ALMANACH

ROYAL,

POUR LES ANNÉES

M. DCCC. XIV et M. DCCC. XV,

PRÉSENTÉ

A SA MAJESTÉ,

PAR TESTU.



A PARIS,

CHEZ TESTU ET Ce., rue Hautefeuille, no. 13.

TESTU, IMPRIMEUR DE LL. AA. SS. MGR. LE DUC D'ORLÉANS ET MGR. LE PRINCE DE CONDÉ.

AVIS DES ÉDITEURS.

L'ALMANACH pour l'année 1814 était prêt à être publié, lorsqu'une révolution à jamais mémorable rendit à la France son légitime Souverain. Tout le travail déjà fait est devenu inutile ; les dépenses qu'il avait occasionnées ont été perdues. Il en est résulté pour nous un dommage considérable; mais nous en avons été consolés par l'espoir d'un heureux avenir. Cet espoir, partagé par tous les bons Français, se réalise de jour en jour sous le gouvernement paternel de Louis XVIII. Qu'il nous soit permis de consigner ici l'hommage de notre fidélité, de notre amour et de notre profonde reconnaissance pour cet auguste Monarque, qui nous a donné une preuve signalée de sa justice et de sa bienveillance, en nous assurant, pour vingt années, la possession du droit exclusif à l'édition et à la vente de l'ALMANACH ROYAL ! Nous tâcherons de nous rendre de plus en plus dignes de la gracieuse faveur de Sa Majesté, en redoublant de zèle et de soins pour l'exécution de cet Ouvrage. Comme son objet est de présenter, au moment de sa publication, le tableau fidèle de toutes les parties de l'administration de la France dans ses rapports intérieurs et extérieurs, il a fallu recomposer, suivant le nouvel ordre de choses, l'Almanach qui devait paraître au commencement de l'année 1814. Le changement de Gouvernement, et le dernier traité de paix qui a fixé de nouvelles limites à la France, ont nécessité une réorganisation de l'administration générale; et cette réorganisation, qui ne pouvait se faire qu'avec le temps et successivement, a retardé la confection de l'Almanach de 1814 jusqu'au dernier mois de cette même année ; ainsi l'Almanach que nous allons publier servira tout-à-la-fois pour les années 1814 et 1815. *Nous nous sommes conformés, pour sa rédaction, aux ordres supérieurs que nous avons reçus.*

CALENDRIER.

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Sôleil et de la Lune, si utiles à connoître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers appareus; car l'effet de la réfraction fait paroître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil, est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du Pôle du lieu où est faite l'observation.

Le tems moyen au midi vrai, placé dans la septième et dernière colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du tems moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si à midi d'un cadran solaire l'horloge marque :

Le premier Janvier o h. 3 min. 41 secondes.

Le deux Janvier o h. 4 min. 9 secondes, etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 41 secondes, et le deux de 4 min. 9 secondes, comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le tems moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le 1er Janvier elle étoit à l'heure du soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 29 sec., certainement elle seroit bien réglée; il ne lui manqueroit alors que d'être mise à l'heure du tems moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

ÉPOQUES POUR L'ANNÉE 1815.

On compte depuis la première Olympiade d'Iphitus. 2590 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . . . 2570 ans.
L'Epoque de Nabonassar. . . . . 2562 ans.
La Venue de J.-C. . . . . 1815 ans.
L'Hégire ou ère des Musulmans, 1229 années lunaires jusqu'au 24 décembre 1814, et depuis le 25 de ce mois jusqu'au 3 décembre 1815, 1230 années lunaires.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1815.

Nombre d'Or. . . .	15	Indiction Romaine . . .	3
Épacte.	XX	Lettre Dominicale. . .	A
Cycle solaire.	4		

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Bélier, *Aries.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*
♊ Les Gémeaux, *Gemini.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*
♌ Le Lion, *Leo.*
♍ La Vierge, *Virgo.*
♎ La Balance, *Libra.*
♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♑ Le Capricorne, *Capricornus.*
♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♓ Les Poissons, *Pisces.*

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Venus.
♁ La Terre.
♂ Mars.
♃ Jupiter.
♄ Saturne.
♅ Herschel.

☉ Le Soleil. ● La Lune.

FIGURES DES LUNAISONS.

● Nouvelle Lune.
☽ Premier Quartier.
○ Pleine Lune.
☾ Dernier Quartier.

ECLIPSES DE L'AN 1815.

Il y aura cette année trois Eclipses, une de Soleil et deux de Lune.

Le 21 juin, Eclipse de Lune invisible à Paris.

Commencement à 4 heures 38 minutes du soir. Conjonction à 6 h. 9 m. Milieu à 6 h. 14 m. Fin à 7 h. 51 m. Le bord boréal de la lune passera très-près du bord boréal de l'ombre.

Le 6 juillet, Eclipse de Soleil invisible à Paris.

Conjonction à 11 heures 57 m. du soir. Latitude en conjonction à 0 dég. 55 m. Longitude 3 s. 13° 56 m.

A 11 h. 46 m. 5 s. l'éclipse sera centrale au méridien, dans le lieu dont la longitude est 176° 38 m. à l'ouest de Paris, et la latitude 87° 43 min. boréale.

Le 16 décembre, Eclipse totale de Lune invisible à Paris.

Commencement à 11 heures 20 minutes du matin. Conjonction à 1 h. 7 m. 5 s. du soir. Milieu à 1 h. 3 m. 5 s. Fin à 2 h. 47 m. du soir.

LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE 1815.

Printems.

Le commencement de cette saison arrivera le 21 mars, à 11 heures 33 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe du Bélier ♈; ce qui fait l'Equinoxe du Printems.

Été.

Cette saison commencera le 22 Juin, à 9 heures 9 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe de l'Ecrevisse ♋; ce qui fait le Solstice d'Eté.

Automne.

Le commencement de cette saison arrivera le 23 Septembre, à 11 heures 1 minute du soir, le Soleil entrant dans le signe de la Balance ♎; ce qui fait l'Equinoxe d'Automne.

Hiver.

Cette saison commencera le 23 décembre, à 8 heures 3 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne ♑; ce qui fait le Solstice d'Hiver.

JANVIER.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 31 min. le mat., et de 31 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 2, à 3 heures 1 minute du soir.

● Nouvelle Lune le 10, à 2 heures 7 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 18, à 4 heures 12 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 25, à 6 heures 34 minutes du matin.

Soleil au ♒ le 20, à 8 h. 30 minutes du soir.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H	M.	S.	Jours de la Lune.
1	*Dim.*	*La Circoncision.*	7	53	4	8	23	4 Australe.	11 S.	16	11 Mat. Soir.	36	0	3	41	21
2	lundi.	s. Basile.	7	52	4	8	22	59	Matin.		11	57	0	4	9	22
3	mardi.	*Ste. Geneviève.*	7	52	4	9	22	54	0	28	0	18	0	4	37	23
4	merc.	s. Rigobert.	7	51	4	9	22	48	1	38	0	39	0	5	5	24
5	jeudi.	S. Siméon, St.	7	50	4	10	22	41	2	46	1	2	0	5	32	25
6	vend.	L'Epiphanie.	7	50	4	10	22	35	3	53	1	28	0	5	59	26
7	samed.	s. Théau, Orf.	7	49	4	11	22	27	4	58	1	59	0	6	26	27
8	*Dim.*	s. Lucien, Ev.	7	48	4	12	22	20	5	58	2	35	0	6	52	28
9	lundi.	s. Furcy, Ab.	7	47	4	13	22	12	6	54	3	17	0	7	17	29
10	mardi.	s. Paul, Herm.	7	47	4	14	22	3	7	46	4	7	0	7	42	30
11	mercr.	s. Théodore.	7	46	4	15	21	54	8	29	5	3	0	8	7	1
12	jeudi.	s. Ferjus.	7	45	4	16	21	45	9	4	6	3	0	8	30	2
13	vend.	Bapt. de N. S.	7	44	4	17	21	35	9	33	7	6	0	8	54	3
14	samed.	s. Hilaire.	7	43	4	18	21	25	9	59	8	10	0	9	16	4
15	*Dim.*	s. Maur, Ab.	7	42	4	19	21	14	10	21	9	16	0	9	38	5
16	lundi.	s. Guillaume.	7	41	4	20	21	3	10	41	10	22	0	9	59	6
17	mardi.	s. Antoine, Ab.	7	40	4	21	20	51	11	1	11	29	0	10	20	7
18	mercr.	Ch. de S. P.	7	39	4	22	20	40	11	22	Matin.		0	10	40	8
19	jeudi.	s. Sulpice.	7	38	4	23	20	27	11	45	0	40	0	10	58	9
20	vend.	s. Sébastien.	7	36	4	25	20	15	0 Soir.	12	1	53	0	11	17	10
21	samed.	s. Agnès.	7	35	4	26	20	2	0	44	3	8	0	11	34	11
22	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	34	4	27	19	48	1	26	4	24	0	11	51	12
23	lundi.	s. Ildefonse. E.	7	33	4	28	19	35	2	19	5	38	0	12	7	13
24	mardi.	s. Babylas.	7	31	4	29	19	21	3	25	6	45	0	12	22	14
25	mercr.	Conv. de S. P.	7	30	4	31	19	6	4	40	7	40	0	12	36	15
26	jeudi.	ste Paule, V.	7	29	4	32	18	51	6	0	8	22	0	12	50	16
27	vend.	s. Julien, Ev.	7	27	4	34	18	36	7	25	8	58	0	13	2	17
28	samed	s. Charlemagne.	7	26	4	35	18	21	8	46	9	30	0	13	14	18
29	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	24	4	36	18	5	10	2	9	59	0	13	25	19
30	lundi.	ste Batilde, R.	7	23	4	38	17	49	11	15	10	22	0	13	36	20
31	mardi.	s. Pierre Nol.	7	22	4	39	17	32	Matin.		10	40	0	13	45	21

FÉVRIER.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 45 min. le mat., et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 1, à 6 heures 11 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 17, à 4 heures 54 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 9, à 11 heures 54 minutes du matin.

○ Pleine Lune le 23, à 8 heures 25 minutes du soir.

Soleil aux ♓ le 19, à 11 h. 16 min. du matin.			Soleil. *Lever.* H.	M.	*Couc.* H.	M.	*Déclin.* D.	M.	Lune. *Lever.* H.	M.	*Couch.* H.	M.	Tems moyen au midi vrai. H	M.	S.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Ignace.	7	20	4	41	17 Australe.	16	0 Matin.	26	10 Matin.	58	0	13	54	22
2	jeudi.	La Purificat.	7	19	4	42	16	58	1	37	11	25	0	14	2	23
3	vend.	s. Blaise.	7	17	4	44	16	41	2	44	11	54	0	14	9	24
4	samed.	s. Philéas.	7	15	4	45	16	23	3	47	0 Soir.	27	0	14	15	25
5	*Dim.*	*Quinquagésime.*	7	14	4	47	16	5	4	44	1	8	0	14	20	26
6	lundi.	s. Vaast.	7	12	4	48	15	47	5	37	1	57	0	14	25	27
7	mardi.	s. Romuald.	7	11	4	50	15	29	6	22	2	51	0	14	29	28
8	merc.	*Les Cendres.*	7	9	4	52	15	10	7	0	3	51	0	14	32	29
9	jeudi.	ste Appoline.	7	8	4	53	14	51	7	32	4	54	0	14	34	1
10	vend.	ste Scholastique.	7	6	4	55	14	32	7	59	5	59	0	14	36	2
11	samed.	s. Severin.	7	4	4	56	14	12	8	23	7	5	0	14	37	3
12	*Dim*	*Quadragésime.*	7	3	4	58	13	52	8	44	8	11	0	14	37	4
13	lundi.	s. Grégoire.	7	1	5	0	13	32	9	3	9	18	0	14	36	5
14	mardi.	s Valentin.	6	59	5	1	13	12	9	24	10	26	0	14	34	6
15	merc.	s. Faustin. *4 T.*	6	58	5	3	12	52	9	47	11	37	0	14	32	7
16	jeudi.	ste Julienne.	6	56	5	5	12	31	10	11	Matin.		0	14	29	8
17	vend.	ste Théodule.	6	54	5	7	12	11	10	40	0	50	0	14	25	9
18	samed.	s. Siméon.	6	53	5	9	11	50	11	16	2	3	0	14	20	10
19	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	51	5	10	11	28	0 Soir.	2	3	16	0	14	15	11
20	lundi.	s. Eucher.	6	49	5	12	11	7	1	1	4	24	0	14	9	12
21	mardi.	s. Pepin.	6	47	5	13	10	45	2	11	5	23	0	14	2	13
22	merc.	ste Isabelle.	6	46	5	15	10	24	3	30	6	11	0	13	55	14
23	jeudi.	s. Mérault.	6	44	5	17	10	2	4	52	6	50	0	13	46	15
24	vend.	s. Mathias, A.	6	42	5	19	9	40	6	16	7	21	0	13	38	16
25	samed.	s Cesaire.	6	40	5	20	9	18	7	36	7	49	0	13	28	17
26	*Dim.*	*Oculi.*	6	39	5	22	8	56	8	55	8	13	0	13	18	18
27	lundi.	ste Honorine.	6	37	5	25	8	33	10	9	8	37	0	13	8	19
28	mardi.	s. Romain.	6	35	5	26	8	11	11	22	9	0	0	12	57	20
		Epacte xx.														

M A R S.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 53 min. le mat., et de 53 min. le soir.

~~~~~~~~~~~~~~~

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 2, à 10 heures 18 minutes du soir.

 Premier Quartier le 11, à 3 heures 30 minutes du matin.

 Pleine Lune le 18, à 2 heures 29 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 25, à 6 heures 46 minutes du matin.

Soleil au ♈ le 21, à 11 h. 33 minutes du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Aubin.	6 33	5 28	7 48 Australe.	0 32 Matin.	9 25 Matin.	0 12 45	21
2	jeudi.	s. Simplice,	6 31	5 30	7 25	1 38	9 55	0 12 33	22
3	vend.	ste Cunégonde.	6 30	5 31	7 2	2 39	10 27	0 12 21	23
4	samed.	s. Casimir.	6 28	5 33	6 39	3 34	11 6	0 12 8	24
5	*Dim.*	*Lœtare.*	6 26	5 35	6 16	4 22	11 52	0 11 55	25
6	lundi.	ste Colette.	6 24	5 37	5 53	5 2	0 45 Soir.	0 11 41	26
7	mardi.	s. Thomas d'Acq.	6 22	5 38	5 30	5 37	1 43	0 11 27	27
8	merc.	s. Jean de Dieu.	6 21	5 40	5 6	6 5	2 47	0 11 12	28
9	jeudi.	ste Françoise.	6 19	5 42	4 43	6 30	3 51	0 10 57	29
10	vend.	s. Doctrové.	6 17	5 44	4 20	6 52	4 57	0 10 42	30
11	samed.	s. Euloge.	6 15	5 46	3 56	7 13	6 5	0 10 26	1
12	*Dim.*	*La Passion.*	6 14	5 47	3 33	7 34	7 13	0 10 10	2
13	lundi.	ste Euphrasie.	6 12	5 49	3 9	7 55	8 23	0 9 53	3
14	mardi.	s. Lubin.	6 10	5 51	2 45	8 18	9 33	0 9 37	4
15	merc.	s. Zacharie.	6 8	5 53	2 22	8 46	10 45	0 9 20	5
16	jeudi.	s. Cyriaque.	6 6	5 55	1 58	9 19	11 59	0 9 3	6
17	vend.	ste Gertrude.	6 4	5 57	1 34	10 1	Matin.	0 8 45	7
18	samed.	s. Alexandre.	6 2	5 58	1 11	10 53	1 11	0 8 28	8
19	*Dim.*	*Les Rameaux.*	6 1	6 0	0 47	11 57	2 20	0 8 10	9
20	lundi.	s. Joachim.	5 59	6 2	0 23	1 11 Soir.	3 20	0 7 52	10
21	mardi.	s. Benoît.	5 57	6 4	0 0	2 30	4 10	0 7 34	11
22	merc.	s. Epaphrodite.	5 56	6 5	0 24 Boréale.	3 53	4 57	0 7 15	12
23	jeudi.	s. Victorien.	5 54	6 6	0 48	5 13	5 35	0 6 57	13
24	vend.	s. Simon, *Vend. S.*	5 52	6 9	1 11	6 33	6 4	0 6 38	14
25	samed.	s. Irénée	5 51	6 10	1 35	7 51	6 24	0 6 19	15
26	*Dim.*	PASQUES.	5 49	6 12	1 59	9 6	6 43	0 6 1	16
27	*lundi.*	s. Ruper.	5 47	6 14	2 22	10 20	7 5	0 5 42	17
28	*mardi.*	s. Gontran, Roi.	5 45	6 16	2 45	11 30	7 30	0 5 23	18
29	mercr.	s. Eustase.	5 44	6 17	3 9	Matin.	7 58	0 5 5	19
30	jeudi.	s. Rieul.	5 41	6 20	3 32	0 37	8 30	0 4 46	20
31	vend.	ste Balbine.	5 40	6 21	3 56		9 8	0 4 28	21
~~~~~~~~~~~~~~~

AVRIL.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 50 min. le matin, et de 50 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 1, à 5 heures 17 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 9, à 3 heures 29 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 16, à 9 heures 30 minutes du matin.

Pleine Lune le 23, à 5 heures 31 minutes du soir.

Soleil au ♉ le 20, à minuit 6 minutes.

			Soleil. *Lever.* H. M.	Soleil. *Couc.* H. M.	Soleil. *Déclin.* D. M.	Lune. *Lever.* H. M.	Lune. *Couch.* H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	samed.	s. Hugues.	5 38	6 23	4 19 [Boréale.]	1 36 [Matin.]	9 53 [Matin.]	0 4 9	22
2	*Dim.*	*Quasimodo.*	5 36	6 25	4 42	2 27	10 43	0 3 51	23
3	lundi.	ANNONCIATION.	5 34	6 27	5 5	3 10	11 40	0 3 32	25
4	mardi.	s. Ambroise.	5 32	6 29	5 28	3 46	0 41 [Soir.]	0 3 14	24
5	merc.	s. Vincent F.	5 30	6 31	5 51	4 16	1 45	0 2 57	26
6	jeudi.	ste. Prudence.	5 29	6 32	6 14	4 42	2 52	0 2 39	27
7	vend.	s. Clotaire.	5 27	6 34	6 36	5 5	3 59	0 2 22	28
8	samed.	s. Edesse.	5 25	6 36	6 59	5 25	5 8	0 2 4	29
9	*Dim.*	s. Mauger.	5 23	6 38	7 21	5 46	6 18	0 1 47	30
10	lundi.	s. Macaire.	5 22	6 39	7 44	6 7	7 29	0 1 30	1
11	mardi.	s. Léon, Pape.	5 20	6 41	8 6	6 30	8 43	0 1 14	2
12	merc.	s. Jules.	5 18	6 43	8 28	6 56	9 59	0 0 58	3
13	jeudi.	s. Marcelin.	5 16	6 45	8 50	7 28	11 11	0 0 42	4
14	vend.	s. Tiburce.	5 15	6 46	9 11	8 6	Matin.	0 0 26	5
15	samed.	s. Maxime.	5 13	6 48	9 33	8 55	0 22	0 0 11	6
16	*Dim.*	s. Paterne.	5 11	6 50	9 54	9 55	1 24	11 59 56	7
17	lundi.	s. Anicet.	5 9	6 52	10 16	11 4	2 17	11 59 41	8
18	mardi.	s. Parfait.	5 8	6 53	10 37	0 18 [Soir.]	2 59	11 59 26	9
19	merc.	s. Elphege.	5 6	6 55	10 58	1 39	3 35	11 59 12	10
20	jeudi.	s. Hildegonde.	5 4	6 57	11 19	3 0	4 3	11 58 59	11
21	vend.	s. Anselme.	5 3	6 58	11 39	4 18	4 29	11 58 46	12
22	samed.	s. Opportune.	5 1	7 0	12 0	5 36	4 52	11 58 33	13
23	*Dim.*	s. Georges, M.	4 59	7 2	12 20	6 51	5 14	11 58 20	14
24	lundi.	ste. Beuve.	4 58	7 3	12 40	8 6	5 38	11 58 9	15
25	mardi.	s. Marc, Evêque.	4 56	7 5	12 59	9 18	6 3	11 57 57	16
26	merc.	s. Clet, Pape.	4 54	7 7	13 19	10 27	6 33	11 57 46	17
27	jeudi.	s. Policarpe.	4 52	7 8	13 38	11 30	7 8	11 57 36	18
28	vend.	s. Vital.	4 51	7 10	13 57	Matin.	7 49	11 57 26	19
29	samed.	s. Robert, Abbé.	4 49	7 12	14 16	0 26	8 37	11 57 17	20
30	*Dim.*	s. Eutrope.	4 48	7 13	14 35	1 15	9 32	11 57 8	21

MAI.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 39 min. le matin, et de 38 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 1, à 0 heure 27 minutes du soir.

● Nouvelle Lune le 9, à 6 heures 30 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 17, à 4 heures 41 min. du matin.

○ Pleine Lune le 23, à 5 h. 5 min. du matin.

☾ Dernier Quart. le 31, à 6 heures 14 min. du matin.

Soleil aux ♊ le 21, à minuit 32 minutes.			Soleil.			Lune.		Tems moyen au midi vrai.	Jours de la Lune.
			Lever.	*Couc.*	*Déclin.*	*Lever.*	*Couch.*		
			H. M.	H. M.	D. M. Boréale.	H. M. Matin.	H. M. Matin. Soir.	H. M. S.	
1	lundi.	*Les Rogations.*	4 46	7 15	14 53	1 53	10 34	11 56 59	22
2	mardi.	s. Athanase.	4 44	7 16	15 12	2 25	11 38	11 56 52	23
3	merc.	Invent. ste. Croix.	4 43	7 18	15 30	2 52	0 43	11 56 44	24
4	jeudi.	L'ASCENSION.	4 41	7 20	15 47	3 16	1 50	11 56 38	25
5	vend.	Conv. s. Augustin.	4 40	7 21	16 5	3 36	2 57	11 56 32	26
6	samed.	s. JEAN PORTE L.	4 38	7 23	16 22	3 56	4 6	11 56 26	27
7	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4 37	7 24	16 39	4 17	5 17	11 56 21	28
8	lundi.	s. Desiré.	4 33	7 26	16 55	4 38	6 31	11 56 17	29
9	mardi.	Tr. s. Nic.	4 34	7 27	17 12	5 3	7 47	11 56 13	1
10	merc.	s Gordien.	4 32	7 28	17 28	5 32	9 3	11 56 10	2
11	jeudi.	s. Mamert.	4 31	7 30	17 43	6 10	10 17	11 56 7	3
12	vend.	s. Pancrace.	4 29	7 31	17 59	6 54	11 24	11 56 5	4
13	samed.	s. Servais. *V. J.*	4 28	7 33	18 14	7 52	Matin.	11 56 4	5
14	*Dim.*	PENTECOSTE.	4 26	7 34	18 29	9 0	0 22	11 56 3	6
15	*lundi.*	s. Honoré.	4 25	7 36	18 43	10 14	1 7	11 56 3	7
16	*mardi.*	s. Isidore.	4 24	7 37	18 58	11 33	1 44	11 56 3	8
17	merc.	s. Aquilin. 4 *Tems.*	4 23	7 38	19 12	Soir.	2 13	11 56 3	9
18	jeudi.	s Eric, Roi.	4 21	7 39	19 25	0 53	2 40	11 56 5	10
19	vend.	s. Yves.	4 20	7 41	19 38	2 10	3 2	11 56 7	11
20	samed.	s. Bernardin.	4 19	7 42	19 51	3 24	3 22	11 56 9	12
21	*Dim.*	*La Trinité.*	4 18	7 43	20 4	4 38	3 45	11 56 12	13
22	lundi.	ste Julie, V.	4 16	7 44	20 16	5 51	4 9	11 56 15	14
23	mardi.	s. Didier.	4 15	7 45	20 28	7 4	4 35	11 56 19	15
24	merc.	s. Donatien.	4 14	7 46	20 39	8 15	5 7	11 56 23	16
25	jeudi.	FÊTE-DIEU.	4 13	7 48	20 51	9 20	5 45	11 56 28	17
26	vend.	s. Quadrat.	4 12	7 49	21 1	10 20	6 31	11 56 34	18
27	samed	s. Germain.	4 11	7 50	21 12	11 11	7 24	11 56 40	19
28	*Dim.*	s. Hildevert.	4 10	7 51	21 22	11 53	8 22	11 56 47	20
29	lundi.	s. Maximin.	4 9	7 52	21 32	0 27	9 24	11 56 54	21
30	mardi.	s. Prothin.	4 8	7 53	21 41	0 56	10 29	11 57 1	22
31	merc.	ste. Pétronille.	4 7	7 53	21 50	1 21	11 35	11 57 9	23

JUIN.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 9 minutes le matin, et de 8 minutes le soir, et du 29 au 30, ils ne varient pas.

~~~~~~~~~~~~~~~~

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 7, à 4 heures 3 minutes du soir.

 Premier Quartier le 14, à 8 heures 2 minutes du matin.

 Pleine Lune le 21, à 6 heures 9 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 29, à 9 heures 51 minutes du soir.

Soleil à ♋ le 22, à 9 heures 9 minutes du matin.			Soleil. Lever	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Tems moyen au midi vrai.	Jours de la Lune.
			H. M.	H. M.	D. M.	H. M.	H. M	H. M. S.	
1	jeudi.	Octave Fête-Dieu.	4 6	7 54	21 59 Boréale.	1 42 Matin.	0 41 Soir.	11 57 17	24
2	vend.	s. Pothin.	4 5	7 55	22 7	2 1	1 47	11 57 26	25
3	samed.	ste. Clotilde.	4 5	7 56	22 15	2 19	2 54	11 57 35	26
4	*Dim.*	s Optat.	4 4	7 56	22 22	2 39	4 6	11 57 45	27
5	lundi.	s. Boniface.	4 3	7 57	22 29	3 1	5 20	11 57 55	28
6	mardi.	s. Claude.	4 2	7 58	22 36	3 28	6 38	11 58 5	29
7	merc.	s. Paul de C. P.	4 2	7 59	22 42	4 1	7 55	11 58 16	30
8	jeudi.	s. Médard.	4 1	7 59	22 48	4 42	9 7	11 58 27	1
9	vend.	s. Vincent.	4 1	8 0	22 54	5 35	10 10	11 58 58	2
10	samed.	s. Landry, Ev.	4 0	8 0	22 59	6 41	11 1	11 58 50	3
11	*Dim.*	s. Barnabé, Ap.	3 59	8 1	23 3	7 55	11 41	11 59 2	4
12	lundi.	ste. Basilide.	3 59	8 1	23 8	9 14	Matin.	11 59 14	5
13	mardi	s. Antoine de Pad.	3 59	8 2	23 12	10 33	0 13	11 59 26	6
14	merc.	s. Basile, Ev.	3 58	8 2	23 15	11 51	0 41	11 59 39	7
15	jeudi.	s. Modeste.	3 58	8 2	23 18	2 7 Soir.	1 3	11 59 51	8
16	vend.	s. Cyr.	3 58	8 3	23 21	2 21	1 24	0 0 4	9
17	samed.	s. Avit.	3 57	8 3	23 23	3 34	1 45	0 0 16	10
18	*Dim.*	ste. Marine, V.	3 57	8 3	23 25	4 45	2 7	0 0 29	11
19	lundi.	s. Gerv. s. Prot.	3 57	8 3	23 26	5 55	2 32	0 0 42	12
20	mardi.	s. Silvère, P. M.	3 57	8 3	23 27	7 2	3 1	0 0 55	13
21	merc.	s. Leufroi.	3 57	8 3	23 28	8 4	3 36	0 1 8	14
22	jeudi	s. Paulin, Ev.	3 57	8 3	23 28	8 58	4 18	0 1 21	15
23	vend.	s. Lanfranc. *V. J.*	3 57	8 3	23 28	9 44	5 8	0 1 33	16
24	samed.	*Nativ. de s. J. B.*	3 57	8 3	23 27	10 23	6 5	0 1 46	17
25	*Dim.*	s. Prosper.	3 57	8 3	23 26	10 52	7 6	0 1 59	18
26	lundi.	s. Babolein.	3 57	8 3	23 24	11 17	8 9	0 2 12	19
27	mardi.	s. Samson.	3 57	8 3	23 22	11 38	9 13	0 2 24	20
28	merc.	s. Ireuée. *V. J.*	3 57	8 3	23 20	11 58	10 18	0 2 37	21
29	jeudi.	*s. Pierre, s. Paul.*	3 58	8 2	23 17	Matin.	11 24	0 2 49	22
30	vend.	Com. de s. Paul.	3 58	8 2	23 14	0 17	0 S 31	0 3 1	23
~~~~~~~~~~~~~~~~

JUILLET.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 29 min. le soir.

~~~~~~~~~~~~~~~~

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 6, à 11 heures 57 minutes du soir.

 Premier Quartier le 13, à 2 heures 22 minutes du soir.

 Pleine Lune le 21, à 8 heures 42 minutes du matin.

 Dernier Quartier le 29, à 11 heures 12 minutes du matin.

Soleil au ♌ le 23, à 8 h. du soir.			Soleil. Lever.		Couc.		Déclin.		Lune. Lever.		Couch.		Tems moyen au midi vrai.			Jours de la Lune.
			H.	M.	H	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	
1	samed.	s. Martial	3	58	8	2	23 Boréale.	11	0 Matin.	36	1 Soir.	36	0	3	13	24
2	*Dim.*	Visitation de la V.	3	59	8	1	23	7	0	55	2	51	0	3	25	25
3	lundi.	s. Anatole, Ev.	3	59	8	1	23	2	1	19	4	6	0	3	36	26
4	mardi.	Tr. de s. Mart., E.	4	0	8	0	22	58	1	47	5	22	0	3	47	27
5	merc.	ste. Zoé, Mart.	4	0	7	59	22	52	2	22	6	37	0	3	58	28
6	jeudi.	s. Tranquillin.	4	1	7	59	22	47	3	13	7	46	0	4	8	29
7	vend.	ste. Aubierge.	4	1	7	59	22	41	4	13	8	42	0	4	19	1
8	samed.	s. Procope.	4	2	7	58	22	35	5	25	9	29	0	4	29	2
9	*Dim.*	s. Cyrille, Ev.	4	3	7	57	22	28	6	46	10	5	0	4	38	3
10	lundi.	ste. Félicité.	4	4	7	56	22	21	8	9	10	36	0	4	47	4
11	mardi.	Tr. de s. Benoît.	7	4	7	55	22	13	9	31	11	2	0	4	56	5
12	merc.	s. Gualbert.	4	5	7	55	22	5	10	49	11	24	0	5	4	6
13	jeudi.	s. Turiaf, Ev.	4	6	7	54	21	57	Soir.		11	44	0	5	11	7
14	vend.	s. Bonaventure.	4	7	7	53	21	48	0	4	Matin.		0	5	19	8
15	samed.	s. Henri, Emp.	4	8	7	52	21	39	1	18	0	7	0	5	25	9
16	*Dim.*	s. Eustate.	4	9	7	51	21	30	2	31	0	32	0	5	32	10
17	lundi.	s. Clair.	4	10	7	50	21	20	3	41	0	58	0	5	37	11
18	mardi.	s. Thomas d'Acq.	4	11	7	49	21	10	4	49	1	30	0	5	43	12
19	merc.	s. Vincent de P.	4	12	7	48	21	0	5	51	2	10	0	5	47	13
20	jeudi.	ste. Marguerite.	4	13	7	47	20	49	6	47	2	57	0	5	52	14
21	vend.	s. Victor, Martyr.	4	14	7	46	20	38	7	34	3	51	0	5	55	15
22	samed.	ste. Magdeleine.	4	15	7	45	20	26	8	16	4	51	0	5	58	16
23	*Dim.*	s. Apollinaire.	4	16	7	44	20	14	8	48	5	54	0	6	1	17
24	lundi.	ste. Christ. *J. can.*	4	17	7	42	20	2	9	16	6	58	0	6	3	18
25	mardi.	s. Jacques le Maj.	4	18	7	41	19	50	9	37	8	4	0	6	4	19
26	merc.	Trans. s. Marcel.	4	20	7	40	19	37	9	57	9	10	0	6	5	20
27	jeudi.	s. Pantaléon.	4	21	7	39	19	23	10	17	10	16	0	6	6	21
28	vend.	ste. Anne.	4	22	7	37	19	10	10	37	11	22	0	6	5	22
29	samed.	ste. Marthe.	4	23	7	56	18	56	10	56	0 Soir.	21	0	6	4	23
30	*Dim.*	s. Abdon.	4	25	7	35	18	42	11	18	1	42	0	6	3	24
31	lundi.	s. Germain l'Aux.	4	26	7	33	18	27	11	44	2	55	0	6	1	25
~~~~~~~~~~~~~~~~

A O U T.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 47 min. le matin, et de 47 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 5, à 7 heures 9 minutes du matin.

 Premier Quartier le 11, à 11 heures 23 minutes du soir.

 Pleine Lune le 20, à 0 heure 20 minutes du matin.

 Dernier Quartier le 27, à 10 heures 31 minutes du soir.

Soleil à la ♍ le 24, à 2 heures 25 min. du mat.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	mardi.	s. Pierre ès liens.	4 27	7 32	18 13 Boréale.	0 10 Matin.	4 10 Soir.	0 5 59	26
2	merc.	s. Etienne, P.	4 28	7 31	17 58	0 57	5 25	0 5 56	27
3	jeudi.	Inv. de s. Etienne.	4 30	7 30	17 42	1 51	6 28	0 5 52	28
4	vend.	s. Dominique.	4 31	7 28	17 27	2 59	7 19	0 5 47	29
5	samed.	s. Yon.	4 32	7 27	17 11	4 19	8 2	0 5 42	1
6	*Dim.*	Transfig. de N. S.	4 34	7 25	16 54	5 40	8 35	0 5 37	2
7	lundi.	s. Gaëtan.	4 35	7 24	16 38	7 6	9 3	0 5 30	3
8	mardi.	s. Justin, Martyr.	4 37	7 22	16 21	8 29	9 27	0 5 24	4
9	merc.	s. Romain.	4 38	7 21	16 4	9 48	9 50	0 5 16	5
10	jeudi.	s. Laurent, Mart.	4 40	7 19	15 47	11 4	10 11	0 5 8	6
11	vend.	Susp. de la ste. Cr.	4 41	7 18	15 29	0 20 Soir.	10 35	0 4 59	7
12	samed	ste. Claire, V.	4 43	7 16	15 12	1 35	11 2	0 4 50	8
13	*Dim.*	s. Hipolyte.	4 45	7 15	14 54	2 42	11 32	0 4 40	9
14	lundi.	s. Eusèbe. *V. J.*	4 46	7 13	14 35	3 47	Matin.	0 4 30	10
15	mardi.	Assomption.	4 48	7 11	14 17	4 45	0 10	0 4 19	11
16	merc.	s. Roch.	4 49	7 10	13 58	5 37	0 56	0 4 7	12
17	jeudi.	s. Mammès, Mart.	4 51	7 8	13 39	6 18	1 49	0 3 56	13
18	vend.	ste. Hélène, Imp.	4 53	7 7	13 20	6 53	2 45	0 3 43	14
19	samed.	s. Louis, Ev.	4 54	7 5	13 1	7 22	3 48	0 3 30	15
20	*Dim.*	s. Bernard, Ab.	4 56	7 3	12 41	7 46	4 53	0 3 17	16
21	lundi.	s. Privat.	4 57	7 2	12 21	8 8	5 59	0 3 3	17
22	mardi.	s. Symphorien.	4 59	7 0	12 1	8 28	7 5	0 2 49	18
23	merc.	ste. Sidoine.	5 1	6 58	11 41	8 45	8 11	0 2 34	19
24	jeudi.	s. Barthélemy, A.	5 2	6 57	11 21	9 5	9 17	0 2 18	20
25	vend.	s. Louis, *R. de F.*	5 4	6 55	11 0	9 26	10 24	0 2 3	21
26	samed.	s. Zéphirin, P.	5 6	6 53	10 40	9 51	11 35	0 1 47	22
27	*Dim.*	s. Césaire.	5 7	6 52	10 19	10 21	0 47 Soir.	0 1 30	23
28	lundi.	s. Augustin.	5 9	6 50	9 58	10 53	2 0	0 1 13	24
29	mardi.	s. Medéric, Ab.	5 11	6 48	9 36	11 35	3 9	0 0 56	25
30	merc.	s. Fiacre.	5 13	6 47	9 15	Matin.	4 12	0 0 38	26
31	jeudi.	s. Ovide.	5 14	6 45	8 54	0 37	5 11	0 0 20	27

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 29, les jours décroissent de 50 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 3, à 2 heures 30 minutes du soir.

Premier Quartier le 10, à 0 heure 9 minutes du soir.

Pleine Lune le 18, à 4 heures 23 minutes du soir.

Dernier Quartier le 26, à 8 heures 6 minutes du matin.

Soleil à la ♎ le 23, à 11 heures 1 min. du soir.			Soleil Lever. H. M.	Soleil Couc. H. M.	Soleil Declin. D. M.	Lune Lever. H. M.	Lune Couch. H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune.
1	vend.	s. Leu. s. Gilles.	5 17	6 43	8 32 Boréale.	1 48 Matin.	6 3 Soir.	0 0 2	28
2	samed.	s. Lazare,	5 18	6 41	8 10	3 10	6 36	11 59 43	29
3	*Dim.*	s. Grégoire.	5 20	6 39	7 48	4 39	7 6	11 59 24	30
4	lundi.	ste. Roszlie.	5 22	6 37	7 26	6 6	7 31	11 59 5	1
5	mardi.	s. Bertin, Abbé.	5 23	6 36	7 4	7 28	7 55	11 58 46	2
6	merc.	s. Eleuthère.	5 25	6 34	6 42	8 49	8 18	11 58 26	3
7	jeudi.	s. Cloud, Prêtre.	5 27	6 32	6 19	10 8	8 42	11 58 6	4
8	vend.	*Nat. de la Vierge.*	5 29	6 30	5 57	11 25	9 10	11 57 46	5
9	samed.	s. Omer, Evêque.	5 30	6 29	5 34	0 38 Soir.	9 41	11 57 26	6
10	*Dim.*	s. Nicolas Tol.	5 32	6 27	5 12	1 44	10 20	11 57 6	7
11	lundi.	s. Hyacinthe.	5 34	6 25	4 49	2 49	11 0	11 56 45	8
12	mardi.	s. Raphaël.	5 36	6 23	4 26	3 43	11 49	11 56 24	9
13	merc.	s. Maurille, Abbé.	5 38	6 21	4 3	4 28	Matin.	11 56 3	10
14	jeudi.	Exaltat. de ste. C.	5 39	6 20	3 40	5 5	0 47	11 55 42	11
15	vend.	s. Nicomède.	5 41	6 18	3 17	5 36	1 48	11 55 22	12
16	samed.	ste. Euphémie.	5 43	6 16	2 54	6 1	2 53	11 55 0	13
17	*Dim.*	s. Lambert.	5 45	6 14	2 31	6 23	3 59	11 54 39	14
18	lundi.	s. Jean-Chrisost.	5 46	6 13	2 7	6 43	5 5	11 54 18	15
19	mardi.	s. Janvier.	5 48	6 11	1 44	7 1	6 11	11 53 57	16
20	merc.	s Eustache. 4 *T.*	5 50	6 9	1 21	7 18	7 18	11 53 36	17
21	jeudi.	s. Mathieu, Ap.	5 52	6 7	0 57	7 39	8 25	11 53 15	18
22	vend.	s. Maurice.	5 54	6 6	0 34	8 2	9 35	11 52 54	19
23	samed.	ste Thècle.	5 55	6 4	0 11	8 29	10 46	11 52 33	20
24	*Dim.*	s. Andoche.	5 57	6 2	0 13 Australe.	9 1	11 57	11 52 12	21
25	lundi.	s. Firmin, Ev.	5 58	6 1	0 36	9 44	1 8 Soir.	11 51 52	22
26	mardi.	ste. Justine, Mart.	5 59	6 0	1 0	10 36	2 15	11 51 31	23
27	merc.	s. Côme. s. Dam.	6 2	5 57	1 23	11 39	3 10	11 51 11	24
28	jeudi.	s. Céran, Ev.	6 3	5 56	1 46	Matin.	4 0	11 50 51	25
29	vend	s. Michel, Arch.	6 5	5 54	2 10	0 54	4 40	11 50 31	26
30	samed.	s. Jerôme.	6 7	5 52	2 33	2 16	5 12	11 50 12	27

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 2, à 11 heures 5 minutes du soir.

Premier Quartier le 10, à 4 heures 54 minutes du matin.

Dernier Quartier le 18, à 8 heures 13 minutes du matin.

Pleine Lune le 25, à 4 heures 18 minutes du soir.

Soleil au ♏ le 24, à 7 h. 8 minutes du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M. S.	Jours de la Lune
1	*Dim.*	s. Remy, Evêque.	6 9	5 50	2 57 Australe.	3 41 Matin.	5 41 Soir.	11 49 53	28
2	lundi.	ss. Anges Gard.	6 11	5 48	3 20	5 8	6 3	11 49 34	29
3	mardi.	s. Denis l'Aréop.	6 13	5 46	3 43	6 29	6 27	11 49 15	1
4	merc.	s. François d'Ass.	6 15	5 45	4 7	7 50	6 51	11 48 57	2
5	jeudi.	ste. Aure, Vierge.	6 16	5 43	4 30	9 11	7 17	11 48 38	3
6	vend.	s. Bruno.	6 18	5 41	4 53	10 28	7 46	11 48 21	4
7	samed.	ste. Julie.	6 20	5 39	5 16	11 42	8 20	11 48 3	5
8	*Dim.*	ste. Brigitte.	6 22	5 37	5 39	0 49 Soir.	9 3	11 47 46	6
9	lundi.	*s. Denis.*	6 24	5 36	6 2	1 47	9 49	11 47 30	7
10	mardi	ss. Géréon, etc.	6 25	5 34	6 25	2 36	10 45	11 47 14	8
11	merc.	ss. Nicaise, etc.	6 27	5 32	6 48	3 15	11 44	11 46 58	9
12	jeudi.	s. Donatien.	6 29	5 30	7 10	3 48	Matin.	11 46 43	10
13	vend.	s. Géraud, C.	6 31	5 28	7 33	4 14	0 49	11 46 28	11
14	samed.	s. Caliste, Pape.	6 32	5 26	7 55	4 36	1 54	11 46 14	12
15	*Dim.*	ste. Thérèse, V.	6 34	5 25	8 18	4 57	3 0	11 46 0	13
16	lundi.	s. Gal, Abbé.	6 36	5 23	8 40	5 16	4 8	11 45 47	14
17	mardi.	s. Cerbonney.	6 38	5 21	9 2	5 33	5 16	11 45 34	15
18	merc.	s. Luc, Evangél.	6 39	5 20	9 24	5 53	6 24	11 45 23	16
19	jeudi.	ss. Savinien, etc.	6 41	5 18	9 46	6 14	7 34	11 45 11	17
20	vend.	s. Caprais.	6 43	5 16	10 8	6 38	8 45	11 45 0	18
21	samed.	ste. Ursule.	6 45	5 15	10 29	7 10	10 0	11 44 50	19
22	*Dim.*	s. Melon, Evêque.	6 46	5 13	10 51	7 50	11 10	11 44 41	20
23	lundi.	s. Hilarion.	6 48	5 11	11 12	8 35	0 19 Soir.	11 44 32	21
24	mardi.	s. Magloire.	6 50	5 9	11 33	9 34	1 20	11 44 24	22
25	merc.	s. Crépin. s. Crép.	6 52	5 8	11 54	10 45	2 9	11 44 17	23
26	jeudi.	s Evariste.	6 53	5 6	12 15	Matin.	2 49	11 44 10	24
27	vend.	s. Frumence.	6 55	5 4	12 36	0 5	3 24	11 44 4	25
28	samed.	s. Siméon. s. Jude.	6 57	5 3	12 56	1 25	3 54	11 43 59	26
29	*Dim.*	s. Faron, Evêque.	6 58	5 1	13 16	2 48	4 16	11 43 54	27
30	lundi.	s. Lucain.	7 0	4 59	13 36	4 9	4 35	11 43 51	28
31	mardi.	s. Quentin. *V. J.*	7 1	4 58	13 56	5 30	4 54	11 43 48	29

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 40 min. le matin, et de 40 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 1, à 9 heures 49 minutes du matin.

 Premier Quartier le 9, à 0 heure 43 minutes du matin.

 Pleine Lune le 16, à 11 h. 17 min. du soir.

 Dernier Quartier le 23, à 11 heures 41 min. du soir.

 Nouvelle Lune le 30, à 11 h. 1 min. du soir.

Soleil au ♐ le 23, à 3 heures 24 min. du mat.			Soleil. *Lever.* H. M.	Soleil. *Couc.* H. M.	Soleil. *Déclin.* D. M.	Lune. *Lever.* H. M.	Lune. *Couch.* H. M.	Tems moyen au midi vrai. H. M S.	Jours de la Lune.
1	merc.	LA TOUSS.	7 3	4 56	14 15 Australe.	6 50 Matin.	5 19 Soir.	11 43 46	1
2	jeudi.	*Les Trépassés.*	7 5	4 54	14 35	8 8	5 47	11 43 45	2
3	vend.	s. Marcel.	7 7	4 52	14 54	9 24	6 17	11 43 44	3
4	samed.	s. Charles.	7 8	4 51	15 12	10 35	6 57	11 43 44	4
5	*Dim.*	ste. Bertille.	7 10	4 50	15 31	11 39	7 31	11 43 45	5
6	lundi.	s. Léonard.	7 11	4 48	15 49	0 33 Soir.	8 34	11 43 47	6
7	mardi.	s. Wilbrod.	7 13	4 47	16 7	1 16	9 34	11 43 50	7
8	merc.	stes. Reliques.	7 14	4 44	16 25	1 51	10 38	11 43 54	8
9	jeudi.	s. Mathurin.	7 16	4 43	16 43	2 21	11 43	11 43 58	9
10	vend.	s. Leon-le-Grand.	7 18	4 42	17 0	2 44	Matin.	11 44 3	10
11	samed.	s. Martin, Evêque.	7 19	4 40	17 17	3 5	0 49	11 44 9	11
12	*Dim.*	s. Vrain, Evêque.	7 21	4 39	17 33	3 23	1 55	11 44 16	12
13	lundi.	s. Brice, Evêque.	7 22	4 37	17 50	3 40	3 1	11 44 24	13
14	mardi.	s. Bertrand.	7 23	4 36	18 6	3 58	4 7	11 44 33	14
15	merc.	s. Eugène.	7 25	4 35	18 21	4 19	5 16	11 44 42	15
16	jeudi.	s. Edme.	7 26	4 33	18 37	4 41	6 28	11 44 53	16
17	vend.	s. Agnan, Evêque.	7 28	4 32	18 52	5 10	7 41	11 45 4	17
18	samed.	ste. Aude.	7 29	4 30	19 7	5 46	8 56	11 45 16	18
19	*Dim.*	ste. Elisabeth.	7 30	4 29	19 21	6 28	10 7	11 45 29	19
20	lundi.	s. Edmond.	7 32	4 28	19 35	7 24	11 10	11 45 42	20
21	mardi.	Présent. de la V.	7 33	4 27	19 49	8 35	0 4 Soir.	11 45 57	21
22	merc.	ste. Cécile.	7 34	4 25	20 2	9 50	0 47	11 46 12	22
23	jeudi.	s. Clément.	7 35	4 24	20 15	11 6	1 22	11 46 28	23
24	vend.	s. Severin, Solit.	7 36	4 23	20 27	Matin.	1 50	11 46 45	24
25	samed.	ste. Catherine.	7 38	4 22	20 40	0 29	2 14	11 47 4	25
26	*Dim.*	ste. Génev. des A.	7 39	4 21	20 51	1 47	2 36	11 47 22	26
27	lundi.	s. Vital.	7 40	4 20	21 3	3 5	2 56	11 47 41	27
28	mardi.	s. Saturnin.	7 41	4 18	21 14	4 22	3 18	11 48 1	28
29	merc.	s. Maximin.	7 42	4 17	21 24	5 39	3 40	11 48 22	29
30	jeudi.	s. André, Apôtre.	7 43	4 16	21 35	6 55	4 8	11 48 43	30

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 29, les jours décroissent de 8 min. le matin, et de 8 min. le soir.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 8, à 9 heures 59 minutes du soir.

○ Pleine Lune le 16, à 1 heure 8 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 23, à 7 heures 18 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 30, à 3 heures 0 minute du soir.

Soleil au ♑ le 23, à 8 heures 3 min. du matin.			Soleil. *Lever.*		*Couc.*		*Déclin.*		Lune. *Lever.*		*Couch.*		Tems moyen au midi vrai.			Jours de la Lune.
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	
1	vend.	s. Eloi, Evêque.	7	45	4	15	21	Australe. 44	8	Matin. 8	4	Soir. 42	11	49	5	1
2	samed.	s. Franç. Xavier.	7	46	4	14	21	04	9	18	5	25	11	49	27	2
3	*Dim.*	s. Anthème. *Av.*	7	47	4	13	22	3	10	16	6	14	11	49	50	3
4	lundi.	Ste. Barbe.	7	47	4	13	22	11	11	4	7	11	11	50	14	4
5	mardi	s. Sabas.	7	48	4	12	22	19	11	44	8	13	11	50	39	5
6	merc.	s. Nicolas.	7	49	4	11	22	27	0	Soir. 16	9	18	11	51	4	6
7	jeudi.	ste. Fare, Vierge.	7	50	4	10	22	34	0	41	10	24	11	51	30	7
8	vend.	*La Conception.*	7	50	4	10	22	41	1	3	11	30	11	51	56	8
9	samed.	ste. Gorgonie.	7	51	4	9	22	47	1	21	Matin.		11	52	22	9
10	*Dim.*	ste. Valeyre.	7	51	4	9	22	53	1	38	0	36	11	52	49	10
11	lundi.	s. Fuscien, Mart.	7	52	4	8	22	59	1	56	1	42	11	53	17	11
12	mardi.	s. Damas, Pape.	7	52	4	8	23	4	2	15	2	50	11	53	45	12
13	merc.	ste. Luce.	7	53	4	7	23	8	2	35	4	0	11	54	13	13
14	jeudi.	s. Nicaise.	7	53	4	7	23	12	2	57	5	11	11	54	41	14
15	vend.	s. Mesmin.	7	54	4	6	23	16	3	30	6	23	11	55	10	15
16	samed.	ste. Adélaïde.	7	54	4	6	23	19	4	8	7	38	11	55	39	16
17	*Dim.*	ste. Olympiade.	7	54	4	6	23	22	5	4	8	49	11	56	9	17
18	lundi.	s. Nemèse.	7	54	4	5	23	24	6	11	9	46	11	56	38	18
19	mardi.	s. Gatien, Evêque.	7	55	4	5	23	25	7	56	10	37	11	57	8	19
20	merc.	4 *T. Vigile jeûne.*	7	55	4	5	23	27	8	44	11	16	11	57	38	20
21	jeudi.	s. Thomas, Ap.	7	55	4	5	23	27	10	6	11	45	11	58	8	21
22	vend.	s. Cheromon.	7	55	4	5	23	28	11	26	0	Soir. 8	11	58	38	22
23	samed.	ste. Victoire. 4 *T.*	7	55	4	5	23	28	Matin.		0	30	11	59	8	23
24	*Dim.*	s. Hermine.	7	55	4	5	23	27	0	43	0	49	11	59	38	24
25	lundi.	NOEL.	7	55	4	5	23	26	2	0	1	11	0	0	8	25
26	mardi.	*s. Etienne.*	7	54	4	6	23	24	3	15	1	33	0	0	38	26
27	merc.	*s. Jean l'Evang.*	7	54	4	6	23	22	4	28	1	58	0	1	8	27
28	jeudi.	Les ss. Innocens.	7	54	4	6	23	20	5	41	2	28	0	1	38	28
29	vend.	s. Thomas Cant.	7	54	4	6	23	17	6	48	3	5	2	2	8	29
30	samed.	ste. Colombe.	7	53	4	7	23	13	7	48	3	52	0	2	37	30
31	*Dim.*	s. Sylvestre, Pape.	7	53	4	7	23	10	8	42	4	46	0	3	6	1

TABLE

Des Chapitres et des Sections contenus dans ce Volume.

PREMIÈRE PARTIE.

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race, Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux, Ambassadeurs.

IIe. PARTIE.

Clergé de France.

IIIe. PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesse de la famille royale.

IVe. PARTIE.

Gouvernement.

Ve. PARTIE.

Administration générale.

VIe. PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine, Population des villes de France, Postes aux Lettres, Messageries, Poids, Mesures et Monnoies.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race; Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux et Ambassadeurs.

CHAPITRE PREMIER.

ROIS ET REINES DE FRANCE

De la troisième Race.

987. HUGUES CAPET.
Adelaïde de Guyenne.

996. ROBERT.
Berthe.
Constance de Provence.

1031. HENRI Ier.
Anne de Russie.

1060. PHILIPPE Ier.
Berthe de Hollande.

1108. LOUIS VI, *le Gros.*
Adélaïde de Savoie.

1137. LOUIS VII, *le Jeune.*
Eléonore d'Aquitaine.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.

1180. PHILIPPE II. *Auguste.*
Isabelle de Hainault.
Inger de Danemarck.
Agnès de Méranie.

1223. LOUIS VIII.
Blanche de Castille.

1226. LOUIS IX. *Saint.*
Marguerite de Provence.

1270. PHILIPPE III, *le Hardi.*
Isabelle d'Arragon
Marie de Brabant.

1285. PHILIPPE IV, *le Bel.*
Jeanne de Navarre.

1314. LOUIS X, *Hutin.*
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.

1316. PHILIPPE V, *le Long.*
Jeanne de Bourgogne.

1322. CHARLES IV, *le Bel.*
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Evreux.

1328. PHILIPPE VI, *de Valois.*
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Evreux.

1350. JEAN.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne de Boulogne.

1364. CHARLES V, *le Sage.*
Jeanne de Bourbon.

1380. CHARLES VI.
Isabelle de Bavière.

1422. CHARLES VII.
Marie d'Anjou.

1461. LOUIS XI.
Marguerite d'Écosse.
Charlotte de Savoie.

1483. CHARLES VIII.
Anne de Bretagne.

1498. LOUIS XII.
Jeanne de France.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

1515. FRANÇOIS Ier.
Claude de France.
Eléonore d'Autriche.

1547. HENRI II.
Catherine de Médicis.

1559. FRANÇOIS II.
Marie Stuard.

1560. CHARLES IX.
Elisabeth d'Autriche.

1574. HENRI III.
Louise de Lorraine.

1589. HENRI IV.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.

1610. LOUIS XIII.
Anne d'Autriche.

1643. LOUIS XIV.
Marie-Thérèse d'Autriche.

1715. LOUIS XV.
Marie de Pologne.

1774. LOUIS XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

1793. LOUIS XVII.

1795. LOUIS XVIII.
Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

CHAPITRE II.

Naissances et Alliances des Rois, Reines, Princes et Princesses de l'Europe.

Nota. Nous n'avons pas pu donner une liste plus étendue des Maisons souveraines de l'Europe ; nous nous réservons de la rendre complète dans l'Almanach de l'année prochaine.

MAISON DE BOURBON.

FRANCE.

LOUIS XVIII, *né* à Versailles, le 17 Novembre 1755, Roi de France et de Navarre le 10 Juin 1795, *sacré et couronné* à . . . . , *veuf* le 13 Novembre 1810, de Marie-Joséphine-Louise de Savoie, Princesse de Sardaigne.

CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE (MONSIEUR), frère du Roi, *né* à Versailles 9 Octobre 1757, *veuf* 2 Juin 1805, de Marie-Thérèse de Savoie, Princesse de Sardaigne.

LOUIS-ANTOINE, Duc d'Angoulême, fils de France, *né* à Versailles 6 Août 1775, *marié* 10 Juin 1799 à
MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE (*Madame*), fille du Roi Louis XVI, *née* à Versailles 19 Décembre 1778.

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, Duc de Berri, petit-fils de France, *né* à Versailles 24 Janvier 1778.

Branche d'Orléans.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc d'Orléans *né* 6 Octobre 1773, *marié* 25 Novembre 1809, à
MARIE-AMÉLIE, fille de Ferdinand IV, Roi des Deux-Siciles, *née* 26 Avril 1782, Duchesse d'Orléans. De ce mariage :

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HEN.-ROS. D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *né* à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, *né* à Paris 25 octobre 1814.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), *née* à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-AD.-FRAN.-LÉOP., *née* à Palerme 12 Avril 1813.

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, fille de feu M. le Duc de Penthièvre, Duchesse Douairière d'Orléans, *née* 23 Mars 1753, *veuve* 6 Novembre 1793.

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE-EUGÉNIE, sœur de Mr. le Duc d'Orléans, *née* 23 Août 1777.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATILDE D'ORLÉANS, sa tante. Voyez *Branche de Bourbon-Condé.*

Branche de Bourbon-Condé.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, *né* à Paris 9 Août 1736, *veuf* 4 Mars 1760, de Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan-Soubise; *remarié* à
La Princesse Douairière Catherine de Monaco.

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon, *né* 13 Avril 1756, *marié* 24 Avril 1770, à
LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATILDE D'ORLÉANS, *née* à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON-CONDÉ, fille de M. le Prince de Condé, *née* 5 Octobre 1757.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, *né* 13 Octobre 1784. Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808, par l'abdication de Charles IV son père, *veuf* 21 Mai 1806 de Marie-Antoinette, Princesse des Deux-Siciles, fille de Ferdinand IV.

CHARLES IV, *né* 11 Novembre 1748, *abdique* en faveur de son fils Ferdinand VII, 19 Mars 1808, *marié* 4 Septembre 1765, à
MARIE-THÉRÈSE DE PARME, *née* 9 Décembre 1754.

CHARLES-MARIE-ISIDORE, Infant d'Espagne, *né* 29 Mars 1788, frère du Roi.

FRANÇOIS DE PAULE-ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne, *né* 10 Mars 1794, son frère.

CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne, sa sœur. *Voyez* PORTUGAL.

MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE, Infante d'Espagne, *née* 6 Juillet 1782, sa sœur, *veuve* 27 Mai 1803 de Louis, Duc de Parme, Roi d'Etrurie.

CHARLES-LOUIS, *né* 22 Déc. 1799, Infant d'Espagne, son fils.

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, Infante d'Espagne, *née* 2 Octobre 1802, sa sœur.

MARIE-ISABELLE, Infante d'Espagne, sœur du Roi. *Voyez* DEUX-SICILES.

FERDINAND IV, oncle du Roi. *Voyez* DEUX-SICILES.

ANTOINE-PASCAL-FRANÇOIS-JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANIELLO RAYMOND-SYLVESTRE, oncle du Roi, *né* 31 Décembre 1755, *veuf* 27 Juillet 1798, de sa nièce Marie-Amélie, Infante d'Espagne.

DEUX-SICILES.

FERDINAND IV, Infant d'Espagne, *né* 12 Janvier 1751, Roi des Deux-Siciles 5 Oct. 1759, *veuf* 8 Sept. 1814, de Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, tante de l'Empereur d'Autriche.

FRANÇOIS-JANVIER-JOSEPH, Prince héréd. des Deux-Siciles, *né* 19 Août 1777, *veuf* 15 novembre 1801, de Marie-Clémentine, Archiduchesse d'Autriche, fille de Léopold II, Empereur d'Autriche; *remarié* 6 Octobre 1802, à
L'Infante MARIE-ISABELLE, sœur du Roi d'Espagne, *née* 6 Juillet 1789.

Enfant du 1er. *lit.*

MARIE-CAROLINE, *née* 5 Novembre 1798.

Enfans du 2e. *lit.*

LÉOPOLD-JEAN-JOSEPH, *né* 2 Juillet 1810.
LOUISE-CAROLINE, sa sœur, *née* 24 Octobre 1804.
MARIE-CHRISTINE, sa sœur, *née* 27 Avril 1806.

MARIE-AMÉLIE, fille du Roi. *Voyez* FRANCE, *branche d'Orléans.*

ÉTATS ROMAINS.

PIE VII, BARNABÉ CHIARAMONTI, *né* à Césène, dans la Romagne, le 14 Août 1742, *élu* Pape à Venise, le 14 Mars 1800, *couronné* le 21 du même mois.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, Archiduc d'Autriche, *né* 12 Février 1768, Roi de Hongrie et de Bohême, Empereur d'Autriche, 11 Août 1804, *veuf* 18 Février 1790, d'Elisabeth-Wilhelmine-Louise de Wurtemberg; *veuf en secondes noces*, 13 Avril 1807, de Marie-Thérèse de Siciles, *remarié* 6 Janvier 1808, à
MARIE-LOUISE, Archiduchesse d'Autriche, Reine de Hongrie et de Bohême, Impératrice d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Ferdinand, *née* 14 Décembre 1787.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-JOSEPH-CRESCENTIUS, Prince Impérial, Archiduc d'Autriche, Prince Royal de Hongrie et de Bohême, *né* 19 Avril 1793.
FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, son frère, *né* 7 Décembre 1802.
MARIE-LOUISE, sa sœur, *née* 12 Décembre 1791.
LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 22 Janvier 1797.
MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 1er. Mars 1798.
CAROLINE-FERDINANDE-JOSÉPHINE-DEMÉTRIE, sa sœur, *née* 8 Avril 1801.
MARIE-ANNE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 8 Juin 1804.
FERDINAND-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, frère de l'Empereur, *né* 6 Mai 1769, *veuf* 19 Septembre 1802 de Louise-Thérèse-Amélie de Siciles.

Charles-Louis, frère de l'Empereur, *né* 5 Septembre 1771.
Joseph-Antoine, Palatin du Royaume de Hongrie, son frère, *né* 9 Mars 1776, *veuf* 16 Mars 1801, de Alexandra Pawlowna, grande Duchesse de Russie.
Antoine-Victor-Joseph, son frère, *né* 31 Août 1779, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, 20 Juin 1804.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, son frère, *né* 20 Janvier 1782.
Réné-Jean-Michel-François-Jérome, son frère, *né* 30 Septembre 1783.
Louis-Joseph-Jean, son frère, *né* 13 Décembre 1784.
Rodolphe-Jean-Joseph, son frère, *né* 8 Janvier 1788.
Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne, sœur de l'Empereur, *née* 14 Janvier 1767.

Russie.

Alexandre I. Paulowitz, *né* 23 Décembre 1777, Empereur de toutes les Russies, 24 Mars 1801, *marié* 9 octobre 1793, à Elisabeth Alexiewna, Princesse de Bade, Impératrice de toutes les Russies *née* 24 Janvier 1779.
Marie Feodorowna, Princesse de Wurtemberg, Impératrice mère, *née* 25 Octobre 1759.
Constantin Paulowitz, Césarewitchet Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 8 Mai 1779, *marié* 26 Février 1796, à La Grande-Duchesse Anna Feodorowna de Saxe-Cobourg, *née* 23 Septembre 1781.
Nicolas Paulowitsch, Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 2 Juillet 1796.
Michael Paulowitsch, Grand-Duc, son frère, *né* 8 Février 1798.

Sœurs de l'Empereur :
Marie-Paulowna, Grande-Duchesse, *née* 15 Février 1786.
Catherine-Paulowna, Grande-Duchesse, *née* 21 Mai 1788.
Anne Paulowna, Grande-Duchesse, *née* 18 Janvier 1795.

Turquie.

Mahmoud II, *né* en 1784, proclamé Empereur 11 Août 1808.
Sultan Murat, fils de l'Empereur, *né* en 1811.
Abdul-Hamid, son frère, *né* en 1813.

Angleterre.

Georges III, *né* 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre, 25 Octobre 1760, *marié* 8 Septembre 1761, à Sophie-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, *née* 19 Mai 1744, *couronnée* 22 Septembre 1761. De ce mariage :

GEORGES FRÉDÉRIC AUGUSTE, Prince de Galles, Régent, *né* 12 Août 1762, *marié* 8 Avril 1795, à
CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, *née* 17 Mai 1768. De ce mariage :

CAROLINE-CHARLOTTE-AUGUSTE, *née* 7 Janvier 1796.

FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, *né* 16 Août 1763, Duc d'Yorck en Mai 1784, *marié* 29 Septembre 1791, à
FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, Princesse de Prusse, *née* 7 Mai 1767.

GUILLAUME HENRI D'ANGLETERRE, Duc de Clarence, *né* 21 Août 1765.

EDOUARD-AUGUSTE, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin, *né* 2 Novembre 1767.

ERNEST-AUGUSTE, Duc de Cumberland et Treviothale, Comte de Armagh, *né* 5 Juin 1771.

AUGUSTE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, duc de Sussex, etc., *né* 27 Janvier 1773.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, duc de Cambridge, *né* 24 Février 1774.

CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766.

AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.

ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 mai 1770.

MARIE, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776.

SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Duc de Glocester et d'Edimbourg en 1805, neveu du Roi, *né* 15 Janvier 1776.

SOPHIE-MATHILDE, sa sœur, *née* 29 Mai 1773.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, *né* 28 Janvier 1768, Roi de Danemarck et de Norwège, 13 Mars 1808, *marié* 31 Juillet 1790, à
MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, *née* 28 Octobre 1767. De ce mariage :

CAROLINE, Princesse royale de Danemarck, *née* 28 Oct. 1793.

WILHELMINE MARIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 17 Janvier 1808.

LOUISE-AUGUSTE, Princesse de Danemarck, sœur du roi, *née* 7 Juillet 1771.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Prince de Danemarck, cousin du Roi, *né* 18 Septembre 1786.

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES, fils de ce dernier, *né* 6 Octobre 1808.

JULIENNE-SOPHIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 18 Février 1788, *mariée* 22 août 1812 au Prince FRÉDÉRIC DE HESSE-PHILIPPSTHAL.

LOUISE-CHARLOTTE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Oct. 1789.

SOPHIE-MADELEINE, Princesse de Danemarck, tante du Roi, *née* 3 Juillet 1746. *Voyez* SUÈDE.
WILHELMINE-CAROLINE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 10 Juillet 1747.
LOUISE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Janvier 1750.

ESPAGNE.

Voyez MAISON DE BOURBON.

FRANCE.

Voyez MAISON DE BOURBON.

NAPLES (Deux-Siciles).

Voyez MAISON DE BOURBON.

PORTUGAL.

MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH, *née* 17 Décembre 1734, Reine, 24 Févr. 1777, *veuve* 25 Mai 1786, de Don Pierre III, son oncle.
DON JEAN-MARIE-JOSEPH-LOUIS, Prince Régent, *né* 13 Mai 1767, *marié* 9 Juin 1785, à
CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne, *née* 25 Avril 1775. De ce mariage :
DON PIERRE D'ALCANTARA, Prince de Beira, *né* 12 Oct. 1798.
DON MICHEL, etc. *né* 26 Octobre 1802.
MARIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 29 Avril 1793.
MARIE-ISABELLE, sa sœur, *née* 9 Mai 1797.
MARIE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 22 Avril 1800.
ISABELLE-MARIE, sa sœur, *née* 4 Juillet 1801.
MARIE-ANNE-JEANNE-JOSEPHINE, sa sœur, *née* 25 Juillet 1805.
MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTE, sœur de la Reine, *née* 2 Juillet 1746, *veuve* 11 Septembre 1788, de Joseph-François-Xavier, Prince du Brésil, son neveu.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, *né* 3 Août 1770, Roi de Prusse, 16 Novembre 1797, *veuf* 19 Juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strelitz.
FRÉDÉRIC GUILLAUME, Prince Royal, *né* 15 Octobre 1795.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 22 Mars 1797.
FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE, son frère, *né* 29 Juin 1801.
FRÉDÉRIC-HENRI-ALBERT, son frère, *né* 4 Octobre 1809.
FRÉDÉRIQUE-LOUISE-CHARLOTTE WILHELMINE, sa sœur, *née* 13 Juillet 1798.
FRÉDÉRIQUE GUILHELMINE ALEXANDRINE MARIE, sa sœur, *née* 23 Février 1803.
LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 1er. Février 1808.
FRÉDÉRIC-CHARLES-HENRI, frère du Roi, *né* 30 Décembre 1781.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, son frère, *né* 3 Juillet 1783, *marié* 12 Janvier 1804, à
AMÉLIE-MARIANNE DE HESSE-HOMBOURG, *née* 14 Octobre 1785. De ce mariage :

HENRI-GUILLAUME-ADALBERT, *né* 29 Octobre 1811.
FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, sœur du Roi. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.
WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, sœur du Roi, *née* 18 Novembre 1774, *mariée* 1 Octobre 1791, au Prince Nassau-Orange.
FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-CHRISTINE, sœur du Roi, *née* 28 Juillet 1777.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi, *né* 30 Octobre 1794.
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, sœur du précédent, *née* 30 Septembre 1796.
FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILHELMINE, tante du Roi, *née* 7 Août 1751, *veuve* en Mars 1806, de Guillaume V de Nassau-Orange.
ANNE-ELISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, *née* 22 Avril 1738, *veuve* du Prince Ferdinand.

Enfans.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HENRI-AUGUSTE, *né* 19 Septembre 1779.
FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-LOUISE, sa sœur, *née* 24 Mai 1770, *mariée* 17 Mars 1796, à Antoine-Henri, Prince de Radzivil, *né* 10 Juillet 1775.
LOUISE-HENRIETTE-WILHELMINE, cousine du Roi. Voyez *Anhalt-Dessau.*

SARDAIGNE.

VICTOR-EMMANUEL DE SAVOIE, *né* 24 Juillet 1759, Roi de Sardaigne, *par cession* de son frère Charles-Emmanuel IV, le 4 Juin 1802, *marié* 23 Avril 1789, à
MARIE THÉRÈSE-JEANNE-JOSEPHE d'Autriche-Modène, *née* 31 Octobre 1773. De ce mariage :
MARIE-BÉATRICE-VICTOIRE-JOSEPHE, *née* 6 décembre 1792.
MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE, } *nées* 19 Septembre 1803.
MARIE-ANNE-CAROLINE, }
CHARLES-EMMANUEL IV, frère du Roi, *né* 24 Mai 1751, *veuf* de Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, *a fait cession* en faveur de Victor-Emmanuel, son frère.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES XIII, *né* 7 Octobre 1748, Roi de Suède 6 Juin 1809, *marié* 7 Juillet 1774, à
HEDWIGE-ELISABETH-CHARLOTTE DE HOLSTEIN-OLDENBOURG, *née* 22 Mars 1759, Reine de Suède et Norwège.
CHARLES-JEAN, Prince Royal, élu par les Etats du Royaume 21 Août 1810, *né* 26 Janvier 1764, *marié* 16 Août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, Princesse Royale, *née* 8 Novembre 1781. De ce mariage :
FRANÇOIS-JOSEPH OSCAR, fils du Prince Royal, Duc de Sudermanie, *né* 4 Juillet 1799.
SOPHIE ALBERTINE, sœur du Roi, *née* 8 Octobre 1753.

CHAPITRE III.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

CARDINAUX ÉVÊQUES.

Création de Pie VI.

1779. ALEXANDRE MATTEI, doyen, né à *Rome*, 20 février 1744.
1785. JOSEPH DORIA PAMPHILI, né à *Gênes*, 11 novembre 1744.
1794. ANTOINE DUGNANI, né à *Milan*, 8 juin 1748.

CARDINAUX PRÊTRES.

Création de Clément XIV.

1773. FRANÇOIS CARAFFA TRAJETTO, *Napolitain*, né 29 avril 1722.

Création de Pie VI.

1794. JEAN-SIFREIN MAURY, né à *Vauréas*, 26 juin 1746.
1794. FRANÇOIS M. PIGNATTELLI, *Napolitain*, né 19 février 1744.
1795. JULE M. DELLA SOMAGLIA, né à *Plaisance*, 9 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1800. DIEGUE-INNICO CARACCIOLO, *Napolitain*, né 15 juillet 1759.
1800. LOUIS DE BOURBON, né à *Cadahalfo*, 22 mai 1777.
1801. MICHAEL DI PIETRO, né à *Albano*, 18 janvier 1747.
1801. CHARLES CRIVELLI, né à *Milan*, 31 mai 1786.
1801. JOSEPH FIRRAO, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801. FERDINAND M. SALUZZO, *Napolitain*, né 21 novembre 1744.
1801. LOUIS RUFFO SCILLA, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. BARTHELEMI PACCA, né à *Benevento*, 16 décembre 1756.
1801. CÉSAR BRANCADORO, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1801. JEAN-PHILIPPE GALLERATI SCOTTI, né à *Milan*, 25 février 1746.
1801. ANTOINE-FÉLIX ZONDADARI, né à *Sienne*, 14 janvier 1740.
1801. LAURENT LITTA, né à *Milan*, 13 février 1754.
1801. JULE GABRIELLI, né à *Rome*, 20 juillet 1748.
1801. CHARLES-FRANÇOIS CASELI, né à *Alexandrie*, 20 octobre 1740.
1801. JOSEPH SPINA, né à *Sarzana*, 11 mars 1756.
1803. ETIENNE-HUBERT CAMBACÉRÈS, né à *Montpellier*, 11 septembre 1756.
1803. JOSEPH FESCH, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1803. ANTOINE DESPUIG, né à *Palma*, 13 mars 1745.
1803. PIERRE-FRANÇOIS GALEFFI, à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*, 16 avril 1769.

CARDINAUX DIACRES.

Création de Pie VI.

1785 ANTOINE M. DORIA PAMPHILI, né à *Gênes*, 28 mars 1749.
1786 ROMUALDE BRASCHI HONESTI, né à *Césènes*, 19 juillet 1753.
1791. FABRICE RUFFO, *Napolitain*, né 16 septembre 1744.

Création de Pie VII.

1800. HERCULE CONSALVI, *Romain*, né 8 juin 1757.
1801. JOSEPH ALBANI, *Romain*, né en 1750.
1802. ALPHONSE-HUBERT DE LATIER DE BAYANE, Pair de France, né à *Valence en France*, 30 octobre 1739.
1803. JEAN CASTIGLIONI, né à *Ischia*, 31 janvier 1742.

CHAPITRE IV.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi; Introducteurs des Ambassadeurs; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.

SECTION PREMIÈRE.

AMBASSADEURS, MINISTRES *des Puissances Etrangères résidant près Sa Majesté.*

ANGLETERRE.

S. Ex. M. le Duc de WELLINGTON, *Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. Britannique*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 39.

AUTRICHE.

M. le Baron DE VINCENT, *Ministre Plénipotentiaire*, rue d'Angoulême.

BADE.

M. . . . .

DANEMARCK.

M. le Général de WALTERSDORF, *Ministre Plénipotentiaire*, rue Bergère, n. 4.

ÉTATS-UNIS.

M. CRAWFORD, *Ministre Plénipotentiaire*, rue S.-Lazare.

HAMBOURG.

M. ABEL, *chargé d'Affaires*, rue Saint-Dominique.

PORTUGAL.

M. le Chevalier BRITO, *chargé d'Affaires*, rue de Tournon, n. 6.

PROVINCES-UNIES.

M. le Général FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre-Plénipotentiaire*, rue de l'Université, n. 21.

PRUSSE.

PRUSSE.

M. le Comte DE GOLTZ, Général-Major, *Ministre plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire*, rue de Rivoli, hôtel de Breteuil.

RUSSIE.

M. POZZO DI BORGO, *Ministre Plénipotentiaire*, place Vendôme, n. 14.

SARDAIGNE.

M. le Marquis ALFIERY DE SOSTEGNO, *Ambassadeur*, rue Saint-Honoré, hôtel de Pologne.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. DE SIGNEUL, *chargé d'Affaires*, rue de Provence, n. 60.

SUISSE.

M. DE TSCHANN, *Chargé d'Affaires*.

TURQUIE.

M. ANGELO, *Chargé d'Affaires*, rue de la Planche, n. 11.

WURTEMBERG.

M. le Comte de ZEPPELIN, *Ministre Plénipotentiaire*, rue d'Artois, n. 13.



SECTION II.

INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS.

M. de la LIVE, rue Neuve des Mathurins, n. 78.
M. de REMUSAT, fils, *Adjoint et survivancier*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 25.

Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.

M. DARGAINARATZ, rue Royale, place Louis XV, n. 8.

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de Sa Majesté résidant près les Puissances Étrangères.*

ROME.

M. CORTOIS DE PRESSIGNY, Evêque de Saint-Malo, *Ambassadeur extraordinaire*,
M. AUGUSTIN JORDAN,
M. ARTAUD,
M. le Comte de CHASTELLUX, } *Secrétaires d'Ambassade.* } à Rome.

ESPAGNE.

M. le Prince de LAVAL-MONTMORENCY, *Ambassadeur*,
M. le Comte d'AGOULT, 1er.
M. le Comte de CAUX, *second*
M. BELLOCQ, fils, *troisième* } *Secrétaires d'Ambassade.* } à Madrid.

DEUX SICILES.

M. le Comte de NARBONNE, *Ministre plénipotentiaire*,
M. le Vicomte de PANAT, *Secrétaire de Légat.* } à Palerme.

ANGLETERRE.

M. le Comte de la CHASTRE, *Ambassadeur*,
M. de RAYNEVAL, *premier*
M. le Baron de MONTALEMBERT, *second*
M. le Comte EUGÈNE DE CASTRIES, *troisième* } *Secrétaires d'Ambassade.* } à Londres.

AUTRICHE.

M. . . . ., *Ambassadeur.*
M. le Chevalier BOGNE DE FAYE, *Secrétaire d'Ambassade* } à Vienne.

BAVIÈRE.

M. JULES DE POLIGNAC, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, à Munich.

BADE.

M. le Comte de MONTLEZUN, *Résident.*

DANEMARCK.

M. le Marquis de BONNAY, *Ministre plénipotentiaire*, à Copenhague.
M. de CABRE, *Secrétaire de Légation*, à Copenhague.

ÉTATS-UNIS.

M. SÉRURIER, *Ministre plénipotentiaire*, à Wasingthon.
M. ROTH, *Secrétaire de Légation*, à Wasingthon.

HAMBOURG.

M. de BOURRIENNE, *Chargé d'Affaires.*

HANÔVRE.

M. de LATOUR-MAUBOURG, *Chargé d'Affaires.*

PORTUGAL.

M. . . . .

PROVINCES-UNIES.

M. le Comte de LATOUR-DUPIN-GOUVERNET, *Ministre plénipotentiaire*, à La Haye.
M. LOUIS DE SAINT-GENEST, *Secrétaire de Légation*, à La Haye.

PRUSSE.

M. le Comte de CARAMAN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, à Berlin.
M. de VAUDREUIL, *premier Secrétaire de Légation*, à Berlin.
M. de BEAUFORT, *second Secrétaire de Légation*, à Berlin.

RUSSIE.

M. le Comte de NOAILLES, *Ambassadeur*, à Saint-Pétersbourg.
M. de la MOUSSAYE, *premier Secrétaire d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.
M. de GALZ DE MALVIRADE, *second Secrétaire d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.
M. CASTILLON DE ST.-VICTOR, *troisième Secrétaire d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.

SARDAIGNE.

M. le Marquis d'OSMOND, *Ambassadeur*, à Turin.
M. de GABRIAC, *premier Secrétaire d'Ambassade*, à Turin.
M. de CHASTEAU, *second Secrétaire d'Ambassade*, à Turin.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. de Chateaubriant, *Ministre plénipotent.*, M. de Rumigny, *Secrétaire de Légation*, } à Stocholm,

SUISSE.

M. le Comte Auguste de Talleyrand, *Ministre près la Confédération*, M. Rouyer, *Secrétaire de Légation*, } à Berne.

TURQUIE.

M. le Marquis de Rivière, *Ambassadeur*,
M. le Chev. de la Boullaye, *premier*
M. le Chev. de Montigny, *second*
M. le Comte de Beaurepaire, *troisième* } *Secrétaires d'Ambassade*
M. Deval, *premier Secrétaire interprète.*
M. Adanson, *Chancelier*, } à Constantinople.

WURTEMBERG.

M. le Comte de Trogoft, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. le Comte de Salignac-Fenelon, *Chargé d'Affaires.*



DEUXIÈME PARTIE.

Clergé de France.

Nota. Le travail relatif à la nouvelle organisation du Clergé n'étant pas terminé, nous n'avons pas cru devoir donner de détails sur cette partie.

TROISIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesse de la famille royale.

MAISON DU ROI.

CHAPELLE.

Grand Aumônier.

M. Alexandre-Angélique de TALLEYRAND-PÉRIGORD, Archevêque Duc de Reims, Commandeur de l'ordre du St.-Esprit.

Premier Aumônier.

M. . . . . . .

Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé de la Rochefoucault.

Confesseur.

M. l'Abbé Rocher.

Aumôniers par quartier, Messieurs,

L'Abbé de Malvin-Montazet.
L'Abbé de Chabrillant.
L'Abbé de Pontevès.
L'Abbé de Chambre.
L'Abbé du Bréau.
L'Abbé de Bouvens.
L'Abbé de Couasnon.
L'Abbé de Villeneufve.

M. l'Abbé Fleuriel, *Chapelain ordinaire.*

Chapelains par quartier, Messieurs,

L'Abbé Lefebvre de Palme.
L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Canonne.
L'Abbé de Gimel.
L'Abbé Rauzan.
L'Abbé Favraud.
L'Abbé Brajeuil.
L'Abbé Perreau.

Maître des Cérémonies, M. l'Abbé de Sambucy.

Grand-Maître.

M. le Prince de CONDÉ, *Grand-Maître de France.*
M. le Duc de BOURBON, *en survivance.*

Grand Chambellan.

M. . . . . .

Premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Duc de Richelieu.
M. le Duc de Duras.
M. le Duc d'Aumont.
M. le Duc de Fleury.

Grand-Maître de la Garderobe.

M. le Comte de BLACAS D'AULPS.

Maîtres de la Garderobe.

M. le Marquis d'Avaray.
M. le Marquis de Boisgelin.

Capitaines des Gardes-du-Corps.

M. le Duc d'Havré et de Croï.
M. le Duc de Gramont.
M. le Prince de Poix.
M. le Duc de Luxembourg.
M. le Maréchal Prince de Wagram.
M. le Maréchal Duc de Raguse.

Capitaine-Colonel des Cent-Suisses.

M. le Duc de Mortemart.

Grand Ecuyer.

M. . . . . .

Ecuyer Commandant.

M. le Marquis de Vernon.

Premier Pannetier.

M. le Comte de Cossé-Brissac.
M. . . . . ., *Premier Echanson.*
M. le Comte Louis de Saint-Priest, *Premier Tranchant.*

Grand Veneur.

M. . . . . .

Grand Maréchal-des-Logis.

M. le Marquis de la Suze.
M. . . . . ., *Capitaine général des Guides des Camps et Armées du Roi.*

Grand Prévôt.

M. le Marquis de Tourzel.

Premier Maître-d'Hôtel.

M. le Comte d'Escars.

Maître-d'Hôtel ordinaire.

M. le Marquis de Mondragon.

Capitaine-Colonel des Gardes de la Porte du Roi.

M. le Comte de Vergennes.

Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde.

M. le Comte Étienne de Durfort.

Capitaine-Lieutenant des Chevau-légers de la Garde.

M. le Comte Charles de Damas.

Capitaine-Lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires de la Garde.

M. le Comte de Nansouty.

Capitaine-Lieutenant de la deuxième compagnie des Mousquetaires de la Garde.

M. le Marquis de la Grange.

Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à cheval de la Garde.

M. le Marquis de la Rochejacquelin.

Colonel général des Suisses et Grisons, Voyez Colonels généraux.

Grand Maître des Cérémonies.

M. le Marquis de Dreux-Brézé.

Maîtres des Cérémonies.

M. le Marquis de Rochemore.
M. de Saint-Félix, *Premier Aide des Cérémonies.*
M. Urbain de Watronville, *Second Aide des Cérémonies.*
M. Bronod Delahaye, *Chevalier*, *Roi d'Armes de France.*

Secrétaires honoraires de la Chambre et du Cabinet.

M. de Froment.
M. de la Barthe.

Lecteurs de la Chambre et du Cabinet.

M. Vigée.
M. Gauthier de Brécy.
M. Michaud.

Ecrivains du Cabinet.

M. l'Abbé Fleuriel.
M. . . . . . .

Commission du Bureau général de l'Administration des Dépenses de la Maison du Roi.

M. le Comte de Blacas d'Aulps, *Ministre et Secrétaire-d'Etat de la Maison du Roi.*
M. le Comte de Pradel, *Directeur général au Département.*
M. de la Boulaye, *Secrétaire-général.*
M. le Baron de la Bouillerie, *Intendant du Trésor de la Liste Civile.*
M. Forestier, Conseiller d'Etat, *Intendant des Dépenses.*
M. le Baron Mounier, *Intendant des Bâtimens.*
M. d'André, *Intendant des Forêts et Domaines.*
M. Thierry, Baron de Ville d'Avray, *Intendant du Garde-Meuble.*
M. de la Ferté, *Intendant des Menus.*
M. . . . ., *Secrétaire.*

MAISON DE MONSIEUR.

CHAPELLE.

Premier Aumônier.

M. l'Abbé de Latil.

Aumôniers.

M. l'Abbé de Sinety.
M. l'Abbé du Châtellier.
M. l'Abbé de Chabous.
M. l'Abbé de Rully.

Premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Duc de Maillé.
M. le Duc de Fitz-James.

Gentilshommes d'honneur.

M. le Vicomte Latour-du-Pin-la Charce.
M. le Comte de Chatenai.
M. le Comte de Gain-Montagnac.
M. le Vicomte de la Roche-Aymon.
M. le Vicomte de Gand.
M. le Comte de Chambord.
M. le Vicomte de Sesmaisons.
M. le Marquis de Vérac.
M. le Comte de Chabrillant.
M. le Comte de Bourbon-Busset.
M. le Comte Charles de Maillé.
M. le Comte de Bréon.

Premiers Chambellans.

M. le Comte de Montbel.
M. le Comte de Saint-Sauveur.

Maîtres de la Garderobe.

M. le Comte de Tourdonnet.
M. le Comte Edouard Dillon.

Premier Maître d'Hôtel.

M. le Comte de Fougières.

Premier Ecuyer.

M. le Comte Armand de Polignac.

Ecuyer Commandant.

M. le Chevalier Duverne.

Capitaines des Gardes-du-Corps.

M. le Comte François d'Escars.
M. le Comte de Puységur.

Major des Gardes.

M. le Marquis Letourneur.

Premier Veneur.

M. le Marquis du Hallay.

Capitaine général des Chasses.

M. le Marquis de Chatenoy.

CONSEIL DE LA MAISON ET FINANCES DE MONSIEUR.

Chancelier Garde-des-Sceaux, Chef du Conseil.

M. de Ballainvilliers, *Conseiller d'Etat*, rue de l'Université, n. 26.

M. de Montyon, *conservant les honneurs.*

Surintendant des Maison, Domaines et Finances.

M. de Verdun, rue Royale, place Louis XV, n. 12.

Secrétaires des Commandemens, Maison, Finances et Cabinet.

M. Oursin de Monchevrel, boulevart Saint-Martin, n. 9.
M. le Comte de Villedeuil, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 25.

Premier Conseiller.

M. Daubers.

Procureur général.

M. Musnier de l'Hérable, rue Caumartin, n. 3.

Commissaire général de la Maison.

M. de Belleville.

Trésorier général.

M. Drouet de Santerre, rue de Cléry, n. 40.

MAISON DE S. A. R. Mgr. LE DUC D'ANGOULÊME.

Premier Aumônier.

M. . . . . . .

Aumônier ordinaire.

M. . . . . . .

Aumôniers par quartier.

M. . . . . . ., *Janvier.*
M. . . . . . ., *Avril.*
M. . . . . . ., *Juillet.*
M. . . . . . ., *Octobre.*

M. . . . . . ., *Confesseur.*

M. . . . . . ., *Chapelain ordinaire.*

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. Comte de Damas-Crux, *Lieutenant général des armées du Roi.*

Premier Ecuyer.

M. le Duc de Guiche.

Gentilshommes d'honneur.

M. le Vicomte d'Escars.
M. le Baron de Damas.
M. le Comte Melchior de Polignac.
M. le Comte Louis de Saint-Priest.

Ecuyer Commandant.

M. O'Hegerthy.

Secrétaire.

M. Giresse de la Beyrie.

Secrétaires des Commandemens.

M. . . . . . .
M. . . . . . .

Trésorier.

M. . . . . . .

Secrétaire du Cabinet.

M. . . . . . .



MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Premier Aumônier.

M. de la FARE, *Evêque de Nancy.*

Aumôniers par sémestre.

M. l'Abbé de Vichy. M. l'Abbé Grimaldi.

Chapelain ordinaire.

M. l'Abbé de Cacqueray.

Dame d'honneur.

Madame la Duchesse de Serent.
Madame la Comtesse de Damas Crux, *en survivance.*

Dame d'atour.

Madame la Comtesse de Choisy.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de Béarn.
Madame la Comtesse de Gontaud-Biron.
Madame la Marquise de Sainte-Maure.
Madame la Vicomtesse de Vaudreuil.
Madame la Comtesse de Goyon.
Madame la Marquise de Rougé.

Chevalier d'honneur.

M. le Vicomte de Montmorency.

Premier Ecuyer.

M. le Vicomte d'Agoult.

Ecuyer Commandant.

M. le Comte de Lastour.

Secrétaires des commandemens.

M. Théodore Charlet.
M. Baugeard.

Trésorier général.

M. Théodore Charlet.

MAISON DE S. A. R. Mgr. LE DUC DE BERRY.

CHAMBRE.

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. le Comte de la Ferronays, *Maréchal-de-camp.*

Gentilshommes d'honneur.

M. le Comte de Mesnard, *Maréchal-de-camp.*
M. le Comte de Clermont-Lodève, *Colonel.*

Secrétaire des Commandemens.

M. de Provenchère.

ÉCURIE.

Premier Ecuyer.

M. le Comte de Nantouillet, *Lieutenant général.*

Ecuyer-Commandant.

M. le Chevalier de Séguin.

Médecin.

M. Guérin.

Chirurgien.

M. Amy.

Aides-de-Camp.

M. le Baron de Montélégier, *Maréchal-de-camp.*
M. le Comte de Chabot-Rohan, *Colonel.*
M. le Comte de Mailly, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Comte de Brissac, *Capitaine.*

MAISON DE S. A. S. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. le Baron Henrion de Pensey, Président à la Cour de Cassation, *Président*, rue de Vaugirard, n. 30.

Secrétaire des Commandemens et Ordonnateur des Maison, Domaines et Finances.

M. le Chevalier de Broval, au Palais-Royal.

Intendant des Domaines et Finances.

M. Bichet, au Palais-Royal.

Conseillers.

M. Borel de Bretizel, *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice. n. 7.
M. Ami, *Conseiller à la Cour Royale de Paris*, rue Saint-Dominique, F. S.-G., n. 19.
M. Colin, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson, rue Saint-Dominique, n. 22.

Agent d'Affaires.

M. Samson.

S. A. S. n'a pas encore nommé aux autres places de sa Maison.

Testu, *Imprimeur-Libraire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'*ORLÉANS, rue Hautefeuille, n. 13.

GOUVERNEURS

GOUVERNEURS DES MAISONS ROYALES.

Versailles et Trianon.

M. le Prince de Poix, Pair de France, *Gouverneur.*

Saint-Germain-en-Laye.

M. le Comte Bozon de Périgord, *Gouverneur.*

Compiègne.

M. le Vicomte de Montmorency, *Gouverneur.*

Fontainebleau.

M. le Duc de Coigny, *Gouverneur.*

Rambouillet.

M. le Duc de Sérent, *Gouverneur.*

Saint-Cloud.

M. . . . . . ., *Gouverneur.*

Tuileriès et Meudon.

M. le Marquis de Champcenets, *Gouverneur.*

Palais du Louvre.

M. le Comte de Vaudreuil, *Gouverneur.*

Bordeaux.

M. Taffard de Saint-Germain, *Intendant.*

Strasbourg.

M. . . . . . ., *Gouverneur.*

QUATRIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CONSEIL DU ROI.

LE ROI.

LES PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE.

M. le CHANCELIER DE FRANCE.

LES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

LES MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.
(Voyez *leur Département*).

Ministres d'Etat :
M. le Maréchal Duc de CONEGLIANO, *Pair de France.*
M. le Maréchal Duc de REGGIO, *Pair de France.*
M. le Duc de DALBERG.
M. le Comte de JAUCOURT, *Pair de France.*
M. le Comte de BEURNONVILLE, *Pair de France.*
M. le Comte DESSOLES, *Pair de France.*
M. le Comte FERRAND, *Directeur général des Postes.*

M. le Baron de VITROLLES, *Secrétaire des Conseils du Roi.*

CONSEILLERS D'ÉTAT.

Service ordinaire.

M. le Comte BÉRENGER, *Directeur général des Contributions*, hôtel d'Uzès, rue Montmartre.
M. le Baron HENRION DE PENSEY, *Président en la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. le Chevalier de la MALLE, rue Neuve des Petits-Champs, n. 101.

M. le Chevalier FAURE, rue de Condé, n°. 26.
M. le Comte BÉGOUEN, rue de la Pépinière, n. 19.
M. le Comte de CORVETTO, rue des Moulins, n°. 15.
M. le Comte DETAS-FRANÇAIS, rue de Grammont, n°. -.
M. le Comte PÉLET (de la Lozère), rue des Champs-Elysées, n. 4.
M. le Baron de GÉRANDO, rue Cassette, n. 38.
M. de COLONIA, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Neuve de l'Abbaye Saint-Germain, n. 18.
M. le Comte de la BOURDONNAYE DE BLOSSAC, *ex-Intendant de Soissons*, rue du Cherche-Midi, n. 25.
M. de BALAINVILLIERS, *ancien Intendant de Languedoc*, rue de l'Université, n. 26.
M. LAMBERT, aîné, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*. rue d'Artois, n. 8.
M. LAPORTE-LALANNE, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Saint-Guillaume, n. 32.
M. DUPONT (de Nemours), rue Surenne, n. 23.
M. le Chevalier ANGLÈS, rue Saint-Florentin, n. 9.
M. DOUTREMONT, *ancien Conseiller au Parlement de Paris*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 33.
M. de MALCOR, *ancien Conseiller au Parlement de Toulouse*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 33.
M. DUPONT, *Ancien Conseiller au Parlement de Paris*, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 51.
M. CUVIER, *Conseiller titulaire de l'Université*, au Jardin du Roi.
M. le Baron JOURDAN (des B.-du-Rhône), *Administrateur général des Affaires concernant les Cultes*, rue du Bac, n. 95.
M. le Comte du BOURBLANC, *ancien Avocat général au Parlement de Rennes*, boulevart des Capucines, n. 11.
M. FUMERON DE VERRIÈRE, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Caumartin, n. 7.

Service extraordinaire.

M. le Baron PASQUIER, *Directeur général des Ponts-et-Chaussées*, place Vendôme, n. 19.
M. le Comte DUCHATEL, *Directeur général des Domaines*, rue de Choiseul, n°. 2, hôtel de l'Administration.
M. le Comte BERGON, *Directeur général de l'Administration des Forêts*, hôtel de l'Administration, rue Neuve-St.-Augustin, n. 23.
M. le Comte LAUMOND, *Directeur général des Mines*, rue de l'Université, n. 61.

M. Royer-Colard, *Directeur général de la Librairie*, rue de Tournon, n. 12.
M. Becquey, *Directeur général du Commerce*, quai Voltaire, n. 3, hôtel Labriffe.
M. Benoist, *Directeur de Correspondance au Département de l'Intérieur*, rue Saint-Dominique, faub. St.-Germain, n. 27.
M. le Comte de Laforest, hôtel des Affaires étrangères.
M. le Comte d'Hauterive, *Garde des Archives des Affaires étrangères*, rue de Varennes, nº. 11.
M. le Chevalier de la Besnardière, rue de Bourbon, n. 37.
M. Reinhard, *Directeur des Chancelleries au Département des Affaires étrangères*, hôtel du Ministère.
M. le Baron Durand, boulevart de la Madeleine, n. 11.
M. le Baron Chabrol de Volvic, *Préfet du département de la Seine*, à la Préfecture.
M. le Baron Séguier, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 13.
M. le Comte Portalis, *premier Président de la Cour royale d'Angers*.
M. Jurien, *Intendant des armées navales*, *Directeur des ports et arsenaux de la Marine*, rue Royale, n. 9.
M. le Chevalier Allent, *Aide-Major général, Chef d'Etat-Major général des Gardes nationales du Royaume*, rue de la Sourdière, n. 27.
M. le Comte Chabrol-Crousol, *Préfet du département du Rhône*.

Les Directeurs généraux des diverses administrations, que le Roi nomme Conseillers d'Etat en service extraordinaire, peuvent, sur la demande de chaque Ministre, assister en plus et avec voix délibérative aux divers conseils et comités attachés au département duquel ils dépendent; ils peuvent même y présenter des rapports et projets des règlemens.

S'ils venaient à quitter les directions générales dont ils sont chargés, ils deviennent de droit Conseillers d'Etat ordinaires, et prennent rang au Conseil, du jour de leur nomination comme Conseillers d'Etat, et jouissent des honneurs et traitemens attachés à ce titre.

Conseillers d'Etat honoraires.

M. le Comte Joly de Fleury, *ancien Procureur général au Parlement de Paris*, rue de la Planche, n. 15.
M. de Grosbois, *ancien premier Président du Parlement de Besançon*, rue du Bacq, n. 105.
M. Dompierre-d'Hornoy, *ancien Président au Parlement de Paris*, rue St.-Dominique, faubourg St.-Germain, n. 25.
M. le Comte Dulauloy, *Lieutenant général des armées du Roi*, rue Saint-Georges, n. 25.

M. le Comte Joseph CAFFARELLI, rue de Bourbon, n. 37.
M. le Comte OTTO, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 30.
M. le Comte FROCHOT, rue de la Paix, n. 21.
M. le Marquis de CHAUVELIN, rue Bourdeau, n. 1.
M. le Comte DUMAS (Mathieu), *Lieutenant général des armées du Roi*, rue de la Ville-L'Evêque, n. 17.
M. le Chevalier GAU, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 9.
M. le Baron COSTAZ, rue du Mont-Blanc, n. 48.
M. FOULLON DE DOUÉ, *ancien Intendant de Moulins*, rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, n. 1
M. le Comte d'AGAY, *ancien Intendant d'Amiens*, rue Saint-Honoré, n. 340.
M. FOULLON D'ECOTIER, *ancien Intendant à la Guadeloupe*, rue Lepelletier, n. 18.
M. de CHAUMONT, *ancien Intendant à Strasbourg*, rue de Grammont, hôtel des Tontines.
M. DUFAUR DE ROCHEFORT, *ancien Intendant de Bretagne*, rue Saint-Honoré, n. 270.
M. ROUILLÉ D'ORFEUIL, *ancien Intendant de Champagne*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 73.
M. De CAZE, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Joubert, n. 10, Chaussée d'Antin.
M. RAILLARD-GRANVELLE, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Saint-Maur, faubourg Saint-Germain, n. 17.
M. ASSELIN DE CREVECŒUR, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Saint-Hyacinthe, n. 10.
M. TOURTEAU-DORVILLIERS, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue des Capucines, n. . .
M. MONDRAGON DE PLUVAULT, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue d'Antin, n. 3.
M. BOURIENNE, rue Hauteville, n. 44.
M. FORESTIER, *Intendant des dépenses de la Maison du Roi*, rue Louis-le-Grand.

Les Conseillers d'Etat qui restent du dernier Conseil existant en 1789, conservent le titre d'honoraire jusqu'à ce qu'ils soient appelés en service ordinaire.

Les Conseillers d'Etat du dernier Conseil qui avaient été nommés Conseillers d'Etat *à vie*, conservent, avec le titre de Conseiller d'Etat honoraire, une pension en retraite égale au tiers du traitement fixé pour les Conseillers d'Etat en service ordinaire.

MAITRES DES REQUÊTES ORDINAIRES.

M. CROMOT DE FOUGY, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, place Vendôme, n. 21.
M. GILBERT DE VOISINS, *Président de la Cour royale de Paris*, rue de la Perle, n. 1.

M. le Baron Favard de Langlade, *Conseiller en la Cour de Cassation*; rue de l'Université, n. 34.
M. Maillard, rue Montholon, n. 14.
M. le Chevalier Jaubert, rue Le Pelletier, n. 2.
M. Portal, rue Vivienne, n. 3.
M. le Baron Pelet, fils, rue des Champs-Elysées, n. 4.
M. le Baron Labouillerie, *Trésorier de la Couronne*, rue de la Victoire, n. 48.
M. le Baron de Fréville, rue de Provence, n. 56.
M. le Baron Coffinhal-Dunoyer, *Conseiller en la Cour de cassation*, rue Beautreillis, n. 14.
M. le Baron Zangiacômi, *Conseiller en la Cour de Cassation*, rue de de Vaugirard, n. 47.
M. Malleville, rue Servandoni, F. S. G., n. 17.
M. Berard, rue du Helder, n. 13.
M. Froidefond de Bellisle, rue Saint-Florentin, n. 9.
M. Joly de Fleury, fils, rue de la Planche, F. S. G., n. 15.
M. Amyot, rue d'Artois, n. 8.
M. Lepileur de Brevannes, rue d'Orléans au Marais, n. 7.
M. le Marquis de Gasville, rue du Sentier, n. 20.
M. Rolland de Chambaudoin, fils, rue Bergère, n. 14.
M. le Baron Camus-Dumartroy, rue de Grammont, n. 93.
M. le Baron Boissy-d'Anglas, rue de Choiseul, n. 13.
M. Taboureau, quai Voltaire, n. 11.
M. de la Bourdonnaye de Blossac, rue Cassette, n. 4.
M. de Malartic A., rue du Bacq, n. 77.
M. Bourgeois de Jessaint, rue Caumartin, hôtel Victor, n. 16.
M. d'Espagnac, rue de Louvois, n. 10.
M. le Baron Lambert, *ancien Conseiller au Parlement de Paris*, rue Saint-Lazare, n. 42.
M. Le Baron Maurice, rue de Bourbon, n. 55.
M. Pepin de Bellisle, rue Neuve du Luxembourg, n. 1.
M. Saur, fils, rue des Trois-Frères, n. 9.
M. de Pastoret A., place Louis XV, n. 6.
M. Tabary, *ancien Conseiller au Parlement*, rue d'Amboise, n. 7.
M. Esmangart de Freysnes, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 12.
M. Sallier, *ex-Conseiller au Parlement de Paris*, rue du Grand-Chantier, n. 6.
M. Didier, *ancien Avocat*, rue du Mail, n. 23.
M. Saint-Cricq, *Directeur de l'Administration des Douanes*, rue Lepelletier, n. 7.
M. le Chevalier Suchet, *Inspecteur général des tabacs*, rue Neuve Saint-Augustin, hôtel de Gêvres, n. 17.
M. de Rigny, *chargé de la comptabilité de l'Université*, au Ministère des finances.
M. le Rebours A., *ancien Avocat général à la Cour des Aides*, rue de Condé, n. 28.
M. le Chevalier Janzé, rue de Varennes, n. 17.
M. Jauffret, rue de la Perle, n. 8.
M. Henry de Longuèves, rue de Vendôme, n. 10.
M. le Baron Duhamel, *membre de la Chambre des Députés*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 14.

M. de BLAIRE, *ancien Conseiller à la Cour des Aides*, rue de Bourbon, n 51.
M. le Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, rue Caumartin, n. 16.
M. LA CHEZE, *ancien magistrat*, rue Chanoinesse, n. 2.
M. DELAIRE, place Vendôme, au Marais, n. 12.
M. DARLAINCOURT, rue du Rocher, n. 28.
M. ROUX, rue Royale, place Louis XV, n. 6.
M. LECHAT, *ancien Avocat et Directeur du contentieux des fermes*, rue du Mont-Blanc, n. 49.

MAITRES DES REQUÊTES SURNUMÉRAIRES.

M. DE LA HAYE DE CORMENIN, rue des Bons-Enfans, n. 21.
M. EMMANUEL DAMBRAY, place Vendôme, n. 13.
M. DORMESSON, rue Hauteville, n. 16.
M. le Marquis de PORTES, rue de Vaugirard, n. 51.
M. DEBONNAIRE DE FORGES, rue de la Planche, n. 15.
M. BOULA DU COLOMBIER, quai des Célestins, n. 10.
M. D'ARGOUT, boulevart des Capucines, n. 11.
M. O'DONNELL, rue des Saints-Pères, n. 9
M. le RICHE DE CHEVEIGNÉ, rue d'Antin, n. 10.
M. BROCHET DE VERIGNY, rue Neuve Saint-Augustin, n. 17.
M. le Baron CARDON DE MONTIGNY, rue de la Michaudière, n. 9.
M. de GOURGUES, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10.
M. BASTARD-DE-L'ETANG, rue du Grand-Chantier, n. 16.
M. LEBLANC DE CASTILLON, rue Saint-Honoré, n. 331.
M. de SUGNY, place de la Ville-l'Evêque, n. 32.
M. EMILE PATRY, rue Hauteville, n. 55.
M. FROCHOT, fils, rue de la Paix, n. 21.
M. CHOPIN D'ARNOUVILLE, rue du Sentier, n. 16.
M. BRIÈRE, rue Neuve des Petits-Champs, n. 101.
M. FEUTRIER, rue des Vieilles Audriettes, n. 4.
M. le Baron PAVÉE DE VANDŒUVRES, *chargé de la surveillance des approvisionnemens de Paris*, rue Saint-Georges, n. 5.
M. PAULZE D'YVOY, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 35.
M. GALZ DE MALVIRADE, hôtel des Affaires étrangères.
M. LAMBERT RIVIÈRE, *chargé de la surveillance de la police de sûreté de Paris.*
M. le Vicomte de THURY, *chargé de la petite Voirie et des services de Paris.*

MAITRES DES REQUÊTES HONORAIRES.

M. REDON, *attaché au département de la Marine*, rue de Provence, n. 56.
M. le Baron de BRETEUIL, rue de Matignon, n. 1.
M. ANISSON DUPERRON, rue d'Aguesseau, n. 1.
M. GUILHERMY, *Intendant de la Guadeloupe.*
M. le Baron de CHAMPY, à l'Arsenal.
M. le Comte DELABORDE, *Adjudant général de la garde nationale*, rue d'Artois, n. 28.
M. le Baron de BELLEVILLE, *Administrateur des Postes*, rue de la Pépinière, n. 27.

D 4

M. Gasson, *Administrateur des octrois de Paris*, rue des Francs-Bourgeois, n. 21.
M. Rayneval, *attaché aux Affaires étrangères*, rue. . .
M. Tassin de Nonnevilee, *Inspecteur général des vivres de la guerre*, rue Sainte-Anne, hôtel des Ambassadeurs.
M. Heron de Villefosse, *Inspecteur divisionnaire des mines*, rue du Faubourg Montmartre, n. 6.
M. Dupont-Delporte, rue de la Paix, n. 11.
M. le Baron Abrial, rue Plumet, n. 18.
M. le Baron Malouet, *Préfet du département de l'Aisne.*
M. le Comte de Plancy, *Préfet du département de Seine-et-Marne.*
M. Besson, *Secrétaire général de la Préfecture du département de la Seine*, boulevart Poissonnière, n. 12.
M. d'Arbelles, *Historiographe des affaires étrangères*, rue Royale, n. 5.
M. Baillardel de Lareinti, *Directeur des Colonies*, hôtel du Ministère de la Marine.
M. Prévost, *Commissaire du Roi près la Commission du Sceau, ancien Secrétaire d'Ambassade à Constantinople et à Saint-Pétersbourg.*
M. le Chevalier de Bogne de Faye, *Secrétaire de l'Ambassade de France à Vienne.*

Les Conseillers d'État ordinaires et les Maîtres des requêtes, lorsqu'ils font des rapports, ont seuls voix délibérative dans les conseils auxquels ils sont attachés.

Les Maîtres des requêtes font l'instruction et les rapports, à moins que par des considérations particulières le Chancelier ou le Secrétaire-d'Etat de la partie ne juge à propos d'en charger des Conseillers d'Etat.

Les uns et les autres peuvent faire le service dans plusieurs conseils et comités.

Les anciens Maîtres des requêtes de l'Hôtel, qui ne sont pas appelés en service ordinaire, ou nommés Conseillers d'Etat honoraires, conservent le titre de Maîtres des requêtes honoraires.

Il en est de même des Maîtres des requêtes du dernier Conseil.

SERVICE DU CONSEIL DU ROI.

Les membres de ce Conseil sont classés et distribués ainsi qu'il suit :

Le Conseil des ministres ;

Le Conseil privé ou des parties, qui prend le titre de Conseil d'Etat.

Il y a en outre :

1°. Un comité de législation ;
2°. Un comité contentieux ;
3°. Un comité de l'intérieur ;
4°. Un comité des finances ;
5°. Un comité du commerce et des manufactures.

Ces comités sont placés auprès du Chancelier et des Ministres Secrétaires d'Etat des départemens auxquels ils se rattachent.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le Conseil des Ministres se compose des Princes de la famille royale, du Chancelier et de ceux des Ministres Secrétaires-d'Etat, des Ministres d'Etat et des Conseillers d'Etat qu'il plaît à S. M. de faire appeler pour chaque séance.

Ce Conseil délibère en présence du Roi sur les matières de haute administration,

sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Le Roi peut y évoquer les affaires du contentieux de l'administration qui se lieront à des vues d'intérêt général.

Les projets de loi, et généralement toutes les affaires qui doivent être soumises à l'approbation du Roi, et qui ne l'auroient pas reçue dans le Conseil d'Etat, sont présentées à S. M. dans ce Conseil ou soumises directement, suivant que le Roi le juge convenable.

SECRÉTAIRERIE DU CONSEIL, *aux Tuileries.*

M. . . . . . ., *Secrétaire particulier.*

Division des Procès-Verbaux.

M. Lambert, *Chef.*

M. Glachant, *Sous-Chef.*

Division de Correspondance.

M. de Kirwan, *Chef.*

M. Nouton, *Sous-Chef.*

CONSEIL D'ÉTAT.

Le Conseil d'Etat est composé des Ministres Secrétaires d'Etat, de tous les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes ordinaires.

Il examine les projets de lois et règlemens qui ont été préparés dans les divers comités.

Chacun des Ministres y rapporte ou y fait rapporter par un Conseiller d'Etat ou un Maître des requêtes qu'il choisit, les projets de règlemens et de jugemens qui auront été convenus au comité contentieux et autres comités, pour y être définitivement arrêtés.

Il vérifie et enregistre les bulles et actes du Saint-Siége, ainsi que les actes des autres communions et cultes.

Il connaît des appels comme d'abus.

Quand le Roi ne juge pas à propos de faire délibérer ce Conseil en sa présence, il est présidé par le Chancelier, et, en son absence, par celui des Ministres que S. M. nomme.

Ce Conseil a un secrétaire qui tient registre des délibérations, garde les papiers et minutes, suit la correspondance, en délivre tous extraits, copies ou expéditions.

M. le Baron Locré, *Secrétaire*, rue du Faub. Saint-Honoré, n. 57.

COMITÉS.

Dans les affaires qui exigeraient la réunion de plusieurs comités, elle peut être ordonnée par le Chancelier, sur la demande des Ministres.

Comité de Législation (1).

Ce comité prépare tous les projets de lois et de règlemens sur toutes matières civiles, criminelles et ecclésiastiques; ils doivent être délibérés en Conseil d'Etat avant d'être définitivement soumis au Roi.

Il est composé de six Conseillers d'Etat et de douze Maîtres des Requêtes; il est présidé par le Chancelier, ou, en son absence, par un Ministre d'Etat nommé par le Roi. Le Chancelier peut le diviser en deux bureaux.

Il a un commis-greffier.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

M. le Comte BEUGNOT, *Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.*
Le Baron HENRION DE PENSEY, rue de Vaugirard, n. 50.
Le Chevalier DELAMALLE, rue Neuve des Petits-Champs, n. 101.
DOUTREMONT, rue du Faubourg Poissonnière, n. 33.
BELMONT DE MALCOR, rue du Faubourg Poissonnière, n. 33.
Le Comte DU BOURBLANC, boulevart des Capucines, n. 11.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Cromot de Fougy, place Vendôme, n. 21.
Le Baron Favard de Langlade, rue de l'Université, n. 34.
De Malartic A., rue du Bac, n. 77.
Saur, rue des Trois-Frères, n. 9
De Pastoret A., place Louis XV, n. 6.
Tabary, rue d'Amboise, n. 7.
Sallier, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Lerebours A., rue de Condé, n. 28.
Jauffret, rue de la Perle, n. 8.
De Blaire, rue de Bourbon, n. 51.
Le Baron de Crazannes, rue Caumartin, n. 16.
Lachèze, rue Chanoinesse, n. 2.

M. Debonnaire de Forges, *surnuméraire*, rue de la Planche, n. 15.
M. Leblanc de Castillon, *idem*, rue Saint-Honoré, n. 331.

Commis-Greffier.

M. Planard, rue de Richelieu, n. 95.

Comité Contentieux (2).

Ce comité connoît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits.

Ses avis sont rédigés en forme d'arrêts ou de jugemens, qui ne sont définitivement arrêtés, qu'après avoir été rapportés et délibérés dans le Conseil d'Etat, ou après avoir reçu la sanction directe de S. M.

Un Secrétaire-Greffier tient registre des délibérations de ce comité, garde les papiers et minutes, et reçoit directement des diverses administrations ou des parties, les affaires qui sont de la compétence du comité.

Il est composé de six Conseillers d'Etat et de douze Maîtres des Requêtes ordinaires.

---

(1) Ce Comité s'assemble à la Chancellerie, place Vendôme, les mercredis à midi.

(2) Ce comité s'assemble à la Chancellerie, les lundis à midi.

Il est présidé par le Chancelier, et, en son absence, par un Conseiller d'Etat vice-Président; il peut être divisé en deux bureaux.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Baron HENRION DE PENSEY, rue de Vaugirard, n. 50.
Le Chevalier FAURE, rue de Condé, n. 26.
LAMBERT, rue d'Artois, n. 8.
LAPORTE-LALANNE, rue Saint-Guillaume, n. 32.
DUPONT, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 51.
FUMERON DE VERRIÈRES, rue Caumartin, n. 7.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Le Baron Gilbert de Voisins, rue de la Perle, au Marais, n. 1.
Le Baron Coffinhal-Dunoyer, rue Beautreillis, n. 14.
Le Baron Zangiacomi, rue de Vaugirard, n. 47.
Le Chev. Malleville, rue Servandoni, n. 17.
Le Chev. Berard, rue du Helder, n. 13.
Le Baron Joly de Fleury, rue de la Planche, n. 15.
Le Baron Lambert, jeune, rue d'Artois, n. 8.
Esmangart de Freysnes, rue du Faub. Saint-Honoré, n. 12.
Didier, rue du Mail, n. 23, hôtel des Mylords.
Delaire, place Vendôme, n. 12.
Darlincourt, rue du Rocher, n. 28.
Roux, rue Royale, n. 6.

M. Lahaye de Cormenin, *Surnuméraire*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
M. Emmanuel Dambray, *idem*, hôtel de la Chancellerie.

Secrétaire-Greffier.

M. Hochet, rue Grange-Batelière, n. 21.

Comité de l'Intérieur (1).

Ce Comité, présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de l'Intérieur, propose les projets de loi, de règlemens, et tous autres relatifs aux matières comprises dans ses attributions.

Il propose, en forme d'arrêts, des jugemens sur les affaires d'intérêt local ou individuel, autres que les affaires contentieuses; ses arrêts ne sont définitifs qu'après avoir été soumis en conseil d'état ou dans un travail particulier, par le Ministre.

Ce Comité est composé de cinq Conseillers d'Etat et de dix Maîtres des requêtes.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte PELET (de la Lozère), rue des Champs-Elysées, n. 4.
Le Baron de BALAINVILLIERS, rue de l'Université, n. 26.
Le Chevalier ANGLÈS, rue Saint-Florentin, n. 9.
Le Chevalier CUVIER, au jardin du Roi.
Le Baron JOURDAN (des Bouches-du-Rhône), rue du Bac, n. 95.

(1) Ce Comité s'assemble au Ministère de l'Intérieur les mardis et vendredis, à onze heures.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Le Chevalier Jaubert A., rue Pelletier, n. 2.
Le Baron Pelet, fils, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Amiot, rue Chauchat, n. 2.
Le Marquis de Gasville M., rue du Sentier, n. 20.
Le Baron Camus Dumartroy, rue de Grammont, n. 13.
Le Baron Boissy-d'Anglas, rue de Choiseul, n. 13.
Le Baron Maurice, rue de Bourbon, n. 55.
Le Chev. Janzé, rue de Varennes, n. 17.
De Longuève H., rue de Vendôme, n. 10.

M. Paulze d'Ivoy, *surnuméraire*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 35.
M. Héron de Villefosse, *honoraire*, rue du Faubourg Montmartre, n. 6.
Le Baron Mounier, *idem*, place Vendôme, n. 6.

Commis-Greffier.

M. Boullée, rue Gaillon, n. 17.

Comité des Finances (1).

Ce comité, présidé par le Ministre des Finances, prépare les projets de lois, de règlemens, et tous autres relatifs aux matières comprises dans ses attributions.

Il propose en forme d'arrêts, des jugemens sur les affaires d'intérêt local ou individuel, autres que les affaires contentieuses; lesquels arrêts ne sont définitifs qu'après avoir été soumis en Conseil d'Etat, ou dans un travail particulier, par le Ministre.

Ce Comité est composé de cinq Conseillers d'Etat et dix Maîtres des requêtes.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte Bérenger, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.
Le Comte Corvetto, rue des Moulins, n. 15.
De Colonia, rue de l'Abbaye Saint-Germain, n. 18.
Le Comte de Labourdonnaye de Blossac, rue du Cherche-Midi, n. 25.
Dupont, rue Saint-Dominique, faubourg S.-Germain, n. 51.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Maillard, rue Montholon, n. 14.
Le Baron de Labouillerie, au Palais des Tuileries.
Le Baron de Fréville, rue de Provence, n. 56, chaussée d'Antin.
Froidefond de Bellisle, rue Saint-Florentin, n. 9.
Taboureau, quai Voltaire, n. 11.
Le Chev. Suchet, r. N^e.-S.-Augustin, n. 17.
De Saint-Cricq, *Direct. de l'Adm. des Douanes*, rue Pelletier, n. 7.
De Rigny, hôtel du ministère des Finances.
Le Baron Duhamel, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 14.
Lechat, rue du Mont-Blanc, n. 49.
Le Marquis de Portes, *surnuméraire*, rue de Vaugirard, n. 51.
D'Argout, *idem*, boulevart des Capucines, n. 11.
Feutrier, *idem*, rue des Vieilles-Audriettes, n. 4, au Marais.

Commis Greffier.

M. Quenault, rue de Tournon, n. 17.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel de la Loterie royale, les mardis et vendredis, à midi.

Comité du Commerce et des Manufactures. (1).

Ce Comité, présidé par le Ministre de l'Intérieur, prépare les projets de lois, de règlemens, et tous autres relatifs aux matières comprises dans ses attributions.

Il propose en forme d'arrêts, des jugemens sur les affaires d'intérêt local ou individuel, autres que les affaires contentieuses; ces arrêts ne sont définitifs qu'après avoir été soumis au Conseil d'Etat, ou dans un travail particulier par le Ministre.

Il est composé de quatre Conseillers d'Etat et de six Maîtres des requêtes.

Le Ministre peut appeler à ce Conseil des Marchands, Négocians, Manufacturiers des principales villes de commerce; dans ce cas, ils y ont séance et voix consultative.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte Bégouen, rue de la Pépinière, n. 19.
Le Comte Dètas-Français, rue de Grammont, n. 7.
Le Baron de Gérando, rue Cassette, n. 38.
Le Baron Dupont (de Nemours), rue de Surennes, n. 23.

Maîtres des requêtes, Messieurs,

Portal, rue Vivienne, n. 3.
Lepilleur de Brevannes, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.
Rolland de Chambaudouin, rue Bergère, n. 14.
Bourgeois de Jessaint, rue Caumartin, n. 16.
Le Bar. d'Espagnac, rue de Louvois, n. 10.
Pepin de Belisle, rue Neuve du Luxembourg, n. 1.

M. Brochet de Vérigny, *surnuméraire*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 17.
M. Billardel de Lareinthi, *honoraire*, hôtel du Ministère de la Marine.

Commis-Greffier.

M. Julien, rue de la Victoire, n. 24.

AVOCATS AUX CONSEILS DU ROI.

Il y a, près des Conseils, des avocats, sous le titre d'Avocats aux Conseils du Roi, qui sont chargés de l'instruction et de la défense des affaires portées en ces conseils, qui en sont susceptibles.

M. *Badin*, rue Croix des Petits-Champs, hôtel de Lussan, n. 42.
M. *Barbé*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 51.
M. *Barrot*, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 12.
M. *Becquey de Beaupré*, rue Coq-Héron, n. 14.
M. *Berenger*, rue Louis-le-Grand, n. 3.
M. *Billout*, rue du Four Saint-Germain, n. 43.
M. *Borrel*, rue de Seine faubourg Saint-Germain, n. 32.

---

(1) Ce Comité s'assemble hôtel de Labriffe, quai Voltaire n°. 3, les mardis et vendredis à deux heures.

M. *Bosquillon*, rue de la Tisseranderie, n. 29.
M. *Bouchereau*, quai Malaquai, n. 21.
M. *Bouquet*, rue de la Sourdiere, n. 23.
M. *Buchot*, rue du Paon, n. 8.
M. *Camus*, rue Massillon, cloître Notre-Dame, n. 2.
M. *Champion de Villeneuve*, rue du Mail, n. 1.
M. *Chauveau-Lagarde*, rue de Cléry, n. 27.
M. *Cochu*, rue Caumartin, n. 21.
M. *Collin*, rue Traversière-S.-Honoré, n. 25.
M. *Coste*, rue de la Sourdière, n. 21.
M. *Darrieux*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 22.
M. *Dejean*, rue de Cléry, n. 5.
M. *Dejoly*, rue de Gaillon, n. 13.
M. *Delacroix-Frainville*, rue Hautefeuille, n. 15.
M. *Delagrange*, boulevart des Italiens, n. 27.
M. *Deliége*, rue des Moulins, n. 20.
M. *Dieudonné*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 45.
M. *Dumesnil de Merville*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 48.
M. *Dupont*, rue Verdelet, n. 4.
M. *Duprat*, rue des Petits-Augustins, n. 9.
M. *Dutillet*, rue de l'Université, n. 20.
M. *Flacon-Rochelle*, rue des Petits-Augustins, n. 89.
M. *Flusin*, rue des Blanc-Manteaux, n. 22.
M. *Gérardin*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
M. *Granié*, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 26.
M. *Guichard*, *père*, rue Gaillon, n. 12.
M. *Guichard*, *fils*, rue Gaillon, n. 12.
M. *Hua*, rue des Bons-Enfans, n. 32.
M. *Huart-Duparc*, rue de l'Université, n. 25.
M. *Jousselin*, rue Thibautodé, n. 10.
M. *Jullienne*, cloître Notre-Dame, n. 16.
M. *Kugler*, rue de la Paix, n. 9.
M. *La Servolle*, rue de la Harpe, n. 80.
M. *Lavaux*, rue du Battoir-Saint-André, n. 19.
M. *Legras*, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
M. *Leroy de Neufvillette*, rue Sainte-Thérèse, n. 8.
M. *Loiseau*, place Saint-André-des-Arcs, n. 11.
M. *Marie*, rue Louis-le-Grand, n. 3.
M. *Mathias*, Vieille rue du Temple, n. 32.
M. *Molinier de Montplanqua*, rue de la Verrerie, n. 36.
M. *Moreau*, rue de Condé, n. 5.
M. *Pageaut de Lissy*, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 4.
M. *Parent-Réal*, rue de Tournon, n. 12.
M. *Pechard*, rue Sainte-Avoye, n. 4.
M. *Pichon*, rue du Mont-Blanc, n. 4.
M. *Raoul*, rue Sainte-Anne, n. 53.
M. *Roger*, place de Jéna, n. 12.
M. *Siot de Saint-Pol*, rue Saint-Honoré, n. 256.
M. *Sirey*, rue d'Enfer, n. 19.
M. *Thevenin*, rue des Deux-Ecus, n. 31.
M. *Thilorier*, rue des Capucines, n. 7.
M. *Troussel*, rue du Cadran, n. 7.

Conseil du Collége nommé par M. le Chancelier.

M. *Delacroix Frainville*, doyen,
M. *Champion de Villeneuve*,
M. *Guichard*, *père*,
M. *Delagrange*,
M. *Hua*,
} Syndics.

M. *Dumesnil de Merville*, Secrétaire.

M. *Savouré*, Clerc de la Compagnie.

M. *Dumont*, Huissier près la Commission du Contentieux, rue Saint-Lazare, n. 94, près les bains de Tivoli.

M. *Charlier*, Huissier, rue du Temple, n. 101.

Imprimeur du Collége.

Testu, Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr. le Duc d'Orléans et Mgr. le Prince de Condé, rue Hautefeuille, n. 13.

CHAPITRE II.

CHAMBRE DES PAIRS.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Elle est convoquée par le Roi en même tems que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même tems que l'autre.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du tems de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

La nomination des Pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité ; il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

Les membres de la Famille Royale et les Princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance ; ils siégent immédiatement après le Président ; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

Les Princes ne peuvent prendre place à la Chambre que de l'ordre du Roi exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

La Chambre des Pairs connoît des crimes de haute trahison et les attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

Toute pétition ne peut être présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne.

M. le Chancelier de France, *Président.*

Monsieur, frère du Roi, S. A. R. Mr. le Duc d'Angoulême, S. A. R. Mr. le Duc de Berry,	*Fils de France.*
S. A. S. Mr. le Duc d'Orléans, S. A. S. Mr. le Prince de Condé, S. A. S. Mr. le Duc de Bourbon,	*Princes du Sang.*

Pairs

PAIRS *nommés à vie par le Roi le 4 juin* 1814.

M. L'ARCHEVÊQUE Duc de RHEIMS, au Château des Tuileries, pavillon de Flore, n. 10.
M. l'Evêque Duc de LANGRES, rue de Bourgogne, n. 91.
M. l'Evêque Comte de CHALONS, rue Saint-Dominique, faubourg S.-Germain, n. 72.
M. le Duc d'UZÈS, rue de Verneuil, n. 43.
M. le Duc d'ELBŒUF.
M. le Duc de MONTBAZON, rue de Vaugirard, n. 50.
M. le Duc de la TRÉMOILLE, rue de Bourbon, n. 92.
M. le Duc de CHEVREUSE, rue S.-Dominique S.-G., n. 33.
M. le Duc de BRISSAC, rue Neuve des Capucines, n. 9.
M. le Duc de RICHELIEU.
M. le Duc de ROHAN, rue de la Ville-l'Evêque, n. 16.
M. le Duc de LUXEMBOURG, rue Saint-Dominique, hôtel de Luynes, n. 33.
M. le Duc de GRAMONT, rue de Varennes, n. 24.
M. le Duc de MORTEMART, rue des Petits Augustins, n. 5.
M. le Duc de SAINT-AIGNAN, rue du Bac, n. 93.
M. le Duc de NOAILLES, rue Saint-Honoré, n. 335.
M. le Duc d'HARCOURT, rue de la Planche, faub. S.-G., n. 10.
M. le Duc de FITZ-JAMES, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 45.
M. le Duc de BRANCAS, rue de Richelieu, n. 45.
M. le Duc de VALENTINOIS, rue S.-Dominique, n. 42.
M. le Duc de FLEURY, rue S.-Dominique, n. 30.
M. le Duc de DURAS, aux Tuileries, pavillon de Flore.
M. le Duc de la VAUGUYON, rue Royale, n. 9, près la place Louis XV.
M. le Duc de PRASLIN, rue Matignon, F. S.-Honoré, n. 1.
M. le Duc de la ROCHEFOUCAULD, rue Royale, n. 9, près la place Louis XV.
M. le Duc de CLERMONT-TONNERRE, rue St.-Dominique S.-G., n. 90.
M. le Duc de CHOISEUL, rue Neuve des Mathurins, n. 40.
M. le Duc de COIGNY, rue d'Aguesseau, n. 18.
M. le Prince de TALLEYRAND, rue Saint-Florentin, n. 2.
M. le Duc de CROÏ, rue d'Anjou S.-Honoré, n. 33.
M. le Duc de BROGLIE, rue Lepelletier, n. 20.
M. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, rue Joubert, n. 37.
M. le Duc de MONTMORENCY, rue de l'Université, n. 80.
M. le Duc de BEAUMONT, rue de Varennes, n. 14.
M. le Duc de LORGES, rue du Bac, n. 112.

M. le Duc de Croï d'Havré, rue de Bourbon, n. 86.
M. le Duc de Polignac.
M. le Duc de Lévis, *Secrétaire*, place Vendôme, n. 20.
M. le Duc de Maillé, au Château des Tuileries, pavillon de Marsan, n. 83.
M. le Duc de Saulx-Tavannes, rue d'Enfer, n. 21.
M. le Duc de la Force, place Vendôme, n. 8.
M. le Duc de Castries, rue de Varennes, n. 22.
M. de Noailles, Prince de Poix, rue de l'Université, n. 61.
M. le Duc de Doudeauville, rue de Varennes, n. 33.
M. le Prince de Chalais, rue Saint-Dominique S.-G., n. 93.
M. le Duc de Serent, rue de Varennes, n. 15.
M. le Duc de Plaisance, rue de Varennes, n. 37.
M. le Maréchal Prince de Wagram, r. N. des Capucines, n. 16.
M. le Maréchal Duc de Tarente, *Secrétaire*, rue de l'Université, n. 33.
M. le Maréchal Prince de la Moscowa, Duc d'Elchingen, rue de Bourbon, n. 74.
M. le Maréchal Duc d'Albufera, rue de la Ville-l'Evêque, n. 18.
M. le Maréchal Duc de Castiglione, rue de Grenelle S.-G., n. 116.
M. le Maréchal Comte de Gouvion-Saint-Cyr, rue du Rocher, n. 25.
M. le Maréchal Duc de Raguse, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 49.
M. le Maréchal Duc de Reggio, *Ministre d'Etat*, rue de Bourgogne, n. 32.
M. le Maréchal Duc de Conegliano, *Ministre d'Etat*, rue du Faub. S.-Honoré, n. 73.
M. le Maréchal Duc de Trévise, rue de Bourbon, n. 88.
M. le Comte Abrial, rue Plumet, n° 18.
M. le Comte de Barral, *Archevêque de Tours*, rue de Cléry, n. 11.
M. le Comte Barthélemy, *Vice-Président*, rue du Mont-Blanc, n° 43.
M. le Cardinal Comte de Bayane, rue Saint-Guillaume S.-G., n. 25.
M. le Comte de Beauharnois, rue de l'Université, n. 15.
M. le Comte de Beaumont, rue de Monsieur, n° 6.
M. le Comte Berthollet, rue d'Enfer, n° 18.
M. le Comte de Beurnonville, *Ministre d'Etat*, rue du Faub. Saint-Honoré, n° 51.
M. le Comte de Marbois, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 87.
M. le Comte Boissy-d'Anglas, rue de Choiseul, n° 13.

M. le Comte BOURLIER *Evêque d'Evreux*, rue Saint-Florentin, n. 2.
M. le Duc de CADORE, rue Grenelle S.-G., n. 91.
M. le Comte de CANCLAUX, rue Neuve Saint-Paul, n° 4.
M. le Comte de CASABIANCA, quai Voltaire, n° 9.
M. le Comte de CHASSELOUP-LAUBAT, rue Louis-le-Grand, n. 9.
M. le Comte CHOLET, rue du Rocher, n° 26.
M. le Comte CLÉMENT-DE-RIS, rue de Madame, n° 11.
M. le Comte COLAUD, rue de Bourbon, n° 103.
M. le Comte COLCHEN, rue de l'Université, n° 43.
M. le Comte CORNET, rue d'Enfer S.-Michel, n° 44.
M. le Comte CORNUDET, rue de Grenelle S.-G., n° 90.
M. le Comte d'ABOVILLE, place Royale, n° 21.
M. le Comte d'AGUESSEAU, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n° 27.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 32.
M. le Comte DAVOUS, rue du Mont-Parnasse, n° 3.
M. le Comte DEMONT, rue Sainte-Anne, n° 23.
M. le Comte de CROIX, rue de la Chaise, faub. S.-G., n. 8.
M. le Comte DEDELAY-D'AGIER, rue de Vaugirard, n°. 31.
M. le Comte DEJEAN, rue de l'Université, n° 17.
M. le Comte DEMBARRÈRE, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 45.
M. le Comte DEPERE, rue d'Anjou S.-Honoré, n° 15.
M. le Comte DESTUTT de TRACY, rue d'Anjou Saint-Honoré, n°. 42.
M. le Comte d'HARVILLE, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 19.
M. le Comte d'HAUBERSAERT, rue du Cherche-Midi, n. 38.
M. le Comte d'HÉDOUVILLE, rue de Valois, n. 2, faub. du Roule.
M. le Comte DUPONT, rue des Vieilles-Audriettes, n° 2.
M. le Comte DUPUY, rue de l'Université, n° 19.
M. le Comte EMMERY, rue d'Enfer S.-Michel, n° 40.
M. le Comte FABRE DE L'AUDE, rue de Grenelle Saint-Germ., n° 42.
M. le Comte de FONTANES, rue de Bourbon, n. 54.
M. le Comte GARNIER, rue de la Rochefoucault, n° 6.
M. le Comte de GASSENDI, rue des Moulins, n. 28.
M. le Comte de GOUVION, rue du faub. St.-Honoré, n° 57.
M. le Comte HERWYN DE NEVELE, rue de Tournon, n° 12.
M. le Comte de JAUCOURT, *Ministre d'Etat*, place Louis XV, n° 6.
M. le Comte JOURNU AUBER, rue de l'Université, n. 96.
M. le Comte KLEIN, rue de Bourbon, n° 87.
M. le Comte de LACÉPÈDE, rue de Belle Chasse, n. 15.

M. le Comte de Lamartillière, rue de Miromesnil, n° 28.
M. le Comte Lanjuinais, rue du Bac, n°. 34.
M. le Comte Laplace, rue de Vaugirard, n° 51.
M. le Comte de Fay Latour-Maubourg, Grande rue Verte, n°. 8.
M. le Comte Lecouteulx-Canteleu, rue Sainte-Croix, chaussée d'Antin, n° 16.
M. le Comte Lebrun de Rochemont, hôtel de la Monnoie.
M. le Comte Lemercier, rue du Cherche-Midi, n° 17.
M. le Comte Lenoir de Laroche, rue du Regard, faubourg Saint-Germain, n. 1.
M. le Comte de Lespinasse, rue de Grenelle-S.-G., n. 7.
M. le Comte de Maleville, rue Servandoni, F. S. G., n° 17.
M. le Comte la Faurie de Monbadon, place Vendôme, n° 18.
M. le Comte de Montesquiou-Fezensac, rue de Monsieur, n. 12.
M. le Comte de Pastoret, *Secrétaire*, place Royale, n° 6.
M. le Comte Peré, rue Cassette, faubourg S.-G., n° 32.
M. le Maréchal Comte Pérignon, rue de Berry, au Marais, n° 10.
M. le Comte de Pontécoulant, rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, n° 14.
M. le Comte Porcher de Richebourg, rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, n. 56.
M. le Comte Rampon, rue de Varennes, n° 12.
M. le Comte Redon, rue Notre-Dame des Champs, n° 35.
M. le Comte de Sainte-Suzanne, rue S.-Dominique Saint-Germain, n° 59.
M. le Comte de Saint-Vallier, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n°. 19.
M. le Comte de Ségur, rue des Saussayes, faub. S.-Honoré, n. 13.
M. le Comte de Semonville, *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.
M. le Maréchal Comte Serurier, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides, à l'Hôtel.
M. le Comte Soulès, rue du F. S.-Honoré, n° 112.
M. le Comte Shée, rue Chauchat, n° 3.
M. le Comte de Tascher, rue Saint-Guillaume, S. G., n° 23.
M. le Comte de Thévenard, rue S.-Honoré, n° 404.
M. le Comte de Timbrune-Thiembrone de Valence, *Secrétaire*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 24.
M. le Maréchal Duc de Valmy, rue S.-Dominique S. G., n° 54.
M. le Comte de Vaubois, rue Duphot, n. 12.
M. le Comte Vernier, rue Saint-Guillaume S.-G., n° 34.
M. le Comte de Villemanzy, rue de la Ville-l'Evêque, n° 21.

M. le Comte Vimar, rue de Belle Chasse, n° 11.
M. le Comte de Volney, rue de la Rochefoucault, n° 11.
M. le Comte Maison, rue du Faub. Saint-Honoré, n. 33.
M. le Comte Dessolles, rue Grange-Batelière, n. 3.
M. le Comte Victor de Fay Latour-Maubourg, rue d'Aguesseau, n. 9.
M. le Duc de Feltre, rue Royale, n. 8.
M. le Comte Belliard, rue Montmartre, n. 30.
M. le Comte Curial, hôtel de la Marine, rue Saint-Florentin.
M. le Comte de Vioménil, rue Caumartin, n. 30.
M. le Comte de Vaudreuil, rue de Grenelle, n. 50.
M. le Bailly de Crussol, rue de Beaune, n. 2.
M. le Marquis d'Harcourt, place du Palais Bourbon, n. 89.
M. le Marquis de Clermont-Gallerande, rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, n. 20.
M. le Comte Charles de Damas, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 106.

Garde des Registres de la Chambre, Rédacteur des Procès-verbaux des Séances.

M. le Chevalier Cauchy, au palais du Luxembourg.
M. Alexandre Cauchy, *Adjoint.*

Messagers d'Etat.

M. le Vicomte de Chevigné.
M. le Chevalier le Deist de Botidoux.

Messagers d'Etat honoraires.

M. Beaumé. M. Bréa.

Huissiers.

M. Lothon. M. Hullin. M. Cautray. M. Sajou.
M. Russeau. M. Lambin. M. Michaud.

M. Larsonnier, aîné, *Caissier près la Chambre.*
M. Larsonnier jeune, *Adjoint, Chef de la Comptabilité.*

M. Baraguey, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Naigeon, jeune, *Conservateur adjoint.*

Garde attachée à la Chambre.

M. le Vicomte de Mazancourt, } *Adjudans-Commandans.*
M. de Montigny, }
M. Brisse, *Capitaine-Commandant*

COMMISSION ROYALE,

Établie pour la liquidation des ci-devant Sénatoreries, au Luxembourg.

Commissaires. . M. de Colonia, *Conseiller d'Etat.*
M. de Callissanne, *ancien premier Avocat général au Parlement d'Aix.*

M. Bellart, *Adjoint à la Commission, comme conseil pour le contentieux.*

M. Soufflot de Mercy, *Secrétaire général de la Commission.*

M. Longuemare, *Chef du Bureau d'Administration.*

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS.

La Chambre des Députés est composée des députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a le même nombre de Députés qu'il a eu jusqu'à présent.

Les Députés sont élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année par cinquième.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1000 f.

Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 francs, et ceux-ci ne pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

Président.

M. Lainé.

Le Chevalier Maine de Biran, } *Questeurs.*
Le Baron de Calvet-Madaillan, }

Tableau *des Membres de la Chambres des Députés, par ordre alphabétique,* Messieurs,

3*	1813.	Le Chev. Adet (Nièvre), quai Voltaire, n. 21.
3	1813.	Admirauld (Charente-Infér.), rue de Courti, n. 5.

Nota. *Comme on ne peut donner avec exactitude l'adresse de MM. les Députés qui ne résident pas habituellement à Paris*, on prévient le Public *que le Bureau de Poste établi près la Chambre reçoit les lettres et paquets, et les fait parvenir aux Membres auxquels ils sont adressés.*

* Les départemens de la France ayant été classés par série, et les Membres devant sortir au 31 décembre de chaque année, la 1[ere]. colonne de chiffres indique la série, et la 2[e]. l'année de sortie.

1 1816. Le Chevalier ANGLÈS (Hautes-Alpes), rue de l'Université, n. 29.
5 1814. AROUX (Seine-Inférieure), rue Duphot, n. 16.
4 . . . AUBERT (Gironde), rue Molière, près l'Odéon, n. 2.
1 1816. AUBUSSON DE SOUBREBOST (Creuze), rue Neuve-Saint-Roch, n. 30.
1 1816. AUGIER (Cher), Maréchal-de-camp, r. Ventadour, n. 3.
1 1816. AVOYNE CHANTEREYNE (Manche), rue Vivienne, hôtel des Etrangers.
2 1815. BAILLION (Nord), rue . . .
4 . . . BARBIER DE LANDREVIE (Charente), rue de Grammont, n. 13.
3 . . . BARBIER DE SALIGNY (Marne), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.
1 1816. BARROT (Lozère), rue du Four St.-Honoré, n. 9.
3 . . . Le Marquis de BAUMEZ (Pas-de-Calais), rue Caumartin, hôtel Victor, n. 14.
1 1816. Le Comte CHARLES DE BEAUMONT (Indre-et-Loire), rue Plumet, n. 25.
1 1816. Le Chevalier BEDOCH (Corrèze), rue St.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 34.
2 1815. Le Baron de BELLEGARDE, (Haute-Garonne), rue du Hasard, n. 3, hôtel des Pyrénées.
5 1814. BERNARD DUTREIL (Loire-Infér.), place Vendôme, n. 9.
3 . . . BESLAY (Côtes-du-Nord), r. du Petit-Vaugirard, n. 18.
5 1814. Le Marquis de BÉTHUNE SULLY (Indre), rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.
3 . . . Le Baron BLANQUART DE BAILLEUL (Pas-de-Calais), quai Malaquais, n. 15.
4 . . . BOIROT (Puy-de-Dôme), rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
5 1814. BONET DE FREICHES (H.-Loire), r. de Richelieu, n. 87.
2 1815. Le Baron BORNE DESFOURNEAUX (Yonne), Lieutenant général, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
5 1814. BOUCHARD (Côte-d'Or), rue Dauphine, n. 20.
3 . . . Le Chev. BOUCHET (Loiret), rue Trudon, n. 2.
3 . . . Le Baron BOUDET (Mayenne), rue de Grenelle S.-H., hôtel de Lyon.
4 . . . Le Chev. BOUFFEY (Orne), r. de Grenelle S.-H., n. 34.
1 1816. Le Chevalier BOUQUELON (Eure), rue du Renard S. Sauveur, n. 7.
3 . . . Le Marquis de BOURRAN (Lot-et-Garonne), rue du Colombier, hôtel de Saxe.
5 1814. BOUTEILLER (Loire inférieure), rue Mêlée, n. 48.
4 . . . BOUTELAUD (Charente), r. d'Anjou-S. H., n. 24.

3 . . . Le Baron Bouvier (Jura), rue du Lycée, hôtel d'Europe.

3 . . . Boyer (Ariège), rue Saint-Dominique, n. 39.

4 . . . Brugière-Laverchère (Puy-de-Dôme), rue Croix des Petits-Champs, n. 22.

5 1814. Le Chevalier Bruys de Charly (Saône-et-Loire), rue des Poitevins, n. 5.

3 . . . Le Baron de Calvet-Madaillan (Ariège), *Questeur*, au Palais de la Chambre.

5 1814. Le Comte de Canouville, (Seine inférieure), rue d'Anjou S.-Honoré, n. 16.

3 . . . Le Comte Maurice de Caraman, rue Saint-Dominique, n. 100.

2 1815. Le Chev. Cardonnel (Tarn), cour des Fontaines, n. 4.

5 1814. Le Chev. Casenave (Basses-Pyrénées), rue de Belle-Chasse, n. 11.

4 . . . Caze-Labove (Seine), rue de la Paix, n. 14.

1 1816. Le Baron de Chabaud-Latour (Gard), r. Royale, n. 4.

. . . Le Chev. Challan, rue des Champs-Élysées, n. 8.

4 . . . Chancel (Charente), rue du Colombier, hôtel d'Angleterre.

2 1815. Le Chevalier Chappuis (Vaucluse), rue du Marché des Jacobins, n. 1.

2 1815. Le Chev. Charles du Luc (Var), place Vendôme, n. 25.

5 1814. Le Comte de Chatenay-Lanty (Côte-d'Or), rue Saint-Dominique, faub. Saint-Germain, n. 76.

1 1816. Le Chevalier Chauvin de Bois-Savary (Deux-Sèvres), rue Saint-Honoré, n. 390.

4 . . . Chérier (Vosges), place du Palais Bourbon, n. 93.

3 . . . Le Chevalier Chevillard de Marlioz (Mont-Blanc), rue St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de Genève.

5 1814. Chilhaud-Larigaudie (Dordogne), rue Chanoinesse, n. 2.

5 1814. Chirat (Rhône), rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Quinze-Vingts.

2 1815. Chiron (Finistère), rue d'Argenteuil, n. 25.

1 1816. Le Chevalier Clausel de Coussergues (Aveyron), rue Saint-Honoré, n. 285.

5 1814. Clément (Doubs), rue de Provence, n. 46.

1 1816. Le Chevalier Colaud la Salcette (Creuze), rue et hôtel de Bussy, faubourg Saint-Germain.

4 . . . Colchen (Moselle), rue de Courty, n. 5.

. . . Le Vicomte de Coulogne, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 30.

3 . . . Le Chevalier Couppé (Côtes-du-Nord), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.

5 1814. DALLEAUME (Seine-Inférieure), rue Jacob, n. 9.
1 1816. Le Chevalier DALMASSY (Haute-Marne), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 45.
1 1816. DAMP-MARTIN (Gard), rue de l'Université, n. 30.
3 . . . Le Baron DARION (Oise), rue d'Artois, n. 14.
2 1815. Le Baron D'ARTHENAY (Calvados), rue Saint-Dominique, n. 42.
5 1814. Le Comte HYPOLITE D'ASTORG (Seine-et-Oise), place Royale, n. 22.
4 . . . Le Baron d'AUBIGNY (Eure et Loire), rue Saint-Honoré, hôtel Vauban.
2 1815. Le Chevalier DAUZAT (Hautes-Pyrénées), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 45.
3 . . . DELAHAYE (Loiret), rue Ne. des Petits-Champs, n. 69.
2 1815. Le Chevalier DELATTRE (Somme), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
1 1816. Le Chev. DELAVILLE (Manche), r. Vivienne, n. 3.
2 1815. Le Marquis DELESPINAY (Vendée), rue de Richelieu, hôtel des Bains.
1 1816. Le Chev. DELHORME (Aisne), rue Ne.-S.-Augustin, n. 4.
1 1816. Le Chev. DELZONS (Cantal), r. d'Anjou-S.-Hon., n. 35.
3 . . . Le Chevalier DEMISSY (Charente-Inférieure), rue des Petits-Augustins, n. 17.
2 1815. Le Baron DEMORTREUX (Calvados), boulevart de la Madeleine, n. 17.
2 1815. DEQUEUX-SAINT-HILAIRE (Nord), r. des Moulins, n. 1.
3 . . . DESAUX (Meuse), rue du Dragon, hôtel des Etrangers.
3 . . . DESGRAVES (Charente-Infér.), petite rue Verte, F. S.-Honoré, n. 4.
4 . . . Le Baron DES PÉRICHONS (Loire), palais de la Chambre.
4 . . . Le Chev. DESRIBES (Puy-de-Dôme), rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de Bretagne.
1 1816. DESROUSSEAUX (Ardennes), rue Neuve des Mathurins, n. 62.
5 1814. Le Baron DEURBROUCQ (Loire-Infér.), rue de Cléry, hôtel des Ambassadeurs.
2 1815. Le Baron du BOUCHET (Var), rue Traversière-Saint-Honoré, hôtel d'Arbois
5 1814. DUBRUEL (Lot), rue Ne. du Luxembourg, n. 18.
5 1814. Le Baron DUCHESNE DE GILLEVOISIN (Seine-et-Oise), rue du faubourg Poissonnière, n. 7.
4 . . . DUCLAUX (Maine-et Loire), petite rue Verte, n. 4.
3 . . . Le Baron d'UDEVANT (Lot et Garonne), rue et hôtel de la Michaudière, n. 7.
4 . . . DUFORT (Gironde), rue Saint-Dominique, n. 72.

2 1815. Le Baron DUFOUGERAIS (Vendée), rue de Bondy, n. 8.
1 1816. Le Baron DUHAMEL (Manche), rue de Madame, n. 5.
4 . . . DUMAIRE (Moselle), rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Castellanne.
5 1814. DUMAS (H.-Vienne), r. Ne. Saint-Roch, n. 30.
2 1815. DUMOLARD (Yonne), rue Saint-Joseph, n. 11.
2 1815. DUMOULIN (Nord), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 33.
1 1816. Le Chevalier DUPONT (Eure), rue du Hasard, hôtel des Etrangers.
4 . . . Le Baron DURANTEAU (Gironde), rue Saint Honoré, n. 329.
4 . . . DURBACH (Moselle), rue du Port-Mahon, n. 7.
1 1816. EBAUDY DE ROCHETAILLÉ (Haute-Saône), rue d'Amboise, hôtel du Petit Cercle.
3 . . . EMÉRIC-DAVID (B. du Rhône), rue Neuve des Mathurins, n. 24.
4 . . . Le Chev. EMMERY (Moselle), rue S.-Dominique, n. 72.
2 1815. Le Chevalier EMMERY (Nord).
3 . . . Le Duc d'ESTISSAC (Oise), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 104.
2 1815. Le Marquis d'ESTOURMEL (Somme), rue Garancière, n. 13.
5 1814. FAGET DE BAURE (B.-Pyrénées), rue de Bourbon, n. 61.
2 1815. Le Marquis de FALAISEAU (Seine-et-Marne), rue du Doyenné, n. 6.
2 1815. FAREZ (Nord), rue du Bouloy, n. 20.
5 1814. Le Chev. FAURE (Seine-infér.), rue de Condé, n. 26.
3 . . . Le Chevalier FAURIS SAINT-VINCENS (Bouches-du-Rhône), rue de Richelieu, hôtel des Lillois.
5 1814 Le Chevalier FAYDEL (Lot), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 56.
3 . . . Le Chevalier FÉLIX-FAULCON (Vienne), rue d'Orléans-Saint-Honoré, hôtel de la Providence.
1 1816. FINOT (Loir-et-Cher), rue Saint-Florentin, n. 8.
1 1816. FLAUGERGUES (Aveyron), rue Hautefeuille, n. 14.
3 . . . FLEURY (Isère), rue S.-André-des-Arcs, hôtel de Valois.
2 1815. FORNIER DE SAINT-LARY (Hautes-Pyrénées), rue de la Michaudière, n. 9.
2 1815. Le Marquis de FOURQUEVAUX (Haute Garonne), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 20.
3 . . . FRANCOVILLE (Pas-de-Calais), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
1 1816. Le Baron FRÉMIN DU MESNIL (Manche), rue de l'Université, n. 25.

5 | 1814. Le Comte de la GALLISSONNIÈRE (Sarthe), rue Saint-Honoré, n. 414.
. . . GALLOIS, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 16.
5 | 1814. Le Marquis de GANAY-VÉSIGNEUX (Saône-et-Loire), rue Gaillon, hôtel de Pierre-le-Grand.
2 | 1815. GARNIER (Ille-et-Vilaine), rue Taranne, n. 20.
5 | 1814. GEOFFROY (Saône-et-Loire), rue St-Marc, n. 14.
2 | 1815. Le Chevalier de GIRARD (Vaucluse), rue de l'Echiquier, n. 36.
3 | . . . Le Comte de GIRARDIN (Oise), rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, n. 18.
4 | . . . GLAÏS (Morbihan), rue Vantadour, n. 7.
3 | . . . DE GODAILH (Lot-et-Garonne), rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.
5 | 1814. GOULARD (S^{e}.-et-Oise), rue N^{e}.-du-Luxembourg, n. 8.
3 | . . . Le Chevalier GOURLAY (Côtes-du-Nord), rue des Bons-Enfans, hôtel de Nantes.
5 | 1814. GOURLAY (Loire-inférieure), rue Coquenard, n. 20.
2 | 1815. GRIVEAU (Meurthe), rue de l'Université, n. 44.
5 | 1814. GUINEAU (Haute-Vienne), rue St.-Nicaise, n. 1.
5 | 1814. HAQUIN (Seine-et-Oise), Lieutenant général, rue du Jardinet, n. 3.
5 | 1814. Le Chev. HARDOUIN (Sarthe), rue et hôtel Baillif, n. 4.
5 | 1814. Le Chevalier HÉBERT (Seine-inférieure), rue du Hasard, hôtel des Etrangers.
1 | 1816. HENNEQUIN (Allier), rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
2 | 1815. HOUITTE DE LA CHESNAIS (Ille-et-Vilaine), rue Cassette, n. 8.
1 | 1816. JALABERT (Pyrénées-Orientales), rue d'Angivillier, hôtel de Rouen.
3 | . . . Le Chev. JANOD (Jura), rue St.-Dominique, n. 26.
1 | 1816. L'Abbé JAUBERT (Cantal), impasse Férou, n. 7.
4 | . . . Le Chevalier JOUBERT-BONNAIRE (Maine et Loire), rue ....
2 | 1815. JOURDAIN (Ille-et-Vilaine), rue Cassette, n. 5.
1 | 1816. L'ABBEY DE POMPIERRES (Aisne), rue de Bourgogne, n. 19.
1 | 1816. LABORDE (Gers), rue du Faub. St.-Honoré, n. 112.
. . . Le Chevalier LAHARY, rue Sainte Anne, n. 29.
4 | . . . LAINÉ (Gironde), au Palais de la Chambre.
4 | . . . Le Chev. LAJARD (Aug.) (Seine), rue S.-Roch, n. 32.
5 | 1814. LAJARD (Hérault), rue du F. Montmartre, n. 21.
2 | 1815. LALLOUETTE (Calvados), rue Jacob, n. 22.
4 | . . . Le Comte de LAUBERDIÈRE (Maine-et-Loire), Lieutenant général, rue de la Ville-l'Evêque, n. 23.

1814. LAUR (Hérault), rue Coq-Héron, hôtel de France.
1816. Le Vicomte LECOUSTURIER D'ARMENOUVILLE (Eure), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
... LEFAUCHEUX (Vosges), rue Ne. des Petits-Champs, n. 61.
1815. Le Chevalier LEFEUVRE (Seine-et-Marne), rue de Bourbon, n. 30.
1816. Le Chevalier LEFEVRE-GINEAU (Ardennes), au Collége royal de France, place Cambray.
1815. LE GOAZRE DE KERVÉLÉGAN (Finistère), rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 8.
... LEGRIX-LASALLE (Gironde), r. de l'Université, n. 96.
1815. Le Chev. LEHIR (Finistère), rue d'Hanôvre, n. 17.
1815. Le Chev. LEMARCHANT DE GOMICOURT (Somme), rue Caumartin, n. 8.
... LEMOTHEUX-DAUDIER (Mayenne), rue de Grenelle-Saint-Honoré, hôtel de Lyon.
1814. Le Baron LEZURIER DE LA MARTEL (Seine-infér.), rue de la Paix, hôtel de Hollande.
1815. Le Chevalier LOUVET (Somme), rue du Jardinet, n. 11.
1816. LUCAS (Allier), rue et hôtel S.-Thomas-du-Louvre.
1814. Le Chev. MAINE DE BIRAN (Dordogne), *Questeur*, au Palais de la Chambre.
1814. Le Baron de MALET (Dordogne), rue Neuve des Bons-Enfans, hôtel de Hollande.
1815. Le Baron de MARCORELLE (Haute-Garonne), rue Traversière S.-Honoré, hôtel du Grand Balcon.
1816. MARQUETTE DE FLEURY (Haute-Marne), rue de Tournon, n. 4.
1815. Le Chevalier MARQUIS (Meurthe), rue ....
1816. Le Chevalier de MARTIN D'AUCH (Aude), au Palais de la Chambre.
... MATHIEU (Bas-Rhin), rue et hôtel Courty.
... MAUPETIT (Mayenne), rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 7.
... MAUREL (Isère), quai des Grands-Augustins, n. 55.
... METZ (Bas-Rhin), rue Sainte-Anne, hôtel de Danemarck.
... Le Chevalier MICHELET DE ROCHEMONT (Loire), rue Neuve des Bons-Enfans, hôtel de Hollande.
1814. Le Baron MONCEY (Doubs), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 73.
1816. Le Comte HENRY DE MONTESQUIOU (Aisne), rue de l'Université, n. 94.
1815. MOREAU (Haut-Rhin), rue de Bourbon, n. 73.

4 . . . Morellet (Seine), rue d'Anjou S. Honoré, n. 27.

1 1816. Le Baron Morisset (D.-Sèvres), r. de Bourbon, n. 93.

4 . . . Le Baron de Mortarieux (Tarn-et-Garonne), rue Saint-Honoré, hôtel de Virginie.

5 1814. De Musset (Sarthe), rue Cassette, n. 39.

1 1816. Le Chevalier de Noaille (Gard), passage des Petits-Pères, hôtel des Etats-Unis.

3 . . . Le Chevalier Noizet de Saint-Paul (Pas-de-Calais), rue et hôtel Taranne.

5 1814. Nougarède, Baron de Fayet (Hérault), rue de Varennes, n. 17.

5 1814. Le Chevalier Ollivier (Drôme), quai des Grands-Augustins, n. 55.

3 . . . Paillet (Meuse), boulevart Poissonnière, hôtel Saint-Phar.

3 . . . Pascal (Isère), rue Neuve-du-Luxembourg, hôtel d'Irlande.

1 1816. Passerat de Silans (Ain), rue Neuve-du-Luxembourg, n. 12.

5 1814. Le Chev. Pémartin (Basses-Pyrénées), rue Saint-Honoré, hôtel de Virginie.

5 1814. Pémolié de Saint-Martin (Landes), rue du Dauphin, hôtel de Rivoli.

1 1816. Le Baron de Pérès (Gers), rue Neuve des Bons-Enfans, hôtel de Hollande.

1 1816. Le Comte de Perrigny (Loir-et-Cher), rue du Montabor, n. 7.

2 1815. Le Baron de Pervinquière (Vendée), rue Montmartre, n. 30.

. . . Petersen, rue des Enfans-Rouges, n. 10.

1 1816. Petit (Cher), rue de la Paix, n. 14.

4 . . . Le Baron Petit de Beauverger (Seine), rue Baillette, n. 4.

4 . . . Picot-Lacombe (Puy-de-De.), r. des SS.-Pères, n. 22.

5 1814. Polissard (Saône-et-Loire), rue Coquillère, n. 38.

5 1814. Le Chevalier Poÿferé de Cère (Landes), rue Notre-Dame-des-Victoires, h. des Quinze-Vingts.

2 1815. Le Vicomte de Prunelé (Finistère), rue de Sèvres, n. 83.

2 1815. Le Baron de Puymaurin (Haute-Garonne), cour des Fontaines, n. 4.

2 1815. Le Chevalier Rallier (Ille-et-Vil.), rue des Saints-Pères, n. 53.

3 . . . Ratier (Charente-inf.), rue et hôtel Taranne.

2 1815. Le Chevalier Raynouard (Var), rue St.-Dominique S. G., n. 70.

1 1816. Le Chevalier RIBOUD (Ain), rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
5 1814. RIEUSSEC (Rhône), rue Notre-Dame des Victoires, n. 22.
5 1814. RIGAUD DE L'ISLE (Drôme), rue Saint-Honoré, n. 347.
2 1815. RIOULT DE NEUVILLE (Calvados), rue de Richelieu, hôtel des Languedociens.
4 . . . RIVIÈRE (Aube), hôtel de la Police, quai des Orfèvres.
2 1815. Le Chevalier ROSSÉE (Haut-Rhin), rue Christine, hôtel de Malthe.
3 . . . Le Baron RUPHY DE MENTHON (Mont-Blanc), rue Montmartre, n. 130.
1 1816. Le Chevalier de SAINT-MARTIN (Indre-et-Loire), Maréchal-de-camp, rue Saint-Dominique, n. 70.
1 1816. Le Chevalier SARTELON, aîné (Corrèze), rue Caumartin, n. 14.
4 . . . SCHAAL (Bas-Rhin), Lieutenant général, rue Sainte-Anne, hôtel de Courlande.
2 1815. Le Chevalier SCHADET (Nord), rue Jacob, hôtel de Modène, n. 12.
2 1815. SÉDILLEZ (Seine-et-Marne), rue de Verneuil, n. 26.
4 . . . Le Baron SILVESTRE DE SACY (Seine), rue Hautefeuille, n. 9.
4 . . . Le Baron SIRUGUE-MARET (Aube), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 83.
3 . . . SOUQUE (Loiret), boulevart et place de la Madeleine, n. 12.
4 . . . Le Comte TANNEGNY-LE-VENEUR (Orne), Lieutenant général, rue de la Ville-l'Évêque, n. 37.
5 1814. Le Chevalier de TASCHER (Sarthe), rue Ne.-des-Mathurins, n. 78.
4 . . . THARREAU (Maine et Loire), rue Ventadour, n. 7.
2 1815. Le Baron THIRY (Meurthe), rue de Choiseul, hôtel de Massa.
1 1816. DE TRENQUALYE (Gers), rue du Rocher, n. 26.
3 . . . . Le Chevalier TRONSSON-LE-COMTE (Marne), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.
3 . . . Le Comte de TRYON-MONTALEMBERT (Vienne), rue de l'Université, n. 53.
4 . . . TUAULT DE LA BOUVRIE (Morbihan), rue Neuve-du-Luxembourg, hôtel d'Irlande.
5 1814. Le Chevalier VERNEILH PUIRASEAU (Dordogne), rue Cassette, n. 20.
1 1816. Le Chevalier VEZIN (Aveyron), rue Dauphine, hôtel Thionville.

1 1816. VIDAL-CONTANT (Aude), rue Coq-Héron, hôtel de France.
1 1816. VIGNERON (Haute-Saône), r. de Richelieu, n. 22.
5 1814. Le Chevalier VILLIERS DE LONJEAU (Côte-d'Or), rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
4 . . . VILLOT DE FRÉVILLE (Seine), rue Coquillère, n. 12.
3 . . . VISTORTE (Côtes-du-Nord), rue du Mail, hôtel de Béarn.
2 1815. Le Comte GEOFFROY DE WALDNER FREUNDSTEIN (Haut-Rhin), rue et hôtel de la Michaudière.
4 . . . ZŒPFFEL (Bas-Rhin), rue et hôtel Sainte-Anne.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. DESPALLIÈRES, parvis Notre-Dame, n. 4.
M. LETELLIER, rue du Bac, n. 17.

Messagers d'Etat, MM.

Fournier, rue de l'Université, n. 53.
Giraud, aîné, rue St.-Dominique, n. 111.

Huissiers, MM.

Beaupré, *Chef*, à Passy.
Aubriet, *Sous-Chef*, au Palais Bourbon.
Bertholet.
Jeunesse.
Balza.
Rogat.
Tournemine.
Sal.
Leblanc.
Giraud, jeune.
Jean.
Saint-Eloy.

BUREAUX.

Procès-Verbaux, MM.

Despallières, *Chef.*
Dubois, *Sous-Chef*, au Palais Bourbon.

Secrétariat général de la Questure, MM.

Desaint, *Secrét. général*, } au Palais Bourbon.
Mereaud, *Sous-Chef*, }
Hébert, *premier Commis*, }

Bibliothèque, MM.

Druon, *Bibliothéc.*, au Palais Bourbon.
Roger de Caux, *Sous-Bibliothécaire*, rue de Bourbon, n. 93.

Comptabilité et Caisse. MM.

Doulcet, *Chef*, } au Palais Bourbon.
Ramond de la Croisette, *premier Commis*, }

M. Vergez, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 89.
M. Poyet, *Architecte.*
M. Hacquart, *Imprimeur*, rue Gît-le-Cœur, n°. 8.

CINQUIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

CHANCELLERIE DE FRANCE,

Place Vendôme.

Messire CHARLES-HENRY DAMBRAY, *Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre du Saint-Esprit,* Chancelier, Garde des Sceaux de France.

Messire CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-DE-PAULE DE BARENTIN, Commandeur des Ordres du Roi, *conserve les honneurs de la charge.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire.

L'organisation et le régime du notariat.

Les ordres et instructions à transmettre aux Cours Royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et règlemens.

La correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public.

Les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge pour fonctions publiques, de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.

Le rapport des recours en grâce, abolition, commutation de peine, réhabilitation, etc.

Les dépenses de l'ordre judiciaire.

L'Imprimerie, la Librairie et les Journaux.

L'Imprimerie Royale et l'envoi du bulletin des loix, etc.

Le Chancelier préside la Chambre des Pairs et le Conseil d'Etat, quand ce Conseil ne délibère pas en présence du Roi.

Le Chancelier donne ses audiences publiques les premier et troisième jeudis de chaque mois, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures.

Le public n'est admis dans les Bureaux, place Vendôme, n. 17, que le jeudi, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il préside également le Comité contentieux et celui de législation.

Il exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du Roi, du 25 juillet 1814.

Il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme présidens, soit comme Juges, aux Assises.

Les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Chancelier, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés.

Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Chancelier.

Pour les Comités contentieux et de législation, *voyez* à la suite du Conseil du Roi, page 58.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Le Picard, *Secrétaire général.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches; rapport et expédition des affaires non susceptibles de renvoi aux directions de la Chancellerie; archives; surveillance générale.

La correspondance relative à la Chambre des Pairs, à celle des Députés, au Conseil du Roi, à la Cour de Cassation, à la Cour des Comptes, à l'Imprimerie royale; à la Direction générale de la Librairie et de l'Imprimerie; enfin tous les objets de correspondance qui n'appartiennent à aucune division.

L'organisation du personnel de l'ordre judiciaire; l'exécution des lois et règlemens sur la police et la discipline des officiers ministériels; l'examen des questions relatives à la capacité légale, aux incompatibilités.

Premier Bureau. *Enregistrement des dépêches.*

M. Brocard, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Deuxième Bureau. *Archives.*

Première Section

M. De Laigue, *Chef.*

Dépôt des minutes et expédition des lois, ordonnances royales, etc.; conservation des tableaux de publication; dépôt des types, des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre de la Chancellerie.

Deuxième Section.

M. Leroux, *Chef.*
Conservation des archives, papiers et registres de la Chancellerie.
Répertoire des décisions de la Chancellerie.

Organisation du personnel de l'ordre judiciaire.

M. Tiron, *Chef.*
Personnel de l'ordre judiciaire, police et discipline des cours et tribunaux, et des officiers ministériels.

Cabinet particulier de Mgr. le Chancelier.

M. Vauvilliers, *Chef.*
Les objets de correspondance qui, n'appartenant à aucun bureau, lui sont renvoyés; les demandes de la décoration de la Légion d'Honneur pour tous les membres des Cours et Tribunaux.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

M. Bernardi, *Directeur.*
Organisation et régime du notariat; exécution des lois et règlemens sur la police et discipline des cours et tribunaux; examen des questions concernant la législation civile; conflits entre les autorités administratives et judiciaires; rangs et préséances; état civil; dispenses pour mariage; dispenses d'âge pour fonctions publiques; dispenses de représentation du diplome de licencié; demandes d'autorisation de passer à un service étranger; demandes en naturalisation.

Premier Bureau. Matières civiles et judiciaires.

M. Poinsinet de Sivry, *Chef.*

Deuxième Bureau. Notariat.

M. Delepierre, *Chef.*

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Le Graverend, *Directeur.*

Premier Bureau. Justice criminelle.

M. Saint-Blancard, *Chef.*
M. Brosselard, *Chef adjoint.*
La poursuite des crimes; l'instruction des procédures et le jugement; la discipline judiciaire; les questions relatives aux tribunaux militaires et maritimes; les extraditions.

Deuxième Bureau. Police correctionnelle et cassation.

M. Delzons, *Chef.*
La poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, droits réunis, et autres contributions indirectes, etc.; l'envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; le renvoi des arrêts de la Cour de cassation.

Troisième Bureau. Grâces.

M. Morel, *Chef.*

Les travaux concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation.

F 2

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Romer, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Duport, *Chef.*

Formation du budget de la Chancellerie; dépenses administratives, traitemens de MM. les Ministres d'Etat, Conseillers d'État, Maîtres des requêtes, dépenses intérieures du Conseil; menues dépenses et frais de parquet des cours et tribunaux et justices de paix; traitemens; pensions de retraite des officiers de justice et des employés de la Chancellerie; rapports et correspondance sur les matières de comptabilité.

Deuxième Bureau.

M. Meyrand, *Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

Troisième Bureau.

M. Lefort, *Payeur des dépenses de la Chancellerie.*

COMMISSION DU SCEAU.

Monseigneur le CHANCELIER, *Président.*

Membres de la Commission.

M. Dufaur de Rochefort, *Conseiller d'Etat honoraire.*
M. de Caze, *Conseiller d'Etat honoraire*, rue Joubert, n. 10, Chaussée d'Antin.
M. de Crevecœur, *Conseiller d'Etat honoraire*, rue Saint-Hyacinthe, n. 10.
M. Roux, *Maître des Requêtes en service ordin.*, rue Royale, n. 6.
M. Tercier, *Maître des Requêtes de l'Hôtel, honoraire.*
M. Boula du Colombier, *Maître des Requêtes surnuméraire*, quai des Célestins, n. 10.

La Commission est chargée de l'examen de toutes les demandes relatives aux collation, confirmation et vérification de titres; aux concessions d'armoiries; à l'érection des majorats, aux dotations, etc.

Les requêtes ne peuvent être présentées que par le ministère de MM. les référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes les affaires sur lesquelles la Commission du Sceau est appelée à délibérer.

La Commission tient ses séances, le vendredi de chaque semaine, dans l'hôtel de Monseigneur le Chancelier.

Ses bureaux sont place Vendôme, n°. 17. Ils sont ouverts tous les jours à MM. les référendaires; et au public, le jeudi de chaque semaine à midi.

M. Prévost, *Maître des Requêtes honoraire, Commissaire du Roi près la Commission.*
M. Le Picard, *Secrétaire général de la Chancellerie et du Sceau.*
M. Petit, *Trésorier.*

Référendaires, Messieurs,

Belliard, rue Neuve des Petits-Champs, n. 31.
De Mery, rue de Seine, n. 39.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.

Rebut la Rhoëllerie, rue du Bac, n. 26.
Barbier-Daucourt, rue de la Sourdière, n. 24.
De Bray-Valfresne, rue Neuve des Petits-Champs, n. 79.
M. Guillyn, *Huissier de la Commission du Sceau.*
M. Petit, *Huissier adjoint.*

BUREAUX.

M. Cuvillier, *Chef.*
Partie héraldique; correspondance; examen des requêtes de toute nature; distribution et surveillance du travail; rédaction des procès-verbaux; classement et conservation des archives de la Commission.
M. Cervot, *Sous-Chef.*
Majorats volontaires, contentieux, comptabilité; enregistrement général.
M. Hébert, *Prép. à l'appos. du Sceau.*
M. Moreau, *Scelleur.*
M. Tiolier, *Graveur.*
M. Poincelet, *Cirier.*
M. Descavées, *Porte-coffres.*
M. Everat, *Messager de la Chancellerie.*
M. l'Abbé Bréant, *Aumônier.*
M. Sollier, *Médecin-Chirurgien.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE, *rue de Tournon, n. 4.*

M. Royer-Collard, *Conseiller d'Etat, Directeur-général.*
M. Pagès, *Secrétaire général.*
M. Lioré, *Huissier du Cabinet.*

Secrétariat.

M. Loyson, *Chef.*
M. Mazauric, *Sous-Chef.*

Garantie.

M. Desmoulins, *Chef.*
M. de la Garencière, *Sous-Chef.*

Comptabilité et Journaux des départemens.

M. Dassier, *Chef.*

Dépôt des Estampes et Planches gravées.

M. Desétangs, *Chef.*

Censeurs Royaux.

M. Auger.
M. le Baron de Barentin.
M. Bernardi, *Membre de l'Inst.*
M. Campenon, *idem.*
M. Clavier, *idem.*
M. Dampmartin, *Membre de la Chambre des Députés.*
M. Delacroix-Frainville, *Bâtonnier de l'ordre des Avocats.*
M. Delasalle, *Référendaire de la Cour des Comptes.*
M. Deleuze.
M. Delvincourt, *Doyen de la Faculté de Droit de Paris.*
M. Desrenaudes, *Conseiller titulaire de l'Université.*
M. Dillon (Henri).
M. Frayssinous, *Inspecteur de l'Université.*
M. Guizot, *Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.*
M. Lacretelle (Ch.), *Membre de l'Inst.*
M. le Graverend, *Directeur des affaires crimin. à la Chancellerie.*
M. Lemontey.
M. Quatremère de Quincy, *Membre de l'Institut.*
M. Sylvestre de Sacy, *idem.*
M. Vanderbourg, *idem.*

F 3

Censeurs Royaux honoraires.

M. Suard, *Secrétaire perpétuel de la 2e. classe de l'Institut.*
M. Bossu, *Curé de S.-Eustache.*
M. Hardoin, *Conseiller à la Cour Royale.*
M. Teissier, *Membre de l'Institut.*
M. Mauduit, *Professeur au Collége Royal.*
M. Cadet-de-Vaux.
M. Raup de Baptestin de Moulières, *Inspecteur de la Librairie.*
M. Mentelle, *Membre de l'Institut.*
M. Coupé.
M. Robin.
M. Pellenc.
M. Sauvo.
M. Johanneau.
M. Salgues.
M. Artaud, *Secrétaire d'ambassade à Rome.*
M. Davrigny.
M. Tabaraud.
M. Malherbe, *ancien Historiographe des Etats de Languedoc.*
M. Demanne, *Employé à la Bibliothèque du Roi.*
M. Cohen.
M. Bernard.

Conseil de la Direction.

M. Molinier de Montplanqua, *Avocat au Conseil et à la Cour de Cassation*, rue de la Verrerie, n. 36.

Inspecteurs, Messieurs,

Loraux, *à Paris.*
Meynard, *idem.*
Debalsac, *idem.*
Deturenne, *idem.*
Berard-des-Glajeux, *idem.*
Huillard d'Hérou, *idem.*
Toulotte, *idem.*
Gaudefroy, *à Versailles.*
Johannot, *à Lyon.*
Pineau, *à Bordeaux.*
Raoul, *à Amiens.*
Quesney, *à Rouen.*
Le Comte Walsch, *à Nantes.*
Deriennier, *à Caen.*
Brunot, *à Orléans.*
Vernarel, *à Toulouse.*
Sardallion, *à Montpellier.*
Vailhen, *à Marseille.*
Picot, *à Avignon.*
Peignot, *à Troyes.*
Bach, *à Strasbourg.*
Azaïs, *à Nancy.*
Louvrier, *à Lille.*
Pelletier-Chambure, *à Dijon.*
Baldéguier, *à Clermont.*
D'Hamécourt, *au Mans.*
Cadeot, *à Grenoble.*
Le Comte de Mons de Villeneuve, *à Tours.*
Des Moulières, *à Poitiers.*
Lefeuvre, *à Rennes.*
Jacob, *à Saint-Brieuc.*
Séguin, *à Besançon.*
Louason, *à Pau.*

IMPRIMERIE ROYALE, (hôtel Soubise, vieille rue du Temple).

Service du Cabinet et des Bureaux de la Maison du Roi, de la Chancellerie et des Conseils; impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale; impression des ouvrages publiés aux frais du Gouvernement; impression des effets royaux et valeurs du Trésor, billets de loterie, congés des troupes, brevets, timbres, cartes-figures, passeports, etc., et services divers du Ministère.

M. Anisson-Duperon, Maître des Requêtes honoraire, *Directeur.*

M. le Chevalier Silvestre de Sacy, *Inspecteur de la Typographie orientale.*

M. Rousseau, *Prote-Chef.*

M. A. Desenne, *chargé de l'envoi du Bulletin des Lois.*

M. Duboy-Laverne, *Caissier.*

M. Baffoz, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'imprimerie.*

On s'abonne, pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an, à la Caisse de l'Imprimerie Royale, ou chez les Directeurs des postes des départemens.

CHAPITRE II.

Départemens Ministériels; Direction générale de la Police.

SECTION PREMIERE.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Rue du Bac.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Le maintien et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, la correspondance avec les Ambassadeurs, Ministres, Résidens, Consuls, soit des Puissances étrangères près le Roi de France, soit de sa Majesté près les Gouvernemens étrangers.

Toutes les pensions, dons, brevets et expéditions qui en dépendent.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. le Chevalier de la Besnardière, Conseiller d'État, *Directeur.*
M. le Baron Reinhard, Conseiller d'État, *Directeur des Chancelleries.*

Division du Nord.

M. Bourjot, *Chef.*
M. Challaye, } *Sous-Chefs.*
M. Desages, }

La correspondance politique avec l'Angleterre, les Cours de Vienne et de Berlin, l'Allemagne, le Danemarck, la Suède et la Russie.

Division du Midi.

M. Roux, *Chef.*
M. Brénier, } *Sous-Chefs.*
M. de Saint-Mars, }

La correspondance politique avec l'Espagne, le Portugal, la Suisse, les Cours et Etats d'Italie, la Porte Ottomane, la Perse et les Etats-Unis d'Amérique.

Divisions commerciales.

M. Flury, *Chef.*
M. Butet, } *Sous-Chefs.*
M. Quiret, }

Les Consulats en Europe, en Amérique, en Levant et en Barbarie; le contentieux politique des prises.

ARCHIVES.

M. le Comte d'Hauterive, Conseiller d'État, *Garde du dépôt.*
M. Tessier. . . . . } *Sous-Chefs de Division.*
M. Baudard . . . . }
La collection des traités, manifestes, déclarations, conventions, règlemens politiques et commerciaux, correspondances, mémoires, manuscrits, livres, cartes géographiques.... La démarcation des limites; les renseignemens à fournir pour le travail des divisions; les recherches à faire pour les certificats.

DIVISION DES FONDS ET COMPTABILITÉ.

M. Bresson, *Chef.*
M. Delaflèchelle, *Chef de Bureau.*
Les travaux généraux et particuliers relatifs au service des finances du Ministère, la correspondance avec les Agens politiques et commerciaux sur les matières de comptabilité, et tout ce qu'y y a rapport; les dons, pensions, grâces et les expéditions qui en dépendent; la répartition des fonds, le dépôt des décisions royales.

BUREAU DES CHANCELLERIES.

M. Osmond, *Chef.*
Section de la Chancellerie. . M. Mornard, *Chef.*
Section du Secrétariat. . . . M. Perrey, *Chef.*
Section des Passeports. . . . M. Bruslé, jeune, *Chef.*
Le bureau de cette dernière Section est le seul ouvert au Public tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, les dimanches exceptés. Les personnes qui auraient besoin de quelques renseignemens, pourront se les procurer dans ce même bureau.
Les passeports et le *visa* des passeports sont signés par le Ministre et contre-signés par le Directeur des Chancelleries. Les légalisations d'actes sont (par autorisation du Ministre) signés par le Directeur des Chancelleries, et contre-signés par le Chef de la section des passeports.

Médecin du Département.

M. Bourdois, *Médecin.*
La correspondance relative à la santé publique avec les agens extérieurs.

Agence des affaires étrangères, à Marseille.

M. Bertrand.

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

EUROPE.

Résidences,	Messieurs,	Résidences,	Messieurs,
AUTRICHE.		*Cherbourg* . . .	Texier, *Cons.*, à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 41. . . . . , *V.-C.*
. . . .	. . . .	*Dunkerque.* . .	Donquer, *Consul.*
DANEMARCK.		*Hâvre de Gr.* .	Pikmann, *Consul.*
Paris	. . . . , *Consul-gén.*, rue	*Nantes*	J. J. Moller, *Consul.*

Résidences,	Messieurs,
L'Orient. . . .	. . . . . ., *Cons.*
La Rochelle. .	. . . . . ., *Consul.* . . . . . ., *V.-Cons.*
Isle de Ré. . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Bourgneuf, isles de Bouin, de Noirmoutiers et S.-Gilles. .	. . . . ., *Vice-Cons.*
Bordeaux . . .	Van Hemmert (Isaac et Guillaume), *Cons.*
Bayonne. . . .	Ide, *Consul.*
Marseille . . .	J. R. Tietjens, *Cons.*
Cette.	Coulet, *Consul.*
Brest.	. . . . . ., *V.-Cons.*
Marennes. . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Rochefort. . . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Paris.	. . . . . ., *V.-Cons.*
Bourg-Neuf. . .	. . . . . ., *V.-Cons*
Boulogne. . . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Saint-Malo. .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Nantes.	. . . . . ., *V.-Cons.*
Sables-d'Ol. .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Rochefort. . . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Etaples.	. . . . . ., *V.-Cons.*
Isle d'Oleron. .	. . . . . ., *V.-Cons.*

ESPAGNE.

Bayonne. . . .	. . . . . ., *Consul.*
Bordeaux . . .	. . . . . ., *Consul.*
Cette.	. . . . . ., *Consul.*
Marseille . . .	. . . . . ., *Consul.*
Corse	. . . . . ., *Consul.* . . . . *Vice-Consul.*
Saint-Malo . .	. . . . . ., *Vice-Cons.*
Collioure. . . .	. . . . . ., *Vice-Cons.*
Marseille. . . .	. . . . . ., *Consul.*
Rouen, pour les départem. de la Seine-infér., du Calvados et de l'Eure.	. . . . . ., *Vice-Consul.*
Marseille. . . .	. . . . . ., *Consul.*
Lorient.	. . . . . ., *Vice-Cons.*
Bastia.	. . . . . ., *Consul.*
Marseille. . . .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Bayonne. . . .	. . . . . ., *Vice-Cons.*

Résidences,	Messieurs,
Dunkerque. . .	. . . . . ., *Consul.*
Bayonne. . . .	. . . . . ., *Consul.*
Nantes.	. . . . . ., *V.-C.*
Marseille. . . .	. . . . . ., *V.-Cons.*

ANGLETERRE.

Bordeaux. . .	Pennell, *Consul.*
Nantes, pour les départemens de la Loire-Inférieure et du Morbihan.	Stirling, *Consul.*
Le Hâvre. . .	Stuart, *Consul.*

HOLLANDE.

Boulogne. . . .	Audibert, aîné, *Cons*
Saint-Martin-de-Ré. . . .	Cousin-Vallée, fils, *Consul.*
Bordeaux. . . .	Hovy, *Consul.*
Toulon.	Jouve, *Consul.*
Calais.	Leveux, *Consul.*
La Rochelle. .	Van Loon, *Consul.*
Le Hâvre. . . .	Mérian, *Consul.*
Dunkerque. . .	Moorman, *Consul.*
Marseille. . .	Siau, *Consul.*
Marennes. . .	Aiguillé, *Consul.*
Brest.	Brunox, *Consul.*
Bayonne. . . .	Laserre, *Consul.*
Cette	Bergeryon, *Consul.*
Rouen.	Sittig, *Consul.*

ITALIE.

Deux-Siciles.

Marseille, pour les départ. du Var, des Alpes marit., des B.-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orient.	. . . . . ., *Consul-général.*
Barcelonne. . .	. . . . . ., *Cons.-gén.*
Villefranche. .	. . . . . ., *V.-Cons.*
Ajaccio.	. . . . . ., *Cons. gén.*
Porto-Ferrajo.	. . . . . ., *Consul.*

Toscane.

Marseille. . . .	. . . . . ., *Consul.*

Résidences, *Messieurs*,

PORTUGAL.

Bordeaux . . . . , *Cons.-gén*.
Nantes, pour les dép. de la Loire-Infér., du Morbihan, du Finistère, des Côtes du Nord et d'Ille-et-Vilaine. . . . . , *Cons.-gén*. . . . . . . , *V.-Cons*.
Marseille.. . . . . , *V.-Cons*.

PRUSSE.

. . . .

MECKLENBOURG-SCHVERIN.

. . . .

Résidences, *Messieurs*.

RUSSIE.

. . . .

SAXE.

. . . .

SUÈDE ET NORWÈGE.

Hâvre-de-Gr. Brestrom, *Ag. de com*.

SUISSE.

Marseille . . . . , *Consul*.
Bordeaux . . . . , *Consul*.
Nantes. . . . . , *Consul*.
Marseille. . . . . , *Consul*.

TURQUIE.

Marseille. . . . . , *Cons. gén*.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Paris . . . . , *Cons. gén*. . . . . . , *Consul*.
Calais. . . . . , *Consul*.
Dunkerque. . . . . , *Consul*.
L'Orient. . . . . , *Consul*.
Bordeaux . . . . , *Consul*.
La Rochelle. . . . . . *Cons*.
Le Hâvre. . . . . . . *Consul*. . . . . *Vice-Consul*.
Marseille . . . . *Consul*.
Cette. . . . . *Consul*.
Bordeaux.. . . . . . . *V.-Consul*.

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Etrangères.*

M. Dhermand, *Inspecteur général du commerce extérieur et des Consulats.*

EUROPE.

RUSSIE.

S.-Pétersbourg. Le Bourgeois, *Consul-général*.
Odesse. . . . Doriol, *Consul*.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Stockholm. . . Chiappe, *Consul*.
Berghen. . . . Framery, aîné, *C*.

DANEMARCK.

Copenhague. . Désaugiers aîné, *C*.
Elseneur . . . Froment-Champ-la-Garde, *V.-Consul*.

ANGLETERRE.

Londres. . . . De Rayneval, *C. gén*.
Bristol. . . . . Masclet, *Cons*.
Dublin. . . . . Romain, *Consul*.
Glascow. . . . Hugot, *Consul*.
Hull. . . . . . Ducluzeau, *Vice-C*.
Cork. . . . . . Mac-Mahon. *V.-C*.
Malthe. . . . . Angrand, *Consul*.

PROVINCES-UNIES.

Amsterdam. . . Maupertuis, *C.-gén*.
Rotterdam. . . Le Vicomte Maurice-Dubouzet, *Cons*.
Helvoet-Sluys. Sadet, *Vice-Cons*.

Résidences,	Messieurs,
VILLES ANSÉATIQUES.	
Hambourg. . .	De Bourboulon, *C.*
Lubeck.	D'Entragues.
PRUSSE.	
Dantzick . . .	Le Maq. de Vins de Peysac, *C. gén.*
Kœnisberg. . .	De Libessart, *Cons.*
Stettin.	Deffaudis, *V.-Cons.*
ESPAGNE.	
Madrid.	Desjobert. *C.-gén.* Laforest, *V.-Cons.*
Cadix	Dayot, *Consul.* Vianelly. *V.-Cons.*
Malaga	Mornard fils, *Cons.*
Carthagène . .	Brochant d'Antilly, *Consul.*
Alicante. . . .	DeCanclaux, *Consul.*
La Corogne . .	Barrère, *Consul.*
Barcelonne . .	De Gasville, *Cons.*
Santander . . .	Graslin, *Consul.*
Valence	Lanusse, *Vice-Cons.*
PORTUGAL.	
Lisbonne. . . .	Lesseps, *C.-gén.*
Porto.	Guinebaut, *Consul.*
ITALIE.	
Gênes.	Flury, *Consul-gén.*
Naples.	De Bourcet, *C. gén.*
Nice.	De Candole, *Cons.*
Palerme	Masson, *Consul.*
Cagliari. . . .	Mimaut, *Cons.*
Rome.	Le Bar. de Vaux, *C.*
Livourne. . . .	Mariotti, *Cons.*
Port-Maurice.	Auboin, *V.-Cons.*
San-Remo. . .	La Roche St.-André, *Vice-Cons.*
Ancône	Dumorey, *V.-Cons.*
Messine	Félix, *Vice-Cons.*
ÉTATS AUTRICHIENS.	
Venise.	Durant-St.-André, *Cons. général.*
ÉTATS DE RAGUSE.	
Raguse.	Bruère, *Cons.*
Iles Vénitiennes.	
Zante.	Séguier, *Cons.* Bourbaki, *V.-Cons.*
TURQUIE D'EUROPE.	
Salonique . . .	Cousinery, *Consul.*
La Canée . . .	Colaud, *Consul*
Patras.	Pouqueville, *Cons.*
Bucharest . . .	Foresta, *Vice-Cons.*
Yassy	Fornetti, *Vice-Cons.*
Candie.	Vasse, *V.-Consul.*
Athènes. . . .	Fauvel, *Vice-Cons.*
Coron.	Arasy, *Vice-Cons.*
Larta.	Pouqueville, jeune, *Vice-Consul.*

ASIE.

Résidences	Messieurs
TURQUIE D'ASIE.	
Smyrne.	Corancez, *Cons.-gén.*
Alep	Guys, *Cons. gén.*
Bagdad. . . .	Rousseau, *Cons.-g.* Outrey, *V.-Cons.*
Trébizonde. . .	Dupré, père, *Consul.*
Tripoly, de Syrie.	Fourcade, *Cons.*
St.-Jean-d'Acre	Pillavoine, *Consul.*
Larnaca. . . .	Ratez, *Consul.*
Bassora	Vigouroux, *Consul.*
Dardanelles. .	Méchain, *V.-Cons.*
Scio	Vattier-Bourville, *Vice-Consul.*
Rhodes.	Ledoulx. *V.-Cons.*
Seyde	Ruffin, fils, *V.-Cons.*

AFRIQUE.

Résidences	Messieurs
TURQUIE D'AFRIQUE.	
Alexandrie. . .	Roussel, *Cons. gén.* Thédenat, *V.-Cons.*
RÉGENCES BARBARESQUES.	
Alger	Deval, *Cons.-gén. et Chargé des affaires du Roi.*

Résidences,	Messieurs,
Tunis	Devoise, *Consul général, et chargé des aff. du Roi.*
Tripoly de Barbarie	Mure, *Consul gén. et Chargé des Affaires du Roi.*

ÉTATS DE MAROC.

Résidences,	Messieurs,
Tanger	Sourdeau, *Cons.-g. et Chargé des Affaires du Roi.*
	Fournet, *V.-Cons.*

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Philadelphie	Framery d'Ambreucq, *Consul général.*
	Félix (L.), *V.-Cons.*
Boston	Girault, *Consul.*
New-Yorck	Cazeaux, *Consul.*
Baltimore	Mercier, *Consul.*
Charlestown	Fourcroy, *Cons.*
Portsmouth	Le Marois, *V.-Cons*
Norfolck	Couteaux, *V.-Cons.*
Savannah	Guilliemin, *V.-Cons.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain.

M. l'Abbé de Montesquiou, *Ministre et Secrétaire d'Etat* (1).

L'administration générale; la division et délimitation du territoire; les tableaux de population; la correspondance avec les Préfets; la surveillance administrative; le maintien des lois relatives aux assemblées cantonnales et électorales; le personnel; les nominations, suspensions et révocations des Préfets, Sous-Préfets et Maires; l'organisation des Gardes nationales; les secours généraux; les établissemens de bienfaisance, ceux destinés aux sourds-muets et aveugles; les eaux thermales; la vaccine; les mesures sanitaires; les hospices de Paris; les prisons; les maisons de réclusion, de justice et d'arrêt; les dépôts de mendicité; l'instruction publique; les musées; les fêtes publiques; l'autorisation et la surveillance des théâtres; les sociétés savantes; les dépôts littéraires; les travaux de bâtimens dans les départemens.

L'administration des communes, des hospices des départemens, des octrois;

L'administration des cultes;

L'Université;

L'agriculture, le commerce, les arts et manufactures, les poids et mesures;

Les travaux publics de Paris;

Les mines, minières et carrières;

Les ponts et chaussées, la navigation intérieure et l'approvisionnement de Paris, les ports de commerce, phares, fanaux, lignes télégraphiques;

Les archives royales.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les chefs de division reçoivent le Public les jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les autres jours, il est expressément défendu aux portiers de laisser entrer sans autorisation du Ministre, ou du Secrétaire-Général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Guizot, *Secrétaire général.*

Ouverture, enregistrement et départ des dépêches; archives du ministère, timbre, contre-seing; fournitures des bureaux et dépenses intérieures; pensions de retraite. Députations à Paris; propositions de grâces, adresses, etc.

Correspondance générale.

Affaires sans attributions déterminées.

Travaux particuliers que le Ministre lui confie.

Relations officielles avec les deux Chambres.

Police administrative.

Renseignemens généraux.

Bureau des relations officielles avec les deux Chambres.

M. Moreau de Saint-Méry, *Chef.*

Bureau particulier.

M. Loyer, *Chef.*

Travail que le Ministre lui confie; invitations, demandes d'audiences, de places, etc.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Huet de Coetlisan, *Chef.*

Cette division comprend la police administrative et les renseignemens généraux.

Bureau de la police administrative.

M. J.-J. Guizot, *Chef.*

Bureau des renseignemens généraux.

M. Billig, *Chef.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Goubault, *Chef.*

Cette division comprend les Bureaux du Secrétariat général; d'expédition et des archives; des dépêches; de l'enregistrement général; les dépenses et le service intérieur.

Bureaux du Secrétariat général.

M. Vincent, *Chef.*

Dépenses intérieures, impressions, fournitures des bureaux; feuilles de travail avec Sa Majesté; travail des députations à Paris; demandes de grâces à Sa Majesté; demandes de décorations, de places, etc.; affaires sans attributions déterminées; pensions de retraite; contrôle des employés du ministère; affaires que le Ministre se réserve; garde du timbre et du contre-seing, etc.

Bureau d'expédition et des Archives.

M. Mourette, *Chef.*

Expédition et classification des ordonnances du Roi, des édits, avis du Conseil d'Etat, des anciens décrets, des arrêtés et circulaires du Ministre.

Légalisations et passeports.

Dépôt des lois; matériel des impressions.

Dépôt et classification générale des archives, cartes, plans, etc.

Bureau des Dépêches.

M. Linel, *Chef.*

Ouverture et classement des dépêches à l'arrivée; départ des lettres, paquets, correspondance y relative, renvois, etc.

Bureau de l'enregistrement général.

M. Loiselet, *Chef.*

Enregistrement général des dépêches à l'arrivée et au départ; renseignemens à donner au public.

PREMIÈRE DIRECTION DE CORRESPONDANCE.

M. de Lescarene, *Chef.*
M. Labiche, *Chef-adjoint.*

Administration générale et départementale; examen et discussion des actes des Préfets, des décisions des conseils de préfecture, des délibérations des conseils généraux; contentieux; préséances; conflits d'attributions; cours d'eau; état civil; tables de population; division du territoire; police rurale; gardes champêtres; garde nationale; liquidation des réquisitions; renseignemens et mesures relatifs aux fonctionnaires administratifs; traitemens; abonnemens; indemnités; correspondance avec les directions générales et autres administrations.

Bureau d'Administration générale (Nord) *et Gardes nationales.*

M. Villard, *Chef.*

Bureau d'Administration générale (Midi) *et Liquidation.*

M. Tripier Lefranc, *Chef.*

Bureau d'Administration générale et des Fonctionnaires administratifs.

M. Pannelier, *Chef.*

Bureau de correspondance avec les directions générales.

M. Maisonneufve, *Chef.*

DEUXIÈME DIRECTION DE CORRESPONDANCE.

M. le Chevalier Barbier-Neuville, *Chef.*

Cette direction comprend les bureaux
Des secours généraux, hôpitaux et hospices de Paris;
Des prisons et dépôts de mendicité;
Des sciences et des beaux-arts;
Des bâtimens civils et des établissemens publics.

Bureau des Secours généraux et Hospices de Paris.

M. Lafond-Ladebat, *Chef.*

Proposition et répartition des secours pour pertes et incendies; hôpitaux et

établissemens

établissemens charitables de Paris; maison de Charenton; établissement des sourds et muets, des aveugles.

Primes et encouragemens pour les actions généreuses.

Relations avec les écoles et sociétés de médecine, de chirurgie et de pharmacie, cours d'accouchemens, police sanitaire.

Propagation de la vaccine: associations de bienfaisance, comme tontines, caisses de secours, etc; sociétés d'assurances contre les événemens imprévus.

Acceptation des révélations, legs, donations pour les établissemens charitables en masse.

Statistique en ce qui concerne les attributions du bureau.

Bureau des Prisons et Dépôts de mendicité.

M. de Musset, *Chef.*

Régime et dépense des prisons; restauration des maisons d'arrêt, de détention, de correction, de justice, de police municipale.

Dépôts de mendicité; chaînes de forçats.

Etablissemens d'eaux thermales; statistique en ce qui concerne les attributions du bureau.

Bureau des Sciences et des Beaux-Arts.

M. Grille, *Chef.*

L'Institut; le Bureau des Longitudes; l'Observatoire; écoles des langues orientales; bibliothèques; écoles des beaux-arts; jardins du Roi, dépôts d'objets d'histoire naturelle; Conservatoire de musique et de déclamation; école de peinture à Rome; écoles de mosaïque, de gravure.

Conservation des monumens d'antiquités, des dépôts d'objets d'art, des inscriptions, des ouvrages de peinture et sculpture; acquisition de marbres.

Relations avec les sociétés littéraires et savantes; encouragemens aux sciences, aux lettres, aux arts; dépôt, garde et distribution des ouvrages acquis par le Ministère comme encouragement.

Théâtres, fêtes et cérémonies publiques.

Bureau des Lycées.

M. Laugier, *Chef.*

Proposition aux places d'élèves du Gouvernement dans les lycées du Royaume et dans les colléges; surveillance de l'instruction publique, du Collége royal de France, du Collége des Irlandais et des écoles spéciales qui ne sont point dans les attributions des autres bureaux.

Bureau des Bâtimens civils.

M. Maulnoir, *Chef.*

Préparation des projets des constructions qui sont par leur nature dans les attributions du Ministère de l'Intérieur, autres que celles des ponts-et-chaussées et de la ville de Paris.

Surveillance des travaux d'exécution et de réparation de ces constructions; examen des budgets et des comptes de dépenses.

Police de la grande voirie, en ce qui ne concerne pas les ponts-et-chaussées.

Plan de Paris; personnel des architectes.

Bureau des Etablissemens publics.

M. Gisors, *Chef.*

TROISIÈME DIRECTION DE CORRESPONDANCE.

M. Rosman, *Chef.*

Direction de la Comptabilité générale du Ministère et des Directions générales qui en dépendent, et de la Comptabilité des dépenses départementales.

Bureau central, dirigé par le chef de Division.

M. Vaillant, *Sous-Chef.*

Formation du projet de budget général, et du compte des dépenses annuelles du Ministère, des directions et de toutes les parties qui en dépendent; révision des budgets antérieurs, et formation de l'état des dépenses arriérées; demandes de fonds mensuels; compte des fonds des pensions de retraite; tenue des sommiers; formation des comptes, ou situations périodiques; expédition des lettres d'avis et bordereaux.

Premier Bureau d'ordonnancement.

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale, de bienfaisance et secours, d'instruction publique, des sciences et beaux-arts, et des ponts et chaussées; liquidation des comptes des établissemens dépendans; tenue des écritures sommaires.

Deuxième Bureau d'ordonnancement.

M. Petit, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses des cultes, du commerce, de l'agriculture et des manufactures, des mines et des travaux de Paris; tenue des écritures sommaires.

Liquidation des comptes des établissemens dépendans.

Bureau des dépenses départementales.

M. Briquet, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales.

Formation des budjets annuels, ou états des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens; suite de ces dépenses, et leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation; examen et règlement des comptes de chaque département; liquidation et apurement de l'arriéré des dépenses départementales de toute nature.

Bureau des paiemens.

M. Leroux, *Chef.*

Recettes à faire au trésor; paiemens des appointemens des employés, des secours et dépenses urgentes; versement des retenues, délivrance des lettres d'avis de paiement aux parties prenantes.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS DE PARIS.

M. le Chevalier Bruyère, *Maître des requêtes honoraire, Directeur général.*

Les Bureaux de la direction sont situés rue du Bac, n. 88, au coin de celle de Varennes.

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS, *présidé par le Ministre de l'Intérieur*, Hôtel ci-devant Conti, rue de Grenelle.

Ce Conseil fait partie du Ministère de l'Intérieur; il examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume; il trace les alignemens des rues et places de la commune de Paris, sur les plans levés en exécution de la déclaration de 1783; il donne son avis sur les questions d'arts soumises à son examen.

M. Heurtier, *Vice-Président*,
M. Peyre,
M. Rondelet,
M. Garrez,
M. Gisors,
M. Norry,
} *Membres du Conseil, et Inspecteurs-généraux des Bâtimens civils.*

M. Féraudy, *Secrétaire du Conseil.*

ARCHIVES DU ROYAUME,

A l'hôtel de Soubise, et au palais de Justice.

M. Daunou, *Membre de l'Institut, Archiviste.*
M. Coru-Sarthe, *Secrétaire-général.*

Section Historique . . . M. Pavillet.
Section Topographique . M. Belleyme.
Section Domaniale. MM. Cheyré, Dupré.
Section Judiciaire. M. Terrasse, *au palais de Justice.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI.

M. le Comte de Blacas d'Aulps, Grand-Maître de la Garderobe, *Ministre et Secrétaire d'Etat*, en Cour, et rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain.

M. le Comte de Pradel, *Directeur général*.

La Maison civile et militaire du Roi, l'expédition des provisions, brevets et commissions; l'examen des différends qui peuvent naître entre les divers services; les rangs et préséances.

L'administration générale des capitaux et revenus composant la Liste civile; les Musées de Paris et de Versailles, les théâtres royaux, manufactures royales, etc.

La police des châteaux et maisons royales.

Les Ordres du Roi et celui de Saint-Lazare; la Légion d'honneur, quant à la formation des budgets; les Maisons royales dotées sur les fonds de la Légion d'honneur; les Ordres étrangers, etc.

Les honneurs du Louvre, etc.

Les permissions de voyager dans les pays étrangers pour les personnes appartenant à la Maison civile et militaire du Roi.

Les voyages du Roi et des Princes de la Famille royale; les honneurs à leur rendre, etc.

M. de la Boulaye, *Secrétaire-général* (1).

La surveillance et la direction du travail des Bureaux sous les ordres immédiats du Ministre.

M. de Perceval, *Commissaire des guerres de la Maison du Roi, employé près du Ministre pour les détails de la Maison militaire de S. M.*

M. Barbier Dauçourt, *Référendaire chargé de suivre auprès de la Commission du Sceau des Titres à la Chancellerie de France, l'expédition des Provisions, Brevets et Titres émanant du Ministère de la Maison du Roi.*

(1) Les Bureaux sont ouverts au public les lundis de chaque semaine, de deux à quatre heures.

DÉTAILS DE L'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI.

M. le Baron de la Bouillerie, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, *Intendant du Trésor de la Liste Civile.*
M. Georges, *Caissier général.*
M. Forestier, Conseiller d'Etat, *Intendant des Dépenses de la Maison du Roi.*
M. le Baron Mounier, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, *Intendant des Bâtimens, Parcs et Jardins.*
M. Le Lieur de Ville-sur-Arce, *Administrateur des Parcs et Jardins.*
M. D'André, *Intendant des Forêts, Domaines, etc.*
M. le Baron Pelet, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, *Administrateur des Forêts.*
M. Goulard, *Administrateur des Domaines.*
M. Thierry, Baron de Ville-d'Avray, *Intendant du Garde-Meuble.*
M. Desmazis, *Administrateur du Mobilier.*
M. le Baron Denon, *Directeur des Musées et de la Monnoie des Médailles.*
M. Bary, *Archiviste*, galerie du Louvre.

Comité des Affaires contentieuses.

M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. Faget de Baure, *Rapporteur du Comité.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue Saint Dominique.

M. le Maréchal Duc de Dalmatie, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

La levée, l'organisation, l'inspection, la surveillance, la discipline, la police et le mouvement des armées de terre ; le personnel et le matériel de l'artillerie et du génie ; les fortifications, les places de guerre ; les poudres et salpêtres ; la maison militaire du Roi ; la gendarmerie royale ; la police militaire ; l'école royale et militaire ; les emplois et les récompenses militaires ; la solde, les revues, les traitemens extraordinaires et les indemnités ; la liquidation générale des dépenses de la guerre ; les retraites ; l'admission dans les corps de vétérans et à l'hôtel royal des invalides ; les prisonniers de guerre et les hôpitaux ; l'administration et la comptabilité des services des vivres, des fourrages et des remontes, de l'habillement, des lits militaires, des indemnités de logement et de fourrages, du chauffage, du gîte et geolage, des convois et transports, et la surveillance des commissaires des guerres, agens de l'administration militaire et officiers de santé.

M. Pellot, *Commissaire des Guerres*, Secrétaire particulier du Ministre.

Secrétariat général.

M. le Baron Brun de Villeret, *Maréchal-de-camp*, Secrétaire général (2).

L'enregistrement des lois et ordonnances du Roi, la surveillance de leur expédition ; la signature des certificats de services et de décès des militaires, celles des circulaires et instructions aux généraux et chefs de l'administration.

---

(1) Le Ministre donne une audience publique le jeudi de chaque semaine, depuis midi jusqu'à cinq heures.

Il reçoit les mardis et les samedis, à deux heures, les officiers généraux et les membres des autorités civiles, ainsi que les autres personnes qui demandent obtiennent des rendez-vous.

(2) M. le Secrétaire général reçoit les officiers tous les lundis, depuis trois heures jusqu'à six du soir.

Nota. Les bureaux sont ouverts au public les premier et second mercredis de chaque mois.

militaire; la correspondance avec les autorités civiles et militaires pour les demandes et renseignemens sur tous les objets à traiter par les divisions; la communication aux bureaux des ordres du Ministre, et la surveillance de leur exécution; l'ouverture des dépêches et leur renvoi dans les divisions; le personnel des bureaux, les impressions; l'ameublement et la police des maisons de la Guerre.

M. d'Imbert, *Chef du Secrétariat général*, chargé de la correspondance.
M. Maison, Commissaire des guerres, *attaché au Secrétariat.*
M. Marie, *chargé de l'ouverture des dépêches.*

Bureau des Lois et Archives.

M. Léon Boyer, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et règlemens; le classement de tous les papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, l'expédition des copies ou extraits à en délivrer par le Ministre.

Bureau des Dépenses intérieures.

M. Oger, *Chef.*

Les dépenses générales d'administration intérieure; les impressions du ministère; le personnel des employés; l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; le dépôt des imprimés et leur envoi dans les divisions territoriales; la transmission des demandes d'emplois civils formées par des militaires aux autorités qu'elles concernent.

Dépêches ministérielles.

M. le Baron de Saint-Chamans, *Chef.*

L'enregistrement des dépêches, leur analyse et leur répartition, le contre-seing, l'enregistrement des lettres chargées.

PREMIÈRE DIVISION. *Infanterie.*

M. le Baron Durrieu, Maréchal-de-camp, *Chef.*

Les emplois et récompenses militaires; l'avancement; l'expédition des brevets, les demandes de congés et de changement de corps de l'arme.

Bureau des Etats-majors.

M. Destouet, *Chef.*

Les officiers généraux, les officiers de l'Etat-major général de l'armée, des Etats-majors des places; l'expédition des brevets pour tous les officiers de l'Etat-major général.

Bureau de l'Infanterie.

M. Favier, *Commissaire des Guerres*, Chef.

La nomination aux emplois de l'infanterie; l'avancement; les discussions de rang; les congés et semestres des officiers; le personnel des corps royaux d'infanterie; l'expédition des brevets pour tous les officiers de l'arme.

Bureau de l'Inspection de l'infanterie.

M. Deschamps, *Chef du Bureau.*

L'organisation et l'inspection de l'infanterie; les incorporations et licenciemens;

les dispositions relatives à la police et discipline, aux manœuvres et à l'exercice, au service intérieur et en campagne, et aux uniformes: les changemens de corps; les congés limités ou de convalescence, et ceux absolus ou de réforme des sous-officiers et soldats.

Bureau des Graces.

M. le Comte de Beaufort-d'Hautpoul, Major du Génie, *Chef de Division honoraire, dirigeant le Bureau.*

L'avancement dans les ordres militaires, et l'expédition des brevets aux officiers de l'armée nommés chevaliers de Saint-Louis, etc.

Bureau de l'Etat militaire.

M. le Monnier, *Chef honoraire.*

DEUXIÈME DIVISION. *Cavalerie.*

M. le Baron Lepin, Maréchal-de-camp, *Chef.*

Les emplois et récompenses militaires; l'avancement, l'expédition des brevets; les demandes de congés et de changement de corps de l'arme.

Bureau de la Cavalerie.

M. Lévesque, *Chef.*

La nomination aux emplois dans toutes les troupes à cheval; l'avancement; les discussions de rang, les congés et semestres des officiers; l'expédition des brevets pour tous les officiers de l'arme.

Inspection de Cavalerie.

M. Germain, *Sous-Chef.*

L'organisation et l'inspection de la cavalerie; les incorporations et licenciemens; les dispositions relatives à la police et discipline, aux manœuvres et à l'exercice, au service intérieur et en campagne, et aux uniformes; les changemens de corps; les congés limités ou de convalescence, et ceux absolus ou de réforme des sous-officiers et soldats.

Bureau de la Maison militaire du Roi.

M. Courtois, *Chef.*

L'expédition des brevets pour tenir rang dans l'armée aux militaires de la Maison du Roi; le personnel des corps royaux de cavalerie.

Bureau des remontes et du harnachement.

M. Liré, *Chef.*

L'administration et la comptabilité des services des remontes et du harnachement; la nomination et l'entretien des élèves militaires aux écoles vétérinaires; la nomination aux emplois de vétérinaires dans les corps de troupes à cheval.

TROISIÈME DIVISION. *Solde et Indemnités.*

M. Prévost (Louis), *Inspecteur aux revues*, Chef.

Le paiement de la solde et des indemnités de toute nature; les frais de poste

t gratifications de campagne ; la confection des revues et leur vérification ; la quidation des dépenses de la solde, les dettes d'officiers.

Bureau de la Solde.

M. Quillet, *Commissaire des Guerres*, Chef.

Les dépenses de la solde ; les traitemens extraordinaires et frais de bureau ; les ettes des officiers ; la correspondance pour tout ce qui concerne la solde et ses ccessoires ; les dispositions de fonds pour assurer le paiement de la solde.

Bureau des Indemnités.

M. Herlaut, *Chef.*

Les indemnités de toute espèce pour gratification de campagne et pertes l'effets.

Bureau des Revues et Décomptes.

M. Delamarre, Sous-Inspecteur aux revues, *Chef de Division honoraire*, chargé de la direction du Bureau.

La confection des revues, leur vérification et toute la correspondance relative au service des revues ; les comptes ouverts avec les corps de troupes pour les dépenses de la solde ; les comptes généraux de l'emploi des fonds de la solde, et de tout ce qui se paie sur revues.

Bureau de la Comptabilité des Corps.

M. Duhamel, *Chef.*

La vérification de la comptabilité générale des corps de toutes armes ; la correspondance générale et particulière relative à cette vérification, et à tout ce qui a rapport à la comptabilité intérieure des corps.

Bureau de Liquidation des dépenses de l'ancienne Garde.

M. Chastel d'Oriocourt, *Chef de Division honoraire.*

Chargé spécialement de la direction de ce bureau.

Bureau de Liquidation de la solde arriérée.

M. Barberot, *Sous-Inspecteur aux revues*, Chef du Bureau.

QUATRIÈME DIVISION. *Fonds.*

M. Tabarié, Inspecteur aux revues, *Chef.*

Les ordonnances, les demandes et les répartitions de fonds entre les divisions ; la formation des budgets et le compte général des dépenses du Ministère ; le personnel des Inspecteurs aux revues.

Bureau des Ordonnances.

M. Simonet, *Chef de Division honoraire, chargé de la direction du Bureau.*

L'expédition des ordonnances pour toutes les dépenses du Ministère ; la surveillance et l'emploi des crédits ; la confection des comptes qui doivent être rendus.

Bureau des Fonds et Comptes arriérés.

M. Expert, *Chef.*

L'expédition des ordonnances pour toutes les dépenses relatives à l'arriéré [de] la guerre.

Bureau des Inspecteurs aux revues.

M. . . . . . ., *Chef.*

Le personnel des Inspecteurs aux revues.

CINQUIÈME DIVISION.

M. Goulhot, *Sous-Inspecteur aux revues*, Chef.

Retraite; pensions; prisonniers de guerre; Vétérans; Invalides.

Bureau des soldes de retraite et traitemens de réforme.

M. Romeron, *Chef.*

L'admission à la solde de retraite et au traitement de réforme; la compt[a]bilité de ces dépenses.

Bureau des Pensions, Secours et Prisonniers de guerre.

M. Houel, *Chef.*

Les pensions des veuves de militaires et de leurs enfans; les secours à le[ur] accorder; les pensions des employés et agens administratifs du département [de] la guerre; la police et l'échange des prisonniers de guerre.

Bureau des Vétérans et Invalides.

M. Debacq, *Chef.*

L'admission dans les Vétérans et à l'hôtel des Invalides, des militaires [de] toutes armes.

SIXIÈME DIVISION.

ARTILLERIE.

M. le Baron Evain, *Maréchal-de-Camp*, Chef.

La nomination, le placement et l'avancement de tous les militaires et employé[s] du corps royal de l'artillerie; l'organisation et l'inspection de tous les corps d[e] cette arme; la construction et la fabrication des bouches à feu, armes, machine[s] de guerre, attirails et munitions; l'administration générale des poudres et sal-pêtres; l'armement de toutes les troupes; l'armement et l'approvisionnemen[t] des places et des côtes; le train d'artillerie et les équipages militaires; les trans-ports de toute nature qui dépendent de la guerre.

Bureau du personnel.

M. le Chef de bataillon Richardot, *Chef.*

L'état major de l'armée, les régimens d'artillerie à pied et à cheval, les pon-tonniers, ouvriers; les canonniers garde-côtes; les gardes, gardiens, artificiers,

nducteurs, contrôleurs, réviseurs, ouvriers d'état, etc. des établissemens rtillerie ; les professeurs et répétiteurs des écoles ; l'école d'application ; l'ad- ission au traitement de non activité et de réforme des officiers et employés du rps royal de l'artillerie.

Bureau du matériel.

. Heu, *Chef.*

La direction et la surveillance des arsenaux, ateliers, fonderies, forges; ma- factures d'armes et poudreries ; la formation des équipages d'artillerie ; cons- ictions et entretien des bâtimens affectés à l'artillerie ; l'armement des corps toute arme ; la comptabilité du matériel et des dépenses y relatives.

Bureau du Train, des Equipages et Transports.

. Desfresnes, *Commissaire des guerres*, Chef.

Les bataillons du train d'artillerie et des équipages militaires ; les levées et hats de chevaux pour ces bataillons ; les parcs de construction ; les transports rtillerie et la comptabilité de ces différens services.

SEPTIÈME DIVISION.

GÉNIE.

. le Baron Decaux, *Maréchal-de-camp*, Chef.

Bureau du Personnel du Génie.

. Lagé, *Chef.*

L'état-major de l'armée ; les régimens du génie ; la compagnie d'ouvriers ; la mpagnie du train ; le personnel de la brigade topographique ; l'avancement ns l'état-major et les troupes du génie ; l'organisation et l'inspection ; les scussions de rang ; la nomination et l'avancement des gardes des fortifications ; répartition des officiers de l'état-major et des gardes dans les armées et dans s places ; l'admission des élèves de l'école polytechnique à celle de Metz ; les minations des professeurs des écoles régimentaires ; l'admission à la solde de traite des militaires et employés de l armée.

Bureau du Matériel du Génie.

. Schillemans, *Chef.*

Les fortifications des places et des côtes ; les canaux défensifs ; les casernes, pitaux ; magasins à poudre et autres établissemens militaires ; les adjudications s travaux ; les affermages des terrains militaires, les demandes en permission bâtir dans les limites des places fortes ; le contentieux de l'administration du énie et du domaine militaire ; les éclusiers des fortifications, les conservateurs concierges des bâtimens militaires ; les communications maritimes des îles et es côtes ; les frais de tournée des officiers et gardes du génie ; le train du génie ; arsenal du génie établi à Metz ; le matériel de l'école d'application et des écoles égimentaires ; le dépôt des fortifications et des plans en relief, les relations avec comité central des fortifications, et les projets et inventions qui se rapportent l'art militaire.

Bureau du Casernement.

M. Despaux, *Chef.*

Lits militaires : l'arriéré des indemnités de logement ; chauffage et lumi ; gîte et geolage ; la comptabilité de toutes ces parties.

Bureau des Ecoles militaires.

M. Blin de Sainmore, *Chef.*

L'école royale militaire de Saint-Cyr, l'école militaire de la Flèche et l'Ecole Polytechnique.

HUITIÈME DIVISION.

Police militaire.

M. le Chev. Besson, *Chef.*

La police militaire et les déserteurs, la gendarmerie et l'état civil et mili re de l'armée.

Bureau de la Police militaire.

M. Valentin, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles, et not ment tout ce qui concerne les tribunaux militaires ; l'application des amnis s; la vérification et la légalisation de pièces et de signatures en cas de do , surcharge ou altération ; les frais de justice militaire ; les nominations des -cierges des prisons militaires ; les ateliers des condamnés aux travaux publi et ceux des condamnés au boulet.

Bureau de la Gendarmerie royale.

M. Privé, *Chef de division honoraire, chargé de la direction du bureau de la Gendarmerie royale.*

Les travaux relatifs à l'organisation et à l'inspection de ce corps.
Les nominations et mutations. L'avancement, les réformes et retraites ; -ministration de la troupe.
L'emplacement des brigades et leur casernement.
La liquidation et la comptabilité des fourrages, des premières mises, etc.
La correspondance sur tous les objets.

Bureau de l'Etat civil et militaire de l'armée.

M. le Comte de la Colombière, *Adjoint aux Sous-Insp. aux revues*, Che

Le dépôt et la tenue des contrôles des sous-officiers et soldats de toutes armes ; les registres matricules de leurs signalemens ; l'expédition des extrait de ces registres ; la réunion et le classement des extraits mortuaires des militaires et employés militaires, des prisonniers de guerre et des déserteurs étrangers ; les -cherches, la réunion et l'enregistrement de tous les renseignemens destin à suppléer aux extraits mortuaires ; l'envoi aux familles de ces extraits ou des -seignemens qui en tiennent lieu : la recherche des parens des militaires décéd et de leur domicile ; les permissions de mariage à accorder par le Ministre aux offi de toutes armes et de tous grades, aux officiers réformés, vétérans et inval s.

Bureau des Déserteurs.

M. Seguin, *Chef de Bureau.*

La poursuite de la désertion des sous-officiers et soldats de l'armée de terre, et de leurs fauteurs et complices ; les référés sur les jugemens des conseils de guerre spéciaux dont l'exécution est suspendue ; la notification des signalemens des déserteurs et de leurs jugemens ; la cessation des poursuites personnelles ou pécuniaires pour fait de désertion ; le contrôle des déserteurs ; la liquidation des gratifications pour arrestation des déserteurs et celle des frais de procédure devant les conseils de guerre spéciaux.

NEUVIÈME DIVISION.

Division administrative.

M. Barbier, *Commissaire ordonnateur,* Chef.

Les vivres, les fourrages, les hôpitaux, le personnel de l'administration militaire.

Bureau des Vivres.

M. Léger, *Chef.*

L'administration et la comptabilité des services des vivres-pain, vivres-viande, sel, riz, légumes secs, liquides, indemnité de vivres, et approvisionnemens de siége.

Bureau des Fourrages.

M. de Montmort, *Commissaire des Guerres,* Chef.

L'administration du service des fourrages et la comptabilité qui en résulte.

Bureau des Hôpitaux.

M. Frogier, *Commissaire des guerres,* Chef.

Le personnel et l'administration des hôpitaux ; le personnel des officiers de santé.

Personnel de l'administration militaire.

M. Bastien, *Sous-Chef de Bureau.*

La nomination et le contrôle des employés et sous-employés des services administratifs d'armée ; la dépense de leur traitement ; les appointemens et frais de bureau des commissaires des guerres provisoires, des adjoints provisoires ; les supplémens de traitement des commissaires des guerres.

DIXIÈME DIVISION.

Liquidation.

M. le Chevalier Vergnes, *Commissaire ordonnateur,* Chef de Division.

M. Gambier, *Commissaire des Guerres,* Chef de Division Adjoint, spécialement chargé de la direction du Bureau central et du contentieux.

Premier Bureau.

M. Cazac, *Commissaire des guerres,* Chef.

Contentieux ; révision du matériel.

Deuxième Bureau.

M. Lambert, *Commissaire des Guerres*, Chef.
Révision de la solde et traitement sur revues.

Troisième Bureau.

M. Ailhaud de Méonille, *Commissaire des guerres*, Chef.
Révision des indemnités arriérées.

Quatrième Bureau.

M. Pons, *Commissaire des guerres*, Chef.
Bureau central de la Division, et arriéré des décomptes.

Cinquième Bureau.

M. Dalmont, *Commissaire des Guerres*, Chef.
Le personnel des Commissaires des Guerres.

ONZIÈME DIVISION.

Opérations militaires.

M. le Baron Salamon, *Chef.*
Mouvement des troupes; états de situation de l'armée; correspondance av les autorités civiles et militaires pour le maintien de l'ordre et de la tranquilli intérieure; la sûreté des côtes et frontières; la discipline des troupes et le servi des gardes nationales, en ce qui concerne le département de la guerre; discu sions de service d'honneur et de préséance; étapes; convois militaires; ii demnités de route.

Bureau du Mouvement.

M. Jacquot d'Amersbach, *Chef.*

L'expédition des ordres de mouvement et de route aux troupes; les avis donner en conséquence; les états de situation de l'armée.

Bureau de Correspondance générale.

M. Mazoyer, Commissaire des Guerres, *Chef.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour le maintien d l'ordre et de la tranquillité intérieure; la sûreté des côtes et frontières; la disci pline des troupes et le service des gardes nationales, en ce qui concerne le dé partement de la guerre; les discussions de service d'honneur et de préséance.

Bureau des Etapes et Convois.

M. Watré, *Chef.*

Les étapes et indemnités de route; les effets de petit équipement fournis au militaires isolés; les convois militaires; les transports de troupes en poste et pa eau; la comptabilité de ces parties.

DOUZIÈME DIVISION.

Organisation des troupes.

M. Lebarbier de Tinan, *Inspecteur aux revues*, Chef.
M. Hargenvilliers, *Chef de division honoraire*, dirigeant le bureau de recrutement.
Le recrutement et l'habillement des troupes.

Bureau de l'Habillement.

. Rouillon, *Commiss. des Guerres*, Chef, dirigeant la partie administrative.
. Baché, *Commiss. des guerres*, Chef, dirigeant la Comptabilité.

L'habillement des troupes; les marchés généraux; les magasins d'habillement; ıspection des fabriques et manufactures qui concourent à l'habillement de l'ar- :e: la masse d'habillement; les tarifs et devis qui y sont relatifs; les comptes verts avec les corps et les fabricans; le contentieux; la vérification de la mptabilité de la masse d'habillement dans les corps de toutes les armes.

Bureau du Recrutement.

. Desoye, *Chef de bureau.*

Le recrutement de l'armée; celui des canonniers gardes-côtes; les recettes dépenses du recrutement.

DÉPÔT DE LA GUERRE,

Rue de l'Université, *n.* 106.

. le Baron BACLER D'ALBE, *Maréchal-de-camp, Directeur général et Commandant le Corps royal des Ingénieurs géographes militaires.*

. le Colonel MURIEL, *Sous-directeur.*

Le personnel du Corps royal des Ingénieurs géographes militaires; l'Ecole pplication de ce corps.

La collection de tous les mémoires historiques concernant la guerre, les plans cartes géographiques; les travaux topographiques; la levée des cartes; la ıvure, l'impression, la publication, l'entretien et la retouche des cartes géo- ıphiques appartenant au Gouvernement.

CAISSE DU MINISTÈRE.

. Basset, *Caissier.*
. Fournier, *Caissier honoraire.*

Le paiement des appointemens des employés du ministère, des courriers et ; dépenses accidentelles; l'envoi des secours accordés par le Roi (ces secours ıt adressés par la poste et francs de port aux maires des communes.) La :ette et l'envoi, sans frais, des pensions ou soldes de retraite accordées aux litaires qui résident hors du territoire françois.

. Parfait, *Médecin du département de la guerre.*
. l'Abbé de Bevy, *Bibliothécaire et Aumônier du Ministère.*

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES.

L'hôtel est sous l'autorité du Ministre de la guerre, qui prononce seul sur dmission des militaires à l'hôtel; il préside le conseil toutes les fois qu'il le ge convenable.

Le conseil d'administration est composé ainsi qu'il suit:

. le Maréchal Comte SERURIER, Pair de France, *Gouverneur.*

. le Comte Rampon,	*Pairs de France.*
. le Comte d'Aboville,	
. le Comte de Fay Latour-Maubourg,	
. le Comte Villemanzy,	

M. le Comte Dumas (Mathieu), Lieutenant général, *Directeur général de la Caisse des Invalides.*
M. le Chevalier Dukermont, *Intendant.*
M. le Baron Darnaud J., *Commandant de l'Hôtel.*
M. Papin, *Trésorier,*
M. . . . . . ., *Inspecteur aux Revues.*
M. Griveaux, *Secrétaire-Archiviste.*

État-Major général.

M. le Maréchal Comte SERURIER, Pair de France, *Gouverneur.*
M. le Chevalier Dukermont, *Intendant.*
M. Papin, *Trésorier.*

Etat-Major particulier, Messieurs,

Le Baron Darnaud J., *Maréchal-de-Camp*, Commandant de l'Hôtel.
Cazeau, *Colonel*, Major.
Damême, *Commissaire des guerres.*

Debusne, Saintonge, Lachaud, Guignard,	*Adjudans-Majors.*	Nick, Vallerand, Dautier, Fried, Lionbert.	*S.-Adjudans-M*

Service du Culte.

M. Pichot, *premier Aumônier.* M. Gaudrémont, *Aumônier.*
M. Formet, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Coste, *Médecin en chef.*	M. Pasquier, *Chir. en chef adj.*
M. Biron, *Médecin en chef adj.*	M. Robillard, *Chirurgien major.*
M. le Baron Yvan, *Chir. en chef.*	M. Folliart, *Pharmacien en chef*

Bâtimens.

M. Bartholomé, *Architecte.* M. Vavin, *Contrôleur.* M. Lelouche, *Inspect*

Bibliothèque.

Cette bibliothèque, formée de plus de vingt mille volumes, est composée des meilleurs livres. Elle est ouverte à tous les militaires invalides, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, excepté les dimanches.
M. Perdiguier, *Colonel invalide*, Bibliothécaire.
M. . . . . ., *Adjoint.*

ÉTATS-MAJORS DES SUCCURSALES.

Arras.

M. Baron Espert de Sibra, *Maréchal-de-Camp*, Commandant.
M. Pety, *Commissaire des guerres.*
M. de la Fayetière, *Adjudant-Major en chef.*
M. Benoist, *Quartier-Maître-Trésorier.*

M. Dorfeuille, M. de Boubers,	*Adjud.-Maj.*	M. Bourgoin, M. Adam, M. Bonfin, M. Brunet,	*Sous-Adjud.-M*

M. Benedetti, *Aumônier.*

Avignon

Avignon.

M. le Maréchal-de-camp Rolland, *Commandant.*
M. Lacroix, *Commissaire des guerres.*
M. Guillois, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Barthe, *Adjudant-Major en chef.*
M. Borde, *Adjudant-Major.*
M. Boninau,
M. Lunet, } *Sous-Adjudans-Majors.*
M. de Rivette,
M. Dessaux, *Aumônier.*

Inspection générale de la gendarmerie.

La surveillance du service de la Gendarmerie.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* pag. 455.

Comité central d'Artillerie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 467.

Comité central du Génie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.
Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 473.

RÉGIE *générale des Poudres et Salpêtres.*

L'administration des Poudres et Salpêtres est dirigée par trois Régisseurs généraux qui résident à Paris, et qui sont sous la surveillance du Ministre de la Guerre. Il y a près d'elle un Officier général d'artillerie, Commissaire royal.

Régisseurs généraux.

M. Champy, père.
M. Riffault.
M. Bottée.

Commissaire du Roi.

M. le Baron d'Aboville aîné, *Maréchal-de-camp.*

M. le Baron Champy, *Maître des Requêtes honoraire*, Régisseur général adjoint.

Ils exercent une surveillance active sur toutes les parties de la fabrication, distribution et vente des Salpêtres et Poudres ; ils ont autorité sur tous les agens et préposés de ce service ; ils proposent au Ministre les nominations d'emplois, changemens ou destitutions qu'ils croient nécessaires, concernant les Inspecteurs, Commissaires, ou les Elèves, et font, de leur seule autorité, les nominations, changemens ou destitutions concernant les autres agens ; ils ordonnent les paiemens d'achats faits pour le service des Poudres et Salpêtres, vérifient, arrêtent et closent les comptes de chaque comptable.

Ils fournissent, chaque mois, au Ministre de la guerre un bordereau de recettes et dépenses en deniers, et un état de situation des matières, etc.

Les Régisseurs généraux tiennent des assemblées pour arrêter toutes leurs opérations.

Il y a auprès de la Régie deux Inspecteurs généraux, qui font dans les fabriques, raffineries et autres établissemens, les tournées qui leur sont prescrites par la Régie générale : ils propagent les perfectionnemens, et donnent des ordres pour assurer par-tout la régularité et l'uniformité nécessaires dans le service ; ils rendent compte à la Régie de l'état des établissemens, et présentent leurs vues sur les abus à corriger et les améliorations à faire.

Inspecteurs généraux.

M. Muguet. M. Moreau.

La Régie a auprès d'elle, et sous ses ordres, un Chef de correspondance, un Chef de comptabilité, et un Chef du mouvement des fonds ; ils sont choisis parmi les Commissaires.

Chefs de bureaux.

M. Vigneux, *Chef de correspondance.*
M. Dallemagne, *Chef de comptabilité*, par interim.
M. Le Boucher, *Chef du mouvement des fonds.*

Il est attaché à chacune des poudreries et raffineries, réparties sur tous les points de la France, un Commissaire de première classe : le Commissaire à raffinerie est chargé en même tems des nitrières, des bureaux de réception ou de vente, etc.

Ces Commissaires sont choisis parmi ceux de deuxième classe.

Poudreries et Raffineries. *Commissaires*, Messieurs,

Baritot, *au Ripault, près Tours.*
Pelissier, *à Colmar.*
Royer, *à Toulouse.*
Robin, *à Rouen.*

Poudreries. *Commissaires*, Messieurs,

Barbier, *à Esquerdes, près S.-Omer.*
Chapelain, *à Essonne.*
Leroi, *à Saint-Chamas.*
Maguin, *à Metz.*
Couard, *au Pont-de-Buis, près Brest.*
Levoirier, *à S.-Jean-d'Angély.*
Grandbesançon, *à Vonges, pres Dijon.*
Godart, *à S.-Médard, près Bordeaux.*
Ozerai, *à Saint-Ponce, près Mézières.*

Raffineries. *Commissaires*, Messieurs,

Le Cocq, *à Paris.*
Bussy, *à Bordeaux.*
Longchamp, *à Dijon.*
Thouvenel, *à Nancy.*
Mallet, *à Lille.*
Clouet, *à Avignon.*
Clavière, *à Lyon.*
Bayanne, *à Marseille.*
Biarnois, *à Besançon.*

Commissaires de 2e. classe, chargés de réception de Salpêtre et de vente de Poudre, Messieurs,

Bluget, *à Châlons.*
Labiche, *à Clermont-Ferrand.*
Lugaigne, *à Orléans.*
Campourcy, *à Nantes.*

Commissaires adjoints ou de troisième classe, chargés d'activer la fabrication du salpêtre et de la potasse, et de réprimer les ventes frauduleuses de poudre, Messieurs,

Lermier, *à Toulouse.* Durand, *au Ripault.*

Commissaires en non activité, Messieurs,

Perruchot, } *Commissaires de 2e. classe.*
Desjardins, }

Enfin, il y a auprès de la Régie deux places d'Elèves, choisis au concours parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique. Les Commissaires adjoints sont choisis parmi ces Elèves et les Officiers d'artillerie retraités ou réformés.

Elèves, Messieurs,

. . . .

INSPECTEURS-GÉNÉRAUX DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES,

Hôtel de Tessé, rue de Varennes, faubourg S. Germain.

L'inspection du Service de Santé est composée de six Inspecteurs-généraux, dont deux médecins, trois chirurgiens et un pharmacien.

Inspecteurs généraux.

M. le Chevalier *Coste*, 1er Médecin des Armées, aux Invalides.
M. le Baron *Desgenettes*, Médecin en chef des Armées, rue de Tournon, n. 8.
M. le Baron *Percy*, Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, rue des trois Pavillons, n. 10.
M. le Baron *Larrey*, Chirurgien en chef de l'Hôpital du Gros-Caillou, cul-de-sac Conty, n. 1.
M. le Chevalier *Gallée*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 5.
M. le Chevalier *Lambert*, Pharmacien en chef des armées, rue Taranne, n. 1.
M. *Fournier*, Médecin, *Secrétaire*, rue du Colombier, n. 26.

Inspecteurs des Hôpitaux militaires, Messieurs,

Divisions.
1ere. Lesne, *à Paris.*
2e. Berton, *à Mézières.*
3e. Perbal, *à Metz.*
4e. Lambert (du Jura), *à Nancy.*
5e. Simonin, *à Strasbourg.*
6e. Bouvet, *à Besançon.*
7e. Courtin, *à Grenoble.*
8e. Mauco, *à Toulon.*
9e. Hugonneuc, *à Montpellier.*
10e. Caboux, *à Toulouse.*
11e. Duroux, *à Bayonne.*
12e. Legendre, *à la Rochelle.*

Divisions.
13e. Sganzin, *à Rennes.*
14e. Bonnemain, *à Caen.*
15e. Leroux, *à Rouen.*
16e. Mouron, *à Lille.*
18e. Bourdin, *à Dijon.*
19e. Monin, *à Lyon.*
20e. D'Hautavoine, *à Périgueux.*
21e. Bardol, *à Bourges.*
22e. Gubert, *à Tours.*
23e. Verard, *à Ajaccio.*

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

M. le Comte BEUGNOT, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

La levée, la surveillance, la discipline et le mouvement des armées navales; les inscriptions maritimes, le travail sur les grades, les avancemens, les récompenses et les secours; la gendarmerie maritime, l'administration des ports, les arsenaux, les approvisionnemens, les magasins destinés au service de la marine; la construction, la réparation, l'entretien et l'armement des vaisseaux, navires et bâtimens de mer; les hôpitaux de la marine; les grandes pêches maritimes, la police à l'égard des navires et des équipages qui y sont employés; le Conseil royal des prises; la correspondance avec les Consuls et vice-Consuls pour tout ce qui est relatif à l'administration de la marine; les Colonies.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. de Chabanon, *Commissaire principal de la Marine, Secrétaire général.*

M. Régnier, *Chef du Secrétariat.*

L'ouverture, l'enregistrement et le renvoi des dépêches; l'expédition des affaires dont le Ministre se réserve l'examen; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine, et leur mobilier, leur entretien et dépenses y relatives; la traduction des papiers étrangers; le dépôt des lois, règlemens, instructions et anciennes ordonnances; l'expédition des lois, journaux, arrêtés, règlemens et circulaires dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les colonies; la surveillance sur les impressions.

DIRECTION *du Personnel.*

M. Le Baron Bourdon de Vatry, Intendant des armées navales, *Directeur.*

Les nominations et mouvemens des officiers militaires et civils; les écoles, les gens de mer, troupes et ouvriers militaires; les conseils de guerre.

M. Boursaint, Commissaire principal de la Marine,
M. Le Carpentier, Commissaire de la Marine, 1ere. classe,
} *Chefs des Bureaux.*

(1) Le Ministre reçoit les Officiers militaires et civils de la marine, tous les mardis, de dix à onze heures du matin; ses audiences publiques ont lieu les 1er. et 3e. jeudis de chaque mois, de midi à une heure; les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis, de deux à quatre heures.

Direction *des Ports et Arsenaux.*

M. Jurien, *Conseiller d'Etat*, Intendant des armées navales, *Directeur des ports et arsenaux.*

Les constructions et armemens ; le mouvement des forces navales ; les approvisionnemens ; les hôpitaux ; les travaux hydrauliques et civils ; la police des ports militaires ; le martelage des bois ; le matériel de l'artillerie ; les chiourmes ; la police de la navigation et de la pêche ; l'administration sanitaire de Toulon et de l'Isle de Corse.

M. Méteyer, Commissaire de la Marine, 1ere. classe, } *Chefs des Bureaux.*
M. Reveillère,

Direction *des Colonies.*

M. Baillardel de Lareinty, Maître des Requêtes, *Directeur.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies ; la nomination à tous les emplois ; les approvisionnemens.

M. Mauduit, Commissaire de la Marine, 1ere. classe, } *Chefs des Bureaux.*
M. Boncourt,
M. . . . . . ,

Direction *des Fonds.*

M. Percheron, *Directeur.*

Les projets annuels des dépenses de la marine et des colonies ; les demandes et situation de fonds ; l'expédition des ordonnances ; les comptes ouverts avec l'administration des ports et des établissemens de la marine, et avec les entrepreneurs et fournisseurs ; la vérification et la comptabilité de toutes les dépenses du personnel et du matériel de la marine et des colonies ; l'examen et l'apurement des comptes des consuls ; la reddition des comptes annuels ; les comptes arriérés et créances.

M. Portier, Commissaire de la Marine, 1ere. classe, } *Chefs des Bureaux.*
M. Chouard,

Caisse des Invalides.

M. Rivière, Intendant des armées navales, *Directeur.*

L'administration et la comptabilité de la caisse des invalides de la marine ; la nomination aux places de trésorier général et des trésoriers particuliers ; le contentieux et la répartition des prises ; la surveillance des caisses des gens de mer ; le paiement des salaires, parts de prises et gratifications dues aux marins, les bris, naufrages et échouemens.

Les propositions aux demi-soldes ; la police et l'échange des prisonniers de guerre.

M. Mora, } *Chefs des Bureaux.*
M. Randoulet,
M. Baudron,
M. Duneuf-Germain,

Division des Vivres.

M. Lacroix, *Chef.*

Les ordres à donner pour tous les approvisionnemens de vivres du département ; la correspondance avec l'administration des ports ; l'examen des traités ; l'apurement des comptes et dépenses.

M. Bonjour, *Chef des Bureaux.*

M. Poncet, *Inspecteur de la Marine.*

Chargé de vérifier si les sommes ordonnancées sont conformes aux réglemens et décisions ministérielles ; de s'assurer de la régularité des pièces comptables, et d'apposer son visa sur tous les états de paiemens.

Trésorier des Invalides de la Marine.

M. Peytes de Moncabrié, *Trésorier*, rue Mont-Tabor, n. 4.

INSPECTIONS.

Corps royal des Canonniers de la Marine.

M. le Comte de Sugny, Lieutenant général, *premier Inspecteur général.*

Matériel de l'Artillerie.

M. Thirion, Maréchal-de-camp, *Inspecteur général.*

Constructions navales.

M. le Baron Sané, *Inspecteur général.*
M. Rolland, *Inspecteur adjoint.*

Travaux maritimes.

M. Sganzin, Insp. gén. des Ponts et Chauss., *Insp. général.*

Service de Santé.

M. Keraudren, Médecin en chef des armées navales, *Inspecteur général*, rue Saint-Honoré, n. 334.

Dépôt général des cartes et plans de la Marine et des Colonies, des Chartes et Archives.

M. le Comte de Rosily, Vice-Amiral, *Directeur général.*
M. le Chevalier de Rossel, ancien capitaine de vaisseau, *Directeur adjoint.*
M. Buache J. N., *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur.*
M. Beautems-Beaupré (C.-F.), *Ingén.-Hydrogr. en chef et Conservat. adj.*

La levée et construction des cartes marines ; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs de première classe, Messieurs,
Pruvost, Lartigue, Raoul.

Ingénieurs de deuxième classe, Messieurs,
Daussy, Bailly, Fayolle.

Ingénieurs de troisième classe, Messieurs,
Croisey, Collin, Givry, Gressier.

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Stevenot, *Chef.*

Le classement et la conservation de tous les registres, mémoires et papiers qui sont déposés à Versailles ; les expéditions des actes notariés ou déposés aux greffes ; la délivrance des actes de l'état civil, des certificats et autres pièces provenant des archives de la marine et des colonies.

M. *Berthoud*, horloger mécanicien de la Marine.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Rue Neuve des Petits-Champs.

M. le Baron Louis, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

La réunion des élémens du budjet de l'État en recettes et en dépenses, sa formation et sa présentation au Roi, les projets des lois, ordonnances du Roi, arrêts du Conseil, qui ont pour objet l'assiette, la répartition et le recouvrement des contributions directes, l'établissement et la perception des contributions indirectes.

Le réglement des soumissions qui fixent les époques de versement des contributions directes au Trésor royal, la suite des travaux du Cadastre, l'administration du Trésor royal, la surveillance sur les administrations de l'Enregistrement et des Domaines, des forêts, des impositions indirectes, des postes aux lettres et aux chevaux, des monnaies, de la loterie royale, des salines de l'est.

Les établissemens, baux, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal.

L'expédition des ordonnances tant pour le paiement des dépenses des bureaux du ministère, et de celles des administrations et régies placées dans les attributions du Ministre, que pour l'emploi du fond de non-valeurs affecté aux dégrévemens.

La distribution par mois des fonds à mettre à la disposition des Ministres, et à réserver pour le paiement des rentes et pensions, et pour l'acquittement à l'échéance des valeurs du Trésor sur lui-même.

L'exécutoire des dispositions relatives au paiement de l'arriéré dans les valeurs autorisées par la loi du 23 septembre 1814.

Les instructions qui règlent la comptabilité des receveurs généraux et particuliers, celle des payeurs des divisions militaires, départemens, ports et colonies, le mouvement des fonds combiné avec les besoins de l'Etat constatés par les ordonnances des Ministres, la conversion des valeurs en effets

(1) Le Ministre tient son audience générale le premier et le troisième mardi de chaque mois, à trois heures. Les conférences particulières du public avec les premiers commis ont lieu le vendredi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le bureau des renseignemens est ouvert tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les caisses du Trésor royal, les bureaux des payeurs généraux, ceux du grand livre, des pensions, des oppositions, sont ouverts tous les jours.

susceptibles d'une application locale aux dépenses payables hors de Paris, la surveillance des recettes communales, l'ordre des poursuites dirigées par l'agence judiciaire pour les recouvremens de débets.

La formation, la tenue et les mutations du grand-livre des rentes et pensions.

Les restitutions de biens non vendus, séquestrés pour cause d'émigration.

Les propositions de nomination aux places de receveurs généraux, la nomination des payeurs extérieurs du Trésor royal, et celle des receveurs particuliers et des percepteurs à vie.

Les bureaux ministériels des finances sont divisés en sept départemens, non compris le Secrétariat général.

Chaque département est dirigé par un premier commis.

Comité des Finances.

Voyez à la suite du Conseil du Roi.

Comité d'examen des liquidations d'arriérés faites dans les ministères.

M. le Comte Dejean, Pair de France, *Président.*
M. le Comte Corvetto, *Conseiller d'État.*
M. le Baron Felix, *Inspecteur aux revues.*
M. le Baron Freville, *Maître des requêtes.*
M. le Général Préval.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Lefèvre, *Secrétaire général.*
M. Viala, *Chef de Correspondance.*
M. Pernot, *Chef des Renvois.*
M. Daumont, *Chef de la Comptabilité.*
M. Toussaint, *Chef de la liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leurs renvois aux premiers commis qu'elles concernent, la surveillance des réponses importantes, les mesures préparatoires pour l'exécution des lois et actes du Gouvernement, l'examen et le classement des projets de finances, les demandes de places, les réglemens qui intéressent l'ordre de service des bureaux, la signature et la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes.

Les affaires qui exigent une prompte expédition, et celles qui n'appartiennent pas exclusivement à des attributions déterminées.

Détails généraux concernant les mouvemens, la composition et la police du personnel, surveillance du matériel, la liquidation et le réglement de toutes les dépenses administratives, l'ordonnancement et la comptabilité de ces dépenses, soit qu'elles appartiennent directement au Ministère, soit qu'elles concernent les administrations et régies comprises dans ses attributions.

La liquidation des pensions de retraite et le soin de les faire payer.

Renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère.

DÉPARTEMENT DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, ET DES SITUATIONS GÉNÉRALES DE FINANCES.

M. Bricogne l'aîné, *premier Commis.*

M. Fougeroux,
M. Brunet.
M. Du Perron, } *Chefs.*

La préparation du budjet et des distributions de fonds réglées par le Roi pour être ordonnancés par les Ministres, la correspondance relative, la suite des produits successifs des contributions indirectes, la correspondance sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les administrations et régies chargées de ces contributions, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Résumés des comptes des régies et administrations, et de ceux du Trésor pour former les situations générales des finances.

Correspondance, décisions, nominations relatives aux monnaies, postes, loterie, droits de garantie, établissement de messageries, aux ventes des biens des communes et de ceux de la caisse d'amortissement.

DÉPARTEMENT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Legrand, *premier Commis.*

M. Dissez,
M. Millié,
M. Peyrard,
M. Rouveau, } *Chefs.*

La préparation des mesures pour l'assiette, la répartition et le recouvrement des impositions directes, les instructions pour la confection des rôles, les décharges et réductions, la suite des rentrées, les états de situation, le travail relatif à la nomination aux emplois des directeurs et autres agens des contributions directes, des receveurs généraux et particuliers, et des percepteurs à vie, la distribution des fonds destinés aux dégrèvemens,

La correspondance avec les inspecteurs généraux du Trésor sur les objets qui ont rapport au service des impositions directes.

La rédaction des soumissions des receveurs généraux, et la formation des états généraux des impositions directes.

DÉPARTEMENT DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE FINANCES

M. Bronner, *premier Commis.*

M. Gaston d'Audiffret, *Directeur des Comptes.*

La direction générale du travail réparti dans les bureaux ci-après; signature de la correspondance avec les receveurs et payeurs sur les redressemens d'écritures.

La correspondance avec les inspecteurs généraux, et la direction de leurs mouvemens.

Le bilan du Trésor royal

La comptabilité générale tient par ses rapports avec tous les comptables publics le contrôle de leurs actes journaliers de comptabilité; elle est chargée d'en suivre tous les mouvemens, et de constater par la balance des comptes la situation journalière de chaque comptable en toutes valeurs et sur chaque nature de recouvrement.

Elle réunit les résultats de leurs opérations pour établir la situation générale du Trésor. Tous les comptes tenus dans ce département sont en partie double.

Il se divise en sept parties principales, savoir :

Un bureau central ; trois bureaux de recouvremens, pour le contrôle des recettes ; un bureau pour le contrôle de la dépense ; un bureau pour la mise en ordre des comptabilités extraordinaires.

Bureau central.

M. Le Camus, *Directeur.*

La tenue du Journal général et du Grand-Livre où sont résumées toutes les opérations des caisses intérieures et extérieures du Trésor royal, tant en recette qu'en dépense ; la rédaction des états de situation du Trésor.

Bureaux de Recouvremens.

M. Contencin, M. Arrivetz, M. Furet, *Chefs Contrôleurs.*

Vérification et dépouillement des journaux fournis tous les dix jours par les Receveurs généraux et particuliers.

Etablissement de leur situation respective d'après ces élémens.

Contrôle des recettes énoncées auxdits journaux par les talons des récépissés envoyés par les Sous-Préfets.

La correspondance qui naît du mouvement des écritures ; arrêté des états finaux.

Contrôle de la Dépense.

M. Graeb, *Chef.*

Vérification et dépouillement des journaux des payeurs extérieurs du Royaume. Etablissement de leur situation d'après les opérations énoncées dans ces journaux.

Contrôle de la situation des payeurs divisionnaires par celles de leurs préposés.

La correspondance y relative.

Bureau de surveillance des Caisses communales.

M. Raynal, *Chef.*

La suite de la comptabilité des caisses des communes, la vérification de leur situation, la nomination des Receveurs municipaux.

Bureaux des comptabilités extraordinaires.

M. Philippe, *Chef.*

Apurement des écritures des comptables des armées et des départemens cédés par le traité de paix.

DÉPARTEMENT DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Jourdan, *premier Commis.*
M. Johannot, *Chef des Ecritures.*
M. Bouland, *Chef de la Correspondance.*
M. Courcier, *Chef des Fonds.*

La direction du mouvement général des fonds ; l'ouverture des crédits et l'expédition des valeurs appropriées aux besoins du service ; la correspondance avec les receveurs et payeurs, sur les deniers reçus et susceptibles d'être employés aux dépenses publiques ; les négociations, la suite de l'emploi des crédits ouverts aux Ministres.

Tenue des diverses écritures pour suivre dans son ensemble et ses détails tout

ce qui appartient au service des fonds ou aux conversions et créations des valeurs qui les représentent.

Ce département comprend, 1°. les quatre caisses du trésor; 2° le bureau des crédits et ordonnances; 3°. le contrôle des mandats délivrés par les payeurs généraux sur la caisse des dépenses.

Caisse générale.

M. Cornut-de-Coincy, *Caissier général.*
M. Dubra, *sous-Caissier.*
M. Fagnan, *premier Commis, et dépositaire-liquidateur des valeurs inactives et effets de compensation.*
M. Guyot-Laval, *suppléant le Caissier général pour les signatures et le classement des valeurs.*

La Caisse générale est le dépôt où tous les revenus de l'Etat, dénommés au budjet, sont recueillis, soit en valeur, soit en espèces.

Le Caissier remet à la caisse de service les valeurs qui doivent être converties pour recevoir, en échange, d'autres valeurs qui, par la date et le lieu de leur échéance facilitent, sans déplacement d'espèces, l'application du produit des recettes aux besoins de la dépense.

La Caisse générale est placée entre deux Caisses auxiliaires : la Caisse des recettes de laquelle elle reçoit tous ses moyens, la Caisse des dépenses à laquelle elle remet, dans les proportions réglées par le Ministre, les fonds nécessaires aux divers services.

La Caisse générale est en outre chargée de la confection du dépôt, de l'émission et de la comptabilité des obligations royales affectées au paiement de l'arriéré.

Les rachats de ces obligations sur la place sont payés par cette Caisse.

Ces opérations sont surveillées par,

M. Lemonnier, } *Administrateurs.*
M. Laquiante, }

Caisse des recettes journalières.

M. Foin, *Caissier.*
M. Bourqueney, *sous-Caissier.*
M. Lasserez, *Contrôleur.*

Le Caissier reçoit en détail tous les fonds, effets et acquits versés au Trésor royal par les receveurs, pour quelque cause que ce soit; verse chaque jour, en masse, à la caisse générale, toutes les valeurs actives qu'il a reçues. Les valeurs inactives et les effets de compensation sont versés à un dépositaire liquidateur.

Le Contrôleur vise les récépissés délivrés par le Caissier, tient des registres correspondans à ceux du Caissier, et constate, par son *visa*, l'exactitude des opérations.

Caisse des dépenses journalières.

M. Piscatory, *Caissier.*
M. Azam, *sous-Caissier*, chargé des paiemens de la dette publique à Paris.

Le Caissier des dépenses reçoit en masse du Caissier général, les fonds que le Ministre destine au service de chaque jour, soit courant, soit arriéré.

Il acquitte en détail les mandats que chacun des quatre payeurs généraux de la guerre, de la marine, des dépenses diverses et de la dette publique, tire sur sa caisse pour les paiemens à effectuer à Paris, en espèce pour le courant ou en obligations royales pour l'arriéré.

Il a des comptoirs établis dans l'emplacement des bureaux du payeur génér de la dette publique, pour le paiement des rentes et pensions à Paris.

Il expédie, d'après les autorisations données par le Ministre sur les demand des payeurs-généraux, les fonds nécessaires au service des caisses extérieures d trésor royal.

Caisse de Service.

M. Petit, *Caissier.*

Cette caisse est spécialement chargée de toutes les émissions et conversion de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle opère, par ses rescription sur les comptables, l'application immédiate du produit des impôts aux dépense locales que le service exige; elle expédie des mandats sur tous les chef-lieux de départemens et d'arrondissemens, en échange des versemens qui lu sont faits à Paris. Elle a des comptes courans ouverts avec tous les Receveur. généraux; elle acquitte pour eux les mandats qu'ils tirent sur les sommes don ils sont crédités sur ses livres.

Par suite de ses négociations, et pour en tenir lieu, elle admet les placemens à intérêt qui lui sont offerts. En ce cas, elle garde dans ses porte-feuilles la quotité proportionnelle de ses valeurs négociables, lesquelles y restent comme un gage réalisable à volonté.

M. Clergeau-Lacroix, *Chef.*

La suite des dispositions faites par les Ministres ordonnateurs sur les crédits législatifs en vertu des ordonnances mensuelles de distribution.

L'enregistrement et le *visa* des ordonnances régulièrement imputées et la rédaction des bordereaux de ces ordonnances pour être remis au contrôle des mandats des payeurs généraux.

La situation des crédits de chaque ministère par chapitres et articles du budget.

La correspondance ministérielle soit pour motiver, soit pour faire lever les difficultés qui empêchent de donner cours aux ordonnances mal imputées.

Ce Bureau est chargé aussi du contrôle des paiemens ordonnancés pour l'arriéré. Il ne fait donner cours qu'à ceux qui ont été approuvés par le Comité d'examen des liquidations de l'arriéré, institué par l'ordonnance du Roi du 10 octobre 1814.

M. Colin, *Contrôleur des mandats des Payeurs généraux.*

Constate la conformité des mandats des trois payeurs généraux de la guerre, de la marine et des dépenses diverses, avec les ordonnances pour le paiement desquelles ils sont délivrés sur la caisse des dépenses, et qui sont relatées aux bordereaux remis par le contrôle des crédits.

Fournit les élémens du compte des paiemens effectués à Paris.

DÉPARTEMENS DES PAYEURS GÉNÉRAUX.

Guerre.	M. Jehannot, *Payeur général.* M. Barbot, aîné, *premier Commis.*
Marine.	M. Roguin, *Payeur général.* M. Devaupré, *premier Commis.*
Dépenses diverses, C'est-à-dire, toutes celles autres que les dépenses de la guerre, de la marine et de la dette publique.	M. De Lafontaine, *Payeur général.* M. Molard, *premier Commis.*

Les ordonnances expédiées par les Ministres, sont remises à chaque payeur

par le chef du bureau des ordonnances, qui a constaté par son *visa* la régularité de leur imputation sur un crédit.

Ces ordonnances sont payées ensuite par le Caissier des dépenses journalières, sur les mandats particuliers desdits payeurs ou d'agens à qui ils ont spécialement délégué cette fonction.

Les payeurs généraux correspondent avec les payeurs des divisions des départemens, des ports et des colonies, et leur transmettent les ordres et les instructions nécessaires pour l'acquittement des dépenses qui ne sont pas payables à la caisse centrale à Paris.

Ils reçoivent, chacun en ce qui le concerne, des payeurs extérieurs, les acquits justificatifs de l'emploi des fonds qui leur ont été envoyés. Ils les examinent, font rectifier ceux qui leur paroissent irréguliers, admettent les autres, et les fondent, avec les acquits des paiemens qu'ils ont faits directement, dans les comptes généraux qu'ils présentent à la Cour des comptes.

M. Boscheron, fils aîné, *Payeur général des Rentes et Pensions.*

M. Fabignon, *premier Commis.*

Le paiement des rentes et pensions tant à Paris que dans les Départemens.

Les paiemens, à Paris, s'effectuent au trésor, sur les bulletins délivrés par neuf Vérificateurs pour le payeur général, suivant l'ordre numérique indiqué par affiches hebdomadaires.

Les paiemens hors Paris s'effectuent par les payeurs des départemens, avec les fonds qui leur sont adressés par la caisse des dépenses, sur les demandes du payeur général.

Les paiemens des rentes et des pensions ont lieu d'après des états rédigés au grand livre de la dette publique et à la direction des pensions, en conformité des registres sur lesquels ces créances sont inscrites.

Chaque paiement est mentionné à la suite de la créance indiquée dans ces états; et ces états qui énoncent en même-tems le droit du créancier et le paiement fait par le débiteur, sont fournis avec les quittances à la Cour des comptes, à l'appui du compte que doit rendre chaque année le payeur général.

DÉPARTEMENT DE LA DETTE INSCRITE.

M. Harmand, *premier Commis des finances.*

Ce département comprend la liquidation, l'inscription, l'extinction et le contrôle des rentes et pensions sur l'État.

Il est composé de cinq sections ou bureaux, indépendamment du dépôt des archives de l'ancien Conseil général de liquidation.

Bureau Central et de Liquidation.

M. Cren, *Chef liquidateur.*
M. Boulle, *Chef adjoint.*

La liquidation des anciennes rentes et pensions à la charge du Trésor royal: l'expédition des autorisations d'inscription à donner au directeur du grand-livre des rentes et à celui des pensions; le contrôle des mouvemens de la dette inscrite et le dépôt du double grand-livre formé de copies d'inscriptions recueillies dans un local particulier; la situation par semestre des paiemens de la dette publique; l'enregistrement des certificats délivrés par l'agent judiciaire, pour tenir lieu des inscriptions affectées à des cautionnemens; le travail relatif à la nomination des notaires certificateurs dans les départemens; les archives de l'ex-Conseil général de la liquidation; la correspondance relative à ces divers objets.

M. Beauchet, *Garde des Archives*, maison des Carmes, place Maubert.

Direction du Grand-Livre de la Dette publique.

M. Houzel, *Directeur.*

M. Meschyn,
M. Didier,
M. Leclerc, } *Sous-Directeurs.*

L'inscription de toutes les rentes ; la tenue du grand-livre de la dette perpétuelle et viagère ; l'expédition et la délivrance des extraits d'inscriptions ; la rectification des erreurs de noms : la formation des états d'arrérages à remettre au payeur général de la dette publique pour le paiement des rentes ; la correspondance relative à leur inscription et à leur extinction.

Direction des Transferts et Mutations.

M. Prunet, *Directeur*, *Agent comptable.*

Reçoit les déclarations de transferts au profit de nouveaux propriétaires de rentes, qu'il fait inscrire au grand-livre à la place des anciens titulaires ; établit toutes les mutations, divisions et réunions qu'exigent les transferts, partage, arrangement de famille, et jugemens donnant lieu à l'inscription de nouveaux propriétaires de rentes.

Direction des pensions.

M. Wante, *Directeur.*

M. Hardy. *Sous-Directeur.*

L'inscription de toutes les pensions à la charge du Trésor royal ; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejets ; les rectifications et changemens de qualités dans les noms des pensionnaires, la formation des états de paiemens généraux et particuliers ; la correspondance relative aux pensions inscrites.

Bureau du Contrôle des paiemens.

M. Desouches, *Contrôleur des paiemens de la Dette publique.*

Ce Contrôle est exercé par neuf Sous-Contrôleurs, placés dans les neuf bureaux de paiement de la dette publique, pour y suivre l'emploi des fonds affectés à cette nature de dépense, tenir registre de chaque paiement, et contrôler les quittances des parties prenantes.

Une section du Contrôle de la dette publique est chargée de recevoir les originaux des certificats de vie, de procuration, d'individualité, pour en délivrer *gratis* des *duplicata* aux créanciers qui ont plusieurs parties ou plusieurs semestres de rentes et pensions à recevoir.

DÉPARTEMENT DU CONTENTIEUX.

M. Dubuisson, *premier Commis des finances.*

La direction des bureaux de l'agence judiciaire, des contrôles des débets, du contentieux de la dette publique, du bureau des oppositions et des comptabilités arriérées.

M. Alein, *Agent Judiciaire.*
M. Bezard, *Sous-Agent.*
M. Wante, *Contrôleur des débets et recouvremens.*

Les poursuites par voies administratives et judiciaires des débiteurs de deniers

oyaux, en exécution des contraintes décernées par le Ministre, des arrêts de a Cour des comptes, et des arrêtés de liquidation.

M. Arnaud, *Chef du Bureau des oppositions.*

Le *visa* et l'enregistrement des oppositions formées sur les parties prenantes lirectement au Trésor royal; la délivrance des extraits de ces oppositions, et les certificats de non-opposition.

M. Meschyn, *Chef du Bureau du contentieux du grand-livre.*

Les rapports sur les questions de propriétés des inscriptions au grand-livre, et les réclamations en paiement d'arrérages.

Conseil du Contentieux.

M. Dubuisson, *premier Commis des finances, Président.*
M. Harmand, *premier Commis des Finances, ayant le département de la dette inscrite.*
M. Alein, *Agent judiciaire.*
M. Wante, *Contrôleur des débets et recouvremens.*
M. Raison, *Chef du Contentieux des Domaines.*
M. Frestel, } *Conseillers référendaires à la Cour des comptes.*
M. Roussel, }
M. Defays.
M. Sandrin, *Avoué.*
M. Fagnan, *premier Commis de la Caisse générale.*
M. Houzel, *Directeur du grand-livre.*
M. Magimel, *Secrétaire.*

Ce Conseil discute toutes les questions contentieuses du Ministère, et propose les instructions à donner soit à MM. les Préfets, soit aux Avoués agrégés à l'agence judiciaire pour la suite des affaires.

Le Président du Conseil soumet au Ministre le résultat des délibérations. Les décisions sont enregistrées et exécutées sur les ampliations signées par le Président du Conseil.

Contentieux devant les Tribunaux.

M. Bonnet, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Badin, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Sandrin, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Chodron, *Notaire.*

CADASTRE DE LA FRANCE.

M. le Chevalier Hennet, *Commissaire général*. . . . . . . } rue de Cléry, n. 19.
M. Barbier. . . } *Chefs.*
M. Hochard. . . }
M. Plauzoles, *Adjoint.*

L'exécution des travaux ordonnés pour la confection du cadastre, le travail relatif à la nomination des ingénieurs-vérificateurs du cadastre; la correspondance relative à cette partie avec les directeurs des contributions.

Inspecteurs généraux des Contributions directes et du Cadastre.

M. Poussielgue.
M. Hennet-Duvigneux.
M. Choppin d'Arnouville.
M. Dupérou.
M. d'Inglemarre.
M. Saurimont.
M. Allaire.
M. Picard.

CONTENTIEUX DES DOMAINES ET BOIS.

M. Raison, *Chef.*

Les demandes en restitution de Domaines sequestrés non vendus.

Les questions domaniales déférées à la décision du Ministre, soit par l'Administration des domaines, soit par les Préfets, soit par les particuliers. Les rentes et redevances dues à l'Etat, les déshérences.

Discussion des demandes en coupes extraordinaires de bois, en défrichemens de bois appartenant aux particuliers.

Les détails relatifs à la pêche dans les rivières navigables, et ceux concernant les fermages des forges et usines.

TRÉSORIERS SPÉCIAUX.

M. de Peytes de Moncabrié, *Trésorier général des Invalides de la Marine*, rue Duphot, n. 9.

M. Lecomte, *Trésorier de la Police générale*, hôtel de la Direction générale de la Police.

M. Daumont, *Inspecteur des deux Caisses.*

Ces deux trésoriers sont comptables envers le Trésor royal des fonds dont ils suivent la recette et l'emploi.

Leur recette se compose de produits spéciaux déterminés par les décisions du Roi.

Leur dépense est ordonnancée par les Ministres compétens, dans les proportions réglées par un budget particulier relatif au service de chacun de ces comptables.

Les fonds qui excèdent les dispositions faites par les ordonnateurs, restent en dépôt à la caisse du service du Trésor jusqu'à ce qu'ils soient employés.

PRÉPOSÉS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Petit.
Bailly.
Duret.
Pernot-Fontenoy.
Vignon.
Albin Cornuau.
J. Dutilleul.
De Boubers.
Le Bienvenue.
Mollard.
Fornerod.

Les Inspecteurs généraux sont chargés de la vérification de toutes les caisses publiques ; les Receveurs des revenus communaux comptables envers la Cour des Comptes, sont soumis aussi aux vérifications des Inspecteurs du trésor. Chaque Inspecteur a pour collaborateurs ou auxiliaires, un Sous-Inspecteur et un élève Inspecteur, dont il dirige les travaux et les missions.

M. Merlin, } *Agens de change des finances.*
M. Porteau, }

M. Bénard, *Architecte.*

M. Levraud jeune, *Chirurgien-Médecin.*

SECTION

SECTION VII.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DU ROYAUME,
Quai Voltaire.

M. D'ANDRÉ, *Directeur général.*

Une ordonnance royale, du 16 mai 1814, confère au Directeur général de la police du royaume les attributions réunies du Ministère de la police générale et de la Préfecture de police de Paris. Les Préfets et Sous-Préfets exercent sous ses ordres les fonctions de Directeurs de police.

Par ordonnance du 26 juillet 1814, le Directeur général est autorisé à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie du service de Paris, à trois Maîtres des requêtes.

Le Directeur général a, près de la personne du Roi et dans ses palais, les honneurs attribués aux Ministres, et prend rang immédiatement parmi eux.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Chevalier Saulnier, *Secrétaire général.*

Premier Bureau.

M. Lebas, *Chef.*

Arrivée et départ des dépêches; leur enregistrement et leur distribution dans les bureaux; recueil et transmission des décisions du Directeur général; envoi des formules de passeports et des permis de port d'armes dans les départemens; visa des passeports étrangers; correspondance et rapports à cet égard; renseignemens à donner au public.

Deuxième Bureau.

M. de Champlouis, *Chef.*

Personnel de la Direction générale et des fonctionnaires qui en dépendent; nominations et remplacemens; rapports sur les affaires sans attributions déterminées.

Troisième Bureau.

M. Lecomte, *Chef.*

Archives, collection, classement et conservation des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, et de celles qui peuvent être utiles à l'ordre public ou à l'intérêt des particuliers.

Examen des pièces de théâtre.

M. Lemontey. M. Charles Lacretelle. M. Davrigni. M. Suard.

DIRECTION DES BUREAUX.

M. Denis de la Garde, *Directeur des Bureaux.*

DIVISION DE CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE ET DE COMPTABILITÉ.

M. Masson, *Chef.*

Premier Bureau. (Nord).

M. Galli, *Chef.*

Départemens. Ain, Aisne, Ardennes, Aube, Côtes-du-Nord, Jura, Loiret, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne, Seine.

Deuxième Bureau. (Midi.)

M. Pagès, *Chef.*

Départemens. Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Ariège, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Hérault, Isère, Landes, Loire, Loire (Haute), Lozère, Mont-Blanc, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Pyrénées Orientales, Rhône, Var, Vaucluse.

Troisième Bureau. (Ouest.)

M. Rosan, *Chef.*

Départemens. Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Creuze, Dordogne, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gers, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loir, Loire-et-Cher, Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loir, Manche, Mayenne, Morhihan, Sarthe, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Vienne (Haute).

Quatrième Bureau.

M. Delancy, *Chef.*

Surveillance de ce qui tient à la littérature, à l'imprimerie et à la librairie, dans leurs rapports avec la police.

Comptabilité.

Cinquième Bureau.

M. Beaugeois, *Chef.*

Délivrance des mandats et ordonnances de M. le Directeur général; distribution des secours aux colons réfugiés; liquidation des pensions de retraite; formation du budjet; reddition des comptes.

DIVISION DE SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

M. Palluys, *Chef.*

Renseignemens sur tous les objets qui peuvent compromettre la sûreté de l'Etat, directement ou indirectement; correspondance à ce sujet.

POLICE DE SURETÉ DE LA VILLE DE PARIS (Quai des Orfèvres).

(*Voyez* l'article *Paris*, page 684, pour les attributions et l'organisation des Bureaux.)

CHAPITRE III.

Cours et Tribunaux.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Premier Président.

M. le Comte MURAIRE, *Conseiller d'Etat honoraire*, rue Royale, place Louis XV, n. 11.

Présidens.

M. le Baron BARRIS, rue du Vieux-Colombier, n. 3.
M. le Baron HENRION DE PENSEY, *Conseiller d'Etat*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. le Baron MOURRE, rue Royale, au Marais, n. 18.

Conseillers de la Cour de Cassation par ordre de nominations.

Messieurs,

Nominations des 3, 4, 5, 6, 7 *et* 8 *avril* 1800.

AUDIER-MASSILLON (des Bouches-du-Rhône), rue Chabanois, n. 6.
AUMONT (d'Ille-et-Vilaine), rue du Cherche-Midi, n. 19.
BABILLE (de la Seine), rue de l'Odéon, n. 19.
Le Chev. BAILLY (des Ardennes), rue St-Hyacinthe, n. 6.
Le Baron BARRIS (du Gers), *Président*, rue du Vieux-Colombier, n. 3.
BASIRE (de la Seine-Inférieure), rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 25.
MOREL DE BRETIZEL (de l'Oise), rue du Petit Bourbon-Saint-Sulpice, n. 27.
BOYER (de la Haute-Garonne), rue Cassette, n. 15.
BRILLAT DE SAVARIN (de l'Ain), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
BUSSCHOP, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 51.
CASSAIGNE (des Basses-Pyrénées), rue Pavée S.-André-des-Arcs, n. 15.
CHASLE (de Maine et Loire), rue du Cherche-Midi, n. 32.
COCHARD (de la Haute-Saône), rue Taranne, n. 7.
Le Baron COFFINHAL-DUNOYER (du Cantal), *Maître des Requêtes*, rue Beautreillis, n. 14.

DELACOSTE (de la Charente-Inférieure), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 45.
DUTOCQ (de l'Orne), rue de l'Université, n. 14.
GANDON (d'Ille-et-Vilaine), rue du Cherche-Midi, n. 19.
Le Baron HENRION DE PENSEY (de la Haute-Marne), *Conseiller d'Etat, Président*, rue de Vaugirard, n. 50.
LIBOREL (du Pas-de-Calais), rue du Cherche-Midi, n. 34.
LIGER DE VERDIGNY (du Loiret), rue S.-Dominique, n°. 48.
MINIER (de la Seine), cul-de-sac St.-Dominique-d'Enfer, n°. 2.
Le Comte MURAIRE (du Var), *Conseiller d'Etat honoraire, premier Président*, rue Royale, n°. 11.
OUDART (de la Haute-Marne), rue N.-D. de Nazareth, n°. 27.
OUDOT (de la Côte-d'Or), rue St.-André-des-Arcs, n°. 61.
PAJON (de Loir-et-Cher), rue de l'Université, n°. 5.
PORIQUET (de l'Orne), rue Jacob, n°. 22.
RATAUD (de Seine-et-Marne), rue du Pont-aux-Choux, au coin du boulevart, n°. 4.
ROUSSEAU (de la Sarthe), rue du Jardinet, n°. 11.
RUPEROU (des Côtes-du-Nord), rue du Petit-Vaugirard, n°. 1.
SCHWENDT DE SAINT-ETIENNE (du Bas-Rhin), rue de Vendôme, au Marais, n°. 19.
SIÈYES (du Var), rue Thérèse, n. 8.
VALLÉE (de la Meuse), rue Cassette, n°. 30.
Le Chevalier VASSE DE SAINT-OUEN (de l'Aisne), rue du Pot-de-Fer, n. 13.
VERGÈS (des Pyrénées-Orient.), rue de Vaugirard, n°. 34.
Le Baron ZANGIACOMI (de la Meurthe), *Maître des Requêtes*, rue de l'Ouest, n°. 2.

Nomination du 15 *septembre* 1800.

LASAUDADE (du Puy-de-Dôme), quai Voltaire, n°. 22.

Nominations du 15 *mars* 1801.

Le Chevalier BAUCHAU, cloître Notre-Dame, n. 6.
CARNOT (de la Côte-d'Or), rue de Touraine, au Marais, n. 6.
LOMBARD-QUINCIEUX (de l'Ardèche), rue de la Barillerie, arcade du Palais.

Nomination du 9 *Juin* 1806.

Le Baron BOTTON-DE-CASTELLA-MONTE, rue des Bons-Enfans, n°. 20.

Nomination du 2 *Février* 1808.

LEFESSIER-DE-GRANDPREY, rue de Massillon, cloître Notre-Dame, n. 6.

Nominations du 28 Mars 1809.

Chabot (de l'Allier), rue Saint-Honoré, n°. 408.

Nomination du 5 Décembre 1809.

Le Baron Favard de l'Anglade, *Maître des Requêtes*, rue de l'Université, n. 34.

Nomination du 27 Avril 1810.

Lasagni, rue de la Michaudière, n. 12.

Nomination du 28 mai 1812.

De Avemann, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 12.

Procureur général du Roi.

M. le Comte Merlin, *Conseiller d'Etat honoraire, Membre de l'Institut*, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 99.

Avocats-généraux, Messieurs,

Jourde, rue de Seine-Saint-Germain, n. 48.
Le Coutour, rue de Savoie. n. 9.
Giraud-Duplessis, place Dauphine, n. 12.
Thuriot, rue des Lions Saint-Paul, n. 10.
Joubert, rue Saint-Honoré, n. 285.

Greffier en chef.

M. J.-B. Jalbert, rue de l'Odéon, n. 26.

Commis-Greffiers, MM.

Fiefvé, rue de la Monnoie, n. 9, près le Pont-Neuf.
Laporte, rue des Saints-Pères, n. 20.
J. D. Jalbert, rue de l'Odéon, n. 26.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. Ortalle, grande rue de Chaillot, n. 43.

SECTIONS DE LA COUR.

Section des Requêtes, Messieurs,

Le Baron Henrion de Pensey, *Conseiller d'Etat*, *Président.*

Liger de Verdigny.
Sièyes.
Le Baron Favard de Langlade.
Brillat-Savarin.
Lasaudade.
Rousseau.
Babille.
Borel.
Botton Castellamonte.
Lombard-Quincieux.
Lefessier de Grandprey.
Vallée.
Genevois.
Lasagni.
De Avemann.

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Section de Cassation civile, Messieurs,

Le Comte MURAIRE, *premier Président.*
Le Baron MOURRE, *Président.*

Chabot (de l'Allier).	Gandon.	Cassaigne.	Poriquet.
Pajon.	Le B. Zangiacomi.	Carnot.	Liborel.
Dutocq.	Minier.	Lamarque.	Vergès.
Boyer.	Cochard.	Ruperou.	

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Section de Cassation criminelle, Messieurs,

Le Baron BARRIS, *Président.*

Oudart.	Schwendt-de-St.-Etienne.	Le Bar. Coffinhal-Dunoyer.	Basire.
Aumont.	Le Chev. Vasse-Saint-Ouen.	Delacoste.	Busschop.
Audier-Massillon.	Chasle.	Le Chev. Bailly (des Ardennes).	Oudot.
Rataud.			
Le Chev. Bauchau.			

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées.

Les affaires attribuées à chacune des sections à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes : savoir, les réquisitoires du Procureur-général ou de ses substituts-avocats-généraux, les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'ÉTAT est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation, cinquante avocats, chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation ; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence ; ils peuvent instrumenter, concurremment avec les autres huissiers, dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Cette cour n'a pas de vacances.

Huissiers.

Mesnard, boulevart de Bonne-Nouvelle, n°. 15
Cerceau, rue Mâcon, n°. 9.
Grumeau, à Maisons, près Charenton.
Boivin, rue Coquenard, n°. 52.
Violet, cour neuve du Palais, escalier des Lions, n°. 27.

Vaquez, rue de Grenelle S. Germain, n°. 5.
Defanoue, rue Meslée, n°. 31.
Gallet, rue Saint-Denis, maison des Bains Saint-Sauveur.
Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Lebreton*, Conservateur, au palais de Justice.

Secrétaires interprètes de Langues étrangères.

M. *Vogt*, rue Culture S. Gervais, n°. 22.
M. *Lemière*, rue Montorgueil, n°. 31.
M. *Lameyer*, rue de Chabanois, n°. 9.
M. *Boldoni*, rue du Lycée, n°. 2.
M. *Piazza-Allodi*, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Gélin*, Palais de Justice.

Imprimeur.

Testu, Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr. le Duc d'Orléans et de Mgr. le Prince de Condé, rue Hautefeuille, n°. 13.

Concierge.

Lemoine, au Palais de Justice.

AVOCATS *en la Cour de Cassation*, Messieurs,

Cette marque ═ *signifie* au lieu de.

Badin, rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de Lussan, n. 42.
Barbé, ═ Benoist, rue Saint-André-des-Arcs, n. 51.
Becquey-Beaupré, rue Coq-Héron, n. 14.
Berenger, rue Louis-le-Grand, n. 3.
Billout ═ Thacussios, rue du Four Saint-Germain, n. 43.
Borrel, ═ Desclaux, ═ Parent-Réal, rue de Seine S.-Germain, n. 32.
Bosquillon, rue de la Tisseranderie, n. 29.
Bouchereau, quai Malaquai, n. 21.
Bouquet, rue de la Sourdière, n. 23.
Camus, rue de Massillon, cloître Notre-Dame, n. 2.
Champion de Villeneuve, rue du Mail, n. 1.
Cochu, *Doyen*, rue Caumartin, n. 21.
Coste, rue de la Sourdière, n. 21.
Dard, rue de Montmorency, n. 1.
Darrieux, ═ De Joly ═ Courtin, rue Ne S.-Augustin, n. 22.
De Lagrange ═ Gournay, Boulevart des Italiens, n. 27.
Deliège, ═ Grisart, rue des Moulins, n. 20.
Dieudonné, ═ Dufreneau, r. Ste.-Croix-de-la-Bretonn., n. 45.
Duclos, ═ Camusat, ═ Geoffrenet, rue de Grammont, n. 27.
Dufour d'Astafort, ═ De Gerlache, rue Saint-Marc, n. 25.

Dumesnil-de-Merville, fils, = son père, rue de Seine S. G. n. 48.
Dupont, rue Verdelet, n. 4.
Duprat, = Liborel fils, rue des Petits-Augustins, n. 9.
Flacon-Rochelle, = Le Picard, rue Neuve des Petits-Champs, n. 89.
Flusin, rue des Blanc-Manteaux, n. 22.
Gérardin, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Granié, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 26.
Gueny, = Saladin, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Guichard, rue de Gaillon, n. 12.
Guichard fils, = Maussallé, rue de Gaillon. n. 12.
Hua, = Collin, rue des Bons-Enfans, n. 32.
Huart-Duparc, rue de l'Université, n. 25.
Jousselin, = Jolas, rue Thibautodé, n. 10.
Lassis, = Chabroud, rue Saint-Honoré, n. 345.
Lavaux, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 19.
Leroi-de-Neufvillette, = Perdry, rue Thérèse, n. 8.
Loiseau, place Saint-André-des-Arcs, n. 11.
Mathias, = son père, Vieille rue du Temple, n. 32.
Molinier de Montplanqua, rue de la Verrerie, n. 36.
Moreau, rue de Condé, n. 5.
Pageaut, =, Deslix, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 4.
Péchart, = Martineau, rue Sainte-Avoye, n. 4.
Pichon, = Pelleport, rue du Mont-Blanc, n. 4.
Raoul, rue Sainte-Anne, n. 53.
Roger, = Godard, place du Petit-Bourbon, n. 12, au coin de la rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois.
Sirey, rue d'Enfer, n. 19.
Teysseyre, = Musnier-Desclozeaux, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 18.
Troussel, rue du Cadran, n. 7.

. . . .

Chambre des Avocats en la Cour de Cassation, Messieurs,

Molinier de Montplanqua, *Présid.*
Mathias, *Syndic.*
Moreau, *Rapport.*
Loiseau, *Secrét.*
Bosquillon, *Trésor.*
Camus.
Pageaut.
Huart-Duparc.
Coste.

Membre honoraire.

M. le Chevalier Lepicard, *ex-Président, Secrétaire général de la Chancellerie et du Sceau.*

Imprimeur de la Chambre.

Testu, *Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr. le Duc d'Orléans, et Mgr. le Prince de Condé*, rue Hautefeuille, n. 13.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Premier Président.

1807. M. le Comte BARBÉ DE MARBOIS, Pair de France, *rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain, n.* 87.

Conseillers-Présidens, à vie.

1807. M. le Baron JARD-PANVILLIER, *rue de Lille, n.* 36.
1807. M. le Baron DELPIERRE, *rue Cassette, n.* 16.
1807. M. le Baron BRIERRE-SURGY, *rue de Grammont, n.* 14.

Conseillers-Maîtres des Comptes, à vie, Messieurs,

1807. FEVAL, *rue Coq-Héron, n.* 16.
1807. GOUSSARD, *rue Jacob, n.* 20.
1807. REGARDIN, *rue de Tournon, n.* 33.
1807. Le Baron GIROD (de l'Ain), *r. de l'Abbaye S. G., n.* 5.
1807. le Baron CHASSIRON, *rue de Condé, n.* 20.
1807. GILLET LAJAQUEMINIÈRE, *rue S.-Honoré, n.* 408.
1807. MALÈS, *rue de Tournon, n.* 2.
1807. MOURICAULT, *Vieille rue du Temple, n.* 30.
1807. PERRÉE, *rue du Faubourg Poissonnière, n.* 30.
1807. DUVIDAL, Marquis de Montferrier, *r. du Dauphin, n.* 6.
1807. CARRET, *rue Poissonnière, n.* 13.
1807. TARRIBLE, *rue du Vieux Colombier, n.* 3.
1807. GUILLEMAIN-DE-VAIVRES, Maître des requêtes honoraire, *rue Joubert, n.* 19.

Conseillers-Maîtres des Comptes, Messieurs,

1811. BUFFAULT, *rue de Provence, n.* 54.
1812. CAZE DE LA BOVE, Maître des requêtes honoraire, *rue de la Paix, n.* 12.
1813. Le Chevalier ADET, *quai de Voltaire, n.* 21.
1813. Le Baron DUPIN, *rue Mazarine, n.* 7.
1815. ROUSSEL, *rue de l'Arbalètre, n.* 26.

Conseillers-Référendaires, à vie, de 1ere *classe*, Messieurs,

1807. Michelin, *rue du Grand-Chantier, au Marais, n.* 10.
1807. Guillaume, *Isle-Saint-Louis, quai d'Alençon, n.* 53.
1807. Hullin de Boischevalier, *rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n.* 7.
1807. Percheron, *rue de Condé, n.* 10.

1807. L'Huillier, *Cloître Saint Marcel*, *n.* 5.
1807. Gillot, *rue du Coq Saint-Honoré*, *n.* 7.
1807. Duclos, *rue de la Jussienne*, *n.* 21.
1807. Finot, *rue Saint-Florentin*, *n.* 8.
1807. De Gombert, *rue de Savoie*, *n.* 11.
1807. Deleville, *quai d'Anjou*, *île Saint-Louis*, *n°.* 23.
1807. Gavot, *rue Neuve-Saint-Roch*, *n.* 7.
1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, *n.* 59.
1808. Delaistre, *rue Guénégaud*, *n.* 18.
1808. Le Feron-de-la-Heuze, *rue neuve Saint-François*, *n.* 5.
1808. Frestel, *rue Chabanois*, *n.* 1.
1808. Crassous, *rue Saint-Martin*, *n.* 147.
1813. Pernot, *rue Philippeaux*, *n.* 15.
1815. Cordelle, *rue du Jardinet*, *n.* 9.

Conseillers-Référendaires, à vie, de seconde classe, Messieurs,

1807. Luzier de la Mothe, *rue des Marais*, *faub. S.-G.*, *n.* 24.
1807. Sahut, *rue Mazarine*, *n.* 5.
1807. Perier de Trémémont, *rue d'Enfer S.-Michel*, *n.* 20.
1807. Fourmentin, *rue de Condé*, *n.* 15.
1807. Carré, *rue Férou*, *n.* 17.
1807. Regardin, j[e]., *rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, *n.* 44.
1807. De Monchanin, *rue Amelot*, *n.* 32, *au Marais.*
1807. Gigault de la Salle, Censeur royal, *rue d'Amboise*, *n.* 3.
1807. Bartouilh de Bonas, *passage des Petits-Pères*, *n.* 8.
1807. Brossin de Saint-Didier, *rue d'Artois*, *n.* 34.
1807. Barthelemy, *rue de l'Ouest*, *n.* 4.
1807. Duparc, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, *n.* 38.
1807. Faucond, *rue Philippeaux*, *n.* 15.
1807. Bralle, *rue du Four-Saint-Germain*, *n.* 43.
1807. Duriez, *rue Saint-Denis*, *n.* 47.
1807. Prin, *rue du Faubourg-du-Temple*, *n.* 66.
1807. Dérigny, *rue Montmartre*, *n.* 30.
1807. Duchesne, *rue de l'Eperon*, *Faub. Saint-Germain*, *n.* 8.
1807. Lewal, *rue Buffault*, *Faub. Montmartre*, *n.* 4 *bis.*
1807. Pierret, *rue Saint-André-des-Arcs*, *n.* 68.
1807. Vial, *rue des Vieux-Augustins*, *n.* 27.
1807. Colleau, *Vieille rue du Temple*, *n.* 123.
1807. Alliz, *cul-de sac Sourdis*, *n°.* 3.
1807. Lemaître, *rue Saint-André-des-Arcs*, *n.* 60.
1807. Régnier, *rue de la Poste aux chevaux*, *n.* 15.
1807. Du Breuil, *rue et quai de la Tournelle*, *n.* 7.
1807. Héroux, *rue de l'Odéon*, *n.* 20.
1807. Roualle, *rue Geoffroy-Langevin*, *n.* 11.
1807. Bouchard, *rue de Tournon*, *n.* 5.
1807. Dalbaret, *rue des Bourdonnois*, *n.* 7.

1807. Parizot, *Isle Saint-Louis, quai d'Orléans*, n. 30.
1807. Hamarc de la Borde, *rue du Chantre-Saint-Honoré*, n. 20.
1807. Le Roux, *rue du Monceau Saint-Gervais*, n. 11.
1807. Maugirard, *rue du Cimetière S.-André-des-Arcs*, n. 15.
1807. Farjon, *rue Chanoinesse, Cloître Notre-Dame*, n. 8.
1807. De Montfouilloux, *rue Saint-Antoine*, n. 76.
1807. Courel, *rue du Faub. Poissonnière*, n. 4.
1807. Valadon, *Place Louis XIII*, n. 19.
1807. Du Sommerard, *rue de Ménars*, n. 8.
1807. Dupont, *rue de Molière*, n. 4.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1807. Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, n. 36.
1807. Villeneuve de Bargemont, *rue de Verneuil*, n. 49.
1808. Montet, *rue Gaillon*, n. 3.
1808. Chardon, *rue Servandoni*, n. 30.
1808. De Foresta, *rue du Faub. Saint-Honoré*, n. 27.
1808. Dallet, *rue Montmartre*, n. 148.
1808. Duboy, *rue de Condé*, n. 32.
1808. Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
1808. Maillard, *rue du Foin, au Marais*, n. 2.
1808. Mallet, *rue neuve Saint-Eustache*, n. 26.
1808. Bonnel, *rue Cassette*, n. 17.
1808. Darrimajou, *rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume*, n. 16.
1808. Labé de Morambert, *rue Saint-Honoré*, n. 362.
1808. Bayeux, *rue des Moulins*, n. 23.

Conseillers-Référendaires de seconde classe, Messieurs,

1810. Meulan, *rue de Surène, faub. Saint-Honoré*, n. 23.
1810. Pajot, *rue de Tournon*, n. 15.
1811. Pacquier, *rue de Buffault*, n. 12.
1812. Advenier, *rue du faubourg Poissonnière*, n. 3.
1812. Briatte, *rue d'Hanôvre*, n. 5.
1812. Boyer, *rue du Foin Saint-Jacques*, n. 8.
1813. Hue de Grosbois, *rue de Grenelle Saint-Germain, hôtel de M. le Duc de Cadore.*
1814. M. Palierne de Chassenay, *rue Montmartre, près celle Notre-Dame-des-Victoires.*
1815. Clément de Givry, *rue de l'Observance*, n. 10.

Conseiller-Procureur-Général du Roi.

1807. M. le Baron GARNIER, *rue Saint-Honoré*, n. 317.

Greffier en Chef, à vie.

1807. M. PAJOT-D'ORVILLE, *rue de Tournon*, n. 12.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes du Trésor, des Receveurs généraux d départemens, et des Régies et Administrations des contributions indirectes; de dépenses du Trésor; des Payeurs généraux; des Payeurs d'armées, des division militaires, des arrondissemens maritimes et des départemens; des payeurs de colonies; des Trésoriers des invalides de la marine; de l'imprimerie royale des Caissiers des hôtels des monnoies; des recettes et dépenses des fonds et revenus spécialement affectés aux dépenses des départemens et des communes don les budjets sont arrêtés par le Roi; du Trésorier de l'Hôtel royal des militaires invalides; du Trésorier et des Payeurs des Ecoles royales militaires.

En cas de défaut ou de retard par un comptable de présentation et dépôt de son compte, la Cour prononce contre lui les amendes et peines fixées par les lois et règlemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

Tous les ans, un comité composé du premier Président et de quatre Commissaires nommés par le Roi, examine les observations auxquelles a donné lieu pendant l'année précédente, la comparaison de la nature des recettes avec les lois, et de la nature des dépenses avec les crédits; celles de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet à M. le Chancelier de France, lequel le porte à la connoissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres. Chaque Chambre est composée d'un Président et de six Maîtres des Comptes; elles peuvent toutefois juger au nombre de cinq Membres.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable.

Il distribue les comptes aux référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports.

Il a la police et la surveillance générale.

Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres; chacun d'eux distribue aux Maîtres des Comptes, qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport.

Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et entendent à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative.

Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines.

Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service.

Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont oujours communiquées.

Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment lu Trésor royal, des départemens ou des communes.

Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables.

Il correspond avec le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances pour l'exécution des arrêts, et fournit à tous les Ministres les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres.

Il tient les divers registres de la Cour, reçoit les comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers.

Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts.

Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres.

Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a près de la Cour des huissiers pour son service.

Chambres de la Cour.

Première Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux recettes publiques.

M. le Baron Jard-Panvillier, *Président.*

M. Féval, *Doyen.*	M. Perrée	*Maîtres des Comptes.*
M. le Bar. Girod de l'Ain.	M. Carret.	
M. Malès.	M. Guillemain de Vaivres.	

Ses séances se tiendront, en 1815, les jeudi, vendredi et samedi.

Deuxième Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux dépenses publiques.

M. le Baron Delpierre, *Président.*

M. Goussard, *Doyen.*	M. Caze de la Bove	*Maîtres des Comptes.*
M. Gillet-la-Jaqueminière.	M. le Chevalier Adet.	
M. Mouricault.		

Ses séances sont fixées aux lundis, mardis et mercredis.

Troisième Chambre,

Chargée du jugement des comptes des recettes et dépenses des départemens et des communes dont les budjets sont arrêtés par le Roi.

M. le Baron Brierre-Surgy, *Président.*

M. Regardin, *Doyen.*	M. Tarrible	*Maîtres des Comptes.*
M. le Baron Chassiron.	M. Buffault	
M. Duvidal.	M. le Baron Dupin.	

Ses séances sont fixées aux mardis, mercredis et jeudis.

Les Chambres commencent leurs séances à neuf heures précises.

La Cour n'a point de vacances.

Commis-Greffiers, *Messieurs*,

Destouches, *principal Commis, ayant la signature en cas d'empêchement du Greffier en chef.*
Accoiyer, *chargé de la confection des états de paiement et de dépenses.*
Laumoy, *Commis-Greffier attaché à la première chambre.*
Fayel, *id. attaché à la deuxieme chambre.*
Moufle, *id. attaché à la troisieme chambre.*

Secrétariats, *Messieurs*,

Pierret, *Secrétaire de la première présidence.*
Buchère, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers, *les Sieurs*,

Audoire, Beaupré, De Lusebiis, Hequembourg, Le Royer.

SECTION III.

Cours Royales.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de quarante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a près d'elle un Procureur général du Roi, quatre Avocats généraux, quinze Substituts, dont neuf sont attachés au service du Parquet à Paris, et six sont délégués dans les chef-lieux des départemens du ressort, en qualité de Procureurs du Roi pour le criminel, et un Greffier en chef.

Elle se divise en cinq Chambres; savoir: trois Chambres civiles, une Chambre d'appel de Police correctionnelle, et une Chambre de mise en accusation.

Monseigneur le Chancelier, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, pris dans les trois Chambres civiles et dans la Chambre d'appel de Police correctionnelle; savoir: pour les assises de Paris, un Conseiller qui les préside et quatre Conseillers, et pour les assises des six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres, et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris, sont l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron Antoine-Jean-Mathieu Seguier, *Premier Président*, Conseiller d'État, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 18.

M. Pierre-Jean Agier, rue la Harpe, n°. 81.

M. Charles-Nicolas-François Brisson, rue de Paradis, n°. 10, au Marais.

M. Pierre-Paul-Alexandre Gilbert de Voisins, *Maître des Requêtes*, rue de la Perle, n°. 1.

M. le Baron André-Jean-Simon Nougarède de Fayet, rue de Varennes, n°. 17.

M. Jacques-Jean Faget de Baure, rue de Bourbon, n°. 61.

Conseillers, Messieurs,

Parisot, rue Neuve St-Médéric, n°. 12.

Lepoitevin, rue Servandoni, n°. 16.

Royer, quai de Voltaire, n°. 21.

Cholet, rue du Jardinet, n°. 3.

Hardoin, rue Hautefeuille, n°. 1.

Desclozeaux, rue des Saints-Pères, F. S. Germain, n°. 18.

Brocheton, rue St.-André-des-Arcs, n°. 59.
Thomas, quai de l'Ecole, n°. 24.
Henin, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 16.
Gaultier de Biauzat, cour de Harlay, n°. 22.
Bouchard, rue Saint-Benoît, n°. 18.
Amy, rue Saint-Dominique, F. S.-Germain, n°. 19.
Jolly, rue du Colombier, n°. 3.
De Merville, rue de Bracque, n°. 5.
Delecroix, rue de Tournon, n°. 12.
Jaubert, rue de Provence, n°. 10.
Cottu, boulevart Poissonnière, n°. 25.
Baron, rue Hautefeuille, n°. 13.
Brière, rue de la Harpe, n°. 44.
Gaillard, rue du Cherche-Midi, n°. 25.
Sylvestre de Chanteloup, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 41.
Lechanteur, quai de Béthune, n°. 12, isle Saint-Louis.
Busson, rue du Gros-Chenet, n°. 13.
Bourguignon, rue Charlot, n°. 14.
Blondel d'Aubers, rue Garencière, n°. 17.
Plaisant Duchâteau, rue de Grenelle, F. S.-Germ., n°. 33.
Titon, rue Meslée, n°. 26.
Pinot Cocherie, rue des Petits-Augustins, n°. 21.
Debonnaire, rue des Minimes, n°. 11.
Lucy, rue de Vendôme, au Marais, n°. 10.
De Cazes, place Vendôme, n°. 15.
Vanin, rue de la Monnoie, n°. 10.
De Bastard d'Estang, rue du Grand Chantier, n°. 5.
Delaselle, rue Saint-Louis, n°. 31, au Marais.
Chopin d'Arnouville, rue des Vieilles-Audriettes, au Marais n°. 4.
Dupaty, rue du Faub. Poissonnière, n°. 58.
Pavyot de Saint-Aubin, rue du Mail, n°. 6.
Leschassier de Méry, rue du Chaume, n°. 17.
De Berny, rue de Valois, n°. 12, quartier du Roule.
Lebéau, rue du Cherche-Midi, n°. 19.
Le Baron Maleville, rue Servandoni, n°. 17.
Sanegon, rue Bleue, n°. 7.
Monmerqué, rue de Thorigny, n. 6.
Robert de Saint-Vincent, rue du Colombier, n. 3.

Conseiller honoraire, Monsieur,

Lecourbe, rue Christine, n. 3.

Conseillers Auditeurs, Messieurs,

Bretin, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Dehaussy, rue Hautefeuille, n. 3.
De Vatimesnil, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.

Dharanguie

Dharanguier de Quincerot, cul-de-sac Férou, n. 3.
Debroé, rue de Verneuil, n. 29.
Sylvestre, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Delavau, rue du Regard, n. 11.
Brisson, rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Poriquet, rue Jacob, n. 22.
Demetz-Ferry, rue Neuve Saint-Augustin, n. 46.
Demerilhon, rue Poupée, n. 5.
Godard de Belbeuf, rue Taranne, n. 8.

PARQUET.

Procureur général du Roi.

M. le Baron Bernard Legoux, rue de Choiseul, n. 8.

Avocats Généraux.

M. Giraudet, rue des Maçons-Sorbonne, n. 21.
M. le Baron Freteau de Peny, rue de Gaillon, n. 15.
M. Girod (de l'Ain), rue de la Poste aux Chevaux, n. 5.
M. Maximilien Jaubert, rue de Provence, n. 10.

Substituts pour le service des Cours d'assises et pour celui du Parquet. Messieurs,

Paradis, *à Auxerre.*
Mallet, rue des Ecouffes, n. 5.
Le Baron Despatys, *à Melun.*
Meslier, *à Chartres.*
Cahier, rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Dameuve, rue des Marais, F. St.-Martin, n. 62.
Legris, rue Saint-Anastase, n. 22.
Leloup de Sancy, rue de Paradis, au Marais, n. 8.
Berthelin, *à Troyes.*
Le Baron A. de Schonen, rue Fontaine-au-Roi, n. 35.
De la Palme, rue d'Enfer S.-Michel, n. 34, et *à Versailles.*
Gay, rue de Bondy, n 3.
Lacave Laplagne, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 9.
Ogier, rue de Bourbon, n. 50.
Vandeuvre, *à Rheims.*

Greffe.

M. Duplès, *Greffier en chef*, rue St.André-des-Arcs, n°. 68.

Commis-Greffiers assermentés, Messieurs,

Carré, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 36.
Carré, quai des Ormes, n. 14.
Bédouin, cul-de-sac Ferou.
Lacropte St.-Alban, r. de Limoges, n. 6.
Bonnemain, rue Saint-Martin, n. 75.
Denis, rue des Noyers, n. 31.
Suzanne, place Maubert, n. 9.
Dubray, rue de Richelieu, n. 47.

M. Fremin, *ex-Greffier de la Cour de just. crim.*, r. du Battoir S.-And., n. 7.

Secrétaire de M. le premier Président.

. . . .

Secrétaires de M. le Procureur général du Roi, Messieurs,

Gaix, *Secrétaire en chef*, au Palais Bourbon.

Magnon, Cour de Harlay, n. 22.
Pigache, rue de l'Observance, n. 6.
Yvernes, place du Châtelet, n. 10.

Commis expéditionnaires.

. . . .

Huissiers-Audienciers à la Cour. MM.

Le Peigneux, r. des Deux-Boules, n. 9.
Deleurye, rue du Pont de Lody, n. 1.
Chabouillet, r. du F. Montmartre, n. 21.
Livache, rue Montmartre, n. 15.
Lemarié, cloître S.-Merry, n. 16.
Caillaux, rue S.-Pierre Montmartre.
D'Ardivilliers, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Vuillemot, rue Guénégaud, n. 13.
Lambelin, rue du Bac, n. 19.
Lhermitte, rue des Lombards, n. 40.
Leclerc, rue Meslée, n. 34.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Fechoz, quai aux Fleurs, n. 19.
Bénard, rue S. André-des-Arcs, n. 26.
Biliard, rue du Petit-Carreau, n. 2.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne, r. des Blanc-Manteaux, n. 22
Doinel, rue de la Calandre, n. 17.
Vaubertrand, quai de la Mégisserie, n. 14.
Lamy, rue des Grands-Augustins, n. 27
Maillard, vieille rue du Temple, n. 25.

Bureau, Messieurs,

Chabouillet, Syndic.
Lhuillier, adjoint.
Fechoz, Secrétaire.

Imprimeur de la Cour.

M. Didot, rue du Pont de Lodi.

Concierge.

Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine, MM.

Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 23.
Nacquart, rue du Grand-Chantier, n. 18.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Laennec, rue du Jardinet, n. 3.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Savary, rue Servandoni, n. 27.
Bichebois, rue Saint-Paul, n. 37.
Adelon, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Pitturo, rue de la Fontaine Michodière, n. 2.
Marc, rue Coquillière, n. 20.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, r. du Pet. Lion S.-Sulp., n. 50.

Docteurs en Chirurgie, MM.

Levraud, rue d'Argenteuil, n. 7.
Nicod, chir.-adj. de l'hôpital Beaujon.
Baron, rue Cassette, n. 20.
Roux, chirurgien-adjoint de l'hôpital de la Charité.
Demolle, rue Ne. des P.-Champs, n. 77.
Guerbois, au Lycée Louis-le-Grand.

Chimistes et Pharmaciens, MM.

Le Ch. *Vauquelin*, membre de l'Inst.
Deyeux, membre de l'Institut.
Mitouart, rue Coquillière.
Barruel, à l'Ecole de Médecine.
Henry, pharmacien en chef des hospices

Interprètes, MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue du Cherche-Midi.
Rolland (langues anglaise, espagnole et italienne), place des Victoires, n. 4
Lameyer (langues allemande et hollandoise), rue Chabannois.
Ramirez (langue espagnole), rue de Grétry.
Polzer (langues allemande et ital.) rue S.-André-des-Arcs, n. 67.

Experts Ecrivains, MM.

Legros, rue des Gravilliers, n. 22.
Saint-Omer, rue Quincampoix, n. 32.
Veron, rue de Courcelles, n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Les audiences civiles ordinaires ont lieu; savoir :

A la première Chambre, les lundi et mardi, à neuf heures; les vendredi et amedi, à midi.

A la deuxième, les lundi et mardi, à midi; les mercredi et jeudi, à neuf heures.

A la troisième, les mercredi et jeudi, à midi; les vendredi et samedi, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent après le premier dimanche de décembre, et finisent au 15 août.

Elles sont tenues, savoir :

Par la première et la deuxième réunies, le lundi, à midi.

Par la première et la troisième, le samedi, à midi.

Aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassaon d'un arrêt, les requêtes civiles, les partages d'opinions, et les questions Etat, dans lesquelles doivent être comprises les contestations sur le droit de cité, mariage, la filiation, l'adoption attaquée, l'émancipation, le divorce, la séparation de corps, l'interdiction, soit absolue, soit modifiée, la réhabilitation, enfin toutes les causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué en it toujours connoître.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les uses y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

Les Cours d'assises tiennent chaque jour, jusqu'à l'épuisement des affaires de session. La séance ouvre à neuf heures.

La Cour s'assemble dans la dernière quinzaine du mois d'août, pour régler le rvice des vacations.

omposition des Chambres pour l'année 1814 jusqu'au premier novembre 1815.

REMIÈRE CHAMBRE.

Premier Président.

. le Baron Séguier.

Président.

. le Baron Nougarède de Fayet.

Conseillers, MM.

iolet.
ocheton.
enin.
ny.
ubert.
Chanteur.
urguignon.
ondel D'Aubers.
ecazes.
Choppin d'Arnouville.
De Berny.
Le Beau.

Conseill. Audit., MM.

Sylvestre.
Brisson.
Porriquet.
Demetz-Ferry.
M. le Baron Freteau de Peny, *Avoc.-gén.*
M. Carré, *Commis-Gref.*

Audience lundi, mardi à neuf heures, vendredi et samedi à midi.

Grande audience lundi et samedi à midi.

DEUXIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Agier.

Conseillers, MM.

Le Poitevin.
Jolly.
De Merville.
Cottu.
Baron.
Vanin.
De Bastard d'Estang.
Dupaty.
Leschassier de Mery.
Sanegon.

Conseill. Audit., MM.

Bretin.

De Broé.
M. Girod, *Avocat-gén.*
M. Suzanne. *Com. Gr.*
Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures.
Grande audience le lundi, à midi.

TROISIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Faget de Baure.

Conseillers, MM.

Hardoin.
Descloz eaux.
Thomas.
Gaultier Biauzat.
Bouchard.
Delecroix.
Debonnaire.
Lucy.
Monmerqué.
Robert de Saint-Vincent.

Conseill. Audit., MM.
De Vatimesnil.
Dharanguier de Quincerot.
M. Giraudet, *Av.-gén.*
M. Dubray, *Com.-G.*
Audience mercredi, jeudi à midi. vendredi et samedi à neuf heures.
Grande audience le samedi, à midi.

CHAMBRE D'APPEL DE POLICE CORRECT.

Président.

M. Brisson.

Conseillers, MM.

Parisot.
Royer.
Brière.
Gaillard.
Busson.
Plaisant Duchâteau.
Delaselle.
Pavyot de Saint-Aubin.

Conseill. Audit., MM.
Delavau.
De Merilhon.
M. Max. Jaubert, *Avoc général.*
MM. Legris et Agier *Substituts.*
M. Lacropte St.-Alban *Commis-Greffier.*

CHAMBRE DE MISE E ACCUSATION.

Président.

M. Gilbert de Voisins.

Conseillers, MM.

Sylvestre de Chanteloup
Titon.
Pinot Cocherie.
Malleville.
Dehaussy, *Cons. Audi.*
MM. les Substitu font le service.
M. Hedouin, *Comm.-G*

TABLEAU *des Avocats à la Cour Royale*, Messieurs,

1752.

Lesparat, *Doyen*, rue du Cherche-Midi, n. 24.

1756.

Brouillet de l'Etang, rue d'Ivry, boulevart de l'Hôpital.

1763.

Gaignant, rue et cloître des Mathurins.

1764.

Colette de Baudicourt, rue Saint-Jacques, n. 234.

1765.

Etienne de Courbeville, cour du Palais, n. 3.
Giroust, rue du Doyenné, n. 6.
Gigot, rue Boucherat.

1768.

Montigny, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 10.

1769.

Hemery, r. du Cimetière-S.-André, n. 20.
Brasseux, rue St.-Merry, n. 12.

1771.

Fournel, rue du Jardinet, n. 1.

1774.

De la Vigne, V. rue du Temple, n. 1
Delacroix-Frainville, BATONNIER, rue Hautefeuille, n. 15.
Héron, rue de Fleurus, n. 14.
Archambault, rue de Tournon, n. 2.
Dalléas, rue Perdue, n. 3.

1775.

Mordan de Launay, r. de Seine S.-Vic
Brunetière aîné, r. S.-Hyacinthe, n. 2
Dubois de Moulignon, rue du Murie Saint-Victor, n. 4.
Brodon, rue Poupée.

1776.

Caffart de Villeneuve, rue Beaubourg n. 48.
Broyart, rue du Pas-de-la-Mule, n. 6
Henaut de Tourneville, rue des Troi Pavillons.
Le Verdier, r. d'Anjou, au Marais, n. 11

1777.

Vautrin, r. St.-André-des-Arcs, n. 57

Douet d'Arcq, rue Chanoinesse, n. 2.
Gicquel, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Dufour de Saint-Pathus, rue Pavée-Saint-André, n. 9.
Cathala, rue de la Michaudière, n. 8.
Savy, rue du Théâtre-François, n. 25.
Thilorier, rue des Capucines, n. 7.
Le Page, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 48.

1779.

Forget, rue de Tournon, n. 13
Sabarot, rue des Francs-Bourgeois St. Michel, n. 8.
Popelin, rue Guénégaud, n. 29.
Bidault, rue de Mesnil-Montant.
Chevillard, rue Macon, n. 9.

1780.

Berryer, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 40.
Choppin, rue Neuve S.-Eustache, n. 9
Caillau, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14.
Moynat, rue Mignon, n. 7.

1781.

Doillot, rue des F. M. le Prince, n. 38.
Serson des Moitiers, rue du faubourg Poissonnière, n. 4.

1782.

Brosselard, rue de la Michaudière.
Jahan, rue du Paon S.-Germain.
De Fontaine, rue Sainte-Croix de la Bretonnière, n. 19.
Guyot des Herbiers, rue des Noyers.
Reverdin, rue du Paon S.-Germ., n. 1.

1783.

Bonnet, rue du Sentier, n. 14.
Chauveau-Lagarde, rue de Cléry, n. 27.
Meunier, rue du Foin, au Marais, n. 1.
Delahaye, rue Ste.-Avoye, n. 14.

1784.

Lourmand, rue de Turenne, n. 26.
Robet, rue de Clichy, n. 8.
Viaud de Belair, quai d'Anjou, n. 13, île Saint-Louis.
Desèze, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Larrieu, rue de Condé, n. 9.

1785.

Bellart, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Roi, rue du Mont-Blanc, n. 66.
Delvincourt, aux Ecoles de Droit.
Billecocq, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

1786.

D'Yvrande-d'Herville, rue de l'École de Médecine, n. 30.
Taillandier, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Piet, rue Saint-Honoré, n. 290.

1787.

Blaque, rue des Quatre-Fils, n. 4.
Gairal, rue S.-Merry, n. 7.

1788.

Caignard de Mailly, r. du Bacq, n. 29.
Pantin, rue de Bièvre, n. 32.

1789.

Quequet, rue de Tournon, n. 14.
Gimard, r. du Cimetière-S.-André, n. 9.

1790.

Lefebvre, place des Vosges, n. 25.
Thévenin, r. de Grenelle S.-H., n. 14.
Bourrée de Corberon, rue Montmartre, n. 180.
Girard de Bury, rue Favart, n. 12.
Falconnet, rue du Foin S.Jacq., n. 18.
Pigeau, aux Ecoles de Droit.
Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Colin, rue Coquillière, n. 42.

1791.

Guibert, rue Poupée, n. 14.
Guéroult, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 66.
Pons, rue Coq-Héron, n. 8.
Belin, rue des Poitevins, n. 7.
Armey, rue de la Place Vendôme, n. 3.
Julienne, cloître Notre-Dame, n. 18.
Guyot, rue d'Argenteuil, n. 18.

1792.

Clavier, r. du Grand-Chantier, n. 6.

1793.

Brunetière, rue du Théâtre-François, n. 24.

Marquet, rue de Varennes, n. 30.

1794.

Gobet, quai de la Mégisserie, n. 62.

1795.

Pérignon, r. Neuve-S.-Augustin, n. 8.

1796.

Legras, r. des Fossés Montmartre, n. 8.

1797.

Moreau, vieille rue du Temple, n. 34.
Boys, rue Sainte-Avoye, n. 63.
Prieur, cour des Fontaines, n. 3.
Dodin, r. S.-Thomas-du-Louvre, n. 24.

1798.

De la Calprade, rue Chanoinesse, n. 2.
Louis, rue de Savoie, n. 13.
Royou, rue de l'Eperon, n. 9.
Quesnel, rue Chanoinesse, n. 8.

1799.

Legrand, cloître S.-Merry, n. 8.

1800.

Gautier, rue de Ménars, n. 8.
Mercier, rue du Coq-St.-Honoré, n. 7.
Bernardy, rue de Chabanois, n. 6.

1801.

Testelin, rue Bétizy, n. 10.
Arnould, rue Regratière, île St.-Louis, n. 13.
Devèze, rue Pavée-St.-André, n. 18.
Poncet de la Grave, rue Saint-Antoine, n. 79.
Bourgois, rue des Trois Pavillons, n. 10.
Chevallier, rue des Fossés-S.-Victor, n. 12.
Duport, rue Ventadour, n. 12.

1802.

Lombard de Langres, rue des Moulins, n. 20.
Dupin, rue Hautefeuille, n. 22.
Rendu, rue St.-Honoré, n. 317.
Derché, rue. . . . .
Audouin (Xavier), rue Neuve des Petits-Champs, n. 26.
Cournol, fils, rue St.-Merry, n. 12.
Petit-d'Auterive, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 86.

1803.

Gaillard la Ferrière, rue de la Monnoye, n. 19.
Couture, rue de Lulli, n. 1.
Morisse, rue Royale, n. 13.
Grappe, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Trois-Œufs, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

1804.

Dumont, Vieille rue du Temple, n. 122.
Le Montey, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 95.
Robin, rue du Dragon-Ste.-Marguerite.
Malendrin, rue du Four-S.-Hon., n. 9.
Fabry, rue de l'Abbaye, n. 6.

1805.

Colmet-Daage, rue Coquillère, n. 42.
Blanc, rue du Bacq, n. 91.
Pagès, rue de Menars, n. 12.
De Jean, rue de Cléry, n. 5.
Bergez, rue de la Verrerie, n. 83.
Le Bon, quai des Orfèvres, n. 18.
Magnin, rue de Tournon, n. 13.
Fremy, rue Christine, n. 3.

1806.

Lami, rue Montmartre, n. 15.
Persil, rue de Seine St-Germain, n. 77.
Moisson, rue Chanoinesse, n. 9.
Bachelet, r. de Seine-S.-Germ., n. 48.
Desèze, fils, r. des Quatre-Fils, n. 20.
Bousquet, rue de la Grande-Truanderie, n. 57.
Pesse, rue S.-André-des-Arcs, n. 63.
Hutteau-Dorigny, rue du Bacq, n. 3.
Janson de Sailly, rue Ste.-Anne, n. 77.
Gautier Biauzat, rue S.-Christophe, n. 14.
Ponsard, rue du Temple, n. 34.
Guichard, rue de Seine S.-G., n. 31.
Coffinieres, boulevart Poissonnière, n. 13.
Mathias, vieille rue du Temple, n. 32.

1807.

Pellerin, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Bastien de Beaupré, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14.
Parquin, rue des Deux-Ecus, n. 5.
Picot, rue des Prouvaires, n. 3.
De Veyrier, rue Cassette, n. 34.
Goyer-Duplessis, rue Mandar, n. 8.
Brière de Valigny, r. de la Harpe, n. 44.
Caubert, rue Mêlée, n. 9.
Gobert, rue du Four St.-Honoré, n. 9.

Laigneau du Roncerai, rue Saint-Jacques, n. 185.
Fouquet, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Cavenel, rue de Richelieu, n. 18.

1808.

Camuset, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Fontaine, rue Poultier, n. 8.
Des Mortiers, rue du Doyenné, n. 12
Chignard, rue du Mail, n. 12.
Corbin, Vieille rue du Temple, n. 75.
Jolly, rue Geoffroi-Lasnier, n. 30.
Brunot, rue N. St.-Eustache, n. 44.
Le Sieur, vieille rue du Temple, n. 34.
Dubois de Villiers, rue St.-André-des-Arcs, n. 51.
Picasse, rue Thévenot, n. 16.
Favier, rue Aumaire, n. 53.
Maugeret, quai de l'Ecole, n. 16.
Morillon, r. du Monceau S.-Gerv., n. 9.
Ratel, Grande rue Taranne, n. 5.
Maris, rue de Condé, n. 18.
Pirault des Chaumes, r. du Hasard, n. 1.
Vavasseur-Despériers, rue Neuve-St.-Augustin, n. 39.
De Joly, rue de Choiseul, n. 6.
Belleyme, rue du Paon S.-G., n. 1.
Gellé, rue Saint-Antoine, n. 48.
Fourniquet, rue de Bondy, n. 21.
Gorneau, aîné, rue Pelletier, n. 15.
Petit, rue des Juifs, n. 13.
Begain, r. des Fossés-S.-Victor, n. 20.
Bourdin, rue Sainte-Anne, n. 22.
Dequevauvillers, rue de Lille, n. 34.
Lorélut, quai des Orfèvres, n. 18.
Auda, rue Chanoinesse, n. 6.
Fritot, place Dauphine, n. 24.
Le Graverend, rue Cassette, n. 5.
Ballot, place du Chevalier-du-Guet, n. 12.
Hennequin, rue Gît-le-Cœur, n. 12.
Morand, aux Ecoles de droit.
Petit (A. M.), rue Plâtrière, n. 3.
Massé de Corneilles, rue du Sentier, n. 12.
Martin Danzai, fils, rue Croix des Petits Champs, n. 25.
Daujan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Mailher de Chassat, place Vendôme, n. 23.

1809.

Delaunoy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 32.
Martin, r. des Fossés Montmartre. n. 11.
Pasté, r. de Grenelle-S.-Germ., n. 22.
Dufresne, rue de Verneuil, n. 11.
De Mante, r S.-Jean-de-Beauvais, n. 24.
Folliet, rue de la Harpe, n. 26.
Bernard du Marny, r. des Moulins, n. 21.
Cochin, rue St-Jacques, n. 264.
Brizout Barneville, r. du Foin-Saint-Jacques, n. 18.
Goujon, rue du Four St.-Germ., n. 11.
Maugis fils, rue Bardubec, n. 8.
Le Gouix, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 14.
Boyard, rue Rameau, n. 8.
Du Caurroy, rue Pierre-Sarrasin, n. 4.
Le Maire, boulevart des Italiens, n. 18.
Touchard de Grandmaison, rue St.-Hyacinthe, n. 8.
Champion, rue Poissonnière, n. 18.
Louault, r. des Grands-Augustins, n. 25.
Vildé, rue de l'Odéon, n. 21.

1810.

Parent-Réal, rue de Tournon, n. 12.
La Valley, rue des Marais Saint-Martin, n. 19.
Boullanger, rue du Haut-Moulin, n. 10, Marché aux Fleurs.
Roux de la Borie, rue du Bacq, n. 31.
Kugler, rue Napoléon, n. 9.
Cotelle, place du Panthéon, n. 2.
Boulage, place du Panthéon, n. 2.
Pardessus, place du Panthéon, n. 2.
Mejan, rue des Fontaines, faubourg du Temple, n. 35.
Aubert Dubourg, r. du Faubourg S.-H.
Fouet de Conflans, passage des Petits-Pères, n. 1.
Delafoy, rue du Paon, n. 8.
Poultier, rue Thévenot, n. 24.
Courtois, rue de la Harpe, n. 26.
Gouin, rue des Rosiers, au Marais, n. 34.
Demetz, rue de la Victoire, n. 6.
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Chamborre, r. des Marmouzets, n. 16.

1811.

La Vigne, rue Saint-Lazare, chaussée d'Antin, n. 85.
Hua, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Romer, place Vendôme, n. 17.

Chrestien de Ray, r. Quincampoix, n. 1
Duranton, rue Guénégaud, n. 14.
Boutat, rue de l'Echiquier, n. 38.
Burdet, rue de la Draperie, n. 5.
Blondeau, cour du Commerce, n. 30.
Laisné, rue Montmartre, n. 127.
Marie, rue de la Place-Vendôme, n. 3.
Simon, au Lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Duchesne de Beaumont, rue des Bons-Enfans, n. 5.
Chaix d'Est-Ange, rue du Plâtre-St.-Avoye, n. 5.
Silly, rue de la Sourdière, n. 16.
Mastrella, rue Beaubourg, n. 26.
Mauguin, rue Sainte-Anne, n. 53.
Sauvestre, rue Dauphine, n. 40.
Lefevre, jeune, rue Thérèse, n. 11.
Guinard, rue du Cherche-Midi, n. 5.
Passot, rue St.-Antoine, n. 163.
Hardouin, rue Hautefeuille, n. 1.
Dellac, rue Notre-Dame, n. 20.
Millot, r. du Cimetière-St.-André, n. 10.
Palisot de Beauvois, r. de Turenne, n. 58.
Ponthier, rue des Noyers, n. 25.
Théry, rue du Grand-Hurleur, n. 15.
Bernard, rue de Cléry, n. 5.
Cournault, quai de la Tournelle, n. 3.
Duval, rue des Marais, n. 15.
Poncelet, rue Thévenot, n. 24.
Gaschon, rue de Richelieu, n. 115.
Boiteux, rue Tiquetonne, n. 18.
Doyen, rue Saint-Florentin, n. 11.
Emmery, rue St.-Dominique S.-G., n. 11.
Bezout, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 24.
Rigault, rue du Pont-de-Lodi, n. 6.
Charrié, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Delalleau, rue des Fossés-Montmartre, n. 3.
Hardouin (L.-J.), rue des Grands-Augustins, n. 26.
Bexon, rue du Harlai, en la Cité, n. 29.
Barrat, rue du Bac, n. 42.
Hom, rue des Ursulines-St.-Germain, n. 240.
Drogart, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 28.
Raboteau, rue du Dragon, n. 21.
Hémart, rue des Enfans-Rouges, n. 11.
Thierriet, rue Christine, n. 9.
Jay, rue Pavée-S.-André, n. 14.
Barbedette, rue de Verneuil, n. 26.
Berryer, *fils*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 40.
Buchot, rue de Fleurus, n. 14.
Scribe, rue Hautefeuille, n. 15.
Robillard, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Delahaye, rue Beaubourg, n. 52.
Du Cancel, rue d'Antin, n. 7.
Vallon, rue de Cléry, n. 25.
Colin, rue Traversière S.-H., n. 25.
Louet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 17.
Baudeloque, r. des V. Augustins, n 18.
Normand, rue de la Sourdière, n. 27.
Forestier, rue Thibautodé, n. 81.
Gaucher des Coutures, r. des Francs-Bourgeois St.-Michel, n. 4.
Laboissière, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 21.
Pantin, passage du Sanhédrin.
Boizot, rue Bergère, n. 11.
Faureau de la Tour, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16.
Taillandier (H. B.), rue du Dragon, n. 30.
Folâtre, rue Saint-Martin, n. 28.
Guillemin, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 26.
Violette, rue des Vieilles-Etuves, n. 3.
Le Normand, rue Beaurepaire, n. 3.
Vauvilliers, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 34.
Angot, rue de la Harpe, n. 8.

Conseil de l'Ordre, Messieurs,

Delacroix-Frainville, *Bâtonnier.*

Hemery, r. du Cimetière-S.-André, n. 20.
Fournel, rue du Jardinet, n. 1.
Archambault, rue de Tournon, n. 2.
Popelin, rue Guénégaud, n. 29.
Bonnet, rue du Sentier, n. 14.
Delahaye, rue Ste-Avoye, n. 14.
Larrieu, rue de Condé, n. 9.
Bellart, rue du Gr.-Chantier, n. 4.
Roi, rue du Mont-Blanc, n. 66.
Quequet, rue de Tournon, n. 14.

Thévenin, r. de Grenelle S.-H., n. 14.
Gueroult, r. S.-Germ.-l'Auxerrois, n. 66.
De la Calprade, rue Chanoinesse, n. 2.
Louis, rue de Savoie, n. 13.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à quatre heures, à la bibliothèque de l'ordre des avocats, au Palais de Justice.

Avoués, Messieurs,

Ce signe = signifie *au lieu de*.

1 Beau, *Jean*, ex-Avoué à Melun, rue des Roziers, au Marais, n. 34.

2 Benard, = Hardy de Juine : rue de la Jussienne, n. 25.

3 Bert, *Pierre-André*, ex-Procur. au Parl., 1er sept. 1786, = Monnaie de Choisy : rue Thionville, n. 20.

4 Bompière, *Charles-Antoine*, ex-Avoué à Paris, = Ravisy et Souchay : rue Saint-Antoine, n. 62.

5 Borde-des-Landes, *Laurent*, ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Gillet, jeune : rue de la Tisseranderie, n. 13.

6 Borde, jeune, = Moulin : rue de Grammont, n. 3.

7 Boudard, *François*, ex-Avoué à Paris, rue de Berry, n. 11, au Marais.

8 Boys-de-Loury, *Louis-François* (*Membre de la Chambre*), ex-Procureur au Parlem., 24 janvier 1783, = Ropiquet : rue S. André-des-Arcs, n. 45.

9 Camus, *Denis-François-Victor*, = Solvet : rue Montmartre, n. 15.

10 Carron, *Julien-Marie*, ex-Avoué à Paris, rue Saint-Martin, n. 84.

11 Chaseray, *Charles-Etienne* (*Secrétaire*, ex-Avoué à Paris, rue Pavée-Saint-Sauveur, n. 3.

12 Chastenet, *Pierre-Benjamin*, ex-Procureur au Parlement, 9 juillet 1770, = Chastenet, son père : rue des Moulins-Butte-St.-Roch, n. 10

13 Cholois, *René-Joseph*, ex-Procureur au Parlement, 5 avril 1784, = Gillet Desaunois et Basly : rue du Pont de Lodi, n. 1.

14 Clément, *Louis*, = St.-Amand : rue du Jardinet, n. 1.

15 Collet, aîné, *François*, ex-Procureur au Parlement, 21 août 1780, = Girault, rue des Ecouffes, n. 5.

16 Collin-Vauranchet, *Pierre*, ex-Avocat au Parl. de Paris, 22 avril 1779, rue de la Tisseranderie, n. 29.

17 Colmet-de-Santerre, *Etienne-Hyacinthe*, = son père, a les papiers de Me. Collet, jeune : rue des Roziers, n. 17.

18 Cretté, *Edme* (*Membre de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 3 juillet 1780, = Saullet : quai de Bourbon, île Saint-Louis, n. 19.

19 Crussaire, *Martin-Pierre*, = Marcant : rue de la Verrerie, n. 11.

20 Dargère, = Duval : rue Neuve Saint-Eustache, n. 44.

21 Delacourtie, *Antoine-Louis-Marie*, = Robin : rue Neuve Saint-Eustache, n. 15.

22 Delorme, *Nicolas-Séraphin*, = Finot, ex-Avoué : rue du Mail, n. 28.

23 Deschamps, *Louis-Joseph*, = Heuvrard : r. des Gr.-Augustins, n. 26.

24 Deschiens, *François-Joseph*, ex-Défenseur officieux à Vitry, = Deschiens, ex-Procureur au Parlement : cloître Notre-Dame, n. 16.

25 Deslix, *Pierre-Jean-Alexandre*, = Bouland, rue Neuve Saint-Merry, n. 7.

26 Dommanget, *Florent*, ex-Avoué, = Ravault : rue St.-Martin, n. 265.

27 Dorgemont, *Louis* (*Président de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 14 février 1778, = Fieux : rue Mauconseil, n. 25.

28 Doublet, = Poujol : rue Montmartre, n. 18.

29 Doucet, *Louis-Charles* (*Membre

de la Chambre), = Meurc : rue des Fossés S.-Germain-des-Prés, n. 29.

30 Duchesne Beaumont, *Jean-Bapt.-Cotte*, ex-Procureur au Parlement, 15 mai 1786, = Aubert, le jeune : rue Neuve des Bons-Enfans, n. 5.

31 Ducluzeau, *François*, ex-Avoué, rue Neuve-Saint-Roch, n. 14.

32 Gomot, *Jean-Baptiste-Jacques*, ex-Avoué à Paris, = Gomot, son frère, et Pincemaille : rue Hautefeuille, n. 1.

33 Grange, = Barthélemy : rue des Grands-Augustins, n. 11.

34 Grasset, = son père : rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.

35 Groullard, *Jean-Joseph*, ex-Avoué de 1re. instance, = La Jarriette : rue St.-Martin, n. 161.

36 Halligon, *Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 22 avril 1776, = Leballeur : vis-à-vis le Louvre, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

37 Héloin, *Antoine-Félix*, ex-Avoué, rue Helvétius, n. 50, au coin de celle de Chabanois.

38 Honoré, *Cas.-Amand*, = Louault: rue des Grands-Augustins, n. 25.

39 Jaladon, *Annet*, ex-Procureur au Parlement, 5 février 1780, = Chayer: rue Montmartre, n. 78.

40 Jaquotot, *Antoine-Edme-Nazaire*, ex-Avoué, = De Cormeille : rue Ste.-Avoye, n. 31.

41 Jouveaux, *Louis-Ad.*, ex-Administrateur du départ. d'Eure-et-Loir, rue Saint-André-des-Arcs, n. 59.

42 Junot, *Edme-Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 30 juin 1786, = Vaufrouard : rue du Chaume, n. 3.

43 Lagarde, *Ch.-Alex.*, rue Montmartre, n. 76, près la cour Mandar.

44 Lavrillat, *François*, ex-Avoué de première instance, = Delaunoy : rue du Four-Saint-Honoré, n. 12.

45 Leblanc, *Pierre*, ex-Procureur au Parlement, 1766, = Audoy, le jeune : rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n. 20.

46 Leboul Aubert, = Aubert du Bourg rue Guénégaud, n. 25.

47 Le Cacheur, *Nicol.-Joseph*, ex Procureur au Parlement, 3 févric 1783, = Lasnier : rue Poupée, prè celle Hautefeuille, n. 14.

48 Le Comte, *Jean-Baptiste*, rue d faubourg Poissonnière, n. 3.

49 Lecousturier, = Delahaye : rue d Savoie, n. 12.

50 Le Duc, *Etienne*, = Gitton d Fontenille : rue Meslée, n. 38.

51 Lefuel, *Jacques-Gabriel* (*Rappor de la Chambre*), = Grandjean : ru de l'Odéon, n. 23.

52 Le Geay, *Jean-Philippe*, = Louault-Passy: r. Thibautodé, n. 1[illegible]

53 Legrand, *Nicolas-Gilbert*, ex Procureur au Parlement, 14 janvie 1783, = Charlet : rue du Bacq faubourg Saint-Germain, n. 33.

54 Lemaire, *Achille-Nicolas*, = Dreue : rue de Grenelle S.-Honoré n. 47.

55 Lescot, *Marie-Nicolas*, = so père : rue Beaubourg, n. 52.

56 Lobgeois, *Joseph* (*Syndic*), ex-Avoué de 1[re]. instance, = Champion : rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

57 Marion Grandmaison, *Louis-Charles*, = Guillot Blancheville rue Neuve des Petits-Champs, n. 5[illegible]

58 Martin Danzai, *Guillaume-François-Marie*, ex-Procureur au Parlement, 31 juillet 1780, = Hordre et Moreau, jeune : rue Croix de Petits-Champs, n. 25.

59 Mayet, *Jean*, = Chavassieu: rue de Thionville, n. 32.

60 Michel, *François* (*Doyen*), ex-Procureur au Parlement, 4 mai 1756 = Fouquet : rue des Saints-Pères vis-à-vis celle de Lille, n. 3.

61 Mollion, *Charles-Nicolas*, ex-Procureur au Parlement, 20 juin 1780 = Allard : rue des Marais, faub Saint Germ., n. 13.

62 Penart, *Jean*, = Bazin : rue d Tourniquet Saint-Jean, n. 8 ; il a les papiers de M. Penart Flavigny.

63 Pepin-Notonville, *René-Louis*,

ex-Procureur au Parlement, 8 mai 1779, = Coueffé Duboullay: rue du Bouloy, n. 8.

4 Perin, *Joseph-Nicolas*, ex-Défenseur officieux à Paris, rue de la Jussienne, n. 17.

5 Petit Dégatines, *Jean-François*, = Collet, jeune: rue du Four Saint-Germain, n. 17.

6 Picard, *Arnoud*, = Benier: rue d'Anjou-Dauphine, n. 13.

7 Pillaut, *Jean-Pierre*, rue Quincampoix, n. 17.

8 Pillette, *Toussaint*, ex-Défenseur officieux à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.

9 Poncet, *Louis-Etienne*, ex-Avoué, = Ronez, ex Procureur au Parlement, rue Rameau, n. 8.

0 Ranté, *Antoine-Louis* (*Membre de la Chambre*), ex-Avoué à Versailles, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 12.

71 Rossignol, *Franç.-Aug.-Jérôme*, = Le Nain, rue Boucher, n. 8.

72 Rouchet, *Jacques-Pierre*, = Noirot: rue des Bons-Enfans, n. 32.

73 Sorbet, *Claude-Louis*, = Dubois Devilliers: rue du Four S.-Honoré, n. 12.

74 Trouillebert, *Pierre-Charles-Hippolyte*, ex-Procureur au Parlement, 22 déc. 1778, = Brunon: vieille rue du Temple, n. 6.

75 Trouillebert, *Alban*, = Laurent, rue du Mouton, n. 5.

76 Vigen, *Jean-Baptiste* (*Trésorier*), ex-Procureur au Parlement, 22 février 1788, = Pannier: rue de Savoie, n. 11.

. . . .

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Dorgemont, *Président.*	Chazeray, *Secrétaire.*	Cretté.
Lobgeois, *Syndic.*	Vigen, *Trésorier.*	Boys de Loury.
Lefuel, *Rapporteur.*	Doucet.	Ranté.

Anciens Membres, Messieurs,

Michel, *Doyen.*	Mollion.	Solvet.
Le Blanc.	Beau.	Perin.
Chastenet.	Junot.	Ducluzeau.
Halligon.	Deschiens.	Gomot.
Trouillebert.	Borde-des-Landes.	Pillaut.
Pépin-Notonville.	Jouveaux.	Collet.
Paladon.	Lecacheur.	

Membres honoraires, Messieurs,

Jouault, rue des Grands-Augustins, n. 25.

Aubert-Dubourg, rue des Marais St.-Germain, n. 16.

Hardi-de-Juinne, *juge au tribunal de Rambouillet.*

Delahaye, *Président du tribunal de Rambouillet.*

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. le Baron de Lacuée, *premier Président.*

M. Bergognié,
M. Bory,
M. Cazabonne de la Jonquière,
M. Delong,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Laujacq. Lafontan. Gauran. Lafargue. Tartanac. Felagret. Barret-Lavedan. Cassagnole. Garric. Dairie. Guillemette. Boysson. Podenas. Cassaigneau. Desmolin. Candellon. De Thezan-de-l'Esconte. Tarquas-Conque. Chapelle Tarrieux. Dufau. Graulié. Moullié. Giraud. Mollié.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Daurensan. Phiquepal. La Bastide-Cornier. Pons. Perié. Lebé (P.-E.-A.)

PARQUET.

M. le Baron Mouysset, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Rivière. Lebé. Barret de Lavedan, fils.

Substituts pour le service près les Cours d'assises et pour celui du Parquet, Messieurs,

Moudin. Lahens. Pérès. Falque.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Amade. Dussans. Cantaloup. Dardenne. Gavardie. Burgère. Amaldy-Destroa. Frankoual. Bouet. Maydieu. Cardes. Boyer. Barthes. Louriguère. Calmels. Vallat. Dufouot. Lassaigne.

M. Mathieu, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. le Baron Baffier, *premier Président.*

M. Fauris de Saint-Vincent,
M. Guérin,
M. Cappeau,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Le Ch. Thomas. Tremois. Le Ch. Meifred. Aguillon. Reibaud, Fr. Mauche. Ailhaud. Bermond. Le Baron de Fabri. Segond-de-Sederon. D'Arlatan-de-Lauris. D'Espagnet. Pazery-Thorame. D'Alpheran-de-Bussan. De Franc. D'Autheman. De Gastaud. De Foresta. Poitevin. Verger.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bourguignon-Fabregoule. Reguis. Cabasse. Dauselme. Borrelly. Martin de Roquebrune.

PARQUET.

M. le Chevalier Arnaud de Puimoisson, *Procureur-gén. du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

D'Eymar-de-Montmeyan. Meyronnet de Saint-Marc.

Substituts pour le service des cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Lombard. Vallet. Roudier. Mougins-Roquefort. Guillibert.

Juges Auditeurs, Messieurs,

Isoard. Dufaur. Segond. Pistoye. Brunet la Salle.

M. Longchamp, *Greffier.*

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Isoard. Dufaut. Segond. Pistoye. Brunet Lasalle.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AJACCIO.

M. Castelli, *premier Président.*
M. Suzzoni, *Président.*

Conseillers, Messieurs,

Farinole.	Multedo.	Durazzi.	Olivetti.
Forcioli.	Giacobbi.	Leclerc.	Stefanopoli.
Muselli.	Deslon.	Bertora.	Réalier Dumas.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Peraldi. Casabianca.

PARQUET.

M. Colonna-d'Istria, *Procureur-général du Roi.*

Avocat-Général,

M. Rigo.

Substitut pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet.

M. Cunco d'Ornano.

M. Delacroix, aîné, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. le Marquis le Sens de Folleville, *premier Président.*
M. Bouteville,
M. le Chevalier de Monchy,
M. Dubourg,
M. Levrier,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Poirriez.	Falize.	Chuppin de Germigny.	Coquebert de Montbret.
Bosquillon.	Fontaine.	Duval.	Laurendeau.
Le Baron Darion.	Limonas.	Despréaulx.	Dubarle.
Thirria.	Romain.	Sabarot-de-Lauriol.	Desjardins.
Dequin.	Jallu.	Isabeau de Villiers.	Mathez.
Beraud.	Petit.		Desclaux.
Lecocq.	De la Haye.		

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Coquebert de Montbret. Le Sergent d'Hennecourt. Danse. Asselin de Crèvecœur. Fouache d'Halley.

PARQUET.

M. le Baron Delamardelle, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Hanocq. Cousin de Beaumesnil. Bosquillon de Fontenay.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Devisme. De Lagréné. . . . . . .
Danjou. Feston Defavernay.

Juges Auditeurs, Messieurs,

Villefroy. Grevin.

M. Lemaître, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. le Comte Portalis, Conseiller d'Etat, *premier Président.*

M. Milscent,
M. Desmazieres,
M. Monnier,
M. Defarcy.
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Beraud. Lorrier. Mônard. Louveau. Gautret. Bouffard. Bordier. Letellier. Loffcial. Godefroy de Montours. Verdier Miltiere. Dolse Garray. Ysambart. Gazeau. Daburon de Monthelon. Boullet. Baranger. Gastineau. Janvier. Pottier Chevrai. De Miomandre de Saint-Pradoux. Bizard. Negrier. Fournier de la Pommeraye. Jean Raimond de Taillasson.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Michel Puisard. Guérin-Desbrosses. Beraud.
Lavau. Danquetil. De Saint-Meleuc.

PARQUET.

M. Dandenac aîné, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Michel de Puisard. Prévôt de la Chauvellerie. J.-F. Sourdeau de Beauregard.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Fouché. Jutteau. Duboys. Naurays de Ladavière.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Lelong de Belair. Ernault de Moulin. Poitou. Loré.
Bidaut de Frétigné. LeTourneur Laborde. Vallée. Gillard.

M. Maisonny de Lauréal, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

I. le Baron Louvot, *premier Président.*
. Maire de Bouligney,
. Camus,
. Chifflet,
Présidens.

Conseillers, Messieurs,

ioland.	Dessirier.	Varin-d'Ainvelle.	Alviset.
rardet.	Chaillot.	Lebas de Bouclans.	Fenouillot.
ıux.	Bourqueney.	Cuenot	Oiselet de Chevrot.
éjux.	Rougnon.	Maurice.	Lescot.
orand.	Courtot.	Dumontet la Terrade.	Michelaut.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

'oz.	Pusel de Boursières.	Bourqueney.
ıurthier-de-Chaussene.	Briot.	Dorival.

. le Baron Bouvier, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

cre	Courvoisier.

ubstituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

ebvre.	Bruno-Monnot.	Monnot (Therèse). . . . . .

Juges-Auditeurs, Messieurs,

aurencot.	Flusquin.	Gaudion.	Dumontel la Terrade.
restien d'Ousiere.	Prudhomme.	Oudel.	Navaus.
[agdelaine, C.J.F.	Gras.	Lancou.	Boilleau.
[agdelaine, L.	Clerc.	Deroche.	. . . . .

M. Ruty, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Com-erce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à ·tte Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

I. le Baron Brezets, *premier Président.*
I. le Baron Marbotin de Conteneuil,
I. Dalby,
I. Chalup,
I. Duranteau,
Présidens.

Conseillers, Messieurs,

Cavaillon.	Couchonneau-Barrière.	Clarke.	Bacalan.
Desceze, aîné.	Duprat.	Deslix.	La Jaunie.
Ianet-Lasfond.	Fasse.	Chillaud-Larigaudie.	De Sentout.
ɔepierre.	Plassan.	Bechade.	Despens de Lancre.
Lafaye-du-Bourgoin.	Malleret.	Dufort.	De Trinqualye.
Castagnet.	Le B. Mallet.	Trigand-Brau.	Brezets.
		Delpit.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lafaye-du-Bourgoin, fils. Castelnau. Poumeyrol. Brunié. Verdier. Camarsac de Romefort.

PARQUET.

M. le Baron Rateau, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Montaubricq. Galaup, aîné. Louis de Saget.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mallet. Daussel. Hosten. Brochon.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Duballen.	Lamothe.	Lacroix.	Vayssière-Palouière
Geresse.	Albert.	Gerbaud.	Savy.
Polhe.	Pichon.	Lagrèze.	Mimaud.
Tespières.	Guillory.	Guillet-Planteroche.	Audidier.
Dupin.	Dubois.	Roullet.	Lecourt.

M. Michel, *Greffier*.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le Baron Sallé, *premier Président.*

M. Delaméthairie,
M. le Chevalier Jaymebon,
M. Laurent,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Dumoutet.	Godeau-d'Entraigues.	Le Baron Callande Clamecy.	Brunet.
Morin.	Guyon-de-Mont-Leveaux.	Blondet.	Chevannes.
Rapin.	Trottier.	Bezave-de-Mazières.	Geoffrens-de-Fonblain.
Legrand.	Dubois, fils.	Girard de Villesaison.	Martin de Bussy de Saint-Romain.
Heulard Montigny.	Sallé, fils.		
Maurisson.			
Jacquand.			

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Pascaud. Des Colons. Jacquemet. Dubrac.

PARQUET.

M. Forest, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Baucheton. Joudin-Denoray.

Substituts

ubstituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

e Chevalier Bertrand-de-Greuille. Veilhault, aîné.
landin de Vallière. Torchon.

Veilhault, jeune, *Greffier*.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Com-
ierce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

I. le Baron Lemenuet, *premier Président*.

I. Cailly,
I. Gaulthier,
I. Lefollet,
I. Delaunai,
Présidens.

Conseillers, Messieurs,

legnée. Philippes-Delleville. Iaubant. Iéot. Iubert. Havin. Lehieulle. Lizot. Bourdon. Legoupil Duclos. Loisel. De Sainte-Marie. Révet de la Brouaise. Alexandre. Daigremont de St.-Manvieux. Laigre de Grainville. Duhamel. Lefournier. Leclerc. Regnault. Miocque. Sauvage. Desprez. Desprez. Delangle, fils.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Roger de la Chuquais. Rousselin, P. M. Rousselin, A. Legoupil de Préfeln, fils. Seigneury.

PARQUET.

M. le Baron Goupil de Préfeln, *Procureur général du Roi*.

Avocats-Généraux, Messieurs,

Chantereyne. Trolley. Picquet.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Leroyer-la-Tournerie. Déloges. Rioult de Montbray. Poisson de Coudreville.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Rioult de Montbray. Bouffet. Lebret du Desert. Gaumain. Piarron-Mondesir. Chrétien. Thierry. Hamelin-Doctot. Heurtevent. Lerebours. Lemancel. Corneille-Vallée. Fleury. Demées. Prysant-Valencourt. AuvraydeCoursanne.

M. Michel-Bonnefonds, *Greffier*.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Deserre, *premier Président.*

Rossée, Athalin, Poujol, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Ehrmann.	Levasseur.	Marquair.	Jacquot-Donat.
Auger.	Sandherr.	Demougé.	Gamet de S.-Germain.
Wicka.	Rapinat.	Belin.	Müeg.
Salomon.	Thurninger.	Moreau.	Ebert.
Bernard.	De Golbery.	André.	Tissot.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

PARQUET.

M. le Baron Antonin, *Procureur général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Antonin fils. Rossée, fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Mathieu. De Mailler. Dumoulin.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Jourdain, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. le Baron Larché, *premier Président.*

M. le Baron Morisot jeune, M. Guillemot, M. Buvée, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Lesage.	Baudot.	Barbier de Reuille.	Guigot.
Ruelle.	Gaudinet.	Ranfer de Montceaux.	Riambourg.
Maurier.	Duclos.	Benoist.	Bertrand.
Rubat.	Delagoutte.	Dechaux.	Audé.
Bijon.	Trullard-Bernard.	Henrys-Marcilly.	De Barbier.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lefebvre Deplanque.	Moreau.	Morel.
Joly.	Lorin de Fargière.	Delagoutte.

PARQUET.

M. le Baron Ballant, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Dézé. Nault.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Dujardin. Humblot. Mathieu. Chaa des Etangs.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Legoux, *Greffier*.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. le Baron de Warenghien, *premier Président*.

M. Lenglet,
M. Taffin Sorel,
M. Deforest de Quart-de-Ville,
Maloteau de Guerne,
} *Présidens*.

Conseillers, Messieurs,

Dupont.	Devinck.	Courcelles.	Dumoulin.
Delaëtre.	Dubroeuq.	Leboucq.	Delegorgue.
Becquet.	Taffin.	Plouvain.	Billacoys-de-Boimont.
Ducrez.	Vigneron.	Dubois.	Fiévet de Maracci.
Woussen.	Baumal.	Asselin.	Ballardelle.
Delesaulx.	Lion.	Deffosse.	
Waymel.	Marescailles-de-	Evrard.	

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Lefebvre de Trois-Marquet. Enlard de Guémy. Derasse. . . . . .

PARQUET.

Bruneau-de-Beaumez, *Procureur-général du Roi*.

Avocats Généraux, Messieurs,

Gosse. D'Haubersart. Lambert.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Castille. Maurice. Degouve de Nuncques.

M. Lagarde, *Greffier*.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. le Comte de Barral, *premier Président*.

M. Brun,
M. Maurel,
M. Paganon,
M. Réal,
} *Présidens*.

Conseillers, Messieurs,

Guillioud. Trousset. Fayolle. Dye-Dalissan. Fleury. De Labastie. Bonnot. Duport. François. Picolet. Meyer. Perrotin. Perreton. Falquet. Chenevas. Mallein. Dubois. De Barrin. Tournu de Ventavon. Borel St-Victor. Rolland. Pison du Galand. De Galbert. Michoud. Odouard, fils.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Perriolat. Faure. Giroud de Marinière. Trinché, fils. Fleury. Vincendon.

PARQUET.

M. Royer Deloche, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Le Chev. Olivier. Marion. Berenger.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Hortal. Bouvier. Provensal Lompré. Fornier. Genevois.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Nartus, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, du Mont-Blanc, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Baron Estienne de la Rivière, *premier Président.*

M. le Chevalier de Beaune,
M. le Chevalier Grivel,
M. Aubusson de Soubrebost, } *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Dulac. Grelet — Baurgard. Soulignac. David. Bachellerie. Deloit. Reculez de Poulouzat. Salviat. Pétiniaud. Firmigier. Martin Chantagru. Le B. Peyroneau. Navières des Gouttes. Périgord. Deguercy Périgord. Bazenerie. Lamy de la Chapelle. Maisoneuve-Lacoste. Allouviau-Montréal. Martin de Bonnabry.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

De Bruchard. Rogues. Personne de Chaleiz. . . . .

PARQUET.

M. le Baron de Roulhac, *Procureur général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Le Chevalier Ballet. Talandier.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Le Chevalier Bedosch.	Lasnier-des-Huppes.
Le Chevalier Augier.	Lavaud-Condat.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Estier, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. le Baron Vouty de la Tour, *premier Président.*

M. Cozon,
M. Riboud,
M. Bruyas,
M. Nugues,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Dubost.	Riolz.	Ravier du Magny	Lavie, fils.
Tarlet.	Roussel.	Dugueyt.	Fortis.
Rieussec.	Barges de Certeau	Acher, fils.	Olagnon.
Beraud.	Demongenet.	Dian, aîné.	Denamps
Joubert.	D'Anglancier de St.-Germain.	Morel de Rambion	Thienot.
Regnier.	Verne.	Gaultier de Coutance.	Coste.
LeChev. Morand de Jouffret.			

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bouthillon de la Servette.	Chevrier de Corcelles.	Perrot.
Achard-James.	Luquet.	Roche de Longchamps.

PARQUET.

M. le Baron Rambaud, *Procureur général du Roi.*

Avocats Généraux, Messieurs,

Midey.	Puthod.	Lorin.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Girod, fils.	Chesne.	Janson.
Riboud, fils.	Rieussec, fils.	Champanhet.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Ravies de Magny.	Deschets.	Pic.	. . . .
Camyer.	Merle.	Garnier.	. . . .
Verne de Bachelard.	Boulard de Gustelier.	Alcock.	. . . .
		Folliet d'Esvian.	. . . .

M. Franchet, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire et du Rhône se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Voysin de Gartempe, *premier Président.*
M. Gerard-d'Harnnoncelles, }
M. Colchen, } *Présidens.*
M. Auclaire, }

Conseillers, Messieurs,

Duquesnoy. Benoit. Patin de la Fizelière. Lambert. Perin de Vaux. Geoffroy. Robinet Cléry. Thorn. Hollande de Colmy. Jacquinot. Rolland. Charruel. Vaultrin. Husson. De Julvécourt. Pyrot. Martin de Julvécourt. Demanessi. Humbers de Pommécourt. Mathis de Mabreuil.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Masbourg. Lambert Bourdelois. Pyros.

PARQUET.

M. le Baron Perrin d'Augny, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Crousse. Millet de Chevers.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs.

Bourdelois. Miscaut. Perrin d'Augny, fils. . . . . .

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Roget, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, des Forêts, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. le Baron Duveyrier, *premier Président.*
M. Cavallier, }
M. de Boussairolles, fils, } *Présidens.*
M. . . . . . , }

Conseillers, Messieurs,

Le Chevalier Rey-Pailhade. Carlenc. Rozier. Vaissettes. Alboize-Dupujol. Matheu. Belmond. Martin de Choisy. Castan. Sicard. Farjon. Clausel de Coussergues. De Lauro Dubès. Grenier. Espic-Ginestet. Duvern. Vezin-Monrepos. De Lunaret. De Bosquat. Delayrolles.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Deplanade. Sicard (D.-V.). Espic Ginestet fils. Brondel de Roquevaire. Hostalier. Marcel de Serres. Aubarot, fils.

PARQUET.

M. le Baron Fabre, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Thourel. Castan fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Tixedor.	De Gaujal.	Albarel.
Fualdès.	Duveyrier, fils.	

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Golfin, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. le Baron Henry, *premier Président.*
M. le Baron Saladin,
M. de Bouteiller,
M. Le Lorrain,
} *Présidens.*

Président honoraire.

M. Collenel, *ancien Président à mortier au Parlement de Nancy.*

Conseillers, Messieurs,

Hugo.	De Bouvier.	Estivant.	Larezilière.
Poirson.	Dubois de Riocourt.	Derivaux.	Adam.
Couhey.	Rolland-de-Malleloy.	Leseure	Breton.
Braux.		De Rozières.	Duparge.
Charlot.	Magny.	Delahausse.	Grison, *honoraire.*
De Baselaire.	De Roguier.		

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Vautrin.	Roxard de la Salle.	Cleret.
Jannot.	De Lombillon.	Mathieu de Vienne.

PARQUET.

M. le Baron de Metz, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Chippel. De Metz, fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Bazoche. Derazey. De Joffrigny. Luxer.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Mangin.	Cardi-Sansonetti.	Floriot.	Hannequin.
Mandel.	Simonin.	Barthelot.	Ligneron.
Jacquemot.	Henriot.	Berlet.	

M. Maffioli, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce

des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. le Baron Meyneaud de Pancemont, *Maître des Requêtes, premier Président.*

M. Deforton,
M. le Chevalier de Noaille,
M. Fornier de Clausonne.
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Soustelle. Olivier. Le Chevalier Cottier. Martin. Laporte-Belviala. Chomel. Verot. Vigier. Rabaniol de la Boissière. Plauchut de la Cassagne. Baron. Maubec. Amoreux. Roustan. Fajon. Dupin. Bazille. Fargeon. Madier de Montjan. Noaille, fils.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Magne. Ferrand. Lhermet. Trinquelagues, fils. Achilles de Donnant.

PARQUET.

M. le Chevalier Cavalier, *Procureur général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Trinquelague. De Ricard.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Le Chev. Mezard. Le Chev. Valette. Le Chev. Perrier. Enjalric. Olivier.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Despuesch. . . . .

M. Bruyere, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. le Baron Petit de la Fosse, *premier Président.*

M. Enouf,
M. le Baron Arthuis de Charnisay,
M. Boscheron Desportes,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

[autefeuille.
'oucher aîné.
'errand.
ouquerot Voligny.
.emolt Phalari.
ordier.
Magon de S. Elier.
Fougeron.
Taschereau.
De Thebaudières.
Couet de Montarand.
Loyré.
Moisand.
Delaplace.
Legier.
Baschet Saint-Aignan.
Boullanger.
Goubeau-de-la-Madelaine.
Colas de la Noue.
Dugaigneau-de-Champwallois.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

'errière de Loyac. Duzzy. Ferrand. Perrot. Boyard.

PARQUET.

I. le Baron Sezeur, Chev. de Boismandé, *Proc.-gén. du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

usseau. Bureau du Colombier.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Calmelet. Turpin. Leroux. Gilbert Boucher.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Demachy, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce les départem. d'Indre et Loire, de Loir et Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* page 143.

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Claverie, *premier Président.*
M. de Malartic,
M. Dufau,
M. Figarol,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Prat.
Guiroye.
Casteran.
Badière.
Laborde.
Lamarque.
Lanère.
Fesches.
Noussitou.
Mondiet.
Dombidau-de-Crouzeilles.
De Charritte.
Courrèges-d'Agnos.
Mérens.
Borie-de-Lasseube.
De Moncla.
Pérés.
Fourcade de Vic.
Cazalet.
Moureu.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Berdoy de Garlin. Laborde de Bielle. Dufourq. Abeilhé.

PARQUET.

M. Dartigaux, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Casebonne. Dufau fils.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Laporte. Cassaigne. Lussy. Bonnemason.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Catalogne, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Landes, des Basses Pyrénées, des Hautes Pyrénées se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Leidet, *premier Président.*

M. Bodin,
M. le Baron Pervinquière,
M. Irland-de-Bazoges,
M. Debonngens-d'Aumont.
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Arnault-Ménardière.	Massé.	Petit.	Brault.
Picauld.	Filleau.	Decressac.	Bernardin.
Dautriche.	Barbault-Lamotte.	Letard de la Boualière.	Rogues.
Gaulthier.	Goubeau de la Billennerie.	Coussaud-Dubost.	Millet.
Lelong.	Rouget.	Leidet, fils.	Barbier.
Bouron.	Vernier-d'Audrecy	Trichet.	Delafontelle-Devaudoré
			Robert Duclaud.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Arnault, fils.	Guillemot.	Garan de Balzan.
Baugier.	Haward.	. . . . .

PARQUET.

M. Henry Bouchard, *Procureur général du Roi.*

Avocats généraux, Messieurs,

Vincent Molinière. P. R. Foucher. Labady.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet; Messieurs,

Savary. Leblois. Guillet. Fraboulet. Perigot.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Barbault, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. le Baron Desbois, *premier Président.*

M. Malherbe,
M. Costard,
M. Jourdain,
M. Le Guillon-Kerincuff,
M. Dupont-des-Loges.
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

'abre.
Gaillard-Kerbertin.
Guillolohan.
Iocquard.
Elie.
Jouannier.
Legraverend, père.
Boulay-Pâty.
Coueffé.
Maussion.
Codet.
Bossis.
Gourlay.
Duval-Villebogard.
Boullaire-Ville-moisan.
Couppé.
Delaporte.
Chesnel, jeune.
Parcheminier.
Obelin de Kergal.
Delaforêt-d'Armaillé.
Roumain de la Rallaye.
Laugée.
De la Bintinaye.
Duplessis-Grénédan.
Loz de Beaucours.
Ribault.
Delesguern.
Chesnel, aîné.
Coiquaud.
Aubrée de Kernaour.
Caradec.
Feval.
Maussion, *Cons. honoraire.*

Conseillers Auditeurs, Messieurs,

Le Mercier.
La Bigne-Villeneuve.
Mazé.
Lemoine de la Giraudais.
Desbois, fils.
De Tanouarn.

PARQUET.

M. Hardy, *Procureur général du Roi.*

Avocats généraux, Messieurs,

Tiengou-Tréfériou.
Le Graverend, fils.
Denis Duporzou.
Varin.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet; Messieurs,

Lucas-Bourgerel.
Delecluse.
Michel de la Morvonnais.
Cadieu.
Carron.
Guyot de la Hardrouyère.
Binet.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Braux, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes du Nord, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de la Loire inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. Redon, *premier Président.*

M. Verny,
M. Deval de-Guymont,
M. Bonarme,
M. Vernin,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Jaladon.
Farradesche de Gromont.
Prévost.
Cathol.
Mandet.
Tiolier.
Chapsal.
Branche.
Baret Ducoudert.
Landois.
Marchet.
Astier.
Tronet.
Domingon.
Préveraud de la Boutresse.
Chabert-d'Hières.
Beaulaton.
Huguet.
Verny, fils.
Thevenin.
Geniex.
Daniel.
Touttée, fils.
Devissaguet.
Giselon.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Ducrohet. Maignol. Peyren.
Jaffeux. Monestier.

PARQUET.

M. le Baron Grenier, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Touttée père. Rochon de Valette. Archon-Despérouzes.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Gonthier. Teillard. Cathol du Deffant. Bordes. Jusseraud-Duclos.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

. . . .

M. Garron, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. Asselin Devillequier, *premier Président.*

M. Eude,
M. Carel,
M. Belhoste,
M. Dupont,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Pottier. Demanneville. Chrétien de Fumechon. Turgis.
Hébert. Buschey Desnoës. Hery. Petit de la Saussaye.
Thierry. Avenel. Simonin. Hubert.
Perrin. Le Baron Chapais de Marivaux. Viquelin. Chapais.
Lecomte. Bourdon. Thomas de Bosmelet. Le Marchant.
Engren. Bérubé. Bunel.
Cosnard.
Rous.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Dreux. Le Bourgeois. Asselin Deville-quier, fils. Boullenger.
Carbonnier. Havas.

PARQUET.

M. le Baron Fouquet, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-Généraux, Messieurs,

Aroux. Brière. Gosset de la Rousserie.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Deshayes. Durouzeau. Dubost.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Cocagne. De Nusi.
De Malhoatie.

M. Lemonnier, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. le Baron Desazars, *premier Président.*

M. Dast,
M. Daldeguier,
M. le Chevalier Roque, } *Présidens.*

Président honoraire.

M. de Cerat, *ancien Présid. des Requêtes du Parlement de Toulouse.*

Conseillers, Messieurs,

Loubers. Dupuy. Caubet. Monsinat. Solomiac. Caubère.
Londios. Tissinier. Dalayrac. Raynal St.-Michel. Latour-Mauriac. Bastide.
Pinel-Truilhas. Le Baron de Cambon (Al.) D'Aiguesvives. Combettes de Caumont.
Rabaly. Debosque. Feydel. Pagan.

Conseillers-Auditeurs, Messieurs,

Bastoulh (B). Darbou. Faure. Pech. Boyer. Favre.

PARQUET.

M. le Baron Corbière, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, Messieurs,

Bastoulh. Calmés.

Substituts pour le service des Cours d'assises, et pour celui du Parquet, Messieurs,

Montané. Moly. Chalret. Serres. Cavalié.

Juges-Auditeurs, Messieurs,

Caubdt. Bonnefoi. Petit. Barrière-Brimont. Mazade de Percin.
Raby. Daguillon-Pujol. Fraire. Gaston-Dufresne. Combes.
Thomas. Gonazé. Pujol. Berrengues. Fieuzal.
Vidal. Cornac. Roujean.

M. Cabos, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn et Garonne, se portent à cette Cour.

Avoués près les Cours Royales.

AGEN. Glady-Hugon. Lascazas de Saint-Martin. Pouy-Debat. Labie. Lamer. Capuran. Dugoujon.

Aix. Eymon. Auberger. Roux. Mouan. Sube, père. Martin. Bermond. Tassy. Benoît. Cappeau Pellicot. Vernet. Bernard. Beuf. Simon. Chambaud. Raybaud, fils. Vial. Castellan Maury. Aillaud.

Ajaccio. Peraldi. Lanfranchi. Pietrapiana. Olivieri.

Amiens. Lenfant. Belin. Dufour. Loffroy. Bourse. Daullé.

Angers. Cheux. Langlais. Prieur-Duperray. Cellier.

Besançon. Dormoy, aîné. Bourdot. Pothé. Barbaud. Léger. Bard. Fonclause. Balland. Branche. Dormoy, cadet. Mathiot. Guichard. Girod, Félix. Laforêt. Girod, (Abraham).

Bordeaux. Cantilhac. Dupré. Jagou. Hugues. Thounens. Bleynie. Secondat. Montaliier. Pascault. Caliandreau. Guillemeteau. Durandeau.

Bourges. Gangneron, père. Deseglise. Mater. Bouniou. Delasalle. Achet. Planchat. Bidolet. Ranjon. Delavarenne.

Caen. Lepelletier. Letourmy. Lecornu. Bauval. Richer. Leconte. Renard. Provost. Longuet. Corbel. Tabourier. Guéroult. Chaillou. Lemaire. Blin, aîné. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Mordant. Heot. Desnoyers. Blin, le jeune.

Colmar. Vilhelm. Coudre. Comerson. Schirmer. Koepplin. Hirn. Hürt.

Dijon. Bérard. Lechène. Mathey. Adelon. Detourbet. Pignolet. Dubard. Buzenet Lefebvre. Jarsuel. Rey. Defranc. Brun. Monnier.

Douai. Tison. Martin. Déprés. Brachelet Deusy, (C.). Hallette. Delegorgue, fils.

Limoges. Virthon-Latamanie. Labesse. Chatenet. Gillier. Plainemaison. Mouslier-Moulinard. Boudet. Coulaud. Giry. Beaune-Baurie. Chauzeir de la Prade. Guyonie.

Lyon. Joannon. Perrey. Bernard. Caffarel. Vallois. Balleydier. Barbier. Dupont-Chavagneux. David. Claret. Arthaud. Chartres. Rousset. Rigod. Ailloud. Bizet. Chauchot. Guichellet. Danthoine. Thomas. Hugon. Pericaud. Maille. Pochin.

Metz. Dupin. Grisel. Lajeunesse. Chanon. Cunin. Noizet. Leclere Leneveux.

Montpellier. Enjalvin. Savy. Dessalles. Caizergnes, jeune. Acariés. Reynaud. Arnaud. Anduze, père. Soulier. Boyer. Durand. Besset. Laugier. Verriere. Anduze, fils. Paulinier. Puech. Bertrand.

Nancy. Jacquinet. Philbert. Barbier. Gérardy. Simonin. Poirel. Contal, (C. F.). Dufour. Ducret. Lallemant. Tisserand.

Nismes. Achardy. Augier. Bonicel. Bosquier. Boyer. Deveze. Esperandieu. Garilhe. Mazoyer. Monnier. Boissier.

Orléans. Baudry, jeune. Marchand, jeune. Ferriere. Lair. Baudry, aîné.

Pau. Julien. Deyt. Forgues. Petit. Sicabaig. Sansot. Casaubon. Dejernon. Bonnemason. Biraben, fils. Brantôme. Touzet. Cambeilh. Picot.

Poitiers. Bigeu. Rouillé. Savin-Lareclause. Bréchard, jeune. Guimard. Pallu-Dubellay. Arnault-Ménardière. Jolly.

Rennes. Feildel. Gaultier. Jouon. Le Roux. Lucas. Sauvrezis. Cornu. Delahaye. Gandon. Le Blanc. Legal.

Riom. Costes. Amat. Colange. Mandet-Barth. Bayle, aîné. Vazeille, père. Gourbeyre. Deveze, père. Perissel-Albert. Marie. Tardif. Vernière, aîné. Garron, jeune. Huguet. Beaudeloux Moutou. Gayte la Rigaudie. Lafont.

Rouen. Leger. Riquet. Vimart Letourneur. Leroy. Desforges. Canu. Richer. Portret. Asse. Poullet, (J. A.). Coullon.

Toulouse. Mallafosse. Marion. Rieuvert. Chamayou. Druilhe. Albene. Astré. Bourniquel. Martel. Bonneserre. Montroux. Darles, fils. Richard. Eyde. Belma. Salvan. Barada. Mazoyer. Bastié. Pagés. Esparbié. Gasc.

ILITAIRES *nommés pour remplir les fonctions de Juges près les Cours spéciales.*

AIN.

moy, *Capitaine*,
relle, *Capitaine*,
nivet, *Capitaine*, } *Juges.*

AISNE.

yot, *Capitaine*,
ιye, *Capitaine*,
tour, *Capitaine*, } *Juges.*

ALLIER.

vil-Beaupré, *Capitaine*,
ιvre, *Capitaine*,
ιenay, *Capitaine*, } *Juges.*

ALPES (Basses.)

ιrac, *Capitaine*,
ιchebrune, *Chef de batail*l.
ιman, *Capitaine*, } *Juges.*

ALPES (Hautes).

font, *Capitaine*,
ιlmon, *Chef de bataillon*,
ιlaclau, *Chef de bataill.* } *Juges.*

ARD'ÈCHE.

ιabrier, *Capitaine*,
ιlcon, *Capitaine*,
onroty, *Capitaine*, } *Juges.*

ARDENNES.

ιchera, *Capitaine*,
esbordes, *Colonel*,
ιaullé, *Chef de bataillon*, } *Juges.*

ARIÈGE.

uthier, *Capitaine.*
mardeilh, *Commandant.*
ucros-Aubert, *Chef d'esc.* } *Juges.*

AUBE.

rugue, *Colonel*,
ιumoulin, *Colonel*,
assador, *Capitaine*, } *Juges.*

AUDE.

ιax, *Capitaine*,
ιufour, *Capitaine*,
ιouis, *Capitaine*, } *Juges.*

AVEYRON.

Delafons, *Colonel*,
Aubriot, *Capitaine*,
Pierret, *Capitaine*, } *Juges.*

BOUCHES DU RHÔNE.

Oullié, *Colonel*,
Toscan, *Capitaine*,
D'Embrun, *Capitaine*, } *Juges.*

CALVADOS.

Guerin, *Colonel*,
Evrard, *Capitaine.*
Receveur, *Capitaine*, } *Juges.*

CANTAL.

Rondil, *Colonel*,
Comte, *Capitaine*,
Ligony, *Capitaine*, } *Juges.*

CHARENTE.

Saulnier, *Capitaine*,
Bourbier, *Capitaine*,
Roussel, *Capitaine*, } *Juges.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Brault, *Capitaine*,
Saint-Jean, *Capitaine*,
Larcher, *Capitaine*, } *Juges.*

CHER.

Mahot-Gemmasse, *Capitaine*,
Lambert, *Capitaine*,
Collet, *Capitaine*, } *Juges.*

CORRÈZE.

Fore, *Capitaine*,
Priol, *Capitaine*,
Cappellini, *Adj. Command.*, } *Juges.*

CORSE.

Crozat, *Colonel*,
Daubeterre, *Capitaine*,
Barboni, *Capitaine*, } *Juges.*

CÔTE-D'OR.

Gresard, *Colonel*,
Marinet, *Capitaine*,
Bichot, *Capitaine*, } *Juges.*

CÔTES DU NORD.

Hue, *Capitaine*,
Buthiaud, *Capitaine*,
Plessis, *Capitaine*, } *Juges*.

CREUSE.

Bonhomme-lau-Jaumont, *Capitaine*,
Taillefert, *Capitaine*,
Le Brun, *Capitaine*, } *Juges*.

DORDOGNE.

Martin Charly, *Colonel*,
Conrot, *Capitaine*,
Dubreil, *Capitaine*, } *Juges*.

DOUBS.

Pagnon la Borie, *Colonel*,
Cendrecourt, *Capitaine*,
Berthod, *Capitaine*, } *Juges*.

DROME.

Jeannin, *Capitaine*,
Macabrey, *Capitaine*,
Lamarche, *Capitaine*, } *Juges*.

EURE.

Manginot, *Capitaine*,
De Milly, *Capitaine*,
Perichon de Beauplan, *Capitaine*, } *Juges*.

EURE-ET-LOIR.

Monjovet, *Capitaine*,
Pastrie, *Capitaine*,
Bardet, *Capitaine*, } *Juges*.

FINISTÈRE.

Sautinot, *Capitaine*,
Cavel, *Capitaine*,
Canoville, *Capitaine*, } *Juges*.

GARD.

Baron, *Capitaine*,
Piltain, *Capitaine*,
Saint-Jean, *Chef de bataill.*, } *Juges*.

GARONNE (Haute).

Thevet, *Capitaine*,
Pichon, *Capitaine*,
Mathieu, *Capitaine*, } *Juges*.

GERS.

Eyrisch, *Capitaine*,
Husson, *Capitaine*,
Carbon, *Capitaine*, } *Juges*.

GIRONDE.

Mignotte, *Colonel*,
Trigant de Geneste, *Capit.*,
Pouvreau, *Capitaine*, } *Juges*.

HÉRAULT.

Hermitte, *Capitaine*,
Marechal, *Chef de bat.*,
Baudé-Maillé, *Capitaine*, } *Juges*.

ILLE ET VILAINE.

Durocher, *Capitaine*,
Salmon, *Capitaine*,
Mattat, *Capitaine*, } *Juges*.

INDRE.

Peyrot, *Colonel*,
Perreau, *Chef d'escadron*,
Dubuc-Marency, *Chef d'esc.* } *Juges*.

INDRE-ET-LOIRE.

Bergeron, *Colonel*,
Daumier, *Capitaine*,
Didier, *Capitaine*, } *Juges*.

ISÈRE.

Jameron, *Colonel*,
Paris, *Capitaine*,
Bernard, *Capitaine*, } *Juges*.

JURA.

Magnin, *Capitaine*,
Carrelet, *Capitaine*,
Moreau, *Capitaine*, } *Juges*.

LANDES.

Coste, *Capitaine*,
Jouvelle, *Capitaine*,
Lasserre, *Capitaine*, } *Juges*.

LOIR-ET-CHER

Froment, *Capitaine*,
Desurville, *Capitaine*,
Bomgeault, *Capitaine*, } *Juges*.

LOIRE.

Guillermin, *Capitaine*,
Lavergne, *Capitaine*,
David, *Capitaine*, } *Juges*.

LOIRE (Haute).

De la Tour, *Capitaine*,
Alliot, *Capitaine*,
Fournier, *Capitaine*, } *Juges*.

LOIRE INFÉRIEURE.

leurteaux, *Colonel*, }
evieux, *Capitaine*, } *Juges.*
acroix, *Chef de bataillon*, }

LOIRET.

acinet-Duplessis, *Capit.*, }
henon, *Capitaine*, } *Juges.*
unietti, *Chef de bataillon*, }

LOT.

ivette, *Capitaine*, }
elage, *Capitaine*, } *Juges.*
oulle, *Capitaine*, }

LOT-ET-GARONNE.

laury, *Capitaine*, }
mbroise, *Capitaine*, } *Juges.*
arbon, *Capitaine*, }

LOZÈRE.

uhem, *Capitaine*, }
rnoult, *Capitaine*, } *Juges.*
loriel, *Capitaine*, }

MAINE-ET-LOIRE.

loireau, *Colonel*, }
oullet, *Capitaine*, } *Juges.*
ourdan, *Capitaine*, }

MANCHE.

roiseau, *Capitaine*, }
radier, *Capitaine*, } *Juges.*
ilate, *Capitaine*, }

MARNE.

homassin, *Capitaine*, }
homme, *Capitaine*, } *Juges.*
udin, *Capitaine*, }

MARNE (Haute).

lanchelaine, *Capitaine*, }
aptaut, *Capitaine*, } *Juges.*
lanier, *Capitaine*, }

MAYENNE.

urocher la Perigne, *Capitaine*, }
oquereau, *Capitaine*, } *Juges.*
arsis, *Chef de bataillon*, }

MEURTHE.

Marulaz, *Capitaine*, }
Collot, *Capitaine*, } *Juges.*
Buquet, *Capitaine*, }

MEUSE.

Robert, *Capitaine*, }
Edeline, *Capitaine*, } *Juges.*
Remy, *Capitaine*, }

MONT-BLANC.

Le Maréchal, *Capitaine*, }
Massot, *Capitaine*, } *Juges.*
Peux, *Capitaine*, }

MORBIHAN.

Raguet-Liman, *Chef d'escadron*, }
Chabot, *Capitaine*, } *Juges.*
Braungard, *Capitaine*, }

MOSELLE.

Rampont, *Capitaine*, }
Camus, *Capitaine*, } *Juges.*
Harang, *Capitaine*, }

NIÈVRE.

Coste, *Capitaine*, }
Goard, *Capit. d'artillerie*, } *Juges.*
Jarrège, *Capitaine*, }

NORD.

Deprieck, *Capitaine*, }
Passart, *Capitaine*, } *Juges.*
Chapuis, *Capitaine*, }

OISE.

Etienne, *Capitaine*, }
Gorard, *Capitaine*, } *Juges.*
Jourd'heuil, *Capitaine*, }

ORNE.

Cavalier, *Colonel*, }
Colas, *Capitaine*, } *Juges.*
Poudre, *Capitaine*, }

PAS-DE-CALAIS.

Le Baron La Cour, *Colonel*, }
Coënegracht, *Major*, } *Juges.*
Letellier, *Chef de bataillon*, }

PUY-DE-DOME.

Siaud, *Capitaine*,
Demars, *Capitaine*,
L'adjud.-Commandant Trinqualye, } *Juges.*

PYRÉNÉES (Basses).

Maluquer, *Capitaine*,
Ladeveze, *Capitaine*,
Marguerit, *Capitaine*, } *Juges.*

PYRÉNÉES (Hautes).

Cazeaux, *Chef de bataillon*,
Soulé, *Capitaine*,
Garraud, *Capitaine*, } *Juges.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Thorent, *Capitaine*,
Le Burgnet, *Capitaine*,
Bonardet, *Capitaine*, } *Juges.*

RHIN (Haut).

Minangoy, *Capitaine*,
Reimbold, *Capitaine*,
Brix, *Capitaine*, } *Juges.*

RHIN (Bas).

Leclerc de Grandchamp, *Capitaine*,
Beaufort, *Chef d'escadron*,
. . . . . , } *Juges.*

RHÔNE.

Blanchart, *Colonel*,
Humbert, *Capitaine*,
Brenot, *Capitaine*, } *Juges.*

SAONE (Haute).

Gariot, *Capitaine*,
Cloutot, *Capitaine*.
Sabatier, *Capitaine*, } *Juges.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

Tugnot, *Capitaine*,
Villépigne, *Capitaine*,
Dubarry, *Major*, } *Juges*

SARTHE.

Philipon, *Capitaine*,
Perrier, *Capitaine*,
Beauvé, *Capitaine*, } *Juges.*

SEINE-ET-MARNE.

Thomé, *Capitaine*,
Schmidt, *Capitaine*,
Piquot, *Capitaine*, } *Juges.*

SEINE-ET-OISE.

Muriel, *Capitaine*,
Claude, *Chef de bataillon*,
Bureau, *Chef de bat. d'art.* } *Juges.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Vautier, *Chef d'escadron*;
Clère, *Colonel*,
Toutain, *Capitaine*, } *Juges.*

SÈVRES. (Deux).

Sauzeau, *Capitaine*,
Detouches, *Capitaine*,
Paquiel, *Capitaine*, } *Juges.*

SOMME.

Poignard, *Capitaine*,
Diacre, *Capitaine*,
Guillaud, *Capitaine*; } *Juges.*

TARN.

Joubert, *Capitaine*,
Cadaux, *Capitaine*,
Dupré, *Capitaine*, } *Juges.*

TARN ET GARONNE.

De Bourdeau, *Capitaine*,
Sire, *Capitaine*,
Dailleboust, *Chef de bat.*, } *Juges.*

VAR.

Le Marchant, *Colonel*,
Silvy, *Capitaine*,
Giraud, *Capitaine*, } *Juges.*

VAUCLUSE.

Antoine, *Capitaine*,
Pastour, *Capitaine*,
Bernardi, *Capitaine*, } *Juges.*

VENDÉE.

L'Enfant, *Capitaine*,
Beffroy, *Capitaine*;
Chambolle, *Capitaine*, } *Juges.*

VIENNE.

Mahiet, *Capitaine*,
Oudine, *Capitaine*,
Gautron, *Capitaine*,
} *Juges*.

VIENNE (Haute).

Saunier, *Chef d'escadron*,
Colomb, *Capitaine*,
Laroche, *Capitaine*,
} *Juges*.

VOSGES.

Dardennes, *Capitaine*,
Paulet, *Capitaine*,
Julien, *Chef de bataillon*,
} *Juges*.

YONNE.

Glachaut, *Capitaine*,
Laurent, *Capitaine*,
Mérillé, *Capitaine*,
} *Juges*.

ECTION IV.

Tribunaux de première Instance.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés dans quelques arrondissemens de troi Juges, et dans d'autres de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre, e ont trois Suppléans ; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisen en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambre connoît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnell Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connoissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Tribunaux de Première Instance par ordre de départemens.

1. AIN.

Belley.

Ferrand, *Président.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
Cyvoct. . . . } *Sup.*
Desinod. . . . } *Sup.*
Lavigne. . . . } *Sup.*
Peysson, *Proc. du Roi.*
Brillat des Terreaux, *Subs.*
Novel, *Greffier.*

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Picquet, *Présid.*
Brangier, *vice-Prés.*
Dupuy. . . . . } *Jug.*
Tardy. . . . . } *Jug.*
Populus. . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'Instr.* } *Jug.*
HumbertMartinon. } *Jug.*
Dangeville. . . } *Jug.*
Quinson. . . . } *Jug.*
Dubost. . . . } *Sup.*
Billoud. . . . } *Sup.*
Siraud. . . . . } *Sup.*
Parra. . . . . } *Sup.*
Perrot, *Proc. du Roi.*
Putbod. . . . } *Subs.*
Morel. . . . . } *Subs.*
Debost, *Greffier.*

Gex.

Duval, *Président.*
De la Beyé, *Juge d'Instr.*
Perrier, *Juge.*
[illegible] } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Rouss, *Procur. du Roi.*
. . . ., *Subst.*
Baleydier, *Greffier.*

Nantua.

Rouyer, *Présid.*
Guinet, *Juge d'Instruct.*
Pupunat, *Juge.*
Gruffas. . . . } *Sup.*
Dumale. . . . } *Sup.*
Goyffon. . . . } *Sup.*
Evrard, *Proc. du Roi.*
Revoux, *Subst.*
Domange jeune, *Gref.*

Trévoux.

Meunier, *Présid.*
Girié, *Juge.*
Broyer, *Juge d'Instruct.*
Chuinague. . . } *Sup.*
Perrier. . . . } *Sup.*
Mantellier. . . } *Sup.*
Millet, *Proc. du Roi.*
Francey, *Subst.*
Granger, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Sutil, *Président.*
Gandolphe, *Juge.*
Pinondel, *Juge d'Inst*
Truet. . . . . } *Sup*
Pierret. . . . } *Sup*
Vol, fils. . . . } *Sup*
Nerat, *Proc. du Roi.*
Nitot, *Subst.*
Fournier, *Gref.*

Laon.

Ce tribunal se divise en de[ux] chambres.

Louis, *Présid.*
Lorin, *Vice-Présid.*
Carrière. . . . } *Jug*
Laurent. . . . } *Jug*
Manteau. . . . } *Jug*
Belin, *J. d'Instr.* } *Jug*
François. . . . } *Jug*
Courteville. . . } *Jug*
Demonceaux. . . } *Jug*
Hennecart. . . . } *Sup*
Laurendeau, père. } *Sup*
Huet. . . . . } *Sup*
François. . . . } *Sup*
Delattre, *Proc. du Roi.*
Laurendeau, fils. . } *Sub*
De Fontaine. . . } *Sub*
Dumoutier, *Gref.*

Saint-Quentin.

Desjardins, *Président.*

lamuroy, *Juge d'Instr.*
lartin Langlantier, *Juge.*
'aporet. . . . } *Sup.*
'ouquier. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
'lamand, *Proc. du Roi.*
'ouquier-Chollet, *Subst.*
luzeux. *Gref.*

Soissons.

3rayer, *Présid.*
.alourcé, *Juge d'Instr.*
'etit, *Juge.*
Morel. . . . . } *Sup.*
'aillet. . . . . } *Sup.*
3lin. . . . . . } *Sup.*
Vernier, *Proc. du Roi.*
Decaisne, *Subst.*
3arbereux, *Gref.*

Vervins.

Epoigny, *Présid.*
3arenger, *Juge.*
Dallery, *J. d'Inst.*
Dudin. . . . . } *Sup.*
Jourdin. . . . } *Sup.*
Lépicier. . . . } *Sup.*
Marcadier, *Proc. du Roi.*
Lehoguais, *Subst.*
Henecart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

3. ALLIER.

Gannat.

Lucas-Pierre, *Présid.*
Chocheprat du Mouchet, *Juge d'inst.*
Lafaye des Palissards, *Juge.*
Hue. . . . . } *Sup.*
Gaulmin . . . } *Sup.*
Farradeche-Vialette. } *Sup.*
Armet, *Proc. du Roi.*
Rabusson-de-Vaure, *Subs.*
Roux jeune, *Gref.*

Cusset.

Turrault, *Présid.*
Gravier-Raynaud, *Juge.*
Arloing, *Juge d'instr.*
Boyron-Rosier. . } *Sup.*
Gallien . . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Moulin-de-Bord, *P. du R.*
Defoulan, *Subst.*
Maguet, *Gref.*

Montluçon.

Regnard, *Présid.*
Raby, *Juge.*
Faye, *Juge d'instr.*
Duchet. . . . } *Sup.*
Lespinard. . . . } *Sup.*
Mathieu. . . . } *Sup.*
Cornat, *Proc. du Roi.*
Chacaton-Virlobier, *Subs.*
Grozieux aîné, *Gref.*

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pinot, *Président.*
Merlin, *Vice-Présid.*
Béquas, *J. d'inst.* } *Jug.*
Dufloquet. . . . } *Jug.*
Charles. . . . } *Jug.*
Raffier. . . . } *Jug.*
Mizon . . . . } *Jug.*
LapoixFreminville } *Jug.*
Giraudet fils. . . } *Jug.*
Boiron fils. . . } *Sup.*
Michel. . . . . } *Sup.*
Ossavy . . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Jutier, *Proc. du Roi.*
Jutier neveu. . . } *Subs.*
Donjan. . . . } *Subs.*
Burand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Lions, *Présid.*
Esmenjaud, *Juge d'inst.*
Manuel, *Juge.*
Jaubert. . . . } *Sup.*
Grassi. . . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Berlié, *Proc. du Roi.*
Moutiet, *Subst.*
Derbesy, *Gref.*

Castellanne.

Hermelin, *Présid.*
Paty, *Juge d'instruction.*
Gras, *Juge.*
Barthélemy Laurens. . . . } *Sup.*
Blanc. . . . . } *Sup.*
Juste Guieu. . } *Sup.*
Bouly de l'Esdain, *P. du R.*
Fruchier, *Subst.*
Plauche, *Gref.*

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dieudé, *Présid.*
Fortoul, *Vice-Présid.*
Fruchier. . . . } *Jug.*
Isnard. . . . . } *Jug.*
Latil. . . . . } *Jug.*
Clappier, *J. d'inst.* } *Jug.*
Audibert. . . . } *Jug.*
Joseph. . . . } *Jug.*
Coriol. . . . . } *Jug.*
Jouyne. . . . } *Sup.*
Antiq. . . . . } *Sup.*
Allibert. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Simon, *Proc. du Roi.*
Clément. . . . } *Subs.*
Maurin. . . . } *Subs.*
Grassy, *Gref.*

Forcalquier.

Richard, *Présid.*
Bouche, *Juge d'instr.*
Berluc, jeune, *Juge.*
Rogier. . . . . } *Sup.*
De Magnan. . . } *Sup.*
Jansau. . . . . } *Sup.*
Jacob, *Proc. du Roi.*
Aillaud, *Subst.*
Granier, *Gref.*

Sisteron.

Teissier, *Présid.*
Latil aîné, *Juge d'instr.*
Blegier, *Juge.*
Plauche. . . . } *Sup.*
Fichet. . . . . } *Sup.*
Blanc. . . . . } *Sup.*
Barlet, *Proc. du Roi.*
Laplane, *Subst.*
Fabre, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

5. ALPES (Hautes).

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Moynier Dubourg, père. *P.*
Bertrand, *Vice-Présid.*
Rochas, *Juge d'inst.*
Romane. . . . . } *Jug.*
Toscan-Duplantier.
Gariel.
Blanc.
Blanc.
Deville.
Tournu Ventavon. } *Sup.*
Blanc.
Jouve.
. . . . . .
Viguier, *Proc. du Roi.*
Moynier Dubourg, fils. } *Subs.*
Achard aîné.
Gautier, *Gref.*

Briançon.

Roubaud, *Présid.*
Charbonnel-Sales, *Juge d'instruction.*
Tholozan, *Juge.*
Quoiras. } *Sup.*
Alphant.
Faure.
Albert, *Proc. du Roi.*
Blanchard, *Subst.*
Fantin, *Gref.*

Embrun.

Depons, *Présid.*
Davin, *J. d'inst.*
Faure, *Juge.*
J.-Jacq. Sibourd. } *Sup.*
Donjois.
Silvain.
Julien, *Proc. du Roi.*
Nicolas, *Subst.*
Tholosan, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

6. ARDÈCHE.

L'Argentière.

Challamel, *Présid.*
Roure, *Juge d'instr.*
Vesian, *Juge.*
Riffard. } *Sup*
. . . .
Avias.
Meynier, *Pr. du Roi.*
Gasque, *Subst.*
Rouvière, fils, *Gref.*

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vacher aîné, *Présid.*
Abrial d'Issas, *Vice-Pr.*
Faure, *Juge.*
Grel Lamollière, *J. d'inst.*
Saint-Prix. } *Jug.*
Tinland Rochevive
Mottet.
D'Arnaud.
Couhert d'Etruchat
Marcon. } *Sup.*
Jallat.
Maigron.
Aimard.
Vincent, *Proc. du Roi.*
Fuzier, fils. } *Subs.*
Lagarde.
Vincent A., *Gref.*

Tournon.

Balmain, *Présid.*
Soubeiran, *Juge d'inst.*
Deloche. } *Jug.*
Giraudy.
Ferrand. } *Sup.*
Malgontier.
Rey.
Botu, *Proc. du Roi.*
Juventin, *Subst.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Féart, *Présid.*
Le Roi, *Vice-Présid.*
Millet. } *Jug.*
Laurent.
Gentil, *J. d'inst.*
Bretagne.
Guillaume.
Vernon.
Ribault.
Benissein. } *Sup.*
Delahaut aîné
Forest.
Jaillot-Hagnenin.
Pâris, *Proc. du Roi.*
Bigeard. } *Sub.*
Devienne, fils.
Bourgerie, *Gref.*

Réthel.

Watelier, *Présid.*
Habon, *Juge.*
Richard-Maireau, *Jug. d'instruction.*
Landragin-l'aîné. } *Sup.*
Guilly.
. . . .
Pauffin-Tiercelet, *Proc du Roi.*
Hebers, *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

Rocroy.

Larmuzeau, *Présid.*
Collardeau, *Juge.*
Lamoek, *Juge d'instr.*
Guillaume Dufay. } *Sup.*
Rénier.
. . . .
Prisse, *Pr. du Roi.*
Habart, *Subst.*
Binet, *Gref.*

Sedan.

Pillas, *Présid.*
Desbans, *Juge.*
La Fontaine, *J. d'inst.*
Bourguin. } *Sup.*
Robert.
Noel.
La Grive, *Proc. du Roi.*
. . . . . . , *Subst.*
Gerboulet, *Gref.*

Vouziers.

Golzart, *Présid.*

Ronsard, *Juge d'instr.*
Clairon, *Juge.*
Duchesne. . . . } *Sup.*
Barra. . . . .
Godfrin. . . . .
Thiery, *Proc. du Roi.*
Jamelet, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARIÈGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bartet, *Présid.*
Boyer, *Vice-Présid.*
Gardebosc. . . . } *Jug.*
Séré, *Juge d'inst.*
Darnaud. . . .
Fornier-Montcazals. . . . .
Soulié. . . . .
H. Castel. . . .
Pilhes. . . . .
Mainiel. . . . } *Sup.*
Deramond . . . .
Carbon. . . .
Vidal. . . . .
Castel, *Proc. du Roi.*
Malpet. . . . } *Subs.*
. . . .
Roques, *Gref.*

Pamiers.

Cassaing, *Présid.*
Charly, *Jug. d'instr.*
Vignes, *Juge.*
Borelli. . . . } *Sup.*
Larue. . . . .
Gorguos. . . .
Subra, *Proc. du Roi.*
Vasilières, *Subst.*
Cairol, *Gref.*

Saint-Girons.

Dupré, *Présid.*
Delage, *Juge d'instr.*
Domenc, *Juge.*
Gouazé. . . . } *Sup.*
Dauby. . . . .
Geraud. . . . .
Pagès, *Proc. du Roi.*
Signorel, *Subst.*
Castet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Truelle-Sourdat, *Présid.*
Loyez, *Juge.*
Moillat, *Juge d'instr.*
Parey. . . . . } *Sup.*
Guerrapain. . . .
. . . .
Gobin, *Proc. du Roi.*
Bertrand, *Subst.*
Hitier, *Gref.*

Bar-sur-Aube.

Charton, *Présid.*
Louis, *Juge.*
Blanchard, *Juge d'Inst.*
Angenoust. . . . } *Sup.*
Boucherat . . . .
Legonest. . . . .
Vaillant, *Proc. du Roi.*
Berry, *Subst.*
Ballet, *Gref.*

Bar-sur-Seine.

Trumet, *Présid.*
Thiesset, *Président hon.*
Breton, *Juge d'Inst.*
Legouest, *Juge.*
Labille. . . . . } *Sup.*
. . . .
. . . .
Balahu-de-Noiron, *Poc. du Roi.*
Payn, *Substitut.*
Boulard, *Gref.*

Nogent-sur-Seine.

Regnault de Beaucaron, *P.*
De Balestrier, *Juge.*
Blacher Delaporte *Juge d'.*
Feuger. . . . . } *Sup.*
Tapin. . . . .
Vauthier. . . . .
Corps Démauroy, *Proc. du Roi.*
Corrard, *Subst.*
Devaulay, *Gref.*

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delahuproie, *Présid.*
Mouchet, *Vice-Présid.*
Corrard. . . . . } *Jug.*
Charmantier. . .
Vernier. . . . .
Camusat Descarets fils, *J. d'instr.*
Paillot de Saint-Léger. . . .
Rousselet. . . . .
Huez de Pouilly. .
Frobert Patris. . } *Sup.*
Camusat Descarets, père . . .
Rumbourgt-Payn. .
. . . .
Le Rouge, *Pr. du Roi.*
Salot de Montachet } *Subs.*
Durand. . . .
Mullet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rolland, *Présid.*
Albigès, *Vice-Présid.*
Griffe. . . . . } *Jug.*
Bausil. . . . .
Rouch. . . . .
Génie, *Juge d'ins.*
Durand. . . . .
Naucadéry. . . .
Bouchère. . . .
Fournier Violet. . } *Sup.*
Jouy. . . . .
Sabartes. . . .
Viguier. . . . .
Vallette, *Proc. du Roi.*
Alboise. . . . } *Subs.*
Vene. . . . .
Rieudemont, *Gref.*

Castelnaudary.

Gauzy, *Présid.*

Rigaud, *Juge.*
Reilhac, *Juge d'instr.*
Hébrail. . . . .
Montpélié. . . . . } *Sup.*
Combalzonne. . . .
Tholosé, *Pr. du Roi.*
Taurines, *Subst.*
Combes, *Gref.*

Limoux.

Castel, *Présid.*
Joly, *Juge d'instr.*
Roumengoux, *Juge.*
Gap. . . . . .
Malroc. . . . . } *Sup.*
Barrière. . . . .
Ribes, *Proc. du Roi.*
Barthe-d'Hulcau, *Subst.*
Amalric, *Gref.*

Narbonne.

Bardy, *Présid.*
Jouy, *Juge.*
Miquel, *Juge d'instr.*
Robert. . . . .
Gilabert. . . . } *Sup.*
Roy. . . . .
Rainaud, *Pr. du Roi.*
Merlac, *Subst.*
Alard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Boscus, *Présid.*
Ayral-la-Combe, *J. d'i.*
Bouvellat-Cussac, *Juge.*
Carbonel. . . . .
Jaoni. . . . . } *Sup.*
Calmels. . . .
Aldias, *Pr. du Roi.*
Affre, *Subst.*
Mestre, *Gref.*

Milhau.

Molinier-Sapientis, *Prés.*
Comitis, *Juge.*
Vaissiere Saint-Martin, *Juge d'instruction.*
Cazes. . . . . .
Boyer. . . . . } *Sup.*
Carbon. . . . .
Costé, *Pr. du Roi.*
Enjalbert, *Subst.*
Genieis, *Gref.*

Rhodès.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deseguret, fils, *Présid.*
Mazars, *Vice-Présid.*
Constans. . . .
Veulat, *J. d'instr.*
Bertrandi. . . .
Seconds. . . . } *Jug.*
Julien. . . . .
Boisse aîné. . . .
Enjalran. . . .
Bourillon. . . .
Mainier. . . . } *Sup.*
Bergounian. . . .
Decomeyras. . . .
Yence, *Proc. du Roi.*
Dornes. . . . .
Yence, fils. . . } *Subs.*
Avit, *Gref.*

Sainte-Afrique.

Galtier, *Présid.*
Calmes, *Juge d'instr.*
Guiraud, *Juge.*
Durand Catus. . .
Peyre-Cadias. . . } *Sup.*
Aurejac. . . . .
Thomas, *Pr. du Roi.*
. . . . . ., *Subst.*
Tarusson, *Gref.*

Villefranche.

Lortal, *Présid.*
Mouly, *Juge.*
Loubatieres, *Juge d'inst*
Mazenc. . . . .
Besson. . . . . } *Sup.*
. . . .
Andurand, *Pr. du Roi.*
Soulié-Ordiget, *Subst.*
Gaugiran, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

12. BOUCHES-DU-RHONE.

Aix.

Bernard aîné, *Présid.*
Laurans. . . . .
Sicard, *J. d'instr.* } *Jug.*
Beuf. . . . . .
Peise. . . . . .
Castellan. . . . } *Sup.*
Fabry. . . . . .
Lieutaud, *Pr. du Roi.*
Vassal, *Subst.*
Rambert, *Gref.*

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Rigordy, *Présid.*
Ventre-Latouloubre. . . . } *v.-P.*
Borelly. . . .
Bovrilli, *vice-Prés. hon.*
Duroure, *J. d'in.*
Vacquier, *J. d'in.*
Long. . . . . } *Jug.*
Callamand. . . .
Darluc. . . . .
Laget le Vieux. .
Coquillhat. . . } *Jug.*
Papon. . . . .
Roustan. . . . .
Thomas. . . . .
Julien de Madon. .
Bouyon. . . . } *Sup.*
Dageville. . . . .
De la Boulie. . .
Gas. . . . . .
Colomb, *Pr. du Roi.*
Courmes. . . . .
Ollivier. . . . } *Subs.*
Floret. . . . .
Laget. . . . .
Guillauden-Duplessis, *Gr.*

Tarascon.

Artaud, *Présid.*
Martin. . . . .
Jalabert. . . . } *Jug.*
Bassis, *Juge d'instruct.*
Evrard. . . . .
Chapus. . . . } *Sup.*
Rousti. . . . .

Germanes, *Proc. du Roi.*
Bret, *Substitut.*
Royon, *Gref.*
La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Leboucher-Deslongspares. *Présid.*
Lesieur, *Juge d'inst.*
Le Neveu, *Juge.*
Moulland. . . . } *Sup.*
Caueffin. . . . }
Letot. . . . }
Bunouville, *Pr. du Roi.*
Queru, *Subst.*
Le Cousté, *Gref.*

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.
Rousselin, *Présid.*
Cosne, *vice-Présid.*
Dutrone, *Juge d'instr.*
Alex. Bois-Launay. } *Jug.*
Boisard. . . . }
Le Vasnier. . . }
Le Guelinel-Duroutel. . . . }
Pelvey. . . . } *Sup.*
Harivel. . . . }
Lantaigne. . . . }
. . . . . . }
Lemenuet fils, *Pr. du Roi.*
Leguay. . . . } *Subs.*
Trébutien. . . . }
Delaunay, *Gref.*

Falaise.

Edouard Blacher, *Présid.*
Seraut-Dubosq, *J. d'inst.*
Brunel, *Juge.*
Lequéru. . . . } *Sup.*
Levavasseur. . . }
Dubourg. . . . }
Morel, *Pr. du Roi.*
Lecouturier, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Lisieux.

Lebret-du-Désert, *Prés.*
Guéret de Bellemare, *Juge d'instruction.*
Foubert Delaize. . } *Jug.*
Aubert. . . . . }
Becquemont. . . } *Sup.*
Moisy de la Valaiserie. . . . }
Fauvel. . . . . }
Gohier d'Ingléville, *Pr. du Roi.*
Heurtaut Morandière, *Sub.*
Morel, *Gref.*

Pont-l'Évêque.

Isabel-des-Pares, *Prés.*
Isabel-de-la-Blotterie, *J. d'instruction*
Fouquen Sarazin, *Juge.*
Tourny. . . . } *Subs.*
Beauchamp. . . }
Hauvel. . . . . }
Sauvage, *Pr. du Roi.*
Lemercier, *Subst.*
Le Cerf, *Gref.*

Vire.

Lanon de la Renaudière, *P.*
Lebailly, *Juge d'instruct.*
Noel Duparc, *Juge.*
Bunout. . . . } *Sup.*
Le Mansel. . . }
Maurice. . . . }
Bazin, *Pr. du Roi.*
Lepeltier, *Subst.*
Monlien, *Gref.*
La cour royale de ce département est à Caen.

---

14. CANTAL.

Aurillac.

Delzons, *Présid.*
Delzortz la Barthe, *Juge.*
Prax, *Juge.*
Laval, *Juge d'instr.*
Julhes. . . . } *Sup.*
Verniols. . . . }
Vigier. . . . . }
Coffinhal, *Pr. du Roi.*
Guitard, *Subst.*
Brunon, *Gref.*

Mauriac.

Vacher de Tournemine, *Président.*
Mailhes, *Juge d'instr.*
. . . . . , *Juge.*
Offroy-Delga. . . } *Sup.*
Périer. . . . . }
Dolivier. . . . }
Mirande, *Pr. du Roi.*
Viales-Lasepouze, *Subst.*
Basset, *Gref.*

Murat.

Dubois-Miermt, *Présid.*
Teillard-Chambon, *Juge.*
Farradeche, *J. d'inst.*
Gazard. . . . } *Sup.*
Roux. . . . . }
Ducio. . . . }
Benoit, *Pr. du Roi.*
Andrieux, *Subst.*
Dauriac, *Gref.*

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.
Veyssiere, *Président.*
Bertrand, père, *vice-Prés.*
Loussert, *Juge d'inst.*
Chirol. . . . } *Jug.*
Ruat. . . . . }
Mejansac. . . . }
Bru, fils. . . . }
Colrat. . . . . }
. . . . . . }
Daude-Cissac. . } *Sup.*
Bory. . . . . }
. . . . . . }
. . . . . . }
Falcimagne-Vaillant, *Pr. du Roi.*
Daude, fils. . . } *Subs.*
Cévérac. . . . }
Claviere, *Gref.*
La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.
Chancel, *Présid.*

Clergeon, *vice-Présid.*
Coursac. . . . } *Jug.*
Devars, *J. d'inst.*
Brun. . . . .
Mioule. . . .
Marveau. . . .
Albert . . . .
Vallier, fils. . .
Roy. . . . . } *Sup.*
Favre. . . . .
Ganivet-de-Beau-villiers. . . .
Pineau. . . . .
Callandreau, *Pr. du Roi.*
Lecoq . aîné. . . } *Subs.*
Daviaud. . . . .
Sennemaud fils, *Gref.*

Barbezieux.

Pelluchon-Destouches, *Pr.*
Veillon, *Juge d'instr.*
Drilhon, *Juge.*
Ribereau de la Prime. . . . } *Sup.*
Larquier aîné. . .
Monteilh. . . .
Locquet, *Pr. du Roi.*
Durandeau, *Subst.*
Leyraud, *Gref.*

Cognac.

Bernard, *Présid.*
Rambaud, *Juge d'instr.*
Lecoq, *Juge.*
Robin. . . . . } *Sup.*
Duvergier. . . .
Bertrand Beauregard. . . .
Gautier, *Pr. du Roi.*
Rullier, *Subst.*
Emard, *Gref.*

Confolens.

Fouchier, *Présid.*
Moureau, *Juge d'instr.*
Babaud-Marcillac, *Juge.*
Sudre. . . . . } *Sup.*
Chazaud. . . .
Brac. . . . .
Boreau la Janadie, *Pr. du Roi.*
Boussac-Nassaud, *Subst.*
Fredin, *Gref.*

Ruffec.

Thorel, *Présid.*
Lassé, *Juge.*
Coudert, *Juge d'inst.*
Chabot. . . . } *Sup.*
Lelong. . . .
Baudin-Desprès.
Milet, *Pr. du Roi.*
Larsier, *Subst.*
[illegible]ny, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Moufflet, *Présid.*
Delafenestre, *Juge d'ins.*
Chouteau, *Juge.*
Pelligneau. . . } *Sup.*
Blanc-Fontenille.
. . . .
Chastellier, *Pr. du Roi.*
Rousset, *Subst.*
Nadaud, *Gref.*

La Rochelle.

Boutet-Destouches, *Prés.*
Moyne-Duvivier, *Juge.*
Brunet, *Juge d'instr.*
Parenteau, *Juge.*
Bouyer, père. . . } *Sup.*
Hérard, aîné. .
Morin, fils. . .
Barraud, *Pr. du Roi.*
Liege d'Irai, *Subst.*
Regnault père, *Gref.*

Marennes.

Macaire, *Présid.*
Neau. . . . . } *Jug.*
Guillet, *J. d'inst.*
Guerin. . . . } *Sup.*
Gaudin. . . .
Poujeau. . . .
Perrin père, *Pr. du Roi.*
Montcault, *Subst.*
Gautreau, *Gref.*

Rochefort.

Maureau, *Présid.*
Bessat, *Juge.*
Seignette, *Juge d'inst.*
Ayraud. . . . } *Sup.*
Fouché. . . .
Faure. . . . .
Regnaud, *Pr. du Roi.*
Hugteau de Gaultrèt, *Subs.*
Dupré, *Gref.*

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillaud de Serzé, *Prés.*
Dangibaud, *vice-Présid.*
Patron. . . . . } *Jug.*
Godet. . . . .
Lavialle. . . .
Laverny. *J. d'ins.*
Desbain. . . . .
Mollet. . . . .
Savary. . . . .
Brun. . . . . } *Sup.*
Drillon. . . . .
Bonneau-Mondenge. . . .
Arnaud. . . . .
Baudy, *Pr. du Roi.*
Brejon. . . . } *Subs.*
Rondeau, fils. .
Rousset, *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.

De Bonnegens-des-Hermitans, *Présid.*
Duvergier. . . } *Jug.*
Saint Blancard, *Jug. d'inst.*
Lemaître, fils. . .
Jouanneau. . . } *Sup.*
Tillié. . . . .
Lemoyne. . . .
Maugeais, *Pr. du Roi.*
Charrier, *Subst.*
Chopy, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Seguin, *Présid.*

Berry, *Juge.*
Péron, *Juge d'instr.*
Chataignier, *Juge.*
Deséglise. . . . } *Sup.*
Rossignol de La-ronde. . . . }
Ragü. . . . . . }
Perrot de Linières, *Proc. du Roi.*
Tissier de Ligny, *Subst.*
Patrou, *Gref.*

Saint-Amand.

Béguin fils, *Présid.*
Bord-Grandfond, *Juge d'instruction.*
Bonnet, *Juge.*
Trémeau. . . . . } *Sup.*
Tabouet. . . . . }
Bujon des Bones. . }
Thevenard-Guérin, *Proc. du Roi.*
Lallande-Clamecy, *Subst.*
Testé, *Gref.*

Sancerre.

Danjou, *Présid*
Boin, *Juge d'instr.*
Brunet, *Juge.*
Meunier. . . . } *Sup.*
Buchet-Martigny. }
Robertet. . . . }
Baudouin d'Aulne, *Proc. du Roi.*
Sarton, *Subst.*
Boutet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brive.

Crauffon, *Présid.*
Lescure, *Juge d'instr.*
Tassen. . . . . } *Jug.*
Bousquet-la-Bordério. . . . }
Vergne. . . . } *Sup.*
Bousquet du Rouvein. . . . }
Lachapelle, fils. . }
Maillard, *Pr. du Roi.*
Cessac, *Subst.*
Choumeils-S.-Germain, *G.*

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe, *Présid.*
Froment, *vice-Présid.*
Duval. . . . . } *Jug.*
Bonnelye. . . . }
Meynard. . . . }
Soleilhet, *Juge d'instr.* . . . }
Servientis. . . . }
Dufraisse-Lafeuillade. . . . }
Vialle-Lafaurie. . }
Bourguet. . . . } *Sup.*
Meynard. . . . }
Mougein-Saint-Avid. . . . }
Sartelon. . . . }
Ludière, *Pr. du Roi.*
Chadabet. . . . } *Subs.*
Chaumont. . . . }
Floucaud-Penardille, *G.*

Ussel.

Bonnot, *Prés.*
Forsse, père, *Juge.*
Bayle, *Juge d'instr.*
Diouzidou, fils. . } *Sup.*
Brousse. . . . }
Choriol. . . . }
Dumarets de Belair, *P. du R.*
Cohadon, *Subst.*
Baraduc, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Susini, *Présid.*
. . . ., *Juge d'instruction.*
Colonna-Ornano (Franç.), *Juge.*
Maestroni. . . . } *Sup.*
Massimi. . . . }
. . . . }
Citadella, *Proc. du Roi.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

Bastia.

Graziani, *Présid.*
Massei, *J. d'inst.* } *Jug.*
Benedetti. J. . . }
Casanova. . . . }
Progher. . . . } *Sup.*
Boccheciampe. . }
Benedetti. F. . . }
Rigo, *Proc. du Roi.*
Agostini, *Gref.*

Calvi.

Belgodere, *Présid.*
Goffori, *Juge d'instruct.*
Savelli, *Juge.*
Flach. . . . . } *Sup.*
Filippi. . . . }
Capifali. . . . }
Brisset, *Proc. du Roi.*
Ceccaldi, *Gref.*

Corte.

Raffaelli, *Présid.*
Tiberi, *Juge d'instruct.*
Colonna Ceccaldi, *Juge.*
Designorio. . . } *Sup.*
Montera. . . . }
Grimaldi d'Edra. . }
Castelli, *Pr. du Roi.*
Santelli, *Gref.*

Sartene.

Marcillesi, *Présid.*
Quilichini, *Juge d'inst.*
Chiappe, *Juge.*
Pietri. . . . . } *Sup.*
Susini. . . . . }
. . . . }
A. J. Pietri, *Proc. du R.*
Gazano, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Ajaccio.

20. COTE-D'OR.

Beaune.

Bachey, *Présid.*
Gremeret, *Juge d'Inst.*
Masson. . . . } *Jug.*
Gillette. . . . }

Latour. . . . . }
Fouqueraud-Bonnard. . . . } Sup.
Cyrot. . . . . }
Chantrier, *Pr. du R.*
Guyot. *Subst.*
Marillier, *Gref.*

Châtillon.

Sonnois, *Présid.*
De Lacroix, *Juge.*
Mariotte, *Juge d'inst.*
Viaudey. . . . }
Louis. . . . . } *Sup.*
Pingat. . . . . }
Clery. *Proc. du Roi.*
Mongin, *Subst.*
Bourru, *Gref.*

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charbonnel, *Présid.*
Gouget, *vice-Prés.*
Delamarche. . . }
Lardillon. . . . }
Maulbon d'Arbaumont. . . . } *Jug.*
Baudot. . . . }
Huguet, *Juge d'I.* }
Boissard. . . }
Dubard. . . . } *Sup.*
Amantou. . . . }
Pingat. . . . . }
Gouget-Michéa, *Pr. du Roi.*
Saverot. . . . } *Subs.*
Borthon. . . . }
Simon, *Gref.*

Semur.

Champagne, *Présid.*
Sibilotte, *J. d'Inst.*
Joly, *Juge.*
Lereuil. . . . . }
Digoy. . . . . } *Sup.*
Labbé. . . . . }
Desfontaines, *Pr. du Roi.*
Maillard Chambure, *Subst.*
Charmot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

21. COTES-DU-NORD.

Dinan.

Gesbert, *Présid.*
Goudelin, *Juge.*
Reslou, *Juge d'inst.*
Denoual. . . . }
Fougerays. . . . } *Sup.*
Boscher. . . . }
Faisant, *Pr. du Roi.*
Corvoisier, *Subst.*
Baignoulx, *Gref.*

Guingamp.

Vistorte, *Présid.*
Buhot-Ksers, *J. d'inst.*
Rouxel, *Juge.*
Huchet. . . . . }
Serel-des-Forges. } *Sup.*
. . . . }
Festou-Villebranche, *Pr. du Roi.*
Bodoüin, *Subst.*
Le Roy fils, *Gref.*

Lannion.

Turquet, *Présid.*
Brichet, *Juge.*
Deminiac, *Juge d'inst.*
Launay-Allain. . }
Le Goaziou. . . } *Sup.*
Kergniou. . . . }
Despoirriés. *Pr. du Roi.*
Rivoaland, fils, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

Loudeac.

Robin-Morhéry, *Présid.*
Robert, *Juge d'inst.*
Lecoguiec-Kergrist, *Juge.*
Lansard. . . . }
Guillemot. . . . } *Sup.*
. . . . }
Bigrel. *Pr. du Roi.*
Garnier-Vaulorin, *Subst.*
Delamarre, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gautier de la Motte, *Pr.*
Bienvenu, *vice-Présid.*
Dubois Saint-Sevrin, *Juge d'instruction.*
Gourlay-Kervisien }
Lorin. . . . . }
Guyot. . . . . }
Ropartz. . . . } *Jug.*
Huet Brangolo. . }
Habasque. . . . }
Barbedienne. . . }
Guinot-Boismenu. } *Sup.*
. . . . }
Tiengou-Tréfériou, *Proc. du Roi.*
Lemeur, fils. . . } *Subs.*
Leminihi. . . . }
Damar-Villeneuve, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

22. CREUSE.

Aubusson.

Segrette-la-Ribière, *Prés.*
Grellet-Dumazaud, *Juge d'instruction.*
Martinon, *Juge.*
Jourdain, aîné. . }
Durand. . . . } *Sup.*
. . . . }
Tibord-Duchalard, *Proc. du Roi.*
Grellet, *Subst.*
Dechier-Franc, *Gref.*

Bourganeuf.

Perron, *Présid.*
Maritaud, *Juge d'inst.*
Aubusson de Gorleix, *Jug.*
Seygaud. . . . }
Berger. . . . . } *Sup.*
Rouchon. . . . }
Laumond, *Pr. du Roi.*
Aubusson du Clou, *Subs.*
Grellet, *Gref.*

Chambon.

Debourges, *Présid.*
Dupuylatat-Laviergne, *Juge d'inst.*
Aupetit-Dumazeau, *Juge.*

Micheau. . . . }
Massonnet. . . } *Sup.*
Autourde. . . . }
Abonnet, *Pr. du Roi.*
Baraillon, *Subst.*
Meusnié, *Gref.*

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dissandes-Lavillate, *Pré.*
Dumarest, *vice-Prés.*
Gerbaud-Malgane. }
Bergier. . . . }
Boniaud, *Juge. d'inst.* . . . } *Jug.*
Fayolle, fils aîné. }
Légier-Lagarde. . }
Pichon des Châtres. }
Peyronneau fils. . }
Filioux de Saint-Sulpice. . . . }
Geay-de-Montenon. . . . . } *Sup.*
Bernard-Dutherait. }
Charrière, fils. }
Baret-Descheises, père. *Pr. du Roi.*
Baret-Descheises, fils aîné. . . }
De Fumade. . . } *Subs.*
Laroche. *Gref.*

La cour royale de ce depart. est à Limoges.

---

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Gouzot, *Présid.*
Vergniol, *Juge d'inst.*
Bouigue. . . . }
Chaneau. . . . } *Jug.*
Teyssonniere. . . }
Bugniet. . . . } *Sup.*
Prevot aîné. . . }
Couderc, *Proc. du Roi.*
Faugere, *Subst.*
Tilhet, *Gref.*

Nontron.

De Bouvier, *Présid.*
Authier-Châtillon, *Juge.*
Foullieres, *Juge d'instr.*
Narfond. . . . }
Boyer. . . . . } *Sup.*
Feuillade. . . . }
Forien-Desplasces, *Proc. du Roi.*
Mazerat, *Subst.*
Vieillemard, *Gref.*

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dufraysse, *Présid.*
Meynard, *vice-Présid.*
Mage. . . . . }
Chanard-Lachaume. . . . }
Fournier. . . . }
Faulcon, *J. d'ins.* } *Jug.*
Pontard-Lambertie }
Deglane père. . }
Dauriac. . . . }
Lagreze. . . . }
Moyraud. . . . }
Sudret. . . . . } *Sup.*
Gonthier-Saint-Martin. . . }
Audebert, *Pr. du Roi.*
Deglane, fils. . }
Bonhore. . . . } *Subs.*
Lapouyade, *Gref.*

Riberac.

Gerbeaud, *Présid.*
Lapeyrière, *Juge d'instr.*
Dubois-Dubay, *Juge.*
Dufresse. . . . }
Dufraise. . . . } *Sup.*
Borac. . . . . }
Poumeyrol, *Pr. du Roi.*
Fargeot, *Subst.*
Valade, *Gref.*

Sarlat.

Gueyraud, *Présid.*
Vilatte. . . . . }
Lamarche. . . . } *Jug.*
Pigeon, *Juge d'inst.*
Larroche. . . . }
Touren. . . . . } *Sup.*
Lascoux. . . . }
Selves aîné, *Pr. du Roi.*
Soulignac S.-Rome, *Sub.*
Chauchat, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

24. DOUBS.

Beaume.

Marchand, *Présid.*
Laurent Faivre, *J. d'inst.*
Perricot, *Juge.*
Bobillier. . . . }
Compagny. . . . } *Sup.*
Charpentier. . . }
Bressand, *Pr. du Roi.*
Marchand, *Subst.*
Meilleur, *Gref.*

Besançon.

Pourcheresse, *Présid.*
Dormoy, *Juge d'instr.*
Tremolières. . . }
Callet. . . . . } *Jug.*
Durney. . . . }
Guillaume. . . . } *Sup.*
Jacquot Demerey. . }
Vuilleret, *Pr. du Roi.*
Bourqueney, *Subst.*
Jouffroy, *Gref.*

Pontarlier.

Gaudion, *Présid.*
Petit, *Juge d'inst.*
Barbaud, *Juge.*
Regnauld. . . . }
Sombarde. . . . } *Sup.*
Bailly. . . . . }
Maire, *Pr. du Roi.*
Virvaux, *Subst.*
Montgenot, *Gref.*

Saint-Hypolite.

Guillon, *Présid.*
Devillers, *Juge d'inst.*
Louiset, *Juge.*
Vallat. . . . . }
Verney. . . . . } *Sup.*
. . . . }
Bryon, *Pr. du Roi.*
Belin, *Subst.*
Pareau, *Gref.*

La cour royale de ce depart. est à Besançon.

25. DROME.

Die.

Reymond, *Présid.*
Reboul, *Juge.*
Vallentin, *Juge d'inst.*
Fauchier. . . . } *Sup.*
Delamorte Félines. } *Sup.*
Mirabel. . . . } *Sup.*
Lagier la Condamine, *Proc. du Roi.*
Rochas, *Subst.*
Marcellin, *Gref.*

Montelimart.

Odouard, *Présid.*
Malleval. . . . } *Jug.*
Forquet, *J. d'ins.* } *Jug.*
Pain. . . . . } *Sup.*
Chavasse. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Bertrand d'Aubagne, *Pr. du Roi.*
Delacoste, *Subs.*
Grasson, *Gref.*

Nions.

Brochery, *Présid.*
Delachau, *Juge d'inst.*
Marcellin de Remusat, *J.*
Brin. . . . . } *Sup.*
Givaudan. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Alançon, *Pr. du Roi.*
Leblanc, *Subst.*
Bernard, *Gref.*

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Boveron Desplaces, *Prés.*
Dauphin, *vice-Présid.*
Roland-Fromentière. . . . } *Jug.*
Bossard. . . . } *Jug.*
Revol. . . . . } *Jug.*
Realier. . . . } *Jug.*
Royanez, *J. d'ins.* } *Jug.*
Pinet. . . . . } *Jug.*
Duplan. . . . } *Jug.*
Besson. . . . . } *Sup.*
Delpuech. . . . } *Sup.*
Dupré. . . . . } *Sup.*
Degros. . . . } *Sup.*
Charlon, *Pr. du Roi.*
Boveron. . . . } *Subs.*
Dupin fils. . . . } *Subs.*
Beranger, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

26. EURE.

Andelys.

Boulloche, *Présid.*
Demombynes, *J. d'inst.*
Vallet de Lubrial, *Juge.*
Potin de Lamairie. } *Sup.*
Lamperière. . . } *Sup.*
Lamaury. . . . } *Sup.*
Lebrun d'Heurgival, *Pr. du Roi.*
Rossey, fils, *Subst.*
Mauger, *Gref.*

Bernay.

Vattier, *Présid.*
Thulou, *Juge.*
Boivin, *Juge d'inst.*
Duval. . . . . } *Sup.*
Chambellan. . . } *Sup.*
Follin. . . . . } *Sup.*
Lizot, *Pr. du Roi.*
Miard Lablardière, *Subst.*
Philippe, *Gref.*

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bouquelon, *Présid.*
Le Sage, *vice-Présid.*
Richard. . . . } *Jug.*
Branley fils. . . } *Jug.*
Masse. . . . . } *Jug.*
Richard de Pacy. . } *Jug.*
Mary, *J. d'Inst.* . } *Jug.*
Pain. . . . . } *Jug.*
Hochon. . . . } *Jug.*
Branley père. . . } *Sup.*
Avril. . . . . } *Sup.*
Hebert. . . . . } *Sup.*
Vallée. . . . . } *Sup.*
Lefebvre, *Pr. du Roi.*
Sagant. . . . } *Subs.*
Ovide Bayeux. . } *Subs.*
Bagot, *Gref.*

Louviers.

Demante, *Présid.*
Verdiere, *J. d'inst.*
Morin, *Juge.*
Chanu. . . . . } *Sup.*
Gastine. . . . . } *Sup.*
Moisel. . . . . } *Sup.*
Carpentier, *Pr. du Roi.*
Hebert, *Subst.*
Cabot, *Gref.*

Pont-Audemer.

Bourard, *Présid.*
Le Roi, *Juge d'Inst.*
Demalhortic, *Juge.*
Delamare. . . . } *Sup.*
Dumont. . . . } *Sup.*
Hebert. . . . . } *Sup.*
Castel fils, *Proc. du Roi.*
Dupin, *Subst.*
Cardon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot, *Président.*
De Trémault, *vice-Présid.*
Lefebvre du Murier, *Juge d'Instruction.*
Vallet de Lubriat. . } *Jug.*
Bachelot. . . . } *Jug.*
Hallier. . . . . } *Jug.*
Dattin de Lancey. } *Jug.*
Letellier. . . . } *Jug.*
Houelbecq. . . . } *Jug.*
Léchalard. . . . } *Sup.*
Rossart. . . . . } *Sup.*
Caillaux. . . . } *Sup.*
Jumentier. . . . } *Sup.*
Poullin-de-Fleins, *Proc. du Roi.*
Simonneau. . . } *Subs.*
Caillaux. . . . } *Subs.*
Lefebvre, *Greffier.*

Châteaudun.

Bergeron, *Présid.*
Boucher, *Juge d'Instr.*
Delaforge, *Juge.*

alaize. . . . } Sup.
usson.. . . . } Sup.
outelle du Boulai. } Sup.
arré de Boismean, *Proc. du Roi.*
arré-Janvier, *Substitut.*
oucher, *Greffier.*

Dreux.

arquis, *Président.*
isset, *Juge.*
dienne, *Juge d'Inst.*
hourette. . . . } Sup.
asiaume. . . . } Sup.
. . . . . . } Sup.
uyard Marigny, *Pr. du Roi.*
appier de Jérusalem, *Subst.*
oucault, *Greffier.*

Nogent-le-Rotrou.

roust, *Présid.*
nseloup de Maurissure, *Juge d'Instruction.*
moreau, *Juge.*
uveau. . . . } Sup.
ourtin de Torsai. } Sup.
artin Destouches. } Sup.
ucroult, *Pr. du Roi.*
oger, *Subst.*
mort, *Gref.*
La cour royale de ce partement est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

iron, *Présid.*
ch. . . . . } Jug.
Guillou de Kerincuff, *J. d'ins.* } Jug.
aurice. . . } Jug.
montreux, *Juge hon.*
Gonnidec. . . } Sup.
Hir. . . . } Sup.
ival. . . . . } Sup.
llart, fils, *Pr. du Roi.*
ajer, *Subst.*
maitre, *Gref.*

Châteaulin.

nguer, *Président.*

Dénos, *Jug. d'instr.*
Mouton, *Juge.*
Le Marchadour. . } Sup.
Le Ster.. . . . } Sup.
Cosmao.. . . . } Sup.
Danguy-Desdéserts, *Pr. du Roi.*
Provost, *Sub.*
Vie, *Gref.*

Morlaix.

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Brenterch, *Jug. d'instr.*
Le Denmat-Kervern.. . . . } Jug.
Loriot-Dupaty. . . } Jug.
Durivage-Guillaume. . . . . } Sup.
Lemoal. . . . . } Sup.
Lannurien Barazer. } Sup.
Duplessis-Quemeneur, *Pr. du Roi.*
Lebozec, *Subst.*
Le Duc, *Gref.*

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaillard aîné, *Présid.*
Guymard-Coatidreux, *v.-Président.*
Legoazre. . . . } Jug.
Le Bastard. . . } Jug.
Daniélou, *J. d'i.* } Jug.
Penauros. . . . } Jug.
Deléclùse + Longraye. . . . } Jug.
Nouvel. . . . } Jug.
Letersec. . . . } Jug.
Chauveau-Kernaeret. . . . . } Sup.
Poulizac. . . . } Sup.
Bodin. . . . . } Sup.
Leissegue Rosaven } Sup.
Maufras-Duchatellier, *Pr. du Roi.*
Deléclùse, fils. . } Subs.
Le Painteur de Norményy. . . } Subs.
Lemoyne, *Gref.*

Quimperlé.

Decourbes, *Présid.*
Le Corre, *Juge.*
Huon de Kermadec, *Juge d'instruction.*
Lhelgoualch. . . } Sup.
Caurant. . . . } Sup.
Renault. . . . } Sup.
Briant-du-Lescoët, *Proc. du Roi.*
Horellon-Kergos, *Subst.*
Lenir, *Gref.*
La cour royale de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Ramel, *Président.*
Servier, *Juge d'instruct.*
Rossel, *Juge.*
Soustelle. . . . } Sup.
Sugier. . . . . } Sup.
Reidon. . . . . } Sup.
Ricard St. Hilaire, *Pr. du Roi.*
Aberlenc, *Subst.*
Clauzel, *Gref.*

Le Vigan.

Lapierre, *Présid.*
Pelon, *Juge.*
Balla, *Juge d'inst.*
Barral. . . . . } Sup.
Gaches. . . . } Sup.
Randon. . . . } Sup.
Boudon-Lasalle, *Pr. du Roi.*
Redier, *Substitut.*
Durant aîné, *Gref.*

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mansè, *Présid.*
Bordarier, *vice-Présid.*
Pellapra Voullaire, *Juge d'instruction.*
Fornier. . . . } Jug.
Favant. . . . . } Jug.
Blanchard. . . . } Jug.
Frians Dalincourt. } Jug.

J. Rossel. . . . } Sup.
Canouge. . . . } Sup.
Roustan. . . . } Sup.
. . . . } Sup.
Despuech, *Pr. du Roi.*
Labaune. . . . } *Subs.*
Vincens S. Laurent } *Subs.*
Viguier, *Gref.*

Uzès.

Troussel, *Présid.*
Trinquelague. . . } *Jug.*
Journet, *J. d'inst.* } *Jug.*
Blanchard. . . . } *Sup.*
Devez. . . . . } *Sup.*
Lenfant. . . . } *Sup.*
Goirand la Baume, *Pr. du Roi.*
Flandin, *Subst.*
Lombard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

30. GARONNE (H^{te}.)

Muret.

Despaignol, *Présid.*
Rupé, *Juge.*
Sans, *Juge d'inst.*
Groc. . . . . } *Sup.*
Dufaur. . . . . } *Sup.*
Tuffe. . . . . } *Sup.*
Gallias, *Pr. du Roi.*
Moussinat, *Subst.*
Sevènes, *Gref.*

Saint-Gaudens.

Couzier, *Présid.*
Montalègre, *Juge d'inst.*
Tatareau, *Juge.*
Danizan. . . . } *Sup.*
Forgues. . . . } *Sup.*
Sartor. . . . . } *Sup.*
Sacase, *Pr. du Roi.*
Saurine, *Subst.*
Galié, *Gref.*

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Martin Bergnac, *Prés.*
Carrière, *Vice-Présid.*
Ortric. . . . . } *Jug.*
Boubée, *J. d'inst.* } *Jug.*
Duroux. . . . . } *Jug.*
Legendre. . . . } *Jug.*
Ruotte. . . . . } *Jug.*
Perpessac. . . . } *Jug.*
Fauré. . . . . } *Sup.*
Viguié. . . . . } *Sup.*
Bellecourt. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Miegeville, *Pr. du Roi.*
Grimal. . . . . } *Subs.*
Lartigue. . . . } *Subs.*
Sempé, *Gref.*

Villefranche.

Molinier, *Présid.*
Furgole, *Juge d'instr.*
Taissié, *Juge.*
Vieulès. . . . } *Sup.*
Caseneuve. . . . } *Sup.*
Gabalda. . . . } *Sup.*
Soulé, *Pr. du Roi.*
Pratriel, *Subst.*
Miquel, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Loubens, *Présid.*
Ladrix, *vice-Présid.*
Carrere. . . . } *Jug.*
Druilhet. . . . } *Jug.*
Diuzède. . . . } *Jug.*
Pardiac, *J. d'inst.* } *Jug.*
Lasmesas. . . . } *Jug.*
Bourdonniere. . . } *Jug.*
Meilhan. . . . } *Jug.*
Cardes. . . . . } *Sup.*
Solon. . . . . } *Sup.*
Amade, fils. . . } *Sup.*
Laporte. . . . } *Sup.*
Amade, père, *Pr. du Roi.*
Boubée. . . . . } *Subs.*
Duprat. . . . . } *Subs.*
Molliere, fils, *Gref.*

Condom.

Gaichies, *Présid.*
Dutoya, *Juge d'instr.*
Molié, *Juge.*
Lebé. . . . . } *Sup.*
Lasmolles. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Boyer, *Pr. du Roi.*
Buzet, *Subst.*
Raynaud-Corne, *Gref.*

Lectoure.

Despiau, *Présid.*
Bourgade, *Juge d'instr.*
Baraillié, *Juge.*
Cantaloup. . . . } *Sup.*
Lagente-Sauron. . } *Sup.*
Malus. . . . . } *Sup.*
Deguilhem, *Pr. du Roi.*
Monbrun, *Subst.*
Burgan, *Gref.*

Lombez.

Marre oncle, *Présid.*
Passama, Baron de la Busquière, *Juge.*
. . . . . , *Juge d'instr.*
Labarthe-Brandelac. . . } *Sup.*
Troy. . . . . } *Sup.*
Dufaur. . . . . } *Sup.*
Guillon, *Pr. du Roi.*
Caussade, *Subst.*
Azéma aîné, *Gref.*

Mirande.

Bousses, *Présid.*
Agut Lasserre, *Juge.*
Cassagnard, *Juge d'instr.*
Saint-Arroman. . } *Sup.*
Terrail. . . . . } *Sup.*
Olleris. . . . . } *Sup.*
Pierre Cenac fils, *Pr. du Roi.*
Laurent, *Subst.*
Dazan, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Bignon, *Présid.*

Lagardère

Lagardère du Galant, *Jug. d'inst.*
Rolhe, *Juge.*
Descures. . . . } *Sup.*
Servières . . . }
Castera-Larriere. . }
Bagot, *Pr. du Roi.*
Giresse, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Blaye.

Arnauld, *Présid.*
Cluchard, *Juge d'instr.*
Zébédée Gontault, *Juge.*
Brun. . . . . } *Sup.*
Gugneau aîné. . }
Faure-St.-Hubert. }
Pastoureau, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Galineau, *Présid.*
Mazet. . . . . } *v.-P.*
Lavardens. . . . }
Loustau-Lamothe. }
Dumeynieux, *Juge d'instruct.* . . }
Caussade. . . . }
Roux. . . . . }
Vignial. . . . } *Jug.*
Lagarde, *Juge d'instruct.* . . }
Lafourcade. . . }
Dezets. . . . . }
Vignieras. . . . }
Lulé-Dejardin. . }
Bignon St.-Roch. }
Monnerie. . . . }
Camarsac-Romefort. . . . } *Sup.*
Devaux. . . . }
Brezets. . . . }
Cazimir de Sèze, *Pr. du Roi.*
Babize. . . . . }
Dupont. . . . } *Subs.*
Roullet. . . . }
Laloubie. . . . }
Dupuy jeune, *Gref.*

L'Esparre.

Boussier, *Présid.*
Potié, *Juge d'instruct.*
Chatard, *Juge.*
Laumond jeune. . }
Tatin. . . . . } *Sup.*
. . . . }
Lussac, *Pr. du Roi.*
Maignol de Malapiane, *S.*
Lebeuf, *Gref.*

Libourne.

Decazes, *Présid.*
Souffrain. . . . }
Foureaud. . . . } *Jug.*
Guimard, *J. d'ins.* }
Deval. . . . . }
Badailh. . . . } *Sup.*
Piffon-aîné. . . }
Durand-Lagrangère, *Pr. du Roi.*
. . . . . . , *Subst.*
Durand, *Gref.*

La Réole.

Lassime, *Présid.*
Déniaut, *Juge.*
Richon, *Juge d'instr.*
Cailheton. . . . }
Nau-Belle-Isle. . } *Sup.*
Pouvereau. . . . }
Dumoulin, *Pr. du Roi.*
Montaubricq, *Subst.*
Laporterie, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Milhau, *Présid.*
George Coste, *Juge.*
Villebrun, *Juge d'instr.*
Bedos, *Juge.*
Alzieu . . . . . }
Lunaret. . . . } *Sup.*
Azaïs. . . . . }
Lamarre, *Pr. du Roi.*
Fusier, *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

Lodève.

Prunier, *Présid.*
Salles-Costebelle, *Juge d'instruction.*
Froment, *Juge.*
Arnaud. . . . . }
Geraud. . . . . } *Sup.*
Martin. . . . . }
Léotard, *Pr. du Roi.*
Bastide, *Subst.*
Alengry, *Gref.*

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvet, *Présid.*
Montels, *vice-Présid.*
Boudon . . . . }
Viel. . . . . . }
Martel aîné, *J. d'i.* } *Jug.*
Martin Féau. . . }
Martel, J. B. . . }
Pieyre. . . . . }
Coulougnac. . . } *Sup.*
Loys. . . . . . }
Fages. . . . . }
Peytal, *Pr. du Roi.*
Bellèze. . . . . } *Subs.*
Corbin. . . . . }
Malbec, *Gref.*

Saint-Pons.

Constans, *Présid.*
Devic, *Juge d'instruct.*
Rouanet, *Juge.*
Tarbouriech. . . }
Guiraud. . . . } *Sup.*
. . . . }
Pomayrol, *Pr. du Roi.*
Bouisson fils, *Subst.*
Thomassin, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Montpellier.

---

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Loysel aîné, *Présid.*
Garnier, *Juge d'instr.*
Gerard, *Juge.*
Martin Métairie. . }
Dubeilay. . . . } *Sup.*
Fromont. . . . }

Jumelais, *Pr. du Roi.*
Bouessel de l'Ecousselle, *Substitut.*
De Latouche, *Gref.*

Montfort.

Turin fils, *Présid.*
Doré père, *Juge.*
Poignant aîné, *J. d'instr.*
Rebillard. . . .
Naudet. . . . } *Sup.*
Dupont. . . .
Juguet, *Pr. du Roi.*
Brager, *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Redon.

Thélohan, *Présid.*
Chevalier, *Juge.*
Janvier, *Juge d'inst.*
Crespin de Tréogat. . . .
Rozy aîné. . . } *Sup.*
Besnier. . . .
Vauquelin, *Pr. du Roi.*
Gentil, *Subst.*
Garnier, *Gref.*

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lodin Lalaire, *Présid.*
Legomeriel, *vice-Présid.*
Le Moullec. . .
Bidon. . . .
Le Sire, *J. d'inst.* } *Jug.*
Delaunay. . . .
Desnos-Lagrée. .
Garré fils. . .
Resnays. . . } *Sup.*
Morel. . . .
Bernard. . . .
Leminihy, *Pr du Roi.*
Vatar. . . . } *Subs.*
Hardy fils. . .
Métayer fils, *Gref.*

Saint-Malo.

Hoüitte, *Presid.*
Pitel, *Juge.*
Robiou, *Juge d'inst.*
Baron-du Taya, *Juge.*
Pasquier. . . .
Villalard. . . . } *Sup.*
Jouanjan. . . .
De Kerrollier, *Pr. du Roi.*
Buisson, *Subst.*
Renoul, *Gref.*

Vitré.

Rubin, *Président.*
Billon, *Juge d'inst.*
Guyot, *Juge.*
Bois Chapelle. .
Delaunay. . . } *Sup.*
Bechu. . . .
Radiguer, *Pr. du Roi.*
Dubourdieu, *Subst.*
Antignac, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

35. INDRE.

Blanc.

Auclert, *Président.*
Bernard, *Juge d'instr.*
Guillere, *Juge.*
Bâtide de Villemuzeau. . . .
Collin-Souvigny père. . . . } *Sup.*
Labrosse de Ciron.
Belleau fils. *Pr. du Roi.*
Fontenette, *Subst.*
Royer, *Gref.*

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guérineau, *Présid.*
Duperthuys, *vice-Présid.*
Blanchard-d'Argenton. . . .
Gaillard. . .
Desjobert. . .
Lecapelain. . } *Jug.*
Legrand, *J. d'i.*
Bourdillon. . .
Boëry. . . .
Grillon-Vilclair. .
Moreau-Lucas. .
Bertrand. . . } *Sup.*
Seilleron. . .
Blanchard-de-Châteauroux, *Pr. du Roi.*
Pelletier. . . } *Subst.*
Bernard. . .
Daiguzon aîné, *Gref.*

La Châtre.

Pothier, *Présid.*
Cuinnat-Charsay, *J. d'inst.*
Bernard, *Juge.*
Massicot. . .
Delaporte. . .
Thabaud Claverolles. . . . } *Sup.*
Neraud, *Pr. du Roi.*
Badou, *Subst.*
Daiguzon, *Gref.*

Issoudun.

Barré, *Présid.*
Desjobert, *Juge.*
Baille-de-Beauregard, *J. d'instruction.*
Gouzon, aîné. .
Bonneau de Lecherolle. . . } *Sup.*
. . . .
Lecomte, *Pr. du Roi.*
Daussigny, *Subst.*
Gaultier, père, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Chesnon-Baigneux, *Prés.*
Turrault-Ansault, *J. d'i.*
Picault de la Ferrandière, *Juge.*
Torterue Cossin. .
Torterue de Sasilly.
Chesnon de la Biltière. . . } *Sup.*
Huet-Laval, *Pr. du Roi.*
De Cougny, *Subst.*
Leconte-Legendre, *Gref.*

Loches.

Boistard, *Présid.*
Turrault, *Juge d'Instr.*
Prevost, *Juge.*
Nan-Noizay. .
Deplaix. . . } *Sup.*
Theret. . . .

Pottier, *Pr. du Roi.*
Bruley, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaultier, *Présid.*
Decam, *vice-Présid.*
Japhet. . . . . } *Jug.*
Roussereau. . . .
Froger. . . . .
Baignoux, *J. d'i..*
Moreau Mégessier.
Gasnier du Tessé. .
Château-Thierri. .
. . . .
Picheray. . . . } *Sup.*
Joubert. . . .
Veron. . . . .
. . . .
Person, *Pr. du Roi.*
Fey.. . . . . } *Subs.*
Torterue. . . .
Desmée, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

37. ISÈRE.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jacquemet, *Présid.*
Dastre-Vigne, *vice-Prés.*
Allemand-Dulauron. . . . . } *Jug.*
Duchesne. . . .
Imbert-Desgranges, *J. d'inst.*
Piat des Vial.. .
Disdier. . . .
Disdier.. . . . } *Sup.*
Bardousse. . . .
Gautier. . . .
Silvy. . . . .
Romain-Mallein, *Pr. du Roi.*
Randon de Saint-Marcel. . . . } *Subs.*
Gautier-des-Cottes. . . . .
Jullien, *Gref.*

Bourgoin.

Teste, *Présid*
Charvet, *Juge.*
Bouly de Lesdain, *J. d'ins.*
Dominjon. . . } *Sup.*
Picot-la-Baume. .
Potton.. . . . .
Rezicourt, *Proc. du Roi.*
Rolland Garagnol, *Subst.*
Lambert, *Gref.*

Saint-Marcellin.

Robin des Combes, *Prés.*
Robin Daverney, *J. d'inst.*
Duc, *Juge.*
Boisset, fils. . . } *Sup.*
Vincendon-du-Moulin.. . .
. . . .
Cattier, *Proc. du Roi.*
Pachot Darzac, *Subst.*
Devron, cadet, *Gref.*

Vienne.

Annuel de Mayeux, *Prés.*
Moro, *Juge d'instr.*
Picot. . . . . } *Jug.*
Debroal. . . .
Rondet. . . . } *Sup.*
Couturier, fils. .
Boissat.. . . .
Recourdon, *Proc. du Roi.*
Badin, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

---

38. JURA.

Dole.

Bulle, *Présid.*
Amoudru, *Juge d'instr.*
Roumette, *Juge.*
Broch. . . . . } *Sup.*
Breton.. . . .
Parreau. . . . .
Gadriot, *Proc. du Roi.*
Huot, *Subst.*
Perrenot. *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mornay, *Présid.*
Perrin aîné, *vice-Présid.*
Vuillermoz, *Juge d'inst.*
Guichard. . . . } *Jug.*
Dunand . . .
Bobillier. . . .
Clerc. . . . .
. . . .
. . . .
Charbonnier. . . } *Sup.*
Jobin. . . . .
Babey. . . . .
Epailly. . . .
Colin, fils, *Proc. du Roi.*
Papillon. . . . } *Subs.*
Bobillier. . . .
Perrin, *Gref.*

Arbois.

Bouvenot, *Présid.*
Calamard, *Jug. d'instr.*
Morivaux, *Juge.*
Bousson. . . . } *Sup.*
Petitjean. . . .
Huguenin, fils. .
Goy, *Proc. du Roi.*
Derase, *Subst.*
Combette, *Gref.*

Saint-Claude.

Crestin, *Présid.*
Colin, *Juge d'instr.*
Odille, *Juge.*
David. . . . . } *Sup.*
Grenier. . . .
. . . .
Cattand, *Pr. du Roi.*
Pasteur, *Subst.*
Martine. *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

---

39. LANDES.

Dax.

Dupoy, *Présid.*
Lodeve, *Juge d'inst.*
Candau, *Juge.*
Sarracq. . . . } *Sup.*
Detcheyert. . .
Desbordes.. . .
Darrigan, puîné, *Pr. du Roi.*
Bordanave, fils, *Subst.*
Maisonnave, *Gref.*

Mont-d.-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Ducournau d'Oisse, *Prés*
Brocas-Perras. *Vice-Prés.*
Lefranc-Bans . .
Broqua-Francine.
Latané. . . . .
Betbéder. . . .
Laborde-Lancelot.
Dufour. . . . } *Jug.*
Labeyrie, *J. d'ins.*
De Barras. . .
Mallet. . . . .
Soubiran. . . . .
. . . . } *Sup.*
Lefranc, *Proc. du Roi.*
Séguin. . . . .
Dulamon, puîné. . } *Subs.*
Fargues, *Gref.*

Saint-Séver.

Brethous-Lasserre, *Prés.*
Bustarret, oncle, *Juge.*
Ladoue, *J. d'inst.*
Marsan. . . .
Dusault. . . .
Berlous Peyron. . } *Sup.*
Besselère, *Proc. du Roi.*
Capdeville, *Subst.*
Brethous. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

40. LOIR ET CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Marchant, *Présid.*
Bergevin, *Vice-Présid.*
Gaillard. . . .
Ruelle. . . . .
Debeine, *J. d'instruction.* . .
Riffault-Blau. . .
Le Couvreur de St-Pierre. . .
Risse. . . . .
Gaullier. . . . } *Jug.*
Bellenoue-Chartier. . . .
De Romieux. . .
Touzard. . . .
Pardessus, père. } *Sup.*
Moulnier, *Proc. du Roi.*
Leddet, fils. . .
Pean Petit. . . } *Sub.*
Leroux, *Gref.*

Romorantin.

Durand, fils, *Présid.*
Charbonnier Durival, *J. d'inst.*
Régardin, *Juge.*
Louis Aubin, . .
Poisson. . . .
Bellevalle. . . } *Sup.*
Cornu, jeune, *Proc. du Roi.*
Venaille, *Subst.*
Jamin, *Gref.*

Vendôme.

Vié. *Présid.*
Baudichon, *Juge.*
Cadot, *Juge d'inst*
Meraux des Bancheries. . . .
Bodineau. . . .
Bourgogne. . . } *Sup*
Ballyer, fils, *Pr. du Roi.*
Bazin, *Subst.*
Deschamps, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Battant de Pommerol, *Présid.*
Durand, *Vice-Présid.*
Dupuis. . . .
Souchon. . . .
Mathon Sauvin. .
Baudot. . . .
Sauvade Duperret.
Meynis, *J. d'Inst.*
Recorbet. . . } *Jug.*
Barbant. . . .
Guillard. . . .
Pointier. . . .
Granjon. . . . } *Sup.*
Buer. *Proc. du Roi.*
Portier. . . .
Chantelauze. . . } *Sub.*
Lagrye, *Gref.*

Roanne.

Debourg, *Présid.*
Bouquet, *Juge d'Inst.*
Geoffroy, *Juge.*
Durelle. . . .
De la Rochette . .
Martinet. . . . } *Sup.*
Barge. *Proc. du Roi.*
La Tour, *Subst.*
Raclet, fils, *Gref.*

Saint-Etienne.

Monteiller, *Présid.*
Chazelet, *Juge d'Inst.*
Prandière. . . .
Richard. . . . } *Jug.*
Courbon. . . .
Teyter. . . . .
Peyron. . . . } *Sup.*
Lardon, *Proc. du Roi.*
Picon, *Subst.*
Peyron, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

42. LOIRE. (HAUTE)

Brioude.

Dalbine, *Présid.*
Fournier, *Juge d'instr.*
Pascou, *Juge.*
Gueyfier-Talairat.
Couguet. . . .
Rochette. . . . } *Sup.*
Lagrange, *Proc. du Roi.*
Martinon-Saint-Ferréol, fils, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chevalier, *Présid.*
Sauzet Saint-Clément, *Vice-Présid.*

Souteyran. . . .
Cailhe. . . . .
Brun, *Juge d'inst.*
Porral Saint-Vidal. } *Jug.*
Lobeyrac. . . .
Marthory. . . .
Richon d'Adiac. .

Galet. . . . .
Vazeilles. . . .
Marthory, fils. . } *Sup.*
. . . .

Abrial, *Proc. du Roi.*
Calemard-Lafayette } *Sub.*
Charre-Lavalette.
Armand, *Gref.*

Yssingeaux.

. . . . *Présid.*
Rocher Deschamps, *Juge d'instruction.*
Mollin, *Juge.*
Gaillard, aîné. .
Reboulh-Lavée. . } *Sup.*
Gueyffier. . . .
Chevalier-Lemore, *Proc. du Roi.*
Delagrevol, fils, *Subst.*
Massard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

43. LOIRE INFÉRIEURE.

Ancenis.

Laheu, *Présid.*
Tourgouilhes de la Roche. *Juge d'instr.*
Papin, *Juge.*
Collineau. . . .
Bongerard. . . } *Sup.*
Levaillant. . .
Frocrani. *Proc. du Roi.*
Sébire-Bellenoë, *Subst.*
Cottineau, *Gref.*

Château-Briant.

Ernoul-Provoté, *Présid.*
Leliévre, *Juge.*
Martin-Durandier, *J. d'i.*
Lejeune. . . .
Baguet. . . . } *Sup.*
. . . .

Le Sage. *Proc. du Roi.*
Le Geard-Diriays, *Subst.*
Nolet, *Gref.*

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gandon, *Présid.*
Pineau-du-Pavillon, *Vice-Présid.*
Crespel. . . .
Cormier-la-Roche.
Pineaud. . . .
Blanchard de la Musse, *J. d'ins.* } *Jug.*
Marion. . . .
Esnou. . . . .
Hamon de Sivrai.
Leconte. . . .

Estafel. . . .
Colombel. . . . } *Sup.*
Gautier. . . .
Laenec. . . .

Gédouin, *Proc. du Roi.*
Saulnier-Pinelais. } *Sub*
J. Demangeat. .
Choel, *Gref.*

Paimbeuf.

Joyau, *Présid.*
Halgan, *Juge.*
Lutton, *Juge d'inst.*
Gabou. . . . .
Fouchard. . . . } *Sup.*
Huguet. . . .
Barien, *Proc. du Roi.*
David, *Subst.*
Biclet, *Gref.*

Savenay.

Daviaud, *Présid.*
Magoüet-Mondesorme, *J.*
Louvel, *Juge d'inst.*
Hautbois. . . .
Larcher. . . } *Sup.*
Masson de Bellefontaine. . .
Blanchard de la Brosse, *Proc. du Roi.*
Baudouin. *Subst.*
Lebec, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Brillard, *Prés.*
Priandy. *Juge d'inst.*
Bazin. *Juge.*
Dartonne. . . .
Bourassin. . . . } *Sup.*
Dalphonse. . .
Cotelle-la-Boulaterie, *Pr. du Roi.*
Merlland-Perrault, *Subst.*
Guérin, *Gref.*

Montargis.

Guyard, *Présid.*
Gaillard. *Juge.*
Buché. *Juge d'inst.*
Croquet de Beligni.
Boursier. . . . } *Sup.*
Appert. . . . .
Dery, *Proc. du Roi.*
Souesme. *Subst.*
Girard (G.), *Gref.*

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Miron de l'Espinay, *Pr.*
Baschet-Compain, *Vice-Présid.*
Colas de Brouville, *J. d'Inst.*
Darotte. . . . } *Jug.*
Fergeron. . . .
Cabart. . . . .
. . . .

Isambert-Saint-Aignan. . .
Foucher. . . . } *Sup.*
Panchet. . . .
Johannet. . . .
Moutié. *Proc. du Roi.*
Sourdeau de Beauregard. . . } *Sub.*
Ephrom-de-la-Taille. . .
Ragu, *Gref.*

Pithiviers.

Giot, *Président.*
Michelli, *Juge d'Inst.*
Lemoine, *Juge.*

Lanson. . . . } Sup.
Mercier. . . . } Sup.
. . . . } Sup.
Pointeau-Bazinville, *Proc. du Roi.*
Cotelle, *Subst.*
Bouchel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deloncle, père. *Présid.*
Laromiguiere, fils, *Vice-Présid.*
Tressens, *J. d'inst.* } Jug.
Tournié. . . . } Jug.
Savary. . . . . } Jug.
Depeyre. . . . } Jug.
Sers, père. . . } Jug.
Izarn. . . . . } Jug.
Ch. Boysson. . . } Jug.
Martin. . . . . } Sup.
Calmels, fils aîné. } Sup.
Carle, père. . . } Sup.
La Coste Lagrave. } Sup.
Barrau, *Proc. du Roi.*
Roaldès, aîné. . } Sub.
Sers, fils. . . . } Sub.
Boudres, *Gref.*

Figeac.

Gach, *Présid.*
Capval, *Juge.*
Cas, *Juge d'inst.*
Latremolière. . . } Sup.
Salissard. . . . } Sup.
Delpech. . . . } Sup.
Delpon de Livernon, *Pr. du Roi.*
Canet, *Subst.*
Desclaux, *Gref.*

Gourdon.

Durand, *Présid.*
Albert, *Juge d'inst.*
Fouilloux, *Juge.*
Jaubert. . . . } Sup.
Frankoual. . . } Sup.
Souleri, père. . } Sup.
Glandin, *Proc. du Roi.*
Vidieu de Vidilhes, *Subst.*
Périé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

46. LOT ET GARONNE.

Agen.

Tropamer, *Prés.*
Larroche. . . . } Jug.
Carrié. *J. d'inst.* } Jug.
Bauthian. . . . } Jug.
Illy. . . . . . } Sup.
Ducos. . . . . } Sup.
Deyrie. . . . } Sup.
Nebout, *Proc. du Roi.*
Diché, *Subst.*
Brû, *Gref.*

Marmande.

Barrier, *Présid.*
Delage, *Juge d'inst.*
Roues, *Juge.*
Vacqué. . . . } Sup.
Ducasse. . . . } Sup.
Boussenot. . . } Sup.
Grangeneuve, *Pr. du Roi.*
Broustam, *Subst.*
Bayle, *Gref.*

Nérac.

La Fitte, *Président.*
Bacqua. *Juge.*
Donodevie, *Juge d'inst.*
Jean Ferret. . . } Sup.
Lasserre, fils. } Sup.
Jalras de Cascail. } Sup.
Dufaget, *Proc. du Roi.*
Lesueur de Perés, *Subst.*
Labat, *Gref.*

Villeneuve-d'Agen.

Gary, *Présid.*
Marrauld, *Juge d'inst.*
Vivié-Laroque, *Juge.*
Cassany Mazet. . } Sup.
Auzeral. . . . } Sup.
Escande. . . . } Sup.
Martin, *Proc. du Roi.*
Delbourg. *Subst.*
Carrière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

47. LOZÈRE.

Florac.

Jourdan, *Présid.*
Teissier-Duclaus, *Juge d'instruction.*
Delapierre, *Juge.*
Valat. . . . . } Sup.
Cade. . . . . } Sup.
Lauriole. . . . } Sup.
Boyer, *Proc. du Roi.*
Leiris, *Subst.*
Leblanc, *Gref.*

Marvejols.

Rivière, *Présid.*
B. Dallo, *Juge.*
Savi-Brassasières, *J. d'inst.*
Durand. . . . } Sup.
Chaleil. . . . } Sup.
Monestier. . . } Sup.
Chapel d'Espinassoux, *Pr. du Roi.*
Quarante, *Subst.*
Bonbernat, *Gref.*

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vincens, *Présid.*
Lacoste, *Vice Présid.*
Lafont. . . . . } Jug.
Bouthcilhe. . . } Jug.
Viallas des Fonds. *Juge d'inst.* } Jug.
Olivier. . . . } Jug.
Forestier Crouzet. } Jug.
Aulanier. . . . } Jug.
Delmas. . . . } Jug.
Pelisse. . . . } Sup.
Guyot. . . . . } Sup.
Damouroux. . . } Sup.
Th. Rivière. . . } Sup.
Teissonnière, *Proc. du Roi.*
Bertrand. . . . } Sub.
Teissonniere. . } Sub.
André, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

48. MAINE ET LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières, *Présid.*
Chaillou, *Vice-Présid.*
Coulonnier.
Rhetoré-des-Veaux, *J. d'inst.*
Danger.
Rogeron.
Jubin. } *Jug.*
Tardif.
Guérin Desbrosses.
Huault Dupuy.
Gaudais. } *Sup.*
Béraud, *Proc. du Roi.*
Papin.
Naurays de la Davière. } *Sub.*
Brichet, *Gref.*

Baugé.

Chevré, *Présid.*
Commeau, *Juge.*
Lofficial, *Juge d'instr.*
Desvignes.
Bon Delignan.
Mougla. } *Sup.*
Caillot-de-Crochard, *Pr. du Roi.*
Lorier, *Subst.*
Pion, *Gref.*

Beaupréau.

Ponceau, *Présid.*
Adam, *Juge d'instr.*
Bouchet, *Juge.*
Reyneau
Paumard.
Guérif. } *Sup.*
Girard, *Proc. du Roi.*
Benoist, *Subst.*
Laforest, *Gref.*

Saumur.

Coustis St.-Médard, *Pr.*
David-Lacouture, *J. d'in.*
Guillon-Lafresnaye.
Sou-Dumarais.
. . . . } *Jug.*
Cadieu.
Fournier Dezé.
Delaude. } *Sup.*
Allain-Targé, *Proc. du Roi.*
Joullain, *Subst.*
Peltier, *Gref.*

Ségré.

Le Dauphin, *Présid.*
Dezallay, *Juge d'instr.*
Massonneau, *Juge.*
Hamon.
Bancelin aîné.
Blanchet. } *Sup.*
Desgrées, *Proc. du Roi.*
Guyard de Grand-Maison, *Substitut.*
Caillin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

49. MANCHE.

Avranches.

Boëssel, *Président.*
Abraham Dubois, *Juge d'inst.*
Le Court, *Juge.*
Auvray.
Louvel.
Mottet. } *Sup.*
Lesplu Dupré, *Pr. du Roi.*
Charbonnel, *Subst.*
Maillard, *Gref.*

Cherbourg.

Vrac, *Présid.*
Ingout, *Juge.*
Le Hot du Ferrage, *Juge d'inst.*
Le Petit.
Desmarets.
Delaporte. } *Sup.*
Debout, *Pr. du Roi.*
Pigeon de St.-Pair, *Subst.*
Courtin, *Gref.*

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Vaultier, *Présid.*
Le Baron Duhamel, *vice-Président.*
Gonfrey.
Leloup Desperelles, *Juge d'inst.*
Duprey-des-Landes
Foucher.
La Carpentier aîné.
De Bourgade.
Le Pigeon de Boisval. } *Jug.*
Le Breton père.
Chapelle.
Jourdain de Beaulieu.
Massy père. } *Sup.*
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Lerond.
Lecanu. } *Subs.*
Leloutre, *Gref.*

Mortain.

Bonnesœur, *Présid.*
Boursin, *Juge.*
Durocher, *Juge d'instr.*
Bernard.
Leverdais.
Pouthaud } *Sup.*
Bitouzé-Dauxmesnil, *Pr. du Roi.*
Potier, *Subst.*
Champs, *Gref.*

Saint-Lô.

Hoüel, *Présid.*
Duval de la Grouderie, *Juge d'inst.*
Le Nepveu, *Juge.*
Moncuit.
Formey de Saint-Louvent.
Vilatte. } *Sup.*
Hervieu, *Proc. du Roi.*
. . . . . ., *Subst.*
Brard, *Gref.*

Valognes.

Besnard Duchesne, *Prés.*
Hervieu, *Juge d'instr.*
Desplanques.
Dufour de la Hervère. } *Jug.*

Pontas. . . . . } *Sup.*
Le Bienvenu. . . . } *Sup.*
Clamorgam. . . . } *Sup.*
Dorléans. *Proc. du Roi.*
Degournay, *Subst.*
Lechosel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Faciot, *Présid.*
Turpin. *Juge d'Instr.*
Delacourt, *Juge*
Bonnaire. . . . } *Sup.*
Lemaire. . . . } *Sup.*
Renaut. . . . } *Sup.*
Bablot, *Proc. du Roi.*
Dorigny, *Subst.*
Bernage, *Gref.*

Epernay.

Daupley, *Présid.*
Labouret, *Juge d'Instr.*
Camiat. *Juge.*
Porquet. . . . } *Sup.*
Blanchin. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Morel, *Proc. du Roi.*
Dozon. *Subst.*
Oeuillet d'Auberive, *Gr.*

Rheims.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau, *Présid.*
Neveu, *vice-Présid.*
Forzy. . . . . } *Jug.*
Lecomte. . . . } *Jug.*
Massigas. . . . } *Jug.*
Lemercier. . . . } *Jug.*
Baron, *Juge d'In.* } *Jug.*
Morel. . . . . } *Jug.*
Moignon. . . . } *Jug.*
Martin. . . . . } *Sup.*
Buffry. . . . . } *Sup.*
Bouché. . . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Dessain Dechevrières, *Pr. du Roi.*
Sutaine-Duvivier. } *Sub.*
Griffon . . . . } *Sub.*
Lhuart-Allart, *Gref.*

Sainte-Ménéhould.

Dommanget. *Présid.*
Mathieu, *Juge d'Instr.*
Mauclerc, *Juge.*
Dez. . . . . } *Sup.*
Pierret fils. . . } *Sup.*
Legay. . . . . } *Sup.*
Burnet, *Proc. du Roi.*
Buache, *Subst.*
Neveu, *Gref.*

Vitry-sur-Marne.

Guichard, *Présid.*
Barbier, *Jug. d'Instr.*
Soucat, *Juge.*
Corda. . . . . } *Sup.*
Grelos. . . . } *Sup.*
Lefevre. . . . } *Sup.*
Gillet, *Proc. du Roi.*
Forby de Rosière. *Subst.*
Félix. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Dimey. *Présid.*
Moussu, *vice-Présid.*
Gendel. . . . . } *Jug.*
Toupot. *J. d'ins.* } *Jug.*
Gondart. . . . } *Jug.*
Marque-Lanty. . } *Jug.*
Mollot. . . . } *Jug.*
Humbert Bazile. . } *Jug.*
Thomassin. . . } *Jug.*
Baussancourt. . . } *Sup.*
Dubois. . . . } *Sup.*
Greslot. . . . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Mongeotte-de-Vignes, *Proc. du Roi.*
Dimey, fils. . . } *Sub.*
Michaux. . . . } *Sub.*
Loubradou-Delaperrière, *Greffier.*

Langres.

Dreyon, *Présid.*
Miet. *Juge.*
Le Brun, *Juge d'inst.*
Chauchard-Bournot. . . . . } *Sup.*
Clerget Vaucouleurs. . . . } *Sup.*
Besancenet, puîné. } *Sup.*
Bardonnaut, *Pr. du Roi.*
Regnier, *Subst.*
Jacquinot, *Gref.*

Wassy.

Halotel, *Présid.*
Rollot, *Juge.*
Baudot, *Juge d'inst.*
Guyot. . . . . } *Sup.*
Simonet. . . . } *Sup.*
Hutin. . . . . } *Sup.*
De Mougeot. *Pr. du Roi.*
Hanin, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

52. MAYENNE.

Chateau-Gonthier.

Goussé de la Lande, *Prés.*
Loré, *Juge.*
Monoir. *Juge d'inst.*
Bachelier. . . . } *Sup.*
Lepecq. . . . } *Sup.*
Lemotheux Daudier. . . . } *Sup.*
Delafaye, *Proc. du Roi.*
Gauthier, *Substitut.*
Bize, *Gref.*

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Garnier-Duferray, *Pr.*
Barbeu-Coupperie, *vice-P.*
Aubry, l'aîné. . } *Jug.*
Pichot de la Graverie. . . . } *Jug.*
Guittet-des Noës. . } *Jug.*
Le Pescheux d'Auvais. *J. d'inst.* } *Jug.*
Querueaux de Bois Gasnier. . . } *Jug.*
Le Deux. . . . } *Jug.*
Lasnier. . . . } *Jug.*

Coignard. . . . } Sup.
Duchemin Devillers . . . .
Gombert Tesserie.
Lefevre Champorin. . . . .
Gaudin, *Proc. du Roi.*
Guédon. . . . } *Sub.*
Jolly. . . . .
Gasté, *Gref.*

Mayenne.

Baguelin. *Présid.*
Noel de Latouche. *J. d'i.*
Morisset. . . . } *Jug.*
Le Dauphin du Bourg. . . .
Chevallier-Malibert. . . . } *Sup.*
Le Pan. . . .
Trippier-Lagrange
De la Broise. *Pr. du Roi.*
Le Dauphin Tesnières. *S.*
Guimond des Riveries, *G.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

53. MEURTHE.

Lunéville.

Bailly. *Présid.*
Laroche. *Juge d'inst.*
Poinsignon. . . } *Jug.*
Bourguignon. . .
Benoist. . . . } *Sup.*
Drouin. . . .
De Mainbourg. .
Jorant. *Proc. du Roi.*
Jean Didier, *Subst.*
Radès, *Gref.*

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charpit-Courville. *Prés.*
Pagnot. *vice-Présid.*
Genaudet. . . . . } *Jug.*
Gauthier. . . .
Riston Courcelles.
Henry, *J. d'inst.*
Ferry . . . .
Mandel. . . . } *Sup.*
Charlot. . . .
Gauvain. . . .
. . . . . .
Cognel, *Proc. du Roi.*
Mourot. . . . } *Sub.*
De Metz fils. . .
Demange, *Gref.*

Sarrebourg.

Prouvé. *Présid.*
Henriet, *Juge d'inst.*
Dommary, *Juge.*
Bougel. . . . } *Sup.*
Gidé. . . . .
. . . .
Régeot, *Proc. du Roi.*
Barret, *Subst.*
Machet, *Gref.*

Toul.

Bouchon, *Présid.*
Cordier, *Juge d'inst*
Vincent *Juge.*
Lallement. . . . } *Sup.*
Croissant. . . .
Simonet. . . .
Maillot, *Proc. du Roi.*
Germain. *Subst.*
Villemsens. *Gref.*

Vic.

Morel, *Présid.*
Vignon, *Juge.*
Bouliant, *Juge d'inst.*
Ris. . . . . } *Sup.*
. . . .
. . . .
Michel, *Proc. du Roi.*
Hun, *Subst.*
Lebon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

54. MEUSE.

Bar-sur-Ornain.

Perard, *Présid.*
Mousin de Romécourt *Juge d'instruction.*
Robert. *Juge.*
Chappuis. . . . } *Sup.*
Maheux. . . .
De Susleau-du-Matroy. . . .
Brion. *Proc. du Roi.*
Bouchez, *Subst.*
Brichart, *Gref.*

Montmédy.

Chenet, *Présid.*
Dominé. *Juge d'inst.*
Lion. *Juge.*
Jeantin. . . . } *Sup.*
Guyot. . . . .
. . . .
Creusot, *Proc. du Roi.*
André-Carcy, *Subst.*
Gueriot, *Gref.*

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Maury. *Présid.*
Rouvroy, *vice-Présid.*
Leblanc. . . . } *Jug.*
Martin. . . .
Thierry. . . .
Levasseur, *J. d'in.*
Joly. . . . .
Renot. . . . .
Miscaut. . . .
Gay. . . . . } *Sup.*
Denis. . . . .
Laurent Steinhorf.
. . . .
Laurent, *Proc. du Roi.*
Baudot. . . . } *Sub.*
Larzillières, fils. .
Devaux, *Gref.*

Verdun.

Violard, *Présid.*
Collet, *Juge.*
Pons. *Juge d'inst.*
Liénard. . . . } *Sup.*
Paillet. . . . .
Madin. . . . .
Lambry. *Proc. du Roi.*
Gabriel, *Substitut.*
Morland, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

55. MONT-BLANC.

Annecy.

Dunand, *Présid.*
Presset, *J. d'inst.* } *Jug.*
Burdes.
Favre. } *Sup.*
Dusolier.
Delacharriere.
Philippe, *Proc. du Roi.*
Mauris, *subst.*
Collomb, *Gref.*

Chambéry.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delabeye, *Président.*
Gavet, *vice-Présid.*
Bertrand. } *Jug.*
Bourgeois.
Dubois.
Janin.
Ducoudray, *J. d'in.*
Brunet.
Savoiroux.
Chabert. } *Sup.*
Jacquemoud.
Mansord.
. . . . . .
Gojon, *Proc. du Roi.*
Peyssard. } *Sub.*
Filliard.
Dumas, *Gref.*

Rumilly.

Roy, *Président.*
Barberas, *Juge d'ins.*
Christiné, *Juge.*
. . . . . . } *Sup.*
. . . . . .
. . . . . .
Jordan, *Proc. du Roi.*
Borsas d'Auterive, *Subst.*
Gauthier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

56. MORBIHAN.

L'Orient.

Legallic Kerizouat, *Pr.*
Gillat. *Juge d'instruct.*
Le Corvaisier. } *Jug.*
Kergadiou-le-Maoult.
Deschiens. } *Sup.*
Marion.
Le Blanc la Touche
Lozach, *Proc. du Roi.*
Frogerays aîné, *Subst.*
Regnaud, *Gref.*

Ploermel.

Rouault, *Présid.*
Rober, *Juge.*
Maillart, *Juge d'instr.*
Pringué-des-Fougerais. } *Sup.*
Lageaesbe-Bellée fils.
. . . .
Chardevel, *Proc. du Roi.*
Woyrdye, *Subst.*
Duportal fils, *Gref.*

Ponthivy.

Puillon-Boblaye, *Présid.*
Le Flohic-Kerlafin, *Juge d'instruction.*
L'Audren, *Juge.*
D'Haucour. } *Sup.*
Guepin.
. . . .
Tahier, *Proc. du Roi.*
Dumay fils, *Subst.*
Pepion, *Gref.*

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lauzer-Larmor, *Présid.*
Glais aîné, *vice-Presid.*
Le Malliaud, *Juge d'inst.*
Bachelot. } *Jug.*
Chaignard.
Legoaesbe de Bellée.
Porée. } *Jug.*
Gaillard, fils.
Claret, fils aîné.
Le Bouhellec aîné. } *Sup.*
Glais, jeune.
Jollivet, père.
Fevrier.
Lefebvrier, *Proc. du Roi.*
Duperron. } *Sub.*
Hervo.
Jamet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

57. MOSELLE.

Briey.

Degoutin, *Présid.*
François, *Juge.*
Begin, *Juge d'inst.*
Evrard. } *Sup.*
Hieule.
Style.
Thurin, *Proc. du Roi.*
Maillefer, fils, *Subst.*
Thibessard, *Gref.*

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Barthelemy, *Présid.*
Blampin, *vice-Présid.*
Rupied, *J. d'ins.* } *Jug.*
Medicus.
Olry.
Mesoyer-Conflant.
Regnaud de Gironcourt.
Thirion. } *Sup.*
Mangay.
Mory.
. . . .
Baudesson, *Proc. du Roi.*
Inocenti. } *Sub.*
De Coulon.
Marly, *Gref.*

Sarguemines.

Dumaire, *Présid.*

Lallemand. . } Jug.
Toussaint, *J. d'in.* }

Albrecht. . . . }
Surget. . . . . } *Sup.*
Filloy. . . . . }

Pecheur, *Proc. du Roi.*
Roget de Belloquet, *S.*
Regnault, *Gref.*

Thionville.

Elminger, *Présid.*

Ham, *J. d'inst.* . }
Mairesse. . . . } *Jug.*
Jadin. . . . . }

Trotyanne. . . }
Lavolle. . . . } *Sup.*
Tailleur. . . . }

Chauffin, *Proc. du Roi.*
Herman. *Subst.*
Nicolas, fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

---

58. NIÈVRE.

Clamecy.

Lacan, *Présid.*
Cassard, *Juge d'instr.*
Barbier-Grandpré, *Juge.*

Bouquerot. . . }
Héreau, l'aîné. . } *Sup.*
Nec-Devaux. . . }

Dupin, *Proc. du Roi.*
Perrot, *Subs.*
Millelot, *Gref.*

Cosne.

Guillier Montchamoy, *Pr.*
Leblanc-la-Cauderie, *Juge d'instruction.*
Frapier-S.-Martin, *Juge.*

Alfroy de Buffas. }
Moyneau. . . . } *Sup.*
. . . . }

Férand, *Pr. du Roi.*
Beaujot, *Subs.*
Lapra, *Gref.*

Moulins en Gilbert.

Richou, *Présid.*
Pougault, *Juge d'instr.*

Charleuf-Desforêts, *Juge.*

Rebreget. . . . }
Ravary. . . . . } *Sup.*
. . . . }

Petitier, *Proc. du Roi.*
Buteau, *Subst.*
Bourgier, *Gref.*

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Leblanc-de-Neuilly, *Prés.*
Decolons-de-Vauzelle, *vice-Président.*

Rabuteau. . . . }
Grenot-du-Pavillon. . . . }
Raige. . . . . }
Dubosc, *J. d'inst.* } *Jug.*
Verrier. . . . }
Languinier. . . }
Gillet. . . . . }

Bert. . . . . }
Fauchet. . . . } *Sup.*
Garilland, père. . }
. . . . }

Sonnier-Dubroc, *P. du R.*

Robert. . . . . } *Sub.*
Legoube. . . . }

Perrève, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

59. NORD.

Avesnes.

Pillot, *Présid.*
Wallerand, *Juge.*
Marit, *Juge d'Instr.*

Hennebert. . . }
Hannoy. . . . } *Sup.*
Lebeau. . . . }

Lecointe, *Proc. du Roi.*
Bevière, *Subst.*
Jonquoy, *Gref.*

Cambrai.

Boileux, *Présid.*

Richart. . . . }
Morcrette. . . } *Jug.*
Legros, *J. d'Inst.* }

Douay, fils. . . }
Douay-Mallet. . } *Sup.*
Cacheux. . . . }

Farez, *Proc. du Roi.*
Lefranc, *Subst.*
Drouet, *Gref.*

Dunkerque.

Olivier, *Présid.*

Dekytspotter, *J. d'Instr.* . }
Michiels. . . . } *Jug.*
Hovelt. . . . }

Duval. . . . . }
Vandewenckel. . } *Sup.*
. . . . }

Drouart, *Proc. du Roi.*
Marit, *Subst.*
Teste Desvignes, *Gref.*

Douai.

Dewez, *Présid.*
Desmoutiers, *Juge d'inst.*

Duriez-Majaut. . } *Jug.*
Dequersonnière. . }

Lœuillet. . . . }
Billiet. . . . } *Sup.*
Caullet. . . . }

Defaulx. *Proc. du Roi.*
Lussiez, *Subst.*
Vicq, *Gref.*

Cassel.

Tiffret, *Présid.*
De Kytspotter, *J. d'inst.*

Duvet. . . . . } *Jug.*
Loingeville. . . }

Flament. . . . }
Cleenewerck. . . } *Sup.*
Revel. . . . . }

Vandewalle, *Pr. du Roi.*
Joets, *Substit.*
Marant, *Gref.*

Lille.

Fauvel, *Présid.*
Waymel, *vice-Présid.*

Courtin. . . . }
Lorain. . . . . }
Le Josne, *Juge d'Inst.* . }
Fievet Chaumont. } *Jug.*
Bara. . . . . }
Dubois. . . . }
. . . . }

Guérin. . . . }
Dumesnil. . . . } Sup.
Deleville. . . . }
Artaud. . . . . }
Danel, *Proc. du Roi.*
Wartel. . . . } Subs.
Dutilleul. . . . }
Flory. *Gref.*

Valenciennes.

Perdry, *Présid.*
Frassinetti, *Juge d'Inst.*
Crendal de laTour. } Jug.
Desfontaines. . . }
Bocca, fils. . . }
Lussigny. . . . } Sup.
Grard. . . . . }
Thellier, *Proc. du Roi.*
L'Ecuyer, *Subst.*
Douchy. *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Douai.

---

60. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres

LeCaron-de-Troussure, *P.*
Danse, *vice-Présid.*
Auger, *Juge d'inst.*
Pasquier. . . . }
Bertinot. . . . }
Le Marescbal, M. } Jug.
Daboncourt. . . }
Lescuyer-Demival. }
Le Mareschal. . . }
Patin. . . . . }
Toupillier. . . . } Sup.
Lhommez. . . . }
Joly. . . . . }
Legrand, *Proc. du Roi.*
Le Grand des Cloiseaux. } Sub.
Daniel. . . . . }
Tellier, *Gref.*

Clermont.

Payen, *Présid.*
Ledicte Duflos, *J. d'instr.*
Bender, *Juge.*
Pollet. . . . . }
Censier. . . . } Sup.
. . . . }
Hainsselin, *Pr. du Roi.*
Huvey, *Subst.*
Denis, *Gref.*

Compiègne.

Poulletier, *Présid.*
Decrouy, *Juge d'instr.*
Scellier, *Juge.*
Langlois. . . . }
Hennequin. . . } Sup.
. . . . }
Beneufve, *Proc. du Roi.*
Gueulette, *Subst.*
Thirial, *Gref.*

Senlis.

Dufresnoy, *Présid.*
Robinet, *Juge d'instr.*
Bourget, *Juge.*
Pannetier. . . . }
Descadillac. . . } Sup.
Jeury. . . . . . }
Chrestien, *Proc. du Roi.*
. . . . . , *Subst.*
Maupin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

61. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Demées, *Présid.*
Gerard, *vice-Présid.*
Chenel, *Jug. d'inst.*
Busson. . . . }
Revel Dannerie. . }
Boissay. . . . } Jug.
Broquet. . . . }
Bertauld. . . . }
Ebherard. . . . }
Savary jeune. . }
Le Bourgeois. . . } Sup.
Malassis-Cussonière. }
. . . . }
Collas, *Proc. du Roi.*
Perier de Saint-Denis. . . . } Sub.
Clogenson de Clemencey. . . . }
Patinot, *Gref.*

Argentan.

Lepelletier-du-Coudray, *Présid.*
Sennegon, *Juge d'instr.*
Bouvier-Lencizière, *Juge.*
Chausson-Lasalle.. }
Délouis. . . . } Sup.
Simon. . . . . }
Collas-Courval, *Pr. du R.*
Devilade, *Subst.*
Laisné-Longprey, *Gref.*

Domfront.

Lelièvre, *Présid.*
Delaunay, *Juge d'inst.*
Ruault-Duplessis, *Juge.*
Hedou. . . . . }
Vaudoré. . . . } Sup.
Roullin — Martinière. . . . }
Thomas de Laprise, *Proc du Roi.*
Bourée Foucaudière, *Sub*
Guillais, *Gref.*

Mortagne.

Piarron-Mondesir. *Présid*
Savary., *J. d'instr.*
Fourmy. . . . } Jug.
Audollent. . . . }
Lange. . . . . }
Bertre. . . . . } Sup.
Delalande. . . . }
Got, *Proc. du Roi.*
Bodin, *Subst.*
Vallot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

62. PAS-DE-CALAIS

Arras.

Lefebvre Troismarquet, *P*
Billion. . . . }
Ansart, *J. d'Ins.* } Jug.
Thellier. . . . }
Lefran. . . . }
Norman. . . . } Sup.
Hocédé. . . . }
Morel. *Proc. du Roi.*
Petit, *Subst.*
Braine, *Gref.*

Béthune.

Ozenne, *Présid.*
Bernard Cuignet. } *Jug.*
Desruelles, *Juge d'instruction.* } *Jug.*
Decrépieule. } *Jug.*
Lequien. } *Sup.*
Wastellier. } *Sup.*
Peltier. } *Sup.*
Legay, *Proc. du Roi.*
Capelle, *Subst.*
Hulleu, *Gref.*

Boulogne.

Grandsire. *Présid.*
Jacquemont, *Juge d'inst.*
Bourée. *Juge.*
Coilliot. } *Sup.*
Gros-Vasseur. } *Sup.*
Dutertre. } *Sup.*
Caron de Fromentel, *Pr. du Roi.*
Vieville, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montreuil.

Enlart, *Présid.*
Leveque, *Juge d'Instruct.*
Lion, *Juge.*
Dobercourt. } *Sup.*
Prolé. } *Sup.*
. . . . . . } *Sup.*
Hacot-Duviollier, *Pr. du Roi.*
Delepouve, *Subst.*
Tellier, *Gref.*

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duval, *Présid.*
Vaneechout, *vice-Présid.*
De Wimille. } *Jug.*
Bachelet. } *Jug.*
Dethosse. } *Jug.*
Garnier. } *Jug.*
Deldicque, *J. d'in.* } *Jug.*
Cache. } *Jug.*
Shedancourt. } *Jug.*
Buret. } *Sup.*
Vasseur. } *Sup.*
Marin. } *Sup.*
Caron Senlecq. } *Sup.*

Defrance, *Proc. du Roi.*
Boubert. } *Subs.*
Enlart, M.-F. } *Subs.*
Piers, *Gref.*

Saint-Pol.

Guffroy, *Présid.*
Masse, *Juge.*
Prevost, *Juge d'Instr.*
Genelle. } *Sup.*
Herognelle. } *Sup.*
Cressent. } *Sup.*
Joanne, *Proc. du Roi.*
Nœuveglise, *Subs.*
Griffon, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Douai.

---

63. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Guynemer, *Présid.*
Collangettes. *Juge d'instruct.* } *Jug.*
Calmard } *Jug.*
Maignet-Begon, jeune. } *Sup.*
Fabre. } *Sup.*
Madur-Dulac. *Pr. du Roi.*
Cothon, *Subst.*
Bernard, *Gref.*

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Domat, *Présid.*
Chardon du Ranguet, *vice-Présid.*
Murol, *Juge.*
Chassaing. } *Jug.*
Trebuchet. } *Jug.*
Lamy, *J. d'inst.* } *Jug.*
Gauthier. } *Jug.*
Beille-Bergier. } *Sup.*
Margeride. } *Sup.*
Rousseau. } *Sup.*
Besse. } *Sup.*
Picot-Lacombe, *Proc. du Roi.*
Bassin. } *Sub.*
Bonnefoy. } *Sub.*
Fauverteix, *Gref.*

Issoire.

Monestier, *Présid.*
Bayet, *Juge d'instr.*
Espaignon, *Juge.*
Chomette. } *Sup.*
Greliche. } *Sup.*
Monteil. } *Sup.*
Bergier, *Proc. du Roi.*
Saulnier fils, *Subst.*
Albanel. *Gref.*

Riom.

Parades. *Présid.*
Mandosse. *Juge d'instruction.* } *Jug.*
Maigne Sauzinet. } *Jug.*
Granet. } *Jug.*
Mayet. } *Sup.*
Vissac. } *Sup.*
Tailhand. } *Sup.*
Chossier-Desponteix, *Pr. du Roi.*
Reynaud Demas, *Subst.*
Gaubert, *Gref.*

Thiers.

Giraud-Reynaud, *Présid.*
Borias, aîné. } *Jug.*
Andrieux, *J. d'ins.* } *Jug.*
. . . . . . } *Jug.*
Bellein. } *Sup.*
Dufraisse. } *Sup.*
Dumas de Cavelieres. } *Sup.*
Madieu, *Proc. du Roi.*
Vidal de Ronat, *Subst.*
Haulier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

64. PYRÉNÉES (BASSES)

Bayonne.

Mendiry, aîné, *Présid.*
Ducasse d'Amou. } *Jug.*
La Barde, *Juge d'instruct.* } *Jug.*
Sibas. } *Jug.*
Duséré. } *Sup.*
Darthet. } *Sup.*
Sallenave. } *Sup.*

Molinier Montplanqua, *Pr. du Roi.*
Larregoyen, *Subst.*
Ducasse, *Gref.*

Oléron.

Guirail, *Présid.*
Salet, *Juge.*
Proharam, *Juge d'inst.*
Lâa. . . . . } *Sup.*
Sajus-Hourie. . }
Laborde-Roncal. }
Bordeu, *Proc. du Roi.*
Ponts fils, *Subst.*
Lacaze, *Gref.*

Orthès.

Dufourcq Salinéis, *Prés.*
Loustau, *Juge d'instr.*
Badiere. *Juge.*
Dufau-Falin. . . } *Sup.*
Labourdette Segalas. . . . . }
. . . . }
Campagne, *Proc. du Roi.*
Vidal fils, *Subst.*
Camet, *Gref.*

Pau.

Dufau, *Présid.*
Lacortiade, *J. d'in.* } *Jug.*
Hourcade. . . . }
Barbet. . . . . }
Casaubon. . . . } *Sup.*
Caussadette. . . }
Pommiès. . . . }
Duclos, *Proc. du Roi.*
Ferrier, *Subst.*
Bergeret, *Gref.*

Saint-Palais.

Caza-Major-Darthez, *Président.*
Pervieux, *Juge d'inst.*
Casenave, *Juge.*
Vivier. . . . } *Sup.*
Darthès. . . . }
. . . . . . }
Suuhary, *Proc. du Roi.*
Martich, *Subs.*
Sallabery, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

65. PYRÉNÉES. (HAUTES)

Bagnères.

Rousse-Etienne, *Présid.*
Picqué, *Juge.*
Carmouse, *Juge d'inst.*
Pierra. . . . . } *Sup.*
Soucaze. . . . }
Borgella. . . . }
Trezarrieu, *Proc. du Roi.*
Buron, *Subst.*
Ferron, *Gref.*

Lourdes.

Ravielle, *Présid.*
Dufo, *Juge d'inst.*
Casaubon, *Juge.*
Bordenave. . . } *Sup.*
Latapie, fils. . }
Dufau. . . . }
Laffeuillade, *Pr. du Roi.*
Galiay, *Subst.*
Rouy, *Gref.*

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordanave, *Présid.*
Barère, *vice-Presid.*
Laïrle. . . . . } *Jug.*
Figarol, *J. d'inst.* }
Duclos. . . . }
Carrère. . . . }
Cazes. . . . . }
Artiguenave. . . }
Despourrin. . . }
Lagrave. . . . } *Sup.*
Corcelle. . . . }
Gratiane. . . . }
Bouvet. . . . }
Baile, *Proc. du Roi.*
Dartiguenave. . . } *Sub.*
Daries. . . . . }
Congalinon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

66. PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Belleserre, *Présid.*
Rodor, *Juge d'inst.*
Lacroix, *Juge.*
Fortagut. . . . } *Sup.*
Barrera. . . . }
. . . . . . }
Malegue, *Proc. du Roi.*
Romeu, *Subst.*
Vicens, *Gref.*

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Verdié, *Présid.*
Calmeties, *vice-Présid.*
Ferrer (Joseph). . } *Jug.*
Doménech. . . }
Campagne. . . }
Massot, *Jug. d'i.* }
Bertrand. . . . }
Satelat-Pla. . . }
. . . . }
Feriol Estrade. . } *Sup.*
Saisset. . . . }
Lorens-Estève. . }
. . . . }
Jaubert, *Proc. du Roi.*
Puiggarri. . . . } *Sub.*
Gironne. . . . }
Ramon, *Gref.*

Prades.

Vicens, *Présid.*
Pallarès-de-Rigarda *Juge d'instr.*
Lacroix, *Juge.*
Escape. . . . . } *Sup.*
Acezat. . . . . }
Bonnet. . . . }
Saleta, *Proc. du Roi.*
Tolza, *Subst.*
Joseph Roger, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

67. RHIN. (BAS)

Saverne.

Martinez, *Présid.*
Luther, *Juge d'instr.*
Hoffmann, *Juge.*

Merillon. . . . } Sup.
Kieffer, jeune. . } Sup.
Arth. . . . . } Sup.
Wolbrett, *Proc. du Roi.*
Gast, *Subst.*
Knepfller, *Gref.*

Schlestatt.

Fels, *Présid.*
Kopff, *J. d'inst.* } Jug.
Massini. . . . } Jug.
Bourdon. . . . } Sup.
Kübler. . . . } Sup.
Blaise. . . . } Sup.
Demeuré, *Proc. du Roi.*
Carnari, *Subst.*
Stoffel, *Gref.*

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Zœpffel, *Présid.*
Collignon, *vice-Présid.*
Kern. . . . . } Jug.
Deville, *J. d'inst.* } Jug.
Silberrad. . . . } Jug.
Brucker. . . . } Jug.
Hermann. . . . } Jug.
Bœhr. . . . } Jug.
Thiriet. . . . } Jug.
Kentzinger. . . } Jug.
Breu. . . . . } Sup.
Grandmougin. . . } Sup.
Hermann. . . . } Sup.
Munschina. . . } Sup.
Spielmann, *Proc. du Roi.*
Moerlen. . . . } Sub.
Oppermann. . . } Sub.
Lerminier, *Gref.*

Wissembourg.

Gérard, *Présid.*
Hertzog, *Juge d'instr.*
Appfel, *Juge.*
Buchholtz. . . . } Sup.
Grimmer. . . . } Sup.
. . . . } Sup.

Kohl, *Proc. du Roi.*
Muller, *Subst.*
Mulberger, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

68. RHIN. (HAUT)

Altkirch.

Bornique, *Présid.*
Rudler, *Juge d'instr.*
Rossé, *Juge.*
Chagné. . . . } Sup.
Cordioux. . . . } Sup.
Schweitzer . . } Sup.
Rey, *Proc. du Roi.*
Clavé, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

Belfort.

Antonin, *Présid.*
Hann, *Juge.*
Klie. *Juge d'instruction.*
Gavaille. . . . } Sup.
Gaunevat. . . . } Sup.
Petit-Jean. . . } Sup.
Parrot, *Proc. du Roi.*
Boulanger, *Subst.*
Thermonia, *Gref.*

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Queffemme, *Présid.*
Lang, *vice-Présid.*
Schneider. . . . } Jug.
Richart. . . . } Jug.
Neuville. . . . } Jug.
Coquerille. . . } Jug.
Kemlin, *J. d'ins.* } Jug.
Bechelé. . . . } Sup.
Biechy. . . . } Sup.
Wilhelm. . . . } Sup.
Gallet. . . . . } Sup.
De Galbery, *Pr. du Roi.*
Lemolt. . . . } Sub.
Antonin (J.L.A.) } Sub.
Lempfrit, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

69. RHONE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Vitet, *Présid.*
Bernat. . . . . } *vice-Prés.*
Lavie. . . . . } *vice-Prés.*
Borde. . . . . } Jug.
Cottier. . . . } Jug.
Durand (Henry). } Jug.
Ronjon. . . . } Jug.
Jal, *Juge d'Inst.* } Jug.
Billioud. . . . } Jug.
Delandine-Romanette. . . . } Jug.
Durand de Vermont. . . . } Jug.
Berger, *J. d'inst.* } Jug.
Montonnat. . . } Sup.
Metayer des Combes. . . . } Sup.
Monier fils. . . } Sup.
Passet. . . . . } Sup.
Guillin d'Avenas. . } Sup.
Cabanassis de Marnas. . . . } Sup.
Maret, *Proc. du Roi.*
Martin. . . . . } Sub.
Vincent de Saint-Bonnet. . . . } Sub.
Morand de Jouffrey fils. . . } Sub.
Manel. . . . . } Sub.
Sury, *Gref.*

Villefranche.

Dulac, *Présid.*
Chanal, *Juge d'inst.*
Daiguepersc, *Juge.*
Pasquier. . . . } Sup.
Boiron. . . . } Sup.
Sauzet . . . . } Sup.
Denis, *Proc. du Roi.*
Caplain, *Subst.*
Berthélemot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

★

70. SAONE. (HAUTE)

Gray.

Riduet, *Présid.*
Renaud, *Juge d'instr.*
Perchet, *Juge.*
Dubois. . . . } *Sup.*
Huvelin. . . .
Robinet. . . .
Morel, *Proc. du Roi.*
Verpy, *Subst.*
Chabaud, *Gref.*

Lure.

Grosey, *Présid.*
Cupillard, *Juge d'inst.*
Cardoz, *Juge.*
Pingand. . . . } *Sup.*
Mulot. . . . .
Princt. . . . .
Millotte, *Proc. du Roi.*
Clerget, *Subst.*
Gigier, *Greffier.*

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon, *Présid.*
Bardenet, *vice-Présid.*
Bauzon. . . . } *Jug.*
Jacoutot, *J. d'i.*
Bouverey. . . .
Vynon. . . . .
Vigneron. . . .
Chevassu aîné. .
Bourdault. . . .
Poirson, fils. . } *Sup.*
Virot. . . . .
Parrot. . . . .
Menestrier. . .
Petit-Perrin, *Procureur du Roi.*
Hugon, fils aîné. . } *Sub.*
Petit-Clerc. . .
Boutet, *Gref.*

La Cour royale de ce départem. est à Besançon.

71. SAONE ET LOIRE.

Autun.

De Lachaise, *Présid.*
Chagniot, *Juge d'inst.*
Rey, *Juge.*
Delagrange. . . } *Sup.*
Ballard. . . . .
Abord. . . . .
Demommerot, *Proc. du Roi.*
Guenot, *Subst.*
Duvault, *Gref.*

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Petiot, *Présid.*
Sancy, *vice-Présid.*
Gauthier. . . . } *Jug.*
Pezet-Corval. . .
Luquet, *J. d'ins.*
Batland-Berard. .
De Cologne. . .
Meynier. . . .
Perrot. . . . .
Canat-Colmont. . } *Sup.*
Maurice. . . .
Baumey. . . .
Colomb de Sermaise. . . .
Myard, *Proc. du Roi.*
Bernard-Lerouge. } *Sub.*
Moine. . . . .
Gabriel, *Gref.*

Charolles.

Commaret, *Présid.*
Rey de Morande, *J. d'in.*
Palamedes Bandinot, fils, *Juge.*
Jolleaud. . . . } *Sup.*
Montmessin. . .
Aufilaire. . . .
Sermage, *Proc. du Roi.*
Villedey, fils, *Subst.*
Gayet, fils, *Gref.*

Louhans.

Larmagnac, *Présid.*
Rebillard, *Juge d'inst.*
Bonot, *Juge.*
Guillemaut. . . } *Sup.*
Pochon. . . . .
. . . .
Boudier, *Proc. du Roi.*
Bouteiller, *Substit.*
Roberdet, *Gref.*

Mâcon.

Delacroix, *Présid.*
Pochon. . . . } *Jug.*
Bonnetain. . .
Montcharmont-Repoux *Juge d'instruction.*
Trambly. . . . } *Sup.*
Robert. . . .
. . . .
Loreton Dumontet, *Proc du Roi.*
Billioud, *Substit.*
Laroux, *Gref.*

La Cour Royale de ce département est à Dijon.

---

72. SARTHE.

La Flèche.

Rocher Desperrés, *Présid.*
Albot, *Juge d'inst.*
Estourneau, *Juge.*
LefevreCherouvrie } *Sup.*
Roujon. . . .
Mousset. . . .
Fougeres, *Proc. du Roi.*
Le Lasseux, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

Mamers.

Lehault, *Présid.*
Roullet, *J. d'in.* } *Jug.*
Orgebin. . . .
Choesnet. . . .
Levain. . . . } *Sup.*
Picard. . . . .
Renard. . . .
Le Balleur-Villiers, *Proc du Roi.*
Bougrain de Bure, *Subst.*
Frété, *Gref.* . . .

Mans

Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Vallet, *Présid.*
Hardouin, *vice-Présid.*
Bréard.
Damey de S.-Laurent, *J. d'instr.*
Jousset.
Moynerie.
Hardouin du Parc.
Negrier de la Crochardiere.
Moriceau. } *Jug.*
Turbat.
Lefebvre de la Reiniere.
Pardou, fils.
Lottin. } *Sup.*
Urguet de Saint-Ouen, *Proc. du Roi.*
Houdbert.
Rivière. } *Sub.*
Brouard, *Gref.*

Saint-Calais.

Friant d'Alincourt, *Présid*
Coutelle, *Juge d'inst.*
Mousseron-Mellève, *Jug.*
Le Cerf.
Proust.
Humet. } *Sup.*
Rotureau-Larivière, *Proc. du Roi.*
Favary-Duguesseau, *Subst.*
Dunogué, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

73. SEINE.

V. l'organisation de ce tribunal pag. 662.

---

74. SEINE ET MARNE.

Coulommiers.

Jouest, *Présid.*
Jaret, *Juge.*
Bedel, *Juge d'instruct.*
Susor.
Perrin.
Concelin. } *Sup.*
Dechavannes de la Giraudière, *Proc. du Roi.*
Delaon, *Subst.*
Doucin, *Gref.*

Fontainebleau.

Menessier, *Prés.*
Ploix, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'instruct.*
Boisse.
Oudot.
Lemarié. } *Sup.*
Hutteau, *Proc. du Roi.*
Bénard, *Subst.*
Ancillon, *Gref.*

Meaux.

Lhoste, *Présid.*
Hattingais, *Juge d'instr.*
Michel, *Juge.*
Dumont.
Godard de Saponay
. . . . . } *Sup.*
Vollon, *Proc. du Roi.*
Hemelot, *Substitut.*
Gainé, *Greffier.*

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Eicher-Riviere, *Présid.*
Demay, *vice-Présid.*
Foix, *J. d'instr.*
Retel.
Aumaistre.
Dondeau.
Charles.
Nau.
Derozieres. } *Jug.*
Gilbert.
Riguet.
Tournemine.
Eicher Rivière, fils. } *Sup.*
Loisel, *Proc. du Roi.*
Boudet.
Pacou. } *Sub.*
Dardenne, *Gref.*

Provins.

Crespin, *Présid.*
Geollot, *Juge.*
Foureau, *Jug. d'instr.*
Cheverry-Jancourt
Marcilly.
Royer. } *Sup.*
Apffell, *Proc. du Roi.*
Pelet-Guerin, *Substit.*
Le Fevre, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE ET OISE.

Corbeil.

Sibuet, *Présid.*
Liborel, *Juge.*
Stocard *Juge d'instruct.*
Mignon.
Chiron.
De Schonen. } *Sup.*
Gaschon, *Proc. du Roi.*
Belleyme, *Substitut.*
Barat, *Gref.*

Etampes.

Roger, *Présid.*
Picard-Noirpinay, *Juge.*
Gabaille, *Jug. d'instr.*
Heret.
Carpentier.
. . . . . } *Sup.*
Sergent, *Proc. du Roi.*
Dhenin de Cherel, *Subst.*
Diet, *Gref.*

Mantes.

Feugere, *Présid.*
Lemoyne, *Juge d'instr.*
De Crusy, *Juge.*
Gautier.
Mustel.
Grippierre. } *Sup.*
Fournerat, *Proc. du Roi.*
Duret d'Archiac, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Pontoise.

Boileau, *Présid.*

Fontaine, *Juge.*
Le Tavernier, *Juge d'inst.*
Soret. . . . . } *Sup.*
Boucher. . . . . }
Marquet. . . . . }
Deferrière, *Proc. du Roi.*
Picquerel, *Subst.*
Lemaire, *Gref.*

Rambouillet.

Delahaye, *Prés.*
Hardy de Juinne, *J. d'inst.*
Maillet, *Juge.*
Morin. . . . . } *Sup.*
Ledier. . . . . }
Reboul. . . . }
Tassin, *Proc. du Roi.*
Laslier, *Substitut.*
Bruyant, *Gref.*

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Barbier, *Présid.*
Anfrye, *vice-Présid.*
François. . . . . } *Jug.*
Delacroix. . . . }
Leleu-Lafontaine. }
Chandellier. . . }
Gady. . . . . }
Griveau. . . . }
Dutillet de Villars, *Juge d'instr.* }
Niort. . . . . } *Sup.*
Menard. . . . }
Clausse. . . . }
Duval. . . . . }
Brunet, *Proc. du Roi.*
Riffé. . . . . } *Sub.*
Gossin. . . . . }
Noble, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Paris.

---

76. SEINE INFÉRIEURE.

Dieppe.

Langlois Parent, *Prés.*
Jolly, *Juge d'instruction.* } *Jug.*
De la Marre-Houard. . . }
Le Barrois. . . }
Meliot. . . . . } *Sup.*
Coterel. . . . }
Mimerel. . . . }
Leguest, *Proc. du Roi.*
Jean, *Subst.*
Cappon, *Gref.*

Hâvre.

Glier, *Présid.*
Isabelle. . . . } *Jug.*
Lefebvre, aîné. . }
Tougard, *J. d'inst.* }
Denouette. . . . } *Sup.*
Lacorne. . . . }
Gollain. . . . . }
Labbé-des-Fontaines, *Proc. du Roi.*
Douet d'Arcq, *Substitut.*
Vastel, *Gref.*

Neufchâtel.

Lenud, *Présid.*
Durand, *Juge.*
Cotton-d'Anglesqueville, *Juge d'Inst.*
Pernet. . . . } *Sup.*
Barbey. . . . }
Senichon. . . . }
Rigoult, *Proc. du Roi.*
Coquet, *Subst.*
Rousselet, *Gref.*

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Boullenger, *Présid.*
Isabel. . . . . } *vice-Pr.*
Adam. . . . . }
Allan. *J. d'Inst.*
Poullet. . . . } *Jug.*
Barrois-Beaumanoir. . . . }
Bletry. . . . . }
Caudron, *J. d'ins.* }
Selot. . . . . }
Trugard-Maromme. . . . }
Esnard. . . . . }
Le Duc Lanée. . }
Taillet. . . . . } *Sup.*
Delassize. . . . }
Delahaye. . . . }
Turgis-Breval. . }
Hamel. . . . }
. . . . }
Dossier, *Proc. du Roi.*
Baroche. . . . } *Sub.*
Taurin-Dupont. . }
Arnois de Captot. }
. . . . }
Floquet, *Gref.*

Yvetot.

Delahais, *Présid.*
Lasnon. . . . } *Jug.*
Cotton d'Englesqueville, *J. d'I.* }
Esbran. . . . }
Vieillot. . . . } *Sup.*
Lefebvre. . . . }
. . . . }
Castillon, *Proc. du Roi.*
Vic, *Subst.*
Quevauvilliers, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Rouen.

---

77. SEVRES. (DEUX)

Bressuire.

Doré, *Présid.*
Guilbault, *Juge.*
Noyreau du Châtellier, *J. d'inst.*
Boussi. . . . . } *Sup.*
Ducroq. . . . }
Courcelles. . . }
Aubin, *Proc. du Roi.*
. . . ., *Subst.*
Chevreau, *Gref.*

Melle.

Savin-Larclause, *Présid.*
Terrière, *Juge d'instr.*
Challes, *Juge.*
Bourcy. . . . . } *Sup.*
Bujault. . . . }
Crespaux. . . }
Bellcroche, *Pr. du Roi.*
De Lussat de Pressigny, *S.*
Martin Bessé, *Gref.*

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin, *Présid.*
Avrin, *vice-Présid.*
Hubert, *Juge.*
Delaroy. . . } *Jug.*
Bastard. . . .
Nourry, *J. d'inst.*
Montault. . . .
Texéreau. . . .
Dauphin Barbier.
Clerc-Lasalle, nev. } *Sup.*
Guerinau. . . .
Bernard. . . .
. . . .
Agier, *Proc. du Roi.*
Pressac. . . . } *Sub.*
Bodin. . . . .
Bonneau, *Gref.*

Parthenay.

Fribault, *Présid.*
Chateau, *Juge d'instr.*
Gaby, *Juge.*
Amelin. . . . } *Sup.*
Morandoux. . .
Arnault-Menardière. . . . .
Allard, *Proc. du Roi.*
Failly, *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

---

78. SOMME.

Abbeville.

Bouteiller, *Présid.*
Dubellay. . . . } *Jug.*
Félix Cordier. . .
Malot, *J. d'inst.*
Aliamet. . . . } *Sup.*
Boullon. . . .
Le Sergeant. . .
Traullé, *Proc. du Roi.*
Desvimes, *Substit.*
Pomageot, *Gref.*

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mathon, *Présid.*
Rabache, *vice-Présid.*
Lefebvre. . . . } *Jug.*
Delapierre. . .
Dubois. . . . .
Patin. . . . .
Petit. *J. d'inst.*
Poullain. . . . } *Sup.*
Delaporte. . . .
Robiquet. . . .
. . . .
Caumartin, *Proc. du Roi.*
Oger. . . . . } *Sub.*
Fauchon. . . .
Trecourt, *Gref.*

Doullens.

Thierry, *Présid.*
Marchant, *Juge d'inst.*
Hémart, *Juge.*
Lansorne. . . . } *Sup.*
Canelle. . . .
Laurent. . . .
Tripier, *Proc. du Roi.*
Morel, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montdidier.

Pucelle, *Présid.*
Cochepin, *Juge d'inst.*
Lienart, *Juge.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Bosquillon du Fay.
Masson de S. Mard.
Cauvel-de-Beauvillé, *Proc. du Roi.*
Bosquillon de Jenlis, *Sub.*
Bourgnon de la Touche, *Gr*

Péronne.

Le Baron Dehaussy-Robécourt, *Président.*
Huet d'Hébécourt, *Juge.*
Tattegrain, *Juge d'inst.*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Fresson. . . .
Villemant. . .
Carpeza, *Proc. du Roi.*
Rabache-Duquesnoy, *Substitut.*
Danicourt, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Amiens.

79. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Lafon, *vice-Présid.*
Mathieu. . . . } *Jug.*
Martel. . . .
Castagné. . . .
Taillefer de la Portalière. . . .
Larroque. . . .
Belot. . . . .
Cambiaire de Molière, *Juge d'instr.*
Mercadier. . . . } *Sup.*
Sudre . . . .
Ravaille. . . .
Pezeu. . . . .
Cambard, *Proc. du Roi.*
Cahusac. . . . } *Sub.*
Guilhaumont . . .
Barey de St.-Marc, *Gref.*

Castres.

Azais, *Présid.*
Debrus. . . . } *Jug.*
Ramière. . . .
Dejean, *Juge d'instr.*
Derrouch. . . . } *Sup.*
Balard. . . . .
Peyronet. . . .
Carayon, *Proc. du Roi*
Lacroix, *Subst.*
Roques, *Gref.*

Gaillac.

Montaigne, *Présid.*
Miquel, *Juge d'inst.*
Plasse, *Juge.*
Albenque. . . . } *Sup.*
Lacombe. . . .
Blanc de Brisse.
Constans, *Proc. du Roi*
Vialas, fils, *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

Lavaur.

Abrial, *Présid.*
Heilhes, *Juge d'instr.*

Malabiou, *Juge.*
Moré. . . . . } *Sup.*
Praignan-Vigne. . } *Sup.*
Cambefort. . . . } *Sup.*
Ducarla, *Proc. du Roi.*
Delbreil, *Subst.*
Merle, *Gref.*

La Cour royale de ce départ. est à Toulouse.

---

80. TARN ET GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Raby, *Présid.*
Carère-Dupin, *J. d'instr.*
Carrère-Brillamont, *Juge.*
Maury. . . . . } *Sup.*
Arnoux. . . . . } *Sup.*
Constans. . . . } *Sup.*
Mazade de Percin, *Proc. du Roi.*
Pouzols, *Subst.*
Hinard, *Gref.*

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poncet-Delpech, *Présid.*
Debroca, *vice-Prés.*
Rivals. . . . . } *Jug.*
Rous. . . . . } *Jug.*
Combes-Dounous. } *Jug.*
Delbreil. . . . } *Jug.*
Hucafol, *J. d'ins.* } *Jug.*
Teulieres. . . . } *Jug.*
Dupin. . . . . } *Jug.*
Daiché. . . . . } *Sup.*
Brocart. . . . . } *Sup.*
Acher-Duvernés. } *Sup.*
Malet, fils. . . } *Sup.*
Crosilhes, *Proc. du Roi*
Garrisson. . . . } *Sub.*
Granal. . . . . } *Sub.*
Boissonade, *Gref.*

Moissac.

Delbrel, *Présid.*
Martin. . . . } *Jug.*
Plantade, *J. d'in.* } *Jug.*
Lespinasse. . . } *Sup.*
Latailhede. . . } *Sup.*
Chambonnau, fils. } *Sup.*
J. H. Delvolvé, *Proc. du Roi.*
Carrere, *Subst.*
Ruffat, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Toulouse.

---

81. VAR.

Brignolles.

Lescalier, *Présid.*
Sayou, *Juge d'inst.*
Franc. . . . . } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Templier. . . . } *Sup.*
Minuty. . . . } *Sup.*
Raynouard. . . } *Sup.*
F. Mouttet, *Pr. du Roi.*
Raynier, *Subst.*
Fanton, *Gref.*

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud, *Présid.*
Garcini, *vice-Présid.*
Rostan. . . . . } *Jug.*
Mengaud, *J. d'ins.* } *Jug.*
Perrache. . . . } *Jug.*
Rey. . . . . . } *Jug.*
Turrel. . . . . } *Jug.*
Tolon. . . . . } *Jug.*
Firminy. . . . } *Jug.*
Fauchier. . . . } *Jug.*
Rostagny. . . . } *Sup.*
Blanc-Saletes. . } *Sup.*
. . . . } *Sup.*
Depieres, *Proc. du Roi.*
Barcillon. . . . } *Sub.*
Olivier. . . . } *Sub.*
Dous, *Gref.*

Grasse.

Mougins, *Présid.*
Bernardy, *Juge d'inst.*
Chamberion, *Juge.*
Mouton. . . . . } *Sup.*
Currault. . . . } *Sup.*
Gaitte. . . . . } *Sup.*
Ricard, *Proc. du Roi.*
Roubaud, *Subst.*
Gaston Roy, *Gref.*

Toulon.

Vallavieille, *Présid.*
Berrut. . . . . } *Jug.*
Gérard de Cotignac. . . . } *Jug.*
Mabille, *J. d'inst.* } *Jug.*
Broquier. . . . } *Sup.*
Reverdit. . . . } *Sup.*
Martelli. . . . } *Sup.*
Bouis, *Proc. du Roi.*
Minuty, *Subst.*
Roubaud, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Aix.

---

82. VAUCLUSE.

Apt.

Sollier, *Présid.*
Ginoyer, *Juge d'inst.*
Duclos, *Juge.*
Pin, fils. . . . } *Sup.*
Blancard. . . . } *Sup.*
Guillibert. . . . } *Sup.*
Boze, *Proc. du Roi.*
Empereur, *Subst.*
Pons, *Gref.*

Avignon.

Crozes, *Présid.*
Piot, *Juge d'inst.*
Bon. . . . . . } *Jug.*
Bruneau. . . . } *Jug.*
. . . . } *Jug.*
Tempier. . . . } *Sup.*
Deveze. . . . } *Sup.*
Dupuy. . . . . } *Sup.*
Verger, *Proc. du Roi.*
Thomas, *Subst.*
Vitalis, *Gref.*

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Aymes, *Présid.*
Floret, *vice-Présid.*

Waton.
Dumouriez.
Liotard.
Poule. } *Jug.*
Morard, *J. d'ins.*
Cartier.
Collet.

Cottier.
Liotard.
Martin. } *Sup.*
Tissot.

Gaud, *Proc. du Roi.*

Astier.
Morel. } *Sub.*

Abrial, *Gref.*

Orange.

Martin, *Présid.*
Reyne, *Juge.*
Jonc, *Juge d'inst.*

Besson.
Dumas. } *Sup.*
Paillet.

Thomas, *Proc. du Roi.*
Gontard, *Subst.*
Pellissier, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Nîmes.

---

83. VENDÉE.

Fontenay.

Le Baron Godet, *Présid.*
Pichard, *Juge.*
Michel, fils, *J. d'inst.*

Clémenceau - Lo-crie.
Vinet. } *Sup.*
Bréchard aîné.

Denêcheau, *Pr. du Roi.*
Main, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet, fils, *Présid.*
Auvynet, père, *Pr. honor.*
Egonniere - du-Thibeuf, *vice-Présid.*

Fayau.
Goupilleau-de-la-Baroire.
Rouillé, *J. d'instr.*
Duplessis. } *Jug.*
Guérin.
Duchaisne.
Avynet, fils.

Merland-Cambau-diere.
Tortat. } *Sup.*
Auvinet, fils.
Egonniere, fils.

Martineau, *Pr. du Roi.*

Girard.
Lenoir. } *Sub.*

Trastour Dubois, *Gref.*

Sables d'Olonne.

Birotheau des Burondières, *Présid.*
Regain, *Juge.*
Robert, *Juge d'inst.*

Delange.
Garnier. } *Sup.*
. . . . . .

Sourrouille - Cailletière, *Proc. du Roi.*
Delagarde, *Substitut.*
Grosleau, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

---

84. VIENNE.

Châtellerault.

Deschamps, *Présid.*
Faulcon-Riviere, *Juge.*
Habert, aîné, *J. d'inst.*

Micheau.
Chesneau. } *Sup.*
Guillemets.

Gillaizeau, *Pr. du Roi.*
Martinet, *Substitut.*
Doury, *Gref.*

Civray.

Pontenier-Girardière, *Pr.*
. . . . . ., *Juge.*
Albert-Préveil, *J. d'i.*

Serph du Magnon.
Dupuy. } *Sup.*
Vaillant.

Pressac, *Proc. du Roi.*
. . . . . ., *Subst.*
Chevallon, *Gref.*

Loudun.

Besnard, *Président.*
Montault-Chavigny, *Jug.*
Havard-Texier, *Jug. d'i.*

Pierre Desrues.
Chevalier-de-la-Noüe. } *Sup.*
Gletraye-Labarre.

Poirier, *Proc. du Roi.*
Gaillard, *Subst.*
Tabart, *Gref.*

Montmorillon.

Gervais-Lafond, *Présid.*
Viguier-des-Cosses, *Jug.*
Silvain-Duronet, *J. d'i.*

Chapt-Latouche.
Boisseau. } *Sup.*
Labourt.

Derazay, *Proc. du Roi.*
Dédeau-la-Chaise, *Subs.*
Carin, *Gref.*

Poitiers.

Leydet, *Présid.*
Gaillard, *Juge d'inst.*

Babault-de-Chau-mont. } *Jug.*
Giraudeau.

Clément.
Château. } *Sup.*
. . . . . .

Picaut, fils, *Pr. du Roi.*
Grillaud, *Subst.*
Jouis, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

---

85. VIENNE. (HAUTE)

Bellac.

La Croix, *Proc. du Roi.*
Raffard de Panissat, *J. d'i.*
Rivaud Dubreuil, *Juge.*

Arbellat-Lagasne.
Crouzaud de La-touche. } *Sup.*
Bussière.

Genebrias Goutepagnon, *Proc. du Roi.*
Vacherie la Beige, *Subst.*
Arbellot-Rouffignac, *Gr.*

Limoges.

David, fils, *Présid.*
Talabot. . . . ⎫
Sauty. . . . . ⎬ *Jug.*
Leborthe Chegu-rat, *J. d'inst.* ⎭
Bourdeau. . . . ⎫
Jouhaud. . . . ⎬ *Sup.*
Dumont. . . . ⎭
Rouard-de-Cars, *Pr. du R.*
Lavialle-Masmorel, *Subs.*
Marbouty, *Gref.*

Rochechouart.

Chabodie-du-Pecrat, *Pr.*
Bachelerie, *Juge d'inst.*
Legros-Puisseguy, *Jug.*
Goursaud-du-Maze. . . . . ⎫
Merlin-Chaban. . ⎬ *Sup.*
Simon-du-Rocle. . ⎭
Simon la Raside, *Proc. du Roi.*
Montel-Lambertie, *Subst.*
Pille, *Gref.*

Saint-Yrieix.

Crezeunet, *Présid.*
Senamaud, *Juge d'inst.*
Labadie, *Juge.*
Labrouhe-Laborderie. . . . ⎫
Crezeunet (Elie). ⎬ *Sup.*
Bonhomme-Lavalade.. . . . ⎭
Queyroulet, *Pr. du Roi.*
Chery de Belle-Couche, fils, *Subst.*
Rudeuil, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Limoges.

---

86. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Benoist, *Vice-Président.*
Bresson. . . . ⎫
Cosserat. . . . ⎪
Miquel. . . . ⎪
Pommier. . . . ⎬ *Jug.*
Vosgien. . . . ⎪
Vincent. . . . ⎪
De Bazelaire, *J. d.* ⎭
Bergé. . . . ⎫
Maurice. . . . ⎬ *Sup.*
Martin. . . . ⎪
Colin. . . . . ⎭
Gehin, *Proc. du Roi.*
Gœury. . . . . ⎫ *Sub.*
Cuny. . . . . ⎭
Mand'heux, *Gref.*

Mirecourt.

Delpierre, *Président.*
Limouse, *J. d'in.* ⎫ *Jug.*
Gerbaut. . . . ⎭
Barbier. . . . ⎫
Laprévote. . . . ⎬ *Sup.*
Claudel. . . . ⎭
Thirion, *Proc. du Roi.*
Febvrel, *Subst.*
Orelle, *Gref.*

Neufchâteau.

Panichot, *Président.*
Cherpitel, *Juge.*
Henrys, *Juge d'inst.*
Fleury, fils. . . ⎫
Fepou. . . . . ⎬ *Sup.*
Daide. . . . . ⎭
Pougny, *Pr. du Roi.*
Jaussaud, *Subst.*
Tulpain, *Gref.*

Remiremont.

Thouvenel, *Présid.*
Clerct, *Juge d'instr.*
Apprederis, *Juge.*
Noël. . . . . ⎫
Garnier. . . . ⎬ *Sup.*
Rol.. . . . . ⎭
Gruyer, *Proc. du Roi.*
Perrin, *Subst.*
Perreau, *Gref.*

Saint-Dié.

De Bazelaire, *Président.*
Trexon, *Juge d'instruct.*
George, *Juge.*
Laugier. . . . ⎫
Simon. . . . ⎬ *Sup.*
Mangin. . . . ⎭
Thomas, *Proc. du Roi.*
Haxo, *Substitut.*
Voirin, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Nancy.

---

87. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Remond, *Présid.*
Camelin, *vice-Présid.*
Collet. . . . . ⎫
Chopin de Meré. ⎪
Guérin Devaux. . ⎪
Mathieu, *J. d'Ins.* ⎬ *Jug.*
Lourdet. . . . ⎪
Gaudet. . . . ⎪
Gueron. . . . ⎭
Sochet. . . . . ⎫
Bazin. . . . . ⎬ *Sup.*
Chardon. . . . ⎪
Malvin. . . . ⎭
Guilbert la Tour, *Proc. du Roi.*
Coutier. . . . ⎫ *Sub.*
Demolènes. . . ⎭
Lemaire, *Gref.*

Avallon.

Meslier Poussard, *Présid.*
Poussard, *Juge d'inst.*
Thibault, *Juge.*
Meslier, aîné. . ⎫
Houdaille. . . . ⎬ *Sup.*
Brunet. . . . ⎭
Malot, *Proc. du Roi.*
Richard, *Subst.*
Balme, A., *Gref.*

Joigny.

Ferrand, *Prés.*
Charié, *Juge d'inst.*
Lacam, *Juge.*
Fernel. . . . ⎫
Thibault. . . . ⎬ *Sup.*
Prignot. . . . ⎭

Montagne, *Proc. du Roi.*
Lenglet, *Subst.*
Gauné, *Gref.*

Sens.

Billebault, *Présid.*
Jossey, *Juge d'inst.*
Luyt, *Juge.*
Jarry. . . . . } *Sup.*
Garcement. . . . }
Berthelin. . . . }

Demay, *Procureur du Roi.*
Desgranges, *Subst.*
Michou, *Gref.*

Tonnerre.

Maillot, *Présid.*
Maison, *Juge.*
Lécorché, *Juge d'instruction.*

Daret Derville. . } *Sup.*
Simonet. . . . }
Roze-Pampone. . }
Desprez Saint-Germain, *Proc. du Roi.*
Paradis, *Subst.*
Ridde, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Paris.

AVOUÉS *près les Tribunaux de première instance.*

1. AIN. *Belley.* Bernard. Mollet. Arnaud. Roux. Cerdon. Guyonnet. Fornier. Bernier. Bonnet-Ravet. Galliot. Combes. Chabert. Charcos. Clerc, fils.
Bourg. Ally. Rodet. Charrassin. Bouvier. Bonnard. Favier. neveu. Bachelard. Mignot. Dismier. Moureau. Jayr. Morellet, fils. Robin. Bochard. Bouverot. Guillon. Moizin.
Gex. . . . .
Nantua. Dumalc. Gruffas. Jautet. Rouyer. Monneret. Barbe. Favre. Machard.
Trévoux. Fournier. Mantellier. Grindon. Brachet. Reyssié. Burrelier. Découder. Jacquemet.
2. AISNE. *Château-Thierry.* Lefevre. Jérome. Dalican. Pierrot. Villacrosse. Charpantier. Leseur. Mangin.
Laon. Laurendeau, père. Courtin. François. Pottofeux. Pourrier. Bacquart. Blanchevoye. Delette. Godon.
Saint-Quentin. Renard. Hadengue. Wimy. Lecaisne. Dealle. Delatte. Bourré.
Soissons. Fabus. Dubois-des-Charmes. Wigner. Butel, père. Legry. Piocq. Sert. Butel, fils. Lagarde. Huvier. Salleron. Dufey.
Vervins. Hadengue. Jourdin. Oudin. Boulogne. Bouilly. Lepicier. Loubry.
3. ALLIER. *Gannat.* Mancel. Gay. Bassin. Tronet. Poncet. Collin-Lacombe. Godemel.
Cusset. Bellin. Boyron-Rosier. Derennes. Méplain. Petit. Moulin. Burelle. Mourier-Desgayet.
Mont-Luçon. Meusnier, aîné. Duchet. Dupuilatat-Besse. Lespinard. J. Vidal. Cibot. Mallay. Mousson. Tabardin. Bouilhaud. Nouhen.
Moulins. Reigner. Boyron, père. Ossavy. Audiat. Devaurcix. Huet. Michel. Place. Claustre.
4. ALPES (*B.*) *Barcelonnette.* Derbez. Magnaudy. Laurent. Arnaud. Berlie.
Castellanne. Meifred. Guieu. Gras (J. B.). Louiqui.
Digne. Ailhaud (P.). Itard. Cotte. Fortoul. Gras. Ailhaud (A.).
Forcalquier. Chanut. Demagnan. Laugier. Aillaud.
Sisteron. Fichet. Imbert. Suquet. Rolland. Chabus.
5. ALPES. (*H.*) *Gap.* André (L.). Blanc, jeune. Charnier. Faure. Marchon, fils. Roubaud. Richaud. Micoud. Thomé-Leblond. Amat. Lafont-Platine. Combassive, fils.
Briançon. Fantin. Faure (L.). Cot. Roulx. Faure. Roux (J. E.). Vincent. Audier.
Embrun. Martin-Contier. Jeauneau. Maurel. Silvain. Nicolas. Jacquier. Saurel. Ardouin. Massot.

6. Ardèche. *Argentière.* André. Avias. Brunel. Veau. Pellier. Picaud. Thoulouze. Deslèbre. Roussel. Rouvier.
Privas. Meyssonnier. Dejoux. Deliere. Mazoer. Sabatier. Aymard. Laffont. Plataret. Aymard. D'Hauteville.
Tournon. Ravel. Sabatier. Ferrand. Re. Malgontier. Reboul. Rousset. Faujas. Avignon-Maridet. Dagrève.

7. Ardennes. *Charleville.* Descarreaux. Delahaut, jeune. Hennequin. Bretagne. Stevenet. Du Fay. Oudet. Tisseron.
Réthel. Landragin-Taine. Pasquier. Guilly. Dardennes. Bournei. Couttin.
Rocroy. Guillaume. Collet. Petit-Prisse. Rénier. Le Radde.
Sedan. Rolin. Bourguin. Noel. Damien. Tanton. Thilloy. Docquin.
Vouziers. Noel. Coche. Benoist. Godfrin. Boblique. Nettelet. Lebrun.

8. Ariège. *Foix.* Mainiel. Passenaud. Seguier. Carbon. Deramond. Gouazé. Ribet. Vidal. Silvestre. Passenaud.
Pamiers. Biar. Saurine. Gaudonville. Perès. Amilhat, l'aîné. Passerou. Allaux. Larue. Juvenel. Amilhat (P. A. M.).
Saint-Girons. Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Duclos. Rouaix, fils cadet. Bonin. Court. Geraud. Monroux.

9. Aube. *Arcis-sur-Aube.* Doulet. Gombault, aîné. Maitre-Desguerrois.
Bar-sur-Aube. Berault. Angenoust. Boucherat. Merger (Isid.). Girardon.
Bar-sur-Seine. Monginet. Langlois. Chaurneault. Fleury. Pouilly. Delacroix.
Nogent-sur-Seine. Poirat. Morin-l'Amy. Dauvet. Blascher-Delaporte. Jacquemin.
Troyes. Simon. Petit, aîné. Honnet. Petit-Rousseau. Laurot. Olivier. Dodman. Dereims. Viault.

10. Aude. *Carcassonne.* Maraval. Fages. Brunet. Ressigeac. Fabre-Vidal. Thene, fils. Degrand. Maraval, jeune. Preire.
Castelnaudary. Gouttes. Coffinieres. Bauzit. Chavard. Escudier. Palmade. Grilleres. Doutre. Camayon, Barrière.
Limoux. Carrière. Majorel. Soulié. Février. Mestre. Gazel. Rivals.
Narbonne. Pascal. Birat. Barthe. Robert. Caraguel. Locamus. Autié. Yven.

11. Aveyron. *Espalion.* Giron. Puech. Rouquayrol. Carbonel. Joany. Lacroix. Lalo. Affre. Ricomes. Verdier. Solanet.
Milhau. Blanc. Boyer. Cazes. Chassary. Delmas. Enjalbert. Unal. Celié. Coste. Descuret. Gaujal. Basset.
Rhodès. Bergounian. Fabre. Merlin. Boyer. Poussounel. Lautard. Combarel. Baurès. Constans. Portier. Berail. Durand. Fabry. Cassan. Rous.
Sainte-Afrique. Guiraud. Aurejac. Durand. Bel. Laportalière. Arnal, fils. Raynal. Grailhe. Tremolières. Cournet. Marty. Fabry. Alibert. Leron.
Ville-Franche. Gineste. Dufour (Et.). Guibbert. Dufour (J. A.). Bach. Pachins. Ladoux. Lortal. Galtié. Tabournel. Castanier. Faure. Gleyrose. Donnadieu. Dardes.

12. Bouches-du-Rhône. *Aix.* Sicard, fils. Raybaud. Roche. Gautier. Pontier. Peise, fils. Sube. Favet-Concorde. Ripert. Heirieis. Chauvet. Double. Court. Roux. Vernet. Bertrand. Cabasse. Castellan. Agard. Gautiermille. Manuel, fils. Graffan. Artillan. Laget.
Marseille. Emérigon. Court. Martin (P. F.). Rolland. Seytres. Montaud Requier. Terris. Arnaud. Bernard. Darbon. Maquan Coste. Martin (J. P.) Moustiers-Thomas. Larguier. Michel. Hugues. Berard. Arnaud (Louis)

Oddo. Natte. Cirlot. Broquier. Richelme. Gras. Ravanas. Michel. Sibon. Brun. Cournand. Capus, fils. Vidal. Bugnon. Reymonet. Thomein. Viret. Fortoul. Bonnet. Desolliers. Teissier. Martin. Sibour.

Tarascon. Evrard. Chapus. Rousty Moureau. Martin, père. Vidal. Bertrand. Gleyse. Baumet. Derrés. Martin, fils. Gautier. Bard.

13. CALVADOS. *Bayeux.* Hardouin. Tavigny-Dulongprey. Le Brisois-Basprey. Diaulne. Mezaise. Dubuisson. Lefebvre. Mutel. Anfrie. Gardin-Nery. Goubot. P. T. Delarue.

Caen. Tragin. Langlois. Benard. Levardois. Lemore. Loriot. Godard. Prudhomme. Chuquet. Dupont, jeune. Lair. Dupont, aîné.

Falaise. Dufour. Davois. Esnault. Joyau (L.), fils. Duvelleroy. Tirard. Blot.

Lisieux. Prieur. Girard-Desfontaines. Toutain. Deschamps. Castel. Michel-Laroche. Viot. Quetet.

Pont-l'Evêque. Beliard. Thiery. Mouillard. Liétout. Babin. Touret. Béliard, fils. Godes-Vatetières. Dubuc.

Vire. Pichon. Delanoë. Marie. Bunout. Barbot. Ratel. Legoux.

14. CANTAL. *Aurillac.* Caylus. Dilhac. Fort. Dupui. Alary. Bonnefons. Baissac. Manhes. Rampon. Deldeves. Pelet. Lagat Girou. Croizet. Gragnier. Destaing.

Mauriac. Mirande. Peuch. Mauret. Rongier. Delsol (Ant.) Robert. Offroy. Malguid. Mirande, jeune. Rey. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy. Durieu. Monteil. Lapeyre. Lescure. Rixain.

Murat. Dubois. Danty. Chibret. Falcimaigne. Theillard-Chabrier. Rodier. Teissèdre.

Saint-Flour. Filhon. Bory. Gautard. Girard. Daude. Apcher. Bardol. Chantal. Clavière. Tassy. Champclaux. Dusser. Petit-Dugour.

15. CHARENTE. *Angoulême.* Monteilh. Vaslet. Nanot. Thibault. Gaurin-Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh, fils. Marvaud. Lurat, fils. Ganivet. Boullet. Veau.

Barbezieux. Bruion. Cherbonneau. Gadrad. Grassin. Delafaye. Chadeffaud. Monteilh.

Cognac. Daniaud. Roux. Lacout. Martin. Castaigne. Robin. Branregard.

Confolens. Sicamois. Dringaud. Barbier. Babier-Dutiers. Pascaud. Veyret. Brac. Babaud-Lacroze.

Ruffec. Larsier, jeune. Balland. Perrain-Lachaise. Demutz. Landré. Chilloux, aîné. Chaigneau. Cuirblane. Modenel. Chilloux, jeune.

16. CHARENTE-INFÉRIEURE. *Jonzac.* Bouyer-Blaizy. Arnaud. Royer. Magnant. Hérier. Modenel.

La Rochelle. Lebouc. Charruaud. Bouyer. Plessis. Fromentin. Herard, jeune. Beaussant. Delamaisonneuve. Boyer (M. A. P.).

Marennes. Gaudin, fils. Guerin. Audonnet. Poujaud. Lemet. Botton.

Rochefort. Goulard. Rodier. Rulland. Duburg.

Saintes. Senné. Arnaud. Drilhon. Boyer. Joyeux. Giraudias. Maréchal. Séguin. Boyer, fils.

Saint-Jean-d'Angely. Jouanneau. Texier. Fenion. Delacombe. Desrogis. Chopy, fils.

17. CHER. *Bourges.* Herpin. Plassat. Bernadat. Brisson. Buot-Douart. Gagneron fils. Raimond. Zevort, fils.

Saint-Amand. Trémeau. Bideau. Robertet. Gagneron. Bernon-Minguet. Chărault, fils.

Sancerre. Malfuson. Auger. Triboudet. Chaumereau. Jarry.

18. CORRÈZE. *Brive.* Blanchard. Peyrot Peyredieu. Craufon. Laguerie. Chauviniat. Sclafer. Mailher. Eschapasse. Bousquet.

Tulle. Vialle. Sudour, père. Juyé. Villeneuve. Albier. Laval. Pauquinot. Moussours. Mougein-Saint-Avid. Chirac. Sudour, jeune.

Ussel. Lauly. Diousidou, fils. Chariol. Redon. Badour. Caire. Brousse, jeune. Robert. Brun. Laborde.

19. CORSE. *Ajaccio.* Drago. Pompeani. Cristinacci. Palladini.

Bastia. Agostini. Limarola. Petriconi. Benedetti. Aschero.

Calvi. Casta-Casanova. Flach. Renucoli. Giudicelli. Leca. Petrucci. Philippi. Mancini. Franceschini. Capifali.

Corte. Carlotti. Designorio. Nesa.

Sartene. Pietri. Bradi. Filippi.

20. CÔTE-D'OR. *Beaune.* Godard. Maufoux. Fauchey. Albrier. Manière. Marcand. Lagarde. Guillot. Fouquerand, fils. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould.

Châtillon. Minot. Pingat. Lereuil. Dufoulon. Clerc. Buzenet. F. H. A. Nisard.

Dijon. Jacquin. Gauthier. Lavoisot. Jacob. Perrotte. Genret. Mony. Lavoignat-Verville. Renon. Charbonnier. Demorey. Roger. Desert. Cahuet. Tardivot. Gleize. Désert.

Semur. Labbé. Lereuil. Royer. Millot. Renard. Detallencourt. Sebillotte. Girardot. Lereuil, puîné. Valotte.

21. CÔTES-DU-NORD. *Dinan.* Carillet. Houel. Roussan. Duval. Carillet, fils. Thomas. Guerin, aîné.

Guingamp. Le Baillif. Le Bihan. Leclech. Lalès. Goeury. Conor.

Lannion. Nayrod. Le Goaziou. Lasbleiz. Tassel. Lefeyer. Le Bouder. Grimault.

Loudeac. Guillemot. Moizan. Daniel. Bigrel, fils. Royer.

Saint-Brieuc. Lemeur. Leroux. Cotillard. Ducouedic. Collin-Port-Jegou. Guernion. Revel. Couffon.

22. CREUSE. *Aubusson.* Duchier. Bandy. Jourdain, aîné. La Chaise. Dumas-Rambaud. Chateauvert. Degeorge. Dayras. Jourdain, j^e^. Guyès. Souchard. Chireix. Gaumet. Durand. Dartige.

Bourganeuf. Rouchon. Boissin. Seygaud. Maritaud. Darfeuille. Boutaud-Lacombe, fils. Berger. Rouchon-Mazeras. Dubrac.

Chambon. Millet. Micheau. Parouty. Parrot. Bellaigue. Velleaud. Latrige. Depin. Béchet.

Guéret. Bazenerie. Baret. Lavaud. Lemaigre. Bodeau. Lemaigre, fils. Pergaud. Dissandes. Vergne, fils. Dufour. Leyrand, Lemoyne, père.

23. DORDOGNE. *Bergerac.* Eyriniac. Reclaud-Lafargue. Boisserie-Lacroix. Venencie. Cailloux. Geraud. Boyer. Pouvereau. Rambaud.

Nontron. Boyer. Feuillade. Grolhier. Groslier-Desbrousses. Janet-Lasfonds. Dulignon. Excousseau.

Périgueux. Monbet. Gontier-Saint-Martin. Reveilhas. Sudric, fils. Demilhac. Vechembre. Secondat. Lamy. Excoussaud. Dussoulas. Greneaux. Giry. Latreille du Ladou. Eyguiere.

Riberac. Dufraisse, père. Boyer. Piat-Larizonne. Labonne-Dubreuilh. Cellerier. Dumouly-Laplante. Maniere. Michaud.

Sarlat. Gillet, aîné. Record. David. Vilate, aîné. Geraud. Roux. Vaussanges, cadet. Sarrandie. Landry, fils. Juge.

24. Doubs. *Beaume.* Faivre. Mathiot. Dufay. Chenevière. Carisey. Philipe. Banvais. Odon. Guerrard.

Besançon. Decourtieux. Grillet. Conscience. Girard, aîné. Vuillier. Gouniot. Tonnet. Curie. Girard, cadet. Cautenet. Sirguey. Magnin. Pajot. Gallet. Mabile.

Pontarlier. Tournier. Lepin. Tabellion. Jouffroy. Simon. Demesmay. Rousselot. Gros. Colin.

S.-Hipolyte. Boillon. Gouvernet. Saulnier. Barberot. Mercier. Thiébault.

25. Drôme. *Die.* Bouchet. Rousset. Jullien, cadet. Joubert. Planel. Plan Berthuin. Alvier. Laurens.

Montélimart. Faugier. Guitard, père. Grasson, aîné. Fleury-Bith. Grasson, jeune. Rousset. Soubeyran. Devic. Chavasse. Guitard, fils. Morel (Clément). Morel-Pellapra. Guitard (L. F.).

Nions. Magnan. Bonnet. Gros. Cantu. Servant. Richaud. Brin. Auvellie.

Valence. Urtin. Gaudot-Paquet. Fiéron. Messié. Gilly. Reynaud, fils. Marguery. Darasse. Long. Dupré, fils. Patry. Rey.

26. Eure. *Andelys.* Rossey. Labour. Touet. Lampérière. Gambier. Lefebvre.

Bernay. Formage. Maridor. Dumont. Bataille. Dulaurent. Thibout. Petit. Bouquelon. Lacour.

Evreux. Sagant. Picard. Duwarnet. Noël Desgraviers. Chapelain. Leroy, fils. Bureau.

Louviers. Soymier. Moisel. Paturel. Frosmont. Durand. Papavoine.

Pont-Audemer. Deschamps. Calle. Laignel. Bonnechose. Regnard. Fourquemin. Canel fils. Tousey. Carbonnier. Delaquaize.

27. Eure et Loir. *Chartres.* Pasteau. Daguet. Doublet. Bourgeois Bellouis. Lesage. Bouvet-Mézières. Collet. Bellanger, fils. Susse.

Châteaudun. Busson. Piche. Dimier, fils. Delaforge, fils. Lemay.

Dreux. Frappier de Jérusalem. Château. Dumarest. Rousseau. Hullot. Ansiaume.

Nogent-le-Rotrou. Fauveau. Destouches (M.). Dugué, jeune. Janvier.

28. Finistère. *Brest.* Barbier. Le Guen de Kerneison. Jossic. Brichet. Jossic (C.). Pottier. Delaporte. Saillour.

Châteaulin. Cosmao. Le Goarant. Le Ster. Denniel. Lageat, fils.

Morlaix. Legac-Lausalut. Le Roux. Jossic. Jéséquel. Bellour. Longuer.

Quimper Leberre. Bréhier. Le Guillou. Lecorre. Le Bescond-Coatpon, fils. Flamant.

Quimperlé. Birquelle. Romancer. Cuny. Renault. Caurant.

29. Gard. *Alais.* Reidon. Rivière. Pelatan. Duffès. Redares. Bouty Castillon. Hours. Lacan. Chaber. Caylet.

Le Vigan. Aguze, aîné. Gaches. Jean-Jean. Salles. Virenque. Guibal. Illaire. Anthouard. Poujade. Ricard (A.).

Nismes. J. Rossel. Ramond. Deleuze. Carrière. Bechard. Cahusac. Domergue. Grelleau, fils. Landrau. Sautet, fils. Drouot. Garilhe. Pascal. Perrin. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Privas.

Uzes. Granet. Rouvière. Nivard. Devès. Vidal. Nogier. Deloche. Bruguier. Baragnon. Robin. Bouyer.

30. Haute Garonne. *Muret.* Guittou. Dufaur. Vacquier. Petit. Capelle. Broca. Chelle. Henri. Gineste.

Saint-Gaudens. Estrampes. P. Pelleport. Despouy. Martin. Latour. Lacroze. Caddau. Perbost. S. Arroman. Cargne. Mariande, fils. Danizan.

Toulouse. Brobrisse. Darles. Fraisse. Guitteu. Guerin. Hadancourt. Jaurrey.

Lacomme. Laurens. Lebret. Rulh. Saissinel. Breil. Peyrouzelle. Roux Decamps. Beaumont. Richard. Dufaur. Desclaux. Chirac. Carivenc. Vitry Thiboumery. Larigandère. Barada. Penavayre. Darles.

Ville-Franche. Azam. Durand-Pascal. Vidal. Fagot. Bouscatel. Double Cambon.

31. Gers. *Auch.* Benac. Laporte. Lagrange. Coutens. Lamarque. Coustau. Leydon. Barada. Laporte-Victor. Ninous.

Condom. Loubens. Dubarry. Geze. Lebé. Lacave. Silvestre. St.-Pau Quissac Capuran.

Lectoure. Cantaloup. Fedas. Carbonneau. Bordés. Masson. Chapoulié.

Lombez. Campagnole. Mirasson. Bistos. Taupiac.

Mirande. Lascaud. Biran. Carde (B.). Mailhos. Rivière. Senac. Saint-Lane Olleris.

32. Gironde. *Bazas.* Claverie. Coustau. Bayle. Mongie. Lierron, fils. Lorte pain, père.

Blaye. Martin. Duranteau. Besse. Brun. Renard. Cugneau.

Bordeaux. Bayle. Duisabeau. Jautard. Laraillet. Dubosq. Lafargue. Mauzé Moutinard. Thounens. Causserouge. Aran. Oliveau. Penicaud. Royer. Durand Raffet. Benazet (Et. E.). Merigot. Roux. Maurel. Vernet. Oliveau Lérés. Vergés. Barres. Lapeyre. Laumond. Noailles.

La Réole. Merle. Lavaissière. Larquey. Godard. Moussillac. Anglade.

Lesparre. François. Larroque. Cougouilhe. Bernard. Lassus. Gasqueton Bontemps.

Libourne. Malbouriane. Voyzin. Brisson. Vincens. F. Chaperon. Malbouriane, fils.

33. Hérault. *Beziers.* Valat. Mimard. Noguier. Brun. Cance. Barthès. Sobie Huc. Lutrand. Guibal. Moulines. Paillade. Bayan. Laurés. Maurel. Fuzier fils.

Lodève. Fabre. Arnaud. Géraud. Cavalier. Lassalvy. Silvestre. Loirette.

Montpellier. Galabert. Tadieu. Dartis. Donnat. Fromiga. D'Ardelié. Feautrier Leyroles. Jean. A. Bouchet. Lastre. Mauras. Pascal, fils. Féau. Subleiras Roussac. Arnaud, fils. L. Galabert. Ferrier. Jammes. Larmand. Treilles Aldebert. Cavalier.

Saint-Pons. Juéry. Guiraud. Bouisson. Benoît. Guiraud, fils. Thomassin.

34. Ille-et-Villaine. *Fougères.* Roussel. Quantin. Mancel. Licard. Garnier. Biard. Chauvin. Rapinel.

Montfort. Le Breton. Le Marchand. Odye. Poignant, jeune.

Redon. Le Saulnier. Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier, père. Le Saulnier, fils.

Rennes. Fleuriayes. Moulnyer. Maigné. L'Hermite. Delaunay. Menard. Augeard. Brindejonc. Sauvé. Leroux.

Saint-Malo. Joly. Moison. Lebaillif, aîné. Villalard. Regnault. Michel Villeblanche. Pasquier. Serel-Desforges. Tollemer. Hulaud.

Vitré. Corbeau. Le Roux. Berthois. Morel. Dimay. Tison. Pourial.

35. Indre. *Le Blanc.* Minier. Bernard. Gaudon. Nachet. Beaufort. Marcel. Résolières. Perrot-Ligodières. Gobert.

Châteauroux. Pascaud. Moreau-Turquie. Molineau. Ledoux-Basset. Pinault. Lemoyne-Lavergne. Mingasson. Dubreuil.

La Châtre. De Saint-Horent. Louradier-Duteil. Plassat. Desperches. Chabenat Peyrot.

Issoudun. Maillet. Sartin. Desjoberts. Guimon. Gaultier. Chevalier. Guimon, fils.

. Indre-et-Loire. *Chinon*. Adam. Drouin. Tiffeneau. Ledet. Léan. Thibault. (Adam.) Chauvelin. Soulas. Fleury. Minier.

Loches. Foucher. Christophe. Saulquin. Cochart. Lenoir. Nau. Noël.

Tours. Deschamps. Thibault. Pichcrai. Veron. Besnard. Guerin. Bassereau. Turmeau. Chambert. Forest. Blain. Callaud. Bernazais. Demezil, fils. Crousilleau. Delavergne. Bredif.

. Isère. *Bourgoin*. Chaboud. Badin. Orcel. Potton. Fochier. Charrel. Doncieux. J. J. M. Escoffier. Berger.

Grenoble. Berriat. michard. Bruant. mivière. Desartaux. Arnaud de Lisle. Bellet. Guillier. Pison. Brizon. Blaive. Remusat. Chapel. Amat. Guillot. Molard. Arnaud-Duplan. Chevrier Eymonot. Romand. D'Orgeval. Termat. Clerc. Ducros. Clet. Faure-Durif.

S.-Marcellin. Robin Descottes. Peymarquet. Lalive. Boissieu. Tignet. Argentier. Clerc. Bossu-Picat. Julin. Murgé. Cotte. Ralhies. Berthuni.

Vienne. Caffarel. Thevenin. Rondet. Bruant. Teste. Rigollier (C. L). Sicard. Jullin. Tremeau. Armanet. Viallet. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Caffaret. Guignard.

i. Jura. *Arbois*. Bryon. Gresset. Bayhier. Saillard. Javel. Pareau. Pillot. Romain. Parandier. Guillemin.

Dole. Pialat père. Roy. Ruffier. Fèvre. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Peletin.

Lons-le-Saunier Colin. Caron. Damet. Goy. Magnin. Vaucher. Marechal. Bailly. Didier. Daguier. Brun. Paliard. Camuset. Tamisier. Chasaut. Baillat. Himbert.

Saint-Claude. Marandet. Grenier. Mathieu. Favier. Duparchi. Bavoux. Colomb (H.). Benoît, aîné.

). Landes. *Dax*. Seps. Puyo, puîné. Lalanne. Denis.

Mont-de-Marsan. Petit-Jean. Navailles. Lassallette. Laugier.

Saint-Séver. Darnaut. Duplantier. Dusault. Lacomme. Bustarret (P. S.). Lespez.

). Loir-et-Cher. *Blois*. Nay-Chatillon. Leroy. Caillon. Derouet. Rousseau. Bourgoin.

Romorantin. Grélier Dobegues. Chenu. Leroy. Boutrouc. Leconte de Bievres.

Vendôme. Bourgogne. Mercaux. Morard. Hezine. Martin. Martellière.

I. Loire. *Montbrison*. Tezenas. Mondon. Surieux. Dulac. Relave. Bernard. Rolle, fils. Barbant. Lambert. Lattard. Ardaillon. Verd. Chantelauze. Turquais. Gaulne. Rochat. Richard. Favrot. Boudot. Dulac. Besson.

Roanne. Laurent. Coupat. Metton. Barnoyer. Durelle. Rejaunier. Arduin, fils aîné. Guyot, jeune. Peurière. Massard. Marillier. Michon. Arduin, fils cadet. Prouchcrie. Bonnabaud, neveu. Bedin.

Saint-Etienne. Courbon. Fanget. Fromage. Baleydier. Janin. Roux. Soviche. Dutreul. Barrier. Terme. Laroère. Vacher. Peyret. Berger. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier.

2. Loire. (H.) *Brioude*. Allezard. Bagès. Belmont. Borel. Couguet. Maillie. Salveton, jeune. Vidal. Toucheboeuf. Héraud.

Le Puy. Liogier. Eyraud, aîné. Vissaguet. Fabre. Langlade. Eyraud, jeune. Belledent. Reymond-Charbounouse. Girond. Rigaud. Hilaire, jeune. Vialatte. Valiorgue. Montellier. Guillot. Meissonnier. Experton. Borie. Mazon. Biffe. Chouvi. Malzieu. Gineys. Souchon.

Yssingeaux. Dayral. Gailhard. Gueyffier. Champanhac. Chevalier. Sabot. Labatie. Ribeyrou. Tollin. Duchamp.

43. Loire-Inférieure. *Ancenis.* Bongérard. Levaillant. Pineau.
Château-Briant. Bivaud, aîné. Bivaud, jeune. Pommoret.
Nantes. Barré, aîné. Goyau. Pouponneau. Gicqueau. Lehardelay. Lavéant. Carissan. Paquetau. Maisonneuve. Baré, jeune. Daniel. Reveillé-Beauregard. Brenugat. Gouezel. Papin. Ledœuf. Pèllerin. Bruneau-Souclaire.
Paimbeuf. Lucas. Franco. Mesnard. Huguet. Mayeux.
Savenay. Hautbois. Menard. Masson de Bellefontaine. Ledoux. Larcher.

44. Loiret. *Gien.* Advenier. Musson. Lahaussois. Havard. Maslier-Robert. Girard.
Montargis. Deloince, fils. Mauduit. Roulx des Florins, père. Boutroux. Fougère. Charton. Blanchet.
Orléans. Bimbenet. Filliatre. Ruzé. Huchet. Marchant. Fouqueau-Pussy. Johanneton. Percher. Francheterre. Dufresne. Proust. Georgeon.
Pithiviers. Prud'hom. Chapeau. Perret-Lavadale. Viogné. Rodriguez.

45. Lot. *Cahors.* Berton. Calmejane, jeune. Lantuejouls. Vernhes. Favene. Delcer. Perié-Périque. Burgère. Linol. Dubreil. Lemaire. Caors. Cayla. Mayzen.
Figeac. Vaissié. Rayssac. Seriez. Lacarrière. Guary. Delclaux. Savy. Delvern. Daval.
Gourdon. Bruni, aîné. Belly. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Bort. Capmas. Vézès. Frankoual. Lamouroux.

46. Lot-et-Garonne. *Agen.* Gardette. Lacan. Bory, fils. Delsuc. Champmas, jeune. Justin Dépau. Gayral, fils. Contagrél.
Marmande. Dupouï. Morin. Lacombe. Ducasse. Berenger. Picard. Faucouneau.
Nérac. Ferret. Lasserre, fils. Faget. Rideau. Durban. Rogery.
Villeneuve d'Agen. Bruzac. Enduran, jeune. Mazet. Garrigue. Bonnal (Félix). Maydieu-Fiton. Bruguière. Aman Mazet.

47. Lozère. *Florac.* Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Rodier. Rouvière. Delpuech. Pascal. Teissonniere.
Marvejols. Durand. Alla. Chaleil. Michel. Castan. Cournut. Liger. Astruc. Lafont. Savène.
Mende. Baldit, jeune. Amourous. Fayet. Portalier. Desfonds. Martin. Fabre. Guyot. Balmelle. Fayet, jeune. Daudé. Gely.

48. Maine-et-Loire. *Angers.* Gendron. Huault-du-Puy. Guibert. Averty. Rabouin. Lepage. Coulou-Poya.
Baugé. Genest. Mauxion. Salle. Mangla.
Beaupréau. Delaunay. Randouin.
Saumur. Clément. Sou-Dumarais. Sauzay. Fournier. Latrau. Guigon. Carreau. Proust.
Ségré. Valin. Duclos. Gougis. Dufavril. Rabeau.

49. Manche. *Avranches.* Barenton. Lavoley. Epron. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Guillebert. Delarue. Tullet. Lebourlier. Bereult. Ameline. Turgot. Duchemin.
Cherbourg. Regnard. Avoine. Pouchin. Duvivier. Tassin. Viel, jeune. Chevrel. Hebert.
Coutances. Hauduc. Marette. Bernard. Dupont. Hamelin. Philippe. Marguerie. Brandin. Grandin. Pignard. Febvrier. Lefillastre. Maillard. Leramey. Piton.

Mortain. Clouard. Bernard, fils. Hardouin. Boursin. Heurtaut. Cordouen. Laisné-Basjardière.

Saint-Lô. Savary, aîné. Raoult. Vaultier. Savary, jeune. Tassin-Poirier. Rihouey. Lemariey. Lainé. Lepesant. Bouillet. Enouf.

Valognes. Mauger Motel. Lambert, père. Moitier, père. Leduc. Clamorgam. Lesavourey. Letellier. Meurdrac. Hairon Desvagands. Marguerie.

50. MARNE. *Châlons-sur-Marne.* Bonnaire. Drouot. Garinet. Domballe. Oudotte. Grandami. Huot. Bonnaire.

Epernay. Oudet. Blanchin. Thierion. Foucault. Porquet. Galopin. Leseur. Hébert.

Rheims. Buffry, aîné. Delvincourt. Begin. Cochinart. Henrat. Bouchi. Contant. Appert. Guenard. Buffry, jeune. Barrois. Mora.

Ste.-Ménéhould. Haussart. Picart. Gouvernant. Dommanget. Pierret, père. Pierret, fils.

Vitry-sur-Marne. Delalain. Chataux. Simon. Corda. Montigneul. Lenoble.

51. MARNE (*H.*) *Chaumont.* Guyot. Deshayes. Petit. Royer. Populus. Maréchal. Gayard. Gruot.

Langres. Picard. Levasseur. Vallot. Rouyer. Descharmes. Walter. Parisot. Humblot. Boyon. Humblot, fils.

Wassy. Hutin. Bossut. Simonnet. Bonnelet. Ferand. Garnier.

52. MAYENNE. *Château-Gont.* Duclaux. Davière. Lepecq. Bouchet. Houdmon.

Laval. Lefebvre-Champorin, fils. Nupied. Letessier. Gallerie-Desgranges.

Mayenne. Lefevre-Cheverus. Gougis. Demées. Le Pan. Guernon. Pays.

53. MEURTHE. *Lunéville.* Antoine. Michaut. Ferry. Guibaut. Perrin. Guibal. Valch.

Nancy. Cheminot. Goutt. Dumont. Lesnard. Petit-Jean. Mengin. Collignon. Lang. Adam. Mengin, jeune. Lebon. Benoist.

Sarrebourg. Colle. Bougel. Maurice. Gide. Machet, jeune.

Toul. Mangin. Simonet. Liegey. Chaulasel. Febvrel. Lalment. Croissant. Bouchon. Maire. Gilbert. Simonet, fils, Kleker. Didelot.

Vic. Cossin. Liegault. Mercier. Marcel. Mayeur.

54. MEUSE. *Bar-sur-Ornain.* Mayeur. Leblan, père. Labouille. Leglaive. Leblan, jeune. Remi. Baillot.

Montmédi. Guyot. Jeantin. Darbour. Mangin.

S.-Mihiel. Marchand. Hast, jeune. Thiery. Leclerc. Martin. Liouville.

Verdun. Liénard, aîné. Madin. Mathieu. Bure. Colinet. Mondon. Doucet. Collas. Beguinet. Varaigne-Perin. Lienard, jeune. Rousselot. Collinet.

55. MONT-BLANC. *Annecy.* Fontaine. Collomb. Blanc. Burdallet. Brunier. Marchant. Croset-Mouchet. Germain. Velland. Miège. Vayrat. Cailles. Coppier. Bardet.

Chambéry. Amphoux. Bertier. Charvet. Crepine. Desarnod. Pollingue. Prallet. Chamoux. Pignière. Blanchard. Ract, fils. Vernaz. Marin. Magnin. Chapperon. Pognient. Frandin. Morand.

Rumilly . . . .

56. MORBIHAN. *L'Orient.* Marion. Le Reguer, père. Le Guevel. Lebras. Pierre. Josse. Jegado. Gillardaie.

Ponthivy. Letulzo, fils. Lorans. Audic. Carel. Le Botmel.

Ploermel. Michel. Houeix. Leguevel. Brenugat. Lucas Peslouan. Legoaesbe-Bellée, fils. Duportal-Lamotte.

Vannes. Rialan, père. Jourdan. Le Bobinec. Montfort. Thomas Ducordic. Claret, fils cadet. Delalande.

57. MOSELLE. *Briey*. Petit-Jean. Nivoy. Hieulle. Nicolas. Messin. Collignon. Thomas.

Metz. Begin. Barthelemy. Chenu. Darbois. Fouglair. Chevret. Laris. Richard-Jacques. Remoissenet. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Genot. Clesse. Briard.

Sarguemines. Albrecht. Dincher. Carton. Surget. Mangay. Thilloy. Cantener. Roesch. Tonnel.

Thionville. Hemmer. Wirbel. Vigneron. Poinsignon. Posselius. Juving. Amiart. Duclout. Nicolas. Grand-Mange. Cochereaux. Tailleur, fils. Boucher, fils. Drouot.

58. NIÈVRE. *Clamecy* Moret. Gaudé. Bouquerot. Boulu. Marchant. Quenisset. Lauvin. Ravaut. Jullien.

Château-Chinon. Rebreget (Ph). Étignard. Colon. Dubois (L. F.). Gautherin (F. M. Reine) Ravary. Buteau. Hottet de la Place.

Cosne. Perreve. Laurent. Monestier. Dasvin. Guillerault-Bascoin. Marlot. Sochet.

Nevers. Archambaut-du-Saulay. Le Blanc-Laborde. Colas. Serisier. Sauvageot, aîné. Bonabeau. Sauvageot, jeune. Talbotier. Gaudinot. Garilland-du-Saulay. Cassard.

59. NORD. *Avesnes*. Fostier. Wallerand. Hannoye. Beriot. Carton. Gobled. Maireau. Caffeau. Jonquoy, fils. Legros. La Vice.

Cambrai. Mairesse. Faille. Mallet-Delabre. Boniface. Durieux. Défontaine. Buzin. Fouquet. Seillier. Bouly. Mallet-Oudart. Caudron, fils. Caudron (André). Laleu. Dhermy.

Douai. Duquesné. Sauvé. Lobry. Lasselin. Duriez. Verret.

Dunkerque. Boutillier. Castrique. Lavoisier. Vandewynckel (L. F.) Delattre. Duval. Hovelt.

Hazebrouck. Potier. Berteloot. Flament. Monet. Leleu. Pasquier.

Lille. Cousin. L. Desrousseaux. Noé. Desmazières Dillies. Desrousseaux (J. B.). Duchaufour. Louage. Doutreligne. Hurtrel. Duchaufour.

Valenciennes. Desaint. Hasard. Quesnoy. Royer. Delbove. Defoy. Martin. Boduin.

60. OISE. *Beauvais*. Duquesne. Lhommez. Dumontier. Reculet. Motel. Caron-Guillotte. Devimeux. Eloy. Dupuis. Pizier.

Clermont. Wimy. Fégueux-Duplessier. Porquier. Crepelle. Pollet. Seillier. Danicourt. Menard.

Compiègne. Tardu. Godard. Poulain. Lesueur. Boutillier. Bordeaux. Bufquin. Viet.

Senlis. Duchaufour. Grenier. Ducourois. Dufay. Regnard. Rebours. Durantin. Culaire. Duchaufour (C. L. F.).

61. ORNE. *Alençon*. Saingal. Chrétien. Hommey-Margautier. Le Bec-Chatel. Hiron-Duparc. Triboul. Levé. Gallimée. Mallard. Lherminier.

Argentan. Germain. Renoust. Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Girard. Dupuis. Leguerney. Malfilâtre. Ledevin. Chandelier. Cheradame. Genu. Descrieres, fils. Benjamin.

Domfront. Thebert. Dubois. Leroi-Lanjuinière. Vaudoré. Roullin-Martinière. Petron. Durand. Roussel, fils.

Mortagne. Bernicot-Saint-Clair. Lange. Larcher. Lalande. Blondel. Gohier. Brizard, fils. Mutteau. Got, fils. Bailly, Blondel, fils.

62

2. PAS-DE-CALAIS. *Arras.* Martin. Deusi. Valié. Poupelle, père. Brongniart. Aubron. Desprez. Obry. Poitart. Vaast. Mathieu. Delair. Deladerriere. Poupelle, fils. Lecomte. Pottier. Hallo. Thibault.

Béthune. Lequien. Maniez. Dujardin. Caron. Prevost. Peltier.

Boulogne. Penel. Pecquet. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Ducrocq.

Montreuil. Legrand. Destouque. Dobercourt. De St.-Jean. Dubocquet. Caron.

Saint-Omer. Marin. Vasseur. Degrave. Buret. Piers. Crachet. Bonnard. Marin (D.).

Saint-Pol. Lecointe. Faguet. Demoncheaux. Remy. Boulanger. Herbet-Dubois. Genelle. Lambert.

3. PUY-DE-DÔME. *Ambert.* Barry. Leblanc. Rimbaud. Chabrier. Buy. Durif. Roussel. Rigodon, fils. Fouilhoux-Vimal. Lavigne. Langlois. Armilhon.

Clermont. Verdier. Grimard. Monestier. Vidal. Teallier. Bouchet. Rozier. Vidal-Labessière. Mornac. Noyer-Brachet. Mayet. Imbert. Bartomeuf. Chassaing, fils. Fleury, fils. Trébuchet. Mege. Bonnefoi. Pradon. Cormier. Violle. Laroche. Girard. Manlhiot.

Issoire. Chandorat. Malbet. Dalbine, Cougoul. Lemoine. Triozon. Guignebeche. Viallard. Chandeze. Friteyre. Charles. Girard. Sauret. Collange.

Riom. Mayet. Mandet. Mioche. Lougnon. Bayle, jeune. Defaye. Robert-Deval. Gomot. Robert-Boisson. Rouher. Simonnet. Faucon. Gosset.

Thiers. Gonin-Faure. Dumas. Boudet. Dubien-Tissot. Granjeon-Giraud. Touraud. Grangeon. Gaubert. Clavel. Bellein. Grandgeon. Delotz. Betant.

4. PYRÉNÉES. (*B.*) *Bayonne.* Julien. Lacassaigne. Aguilar. Bellevue. Darridole. Barat. D'Arthez.

Oléron. Bambalere. Baulet. Capdestaing. Lasalle. Lacaze. Gonez. Domecq. Hillon.

Orthès. Bordenave. Barraqui. Loustaunau. Bernardbeig. Crabos. Pucheu. Bergeras. Lostalot. Dufau. Carrère. Brincas.

Pau. Seguinotte. Batsalle. Claverie. Philipon. Lahitte. Cuyalaa. Duboy. Hatoulet. Capdepon. Loubix. Maurice. Duclos, fils aîné. Lafitte. Duplaa. Duclos, cadet.

Saint-Palais. Laborde, jeune. Carsusaa. Martiche. Roussel. Basterriex. D'Arthez-Lasalle. Bordenave. Hillon. George. Lagarde. Riveron, aîné. Prat. Rache.

5. PYRÉNÉES. (*H.*) *Bagnères.* Pailhé. Feraud-d'Arné. Borgella. Cardeilhac Frechou. Galiay. Despiau. Piera. Cabannes. Cazes. Dufourcq.

Lourde. Fabas. Marre. Lannes. Duboé. Labroquere. Bruzaud. Caudelé-Bayle.

Tarbes. Dartiguenave. Manaut. Blancq. Jacomet. Duran. Bruzaud. Cazabonne. Artiguenave. Pujo. Corbin. Maumus.

6. PYRÉNÉES-ORIENTALES. *Céret.* Fortagut. Barrera. Fedié. Tisané.

Perpignan. Marigo (J.). Ramon. Mathéu. Bonnet. Palau, fils. Amanrich. Picas. Lacroix-Gaffard. Saisset. Valès. Jaubert. Pascal. Bosch. Costa.

Prades. Circan-Pallarès. Circan-Roca. Jacomot. Bonet.

7. RHIN. (*B.*) *Saverne.* Kieffer, jeune. Arth. Bernhard. Gast, aîné. Donnat.

Schlestatt. Blaise. Rubin. Pennarun. Dispot, aîné. Lambla. Dorlan. Vatin. Dispot, jeune.

Strasbourg. Lauth. Momy. Kern. Graffenauer. Dinarre. Schwingden-Hammer. Engelbach. Schuler. Laemmerman. Dietrich. Klauhold. Bloechel. Munschina. Jordy. Gebhardt. Detroyes. Rauter.

Wissembourg. Bauer. Buchholtz. Held. Herrfourt. Schimmer. Gadoul.

68. RHIN. (*H.*) *Altkirch.* Cordioux. Chagué. Brellmann. L'Hoste. Borneque. Thierry. Ritter. Rischmann. Thannberger.
Belfort. Boillot. Petitjean. Sautier. Gannevat. Grosjean. Emonin. Gavail. Ecoffes.
Colmar. Rollat. Bourgeois. Ostemeyer. Hilenmeyer. Doyen. Biechy.

69. RHÔNE. *Lyon.* Balley. Roch. Phelip. Poncet. Blanc. Yvon. Bros. Martinière. Souchon. Bonivcr. Bouvet. Hôpital. Carret. Vigier. Brunel. Maturel. Duchêne, aîné. Bertholon. Bazin. Say. Duchesne, jeune. Bert. Maublanc. Teste. Brun. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Butignot. Rouher. Morin. Durand (Franç.). Caband. Biferi. Regnard. Flachat. Denis. Ducreux. Jullien. Pericaud. Gonon. Durand-Delorme. Foudras. Bellissent. Fuchet. Pignard. Luc. Blanc, jeune. Arnoux. Gorgeret.
Villefranche. Piques. Guillard Deville. Boiron. Chanrion. Derivoire, fils. Lièvre. Saint-Cyre. Aucour. Marin. Pertinand. Desmaze.

70. SAÔNE (*Haute*). *Gray.* Denoix. Bard. Gattey. Versigny, père. Verpy. Mougey. Patenaille. Lamarche. Versigny, fils.
Lure. Parmentier. Besse. Levrey. Grandmougin.Léné. Jourdain. Prinet. Begue. Pataillot.
Vesoul. Guerrin. Malterre. Joffroy. Faivre. Dodeman. Petitclerc, fils cadet. Peignot. Fonclause. Bisquez. Thiaut. Joint.

71. SAÔNE-ET-LOIRE. *Autun.* Suchet. Regnard. Viellard-Baron, aîné. Viellard-Baron, puîné. Pinard. Gibassier. Cottard. Croisier. Rerolle Jondot Latour. Demommerot. Pignot. Bozut. Deguin. Moreau. Moncharmont Hallée.
Châlons-sur-Saône. Maurice. Vinatier. Parize. Bigueure. Galopin. Perraut Rongier. Chevreau. Montarlot. Cheminot, fils. Hacquin, fils. Filanchère. Gacon. Romand.
Charolles. Malherbe. Gayet. aîné. Tillon. Laurencier. Sarty. Bonnetain. Lamborot. Boulet. Beroin. Deshaires. Aubery. Rougemont. Laugrand. Desautels. Jullien. Deschaintres. Gaillard. Ricaud. Gresse. Bosselin.
Louhans. Lagrange. Lautrey. Morcau. Lavy. Coulon, aîné. Loisy. Coulon, jeune. Ducheneau. Gruard. Bergerot.
Mâcon. Delavaivre. Pouget. Frotat. Roberjot. Lorain. Jarrin. Augros. Maillet. Sambin. Prost. Villars. Lardet. Saclier. Meziat. Boitard. Lapalu. Carteron. Defranc. Bernard. Rolland. Reval. Pelletier. Ronnot.

72. SARTHE. *La Flèche.* Rocher. Rojou. Mousset, aîné. Mousset, jeune. Baratte. Cabaret.
Mamers. Letourneur - Vosserie. Duprey. Le François. Picard. Massard. Jousset-Duvivier.
Le Mans. Lorin-du-Boille, père. Bardou. Turbat. Gayet. Basse. Chevalier-Delaunai. Lorin-du-Boille, fils. Pelletier. James. Bouguin.
Saint-Calais. Lecerf. Humet. Javary, jeune. Froger. Boutrais.

73. SEINE. *Paris.* *Voyez* les Avoués du tribunal de première instance du département de la Seine, page 666.

74. SEINE-INFÉRIEURE. *Dieppe.* Goulliart. Trouard-Riolle. Prevost. Laugeux. Millet. Herrier. Halluin. Plohaye. Binet.
Le Hâvre. Denouette. Soury. Lemonnier. Cherui. Vicaire. Lermerot, aîné. Lecroq. Lermerot, jeune. Lefebvre.

Neufchâtel. Troche, père. Le Roux. Semichon. Langlois. Paillard. Fernel Vincent. Troche, fils. Gobin. Thierri de Bouissent.

Rouen. Pellerin. Portrait. Boissel. Houel. Robert. Mallardain. Dupuis. Debouis. Cottard. Féret. Houache. Renault. Lefebvre. Hardy. Le Nud. Rivière. Tragin. Bourgois. Legrix. Lambert. Délié. Saint-André.

Yvetot. Lefebvre. Rouland, père. Périaux. Conard. Morisse. Vieillot, fils. Rouland, fils.

5. SEINE-ET-MARNE. *Coulommiers.* Levesque. Joly. Driois. Lecacheur. Maricot. Noël Desmarchais.

Fontainebleau. Fouquet. Ansillon. Crette. Morel, jeune. Guyon. Desegrave. Dupré.

Meaux. Pelletier. Berson. Berthault. Robicis. Fiquet. Viault.

Melun. Prenant. Tourneminc. Riguet. Nancey. Bezout. Prochasson. Cusin. Bos.

Provins. Curé. Lefebvre. Molandre. Salmon. Leriche. Bouquelot.

6. SEINE-ET-OISE. *Corbeil.* Tournant. Salmon. Lauleric. Choquet. Lefevre. Leblanc.

Etampes. Gudin. Sedillon. Leguay. Convents. Gambrelle.

Mantes. Mirville. Ovièvre. Levesque. Grippierre. Gautier. Andrieu. Croix.

Pontoise. Leprince. Porlier. Levasseur. Gouffé. Coulbeaux. Duval.

Rambouillet. Rullier. Masson. Salviat. Malgras. Aubry. Ganard.

Versailles. Masson. Odiot. Berthault. Plisson. Raimbault. Meaux. Duchesne. Gauthier. Charbonnier. Bazire. Galot. Auger. Clausse. Férant. Duval. Horeau. Simonet. Percheron. Pons. Benoist, fils. Dumoulin. Changea-Longueville. Le Sieur.

7. SÈVRES. (*D.*) *Bressuire.* Boussi. Cordier. Huzé. Ducrocq. Giraud. Courcelle.

Melle. Naudeau. Crepaux. Bujault. Dupont. Thoreau-la-Salle, fils. Richard.

Niort. Buherne. Guerineau. Bernard. Gaillard. Guyonnet-Lasonnerie. Tirant.

Parthenay. Ardouin. Hamelin. Marandout. Arnault. Menardière. Lahaie.

8. SOMME. *Abbeville.* Marcotte. Fremont. Bachelier. Duguevre. Debray. Macqueron. Berneval.

Amiens. Machart, père. Mortier. Poullain. Quillet. Dumeril. Machart, fils aîné. Pruvot. Halot. Dehen. Descroix. Mitiffen. Fagart. Baudelocque. Damade. Maillard. Teissier. Mouchard. Boutellier.

Doullens. Canelle. Lansorne. Bienaimé. Martinet. Gondar.

Montdidier. Bosquillon-Dufay. Coffin. Santerre. Denisart, fils. Maillard. Daugy. Ferlin. Baget. Bullot.

Péronne. Jacquart. Letellier. Cadot. Ducastel. Danicourt, jeune. Fresson. Seret.

9. TARN. *Alby.* Mercadier. Malgouyre. Bole. Esquilat. Viguier. Rodiere. Foulquier. Thiery. Boyer. Sudre. Guilhaumon.

Castres. Bel. Picarel. Azais. Enjalbert. Derrouch. Sers. Hilaire. Alba. Rouanet. Cariven.

Gaillac. Loubers. Hugonet. Mercadier. Lugan. Malgouyre. Teyssonières. Demurs, aîné. Duboys.

Lavaur. Buffeteau. Fourès. Cambefort. Fabre. Nicolet. Sanches.

10. TARN-ET-GARONNE. *Castel-Sarrasin.* Arnoux. Constans. Dirat. Saint-Laurent. Regis. Jamet. Grabié. Jullian.

Montauban. Viguié. Mallet. Château-Disses. Sarrat. Pujol. Prevot. Lugol. Pellet. Bouniol. Delpech. Martin Lamotte.
Moissac. Redon. Latailhede. Cabanès. Cayrou. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol.

81. VAR. *Brignoles.* Rey. Clavier. Desmichels. Maquan. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Jaubert.
Draguignan. Espitalier. Muraire. Laugier. Gattier. Cartier. Lambert. Autran. Poulle. Blanc. Taxil.
Grasse. Mouton. Curauld. Girard. Bayle. Rigaud. Giraud. Maure. Suche.
Toulon. Martini. Coriol. Baile. Fouque. Marrouin. Aubert. Verse. Reverdit. Guieu. Broquier. Portal. Toucas.

82. VAUCLUSE. *Apt.* Gaufridy, père. Pin. Blancard. Fage. Gandin. Illy.
Avignon. Bouvet. Vinay. Crivelly. Domeni. Deveze. Lacombe. Fauverge. Dupuy. Teste. Pinatelli. Campan. Cade. Vitalis. Sagnier. Bourgat. Roman. Verger.
Carpentras. Liotard. Sauve. Boudou. Romette. Giraud. Brunel. Monier. Falque. Devillario.
Orange. Dumas. Monier. Nogent. Paillet. Cheysson. Baratier. Barjavel. Nogier.

83. VENDÉE. *Bourbon-Vendée.* Chevallereau. Tortat. Louvrier. Rigourdain.
Fontenay. Michel. Moreau. Brechard. Monnier. Libaudiere. Martineau. Merson.
Sables-d'Olonne. Chevalereau. Delange, fils. Alizart. Petiteau.

84. VIENNE. *Châtellerault.* Pleignard. Touchois. David. Savatier-Faulcon. Contreau. De Villemandi. Mereau.
Civray. Vaillant. Gaultier. Serph-Edouart. Jozeau-Léon. Malapert. Bellot. Baudinot.
Loudun. Jolivard. Lucas. Dubourg-Sivenay. Ballayer.
Montmorillon. Chapt-Latouche. Pinçon. Labourt. Jarrige. Vrignaud. Savin Boisclair. Nouveau. Naude-Filonière, fils. Duguet.
Poitiers. Audidier. Arlin. Gennet. Piorry. Darbez. Barbault, neveu. Chambourdon, aîné. Favre. Chevallier. Collet. Bigen. Durand, fils. Demarcay, fils. Penchaud. Rouillé. Chambourdon, jeune. Morichaux-Beauchamps.

85. VIENNE (H.). *Bellac.* Chareiron. Fuzibay-Lafond. Arbellot-Vaqueurs. Nesmond. Sandemoy. Mallebay-Chabanes. La Croix. Mallebay. Mosnier. De Belleix. Lesterpt-Beauvais.
Limoges. Talabot. Albin. Mousnier. Borde. Cossas. Guitard. Mouret. David. Jouhanneaud. Bac. Deperet. Lansade. Fromant. Bigaud. Theillaux. Mouret, aîné. Couty. Pergaud.
Rochechouart. Chazeaud. Goursaud-Dumazé, aîné. Goursaud-Dumazé, jeune. Simon-Duroule. Rousseau-Lafarge. Laurent-Desplaces. Teillet.
Saint-Yrieix. Mazeau. Desbordes. Duclaud. Rispal. Faye. Bussière, fils. Combrouze.

86. VOSGES. *Epinal.* Maurice. Martin. Colin. Tihay. Mougeot.
Mirecourt. Derise. Rellot. Joubert. Bastien, fils. Ferry. Mersey. Contat. Jacquot.
Neufchâteau. Barret. Robin. Najean. Daiche. Daide. Fleurcy, fils. Frussotte. Durand.
Remiremont. Mathieu. Barbillat. Borgnier. Perrin. Tocquaine. Cadet de Puissack. Claudel.

Saint-Dié. Laugier. Simon. Balland. Blaison. Peccatte. Cherier. Blondin. Mengin. Trexon.

7. YONNE. *Auxerre.* Salomon. Martin. Baudouin. Chapotin. Marey. Gois. Tiget. Flandin. Mathieu. Legueux.

Avallon. Pichenot. Peutat. Thébault. Febvre. Barbe. Poulin. Vaury. Houdaille. Lottin.

Joigny. Simonet. Choin. Martineau. Monnot-Parent. Huré. Parisot. Lecomte.

Sens. Berthelin. Layné. Luyt. Auger. Croze-Fourtou. Baumier. Montet. D'Arcy.

Tonnerre. Carteron. Cherest, père. Daret-Derville. Cherest, fils. Belnet. Fleury. Gault.

SECTION V.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans ; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président, et est fixé pour chaque tribunal, par le règlement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près de chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Roi.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances.

Tribunaux de Commerce (1) par ordre alphabétique de Villes.

Juges, Messieurs,

Abbeville.
Thomas, *Prés.*
Morel.
Dauzel Sanson.
Verdun.
Mellier-Tibeau-court.
Flaman, *Greffier.*

Agde.
Balguerie, *Prés.*
Bouquet, fils.
Romieu, père.
Jordan.
Belitrand, *Gref.*

Agen.
Hebrard, *Pr.*
Menne.
Goulard.
Aunac.
Guenin.
Pébernat, *Gref.*

Aix.
Clément, *Prés.*
Montagne.
Champsaur.
Loubou.
. . . . . .
Félix, *Greffier.*

Ajaccio.
Levie, *Prés.*
Piazza.
Basso.
Carbone.
Decosmi, *Gref.*

Alais.
Pagès, *Présid.*
Reynaud.
Bonnal, aîné.
Martinenche.
Gontier, *Gr.*

Albi.
. . . . ., *Prés.*
Chamayon.
Oulmières.
Joly.
Carme.
Bellet, *Gref.*

Alençon.
Prudhomme, *Prés.*
Clerambault
Grollier.
Lerouillé.
Lecoinare.
Hardy, *Greffier.*

Ambert.
. . . . . ., *Présid.*
Vimal Madur.
Imberdis Celeyron.
Chabrier Samson.
Fouilhoux, *Gref.*

Amiens.
Daveluy-Bellen-court, *Prés.*
Dupuis, fils.
Senart-Frennelet.
Lesellyer-Gensse.
Mallet.
Brasseur, fils, *Gr.*

Anduse.
Alteirac, *Présid.*
Gautier.
Cahours.
Rigourd.
André, *Greffier.*

Angers.
Appert, *Prés.*
Montalant.
Guillory.
Lachise l'Ollivier.
. . . . . .
Dupouet, *Gref.*

---

(1) Les tribunaux de Commerce ont la même Cour royale que celle des tribunaux de première instance de leurs départemens.

Juges, Messieurs,

Angoulême.
Henry, aîné, *Prés.*
Sazerac-des-Forges.
Gaillot.
Tremeau.
Chatry, père.
Second, *Greffier.*

Annonay.
Duret, *Présid.*
Alleon.
Lioud.
Closel.
Ratier.
Pacot, *Gref.*

Antibes.
. . . . . ., *Prés.*
Ventrin.
Terrasse.
Laurent.
Gazan, *Gref.*

Arles.
Boulouvard, *Prés.*
Desplan.
Barret, aîné.
Mayon.
Disnard, cadet.
Bernard, *Gref.*

Arras.
Piéron de Sin, *Pr.*
Deretz-Jouenne.
Le Gavrian.
Faquiez.
Fauvel.
Duchastelet, *Gref.*

Aubenas.
Deyder, *Prés.*
Ruelle Baysand.
Verny.
Couder.
Lissignol, *Gref.*

Auch.
Solon, *Prés.*
Pellefigue.
Geze.
Segrestan.
Delas, *Gref.*

Aurillac.
Malhès, *Présid.*
Puech.
Geneston.
Besse.
Aymar.
Gandilhon, *Gref.*

Autun.
George, *Pr.*
Rerolle-Roch.
Brunet, neveu.
Chopin.
Digoy-Delaunay.
Lacour, *Gref.*

Auxerre.
Villetard, *Prés.*
Escallier.
Lesseré-Maure.
Faurax, fils.
Deschamps.
Baudelot, *Gref.*

Auxonne.
Tavian, *Prés.*
Mathey, aîné.
Viallet.
Malot, aîné.
Humbert, *Gref.*

Avallon.
Gariel, *Prés.*
Duchateau.
Lefebvre Nailly.
Compagnot.
Thibault, *Gref.*

Avignon.
Soullier, *Présid.*
Bertrand.
Poncet.
Deleutre.
Jullian.
Prost, aîné, *Gr.*

Bagnères.
Artiguela, *Présid.*
Peyret.
Costallat.
. . . . . .
Fortane, *Gr.*

Bar-s.-Ornain.
Magot - Pichancourt, *Prés.*
Leblanc.
Decheppe.
Poriquet-Baillot,
Sancerre-Rouyer.
Gillet, *Gref.*

Bastia.
Lota, *Présid.*
Bertarelli.
Scmidei.
Guasco.
Podesta.
Paganelli, *Gref.*

Bayeux.
Desmares, *Prés.*
Poisson.
Le Petou.
Douesnel-Duparc.
Le Breton, *Gref.*

Bayonne.
Caunègre, aîné, *P.*
Monela.
Lahirigoyen.
Faurie.
. . . . . .
Dupuy, *Gref.*

Beaune.
Masson-Mugneret, *Prés.*
Pascal.
Pralon.
Michaud-Moreil.
Gauthey-Michelot.
Coppens, *Gref.*

Beauvais.
Triquet-Carré, *Pr.*
Thieble Anselin.
Denizart, père.
Chevalier.
Varlet.
Richard, *Gref.*

Belfort.
Lacompare, *Prés.*
Fournier.
Bletry.
Le Bleu.
Durosoy, *Gref.*

Bergerac.
Simonet, *Prés.*
Rolland, jeune.
Eyma.
Gravier.
Moynier, *Gref.*

Bernay.
. . . . . ., *Prés.*
Pottier.
Lenepveu.
Boisrenont.
Grangez.
Le Hure, *Gref.*

Besançon.
Muguet-Félix, *Pr.*
France.
Marquiset.
Bretillot.
Detroit.
Gaudignon, *Gref.*

Béziers.
Sahuc, *Prés.*
Costeblanc.
Theveneau.
Nouguier.
Mas.
Arbieu, *Gref.*

Billom.
Choussy-Debenoît, *Prés.*
Perron.
Tiffalier.
Lasteyrar-Pressoiras.
Bouchardon, *Gr.*

Blaye.
Regnier, *Présid.*
Labadie.
Ollicre.
Lalande.
Rabolte, *Gref.*

Blois.
Bucheron, *Prés.*
Massion.
Legros-Boureau.
Chèron-Lamotte.
Darneaux-Gauron.
Driollet, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Bonifacio.
. . . . ., *Prés.*
Stachino.
Comiti.
Martinelli.
A.-V. Portafax, *Greffier.*

Bordeaux.
Guéstier, *Présid.*
Balguerie.
Desfourniel.
Clamergeran.
Bechade.
Gautier.
Maccarthy.
Berger, *Gref.*

Boulogne-sur-Mer.
Lefèvre-Ducrocq, *Président.*
Adam.
Figuandaire Brullé
Morel-Baret.
Millon.
Blangy, *Gref.*

Bourges.
Jolivet Lemoine, *Prés.*
Petit.
Vacher Coulon.
Brulass.
Jullien.
Luzarches, *Gref.*

Brest.
Mignot de la Martinière, *Pr.*
Chauchard.
Berubé.
Bernard.
Monge.
Monteaud, *Gref.*

Brignoles.
Moulet, *Prés.*
Garoty.
Archier.
Barthelemy, *Gref.*

Brioude.
Grenier-Dussuc, *Présid.*
Maigne.
Mosnier.
Mottet-Vissal.
Lagrange, *Gref.*

Caen.
Moisson, *Présid.*
Dumesnil-Dubuisson.
Nicolas le Cavelier.
Bellamy.
François.
Gardembas, *Gref.*

Cahors.
Boudousquié, *P.*
Bessières, oncle.
Delvincourt.
Guilhou.
Croizet, *Gref.*

Calais.
Mouron, *Prés.*
Isaac, aîné.
Devot.
Dupont de Lens.
Rebier, *Gref.*

Cambray.
Bethune-Houriez, *Prés.*
Boniface Beaumont
Poulet.
Duquesne.
Taffin.
Laleu, *Gref.*

Carcassonne.
Cazenave, *Prés.*
Allard Foures.
Pesch Leslagueres.
Foucton.
Brunet.
Renard, *Gref.*

Castelnaudary.
Aous, *Prés.*
Nombel.
Borelly.
Dutard.
Labouliniere, *Gr.*

Castres.
Prat, aîné, *Prés.*
Peyre.
Perié, fils aîné.
Bernardon.
Grasset.
Gaubert, *Gref.*

Cette.
Martinenq, *Pr.*
Garonne.
Martin, aîné.
. . . . .
Carou, père, *Gr.*

Chalons-sur-M.
Sirot, *Prés.*
Gobet.
Grenet Felise.
Pitet Subé.
Deschamps, *Gref.*

Châlons-sur-S.
Perraud-Morin, *P.*
Chambion-Joannon.
Noirot, aîné.
Berthod.
Pannetier.
Ogier, *Gref.*

Charleville.
Regnault-Brincourt, *Prés.*
Massüe.
Henon.
Sanson.
Petit, *Gref.*

Charolles.
Jeandeau, *Prés.*
Novel.
Tillion.
Roux.
Perrin, *Gref.*

Chartres.
Juteau-Courtois, *Prés.*
Charles.
Chartier.
Chasles.
Huet Laboullaye.
Sagot, *Gref.*

Châteauroux.
. . . . , *Prés.*
Godart.
Vieltat-Pineau.
Grenouillet.
Rabier-Pingault.
Moreau-Turquié, *Gref.*

Châtelleraült.
Turquand, *Prés.*
Dubois-Guerri.
Mascarel.
Creusé.
Brunet Brun.
Savatier-Petit, *Gr.*

Châtillon-sur-Seine.
Perriquet, *Prés.*
Verdin.
Morel.
Poussi.
Mary, *Gref.*

Chaumont.
Boudard, *Présid.*
Chatelin.
Mansiot.
Mion-Bouchard.
Richenot, *Gref.*

Cherbourg.
Boulabert, *Pr.*
Gial.
Lecosté.
Boudet.
Marion de la Martiniere Benet.
Devillere, *Gref.*

Cholet.
Cherbonnier, *Pr.*
Cesbron-Lavau.
Turpault.
Roujoux, *Gref.*

Ciotat (la).
Guerin, *Prés.*
Gede.
Payan.
Dagaud.
Silvy, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Clamecy.
De Givry, *Prés.*
Marancourt.
Rignault-Chezeuil.
Massé, *Gref.*

Clermont. (Hérault).
Devaux, *Prés.*
Rouquet, fils.
Gaussinel.
Bouissin.
Sabatier, *Gref.*

Clermont-Ferr.
Daubusson, *Prés.*
Bardonnaud.
Domergues.
Morin.
Bonfils.
Faure, *Gref.*

Cognac.
Dedé, aîné, *Prés.*
Roumage.
Martell.
Thomas.
Lavergne fils, *Gr.*

Colmar.
. . . . . ., *Prés.*
Kiener.
Althur.
Wichelhausen.
Fuchs, *Gref.*

Compiegne.
Leroux, *Prés.*
Niquet.
Couet.
Jonval.
Dermangy, *Gref.*

Condé-sur-Noireau.
Boisne, *Prés.*
Le Conte Farcin.
Dubuisson.
Davoult.
Bosnieres, *Gref.*

Coutances.
Leloup, *Présid.*
Chauvet aîné.
Piton.
Duhamel.
Levivier, *Gref.*

Dieppe.
Jean, *Prés.*
Bruzen, aîné.
Le Griel.
Bourdon.
Potel, père.
Renard, *Gref.*

Dijon.
Cappus, *Prés.*
Parisot, jeune.
Chanut-Jossinet.
Dunoyer.
Manuel.
Seroult, *Gref.*

Dole.
Bouvier-Germain, *Président.*
Robin.
Montmayeur.
Lavy-Brun.
Fleury, *Greffier.*

Dourdan.
Codechevre, *Président.*
Camard.
Guenée Henriau.
Le Blanc.
Genet, *Gref.*

Draguignan.
Audiffret, *Prés.*
Peytral.
Tournel.
Dalmas.
Blancard.
Doublier, *Gr.prov.*

Dreux.
Fortier, *Prés.*
Hamelin.
Samson.
Le Menestrel j^e, *G.*

Dunkerque.
Delbaere, *Pr.*
Bernaert, fils aîné.
Maurine de Saint-Hilaire.
Levasseur.
Pol.
Blaisel, *Greffier.*

Epernay.
Marthe, *Prés.*
ChanoineChaulain.
Godart, fils.
Lecointe-Deschamps.
Galis, *Gref.*

Eu.
Haucourt, *Prés.*
Tansorier.
Hocquet, fils.
Rabion.
Berneval, *Gref.*

Falaise.
. . . . . ., *Prés.*
Faucillon-Duparc.
Godefroy.
Bazire.
Faucillon.
Renault, *Gref.*

Fécamp.
Patey, *Prés.*
Hardy.
Letrocq.
Marcotte.
Persac, *Greffier.*

Fréjus.
Roche, *Présid.*
Jourdan.
Disdier.
Demore.
Bareste, *Greffier.*

Gournay.
Larcher-Guérimont, *Présid.*
Richebourg.
Patrelle-Sence.
Milon.
Decrept, *Gref.*

Granville.
Letourneur, *Prés.*
Boisnard-Grandmaison.
Gallien.
Daguenet.
Robine, aîné, *Gr.*

Grasse.
. . . . . ., *Prés.*
Luce.
Escoffier.
Amic.
Isnard, fils, *Gref.*

Gray.
Paravey, *Prés.*
Révon.
Dufournel.
Collardeau.
Myet, *Greffier.*

Grenoble.
Ducry, aîné, *Prés.*
Mounier.
Dufresne.
Perier.
Barthelon.
Clement, *Gref.*

Hâvre de Grâce.
Faure, *Prés.*
Homberg.
Duval.
Eyries.
Michel.
Ancelot, *Gref.*

Honfleur.
Renout, *Prés.*
Barabé, aîné.
Goupil.
Le Blond.
Nieolle.
Boutté, *Gref.*

Isigny.
Blaise, *Présid.*
Yvetot.
Bazire.
Tariel.
Le Chartier, *Gref.*

Issoire.
Roux, *Prés.*
Brunel, aîné.
Levé Blanc.
Jaumard, fils.
Roux, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Issoudun.
Louault, *Présid.*
Grandcourt.
Gaschet-Esneau.
Naudin.
Chevrier.
Auroux. *Gref.*

Joigny.
Badenier. *Prés.*
Ferrand.
Lesire, aîné.
Courlois.
Choin, *Gref.*

Laigle.
Mouchel. *Pr.*
Colombet.
Docagne.
Fleury-Courmesnil
Thiboust. *Gref.*

Langres.
Arnout. *Prés.*
Populus Feytout.
Carelet.
Couvreux
Didier. *Gref.*

Laval.
Pesson. *Prés.*
Perrier Ducoudray.
Chevalier.
Delauney.
Duchemin - Vaubernier.
Huet. *Gref.*

Libourne.
Coriton. *Prés.*
Chaperon.
Durand.
Banizette.
Lepercce.
Chauvin, *Gref.*

Lille.
Vanhoenacker Luisen, *Pres.*
Dutilloy.
Rouze Mathon.
Lethierry-Vernot.
Alavoine.
Raoust. *Gref.*

Limoges.
Muret. *Prés.*
Petiniand Juriol.
Belut. aîné.
Audouin, jeune.
Noualhier - Mas - bastin.
Sénémaud. *Gref.*

Limoux.
Rotland. *Pr.*
Martin Pratz.
Fournil.
Fonds-Lamothe.
Vidal, *Gref.*

Lisieux.
Le Rebours, *Prés.*
Pain.
Manouri.
Dumoulin.
Roger.
Merouze. *Gref.*

Lodève.
Menard. *Prés.*
Vallat. aîné.
Rouaud.
Vallas.
Maurel. *Gref.*

Lons-le-Saulnier.
Cassabois, *Pr.*
Guichard, père.
Canabois.
Tavernier.
Baudot, *Gr. prov.*

Lorient.
Cordon, *Prés.*
Bouilly.
Thomas Valliée.
Dagray.
Bijotat.
Frogerays, cadet, *Greffier*

Louhans.
Millet, *Présid.*
Langeron.
Petiot.
Graugniard.
Boutelier, *Gref.*

Louviers.
Frontin, *Prés.*
Picton de Premalé.
Gerdret, aîné.
Baillehache.
Marquet, *Gr.*

Lyon.
Leroy, *Prés.*
Turin.
Peyron.
Jordan.
Boissieux.
Ballanche, fils.
Pardon.
Thoyard, *Gref.*

Mâcon.
Bourdon. *Pr.*
Lombard-Vezier.
Pelissier-Maurin.
Bonnet Rivet.
Tuffet.
Laroux, père, *Gr.*

Mamers.
Hardouin Bevery, *Prés.*
Pichon.
Surmont.
Guyon. *Gref.*

Manosque.
Juglar, *Pres*
Mille.
Topin.
Bernard.
Veyan, *Gref.*

Mans.
Thore-Cohendet, *Présid.*
Berard, j^e.
Busson-Lechat.
Laroche.
Busson.
Hamard. *Gref.*

Marennes.
Dubois. *Prés.*
Barbreau.
Orillard.
Charron.
You. *Gref.*

Marmande.
Duniagon. *Pr.*
Poumicon.
Lhermithe.
Figontiel.
Carles, *Greffier.*

Marseille.
Gravier, *Présid.*
Anthoine.
Allard, aîné.
Lepeintre, aîné.
Estieux.
Salavy.
Pascal.
Trouilhas, *Greff.*

Martigues.
Ferrandy, *Prés.*
Mouton.
Barthelmy.
Adrian.
Terlier, *Gref.*

Mauriac.
Violle. *Prés.*
Ternat-Labastide.
Courboulet.
. . . . . .
Rouffi, *Gref*

Mayenne.
Chevallier, *Pr.*
Feron.
Girard.
Leveillé.
Bourdin, *Gref.*

Meaux.
Petit-Bouton. *Pr.*
Petit.
Sandrin.
Boullanger.
Michel, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Metz.
Chedeaux, *Prés.*
Dorr.
Goujcon.
Forfert.
Colignon.
Blondin, *Greffier.*

Milhau.
Sabdé, *Présid.*
Bors.
Nazon.
Broulhet.
Saleil, *Gref.*

Mirecourt.
Tassard, aîné, *P.*
Boulet.
Catel.
Bastien Weiss.
Reltot, *Gref.*

Moissac.
Capgras, *Prés.*
Disse, aîné.
Arnal.
Genyer, aîné.
Arnal-Frèze.
Mondin, *Gref.*

Montargis.
Rive aîné, *Prés.*
Métier.
Boivin.
Henriet.
Serret, *Gref.*

Montauban.
Tournier, *Prés.*
Lacoste-Rigail.
Garisson-Lacoste.
Mariel-Auriol.
Loupiais.
Latreilhe, père, *G.*

Montdidier.
Gouillard, *Prés.*
Gaudissart.
Desjardins.
Piolet-Duguay.
Galoppe-Donquaire, *Gr.*

Montereau.
Legrand-Duclos, *Présid.*
Lestumier, fils.
Preignard.
Merlin Defailly.
Guyon, *Greffier.*

Montpellier.
Granier, *Prés.*
Raspay.
Fajon.
Grand, fils.
Rigaud.
Poitevin, *Gref.*

Morlaix.
Barrère, *Prés.*
Homon.
Andrieux.
Pelle-Desforges.
Couhitte.
Deniellon, *Gr.*

Moulins.
Costes, *Pr.*
Cordez.
Place.
Bichon.
Torterat.
Boirot, *Gref.*

Nancy.
Lamy, *Prés.*
Demangeot.
Croizier.
Vidil.
Chauvez.
Lallemant, *Gref.*

Nantes.
Collet, *Prés.*
Dobré.
Bonamy.
Peyrusset.
Vaneunen.
Bureau.
Gencvois.
Morin, *Gref.*

Narbonne.
Pascal, *Prés.*
Bringuier.
François.
Coussières.
Faure.
Autié, *Gref.*

Nérac.
Lespiault, *Prés.*
Larrat.
Castaing.
Gimet.
Decamps, *Gref.*

Nevers.
Bonneau-Lestang, *Prés.*
Grégoire.
Cotinet.
Lefevre.
Merceret.
Bidolet, *Gref.*

Niort.
Cruvelier, *Prés.*
Juin Duclouzy.
Bernard.
Landry.
Frippiec.
Benoist, *Gref.*

Nismes.
Galian, *Prés.*
Murjas, jeune.
Meynier.
Roux.
Gaillard.
Legal, *Gr.*

Nuits.
Bailly Jondot, *Pr.*
Marey-Gassendi.
. . . .
Larbalestrier.
Villot, *Greffier.*

Orléans.
Crignon, *Prés.*
Gay Miron.
Marcau, jeune.
Crignon-Guinebaut

Tassin-Baguenaul.
Lanceau-Latigny.
Greffier-Lenormand
Dubois, *Gr.*

Paimpol.
Corouge-Kersaux, *Président.*
Nicol.
Morand.
Lambert.
Le Dru, *Gref.*

Paris.
Voyez le Tribunal de commerce séant à Paris.

Pau.
Lacassin, *Présid.*
Marinpoix.
Bergeyre.
Thebes.
Conte.
Gady, *Gref.*

Périgueux.
Merlhe, *Présid.*
Noël Ser.
Bosredon.
Dauriac.
Labrousse, *Gref.*

Perpignan.
Durand, *Pr.*
Sarta.
Martin.
Meric.
Delfaut Bruno.
Conte-Miffre, *Gr.*

Pertuis.
Breugne, *Prés.*
Luc.
Girandon.
Morteau.
Jullien, *Gref.*

Pésenas.
Vidal, *Pr.*
Janelieres.
Carrière.
Cuillé.
Brun, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Poitiers.
Minoret, *Pr.*
Pavie, aîné.
Laurence, aîné.
Narbonneau.
Montet.
Orillard, *Gref.*

Pont-Audemer.
Vannier, *Pr.*
Le Chevallier, fils.
Duval.
Bunel Blancamp.
Luyten, *Gref.*

Provins.
Siret, *Prés.*
Choiselat.
Michaud.
Arnoult.
Chevery, *Gref.*

Puy.
Hedde-Martin, *P.*
Ladeveze.
Paul Arnaud.
Bertrand Roux.
Dessaignes, fils.
Jourde, *Gref.*

Quimper.
Debon, *Pr.*
Rateau.
Bonnet.
Delahaubadière.
Deredec, *Greffier.*

Quintin.
Mazurié, *Pr.*
Bouan.
Garnier des Garennes.
Roppert, aîné.
Le Breton, *Gref.*

Rennes.
Chevrier, *Prés.*
Jouin.
Leray.
Dulerain.
Boy.
Dufresne, *Gref.*

Rheims.
Jobert-Lucas, *Prés.*
Mitteau Fillion.
Seillieres.
Auger Lefebvre.
Assy Prevoteau.
Clausson, j., *Gr.*

Rhodez.
Carcenac aîné, *Pr.*
Combres.
Brunat.
Bastide.
Broussy, *Gref.*

Riom.
Annet-Frenaye, *Présid.*
Mortillet.
Foulhouse.
Combaud.
Lamadon, *Gref.*

Rochefort.
Pelletreau, *Pr.*
Reulos.
Papin.
Thibault.
Giraud, *Gref.*

Rochelle. (La)
Callot, *Pr.*
Rasteau.
Texier, aîné.
Filleau.
Kermel.
Ayrard, *Gref.*

Romans.
Charles, *Pr.*
Giraud.
Simon.
Andrevon.
Seyvon, *Gr.*

Romorantin.
Cottereau, *Prés.*
Reuilly-Augé.
Perault.
Moreau Cottereau.
Boileau, *Gref.*

Rouen.
Dupont, *Pr.*
Cabanon.
Pavie.
Chatel.
Martin, fils.
Caze.
Fouquier.
Doguet, *Gref.*

Saint-Afrique.
Grimal, *Prés.*
Girbal.
Mazarin.
Barason.
Tarrusson, *Gr.*

Saint-Brieuc.
Prudhomme, *Prés.*
Chaplain.
Sebat.
Jouannin.
Chamer.
La Barre, *Gref.*

Saint-Dizier.
. . . . . ., *Pr.*
Arson.
Dehault.
Robert-Roberr.
Deschamps-Prignet, *Gref.*

Saint-Etienne.
Thiollière Neyron, *Prés.*
Masson.
Neyron.
Gerin.
Jovin-Deshayes.
Vernadet, *Gref.*

Saintes.
Charries, *Pr.*
Besse.
Labadie-Larronquets.
Goguet.
Viauld.
Dugué, fils, *Gref.*

Saint-Flour.
. . . . . ., *Présid.*
Chatonnier.
Coste.
Delzers.
Barnier, *Gref.*

Saint-Geniez.
Palangié, *Pr.*
Combes.
Glandy.
Solanet.
Porsegol, *Gref.*

Saint Hipolyte.
Levy Planchon, *P.*
Rocheblave.
Faisse.
Parran.
Portales, *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.
. . . . . ., *Pr.*
Lair.
Ladmiral.
Babin.
Rocquet, *Gref.*

Saint-Jean-de-l'Osne.
Guénèbaut, *Pr.*
Saulnier.
Rollet-Mielle.
Marmet.
Camuzet, *Gr.*

Saint-Lô.
Duvey, *Prés.*
Follin.
Gossmont.
Sonnet.
Leconardel, *Gref.*

Saint-Malo.
Dupuy-Fromy, *Pr.*
Godefroy.
Blaise.

Juges, Messieurs,

Gauttier.
Kloguen.
Bellamy, *Gref.*

Saint-Martin, Isle-de-Ré.

Fournier, *Pr.*
Rateau.
Masseau-Mercier.
Bourru.
Chesneau Dalidet, *Greffier.*

Saint-Nicolas.

. . . ., *Prés.*
Boeyé.
Heynderick.
Heyvaere.
Le Begue, *Gr.*

Saint-Omer.

Vasseur de la Mer, *Président.*
Pley.
Evrard Serdobel.
Gluys.
Allent, fils.
Masson, *Greffier.*

Saint-Pierre, île d'Oléron.

Raoulx, aîné, *Pr.*
Grenot, fils.
Compère.
Maurisset.
Beauvais, *Gref.*

Saint-Quentin.

Duboscq, *Prés.*
Plomion.
Hartmann.
Cordier.
Grégoire-Raison.
Le Caisne, *Gref.*

Saint-Tropez.

Antiboul, *Prés.*
Meifreydy.
Meinettou.
Cartier.
Olivier, *Gref.*

Saint-Valery-en-Caux.

Rigoult, *Prés.*
Fauconnet.
Maupas.
Duteurtre.
Grenier, *Gref.*

Saint-Valery, (Somme).

Bruslé, *Prés.*
Samson.
Caron.
Lambert.
Ravin.
Duflos, *Greffier.*

Sarlat.

Faujanet Geraud, *Président.*
Lavergne.
Valade.
Marnier fils.
Pascal, *Gref.*

Saulieu.

Renault, *Pr.*
Albrier.
Berger.
. . . . .
Deschamps, *Gref.*

Saumur.

Mayaud aîné, *Pr.*
Bineau Sebille.
Babin-Allain.
Bougouin je.
. . . . .
Juteau, *Gref.*

Sedan.

Devillas-Bechet, *Président.*
Poupart, fils aîné.
Vuilquin Dérue.
Gienanth.
Bernard.
Francart, *Gref.*

Sens.

Cornisset, *Présid.*
Guillemard.
Tarbé.
Duplan aîné.
Doge.
Poisson, *Gref.*

Soissons.

Grevin Lecart, *P.*
Cheron.
Mauprivez.
Berthemet.
Boujot, *Gref.*

Souillac.

Dufour, *Présid.*
Verninac, jeune.
Bramel, aîné.
Douet.
Castet, *Gref.*

Strasbourg.

Seck, *Présid.*
Jundt.
Bussière.
Hey.
Koll.
Martha, *Gref.*

Tarascon.

Dussau, *Présid.*
Grivet aîné.
Monge, aîné.
Martel.
Reguis, *Greffier.*

Tarbes.

Lapeyrère, *Prés.*
Duperris.
Dupont.
Favard.
Faget, fils.
Rousigues, *Gref.*

Thiers.

Malmenaide, *P.*
Dufour-Riberolles.
Massagne-Bonnefoi.
Darrot Vidal.
Guillemot Girauld.
Betant, *Greffier.*

Tinchebray.

Fremont, *Présid.*
Guerard.
Damas-le-Bâtard.
Yves.
Hélie, *Gref.*

Toulon.

. . . . ., *Prés.*
Court.
Garibou.
Crassous.
Gérard.
Aube, jeune, *Gr.*

Toulouse.

Chaptive, *Présid.*
St.-Raymond, fils aîné.
Laye.
Baudens.
Soulia.
Ferradou, père, *G.*

Tournus.

Duguivel, *Présid.*
Juvanon.
Amant-Manière.
Huet.
Piot, fils, *Gref.*

Tours.

Goüin de la Grandière, *Prés.*
Pallu, aîné.
Blot Vallée.
Bellanger-Tartan.
Champisseeu.
Lange, *Gref.*

Troyes.

Truelle le Maire, *Président.*
Bourgeois, fils.
Cochois-Cailler.
Delaportegris.
Gaudinot-Gerard.
Gayot jeune, *Gr.*

Juges, Messieurs,

Tulle.
Rigaudie, *Prés.*
Lagier.
Pineaud, aîné.
Toinet.
Pauquinot.
Duval, *Greffier.*

Valenciennes.
Canonne, *Pr.*
Dinaux.
Fournier.
Mirour.
Caffeau.
Dubuin, aîné, *Gr.*

Vannes.
Housset, *Présid.*
Poulin.
Mauricet.
Brieugne.

Pitel.
Etienne, *Gref.*

Verdun.
Antoine, *Pr.*
Thiery-Caze.
Perin.
Philippe.
Harand, *Gr.*

Versailles.
Trufet, *Prés.*
Peligny.
Richaud.
Riché.
Aubusson.
Piont, *Gref.*

Verviers.
Neef, *Prés.*
Constant.
Dothier.

Sauvage.
Verhulst, *Gref.*

Vervins.
Gaillard, *Pr.*
Charpentier.
Dollé.
Debouzy.
Dufour, *Gref.*

Vienne.
Dusol, *Pr.*
Fornier.
Doyon, cadet.
Pichat.
Badin aîné.
Mermet, aîné, *Gr.*

Villefranche.
Desarbre, *Présid.*
Humblot (T.).

Carret.
Gondy, *Gref.*

Vire.
Maubauc, *Pr.*
Chemin.
Roger.
Juhel.
Crespin, *Gref.*

Yvetot.
Bourdon-Bernard, *Présid.*
Thieulen.
Lemoine.
Martin.
Boette.
Girard, *Gref.*

CHAPITRE IV.

Administrations qui sont dans les attributions du Ministère de l'Intérieur.

SECTION PREMIERE.

Division de la France en Départemens; Tableau des Séries dans lesquelles les Départemens se trouvent répartis pour concourir au renouvellement des Membres de la Chambre des Députés; Tableau alphabétique des Départemens, avec les Chef-lieux de Préfectures, les Noms de MM. les Préfets et les Distances légales de Paris à chaque Chef-lieu; Liste par ordre alphabétique de MM. les Préfets, etc.

DIVISION

Du Royaume en quatre-vingt-sept départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays reunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-sept départemens, savoir :

Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, quatre, qui sont : *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse*. . . 4

Dauphiné, trois qui sont : *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère*. . . 3

Franche-Comté, trois qui sont : *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône*. . 3

Alsace, deux qui sont : *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin*. . . . 2

Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, quatre qui sont : *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges*. 4

Champagne, Principauté de Sédan, Bouillon, Philippeville, Marienbourg, Givet et Charlemont, quatre qui sont : *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne*. . . . 4

Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonois, Calaisis, Ardrésis, en forment 2 qui sont : *Nord*, *Pas-de-Calais*. . 2

Isle de France, Paris, Soissonnois, Beauvoisis, Amiénois, Vexin-François, Gatinois, six qui sont : l'*Aisne*, *l'Oise*, *Seine*, *Seine-et-Oise*, *Somme*, *Seine-et-Marne*. . . . 6

Normandie et Perche, cinq qui sont : *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *Seine-Inférieure*. . . . 5

Bretagne, cinq qui sont : *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inférieure*, *Morbihan*. . . . 5

Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurois, quatre qui sont : *Indre et Loire*, *Mayenne*, *Maine et Loire*, *Sarthe*. 4

Poitou et partie des Marches communes, trois qui sont : *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne*. 3

Orléanois, Blaisois et pays Chartrain, trois qui sont : *Eure et Loir*, *Loir et Cher*, *Loiret*. 3

Berry, deux qui sont : *Indre*, *Cher*. . . . 2

Nivernois, un qui est : *la Nièvre*. . . . 1

Bourgogne, Auxerrois et Sénonois, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes, 4 qui sont : l'*Ain, Côte-d'Or, Yonne, Saône et Loire.* . . . 4
Lyonnois, Forez et Beaujolois, deux qui sont : *la Loire, le Rhone.* 2
Bourbonnois, un qui est : *l'Allier.* 1
Marche, Dorat, Haut et Bas Limousin, trois qui sont : *Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.* 3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, trois qui sont : *la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne.* . . . 3
Bordelois, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, quatre qui sont : *Gironde, Landes, Lot et Garonne, Gers.* 4
Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, six qui sont : *le Lot, l'Aveyron, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, l'Ariége, les Pyrénées-Orientales.* 6
Languedoc, Comminge, Nébouzan et Rivière-Verdun, huit qui sont : *Ardèche, Aude, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lozère, Tarn, Tarn et Garonne.* . . . 8
Vélay, Haute et Basse Auvergne, trois qui sont : *Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.* 3
Corse et l'île de Capraja, un qui est : *la Corse.* . . . 1
Savoie, un qui est : *le Mont-Blanc.* 1

Total des Départemens. . . . 87

TABLEAU des cinq séries dans lesquelles les départemens sont répartis, pour concourir au renouvellement des Membres de la Chambre des Députés.

Première Série.

Ain. — Aisne. — Allier. — Alpes. (Hautes) — Ardennes. — Aude. — Aveyron. — Cantal. — Cher. — Corrèze. — Creuse. — Eure. — Gard. — Gers. — Indre-et-Loire. — Loir-et-Cher. — Lozère. — Manche. — Marne. (Haute) — Pyrénées-Orient. — Saône. (H.) — Sèvres. (Deux).

Seconde Série.

Calvados. — Finistère. — Garonne. (Haute) — Ille-et-Vilaine. — Meurthe. — Nord. — Pyrénées (Hautes). — Rhin (Haut). — Seine-et-Marne. — Somme. — Tarn. — Var. — Vaucluse. — Vendée. — Yonne.

Troisième Série.

Ardèche. — Ariège. — B.-du-Rhône. — Charente-Inf.. — Côtes-du-Nord. — Isère. — Jura. — Loiret. — Lot-et-Garonne. — Marne. — Mayenne. — Meuse. — Mont-Blanc. — Nièvre. — Oise. — Pas-de-Calais. — Vienne.

Quatrième Série.

Alpes. (Basses) — Aube. — Charente. — Corse. — Eure-et-Loir. — Gironde. — Loire. — Maine-et-Loire. — Morbihan. — Moselle. — Orne. — Puy-de-Dôme. — Rhin. (B.) — Seine. — Tarn-et-Garonne. — Vosges.

Cinquième Série.

Côte-d'Or. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Hérault. — Indre. — Landes. — Loire. (Haute) — Loire-Inférieure. — Lot. — Pyrénées. (Basses) — Rhône. — Saône-et-Loire. — Sarthe. — Seine-et-Oise. — Seine-Inférieure. — Vienne. (Haute).

TABLEAU par ordre alphabétique des départemens avec les chef-lieux de préfectures, les noms de MM. les Préfets, et les distances légales de Paris à chaque chef-lieu.

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myria-mètres.	Lieues anciennes.
Ain	Le Baron Capelle, à *Bourg*	432	43 2	86 2/5
Aisne	Le Baron Malouet, à *Laon*	127	12 7	25 2/5
Allier	Le Marquis de Frondeville, à *Moulins*	289	28 9	57 4/5
Alpes (B.)	Le Chevalier Duval, à *Digne*	755	75 5	151 »
Alpes (H.)	Harmand, à *Gap*	665	66 5	133 »
Ardèche	D'Indy, à *Privas*	606	60 6	121 1/5
Ardennes	De Roussy, à *Mézières*	234	23 4	46 4/5
Ariège	Le Marquis de Nicolaï, à *Foix*	752	75 2	150 2/5
Aube	Dupleix de Mezy, à *Troyes*	159	15 9	31 4/5
Aude	Le Baron Trouvé, à *Carcassonne*	765	76 5	153 »
Aveyron	Le Chevalier Bessières, à *Rhodez*	672	67 2	138 2/5
B. du Rhône	Le Marquis d'Albertas, à *Marseille*	813	81 3	162 3/5
Calvados	Séguier, à *Caen*	263	26 3	52 3/5
Cantal	Le Baron de Lachadenède, à *Aurillac*	539	53 9	107 4/5
Charente	Le Comte Milon de Mesne, à *Angoulême*	454	45 4	90 4/5
Char. infér.	Le Marquis d'Arbaud Jouques, à *la Rochelle*	484	48 4	96 4/5
Cher	Le Baron Didelot, à *Bourges*	233	23 3	46 3/5
Corrèze	Le Chev. Perrier (Camille), à *Tulle*	461	46 1	92 1/5
Corse	Le Baron de Monthureux, à *Ajaccio*	. . .	. . .	. . .
Côte-d'Or	Ferray, à *Dijon*	305	30 5	61 »
C.-du-Nord	Le Comte de Goyon, à *Saint-Brieuc*	446	44 6	89 1/5
Creuse	Le Comte d'Allonville, à *Guéret*	428	42 8	85 3/5
Dordogne	Le Baron Rivet, à *Périgueux*	472	47 2	94 2/5
Doubs	Le Comte de Scey, à *Besançon*	396	39 6	79 1/5
Drôme	Le Marquis Descorches, à *Valence*	560	56 »	112 »
Eure	Le Comte Maxime de Choiseul, à *Evreux*	104	10 4	20 4/5
Eure et Loir	Le Baron Rouillé-d'Orfeuil, à *Chartres*	92	9 2	18 2/3
Finistère	Le Comte de Saint-Luc, à *Quimper*	623	62 3	124 2/5
Gard	Le Baron Rolland de Villarceaux, à *Nismes*	702	70 2	140 2/5
Garonne (H.)	Le Comte de Saint-Aulaire, à *Toulouse*	669	66 9	133 4/5
Gers	Le Comte de Montagut, à *Auch*	743	74 3	148 3/5
Gironde	Le Baron Bruslé de Valsuzenay, à *Bordeaux*	573	57 3	114 3/5
Hérault	Aubernon, à *Montpellier*	752	75 2	150 2/5
Ille et Vil.	Le Baron Bonnaire, à *Rennes*	346	34 6	68 1/5
Indre	Dessolle, à *Châteauroux*	259	25 9	51 4/5
Indre et L.	Le Baron Hersant-Destouches, à *Tours*	242	24 2	48 2/5

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myria-mètres.	Lieues anciennes.
Isère	Le Baron Fourier, *a Grenoble*. . . .	568	56 8	113 3/5
Jura	Le Marquis de Vaulchier, *à Lons-le-Saulnier*.	411	41 1	82 1/5
Landes. . . .	Le Chevalier de Carrère. *à Mont-de-Marsan*.	702	70 2	140 2/5
Loir et Cher .	Le Comte Christiani de Ravaran, *à Blois*	181	18 1	36 1/5
Loire.	Le Comte de Rambuteau, *à Montbrison*.	443	44 3	88 3/5
Loire (H). . .	Le Vicomte Eugène de Sartiges, *au Puy*.	505	50 5	101 »
Loire inf. . .	Le Baron de Barante, *à Nantes*. . . .	389	38 9	77 4/5
Loiret	Le Baron de Talleyrand, *à Orléans*. .	123	12 3	28 3/5
Lot.	Petit de Beauverger, *à Cahors*. . .	558	55 8	111 3/5
Lot et Gar. .	Le Comte C. Villeneuve-Bargemont, *à Agen*.	714	71 4	142 4/5
Lozère	De Barrin, *à Mende*.	566	56 6	113 1/5
Maine et L. .	Le Comte de Tocqueville. *à Angers*. .	300	30 »	60 »
Manche. . . .	Le Baron Bossi, *à Saint-Lô*. . . .	326	32 6	65 1/2
Marne	Le Baron de Jessaint, *à Châlons*. . .	164	16 4	32 4/5
Marne (H.). .	Le Baron Jerphanion, *à Chaumont*. .	247	24 7	49 2/5
Mayenne. . .	Le Marquis Marnière de Guer, *à Laval*.	281	28 1	56 1/5
Meurthe . . .	De Mique, *à Nancy*.	334	33 4	66 4/5
Meuse	De Vaisnes, *à Bar-le-Duc*.	251	25 1	50 1/5
Mont-Blanc.	Le Baron Finot, *à Chambéry*. . . .	565	56 5	113 »
Morbihan. . .	Le Comte de Floirac, *à Vannes*. . .	500	50 »	100 »
Moselle. . . .	Le Comte de Vaublanc, *à Metz*. . . .	308	30 8	61 3/5
Nièvre	Le Chevalier Fievée, *à Nevers*. . . .	236	23 6	47 1/5
Nord.	Le Baron Siméon, *à Lille*.	236	23 6	47 1/5
Oise	Le Duc de Massa, *à Beauvais*. . . .	88	8 8	17 1/5
Orne	Le Vicomte de Riccé, *à Alençon*. . .	191	19 1	38 1/5
Pas-de-Cal. .	Le Général Baron de Lachaise, *à Arras*.	193	19 3	38 1/5
Puy-de-Dôm.	Le Baron de Lascours, *à Clermont*. .	384	38 4	76 4/5
Pyrén. (B.). .	Le Baron Dantin, *à Pau*.	781	78 1	156 1/5
Pyrén. (H.). .	Le Marquis de Villeneuve, *à Tarbes*.	815	81 5	163 »
Pyrén. orient.	Le Comte du Hamel, *à Perpignan*. .	888	88 8	177 1/5
Rhin (B.) . .	Le Comte de Kergariou, *à Strasbourg*.	464	46 4	92 4/5
Rhin (H.) . .	Le Comte de la Vieuville, *à Colmar*.	481	48 1	96 1/5
Rhône	Le Comte de Chabrol, *à Lyon*. . . .	466	46 6	93 1/5
Saône (H.). .	Le Baron de Flavigny, *à Vesoul*. . .	354	35 4	70 4/5
Saône et L. .	Le Comte Germain, *à Mâcon*.	399	39 9	79 4/5
Sarthe	Jules Pasquier, *au Mans*.	211	21 1	42 1/5
Seine.	Le Baron Chabrol de Volvic, *à Paris*.	. . .	. . .	. . .
Seine et M.	Le Comte de Plancy, *à Melun*. . . .	46	4 6	9 2/5
Seine et Oise.	Le Baron Delaitre, *à Versailles*. . .	21	2 1	4 1/5
Seine infér. .	Le Comte de Girardin (Stanislas), *à Rouen*.	137	13 7	27 1/5
Sèvres (deux).	Busche, *à Niort*.	416	41 6	83 1/5

Noms des Départemens.	Noms des Préfets et Chef-lieux.	Distances en kilom.	myriamètres.	Lieues anciennes.
Somme. . . .	Le Comte de Lameth (Alexandre), *à Amiens*.	128	12 8	25 3/5
Tarn.	Blocque, Baron de Wismes, *à Alby*. .	657	65 7	131 2/5
Tarn et Gar. .	Le Vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, *à Montauban*.	700	70 »	140 »
Var.	Le Comte de Bouthillier, *à Draguignan*.	890	89 0	178 »
Vaucluse. . .	Rouen des Mallets, *à Avignon*. . . .	707	70 7	141 2/5
Vendée. . . .	Le Baron Fremin de Beaumont, *à Bourbon-Vendée*.	447	44 7	89 2/5
Vienne. . . .	Le Baron Mallarmé, *à Poitiers*. . . .	343	34 3	68 3/5
Vienne (H.).	Le Comte de Brosses, *à Limoges*. . .	380	38 »	76 »
Vosges. . . .	Le Comte de Montlivault, *à Epinal*.	381	38 1	76 1/5
Yonne	Le Chevalier Gamot, *à Auxerre*. . . .	168	16 8	33 1/5

LISTE par ordre alphabétique de Messieurs les Préfets.

M. le Marquis d'Albertas. *Bouches-du-Rhône.*
M. le Comte d'Allonville. *Creuse.*
M. le Marquis d'Arbaud Jouques. *Charente inférieure.*
M. Aubernon. *Hérault.*
M. le Baron de Barante. *Loire inf.*
M. de Barrin. *Lozère.*
M. le Chev. de Bessières. *Aveyron.*
M. Blocque, Baron de Wismes. *Tarn*
M. le Baron Bonnaire. *Ille-et-Vilaine.*
M. le Baron Bossi. *Manche.*
M. le Comte de Bouthillier. *Var.*
M. le Comte de Brosses. *Haute-Vienne*
M. le Baron Bruslé de Valsuzenay *Gironde.*
M. Busche. *Deux-Sèvres.*
M. le Baron Capelle. *Ain.*
M. le Chev. de Carrère. *Landes.*
M. le Comte de Chabrol. *Rhône.*
M. le Baron Chabrol de Volvic. *Seine.*
M. le Comte de Choiseul (Maxime). *Eure.*
M. le Cte Christiani de Ravaran. *Loir-et-Cher.*
M. le Baron Dantin. *Basses-Pyrénées.*
M. le Baron Delaitre. *Seine et Oise.*
M. le Marquis Descorches. *Drôme.*
M. Dessolle. *Indre.*
M. le Baron Didelot. *Cher.*
M. le Comte du Hamel. *Pyrénées-Orientales.*
M. Dupleix de Mezy. *Aube.*
M. le Chevalier Duval. *Basses-Alpes.*
M. le Chevalier Fievée. *Nièvre.*
M. le Baron Finot. *Mont-Blanc.*
M. le Baron de Flavigny, *Haute-Saône.*
M. le Comte de Floirac. *Morbihan.*
M. le Baron Fourier. *Isere.*
M. le Baron Fremin de Beaumont. *Vendée.*
M. le Marquis de Frondeville. *Allier.*
M. le Chevalier Gamot. *Yonne.*
M. le Comte Germain. *Saône-et-Loire.*
M. le Comte de Girardin (Stanislas). *Seine-Inférieure.*

M. le Comte de Goyon. *Côtes-du-Nord.*
M. Harmand. *Hautes-Alpes.*
M. le Baron Hersant-Destouches. *Indre et Loire.*
M. d'Indy. *Ardèche.*
M. le Baron Jerphanion. *Haute-Marne.*
M. le Baron de Jessaint. *Marne.*
M. le Comte de Kergariou. *Bas-Rhin.*
M. le Baron de Lachadenede. *Cantal.*
M. le Général Baron de Lachaise. *Pas-de-Calais.*
M. le Comte de Lameth (Alexandre). *Somme.*
M. le Baron de Lascours. *Puy-de-Dôme.*
M. le Duc de Massa. *Oise.*
M. le Baron Mallarmé. *Vienne.*
M. le Baron Malouet. *Aisne.*
M. le Marquis de Marnière de Guer. *Mayenne.*
M. le Comte Milon de Mesne. *Charente.*
M. de Mique. *Meurthe.*
M. le Comte de Montagut. *Gers.*
M. le Baron de Monthureux. *Corse.*
M. le Comte de Montlivault. *Vosges.*
M. le Marquis de Nicolaï. *Ariege.*
M. Pasquier (Jules). *Sarthe.*
M. le Chevalier Perrier (Camille). *Corrèze.*
M. Petit de Beauverger. *Lot.*
M. le Comte de Plancy. *Seine-et-Marne.*
M. le Comte de Rambuteau. *Loire.*
M. le Vicomte de Riccé. *Orne.*
M. le Baron Rivet. *Dordogne.*
M. le Baron Rolland de Villarceaux. *Gard.*
M. Rouen des Mallets. *Vaucluse.*
M. le Baron Rouillé d'Orfeuil. *Eure-et-Loir.*
M. de Roussy. *Ardennes.*
M. le Comte de Saint-Aulaire. *Haute-Garonne.*
M. le Comte de Saint-Luc. *Finistère.*
M. le Vicomte Eugène de Sartiges. *Haute-Loire.*
M. le Comte de Scey. *Doubs.*
M. Seguier. *Calvados.*
M. le Baron Siméon. *Nord.*
M. le Baron de Talleyrand. *Loiret.*
M. Terray. *Côte-d'Or.*
M. le Baron Trouvé. *Aude.*
M. le Comte de Tocqueville. *Maine-et-Loire.*
M. de Vaisnes, *Meuse.*
M. le Comte de Vaublanc. *Moselle.*
M. le Marquis de Vaulchier. *Jura.*
M. le Comte de la Vieuville. *Haut-Rhin.*
M. le Marquis de Villeneuve. *Hautes-Pyrénées.*
M. le Comte Chr. Villeneuve-Bargemont *Lot-et-Garonne.*
M. le Vicomte de Villeneuve-Bargemont (Alban). *Tarn-et-Garonne.*

TABLEAU alphabétique des vingt-neuf villes dont les Maires assistent au couronnement du Roi.

Amiens.
Angers.
Besançon.
Bordeaux.
Bourges.
Caen.
Clermont.
Dijon.
Grenoble.
La Rochelle.
Lille.
Lyon.
Marseille.
Metz.
Montauban.
Montpellier.
Nancy.
Nantes.
Nismes.
Orléans.
Paris.
Rennes.
Rheims.
Rouen.
Strasbourg.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Versailles.

SECTION II.

Tableau des Départemens, avec le nombre des membres qu'ils ont à élire pour la Chambre des Députés; la série dont chacun d'eux fait partie, la Division militaire, la Conservation des Forêts, le Diocèse, la Cour royale à laquelle il ressortit; la division des Arrondissemens communaux et des Justices de Paix; les Préfectures et Sous-Préfectures, etc.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et le département du Mont-Blanc, au S. par le Rhône qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par les départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 582,209 hectares ou arpens métriques; sa population est de 322,608 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a cinq membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la sixième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Lyon, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Capelle, *Préfet*, à Bourg.

M. Guillon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Bochard, Gauthier, Pochet, Sirand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bourg (1).

M. Colomb d'Arcine, *Sous-Préfet*, à Bourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagé-le-Châtel, Bourg, Césériat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

(1) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef-lieu qui est le siége de la Préfecture.

Arrondissement de Belley.

M. Charcot, *Sous-Préfet*, à Belley.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambérieux, Belley, Champagne-Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert. Seyssel, Virieux-le-Grand.

Arrondsssement de Gex.

M. Fabry, *Sous-Préfet*, à Gex,

Chef-lieux des Justices de paix. Collonge, Ferney, Gex.

Arrondissement de Nantua.

M. Guillin de Pougelon, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Chef-lieux de Justices de paix. Brenod, Châtillon-de-Michaille, Mornay, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

Arrondissement de Trévoux.

M. de Freminville, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Chef-lieux de Justices de paix. Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey. Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

L'un des six que forment le Soissonnois, le Beauvoisis et le Vexin françois.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1,467.881 arpens, ou 749,183 hectares; sa population est de 442,989 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse de Soissons, et ressortit à la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Baron MALOUET, *Préfet*, à Laon.

M. De Theis, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Leleu, Bouchereau, Wattier, Lemaistre, Frincaud.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Laon.

M. Goulliart, *Sous-Préfet*, à Laon.

Chef-lieux des Justices de paix. Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (la), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

Arrondissement de Château-Thierry.

M. Delaage, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

Arrondissement de Saint-Quentin.

M. Catineau-Laroche, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons.

M. de Fourment, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Chef-lieux des Justices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins.

M. Valery Devisme, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubenton, Capelle (la), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnois.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454.341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 254,558 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Clermont, et ressortit à la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de Frondeville, *Préfet*, à Moulins.

M. Gengoult-Knils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Duchezol, Collot, Favre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Moulins.

M. de Pons A., *Sous-Préfet*, à Moulins.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-le-Sauvage, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

Arrondissement de Gannat.

M. Elysée-Suleau, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Chef-lieux des Justices de paix. Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse.

M. le Chevalier Félix de Conny, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Chef-lieux des Justices de paix. Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Palisse (la), Varennes-sur-Allier.

Arrondissement de Mont-Luçon.

M. Amelot, *Sous-Préfet*, à Mont-Luçon.

Chef-lieux des Justices de paix. Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillac, Mont-Luçon, Montmarault.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au M. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est d'environ 1.459.699 arpens, ou 745,007 hectares; sa population est de 147,910 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a un membre à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la huitième division militaire, la seizième conservation des forêts, le diocèse de Digne, et ressortit à la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier DUVAL, *Préfet*, à Digne.

M. Barbier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Clément, Francoul, Hesmivy-d'Auribeau.

SOUS-PREFECTURES.

Arrondissement de Digne.

M. Rey-Pailhade, *Sous-Préfet*, à Digne.

Chef-lieux des Justices de paix. Barrême, Digne, Javie (la), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensolle.

Arrondissement de Barcelonnette.

M. N. Ripert, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Chef-lieux des Justices de paix. Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

Arrondissement de Castellane.

M. J.-J. Francoul, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Chef-lieux des Justices de paix. André (Saint), Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Senez.

Arrondissement de Forcalquier.

M. Calvet, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Chef-lieux des Justices de paix. Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillanc.

Arrondissement de Sisteron.

M. Bignon, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Chef-lieux des Justices de paix. Motte-du-Caire (la), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par les départemens du Mont-Blanc et de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère ; sa superficie est d'environ 1.084.614 arpens, ou 553,569 hectares ; sa population est de 121.523 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un membre à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la septième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Digne, et ressortit à la cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. Harmand, *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Lachau, Jaubert-Beaujeu, Dabon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gap.

M. Serres, *Sous-Préfet*, à Gap.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette-de-Vitrolles, Bastie-Neuve (la), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St.-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

Arrondissement de Briançon.

M. Barthelemy Chaix, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Chef-lieux des Justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (la), Largentière, Monestier.

Arrondissement d'Embrun.

M. Viguier-Chatillon, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Chef-lieux des Justices de paix. Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Ce département tire son nom d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et rivière Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1.077.629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 284,743 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la quinzième conservation des forêts, le diocèse de Mende, et ressortit à la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. d'Indy, *Préfet*, à Privas.

M. Boveron, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Lagarde, père, Fabrias. Ladreit de la Charrière.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Privas.

M. de Pelet, *Sous-Préfet*, à Privas.

Chef-lieux des Justices de paix. Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, St-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers, Voulte (la).

Arrondissement de l'Argentière.

M. de Cachard, *Sous-Préfet*, à l'Argentière.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentière (l'), Burzet, Coucouron, Joyeuse, Montpezat, St.-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, Vans (les).

Arrondissement de Tournon.

M. le Chev. Joseph de la Roque, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Chef-lieux des Justices de paix. Annonay, Chailard (le), Lamastre, St.-Agrève, St.-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Peray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, le pays de Couvin et une partie de l'ancien Duché de Bouillon.

Il est borné au N. par . . . .; à l'E. par . . . .: au S. par les départemens de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 708,953 hectares ou arpens métriques; sa population est de 345,980 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la deuxième division militaire, la vingt-deuxième conservation des forêts, le diocèse de Metz, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE ROUSSY, *Préfet*, à Mezières.

M. Royanez, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Gillet, Husson, Hannotin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mezières.

M. Millon de Viliers, *Sous-Préfet*, à Mezières.

Chef-lieux des Justices de paix. Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-le-Grand.

Arrondissement de Rethel.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Chef-lieux des Justices de paix. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

Arrondissement de Rocroy.

M. Bezanson, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauraing, Chimay, Couvin, Florennes, Fumay, Gédinne, Givet, Philippeville, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit, Valcourt.

Arrondissement de Sedan.

M. Philippoteaux, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouillon, Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers.

M. Coster, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grand-pré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

Ce département est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées orientales; au S. par le département des Pyrénées orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares, sa population est de 222,936 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Toulouse, et ressortit à la Cour royale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de NICOLAÏ, *Préfet*, à Foix.

M. Sauvan, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Th. Thussau, Vergnies-Guillot, Séré.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Foix.

M. Bascle de la Greze, *Sous-Préfet*, à Foix.

Chef-lieux des Justices de paix. Ax, Bastide de Serou (la), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Vicdessos.

Arrondissement de Pamiers.

M. Galy-Gasparron, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Arrondissement de Saint-Girons.

M. Bellouguet, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Chef-lieux des Justices de paix. Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine et Marne ; à l'E. par celui de la Haute-Marne ; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne ; à l'O. par ce dernier et celui de Seine et Marne. Sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610,608 hectares. Sa population est de 238,819 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-septième division militaire, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Troyes, et ressortit à la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. DUPLEIX DE MEZY, *Préfet*, à Troyes.

M. Dupuy-Montbrun, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Ruotte, Avalle-Duplessis, Angenoult.

M. Piot de Courcelles, *Maire*, à Troyes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Troyes.

M. de Gigord, *Sous-Préfet*, à Troyes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix en Othe, Bouilli, Ervi, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

M. Parey fils, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

M. Rivière, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

M. de Cordoue, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

M. Feugé, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées orientales et de l'Ariège; et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,275,503 arpens, ou 650.996 hectares. Sa population est de 240.993 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Carcassonne, et ressortit à la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Trouvé, *Préfet*, à Carcassonne.

M. Casimir Daniel, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Morin, Hollier, Robert-d'Arquettes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Carcassonne.

M. de Carrière, *Sous-Préfet*, à Carcassonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardés, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

Arrondissement de Castelnaudary.

M. de Marsollan, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Chef-lieux des Justices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanjeaux, Salles

Arrondissement de Limoux.

M. de Saint-Gervais, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Chef-lieux des Justices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne.

M. d'Auderie, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lésignan, Narbonne, Sijean.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal ; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard ; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn ; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne, et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares ; sa population est de 318,047 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Cahors, et ressortit à la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier BESSIÈRES, *Préfet*, à Rodès.

M. Bessières fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Passelac, Cabrières, fils, Lescure, fils, Monseignat.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rodès.

M. de Bonald, *Sous-Préfet*, à Rodès.

Chef-lieux des Justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (la), Sauveterre.

Arrondissement d'Espalion.

M. Carrié-Cancé, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Chef-lieux des Justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Guiolle (la), Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chely, Sainte-Geneviève, Saint-Geniès.

Arrondissement de Milhau.

M. Planard, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagnac, Layssac, Milhau, Nant, Peyrelau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique.

M. Constans Saint-Estève fils, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

Arrondissement de Villefranche.

M. le Marquis de Marcillac, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601.960 hectares. Sa population est de 293,235 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la huitième division militaire, la seizième conservation des forêts, le diocèse d'Aix, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis D'ALBERTAS, *Préfet*, à Marseille.

M. César de Castellanne, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Gaillard, Rancurel, Mongendre, Gras-Salicis.

Municipalité de Marseille.

M. Montgrand, *Maire.*

M. Raymond,
M. Mossy,
M. Millot,
M. Gaillard,
M. Cibon-David,
M. Dudemaine,
} *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marseille.

M. Heurtault-Lamerville, *Sous-Préfet*, à Marseille.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubagne, Ciotat (la), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

Arrondissement d'Aix.

M. Dupeloux, *Sous-Préfet*, à Aix.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix (*deux Justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement de Tarascon.

M. J.-Jh. Paris, *Sous-Préfet*, à Tarascon.

Chef-lieux des Justices de paix. Arles, (*deux Justices de paix*). Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares; sa population est de 505,420 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Bayeux, et ressortit à la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Séguier, *Préfet*, à Caen.

M. Le Maistre, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Marc, Costy, Le Prestre, Ducheval, Lair.

M. Lentaigne-Logivières, *Maire*, à Caen.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

M. le Chevalier de Boulancy, *Sous-Préfet*, à Caen.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

Arrondissement de Bayeux.

M. de Genas Duhomme, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Chef-lieux des Justices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise.

M. Rulhière, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Chef-lieux des Justices de paix. Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falais (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux.

M. Le Cordier, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Chef-

Chef-lieux des Justices de paix. Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Mollien, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Chef-lieux des Justices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire.

M. Decheux de Saint-Clair, *Sous-Préfet*, à Vire.

Chef-lieux des Justices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares; sa population est de 251,436 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-huitième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Flour, et ressortit à la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LACHADENÈDE, *Préfet*, à Aurillac.

M. Palis, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Fortet, Besse, Ganilh.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aurillac.

M. Marmies, fils, *Sous-Préfet*, à Aurillac.

Chef-lieux des Justices de paix. Aurillac (*deux Justices de paix*), Maurs, Mont-Salvy, Roquebroue (la), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cèr.

Arrondissement de Mauriac.

M. Henry Lalo, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Chef-lieux des Justices de paix. Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ès-Montagnes, Saignes, Salers.

Arrondissement de Murat.

M. Chabanon, *Sous-Préfet*, à Murat.

Chef-lieux des Justices de paix. Allanches, Marcenat, Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

M. Bertrand, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares; sa population est de 326,885 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la onzième conservation des forêts, le diocèse d'Angoulême, et ressortit à la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Comte MILON DE MESNE, *Préfet*, à Angoulême.

M. Roy, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Dubois-la-Bernarde, Marchadier, Frichou-Lamorine, Deplas.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Angoulême.

M. Gédéon Gentil de la Borderie, *Sous-Préfet*, à Angoulême.

Chef-lieux des Justices de paix. Angoulême (*deux Justices de paix*), Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (la), Rouillac, Saint-Amant de Boixe, Valette (la).

Arrondissement de Barbezieux.

M. Locard, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac.

M. Caminade-Châtenay, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac,

Arrondissement de Confolens.

M. Barbier de Landrevie, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Chef-lieux des Justices de paix. Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens, (*deux Justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claud.

Arrondissement de Ruffec.

M. Boulley, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les

départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares; sa population est de 393,011 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la douzième division militaire, la neuvième conservation des forêts, le diocèse de La Rochelle, et ressortit à la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis D'ARBAUD-JOUQUES, *Préfet*, à la Rochelle.

M. Roy, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Desnobles, St. Estève fils, Vinsens, St.-Hilaire-Filleau, Vivier.

M. Garreau, *Maire*, à la Rochelle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Rochelle.

M. le Chev. H. Joly d'Aussy, *Sous-Préfet*, à la Rochelle.

Chef-lieux des Justices de paix. Ars (Isle de Ré), Courçon, Jarrie (la), Marans, Rochelle (la) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Isle de Ré).

Arrondissement de Jonzac.

M. d'Escouloubres, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Chef-lieux des Justices de paix. Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

Arrondissement de Marennes.

M. Duclaux, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Chef-lieux des Justices de paix. Château île d'Oleron (le), Marennes, Royan, Saint-Agnan, Saint-Pierre-d'Oleron, Tremblade (la).

Arrondissement de Rochefort.

M. Samuel-Bernard, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

Arrondissement de Saintes.

M. Angellier, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Chef-lieux des Justices de paix. Burie, Cozes, Gemozac, Pons, Saint-Porchaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

M. Griffon, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Chef-lieux des Justices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

DÉPARTEMENT DU CHER.

Ce département est un de ceux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 228,158 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtième division militaire, la huitième conservation des forêts, le diocèse de Bourges, et ressortit à la Cour royale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Didelot, *Préfet*, à Bourges.

M. Devaux, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Grangier, Gravet-la-Buffière, Matheron.

M. Bonnaud d'Houet, *Maire*, à Bourges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bourges.

M. Villeron, *Sous-Préfet*, à Bourges.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Menetou-Salon, Vierzon.

Arrondissement de Saint-Amand.

M. Boytières-Saint-Georges, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Chefs-lieux des Justices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-sur-Auron, Guerche (la), Linières, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Sauzay-le-Poitiers.

Arrondissement de Sancerre.

M. d'Houdetot, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Chef-lieux des Justices de paix, Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (la), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère; c'est un des départemens que forment le haut et bas Limosin.

Il est borné au N. par les departemens du Puy-de-dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares; sa population est de 254,271 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à

la Chambre des Députés, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Limoges, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier PERRIER (Camille), *Préfet*, à Tulle.

M. Chouffour, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

D'Ussel, Jean Sartelon, de Tourdonnet.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tulle.

M. Tôchon de Marollier, *Sous-Préfet*, à Tulle.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentat, Corrèze, Egletons, Mercœur, Pleau (la), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*); Uzerche.

Arrondissement de Brive.

M. Joseph Gautier, *Sous-Préfet*, à Brive.

Chef-lieux des Justices de paix. Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

Arrondissement d'Ussel.

M. Raimond Penières, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Chef-lieux des Justices de paix. Bort, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse et celle de Capraja.

Sa superficie est de 980,510 hectares; sa population est de 174,572 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-deuxième division militaire, le diocèse d'Ajaccio, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de MONTHUREUX, *Préfet*, à Ajaccio.

M. Pinelli, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Morati, Ornano, Leca.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ajaccio.

M. . . . ., *Sous-Préfet*, à Ajaccio.

Chefs-lieux des Justices de paix. Ajaccio, Celavo, Cruzini, Mezzana, Orcino, Ornano, Sampiero, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsù, Talavo, Vico.

Arrondissement de Bastia.

M. Stéfanini, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Chef-lieux des Justices de paix. Ampugnani, Bastia (*deux Justices de paix*), Bivinco, Campoloro, Canale, Capobianco, Capraja, Casacconi, Casinca, Costera, Mariana, Moriani, Pietrabugno, Sagro, San-Fiorenzo, Santa-Giulia, Seneca, Tavagna, Tenda, Tuda.

Arrondissement de Calvi.

M. . . . . . ., *Sous-Préfet*, à Calvi.

Chef-lieux des Justices de paix. Calvi, Montegrosso, Paraso, Patro, Regino, S.-Angelo.

Arrondissement de Corte.

M. Bartoli, *Sous-Préfet*, à Corte.

Chef-lieux des Justices de paix. Alesani, Caccia, Corte, Fiumorbo Golo, Mercurio, Niolo, Orezza, Rostino, Serra, Sorba, Tavignano, Vallerustie, Vecchio, Verde.

Arrondissement de Sartene.

M. . . . . . ., *Sous-Préfet*, à Sartene.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonifaccio, Carbini, Porto-Vecchio, Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Vallinco.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Ce département tire son nom d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuis, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1,718,228 arpens, ou 876,956 hectares; sa population est de 355,436 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-septième division militaire, la dix-huitième conservation des forêts, le diocèse de Dijon, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Terray, *Préfet*, à Dijon.

M. Vaillant, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Piette, Royer, Petitot, Amanton.

M. Durande, *Maire*, à Dijon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dijon.

M. Perret, *Sous-Préfet*, à Dijon.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Française, Genlis, Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontaillier-sur-Saône, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

Arrondissement de Beaune.

M. Dupré de Saint-Maure, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Chef-lieux des Justices de paix. Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

M. Martin, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Arrondissement de Semur.

M. Perrin du Lac, *Sous-Préfet*, à Semur.

Chef-lieux des Justices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES DU NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,143.463 arpens, ou 736,720 hectares; sa population est de 519,620 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la treizième division militaire, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Brieuc, et ressortit à la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE GOYON, *Préfet*, à Saint Brieuc.

M. Gacon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Le Minihy, Barbedienne, Lymon-Belleissue, Houvenagle, Gouyon de Vaurouault.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de St-Brieuc.

M. de Carrère, *Sous-Préfet*, à St.-Brieuc.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtelaudren, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Dinan.

M. de Grassin, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Chef-lieux des Justices de paix. Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plélan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

Arrondissement de Guingamp.

M. de Quelen, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Chef-lieux des Justices de paix. Bégard, Belle-Isle-en-terre, Bothoa, Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Karhaix, Plouagat-Châtelaudren, Pontrieux, Rostrenen.

Arrondissement de Lannion.

M. Billiard, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Chef-lieux des Justices de paix. Lannion, Lezardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (la), Tréguier.

Arrondissement de Loudéac.

M. Hillion, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Chef-lieux des Justices de paix. Colinée, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Ce département est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnois, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'E. par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares; sa population est de 226,224 individus; il est divisé en quatre arrondissemeus communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtème division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Limoges, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte d'Allonville, *Préfet*, à Guéret.

M. Guyot Desherbiers, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Joullietton, Michellet, François Grand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Guéret.

M. de Fromental, *Sous-Préfet*, à Guéret.

Chef-lieux des Justices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Salagnac, Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (la).

Arrondissement d'Aubusson.

M. Remy, fils, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (la), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, S.-Sulpice-les-Champs.

Arrondissement de Bourganeuf.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Benevent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac.

M. de Bérenger, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Chef-lieux des Justices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 424,113 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la onzième conservation des forêts, le diocèse d'Angoulême, et ressortit à la cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Rivet, *Préfet*, à Périgueux.

M. Delfau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Verliac, Lacrouzille fils, Beleymes, Lavenaud, Cellerier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Périgueux.

M. Malet, *Sous-Préfet*, à Périgueux.

Chef-lieux des Justices de paix. Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Vergt (Saint-Jean-de-).

Arrondissement de Bergerac.

M. Biran-Lagrèze, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunéges, Eymet, Force (la), Issigeac, Linde (la), Monpazier, Saint-Alvère, Velines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

Arrondissement de Nontron.

M. le Chevalier Trompéo, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Chef-lieux des Justices de paix. Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair,

Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

Arrondissement de Ribérac.

M. Galaup, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

Arrondissement de Sarlat.

M. Cerval, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Chef-lieux des Justices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Montignac, St.-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,044,986 arpens, ou 530,993 hectares; sa population est de 226,093 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la sixième division militaire, la dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse de Besançon, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Scey, *Préfet*, à Besançon.

M. de Mareste, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Mourgeon, Bruand, Bonard.

M. le Baron Daclin, *Maire*, à Besançon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Besançon.

M. Daclin, fils, *Sous-Préfet*, à Besanço.

Chef-lieux des Justices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

Arrondissement de Baume.

M. de Novillars, *Sous-Préfet*, à Baume.

Chef-lieux des Justices de paix. Baume, Clerval, Isle-sur-le-Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Montbéliard.

M. Huot de Neuvier, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Chef-lieux des Justices de paix. Audincourt, Blamont, Héricourt, Maiche, Montbéliard. Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

Arrondissement de Pontarlier.

M. Micaud, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Chef-lieux des Justices de paix. Levier, Mont-Benoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au M. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares ; sa population est de 253,372 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la septième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Valence, et ressortit à la cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis DESCORCHES, *Préfet*, à Valence.

M. le Chevalier Duperreau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Marbos, Gueymar-du-Palais, Mésangère-Cleyrac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Valence.

M. Berlioz, *Sous-Préfet*, à Valence.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

Arrondissement de Die.

M. Falquet-Travail, *Sous-Préfet*, à Die.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (la), Châtillon, Crest *nord*, Crest *sud*, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (la), Saillans.

Arrondissement de Montelimart.

M. de la Boissière, *Sous-Préfet*, à Montelimart.

Chef-lieux des Justices de paix. Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montelimart, Pierre-Latte.

Arrondissement de Nyons.

M. Pons, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buis (le), Nyons, Remuzat, Séderon.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure ; à l'E. par celu de Seine-et-Oise ; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares ; sa population est de 421,481 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre membres à élire la Chambre des Députés, est compris dans la quinzième division militaire, l troisième conservation des forêts, le diocèse d'Evreux, et ressortit à la cour royal de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le Comte MAXIME DE CHOISEUL, *Préfet*, à Evreux.

M. de Solère, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Cretien, Ladan, Gazan-Deslandes, Ruault, Planterose de Belleville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Évreux.

M. Graveron, *Sous-Préfet*, à Evreux.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

Arrondissement des Andelys.

M. le Rat de Magnitot, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors Grainville, Lions-la-Forêt.

Arrondissement de Bernay.

M. Gattier, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Briône, Chambrois, Thiberville.

Arrondissement de Louviers.

M. Boisjolin, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer.

M. Durand, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Chef-lieux des Justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroude, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, St.-Georges-du-Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Ce département est formé du pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'en-

viron 1,191,904 arpens, ou 607,915 hectares. Sa population est de 265,996 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la première conservation des forêts, le diocèse de Versailles, et ressortit à la cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Rouillé-d'Orfeuil, *Préfet*, à Chartres.

M. Barré, fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Chevard, Hache-Servant. Rifaut.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chartres.

M. Asselin, *Sous-Préfet*, à Chartres.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Janville, Illiers, Maintenon, Voves.

Arrondissement de Châteaudun.

M. Marceau, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.

Arrondissement de Dreux.

M. Chevalier, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Chef-lieux des Justices de paix. Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (la), Nogent-Roulebois, Senonches.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

M. Saillard, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Chef-lieux des Justices de paix. Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,554 arpens, ou 693,384 hectares; sa population est de 452,895 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la treizième division militaire, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Quimper, et ressortit à la cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Saint-Luc, *Préfet*, à Quimper.

M. Legrand, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Derrien, Duhaffond, Plœnc, Du Marhalach, Rosat.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Quimper.

M. Martislat, *Sous-Préfet*, à Quimper.

Chef-lieux des Justices de paix. Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

Arrondissement de Brest.

M. Melorel de la Hechois, *Sous-Préfet*, à Brest.

Chef-lieux des Justices de paix. Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin.

M. Baudier, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Chef-lieux des Justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix.

M. De Beaumout, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Chef-lieux des Justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouèscat Plouzévédé, Pouthou (le), St.-Pol-de-Léon, St.-Thégonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé.

M. de Bonnegens, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Chef-lieux des Justices de paix. Arzanno, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,72[illegible] hectares; sa population est de 322,144 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la quinzième conservation des forêts, le diocèse d'Avignon, et ressortit à la Cour royale de Nismes.

PRÉFECTURE.

M. le Baron ROLLAND DE VILLARCEAUX, *Préfet*, à Nismes.

M. Vignolle, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres: Messieurs, Vincens-Saint-Laurent, Chazelles, De la Boissière fils aîné, de Castelnau.

M. Dauńant, *Maire*, à Nismes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nismes.

M. Pieyre, *Sous-Préfet*, à Nismes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nismes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

Arrondissement d'Alais.

M. Serres, *Sous-Préfet*, à Alais.

Chef-lieux des Justices de paix. Alais, Anduze, Barjac, Genolhac, Ledignan, Saint-Ambroix, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Martin-de-Valgalgues, Vezenobre.

Arrondissement d'Uzès.

M. D'Arnaud-Valabris, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnols, Lussan, Pont-S.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, S.-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

Arrondissement du Vigan.

M. le Baron de Saint-Paul, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzon, Lasalle, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vigan (le).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège; au S. par le département de l'Ariège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Sa population est de 367,551 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Toulouse, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de SAINT-AULAIRE, *Préfet*, à Toulouse.

M. Dantigny, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs Olivier aîné, Lacroix (Prosper), Frizac, Malefette, le Com de Juillac.

M. Malaret, *Maire*, à Toulouse.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Toulouse.

M. de Limairac, *Sous-Préfet*, à Toulouse.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenad Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Just. de paix*), Verfeil, Villemu

Arrondissement de Muret.

M. le Baron de Chazelles-Lunac, *Sous-Préfet*, à Muret.

Chef-lieux des Justices de paix. Auterive, Carbonne, Cazères, Cinteg Lelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

M. Campardon, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Chef-lieux des Justices de paix. Aran, Aspet, Aurignac, Bagnères de Lucho Boulogne, Isle en Dodon (l'), Montrejeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

Arrondissement de Villefranche.

M. Barrau, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux Revel, Villefranche.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui de Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'enviro 1,277,651 arpens, ou 651,908 hectares: sa population est de 286,497 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la douzième conservation des forêts, le diocèse d'Agen, et ressortit à la cour royal e la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE MONTAGUT, *Préfet*, à Auch.

M. Cazaux, *Secrétaire-général.*

Consei

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs Perez, Conté fils, B. Sentetz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Auch.

M. Megret d'Etigny, *Sous-Préfet*, à Auch.

Chef-lieux des Justices de paix. Auch (*deux Justices de paix*), Gimon, Jegun, Saramon, Vic-sur-Losse.

Arrondissement de Condom.

M. Moncade, *Sous-Préfet*, à Condom.

Chef-lieux des Justices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure.

M. Miegeville, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Chef-lieux des Justices de paix. Clar (Saint-), Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux.

Arrondissement de Lombez.

M. A. Cassassoles, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Chef-lieux des Justices de paix. Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

Arrondissement de Mirande.

M. Ducos, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignan, Marciac, Masseube, Mielan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

C'est un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares; sa population est de 514,562 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série et a cinq membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la onzième division militaire, la onzième conservation des forêts, le diocèse de Bordeaux, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Buslé de Valsuzenay, *Préfet*, à Bordeaux.

M. Pelauque, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Campagnac, Barthès, Batré, Barrennes, Letellier.

Municipalité.

M. le Comte Lynch, *Maire.*

M. Fieffé,	M. Labroue,	*Adjoints.*
M. Gramont,	M. La Sabathie, aîné,	
M. de Puysegur,	M. de Castelnau,	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bordeaux.

M. Chicou-Bourbon, *Sous-Préfet*, à Bordeaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

Arrondissement de Bazas.

M. Descure, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Chef-lieux des Justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Préchac, Saint-Symphorien.

Arrondissement de Blaye.

M. de Conteneuil, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Chef-lieux des Justices de paix. Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin.

Arrondissement de la Réole.

M. Pierly, *Sous-Préfet*, à la Réole.

Chef-lieux des Justices de paix. Monségur, Pellegrue, Réole (la), St.-Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre.

M. Gers de Camarsac, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Chef-lieux des Justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

Arrondissement de Libourne.

M. Lagreze, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Chef-lieux des Justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée qui le baigne au S.; à l'O. par ceux

de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares; sa population est de 301,099 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Montpellier, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. AUBERNON, *Préfet*, à Montpellier.

M. Bougette, fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, A. Verdier, Paul, aîné, Clément.

M. de Dax, *Maire*, à Montpellier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montpellier.

M. Allut, *Sous-Préfet*, à Montpellier.

Chef-lieux des Justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel-la-Ville, Matelles (les), Mauguio, Mèze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint-Martin-de-Londres.

Arrondissement de Beziers.

M. de Baunes, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève.

M. des Garest de Villefranche, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Chef-lieux des Justices de paix. Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons.

M. de Pardailhan, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Chef-lieux des Justices de paix. Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (la).

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares; sa population est de 508,344 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la treizième division militaire, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Rennes, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bonnaire, *Préfet*, à Rennes.

M. le Chevalier Routhier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Robinet,
Le Baron de Cherfosse,
Quilleau de Vallieuq,
Lorin,
A. Bigot de Préameneu.

M. Desnos de la Grée, *Maire*, à Rennes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rennes.

M. de la Morélie, *Sous-Préfet*, à Rennes.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Girons, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

Arrondissement de Fougères.

M. Keresperts, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Chef-lieux des Justices de paix. Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

M. Maudet, fils, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Chef-lieux des Justices de paix. Becherel, Méen (Saint), Montauban, Montfort-sur-Meu, Plelan.

Arrondissement de Redon.

M. Baymé, *Sous-Préfet*, à Redon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bain, Fougeray, Guichen, Maure, Pipriac, Redon, Sel (le).

Arrondissement de Saint-Malo.

M. Dupetit-Thouars, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougères, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinteniac.

Arrondissement de Vitré.

M. Carné de Coëtlogon, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Châteaubourg, Guerche (la), Rhetiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,347,536 arpens, ou 687,760 hectares; sa population est de 204,721 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtième division militaire, la huitième conservation des forêts, le diocèse de Bourges, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. Dessolle, *Préfet*, à Châteauroux.

M. Barbier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois Membres; Messieurs,

Charlemagne, Fassardy, Moreau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chateauroux.

M. de Saint-Geniez, *Sous-Préfet*, à Chateauroux.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

Arrondissement du Blanc.

M. Daubin, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Chef-lieux des Justices de paix. Belabre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun.

M. Lapparent, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre.

M. Arnault, *Sous-Préfet*, à la Châtre.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigurande, Châtre (la), Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Ce département est formé de la Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 623,076 hectares; sa population est de 275,292 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-unième division militaire, la septième conservation des forêts, le diocèse de Tours, et ressortit à la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Baron HERSANT DESTOUCHES, *Préfet*, à Tours.
M. Le Senecal, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Ansault, Aubry, Duchamp-la-Frillière.

M. Deslandes-Preuilly, *Maire*, à Tours.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tours.

M. Cl. René Bacot, *Sous-Préfet*, à Tours.

Chef-lieux des Justices de paix. Amboise, Bleré, Château-Renault, Montbazon, Neuvy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

Arrondissement de Chinon.

M. de Waresquiel, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Château-la-Vallière, Chinon, Isle Bouchard (l'), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

Arrondissement de Loches.

M. Lemaistre, *Sous-Préfet*, à Loches.

Chef-lieux des Justices de paix. Haye (la), Ligueil, Loches, Montrésor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par ceux du Mont-Blanc et des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841,230 hectares; sa population est de 471,660 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la septième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Grenoble, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron FOURIER, *Préfet*, à Grenoble.

M. Beaufort, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Savoye-Desgrangettes, Royer, aîné, Colaud-la-Salcette, De Chalvet, De Besson.

M. le Baron Renauldon, *Maire*, à Grenoble.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Grenoble.

M. L. P. A. J. Didier, *Sous-Préfet*, à Grenoble.

Chef-lieux des Justices de paix. Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corps, Domène, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monostier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villars-de-Lans, Vizille, Voiron.

Arrondissement de la Tour-du-Pin.

M. Sapey, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (la), Virieu.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

M. Rolland de Ravel, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Chef-lieux des Justices de paix. Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St.-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne.

M. Rogniat, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Côte-Saint-André (la), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (la), Vienne (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU JURA.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares; sa population est de 292,882 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série et a deux députés à élire

à la Chambre des Députés, est compris dans la sixième division militaire, la dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse de Besançon, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de VAULCHIER, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Béchet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Germain, Clerget Saint-Léger, Gerrier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier.

M. Gacon, *Sous-Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Chef-lieux des Justices de paix. Arinthod, Bletterans, Clairvaux, Conliége, Cousance, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

Arrondissement de Dôle.

M. Michel, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey-le-Château, Rochefort.

Arrondissement de Poligny.

M. De Branges, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planches (les), Poligny, Salins, Villers-Farlay.

Arrondissement de Saint-Claude.

M. Crestin, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bouchoux (les), Claude (Saint), Morez, Moyrans, Petites-Chiettes (les).

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1.801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 240,146 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la onzième division militaire, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, et ressortit à la cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier DE CARRÈRE, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. de Candau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,
Duboscq, Lubet-Barbon. Laurans, aîné.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

M. de Rivière, *Sous-Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Chef-lieux des Justices de paix. Arjuzanx, Gabarret, Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore, Villeneuve.

Arrondissement de Dax.

M. Dibarrart-Detchegoyen, *Sous-Préfet*, à Dax.

Chef-lieux des Justices de paix. Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

Arrondissement de Saint-Sever.

M. de Charitte, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens du Loiret, d'Eure-et-Loir et de la Sarthe; à l'E. par ceux du Loiret et du Cher; au S. par ceux du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire; à l'O. par ce dernier et celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 212,552 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-unième division militaire, la septième conservation des forêts, le diocèse d'Orléans, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte CHRISTIANI DE RAVARAN, *Préfet*, a Blois.

M. Vallenet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,
Alardet, Chenu, Corrard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Blois.

M. Pervinquière, *Sous-Préfet*, à Blois.

Chef-lieux des Justices de paix. Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contrés, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

Arrondissement de Romorantin.

M. Deporte, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Chef-lieux des Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Arrondissement de Vendôme.

M. le Comte Gaspard de Contades, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Chef-lieux des Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui, par décret du 29 brumaire an 2, a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 964.083 arpens, ou 482.041 hectares; sa population est de 315,858 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-huitième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Lyon, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Rambuteau, *Préfet*, à Montbrison.

M. Robinet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Meaudre, Turge, Mazenot, Lachèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montbrison.

M. Grefyé, *Sous-Préfet*, à Montbrison.

Chef-lieux des Justices de paix. Boen, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

Arrondissement de Roanne.

M. Baude, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (la), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

Arrondissement de Saint-Etienne.

M. Sauzéas, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forèz.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 502,854 hectares; sa population est de 268,202 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-huitième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Saint-Flour, et ressortit à la cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Vicomte Eugène de Sartiges, *Préfet*, au Puy.

M. Barrès, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Claude Romeuf, Richard, Sigaud-Lestang-Laborie.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Puy.

M. Jules Billecocq, *Sous-Préfet*, au Puy.

Chef-lieux des Justices de paix. Alègre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Monastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

Arrondissement de Brioude.

M. de Drée, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Chef-lieux des Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux.

M. Dauthier, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfauteon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 407,827 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la douzième division militaire, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Nantes, et ressortit à la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de BARANTE, *Préfet*, à Nantes.

M. Harmand, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Douillard, Haumont, Allot, Brillaud. Dufeu.

M. le Chevalier Dufou, *Maire*, à Nantes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nantes.

M. Ladouëpe du Fougerais, *Sous-Préfet*, à Nantes.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (la), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philibert, Vallet, Vertou.

Arrondissement d'Ancenis.

M. Luneau, fils, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.

Arrondissement de Châteaubriand.

M. Luette de la Pilorgerie, *Sous-Préfet*, à Châteaubriand.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteaubriand, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf.

M. Musnier la Converserie, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

Arrondissement de Savenay.

M. Thérémin, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Gâtinois, etc. Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 285,395 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la septième conservation des forêts, le diocèse d'Orléans, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de TALLEYRAND (Alexand.), *Préfet*, à Orléans.
M. Ollivier-Maisonneuve, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Brillart, Savard, Rabelleau.

M. le Baron Crignon-Desormeaux, *Maire*, à Orléans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Orléans.

M. Kermellec, *Sous-Préfet*, à Orléans.

Chef-lieux des Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (la), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

Arrondissement de Gien.

M. de Waters, *Sous-Préfet*, à Gien.

Chef-lieux des Justices de paix. Briarre, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis.

M. Mesange, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellegarde, Château-Renard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

M. Delataille (H.), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveiron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares; sa population est de 272,233 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la onzième conservation des forêts, le diocèse de Cahors, et ressortit à la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Petit de Beauverger, *Préfet*, à Cahors.

M. Duphénieux père, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Agar, J. Roaldés, Duclaux, Perier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Cahors.

M. Marmiesse de Lussan, *Sous-Préfet*, à Cahors.

Chef-lieux des Justices de paix. Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.

Arrondissement de Figeac.

M. le Comte de Campagne, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Chef-lieux des Justices de paix. Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marrival (la), Figeac (*deux Justices de paix*), Gorses, Livernon, Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon.

M. Daras (Martin), *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Chef-lieux des Justice de paix. Bastide (la), Gourdon, Gramat, Martel, Payrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à

l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1,042,008 arpens, ou 532,641 hectares; sa population est de 326,127 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-neuvième division militaire, la onzième conservation des forêts, le diocèse d'Agen, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte CHRISTOPHE VILLENEUVE-BARGEMONT, *Préfet*, à Agen.

M. Lannau-Rolland, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Boussion, Vignes, Grenier, Meune.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Agen.

M. Léotard, *Sous-Préfet*, à Agen.

Chef-lieux des Justices de paix. Agen (*deux Justices de paix*), Astafort, Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (la).

Arrondissement de Marmande.

M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agénois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

Arrondissement de Nérac.

M. de Brisac, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Castel-Jaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin, Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

M. Desétangs, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancon, Castillonnès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villeréal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Ce département tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou

509,543 hectares; sa population est de 143,247 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un membre à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la quinzième conservation des forêts, le diocèse de Mende, et ressortit à la cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. de BARRIN, *Préfet*, à Mende.

M. André, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Reboul. Beauregard, Levrault.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mende.

M. De Chapelain, *Sous-Préfet*, à Mende.

Chef-lieux des Justices de paix. Bleymard (le), Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

Arrondissement de Florac.

M. M. de Sainte-Colombe, *Sous-Préfet*, à Florac.

Chef-lieux des Justices de paix. Barre, Florac, Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-Georges-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

Arrondissement de Marvejols.

M. Bouquet d'Espagny (Camille), *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Chef-lieux des Justices de paix. Aumont, Canourgue (la), Chanac. Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chely, Serverette.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 404,489 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-unième division militaire, la sixième conservation des forêts, le diocèse d'Angers, et ressortit à la cour royale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de TOCQUEVILLE, *Préfet*, à Angers.

M. Liegeard, *Secrétaire-général.*

Conseil

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Maslin, Leterme-Saulnier, De Jully, Bidon, Buzelet.

M. Papiau de la Verrerie, fils, *Maire*, à Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Angers.

M. Maugin de la Pastandry, *Sous-Préfet*, à Angers.

Chef-lieux des Justices de paix. Angers (*trois Justices de paix*), Chalonne, Louroux-Beconnais (le), Ponts de Cez (les), Saint-Georges.

Arrondissement de Baugé.

M. Perrin Dulac, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Chef-lieux des Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupreau.

M. Hardy de Levaré, *Sous-Préfet*, à Beaupreau.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaupreau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

Arrondissement de Saumur.

M. Lavech, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Chef-lieux des Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Thouarcé, Vihiers.

Arrondissement de Segré.

M. Jarry-Montpelleray, *Sous-Préfet*, à Segré.

Chef-lieux des Justices de paix. Briollay, Candé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche et le département du Calvados; au S. par ceux de la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,932 arpens, ou 675,713 hectares; sa population est de 581,429 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Coutances, et ressortit à la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Bossi, *Préfet*, à Saint-Lô.

M. Clément, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lebrun, Lemarié, Heudeline, Couraye-Duparc fils, Le Joly de Villiers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de St.-Lô.

M. Deslandes, *Sous-Préfet*, à Saint-Lô.

Chef-lieux des Justices de paix. Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy, Thorigny.

Arrondissement d'Avranches.

M. Lehurey, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Chef-lieux des Justices de paix. Avranches, Brecey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

M. Asselin, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint), Pieux (les).

Arrondissement de Coutances.

M. Pacquet-Beauvais, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Chef-lieux des Justices de paix. Bréhal, Cérisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (la), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Landelin.

Arrondissement de Mortain.

M. De Lespinasse, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Chef-lieux des Justices de paix. Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

Arrondissement de Valognes.

M. Lemaignen, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Chef-lieux des Justices de paix. Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-sur-Douves, Valognes.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne: au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 311,017 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire

à la Chambre des Députés, est compris dans la deuxième division militaire, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Meaux, et ressortit à la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DE JESSAINT, *Préfet*, à Châlons.

M. Vanzut, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Fleuriot, Clement, Richard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châlons.

M. Le Boucq de Ternas, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Chef-lieux des Justices de paix. Châlons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes.

Arrondissement d'Epernay.

M. Carré, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne, Vertus.

Arrondissement de Rheims.

M. Le Roy, *Sous-Préfet*, à Rheims.

Chef-lieux des Justices de paix. Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon, Fismes, Rheims (*trois Justices de paix*), Verzy, Ville-en-Tardenois.

M. Ponsardin, *Maire*, à Rheims.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould.

M. de Chamisso, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Chef-lieux des Justices de paix. Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhould, Ville-sur-Tourbe.

Arrondissement de Vitry-sur-Marne.

M. de Coucy, *Sous-Préfet*, à Vitry-sur-Marne.

Chef-lieux des Justices de paix. Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-sur-Marne.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Ce département est un de quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Sa population est de 237,785 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-septième division militaire, la dix-huitième conservation des forêts, le diocèse de Dijon, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron JERPHANION, *Préfet*, à Chaumont.

M. Guillaume, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Larcher. Bourlon de Rouvres. Duval.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chaumont.

M. Broccard, *Sous-Préfet*, à Chaumont.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clefmont, Juzennecourt, Nogent-Haute-Marne, Saint-Blain, Vignory, Ville-sur-Aujon.

Arrondissement de Langres.

M. Berthot, *Sous-Préfet*, à Langres.

Chef-lieux des Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté-sur-Amance (la), Langres, Longeau, Montigny-Source-Meuse, Neuilly, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement de Vassy.

M. Clément Leblanc, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevillon, Donjeux, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Sailly, Saint-Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche; à l'E. par celui de la Sarthe; au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares; sa population est de 332,253 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-unième division militaire, la sixième conservation des forêts, le diocèse du Mans, et ressortit à la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis MARNIÈRE DE GUER, *Préfet*, à Laval.

M. Levasseur, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs,

Chevallier, Morice Larue, Cheminant, Duchemin de Villiers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Laval.

M. Debellefonds, *Sous-Préfet*, à Laval.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

Arrondissement de Château-Gontier.

M. D'Estourmel, *Sous-Préfet*, à Château-Gontier.

Chef-lieux des Justices de paix. Bierné, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bonère, Saint-Aignan-sur-Roë.

Arrondissement de Mayenne.

M. Durosier, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Goron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 365,810 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quatrième division militaire, la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse de Nancy, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. de Mique, *Préfet*, à Nancy.

M. Theynier du Pradelet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Anthoinet, Guilgot, Pinodier. Susleau de Malroy.

M. le Baron Lallemand, *Maire*, à Nancy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nancy.

M. De Moulon, *Sous-Préfet*, à Nancy.

Chef-lieux des Justices de paix. Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas.

Arrondissement de Château-Salins.

M. Dufays, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Chef-lieux des Justices de paix. Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville.

M. Val-de-Nuit, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Chef-lieux des Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Haroué, Lunéville (*deux Justices de paix*), Vezelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

M. Le Père, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

M. Villot de la Tour, *Sous-Préfet*, à Toul.

Chef-lieux des Justices de paix. Colombey, Domèvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Lorraine, les trois Evéchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares; sa population est de 284,703 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la deuxième division militaire, la la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse de Nancy, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. de Vaisnes, *Préfet*, à Bar-le-Duc.

M. Gillon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Henriot, Henriquet, Didier-Charles Lallemand.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

M. Leblanc, *Sous-Préfet*, à Bar-le-Duc.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

Arrondissement de Commercy.

M. Hussenot, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Chef-lieux des Justices de paix. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchatel, Void.

Arrondissement de Montmédy.

M. Humbert, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Chef-lieux des Justices de paix. Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Arrondissement de Verdun.

M. de Torcy, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Chef-lieux des Justices de paix. Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC.

Ce département est formé d'une partie de la Savoie.

Il est borné au N. par le pays de Gex et le Chablais; à l'E. par la Tarentaise; au S. par le département de l'Isère; à l'O. par ceux de l'Isère et de l'Ain. Sa superficie est d'environ 296,804 hectares ou arpens métriques; sa population est de 180,000 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la septième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Chambéry, et ressortit à la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Finot, *Maître des Requêtes honoraire*, *Préfet*, à Chambéry.

M. Palluel, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Gabet, Emery, Bavouz, Grand, Bain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chambéry.

M. Sirot, *Sous-Préfet*, à Chambéry.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix, Chambéry (*deux Justices de paix*), Châtelard, Echelles (les), Novalaise, Pont-Beauvoisin, Saint-Gen Yenne.

Arrondissement d'Annecy.

M. Ruphy, *Sous-Préfet*, à Annecy.

Chef-lieux des Justices de paix. Annecy (*deux Justices de paix*), Curseilles, Faverges, Thônes, Thorens.

Arrondissement de Rumilly.

M. Bellemin, *Sous-Préfet*, à Rumilly.

Chef-lieux des justices de paix. Frangy, Ruffieux, Rumilly (*deux Justices de paix*), Saint-Julien.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des côtes du Nord; à l'E. par celui de l'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire inférieure: à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 403,423 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la treizième division militaire, la cinquième conservation des forêts, le diocèse de Vannes, et ressortit à la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Floirac, *Préfet*, à Vannes.

M. Boullé, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lebouhellec aîné, A. I. M. Caradec, Goujeon père, Guillo-Dubodan, Le Gris.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Vannes.

M. Marius de Capmas, *Sous-Préfet*, à Vannes.

Chef-lieux des Justices de paix. Allaire, Carentoir, Elven, Grandchamp, Musillac, Questembert, Roche-Bernard (la), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de l'Orient.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à l'Orient.

Chef-lieux des Justices de paix. Auray, Belle-Isle-sur-Mer, Belz, Hennebond, l'Orient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorff-Lesbein, Port-Louis, Quiberon.

Arrondissement de Ploermel.

M. Duval-Chassenon de Curzay, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Chef-lieux des Justices de paix. Guer, Josselin, Malétroit, Mauron, Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

Arrondissement de Pontivy.

M. Le Barre, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Chef-lieux des Justices de paix. Baud, Cléguérec, Faouet (le), Gourin, Guémené, Locminé, Pontivy.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, le Barrois, etc.

Il est borné au N. par . . . . ; à l'E. par le département du Bas-Rhin ; au S. par ce dernier et celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 648,930 hectares ou arpens métriques ; sa population est de 562,700 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la troisième division militaire, la vingt-deuxième conservation des forêts, le diocèse de Metz ; et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Vaublanc, *Préfet*, à Metz.

M. Viville, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres ; Messieurs,

Leclerc, Faultrier, Décosse, Teissier.

M. le Baron Marchant, *Maire*, à Metz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Metz.

M. le Comte D'Arros, *Sous-Préfet*, à Metz.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Verny, Vigy.

Arrondissement de Briey.

M. J. N. C. F. Ternaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

Chef-lieux des Justices de paix. Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuion, Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines.

M. Jacquinot, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Chef-lieux des Justices de paix. Bitche, Forbach, Grostenquin, Rorbach, Saarbruck, Saint-Avold, Saint-Jean, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

Arrondissement de Thionville.

M. Rolly, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouzonville, Cattenom, Metzervisse, Reling, Sarrelouis, Sierck, Thionville, Tholay.

DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE.

Ce département tire son nom d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or, et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire, et de l'Allier; et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares; sa population est de 241,520 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtième division militaire, la huitième conservation des forêts, le diocèse d'Autun, et ressortit à la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier FIEVÉE, *Préfet*, à Nevers.

M. Bonvallet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de trois membres; Messieurs,

Piron, Decolons, L'Eveillé-Dufournay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Nevers.

M. de Dreuil, *Sous-Préfet*, à Nevers.

Chef-lieux des Justices de paix. Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

Arrondissement de Château-Chinon.

M. Janole, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

Arrondissement de Clamecy.

M. Robert de Connantre, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Brinon-les-Allemands, Clamecy, Baubigny, l'Ormes, Tannay, Varzy.

Arrondissement de Cosne.

M. de Lurieu, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Chef-lieux des Justices de paix. Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Ce département est un des trois que forment les deux Flandres, le Hainaut le Cambrésis, etc.

Il est borné au N. par la Manche ou mer d'Allemagne ; au N. E. par . . . . à l'E. par le département des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme ; au S. O. et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 616,138 hectares ou arpens métriques ; sa population est de 899,890 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a huit membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la seizième division militaire, la vingt-troisième conservation des forêts, ressortit à la Cour royale de Douay, et forme seul le diocèse de Cambrai.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Siméon, *Préfet*, à Lille.

M. Lavallée, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs,

Thery Falligan, Desquelbecq, Ernest-Desmoutier, Aronio, C. Bernard.

M. le Comte de Brigode, *Maire*, à Lille.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lille.

M. Barthélemy, *Sous-Préfet*, à Lille.

Chef-lieux des Justices de paix. Armentières, Bassée (la), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Templeuve, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

Arrondissement d'Avesnes.

M. T. M. J. Prissette, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Chef-lieux des Justices de paix. Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay, Beaumont, Berlaymont, Landrecies, Maubeuge, Merbe-le-Château, Quesnoy (le) (*deux Justices de paix*), Solre-le-Château, Trélon.

Arrondissement de Cambrai.

M. Cardon de Garsignies, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Chef-lieux des Justices de paix. Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

Arrondissement de Douai.

M. de la Tour, *Sous-Préfet*, à Douai.

Chef-lieux des Justices de paix. Arleux, Bouchain, Condé, Douai (*trois Justices de paix*), Dours, Marchiennes, Orchies, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Dunkerque.

M. Deschodt, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck.

M. De Ghesguière, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Chef-lieux des Justices de paix. Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Ce département est un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnois, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 383,507 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse d'Amiens, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Duc de Massa, *Préfet*, à Beauvais.

M. Le Porquier-Devaux, *Secrétaire-général.*

Conseil de préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Camusat, Borel de Favencourt, Delamarre, Poilleu.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beauvais.

M. Laboulinière, *Sous-Préfet*, à Beauvais.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Niviller, Noailles, Songeons.

Arrondissement de Clermont.

M. le Chevalier de Pommereul, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mouy, Saint-Just-en-Chaussée.

Arrondissement de Compiègne.

M. Dalmas, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Chef-lieux des Justices de paix. Attichy, Compiègne, Estrées Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribécourt.

Arrondissement de Senlis.

M. Fleury, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Chef-lieux des Justices de paix. Betz, Creil, Crespy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe; et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares; sa population est de 425,920 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quatorzième division militaire, la quatrième conservation des forêts, le diocèse de Seez, et ressortit à la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Vicomte de Riccé, *Préfet*, à Alençon.

M. Renault, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Vangeon, Thoumin, Baudet-Dubourg, Oudineau-Faverie, De M é.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alençon.

M. de Chambray, *Sous-Préfet*, à Alençon.

Chef-lieux des Justices de paix. Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Seès.

Arrondissement d'Argentan.

M. Beville, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (la), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront.

M. Cillart de Kermaingui, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Chef-lieux des Justices de paix. Athis, Domfront, Ferté-Macé (la), Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne.

M. le Chev. de Mortemart-Boisse, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Theil (le), Tourouvre.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnois et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 580,457 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la seizième division militaire, la vingt-troisième conservation des forêts, le diocèse d'Arras, et ressortit à la Cour royale de Douay.

PRÉFECTURE.

M. le Général Baron de LACHAISE, *Préfet*, à Arras.

M. Bergaigne, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Gayant, Cornil, Watelet, Corne, De Gantès.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arras.

M. Dublaisel, *Sous-Préfet*, à Arras.

Chef-lieux des Justices de paix. Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

Arrondissement de Béthune.

M. Duplaquet, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Chef-lieux des Justices de paix. Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Lens, Lillers, Norrent-Fontes, Ventie (la).

Arrondissement de Boulogne.

M. de Castéja, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

Arrondissement de Montreuil.

M. Le Boucher de Richemont, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

M. C. N. Dubois, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Pol.

M. Godeau d'Entraigues, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne, Heuchin, Saint-Pol, Wail.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares Sa population est de 542,834 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-huitième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Clermont, et ressortit à la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Lascours, *Préfet*, à Clermont.

M. Moulin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Nicolas, Courbayre, Vimal-Lajarrige, Dalmas, Levet.

M. Grangier-Delamothe, *Maire*, à Clermont.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

M. Girod de Langlade, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Chef-lieux des Justices de paix. Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-sur-Allier, Rochefort, Saint-Amand, Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre, Vic-sur-Allier.

Arrondissement d'Ambert.

M. Pourrat, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambert, Arlanc, Cunlhac, Olliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthême, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Arrondissement d'Issoire.

M. Girot-Pouzol, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-Lambron, Sauxilanges, Tauves, Tour (la).

Arrondissement de Riom.

M. de Forget, *Sous-Préfet*, à Riom.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigueperse, Combrondes, Ennezat, Manzat, Menat-Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randans, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

Arrondissement de Thiers.

M. Laverchère, fils, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringues, Saint-Remy, Thiers.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 383,502 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la onzième division militaire, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, et ressortit à la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DANTIN, *Préfet*, à Pau.

M. Daguette, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Darraing, Hourclam de Gelos, Sedze, Batsalle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pau.

M. D'Angosse, *Sous-Préfet*, à Pau.

Chef-lieux des Justices de paix. Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Theze.

Arrondissement de Bayonne.

M. Armand Lom, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bastide-Clairence (la), Bayonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

Arrondissement

Arrondissement de Mauléon.

M. Detchepare, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Chef-lieux des Justices de paix. Iholdy, Mauléon; Saint-Étienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

Arrondissement d'Oloron.

M. Pémartin, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Chef-lieux des Justices de paix. Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oloron, Sainte-Marie-d'Oloron.

Arrondissement d'Orthez.

M. Dandoin, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Chef-lieux des Justices de paix. Arthès, Arzacq, Lagor, Navarrenx, Orthez, Salies, Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des quatre Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers: à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 920,710 arpens, ou 469,915 hectares; sa population est de 198,763 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la douzième conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, et ressortit à la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de Villeneuve, *Préfet*, à Tarbes.

M. Rives, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Vergès, Castets. J. P. Barère,

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Tarbes.

M. Garat, *Sous-Préfet*, à Tarbes.

Chef-lieux des Justices de paix. Castelnau-Rivière-Basse, Galan, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

Arrondissement d'Argelès.

M. Peré fils, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St-Pé.

Arrondissement de Bagnères.

M. Castelper, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Chef-lieux des Justices de paix. Arreau, Bagnères, Bordères, Campar Castelnau-de-Magnouac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse Nestier, Vielle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, la Cerdagne, et d'une partie du ci devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées le département de l'Ariége. Sa supérficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,37 hectares; sa population est de 126,626 individus. Il est divisé en trois arrondis semens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un membre à élire la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militair la quatorzième conservation des forêts, le diocèse de Carcassonne, et ressortit la Cour royale de Montpellier.

PREFECTURE.

M. le Comte Louis du Hamel, *Préfet*, à Perpignan.

M. Delon fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Laferrière, Joseph Dastros. Arnaud, aîné.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Perpignan.

M. Hermann, *Sous-Préfet*, à Perpignan.

Chef-lieux des Justices de paix. Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

Arrondissement de Ceret.

M. Lacour, *Sous-Préfet*, à Ceret.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Arles, Ceret, Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades.

M. Izos, *Sous-Préfet*, à Prades.

Chef-lieux des Justices de paix. Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin qui le sépare de l'Allemagne, par la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à

). par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est environ 970,986 arpens, ou 495,575 hectares; sa population est de 500,926 dividus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre membres à ire à la Chambre des Députés, est compris dans la cinquième division miliire, la vingtième conservation des forêts, le diocèse de Strasbourg, et ressortit la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

I. le Comte de Kergariou, *Préfet*, à Strasbourg.

M. P. H. Dugied, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, urger, Engelmann, Levrault.

M. Brackenhoffer, *Maire*, à Strasbourg.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Strasbourg.

M. . . . ., *Sous-Préfet*, à Strasbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, aguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), ruchtersheim, Wasselonne.

Arrondissement de Saverne.

M. Reiss, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, armoutier, Petite-Pierre (la), Saar-Union, Saverne.

Arrondissement de Sélestatt.

M. Roesch, *Sous-Préfet*, à Sélestatt.

Chef-lieux des Justices de paix. Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsim, Obernai, Rosheim, Sélestatt, Villé.

Arrondissement de Wissembourg.

M. Sers, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergzabern, Candel, Dahn, Landau, uterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, des principautés de rrentruy et de Montbéliard, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par llemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie d'environ 432,274 hectares; sa population est de 391,642 individus; il est isé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois membres à élir à la Chambre des Députés, est compris dans la cinquième division militaire la vingtième conservation des forêts, le diocèse de Strasbourg, et ressortit à la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de la VIEUVILLE, *Préfet*, à Colmar.

M. J. Briche, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Resch, Waelterlé, Knoll.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Colmar.

M. De Lasalle, *Sous-Préfet*, à Colmar.

Chef-lieux des Justices de paix. Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Poutroye (la), Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

Arrondissement d'Altkirch.

M. le Chev. Joliat, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Chef-lieux des Justices de paix. Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

Arrondissement de Belfort.

M. de Prud'homme, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Chef-lieux des Justices de paix. Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnois et du Beaujolois.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares; sa population est de 347,381 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-huitième division militaire, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Lyon, et ressortit à la Cour royale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de CHABROL, *Préfet*, à Lyon.

M. Luylier, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Cochard, Defarge, Champagne, Paul Cayre.

Municipalité de Lyon.

M. de Fargues, *Maire.*

[. Sain-Rousset, Baron de Vauxonne,
[. Champanhet,
[. Cazenove,
[. de Laurencin,
[. Riverieulx de Varax,
. . . ., } *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lyon.

M. Varenne de Fénille, *Sous-Préfet*, à Lyon.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Jus-es de paix*), Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis-val, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

Arrondissement de Villefranche.

M. Des Echerolles, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-Jingt, Montsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à . par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ıx de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 456,964 ctares; sa population est de 305,546 individus; il est divisé en trois arrondis-nens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire a Chambre des Députés, est compris dans la sixième division militaire, dix-neuvième conservation des forêts, le diocèse de Besançon, et ressortit à Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

. le Baron de Flavigny, *Préfet*, à Vesoul.

M. Aucapitaine, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

h. Guenot, Magny, Lange de Ferrieres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Vesoul.

M. Vulpillat, *Sous-Préfet*, à Vesoul.

Chef-lieux des Justices de paix. Amance, Combeau-Fontaine, Jussey, ontbozon, Noroy-le-Bourg, Por-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, itrey.

Arrondissement de Gray.

M. Crestin fils, *Sous-Préfet*, à Gray.

Chef-lieux des Justices de paix. Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne Saint-Mamez, Gray, Gy, Pesmes.

Arrondissement de Lure.

M. Gallois, *Sous-Préfet*, à Lure.

Chef-lieux des Justices de paix. Champagney, Faucogney, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares; sa population est de 463,782 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-septième division militaire, la dix-huitième conservation des forêts, le diocèse d'Autun, et ressortit à la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. le Comte Germain, *Préfet*, à Mâcon.

M. Tupinier, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Aubel, Guyot, Bruys. Murillon. Delaval.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mâcon.

M. Chastelain de Belle-Roche, *Sous-Préfet*, à Mâcon.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle-de-Guinchay (la), Cluny, Jouvence, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Tournus, Tramaye.

Arrondissement d'Autun.

M. de Saint-Martin, *Sous-Préfet*, à Autun.

Chef-lieux des Justices de paix. Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Mont-Cénis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Arrondissement de Châlons.

M. Simonnot, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (grand), Verdun-sur-le-Doubs.

Arrondissement de Charolles.

M. Bruys d'Ouilly, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellevue-les-Bains, Charolles, Chauf-

...illes, Clayette (la), Digoin, Gueugnon, Guiche (la), Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnois, Toulon-sur-Arroux.

Arrondissement de Louhans.

M. Debranges, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 410,380 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingt-unième division militaire, la sixième conservation des forêts, le diocèse du Mans, et ressortit à la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Jules Pasquier, *Préfet*, au Mans.

M. Ratz-des-Armands, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres ; Messieurs, Espaulart, Chesneau-Desportes, Leballeur, Petey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Mans.

M. Mecflet, *Sous-Préfet*, au Mans.

Chef-lieux des Justices de paix. Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (la).

Arrondissement de la Flèche.

M. de la Bouillerie, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Chef-lieux des Justices de paix. Brulon, Flèche (la), Lude (le), Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Arrondissement de Mamers.

M. Contencin fils, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Ferté-Bernard (la), Fresnay, Lafresnaye, Mamers, Marolles-les-Braux, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Arrondissement de Saint-Calais.

M. Soüin-la-Tibergerie, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouloire, Chartre (la), Château-du-Loir, Grand-Lucé (le), Saint-Calais, Vibraye.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ce département se trouve compris dans la première division militaire, la 1ère. conservation des forêts et le diocèse de Paris ; il fait partie de la quatrième série, et a huit membres à élire pour la formation de la Chambre des Députés des départemens.

Voyez la Division et les Autorités de ce Département, pag. 622.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise ; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube ; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret ; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares ; sa population est de 304,068 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la première conservation des forêts, le diocèse de Meaux, et ressortit à la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de PLANCY, *Préfet*, à Melun.

M. Guyardin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs, Billot, Froment, Girard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Melun.

M. Defargues, *Sous-Préfet*, à Melun.

Chef-lieux des Justices de paix. Brie-sur-Hières, Châtelet (le), Melun (*deux Justices de paix*), Mormant, Tournan.

Arrondissement de Coulommiers.

M. Frestel, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Coulommiers, Ferté-Gaucher (la), Rebais, Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau.

M. de Digoine, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle (la), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne, Moret, Nemours.

Arrondissement de Meaux.

M. Jacquier de Terrebasse, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Claye, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (la), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

Arrondissement de Provins.

M. Moreau de la Rochette, *Sous-Préfet*, à Provins.

Chef-lieux des Justices de paix. Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret, et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 430,972 individus: il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la première conservation des forêts, le diocèse de Versailles, et ressortit à la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Delaitre, *Préfet*, à Versailles.

M. Peyronet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Richaud, Lucy, Glot, Sauvat, Lelaurain.

M. Jouvencel, *Maire*, à Versailles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Versailles.

M. Debonnaire de Gif, *Sous-Préfet*, à Versailles.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenteuil, Marly-la-Machine, Meulan, Palaiseau, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Corbeil.

M. Thieullen, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Chef-lieux des Justices de paix. Arpajon, Boissy-Saint-Léger, Corbeil, Longjumeau.

Arrondissement d'Etampes.

M. Bouraine, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Chef-lieux des Justices de paix. Etampes, Ferté-Aleps (la), Méréville, Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

M. Delarue, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

Arrondissement de Pontoise.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Chef-lieux des Justices de paix. Ecouen, Montmorency, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Marines, Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

M. de Nugent, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure: à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares; sa population est de 642,948 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a six membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quinzième division militaire, la troisième conservation des forêts, le diocèse de Rouen, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE GIRARDIN (Stanislas), *Préfet*, à Rouen.

M. Dubourg, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres; Messieurs, Lefevre, Angerville, Cabissot, Quillebeuf, Jourdan.

M. le Baron Lezurier de la Martelle, *Maire*, à Rouen.

M. Remy Taillefesse, M. Elie Lefebvre,
M. Héron-d'Agironne, M. Lepesant-Boisguilbert,
M. Duvergier, M. Le Bertois, } *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rouen.

M. Prévost, *Sous-Préfet*, à Rouen.

Chef-lieux des Justices de paix. Boos, Buchy, Clères, Dernetal, Ducler, Elbeuf, Grand-Couronne, Marommes, Pavilly, Rouen (*six Justices de paix*).

Arrondissement de Dieppe.

M. Cartier, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Chef-lieux des Justices de paix. Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermeu, Eu, Longueville, Offranville, Tostes.

Arrondissement du Hâvre.

M. Fouache, *Sous-Préfet*, au Hâvre.

Chef-lieux des Justices de paix. Bolbec, Criquetot-Lesneval, Fécamp, Goderville, Ingouville, Hâvre (le), Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain.

Arrondissement de Neufchâtel.

M. de Chantelou, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chef-lieux des Justices de paix. Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

Arrondissement d'Yvetot.

M. Le Grand, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Chef-lieux des Justices de paix. Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, Saint-Valery-en-Caux, Vallemont, Yerville, Yvetot.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire ; à l'E. par celui de la Vienne ; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares ; sa population est de 254,105 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la douzième division militaire, la neuvième conservation des forêts, le diocèse de Poitiers, et ressortit à la Cour royale de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

M. Busche, *Préfet*, à Niort.

M. Dives, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs,

Cherpentier, Pastureau, Gaultreau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Niort.

M. Carré de Sainte-Gemme, *Sous-Préfet*, à Niort.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint-Maixent (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Bressuire.

M. Jules Ferrand, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

Arrondissement de Melle.

M. Jard-Panvilliers (Ch.-M.), *Sous-Préfet*, à Melle.

Chef-lieux des Justices de paix. Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Sainte-Heraye (la), Sauzé-Vaussay.

Arrondissement de Parthenay.

M. Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Chefs-lieux des Justices de paix. Airvault, Mazières, Menigoutte, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais ; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne ; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,450 hectares ; sa population est de 495,058 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quinzième division militaire, la vingt-quatrième conservation des forêts, le diocèse d'Amiens, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de LAMETH (Alex.), *Préfet*, à Amiens.

M. Berville, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres ; Messieurs, Gonnet, Radiguet, Marotte, Rivery, Decaix fils.

M. Morgan, *Maire*, à Amiens.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Amiens.

M. de Monthozon, *Sous-Préfet*, à Amiens.

Chef-lieux des Justices de paix. Amiens (*quatre Justices de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Moliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage.

Arrondissement d'Abbeville.

M. de Verville, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Chef-lieux des Justices de paix. Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallancourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

Arrondissement de Doullens.

M. Ponticourt, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Chef-lieux des Justices de paix. Acheux, Bernaville, Domart, Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

M. Lendormy, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Chef-lieux des Justices de paix. Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

Arrondissement de Péronne.

M. Romain, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Chef-lieux des Justices de paix. Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roiselle.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borne au N. par le département de l'Aveyron ; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron ; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne ; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares ; sa population est de 295,885 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la neuvième division militaire, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Montpellier, et ressortit à la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Blocque, Baron de Wismes, *Préfet*, à Alby.

M. Lenoir, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres ; Messieurs, Falgayrac, Marliac, Bouzinac de la Tour.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alby.

M. de Bayne, *Sous-Préfet*, à Alby.

Chef-lieux des Justices de paix. Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valderiés, Valence, Villefranche.

Arrondissement de Castres.

M. de Villeneuve, *Sous-Préfet*, à Castres.

Chef-lieux des Justices de paix. Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amants, Vabre, Vielmur.

Arrondissement de Gaillac.

M. Puységur, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Gaillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Arrondissement de Lavaur.

M. Cazes de l'Isle, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Chef-lieux des Justices de paix. Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département, est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot ; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron ; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et

de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; sa population est de 238,882 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la dixième division militaire, la treizième conservation des forêts, le diocèse de Montauban, et ressortit à la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Vicomte Alban de Villeneuve Bargemont, *Préfet*, à Montauban.

M. Bergon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Vialettes de Mortarieu, Château, Rigail Ganisson.

M. le Baron Vialettes de Mortarieu, *Membre de la Chambre des Députés, Maire*, à Montauban.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montauban.

M. Lesseps, *Sous-Préfet*, à Montauban.

Chef-lieux des Justices de paix. Antonin (Saint-), Caussade, Caylux, Française (la), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

M. Chalon, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

Arrondissement de Moissac.

M. E. Verninac, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Chef-lieux des Justices de paix. Auvillar, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigu, Valence.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; à l'E. et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est d'environ 1,421,637 arpens, ou 725.580 hectares; sa population est de 283,296 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la huitième division militaire, la seizième conservation des forêts, le diocèse d'Aix, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Comte de Bouthillier, *Préfet*, à Draguignan.

M. Cailleau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,
Anglès, De Jouffrey, Brun-Favas.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Draguignan.

M. Ricard, *Sous-Préfet*, à Draguignan.

Chef-lieux des Justices de paix. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

Arrondissement de Brignoles.

M. Serrin, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Chef-lieux des Justices de paix. Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Ginasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

Arrondissement de Grasse.

M. Bain (M.-A.), *Sous-Préfet*, à Grasse.

Chef-lieux des Justices de paix. Antibes, Bar (le), Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

Arrondissement de Toulon.

M. de la Tourrette, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bausset (le), Collobrières, Cuers, Hières, Ollioules, Toulon (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 459,576 arpens, ou 234,560 hectares; sa population est de 205,832 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la huitième division militaire, la quinzième conservation des forêts, le diocèse d'Avignon, et ressortit à la cour royale de Nismes.

PREFECTURE.

M. Rouen des Mallets, *Préfet*, à Avignon.

M. Jean d'Aurel, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,
M. Boudard, Tempier, Fléchier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avignon.

M. Balzac, *Sous-Préfet*, à Avignon.

Chef-lieux des Justices de paix. Avignon (*deux Justices de paix*), Bedarides, Cavaillon, Ile (l').

Arrondissement d'Apt.

M. de Saporta, *Sous-Préfet*, à Apt.

Chef-lieux des Justices de paix. Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

Arrondissement de Carpentras.

M. Dampmartin, fils, *Maître des Requêtes*, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Chef-lieux des Justices de paix. Carpentras (*deux Justices de paix*), Mormoiron, Pernes, Sault.

Arrondissement d'Orange.

B. M. Gubernatis, *Sous-Préfet*, à Orange.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 268,786 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et à trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la douzième division militaire, la neuvième conservation des fôrets, le diocèse de la Rochelle, et ressortit à la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Baron FREMIN DE BEAUMONT, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

M. Cavoleau, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, Savary de Lespineraye, Coyaud, Auvinet.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bourbon-Vendée.

M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Bourbon-Vendée.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-Vendée, Essarts (les), Herbiers (les), Montaigu, Mortagne, Poiré-sous-la-Roche (le), Roche-Servière, Saint-Fulgent.

Arrondissement de Fontenay.

M. A. Bernard-Laducquerie, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaillé-les-Marais, Chantonnay, Châtaigneraye

laigneray (la), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint-), Luçon, Maillezay, Mareuil, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

Arrondissement des Sables d'Olonne.

M. de Regnon, *Sous-Préfet*, aux Sables d'Olonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte-Achard (la), Moutiers-les-Maux-faits (les), Noirmoutiers, Palluau, Sables d'Olonnne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Mont, Talmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches Communes.

Il est borné au N. par le département d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares; sa population est de 253,048 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la douzième division militaire, la neuvième conservation des forêts, le diocèse de Poitiers, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Baron MALLARMÉ, *Préfet*, à Poitiers.

M. Tessieres de Bois-Bertrand, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Boncenne, Bourgeois. Bourbeau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Poitiers.

M. le Chevalier Bourgnon, *Sous-Préfet*, à Poitiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (la), Vivône, Vouillé.

Arrondissement de Châtellerault.

M. Delastre, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

Arrondissement de Civray.

M. Pressac-des-Planches, *Sous-Préfet*, à Civray.

Chef-lieux des Justices de paix. Availles, Charroux, Civray, Couhé, Gençais.

Arrondissement de Loudun.

M. Durand-la-Reynerie, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

Arrondissement de Montmorillon.

M. de Lantivy, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Chef-lieux des Justices de paix. Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac-sur-Vienne, Montmorillon, Saint-Savin, Trémouille (la).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant haut Limousin, basses Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,116,876 arpens, ou 570,035 hectares; sa population est de 243,195 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquième série, et a deux membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la vingtième division militaire, la dixième conservation des forêts, le diocèse de Limoges, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. le Comte de Brosses, *Préfet*, à Limoges.

M. Lefebvre, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs, La Chassagne, Durand-Richemont fils, Devaucorbeil.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Limoges.

M. Guerin (J.-B.), *Sous-Préfet*, à Limoges.

Chef-lieux des Justices de paix. Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

Arrondissement de Bellac.

M. le Chevalier Deplas, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dorat, Laurière, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart.

M. le Comte Odon de Lestrade, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Chef-lieux des Justices de paix. Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, St.-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

M. Gondinet, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Chef-lieux des Justices de paix. Chalus, Nexon, Saint-Germain-les-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa population est de 334,169 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a trois membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la quatrième division militaire, la vingt-unième conservation des forêts, le diocèse de Nancy, et ressortit à la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de MONTLIVAULT, *Préfet*, à Epinal.

M. Welche, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres; Messieurs,

Bruillard, Piers, De Sucy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epinal.

M. de Saint-Ouen, *Sous-Préfet*, à Epinal.

Chef-lieux des Justices de paix. Bruyères, Châtel, Epinal, Rambervillcr, Xertigny.

Arrondissement de Mirecourt.

M. Richard d'Aboncourt, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Chef-lieux des Justices de paix. Bains, Charmes, Darney, Dompaire Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

Arrondissement de Neufchâteau.

M. le Chevalier du Mesnil, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Chef-lieux des Justices de paix. Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

M. Thierriet, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Chef-lieux des Justices de paix. Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

Arrondissement de Saint-Dié.

M. de Normandie, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Chef-lieux des Justices de paix. Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Senonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret, et de Seine-et-Marne. S superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares ; sa populatio est de 326,324 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxième série, et a trois membres à élir à la Chambre des Députés, est compris dans la dix-septième division militaire, l deuxième conservation des forêts, le diocèse de Troyes, et ressortit à la Cou royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier GAMOT, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre membres; Messieurs, Bernard, Crochot, Hay-Lucy, Robinet-Pontagn.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Auxerre.

M. Audibert, *Sous-Préfet*, à Auxerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

Arrondissement d'Avallon.

M. Barjaud-Dessignes, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Chef-lieux des Justices de paix. Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-les-Tombes, Vezelay.

Arrondissement de Joigny.

M. Lacam, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Chef-lieux des Justices de paix. Aillant-sur-Tholon, Bleneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne.

Arrondissement de Sens.

M. de Busquet, *Sous-Préfet*, à Sens.

Chef-lieux des Justices de paix. Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens, (*deux Justices de paix*), Villeneuve-sur-Vanne.

Arrondissement de Tonnerre.

M. Baume, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

SECTION III.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

MONSIEUR, *Colonel-général.*

Par ordonnance du Roi, du 16 juillet 1814, les Gardes nationales du Royaume sont toutes sédentaires et divisées en Gardes urbaines et rurales, composées, les premières, des cohortes formées dans les villes; les secondes, des cohortes formées dans les campagnes.

Aucune Garde urbaine ne peut être déplacée de la ville, et aucune Garde rurale ne peut être déplacée du canton, que pour les cas et dans les formes qui seront déterminés par une loi.

Les Gardes nationales, en ce qui concerne la simple exécution des lois et règlemens sur le personnel, le service ordinaire, l'instruction et la discipline dans le service, ressortissent à MONSIEUR, Colonel-général, qui statue sur les objets autres que ceux qui exigent la décision du Roi, et qui continueront d'être soumis à S. M. par lui, ou, d'après ses ordres, par le Ministre d'Etat, Major-général.

Les Gardes nationales, en ce qui concerne la simple exécution des lois sur la formation des listes, la comptabilité, et sur les réquisitions de service extraordinaire, en cas de trouble ou à défaut de garnisons, continueront de ressortir aux Maires, Sous-Préfets et Préfets, et au Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, sauf communication au Ministre d'Etat Major-général.

Les projets de lois, d'ordonnances et de règlemens généraux sont préparés par le Ministre d'Etat Major-général, soumis à l'approbation du Prince Colonel-général, et remis au Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, pour être, s'il y a lieu et suivant leur nature, approuvés par S. M. en son Conseil, ou présentés à la Chambre des Députés.

Les projets sur lesquels le Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur croira devoir prendre l'initiative, seront, par lui, communiqués au Ministre d'Etat Major-général, qui les soumettra au Prince Colonel-général, et les renverra au Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur avec ses observations.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Rue Grange-Batelière, hôtel des Gardes nationales.

M. le Comte DESSOLLE, Ministre d'Etat, Pair de France, *Major général des Gardes nationales du Royaume* (1).

M. le Chevalier ALLENT, Conseiller d'Etat, *Aide-Major général, Chef d'Etat-Major des Gardes nationales du Royaume.*

(1) Le Ministre d'Etat, Major-général, donne deux audiences publiques, les mercredis et samedis, de midi à deux heures.

Bureaux du Ministre d'Etat, Major général.

Les Bureaux sont à l'Hôtel des Gardes nationales de France, rue Grange-Batelière. Ils sont ouverts tous les jours, après deux heures, aux personnes qui y ont affaire (les jours de fête exceptés).

Secrétariat particulier.

M. . . . . . , *Chef de Bureau.*

Bureau de Correspondance générale.

M. de Gascq, *Chef de Bureau.*

Bureau du Personnel et de l'Organisation.

M. Berenger, *Chef de Bureau.*

Bureau des Lois et Règlemens.

M. Lacroix, *Chef de Bureau,*

Inspecteurs dans les Départemens.

M. le Comte de Panisse, département des Bouches-du-Rhône, *à Marseille.*
M. le Comte de Montsaulnin, département du Cher, *à Bourges.*
M. le Comte de Murles, département de l'Hérault, *à Montpellier.*
M. le Baron de Coupigny, département du Pas-de-Calais, *à Arras.*
M. le Duc de Choiseul Praslin, département de Seine et Marne, *à Melun.*

Nota. On n'a pas encore les autres nominations.

SECTION IV.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES CULTES.

Rue du Bac, n. 95.

M. le Baron JOURDAN (des Bouches-du-Rhône), Conseiller d'Etat ordinaire, *Administrateur général des affaires concernant les Cultes.*

Secrétariat général.

M. Ferry, *Secrétaire général.*

L'ouverture et l'enregistrement des dépêches, leur analyse, leur distribution dans les bureaux; le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances royales; les archives, le départ des lettres.

M. Cortez, *Chef du Bureau du Secrétariat général.*

CULTE CATHOLIQUE.

M. Maurice de Giry, *Chef de Division.*

Première Section.

M. Jauffret, *Maître des Requêtes*, Chef.

Premier Bureau.

M. Langlois, père, *Chef.*

Expéditions des brevets de nominations aux titres ecclésiastiques et aux bourses; contentieux; recours au Conseil d'Etat; honneurs et préséances dans les églises; pensions aux ecclésiastiques, aux religieux et religieuses; police.

Deuxième Bureau.

M. Tissot, *Chef.*

Séminaires; lettres-patentes d'institutions.

Congrégations religieuses de toutes les classes; bâtimens, secours, donations legs, lettres-patentes d'institution.

Missions et confrairies.

Oratoires et chapelles domestiques.

Deuxième Section.

M. Martineau, *Chef.*

Premier Bureau.

M. Dumas, *Chef.*

Circonscription ecclésiastique, chapelles, annexes.

Bâtimens et mobilier des évêchés.

Dépenses du culte à la charge des départemens; propriétés du clergé.

Fabriques des cathédrales; administration temporelle des séminaires; dons et legs aux cathédrales et aux séminaires.

Deuxième Bureau.

M. Chatillon, *Chef.*

Régime et administration des fabriques; construction et réparations des bâtimens nécessaires au culte dans les paroisses; tarif des oblations et inhumations.

Dépenses du culte à la charge des communes; logement des curés et desservans, traitement des vicaires.

CULTES NON CATHOLIQUES.

M. d'Arbaud, *Chef de Division.*

M. Maheu, *Chef de Bureau.*
M. Pons, *Sous-Chef.*

Personnel, matériel, contentieux, police et généralement tout ce qui est relatif aux cultes Luthérien, Réformé et Israëlite.

Comptabilité.

M. Langloix, fils, *Chef de Division.*

M. Guesnon Dolmérac, *Chef de Bureau.*

Le budget annuel des fonds de l'administration, liquidations et propositions de paiemens; tenue des écritures; formation des états de répartition des traitemens de tous les ministres des cultes; demandes de secours, examen des redditions de compte des Préfets, pour les paiemens du clergé; réunion de toutes les pièces de comptabilité; correspondance relative à ces divers objets.

SECTION V.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE.

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, *Protectrice et Présidente.*

Cette Société, établie à Paris et conservée dans les villes de Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Orléans, a pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans.

SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE, *à Paris.*

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes.

Madame la Comtesse de Ségur d'Aguesseau.
Madame la Comtesse de Pastoret.
Madame la Comtesse Charles de Damas.

Trésorier honoraire.

M. Grivel, *Banquier.*

Secrétaire honoraire de Mesdames les Vice-Présidentes.

M. Vacherot.

Dames composant la Société de la Charité maternelle, et administrant les secours dans les divers arrondissemens de la ville de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Du Roule.	Madame la C^esse^. Charles de Damas.	Rue. . . . .
Champs-Elysées.	Mad. la C^esse^. de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries.	Madame de Barentin. . .	Pl. de la Ville-l'Evêque, n. 25.
Place Vendôme. .	Madame Petitbeau.	Rue Royale, n. 12.

Deuxième Arrondissement.

Faub. Montmartre.	Mad. Dupont de Nemours	Rue de Suresne.
	Madame de Gamot. . . .	Rue. . . . .
Chaussée d'Antin.	Mad. la Comtesse Jollivet.	Rue N^e^. St.-Paul, n. 9.
Feydeau. . . . . . / *Palais-Royal.* . .	Mad. Fulchiron.	Rue de Grammont, n. 17.

Quartiers.		
	Troisième Arrondissement.	
Saint-Eustache. . *Montmartre.* . . .	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. la Baronne de Baulny.	Place Vendôme, n. 19.
F. Poissonnière. .	Mad. la Baronne Pasquier.	Place Vendôme, n. 19.
	Quatrième Arrondissement.	
Saint-Honoré. . . *Marchés.* . . . . . . *Banque de France.*	Madame Gautier.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Louvre.	Madame Tarbé.	Rue de l'Arbre-Sec.
	Cinquième Arrondissement.	
Bonne-Nouvelle. *Montorgueil.* . . .	Madame Riboutté.	Rue du Gros-Chenet, n. 6.
Porte St.-Martin. *Faub. St.-Denis.*	Mad. Péan-de-St.-Gilles.	Place Royale, n. 6.
	Sixième Arrondissement.	
S.-Martin-des-Ch. *Du Temple.* . . .	Madame Michelin.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Porte St.-Denis. . *Des Lombards.* . .	Madame Saint-Céran. . .	Rue de Paradis, n. 10.
	Septième Arrondissement.	
Marché S.-Jean. . *Mont-de-Piété.* . .	Madame de Beaurecueil. .	Rue des Quatre-Fils, n. 16.
Sainte-Avoye. . . *Des Arcis.*	Madame de Buys.	R. des Trois-Pavillons, n. 16.
	Huitième Arrondissement.	
Quinze-Vingts. .	Madame Riffault.	A l'Arsenal.
Faub. S.-Antoine.	Madame Muguet.	A l'Arsenal.
Popincourt.	Mademoiselle Démoulin. .	Faub. Saint-Antoine. n. 226.
Marais.	Madame Gaufrey.	rue de la Perle, n. 8.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité. . . .	Madame Royer-Colard. .	Rue. . . . .
Hôtel-de-Ville. .	Mad. la Cesse. de Canclaux.	Rue Neuve St.-Paul, n. 9.
De l'Arsenal. . .	Madame de Pardieu. . . .	Rue de Turenne, n. 56.
Isle Saint-Louis.	Madame de Malartic. . . .	Rue de Turenne, n. 50.
	Dixième Arrondissement.	
Invalides. . . . . . . *St.-Thomas-d'Aq.*	Madame Carré.	Rue St.-Dominique, n°. 36.
La Monnoie. . . . *Faub. S.-Germain.*	Madame Asseline.	Rue Cassette, n. 23.

Quartiers.	*Onzième Arrondissement.*	
Luxembourg. . . .	Madame Asseline. . . .	Rue Cassette, n. 23.
EcoledeMédecine. *Sorbonne.*	Madame Le Seigneur. . .	R. du Four-S.-Germain, n. 17.
Palais de Justice.	Madame de Menerville, née Fougeret.	Rue de Vendôme, n. 6, au Marais.

	Douzième Arrondissement.	
Saint-Jacques. .	Madame Charton. . . .	Rue d'Enfer, n. 34.
Observatoire. . . .	Mad. Durand, née Cochin.	Rue Saint-Jacques, n. 247.
Jardin du Roi. . .	Mademoiselle de Leuze. .	Au Jardin du Roi.
Saint-Marcel. . . .	Madame Luillier. . . .	Cloître Saint-Marcel, n. 5.

Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens de la Société Maternelle.

1er. Arrond.	M. Jouard, *Médecin*, rue de la Ville-l'Evêque. M. Souberbielle, *idem*, rue d'Anjou S. H., n. 13. M. Salmade, *Chirurgien*, rue Royale, n. 8. Mad. la veuve Mery, *Sage-femme*, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 63. M. Seguin, *Pharmacien*, rue Saint-Honoré, n. 378.
2e. Arrond.	M. Renauldin, *Médecin*, r. de la Michaudière, n. 12. M. Hereau, *idem*, rue Caumartin, n. 36. M. Ruette, *idem*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 29. M. Tartra, *Chirurgien*, rue Gaillon, n. 5. M. Favre, *Pharmacien*, rue du Mont-Blanc, n. 52.
3e. Arrond.	M. Dondet, *Médecin*, rue Duphot, n. 12. M. Petroz, *id.*, rue des Prouvaires, n. 10. M. le Ch. Cadet Gassicourt, *Pharmacien*, rue Saint-Honoré, n. 108.
4e. Arrond.	M. Capuron, *Médecin*, rue St.-André-des-Arcs, n. 58. M. Nauche, *idem*, rue du Bouloy, n. 8. M. Guy de la Peronie, *idem*, r. de la Michaudière, n. 13. M. Mitouart, *Pharmacien*, rue Coquillère, n. . . . .
5e. Arrond.	M. Maury, *Médecin*, rue . . . . M. Bellemain, *idem*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 30. M. Pignaut, *id.*, faubourg Poissonnière, n. 74.
6e. Arrond.	M. Tresse, *Médecin*, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 4. M. Ratheau, *idem*, rue . . . . M. Fizeau, *id.*, rue Thibautodé, n. 7. M. Lecourt, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 199.
7e. Arrond.	M. Baron, *Méd.*, rue Cassette, n. 20. M. Marjollin, *Chirurgien*, vieille rue du Temple, n. 52. MM. Petit et Lautour, *Pharmaciens*, rue du Cimetière Saint-Jean.
8e. Arrond.	M. Séné, *Méd.*, boulevart Saint-Antoine, n. 10. M. Parra, *Pharm.*, faub. Saint-Antoine.
9e. Arrond.	M. Esparron, *Médecin*, rue de Seine, n. 10. M. Cayol, *id.*, rue Christine, n. 9. M. Lazarre, *Pharmacien*, rue. . . . . .

10e. Arrond.	M. Desormeaux, *Méd.*, rue de l'Abbaye, n. 18. M. Trappe, *id.*, r. des Marais St.-Germain, n. 14. M. Pignier, *idem*, rue Cassette, n. 20. M. Nicod, *Chir.*, à l'hospice Beaujon. M. Faure, *Pharmac.*, rue St.-Dominique, n. 7.	12e. Arrond.	M. Villeneuve, *Médecin*, rue de Sèvres, n. 6. M. Itard, *idem*, à l'établissement des Sourds-Muets. M. Gérardin, *Chirurgien*, rue Neuve Sainte-Geneviève, n. 23. M. Lemaire, *Pharmacien*, rue et porte Saint-Jacques, n. 172. M. Moutillard, *id.*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, n. 28.
11e. Arrond.	M. Guilbert, *Médec.*, rue Pierre-Sarazin, n. 10. M. Chardel, *id.*, r Férou, n. 13. M. Baffos, *Chirurg.*, rue de l'Odéon, n. 34.		

SECTION

SECTION VI.

UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE.

Le Chef-lieu est provisoirement établi rue de Bourbon, n°. 54.

L'Université est chargée exclusivement de l'enseignement public dans tout le Royaume, sous la direction d'un Grand-Maître nommé par le Roi et révocable à volonté. Il ne peut être formé, hors d'elle et sans l'autorisation de son chef, aucune Ecole, ni aucun Etablissement quelconque d'instruction, excepté les Séminaires et les Ecoles de services publics. Elle est composée d'autant d'Académies qu'il y a de Cours royales; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant : 1°. les Facultés ; 2°. les Lycées et les Colléges ; 3°. les Institutions et les Pensios ; 4°. les petites Ecoles, ou Ecoles primaires.

Il y a dans l'Université cinq ordres de Facultés ; savoir : des Facultés de Théologie, des Facultés de Droit, des Facultés de Médecine, des Facultés des Sciences mathématiques et physiques, et des Facultés des Lettres. Chaque Faculté de Théologie est composée de trois professeurs, au moins, dont un doyen choisi parmi les professeurs. Les anciennes Ecoles de Droit et de Médecine forment autant de Facultés du même nom, appartenant aux Académies dans les arrondissemens desquelles elles sont situées. Les Facultés des Sciences et les Facultés des Lettres sont composées, les premières de quatre professeurs, les dernières de trois.

Un pensionnat normal, établi à Paris, est destiné à recevoir un certain nombre de jeunes gens qui y sont entretenus pendant deux ans aux frais de l'Université et formés à l'art d'enseigner.

Des fonds spéciaux sont destinés à fournir des pensions de retraite aux fonctionnaires émérites ou infirmes.

M. le Comte DE FONTANES, *Pair de France*, *Grand-Maître*, (1).

M. de Villaret, *ancien Evêque de Casal*, *Chancelier*, au chef-lieu de l'Université.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître ; dépôt et garde des archives et du sceau de l'Université ; signature de tous les actes émanés du Grand-Maître et du Conseil ; signature des diplomes pour toutes les fonctions ; présentation au Grand-Maître des Titulaires, Officiers et autres fonctionnaires de l'Université, pour la prestation du serment ; rédaction du registre qui doit offrir chaque année les noms, prénoms, âges, lieux de naissance, emplois et fonctions de tous les membres de l'Administration et de l'enseignement.

---

(1) Le Grand-Maître donne ses audiences publiques les premier et troisième jeudis de chaque mois, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts le jeudi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. le Chevalier Delambre, *Trésorier*, au chef-lieu de l'Université.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître et du Chancelier ; recettes, ordonnance des traitemens et pensions, et autres dépenses de l'Université, suivant les états arrêtés par le Grand-Maître ; surveillance sur la comptabilité générale, et sur la rédaction des comptes à rendre au Grand-Maître et au Conseil.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

Conseillers Titulaires.

M. de Bausset, *ancien Evêque d'Alais.*
M. le Chevalier Nougarede de Fayet, *Maître des Requêtes honoraire.*
M. l'Abbé Desrenaudes, *Censeur royal.*
M. le Chevalier Delamalle, *Conseiller d'Etat.*
M. de Bonald.
M. le Chevalier Cuvier, *Conseiller d'Etat*, } *Membres de l'Institut.*
M. de Jussieu, } *Membres de l'Institut.*
M. le Chevalier Legendre, } *Membres de l'Institut.*
M. le Chevalier Gueroult.

Conseillers ordinaires. MM.

Le Chevalier Arnault, *Membre de l'Institut, Secrétaire général du Conseil.*
J. Joubert, } *Inspecteurs généraux.*
Noël, } *Inspecteurs généraux.*
Rendu (Ambroise), } *Inspecteurs généraux.*
Gueneau de Mussy, } *Inspecteurs généraux.*
L'Abbé de Champeaux, } *Inspecteurs généraux.*
Despaulx, *ancien Bénédictin*, } *Inspecteurs généraux.*
Villar, *Membre de l'Institut, ancien Doctrinaire*, } *Inspecteurs généraux.*
Chabot de l'Allier, } *Inspecteurs généraux.*
Le Baron de Coiffier, } *Inspecteurs généraux.*
De Langeac.
Roger.
Roman, } *Inspecteurs généraux.*
Bourdois, *ancien Oratorien*, } *Inspecteurs généraux.*
Pictet, } *Inspecteurs généraux.*
Le Chev. Lefèvre-Gineau, *Membre de l'Institut*, } *Inspecteurs généraux.*
Sedillez. } *Inspecteurs généraux.*
Becquey, *Conseiller d'Etat.*
Desprès.

Attributions du Conseil.

Discussion des projets de règlemens et de statuts pour les Ecoles des divers degrés, et des autres objets présentés au Conseil par le Grand-Maître ; jugement des questions relatives à la police, à la comptabilité, à l'Administration générale des Facultés, des Lycées et des Colléges ; arrêté du budjet de ces écoles ; admission ou rejet des ouvrages qui doivent être mis entre les mains des élèves, ou placés dans les bibliothèques des Lycées et des Colléges ; examen des livres nouveaux proposés pour l'enseignement.

Secrétariat général du Conseil.

M. le Chev. Arnault, *Conseiller ordinaire, Secrétaire général.*
M. Bernard, *Chef.*

Tenue du registre des procès-verbaux des séances du Conseil ; expédition de

des procès-verbaux au Ministre de l'Intérieur; tenue du registre des statuts et règlemens de l'Université; expédition des minutes de ces statuts et règlemens au bureau des archives.

Inspecteurs généraux. MM.

Noël.
Despaulx.
Le Chevalier Lefèvre Gineau.
Villar.
Pictet.
Joubert (Joseph).
Ampère, *Membre de l'Institut.*
Royer Collard.
Budan.
Leprevost d'Iray.
Roman.
Petitot.
Gueneau de Mussy.
Rendu (Ambroise).
Le Baron de Coiffier.
Daburon.
De Champeaux.
Castel.
Poinsot, *Membre de l'Institut.*
Bourdois.
Dupuytren.
D'Andrezel.
Marignié.
Izarn.

Inspection de toutes les Écoles dans les différentes Académies, et spécialement des Facultés, des Lycées et des Colléges, pour y reconnoître l'état des études et de la discipline; pour s'assurer de l'exactitude et des talens des professeurs, des régens et des maîtres d'étude; pour examiner les aspirans aux bourses communales et à l'École normale; pour surveiller l'administration et la comptabilité.

Inspecteurs généraux, spécialement attachés aux Écoles de Droit. MM.

Chabot (de l'Allier). Sédillez. De Lassaulx.

BUREAUX DU GRAND-MAITRE.

Secrétariat.

M. de Langeac, *Conseiller ordinaire*, Chef.

M. Rousselle, *Inspecteur de l'Académie de Paris*, Secrétaire particulier.

Ouverture, enregistrement général et expédition des dépêches; timbre, contre-seing; tenue du registre des ordonnances, arrêtés et décisions du Grand-Maître; expédition des minutes destinées aux archives; renseignemens à donner aux Chefs de division; indication des audiences et rendez-vous donnés par le Grand-Maître; états des dépenses de l'administration centrale; impressions, fournitures de bureaux; travail particulier du Grand-Maître; expédition de ses ordres; surveillance générale.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Dumouchel, aîné, *Chef.*

M. Campenon, Membre de l'Institut, *Chef adjoint.*

Cette division comprend les bureaux des Facultés, des Académies et Lycées, des Colléges, Institutions, Pensions et Écoles primaires.

Bureau des Facultés.

M. Alix, *Chef.*

L'enseignement et la police des cinq Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres; l'institution des Professeurs et Suppléans; l'exécution des règlemens sur les concours; l'échange et la collation des grades.

Bureau des Académies et Lycées.

M. Fabien-Pillet, *Chef.*

Les instructions à donner aux Recteurs et aux Conseils académiques; la nomination et l'installation des Membres de ces Conseils; l'examen de leurs procès-verbaux; la nomination et installation à tous les emplois d'administration et

d'enseignement dans les Lycées, l'Ecole normale, les Pensions de retraite, les Bourses communales.

Bureau des Colléges, Institutions, Pensions, Ecoles primaires.

M. . . . . . . , *Chef.*

La nomination et installation aux places de Principaux et Régens dans les Colléges; aux emplois de Chefs d'Institutions et de Maîtres d'Ecoles; les permissions d'enseigner; l'exécution des règlemens sur les diverses Institutions.

DEUXIÈME DIVISION.

M. de Rigny, *Maître des Requêtes, Chef.*

Surveillance et direction de la comptabilité de l'Université, des Académies, des Facultés, des Lycées et des Colléges; économats des Lycées et de l'Ecole normale; recettes et dépenses générales; biens et domaines de l'Université.

Cette division comprend le bureau central des comptes, le bureau du matériel des Lycées, et le bureau du matériel des Académies, Facultés, Colléges, Institutions et Pensions.

Bureau Central des Comptes.

M. Enfantin, *Chef.*
M. Petit-Jean, *Chef-Adjoint.*

Tenue du grand-livre en partie double et des livres auxiliaires; rédaction du journal général; examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division; correspondance avec la caisse de service; instructions sur la forme des comptes des lycées et autres établissemens.

Bureau du matériel des Lycées.

M. de Roissy, *Chef.*

Direction de la comptabilité et du matériel des Lycées; examen de leurs budjets; expédition des comptes courans; examen journalier des dépenses d'après les bordereaux envoyés par les Proviseurs.

Bureau du matériel des Académies, Facultés, Lycées, Colléges, institutions et pensions.

M. Petitot (Alexandre), *Chef.*

Administration du matériel des Académies et des Facultés; règlement des dépenses, contentieux des droits de diplômes, de rétributions, etc.; cautionnemens des Economes.

Contrôle du recouvrement de la rétribution dans les colléges, institutions et pensions, et des droits de diplomes, d'emplois; compte de ces produits.

Bureau des domaines.

M. Deschesnes-Cenonville, *Sous-Chef.*

La recherche, l'administration et le contentieux des domaines de l'Université, comptes du produit de ces domaines.

Caisse générale.

M. Delambre (Charles), *Caissier général.*

Recettes et paiemens d'après les ordonnances du Trésorier, sur les états arrêtés par le Grand-Maître. Compte journalier et annuel de la situation de la caisse.

Chancellerie.

M. l'Abbé de S.-Geyrat, *Secrétaire de la Chancellerie et Garde du Sceau.*
M. De Renty, *Garde des Archives.*
M. Rendu (Ath.), *Notaire.* M. Godard, *Avoué.*
M. Billecoq, *Avocat.* M. Merlin, *Agent de change.*

M. Poyet, *Architecte.* M. Gatteaux, *Graveur.* M. Fain, *Imprimeur.*

ACADÉMIES,

FACULTÉS ET LYCÉES.

ACADÉMIE D'AIX.

M. D'Eymar. . . *Recteur.*
M. de Coetlogon . } *Inspect.*
M. Félix. . . . }
M. Felix . . . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Florens. . . . . . *Doyen.*
M. Castellan. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Florens. . . . *Dogme.*
M. Castellan. . . . *Histoire et discipline ecclés.*
M. Marie. . . . . *Morale évang.*
M. Rey. . . . . . *Suppléant.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . , *Doyen.*
M. Rambert. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Aude. . . . . . . *Droit Rom.*
Bouteille. . . . . . }
Balzac. . . . . } *Code civil.*
Mottet. . . . . }
Constans. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
D'Eymar. . . . . } *Suppléans.*
Bernard. . . . . }

Lycée de Marseille.

M. Dubruel. . . . *Proviseur.*
M De St-Chamas. . *Censeur.*
M. Denans. . . . *Aumônier.*
M. Victor Gillet. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Denans. . . . . *Philosophie.*
Brunet . . . . . *Rhétorique.*
Jossaud. . . . . *Seconde.*
Hannotin. . . . . *Troisième.*
Cottard. . . . . *Quatrième.*
Gaillard. . . . . *Cinquième.*
Guigues. . . . . *Sixième.*
Beudant. . . . . *Sciences phys.*
Desmarets. . . . } *Math. spéc. et élément.*
Souchères. . . . }

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. de Maussion. . *Recteur.*
M. Dobignie. . . } *Inspect.*
M. Clausel Hipp. . }
M. . . . . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. de Maussion. . . *Doyen.*
M. Flotte. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. de Maussion. . *Histoire.*
M Crépin. . . . *Suppléant.*
M. Dijon. . . . *Littérature.*
M. Flotte. . . . *Philosophie.*

Lycée d'Amiens.

M. l'Abbé Bayard. . . *Proviseur.*
M. Lefournier. . . *Censeur.*
M. Lamainville. . . *Aumônier.*
M. Coniam. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Flotte. . . . . . . *Philosophie.*
Crépin. . . . . . *Rhétorique.*
Lhomandie. . . . . *Seconde.*
Vincent. . . . . . *Troisième.*
Caillat. . . . . . *Quatrième.*
Ruelle. . . . . . *Cinquième.*
Haquin. . . . . . *Sixième.*
Magnier. . . . . *Sciences phys.*
Allou. . . . . . *Math. spéc.*
Beugnet. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. Mazure. . . . *Rect.*
M. Fourcas. . . } *Inspect.*
M. Lespin. . . . }
M. Lebas. . . . , *Secrétaire.*

Lycée d'Angers.

M. l'Abbé Guairard. *Proviseur.*
M. Moulin. . . . *Censeur.*
M. . . . . . . *Aumônier.*
M. Fétu. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Héron. . . . . *Philosophie.*
Laroche. . . . . *Rhétorique.*
Mazure. . . . . *Seconde.*
Collet. . . . . . *Troisième.*
Blotin. . . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
Nèvo . . . . . *Sixième.*
Héron. . . . . . *Sciences phys.*
Pilatte . . . . . *Math. spéc.*
Penjon. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. Ordinaire . *Recteur.*
M. Répécaud. . . } *Inspect.*
M. Bertaut . . . }
M. Considérant, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M. Ordinaire (Desiré). *Doyen.*
M. Tremisot. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Berroyer. . . *Mathématiq.*
M. Ordinaire. . . *Hist. naturelle.*
M. Tremisot. . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

M. Ordinaire (Rect.) *Doyen.*
M. . . . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Ordinaire. . . *Philosophie.*
M. Laboissière. . . *Littér. franç.*
M. Simon. . . . *Litt. latine.*
M. Genisset. . . *Suppléant.*
M. De Billy. . . . *Histoire.*

Lycée de Besançon.

M. l'Abbé d'Aubonne. *Proviseur.*
M. Perruche. . . *Censeur.*
M. Sirebon. . . . *Aumônier.*
M. Viguier. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Astier. . . *Philosophie.*
Genisset. . . . . *Rhétorique.*
Grandhaye. . . . *Seconde.*
Caresme. . . . . *Troisième.*
Mouillard . . . . *Quatrième.*
Lugardon. . . . . *Cinquième.*
Vonin. . . . . . *Sixieme.*
Tremisot. . . . . *Sciences phys.*
Berroyer. . . . . *Math. spéc.*
Ferriot. . . . . *Math. élément.*
Babey. . . . . . *Suppléant.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze. . . . *Recteur.*
M. Larrouy. } *Inspect.*
M. de Chavanat. . }
M. . . . . , *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Moutardier, (J.P.) *Doyen.*
M. Delort. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Moutardier. . . *Dogme.*
M. Conne. . . . *Morale évang.*
M. Delort. . . . *Histoire et discipline eccl.*

Faculté des Lettres.

M. Desèze. . . . *Doyen.*
M. Darnaud. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Desèze. . . . *Philosophie.*
M. Toucas de Poyen. *Suppléant.*
M. Fitte. . . . . *Litt. françoise.*
M. Abbal. . . . *Litt. latine.*
M. Delatapie. . . *Litt. grecque.*
M. Darnaud. . . . *Histoire.*

Lycée de Bordeaux.

M. Larrouy. . . . *Proviseur.*
M. Labrousse. . . *Censeur.*
M. Rauzan. . . . *Aumônier.*
M. D'Hélis . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Toucas de Poyen. . *Philosophie.*
Fitte. . . . . . *Rhétorique.*
Abbal. . . . . . *Seconde.*
Turgot. . . . . . *Troisième.*
Frémon. . . . . *Quatrième.*
Monge. . . . . . *Cinquième.*
Sicamois. . . . . *Sixieme.*
Leupold. . . . . *Math. transc.*
Sarthou. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy, jeune. . . *Mathem. spec.*
Massal. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Raynal. . . . *Recteur.*
M. l'Abbé Barbier de Landrevie. . } *Inspect.*
M. Vasse. . . . }
M. Halloy, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Raynal. . . . *Doyen.*
M. Godin. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Blondeau. . . *Philosophie.*
M. Raynal. . . . *Litt. latine.*
M. Thibault. . . . *Suppléant.*
M Godin. . . . *Litt. grecque.*
M. Montjoie. . . *Litt. françoise.*
M. Chalumeau. . . *Histoire.*

Lycée de Bourges.

M. Pages. . . . *Proviseur.*
M. Peyrecave. . . *Censeur.*
M. Gosselin. . . *Aumônier.*
M. Turgan. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Blondeau. . . . . *Philosophie.*
Godin . . . . . *Rhétorique.*
Thibault. . . . . *Seconde.*
Bourdaloue. . . . *Troisième.*
Thouret. . . . . *Quatrième.*
Montillot. . . . . *Cinquième.*
. . . . *Sixième.*
Longuet. . . . . *Mat. tr. et spé.*
Rollin. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CAEN.

M. Alexandre. . *Recteur.*
M. Chantepie. . . } *Inspect.*
M. Chenedollé. . . }
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Marc, *Doyen.*
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Lecocq de Biéville. . *Droit Rom.*
Alexandre . . . . }
Marc. . . . . . } *Code civil.*
Chantereyne. . . . }

Thomine Desmasures. . . . . . } *Procédure; Lég. criminelle.*
Duperré-de-Lille. . }
Miocque. . . . . } *Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Duchemin. . . *Doyen.*
M. Thierry, fils. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Duchemin. . . *Mathémat.*
M. Lamouroux. . . *Hist. natur.*
M. Thierry, fils. . *Phys. et Chim.*

Faculté des Lettres.

M. Tyrard-Deslongschamps, *Doyen.*
M. Delarue. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Tyrard-Deslongschamps. . . *Philosophie.*
M. Bellenger. . . *Littér. Franç.*
M. Bouisset. . . *Littér. Latine.*
M. Delarue. . . . *Histoire.*

Lycée de Caen.

M. L'Abbé Blavinhac. *Proviseur.*
M. Ribard. . . . *Censeur.*
M. Hervieu. . . . *Aumônier.*
M. Remi Busnel. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Sallandrouze. . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . . *Rhétorique.*
De Larivière. . . . *Seconde.*
Lahaye. . . . . *Troisième.*
Soullié. . . . . *Quatrieme.*
Vincent. . . . . *Cinquieme.*
Bacheley . . . . }
Nové Josserand. . . } *Sixiéme.*
Duchemin. . . . *Math. transc.*
Thierry, fils. . . . *Phys. et Chim.*
Lamouroux. . . . *Histoire nat.*
Ricard . . . . . *Math. spéc.*
Bonnaire. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

M. Paulin. . . . *Recteur.*
M. Mas. . . . . }
M. Baudus. . . . } *Inspect.*
M. Vigné, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Paulin. . . . . *Doyen.*
M. Doussot. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Paulin. . . . *Histoire.*
M. Vigué. . . . *Suppléant.*
M. Doussot. . . . *Littér. franç.*
M. Couanne. . . . *Littér. latine.*
M. Desaux. . . . *Philosophie.*

Lycée de Cahors.

M. l'Abbé Astoud. . *Proviseur.*
M. Reinouls. . . . *Censeur.*
M. De la Pannonie. *Aumônier.*
M. Bessières . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Desaux. . . . . *Philosophie.*
Couanne. . . . . *Rhétorique.*
Thiercelin. . . . *Seconde.*
Monville. . . . . *Troisième.*
Migneret. . . . . *Quatrième.*
Boysse. . . . . *Cinquième.*
Borredon. . . . . } *Sixième.*
Dugès. . . . . . }
Hazard. . . . . *Agrégé profess.*
Ricard. . . . . . *Math. transc.*
Plessis. . . . . *Sciences phys.*
Pontus. . . . . *Math. spéc.*
Ruelle. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Desribes, *Recteur.*
M. Bernard. . . } *Inspect.*
M. Guillard. . . }
M. De Cabanes, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Desribes. . . *Doyen.*
M. Toulouzet. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Desribes. . . *Histoire.*
M. Toulouzet. . . { *Littér. latine.* / *Littérat. franç.* }
M. Morin. . . . *Littér. grecque.*
M. Aufauvre. . . *Philosophie.*

Lycée de Clermont.

M. Morin. . . . . *Proviseur.*
M. Marmontel. . . *Censeur.*
M. Giraud. . . . *Aumônier.*
M. Noël Fornier. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Aufauvre. . . . . *Philosophie.*
Toulouzet. . . . *Rhétorique.*
. . . . *Seconde.*
Mahu. . . . . . *Troisième.*
Chirac. . . . . . *Quatrième.*
Darragon. . . . . *Cinquième.*
Ract Madoux. . . . *Sixième.*
Roquecave. . . . { *Math. transc. et spéciales.* }
Lacoste. . . . . *Sciences phys.*
Cuvet. . . . . . *Math. élem.*

Lycée de Moulins.

M. Boucly. . . . . *Proviseur.*
M. Chastain. . . . *Censeur.*
M. Gasquet. . . . *Aumônier.*
M. Girard de Saint-Gerand. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Philosophie.*
Durand. . . . . . *Rhétorique.*
Desmarets-Lamotte. *Seconde.*
Messier. . . . . *Troisieme.*
Desphelippons. . . *Quatrième.*
Sage-Dieu. . . . . *Cinquieme.*
Reynaud. . . . . *Sixieme.*
Canard. . . . . . *Sciences phys.*
Talbot. . . . . . *Math. spéc.*
Dubourg. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE DIJON.

M. Jacotot (P.) . . *Récteur.*
M. Renaud. . . . } *Inspect.*
M. Brun. . . . . }
M. Clément du Metz. *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Proudhon. . . *Doyen.*
M. Vernisy. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Ladey. . . . . . *Droit Rom.*
Proudhon. . . . . }
Carrier. . . . . } *Code civil.*
Guichon. . . . . }
Poncet. . . . . { *Procédure, Législ. crimin.* }
Jacotot (J.). . . . } *Suppléans.*
Ladey. . . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Jacotot (P.) . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont. *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Jacotot (J.) . . } *Mathémat.*
M. Berthot. . . . }
M. Morland . . . } *Hist. nat.*
M. Vallot, *Adj.* . }
Mi Gueneau d'Aumont. *Physique.*
M. Jacotot (P.) . . }
M. Gueneau d'Au- } *Chimie.*
mont. . . . . }

Faculté des Lettres.

M. Fleury. . . . *Doyen.*
M. Colombot. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Fleury. . . . *Histoire.*
M. Colombot. . . *Philosophie.*
M. Baillot. . . . *Littér. franç.*
M Gueneau de Mussy } *Litt. grecque.*
(Frédéric) . . . }
M. Mathieu. . . . *Litt. latine.*

Lycée de Dijon.

M. . . . . *Proviseur.*
M. Tardy. . . . *Censeur.*
M. . . . . *Aumônier.*
M. Bichot. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Colombot. . . . . . *Philosophie.*
Mathieu. . . . . } *Rhétorique.*
Baillot . . . . . }
Ogé. . . . . . . *Seconde.*
Couturier. . . . . *Troisième.*
Bisouard. . . . . *Quatrième.*
Yon. . . . . . . *Cinquième*
De la Haye. . . . } *Sixième.*
Le Roux. . . . . }
Jacotot (Joseph). . *Math. transc.*
Gueneau d'Aumont. . *Phys. et Chim.*
Vallot. . . . . . *Hist nat.*
Berthot. . . . . *Math. spéc.*
Toussaint. . . . . *Math. élém.*
Quirin. . . . . . *Profes. agrégé.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Taranget. . . *Recteur.*
M. Boinvilliers. . }
M. l'Abbé Plaisant- } *Inspect.*
Duchâteau. . . }
M. Chuffart. . . . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Taranget . . . *Doyen.*
M. de l'Etoile. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Taranget . . . *Littérature.*
M. De Létoile. . . *Philosophie.*
M. Agnant. . . . *Suppléant.*

Lycée de Douai.

M. Delamarre. . . *Proviseur.*
M. Billerey. . . . *Censeur.*
M. Vollet. . . . *Aumônier.*
M. Borniche. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

De Létoile. . . . *Philosophie.*
Agnant. . . . . *Rhétorique.*
Magnier. . . . . *Seconde.*
Le Tenneur. . . . *Troisième.*
Maignien. . . . . *Quatrième.*
De Roquebrune. . . *Cinquième.*
Duflos. . . . . } *Sixième.*
Legay. . . . . . }
Roulland. . . . . *Sciences phys.*
Laloux. . . . . *Math. spéc.*
Warmé. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Pal. . . . . *Recteur.*
M. Falquet de Planta } *Inspect.*
M. de Guidy. . }
M. Cheminade, *Secrétaire*

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Planel. . . . *Doyen.*
M. Cheminade. . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Burdet. . . . . . *Droit Romain.*
Planel. . . . . } *Code civil.*
Pal. . . . . . }

Berrial-St.-Prix. . { *Procédure. Législat. crim.*

Laracine. . . . . } *Suppléans.*
Bally. . . . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Chabert. . . . *Doyen.*
M. Bilon. . . . . . *Secrét.*

Professeurs,

M. Bret. . . . . *Mat. pures.*
M. Chabert. . . . *Mat. appliq.*
M. Bilon. . . . . *Sciences phys.*

Faculté des Lettres.

M. Champollion Figeac. . . . . *Doyen.*
M. Champollion, je. *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Faguet. . . . *Littér. franç.*
M. Baston-Lacroix. . *Littér. latine.*
M. Champollion Figeac. . . . . *Littér. grecque.*
M. Champollion, j^{e}. *Histoire.*
M. Lesbros. . . . *Philosophie.*

Lycée de Grenoble.

M. l'Abbé Fournet. *Proviseur.*
M. Descouvières. . *Censeur.*
M. Tonin. . . . . *Aumônier.*
M. Espié. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Lesbros. . . . . . *Philosophie.*
Baston-Lacroix. . . *Rhétorique.*
Durand. . . . . . *Seconde.*
Guittard. . . . . . *Troisième.*
Chapot. . . . . . *Quatrième.*
Enguehard-Maisonneuve. . . . . *Cinquième.*
Rochas. . . . . } *Sixième.*
Dumont. . . . . }
Bret. . . . . . . *Math. transc.*
Bilon. . . . . . . *Sciences phys.*
Chabert. . . . . . *Math. spéc.*
Pasqueau. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. l'Abbé d'Humières. *Recteur.*
M. Gardet. . . . } *Inspect.*
M. Guillon. . . . }
M. Leques, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. l'Ab. d'Humières. *Doyen.*
M. Devalrivière . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. l'Ab. d'Humières. *Hisoire.*
M. l'Abb. Cabantous. *Littérature.*
M. Devalrivière. . *Philosophie.*

Lycée de Limoges.

M. Payen. . . . *Proviseur.*
M. Desnanot. . . *Censeur.*
M. Nicolas. . . . *Aumônier.*
M. Chaplet aîné. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Devalrivière. . . . *Philosophie.*
L'Abbé Cabantous. . *Rhétorique.*
Herbault. . . . . *Seconde.*
Landon. . . . . . *Troisième.*
Périer. . . . . . *Quatrième.*
Deschamps. . . . *Cinquième.*
Bouriaud jeune. . . } *Sixième.*
Sauger-Réneuf. . . }
Tisserand. . . . . *Math. spéc.*
Bouriaud aîné. . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. l'Abbé Nompère de Champagny. *Recteur.*
M. Poupart. . . } *Inspect.*
M. Berenger. . . }
M. Cathelin, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Jacques. . . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Jacques. . . . *Dogme.*
M. Pagès. . . . . *Morale évang.*
M. Chouvy. . . . { *Histoire et discipline ecclés.*
M. Arlach. . . . { *Ecriture sainte et hébreu.*

Faculté des Sciences.

M. Mollet. . . . *Doyen.*
M. Secquet. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Roux. . . . . *Math. pures.*
M. Mollet. . . . *Math. appliq.*
M. Mouton-Fontenille. . . . . *Hist. naturelle.*
M. Guillemet. . . *Physique.*
M. Socquet. . . . *Chimie.*
M. Clerc. . . . *Suppléant.*

Faculté des Lettres.

M. . . . . *Doyen.*
M. Tabard. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. . . . . *Philosophie.*
M. Besson. . . . *Litt. franç.*
M. Idt. . . . . . *Litt. latine.*
M. l'Abbé Nompère de Champagny. . . *Histoire.*
M. Tabard. . . . *Suppléant.*

Lycée de Lyon.

M. Béraud. . . . *Proviseur.*
M. l'Abbé Borie. . . *Censeur.*
M. Poupart. . . . *Aumônier.*
M. Mayet. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Clerc. . . . . . *Philosophie.*
Idt. . . . . . . *Rhétorique.*
Finance. . . . . *Seconde.*
Beauregard. . . . *Troisième.*
Crochet. . . . . *Quatrième.*
De Coudren. . . . *Cinquième.*
Coulas. . . . . *Sixième.*
Roux. . . . . . *Math. transc.*
Guillemet . . . . *Phys. et Chim.*
Mouton-Fontenille . *Hist. natur.*
Clerc. . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*
Gors. . . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE METZ.

M. Duquesnoy. . *Recteur.*
M. Marchal. . . } *Inspect.*
M. Doyharcabal. . }
M. Desaudray, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M. Duquesnoy. . . *Doyen.*
M. Badelle. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Badelle. . . . *Mathématiq.*
M. Duquesnoy. . . *Physique.*
M. Marchant. . . *Histoire natur.*

Lycée de Metz.

M. Besson. . . . *Proviseur.*
M. Camus. . . . *Censeur.*
M. Dupont. . . . *Aumônier.*
M. Buzy. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Landry. . . . . . *Philosophie.*
Mongin. . . . . *Rhétorique.*
Sainsère. . . . . *Seconde.*
Thiel. . . . . . *Troisième.*
Madelaine. . . . *Quatrième.*
Galtier. . . . . *Cinquième.*
Guillermin. . . . *Sixième.*
Badelle. . . . . *Math. transc.*
Lhermitte. . . . *Sciences phys.*
Lesage . . . . . *Math. spéc.*
Debrun. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. de Bonald, *Recteur provis.*
M. Bouchard. . . } *Inspect.*
M. De Bonald. . }
M. Bouillé, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpell.

Professeurs, Messieurs,

De Briçonnet, *Doyen.*
Gouan . . . . . } *Prof. honor.*
Chaptal . . . . }
Lordat. . . . . *Anat. et Phisiol.*
Baumes. . . . . *Nosol. et Path.*
Berthe. . . . . { *Thérapeutiq. et Matière médic.*
Vigarous. . . . { *Inst. de Médec. et Hygiène.*
Lafabrie. . . . } *Clinique interne.*
De Briçonnet. . }
Montabré. . . . { *Clinique externe.*
Delpech. . . . {
Virenque. . . . *Chim. et Phar.*
Prunelle. . . . { *Médecine légale et Hist. de la médecine.*

De Candolle. . . . *Botanique.*
Fagès. . . . . . . *Médec. opérat.*

Employés, Messieurs,

Piron. . . . . . . *Secrétaire.*
Durand. . . . . *Conservat. des Collections du Jardin botan.*
Menard. . . . . *Bibliothécaire.*
Plantade. . . . . *Adjoint.*
Duportal. . . . . *Conservateur des Collect. de la Faculté*
Delmas. . . . . *Prépar. anat.*
Roubier. . . . . *Prosecteur.*

Pharmacie.

M. Virenque, *Directeur.*
M. Salettes, *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Figuier. . . . . *Chimie.*
Rey. . . . . . . *Pharmacie.*
Pouzin, aîné. . . . *Histoire natur. des médicamens et botanique.*
Blanc, . } *Adjoints.*

Faculté des Sciences.

M. . . . . *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Reboul. . . . *Mathématiq.*
M. Provençal. . . *Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres. *Minér. et Géol.*
M. Anglada. . . . *Chimie.*
M. Larcher-Daubancourt. . . . . *Physique.*
M. Duportal. . . . *Adjoint.*

Faculté des Lettres.

M. Carney. . . . *Doyen.*
M. Randon. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. l'Abbé Girard. . *Philosophie.*
M. Carney. . . . *Littér. grecque.*
M. Randon. . . . *Litt. latine.*
M. Courtade. . . . *Litt. françoise.*
M. Rigaud. . . . *Suppléant.*

Lycée de Montpellier.

M. l'Abbé Sordes. . *Proviseur.*
M. Marsan. . . . *Censeur.*
M. D'Espinassoux. . *Aumônier.*
M. Ferrier. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Girard. . . *Philosophie.*
Courtade. . . . . *Rhétorique.*
L'Hermet . . . . *Seconde.*
Bosset. . . . . . *Troisième.*
Aurias. . . . . . *Quatrième.*
Gourrou. . . . . *Cinquieme.*
Lagarde. . . . . *Sixième.*
Duportal. . . . . *Phys. et Chim*
Provençal . . . . *Histoire nat.*
Grandjean de Fouchy. *Math. spéc.*
Tissié. . . . . . *Math. élémen*

Lycée de Rhodez.

M. l'Abbé Girard. . *Proviseur.*
M. Cadas. . . . . *Censeur.*
M. Connes. . . . *Aumônier.*
M. Grégoire. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Dièche. . . *Philosophie.*
Liabastres . . . . *Rhétorique.*
Bougès. . . . . . *Seconde.*
Gibelin. . . . . . *Troisième.*
Vidal. . . . . . *Quatrième.*
Giscaro. . . . . *Cinquième.*
Teullié. . . . . . *Sixième.*
Massabiau. . . . *Math. spéc.*
Justus. . . . . . *Math. élément*

ACADÉMIE DE NANCY.

M. l'Abb. D'Regel. *Recteur.*
M. Spitz. . . . } *Inspect.*
M. Delacour. . . }
M. De Verani, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. l'Abbé D'Regel. *Doyen.*
M. l'Abbé Gironde. *Secrétaire.*

Professeurs,

M. l'Abbé D'Regel. *Philosophie.*
M. l'Abbé Géronde. *Suppléant.*
M. Lamoureux. . . *Littérat. latine et française.*
M. Mollevaut, père. *Histoire.*

Lycée de Nancy.

M. l'Abbé Thibault. *Proviseur.*
M. Godart. . . . *Censeur.*
M. Chaput. . . . *Aumônier.*
M. de Reusse. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Gironde. . *Philosophie.*
Lamoureux. . . . *Rhétorique.*
Blau. . . . . . . *Seconde.*
Pitt . . . . *Troisième.*
Munier. . . . . . *Quatrième.*
Cuvier. . . . . . *Cinquième.*
Houël. . . . . . . *Sixième.*
Haldat . . . . . . *Sciences phys.*
Caumont. . . . . *Math. spéc.*
Antoine. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE NISMES.

M. l'Abbé Tedenat. *Recteur.*
M. Dupré de Piermal } *Inspect.*
M. l'Abbé Canaple. . }
M. Donzel, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. l'Abbé Tedenat. *Doyen.*
M. Gergonne. . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. l'Abbé Tedenat. *Histoire.*
M. Raynal. . . . *Philosophie.*
M. Gergonne. . . *Suppléant.*
M. Vincens. . . . *Littérature.*

Lycée de Nismes.

M. Raynal. . . . *Proviseur.*
M. Thouret. . . . *Censeur.*
M. Geneston. . . *Aumônier.*
M. Bertezene. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Raynal. . . . . . *Philosophie.*
Gergonne. . . . . *Suppléant.*
Vincens. . . . . . *Rhétorique.*
Hardouin. . . . . *Seconde.*
Maillet-Lacoste. . . *Troisième.*
Revol. . . . . . . *Quatrième.*
Martin (André). . . *Cinquième.*
Salin. . . . . . . *Sixième.*
Gergonne. . . . . . *Math. tr. et asc.*
Delavaux. . . . . *Sciences phys.*
Lavernede . . . . *Math. élément.*

Lycée d'Avignon.

M. Barthélemy. . . *Proviseur.*
M. Dumas. . . . *Censeur.*
M. Gassin. . . . . *Aumônier.*
M. De Cardaillac. . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

H. Morel. . . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . . *Seconde.*
Ortolan. . . . . . *Troisième.*
Nicot. . . . . . . *Quatrième.*
Colonieu. . . . . *Cinquième.*
. . . . *Sixième.*
Guérin. . . . . . *Sciences phys.*
Soulacroix. . . . . *Math. spécial.*
Morel. . . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. l'Abbé de Champeaux. *Rect.*
M. Duparc. . . } *Inspect.*
M. Poullet de Lisle. }
M. Dupuis. . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. l'Abbé de Champeaux. . . . . *Doyen.*
M. de Rochas. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. l'Abbé de Champeaux. . . . . *Philosophie.*
M. Rousseau. . . *Suppléant.*
M. de Rochas. . . . *Litt. grecque.*
M. Roger. . . . . *Lit. latine.*
M. Saint-Surin. . . *Littérat. franç.*
M. Jondot. . . . *Histoire.*

Lycée d'Orléans.

M. l'Abbé Polonceau. *Proviseur.*
M. Semelet. . . . . *Censeur.*
M. Pataud. . . . *Aumônier.*
M. Noblot. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Rousseau. . . . . . *Philosophie.*
Roger. . . . . . . *Rhétorique.*
Liger. . . . . . . *Seconde.*
Michel. . . . . . *Troisième.*
Blanvillain. . . . *Quatrième.*
Féraud. . . . . . *Cinquième.*
Meusy. . . . . . *Sixième.*
Barré. . . . . . . *Sciences phys.*
Besançon. . . . . *Math. spéc.*
Lauzeral. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE PARIS.

Pour Paris, ses diverses Facultés, ses Lycées, etc. *Voy.* pag. 720 *et suiv.*

Lycée de Rheims.

M. l'Abbé Legros. . *Proviseur.*
M. Tranchand. . . *Censeur.*
M. Maquart. . . . *Aumônier.*
M. Jossinet. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Maquart. . . . . . *Philosophie.*
Varney . . . . . *Rhétorique.*
Geruzès. . . . . *Seconde.*
Hubert. . . . . *Troisième.*
Delacroix. . . . . *Quatrième.*
Charpentier. . . . *Cinquième.*
Siret. . . . . . } *Sixième.*
Anot. . . . . . }
Veau-de-Launay . . *Sciences phys.*
Terquem. . . . *Math. spéc.*
Midy. . . . . . *Math. élém.*

Lycée de Versailles.

M. Taillefer. . . . *Proviseur.*
M. Liénard. . . . *Censeur.*
M. de Glo de Besse. . *Aumônier.*
M. Revel. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Caron. . . *Philosophie.*
Teissèdre. . . . . *Rhétorique.*
Collache. . . . . *Seconde.*
Chevalier. . . . . *Troisième.*
Liez. . . . . . *Quatrième.*
Paillet. . . . . . *Cinquième.*
Bouillier. . . . . } *Sixième.*
Paquot. . . . . }
Aubert. . . . . . *Suppléant.*
Treuil. . . . . . *Sciences phys.*
Desmazières. . . . *Math. spéc.*
Treuil. . . . . . *Math. élément.*
Faure. . . . . . *Suppl.*

ACADÉMIE DE PAU.

M. l'Abbé Eliçagaray. *Recteur.*
M. d'Esclignac. . . *Inspect.*
M. Domengé, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. l'Ab. Eliçagaray. *Doyen.*
M. Bégat . . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. l'Ab. Eliçagaray. *Philosophie.*
M. Bégat . . . . *Littérature.*
M. Denays-Candau. *Histoire.*

Lycée de Pau.

M. Laporte. . . . *Proviseur.*
M. Lacoste. . . . *Censeur.*
M. Seré. . . . . *Aumônier.*
M. . . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Balbie. . . . . . *Philosophie.*
Begat. . . . . . *Rhétorique.*
Fraissinet. . . . . *Seconde.*
Villevaleix. . . . *Troisième.*
Garrigue. . . . . *Quatrième.*
Gouze. . . . . . *Cinquième.*
Mendiboure. . . . }
Puyalet. . . . . } *Sixième.*
Charvat. . . . . }
Larrien. . . . . }
. . . . *Math. spéc.*
Muraillie. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

M. l'Abbé de Bellissens. *Recteur.*
M. de la Liborlière. } *Inspect.*
M. de la Laurencie. }
M. Martin de la Bessiere, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Allard, *Doyen.*
M. Barbier, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs.

Allard. . . . . . *Droit Romain.*
Guillemot. . . . . }
Gibault. . . . . } *Code civil.*
Genet. . . . . . }
Métivier. . . . . { *Procédure.* / *Législ. Crim.*
Fradin. . . . . . } *Suppléans.*
Boncenne. . . . . }

Faculté des Lettres.

M. Creuzé des Châtelliers, *Doyen.*
M. Fradin. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. de Bellissens. . *Philosophie.*
M. Bernardeau. . *Suppléant.*
M. Bernardy. . . *Littér. franç.*
M. Creuzé des Châtelliers. . . . *Littér. latine.*
M. Fradin. . . . *Histoire.*

Lycée de Poitiers.

M. l'Abbé Ricque. . *Proviseur.*
M. Bérard. . . . *Censeur.*
M. Bardon. . . . *Aumônier.*
M. Sabatier. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Bernardeau. . . . *Philosophie.*
Bernardy. . . . . *Rhétorique.*
Fradin.. . . . . *Seconde.*
Daguin. . . . . *Troisième.*
Hervouet . . . . *Quatrième.*
Flornoy. . . . . *Cinquième.*
Chasteau. . . . . *Sixieme.*
Sauteyron. . . . *Sciences phys.*
Démeré. . . . . *Math. spéc.*
Ganivet. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE RENNES.

M. Germé. . . *Recteur.*
M. Lesage. . . . } *Inspect.*
M. Coatpont. . . }
M. Poillevé de Laguérinais, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Toullier. . . . *Doyen.*
M. Poillevé de Laguérinais. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Lesbeaupin. . . . *Droit romain.*
Toullier. . . . . }
Legraverend, fils. . } *Code civil.*
Aubrée . . . . . }
Carré. . . . . *Procédure; Législ. crim.*
Félix Vatar. . . . }
De la Bigue-Villeneuve. . . . } *Suppléans.*

Faculté des Lettres.

M. Germé. . . . *Doyen.*
M. Rabillon. . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Germé. . . . } *Littér. franç.*
M. Mainguy, *Adj.* }
M. Rabillon. . . . *Littér. latine et grecque.*

M. Delalande Mesnildrey. . . . . *Histoire.*
M. Molle. . . . *Philosophie.*

Lycée de Rennes.

M. l'Abbé Esnard. . *Proviseur.*
M. Huillet. . . . *Censeur.*
M. Fourgon. . . . } *Aumôniers.*
M. Pouteau. . . . }
M. Denisane. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Lambert. . . . . *Philosophie.*
Rabillon. . . . . *Rhétorique.*
Thébaut. . . . . *Seconde.*
Barny. . . . . . *Troisième.*
Maillé . . . . . *Quatrième.*
La Roussière . . . *Agrégé prof.*
Louis. . . . . . *Cinquieme.*
Guicheteau. . . . *Sixieme.*
Galbaud Dufort. . . *Math. tr. et sp.*
Rozaïs. . . . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . . . *Math. sp. et él.*

Lycée de Nantes.

M. l'Abbé Ledœuf. . *Proviseur.*
M. . . . . *Censeur.*
M. . . . . *Aumônier.*
M. Vantey. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Poirier. . . . . . *Philosophie.*
Renou. . . . . . *Rhétorique.*
Jégou. . . . . . *Seconde.*
Latour. . . . . . *Troisième.*
Mauconduit. . . . *Quatrième.*
Poullault. . . . *Cinquieme.*
Tulevre. . . . . }
Charpentier. . . . } *Sixieme.*
Leboyer. . . . . *Sciences phys.*
Saint-Amans . . . . *Math. spéc.*
De Lafaucherie. . . *Math. élément.*

Lycée de Pontivy.

M. l'Abbé Grand-Moulin. . . . *Proviseur.*
M. Lebeau. . . . *Censeur.*
M. Lebreton. . . . *Aumônier.*
M. Herpe. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Philosophie.*
Bellecour-Brière. . *Rhétorique.*
Gabriel. . . . . *Seconde.*

Rabusseau. . . . *Troisième.*
Lemée de Boisléard. . *Quatrième.*
Malherbe. . . . . *Cinquième.*
Bertrand-Picard . . *Sixième.*
Cauvin. . . . . *Sciences phys.*
Gaudin. . . . . *Math. spéc.*
Jouannot. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Percelat. . . *Recteur.*
M. Letellier. . . . } *Inspect.*
M. Faucon. . . . . }
M. Pauthrière, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Vincent. . . . *Secrétaire.*

Professeurs.

M. Lecœur. . . . *Dogme.*
M. Holley. . . . *Histoire et discipline ecclés.*
M. Vincent. . . . *Morale évang.*

Faculté des Lettres.

. . . . *Doyen.*
M. Quatremère. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

. . . . *Philosophie.*
M. Bignon. . . . . *Littér. fr. et lat.*
M. Quatremère. . . . *Litt. gr. et hist.*

Lycée de Rouen.

M. l'Abbé Le Priol. *Proviseur.*
M. Lerond. . . . *Censeur.*
M. Bréant. . . . *Aumônier.*
M. Kecker. . . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

L'AbbéDelandreville. *Philosophie.*
Bignon. . . . . *Rhétorique.*
Peley. . . . . . *Seconde.*
Tardivel. . . . . *Troisième.*
Quidy. . . . . . } *Quatrième.*
Brigandat, *adjoint.* . }
Grout. . . . . . } *Cinquième.*
Pinel, *adjoint.* . . }
Chatel. . . . . . } *Sixième.*
Bouçley. . . . . }

Vitalis . . . . . . *Sciences phys.*
Meaume. . . . . . *Math. spéc.*
Dufilhol. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. De Montbrison, *Recteur.*
M. Levrault. . . } *Inspect.*
M. Delarue. . . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Hermann, *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Arnold. . . . . . *Droit Rom.*
Hermann. . . . . }
Frantz . . . . . } *Code civil.*
Thieriet . . . . . }
Laporte. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
M. Spielmann. . . } *Suppléans.*
M. Blœchel. . . . }

Faculté de Médecine.

M. Coze, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . *Conservat., Médecine lég.*
Lauth . . . . . . *Anatomie.*
Berot. . . . . . . *Physiologie.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Gerboin. . . . . *Matière médicale, pharmacie.*
Tourdes. . . . . *Pathologie et Nosolog. int.*
Cailliot. . . . . . *Médecin. opératoire et Pathologie externe.*
Coze. . . . . . . *Cliniq. interne.*
Rochard. . . . . *Maladies épidémiques.*
Flamant. . . . . *Accouchemens. Cliniq. extern. et d'Accouch.*

Ecole

École spéciale de Pharmacie.

M. . . . , *Directeur.*
M. . . . , *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Hecht. . . . . . *Chimie.*
Nestler père . . . *Pharmacie.*
Hammer. . . . . } *Hist. naturelle.*
Lefebvre. . } *Adj.* } *des médicam.*
Nestler fils. } } *et botanique.*

Faculté des Sciences.

M. Kramp. . . . . *Doyen.*
M. Branthôme . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Kramp. . . . } *Mathémat.*
M. Bedel. . . . }
M. Hammer. . . . *Hist. Natur.*
M. Herrenschneider. *Physique.*
M. Branthôme. . . *Chimie.*
M. Leveau. . . . *Adjoint.*

Faculté des Lettres.

M. Schweighœuser. . *Doyen.*
M. Schweighœuser fils. *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Hullin. . . . *Litt. franç.*
M. De Saint-Venant. *Litt. latine.*
M. Schweighœuser. . *Litt. grecque.*
M. Schweighœuser fils. *Adjoint.*
M. De Montbrison. . *Histoire.*
M. Sauthier. . . . *Philosophie.*

Lycée de Strasbourg.

M. Hess. . . . . *Proviseur.*
M. André. . . . *Censeur.*
M. Descharrières. . *Aumônier.*
M. Liberon St.-Evre. *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Authier. . . . . *Philosophie.*
Tullin. . . . . *Rhétorique.*
De Saint Venant. . *Seconde.*
Fraincelin. . . . *Troisieme.*
Rouleau. . . . . *Quatrieme.*
Seignac. . . . . *Cinquieme.*
Dahlé. . . . . . *Sixieme.*
Bedel. . . . . . *Math. tr. et sp.*
Branthôme. . . . *Phys. et Chim.*
Hammer. . . . . *Hist. nat.*
Chaloupin. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Jamme . . . . *Recteur.*
M. Ferrand. . . . } *Inspect.*
M. . . . . }
M. Bethèze, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Pijon. . . . *Doyen.*
M. d'Haubech. . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Pijon. . . . *Dogme.*
M. Laroque. . . . *Morale évang.*
M. Jamme (J.G.X.A.) { *Hist. et discip. ecclésiastique.*
M. d'Haubech. . . { *Écriture-Ste. et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban. (Culte protestant).

M. Frossard. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Encontre. . . . *Dogme.*
M. Laroque. . . . *Histoire ecclés.*
M. Frossard. . . . *Morale évang.*
M. Bonnard. . . . *Hébreu.*

Faculté de Droit.

M. Jouvent. . . . *Doyen.*
M. Bethèze. . . . *Secrét.*

Professeurs, Messieurs,

Ruffat. . . . . *Droit Romain.*
Jamme. . . . . }
Furgole. . . . . } *Code civil.*
Bastoulh. . . . }
Jouvent. . . . . { *Procédure; Législ. crimin.*
M. Peyre . . . . }
M. Mespliés. . . } *Suppléans.*
M. Berger. . . . }

Faculté des Sciences.

M. Romieu. . . . *Doyen.*
M. d'Aubuisson. . *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Romieu.	*Mathémat.*
M. Daubuisson.	
M. Assiot, *Adjoint.*	
M. Picot-la-Peyrouse	*Hist. naturelle*
M. Picot-la Peyrouse, fils, *Adjoint*	
M.	*Physique.*
M. Marqué (Victor).	*Suppléant.*
M. Dispan.	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Larroque.	*Doyen.*
M.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Larroque.	*Philosophie.*
M. Saurimont.	*Suppléant.*
M. Carré.	*Littérature.*

Lycée de Toulouse.

M. l'Abbé Ranc.	*Proviseur.*
M. Batbie.	*Censeur.*
M. Duchène.	*Aumônier.*
M. Audonnet.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Larroque.	*Philosophie.*
Carré.	*Rhétorique.*
Lafond.	*Seconde.*
Daribère.	*Troisième.*
Viguier.	*Quatrième.*
Prevost.	*Sixième.*
Laburthe.	*Cinquième.*
Andrieux.	*Agrégé.*
Romieu.	*Math. transc.*
Marqué-Victor.	*Phys. et Chim*
Picot-la-Peyrouse, fils.	*Hist. nat.*
Léon.	*Math. spéc.*
Saurimont.	*Math. élém.*

SECTION VII.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE, ET DES ARTS ET MANUFACTURES, *quai Voltaire, n. 3.*

(L'entrée des Bureaux est par la rue de Bourbon, n. 4).

M. Becquey, *Conseiller d'Etat, Directeur-général.*

La direction et l'administration du commerce; son mouvement, soit dans les ports et dans les diverses places de l'intérieur, soit au dehors; la nomination des commissaires et courtiers; les propositions relatives aux droits de douanes combinés avec l'intérêt des manufactures françoises; la correspondance avec les Consuls près les Puissances étrangères sur les affaires de commerce; les mesures sanitaires sur les côtes et les points de débarquement; les manufactures et règlemens de police qui y sont relatifs; l'examen des divers procédés d'amélioration des fabriques; la délivrance des brevets d'invention; les écoles et le conservatoire des arts et métiers; l'exposition des produits de l'industrie.

Le système des poids et mesures.

L'agriculture; les écoles royales vétérinaires et d'économie rurale; les haras, dépôts d'étalons; pépinières et bergeries; la statistique des produits territoriaux.

La surveillance relative aux approvisionnemens généraux du royaume, au mouvement, à l'entrée et à la sortie des denrées.

Secrétariat général.

M. le Chevalier Fauchat, *Secrétaire-général.*

M. Didon, *Chef du Bureau du Secrétariat.*
M. Dizié, *Chef du Bureau des Fonds et de la Comptabilité.*
M. de Forceville, *Chef du Bureau des Haras.*

PREMIÈRE DIVISION.

Agriculture.

M. Sylvestre, *Chef.*
M. Esmangard de Bournonville, *Chef de Bureau.*

DEUXIÈME DIVISION.

Subsistances.

M. Rémondat, *Chef.*
M. Petit, *Chef de Bureau.*
M. d'Hervilly, *Chef-Adjoint.*

TROISIÈME DIVISION.

Commerce.

M. Arnould, *Chef.*
M. Lemoine, *Chef-Adjoint.*

Bureau du Commerce. . . . . . { M. Treuil, *Chef.* M. Terasse, *Chef-Adjoint.*

Balance du Commerce. . . . . M. Féval, *Chef-Adjoint.*

Bureau des Poids et Mesures. { M. Gattey, M. Cindrieux, } *Chefs.*

Bureau des Consulats. . . . . . M. Mure, *Chef.*

QUATRIÈME DIVISION.

Manufactures.

M. Costaz, *Chef.*
M. Conny, *Chef du premier Bureau.*
M. Cochaud, *Chef du deuxième Bureau.*

ÉTABLISSEMENS RURAUX.

M. Huzard, *Inspecteur-général des Ecoles vétérinaires.*
M. Bosc, *Inspecteur des Pépinières du Gouvernement.*

HARAS ET DÉPÔTS D'ÉTALONS.

Inspecteurs Généraux.

M. le Chev. Dupont.
M. Lenormant d'Etioles, Baron de Tournehem.
M. le Chev. Parison.
M. de Solanet.
M. le Comte de Lastic de Parantignac.
M. le Comte Charles de Maillé.

Directeurs de Haras, Messieurs,

Strubberg, *à Rosières.*
Le Chev. de Boysseulh, *à Pompadour.*
Le Comte de Lastic Saint-Jall, *à Pau.*
Le Chevalier d'Abzac, *au Pin.*
Le Marquis de Charnacé, *à Langonnet.*

Chefs de Dépôts, Messieurs,

Le Comte Davaugour.
Le Commandeur de Fargues.
Le Comte de Bonneval.
Le Comte de Nompère.
Le Chevalier de Chappedelaine.
Le Baron des Aix.
Le Chev. de Poilly.
Le Chev. Chebron-Lespinatz.
De Kercado.
Le Chev. Jules-Desportes.
Le Chev. de la Bassée.
Le Baron de Maleden.
Le Chev. Duhaussay.
Le Chev. de Saint-Sauveur.

Comité central pour les haras, écoles vétérinaires et d'équitation.

(Quai Voltaire, n. 3.)

MM. les Inspecteurs-Généraux des Haras, sont membres du Comité, avec Messieurs,

Huzard.
Desplas.
Le Chev. de Bonneval.
Le Comte de Mailli Couronel.
Amelot.
Randouiet.
Le Baron de Bongars.
Le Chev. de Médavy.
Le Chev. Tessier.
Le Chev. Guyot de Cheniseau.
Le Comte Salm Salm.
Le Cte Stanislas de Girardin.

ÉTABISSEMENS DE MÉRINOS.

M. le Chevalier Tessier, *Inspect. général des Bergeries royales et de dépôts de béliers et mérinos*, rue des Petits-Augustins.

M. le Chevalier Poyféré de Cere, *Inspect. princ. des troupeaux mérinos.*

Régisseurs des Bergeries.

De Perpignan. . .	M. Ollivier.	*Des Landes* . . .	M. Darrasse.
D'Arles.	M. Jallifier.	*Du Rhône.*	M. Hébert.
De l'Ouest.	M. le Masne.	*Du Puy-de-Dôme.*	M. le Ch. Delmas.

Directeurs des Pépinières royales, Messieurs,

Hervy, *au Luxembourg.*
Dupetit-Thouars, *au Roule.*

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE.

Le nombre des membres de ce Conseil est fixé à soixante-huit.

Ils sont nommés par le Ministre de l'Intérieur, et pris parmi des négocians et commerçans en activité.

Ceux des membres qui auront été les plus utiles pourront obtenir au bout de cinq ans d'exercice le titre de Conseiller de commerce, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Président.

M. le Conseiller d'Etat, Directeur-général des Manufactures.

Vice-Président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois).

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs,

Le Baron Delessert.	*de Paris.*	Vincent Mourgues. .	*de Nismes.*
Martin, fils d'André.	*de Paris.*	Perrier.	*de Grenoble.*
Le Baron Hottinguer.	*de Paris.*	Renouard-Bussières.	*de Strasbourg.*
Mottet Degérando. .	*de Lyon.*	Durand.	*de Marseille.*
Massey.	*d'Amiens.*	Martell.	*de Cognac.*
Hellot.	*de Rouen.*	Van Hoenacker-Luiset.	*de Lille.*
Fouache.	*du Hâvre.*	Joulia.	*de Toulouse.*
Muguet.	*de Besançon.*	Durand (Fr.). . .	*de Perpignan.*
Thomas.	*de Saint-Malo.*	Ruinard de Brimont.	*de Reims.*
Dufou.	*de Nantes.*	Sellière.	*de Nancy.*
Cabarrus (J.-V.). .	*de Bordeaux.*	Basterrêche. . . .	*de Bayonne.*
Portal.	*de Bordeaux.*	Chedeaux. . . .	*de Metz.*
Audibert.	*de Marseille.*		

M. Dominique Bertrand, *Secrétaire près le Conseil.*
M. Houart, *Agent de change près le Conseil.*

Le Conseil s'assemble dans l'Hôtel de la Direction générale.

CONSEIL GÉNÉRAL DES FABRIQUES ET MANUFACTURES.

Le nombre des membres de ce Conseil est fixé à soixante.

Ils sont à la nomination du Ministre de l'Intérieur. Ils doivent être pris parmi des fabricans et manufacturiers en activité.

Ils peuvent, au bout de cinq ans, obtenir le titre de conseiller des arts et manufactures, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Il doit toujours y avoir au moins cinq membres présens au conseil, dont un

représentant chacun des genres d'industrie ci-après : la soierie, la fabrique de laine, celle de chanvre et de lin, celle de coton, celle des cuirs et peaux, etc.

Président.

M. le Conseiller d'Etat, Directeur-général des Manufactures.

Vice-président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois.)

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs,

Le Chev. Terneaux, aîné.	*de Paris.*
Le Chev. Decrétot.	*de Louviers.*
Ferrey.	*d'Essonne.*
Richard	*de Paris.*
Pinel, fils aîné.	*de Rouen.*
Gonfreville	*idem.*
Maillé	*de Lyon.*
Dutilleu.	*idem.*
Moreau, père	*de Chantilly.*
Jubié.	*de Grenoble.*
Salleron	*de Paris.*
Darcet, fils	*idem.*
Le Ch. Dufougerais.	*idem.*
Sevenne	*de Rouen.*
D'Artigues.	*de Paris.*
Rambourg.	*de St.-Bonnet.*
Aubertot.	*de Vierzon.*
Champy	*de Fremont.*
Frèrejean, aîné.	*de Lyon.*
Marigner, aîné.	*de Paris.*
Johannot	*d'Annonay.*
Joubert-Bonnaire	*d'Angers.*
Lecour.	*de Toulouse.*
Odent.	*de Courtalin.*
de Neuflize	*de Sedan.*
Schlumberger	*de Paris.*
Guerout	*de Fontaine Guerard.*
Albert (Ch.).	*de Paris.*
Le Duc de Laroche-foucault.	*de Liancourt.*
Quenifey de Savonières.	*de Paris.*
Arpin, fils.	*de S.-Quentin.*
Blumensthein.	*de Vienne (Is.).*
Boucher, fils.	*de l'Aigle.*
Chaptal, fils.	*de Paris.*
Fievet, fils.	*de Lille.*
Chatel, fils aîné.	*de Rouen.*
Debray (Eugène).	*d'Amiens.*
Defontenay (Alex.)	*de Monceaux.*
Dupré.	*de Carcassonne.*
Falatien.	*de Bains (V.).*
Fizeau, fils.	*de Valenciennes.*
Jobert.	*de Rheims.*
Koechlin.	*de Mulhausen.*
Leblanc de Clomassey.	*de Marnaval.*
Le Bar. Lesperut.	*de Paris.*
Mertiau.	*idem.*
Mirou.	*d'Orléans.*
Perier (Scipion).	*de Paris.*
Robert.	*idem.*
Le Comte de Rœdern.	*idem.*
Guitou (Barthél.)	*idem.*
Levavasseur.	*de Rouen.*
Roard.	*de Paris.*
Desrousseau.	*de Monthermé.*
Docagne.	*d'Alençon.*
De Saint-Brice.	*d'Amboise.*
De Saint-Cricq.	*de Creil.*

M. Descroizilles, aîné, *Secrétaire près le Conseil.*

Le Conseil s'assemble dans l'Hôtel de la Direction générale.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Ce Comité donne son avis sur les objets d'industrie renvoyés à son examen.

Noms des membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs;

Le Chevalier Molard, *Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers.*
Bardel, *Commissaire du Gouvernement pour la vérification des marchandises prohibées.*

Gay-Lussac, *membre de l'Institut.*
Roard, *Directeur des teintures des manuf. de tapisseries de la Couronne.*
Thenard, *membre de l'Institut.*

Membres honoraires. Messieurs,

Le Comte Bertholet.
Le Baron Costaz.
Le Baron Savoye-Rollin.
Le Chevalier Decretot, *Administrateur de la Caisse d'amortissement.*
Perrier (Scipion), *Banquier.*
Le Baron de Gerando.
Ampère, *membre de l'Institut, Inspecteur-général de l'Université royale, et Professeur à l'Ecole polytechnique.*
Le Chevalier Gilet de Laumond, *Inspecteur-général des mines.*
Montgolfier, *Inspecteur des machines des manufactures royales de tabac.*
Hachette, *Professeur à l'Ecole polytechnique.*
Collet-Descotils, *Ingénieur en chef des mines.*
Darcet, *Vérificateur des essais à la monnoie.*
Le Chev. Rochon, *membre de l'Institut.*
Gattey, *un des chefs du Bureau des poids et mesures, au Ministère de l'intérieur*
Le Chevalier Tarbé, *Inspecteur général des Ponts et Chaussées.*

Commissaires experts du Gouvernement près le Ministère, pour la vérification des marchandises sujètes aux droits. Messieurs,

Bardel, *rue du Faubourg Montmartre, n.* 17.
Hugues, *rue du Helder, n.* 24.

ÉCOLES DES ARTS ET MÉTIERS.

Ecole royale des Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. le Duc de Larochefoucauld, *Inspecteur-général.*

Cette Ecole est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur; les élèves sont nommés par le Roi, et entretenus aux frais du Gouvernement; ils sont au nombre de cinq cents. On y admet en outre des pensionnaires, qui payent une pension annuelle de 500 fr. Ces élèves sont spécialement livrés à la pratique des arts mécaniques, et reçoivent toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

M. Labate, *Proviseur.*
M. Jeandeau, *Directeur de l'instruction.*
M. Piquet, *Sous-Directeur de l'instruction.*
M. Cauvin, *Administrateur.*
M. Billet, *Agent-comptable des ateliers.*

Ecole des Arts et Métiers établie à Beaupréau.

Cette Ecole a le même objet et est conduite sur les mêmes principes que celle de Châlons.

M. le Duc de Larochefoucauld, Pair de France, *Insp. général.*
M. Molard, *Proviseur.*
M. Prou, *Directeur de l'Instruction.*
M. Massimot, *Administrateur.*

SECTION VIII.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES,

Rue de Vaugirard, hôtel du Petit Luxembourg.

M. le Comte Laumond, *Conseiller d'Etat*, Directeur général.

Il donne ses audiences le jeudi de chaque semaine à midi.

Bureau particulier du Directeur.

M. Lefebvre, *Chef.*

CONSEIL GÉNÉRAL.

Ce Conseil, présidé par M. le Directeur général, est composé des trois Inspecteurs généraux et des Inspecteurs divisionnaires appelés par M. le Directeur.

Inspecteurs généraux.

M. le Chevalier Gillet-Laumont, *rue de Verneuil, n.* 51.
M. le Chevalier Lelièvre, *rue Palatine, n.* 5.
M. Duhamel, *rue de Seine, n.* 39.

M. de Bonnard, *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil.*

SERVICE DANS LES DÉPARTEMENS.

Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.

1ere. *Division.* M. Hassenfratz.
2e. *Div.* M. Baillet.
3e. *Div.* M. Cordier.
4e. *Div.* M. Héron de Villefosse, *Maître des requêtes.*
5e. *Div.* M. Schreiber.

Ingénieurs en chef de première classe, Messieurs,

Laverrière, *à Rouen.*
Mathieu, *à Angers.*
Muthuon, *à Lyon.*
Blavier, *à Mézieres.*
Brochant, *à Paris.*
Collet-Descostils, *à Paris, chargé des essais docimastiques.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe, Messieurs,

Miché, *à Amiens.*
Brochin, *à Carcassonne.*
De Champeaux, *à Dijon.*
De Rozière, *à Arras.*
Beaunier, *Directeur de l'école de Geislautern, à Geislautern.*
Gallois, *à Saint-Etienne.*
De Cressac, *à Poitiers.*
Le Vicomte Héricart de Thury, *Maître des Requêtes, Insp. général des carrieres de Paris.*
Calmelet, *à Strasbourg.*
D'Aubuisson, *à Toulouse.*

Ingénieurs ordinaires de première classe, Messieurs,

Brongniart, *Directeur de la Manufacture de porcelaines, à Sèvres.*
Hérault, *à Bayeux.*
Berthier, *à Nevers.*
Guenyveau, *à Issoire.*
Migneron, *à Valenciennes.*
Trémery, *à Paris.*
Lefroy, *à Essonnes.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe, Messieurs,

Beaussier, *à Angers.*
Clère, *à Rheims.*
Furgaud, *à Alais.*
Le Boulenger, *à Saint-Etienne.*
Puvis, *à Moulins.*
Voltz, *à Epinal.*
Bredif, *à Geislautern.*
Moisson-Desroches, *à Saliés.*
Coquerel, *à Laon.*
Gueymard, *à Grenoble.*
Caly, *à Paris.*
Husset, *idem.*
Allou, *à Limoges.*

Aspirans, Messieurs,

Grandin, *à Geislautern.*
Gardien, *à Rodez.*
Chéron, *à Amiens.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Gabé, *à Rive de Gier.*
Dubosc, *à Foix.*
Gargan, *à Longwy.*

Inspecteurs Vétérans jouissant d'une Pension de retraite, Messieurs,
Duhamel père.
Monnet.

Cabinet de Minéralogie.

M. Tonnelier, *Conservateur.*

Ce Cabinet renferme, 1°. les productions minérales du Royaume, classées par département; 2°. les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois; et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Bibliothèque.

M. Beurard, *chargé des traductions.*

Bureaux de la Direction.

M. Deheppe, *premier Commis.*

SECTION VIII *Bis.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DES COMMUNES ET DES HOSPICES.

M. Benoist, Conseiller d'Etat, *Directeur général.*

M. Heim (Alexandre), *Secrétaire général.*

Première Division. Objets généraux d'administration, contentieux, etc.

M. Gambier, *Chef.*

Bureau du Contentieux.

M. Rebut, *Chef.*

Bureau des Octrois.

M. Belliart, *Chef.*

Bureau des Chemins vicinaux.

M. Aubert, *Chef.*

Deuxième Division. Comptabilité des communes.

M. Lefranc, } *Chefs.*
M. Telmon, }

Bureau du Nord.

M. Roussel, aîné, *Chef.*

Bureau du Midi.

M. Poitevin, *Chef.*

Troisième Division. Hospices.

M. Frerson, *Chef.*

Premier Bureau. Biens des Hospices.

M. Ropiquet, *Chef.*

Deuxième Bureau. Service des hospices; Enfans trouvés; Monts-de-Piété.

M. Turgot, *Chef.*

SECTION IX.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PONTS ET CHAUSSÉES,

Place Vendôme, n. 19.

M. le Baron PASQUIER, *Conseiller d'Etat, Directeur général* (1).

Les Ponts et Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, les Approvissonnemens de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage.

M. le Comte de Laborde, *Maître des Requêtes, chargé du service des Ponts et Chaussées dans le départem. de la Seine, sous la surveillance du Préfet.*

Conseil général.

Le Conseil-général des Ponts et Chaussées est présidé par M. le Directeur-général.

Membres, Messieurs,

Lamandé, rue du Bac, n. 86. Le Chev. Rolland, rue Guénégaud, n. 11. De Prony, rue Culture Sainte-Catherine. Le Chev. Bouchet, rue des Mathurins, n. 23. Tarbé, rue du Grand-Chantier, n. 10. Liard, rue du Mail, hôtel de Bruxelles.	*Inspecteurs-généraux sédentaires.*
Sganzin, rue. . . . . Cachin, rue de la Victoire, n. 32.	*Inspecteurs-généraux, directeurs des ports mil.*

M. Berigny. *Secrétaire, Ingénieur en chef*, rue des Petits-Champs, n. 54.

M. Cadet de Chambine, père, rue de l'Université, faubourg S.-Germain.

Ecole royale des Ponts et Chaussées. hôtel Carnavalet, rue Culture Sainte-Catherine.

M. de Prony, *Inspecteur général des Ponts et Chaussées*, Directeur de l'Ecole.

M. Gayant, *Inspecteur divisionnaire*, Inspecteur de l'Ecole.

Cette Ecole, sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, et sous la direction du Conseiller d'Etat, Directeur général des Ponts et Chaussées, est, en ce moment, composée de 67 Elèves.

L'instruction qui leur est donnée consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent : les moyens d'exécution et de pratique ; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures.

Il est expressément défendu d'y laisser entrer personne les autres jours, sans une autorisation spéciale du Directeur-général

M. Mandar, *Ingénieur en Chef*,
M. Eisenmann, *Ingénieur ordinaire*, } *Professeurs.*
M. Vallot, *Idem.*
M. Lebarbier, *professeur de Dessin.*

Approvisionnement de Paris.

M. Magin, aîné, *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris.*

Lignes Télégraphiques.

M. Chappe, aîné,
M. Chappe, jeune, } *Administrateurs, rue de l'Université, n. 9.*

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

M. Courtin, *Secrétaire général.*

L'ouverture et l'enregistrement des dépêches; leur analyse; leur distribution dans les divisions; le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances du Roi; les lignes télégraphiques, les mesures générales et les archives.

M. de Gillier, *Sous-Chef, aux Archives.*

Bureau du dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot, Ingénieur ordinaire, *Directeur.*

M. Dubréna, *Chef.*

Bureau du Personnel, et Bureau particulier de M. le Directeur.

M. Germeau, *Chef.*

M. Trassart, *Chef-adjoint.*

M. Laubry, *Sous-chef.*

Nomination, destination des ingénieurs du Corps Royal des Ponts et Chaussées et des conducteurs; règlement des frais, indemnités, pensions de retraite, pensions des veuves, secours; personnel des employés de l'administration générale, des officiers des ports, gardes-canaux, éclusiers; les condamnés aux travaux publics et les bataillons de prisonniers de guerre.

Division des Ponts, Chaussées, Roulage et Voirie.

M. Cadet de Chambine, fils, Membre du Conseil général, *Chef.*

Bureau septentrional.

M. Rouilhac, *Chef.*

Les 1ere, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e et 15e inspections divisionnaires.

Bureau méridional.

M. Azémar, *Chef.*

Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e inspections divisionnaires.

Division de la Navigation intérieure.

M. Lagalisserie, *Chef.*

Premier Bureau. Fleuves et Rivières, Canaux et Desséchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Travaux à la mer, Watringues et Polders.

M. Poterlet, jeune, *Chef.*

M. de Divoune, *Chef*, Chargé spécialement du desséchement.

Deuxième Bureau. Approvisionnemens de Paris en combustibles, Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

M. Rédot, *Chef.*

Division de la Comptabilité.

M. Poterlet, *Chef.*

M. Mallet, *Sous-Chef.*

Le budget annuel des fonds de l'administration; leur répartition; leur

distribution ; l'examen des états de trimestre et de situation de chaque département, tant pour l'arriéré que pour le courant du service ; le compte général des dépenses de chaque année.

SERVICE DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *divisionnaires des quinze divisions des Ponts-et Chaussées du Royaume.*

Nos des Inspections.	Chefs Lieux.	Départemens composant les Divisions.	Messieurs.
1er.	Paris.	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure, Seine inférieure.	Cahouet.
2e.	Lille.	Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord.	Roussigné.
3e.	Châlons-sur-Marne.	Marne, Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Aube.	Duboys-Dessaurais.
4e.	Strasbourg.	Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin.	Le Chevalier Six.
5e.	Besançon.	Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Doubs.	Carron.
6e.	Nevers.	Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme, Creuse, Indre.	Drappier.
7e.	Lyon.	Ain, Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Isère, Mont-Blanc.	Céard.
8e.	Aix.	Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard.	Dausse.
9e.	Carcassonne.	Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Arriège, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Corse.	Desougères.
10e.	Bordeaux.	Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrenées, Landes.	Deschamps.
11e.	Aurillac.	Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Lot, Corrèze.	Demetz.
12e.	Larochelle.	Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Vienne (haute), Charente, Charente inférieure.	Leclerc.
13e.	Orléans.	Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Eure-et-Loire, Loiret, Yonne.	Lepère.
14e.	Rennes.	Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Loire inférieure.	Chaubry.
15e.	Caen.	Manche, Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe.	Bouessel.

INGÉNIEURS *en chef des Ponts et Chaussées, Navigation, et des Ports maritimes de Commerce.*

Départemens.	Noms et Résidences.
Ain.	*Fréminville*, à Bourg.
Aisne.	*Thouret*, à Laon.
Allier.	*Plainchant*, à Moulins.
Alpes (Basses).	*Adoyné*, à Digne.
Alpes (Hautes).	*Chabord*, à Gap.
Ardèche.	*Auzillion*, à Privas.
Ardennes. . . .	*Grellet-Dupeirat*, à Mézières.
Ariège.	*Mercadier*, à Foix.
Aube.	*Martin*, à Troyes.
Aude.	Le Chev. *Georget*, à Carcassonne.
Aveyron. . . .	*Brun*, à Rhodez.
B.-du-Rhône. .	*Corsse*, à Marseille.
Calvados. . . .	*Pattu*, à Caen.
Cantal.	*Mariés*, à Aurillac.
Charente. . . .	*Pironneau*, à Angoulême.
Charente Infér.	*La Bretonnière*, à la Rochelle.
Cher.	*Roulhac de Pereix*, à Bourges.
Corrèze.	*Mesnard*, à Tulle.
Corse.	*Robiquet*, à Ajaccio.
Côte-d'Or. . .	*Didiet*, à Dijon.
Côtes-du-Nord.	*Treton du Mousseau*, à Saint-Brieux.
Creuse.	*Duplanier*, à Guéret.
Dordogne. . . .	*Gratien-Lepère*, à Périgueux.
Doubs.	*Gengoult-Clairville*, à Besançon.
Drôme.	*Lesage*, à Valence.
Eure.	*Lescaille*, à Evreux
Eure et Loir. .	*Bazin-de-l'Orme*, à Chartres.
Finistère. . . .	*Detaille*, à Quimper.
Gard.	*Grangent*, à Nismes.
Garonne (H.).	*Eudel*, à Toulouse.
Gers.	*Nazeret*, à Auch.
Gironde.	*Wiotte*, à Bordeaux.
Hérault.	*Fontenay*, à Montpellier.
Ille et Vilaine.	*Anfrayfils*, à Rennes.

Départemens.	Noms et Résidences.
Indre.	*Cadet-Limay*, à Châteauroux.
Indre et Loire.	*Cormier*, *aîné*, à Tours.
Isère.	*Petrucci*, à Grenoble.
Jura.	*Quesnel*, à Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Couderc*, à Mont-de-Marsan.
Loir et Cher. .	*Duvergier*, à Blois.
Loire.	*Blanchard*, à Montbrison.
Loire (Haute).	*O-Farell*, au Puy.
Loire Inférieure.	*Regnard*, à Nantes.
Loiret.	*Baillet*, à Orléans.
Lot.	*Billoin*, à Cahors.
Lot et Garonne.	*St.-Genis*, à Agen.
Lozère.	*Leboullenger*, à Mende.
Maine et Loire.	*Derrien*, à Angers.
Manche.	*Delbergue-Cormont*, à Saint-Lô.
Marne.	*Brisson*, à Chalons-sur-Marne.
Marne (Haute).	*Beauson*, à Chaumont.
Mayenne. . . .	*Deslandes*, à Laval.
Meurthe. . . .	*Mengin*, à Nancy.
Meuse.	*Houssin*, à Bar.
Mont-Blanc. .	*Mongenet*, à Chambéry.
Morbihan. . . .	*Piou*, *fils*, à Vannes.
Moselle.	*Bouquet*, à Metz.
Nièvre.	*Jousselin*, à Nevers.
Nord.	*Cordier*, à Lille.
Oise.	Le Chev. *Laramée-Pertinchamp*, à Beauvais.
Orne.	*Berthélemy*, à Alenç.
Pas-de-Calais. .	*Courtalon*, à Arras.
Puy-de-Dôme. .	*Cournon*, à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.).	*Busson*, à Pau.
Pyrénées (H.).	*Siret*, à Tarbes.
Pyrénées (Or.).	*Coic*, à Perpignan.
Rhin (Bas). . .	*Vauvilliers*, à Strasbourg.

Départemens.	Noms et Résidences.
Rhin (Haut). .	*Fournet*, à Colmar.
Rhône.	*Cavenne*, à Lyon.
Saône (Haute).	*Favier*, à Vesoul.
Saône-et-Loire.	*Guillemot*, à Mâcon.
Sarthe.	*Cherrier*, *aîné*, au Mans.
Seine.	*Becquey-Beaupré*, Directeur.
(*V.* Paris, page 631).	
Seine-Infér. . .	Boistard, à Rouen.
Seine-et-Marne.	*Eustache*, à Melun.
Seine-et-Oise. .	*Polonceau*, à Versailles.
Sèvres (Deux).	*Mesnager*, à Niort.
Somme.	*Belu*, à Amiens.
Tarn.	*Pescheloche*, à Alb[i]
Tarn et Garonne.	*Bertheau-Duchesn[e]*, à Montauban.
Var.	*Duval*, à Draguigna[n]
Vaucluse. . . .	*Pouzols*, à Avigno[n]
Vendée.	*Daudin*, à Bourbon Vendée.
Vienne.	*Olivier-Duvaucell[e]*, à Poitiers.
Vienne (Haute).	*Navarre*, à Limoges
Vosges.	*Vigor*, à Epinal.
Yonne.	*Sutil*, Directeur, à Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne), *Canal de Saint-Quentin.*

M. Gayant, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur des travaux du canal.*
M. Laurent de Lionne, *Ing. en chef*, *spécialement chargé de l'ancien canal.*
M. Bezin, *Ingénieur en chef*, *attaché au canal.*

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles et port de Bouc.*

M. Bondon, *Ingénieur en chef*, à Martigues.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à la Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à la Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Raffeneau de l'isle, à Rochefort.

(Cher). *Navigation du Cher.*

M. Dutens, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Forey, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Doubs et autres départemens). *Canal de jonction du Rhône au Rhin.*

M. Liard, *Inspecteur général*, *chargé de l'inspection du canal*, à Besançon.
M. Hageau, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur du canal*, à Besançon.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Clausade, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur.*
M. Debaudre, *Ingénieur en chef*, spécialement chargé de la construction du pont, à Bordeaux.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Thierriat, à Cette.

(Ille et Vilaine). *Canal d'Ille et Rance.*

M. Goury, à Rennes.

(Landes). *Canal des Landes.*

M. Fontoin, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loire-Inférieure). *Canal de Nantes à Brest.*

M. Lessan, *Inspecteur divisionnaire, Directeur.*
M. le Chev. Rapatel, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing.*

M. Debourges, à Orléans.

(Manche). *Dessèchement des marais de Carentan.*

M. Fevre, à Carentan.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Grébert, *Ingénieur en chef*, à Dieuze.

(Morbian). *Navigation du Blavet.*

M. le Lecor, à Pontivy.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Anselin, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Pont de Pont Sainte-Maxence.*

M. Laramée-Pertin-Champ.
M. Blauvillain, à Pont Sainte-Maxence.

(Saône-et-Loire). *Canal du centre, travaux de la Seille et navigation de la Saone.*

M. Tourneux, à Châlons-sur-Saône.

(Seine). *Travaux extérieurs de la navigation de la Marne, Canal de Saint-Maur, etc.*

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Canal de l'Ourcq et Eaux de Paris.*

M. Girard, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.
M. Bralle, *Ingénieur en chef*, à Paris.
M. Léveillé, *idem*, à Meaux.
M. Sigaud, *Ingénieur en chef, chargé de la comptabilité*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.

(Seine). *Pont d'Iéna.*

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Mallet, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Ports maritimes.*

M. Haudry, *Ingénieur en chef*, au Hâvre.

(Somme). *Navigation de la Somme.*

M. Hebert, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Duvivier, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Sutil, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Auxerre.
M. Ansquer, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-généraux Directeurs, *Voyez* pages 517 et 518.

Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest. . . . . Trouille.
Rochefort. . . . . Prepetit.
Toulon. . . . . . . Martret-Préville.
Lorient. . . . . . . Leclerc-la-Bouvée.
Cherbourg. . . . Fouques-Duparc.

INGÉNIEURS QUI ONT OBTENU LEUR RETRAITE.

M. *Saussine*, Inspecteur divisionnaire, à Narbonne.

Ingénieurs en chef, avec le brevet honoraire d'Inspecteurs divisionn., MM.

Blin, à Paris. | *Munier*, à Angoulême. | *Vallée*, à Tours.

Ingénieurs en chef, MM.

Alis-Desgranges, à. . . . . .
Aubert, à Tulle.
Barbot, à Dunkerque.
Beguier, à Auch.
Boissonnade, à Mende.
Boizot, à Pau.
Bourin, à Châteauroux.
Cabaille, à Blois.
Degaros, à Bar.
Dumont, à Limoges.
Figeac, à Perpignan.
Gagelin, à Paris.
Gagneur, à Privas.
Gardeur-Lebrun, à Nevers.
Granuelas, à Amiens.
Havet, à Poitiers.
Lallié, à Nevers.
Lamarle, à Mézières.
Lapeyre, au Hâvre.
Laupies, à Toulouse.
Lebrun, à Chaumont.
Lemasson, à Rouen.
Lingée, à Dôle.
Maillet, à Beauvais.
Moisset, à Tarbes.
O'Farell (*Fr. Al.*), à Privas.
Panay, à Vesoul.
Piou, *père*, à Saint-Brieux.
Plonguer, à Nancy.
Quevanne, à Saint-Quentin.
Rigollot, à Moulins.
Rouget, à Avignon.
Saint-Far, à. . . . .
Teulère, à. . . . . .
Waraigne, à Paris.

Ingénieurs ordinaires avec brevet honoraire d'Ingénieur en chef, MM.

Andréossy (*J. P.*), au Sommail. | *Delisle*, à Montpellier.

SECTION

SECTION X.

ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est dans le département du ministère de l'intérieur ; sa destination est absolument la même que celle de l'école d'Alfort. elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France et des élèves militaires, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a aussi un haras d'expérience, une bibliothèque et un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie.

Administrateurs.

M. *Huzard*, Membre de l'Institut, *Inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires*, à Paris.

M. . . . . . ., Directeur.

M. *Olivier*, Régisseur.
M. *Bredin*, Surveillant des Élèves.
M. *Chatelain*, Secrétaire du Directeur.
M. *Dugi*, Concierge.
M. *Flacheron*, Architecte.
M. *Parat*, Médecin.

Professeurs, Messieurs,

Godine, aîné, anatomie, connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc.

Grognier, botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale. Il est en outre chargé des cabinets de collections, du jardin botanique, de la bibliothèque et de la pharmacie.

Rainard, forges, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire. Il est spécialement chargé des forges.

Gohier, théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est spécialement chargé des hôpitaux.

Dix Répétiteurs sont nommés et renouvelés tous les ans, en avril, d'après un concours, comme à l'École d'Alfort.

Pour l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, *Voyez* page 739.

Médecins nommés par le Roi à l'inspection des Eaux minérales.

Allier.	Faye, à *Bourbon-l'Archambault.* Boirot Desserviers, à *Néris.* Lucas, à *Vichy.*
Alpes (B).	Frison, à *Digne.* Gravier, à *Greoulx.*
Ardèche.	Fuzet, à *Saint-Laurent.* Embry, à *Vals.*
Ariège.	Pilhes, Guergui, *I. Ad.* } à *Ussat.* Sériès, à *Ax.* Sauné, à *Audignac.*

Aveyron . Brassat-Murat, *à Cransac.* Durand, *à Sylvanès et Camarès.*

Bouches-du-Rh. . Jacquemin, *à Aix.*

Cantal . Beaufils-Coren, *à Chaudèsaigues-Ste-Marie et Fontanes.* Cofinhal, *Insp.* Seguignol, *Adj.* *à Aurillac.*

C. du Nord Chifoliau, *à Dinan.*

Corse. . . Santini, *à Orezza.* Defranchi, *à Vico.* Leca, *à Ajaccio.*

Garonne (Haute). Barrié, *à Bagnères de Luchon.* Doucil, *à Encausse.*

Gers . . Layral, *à Barbotan.* Cortade, *à Castera.*

Hérault. . Durand, *à Avène.* Vincent, *à Balaruc.* Saisset, *à la Malou.*

Loire . . Cartier, *à S.-Alban.*

Loiret . Gannard, *à Segrai.*

Lot. . . Cledel, *à Miers.*

Lozère . Girard, *Insp.* Barbut, *Adj.* *à Bagnols.*

Marne(H). Lefaivre, *à Bourb.-les-Bains*

M. Blanc. Desmaisons, *ins.* Perrier, *Adj.*, *à Aix.*

Nièvre. . Frébault, *à Pougues.*

Nord . . Armet, *à Saint-Amand.*

Puy-de-Dôme . Bertrand, *au Mont-d'Or.* Collin, *à Saint-Myon.* Malbet, *à Châteauneuf.*

Pyrénées (Basses). Picamilh, *à Eaux Bonnes.* Larivière, *à Eaux Chaudes.* Camino, *à Cambo.*

Pyrénées (Hautes). Borgella, *à Barèges.* Labbat, *à Cauterêts.* Fabas, *à S.-Sauveur.* Ganderax, *à Bagnères Adour* Lacrampe Loustau, *à Capvern.* Fournier, *à Cadéac*

Rhin (B.). Saladé, *à Niderbronn.*

Saône (Haute). Gastel, *insp.* Derricy, *Adj.* *à Luxeuil.*

Saône et Loire. . Verchère, *à Bourbon-Lancy.*

Seine Inférieure. Delabardouillère-la-Prairie, *à Forges.* Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*

Seine et Marne. . Opoix, *à Provins.*

Vienne. . Joslé, *à Laroche-Posay.*

Vosges. . Grosjean, Thiriat, *Adj.* *à Plombieres.* Bailly, *à Bains.*

Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, ainsi que des Lycées et des Ecoles secondaires.

M. le Chevalier Forlenze, *rue des Saints-Pères, n.* 20.

CHAPITRE V.

Ordres de France; François décorés d'Ordres étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

CRÉÉ PAR HENRI III, EN 1578 ET 1579.

Cet Ordre est composé de cent Chevaliers; ils sont nommés par le Roi, le Chapitre assemblé.

Les étrangers ne font pas partie de ce nombre.

Le Roi est Grand-Maître de l'Ordre, et prête en cette qualité serment, le jour de son sacre, de maintenir l'Ordre, et de ne pas souffrir la moindre altération dans ses principaux statuts.

Au nombre des Chevaliers, sont compris neuf Prélats, dont le Grand Aumônier de France fait toujours partie; ils sont Commandeurs, et ne reçoivent que l'Ordre du Saint-Esprit.

Les autres Chevaliers doivent toujours avoir reçu l'Ordre de Saint-Michel, avant de recevoir celui du Saint-Esprit; ils entourent leurs armes des colliers de ces Ordres, et prennent le titre de Chevaliers des Ordres du Roi.

Le collier de l'Ordre du Saint-Esprit est composé de fleurs de lys et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et des lettres H. et L. couronnées.

La décoration consiste en une croix d'or, à huit pointes pommetées d'or, émaillée de blanc par les bords, ayant une fleur de lys aux quatre angles; au milieu est figurée une colombe d'argent, d'un côté; et de l'autre, l'image de Saint-Michel, aussi d'argent. La croix des Cardinaux et des Prêtres représente une colombe des deux côtés.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban bleu-céleste moiré, passé sur l'épaule de droite à gauche, en forme de baudrier.

Les Ecclésiastiques la portent en forme de collier.

Les Officiers non Commandeurs la portent en sautoir.

Les Chevaliers portent aussi cette croix brodée sur le côté gauche de leur habit avec une colombe au milieu, et les angles garnis de raies et de fleurs de lys brodés en argent.

La devise de l'Ordre est: *Duce et auspice.*

LE ROI, *Grand-Maître.*

2 *Février* 1752.

M. le Prince de CONDÉ.

18 *Mai* 1760.

Le Roi CHARLES IV.

1er. *Septembre* 1760.

FERDINAND IV, Roi des Deux-Siciles.

1er. *janvier* 1771.

MONSIEUR, Frère du Roi.

1er. *janvier* 1773.

M. le Duc de BOURBON.

1er. *janvier* 1777.

M. le Prince de LAMBESC.
M. le Duc de COIGNY, rue de la Magdelaine, n. 19.

1er. *Janvier* 1780.

M. J. A. de ROQUELAURE, ancien Evêque de Senlis, *à*.....

1er. *Janvier* 1784.

M. le Duc de la VAUGUYON, rue Saint-Honoré, n. 345.
M. le Bailli de CRUSSOL, rue de Beaune, hôtel de Nesle.
M. le Comte de VAUDREUIL, au Louvre.

30 *Mai* 1784.

M. le Duc de LIANCOURT, rue Neuve du Luxembourg, n. 3.

4 *Janvier* 1786.

M. le Comte de COIGNY, rue de la Madeleine, n. 31.

12 *Novembre* 1786.

DON LOUIS, Prince de Parme.

27 *mai* 1787.

M. le Duc d'ANGOULÈME.

2 *Février* 1789.

M. le Duc d'ORLÉANS.

31 *mai* 1789.

M. le Duc de BERRI.

Chevaliers admis et non encore reçus.

7 *Juin* 1767.

DON ANTOINE, Infant d'Espagne.

1808.

M. de TALLEYRAND-PÉRIGORD, *Archevêque Duc de Rheims, Duc et Pair et Grand Aumônier de France.*

1810.

LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DES DEUX-SICILES.
LE PRINCE LÉOPOLD DES DEUX-SICILES.

1814.

LE PRINCE RÉGENT DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.
Le Duc d'YORCK.
Le Duc de CLARENCE.
Le ROI D'ESPAGNE.
DON CARLOS, Infant d'Espagne.

Grands Officiers Commandeurs.

1814. M. DAMBRAY, Chancelier de France, *Chancelier Garde-des-Sceaux et Surintendant des Finances de l'Ordre.*

1789. M. de BARENTIN, *Ancien Garde des Sceaux de France, Chancelier honoraire des Ordres de Saint-Michel, du Saint-Esprit et de Saint-Louis.*

1783. M. le Comte D'AGUESSEAU, *Pair de France, Prévôt, Maître des Cérémonies.*
. . . M. . . . ., *Grand Trésorier.*
. . . M. . . . ., *Secrétaire.*

Officiers non Commandeurs.

. . . M. . . . ., *Intendant.*
. . . M. . . . ., *Généalogiste.*
. . . M. . . . ., *Trésorier, Payeur et Receveur particulier.*
. . . M. . . . ., *Hérault, Roi d'armes.*
1785. M. Caminade de Castres, *Huissier*, rue de Cléry, n. 32.
. . . M. . . . ., *Historiographe et Garde des Archives.*
. . . M. . . . ., *Garde des Rôles et Secrétaire de la Chancellerie.*

SECTION II.

ORDRE DE SAINT-MICHEL,

INSTITUÉ PAR LOUIS XI, EN 1469.

Le nombre des Chevaliers de cet Ordre fut, lors de l'institution, fixé à trente-six ; mais les promotions multipliées qui furent faites jusqu'au règne de Henri III l'avaient tellement avili, que ce monarque, voulant le relever, ordonna, en créant l'ordre du Saint-Esprit, que les Chevaliers de ce nouvel Ordre fussent déjà reçus chevaliers de celui de Saint-Michel.

Louis XIV, en 1665, fixa le nombre des Chevaliers à cent, outre ceux du Saint-Esprit

Le grand collier est en or, et se compose de coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre par des aiguillettes d'or. On suspend au milieu une médaille représentant Saint-Michel foulant aux pieds le dragon.

Louis XIV et ses successeurs ont accordé cet Ordre à des avocats et des artistes célèbres ; à des gens de lettres distingués ; enfin cet ordre semble destiné à récompenser le mérite et les talens, ainsi que les services imminens que peuvent rendre les fonctionnaires publics.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lys d'or, chargées en cœur d'un Saint-Michel foulant aux pieds le dragon, le tout de couleur naturelle.

Les Chevaliers portent sur leur veste un grand ruban de soie noire, moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche, auquel est attachée la croix de l'Ordre.

LE ROI.

Chevaliers.

1775. M. Morat (Doyen), *ancien Directeur général des Pompes du Roi*, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 18.

1786. M. Rochard, *Professeur en Médecine de la Faculté de Strasbourg, ancien Médecin des armées du Roi*, rue des Fossés Saint Germain-des-Prés, n. 17.

1787. M. Bayard de la Vingtrie, *ancien Lieutenant-Général de Belesme*, au Mans, rue du Mail.

1788. M. Portal, *Médecin, membre de première classe de l'Institut de France*, rue de Condé, n. 12.

1789. M. Guyot, *ancien Juge-Consul et premier Echevin de Paris*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Chevaliers admis et non encore reçus.

1790. M. Chaptal, Comte de Chanteloup, *membre de la première classe de l'Institut de France*, rue S.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 70.

1790. M. le Comte Dedelay-d'Agier, *Pair de France*, rue de Vaugirard, n. 31.

1790. M. Rousseau de Joinville, *ancien Consul*, *Conseiller et Quartinier de la ville de Paris*, rue du Pont-aux-Choux, n. 21.

1797. M. Amy, *ancien Médecin des Enfans de France et de Monseigneur le Duc de Berry*, à Versailles, rue Saint-Louis, n. 36.

1797. Lefevre, *Médecin du Roi*, à la suite de la Cour, au Palais des Tuileries.

1797. M. Distel, *Chirurgien du Roi*, à la suite de la Cour, aux Tuileries.

1797. P. Elizée, *Chirurgien du Roi*, à la suite de la Cour, au Palais des Tuileries.

1797. M. Guérin, *Médecin de Monseigneur le Prince de Condé*, au Palais Bourbon.

1797. M. Philbert, *Chirurgien de Monseigneur le Prince de Bourbon*, au Palais Bourbon.

1797. M. Massot, *Médecin*, *Inspecteur des armées*.

1814. M. Desclozeaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 48.

SECTION III.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS,

CRÉÉ PAR LOUIS XIV, EN 1693.

Cet Ordre, institué pour récompenser les services militaires, est composé de quarante Grands'Croix, quatre-vingt Commandeurs, et d'un nombre indéterminé de Chevaliers.

Le Roi en est le Grand-Maître.

Tous les héritiers présomptifs de la couronne en font partie.

Les Maréchaux et l'Amiral de France sont Chevaliers nés de cet Ordre.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes pommetées de même, émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lys aussi d'or, au champ de gueule, chargée au centre de l'effigie de Saint-Louis, cuirassé d'or et couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, et de la gauche une couronne d'épine et les clous de la passion, entourée d'un cercle d'azur sur lequel est cette légende en or: *Ludovicus magnus instituit* 1693.

Au revers est un médaillon de gueule à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, le tout entouré d'un cercle d'azur, avec cette devise en lettres d'or: *Bellicæ virtutis præmium.*

Les Grands'-Croix portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, passé de droite à gauche en forme de baudrier. Ils la portent aussi brodée en or sur l'habit et le manteau.

Les Commandeurs portent la même décoration que les Grands'Croix, à l'exception de la croix en broderie sur l'habit et le manteau.

Les Chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban couleur de feu, placé à la boutonnière de l'habit.

Grand Maître.

LE ROI.

Grands'Croix. Service de terre.

M. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Marquis de la VAUPALIÈRE, Lieutenant général.
M. le Comte de VIOMENIL, Lieutenant général.
M. le Comte de BÉTHIZY, Lieutenant général.
M. le Marquis de VAUBECOURT, Lieutenant général.
M. le Comte Etienne de DAMAS-CRUX, Lieutenant général.
M. le Marquis d'AUTICHAMP, Lieutenant général.
M. le Marquis de MAUROY, Lieutenant général.
M. le Comte de CELY, Lieutenant général.
M. le Marquis de BOUZOLS, Maréchal-de-camp.
M. de NOUX, Lieutenant général.
M. le Comte de FREYTAG.
M. le Vicomte de SESMAISONS, Lieutenant général.
M. le Vicomte de CROISMARE, Commandant d'Escadron des Gardes-du-Corps du Roi, compagnie de Noailles.
M. le Comte DULAU, Lieutenant général.
M. le Marquis de CHAMPIGNY, Lieutenant général.

Grands'Croix. Service de mer.

M. le Comte de VAUGIRAUD.
M. le Comte BERNARD DE MARIGNY.
M. le Baron de SUZANNET.
M. le Comte de CHARITTE.
M. de BRUYÈRES DE CHALABRE.
M. le Comte de MÉDINE.

Commandeurs. Service de terre.

M. le Maréchal Comte SÉRRURIER, Pair de France, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides.
M. le Comte d'ALBIGNAC, Maréchal-de-camp.
M. le Marquis de CHERISEY, Lieutenant général, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, compagnie Wagram.
M. le Comte de MICHAUD, Lieutenant général.
M. le Comte de PRÉCY, Lieutenant général.
M. le Comte de CANCLAUX, Pair de France.
M. le Comte d'ABOVILLE, Pair de France.
M. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, Pair de France.
M. le Duc d'HAVRÉ et de CROÏ, Pair de France.
M. le Baron d'HAREMBURE, Lieutenant général.
M. le Comte d'ESCARS DE PERUSSE (Fs.), Lieutenant général.
M. le Comte Etienne de DURFORT, Lieutenant général, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi.
M. le Comte Charles de DAMAS, Pair de France, Lieut. général.
M. le Comte DUMUY, Lieutenant général.
M. le Baron LERY, Lieutenant général.
M. le Comte DUMAS (Mathieu), Lieutenant général.
M. le Comte de CHAUMONT (Dupont), Lieutenant général, Gouverneur de l'Ecole royale militaire.
M. SEROUX, Baron de FAY, Lieutenant général.
M. le Baron SCHAUENBOURG, Lieutenant général.
M. le Comte HULLEY, Maréchal-de-camp.
M. le Marquis de RIVIÈRE, Maréchal-de-camp.
M. le Comte O'MAHONY, Lieutenant général.
M. le Chevalier NOISET DE SAINT-PAUL.
M. le Comte de la GALISSONNIÈRE, Lieutenant général.
M. le Marquis de CRENOLLE, Lieutenant général.
M. le Comte BOZOU DE TALLEYRAND, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de NANTOUILLET, Lieutenant général.
M. SOLÉMY, Maréchal-de-camp.
M. le Vicomte d'AGOULT (A.-J.), Lieutenant général.
M. le Chevalier d'YVORY, Maréchal-de-camp.
M. le Marquis de la CHASSE DE VÉRIGNY, ancien Colonel.
M. SCHAAL, Lieutenant général.

M. le Marquis de Bouthillier, Lieutenant général.
M. le Comte Duplessis, Lieutenant général.
M. le Vicomte de la Tour-du-Pin de la Charce, Lieutenant général.
M. le Marquis de Montagnac, Lieutenant général.
M. le Marquis de Lubersac, Lieutenant général.
M. le Comte d'Ailhamson, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Pelissier, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Noinville, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Bernes, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Lanan (Max. d'Iselin), Lieutenant général.
M. le Comte de la Grandville, Maréchal-de-camp.
M. le Comte Sorbier, Lieut. gén., 1er Inspect. gén. de l'artill.
M. le Comte Dupont, Lieutenant général.
M. Moursin de Bernecourt, Lieutenant général.
M. le Comte de Marescot, Lieut. gén., 1er Inspect. du génie.
M. le Baron d'Albignac, Maréchal-de-camp.
M. le Baron Milet de Mureau, Lieutenant général.
M. le Comte de Beaupoil de Saint-Aulaire, Lieut. général.
M. le Comte de Jobal, Lieut. des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Vicomte Barentin de Montchal, Lieutenant général.
M. le Comte de Saint-Marsault, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Guibon, Maréchal-de-camp.
M. le Marquis de la Grange, Lieut. gén., Capitaine-Lieutenant de la 2e. compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.
M. le Comte de Caumont, Lieutenant de la 2e. compagnie des Mousquetaires.

Commandeurs. Service de mer.

M. le Vicomte du Bouchage, Lieutenant général.
M. le Comte de Perigny, Membre de la Chambre des Députés.
M. le Comte de Ferrieres.
M. de Diée de la Serrée.
M. le Comte de Peytes de Moncabrié (Sernin-Joseph).
M. Thévenard.
M. Bertet de la Clüe.

Chancelier Garde des Sceaux.

M. . . . .

Nota. Les Officiers de l'Ordre ayant été supprimés en 1779, les Sceaux ont été remis à M. . . .

Secrétaire général.

M. . . . .

Trésorier.

M. . . . .

Huissier.

M. . . . .

SECTION IV.

ORDRES

ROYAUX, MILITAIRES ET HOSPITALIERS DE ST.-LAZARE, DE JÉRUSALEM ET DE N.-D. DU MONT-CARMEL RÉUNIS.

Les auteurs n'étant point d'accord sur l'époque de la fondation de l'Ordre de Saint-Lazare, nous nous bornerons à dire qu'il fut réuni à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV, en 1608. Ces Ordres furent confirmés par Louis XIV en avril 1664 et mars 1698 ; et par Louis XV en avril 1722, juin 1767 et septembre 1770.

Le collier est un chapelet entremêlé de palmes et des chiffres L. S. et M.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, émaillée de pourpre et de vert alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lys aussi d'or, ayant au centre, d'un côté, l'image de la Vierge, entourée de rayons d'or, et de l'autre l'image de Saint Lazare sortant du tombeau.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban vert moiré, passé au col et pendant sur la poitrine.

Les Novices et les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel qui ne portent pas sur la croix l'effigie de Saint-Lazare, portent cette croix suspendue à la boutonnière avec un ruban ponceau.

Dans un chapitre tenu en avril 1774, il fut ordonné à tous les Chevaliers et Commandeurs de porter une croix verte à huit pointes, cousue sur l'habit, et dans les cérémonies, sur le manteau ; et depuis 1778, cette croix est en paillons d'or vert.

LE ROI, *Protecteur.*

M. . . . ., *Grand-Maître et Chef général.*

Chevaliers.

1762. M. le Comte de DURFORT DEIME.
1762. M. le Comte de FAUDOAS.
1762. M. le Marquis de TENANCES.
1774. M. d'ARGENTRÉ.
1775. M. le Marquis de BOMBELLES.
1779. M. le Chevalier de BOISGELIN.
1783. M. le Marquis d'AUTICHAMP.
1783. M. le Baron de CRUSSOL.
1783. M. le Comte de la CHATRE.
1783. M. le Comte de SOURCHES DE MONTSOREAU.
1783. M. le Vicomte de POUDENX.
1783. M. le Baron du COETLOSQUET.
1783. M. le Vicomte de CHAPT DE RASTIGNAC.
1783. M. le Comte d'ALBIGNAC.
1784. M. le Comte du LAU.

1784. M. le Marquis de LAS-CASES.
1784. M. le Vicomte du ROURE.
1784. M. le Comte de SÉGUR.
1787. M. CHEYLUS.
1787. M. MONTAIGNAC.
1788. M. D'OSMONT.
1788. M. le Marquis D'ESTOURMEL.
1788. M. le Vicomte de BERNIS.
1788. M. le Vicomte de VINTIMILLE.
1788. M. le Vicomte de la BARTHE.
1788. M. le Vicomte de CLERMONT-TONNERRE.
1788. M. le Vicomte d'AGOULT.
1788. M. le Baron de la ROCHEFOUCAULD.
1788. M. le Vicomte de VALENCE.
1788. M. le Marquis de MAINE.
1788. M. le Marquis de CHARRY DES GOUTTES.
1788. M. le Comte du PAC DE BELLEGARDE.

Grands Officiers Commandeurs.

M. . . . ., *Chancelier Garde des Sceaux, Surintendant des Finances.*

M. . . . ., *Prévôt, Maître des Cérémonies.*

M. . . . ., *Greffier-Secrétaire général.*

SECTION V.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE,

CRÉÉ PAR LOUIS XV, EN MARS 1759.

Cet Ordre, institué pour récompenser les services militaires rendus par des officiers de la religion protestante qui servent en France, est composé de quatre Grands'-Croix, de quatre Commandeurs et d'un nombre indéterminé de Chevaliers.

La décoration consiste en une croix d'or émaillée, à huit pointes pommetées et anglées de fleurs de lys d'or, au centre de gueule chargé d'une épée en pal, entouré de cette légende : *Pro virtute bellicâ*. Au revers, une couronne de laurier avec cette légende : *Ludovicus XV institait* 1759.

Les Grands'-Croix et les Commandeurs portent cette croix suspendue à un large ruban gros-bleu uni, placé en écharpe. Les Grands'-Croix portent de plus cette croix brodée en or sur l'habit et sur le manteau.

Les Chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée aussi à un ruban gros bleu uni.

Grands'-Croix.

. . . .

Commandeurs.

. . . .

SECTION VI.

LÉGION D'HONNEUR.

Par ordonnance du 19 juillet 1814, le Roi s'est déclaré, pour lui et ses successeurs, Chef souverain et Grand-Maître de cette institution.

La décoration des membres de cette Légion consiste dans une Etoile à cinq rayons doubles, émaillée de blanc, et surmontée d'une couronne royale. Le centre de l'Etoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec cet exergue : *Henri IV, Roi de France et de Navarre*; et de l'autre, trois fleurs de lys, avec cet exergue : *Honneur et Patrie*. Elle est en or pour les Grands-Officiers, les Commandans et les Officiers.

La grande décoration porte le nom de Grand Cordon, et consiste en un large ruban moiré rouge, passant de l'épaule droite au côté gauche, au bas duquel est attachée la décoration en or, et dans une plaque brodée en argent, sur le côté gauche des manteaux et habits, composée de dix rayons, au milieu de laquelle est placée l'effigie d'Henri IV, avec cet exergue : *Honneur et Patrie*.

Les Grands Officiers de la Légion portent le grand cordon, mais sans plaque.

Les Commandans portent en sautoir la décoration en or, suspendue au ruban de la Légion, moins large toutefois que le grand cordon.

Les Officiers de la Légion d'honneur portent à la boutonnière de l'habit la décoration en or suspendue au ruban de la Légion avec une rosette.

Les Grands Cordons, les Grands Officiers et les Commandans portent à la boutonnière de l'habit la décoration en or avec le ruban et la rosette.

Les Légionnaires portent la décoration en argent à la boutonnière de l'habit, avec le ruban moiré rouge sans rosette.

Les membres de la Légion d'honneur prêtent serment d'être fidèles au Roi, à l'honneur et à la patrie.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

GRANDS CORDONS.

Promotion du 2 février 1805.

M. le Duc de Parme.
M. le Duc de Plaisance, Pair de France.
M. le Prince Eugène de Beauharnois.
M. le Maréchal Duc de Castiglione, Pair de France.
M. le Comte Barbé-Marbois, Pair de France, premier Président de la Cour des Comptes.
M. le Maréchal Prince de Wagram, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Maréchal Brune.
M. le Comte de Cambacérès, Cardinal, Archevêque de Rouen.
M. le Duc de Vicence.
M. le Duc de Cadore, Pair de France.
M. le Maréchal Duc d'Auerstaedt.
M. le Duc de Crès, Vice Amiral.

M. le Comte DEJEAN, Pair de France.
M. le Cardinal FESCH, Archevêque de Lyon.
M. le Duc d'OTRANTE.
M. le Comte GANTEAUME, Vice-Amiral.
M. le Duc de GAETE.
M. le Maréchal Comte de GOUVION-S.-CYR, Pair de France.
M. le Maréchal Comte JOURDAN.
M. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Comte de LACÉPÈDE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK, Pair de France.
M. le Comte de MARESCOT, Lieutenant général.
M. le Duc de BASSANO.
M. le Maréchal Duc de RAGUSE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de RIVOLI.
M. le Maréchal Duc de CONEGLIANO, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de TRÉVISE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc d'ELCHINGEN, Pair de France.
M. le Maréchal Comte PÉRIGNON, Pair de France.
M. le Comte de SEGUR, Pair de France.
M. le Maréchal Comte SERURIER, Pair de France, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides.
M. le Maréchal Duc de DALMATIE, Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre.
M. le Prince DE TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires étrangères.

Promotion du 6 mars 1805.

M. le Maréchal Duc de BELLUNE.
M. le Maréchal Duc de REGGIO, Pair de France.

Promotion du 9 juin.

M. le Comte d'HARVILLE, Pair de France, Lieutenant général.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte d'UNSEBOURG, Lieutenant général.
M. le Comte FRIANT, Lieutenant général.

Promotion du 8 février 1806.

M. le Maréchal Duc d'ALBUFERA, Pair de France.
M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, Lieutenant général.

Promotion du 11 juin.

M. le Comte VER HUELL, Vice-Amiral.

Promotion du 25 février 1807.

M. le Duc de ROVIGO.

Promotion du 7 avril 1807.

M. le Comte SÉBASTIANI.

Promotion du 11 juillet.

M. le Comte de NANSOUTY, Lieutenant général, premier Inspecteur-géneral des Dragons.
M. le Comte DUPONT, Lieutenant général, Gouverneur de la 22e. Division militaire.

Promotion du 13 juillet.

M. le Comte de GROUCHY, premier Inspecteur-général des Chasseurs à cheval.
M. le Comte MARCHAND, Lieutenant général.

Promotion du 2 février 1809.

M. le Comte de CESSAC.

Promotion du 14 août.

M. le Duc de FELTRE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de TARENTE, Pair de France.
M. le Comte ANDRÉOSSI, Lieutenant général.
M. le Comte GRENIER, Lieutenant général.

Promotion du 6 avril 1813.

M. le Comte MOLLIEN.

Promotion du 22 novembre.

M. le Comte DARU, Intendant général d'armée.

Promotion du 24 novembre.

M. le Comte REGNAUD.

Promotion du 30 juin 1814.

M. le Comte de LYNCH, Maire de Bordeaux.

Promotion du 22 juillet.

M. le Comte BEURNONVILLE, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte DESSOLES, Pair de France, Ministre d'Etat, Lieutenant général, Major général des Gardes nationales du Royaume, Commandant la Garde nationale de Paris.
M. le Comte MAISON, Pair de France, Lieutenant général, Gouverneur de la première Division militaire.
M. le Duc de DALBERG, Ministre d'Etat.

Promotion du 29 juillet.

M. le Comte SORBIER, Lieutenant général.
M. le Comte LAW DE LAURISTON, Lieutenant général.
M. le Comte DECAEN, Lieutenant général.
M. le Comte GÉRARD (M.-E.), Lieutenant général.

Promotion

Promotion du 3 août 1814.

M. le Baron DESFOURNEAUX, Lieutenant-général, Membre de la Chambre des Députés.

Promotion du 20 août.

M. le Comte de LAFOREST, Conseiller d'État.

Promotion du 23 août.

M. le Comte de VALMY, Lieutenant général.
M. le Comte RAPP, Lieutenant général.
M. le Comte BELLIARD, Pair de France.
M. le Comte LATOUR-MAUBOURG, Pair de France.
M. LECOURBE, Lieutenant général.

Promotion du 24 août.

M. le Comte BURGUES DE MISSIESSY, Vice-Amiral.
M. le Comte EMERIAU, Vice-Amiral.

Promotion du 2 septembre.

M. le Comte TRUGUET, Vice-Amiral.

Promotion du 30 septembre.

M. le Comte d'ERLON, Lieutenant général.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte CHASSELOUP DE LAUBAT, Lieutenant général, Pair de France.
M. le Baron de LERY, Lieutenant général du génie.
M. le Comte DUMAS, Lieutenant général.
Le Comte de ROSILY.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DU GRAND CORDON.

Espagne.

LE ROI D'ESPAGNE FERDINAND VII.
CHARLES IV.
DON CARLOS MARIA ISIDORIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
DON FRANCISCO DE PAULE ANTONIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
DON ANTONIO PASQUAL, Infant d'Espagne, oncle du Roi.
Le Prince de la PAIX.

Italie.

Le Prince BORGHÈSE.
M. le Duc de LODI.
M. le Comte PRINA.
M. le Duc de LITTA.

Bavière.

LE ROI DE BAVIÈRE.
LE PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

M. le Baron de MONGELAS, Ministre des Affaires étrangères.
M. le Comte de MORAWITSKY, second Ministre d'Etat.
M. le Cte de PREYSING, Chambellan et Conseiller int. du Roi.
M. le Comte de TOERRING-GUTENZELL, Chambellan et Conseiller intime du Roi.

Wurtemberg.

LE ROI DE WURTEMBERG.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, Prince Royal de Wurtemberg.
PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, fils du Roi.
EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, frère du Roi.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, frère du Roi.

Saxe.

LE ROI DE SAXE.
ANTOINE CLÉMENT, frère du Roi.
MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
M. le Comte MARCOLINI, Grand Ecuyer.
M. le Cte de SENFFT DE PILSACH, Ministre des Affair. étrang.

Westphalie.

M. le Comte de BULOW.
M. le Comte de BUCHOLTZ.

Bade.

LE Grand Duc de BADE.
LE Prince LOUIS-AUGUSTE GUILLAUME DE BADE.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand Duc de HESSE-DARMSTADT.

Wurzbourg.

Le Grand Duc de WURZBOURG.
Le Grand Duc héréditaire de WURZBOURG.

Nassau-Weilbourg.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Duc de Nassau-Weilbourg.

Autriche.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE, Roi de Hongrie et de Bohême.
LE PRINCE IMPÉRIAL D'AUTRICHE.
L'Archiduc CHARLES, frère de l'Empereur d'Autriche.
M. le Prince de METTERNICH, Ministre des affaires étrangères de S. M. l'Empereur d'Autriche.
M. le Prince de SCHWARZENBERG.

Portugal.

LE PRINCE RÉGENT de Portugal.
M. le Duc d'ALOFOENS, Maréchal-général des armées, du Conseil de S. A. R., Conseiller d'Etat, Grand'Croix du Christ, Grand-maître de la Maison.

M. le Duc de CADAVAL, Lieuten.-général des armées, du Conseil de S. A. R., et Grand'Croix du Christ.
M. le Comte de VILLA VERDE, premier Ministre.
M. le Marquis de BELLAS, Grand-Chancelier, Capitaine des Gardes, Grand'Croix de l'ordre de S. Jacques.
M. d'ARANJO, du Conseil de S. A. R., Ministre et Secrétaire d'État.
M. de LIMA.

Danemarck.

LE ROI DE DANEMARCK.
Le Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du Roi.
Le Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du Roi.

Prusse.

LE ROI DE PRUSSE.
Le Prince FERDINAND DE PRUSSE.
M. le Maréchal de MOELLENDORF.
M. le Prince de HARDENBERG.
M. le Comte de SCHULLEMBURG.
M. le Comte d'HAUGWITZ.

Hollande.

M. le Comte de SCHIMMELPENNINCK.

Russie.

L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
Le Grand-Duc CONSTANTIN.
M. le Prince KURAKIN.
M. le Prince LABANOFF.
M. le Baron de BUDBERG.
M. de ROMANZOW.
Le Général de TOLSTOY.
M. le Comte de TOLSTOY, Grand Maréchal.

Suède.

LE PRINCE HÉRÉDITAIRE.

GRANDS OFFICIERS.

Promotions du 14 *juin* 1804.

M. le Comte d'ABOVILLE.
M. le Comte ABRIAL, Pair de France.
M. le Comte ANDREOSSI.
M. le Maréchal Duc de CASTIGLIONE, Pair de France.
M. le Comte BARBÉ-MARBOIS, Pair de France, premier Président de la Cour des Comptes.

M. le Comte BERTHOLET, Pair de France.
M. le Comte de BEURNONVILLE, Pair de France, Ministre d'Etat.
M. le Comte BIGOT DE PREAMENEU.
M. le Comte BOURCIER, Lieutenant général.
M. le Maréchal BRUNE.
M. le Comte de SAINTE-SUZANNE, Pair de France.
M. le Comte JOSEPH CAFFARELLI, Conseiller d'État.
M. le Comte CAMBACÉRÈS, Cardinal, Archevêque de Rouen.
M. le Comte de CANCLAUX, Pair de France.
M. le Comte de CASABIANCA, Pair de France.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.
M. CHAPTAL, Comte de Chanteloup.
M. le Comte COLAUD, Pair de France.
M. le Maréchal Duc d'AUERSTAEDT.
M. le Comte DECAEN, Lieutenant général.
M. le Duc de CRÈS, Vice-Amiral.
M. le Comte DEFERMON.
M. le Comte DELABORDE, Lieutenant général.
M. le Comte DESSOLLES, Pair de France, Ministre d'Etat, Lieutenant général, Major général des Gardes nationales du Royaume, Commandant de la Garde nationale de Paris.
M. le Comte DUHESME, Lieutenant général.
M. le Comte DUPONT, Lieutenant général, Gouverneur de la 22e. Division militaire.
M. ERNOUF, Lieutenant général.
M. le Comte FERINO, Lieutenant général.
M. le Cardinal FESCH, Archevêque de Lyon.
M. le Duc d'OTRANTE.
M. le Comte FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU.
M. le Comte FRIANT, Lieutenant général.
M. le Comte GANTEAUME, Vice-amiral.
M. le Duc de GAETE.
M. le Comte de GOUVION, Pair de France.
M. le Maréchal Comte de GOUVION-SAINT-CYR, Pair de France.
M. le Cte de GROUCHY, 1er. Inspecteur des Chasseurs à cheval.
M. le Comte d'HARVILLE, Pair de France.
M. le Comte d'HÉDOUVILLE, Pair de France.
M. le Maréchal Comte JOURDAN.
M. le Comte KELLERMANN, Lieutenant général.
M. le Comte KLEIN, Pair de France.
M. le Comte de CESSAC.
M. le Comte LAGRANGE, Lieutenant général.
M. le Comte de LAMARTILLIÈRE, Pair de France.
M. le Comte LAPLACE, Pair de France,

M. le Maréchal Duc de DANTZICK, Pair de France.
M. le Comte de LESPINASSE, Pair de France.
M. le Comte LOISON, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de TARENTE, Pair de France.
M. le Comte de MARESCOT, Lieutenant général, premier Inspecteur général du Génie.
M. le Duc de BASSANO.
M. le Maréchal Duc de RAGUSE, Pair de France.
M. le Comte MARTIN, Vice-Amiral.
M. le Maréchal Duc de RIVOLI, Pair de France.
M. le Comte MAURICE MATHIEU, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de CONEGLIANO, Pair de France.
M. le Comte de PELUSE.
M. le Maréchal Duc de TRÉVISE, Pair de France.
M. le Comte MURAIRE, Conseiller d'État honoraire, premier Président de la Cour de Cassation.
M. le Maréchal Duc d'ELCHINGEN, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de REGGIO, Pair de France.
M. le Maréchal Comte PÉRIGNON, Pair de France.
M. le Comte RAMPON, Pair de France.
M. le Comte REGNAUD.
M. le Comte ROGER DUCOS.
M. le Maréchal Comte SERURIER, Pair de France, Gouverneur des Invalides.
M. le Comte SIEYES.
M. le Comte SORBIER, premier Inspecteur-général de l'Artillerie.
M. le Maréchal Duc de DALMATIE, Ministre Secrétaire d'État, ayant le département de la Guerre.
M. le Maréchal Duc d'ALBUFERA, Pair de France.
M. le Comte THEVENARD, Pair de France; Vice-Amiral.
M. le Baron TURREAU DE LINIÈRES, Lieutenant général.
M. le Comte d'UNSEBOURG, Lieutenant général.
M. le Comte de VAUBOIS, Pair de France.
M. le Comte VERDIER, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de BELLUNE.

Promotion du 1er. février 1805.

M. le Comte de SÉGUR, Pair de France.
M. le Duc de VICENCE.

Promotion du 24 juillet.

M. le Cardinal BAYANE, Pair de France.

Promotion du 25 décembre.

M. le Comte BELLIARD, Lieutenant général, premier Inspecteur général des Cuirassiers.

M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, Lieutenant général.
M. le Baron de LÉRY, Lieutenant général.
M. le Comte de NANSOUTY, Lieutenant général, premier Inspecteur général des Dragons.

Promotion du 2 février 1806.

M. le Comte OTTO, Conseiller d'État honoraire.

Promotion du 6 février.

M. GAZAN, Comte de la Peyrière, Lieutenant général.

Promotion du 8 février.

M. le Duc de ROVIGO.
M. le Duc de FELTRE, Pair de France.

Promotion du 10 février.

M. le Comte de BEAUMONT, Pair de France.

Promotion du 28 juillet.

M. le Comte MOLITOR, Lieutenant général.

Promotion du 29 mai 1807.

M. le Comte d'ERLON, Lieutenant général.

Promotion du 7 juillet.

M. le Comte MORAND, Lieutenant général.

Promotion du 11 juillet.

M. le Baron BARROIS, Lieutenant général.
M. le Baron CARRA SAINT-CYR, Lieutenant général.
M. le Comte COMPANS, Lieutenant général.
M. le Comte DULAULOY, Lieutenant général.
M. le Baron de SEROUX, Lieutenant général.

Promotion du 6 décembre.

M. le Comte RŒDERER.

Promotion du 22 décembre.

M. le Comte GRENIER, Lieutenant général.

Promotion du 23 août 1808.

M. le Comte LE MAROIS, Lieutenant général.

Promotion du 4 septembre.

M. le Baron MERLE, Lieutenant général.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte MIOLIS, Lieutenant général.

Promotion du 15 Novembre.

M. le Baron LEVAL, Lieutenant général.

Promotion du 31 *mai* 1809.

M. le Comte de Mons, Lieutenant général.

Promotion du 17 *juillet.*

M. le Baron Clausel, Lieutenant général.
M. le Comte de Claparède, Lieutenant général.

Promotion du 21 *juillet.*

M. le Comte Seras, Lieutenant général.
M. le Baron Lamarque, Lieutenant général.
M. le Comte Broussier, Lieutenant général.
M. le Comte Fontanelli, Lieutenant général.
M. le Baron Pernetti, Lieutenant général.

Promotion du 3 *décembre.*

M. le Comte de Montalivet.
M. le Comte Mollien.
M. le Comte Frochot, Conseiller d'État honoraire.

Promotion du 23 *juin* 1810.

M. le Comte Milhaud, Lieutenant général.

Promotion du 28 *août.*

M. le Baron Musnier la Converserie, Lieutenant général.

Promotion du 26 *novembre.*

M. le Comte Bonet, Lieutenant général.

Promotion du 2 *Janvier* 1811.

M. Villate, Comte d'Outremont, Lieutenant général.

Promotion du 20 *mai.*

M. le Baron de Fay Latour-Maubourg, Lieutenant général.
M. le Baron Girard, Lieutenant général.

Promotion du 30 *juin.*

M. le Comte Garnier, Pair de France.
M. le Comte Cornet, Pair de France.
M. le Comte Garran de Coulon.
M. le Comte Le Couteulx-Canteleu, Pair de France.
M. le Comte Le Mercier, Pair de France.
M. le Comte Vimar, Pair de France.
M. le Comte Cornudet, Pair de France.
M. le Comte Barthelemi, Pair de France.
M. Clément-de-Ris, Comte de Môny, Pair de France.

M. le Comte Boissy-d'Anglas, Pair de France.
M. le Comte Daru, Intendant général d'armée.
M. le Comte Boulay.
M. le Comte de Gassendi, Pair de France.
M. le Comte Dumas (Mathieu), Lieutenant général, Conseiller d'Etat honoraire.
M. le Comte de Sussy.
M. le Comte Duchatel, Conseiller d'Etat, Directeur-général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.
M. le Comte d'Etas Français, Conseiller d'Etat.
M. le Comte de Lavallette.
M. le Comte Merlin.
M. le Comte de Beauharnois, Pair de France.
M. le Comte de Laforest, Conseiller d'Etat.
M. le Comte de Chasseloup-Laubat, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte Dessaix, Lieutenant général.
M. le Comte Durosnel, Lieutenant général.
M. le Baron Gilly, Lieutenant général.
M. le Comte Harispe, Lieutenant général.
M. le Comte Hullin, Lieutenant général.
M. le Comte de Lobau, Lieutenant général.
M. le Comte Rapp, Lieutenant général.

Promotion du 30 septembre 1811.

M. le Comte Burgues de Missiessy, Vice-Amiral.

Promotion du 23 octobre.

M. le Comte Truguet, Vice-Amiral.

Promotion du 28 mars 1812.

M. le Comte d'Emeriau, Vice-Amiral.

Promotion du 19 mars 1813.

M. le Baron Moreau, Maréchal-de-camp.

Promotion du 7 avril.

M. le Comte Allemand, Vice-Amiral.

Promotion du 3 juin.

M. le Comte Souham, Lieutenant général.

Promotion du 26 juin.

M. le Comte Heudelet, Lieutenant général.

Promotion du 2 août.

M. le Baron de Razout, Lieutenant général.

Promotion du 10 août.

M. le Baron Albert, Lieutenant général.
M. le Baron Ricart, Lieutenant général.

Promotion du 28 septembre 1813.

M. le Comte MAISON, Pair de France, Lieutenant général, Commandant la première Division militaire.

Promotion du 3 novembre.

M. le Duc CHARLES DE PLAISANCE, Lieutenant général.

Promotion du 4 novembre.

M. le Comte BAILLY DE MONTHION, Lieutenant général.

Promotion du 7 novembre.

M. le Comte EXCELMANS, Lieutenant général.

Promotion du 19 novembre.

M. LE REY (Emmanuel), Lieutenant-général.
M. FOUCHER, Baron de Careil, Lieutenant général.
M. le Chevalier de BELLAIR, Maréchal-de-camp.

Promotion du 3 décembre.

M. le Comte VIGNOLLE, Lieutenant général.

Promotion du 18 décembre.

M. le Baron BRENIER DE MONTMORAND, Lieutenant général.
M. le Comte GERARD (M.-Et^e^.), Lieutenant général.

Promotion du 19 février 1814.

M. le Comte PAJOL, Lieutenant général.

Promotion du 25 juillet.

M. le Comte ROSILY, Vice-Amiral.

Promotion du 29 juillet.

M. le Comte DUMUY, Lieutenant général.
M. le Comte de CHAUMONT (DUPONT), Lieutenant général, Gouverneur de l'Ecole royale Militaire.
M. le Comte REILLE, Lieutenant général.
M. le Baron LEDRU DES ESSARTS, Lieutenant général.
M. le Baron SCHWEMBOURG, Lieutenant général.
M. LECOURBE, Lieutenant général.
M. le Comte DANTHOUARD, Lieutenant général.
M. le Comte de FOY, Lieutenant général.
M. HABERT, Lieutenant général.
M. le Baron CAMPREDON, Lieutenant général.

Promotion du 3 août.

M. le Baron BORNES DESFOURNEAUX, Lieutenant général.

Promotion du 5 août 1814.

M. le Comte Ruty, Lieutenant général, Inspecteur général de l'artillerie.

Promotion du 10 août.

M. le Baron Meinadier, Maréchal-de-camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Raguse.

Promotion du 17 août.

M. le Comte de Sugny, Lieutenant général, Inspecteur général du Corps royal des Canonniers de la marine.

Promotion du 18 août.

M. le Marquis de Sercey, Vice-amiral.

Promotion du 20 août.

M. le Baron de Montmarie, Maréchal-de-camp, Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi, Compagnie de Wagram.

Promotion du 23 août.

M. le Comte Dambarrère, Pair de France.
M. le Comte Villemanzy, Pair de France.
M. le Comte Bordesoulle, Lieutenant général.
M. le Comte Curial, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Baron Donzelot, Lieutenant général.
M. le Baron Lorge, Lieutenant général.
M. le Baron Mermet, Lieutenant général.
M. le Baron Michaud, Lieutenant général.
M. le Comte de Pully, Lieutenant général.
M. le Baron Rogniat, Lieutenant général.
M. le Comte Bonnardi de St. Sulpice, Lieutenant général.
M. le Comte Rocuet, Lieutenant général.
M. le Chevalier Barbou, Lieutenant général.
M. le Baron Quesnel, Lieutenant général.
M. le Comte Dumonceau, Lieutenant général.
M. le Baron Durutte, Lieutenant général.
M. le Baron Grandeau, Lieutenant général, Commandant d'armes.
M. le Baron Jacquinot, Lieutenant général.
M. le Comte Partouneaux, Lieutenant général.
M. le Baron Rivaud de la Raffinière, Lieuten. général.
M. le Baron de Saint-Laurent, Lieutenant général.

Promotion du 24 août.

M. le Comte de Lorencez, Lieutenant général.

Promotion du 28 août 1814.

M. le Baron Dulong de Rosnay, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossaise.

Promotion du 1er. septembre.

M. d'Avrange d'Haugeranville, Maréchal-de-camp, Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi, Compagnie de Noailles.

Promotion du 19 octobre.

M. Siméon, Préfet du département du Nord.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte Laferriere, Lieutenant général.
M. le Comte Charpentier, Lieutenant général.
M. le Comte Guilleminot, Lieutenant général.
M. le Comte de Tilly, Lieutenant général.
M. le Marquis de Fregeville, Lieutenant général.
M. le Comte de Saint-Germain, Lieutenant général.
M. le Baron Marcognet, Lieutenant général.

ÉTRANGERS GRANDS OFFICIERS.

M. le Baron de Wrede, Général au service de S. M. le Roi de Bavière.
M. le Lieutenant-Général de Triva, Ministre-Secrétaire-d'Etat du Département de la guerre du Royaume de Bavière.
M. le Comte de Kolowrath, Feld-Maréchal au service d'Autriche.
M. le Comte Caprara.
M. le Cardinal Caselli, Evêque de Parme.
M. le Comte Pino.
M. le Baron Janssen.

COMMANDANS, Messieurs,

Promotion du 14 juin 1804.
Le Comte Destutt de Tracy, *Pair de France.*
Le Comte Dubois du Bais.
Le Comte Garat.
Le Comte Lambrechts.
Le Comte Lenoir de Laroche, *Pair de France.*
Le Comte Porcher de Richebourg, *Pair de France.*
Le Comte de Volney, *Pair de France.*
Le Comte Chasset.
Le Comte Cholet, *Pair de France.*
Le Comte Davous, *Pair de France.*
Le Comte Depère, *Pair de France.*
Dizez, Comte d'Arène.
Le Comte Herwin de Nevele, *Pair de France.*
Le Comte Journu-Aubert, *Pair de France.*
Le Comte Peré, *Pair de France.*
Le Comte Vernier, *Pair de France.*
Le Comte Villetard.
Le Comte Lanjuinais, *Pair de France.*
Le Comte Dedelay d'Agier, *Pair de France.*
Le Comte Grégoire.
Le Comte Emmery, *Pair de France.*
Le Comte Degregory-Marcorengo.
Le Comte de Lannoy.
Le Comte Saint-Martin de la Motte.
Le Comte de Jaucourt, *Ministre d'Etat, Pair de France.*
Le Comte Lebrun de Rochemont, *Pair de France.*
Le Comte Berlier.
Le Comte Réal.
Miot.
Le Comte Laumond, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Pelet, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Jollivet.
Le Comte Bérenger, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Dauchy.
Le Comte Redon, *Pair de France.*
Le Comte de Najac, *Conseiller d'Etat honoraire, intendant général des classes.*
Le Comte Dupuy, *Pair de France.*
Le Comte Dubois, *Conseiller d'Etat honoraire.*
Moreau de Saint-Méry.
Le Comte de Shée, *Pair de France.*
Le Comte Thibaudeau.
Le Chevalier Gau, *Conseiller d'Etat honoraire.*
Le Baron Lescalier.
Bertin.
Curée, Comte de la Bedissière.
Le Comte Jaubert.
Le Comte Girardin (Stanislas), *Préfet du département de la Seine inférieure.*
Jard-Panvillier, *Président de la Cour des Comptes.*
Chabot de l'Allier, *Conseiller en la Cour de cassation.*
Le Comte Fabre de l'Aude, *Pair de France.*
Le Baron Jubé de la Pérelle, *Maréchal-de-camp.*
Perée, *Maître des Comptes.*
Le Comte de Fontanes, *Pair de France.*
Le Comte Viennot Vaublanc, *Préfet du département de la Moselle.*
Delattre.
Le Baron Ramond.
Le Général Chevalier Dallemagne.
Le Général Soret.
Bord, *Commandant d'armes.*
Le Chevalier Caissoti, *Colonel de cavalerie.*
Le Baron Dalesme, *Lieut. général.*
Le Baron Duranteau, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lahure, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte de Fay Latour-Maubourg, *Pair de France.*
Le Baron de Roemers.
Lautour-Boismaheu.
Le Comte Malleville, *Pair de France.*
Jourde, *Avocat Général en la Cour de Cassation.*
Le Baron Seguier, *Conseiller d'Etat, 1er. Président de la Cour royale de Paris.*
Quantin, *Lieutenant général.*

Le Comte Lasalle.
Duplessis.
Le Comte Berthier (César), *Lieutenant général.*
Le Baron Charlot, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Dupas, *Lieutenant général.*
Le Comte Sanson, *Lieutenant génér.*
Pannetier, Comte de Valdotte, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Verrières, *Maréc.-de-camp. Commandant d'armes à Landau.*
Fusy, *Colonel.*
Le Baron Deriot, *Lieutenant général.*
Le Baron Tortel, *Adj.-Commandant*
Le Baron Reynaud (N.), *Mar.-de-camp*
Le Baron Clément, *Colonel.*
Le Baron Dumoustier, *Colonel.*
Le Comte Soulès, *Pair de France.*
Le Baron de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Gros, *Maréchal-de-camp.*
Oulié, *Colonel.*
Le Comte Daugier, *Préfet maritime.*
Le Comte Linois, *Contre-Amiral.*
Lacrosse, *Contre-Amiral.*
Le Baron Nielly, *Contre-Amiral.*
Le Comte Dordelin, *Contre-Amiral.*
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *Contre-Amiral.*
Bedout, *Contre-Amiral.*
Le Comte Dumanoir le Pelley, *Contre-Amiral.*
Le Baron Rousseau, *Lieuten. général.*
Le Chevalier Eberlé, *Maréchal-de-camp.*
Devaux (P), *Maréchal-de-camp.*
Dufour.
Le Baron Laplanne, *Lieutenant général.*
Le Baron de Marulaz, *Lieutenant général.*
Le Baron d'Herbouville.
Le Comte de Pontécoulant, *Pair de France.*
Le Baron d'Alphonse.
Le Baron Nogaret.
Le Baron de Bry.
Belleville.
Le Baron Merlet, *Maître des requêtes honoraire.*
Le Baron Latteur.
Le Baron Lemenuet, *premier Président de la Cour royale de Caen.*
Le Baron Botton de Castella-Monte, *Conseiller en la Cour de cassation.*
Vouty, Baron de la Tour, *premier Présid. de la Cour royale de Lyon.*
Le Baron Brezets, *premier Président de la Cour royale de Bordeaux.*
Le Chevalier Hémart.
Gerard.
Le Baron d'Alquier.
Le Comte d'Aguesseau, *Pair de France.*
Le Baron Didelot, *Préfet du Cher.*
Le Comte de Larochefoucault.
Le Baron Reinhard, *Conseiller-d'État, Directeur des Chancelleries au départ. des affaires étrangères.*
Le Baron Bignon.
Le Comte de Semonville, *Pair de France, Grand Référendaire.*
Duteil, *Lieutenant général.*
Micas, *Lieutenant général.*
Guyot-Durepaire, *Lieutenant général.*
Meynier, *Lieutenant général.*
Despinoy, *Lieutenant général.*
Bonnard, *Lieutenant général.*
Le Baron Chabot, *Lieutenant général.*
Chabran, *Lieutenant général.*
Chambarlhac, Baron de Laubepain, *Lieutenant général.*
Le Comte Charpentier, *Lieutenant général.*
Le Baron Dorsner.
Le Baron Dufour (F.-B.), *Lieutenant général.*
Le Marquis Frégeville, *Lieutenant général.*
Laroche.
Macors, *Lieutenant général.*
Monnet, *Lieutenant général.*
Montrichard, *Lieutenant général.*
Le Baron Muller (Léonard), *Lieuten. général.*
Le Baron Tilly, *Lieuten. général.*
Zayonschek, *Lieutenant général.*
Le Baron Andreossy, *Lieut. général.*
Le Baron Bellavesne, *Lieut. génér.*

Le Baron Bron, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Darmagnac, *Lieut. gén.*
Le Comte Demont, *Pair de France.*
Le Baron Drouas, *Maréchal-de-camp.*
Dufresse, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Frère, *Lieutenant gén.*
Le Baron Fresia, *Lieutenant général.*
Le Baron Fririon, *Lieutenant gén.*
Le Baron Guiot de la Cour, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Hanicque, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Harty, *Maréchal-de-camp.*
Herbin, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Jullien, *Mar.-de-comp.*
Le Baron Labassée, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Laplanche, *Mar.-de-camp.*
Lesnire, Baron de Bizy, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Lorcet, *Lieutenant général.*
Le Baron de Marcognet, *Lieutenant général.*
Le Baron Margaron, *Lieutenant gén.*
Le Baron Milet, *Mar.-de-camp.*
Miquel, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Morangié, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Motte, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pelletier, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Piston, *Lieutenant général.*
Le Poinsot, Baron de Chansac, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Radet, *Lieutenant général.*
Le Baron Roget de Billoquet, *Lieutenant général.*
Le Baron Scalfort, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Schiner, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Soyez, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Thiebaut, *Lieuten. général.*
Le Baron Tirlet, *Lieutenant général.*
Tisson, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Travot, *Lieutenant général.*
Le Baron Treiliard, *Lieutenant génér.*
Le Baron Valentin, *Maréc.-de-camp.*
Le Baron de Valory, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Veaux, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Vialannes, *Mar.-de-camp.*
Mouret, *Lieutenant général.*
Le Comte Begouen, *Conseiller d'Etat.*
Destrés.
Le Baron Almeras, *Lieutenant génér.*
Le Baron Amey, *Lieutenant gén.*
Le Baron Augereau, *Mar.-de-camp.*
Augier, *Maréchal-de-camp.*
Avril, *Lieutenant général.*
Baget, *Maréchal-de-camp.*
Boivin, *Lieutenant général.*
Le Baron d'Abaumont, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Boyer (Pierre), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Boyer (Henri), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Buget, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Callier de Saint-Apolin, *Maréchal-de-camp.*
Casalta, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Cassagne (V.-L.), *Lieutenant général.*
Le Baron Cavrois, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Chanez, *Maréchal-de-camp.*
Chabert, *Maréchal-de-camp.*
Compère, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Darnaud (J.), *Lieutenant général.*
Le Baron Daultanne, *Lieutenant général.*
Daumas, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Daurier, *Mar.-de-camp.*
Dazemar, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Delaroche, *Lieutenant général.*
Desperrieres, *Maréchal-de-camp.*
Deviau, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Dumoulin (Ch.), *Mar.-de-camp*
Le Comte Dutaillis, *Lieuten. gén.*
Duverger, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Fauconnet, *Lieutenant général.*
Le Baron Franceschi, *Mar.-de-camp.*
Fuziers, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Garreau, *Lieutenant génér.*
Le Baron Gency, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Grandjean (Ch.-J.), *Lieutenant général.*
Grandjean (Balth.), *Maréc.-de-camp.*
Guerin d'Etoiquigny, *Mar.-de-camp.*
Guerin, Baron de Waldersboch, *Maréchal-de-camp.*
Guillet, *Maréchal-de-camp.*
Joba, *Maréchal-de-camp.*
Jomar, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Kister, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lacoste-Duvivier, *Lieut. gén.*

Le Baron Lacroix (Ph.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Lahoussaye, *Lieut gén*
Le Baron Lasalcette, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Launay, *Mar.-de-camp.*
Laurent, *Lieutenant général.*
Le Baron Lefebvre (S.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Marcey. *Mar.-de-camp.*
Le Baron Leguay. *Maréchal-de-camp.*
Lemaire, *Maréchal-de-camp.*
Lucotte. *Lieutenant général.*
Malye, *Maréchal-de-camp.*
Menard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Meunier (C.-M.), *Lieutenant-général*
De Morgan, *Maréchal-de-camp.*
Paillard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Picard. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pouget (J.-P.). *Mar.-de-camp.*
Le Baron Puthod, *Lieut. général.*
Le Baron Quetard. *Maréc.-de-camp, Commandant d'armes.*
Le Baron Roize. *Maréchal-de-camp.*
Rostolland, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rouyer, (M. F.) *Lieut. gén.*
Sabattier, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Schilt. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Simon (H.). *Mar.-de-camp.*
Siscé, *Maréchal-de-camp*
Solignac, *Lieutenant général.*
Valette, *Maréchal-de-camp*
Vaufreland, *Maréchal-de-camp.*
Vital.
Le Baron Wouillemond, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Dutruy, *Maréchal-de-camp.*

Promotion du 5 *novembre* 1804.

Fiorella.

17 *janvier* 1805.

Le Comte de Gardane, *Maréchal-de-camp.*

25 *décembre.*

Le Baron Mossel. *Maréchal-de-camp*
Allain, *Adjudant-Commandant.*
Le Duc de Padoue, *Lieut. général.*
Le Baron Barbanègre, *Mar.-de-camp.*
Barbier.
Le Baron Bardet *Lieutenant général*
Le Baron Lecat de Bazancourt, *Maréchal-de-camp.*
Belfort, *Commandant d'armes.*

Le Baron Bousson, *Colonel.*
Le Baron Brun, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Burthe, *Maréchal-de-camp.*
De Carrié, *Maréchal-de-camp.*
Cavaignac, *Lieutenant général.*
Le Baron Darricau. *Lieutenant gén.*
Le Baron Delorme, *Colonel.*
Le Baron Demarçay.
Le Baron Desailly. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Digeon (A.-E.-M.), *Lieutenant général.*
Le Baron Doumerc, *Lieutenant gén.*
Le Chevalier Eligoffen.
Le Comte Fouler de Relingue, *Lieutenant général.*
Le Baron Gaiton, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Jarry, *Maréchal-de-camp.*
Lafond Blaniac, *Lieutenant génér.*
Lataye, *Colonel.*
Lacour, *Colonel.*
Le Comte Lefevre-Desnoettes, *Lieutenant général.*
Le Baron Lhuillier, *Lieutenant gén.*
Le Baron Marx.
Le Baron de Maucune, *Lieuten. gén.*
Le Baron Meunier (H.-A.-J.), *Lieutenant général.*
Le Baron Morel, *Colonel.*
Le Baron Nicolas, *Maréchal-de-camp.*
Noirot, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pouget de Cailloux (F.-R.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Preval, *Lieutenant général.*
Le Baron Privé, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Ravier. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rey (P.-A.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Reynaud (H.-B.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rigau. *Maréchal-de-camp.*
Rouvillois, *Colonel.*
Le Baron Schobert, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Schwarz, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Tereyre.
Le Baron Valterre.
Boerner, *Adjudant-commandant.*
Le Baron de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lomet. *Adjudant-Comm.*

4 *mai* 1806.

Lucas, *Capitaine de vaisseau.*
L'Infernet, *Capitaine de vaisseau.*

17 *mai* 1806.

Dufour (F. M.), *Lieutenant général.*

15 *août.*

Le Baron Chambarlhiac, *Lieutenant général.*

12 *janvier* 1807.

Le Baron Barthelemy, *Maréchal-de-camp.*

3 *mars.*

Le Baron Boyvin de Lamartinière, *Maréchal-de-camp.*

8 *mars.*

Le Baron de Lagastine.

10 *mars.*

Le Baron Bourayne, *Capitaine de vaisseau.*

10 *mai.*

Le Baron de Saint-Germain, *Lieutenant général.*

12 *mai.*

Le Baron Percy, *Inspecteur général du service de santé.*
Le Baron Larrey, *Chirurgien.*

14 *mai.*

Le Comte de France, *Lieutenant gén.*
Wathier, Comte de Saint-Alphonse, *Lieutenant général.*
Vedel, *Lieutenant général.*

29 *mai.*

Le Baron Schramm, *Maréchal-de-camp.*

7 *juillet.*

Le Baron Davout (Al.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Burcke, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Charbonnel, *Lieutenant gén.*
Le Baron Jouffroy, *Maréchal-de camp.*
Mathieu-Favier, *Ordonnateur en chef*

11 *juillet* 1807.

Le Baron Baltus, *Maréchal-de-camp.*
Doguereau, aîné, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Cosson.
Le Baron Rouyer, *Adjudant-Comm.*
Le Baron de Beurmann (F.-A.), *Maréchal-de-camp.*

Le Baron Boyeldieu, *Lieut général.*
Le Baron Debelle de Gachetière, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Cast[illegible], *Lieutenant généra[l]*

12 *juin* 1808.

Le Baron Merlin (A.-C.), *Lieut. gén.*
Dedon, *Lieutenant général.*

21 *juillet.*

Le Baron Henriot. *Maréch.-de-camp*

4 *septembre*

Le Baron Ducos. *Maréchal-de-camp*
Le Baron Thiry, *Maréchal-de-camp.*

18 *septembre.*

Le Baron Ormancey, *Maréchal-de-camp.*

23 *octobre.*

Le Baron Abbé, *Lieutenant général.*

12 *novembre.*

Le Baron Brayer. *Lieutenant général*
Le Baron Corsin. *Maréchal-de-camp*

16 *novembre.*

Le Baron Jeanin, *Maréchal-de-camp*

22 *novembre.*

Le Baron Barrié, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Philippon, *Lieuten. général.*
Le Baron Sémélé, *Lieutenant général.*

24 *novembre.*

Le Baron Combelle, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pecheux, *Lieutenant génér.*

8 *décembre.*

Le Baron Aymard, *Maréch.-de-camp.*

11 *décembre.*

Le Baron Corbineau, *Lieutenant général.*

19 *décembre* 1808.

Le Baron Laferrière l'Evêque, *Lieutenant général.*

13 *février* 1809.

D'Hautpoul.

10 *Mars.*

Le Chevalier Gasquet, *Maréchal-de-camp.*

1809, 26 *mars.*

Donadieu, *Maréchal-de-camp.*

23 *avril.*

Le Baron d'Estabenrath, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Baillot, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Berthezène, *Lieutenant général.*
Le Baron de Blanmont, *Mar.-de-camp.*

16 *mai.*

Le Baron Ficatier, *Mar.-de-camp.*

31 *mai.*

Le Baron Trenqualye, *Adjudant-Commandant.*

5 *juin.*

Le Baron Longchamps, *Mar.-de-camp.*

26 *juin.*

Le Comte Lepic, *Lieutenant général.*

17 *juillet.*

Le Baron Colbert (Ed.), *Lieutenant général.*

21 *juillet.*

Le Baron de Bourdonchamps, *Colonel du Génie.*

23 *juillet.*

Le Baron Chambon, *Commissaire-ordonnateur des guerres.*

27 *juillet.*

Le Baron Guillemmot, *Lieutenant général.*
Le Baron Triaire, *Mar.-de-camp.*

8 *août.*

Le Baron Bertrand (A. J.), *Maréchal-de-camp.*

10 *août.*

Le Baron Charriere, *Mar.-de-camp.*

21 *septembre.*

Le Baron Boyer de Rebeval, *Lieutenant général.*
Le Comte Leclerc Desessart, *Maréchal-de-camp.*

31 *octobre.*

Le Baron Gérard (F. J.), *Lieutenant général.*

7 *décembre.*

Le Baron Motard, *Capit. de vaisseau.*

1809, 17 *décembre.*

Le Baron Chauvel, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Remond (Ch.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Chasscreaux, *Maréchal-de-camp.*

22 *décembre.*

Le Baron Armand, *Colonel.*

28 *février* 1810.

Le Comte de Baste, *Contre-Amiral.*

14 *juin.*

Le Baron d'Hastrel, *Lieutenant général.*

23 *juin.*

Le Gault, Baron de Benneval, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron d'Aboville, aîné, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Jamin, *Mar.-de-camp.*
Cavalier, *Col. de la* 3e. *légion de Gend.*

6 *Août.*

Le Baron Menne, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Frappart, *Colonel.*

28 *août.*

Le Baron Vergèz, *Mar.-de-camp.*

29 *décembre.*

Le Comte Hamelin, *Contre-Amiral.*
Le Baron Duperée, *Contre-Amiral.*

23 *janvier* 1811.

Le Baron Cassagne (P.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Lacoste, *Colonel d'infanterie légére.*

7 *mai.*

Le Baron Espert-Delatour, *Maréchal-de-camp.*

du 20 *mai.*

Le Baron Briche, *Lieutenant général.*
Vinot, *Maréchal-de-camp.*

30 *juin.*

Le Baron Buquet (Ch.), *Maréchal-de-camp*
Le Comte Lauer. *Maréchal-de-camp.*
Ponsard, *Colonel de la* 1ere. *légion de Gendarmerie.*
Le Baron Saunier, *Maréchal-de-camp.*

Le Comte de Saint-Vallier, *Pair de France.*
Le Comte de Barral, *Pair de France.*
Le Comte Primat.
Le Comte de Timbrune-Thiembroune de Valence, *Pair de France.*
Le Comte de la Tour.
Le Comte de Corvetto, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Beugnot, *Ministre Secrétaire d'Etat de la marine et des colonies.*
Le Baron de la Bouillerie.
Le Comte de Montesquiou Fezensac, *Pair de France.*
Le Baron Guyot, *Lieuten. général.*
Le Baron Fauchet.
Le Baron Desmousseaux.

6 *août* 1811.

Le Baron Bouvier des Eclats, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lefol, *Lieutenant général.*
Le Chevalier Berge, *Maréchal-de-camp.*

16 *mars* 1812.

Le Baron Robert (L.-B.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Delort (J.-A.-A.), *Lieutenant général.*

9 *avril.*

Le Baron de Cosmao-Kerjulien, *Contre-Amiral.*

31 *juillet.*

Le Chevalier Lannier, *Colonel d'infanterie de ligne.*

12 *août.*

Le Comte Girardin, *Lieutenant général.*

15 *août* 1812.

Le Baron de Lacroix, *Colonel, Aide-de-Camp.*

26 *août.*

Le Baron Baudouin, *Mar.-de-camp.*

2 *septembre.*

Le Baron Gengoult, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Bruny, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Lafithe, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Mourier, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Beurmaun (J.-E.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Joubert, *Mar.-de-camp.*
Le Chev. de Montbrun, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Pelleport, *Mar.-de-camp.*

23 *septembre* 1812.

Le Baron Drouot, *Lieutenant général.*
De Scheeler.

8 *octobre.*

Le Baron de Hugel.
Le Baron Teste, *Lieutenant général.*

11 *octobre.*

Rome, *Colonel d'inf. légère.*
Le Chevalier Teullé, *Col. d'infanterie.*

15 *octobre.*

Le Baron Bouge.

18 *octobre.*

Le Baron Bertrand, *Colonel d'infanterie de ligne.*
D'Hénin, *Maréchal-de-camp.*

5 *décembre.*

Berthemy, *Colonel.*

25 *décembre.*

Le Baron Henry, *Maréchal-de-camp.*

12 *janvier.*

Le Baron d'Arnault (P.-L.), *Maréchal-de-camp.*

5 *février.*

Pegot, *Maréchal-de-camp.*

10 *février.*

Le Baron Fabre, *Maréchal-de-camp.*

21 *février.*

Le Baron Legrand, *Colonel d'infanter.*

28 *mars.*

Le Baron Domanget, *Mar.-de-camp.*

6 *avril.*

Le Baron Michel, *Lieutenant général.*
Le Baron Duvernet, *Lieuten. général.*
Le Baron Cambronne, *Mar.-de-camp.*

4 *mai.*

Le Baron Simmer, *Mar.-de-camp.*

14 *mai.*

Le Baron Berkheim, *Lieutenant général.*
Le Baron Lanusse, *Lieut. général.*

Le Baron Rottembourg, *Maréchal-de-camp.*

16 *mai* 1813.

Le Baron Desvaux Saint-Maurice, *Lieutenant général.*

17 *mai.*

Le Baron Christiani, *Maréchal-de-camp.*

26 *mai.*

Le Baron Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*

3 *juin.*

Le Baron Flamand, *Maréchal-de-camp.*

18 *juin.*

Le Baron Penne, *Maréchal-de-camp*
Le Baron Lafitte (Justin), *Maréchal-de-camp.*

21 *juin.*

Le Baron le Sénécal, *Maréc.-de-camp*

22 *juin.*

Le Baron Pourailly, *Maréch.-de-camp*
Robillard, *Colonel d'infanterie.*

26 *juin.*

Le Baron Breissand, *Maréch.-de-camp*
Le Baron Husson, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Lepin, *Maréchal-de-camp.*

28 *juin.*

Le Baron Soulier, *Maréchal-de-camp*
Noireau, *Maréchal-de-camp.*

29 *juin.*

Le Baron Buquet (Ch), *Mar.-de-camp*

14 *juillet.*

Le Baron Fournier, *Lieut. général.*

8 *août.*

Le Baron Fressinet, *Lieut. général.*

10 *août.*

Le Baron Chemineau, *Lieut. général.*
Tarayre, *Maréchal-de-camp.*
Laurain, *Colonel d'infanterie.*
Fournier, *Maréchal-de-camp.*
Boudin, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Valazé, *Maréchal-de-camp.*

30 *août.*

Le Baron Rousseau, *Maréchal-de-camp.*

5 *septembre* 1813.

Le Baron Roland, *Maréchal-de-camp.*

13 *septembre.*

Le Baron Chastel, *Lieutenant général.*
Le Baron Vallin, *Mar.-de-camp.*

14 *septembre.*

Le Baron Pelet, *Maréchal-de-camp.*
Bardin.
Jacquemard, *Maréchal-de-camp.*
Secretan, *Colonel d'infanterie.*
Henrion, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Suisse, *Colonel.*
Le Baron Boulard, *Maréchal-de-camp.*

19 *septembre.*

Lavoye, *Colonel, Directeur d'artillerie.*
Le Baron Baudinot, *Colonel du* 12ᵉ. *de ligne.*
Busbielle, *Colonel d'infanterie.*

28 *septembre.*

Le Baron Le Camus.
Le Baron Harlet, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Maurin, *Lieutenant général.*

10 *octobre.*

Le Baron de Piré, *Lieutenant général.*

12 *octobre.*

Le Chevalier Gruyer, *Maréchal-de-camp.*

15 *octobre.*

Le Baron Domon, *Lieutenant général.*
Jobert, *Colonel.*
Robert, *Colonel.*

3 *novembre.*

Le Baron Dejean, *Lieutenant général.*
Le Baron Pernet, *Maréchal-de-camp.*

6 *novembre.*

Le Baron Lallemand, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Griois, *Colonel-Directeur d'artillerie.*
Le Baron Henrion, *Colonel-Directeur d'artillerie.*
Georges Delmud, *Major d'artillerie.*

7 *novembre.*

Le Baron Reizet, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Grundler, *Mar.-de-camp.*

19 *novembre* 1813.

Mongenet, *Maréchal-de-camp.*
Marchal, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Regeaud, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Le Baron Hulot, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Toussaint, *Mar.-de camp.*
Ricard, *Colonel du* 8e. *légère.*
Limouzain, *Major.*
Oudot, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Wolff, *Maréchal-de-camp.*

25 *novembre.*

Le Baron Beuret, *Mar.-de-camp.*
Maulemond, *Maréchal-de-camp.*
Remond (V.-U.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Rignoux, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Soult, *Lieuten. général.*
Le Baron Taviel, *Lieut. général.*

28 *novembre.*

Wathiez, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Bessières, *Mar.-de-camp.*
Laborde, *Colonel.*
Lacroix, *Colonel du* 3e. *de cuirassiers.*
Morel, *Adjudant-commandant.*
Darriule, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Vionnet de Maringonne, *Maréchal-de-camp.*
Masson, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Carré, *Colonel d'infant.*
Le Baron Hennequin, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Trappier, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Pompejac, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Castanié, *Colonel d'infanterie.*
Galté, *Colonel d'infanterie.*
Le Baron Leclerc, *Maréchal-de-camp.*

4 *décembre.*

Le Baron Dermoncourt, *M.-de-camp.*

8 *janvier* 1814.

Monteligier, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Miller, *Colonel de chasseurs.*

10 *janvier.*

Le Baron Bonnemains, *M.-de-camp.*
Guimarchi, *Chef de bataillon d'infanterie.*

24 *janvier* 1814.

Le Baron Félix, *Insp. aux revues.*

25 *février.*

Le Baron l'Eglise, *Mar.-de-camp.*
Hubert, *Colonel de chasseurs.*
Morin, *Colonel de cuirassiers.*
Richardot, *Colonel du* 7e. *de cuirass.*

26 *février.*

Le Baron Petit.
Le Comte d'Albignac, *Mar.-de-camp.*
Gheneser, *Colonel d'inf. légere.*
Rouvroy, *Col. du* 4e. *rég. d'artillerie de marine.*

27 *février.*

Le Baron Lion, *Maréchal-de-camp.*
D'Autancourt, *Maréchal-de-camp.*

12 *mars.*

Le Chevalier Cornebise, *Colonel du régiment du Roi, infanterie de lig.*
Braun, *Colonel.*
Le Baron Saint-Hilaire, *Colonel du* 28e. *de ligne.*

15 *mars.*

Figié, *Colonel du* 34e. *de ligne.*
Rolland, *Contre-Amiral.*

25 *juillet.*

Le Baron l'Hermite, *Contre-Amiral, Préfet maritime à Toulon.*
De Gourdon, *Contre-Amiral.*

29 *juillet.*

Gentil Saint-Alphonse, *Maréchal-de-camp.*
De Conchy, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Edmond de Périgord, *Maréchal-de-camp.*
Le Vicomte de Montesquiou-Fezenzac, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Ameil, *Maréchal-de-camp.*
Verdun, *Colonel du* 69e *régim. d'infanterie.*
Christophe, *Colonel commandant le régiment du Roi* (Cuirassiers).
Le Comte Saint-Chamans, *Colonel Commandant le régiment du Roi* (Chasseurs à cheval).
Brice, *Colonel du* 15e. *rég. d'inf. lég.*
Marchais, *Maréchal-de-camp.*
Geneval, *Colonel de Gendarmerie.*

Doguereau, jeune. *Maréchal-de-camp.*
Le Comte de Lauberdière, *Lieutenant général.*
Le Baron Haxo, *Lieutenant général du Génie.*
Le Baron Dode de la Brunerie, *Lieutenant général du génie.*
Le Baron Garbé, *M.-de-camp du Génie.*

5 *août* 1814.

Le Comte Vallée, *Lieutenant général, Inspecteur général d'artillerie.*
Le Baron Neigre, *Lieuten. général, id.*
Le Baron Noury, *Lieut. général, id.*
Le Baron Augustin-Gabriel d'Aboville, *Maréchal-de-camp.*

9 *août.*

Le Baron Picquet, *Maréchal-de-camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Écossaise.*

10 *août.*

Le Baron Vincent (H.-C.-B.), *Maréchal-de-camp, Lieutenant dans les Gardes-du-Corps du Roi, Comp. Raguse.*
De Foissac-Latour, *Maréchal-de-camp, Lieutenant dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Raguse.*

17 *août.*

Le Baron Paultre de Lamothe, *Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi. Compagnie Luxembourg.*
Le Comte de Noailles, *Ambassadeur en Russie.*

18 *août.*

Willaumez, *Contre-Amiral.*
Le Comte de Kersaint, *Contre-Amiral.*
Thirion, *Maréchal-de-camp.*

20 *août.*

Le Comte Lalaing d'Audenarde, *Maréchal-de-camp, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Wagram.*
Le Comte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Sous-Lieuten. des Gardes-du-Corps du Roi, Comp. Wagram.*
Le Baron Boulogne de Lascours, *Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Wagram.*
Le Comte Le Rob de Mondreville, *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Wagram.*

23 *août* 1814.

Denys, *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Comp. Raguse.*
Le Comte de Bourmont de Chaisneu, *Lieutenant général.*
Le Comte Flahaut, *Lieut. général.*
Le Baron Hamelinaye, *Lieut. gén.*
Le Baron Lapoype, *Lieut. général.*
Le Baron Letort, *Lieut. général.*
Le Baron L'Héritier, *Lieut. général.*
Le Baron Liger-Belair, *Lieut. gén.*
Damas, (Et.-Franç.), *Lieut. général.*
Le Baron de la Mothe, *Lieutenant gén.*
Monnier (J.-Ch.), *Lieutenant général.*
Le Baron Poitevin de Maureilhan, *Lieutenant général.*
Le Comte Sparre, *Lieut. général.*
Le Baron Pouchin, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Legendre d'Harvesse, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dabadie, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Doulembourg, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Bruno (A.-F.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Somis, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Borel, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Dalton, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Marin, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Godard, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Veillande, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Quyot, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Prost, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Avice, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Coutard, *Lieutenant général.*
Le Baron Curto, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Guyon, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Chouard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Maupoint, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Billard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Saint-Geniés, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lallemand (F.-A.), *Maréchal-de-camp.*

Le Baron Saint-Cyr-Nugues, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Ségur (Ph.), *M.-de-camp.*
Le Baron Gressot, *Mar-de-camp.*
Le Chevalier Beteille, *M.-de-camp.*
Le Baron Farine. *Mar-de-camp.*
Le Chevalier Chébert, *Mar.-de-camp*

24 *août* 1814.

Le Marquis de Saint-Sauveur, *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Wagram.*
Le Marquis d'Hautpoul, *Sous-Lieutenant Commandant l'artillerie des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Wagram.*

26 *août.*

L'Hermite, *Contre-Amiral.*
Jacob, *Contre-Amiral.*

28 *août.*

Leclerc (M.-J.), *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossaise.*

10 *septembre.*

Le Baron Millet-Mureau, *Lieutenant général.*
Le Comte d'Herville, *Mar.-de-camp*

18 *septembre*, 1814.

Le Baron Boulnois. *Mar.-de-camp, Lieutenant dans les Gardes-du Corps du Roi. comp. Noailles.*

28 *septembre.*

Le Baron Vichery. *Lieutenant général.*
De Savoye-Carignan, *Colonel.*

17 *octobre.*

Schaal, *Lieutenant général, Membre de la Chambre des Députés.*

24 *octobre.*

Le Comte de Loverdo, *Maréchal-de camp.*
Le Comte Castellane, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Desgenettes.
Le Baron Rouelle, *Mar.-de-camp*
Le Baron Baurot, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Grenier, *Mar.-de-camp.*
Le Compte Nempde, *Mar.-de-camp.*
Raffront.
Le Baron Martial.

1er. *novembre* 1814.

Pille, *Lieutenant général.*

9 *novembre.*

Du asse, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dujon, *Colonel du régiment d'Angoulême* (Cuirassiers).
Ambert, *Lieutenant général.*

12 *novembre.*

Le Comte Planta de Wildenberg. *Fourrier dans la compagnie Ecossaise.*
Le Baron de Perrot, *Lieutenant Aide-Major dans les Grenadiers à cheval de la Maison militaire du Roi.*

20 *novembre.*

Le Comte de Bondy

15 *décembre.*

Le Baron Maransin, *Lieuten. général.*
Le Baron Rey. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Galbois, *Colonel du régiment des Lanciers de Berri.*

27 *décembre.*

Le Baron Desburreaux. *Lieut. gén.*
Le Baron Delcambre, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Montfort (Jacques), *Maréchal-de-camp.*
Proteau, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Castella de Berlens, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Maucomble, *Mar-de-camp.*
Le Baron Dufour (F.-B.), *Mar.-de-camp.*
Le Marquis de Talhouet, *Colonel du régiment de Berri* (chasseurs).
Le Baron Devilliers, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Borelli, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Cassan, *Mar.-de-camp.*
Forestier (Gasp.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Quinette de Cernay, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Fernier d'Albe, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Vial. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dauture, *Maréc.-de-camp.*

COMMANDANS ÉTRANGERS.

M. le Comte de Lannoy.
M. Zajonscheck, *Général polonois.*
M. Fiorella, *Général de div. italien.*
M. Konopka, *Général polonois.*
M. le Comte Krasinski, *Gén. polon.*
M. le Baron de Scheler, *Génér. wurtembergeois.*
M. le Baron de Hugel, *Génér. wurtembergeois.*
M. de Gersdorff, *Général saxon.*
M. de Stockmayer, *Général wurtembergeois.*
M. de Jett, *Génér. wurtembergeois.*
M. de Spitzemberg, *Colonel wurtembergeois.*
M. Raglowich, *Général bavarois.*
M. Krukowiecki, *Génér. de brigade polonois.*
M. Belogradsky, *Génér. maj. russe.*
M. le Comte de Raiggecourt, *Génér. major autrichien.*
M. le Baron de Schufleck, *Gén. maj. au service d'Autriche.*
Anting.
Tindal, *général hollandois.*
Le Comte Pac.

CHANCELLERIE.

M. . . . ., *Chancelier.*

Le Chancelier est chargé de toutes les parties de l'administration de la Légion d'Honneur et du travail qui y est relatif; il jouit des honneurs et prérogatives attachés aux Grands-Cordons de cette Institution.

M. le Comte de Dienne, *Secrétaire général.* (*a*).

Le Secrétaire général a la signature, en cas d'absence ou de maladie du Chancelier de la Légion.

PREMIÈRE DIVISION.

Personnel et Administration.

M. Bernault, *Chef.*
M. de Lacondamine,
M. Tardif,
M. de Lyvron, } *Chefs de bureau.*

DEUXIÈME DIVISION.

Fonds et Comptabilité.

M. Lebœuf, *Chef.*
M. Martinet,
M. Leclercq, } *Chefs de bureau.*
M. Raoul, *Avocat de la Légion.*
M. Gillet, *Notaire de la Légion.*

MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Cette Maison est sous la surveillance et la direction du Chancelier, qui présente les élèves à la nomination du Roi.

La chapelle est sous la juridiction du Grand-Aumônier.

Cette Maison est établie pour 400 élèves.

Surintendante.

Madame la Baronne Dubouzet.

Dignitaires.

Madame Séron, *Inspectrice.*
Madame de la Tour, *Trésorière.*
Madame de la Porte, *Econome Dépositaire.*

(*a*) A l'exception des lundis et samedis, le Secrétaire général reçoit tous les jours de midi à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts les mêmes jours au Public, d'une heure à trois.

Madame Charreton, } *Dépositaires.*
Madame Chapatte l'aînée, }

Madame Angelet, *Directrice des études.*

Chapelle.

1er. *Aumônier.* M. l'Abbé Huet.
2e. *Aumônier.* M. l'Abbé Boyer.
1er. *Chapelain.* M. l'Abbé Richard.
2e. *Chapelain.* M. l'Abbé Bernault.

Service de Santé.

Médecin en chef. . . . . M. Vergez.
Médecin adjoint. . . . . M. Alard.
Chirurgien résidant. . . . . M. Tardieu.
Chirurgiens-adjoints. . . . . { M. Boulay. M. Boulière.
Chirurgien dentiste. . . . . . M. Miel.

Médecins-consultans, Messieurs,

Alibert, *Médecin de l'Hôpital St.-Louis.*
Andravy, *ancien Profess. d'anatomie.*
Bouvier, *Docteur en médecine.*
Brunet, *Docteur en médecine.*
Lepreux, *Médecin en chef de l'Hotel-Dieu*, etc.
Le Chev. Le Roux, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Sédillot, *Docteur en médecine.*

Chirurgiens-consultans, Messieurs,

Le Chevalier Pelletan. *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Le Baron Dubois.
Le Chevalier Richerand, *Chirurgien-adjoint de l'hôpital de Saint-Louis.*

M. Clément, Architecte, *Inspecteur des travaux.*

MAISONS ROYALES D'ORPHELINES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Trois Maisons ont été établies ; elles sont desservies par la Congrégation des Orphelines de la Mère-de-Dieu, et sont sous la surveillance et la direction du Chancelier qui présente les Elèves à la nomination du Roi.

Ces trois Maisons sont situées ; la première, dans l'hôtel dit *de Corberon*, à Paris ; la seconde, dans la maison dite *des Loges*, forêt de Saint-Germain ; et la troisième, dans la maison dite *de Barbeaux*, près la forêt de Fontainebleau.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Delézeau, hôtel Corberon, rue Barbette, au Marais.

SECTION VII.

GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

M. de NOAILLES, Prince de Poix, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, rue de l'Université, n. 61.
M. le Duc de VALANTINOIS, Pair de France, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 42.
M. le Duc de BRANCAS, Pair de France, rue de Richelieu, n. 45.
M. le Comte de LAMARCK, Prince d'Aremberg, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain.
M. A.-L.-C. de MONTMORENCY, Prince de Montmorency, rue de la Planche, n. 7.
M. le Prince de BEAUVAU, rue d'Angoulême, faubourg du Roule, n. 16.
M. le Duc de NOAILLES, Pair de France, rue de l'Université, n. 335.
M. le Prince de CHALLAIS, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.
M. le Duc de SAINT-AIGNAN, Comte de Buzançois, Pair de France, Lieutenant général des Armées du Roi, rue du Bac, n. 93.
M. le Marquis de SAINT-SIMON, rue. . . . . .
M. le Duc de DOUDEAUVILLE, Pair de France, rue de Varennes, n. 33.
M. le Duc de CRILLON, rue. . . , . .
M. le Comte de CAYLUS, rue. . . . . .
M. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, Pair de France, rue Joubert, n. 37.
M. le Vicomte de GAND, rue de l'Université, n. 61.
M. le Duc d'ESCLIGNAC, rue. . . . . .
M. le Duc de NARBONNE, rue. . . . .

SECTION VIII.

Ordres Etrangers.

Nul ne pouvant porter en France un ordre étranger sans la permission du Roi, une décision de S. M., rendue en son Conseil, le 20 juin 1814, ordonne que les demandes en autorisation de porter des ordres étrangers soient adressées au Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Maison du Roi, qui prendra et transmettra à cet égard les ordres de S. M.

FRANÇOIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON D'OR.

1761. MONSIEUR, frère du Roi.
1780. M. le Duc de NOAILLES.
17. . M. le Duc de BOURBON.
. . . M. le Prince de POIX.
. . . M. le Duc d'HAVRE ET DE CROY, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
. . . M. le Duc de la VAUGUYON.
1761. M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

Le Prince EUGÈNE DE BEAUHARNOIS.
M. le Comte BARBÉ-MARBOIS, Pair de France, 1er. Président de la Cour des Comptes.
M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrang.
M. le Comte de GAVRE, Lieutenant général.
M. le Maréchal Comte JOURDAN.
M. le Duc de BASSANO.
M. le Maréchal Duc de RIVOLI, Gouverneur de la 8e. division militaire.
M. le Comte de REMUSAT, Chef de bataillon de la Garde nationale de Paris.

M. le Maréchal Duc de Dalmatie, Ministre et Secrét. d'Etat ayant le département de la Guerre.
M. le Duc de Feltre, Pair de France.
M. le Duc de Cadore, Pair de France.
M. le Comte de Montesquiou, Pair de France.
M. le Comte Taillepied de Bondy.
M. le Comte Cossé de Brissac.

ORDRE DU LION.

M. le Comte Hullin, Lieutenant général.
M. le Comte d'Erlon, Lieutenant général.
M. le Comte Rapp, Lieutenant général.
M. le Comte Dupas, Lieutenant général.
M. le Comte Klein, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte d'Hédouville, Pair de France.
M. le Comte César Berthier, Lieutenant général.
M. le Baron de Canisy.
M. Dillon, ancien Colonel, Maire de Livry.
M. de Chaillou.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grands'Croix.

M. le Comte Otto, Conseiller d'Etat.
M. le Comte de Villemanzy, Pair de France.
M. le Comte de Castellane, Maréchal de-camp.
M. le Comte Henri de Montesquiou.
M. le Prince de Monaco, Maréchal-de-camp.
M. le Baron de Beaumont.
M. le Comte d'Arjuzon.
M. le Baron Turgot.

Commandeurs.

M. le Comte de Lillers.
M. le Baron de Saint-Didier.
M. le Comte d'Andlaw.
M. le Baron de Cramayel.
M. le Comte de Pourtales.
M. le Baron de Turpin-Crissé, Maréchal-de-camp.
M. le Baron de Vieil-Castel.
M. le Comte de Montholon.
M. le Baron de Canouville.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grands'Croix.

M. le Maréchal Prince de Wagram, Pair de France, Capit. des Gardes-du-Corps du Roi.

M. le Comte de GROUCHY, Lieutenant général, Inspecteur général des chasseurs à cheval.
M. BECKER, Comte de MONS, Lieutenant général.
M. le Comte DUMAS (Mathieu), Lieutenant général.
M. le Comte de BEAUMONT, Lieutenant général.
M. le Comte DUTAILLIS, Lieutenant général.
M. le Comte BONARDI DE SAINT-SULPICE, Lieutenant général.
M. le Comte DULAULOY, Lieutenant général.
M. le Marquis de la GRANGE, Lieutenant général, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires.

Commandeurs.

M. le Baron PERNETTI, Lieutenant général.
M. le Comte DE SÉGUR (Philippe), Maréchal-de-camp.
M. le Comte COLBERT (Edouard), Lieutenant général.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capit. des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Comte D'HARVILLE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Comte LE MAROIS, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de RAGUSE, Pair de France.
M. le Duc d'OTRANTE.
M. le Comte REGNAUD.
M. le Duc de PLAISANCE, Pair de France.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.
M. le Comte de SÉGUR, Pair de France.
M. le Comte de NANSOUTY, Lieutenant général, premier Inspecteur général des dragons.
M. le Comte de GAVRE, Lieutenant général.
M. le Duc de BASSANO.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grands'Croix.

M. le Baron de BEAUSSET.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Grands'Croix.

M. le Comte d'UNSEBOURG, Lieutenant général.

Commandeurs.

M. le Comte de LOBAU, Lieutenant général.
M. le Comte BAILLY DE MONTHION. Lieutenant général.

SAXE.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capit des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre e Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrang.
M. le Duc de BASSANO.
M. le Duc de VICENCE, Lieutenant général.
M. le Comte de MONTESQUIOU, Pair de France.
M. le Duc de GADORE, Pair de France.

ORDRE DE SAINT-HENRI.

Grands'Croix.

M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capi des Gardes-du Corps du Roi.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK, Pair de France.
M. le Maréchal Prince d'ECKMUHL, Duc d'Auerstaedt.
M. le Cte de TIMBRUNE-THIEMBROUNE DE VALENCE, Pair d France.

Commandeurs.

M. le Baron MICHAUD Lieutenant général.
M. le Comte d'ERLON, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de REGGIO, Pair de France.
M. le Comte MORAND, L., Lieutenant général.
M. le Baron DAULTANNE, Lieutenant général.
M. le Baron HANICQUE.
M. le Comte DARU, Intendant général d'Armée.
M. le Maréchal Duc d'ALBUFERA, Pair de France.
M. le Comte de VILLEMANZI, Pair de France.
M. le Baron CARA-SAINT-CYR, Lieutenant général.
M. le Baron de GRESSOT, Maréchal-de-camp.

DUCHÉ DE VARSOVIE.

ORDRE MILITAIRE.

Grande Décoration.

M. le Maréchal Prince D'ECKMUHL, Duc d'Auerstaedt.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE BLANC.

I. le Comte DARU, Intendant général d'Armée.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grands'Croix.

I. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capit. des Gardes-du-Corps du Roi.
I. le Duc de CADORE, Pair de France.
. le Duc de BASSANO.
. le Duc de FELTRE, Pair de France.
. le Comte BERTRAND, Lieutenant général.
. le Comte d'HÉDOUVILLE, Pair de France.
. le Duc de ROVIGO.
. le Comte LEFEVRE-DESNOUETTES, Lieutenant général.
. le Baron de BEAUMONT.
. le Comte de BEAUHARNOIS, Pair de France.
. le Comte RAPP, Lieutenant général.
. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
. le Maréchal Duc de RIVOLI, Gouverneur de la 8e. division militaire.
. le Comte A. DE TALLEYRAND.
. le Duc de DALBERG, Ministre d'Etat.
. le Baron BIGNON.
. le Comte de CONTADES.
le Comte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grands'Croix.

le Baron LEVAL, Lieutenant général.
le Comte MOLITOR, Lieutenant général.

Commandeurs.

MENARD.
le Baron MANSET, Colonel d'infanterie.
le Baron CACAULT, Maréchal-de-camp.
O-MÉARA, Maréchal-de-camp.
le Comte PILLE, Lieutenant général.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Commandeurs Grands'Croix.

M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capi des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Maréchal Duc de RIVOLI, Gouvern. de la 8e. divis. mili
M. le Comte BAILLY DE MONTHION, Lieuten. général.
M. le Baron CARA SAINT-CYR, Lieutenant général.
M. le Baron MARULAZ, Lieutenant général.
M. le Baron SCHINER, Maréchal-de-camp.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.

Commandeurs.

M. le Baron COUTURE, Maréchal-de-camp.
M. le Baron DENTZEL, Adjudant-Commandant.
M. MASSENA, Capitaine, Aide-de-camp de M. le Maréch Prince d'Essling.
M. LE CLAIRE.

WURZBOURG.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grands'Croix.

M. le Prince DE TALLEYRAND, Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrang
M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capi des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.
M. le Duc de VICENCE, Lieutenant général.
M. le Comte de SÉGUR, Pair de France.
M. le Comte de MONTESQUIOU.

Commandeurs.

M. le Comte de LILLERS.
M. le Comte LAMETH (Ch.), Lieutenant général.
M. le Comte de MONTHOLON.
M. le Baron GRUNDLER, Maréchal-de-camp.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-ETIENNE DE HONGRIE.

Grands'Croix.

M. le Prince EUGÈNE DE BEAUHARNOIS.
M. le Duc de PARME.

M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Maréchal Duc de RIVOLI, Gouverneur de la 8e. division militaire.
M. le Maréchal Prince d'ECKMULH, Duc d'AUERSTAEDT.
M. le Duc de BASSANO.

Commandeur.

M. le Comte de LABORDE, Maître des Requêtes honoraire.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grands' Croix.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.
M. le Duc d'OTRANTE.
M. le Comte de MONTESQUIOU, Pair de France.
M. le Comte OTTO, Conseiller d'Etat.
M. le Comte REGNAUD.
M. le Comte de SEMONVILLE, Pair de France, *Grand Référendaire.*
M. le Comte de BEAUHARNOIS, Pair de France.

Commandeur.

M. le Comte de NICOLAY.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

M. le Comte de MONTALIVET.
M. le Comte MOLLIEN.
M. le Comte DUROSNEL, Lieutenant général.
M. le Duc de BASSANO.

ORDRE DE DANEBROG.

M. le Baron DIDELOT.
M. le Baron GÉRARD, Lieutenant général.
M. le Baron FRIRION, Lieutenant général.
M. SCHINDLER, Capitaine.
M. MIGEON, Chef de Bataillon.
M. BODE, Colonel d'artillerie à pied.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand Ordre.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrang.

M. le Duc de BASSANO.
M. le Comte GARDANE, Maréchal-de-camp.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

M. le Duc de PARME.
M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.
M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.
M. le Comte de LAROCHEFOUCAULT.
M. le Comte de SAINT-MARSAN.
M. CAMBIER, membre de la Chambre des Députés.
M. le Duc de BASSANO.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

M. le Baron TILLY, Lieutenant général.
M. le Comte de SAINT-MARSAN.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

M. le Prince de CONDÉ.
M. le Comte de SAINT-PRIEST.
M. le Prince DE TALLEYRAND, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.
M. le Maréchal Prince de WAGRAM, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
M. le Duc de CADORE, Pair de France.
M. le Duc de VICENCE.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Deuxième classe.

M. le Baron DENTZEL, Adjudant-Commandant.
M. le Baron DENON, Administrateur du Musée.

SUEDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

M. le Comte de BEAUHARNOIS, Pair de France.
M. le Comte de REILLE, Lieutenant général.

SECTION IX.

INTENDANCE DU GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE.

M. Thierry, Baron de Ville-d'Avray, *Premier Valet-de-Chambre du Roi*, Intendant.

M. Desmahis, *Administrateur du Mobilier de la Couronne.*

Inspecteurs.

M. . . . . . . M. . . . . . .

Sous-Inspecteurs.

M. . . . . . M. . . . . .

M. . . . . . M. . . . . .

M. . . . . . ., *Secrétaire du Garde-Meuble de la Couronne.*

M. . . . . . ., *premier Commis.*

M. . . . . . ., *Vérificateur.*

M. . . . . . ., *Dessinateur.*

INTENDANCE DE L'ARGENTERIE, MENUS-PLAISIRS ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE DU ROI.

M. Papillon de la Ferté, *Intendant général.*

M. des Entelles, *Intendant adjoint.*

M. Belanger, *Architecte-Dessinateur du Cabinet et de la Chambre du Roi.*

M. d'Est, *Chef de la Comptabilité et de la Correspondance.*

M. Laurisse de Salienne, *Garde-Magasin général.*

M. d'Henneville-Fauchon, *Secrétaire des Intendans, Chef des Bureaux.*

SECTION X.

MUSÉE SPÉCIAL DE L'ÉCOLE FRANÇOISE,

A Versailles.

Cet établissement est destiné à rassembler les ouvrages des peintres françois morts et vivans, et à faire juger au public et aux étrangers le rang que cette école doit tenir dans les arts.

M. Lauzan, *Conservateur du Musée.*

M. Gazard, *Adjoint-Commis.*

M. Cubières, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais de Versailles et de Trianon.*

M. Lorta, *chargé de la restauration des statues du parc.*

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. Huet, *Administrateur.*

M. Laronde, *Chef d'atelier, Garde-magasin.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux ; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, têtes-à-têtes et leurs accessoires, et en général tout ce qui concerne les ameublemens.

CHAPITRE VI.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIERE.

Etat-Major général de l'Armée.

COLONELS GÉNÉRAUX.

MONSIEUR, frère du Roi, *Colonel général des Suisses.*

Monseigneur le Prince de CONDÉ, Grand-Maître de la Maison du Roi, *Colonel général de l'Infanterie de ligne.*
Monseigneur le Duc d'ANGOULÊME, Amiral de France, *Colonel général des Cuirassiers et des Dragons.*
Monseigneur le Duc de BERRI, *Colonel général des Chasseurs et Chevau-Légers-Lanciers.*
Monseigneur le Duc d'ORLÉANS, *Colonel général des Hussards.*
Monseigneur le Duc de BOURBON, *Colonel général de l'Infanterie légère.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

M. le Prince de WAGRAM, Pair de France, *Capitaine de la 5e. Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi.*
M. le Duc de CONEGLIANO, Pair de France, *Inspecteur général de la Gendarmerie.*
M. le Comte JOURDAN, *Gouverneur de la 15e. Division militaire.*
M. le Duc de RIVOLI, Prince d'Essling, *Gouverneur de la 8e. Division militaire.*
M. le Duc de CASTIGLIONE, Pair de France, *Gouverneur de la 14e. Division militaire.*
M. le Duc de DALMATIE, *Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre.*
M. BRUNE.
M. le Duc de TREVISE, Pair de France, *Gouverneur de la 16e. Division militaire.*
M. le Duc d'ELCHINGEN, Prince de la Moskowa, Pair de France, *Gouverneur de la 6e. Division militaire.*

M. le Prince d'ECKMULH, Duc d'Auerstaedt.
M. le Duc de BELLUNE, *Gouverneur de la 2e. Division militaire.*
M. le Duc de REGGIO, Pair de France, *Gouverneur de la 3e. Division militaire.*
M. le Duc de RAGUSE, Pair de France, *Capitaine de la 6e. compagnie des Gardes-du-Corps du Roi.*
M. le Duc de TARENTE, Pair de France, *Gouverneur de la 21e. division militaire.*
M. le Duc d'ALBUFERA, Pair de France, *Gouverneur de la 5e. Division militaire.*
M. le Comte de GOUVION-SAINT-CYR, Pair de France.
M. le Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Duc de DANTZICK, Pair de France.
M. le Comte PÉRIGNON, Pair de France.
M. le Comte SERURIER, Pair de France, *Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides.*

PREMIERS INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

M. le Maréchal Duc de CONÉGLIANO, *Gendarmerie.*
M. le Maréchal Duc de REGGIO, *Commandant les corps royaux des Grenadiers et Chasseurs de France.*
M. le Comte SORBIER, Lieutenant général, *Artillerie.*
M. le Comte de MARESCOT, Lieutenant général, *Génie.*
M. . . . ., *Infanterie de ligne.*
M. . . . ., *Infanterie légère.*
M. le Comte BELLIARD, Lieutenant général. *Cuirassiers.*
M. le Comte de NANSOUTY, Lieutenant général, *Dragons.*
M. le Comte de GROUCHY, Lieutenant général, *Chasseurs à cheval.*
M. le Duc CHARLES DE PLAISANCE, Lieutenant général, *Hussards.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

MM. les Lieutenans généraux, Maréchaux-de-camp et Adjudans-Commandans ont été classés sous la date de l'ordonnance de leur promotion, et autant qu'il a été possible, suivant l'ancienneté de services. S'il s'est glissé quelques erreurs, l'Editeur s'empressera de les rectifier dès qu'elles lui seront connues.

1784, 1er. *janvier.*
M. le Comte de Viomesnil.
1792, 20 *août.*
M. le Comte de Valence Timbrune-Thiembrone.
1793, 8 *mars.*
M. le Comte Rendon de Pully.
15 *mai.*
M. le Comte de la Poype.
30 *juillet.*
M. le Chev. Rey (Ant.-Gab.-Venance).
13 *septembre.*
M. le Comte Souham.
18 *septembre.*
M. le Baron Turreau de Linière.
20 *septembre.*
M. le Baron Desbureaux.
13 *octobre.*
M. le Cómte Delaborde (H.-F.)
12 *novembre.*
M. le Chevalier Ernouf.
28 *novembre.*
M. le Chevalier Ambert.
M. Canuel.
2 *décembre.*
M. le Comte Tilly.
1794, 9 *juillet.*
M. le Comte Bourcier.
11 *octobre.*
M. le Comte Grenier.
29 *octobre.*
M. Schaal.
8 *novembre.*
M. le Comte Duhesme.
M. le Comte de Marescot.
11 *décembre.*
M. le Baron Bornes-Desfourneaux.
1795. 4 *février.*
M. le Comte Magallon-Lamorliere.
13 *juin.*
M. le Comte Grouchy.
1er. *septembre.*
M. le Comte de Chaumont (Dupont).
. . . . *septembre.*
M. Dumonceau, Comte de Bergendal.

1795, 16 *octobre.*
M. le Comte Dejean.
7 *novembre.*
M. le Comte Pille.
7 *décembre.*
M. le Duc de Feltre, Comte d'Hanebourg.
1796, 1er. *janvier.*
M. le Chev. Lemoine.
1797, 2 *mai.*
M. le Comte Dupont.
1799, 5 *février.*
M. le Comte Vandamme.
M. Lecourbe.
4 *avril.*
M. Montrichard.
M. le Baron Lorge.
13 *avril.*
M. le Comte Dessoles.
17 *avril.*
M. le Comte Mathieu Maurice.
20 *avril.*
M. le Comte Legrand.
23 *juin.*
M. Chabran.
2 *juillet.*
M. le Baron Millet-Mureau.
6 *juillet.*
M. le Comte Miolis.
30 *juillet.*
M. le Comte Leval.
1er. *septembre.*
M. Damas (Et.-Fr.).
5 *septembre.*
M. le Comte Friant.
25 *septembre.*
M. le Comte Loison.
18 *octobre.*
M. Gazan, Comte de la Peyriere.
M. le Chevalier Barbou.
1800, 5 *janvier.*
M. le Comte Andréossi (Ant.-Fr.).
6 *janvier.*
M. le Comte Sorbier.

1800, 4 mars.
M. le Comte Monnier (J.-Ch.).
28 mars.
M. le Marquis de Frégeville.
25 avril.
M. le Comte Verdier.
M. le Comte Belliard.
16 mai.
M. le Comte Decaen.
5 juillet.
M. Kellermann fils, Comte de Valmy.
23 septembre.
M. le Comte de Lagrange (Joseph).
26 octobre.
M. le Comte Molitor.
1801, 1er. janvier.
M. le Comte de Coigny.
20 janvier.
M. le Comte Lanan d'Iselin.
24 janvier.
M. le Comte de Cély.
1802, 16 mai.
M. le Comte Riuaud de la Raffinière.
18 décembre.
M. le Baron Clauzel.
1803, 24 mars.
M. le Comte de Nansouty.
1er. juin.
M. Brunet.
27 août.
M. le Baron Monnet (L.-Cl.).
M. le Comte Bonet.
M. le Comte Dulauloy.
M. le Baron Carra-Saint-Cyr.
M. le Comte de Vignolles.
M. Chambarlhac, Baron de Laubepain.
M. le Comte Partonneaux.
M. Drouet, Comte d'Erlon.
M. le Comte Durutte.
1804, 16 février.
M. le Comte Charpentier.
1805, 1er. février.
M. le Comte Dumas (Mathieu).
M. Lacuée, Comte de Cessac.
M. le Baron Quesnel.
M. le Baron Mermet.
M. le Baron Travot.
M. le Comte Musnier la Converserie.
M. le Baron Grandjean.
M. le Baron de Léry.
M. le Comte Caffarelly (M. F. A.).
M. le Comte Law de Lauriston.
M. le Duc de Vicence.
1805, 21 décembre.
M. le Comte Sébastiani.
24 décembre.
M. le Baron Merle.
M. le Comte Heudelet.
M. le Baron Rouyer (M.-F.)
M. le Comte Marchand (J. G.)
M. le Comte Morand (L.)
M. le Comte Becker, *dit* Bagert.
M. le Comte Le Marois.
M. le Comte Rapp.
1806, 3 janvier.
M. le Comte Berthier.
8 février.
M. de Seroux, Baron de Fay.
15 août.
M. le Baron Campredon.
23 novembre.
M. le Comte Compans.
30 decembre.
M. le Baron Roget de Billoquet.
M. le Comte Treillard.
M. le Comte de Milhaud.
M. le Comte Reille.
31 décembre.
M. le Baron Daultanne.
1807, 14 février.
M. le Comte Bonardi de St.-Sulpice.
25 février.
M. Vilates, Comte d'Outremont.
3 mars.
M. de Foucher, Baron Careil.
14 mai.
M. le Baron de Lahoussaye.
M. le Cte. de Fay de Latour-Maubourg (V.-M.).
30 mai.
M. le Comte Bertrand.
29 juin.
M. le Comte Dutaillis.
1er. juillet.
M. le Comte Sanson.
11 juillet.
M. le Baron Pernetti.
9 août.
M. le Comte Hulin.
4 octobre.
M. le Baron Bellavesne.
5 octobre.
M. le Comte de Lobau.

1807, 3 *novembre.*
M. le Comte de Vedel.
6 *décembre.*
M le Baron Donzelot.
M. le Baron Lamarque.
1808. 2 *février.*
M. le Baron Delaroche.
6 *mars.*
M. le Comte Frère.
1er. *juin.*
M. Gomes Freyres.
19 *juillet.*
M. le Baron Darmagnac.
28 *août.*
M. le Comte Lefebvre Desnoettes.
8 *octobre.*
M. le Comte de Claparéde
16 *novembre.*
M. le Comte Pacthod.
M. le Baron Puthod.
17 *novembre.*
M. le Baron de Solignac.
M. le Baron Thiebaut.
1809. 16 *avril.*
M. le Comte Durosnel.
25 *mai.*
M. Arrighi, Duc de Padoue.
5 *juin.*
M. le Comte Curial.
11 *juin.*
M. le Baron Clément de la Roncière.
29 *juin.*
M. le Marquis de la Grange.
9 *juillet.*
M. le Comte Dessaix.
12 *juillet.*
M. le Comte de Crest de Saint-Germain,
M. le Baron de Marulaz.
21 *juillet.*
M. le Baron Fririon
16 *août.*
M. le Baron Gily.
20 *septembre.*
M. le Baron Girard (J. B.)
1810. 21 *juin.*
M. le Comte Danthouard.
12 *octobre.*
M. le Comte Harispe.
29 *novembre.*
M. le Comte de Foy.

1811, 25 *mars.*
M. le Baron d'Hastrel.
26 *mai.*
M. le Baron Brenier de Montmorand.
M. le Baron de Maucune.
24 *juin.*
M. le Comte Roguet.
25 *juin.*
M. le Baron Habert.
27 *juin.*
M. le Baron Barrois.
9 *juillet.*
M. le Baron Rogniat.
21 *juillet.*
M. le Baron Taviel.
31 *juillet.*
M. le Baron Ledru des Essarts.
M. le Baron Liger Belair.
M. le Baron l'Huillier.
M. le Baron Darricau.
M. le Comte de Razout.
M. le Baron Abbé.
M. le Baron Semelé.
6 *août.*
M. le Baron Rousseau (A. A.).
M. le Baron de Marcognet.
M. le Comte Defrance.
M. Wathier, Comte de Saint-Alphonse.
M. le Baron Vallé.
30 *novembre.*
M. le Baron Doumerc.
16 *décembre.*
M. le Comte Guyot (C. Et.)
1812. 23 *février.*
M. le Duc Ch. de Plaisance.
26 *avril.*
M. le Baron Chastel.
28 *mai.*
M. Kindelan.
7 *août.*
M. le Comte Pajol.
21 *août.*
M. le Comte Maison.
24 *août.*
M. le Baron Grandeau d'Abeaucourt.
8 *septembre.*
M. le Comte Excelmans.
M. le Comte Ornano.
10 *septembre.*
M. le Comte Ricard.
M. le Comte Gerard (M. E.).

1812, 6 *octobre.*
I. le Baron Alméras.
11 *novembre.*
I. le Comte Fournier.
19 *novembre.*
I. le Baron Amey.
21 *novembre.*
I. le Baron Albert.
4 *décembre.*
I. Tartif de Pommeroux, Comte de Bordesoulle.
I. le Comte Bailly de Monthion.
I. le Baron Roussel d'Hurbal.
5 *décembre.*
I. le Baron Haxo.
23 *décembre.*
I. le Baron Dubreton.
24 *décembre.*
I. le Baron Deriot.
1813, 9 *janvier.*
I. le Comte Charbonnel.
10 *janvier.*
I. le Baron Tirlet.
I. le Comte Ruty.
9 *février.*
I. le Comte Lepic.
14 *février.*
I. le Baron Teste.
3 *mars.*
I. le Baron Digeon.
I. le Baron Soult.
4 *mars.*
I. le Baron Dufour (F. M.)
13 *mars.*
I. le Comte Latrille de Lorencez.
15 *mars.*
I. le Baron Lhéritier.
23 *mai.*
I. le Baron Corbineau.
28 *mai.*
I. le Comte Guilleminot.
30 *mai.*
I. le Baron Vichery.
I. le Baron Cassagne.
I. le Baron Maransin.
I. le Baron Lefol.
I. le Baron Pecheux.
17 *juin.*
I. le Baron Laplane.
26 *juin.*
I. le Baron Bachelu.

1813, 13 *juillet.*
M. Laurent (F. G. B.)
31 *juillet.*
M. le Baron Chemineau.
4 *août.*
M. le Baron Lanusse.
M. le Baron Duvernet.
M. le Baron Berthezenne.
16 *août.*
M. le Baron Margaron (P.)
31 *août.*
M. le Baron Brayer.
3 *septembre.*
M. le Baron Berckheim.
M. le Baron Drouot.
7 *septembre.*
M. le Baron Boyeldieu.
26 *septembre.*
M. le Baron Fressinet.
29 *septembre.*
M. le Baron Gérard (F.-J.)
15 *octobre.*
M. le Baron Piré.
26 *octobre.*
M. le Baron Jaquinot.
5 *novembre.*
M. le Baron Radet.
M. le Baron Meunier (Cl.-Marie.)
6 *novembre.*
M. le Baron Rey (Emm.)
M. le Baron Desvaux Saint-Maurice.
17 *novembre.*
M. le Comte Burcke.
19 *novembre.*
M. le Baron Briche.
20 *novembre.*
M. Boyer, Baron de Rebeval.
M. le Comte Michel.
M. le Baron Rottembourg.
25 *novembre.*
M le Baron Thouvenot.
M. Lafond-Blaniac.
M le Baron Nourry.
M. le Baron Neigre.
28 *novembre.*
M. le Comte Colbert (Ed.).
M. le Baron Castex.
M. le Comte Lafferrière-l'Evêque.
1814, 5 *janvier.*
M. le Baron Merlin (Ant.-Christ.).
15 *janvier.*
M. le Baron Hamelinaye

1814, 21 *janvier.*

M. le Baron Domon.

25 *janvier.*

M. Carnot.

10 *février.*

M. le Cte. Girardin (A.-L.-R.)

13 *février.*

M. le Comte Letort.

M. le Comte de Bourmont de Chaisnu.

16 *février.*

M. le Baron Boyer (P.-F.-X.)

19 *février.*

M. le Baron Maurin.

26 *février.*

M. le Baron Delort, (J.-A.-A.)

M. Allix.

3 *mars.*

M. le Baron Bardet (M.)

17 *mars.*

M. le Baron Bigarée.

23 *mars.*

M. Fouler, Comte de Relingue.

M. le Baron Dejean (P.-F.-M.-A.)

11 *avril.*

M. le Baron de Lamôthe.

26 *avril.*

M. Poitevin, Baron de Maureillan.

10 *mai.*

M. le Comte Préval

4 *juin.*

M. le Comte de la Grange, (Ch.)

22 *juin.*

M. le Comte de Damas Crux.

9 *juillet.*

M. le Comte Sparre.

10 *juillet.*

M. Strolt.

23 *juillet.*

M. Lucotte.

M. le Baron Subervic.

30 *juillet.*

M. le Marquis de Merinville.

8 *août.*

M. le Duc d'Havré de Croï.

M. le Duc de Laval.

M. le Prince de Poix.

M. le Duc de Grammont.

10 *août.*

M. le Baron Meunier (H.-A.-Jos.)

13 *août.*

M. le Marquis d'Estampes.

M. le Vicomte de la Tour-du-Pin.

M. le Vicomte de Béranger.

M. le Marquis d'Avaray.

M. le Duc de Castries.

M. le Marquis de la Roche-Aymon (A.-Ch.-G.).

M. de Saint-Blancart-Gontaud-Biron

M. le Comte Ch. de Damas.

M. le Comte de Durfort-Boissière (Alp.)

M. le Comte de Durfort (Et.)

M. le Comte de Paisigneux.

M. le Comte de Montmorency-Laval (L.-A.-A.-J.)

M. le Comte de Choiseul-Gouffier.

M. le Comte de Bardonnenche.

M. le Comte de Precy.

M. le Vicomte de Clermont-Tonnerre.

M. le Comte d'Escars (F.).

M. le Comte Roger de Damas.

M. le Duc de Choiseul Stainville.

M. le Baron de la Rochefoucault (J.

M. le Marquis de Courtravel.

M. le Vicomte de Montesson.

M. le Comte d'Autichamp (Ch.A.J.J.)

M. le Duc d'Aumont.

1814, 20 *août.*

M. le Baron Chambarlhiac.

M. Dode, Baron de la Brunerie.

23 *août.*

M. le Comte de Dillon.

M. le Comte d'Esquevilly.

M. le Comte Baschy de Cayla.

M. le Comte de Montsoreau de Bouchet Desouches.

M. le Baron Péruse d'Escars.

M. du Hallay Coetguen de Montmoron.

M. le Marquis de la Suze.

M. le Vicomte d'Osmond (M.-Jos.).

M. le Comte O'Connel.

M. le Comte de Grave.

M. le Comte O'Mahony.

M. le Comte de Lameth (Ch.)

M. le Comte Lauberdière-Fontaubevoye.

24 *août.*

M. le Comte de Nantouillet.

30 *août.*

M. le Duc d'Uzès.

M. le Marquis d'Osmont.

M. le Comte de la Roche-Aymon.
M. le Marquis de Jumilhac.
1814, 5 *septembre.*
M. le Comte de Choiseul-Meuse.
M. le Vidame de Vassé.
6 *septembre.*
M. le Baron d'Arnaud (J.).
9 *septembre.*
M. le Comte de Vaudreuil.
12 *septembre.*
M. le Duc de Lorges.
14 *septembre.*
M. le Comte de Lachastre-Nancay.
21 *septembre.*
M. le Comte de Beaupoil de Saint-Aulaire.
27 *septembre.*
M. le Baron de Fontanes.
21 *octobre.*
M. le Baron Dalesme.
M. le Baron Avril.
M. le Chevalier de Cavaignac.
25 *octobre.*
M. le Comte Montesquiou Fezensac, (Ph. A.).
M. le Comte de Jaucourt.
1814, 2 *novembre.*
M. Duteil.
9 *novembre.*
M. le Vicomte d'Agoult (Ant.-J.)
13 *novembre.*
M. le Comte de la Châtre.
25 *novembre.*
M. le Baron de Coutard.
5 *décembre.*
M. le Marquis de Letourneur.
M. le Chev. de Rebourgueil.
15 *décembre.*
M. Bidet de Juzancourt.
15 *décembre.*
M. le Comte de Bruges.
24 *décembre.*
M. Moursin de Bernecourt.
31 *décembre.*
M. le Comte de Lameth (A.-T.-V.).
M. Herbin Dessaux.
M. le Marquis de Bouillé.
1815, 7 *janvier.*
M. le Chevalier Pageot.
11 *janvier.*
M. Bonnamy.
17 *janvier.*
M. le Chevalier de Pujol.
M. le Marquis de Montagnac (J. M. de Gain).

MARÉCHAUX-DE-CAMP.

1791, 1er. *mars.*
M. le Baron de Dillon (Rob.-Guill.).
M. Gravier, Baron de Vergennes.
1er. *mai.*
M. le Marquis de Nicolay (A.-P.-J.).
28 *novembre.*
M. le Comte de Lameth (A.-Th.).
1792, 1er. *janvier.*
M. le Marquis de Cherisey.
20 *mars.*
M. le Comte Castellane.
22 *mai.*
M. le Chevalier Jarjayes.
M. Poncet de la Cour.
... *juillet.*
M. Darblay.
1792, 1er. *septembre.*
M. de Vieusseux.
M. le Comte de Bassompierre.
M. Regnier Jajages.
1793, 1er. *janvier.*
M. le Comte de Gand.
13 *juin.*
M. le Baron Dutruy.
30 *juin.*
M. Desperrières.
30 *juillet.*
M. Duval.
27 *septembre.*
M. le Baron de Pouget (J.-P.).
12 *novembre.*
M. le Baron Dufresse.

1793, 28 *novembre.*
M. le Baron Simon, (H.)
20 *décembre.*
M. le Baron Guillot.
1794, 27 *janvier.*
M. Augier.
14 *avril.*
M. le Baron de Launay.
8 *mai.*
M. le Baron Daurier.
9 *juin.*
M. Desnoyers.
17 *août.*
M. le Baron Gency.
10 *octobre.*
M. le Baron Schilt.
1795, 1er. *juin.*
M. le Duc de Rohan.
13 *juin.*
M. de Morgan.
M. Vaufreland-Piscatory.
27 *décembre.*
M. le Marquis de Contades de Gireux.
1796, 4 *juin.*
M. Carnot de Feulins.
. . . .
M. le Vicomte de Scepeaux.
1797, 1er. *janvier.*
M. le Baron de Rebel.
17 *février.*
M. le Marquis d'Agoult.
10 *mars.*
M. le Baron Veaux.
M. Villers Lafaye.
M. le Comte de Ségur.
17 *mai.*
M. Kerversau.
1er. *juillet.*
M. le Comte de la Marthonie.
30 *décembre.*
M. le Comte de Riancourt.
1798, 30 *avril.*
M. le Duc de Caylus de Lignerac.
1799, 12 *mai.*
M. le Comte Gardanne.
30 *juin.*
M. Guérin d'Etoquigny.
10 *juillet.*
M. le Baron Buget.
21 *juillet.*
M. le Baron Lahure.

1799, 27 *juillet.*
M. le Baron Simon (E. F.).
30 *juillet.*
M. le Baron de Lorcet.
10 *septembre.*
M. le Chev. Rostolland
M. le Baron Callier de Saint-Apo
3 *novembre.*
M. Guérin, Baron de Walderbosc
. . . .
M. de Suzannet.
1800, 5 *janvier.*
M. le Chevalier Dumoulin.
21 *avril.*
M. le Baron Cassagne (P.)
6 *mai*
M. le Baron Schiner.
20 *juillet.*
M. Daumas (M.-G.).
23 *septembre.*
M. le Baron Bron.
21 *novembre.*
M. le Prince de Broglie.
1801, 6 *mars.*
M. le Baron Leguay.
27 *avril.*
M. le Baron Morangiés.
29 *mai.*
M. le Baron Lefebvre.
10 *juillet.*
M. le Baron Roize.
1802, 26 *mars.*
M. le Baron Devaux (P.).
M. le Baron La Croix.
1er. *avril.*
M. le Comte de Sainte-Aldegonde.
27 *avril.*
M. le Baron Ducos.
30 *juillet.*
M. de Boisseulh.
10 *août.*
M. le Chev. Menard.
16 *octobre.*
M. le Baron d'Hénin.
1803, 26 *février.*
M. le Baron Picard.
1er. *mai.*
M. le Comte de Rully.
29 *août.*
M. le Baron de Valory.
M. le Baron Boyer (H.-J.)
M. le Baron Soyez.

le Comte Julien.
le Baron Moreau.
le Baron Vialannes.
le Comte Pannetier de Valdotte.
1803, 9 *septembre.*
le Baron de Labassée.
12 *septembre.*
le Marquis de la Rosière.
1804, 8 *mai.*
le Baron Augereau.
le Comte de Sabran.
20 *octobre.*
le Baron Bucquet (L.-Léopold).
1805, 1er. *février.*
le Baron Pouchain.
le Baron Brouard.
le Baron Debelle de Gachetière.
le Chev. Coban, *dit* Vabre.
24 *décembre.*
le Baron Dufour (F. B.)
le Baron Schramm.
Raymond-Viviez, Baron de la Prade.
le Baron Bessières.
le Legendre, Baron d'Harvesse.
le Marquis du Boscage.
1806, 1er. *mars.*
le Camus, Baron de Moulignon.
10 *juillet.*
le Baron Cambacérès.
23 *octobre.*
le Baron Nicolas.
30 *décembre.*
e Baron Schwarz.
31 *décembre.*
le Baron Noirot.
e Baron Reynaud (N.)
1807, 12 *janvier.*
e Baron Rigau.
10 *février.*
e Baron Brun.
12 *février.*
e Baron Jarry.
1er. *mars.*
e Baron Cardeneau.
4 *mars.*
e Baron Musquinet de Beaupré.
8 *mars.*
e Baron Dabadie.
18 *mars.*
e Comte Lauer.
4 *avril.*
e Baron Barthelemy (N.)

M. le Baron de Carrié.
M. le Baron d'Ollembourg.
1807, 6 *avril.*
M. le Baron de Bruno (A.-F.).
14 *mai.*
M. le Baron Pryvé.
11 *juillet.*
M. le Baron d'Estabenrath.
8 *décembre.*
M. Croiset.
1808, 18 *février.*
M. le Baron Rey (J. P. A.).
5 *mars.*
M. Travers, Baron de Jever.
11 *mai.*
M. le Baron Reynaud (H.-B.)
1er. *juin.*
M. Pamplona.
29 *septembre.*
M. le Comte Leclerc des Essarts.
12 *octobre.*
M. le Baron Blondeau.
28 *octobre.*
M. le Baron Bertrand (A.-J.).
17 *novembre.*
M. le Baron d'Arnaud (P.-L.).
19 *novembre.*
M. le Baron Jeanin.
1809, 10 *mars.*
M. le Baron Fabre (G.-J.).
M. le Baron Chauvel.
14 *mars.*
M. le Baron d'Aboville (A-G).
21 *mars.*
M. le Comte Dalton.
M. le Baron Barbanègre.
28 *mars.*
M. le Baron Duppellin.
5 *mai.*
M. le Comte Montmarie.
30 *mai.*
M. le Baron Pouget de Cailloux (F.-R.).
5 *juin.*
M. le Baron Merlin (J.-B.-G.).
M. Bertrand (L.), Baron de Sivray.
M. le Baron Thiry.
8 *juin.*
M. le Baron Desailly.
19 *juin.*
M. le Baron Verger-Desbareaux.
M. le Baron Marin (B.)

1809, 9 *juillet.*

M. le Baron d'Aboville (A.-M.)

6 *août.*

M. le Baron de Bruny.

14 *août.*

M. le Baron Cacault.

24 *août.*

M. le Baron Dornez.

11 *septembre.*

M. le Baron Godart.

20 *septembre.*

M. le Baron Fornier d'Albe.

M. le Baron Corsin.

21 *septembre.*

M. le Baron Gauthrin.

24 *novembre.*

M. le Baron de Garbé.

1810. 18 *février.*

M. le Baron Cabanès de Puymisson.

24 *avril.*

M. Barquier.

29 *juin.*

M. le Baron Porson.

3 *juillet.*

M. le Baron Henriod.

8 *octobre.*

M. le Baron Bouvier des Eclats.

6 *novembre.*

M. le Baron Corda (J.)

11 *novembre.*

M. le Baron Rouget.

27 *novembre.*

M. le Baron Barrié.

28 *décembre.*

M. le Baron Veilande.

30 *décembre.*

M. le Baron Ormancey.

M. le Baron Burthe.

1811, 2 *janvier.*

M. Collaert.

14 *mars.*

M. le Baron Baltus.

27 *avril.*

M. Jumel (J.-M.)

19 *mai.*

M. le Chevalier Bouchu.

M. le Baron Quiot.

22 *juin.*

M. le Baron Fririon.

M. le Baron Menne.

1811, 23 *juin.*

M. le Baron Jouffroy.

M. le Baron Filhiol de Camas.

M. le Baron Lepin.

6 *juillet.*

M. le Baron Lafosse.

M. le Baron Robert (L.-B.)

3 *août.*

M. Victor Rémond (U.)

6 *août.*

M. le Baron Avice.

M. Pinoteau.

M. Delort-Raymond (M.-J.)

M. le Baron Bourgeois.

M. le Baron Normand.

M. le Baron Bonté.

M. Goris.

M. le Baron de Blanmont.

M. le Baron Goguet.

M. le Baron Aussenac.

M. le Baron Gauthier (J. Jh.)

M. le Baron Barbot.

M. le Baron Cassan.

M. Gruardet.

M. le Baron Soulier.

M. le Baron Curto.

M. le Baron Davoust (L.-A.-E.)

M. le Baron Schobert.

M. le Baron Guyon.

M. le Baron Mouriez.

M. le Baron Pourailly.

M. le Baron Chouard.

M. le Baron de Baille de Saint-P

M. le Baron Montfort.

M. le Baron de Maupoint.

M. le Baron Joubert.

M. le Baron de Beurmann (F. A.)

M. le Baron Gengoult.

M. le Baron Chasseraux.

M. le Baron Billard.

M. le Baron Dommanget.

M. le Baron Bonnemains.

M. le Baron Saint-Geniès.

M. Donnadieu.

M. le Baron Berlier.

M. le Baron Husson.

M. le Baron Lallemand.

M. le Baron Devilliers.

M. le Baron Dery.

M. le Baron Richter.

M. le Baron Remond (Ch.)

M. le Baron Paultre de la Motte.

le Baron Quinette de Cernay.
le Baron Baillod.
le Baron Espert de la Tour (J.-B.)
le Baron Penne.
Mouquery.
le Baron Saint-Cyr Nugues.

1811, 23 *octobre.*

le Baron Beurmann (J. E.)

23 *novembre.*

le Baron Saunier.

1812, 2 *janvier.*

le Prince Aldobrandini (Borghèse).

11 *janvier.*

le Baron Gudin.

23 *janvier.*

le Baron Tarayre.

7 *février.*

le Baron Gauthier (E.)

22 *février.*

le Comte de Segur (J.-Ph.)

26 *avril.*

le Baron Delaitre.

2 *mai.*

le Baron Triaire.

6 *mai.*

le Baron Henry (J.-P.)

24 *mai.*

le Baron Lamarque.

10 *juillet.*

le Baron Barbier Saint-Hilaire.

9 *août.*

le Baron Halot.

10 *septembre.*

le Baron Grundeler.

11 *septembre.*

le Baron Borelli.

21 *septembre.*

le Baron Gressot.
le Baron Charrière.

25 *septembre.*

le Baron Buquet (Ch.)
le Baron Lejeune.
Dargence.

29 *septembre.*

de Serrant.

8 *octobre.*

le Baron Pouchelon.
le Baron Groisne.
le Baron Simmer.

11 *octobre.*

le Baron Nagle.

1812, 18 *octobre.*

M. Delaage, Baron de Saint-Cyr.
M. Freire-Pego.
M. le Baron de Montbrun (A.)

21 *novembre.*

M. le Baron Ameil.

5 *décembre.*

M. le Baron Vallin.
M. le Comte Lalaing d'Audenarde.
M. le Baron de Laville.

23 *décembre.*

M. le Baron Doucet.

26 *décembre.*

M. le Baron Gachenenc.

1813, 8 *janvier.*

M. Mayer (J.-S.)

10 *janvier.*

M. le Baron Pellegrin-Millon.

16 *janvier.*

M. le Baron Lafitte (J.)

28 *janvier.*

M. le Baron Rouelle.
M. Mesclop.

5 *février.*

M. Slivarich.

7 *février.*

M. Dubois de Theimville.

8 *février.*

M. le Baron Ismert.
M. le Baron Reiset.
M. Deconchy.
M. Nogués.

26 *février.*

M. le Baron de Bellair.

27 *février.*

M. le Baron Durrange d'Haugerm-ville.

2 *mars.*

M. le Chevalier Beteille.

3 *mars.*

M. Vinot.

4 *mars.*

M. le Vicomte de Montesquiou-Fesenzac.

8 *mars.*

M. le Baron Picquet.

9 *mars.*

M. le Baron Lafitte (M. P.)
M. le Baron Baudoin.

19 *mars.*

M. le Comte Castella.

1813, 26 *mars.*
M. Boulnois.
3 *avril.*
M. le Baron Piat.
10 *avril.*
M. le Baron Toussaint.
M. le Baron d'Aigremont.
12 *avril.*
M. le Baron Aymard.
M. le Baron Dupeyroux.
M. le Baron Evain.
M. le Baron Campy.
M. le Baron Pelleport.
M. le Baron Dulong.
M. le Baron Gaussart.
M. Pélet.
13 *avril.*
M. le Baron Harlet.
23 *avril.*
M. le Baron de Gruyer.
27 *avril.*
M. le Baron Jamin (B.).
4 *mai.*
M. le Baron de Lapointe.
M. Lamour.
18 *mai.*
M. le Baron Vasserot.
M. Brun de Villeret.
26 *mai.*
M. le Chevalier Berge.
30 *mai.*
M. le Baron Bagneris.
M. le Baron Lacoste (Et.).
M. le Baron Lagarde (Martin.)
M. Forestier (G.).
M. le Baron Berton.
M. le Baron Grouvel.
M. le Baron Montélégier.
M. Ludot.
M. le Baron Morio de Lisle.
3 *juin.*
M. le Baron Durrieu.
M. Nempde.
4 *juin.*
M. Mongenet.
M. Boisserolles.
15 *juin.*
M. le Baron Revest.
16 *juin.*
M. Wathiez.
M. le Baron Schmitz.

1813, 23 *juin.*
M. le Baron Lion.
26 *juin.*
M. le Baron Farine.
M. le Comte d'Héricourt.
28 *juin.*
M. d'Ordonneau.
M. le Comte Maucomble.
M. le Baron Petit.
M. le Baron Milet.
M. le Baron Meyer.
13 *juillet.*
M. O'Meara.
M. le Baron Dunesme.
M. le Baron Gobrecht.
14 *juillet.*
M. le Baron Merlin (Eugène.).
22 *juillet.*
M. le Chevalier du Guillmet.
M. le Baron Blein.
M. le Baron Vial.
M. le Baron d'Ermoncourt.
M. Thomas (J.).
23 *juillet.*
M. le Baron Estève (J.-B.).
M. Delcambre, Baron de Champv
31 *juillet.*
M. Minot (J. D. T.).
4 *août.*
M. d'Esclevin.
M. le Baron Latour.
M. le Baron de Saint-Clair.
M. le Baron Butraud.
M. le Chevalier Rome.
M. Letellier.
M. Creutzer.
10 *août.*
M. le Chevalier Valazé.
22 *août.*
M. le Baron Obert.
29 *août.*
M. le Baron Couture.
M. Mandeville.
30 *août.*
M. le Baron Christiani.
M. le Baron Poret de Morvan.
M. le Chev. Maran.
M. le Chev. Fournier.
2 *septembre.*
M. de Choisy.

1813, 3 septembre.
M. le Baron Duclaux.
M. le Baron Laville (A.)
11 septembre.
M. Hugo (J.-L.-S.).
14 septembre.
M. le Baron Flamand.
M. le Baron Cambronne.
19 septembre.
M. Chartrand.
26 septembre.
M. le Chevalier Paroletti (Gaetan).
M. le Chevalier Schramm.
27 septembre.
M. le Chevalier Bony.
28 septembre.
M. le Baron Blancard.
M. le Baron Laroche.
M. Bernard.
30 septembre.
M. Beauvais.
1er. octobre.
M. le Chevalier Jouan.
5 octobre.
M. le Baron Charras
15 octobre.
M. Ducoetlosquet.
24 octobre.
M. le Baron Bacler d'Albe.
4 novembre.
M. le Comte Meynadier.
M. le Comte Marie (Fremin).
5 novembre.
M. Proteau.
6 novembre.
M. le Baron Boulard.
7 novembre.
M. le Baron Wolff.
19 novembre.
M. le Baron Forestier (F.)
M. le Comte de Loverdo.
M. Tromelin.
M. le Comte d'Orsay.
25 novembre.
M. le Baron Thomas-Martial.
M. Delosme.
M. le Baron Beuret.
M. le Baron Dauture.
M. le Baron Rocbert de Lamorendière.
M. le Baron Estève (E.)
M. Bonnaire.

1813, 28 novembre.
M. le Baron d'Autancourt.
M. le Baron Rolland.
M. Joly.
4 décembre.
M. le Baron Vincent.
M. le Baron Cavrois (A.)
M. Meuziau.
7 décembre.
M. le Chevalier Songeons.
18 décembre.
M. Letourneur (F. J. A.)
21 décembre.
M. le Baron Rousseau (G.)
M. le Baron Henrion (Ch.)
M. le Baron Darriule de Luç.
22 décembre.
M. le Marquis de Bongars.
25 décembre.
M. le Baron Grenier (J.-G.)
M. le Chevalier Thevenet.
M. de Baron Donop.
M. Clavel.
M. le Chevalier Schaeffer.
M. le Baron de Palente-Terrier.
M. Gentil Saint-Alphonse.
M. Boudin.
26 décembre.
M. le Baron Leclerc.
1814, 1er. janvier.
M. le Chevalier de Montfalcon.
M. le Baron de Grobon.
M. le Chevalier Pégot.
8 janvier.
M. Danloup-Verdun.
M. Guye.
M. Chabert (P.).
M. Girard.
18 janvier.
M. le Chevalier de Berruyer.
20 janvier
M. le Baron Jamin (J.-B.-M.).
23 janvier.
M. le Chevalier Digeon (A.-J.-H.).
24 janvier.
M. Dupuy.
6 février.
M. le Chevalier Valdec de Boudinhon.
7 février.
M. le Baron le Capitaine.
13 février.
M. Careli.

1815. Ee

1814, 17 *février.*
M. le Comte Tascher de la Pagerie.
19 *février.*
M. le Baron Béchet de Leocour.
21 *février.*
M. le Baron Lebondidier.
25 *février.*
M. Materre.
26 *février.*
M. le Chevalier Gay.
M. le Chevalier Langeron.
M. le Comte Dumas de Polart.
28 *février.*
M. le Marquis de Rivière.
3 *mars.*
M. Ducasse.
12 *mars.*
M. le Baron Lallemand.
M. le Chevalier Maulmond.
15 *mars.*
M. Jeannet.
M. le Chevalier Gasquet.
M. le Baron Aulard.
M. Foissac-Latour.
M. le Baron Huber (Pierre).
M. le Baron Jacquemart.
17 *mars.*
M. le Chevalier Bouvard.
26 *avril.*
M. le Baron Doguereau (L.).
M. le Comte de Périgord (A.-E.)
M. le Baron de Maringone-Vionnet.
12 *mai.*
M. Mallet.
4 *juin.*
M. le Comte d'Avaray.
M. le Comte de Thiars.
22 *juin.*
M. le Baron de Damas.
1er. *juillet.*
M. le Chevalier de Grille.
5 *juillet.*
M. le Comte de Lussac.
M. le Marquis de Montlezun.
M. Latour-d'Auvergne Lauraguais.
M. le Marquis Rochemore.
6 *juillet.*
M. le Comte Bozon de Talleyrand.
9 *juillet.*
M. le Comte de Colbert (A.).
10 *juillet.*
M. Desprez.

1814, 14 *juillet.*
M. le Comte de Rochechouart.
22 *juillet.*
M. le Baron d'Hunolstein.
M. le Chevalier Durepaire Tardivet.
23 *juillet.*
M. le Baron Bernard.
24 *juillet.*
M. le Comte du Ginestous.
M. le Marquis de Rennepont.
M. le Comte de Lafaire.
M. de Saint-Morys.
M. le Vicomte d'Autichamp (M.-J.-J.-J.).
M. le Comte de Rotallier.
31 *juillet.*
M. le Comte de Rastignac.
M. le Comte Marans.
M. le Chevalier de Brulart.
3 *août.*
M. le Comte d'Avaray (Théophil
4 *août.*
M. le Marquis de la Rochejaquelin.
7 *août.*
M. de Richemont (Camus).
M. le Baron de Ponthon.
8 *août.*
M. le Duc de Maillé.
M. le Duc de Luxembourg.
M. le Comte de Blacas.
10 *août.*
M. le Comte d'Ollone (Alex.).
M. le Marquis de Tilly Blaru.
13 *août.*
M. Trigant de Beaumont.
M. le Comte de Montchenu.
M. le Comte d'Auvray.
M. le Marquis de Sourdis.
M. le Marquis de Courtemanche.
M. le Comte de Caraman.
M. Jean de Barre.
M. le Comte du Houx.
19 *août.*
M. le Comte de Mathan (G.).
20 *août.*
M. le Comte de Lostanges.
M. le Marquis de Brisay.
M. Le Roi d'Anthécourt.
M. Crenolle de Quengo.
M. le Chevalier de Puinet de Monfort.
M. le Baron de Caux.

1814, 23 *août*.

M. le Comte de Vergennes.
M. le Vicomte de Preissac.
M. le Comte Hoffelize.
M. le Marquis de la Ferronaye.
M. le Cte. Archambauld de Périgord.
M. le Marquis de Boisgelin.
M. le Comte de Clusel.
M. le Comte de Lubersac.
M. le Comte d'Ollone (G.)
M. le Marquis de Montgou.
M. le Marquis de Laigle.
M. le Marquis de Montmorency.
M. le Comte de Pelissier.
M. le Baron de Chasteigner.
M. le Comte de Floirac.
M. le Baron Saint-Martin.
M. le Baron de Montholon.
M. le Baron Clerc.
M. le Duc de la Force (Nompar Caumont).
M. le Baron Hulot.
M. le Comte de Pange.
M. de Fernig.
M. de Monteil.
M. le Duc de Clermont-Tonnerre.
M. Clary.

24 *août*.

M. le Vicomte de Courcy d'Herville.
M. le Vicomte de Lentihac.
M. le Comte de Polignac (Armand).
M. le Marquis de Saint-Belin.
M. le Comte de la Roche-Aymon (Charles).
M. de Forget.
M. de Chambray.

25 *août*.

M. le Marquis de Gasville (Goujon).

28 *août*.

M. de Turpin de Crissé.
M. le Comte de Saint-Marsault.
M. le Baron de Glandevèze.
M. le Marquis de Mun de Sarlabous.
M. le Cte de Montmorency (A.-J.-Th.)

30 *août*.

M. le Marquis de Berenger.
M. le Marquis de Raigecourt de Gournay.
M. le Vicomte de Narbonne Lara.
M. le Comte de la Vallée Pimodan.
M. le Marquis de Digoine.
M. le Prince de Monaco (J.)
M. le Comte de Wall.

1814, 3 *septembre*.

M. de Gaultier de Blaines.
M. de Gualtery.
M. le Chev. Caillebot de la Salle.
M. le Comte de Trogoff.

6 *septembre*.

M. le Marquis d'Ourche.
M. Soye.

9 *septembre*.

M. le Baron Gloguelat.
M. Roemeuf.
M. Faujas de Saint-Fond.
M. Pegot (A. G. T.)
M. Carrier.
M. Larroque.

11 *septembre*.

M. le Comte de Durfort (Armand).

12 *septembre*.

M. le Comte de Puységur (Maxime).
M. le Comte de Divonne.

14 *septembre*.

M. de Massesi.

17 *septembre*.

M. Bouvet de Lozier.

21 *septembre*.

M. Gaultier de la Clopperie.

22 *septembre*.

M. Vincent.
M. le Baron de Balathier.
M. le Baron Jacquet.
M. Renard.
M. le Chev. de Vaudoncourt (F. G.)
M. Verbigier de Saint-Paul.
M. Hermann de Wimpffen.

27 *septembre*.

M. le Baron de Rambourg.

8 *octobre*.

M. de Mac-Mahon.
M. le Prince Laval de Montmorenci.

11 *octobre*.

M. d'Abignac.
M. le Comte de Laferronnays.

12 *octobre*.

M. le Baron Robert (Simon).

18 *octobre*.

M. le Comte de Maccarty.
M. le Comte d'Esgrigny.
M. le Comte de Boigne.

1814, 25 *octobre*.
M. le Comte de Montmorency (Anne-Jos.-Th).
1er. *novembre*.
M. le Chev. Quesnel.
M. Kessel.
2 *novembre*.
M. le Comte de Chauvigny de Blot.
9 *novembre*.
M. le Comte de Caraman.
M. de Gavoty.
10 *novembre*.
M. le Marquis de Mauléon.
M. le Comte de Mauléon (Gimont).
M. le Marquis de Rafelix de Saint-Sauveur.
12 *novembre*.
M. le Baron du Bois d'Aisy.
13 *novembre*.
M. le Comte Jules Polignac.
M. le Comte Mathieu de Montmorenci (Jean-Félicité).
18 *novembre*.
M. le Baron de Vioménil.
M. de Vittré.
M. le Comte de Mauléon (Louis).
21 *novembre*.
M. le Comte de Polignac (Ch.-L.-Al.).
24 *novembre*.
M. le Marquis de Dreux-Brezé.
M. Dubois.
M. le Duc de Duras.
25 *novembre*.
M. Ramel (G.-P.).
26 *novembre*.
M. le Baron de Brunel.
29 *novembre*.
M. le Comte d'Albignac (M.-F.).
5 *décembre*.
M. le Comte de Muries de Montlaur.
M. de Boisdeffre.
M. le Comte de Valory.
M. le Comte de Quinbonas.

1814, 6 *décembre*.
M. le Comte Mesnard (L.-Ch.-B.-P.).
12 *décembre*.
M. le Comte Latour-du-Pin Montauban.
M. le Vicomte de Sartiges.
15 *décembre*.
M. le Vicomte de Bruges.
M. de Sarrebource de Pont-le-Roi.
21 *décembre*.
M. le Marquis de Romance.
M. Dupont de Compeingne.
M. Morard d'Arcès.
M. le Marquis de la Chevalerie.
M. le Comte d'Auteuil.
M. le Chev. de Contye.
30 *décembre*.
M. Picquet Dubois Guy.
M. le Comte de Frotté.
M. le Vicomte de Malartic.
M. le Chevalier Daudigné.
M. le Chev. de la Prévallaye.
M. Chatelain, *dit* Tranquille.
M. le Marquis d'Assereto.
M. le Vicomte de Rohan-Chabot.
M. le Baron de Croissard.
31 *décembre*.
M. le Baron Jubé de la Perelle.
M. le Comte Drumont de Metfort.
M. le Chev. Bauduy.
M. le Baron l'Eglisse.
1815, 3 *janvier*.
M. Joly.
11 *janvier*.
M. le Marquis de Sinety.
M. le Comte de Scepeaux.
M. Lesueur.
13 *janvier*.
M. le Chev. Michaux.
M. le Baron Sabattier.
17 *janvier*.
M. de Cromot Dubourg.
M. le Baron Renaud (A. F.).

ADJUDANS-COMMANDANS.

1792, 3 *septembre*.
M. Cambis.
30 *avril*.
M. Gay, Baron de Vernon.
5 *septembre*.
M. Melliuet.

1792, 22 *septembre*.
M. le Baron Nivet.
21 *novembre*.
M. Thierry (F.-G.).
25 *décembre*.
M. le Baron Lacroix.

1794, 10 *mars.*
M. le Baron de Fays.
22 *octobre.*
M. Chavardes.
1795, 13 *juin.*
M. Gryspere.
M. le Chev. Girault de Cochorn.
M. Rouyer (Ant.-Jos.).
1796, 14 *juin.*
M. Boyé (Jacques).
1797, 12 *septembre.*
M. le Chev. Petit-Pressigny.
1798, 18 *octobre.*
M. Levasseur.
1799, 4 *août.*
M. Jorry (S.-L.-G.).
20 *août.*
M. Petiet (P.-G.).
9 *septembre.*
M. Dufour (P.-Ch.-Ant.).
13 *septembre.*
M. Hortode.
9 *octobre.*
M. le Chev. d'Arsonval.
1800, 7 *janvier.*
M. le Baron de Meriage.
28 *mars.*
M. Villet (J.-J.-A.).
2 *mai.*
M. le Chevalier du Molard.
20 *juin.*
M. Portal.
28 *juillet.*
M. le Baron de Maucune.
23 *octobre.*
M. le Baron Colliquet.
3 *novembre.*
M. le Chev. Mariotti.
14 *novembre.*
M. le Chevalier Noizet Saint-Rémy.
1801, 19 *mars.*
Bossi de Saint-Agathe.
1er. *juin.*
M. Weikel, *dit* Gravier.
6 *juillet.*
M. Cappellini.
1802, 30 *janvier.*
M. le Chev. Vigier.
1802, 27 *septembre.*
M. le Baron Humbert Demolard.
29 *novembre.*
M. Lefebvre Desvaux (Ch. Ant.).
1803, 6 *avril.*
M. le Baron Passinge de Prechamps.
1804, 23 *septembre.*
M. le Baron Tortel.
1805, 26 *mai.*
M. le Chev. le Bertre.
1806, 12 *septembre.*
M. Thomasset.
1087, 14 *janvier.*
M. le Baron Parigot.
12 *février.*
M. le Chev. Bouchard.
15 *février.*
M. le Baron Guichard.
22 *février.*
M. le Chev. Leberton.
22 *mars.*
M. le Baron Rippert.
30 *mai.*
M. Berthelemy.
10 *septembre.*
M. Larriu.
1er. *novembre.*
M. Aussenac (L.-F.).
1808, 3 *mars.*
M. Viviand.
9 *juin.*
M. Monistrol.
1 *août.*
M. Behr.
28 *août.*
M. le Chevalier de Soulages.
12 *octobre.*
M. Lecouturier.
14 *novembre.*
M. le Chevalier Marchand (François-Xavier).
M. le Chev. Froment.
17 *novembre.*
M. le Marquis Carion-Nisas.
1809. 25 *février.*
M. le Chev. Contamine.
10 *mars.*
M. le Baron Plicque.
30 *mars.*
M. le Baron Mergez.

1809, 31 *mars.*
M. le Chev. de Vaugrigneuse.
16 *mai.*
M. le Baron Tavernier.
8 *juin.*
M. le Baron Galichet.
14 *juin.*
M. le Prince de Santa Croce.
26 *juillet.*
M. Fausson de Monteluppo.
30 *juillet.*
M. le Chevalier Asselin de Willencourt.
16 *août.*
M. Borghese.
29 *septembre.*
M. Lafage Leclere.
1810, 20 *janvier.*
M. Blesimare.
7 *mars.*
M. le Chev. Renou de Labrune.
14 *mai.*
M. Jeauffret.
23 *mai.*
M. Juchereau de Saint-Denis.
4 *décembre.*
M. Alberti.
15 *décembre.*
M. de la Grange (Ange-François).
23 *décembre.*
M. Brenot.
1811, 28 *janvier.*
M. le Chevalier Simonin.
2 *mars.*
M. le Chevalier Pouppart.
19 *mai.*
M. le Chevalier Hudry.
30 *mai.*
M. le Baron Michal de la Bretonnière.
24 *juin.*
M. le Baron Dupin.
6 *août.*
M. le Baron Gault.
M. Bigex.
M. Grange (Joseph).
7 *septembre.*
M. le Baron Barrin.
18 *septembre.*
M. le Chevalier Gordon.
23 *octobre.*
M. le Chevalier Rossignol.

1812, 7 *janvier.*
M. de la Chasse de Vérigny.
11 *janvier.*
M. Passelac.
6 *février.*
M. le Chev. Coulon.
22 *mars.*
M. Bissy.
24 *mars.*
M. Lourde.
19 *avril.*
M. le Chev. Bagniol.
19 *mai.*
M. Morres de Latéragh (Hervey de Montmorency).
10 *juin.*
M. le Chev. Loriné.
1er. *juillet.*
M. le Comte Dubourg.
6 *juillet.*
M. le Chev. Aubert (P. A. P.).
11 *juillet.*
M. Boyer (Eug. Ed.).
21 *juillet.*
M. le Baron Puton de They.
9 *août.*
M. le Chev. Salel.
M. Zenowitz.
10 *août.*
M. Parizet.
12 *août.*
M. le Baron Pernet.
22 *août.*
M. le Marquis de Venneyelles.
2 *septembre.*
M. Richer.
23 *septembre.*
M. le Chevalier Zadera.
M. le Baron Parguez.
11 *octobre.*
M. le Baron de Trobriant.
16 *octobre.*
M. Collot.
13 *novembre.*
M. le Baron Laborde (Ch.).
15 *novembre.*
M. Trefcon.
15 *décembre.*
M. le Baron Fournier.

1813, 23 *janvier.*
M. Lebel.
8 *février.*
M. le Chevalier Bazin de Fontenelle.
M. Girard (Et.-François).
M. Combes-Brassard.
25 *février.*
M. le Baron Morel.
26 *février.*
M. Charmont.
11 *mars.*
M. le Comte de Fontenilles.
31 *mars.*
M. le Baron de Stoffel.
6 *avril.*
M. le Chevalier Bedos.
24 *avril.*
M. le Chev. Rebillot.
4 *mai.*
M. le Baron Van Zuilen van Nievelt.
18 *mai.*
M. le Baron Ricard (J.-B.-R.).
. . . . . . *mai.*
M. La Flèche.
3 *juin.*
M. Levasseur (A.).
4 *juin.*
M. le Baron Girard (N.).
14 *juin.*
M. Hugues.
M. Lascours Raunaud-Boulogne.
18 *juin.*
M. le Baron Marion.
M. le Baron de Laroque.
M. de Tancarville (Bataille).
M. Bernard (J.-B.).
M. le Baron Chasseriau.
21 *juin.*
M. Sprunglin.
22 *juin.*
M. Robert.
27 *juin.*
M. Soubeiran.
M. Richard (P.-Jos.).
1er. *juillet.*
M. Bellanger.
2 *juillet.*
M. Morizot de Marzy.
7 *juillet.*
M. Leroy-Duverger.
16 *juillet.*
M. Charlet.

1813, 22 *juillet.*
M. Peridon.
1er. *août.*
M. Derivaux.
2 *août.*
M. Jeanin (F.).
8 *août.*
M. le Chevalier Caillemer.
M. le Comte Leroy de Mondreville.
9 *août.*
M. Monestier.
12 *août.*
M. Servan.
13 *août.*
M. Murphy.
17 *août.*
M. Busmann.
2 *septembre.*
M. Mathieu.
14 *septembre.*
M. Choisy-Soullier.
M. Chamouin.
15 *septembre.*
M. Montjardet.
19 *septembre.*
M. de Querelles.
M. Ruel de la Motte.
M. Deschalard.
M. Perrin.
M. Fabvier.
28 *septembre.*
M. Dufay.
M. Marthelet.
M. Simoneau.
30 *septembre.*
M. Lhuillier.
2 *octobre.*
M. Barbier.
10 *octobre.*
M. Vareliaud.
15 *octobre.*
M. Lejeans.
M. Bergeret.
24 *octobre.*
M. Pothier.
4 *novembre.*
M. Maurin.
5 *novembre.*
M. le Comte Anatole de Montesquiou.

1813, 6 *novembre*.
M. le Baron Petiet (Auguste-Louis).
M. Babut.

7 *novembre*.
M. Chopin.

19 *novembre*.
M. le Baron de Vassimon.
M. Vialla.
M. le Chevalier Legay.
M. de Castres.
M. Trezel.

25 *novembre*.
M. Godin.
M. Richard (François.)
M. Verdun.
M. Duhamel de Querlonde.
M. Lefebvre (Charles-Stanislas).
M. le Vicomte de Matharel.

28 *novembre*.
M. le Baron de Tengnagel.
M. Petit-Pierre.

25 *décembre*.
M. Villatte.

1814, 3 *janvier*.
M. Duvivier.

8 *janvier*.
M. Bernard.
M. Lageon.

10 *janvier*.
M. Longuerue.

13 *janvier*.
M. Saint-Remy.

17 *janvier*.
M. Reignier Claude.
M. Lurat.

21 *janvier*.
M. Durand Sainte-Rose.
M. Goudorp.

31 *janvier*.
M. le Marquis de Courbon.

5 *février*.
M. Armand de la Loyère.

18 *février*.
M. Lefebvre.
M. le Prince Frédéric de Hesse.

21 *février*.
M. le Comte de Salha de Hône.

25 *février*.
M. le Baron Debaines.
M. le Chevalier Goult.

26 *février*.
M. Devienne.
M. d'Hincourt.
M. Corbet.

1814, 3 *mars*.
M. Dupuy L.

15 *mars*.
M. Baron.
M. Ernouf (G.-A.).
M. Domenget.
M. Carbonnel.
M. Debelle.

17 *mars*.
M. Gaultier-Gilbert.

2 *mai*.
M. le Baron Reveroni de Saint-Cyr.

22 *juin*.
M. Rapatel.

28 *juin*.
M. le Chevalier Martinel.
M. de Biré.

10 *juillet*.
M. Gauthier.

31 *juillet*.
M. le Comte de la Porterie.

3 *août*.
M. le Comte de Barjon.

19 *août*.
M. Picard.
M. Arnaud de Saint-Sauveur.
M. Barrois.

6 *septembre*.
M. de Lastours.

9 *septembre*.
M. Nillis.
M. le Vicomte Berthier de Sauvigny.

18 *septembre*.
M. le Chevalier de Meulan.

8 *octobre*.
M. d'Haffringues.

1er. *novembre*.
M. Duboul.

15 *novembre*.
M. d'Anglemont.

29 *décembre*.
M. Frachon.

1815, 11 *janvier*.
M. Vives.

SECTION II.

Gouverneurs des Divisions militaires, Commandans et Officiers supérieurs qui y sont attachés.

PREMIÈRE DIVISION, *Paris.*

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et Oise, de l'Aisne, de Seine et Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure et Loir. *Voyez* page 618.

DEUXIÈME DIVISION, *Mézières.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le Maréchal Duc de BELLUNE, *Gouverneur.*
M. Dumonceau, Comte de Bergendal, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Mézières.
M. Laurent, Lieutenant général, *à Montmédy.*
M. Herbin-Dessaux, Lieutenant général, *à Mézières.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Guérin, Baron de Walderbosch, *à Saint-Mihel.*
Le Baron Rigaud, *à Châlons.*
Le Baron Hulot, *à Bar-sur-Ornain.*
Le Baron Bechet de Leocourt, *à Sedan.*

M. le Chevalier Poupart, *Chef de l'Etat-Major du Gouvernement.*
M. le Chevalier du Molard, } *Adjudans-Commandans.*
M. le Baron Mergès, }

TROISIÈME DIVISION, *Metz.*

Composée du département de la Moselle.

M. le Maréchal Duc de REGGIO, Pair de France, *Gouverneur.*
M. le Baron Durutte, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Metz.
M. le Baron Gressot, Mar.-de-camp, *Chef d'Etat-Major du Gouvernement.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Soyez, *à Longwy.*
Le Baron Thiry, *à Sarre-Louis.*
Le Baron Curto, *à Thionville.*
Le Baron de Richter, *à Metz.*

M. Gordon, Adjudant-Commandant, *Chef d'Etat-Major de la division.*
M. Verdun, *Adjudant-Commandant.*

QUATRIÈME DIVISION, *Nancy.*

Composée des départemens de la Meurthe et des Vosges.

M. . . . ., *Gouverneur.*
M. le Comte Pacthod, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Nancy.
M. le Baron d'Hastrel, Lieutenant général, *à Epinal.*
M. le Comte d'Ollone (Alex.), Maréchal-de-camp, *à Nancy.*
M. Parizet, Adjud.-Command., *Chef d'Etat-Major de la division.*
M. le Baron Fournier, *Adjudant-Commandant.*

CINQUIÈME DIVISION, *Strasbourg.*

Composée des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

M. le Maréchal Duc d'ALBUFÉRA, Pair de France, *Gouverneur*

M. le Baron Desbureaux, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Strasbourg.

M. le Baron Berkeim, Lieutenant général, *à Colmar.*

M. le Baron Gérard (F. J.), Lieutenant général, *Commandant supérieur à Landau.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Comte de Sabran, *Commandant supérieur à Neuf-Brisac.*
Le Baron Guyon, *à Schelestadt.*
Le Baron Chouard, *à Huningue.*
Le Baron Saint-Cyr Nugues, *Chef d'Etat-Major du Gouvernement*, à Strasbourg.
Le Baron Meyer (Adr.), *à Strasbourg*

M. le Chevalier Deschalard, Adjudant-Commandant, *Chef de l'Etat-Major de la division.*

SIXIÈME DIVISION, *Besançon.*

Composée des départ. de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain.

M. le Maréchal Prince de LA MOSCOWA, Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Comte de Ségur, Mar.-de-camp, *Chef de l'Etat-Major du Gouvernement.*

Première Subdivision. (Doubs, Haute-Saône).

M. le Comte de Bourmont, Lieutenant général, *Commandant*, à Besançon.

M. le Baron Gruyer, Maréchal-de-camp, *à Vesoul.*

Deuxième Subdivision. (Jura, Ain).

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

M. le Baron Jarry, *à Lons-le-Saunier.*
Le Baron Bron, *à Dôle.*
Le Baron Gauthier (J.-Jh.), *à Bourg.*

M. le Chevalier Passinge de Préchamps, *Adjudant-Commandant.*
M. Petit-Pierre, *Adjudant-Commandant.*

SEPTIÈME DIVISION, *Grenoble.*

Composée des départemens du Mont-Blanc, de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

M. . . . . . ., *Gouverneur.*

Première Subdivision. (Isère, Mont-Blanc).

M. le Comte Marchand, Lieutenant général, *Commandant*, à Grenoble.

Maréchaux-de-camp, Messieurs.

Daumas (M.-G.), *à Grenoble.*
Le Baron Buget, *à Vienne.*
Le Baron de Villiers, *à Chambéry.*
Le Chevalier Songeons, *à Annecy.*

Deuxième Subdivision. (Hautes-Alpes, Drôme).

M. le Baron Mouton-Duvernet, Lieutenant, *Commandant*, à Valence.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Chevalier Rostollant, *à Gap*.
Le Baron Quiot, *à Valence*.
Kerverseau, *Commandant supérieur*, à Briançon.

M. Servan, *Adjudant-Commandant*.

HUITIÈME DIVISION, *Toulon*.

Composée des départemens des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var.

M. le Maréchal Prince d'Esling, Duc de Rivoli, *Gouverneur*.
M. le Baron Bertrand, de Civray, Maréchal-de-camp, *Chef de l'Etat-Major du Gouvernement*.

Première Subdivision. (Bouches-du-Rhône et Vaucluse.)

M. le Comte Miollis, Lieut. général, *Commandant*, à Marseille.

Maréchaux-de-camp, Messieurs.

Le Baron Maupoint, *à Marseille*.
Le Baron Leclerc, *à Avignon*.
Le Baron Morangié.

Deuxième Subdivision. (Basses-Alpes, Var).

M. le Baron Abbé, Lieut. général, *Commandant*, à Toulon.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Comte Loverdo, *à Digne*.
Le Baron Corsin, *à Antibes*.
Le Baron Guillot, *à Barcelonnette*.

M. Pascalis, } *Adjudans-Commandans*.
M. Marchant, }

NEUVIÈME DIVISION, *Montpellier*.

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

M. . . . . . ., *Gouverneur*.

Première Subdivision. (Aveyron, Hérault, Tarn.)

M. le Comte Gazan de la Perrière, Lieutenant général, *Commandant*, à Montpellier.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Comte de Pelissier, *à Rhodez*.
Le Baron Aymard, *à Montpellier*.
Le Baron Roize, *à Alby*.

Deuxième Subdivision. (Gard, Lozère, Ardèche).

M. le Baron Gilly, Lieutenant général, *à Nismes*.
M. le Baron Briche, Lieutenant général, *à Nismes*.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Baille de St.-Paul, *à Mende*.
Le Baron Lafitte (M.-P.), *à Privas*.

M. le Baron Ricard (J.-Et.-R.), Adjud.-Command., *Chef de l'Etat-Major*.
M. le Chevalier Menard, *Adjudant-Commandant*.

DIXIÈME DIVISION, *Toulouse*.

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H. Garonne, des H. Pyrénées, du Gers, de Tarn et Garonne.

M. . . . ., *Gouverneur*.

Première Subdivision (Tarn et Garonne, Haute-Garonne).

M. le Comte de la Borde, Lieutenant général, *Commandant*, Toulouse.

M. le Baron Laplane, Lieutenant général, *à Montauban.*

M. Cassagne, Lieutenant général, *à Toulouse.*

Deuxième Subdivision. (Gers, Hautes-Pyrénées).

M. le Baron Maransin, Lieutenant général, *Commandant*, Tarbes.

M. le Comte de Montesquiou-Fezensac, Lieut. gén., *à Auch*

M. le Baron Schiner, Maréchal-de-camp, *à Tarbes.*

Troisième Subdivision (Ariège, Pyrénées Orient., Aude).

M. le Baron Darricau, Lieutenant général, *à Perpignan.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Lafitte (Justin), *à Foix.*
Le Baron Rober (L.-B.), *à Perpignan.*
Le Baron Pouget, *à Carcassonne.*
Le Baron Buget, *à Mont-Louis.*

M. Larriu,
M. le Baron Girard (Noël),
M. Devienne,
M. le Chev. Asselin de Villencourt,
} *Adjudans-Commandans.*

ONZIÈME DIVISION, *Bordeaux.*

Composée des départemens des Landes et de la Gironde.

M. le Comte DECAEN, Lieutenant général, *Gouverneur.*

M. le Baron Harispe, Lieutenant général, *à Bayonne.*

M. Lafond-Blaniac, Lieutenant général, *à Bordeaux.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Barbot, *Commandant supérieur à Bordeaux.*
Le Baron Verger des Bareaux.
Le Baron Ismert, *à Mont-de-Marsan*

M. le Colonel Barrois, *Chef de l'Etat-Major du Gouvernement.*

M. le Chevalier Petit-Pressigny, Adjudant-Commandant, *Chef de l'Etat-Major de la division.*

M. Regnier, *Adjudant-Commandant.*

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR *du départem. des Basses-Pyrénées.*

M. le Duc de GRAMMONT, *Commandant supérieur*, à Pau.

M. Rey (J.-P.-A.), Maréchal-de-camp.

M. Vinot, Maréchal-de-camp, *Chef de l'Etat-Major*, à Pau.

M. Peridon, *Adjudant-Commandant.*

DOUZIÈME DIVISION, *La Rochelle.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Loire-Inférieure, de la Vienne.

M. . . . ., *Gouverneur*, à la Rochelle.

Première Subdivision. (Charente-Infér., D.-Sèvres, Vienne).

M. le Baron Donzlot, Lieut. gén., *Commandant*, à la Rochelle.

M. le Baron Meunier, Lieutenant général, *à Poitiers.*

[M]. le Baron Thouvenot, Lieutenant général, *Commandant supérieur*, à Rochefort.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

[...]inot, *à la Rochelle*.
[Le] Baron Dufresse, *à Niort*.
[Le] Bon. Boyer (H.), *Comm. l'île d'Aix*.
Ordonneau, *à l'île de Ré*.
Le Baron Nayle, *à l'île d'Oleron*.

Deuxième Subdivision. (Loire-Inférieure, Vendée).

[M]. le Comte Rinaud de la Raffinière, Lieutenant général, *Commandant*, à Nantes.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

[Le] Baron Brouard, *à Nantes*.
[Le] Baron Callier de Saint-Apolin, *à Bourbon-Vendée*.
M. Rapatel, } *Adjudans-Commandans*.
M. Dufay, }

TREIZIÈME DIVISION, *Rennes*.

[Co]mposée des départemens d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord.

. . . ., *Gouverneur*.

Première Subdivision. (Ille-et-Vilaine, Morbihan).

[M]. le Comte Caffarelly, Lieut. général, *Commandant*, à Rennes.
[M]. le Baron Bigarré, Lieutenant général, *à Rennes*.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

[Le] Baron Lorcet, *à Saint-Malo*.
[Le] Baron de Valory, *à Vannes*.
Le Baron Cabanne de Puymisson, *à Lorient*.

[M]. le Comte Treilliard, Lieutenant général, *à Belle-Isle*.

Deuxième Subdivision. (Côtes-du-Nord, Finistère).

[M]. le Baron Grandeau d'Abeaucourt, Lieut. général, *Commandant*.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

[Le] Baron Fabre (J.-G.), *à St.-Brieux*
[Le] Chev. Coban, *dit* Vabre, *à Quimper*.
[Le] Baron Bonté, *à Morlaix*.
Mayer, *Chef d'Etat-Major de la Division*.

M. . . . . . ., *Adjudant-Commandant*.

QUATORZIÈME DIVISION, *Caen*.

[Co]mposée des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

[M]. le Duc de CASTIGLIONE, Pair de France, *Gouverneur*.

Première Subdivision. (Calvados, Orne).

[M]. le Duc d'Aumont, Lieut. général, *Commandant*, à Caen.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

[Le] Baron Renaud (H.-B.), *à Falaise*.
Le Baron Merlin (J.-B.-G.), *à Alençon*.

Deuxième Subdivision. (Manche).

[M]. le Comte de Vedel, Lieut. général, *Command.*, à Cherbourg.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Baillod, *à Saint-Lô.*
Le Baron Labassée, *à Cherbourg.*

M. Ruelle de la Motte, } *Adjudans-Commandans.*
M. Nivet,

QUINZIÈME DIVISION, *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

M. le Maréchal Comte JOURDAN, *Gouverneur.*

M. le Duc de Castries, Lieutenant général, *Commandant la Division*; à Rouen.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Gency, *à Evreux.*
Le Baron Destabenrath, *à Rouen.*
Le Baron Veilande, *au Hâvre.*
Le Baron de Blanmont, *à Abbeville.*
Le Baron Daigremont, *à Amiens.*

M. Rouyer (Ant.-Jh.), Adjudant, *Chef d'Etat-Major.*

M. Leblanc,
M. Salel, } *Adjudans-Commandans.*
M. Charmont,

SEIZIÈME DIVISION, *Lille.*

Composée des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

M. le Maréchal Duc de TRÉVISE, Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Comte d'Erlon, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Lille.

M. le Comte de Cely, Lieutenant général, *Commandant supér.*, à Calais.

M. le Baron Daumesnil, Maréchal-de-camp, *à Condé.*

M. le Baron Dubreton, Lieutenant général, *à Valenciennes.*

M. le Baron Teste, Lieutenant général, *à Arras.*

M. le Baron Dufour (F. M.), Lieutenant général, *Commandant supérieur à Lille.*

M. le Baron Vichery, Lieutenant général, *Commandant supér.*, à Dunkerque.

M. le Baron de la Pointe, Mar.-de-camp, *Chef de l'Etat-Major du gouvernem.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

De Morgan, *à Landrecies.*
Le Baron La Hure, { *Douai.* / *Cambray.*
Le Baron Saint-Geniez, *à Maubeuge.*
Le Baron Obert, *à Boulogne.*

M. Boissier, Adjudant-Commandant, *Chef d'Etat-Major.*

M. de Choisy, } *Adjudans-Commandans.*
M. Lefebvre (J.-F.),

DIX-HUITIÈME DIVISION, *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. . . . ., *Gouverneur.*

Première Subdivision (Côte-d'Or, Saône et Loire).

[. le Comte Heudelet, Lieutenant général, *Commandant*, à Dijon.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

: Baron Simon (H.), *à Dijon*. | Le Baron Rouelle, *à Mâcon*.

Deuxième Subdivision (Aube, Haute-Marne, Yonne).

. le Baron Marulaz, Lieutenant général, *Commandant*, à Troyes.

. le Baron Boyer de Rebèval, Lieutenant général, *à Troyes*.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

: Baron Schramm, *à Chaumont*. | Boudin, *à Auxerre*.

. Marchand (Fr.-Xavier), *Adjud.-Commandant*, *Chef de l'Etat-major*.

. le Comte de la Poterie,
. le Comte de Barjon, } *Adjudans-Commandans*.

DIX-NEUVIÈME DIVISION, *Lyon*.

mposée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

. le Comte Roger de Damas, Lieut. général, *Gouverneur*.

Première Subdivision (Loire, Rhône, Haute-Loire).

le Baron Albert, Lieutenant général, *Commandant*, à Lyon.

le Chevalier Rey (Ant. G.), Lieutenant général, *au Puy*.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Suzannet, *à Montbrison*. | Ducasse.
ncet de la C ur, *à Lyon*.

Deuxième Subdivision (Cantal, Puy-de-Dôme).

le Baron e Fol, Lieut. général, *Commandant*, à Aurillac.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Chevalier Valdec de Boudinhon, *à Aurillac*. | Le Baron Simmer, *à Clermont-Ferrant*.

Mathieu, *Adjudant-Commandant*, *Chef de l'Etat-Major*.

Vivian,
Gaultier, } *Adjudans-Commandans*.

VINGTIÈME DIVISION, *Périgueux*.

nposée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

. . . ., *Gouverneur*.

Première Subdivision. (Charente, Corrèze, Dordogne).

le Comte Souham, Lieutenant général, *Commandant*, à Perigueux.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

oteau, *à Périgueux*. | Le Baron Joubert, *à Tulle*.
Baron Laroche, *à Angoulême*.

Deuxième Subdivision. (Lot, Lot-et-Garonne).

M. le Comte Lapoype, Lieut. général, *Commandant*, à Agen.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Gaussart, *à Agen.* | Le Baron Rouget, *à Cahors.*

M. Berthelemy, Adjudant-Commandant, *Chef de l'Etat-Major.*

VINGT-UNIÈME DIVISION, *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

M. le Maréchal Duc de Tarente, Pair de France, *Gouverneur.*

Première Subdivision (Allier, Cher, Nièvre).

M. le Baron Le Pic, Lieutenant général, *Commandant*, à Bourges.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Ducoetlosquet, *à Nevers.*
Augier, *à Bourges.*
Le Baron Vialannes, *à Moulins.*

Deuxième Subdivision (Creuse, Indre, Haute-Vienne).

M. le Baron Amey, Lieutenant général, *Commandant*, à Bourges.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Mouriez, *à Gueret.*
Le Baron Moreau, *à Château-Roux.*
Le Baron Chauvel, *à Limoges.*

M. Levasseur (René-Gabriel), *Adj-Command.*, *Chef d'Etat-Major.*

M. Bouchard, } *Adjudans-Commandans.*
M. de Biré, }

VINGT-DEUXIÈME DIVISION, *Tours.*

Composée des départemens de la Sarthe, d'Indre et Loire, de Maine et Loire, de la Mayenne et de Loir et Cher.

M. le Comte Dupont, Lieutenant général, *Gouverneur.*

Première Subdivision (Loir et Cher, Indre et Loire, Sarthe).

M. le Comte Bonnet, Lieutenant général, *Commandant*, à Tours.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Montbrun, *à Blois.*
Donnadieu, *à Tours.*
Le Chevalier Girard (Jean-Bapt.), *au Mans.*

Deuxième Subdivision (Maine et Loire, Mayenne).

M. le Comte d'Autichamp, Lieutenant général, *Commandant*, à Angers.

M. le Marquis de Jumilhac, Lieutenant général, *à Angers.*

M. le Baron Hamelinaye, Lieutenant général, *à Laval.*

M. le Baron Legendre, *Chef de l'Etat-Major du Gouvernement.*

M. de Trobriand, } *Adjudans-Commandans.*
M. de Tingnagel, }

VINGT-

VINGT-TROISIÈME DIVISION, *Bastia.*

Composée du département de la Corse.

M. le Chevalier Bruslard, Maréchal-de-camp, *Commandant la Division.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Bruny.

M. Aimard de Conneville, Chef d'Escadron, *Chef d'Etat-Major.*

M. . . . . . ., *Adjudant-Commandant.*

PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

M. le Prince de MONACO, Maréchal-de-camp, *Commandant.*

M. le Comte de la Borde, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Brives.

SECTION III.

COMMANDANS ET ADJUDANS DE PLACE.

1ere. *Division Militaire.*

Messieurs,

Paris. . . . *Voyez* Place de Paris, pag. 619.

Ch. de Vincennes. Le Baron Daumesnil, *Maréchal-de-camp*, Gouverneur.

La Fère. . . . . . . , *Lieut.*, Adj.

Guise . . . . , *Lieut.*, Adj.

2e. *Division militaire.*

2e. *Givet et Charlemont.* Charbonnier, *Maréc.-de-camp*, Com. Lacombe, *Cap.* Maré, *Lieut.* Lachenay, *id.* } Adj.

4e. *Philippeville.* Duvenois, *Chef d'Escadron*, Comm. Henry, *Lieut.*, Adj.

4e. *Mézières.* Traulé, *Ch. de B.*, Com.

4e. *Verdun.* Cochinard, *Ch. de B.*, Commandant. Loiseaux, *Adj.*

4e. *Rocroy.* Swanton, *Ch. de B.*, C.

4e. *C. de Sédan* Wasronval, *major*, C.

4e *Montmédy* Martres, *Ch. de B.*, C.

Bouillon . . Petit, *Cap.*, Adj.

3e. *Division militaire.*

1er *Metz* . . Despeaux, *Lieut. gén.*, Command. Rameaux, *Cap.* Le Maire de Beaumarchais, *id.* LaBleignière *id.* Vallot, *Lieut.* } Adj.

3e *Thionville* Griman, *Cap.* Schweitzer, *L.* } Adj.

4e *Longwy.* . Lavilléon, *Chef de B.*, Commandant. Bigaux, *Capit.*, Adj.

2e *Sarre-Louis.* . . Le Baron Gueret, *Col.*, Com. Gaillot, *Capit.*, Adj.

Messieurs,

4e *Bitche.* . Neuhauss Maison-Neuve, *Lieut. général*, Commandant. Liver, *Capitaine*, Adj.

4e. *Nancy.* . De Montzey, *C.*, Adj.

4e. *Division militaire.*

Toul. . . . ., *Chef de Bat.*, Adjudant.

4e *Phalsbourg.* . . Raguet de Brancion, *Ch. de Bat.*. Com.

Marsal . . . ., *Capit.*, Adj.

5e. *Division militaire.*

1er *Strasbourg.* . . . ., *Lieut. général*, Comm. Massé, *Cap.* Gardié, *id.* Pinçon, *id.* Kuhn, *Lieut.* } Adj.

4e *Citadelle de Strasbourg.* Devaux, *Chef de Bat.*, Commandant. Machine, *Cap.*, Adj.

2e *Landau.* . . . ., Commandant. Gross, *Cap.* Molique, *id.* } Adj.

3e *Neuf-Brissack.* Dermongoût, Comm. supér. André, *Cap.*, Adjud.

3e *Huningue.* Chancel, *Col.*, Com. Moritz, *Capit.*, Adj.

Wissembourg. . . Mallet, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Lauterbourg.* . . Rossanges, *Chef de Bat.*, Command.

Fort-Vaub. Bernard, *Cap.*, Adj.

Haguenau. . Collet, *Cap.*, Adj.

4e *Scheles-tat.* . . . . Schweisguth, *C.d.B.*, C. Lefaivre, *Cap.*, Adj.

4e *Belfort*, Legrand, *Chef de Bat.*, Command. Ycard, *Cap.*, Adj.

Messieurs,

Lichtemberg. Cauvet, *Cap.*, Adj.
La P. Pierre. Wall, *Cap.*, Adj.
F. Mortier. Sans, *Lieut.*, Adjud.
Landscroon. Saart, *Cap.*, Adj.

6e. *Division militaire.*

2e *Besançon.* Durand, *Maréchal-de-camp*, Comm. Quibel, *Cap.*, Devaisne, *Lieut.* Adj.
Citadelle de Besançon. Quetier-Lacour, *Cap.*, Adjudant.
Ch. de Blamont. . . . ., *Capitaine*, Adjudant.
Fort Saint-André. Cornibert, *Capitaine*, Adjudant.
4e *Château de Joux.* Thivol, *Chef de Bat.*, Commandant.

7e. *Division militaire.*

3e *Briançon.* Garnier, *Col.*, Comm. Jacquinet, *Cap.*, Joubert, *Lieutenant.* Billot, *id.* Adj.
2e *Grenoble.* Bourgade, *Ch. de Bat.*, Comm. Duclaux, *Cap.*, Adj.
4e *Mont-Dauphin.* Garnier, *Chef de Bat.*, Commandant. Bidot, *Lieut.*, Adj.
4e *Fort Barreau.* Caire, *Chef de Bat.*, Comm.
Embrun. Cathala, *Capit.*, Adj.
Chambery. Massot, *Capit.*, Adj.

8e. *Division militaire.*

1er *Toulon.* Micas, *Lieutenant général*, Comm. Dandurand, *Capitaine*, Lauzeral, *Lieut.* Fabus, *id.* Adj.
4e *Fort Lamalgue.* Schmith, *Colonel*, Commandant.
Sisteron. Machemin, *Lieut.*, Adj.
G. Tour de Toulon. Simmermann, *Lieut.*, Adjudant.
Seyne et S.-Vincent. . . . . ., *Lieutenant*, Adjudant.

Messieurs,

2e *Marseille.* Dejean, *Maréchal-de-camp*, Comm. Beaulieu, *Cap.*, J. Desbordes, *L.* Adj.
4e *Fort S.-Nicolas.* Roubaud, *Ch. de Bat.*, Command.
Fort N.-D. de Marseille. Cesari, *Lieutenant*, Adjudant.
Fort S. Jean de Marseille. Fons, *Lieutenant*, Adjudant.
3e *Antibes.* Cuneo d'Ornano, *Col.*, Commandant. Arnoult, *Lieut.*, Adj.
Fort quarré d'Antibes. Siecher, *Lieutenant*, Adjudant.
Chât. d'If. Traham, *Lieut.*, Adj.
Avignon. Salveti, *Cap.*, Adj.
4e *Isles Ste-Marguerite.* Maré, *Chef de Bat.*, Commandant. Dieudonné, *L.*, Adj.
Isles d'Hières. 4e *Portecros.* Poux, *Ch. de B.* Faure, *Lieut.* 4e *Porquerolles.* Coste, *Col.* Manem, *Lieut.* *Isle du Lev.* Boucher, *Cap.*, Adj.
Presqu'île Cepet. . . . ., *Chef de Bataillon.*
Fort Montalban. Saint-Fuscien, *Lieut.*, Adjudant.
Chât. de S.-Tropez. Le Baron du Bouchet, *Chef de Bataillon*, Adj.
Colmar. Chapellat, *Lieut.*, Adj.

9e. *Division militaire.*

4e *Cette.* Chevannes, *Chef de Bat.*, Command.
4e *Montpellier.* Marechal, *Chef de B.*, Commandant.
Aiguemortes. Raffit, *Capit.*, Adj.
Agde et Fort Brescou. Guilbert, *Capitaine*, Adjudant.

10e. *Division militaire.*

2e *Perpignan.* Arnaud, *Maréchal-de-camp*, Com. Thorent, *Cap.*, Solatges, *L.* Adj.

Messieurs,

3e *M. Louis.* Roch, *Col.*, Comm.

4e *Citad. de Perpignan.* Messier, *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Collioure.* . . . . . ., *Chef d'Esc.*, Commandant.

Port Vendre. . . . . . ., *Cap.*, Adj.

Villefranche. Gazard, *Cap.*, Adj.

Fort des Bains. . . . Viudé, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Bellegarde.* . . . . Le Baron Couzin, *Chef de B.*, Comm.

Prast de Mollo. . . Dubourg, *Capitaine*, Adjoint.

4e *Chât. de Lourdes et Bareges.* Carrière, *Chef de Bat.*, Commandant.

11e. *Division militaire.*

2e *Bayonne.* Baurot, *M.-de-camp*, Comm. . . . . ., *Cap.*, Vallée, *Lieut.* } Adj.

4e *Citad. de Bayonne.* Daubanton, *Chef de Bat.*, Commandant.

Ch. de Dax. . . . . ., *Cap.*, Adj.

4e *Blaye* . . . . *Chef de Bat.*, Commandant.

4e *Navarreins* . . . ., *Colonel*, Commandant.

4e *St.-Jean-Pied-de-Port* . . . ., *Chef de Bat.*, Commandant. Bellemand, *Lieut.*, Adj.

Fort Socoa. Leblais, *Cap.*, Adj.

12e. *Division militaire.*

3e *La Rochelle.* . . Peugnet, *Col.*, Com. S. Deguercy, *Cap.*, Adj. Lalage, *id.*

Ft. Chaput. Simonet, *Lieut.*, Adj.

3e *Isle de Rhé.* . . . Dubreton, *Colonel*, Commandant. Vesco, *Lieut.*, Adj.

3e *Isle d'Oleron.* . . Leudy, *Col.*, Com. Parent, *Lieut.*, Adj.

4e *Rochefort* . . . Thumelaire, *Chef de Bat.*, Com. Bessat, *Cap.*, Adj.

Noirmoutiers. . . . Pingot, *Capitaine*, Adjudant.

Messieurs,

4e *Isl. d'Aix.* Curtel, *Ch. de B.*, C.

Nantes-Châ. St.-Martin. *Cap.*, Adj.

4e *Isle-Dieu.* Demoly, *Chef d'Esc.*, Command.

F. du Pillier. Ferrand, *Cap.*, Adj.

13e. *Division militaire.*

1re *Brest.* . . Guyot-Durepaire. *Lieut. génér.*, Com. Lamarque, *Cap.*, Potel, *Lieut.*, Berthelot, *id.*, } Adj.

2e *Belle-Isle en mer.* . . Rouland, *Maréchal-de-camp*, Comm. Olivier, *Cap.*, Vernier, *Lieut.*, } Adj.

3e *St. Malo.* Piolaine, *Col.*, Com. Audouin, *Cap.*, Maillet, *Lieut.*, } Adj.

4e *Pointe de Quiberon.* Bellet, *Chef de Bat.*, Commandant.

3e *L'Orient.* Delaraitrie, *Col.*, C. Fabe, *Capit.*, Adj.

4e *Port Louis* Amiot, *Ch. de bat.*, C. Demance, *Lieut.*, Adj.

Ft. Ch. Neuf. Leconte, *Cap.*, Adj.

Ch. du Taureau. . . . Rousseau, *Capitaine*, Adjudant.

Dinan. . . . Menager, *Cap.*, Adj.

Les 7 Isles. De Hardivilliers, *Capitaine*, Adjudant.

4e *Isle de Groix.* . . Legrand, *Chef de Bat.*, Commandant.

Isle de Bréhat. . . . . Goujon-Grondel, *Chef de Bat.*, Com.

4e *Concarneau.* . . . Charpentier, *Chef de Bat.*, Commandant.

Isle d'Ouess. Decans, *Cap.*, Adj.

Fort Cicogn. Buhot, *Cap.*, Adj.

Isle de Bas. Bernard, *Cap.*, Adj.

14e. *Division militaire.*

2e *Cherbourg* Le Baron Bruno, *Mar.-de-camp*, Comm. . . . . *Cap.* Depierre *Cap.*, Paturcaux, *L.*, } Adj.

Fort des Couplets. . . . Tombe, *Chef de Bataillon.*

Messieurs,

Redoute du Tot.	Pardon-Dutaillis, *Capitaine.*
Idem, *des Fourches.*	Plumtot, *Capitaine.*
Retranchem. du Roule.	. . . . ., *Capitaine.*
4e *Fort de Querqueville.*	Hulot, *Chef de Bat.*, Comm. Barras, *Lieut.*, Adj.
Isle Pelée.	Delombre, *Chef de Bat.*, Commandant. Schoonaert, *Lieut.*, Adj.
Ft. du Hommet.	Belligny, *Cap.*, Adj.
4e *Grand-ville.*	Monnier-Villeneuve, *Colonel*, Comm.
Carentan	Mutel, *Cap.*, Adj.
4e *Lahougue.*	Eliot, *Chef de Bat.*, Commandant.
3e *Isle Tatihou.*	Pinel, *Chef de Batail.* Commandant.
Isle Saint-Marcouf.	Mayeux, *Chef de Bat.* Commandant.
Caen et Chât.	Bonnal, *Cap.*, Adj.

15e. *Division militaire.*

3e *Le Hâvre.*	De Rocmont, *Colonel*, Commandant. Desprez, *Cap.*, Adj.
4e *Dieppe.*	Bazancourt, *Ch. d'Es.*, Commandant.
4e *Abbeville.*	Dubois-Dubay, *Chef d'Escad.*, Command.
4e *Citadelle d'Amiens.*	Réverend, Commandant.
Doulens.	Benoist, *Cap.*, Adj.
4e *Citad. de Péronne*	. . ., *Chef de Bat.*, Commandant.
4e *C. de Ham.*	. . . ., Comm.

16e. *Division militaire.*

2e *Dunkerq.*	Toussaint, *Maréchal-de-camp*, Comm. Buys, *Cap.*, Dufresne, *Lieut.* Auger, *id.* Adj.
Fort Louis.	Vincent, *Lieut.*, Adj.
1re *Lille.*	Macors, *Lieutenant général*, Comm. Fromental, *Cap.* Boyer, *L.*, Modestie, *id.* Adj.

Messieurs,

2e *Valenciennes.*	Daubigny, *Mar.-de-camp*, Com. Bouton, *Cap.*, Devaux, *Lieut.*, Sevald., *id.* Adj.
3e *Douai.*	Faivre, *Col.*, Com. Chapuis, *Cap.*, Arragon, *Lieut.* Adj.
Fort Scape.	Rousselle, *Cap.*, Adjud.
4e *Gravelines*	Herrinberger, *Chef de Bat.*, Com. Blanmont. Poussin. *Cap.*
4e *Bergues.*	Secourgeon, *Chef de Bat.*, Com. Couvelaire, *Cap.*, Adj.
Fort de Berg.	Heringuez, *L.*, Adj.
3e *Maubeuge*	Dumareix, *Col.*, Com. Mercier, *Cap.*, ..., *Lieut.*, Adj.
3e *Cambray.*	. . . ., *Colonel* Commandant. Lacassagne, *Cap.*, Adj.
4e *Condé.*	Hochet de la Terrie, *C. de Bat.*, Comm. Goutheret, *Lieut.*, Adj.
4e *Le Quesnoy.*	Thomas, *Chef de B.*, Commandant. Marchand, *L.*, Adj.
4e *Landrecy.*	Faurax, *Chef de B.*, C. Lhomme, *Lieut.*, Adj.
Citadelle de Lille.	Delesalle, *Chef de Bat.*, Comm. Sinet, *Cap.*, Adj.
4e *Avesnes.*	Maccard, *Ch. de B.*, C. Ruffieux, *Lieut.*, Adj.
4e *Bouchain.*	Leclaire, *Ch. de B.*, Com.
3e *Arras*	Villemet, *Col.*, Com. Castel, *Cap.*, Adj.
3e *Boulogne.*	Durand, *Col.*, Com. Beuvignat. *Cap.*, Adj.
4e *Aire*	Gillotte *Major*, Com. Nardot, *Lieut.*, Adj.
2e *Calais.*	Magnier de Bains, *Commandant.* Faure, *Capit.*, Adj.
3e *St.-Omer.*	Barbier, *Col.*, Com. Humbert, *Cap.*, Adj.

Messieurs,

4e *Montreuil sur Mer.*	Taubin, *Colon.*, Com. Gadous, *Lieut.*, Adj.
St.-Venant.	Wallard, *Cap.*, Adj.
4e *Béthune.*	Vernines, *Ch. de B.*, C.
4e *Hesdin.* .	Zevallos, *Capit.*
Ardres. . . .	Lambert, *Cap.*, Adj.

18e. *Division militaire.*

4e *Auxonne.*	Champneuf, *C. de B.*, C. . . . . . ., Adjud.
Dijon. . . .	Aillet, *Ch. de B.*, C.

19e. *Division militaire.*

2e *Lyon.* . .	Cochois, *Maréchal-de-camp*, Command. Brenot, *Cap.*, Defaye, *Lieut.*, Adj.

23e. *Division militaire.*

3e *Bastia.* . .	Pianelli, *Col.*, Com. Inglemann, *Cap.*, Biaggini, *id.*, Adj.

Messieurs,

3e *Ajaccio.*	Laforest, *Col.*, Com. Aubert, *Capit.*, Adj.
4e *S. Florent.*	Silvestre, *Chef de B.* Comm.
4e *Calvi.* . .	Ambrosi, *Chef de B.* Commandant. Depierres, *Lieut.*, Adj.
4e *Bonifacio.* . . .	Maine, *Chef de Bat.* Commandant. . . . ., *Lieut.*, Adj.
Corté.	Arrighi, *Capit.*, Adj.
Cap-Corse.	Brodin, *Lieut.*, Adj.
Isle Rousse.	Léoni, *Lieut.*, Adj.
Vivario . . .	Florence, *Lieut.*, Adj.
Bogognano .	Ceccaldi, *Lieut.*, Adj.
Capraja. . .	Cournaud, *Lieut.*, Adj.

SECTION IV.
GENDARMERIE ROYALE DE FRANCE.

INSPECTION GÉNÉRALE,

Rue du Faubourg S.-Honoré, n. 73.

M. le Maréchal Duc de CONEGLIANO, Pair de France, Ministre d'Etat, *premier Inspecteur général*. . . . . . — *Aides-de-camp*, MM. Le Baron Moncey je., *Col.* . . . . . ., *Chef d'esc.* Beaucour, ... , *Capitaines.*

Inspecteurs Lieutenans généraux, Messieurs,

Le Comte la Grange (Jos.). . . . . . . — . . . . . . / . . . . . . / . . . . . .

Le Baron de Preval, *Chef de l'Etat-Major général*. . . . . — *Aides-de-camp*, MM. Guyon, *Chef de Bataill.* Dehauchamp, *Capitaine.* Bureau, *Lieutenant.*

Le Comte Merle. . . . . — . . . . . . / . . . . . . / . . . . . .

Le Baron Margaron. . . . . — . . . . . . / . . . . . . / . . . . . .

Inspecteurs Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Baron Saunier.
Le Baron Bonnemains.
Le Baron Noirot.
Le Baron Penne.

Officiers employés près le premier Inspecteur général, pour le service extraordinaire, Messieurs,

Le Baron Rome, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Moncey aîné, ... } *Colonels.*
Le Chevalier Van-Oosterom, ... }
Le Crosnier, ... , ... } *Colonels à la suite.*
La Gorsse, ... , . . . }
. . . . , *Chef d'Escadron.*
Duval, *Capitaine.*

PREMIÈRE LÉGION.

M. Coroller, *Colonel*, à Paris.

M. Rosier, *Chef d'Escad.*, id.

M. Hautelin, *Capit. Adjud.-Major*, id.

M. Morieux, *Quart.-Maître Lieut.*, id.

Seine. 1ere. Comp.
- Gaudriot, *Cap. en 1er*, à Paris.
- Lefeivre, *Capit. en 2e*, id.
- Libault de la Barossiere, *L.*, id.
- Aubert, *id.* à Saint-Denis.
- Marie, *id.* à Sceaux.
- Bour, *id.* à Charenton.
- Cuvillier, *id.*, à Passy.

2e. Compe. — à Paris.
- Dyonnet, *Capitaine en 1er*,
- Delpart, *C. en 2e*,
- Raffé, *Lieuten.*,
- Viennot, *id.*,
- Le Chev. de Canolle, *id.*,
- Flamant, *id.*,
- Daiglun, *id*,

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Baron Geneval, *Colonel*, à Versailles.

M. Pantin-Wilder, *Chef d'escadron*, id.

Comp. de Seine et Oise.
- Lahogue, *Capitaine*, à Versailles.
- Dumalletra. *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- De Nayrod. *Lieutenant*, id.
- Dambron, *id.*, à Corbeil.
- Hamel, *id.*, à Etampes.
- Regardin, *id.*, à Mantes.
- Gillet, L.-N., *id.*, à Pontoise.
- Henrionnet, *id.*, à Rambouillet.

Comp. du Loiret.
- Racinet-Duplessis, *Capit.*, à Orléans.
- Lacaille, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Ponsot, *Lieutenant*, id.
- Veron, *id.*, à Gien.
- Humbert, *id.*, à Montargis.
- Ducret, *id.*, à Pithiviers.

M. Reidy-Lagrange, *Chef d'escadron*, à Beauvais.

Comp. de l'Oise.
- Saal, *Capit.*, à Beauvais.
- Lefevre. *Quart.-M. Sous-Lieutenant*, id.
- Delafaye. *Lieut.*, id.
- Thorel, *id.*, à Clermont.
- Vincenot, *id.*, à Compiègne.
- Hayaert, *id.*, à Senlis.

Comp. de Seine et Marne.
- Renault, *Capit.*, à Melun.
- Testard. *Quartier-Maître Lieuten.*, id.
- Gourjon de Guibourg, *Lieutenant*, id.
- Henry J., *id.*, à Coulommiers.
- Collard, *id.*, à Fontainebleau.
- Vitteaux, *id.*, à Meaux.
- Cosson, *id.*, à Provins.

TROISIÈME LÉGION.

M. Guérin, *Colonel*, à Caen.

M. de Régnier, *Chef d'Escadron*, id.

Comp. du Calvados.
- Recéveur, *Capit.*, à Caen.
- Dalibert, *Quartier-Maître, Sous-Lieut.*, id.
- Mancel, *Lieuten.*, id.
- Louvet, *idem*, à Bayeux.
- Leroy, *idem*, à Falaise.
- Montgenot, *idem*, à Pont-l'Evêque.
- Mauduit, *id.*, à Vire.
- Guérin d'Agon, *id.*, à Lisieux.

Comp. de l'Eure.
- Manginot, *Cap.*, à Evreux.
- Richier, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Picault de Changin. *Lieutenant*, idem.
- Pruvost, *id.*, aux Andelys.
- Fournier, *id.*, à Bernay.
- Daubroche, *idem*, à Louviers.
- Boulanger, *idem*, à Pont-Audemer.

Comp. de la Manch.
Croiseau, *Capit.*, à S.-Lô.
Dros, *Q.-M. Lieut.*, id.
Leroux J. P. *Lieuten.*, id.
Darthenay de Rougemont, *idem*, à Valogne.
Bazire, *id.*, à Avranches.
Vauthier, *idem*, à Coutances.
Rocroy, *id.*, à Cherbourg.
Danon, *id.*, à Mortain.

M. de Jouvancourt, *Chef d'Escadron*, à Rouen.

Comp. de la Seine-Infér.
Brisard, *Capit.*, à Rouen.
Duvaux, *Quartier-Maître Sous-Lieut.*, id.
Leclerc de Ruffey, *Lieutenant*, idem.
Leroux, *id.*, au Hâvre.
Lecoutier, *id.*, à Dieppe.
Bourdon, *id.*, à Neuchâtel.
Ossent aîné, *id.*, à Yvetot.

Comp. du 2e. arr. m.
Lefebvre, *Capit. en 2e.*, à Cherbourg.
Morieux J., *Lieut. en 2e.*, idem.
Salon, *Quart.-Maître Sous-Lieut.*, idem.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Cavalier, *Colonel*, à Alençon.

M. Mendiry, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de l'Orne.
Darbour, *Cap.*, à Alençon.
Faisse, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Lambert-d'Herbigny, *Lieut.*, idem.
Beaugrand, *id.*, à Argentan.
Joubert, *id.*, à Domfront.
Julien, *idem*, à Mortagne.

Comp. d'Eure et Loir.
Monjovet, *Capitaine*, à Chartres.
Revel, *Quart.-Maître Sous-Lieut.*, id.
André, *Lieut.*, id.
Chamorin, *id.*, à Châteaudun.
Otton, *id.*, à Dreux.
Boban, *id.*, à Nogent-le-Rotrou.

M. Bellenger, *Chef d'Escad.*, au Mans.

Comp. de la Sarthe.
Noirot, *Capit.*, au Mans.
Payart, *Q.-Maître S.-L.*, idem.
Patrin, *Lieut.*, idem.
Pillerault, *id.*, à la Flèche.
Pegoud, *idem*, à Mamers.
Maingarnaud, Jean-Jacques, *idem*, à Saint-Calais.

Comp. de la Mayenne.
Favas, *Cap.*, à Laval.
Durocher, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Le Baron de Lustrac, *Lieut.*, idem.
Cacheleux, *id.*, à Chât.-Gont.
Bienvenu, *idem*, à Mayenne.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Cheiber, *Colonel*, à Rennes.

M. Gautier-Guistière, *Chef d'Escadron*, id.

Comp. d'Ille et Vilaine.
Durocher, *Capitaine*, à Rennes.
Mignotte, *Quartier-Maître Lieutenant*, id.
Leroy, Charles, *Lieuten.*, à Rennes.
Raoul de Prey de la Morlais, *idem*, à Redon.
Leroy, Jean-Baptiste, *idem*, à Fougères.
Bellot, *idem*, à Monfort-sur-Mer.
Leroy, Antoine, *idem*, à Saint-Malo.
Durand, *idem*, à Vitré.

Comp. des Côtes du Nord.
Dufour, *Capitaine*, à St.-Brieuc.
Le Chevalier de Ruffigny, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Gardin de la Bourdonnaye, *Lieut.*, idem.
Lacroix, *idem*, à Dinan.
Deaddé, *idem*, à Guingamp.
Corra, *idem*, à Lannion.
Saliet, *idem*, à Loudéac.

M. de Rancourt, *Chef d'Escadron*, à Quimper.

Comp. du Finistère.
- Conrot. *Cap.*, à Quimper.
- Delamarre, *Quart.-Maître S.-Lieut.*, id.
- Blanchon, *Lieut.*, idem.
- Maubach, *idem*, à Brest.
- Legoazec de Toulgoet, *idem*, à Châteaulin.
- Pointillon, *idem*, à Morlaix.
- Rohaut, *idem*, à Quimperlé.

Comp. du 3e. Arr. marit.
- Dumay, *Capitaine en 2e.*, à Brest.
- Rivière, *Lieut. en 2e.*, idem.
- Gaillot, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.

SIXIÈME LÉGION.

M. Noireau, *Col.*, à Angers.
M. Caudel, *Chef d'Esc.*, id.

Comp. de Maine et Loire.
- Boullet, *Capit.*, à Angers.
- Bonnart, *Lieut. Quartier-Maître*, id..
- Pethion, *S.-L.* par int., *id.*
- Decaix, *Lieut.*, idem.
- Ripaux, *id.*, à Beaugé.
- Biolay, *id.*, à Beaupréau.
- Le Chevalier de Noyelle, *idem*, à Saumur.
- Lebrun, *idem*, à Segré.

Comp. de la Loire Inférieure.
- Faye, *Capit.*, à Nantes.
- Gays, *Quartier-Maître Sous-Lieut.*, idem.
- Lamballerie Victor, *Lieutenant*, idem.
- Nivoche, *id.*, à Ancenis.
- Nivois, *idem*, à Châteaubriant.
- Garry, *id.*, à Paimbœuf.
- Prost, *id.*, à Savenay.

M. Mahoudeau, *Chef d'Escad.*, à Vannes.

Comp. du Morbihan.
- Pelecier, *Capitaine*, à Vannes.
- Dupont, *Quart.-Maître*, *Sous-Lieut.*, idem.
- Arnaud, *Lieut.*, idem.
- Chedeville, *idem*, à Pontivy.
- Carette fils, *id.*, à Lorient.
- Fradin, *id.*, à Ploermel.

Comp. du 4e. Arr. marit.
- Lebrun, *Capitaine en 2e.*, à Lorient.
- Antoine, *Lieuten. en 2e.*, idem.
- Blaret, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.

SEPTIÈME LÉGION.

M. Bergeron, *Colonel*, à Tours.
M. Auger, *Chef d'Escad.*, id.

Comp. d'Indre et Loire.
- Didier, *Capit.*, à Tours.
- Vilmorin, *Quartier-Maître Lieutenant*, idem.
- Petit de Gout, *Lieut.*, idem.
- Brichet, *id.*, à Chinon.
- Dutilleux, aîné, *id.*, à Loches.

Comp. de Loir et Cher.
- Saulnier, *Capit.*, à Blois.
- Normand, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Gattin, *Lieut.*, idem.
- François, *id.*, à Romorantin.
- Chaton, *id.*, à Vendôme.

M. Germain, *Chef d'escadron*, à Poitiers.

Comp. de la Vienne.
- Brault, *Capitaine*, à Poitiers.
- Pernet, *Quartier.-Maître Lieutenant*, idem.
- Chambon, *Lieut.*, idem.
- Magnier, *id.*, à Châtellerault.
- Dutilleux, jeune, *id.*, à Civray.
- Caurier, *id.*, à Loudun.
- Giraud, *id.*, à Montmorillon.

Comp. de l'Indre.
- Dourtre, *Capitaine*, à Châteauroux.
- Brindeau, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Betend, *Lieut.*, idem.
- Suzor, *id.*, au Blanc.
- Robert, *id.*, à Issoudun.
- Prungnaud, *id.*, à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. Barbier de Lassaux, *Colonel*, à Moulins.
M. Gombervaux, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de l'Allier
- Civel-Beaupré, *Capitaine*, à Moulins.
- Perret, *Quartier-Maître Sous-Lieut.*, idem.
- Theron, *Lieutenant*, idem.
- Croisier Ladouaire, *id.*, à Gannat.
- Guillomet, *id.*, à Lapalisse.
- Leroy, A., *id*, à Montluçon.

Comp. du Puy-de Dôme.
- Fleury, *Capitaine*, à Clermont.
- Puray, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Russailh, *Lieut.*, idem.
- Leroux, (Joseph-Philippe-Hector), *id.*, à Ambert.
- Fayet, *id.*, à Issoire.
- Martin, Valentin, *id.*, à Riom.
- Roure, *id.*, à Thiers.

M. Clément (N.-J.), *Chef d'escadron*, à Nevers.

Comp. de la Nièvre.
- Coste, Jean, *Capitaine*, à Nevers.
- De la Morinière, *Quartier-Maître Sous-Lieut.*. idem.
- Marchant, *Lieutenant*, id.
- Moreau, *id.*, à Château-Chinon.
- Coste, jeune, *id.*, à Clamecy.
- Vimort, *idem*, à Cosne.

Comp. du Cher.
- Caselli, *Capitaine*, à Bourges.
- Taillard, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Hersant de la Rougerie, *Lieutenant*, idem.
- Périnel, *idem*, à Saint-Amand.
- Ansart, *idem*, à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Bourgeois, *Colonel*, à Niort.

M. Petit, *Chef d'escadron*, idem.

Comp. des Deux Sevres.
- Robert, *Capit.*, à Niort.
- Volland, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Chesneau, *Lieut.*, idem.
- Bondy, *id.*, à Bressuire.
- Ponthieux, *Lieut.*. à Melle.
- Le Chev. Lacroix de Vigand, *id.*, à Parthenay.

Comp. de Bourb.-Vendée.
- Michelle, *Cap.*, à Bourbon-Vendée.
- Jean, *Qartier-Maître Sous. Lieutenant*, idem.
- Destroyes, *Lieut.*, idem.
- Delahaye. *id.*, à Fontenay.
- Georgeaut, *id.*, aux Sables d'Olonne.

M. Grenier, *Chef d'escadron*, à la Rochelle.

Comp. de la Char. Inférieure.
- Euchène, *Capitaine*, à la Rochelle.
- Babin, *Quartier-Maitre Sous-Lieutenant*, idem.
- Louvart-Pont-Levoye, *Lieutenant*, idem.
- Rivey, *id.*, à Jonzac.
- Lamballerie, jeune, *id.*, à Marennes.
- Ducellier, *id.*, à Rochefort.
- Molene, *id.*, à Saintes.
- Chauveaud, *id.*, à S.-Jean-d'Angely.

Comp. du 5e. arr. m.
- Villedon, *Capitaine en* 2e., à Rochefort.
- Joret, *Lieut. en* 2e., idem.
- Ducotté, *Q.-M. S.-L.*, id.

DIXIÈME LÉGION.

M. Mignotte, *Colonel*, à Bordeaux.

M. Baylin, *Chef d'Escad.*, id.

Comp. de la Girond.
- De Gombaut, *Capit.*, à Bordeaux.
- Mouchout, *Q.-M. S.-L.*, idem.
- Caffart, *Lieut.*, idem.
- Campagne, *id.*, à Bazas.
- Landié, *id.*, à Blaye.
- Lemaire, *id.*, à la Réole.
- Bouhatier, *id.*, à Lespare.
- Raymond, *id.*, à Libourne.

Comp. de la Charente:

- L'Enfant, *Capit.*, à Angoulême.
- Pons, *Q.-M. S.-Lieut.*, id.
- Delaplace, *Lieut.*, idem.
- Le Chev. Marin, *id.*, à Cognac.
- Charmier, *id.*, à Barbezieux.
- Normand, *id.*, à Ruffec.
- . . . . ., *id.*, à Confolens.

M. Doncœur, *Chef d'Escadron*, à Mont-de-Marsan.

Comp. des Landes

- Bertrand, *Cap.*, à Mont-de-Marsan.
- Cantrel, *Quart.-M. Sous-Lieut.*, idem.
- Viard, *Lieut.*, idem.
- Galezot, *id.*, à Dax.
- Cordier, *id.*, à S.-Sever.

Comp. des Basses Pyrén.

- Mutel, *Capit.*, à Pau.
- Demange, *Q.-M. S.-Lieut.*, idem.
- Menage, *Lieutenant*, id.
- Mouchel, *id.*, à Bayonne.
- Lemery, *id.*, à Mauléon.
- Olivier, *id.*, à Oléron.
- Fave Saint Fulcrand, *id.*, à Orthez.

ONZIÈME LÉGION.

M. Seignan Serre, *Colonel*, à Toulouse.

M. Doney, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de la Haute-Garonne.

- Poulc, *Capit.*, à Toulouse.
- Thierry J.-C.-A., *Quart.-Mait. Lieutenant*, id.
- De Broqueville, *Lieut.*, id.
- Nivet, *id.*, à Muret.
- Deprat, *id*, à St-Gaudens.
- Gestas, *id.*, à Villefranche.

Comp. de Tarn et Garonne.

- De Warsonval, *Capitaine*, à Montauban.
- Combes, *Q. M. S.-L.*, id.
- De Maynard, *Lieut.*, id.
- Labat, *id.*, à Castel-Sarrazin.
- Vandangeon, *id.*, à Moissac.

M. Rigade, *Chef d'Escadron*, à Auch.

Comp. du Gers

- Sempé, *Capit.*, à Auch.
- Peilabere, *Quart.-Maître S.-Lieut.*, id.
- Gallié, *Lieuten.*, id.
- François, C., *id.* à Condom.
- Guillon, *id.*, à Lectoure.
- Martin Dorienval, *id.*, à Lombez.
- Dangin, *id.*, à Mirande.

Comp. des Hautes Pyrén.

- Gerin, *Cap.*, à Tarbes.
- Michaud, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Mendiry, *Lieutenant*, id.
- Delahaye, *id.*, à Argelés.
- Chevreuil, *id.*, à Bagnères.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Maurice, *Colonel titulaire en service extraordinaire.*

M. Martin Charly, *Colonel par interim*, à Carcassonne.

M. le Marquis de Curieres, *Chef d'Esc.*, id.

Comp. de l'Aude.

- Richard, *Cap.*, à Carcassonne.
- Sabatier, *Quartier-Maître S.-Lieut.*, id.
- Leclerc Olivier, *Lieut.*, id.
- Lafosse, *id.*, à Castelnaudary.
- Fix, *id.*, à Limoux.
- Lauraine, *id.*, à Narbonne.

Comp. du Tarn.

- Stiévenard, *Capit.*, à Alby.
- Poncelle, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Batisse, *Lieutenant*, id.
- Fargier, *Lieut.*, à Castres.
- Sucre, *id.*, à Lavaur.
- Françon, *id.*, à Gaillac.

M. Corso, *Chef d'Escadron*, à Perpignan.

Comp. des Pyrén. Orient.
- Niderlinder, *Capit.*, à Perpignan.
- Solleret, *Quartier-Maître Lieutenant*, id.
- Le Chev. Miglos, *Lieut.*, idem.
- Barande, *id.*, à Prades.
- Castillon, *id.*, à Céret.

Comp. de l'Ariège.
- Marquis, *Capit.*, à Foix.
- Lepage, *Quart.-Maît. Sous-Lieut.*, id.
- Dupas, *Lieutenant*, id.
- Schuster, *id.*, à Pamiers.
- Grandjean, *id.* à S. Girons.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Rivaud, *Colonel*, à Nismes.

M. Morin, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. du Gard.
- Piltain, *Capit.*, à Nismes.
- Hugot, *Q.-M. S.-Lieut.*, id.
- Drulhe, *Lieutenant*, id.
- Chabaud, *id.*, à Alais.
- Labaume, *id.*, à Uzès.
- Le Cte d'Uzech (Aug.), *id.*, au Vigan.

Comp. de l'Ardeche.
- Chabrier, *Capit.*, à Privas.
- Carrelet, fils, *Quart.-Maître Sous-Lieut.*, id.
- Montet, *Lieutenant*, idem.
- Dastier, *id.*, à l'Argentière.
- Warnault, *id.*, à Aubenas.
- Blachère, *id.*, à Tournon.

M. Bellaton, *Chef d'Escadron*, à Montpellier.

Comp. de l'Hérault.
- Loos, *Capitaine*, à Montpellier.
- Poupart, *Quart.Maît. Sous-Lieutenant*, id.
- Seranne, *Lieutenant*, id.
- Gras, *id.*, à Béziers.
- Primaud, *id.*, à Lodève.
- Gueudin, *id.*, à Saint-Pons.

Comp. de la Lozère.
- Jabouille, *Cap.*, à Mende.
- Edouin, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Lavaysse, *Lieutenant*, id.
- Sauvage, *id.*, à Florac.
- Colas, *id.*, à Marvejols.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Mathys, *Colonel*, à Cahors.

M. Delmas de la Coste, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. du Lot.
- Duhem, *Capit.*, à Cahors.
- Suisse, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Courtier de la Boulaye, *Lieutenant*, id.
- Thomas, *id.*, à Figeac.
- Petit J.-B., *id.*, à Gourdon.

Comp. de Lot et Garonne.
- Maury, *Capitaine*, à Agen.
- Arbouin, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Lafargue-Cibard, *Lieut.*, id.
- Laporte, *id.*, à Marmande.
- Humbert F.-J., *id.*, à Nérac.
- Laleque, *id.*, à Villeneuve-d'Agen.

M. Gallet, *Chef d'Escadron*, à Rhodez.

Comp. de l'Aveyron.
- Aubriot, *Cap.*, à Rhodez.
- Barascud, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Legras, *Lieutenant*, id.
- Niollet, *id.*, à Espalion.
- Martin J.-P., *id.*, à Milhau.
- Poiré, *id.*, à Saint-Afrique.
- Guyot, *id.*, à Villefranche.

Comp. du Cantal.
- Dugué-Dassé, *C.*, à Aurillac.
- Lecareux, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Fremeau, *Lieutenant*, id.
- Tremange de la Roussiere, *id.*, à Murat.
- Lagarde, *id.*, à Mauriac.
- Deprepetit, *id.*, à S. Flour.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Boisard, *Colonel*, à Limoges.

M. le Baron de Saint-Paulet, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de la Haute-Vienne.
Besançon, *Capitaine*, à Limoges.
Mahé, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
Le Comte Gédéon de Brie, *Lieutenant*, idem.
De la Chapelle de Carman, *id.*, à Bellac.
Vigneron, *id.*, à Roche-chouart.
Lacotte, *id.*, à Saint-Yrieix.

Comp. de la Creuze.
Bonhomme-Lajaumont, *Capitaine*, à Sarlat.
Redon, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Raffet, *Lieut.*, id.
Beaure, *id.*, à Aubusson.
Giost, *id.*, à Bourganeuf.
Jany, *id.*, à Boussac.

M. Combret de Marcillac, *Chef d'Escadron*, à Périgueux.

Comp. de la Dordogne.
Sautinot, *Capitaine*, à Périgueux.
Breschin, *Quartier-Maître Sous-Lieutenaut*, id.
Le Chev d'Oulerich, *L.*, id.
Collin, *id.*, à Bergerac.
Faits, *id.*, à Nontron.
Ollivier, Fr.-Joseph, *idem*, à Riberac.
Desplas, *id.*, à Sarlat.

Comp. de la Corrèze.
Martel, *Capitaine*, à Tulle.
Michel, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Dupont, *Lieutenant*, id.
Delatour d'Auvergne, *idem*, à Brives.
Menard, *id.*, à Ussel.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Jameron, *Colonel*, à Lyon.
M. Charnier, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. du Rhône.
Devillers, *Capit.*, à Lyon.
Moisy, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
Soumain, *Lieuten.*, idem.
Greppo, *idem*, à Villefranche.

Comp. de Saône et Loire.
Lemirhe, *Capit.*, à Mâcon.
Bouillet, *Quartier-Maître Sous-Lieut.*, id.
Ollivier Joseph, *Lieutenant*, idem.
Tugnot Charles, *idem*, à Autun.
Tartarin, *id.*, à Châlons.
Millot, J.-B., *id.*, à Charolles.
Pernot, *id.*, à Louhans.

M. Caux, *Chef d'Escadron*, à Montbrison.

Comp. de la Loire.
David, *Capit.*, à Montbrison.
Dumas-Dubreuil, *Quart.-M. Sous-Lieut.*, idem.
Provançal, *Lieutenant*, id.
Henon, *id.*, à Roanne.
Silhol, *id.*, à St.-Etienne.

Comp. de la Haute-Loire.
Acard, A.-F., *Cap.*, au Puy.
Leriche, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
Vitton, *Lieutenant*, id.
Roffiac *id.*, à Brioude.
Billon, *id.*, à Yssengeaux.

DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. le Baron Grezard, *Colonel*, à Dijon.
M. Dagallier, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de la Côte-d'Or.
Carrelet, *Capit.*, à Dijon.
Nesle, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
De Buchotte, *Lieutenant*, idem.
Cosson, *idem*, à Beaune.
De Vaveray, *idem*, à Sèmur.
Dussaray, *idem*, à Chatillon-sur-Seine.

Comp. de la Haute-Marne.
- Blanchelaine, *Capitaine*, à Chaumont.
- Deschamps, *Quartier-Maît. Sous-Lieut.*, id.
- Guénard, *Lieutenant*, id.
- Ignard, *id.*, à Langres.
- Cousin, *id.*, à Wassy.

M. Walhausen, *Chef d'Escad.*, à Troyes.

Comp. de l'Aube.
- Demoulin, *Capitaine*, à Troyes.
- Houzeau, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Debeer, *Lieutenant*, id.
- Sautré, *idem*, à Arcis-sur-Aube.
- Denisse, *idem*, à Bar-sur-Aube.
- Gallois, *idem*, à Bar-sur-Seine.
- Aveline, *idem*, à Nogent-sur-Seine.

Comp. de l'Yonne
- Glachant, *Capit.*, à Auxerre
- Cugnez, *Quartier-Maître*, *Sous-Lieut.*, idem.
- Lonclas, *Lieut.*, idem.
- Pain, *idem*, à Avallon.
- Martin, Xavier, *idem*, à Joigny.
- Libera, *idem*, à Sens.
- Chantrier, *idem*, à Tonnerre.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Tassin, *Colonel*, à Besançon.

M. Ledoux, *Chef d'Escadron*, id.

Comp. du Doubs.
- Berthod, *Capitaine*, à Besançon.
- Deotte, *Quart.-M. Lieut.*, id
- Lapostol, *Lieut.*, id.
- Martenne, *id.*, à Beaume-les-Dames.
- Falconnet, *id.*, à Pontarlier.
- Guillin, *id.*, à S. Hipolyte.

Comp. de la Haute-Saône.
- Beuret, *Cap.*, à Vesoul.
- Maignien, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Frentzel de Raincourt, *Lieutenant*, id.
- Peronneau, *id.*, à Gray.
- Cadenat, *id.*, à Lure.

M. Beauregard, *Chef d'Escadron*, à Lons-le-Saulnier.

Comp. du Jura.
- Delatour, *Capitaine*, à Lons-le-Saulnier.
- Patouillet, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Pion, *Lieuten.*, idem.
- Crestin d'Oussières, *id.*, à Poligny.
- Miroy, *id.*, à Dôle.
- Guillegoz, *id.*, à S.-Claude.

Comp. de l'Ain.
- Comoy, *Cap.*, à Bourg.
- Charbonneau, *Quart.-Maître Sous-Lieut.*, id
- Dazan, *Lieut.*, id.
- Thierry, M., *id.* à Belley.
- Monnier, *id.*, à Trévoux.
- Remondet, *id.* à Nantua.
- Grollier, *id.*, à Gex.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Lépinau, *Colonel*, à Nancy.

M. Chastel, *Chef d'Escadron*, idem.

Comp. de la Meurthe.
- Le Baron de Chambry, *Capitaine*, à Nancy.
- Protin, *Quart.Maître Sous-Lieut.*, id.
- Maxe, *Lieutenant*, id.
- Pitat, *id.*, à Château-Salins.
- Durand, *id.*, à Lunéville.
- Brulard, *id.*, à Sarrebourg.
- Bailly, *id.*, à Toul.

Comp. des Vosges.
- Gromaud, *Cap.*, à Epinal.
- Médart, *Quart.-Maître S.-Lieut.*, id.
- Drouot, *Lieutenant*, id.
- Febvrel de St.-Amand, *id.*, à Mirecourt.
- Laurent, *id.*, à Neufchâteau.
- Delallemand, *id.*, à Remiremont.
- Hun, *id.*, à Saint-Dié.

M. Reiset, *Chef d'Escadron*, à Colmar.

Comp. du Haut Rhin.
De Faremont, *Capitaine*, à Colmar.
Antena, *Quart.-Maître Sous-Lieut.* id.
Dolart, *Lieutenant*, id.
Carré, *id.*, à Altkirch.
Ravenez, *id.*, à Belfort.

Comp. du Bas-Rhin.
Leclerc de Grandchamp, *Capit.*, à Strasbourg.
Noël. *Quart.–Maître Sous-Lieut.* id.
De Roesch, *Lieutenant*, id.
Lefebure, *id.*, à Saverne.
Adnot, *id.*, à Schelestadt.
Didion, *id.*, à Wissembourg.

VINGTIÈME LÉGION.

M. le Baron Lacour, *Colonel*, à Arras.

M. Ravier, *Chef d'escadron*, idem.

Comp. du Pas-de Calais.
Poignard, *Cap.*, à Arras.
Dupain, *Quartier–Maître Lieutenant*, idem.
Dumortier, *Lieutenant*, idem.
Huet, *idem*, à Béthune.
Clément, *idem*, à Boulogne.
Hacot, *idem*, à Montreuil
Dubuisson, *idem*, à Saint-Omer.
Devannaux, *idem*, à Saint-Pol.

Comp. de la Somme.
L'Enfant (Nicolas), *Capit.* à Amiens.
Springensfeld, *Quart.-Mait Sous-Lieut.*, idem.
Despada, *Lieutenant*, id.
Beugnon, *id.*, à Abbeville.
Pelisson, *id.*, à Doullens.
Lamperiere, *idem*, à Montdidier.
Maillard, *id.*, à Péronne.

M. le Chevalier Moirez, *Chef d'Escadron*, à Lille.

Comp. du Nord.
Depriech, *Cap.*, à Lille.
Lambry. *Quartier–Maît Sous-Lieut.*, idem.
Godbillon, *Lieuten.*, id.
Morel, *idem*, à Avesnes.
Thilmann, *idem*, à Cambra
Blocaille. *idem*, à Douay.
Merghelenk, *id.*, à Dunkerq
Beauduin, *idem*, à Hazbrouck.

Comp. de l'Aisne.
Ormancin, *Capitaine*, Laon.
Aubry, *Quart.-Maître Sou. Lieut.*, idem.
Leclerc, *Lieut.*, idem.
Guillerot. *idem*, à Châteat Thierry.
Millot. *id.*, à S.-Quentin.
Capitain, *id.*, à Soissons.
Gilbin, *id.* à Vervins.

Comp. du 1er. Arrondiss. marit.
Pinel. *Capitaine en* 2e., Boulogne.
Cotton, *Lieut. en* 2e., id.
Boc, *Quart.–Maître Sous Lieut.*, id.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Sirugue, *Colonel*, à Metz.

M. Filleul de Fosse, *Chef d'Es dron*, idem.

Comp. de la Moselle
Pitat, *Capitaine*, à Metz.
Lagroy de Crotte, *Q.-M. S.-L.*, id.
Rey-de-Morande, *Lieutenant*. idem.
Thiry, *id.*, à Briey.
Brauer, *idem*, à Sarguemines.
Boissier, *id.*, à Thionville.

Comp. de la Meuse.
Robert François, *Capit.*, à Bar-le-Duc.
Barbe, *Q.-M. S.-Lieut*, id.
Coste, *L.*, à Bar le-Duc.
Petitjean, *idem*, à Commercy.
Bedu, *id.*, à Montmédy.
Bremont, *id.*, à Verdun.

M.

M. Durival, *Chef d'Escadron*, à Châlons.

Comp. de la Marne.
- Thomassin, *Capitaine*, à Châlons.
- Pierson, *Quart. - Maître Lieutenant*, id.
- Blemont, *Lieutenant*, id.
- Rovel, *id.*, à Epernay.
- Vaulin, *id.*, à Reims.
- Henry, François, *idem*, à Ste.-Menehould.
- Dommanget, *id.*, à Vitry-sur-Marne.

Comp. des Ardennes.
- Cachera, *Capit.*, à Mézières.
- Adam, *Quartier - Maître Sous - Lieutenant*, id.
- Seillier, *Lieut.*, id.
- Panier, *id.*, à Rhetel.
- Leprêtre, *id.*, à Rocroy.
- Bernon, *id.*, à Sedan.
- Vaunaisse, *id.*, à Vouziers.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Jubé, *Colonel*, à Grenoble.
M. André, *Chef d'Escadron*, à Grenoble.

Comp. de l'Isere.
- St.-Mars, *Cap.*, à Grenoble.
- Guiraud, *Quartier - Maître Lieutenant*, idem.
- Perrier, *Lieutenant*, idem.
- Dapvril, *id.*, à Latour-du-Pin.
- Boucaumont, *id.*, à Saint-Marcellin.
- Cloutier, *id.*, à Vienne.

Comp. du Mont-Blanc.
- Le Marechal, *Capitaine*, à Chambery.
- Courtier, *Quartier - Maître Sous-Lieut.*, idem.
- Quenneville, *Lieuten.*, id.
- Rivoire, *id.*, à Annecy.
- Pernat, *id.*, à Rumilly.

M. Favier Dumoulin, *Chef d'Escadron*, à Valence.

Comp. de la Drôme.
- Lampinet, *Cap.*, à Valence.
- Millet, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Michel, *Lieutenant*, idem
- Bonnaldi, *id.*, à Dye.
- Deschamps, *id.*, à Montélimart.
- Dyonnet, F. *id.*, à Nyons.

Comp. des H.-Alpes.
- Lafont, *Capit.*, à Gap.
- Amat, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, id.
- Allier, *Lieutenant*, id.
- Suard, *id.*, à Briançon.
- Letellier, *id.*, à Embrun.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Vincent, *Colonel*, à Marseille.
M. Fitremann, *Chef d'escadron*, idem.

Comp. des B. du Rhone.
- Toscan, *Capit.*, à Marseille.
- Aubry, *Quart.-Maître Sous-Lieut.*, idem.
- Jacquinot, *Lieutenant*, idem.
- Allain, *id.*, à Aix.
- Grand, *id.*, à Tarascon.

Comp. de Vaucluse.
- Bloume, *Capit.*, à Avignon.
- Desjardins, *Quart. - Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Celle, *Lieutenant*, id.
- Micas, *id.*, à Apt.
- Yeard, *id.*, à Carpentras.
- Catin, *id.*, à Orange.

M. Blanc-Lanotte, *Chef d'Escadron*, à Draguignan.

Comp. du Var.
- Silvy, *Capitaine*, à Draguignan.
- Capin, *Quart.-Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Mattei, *Lieuten.*, idem.
- Hermann, *id.*, à Brignoles.
- Caillemer, *id.*, à Grasse.
- Blanc, *id.*, à Toulon.

Comp. des B.-Alpes.
- Sede, *Capit.*, à Digne.
- Massot, *Quartier - Maître Sous-Lieutenant*, idem.
- Julien, *Lieutenant*, idem.
- Sarrazin, *id.*, à Barcelonette.
- Dubranle, *id.*, à Castelane.
- Buisson, *id.*, à Forcalquier.
- Barbier, *id.*, à Sisteron.

Comp. du 6e. Arr. marit.
- Plistat, *Capitaine en 2e.*, à Toulon.
- Garraud, *Quartier - Maître Sous - Lieutenant*, id.
- Roux, *Lieut. en 2e.*, id.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

Cette légion est administrée par un seul conseil d'administration, composé du Chef d'escadron. *Président ;*
du Capitaine de la première compagnie,

du plus ancien { Lieut. de la 2e. comp. / Maréch.-des-log., *id.* / Brigad. de la 1re. comp. / Gendarme de la 2e.

Huché, *Colonel*, à Ajaccio.
M. Depetit-la-Salle, *Chef d'Escad.*, idem.
M. Breuillot, *Quartier-Maître Sous-Lieutenant*, idem.

Corse. 1re. *Comp.* {
Borboni, *Cap.*, à Ajaccio.
Cristiani, *Lieut.*, idem.
Moreau, *id.*, à Bocognano.
Beaugeois, *id.*, à Vico.
Jost, *id.*, à Sartenne.
Martoglio, *id.*, à Tallano.
Blancard, *id.*, à Bonifacio.

2e. *Comp.* {
Bouchard, *Capit.*, à Bastia.
Serra, *Lieutenant*, id.
Venturini, *id.*, à S.-Florent.
Paul, *id.*, à Laporta.
Wolffer, *id.*, à Corte.
Navard, *id.*, à Calvi.
Casabianca, *id.*, à Cervione.

SECTION V.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

L'Etat-Major et les Troupes du Corps royal de l'Artillerie se composent de

Etat-Major.

1 Premier Inspecteur-général.
9 Lieutenans-généraux.
12 Maréchaux-de-camp.
30 Colonels-Directeurs.
1 Colonel, Commandant l'Ecole d'applic. de l'artill. et du génie.
2 Colonels, memb. du Comité centr.
20 Majors, Sous-Directeurs.
30 Chefs de Bataillon, *idem.*
2 *Idem*, à l'Ecole des Elèves.
40 Capitaines en résidence à vie.
50 Eleves.
1 Colonel, Directeur-général des Manufactures d'armes.
1 *Idem*, des Fonderies.
1 *Idem*, des Forges.

Troupes.

8 Régimens d'artillerie à pied.
4 Régimens d'artillerie à cheval.
1 Bataillon de Pontonniers.
12 Compagnies d'Ouvriers.
8 Escadrons du Train.

Il est en outre entretenu, dans les divers établissemens de l'Artillerie, des Professeurs et Répétiteurs de mathématiques, Professeurs de dessin, Gardes, Conducteurs, Artificiers, Contrôleurs, Réviseurs, Ouvriers d'état, qu'exige le service de cette arme.

ÉTAT MAJOR.

M. le Comte Sorbier, *Premier Inspecteur général.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX, INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

En activité, Messieurs,

Le Comte Dulauloy, *Conseiller d'Etat.*
Le Baron Foucher de Careil.
Le Baron de Pernety.
Le Comte Danthouard.
Le Baron Taviel.
Le Comte Valée.
Le Comte Charbonnel.
Le Baron Tirlet.
Le Comte Ruty.

En non-activité, Messieurs,

Le Baron Scroux.
Le Baron Desvaux de Saint-Maurice.
Le Baron Noury.
Le Baron Neigre.

Gg 2

MARÉCHAUX-DE-CAMP.

En activité, Messieurs,

Le Baron d'Aboville, aîné, *Commissaire près l'Administration des Poudres et Salpêtres.*
Le Baron d'Aboville, jeune, *Commandant l'Ecole de La Fère.*
Le Baron Corda, *Commandant l'Ecole de Toulouse.*
Le Baron Baltus, *Commandant l'Ecole de Metz.*
Le Chev. Bouchu, *Commandant l'Ecole de Grenoble.*
Le Baron Filhiol de Camas, *Commandant l'Ecole de Rennes.*
Le Baron Lepin, *Commandant l'Ecole de Strasbourg.*
Le Baron de Jouffroy, *Commandant l'Ecole de Douay.*
Le Baron Pellegrin-Millon, *Commandant l'Ecole d'Auxonne.*
Le Baron Evain, *Chef de la Division de l'Artillerie au Ministère de la Guerre, et Membre du Comité central d'Artillerie.*
Le Chevalier Berge, *Membre du Comité central.*
Le Baron Mongenet, *Commandant l'Ecole de Besançon.*

En non-activité, Messieurs

Le Baron Boulart.
Le Baron Lallemand.
Le Baron Doguereau, jeune.
Le Baron Pelletier.

ARSENAUX ET DIRECTIONS TERRITORIALES.

Colonels-Directeurs d'Artillerie, MM.

	Directions.
Fabre.	*La Fère.*
. . . .	*Toulouse.*
Le Chev. Doguereau, aîné.	*Paris.*
Braun.	*Auxonne.*
Le Baron Carmejane. .	*Montpellier.*
Le Chev. Fontenay. .	*Perpignan.*
Le Baron Levavasseur.	*Lille.*
. . . .	*Metz.*
Bruyer.	*Rennes.*
Le Baron Griois. . .	*Mézieres.*
Beaudreville.	*Douay.*
Colin.	*Cherbourg.*
Verrier.	*Bastia.*
Le Chev. Castille. . .	*St.-Omer.*
Bigot de Ponthodin. .	*La Martiniq.*
Cottin.	*Bourges.*
Le Chev. Lavoy. . . .	*Valenciennes.*
Chopin.	*Neufbrisach.*
Verpeau.	*Bayonne.*
Le Chev. Montille. .	*Le Hâvre.*
Le Baron Henrion. .	*Saint-Malo.*
Le Baron Sautereau. .	*Besançon.*
Ferey.	*La Rochelle.*
Alpy.	*Strasbourg.*
Brouet.	*Brest.*
Chantron.	*Antibes.*
Julien	*Rochefort.*
Breu.	*Toulon.*
Le Comte Ridouet de Sancé.	*Nantes.*
Scheille.	*Grenoble.*

Colonels membres du Comité central, MM.

Dessales.
Renaud.
Chappelle,
Marion, } *Suppléans.*

De Lamogère, *Commandant l'Ecole d'application de l'Artillerie et du Génie, a Metz.*
Le Baron Bon de Lignim, *Directeur général des fonderies de canons.*
Le Chevalier Cotty, *Directeur général des manufactures d'armes.*
Le Griel, *Directeur général des forges.*

Colonels en non-activité, MM.

Le Baron Mengin.
Martin-Mouvant.
Le Baron Villeneuve.
Ricci.
Hazard.
Serruzier.
Berthier.
Pommereul.
Zevort.
Ravichio.
Tamisier de Bar.
Bontems.
Strolz.
Belly de Bussy.
Bernard.
Le Baron Gourgault.
Bataille.
Boilleau.

Majors Sous-Directeurs, MM.

	Sous-Directions.
Couin.	*Lyon.*
Capelle.	*Toulouse.*
Le Baron Lévis.. . .	*Rennes.*
Faivre.	*Boulogne.*
Beuvelot.	*Marseille.*
Pano.	*Metz.*
Bourdin.	*Douay.*
Michelet.	*Dieppe.*
Raindre.	*Nantes.*
Sandras.	*Bordeaux.*
Maillard de Lescourt.	*Cette.*
Durbach.	*Caen.*
Bigot.	*Strasbourg.*
Lasnon.	*Paris.*

Majors Sous-Directeurs des Forges.

Mathieu.	*Metz.*
Fantin.	*Vierzon.*

Majors Inspecteurs des Manufactures d'armes, MM.

	Sous-Directions.
Pache.	*Charleville.*
Préau.	*Saint-Etienne.*
Borson..	*Klingenthal.*

Majors en non-activité, MM.

Cachardy.
Gargam.
Poirel.
Clément.
Georges Delmud.
Euvrard.
Pariset.
Abeille.
Charue.
Aymar.
Reysser.
Foltz, jeune.
Le Griel.

Chefs de Bataillon Sous-Directeurs, MM.

	Sous-Directions.
Barbier.	*Toulon*
Lallier.	*Huningue.*
Perrault.	*Valenciennes.*
Forgeot.	*Grenoble.*
Ragmey.	*Besançon.*
Boussaroque.	*Auxonne.*

	Sous-Directions.		Sous-Directions.
Lacoste.	*Bayonne.*	. . . .	*Dunkerque.*
. . . .	*Ajaccio.*	Gravelle.	*Isle d'Aix.*
Damoiseau.	*Antibes.*	Moron.	*La Fere.*
Kerckove.	*Cayenne.*	Petit-Chatenay. . . .	*Brest.*
Lespagnol.	*Saint-Omer*	Brion.	*Isle de Ré.*
Charvet.	*Saint-Malo.*	Maingard.	*Isle Bourbon.*
Brossard.	*Sarre-Louis.*	Siré.	*Collioure.*
. . . .	*Port-Louis.*	Nottret.	*Calais.*
Noel.	*Givet.*	Bouteiller.	*Ecole de Metz.*
Jucqueau.	*Landau.*	Baudart.	*Ecole de Metz.*

Chefs de Bataillon.

Inspecteurs des Manufactures d'armes, MM.

	Inspections.		Inspections.
Bureau.	*Mutzig.*	Chateaubrun.	*Versailles.*
Gagneur.	*Tulle.*	Alphand.	*Maubeuge.*

Sous-Directeurs des Forges, MM.

Sauvé. . . . . . *Forges du Doubs.* | Pion (C. N.). *Forges des Ardennes.*

Chefs de bataillon en non activité, MM.

Chantel.
Le Chevalier Sibille.
Luccio.
Bollot.
Farjon.
Zabern.
Tillier.
Damotte.
Rapallo.
Richard (J.-L.).
Jacquin.
Bruneri.
Perdreau.
Gauche.
Klié.
Guidonnet, cadet.
Bonnardel (J.-E.).
Le Chevalier Mabru.
Bonafos de la Tour.
Maillard.
Boyer.
Foltz, aîné.
Mocquard.
Le Marquis de Chambray.
Tardy Montravel.
Cuny.
Béranger.
Busch.
Le Chevalier Baillot.
Berauville.
Thouvenel.
Dumas-Culture.
Charpentier (Ant.-Ch.).
Decollières.
Varnier.
Barbey.
Garez.
Masson.
Chantron (Ant.).
Monval.
Wingarter.
Augé.
Mathieu (J.-Jos.).
Ferrin.
Gosset.
Moret.
Delesvaux.
Coger.
Yves.
Prevost (J.-M.).
Puthaux.
Gilbert.
Michel (J.-Jos.).
Dubocq.
Foucault (Camille).
Curnillon.
Chenin.
Huet.
Charpentier (A.).
Coquet.
Silvain.
Hulot.
Coquart.
Bluteau.
Ducros.
Joffre.
Oudry.
Rey (Edouard).
Gorsse.
Fondard.
Pastoureau.
De Marcilly.
Aubertin.
Gillet.
Gaillard.
Lambert.
Besnard.
Faille.
Nicolau.
Richardot.
De la Monnoye.
Mars.
D'Hurcourt.
Aubé de Braquemont.
Moisson.
Pluyette.
Renaud (Jean).
Denis.
Normand.
Lecoursonnois.

Paixhans.
Parrizot (Charles).
Le Joyand.
Boucher de Morlaincourt.
Bourgeois.
Leforestier-Villeneuve.
Legendre.
Vaudrey.
Ponceton.
Delord.
Benzo.
Mathieu (Hubert).
Lechesne.
Javerzat.
Romestin.
Lyautet.
Molin.
Megret de Serilly.
Rivière.
Saint-Vincent.
Delagrange.
De la Place.
Michel (Gabriel).
Renaudet.
Barré.
Dusaussoy.
Lemaistre.
Pilon.

TROUPES D'ARTILLERIE. *Régimens à pied.*

1er Régiment, *à Strasbourg.* MM.
Laurent, *Colonel.*
Lefrançais, *Major.*
Joliclerc, Simon (H.), Forceville, Eggerlé, Vaudidon, *Chefs de Bataillon.*

2e Régiment, *à Besançon.* MM.
Lambert, *Colonel.*
Pion, *Major.*
Bobillier, Bonafous, Bosquette, Pron, Baud, *Chefs de Bataillon.*

3e Régiment, *à Toulouse.* MM.
Schouller, *Colonel.*
Le Baron Aubert, *Major.*
Grosjean, Ocher, Lunel, Muller, Graillat, *Chefs de Bataillon.*

4e Régiment, *à Grenoble.* MM.
Gérin, *Colonel.*
Etchegoyen, *Major.*
Picquet, Marullier, Dauvergne, Courvoisier, Chandon, *Chefs de Bataillon.*

5e Régiment, *à Metz.* MM.
Saint-Cyr, *Colonel.*
Vialet, *Major.*
Martin, Guépratte, Beaumont, Grosjean, ... *Chefs de Bataillon.*

6e Régiment, *à Rennes.* MM.
Hulot, aîné, *Colonel.*
Evain (Auguste), *Major.*
Bourgoin, Richard, De Metz, Henraux, Ardouin, *Chefs de Bataillon.*

7e Régiment, *à Auxonne.* MM.
. . . . ., *Colonel.*
Desrivaux, *Major.*
Desclaibes, Moroy, Hortet, Disson, Larue, *Chefs de Bataillon.*

8e Régiment, *à Douay.* MM.
Le Baron Caron, *Colonel.*
Bitsch, *Major.*
Mathis, Krantz, Saint-Michel, Pidancet, Gosse de Serlay, *Chefs de Bataillon.*

Régimens à cheval.

1er Régiment, *à Douai.* MM.
Le Baron Raffron, *Colonel.*
Framery, *Major.*
Husson, Simonin, De la Porte, *Chefs d'Escadron.*

2e Régiment, *à Metz.* MM.
Lafont, *Colonel.*
Bergier, *Major.*
Delpire, Garnier, Savarin, *Chefs d'Escadron.*

3e Régiment, *à Strasbourg*, MM.,
Le Baron Marilhac, *Colonel.*
Bailloud, *Major.*
Blanzat, Picard, Cercelet, } *Chefs d'Escad*

4e Régiment, *à Valence.* MM.,
Noel, *Colonel.*
Le Baron Duchand, *Major.*
Hurlaud, Mancel, Foulquier, } *Chefs d'Escad.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Strasbourg.*

M. Nacquart, *Major.*
Chapuis, Leclerc, } *Chefs de bataillon.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE. *Capitaines Commandans*, MM.

1re Moyaux, *à Toulouse.*
2e Mallet, *à Rennes.*
3e Delacroix, *à Toulouse.*
4e Vezian, *à Metz.*
5e Leroy, *à Strasbourg.*
6e Cousol, *à Metz.*
7e Burgstahiler, *à Strasbourg.*
8e Toucas, *à Grenoble.*
9e Decaux, *a Douai.*
10e Audry, *à Auxonne.*
11e Lanfant, *à Douai.*
12e Schneider, *à Bayonne.*

ESCADRONS DU TRAIN D'ARTILLERIE.

Nos.	*Chefs d'escadron*	*Garnisons.*	Nos.	*Chefs d'escadron*	*Garnisons.*
1er.	Leroy, *Colonel.*	*Douay.*	5e	Michel.	*Laferc.*
2e	Sauty.	*Metz.*	6e	Bulotte.	*Auxonne.*
3e	Babouin,	*Strasbourg.*	7e	Saint-Firmin.	*Grenoble.*
4e	Decurey.	*Toulouse.*	8e	Arnoult (A.), *Maj.*	*Rennes.*

ÉCOLES D'ARTILLERIE,

Sous l'autorité du Ministre de la Guerre.

Il y a neuf de ces écoles dans les places où sont mis en garnison les régimens de cette arme; les Elèves qui y sont envoyés comme officiers, après avoir été examinés, appliquent leurs connoissances aux arts, à la construction des ouvrages et aux manœuvres de guerre qui dépendent de l'artillerie.

Les Elèves de l'école Polytechnique, qui se destinent à entrer dans l'artillerie, suivent, pendant deux ans, les études de l'école de Metz pour être admis dans un des régimens, après avoir subi un nouvel examen.

Nota. Voyez l'organisation de l'Ecole des élèves, page 483.

Résidences,	Profess. de Math.	Répétiteurs.	Maîtres de Dessin.
La Fere. . . .	Servois.	Fauvelle.	Baillet, fils.
Besançon. . . .	Morel.	. . . .	Ducoudray.
Grenoble. . . .	Terquem.	Charvet.	Mallet.
Metz.	Ferry.	Badel.	Silly.
Strasbourg. . .	Dobeinheim.	Véron.	Favart.
Douay.	Raux.	Bouchin.	Varlet.
Auxone. . . .	Lombard.	Buhours.	Baillet, père.
Toulouse. . . .	Carney.	Raymond.	Gantier.
Rennes. . . .	Lepord.	Pasqueau.	Thiollet.

SECTION VI.

CORPS ROYAL DU GÉNIE.

Le Corps royal du Génie est composé, conformément à l'ordonnance du Roi, du 12 mai 1814, d'un Etat-Major, de trois Régimens, d'une Compagnie d'Ouvriers, d'une Compagnie du Train, et de trois classes de Gardes du Génie.

L'Etat-Major est composé de de cinq Lieutenans généraux, dont un premier Inspecteur général; de six Maréchaux-de-camp, de quarante Colonels, dont trente Directeurs et dix Sous-Directeurs, de vingt Majors Sous-Directeurs, de soixante Chefs de Bataillon Ingénieurs en chef, dont quarante de première classe, et vingt de deuxième classe, de cent vingt Capitaines de première classe, cent de deuxième classe, de quarante Lieutenans, et de vingt Elèves Sous-Lieutenans.

Nota. Les Officiers généraux du Génie, qui sont en sus de l'organisation, alternent pour exercer les emplois titulaires de Lieutenans généraux et de Maréchaux-de-camp, jusqu'à concurrence de la moitié en sus de ces emplois.

ÉTAT-MAJOR.

M. le Comte de MARESCOT, *premier Inspecteur général.*

Inspecteurs Généraux.

Lieut. Généraux.

M. le Baron Milet de Mureau,
M. le Baron de Lery,
M. le Baron Campredon,
M. le Baron de Rogniat,
M. le Baron Haxo,
M. Baron de Maureillan,
M. le Baron de Chambarlhiac, } *à prendre rang.*
M. le Baron Dode de la Brunerie, } *à prendre rang.*

Maréchaux-de-camp.

M. Carnot de Feulins,
M. le Baron Dabadie,
M. le Baron Garbé,
M. le Chevalier Nempde,
M. le Baron Blein,
M. le Chevalier Valazé,
M. le Baron Bernard,

DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Richemont, *Comm. l'Ecole royale mil.*
Le Baron Deponthon, *à Paris.*
Le Chevalier de Monfort, *Command. le Génie de la Maison milit. du Roi.*
Le Baron Decaux, *Chef de division au ministère de la Guerre.*
Vincent, *à Bayonne.*

Colonels, Messieurs,

Le Chevalier Morlet, *à Strasbourg.*
Noizet de Saint-Paul, *à Arras.*
Le Baron de Bourdonchamp, *à Givet.*
Bizot-Brice, *à Besançon.*
Mutel, Chevalier de Boucheville, *à Lorient.*
Simond-Moydier, *à Montpellier.*
D'Hautpoul, *à Grenoble.*
Le Chev. Moulut, *à Neuf-Brisac.*
Morlaincourt, *à Verdun.*
Guyot-Duclos, *à la Rochelle.*
Le Chevalier Bizot-Coudray, *à Metz.*
Le Baron de Lambel, *à Saint-Omer.*
Michaux, *à Toulon.*
Le Chevalier Legrand, *à Valenciennes*
Le Baron Sabatier, *à Sarre-Louis.*
Le Chev. Bonnay de Breuille, *Direct. de l'arsenal du génie à Metz.*
Boutin.
Pâris, *à Saint-Malo.*
Lenoir-Lanchal, *à Rochefort.*
Marion (J A.), *à Cherbourg.*
Le Chev. Prudhomme, *a Perpignan.*
Ardant, *à Sédan.*
Brulley, *à Brest.*
Lapisse, *au Hâvre.*

SOUS-DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Colonels, Messieurs,

Le Baron Boissonnet, *à Paris.*
Baudrand.
Prevost-Vernois, *à Strasbourg.*
Michel (Pierre), *à Grenoble.*
Daullé, *à Arras.*
Bodson, *à Valenciennes.*
Treussart, *à Lille.*
Barailon, *à Saint-Omer.*
Girod-Novilars, *Secrétaire du comité central du génie, et Directeur du dépôt des fortifications.*
Bordenave, *à Bayonne.*
Constantin, *à Brest.*

Colonels en non activité, MM.

Pinot.
Marion, jeune.
Le Chevalier Paulin.

Majors, Messieurs,

Sebe, *à Perpignan.*
Geoffroy, *à Toulon.*
Le Chev. Dubois-Fresney, *à St.-Malo.*
Prost (P.), *à l'Ecole de Metz.*
Feraudy (J. B.), *à Lorient.*
Couche, *Directeur des Etudes à l'Ecole Royale Militaire.*
Le Gentil, *à Paris.*
Le Chevalier Lamy, *à Metz.*
Plagniol, *à Montpellier.*
Javain, *au Hâvre.*
Le Chevalier Blanc, *à Sarre-Louis.*
Le Baron Christin, *à Besançon.*
Pasquier, *à l'arsenal du génie, à Metz.*
Bodson (Victor), *à Cherbourg.*
Mecusson, *à Neuf-Brisach.*
Emy, *à la Rochelle.*
Bron, *à Verdun.*
Thiébault, *à Sedan.*
Finot, *à Ajaccio.*
Picot de Moras, *à Salins.*
Thuillier, *à Rochefort.*

Majors en non activité, Messieurs,

Huart.
Delphin.
Rolland.
Vainsot.
Le Comte de Beaufort-d'Hautpoul.
Rohault de Fleury.
Gallien de Preval.
Cournault.
De Missy.

CHEFS DE BATAILLON INGÉNIEURS EN CHEF.

Messieurs,

Vinache (*Major pour prendre rang*), *au Quesnoy.*
Salvage, *à Ajaccio.*
Chaigneau aîné, *à Lorient.*
Chevallot, *à Commercy.*
Maurin, *à Cambrai.*
Guardia, *à Dunkerque.*
Pierrard, *à Longwy.*
Larcher de Chamont, *à Arras.*
Goll, *à Neuf-Brisach.*
Lesecq, *à Dieppe.*
Soleille, *à Provins.*
Delaage, *à l'isle d'Oléron.*
Tournadre aîné, *à Marseille.*
Lafaille, *à Douai.*
Tournadre jeune, *à Grenoble.*
Beaulieu (Eloi), *à Condé.*
Fabre, *à Colmar.*
Bouchard, *à Orléans.*
Cossigny, *à Valenciennes.*
Morlet (I.), *à Versailles.*
La Vâcherie, *à Givet.*
Burel, *à Antibes.*
Moret, *à Cette.*
Veron-Reville, *à Huningue.*
Laurent, *à Besançon.*
Bompar, *à Perpignan.*
Boucherat, *à Saint-Jean-Pied-de-Port.*
Tardivy Decaille, *au fort Barrault.*
Gouville, *à Rennes.*
Guilley, *à Phalsbourg.*
Delmas, *à Schelestadt.*
Durivau, *Direct. des Etudes à l'Ecole Polytechnique.*
Michaud (J. J.), *à Belfort.*
Foucauld, *à Paris.*
Courlet-Vrégille, *à Nancy.*
Roux la Mazelière, *à Montpellier.*
Chaigneau jeune, *à Nantes.*
Menissier, *à Landau.*
Roux de Rochelle, *à Auxonne.*
Teissier, *au dépôt des fortifications des colonies.*
Girardin, *à Sarre-Louis.*
Tholozé (J. B.), *à Aire.*
Saint-Hillier, *à l'Ecole de Metz.*
Parnajon, *à Bourges.*
Dehon, *à Mont-Louis.*
Le Chev. Berthois, *à Cherbourg.*
Wallois, *à Maubeuge.*
Flandin, *à Bastia.*
D'Errard, *à Toul.*
Plazanet, *à Blaye.*
Vallantin, *à Calais.*
Dupau, *Aide-de-camp du Lieutenant général Baron Haxo.*
Delavigne, *à Mézières.*
Audoy, *Aide-de-Camp du Lieutenant général Baron Rogniat.*
Bourgoin, *à Soissons.*
Maillard, *à Granville.*
Soyer, *aux îles d'Hyères.*
Boudhors, *à Strasbourg.*
Hersart de la Ville Marqué, *à Concarneau.*
Rousselle, *à l'île de Rhé.*
Le Comte du Moncel, *Maison militaire du Roi.*
Lemut, *à Thionville.*

Chefs de Bataillon en non activité, Messieurs,

irez.
erlier.
almet.
erthois, jeune.
arabino.
iollay.
uilliard.
enot.
Philibert.
Delard.
Le Baron Pretet.
Le Comte de Lamezan.
Percheron.
Perrin de Brichambeau.
Vesian.
Bergère (aîné).

Capitaines, Messieurs,

De Mescur, *au dépôt des fortifications.* } *Chefs de Bat. pour prendre rang.*
Vauvilliers, *à Paris.*
Morlaincourt (Hyac.), *à Verdun.*
Repecaud, *à Salins.*
Veilhan, *à Avesnes.*
Vandervrecken-Bormans, *à Arras.*
Martin (A.), *à Verdun.*
Coutel, *à Toulouse.*
Saint-Leger, *à Condé.*
Breistroff, *à Lauterbourg.*
Leon, *à Antibes.*
Meschiny, *à Bitche.*
Boyer, *à Lahougue.*
Harmois, *à Givet.*
Camus, *à Toul.*
Prudhomme, *à Châlons-sur-Marne.*
Descroix, *à Amiens.*
Couchaud, *à Lyon.*
Boisset, *à Avignon.*
Lemaître, *à Paris.*
Riverieulx, *à Nantes.*
Lavocat, *à Sisteron.*
Hesselat-Héré, *à Weissembourg.*
Eynard, *à Paris.*
Daguenet, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Lafuite, *à Bouchain.*
Berguesse, *à Montreuil.*
Maintenay, *à Péronne.*
Leblanc, *à Valenciennes.*
Plavinet, *à Bayonne.*
Deluret, *à Montpellier.*
Ducellier, *à Douai.*
Lejeune (A.), *à l'école de Metz.*
Beaulieu, *à Montmédi.*
Balestré, *à Haguenau.*
Uhrich, *à Phalsbourg.*
Le Ch. Loyarbre de Chenove, *à Mâcon.*
Fabien, *à Cherbourg.*
Sueur, *à Abbéville.*
Menard, *au Mans.*
Jarry, *à Vannes.*
Guesnel, *à Brest.*
Imbert, *à Cherbourg.*
Cambier, *à Paris.*
Berreux, *à Bapeaume.*
Lecarruyer, *en congé.*
Destours, *à Paris.*
Pfeiffer, *à Bastia.*
Carette, *à Saint-Germain.*
Combes, *à Bordeaux.*
Mairet, *à l'île de Rhé.*
Derouet, *à Tours.*
Vallée, *à Saumur.*
Delille, *à Dunkerque.*
Bayart, *à Paris.*
Nadaud, *à Belle-Isle.*
Garin, *à la Martinique.*
Peronnin, *à Versailles.*
Emon (J. B.), *à Fontainebleau.*
Emon (V.), *à Dunkerque.*
Boucher-Morlaincourt (F.), *à Verdu.*
Audé, *à Grenoble.*
Rossi, *idem.*
Bragard, *idem.*
Le Chevalier Cressac, *à Metz.*
Chappe, *à Paris.*
Jeulain, *à Landrecies.*
Ferrari, *à Strasbourg.*
Boucher-Groncourt.
Blondel, *à Landau.*
Thomassin, *en mission.*
Pedemonte, *à Rochefort.*
Riencourt, *près de M. le premier Inspecteur général.*
Teullié, *à Briançon.*
Jellé, *à. . . . .*
Ripoud-Lasalle, *à Moulins.*
Paillard-Dutertre, *à Chartres.*
Risse, *à Chaumont.*
Gleizes, *à. . . . . .*
Lucotte, *à Auxerre.*
Fortin, *à Arras.*
Paris, *à l'Ec. de Metz.*
Boulangé, *à Lunéville.*
Soleirol, *à l'Ecole de Metz.*
Soalhat, *à. . . . .*
Merlis, *à Limoges.*
Maublanc, *aux Sables.*
Dubranle-Lagrange, *à. . . . .*
Tinseau, *à Dôle.*
Chairou, *à Rochefort.*
Leduc, *à Nantes.*
Phillippon, *à Besançon.*
Sardi, *à Embrun.*
Augoyat, *à Besançon.*
Verdon, *à la Rochelle.*
Lenternier, *à Thionville.*
Lefaivre, *au Fort de Joux.*

Capitaines, Messieurs,

Lafitte, *à Dax.*
Merget-Saint-Léger, *à Saint-Tropez.*
Trailin, *à Mezieres.*
Butor, *à Gravelines.*
Dieudonné, *à Pont-à-Mousson.*
Lenoir, *à Saint-Venant.*
Morlaincourt, (Théod.), *à Verdun.*
Petitot, *à Sarrelouis.*
Pierrard, *à Metz.*
Kerdaniel, *à Saint-Brieux.*
Dehautecloque, *à Doullens.*
Paulin, *à Brest.*
Cathala, *à Mont-Louis.*
Aillaud, *à Mont-Dauphin.*
Vincent, *en mission.*
Cocconcelli, *à Bayonne.*
Foucault, *à l'île de Rhé.*
Chambaud, *à Paris.*
Amillet, *à Poitiers.*
Morlet, *à Metz.*
Brusco, *à Entrevaux.*
Coffinhal, *à Paris.*
Bellonnet, *à Béthune.*
Moulin, *à Laval.*
Valessie, *à Beziers.*
Viard, *à Dieppe.*
Morvan, *à Concarneau.*
Lagrange Chancel, *à Blaye.*
Bizos, *à Strasbourg.*
Le Bel, *à Sedan.*
Courtois, *à la Guadeloupe.*
Honoré, *à Bergues.*
Dombey, *à. . . . .*
Leroux Douville, *à Paris.*
Gœury, *à. . . . .*
Drumel, *à Sarre-Louis.*
Vuilleret, *à Vesoul.*
Negrier, *à Paris.*
Becquerel, *à Paris.*
Lemercier, *à Rouen,*
Million, *à Grenoble.*
Vincenot, *à Thionville.*
Anselmier, *à Phalsbourg.*
Jacquin Cassières, *à Lille.*
Sudour, *à Saint-Quentin.*
Le Pescheur de Branville, *en congé.*
Choumara, *à Chartres.*
Comte, *à Paris.*
Dujardin, *à Saint-Malo.*
Ratoin, *à Narbonne.*
Dufour, *en congé.*
Divory, *à Sedan.*
Stucker, *à Belfort.*
Gerauvilliers, *à Collioure.*
Montmasson, *à Nismes.*
Vaillant, *aide de camp du lieutenant général Baron Haxo.*
Beurnier, *à Belfort.*
Massu, *à Sarre-Louis.*
Massillon, *à Sedan.*
Levavasseur, *à Caen.*
Juhel, *à Nevers.*
Clerici, *à Toulon.*
Bergère jeune, *à Belfort.*
Gagemon, *à. . . . .*
Perrin, *à Strasbourg.*
Michel, *Aide-de-camp du Baron de Maureillan.*
Savary, *à Fontenay.*
Monmartin, *à Sarre-Louis.*
Nicolas, *aide-de-camp de M. le Baron Campredon.*
Sarbourg, *à la Fleche.*
Castagné, *à Perpignan.*
Dartois, *à Bayonne.*
Paret, *à Grenoble.*
Noizet, *à Boulogne.*
Perrot, *à. . . . .*
Goureau, *à Besançon.*
Gilberton, *à l'Isle de Rhé.*
Boissières, *à Paris.*
Chiappe, *à Corté.*
Lesbros, *à la Fere.*
Duché, *à Schélestadt.*
Poncelet, *à Metz.*
Corrèze, *à Brest.*
Gourrier, *à. . . . .*
Collas, *à Neuf-Brisach.*
Hubert, *à Brest.*
Rudler, *à Huningue.*
Jubié, *à. . . . . . .*
Vène, *à Lille.*
Vallenet, *à Saint-Omer.*
Hérault, *à Huningue.*

Lieutenans, Messieurs,

Gosselin, *à Brest.*
Chiodo, *à Montpellier.*
Sorel, *à la Martinique.*
Moreau, *à Bayonne.*
Belmas, *à Toulon.*
Vieux, *à Gravelines.*
Guy, *à Aiguesmortes.*
Forget de Barost, *à Metz.*
Robert-S.-Vincent, *à Versailles.*
Fabre, *à Valence.*
Perreau, *à Lille.*
Ronmy, *à Calais.*
Redoutey, *à Montpellier.*
Urtin, *à Toulon.*
Gérard, *à Nancy.*
Dumay, *à Metz.*
Chauvenet, *à Lille.*
Ollivier, *à l'Isle-Sainte-Marguerite.*
Lambert, *à Strasbourg.*
Blevec, *à Longwy.*
Perruchot, *à Dijon.*
Michelot, *à Strasbourg.*
Soleirol, *à Metz.*
Rousset, *à Metz.*
Gaide, *à Bayonne.*
Ythier, *à Rocroy.*
Douet, *à Metz.*
Gauthier, *à Clermont-Ferrand.*
Rocquancourt, *à Philippeville.*
Grimouville, *à Cherbourg.*
Liadières, *à Bayonne.*
Viquesnel, *à la Guadeloupe.*

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS DU GÉNIE.

Promotion du 1er. *octobre* 1813, Messieurs,

Simon.
Dalesme.
Salenave.
Denieport.
Delbet.
Fuchsamberg.
Lorieux.
Demonthiers.
Delannay.
Bedigie.
Nizot.
Goupilleau.
Meilheurat.
Lelièvre.
D'Eculleville.
Botto.
Reguis.
Ruinet.
Oblet.
Fremont.
Fauquier.
Groult.
Loppé.
Dumesniladelée.
Gombault.
Narjot.
Tilly.
Marchais.
Challaye.
Boutault.
Cassaignet.
Guery.
Vandelin.
Vouzeau.
Ducros.
Le Bouedec.
Amphoux.
Dautheville.
Grivet.
Devienne.
Bosque.
Charon.
Bizot.
Paulin.
Barthès.

Promotion du 1er. *octobre* 1814, Messieurs,

Rouchetet.
Decullion.
Lebas.
Delmas.
Carnot.
Creuilly.
Moly.
Duvivier.
Descharrières.
Coignet.

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT, *à Saint-Omer.*

Etat-Major,
M. Lamarre, *Colonel.*
M. Guillaumin, *Major.*
M. Juillet, *Quartier-Maître.*
M. Rameaux, *Porte-Drapeau.*
M. . . . . . ., *Chirurgien-Major.*
M. . . . . . ., *Aide-Major.*
M. . . . . . ., *Sous-Aide-Major.*

Premier Bataillon.

M. Rousseau, *Chef.*
M. Duguet, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min. Sap.	Picot.	Esnault.	Dessales.	Lemaire.
1re.	Vanéhout.	Bigot.	Lagarrigue.	Brenier.
2e.	Giclat.	Costa.	Geib.	. . . . . .
3e.	Ketelbuter.	Carlier.	Sibilet.	Jarrin.
4e.	Vernon.	Claudel.	Carrier.	. . . . . .
5e.	Charve.	Labarrière.	Fizaine.	. . . . . .

Deuxième Bataillon.

M. Vivier, *Chef.*
M. Douin, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min. Sap.	Collin.	Poupart.	Desfeux.	Fournier.
1re.	Gibou.	Répécaud.	Nolin.	. . . . . .
2e.	Fontaine.	Lendy.	Nether.	Mauroy.
3e.	Goblet.	Watrin.	Falret.	Buquet.
4e.	Urban.	Desbrière.	Delplace.	. . . . . .
5e.	Thépot.	Maignen.	Ivois.	. . . . . .

Ecole régimentaire.

M. Olry, *Chef de bataillon, Commandant.*
M. Donop, *Professeur de mathématiques.*
M. . . . . . ., *Professeur de dessin.*
M. . . . . . ., *Professeur de lecture et écriture.*

Officiers à la suite.

M. Blay, *Chef de bataillon.*
M. Martoglio, *Adjudant-Major.*

Depigny, David, Tètard, Megret,	*Capitaines en second.*	Bugnot, ...	*Lieutenans en second.*

DEUXIÈME RÉGIMENT, *à Metz.*

Etat-Major,
M. Ambroise Prost, *Colonel.*
M. Chantegay, *Major.*
M. Berlandier, *Quartier-Maître.*
M. Duperron, *Porte-Drapeau.*
M. . . . . . ., *Chirurgien-Major.*
M. . . . . . ., *Aide-Major.*
M. . . . . . ., *Sous-Aide-Major.*

Premier Bataillon.

M. Grandjean, *Chef.*
M. Gauchez, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Lenoir.	Gaglot.	Rouillon.	Fontaine.
Sap.				
1re.	Lecoq).	Challaye.	Courval.	Bock.
2e.	Marconnié.	Duport.	Dandrieux.	. . . . . .
3e.	Millon.	Magnin.	Leloup.	. . . . . .
4e.	Berthelot.	Combettes.	Roptin.	. . . . . .
5e.	Gallice.	Desallangre.	Morin.	Dumoulin.

Deuxième Bataillon.

M. Huz, *Chef.*
M. Bornier, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Lebeschu.	Roupnleur.	Henry.	. . . . . .
Sap.				
1re.	Landormy.	Willmar.	Cloudt.	. . . . . .
2e.	Cotelle.	Carré (Paul).	Bussières.	Lhotellier.
3e.	Provence.	Lemoine.	Chefneux.	. . . . . .
4e.	Louis.	Gibou.	Lefebvre (Ch.).	Vallée.
5e.	Brignon.	Gueze.	Fauquez.	Billotey.

Ecole régimentaire du deuxième Régiment.

M. Dupuy, *Chef de Bataillon, Commandant.*
M. Debrun, *Professeur de mathématiques.*

M.

M. Gallyot, *Professeur de dessin.*
M. Garand, *Professeur de lecture et d'écriture.*

Officiers à la suite.

M. Manent, *Chef de Bataillon.*
M. Desteuque, *Adjudant-Major.*

Dupont, De Kersaint. Caniot, Maloizeaux (J.-B.)	*Capitaines en second.*	Berlandier, Lamorlette, ...	*Lieutenans en second.*

TROISIÈME RÉGIMENT, *à Grenoble.*

Etat-Major,
- M. Izoard, *Colonel.*
- M. Guiraud, *Major.*
- M. Maloizeaux (Fr.), *Quartier-Maître.*
- M. Bastide, *Porte-Drapeau.*
- M. . . . . . ., *Chirurgien-Major.*
- M. . . . . . ., *Aide-Major.*
- M. . . . . . ., *Sous-Aide-Major.*

Premier Batillon.

M. Clerget, *Chef.*
M. Davy, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min. Sap.	Breistroff.	Létier.	Lapâque.	Pierre.
1re.	Foliot.	Gay.	Malard.	. . . . .
2e.	Pichot.	Euzenate.	Lemarcis.	Gauthier.
3e.	Ferey.	Molina.	Fugeñ.	. . . . .
4e.	Lamorlette.	Prié.	. . . . .	Jaquemin.
5e.	Radepont.	Dussard.	Fiévée.	. . . . .

Deuxième Bataillon.

M. Lebrun, *Chef.*
M. Aubertin, *Adjudant-Major.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min. Sap.	Guillemain.	Wacrenier.	Courvoisier.	. . . . .
1re.	Ollivier.	Callot.	Bruno.	Legros.
2e.	Castel.	Collumeau.	Saladin.	Tronville.
3e.	Merdier.	Doussières.	Parrel.	. . . . .
4e.	Legros.	Lambert.	Lefebvre (Aug.).	Gendre.
5e.	Marcelot.	Tabarau.	Vallon.	. . . . .

Ecole régimentaire du troisième Régiment.

M. Marcelot, *Chef de Bataillon, Commandant.*
M. Férogio, *Professeur de mathématiques.*
M. Amelin, *Professeur de dessin.*
M. Gerardin, *Professeur de lecture et d'écriture.*

Officiers à la suite.

M. Gatte, *Chef de Bataillon.*
M. Lhermite, *Adjudant-Major.*

Desbrochers, Peltier, Gravier, Damesme, *Capitaines en second.*
Bernard, Renaudin, ... *Lieutenans en second.*

COMPAGNIE D'OUVRIERS DU GÉNIE, *à Metz.*

Capit. en 1er.	*Capit. en 2e.*	*Lieut. en 1er.*	*Lieut. en 2e.*
Boissy.	Bigourd.	Thenard.	Schlick.

COMPAGNIE DU TRAIN DU GÉNIE, *à Metz.*

M. Rousseau, *Lieuten. Commandant la Compagnie.*
M. Féragut, M. Ribette, *Sous-lieutenans.*
M. Pâris, *Sous-Lieutenant à la suite.*

ÉCOLE ROYALE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

Etat-Major et Employés, Messieurs,

Lamogère, *Colonel, Commandant en chef.*
Prost, *Major du Génie, Sous-Directeur.*
Saint-Hillier, *Chef de bataillon de première classe du Génie.*
Bouteiller, Baudart, *Chefs de bataillon d'Artillerie.*
Lejeune, Paris, Soleirol, *Capitaines de 1ere. classe du Génie.*
Goujeon, Tardif, *Capit. de 1ere. cl. d'Artill. à pied.*
Peupion, *Capitaine de 2e. classe d'Artillerie à pied.*
Robert, *Capitaine de 1ere. classe d'Artillerie à pied.*
Du Raget, *Trésorier.*
Clerex, *Chirurgien-Major de 1ere. classe.*

Du Buat, *Instituteur des sciences mathématiques et physiques.*
Persy, *Adjoint.*
Marin, *Instituteur pour les dessins et levers militaires.*
Tavernier, *Adjoint.*
Lesage, *Instituteur d'architecture et construction militaire.*
Français, *Instituteur des arts militaires et de la fortification de campagne.*
Morin, *Instituteur d'équitation.*
D'Autume, *Conservateur de la bibliothèque.*
Chautan Deverely, *Garde d'artillerie de 3e. classe, adjoint.*
Aimé, *Conservateur du laboratoire de chimie et physique.*
Chevreuse, *Aide au laboratoire.*
Sayart, *Artiste mécanicien.*

ÉLÈVES POUR LE SERVICE DE L'ARTILLERIE.

Première Division, Sous-Lieutenans, MM.

Poëdevin.
Tardy.
Mazé.
Pottier.
L'Air.
Guiraudet-S.-Amé.
Girault.
Contencin.
Gille, *dit* Dumarchais.
Lecoq.
Hacquin.
Berthault.
Gaudin.
Sévérac.
Délespée.
Soubeiran.
Delorme.
Faure de Fournoux.
Boscary.
Vérité.
Bing.

Deuxième Division.

Marque, *dit* Doncourt.
Sirurguet.
Treins.
Parchappe.
Gay.
Marminia.
Duport.
Pacotte.
Babinet.
Lacoste.
Goulet.
Brunet.
Puech.
Ronin.
François.
Roux.
St.-Foix, *dit* Poulain.
Tirel-Martinière.
Rubin de la Misonnais.
Chère.
Dalican.
Mareschal.
Gaillard.
Escanyé.
Raufray Bajonnière.
Reboul.
Molinos.
Santeul.
Coste.
Pin.
Michelin.
Couty.
Canton.
Doucet.
Motte.
Sain, *dit* Mannevieux.
Ménard.
Laroyenne.

ÉLÈVES POUR LE SERVICE DU GÉNIE.

Sous-Lieutenans, MM.

Simon.
Dalesme.
Salcnave.
Dén iéport.
Delbet.
Fuchsamberg.
Lorieux.
Démonthiers.
Délannay.
Bédigie.
Nizot.
Goupilleau.
Meilheurat.
Lelièvre.
D'Eculeville.
Botto.
Réguis.
Ruinet.
Oblet.
Frémont.
Fauquier.
Groult.
Loppé.
Dumesniladelée.
Gombault.
Narjot.
Tilly.
Marchais.
Challaye.
Boulault.
Castaignet.
Guéry.
Vandelin.
Vouzeau.
Ducros.
Le Bouedec.
Amphoux.
D'Auteville.
Grivet.
Devienne.
Dosque.
Charon.
Bizot.
Barthes.
Paulin.

SOUS-OFFICIERS A LA SUITE DE L'ÉCOLE.

Parizot.
Cazin.

SECTION VII.

CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES.

M. le Baron Bacler d'Albe, *Maréchal-de-camp, Directeur général du dépôt de la guerre, Commandant le Corps royal des Ingénieurs géographes militaires.*

M. le Colonel Muriel, *Sous-directeur, Commandant en second.*

Colonels, Messieurs,

Jacotin.
Le Chevalier Brossier.
Le Chev. Bonne,
Henry.
Franchot.

Chefs d'Escadron, Messieurs,

Brousseaud, *Col. honor.*
Rousseau.
Epailly.
Weiss.
Puissant.
Maissiat.

Capitaines de première classe, Messieurs,

Soulavie.
Barrois.
Hennequin.
Corabœuf.
Lapie.
Beraud (Jean-Frédéric).
Duvivier.
Beraud, J.-Geneviève.
Boucher.
Pasquier.
Bagetti, père.
Nicolas.
Lameau.
Raffy.
Labaume.
Le Guillou.
Le Cesne.
Brambilla.
Charbonnel.
Bentabolle.
Maurice.

Capitaines de deuxième classe, Messieurs,

Chauvet.
Ribet.
Defransure.
Le Chev. du Mesnil.
Clément.
Oppezzi.
Berlier.
Eymard.
Benedetti.
Castellino.
Darnaudin.
Foulard.
Montalant.
Sion.
Richoux.
Durand.
Filhon.
Bayard.
André.

Lieutenans, Messieurs,

Plonnies.
Mareuse.
Vuillet.
Kolb.
Bagetti, fils.
Lefebvre.
Loreilhe.
Fessard.
Levillain.
Dechastelus.
Pecqueult de Lavarande.

ÉCOLE.

Le Directeur général du dépôt de la Guerre, Commandant.

ÉLÈVES, Messieurs,

Decaïeu.
Benoît.
Coueffin.
Peytier.
Anfossi.
Mallat.
Duhousset.
Largeteau.
Puillon-Boblaye.
Gougeon.
Lecamus.
Schneider.
Gambier.
Poudra.
Faulte du Puy-Parlier.
Stein.
Salneuve.
Révérony.
Martner.
Ferrandin-Gazan.
Tellier.
Noel.
Gavard.

SECTION VIII.

CORPS ROYAUX DE FRANCE.

INFANTERIE.

M. le Maréchal Duc de Reggio, *Commandant en chef.*
M. le Baron Gressot, Maréchal-de-camp, *Chef de l'Etat-Major.*

Corps Royal des Grenadiers.

M. le Comte Friant, Lieut. général, *Colonel.*
M. le Baron Roguet, Lieutenant général, *Colonel à la suite.*
M. le Baron Petit, Maréchal-de-camp, *Major.*
M. le Baron Christiani, } Maréch.-de-camp, *Majors à la suite.*
M. Tromelin, }

Corps Royal des Chasseurs.

M. le Comte Curial, Pair de France, Lieut. général, *Colonel.*
M. le Comte Michel, Lieut. général, *Colonel à la suite.*
M. Pelet, Maréchal-de-camp, *Major.*
M. le Baron Poret-de-Morvan, } Maréchaux-de-camp,
M. de Scepeaux, } *Majors à la suite.*

CAVALERIE.

M. le Maréchal Prince de la Moscowa, *Commandant en chef.*
M. le Comte de Ségur, Maréch. de-camp, *Chef de l'Etat-Major.*

Corps royal des Cuirassiers de France.

M. le Comte Guyot, Lieutenant général, *Colonel.*
M. le Baron Jamin (J.-B.), Maréchal-de-camp, *Major.*

Corps royal des Dragons de France.

M. le Comte Ornano, Lieutenant général, *Colonel.*
M. le Comte Letort, Lieutenant général, *Major.*

Corps royal des Chasseurs à cheval de France.

M. le Comte Lefevre-Desnouettes, Lieutenant général, *Colonel.*
M. le Baron Lyon, Maréchal-de-camp, *Major.*

Corps royal des Chevau-légers Lanciers de France.

M. le Comte Colbert, Lieutenant général, *Colonel.*
M. Dubois, Maréchal-de-camp, *Major.*

SECTION IX.

INFANTERIE.

L'Infanterie françoise se compose de 90 régimens de ligne et de 15 régimens d'infanterie légère.

INFANTERIE DE LIGNE.

Mgr. le Prince de Condé, *Colonel général.*
M. le Chevalier de Contye, Mar.-de-camp, *Secrétaire généra*[l]

Nos. des Régim.	COLONELS.	MAJORS.
1er.	*Rég. du Roi.* M. le Chevalier Cornebise.	M. Bouclet.
2	— *De la Reine.* M. Vautré.	M. Jaume.
3	— *Dauphin.* M. Vautrin.	M. Martineaux.
4	— *de Monsieur.* M. Gelibert.	M. le Comte de Montlivault
5	— *d'Angoulême.* M. le Baron Roussille.	M. Rascas.
6	— *de Berry.* M. le Chevalier Barré.	M. Mialet.
7	— *d'Orléans.* M. le Comte de la Bédoyère.	M. Henry.
8	— *de Condé.* M. Staglieno.	M. Gilly.
9	— *de Bourbon.* M. le Chev. Waultré	M. Lambot.
10	— *Colonel Gén.* M. le Comte d'Ambrujeac.	M. le Chevalier de Martign[y]
11	M. le Baron Aubrée.	M. Fournier.
12	M. le Baron Baudinot.	M. Emion.
13	M. Lucas.	M. Dupart.
14	M. Bugeaud.	M. Lespinette.
15	M. Levavasseur.	M. Dupont.
16	M. Lamotte.	M. Bruyère.
17	M. le Chevalier Gueurel.	M. Vigo-Roussillon.
18	M. Voirol.	M. Hugot.
19	M. Trupel.	M. Astor.
20	M. Esnard.	M. Moreau.
21	M. le Baron Carré.	M. Faucon.
22	M. Veran André.	M. Gauthier.
23	M. Vernier.	M. D'Har.
24	M. Henry.	M. Justeau.
25	M. Grometty.	M. Chagné.
26	M. Prevost.	M. Sansfourche.
27	M. Gaudin.	M. Robert.
28	M. le Baron Saint-Hilaire.	M. Preux.
29	M. le Comte d'Ademar.	M. Brosset.
30	M. Ramand.	M. le Baron Hervieu.
31	M. Branger.	M. Folley.

Nos. des Régim.	COLONELS.	MAJORS.
32	M. le Baron Maire.	M. Barthelemy.
33	M. Madier.	M. Metreaud.
34	M. Figier.	M. Esebeck.
35	M. Metrot.	M. Sicard.
36	M. Fortier.	M Durye.
37	M. Menu.	M. Chepy.
38	M. Bongault.	M. Missonnier.
39	M. Daries.	M. Dugez.
40	M. Weller.	M. Lafiton.
41	M. Paolini.	M. Leboursier.
42	M. Chapuzet.	M. Fabre.
43	M. Regeau.	M. Toncas.
44	M. Danlion.	M. O'Neill.
45	M. Warengheim.	M. Gontefrey.
46	M. le Chev. Prévost Saint-Cyr.	M. Dubarry.
47	M. le Baron Rignon.	M. Martin.
48	M. Muller.	M. Limouzin.
49	M. Bochaton.	M. Mauric.
50	M. Charlet.	M. Lagneau.
51	M. Morin.	M. Rouillé.
52	M. Delahaye.	M. Ritter.
53	M. Lafont.	M. Thomas.
54	M. Tolozan.	M. Renier.
55	M. Laurain.	M. Patureau.
56	M. Lenud	M. Delaroche.
57	M. Bouge.	M. Castillon.
58	M. Regnault.	M. Guyot.
59	M. le Baron Laurède.	M. Condé.
60	M. Dubalen.	M. Cothias.
61	M. Monteyremard.	M. Zimmer.
62	M. Georges.	M. Aubry.
63	M. Teulet.	M. Besson.
64	M. le Baron Hervé.	M. Vincent.
65	M. Maury.	M. Sauce.
66	M. Thibault.	M. Mineaux.
67	M. Mathivet.	M. Volaire.
68	M. Chabert.	M. Chaud.
69	M. Verdun.	M. Lapeyre.
70	M. Terrier.	M. Vautré.
71	M. Mathis.	M. Fabre.
72	M. Chevalier.	M. Chazalon.
73	M. Pignet.	M. Leroy.
74	M. Pelicier.	M. Markey.
75	M. Tschudy.	M. Charpentier.
76	M. Tissot.	M. Tissot (Pierre).
77	M. Marchal.	M. Delponte.
78	M. Maguin.	M. Mouchet.
79	M. Garnier.	M. Philippon.

Nos. des Régim.	COLONELS.	MAJORS.
80	M. le Marquis de Marguerye.	M. Lejosne.
81	M. Braunn.	M. Lavigne.
82	M. D'Herbez-la-Tour.	M. Revel.
83	M. Maréchal.	M. Marthe.
84	M. Nicole.	M. Duthoya.
85	M. Delenne.	M. Royere.
86	M. le Baron Muller.	M. Paillier.
87	M. Poudrel de Sevret.	M. Dauger.
88	M. Drouot.	M. Daix.
89	M. Achard.	M. Garnier.
90	M. Baillif.	M. Ranchon.

INFANTERIE LÉGÈRE.

Mgr. le Duc de Bourbon, *Colonel général.*
M. le Chevalier Jacques, *Secrétaire général.*

Nos. des Régim.	COLONELS.	MAJORS.
1er.	*Rég. du Roi.* M. Beurnonville.	M. Montchoisy.
2	— *de la Reine.* M. Dorsenne.	M. Godin.
3	— *Dauphin.* M. Cambriels.	M. Bureau.
4	— *de Monsieur.* M. Peyris.	M. Lebeau.
5	— *d'Angoulême.* M. Curnier.	M. Lamarre.
6	— *de Berry.* M. le Baron Zoepffel.	M. Philippe.
7	M. Groizard.	M. Vandaele.
8	M. Ricard.	M. Bois.
9	M. Beaume.	M. Moureze.
10	M. Luneau.	M. Moncaup.
11	M. Sebastiani.	M. Deleau.
12	M. Mouttet.	M. Maingarnaud.
13	M. Gougeon.	M. Beaugez.
14	M. Stieler.	M. Lafaye.
15	M. Brice.	M. D'Alvymarre.

SECTION X.

CAVALERIE.

La Cavalerie françoise se compose de 57 régimens, savoir: deux régimens de arabiniers (corps des Carabiniers de *Monsieur*); 12 régimens de Cuirassiers, 5 de Dragons, 6 de Lanciers, 15 de Chasseurs et 7 de Hussards.

Nos. des égim.	COLONELS.	MAJORS.
	CARABINIERS.	
	I. le Comte d'Escars, Maréchal-de-camp, *Commandant.*	
1	M. de Baillencourt.	M. Richmann.
2	M. de Seve.	M. de Tarbé.
	CUIRASSIERS ET DRAGONS.	
	Igr. le Duc d'ANGOULÊME, *Colonel général.*	
	I. de Chabrun, Lieutenant-Colonel, *Secrétaire général.*	
	Cuirassiers.	
1	*Rég. du Roi.* M. Christophe.	M. Maugery.
2	— *de la Reine.* M. Granjean.	M. Delisle.
3	— *Dauphin* M. Lacroix.	M. Meline.
4	— *d'Angoulême.* M. le Baron Dujon	M. Plançon.
5	— *de Berri.* M. Gobert.	M. Campariol.
6	M. le Chev. Martin.	M. Duvernoy.
7	M. Richardot.	M. La Lire.
8	M. Lefaivre.	M. Champagnac.
9	M. Bigarne.	M. Fauconnet.
10	M. Lahuberdière.	M. Béthune.
11	M. Lefèvre.	M. Gasler.
12	M. Daudiès.	M. Lacour.
	Dragons.	
1	*Rég. du Roi.* M. Rapatel.	M. Macé.
2	— *de la Reine.* M. Bouquerot des Essarts.	M. Thinus.
3	— *Dauphin.* M. le Baron de Canavas Saint-Amand.	M. Mercier.
4	— *de Monsieur.* M. le Baron de Mugnier.	M. Henriet.
5	— *d'Angoulême.* M. le Ch. Léopold.	M. le Chev. Peridiez.
6	— *de Berri.* M. Thevenez d'Aoust.	M. Cazner.
7	— *d'Orléans.* M. Bessart-Graugniard.	M. Perussel.
8	— *de Condé.* M. le Cte. d'Astorg.	M. Fiche.
9	M. Monnier.	M. Roize.
10	M. Chaillot.	M. Lajoie.
11	M. Prevost.	M. Messier.
12	M. Lepic.	M. Danet-Duplan.
13	M. Dard.	M. Parrin.
14	M. Mermet.	M. Bessodes.
15	M. Desargus.	M. Dejean.

LANCIERS, CHASSEURS À CHEVAL.

Mgr. le Duc de Berri, *Colonel général.*

M. le Chevalier de Fontane, Colonel, *Secrétaire général.*

Lanciers.

Nos. des Régim.	COLONELS.	MAJORS.
1	*Rég. du Roi.* M. Jacquinot.	M. Lespinasse.
2	— *de la Reine.* M. Sourd.	M. Pillay.
3	— *du Dauphin.* M. le Chev. Defosses.	M. Chatry-Lafosse.
4	— *de Monsieur.* Deschamps.	M. Berteche.
5	— *d'Angoulême.* M. Chabert.	M. Letermellier.
6	M. le Baron Galbois.	M. Jolly.

Chasseurs à cheval.

1	*Rég. du Roi.* M. le Comte de Saint-Chamans.	M. Meyronnet.
2	— *de la Reine.* M. le Baron Mathis.	M. Guillaume.
3	— *de Bourbon.* M. le Chev. Schneit.	M. Guinard.
4	— *du Dauphin.* M. de Saint-Mars.	M. de Custine.
5	— *de Monsieur.* M. le Comte de Vence.	M. Mouly.
6	— *d'Angoulême.* M. Duchastel.	M. Laine.
7	— *de Berri.* M. le Marq. de Talhouet.	M. Salomon.
8	— *d'Orléans.* M. Verdierres.	M. Grasson.
9	M. Dukermont.	M. Reinhartz.
10	M. Houssain Saint-Laurent.	M. Marceau.
11	M. Nicolas.	M. Rigny.
12	M. de Grouchy.	M. Renard.
13	M. le Baron Shée.	M. Mathis.
14	M. le Chev. Lemoyne.	M. Delorme.
15	M. le Baron Faverot.	M. Margueron.

HUSSARDS.

Mgr. le Duc d'Orléans, *Colonel général.*

M. . . . ., *Secrétaire général.*

1	*Rég. du Roi.* M. le Comte Oudinot.	M. Letors de Larray.
2	— *de la Reine.* M. Séganville.	M. Voisin.
3	— *du Dauphin.* M. le Comte Moncey.	M. Heina.
4	— *de Monsieur.* M. le Baron Christophe.	M. Blot.
5	— *d'Angoulême.* M. Liégard.	M. Lapique.
6	— *de Berri.* M. le Prince de Savoie Carignan.	M. Dentzel.
7	— *d'Orléans.* M. Marbot.	M. Bouverie.

SECTION XI.

VÉTÉRANS.

Compagnies de Sous-Officiers.

Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
1	Paris, *au Luxembourg*.	Brisse.	5	Vic.	Eirisch.
2	Paris, *hôtel de la Guerre*.	Blin (Nic.-Ch.).	6	Marseille. . .	Espanet.
3	Paris, *au Louvre*.	Thorez.	7	Rochefort. . .	Pescetti.
4	Paris, *au Palais Bourbon*.	Blin (Charles).	8	Lille.	Pottier.
			9	Lyon.	Charpin.
			10	Saint-Brieux. .	. . . .

Compagnies de Fusiliers.

Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
1	Versailles. . .	Provence.	27	Toulon. . . .	. . . . .
2	*Idem*.	Chenal.	28	Entrevaux. . .	. . . . .
3	*Idem*.	Chenevier.	29	Isles Ste.-Marguerite. . .	Pesé.
4	*Idem*.	Leclercq.	30	Rochefort. . .	Vittoz.
5	Bicêtre.	Dott.	31	*Idem*.	Chamion.
6	Melun.	Devincé.	32	*Idem*.	Garnier.
7	Paris, *Jardin du Roi*. . .	La Salle.	33	Isle de Ré. . .	Thomé.
8	Melun.	Ruelle.	34	Rochefort. . .	Laguarigue.
9	Laon.	Demangeot.	35	Brest.	Duban.
10	Marienbourg. .	Garçon.	36	*Idem*.	Payral.
11	Bouillon. . . .	Blanchet.	37	*Idem*.	Poulain.
12	Bitche.	Bouvet.	38	*Idem*.	. . . . .
13	Sierck.	Collin-Lamblez.	39	*Idem*.	Chevalier.
14	Marsal.	Michon.	40	Lorient. . . .	Auvray.
15	Colmar.	Desrosiers.	41	*Idem*.	Durand.
16	Fort Mortier.	Posez.	42	*Idem*.	Desfontaines.
17	Lichtemberg. .	Cadou.	43	Cherbourg. . .	Reyniac.
18	Bitche.	Millet.	44	La Hougue. .	. . . . .
19	*Idem*.	. . . . .	45	Ham.	Borel.
20	Chât. de Joux.	Casavecchia.	46	Péronne. . . .	. . . . .
21	. . . .	. . . . .	47	Amiens et Doullens. . .	Eloy.
22	Marseille. . .	Fontaine.	48	Avesnes. . . .	Billen.
23	Toulon	Joignet.	49	Landrecies. . .	Malé.
24	*Idem*.	Perrot.	50	Montreuil-sur-mer.	Gerardot.
25	*Idem*.	Masera.			
26	*Idem*.	Flckenstein.			

Compagnies de Canonniers.

Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos. des Comp.	GARNISXNS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
1	Brest.	Daymé.	7	La Rochelle et l'Isle d'Aix. .	Leclerc.
2	La Hougue. .	Couturier.	8	Port-Cros. . .	Pajot.
3	Marseille. . . .	Bonnet.	9	Porquerolles.	Cesenna.
4	Cette.	Bourdet.	10	Cherbourg. . .	Gaudest.
5	Isle d'Oléron.	Gameein.			
6	Blaye.	Simonnin.			

ESCADRONS DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Etat-Major.

M. Thevenin, Major, *Commandant supérieur.*
M. Coursanges, } *Lieutenans-Adjoints.*
M. . . . ., }

Premier Escadron.

M. Lauzier, Chef d'Esc., *Command.*
Guibert Duvalon, *Adjudant-Major.*
M. Macoze, }
M. Dupont, }
M. Seguret, } *Capitaines.*
M. Foucher, }

Deuxième Escadron.

M. Lathier, Major, *Commandant.*
M. Vincent, *Adjudant-Major.*
M. Francot, }
M. Giloux, }
M. Periez, } *Capitaines.*
M. Roure, }

Troisième Escadron.

M. Lamblet, Chef d'Esc., *Command.*
M. Donnea, *Adjudant-Major.*
M. Goubert, }
M. Fauvel, }
M. Duché, } *Capitaines.*
M. Guillaume, }

Quatrième Escadron.

M. Massé, Chef d'Esc., *Command.*
M. Sudan, *Adjudant-Major.*
M. Sauret, }
M. Delporte, }
M. Montillot, } *Capitaines.*
M. Thibault, }

Parc de Construction à Sampigny.

M. Cliquot, Major, *Directeur.*
M. Roche d'Avaux, Chef d'Escadron, *Sous-Directeur.*
M. de la Pommeraye, } *Capitaines-Adjoints.*
M. Lehir-Lafontaine, }

Compagnies d'Ouvriers d'Equipages militaires.

Première Compagnie.

M. Benoist, *Capitaine-Command.*
M. la Prune, *Lieutenant.*
M. Flammary, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

M. Martin, *Capitaine-Command.*
M. Cliquot, *Lieutenant.*
M. Petit, *Sous-Lieutenant.*

SECTION XII.

Intendant d'armée et Inspecteurs aux revues.

INTENDANT GÉNÉRAL D'ARMÉE.

M. le Comte DARU.

Inspecteurs en chef aux revues.

M. le Baron Malus, *à Paris.*
M. le Baron Denniée, *Intendant général de la Maison du Roi.*
M. le Baron Fririon.
M. Lambert.

Inspecteurs aux Revues, Messieurs,

Monnard, *à Dijon*, 18e. division.
Buhot.
Schielé, *à Strasbourg*, 5e. division.
Lynch, *à Tours*, 22e. division.
Le Baron Félix, *Maître des Requêtes, Inspecteur des quatre compagnies rouges de la Maison militaire du Roi.*
Collignon, *à Lyon*, 19e. divis.
Le Chevalier Férès, 21e. divis.
Dubreuil, Baron de Frégose, 1ere. div.
Feraud, *à Caen*, 14e. divis.
Martellière, 1ere. division.
Laigle, *à Lille*, 16e. division.
Catus.
Lalance, 9e. division.
Prisye, 8e. division.
Chaalons.
Le Baron Martial Daru.
Le Baron Dufresne.
Langeron, *à Rennes*, 13e. division.
Leclerc, *à Mézières*, 2e. division.
Souilhé, 10e. division.
Emmery, *à la Rochelle*, 12e. div.
Lanoue, *à Bordeaux*, 11e. division.
Monnet.
Hugau, *à Nancy*, 4e. division.
Novel, *à Périgueux*, 20e. division.
Tabarié, *Chef de la 2e. division du Ministère de la Guerre.*
Fajac, *à Besançon*, 6e. division.
Prévost (Louis), *Chef de la 1ere. division du Ministere de la Guerre, à Paris.*
Berger (Aug.), *Intendant de l'Ecole militaire.*
Caire.
Petiet (R.).
Savary, *à Metz*, 3e. divis.
Rostaing, 7e. division.
Delecourt.
Barte, 15e. division.
Dennié, fils, *Inspecteur de la Maison militaire du Roi.*
Lebarbier de Tinan, *Chef de la 4e. division du Ministère de la Guerre.*
Sabatier.
Bernard Saint-Afrique.
Bail.

Sous-Inspecteurs de première classe, Messieurs,

Porte, 10e division.
Brémond, *à Evreux*, 15e. division.
Piet-Chambelle, *à Bordeaux*, 11e. div.
L'Hétier.

Le Chev. Beauzée, *à Rouen*, 15e. div.
Lehoreau, *à Nantes.*
Garin, *à Pau*, 11e. divis.
Le Baron Clarac, *Maison militaire du Roi.*
Villantroys, *Maison milit. du Roi.*
Gondot, *à Blois.*
Berenger, *à Strasbourg*, 5e. div.
Gillibert.
Jullien aîné.
Berger (Alex.), *à Moulins.*
Mathis, *à Nancy*, 4e. div.
Le Chevalier Tristan-Brision, *à Chambéry*, 7e. division.
Evrard, *Maison militaire du Roi.*
Chevillard, *Maison militaire du Roi.*
Duperreux, *à Strasbourg*, 5e. div.
Coutelle, *à Paris.*
Cros, *à Amiens.*
Regnier, *à Marseille*, 8e. divis.
Lacroix, *à Grenoble*, 7e. division.
Dumesnil, *à Paris.*
Chivaille, *à Chartres.*
Malraison, *à Douay.*
Ducrot, *à Strasbourg.*, 5e. division.
Dupleix, *à Melun.*
Delamarre, *Chef du Bureau des Revues au Ministère de la Guerre.*
Pradel, Chevalier de Saint-Charles, *Lille.*
Lasalle.
Odier.
Dauxon, *à Strasbourg.*
Legras.
Liégard, *à Angers.*
Toulgouet.
Guillien, *à Laval.*
Année.
Lecauchois-Feraud.
Reybaud, *à Périgueux.*

Sous-Inspecteurs de deuxième classe, Messieurs,

Lepoutre, *à Hesdin.*
Pille (Et.), *à Beauvais.*
Gauffrès, *à Verdun*, 3e. div.
Parat, *à la Rochelle*. 12e. div.
Sicard, *à Strasbourg*, 5e. division.
Bacciochi, *à Montpellier*, 9e div.
Le Chevalier Teste (Marc), *à Paris*. 1re. division.
Leorat, *à Lyon*, 19e. division.
Drolenvaux, *à Maubeuge.*
Malus fils, *à Paris.*
Deschamps-Laporte, *à St.-Brieuc*. 20e. division.
Meslier, Chev. de Rocand, *Maison militaire du Roi.*
Rabou, *idem.*
Gomain, *à Dunkerque.*
Guillot, *à Angoulême.*
Barbier, *à Epinal.*
Gaspard, *à Niort.*
Le Chevalier Chopin, *à Besançon.*
Thinus, *à Colmar.*
Baudon, *Maison militaire du Roi.*
Deluppé, *Maison militaire du Roi.*
Ducros, *à Nancy.*
Lemonnier.
Jullien (Auguste). *à Besançon.*
Oberlin de Mitterbach, *à Orléans.*
Wolf, *à Metz.*
Bruguière, *à Marseille.*
Sagot, *à Brest.*
Parrain, *à Phalsbourg.*
Raveneau, *à Valenciennes.*
Goulhot, *Chef de la cinquième Division du Ministère de la Guerre.*

Sous-Inspecteurs de troisième Classe, Messieurs,

Chenier, *à Bordeaux*, 11e. divis.
Sayvé-Laborde, *à Condé*, 16e. div.
Bertrand, 18e. division.
Marcotte de Forceville, *à Metz*, 3e. division.
Chausserouge (Martin), *à Montauban*, 10e. division.
Curial.
Brue.
Viroux, *à Thionville*, 3e. division.
Busca, *à Toulouse*, 10e. division.
Delahais, *à Versailles*, 1ere. division.
Malenfant, *à Rennes*, 13e. division.
Coqueugniot, *à Mézières*, 2e. divis.
Loustonneau, *à Nismes*, 9e. divis.
Dugier, *à Sédan*, 2e. division.

Soustras, *à Laon*, 1ere. division.
Lefèvre-Dufresne, *à Caen*, 14e. division.
Quérillac, *à Perpignan*, 10e. divis.
Latrobe, *à Paris*.
Didelon, *à Versailles*, 1ere. divis.
Ville-sur-Arce, *Maison militaire du Roi.*
Crosse, *à Metz*, 3e. division.
Grand, *à Lyon*, 19e. division.
Massabeau.
Gaillardon, *à Larochelle*, 12e div.
Chauvin, *à Valence*, 7e. division.
Bondurand, *à Montpellier*, 9e. div.
Berret, *à Paris*.
Regnard, *à Bourges*, 21e. division.
Poilblan, *à Nevers*, 21e. division.
Marchand (J.P.), *à Tours*, 22e. divis.
Boissy d'Anglas, 1ere. division.
Bletterie, *à Bordeaux*, 11e. divis.
Koller, *à Arras*, 16e. division.
Besançon, *à Auch*, 10e. division.
Déel, *à Douai*, 16e. division.
Chabert, *à Clermont*, 19e. divis.
Dauby, *à Troyes*, 18e. division.
Jacquinet, *à Dijon*, 18e. divis.
Berthet, *à Carcassonne*, 10e. divis.
Barberot, *au Ministère de la Guerre.*
Patzius, *à Vesoul*, 6e. divis.
Chanié, *à Castres*, 23e. division.
Rabelleau, *à Metz*, 3e. division.
Fromentin de Saint-Charles, *au Mans*, 14e. division.
De Raymond, *à Paris*.
Lépine, *Maison militaire du Roi.*
Floriand Froid-de-Fonds, *à Paris*.
Dhervey, *à Paris*.
Faure, *à Caen*, 14e. division.
Crevecœur, *à Paris*.
Lucet, *à Paris*.
Berger (Louis), *à Saint-Omer*, 16e. division.
Laroche, *à Cambray*, 16e. division.
Coustier, *à Avignon*, 8e. division.
Sirodet, *à Alençon*, 14e. division.
Le Chevalier Lagé, *à Rennes*, 13e. division.
Duval, *à Calais*, 16e. division.
Mazel, *à Nantes*, 12e. division.
Hall, *Maison militaire du Roi.*
Fromant, *au Hâvre*, 15e. division.
Gaignot, *à Grenoble*, 7e. division.
Lignac, *à Mézieres*, 2e. division.
Colombet, *à Lons-le-Saulnier*, 6e. div.
Boussac, *à Bourges*, 21e. division.
Benard (Victor), *à Paris*.
Daudy (J.-B.), *Maison milit. du Roi.*
Lebrun.
Roger, *à Lille*, 16e. division.
Tricault, *à Paris*.
Person, *à Rhodez*, 9e. division.
Vanel, *à Montbrison*, 19e. divis.
Collet de Blacy, *Maison milit. du Roi.*
De Lescale, *idem.*
Denis de Senneville, *idem.*
Fleury.
Leroi.
Bulot.
Gautereau.
Berriat.
Delaunay (Moreau).
Delaunay (Hyacinthe).

Adjoints de première Classe, Messieurs,

ellard.	Latour.	Duhamel.
orel.	Pierre.	Ponçot.
ardy.	Prieur.	Castaud.
odier.	Boursier.	Verdun.
run.	Faugeyron.	Madol.
errier.	Gilbert.	Dugas.
uge, 12e. division.	Dupleix Valentin.	Walter.
elle, *à Paris*.	De la Colombière.	Ernest.
emaire, *à Paris*.	Cathel n.	Lepaute.
altazar, *à Paris*.	Deriota	Vignon.
enry.	Betting er.	Gœury.

Adjoints de deuxième Classe, Messieurs,

Blanchot.
Goursac.
Delaistre.
Delesart.
Iratsoquy, *à Paris.*
Lambert.
Cinglant.
Duval.
Wiriou.
Blanquefort, *Maison militaire du Roi.*
Desacres.
Rolland.
Hermand.
Dufour.
Lefebvre.
Litner.
Deligny.
Carles, *Maison militaire du Roi.*
Gaudonville.
Troubat.
Turcas.
Demoui.
Lasserre.
Castanier.

SECTIO

SECTION XIII.

COMMISSAIRES ORDONNATEURS ET ORDINAIRES DES GUERRES.

Commissaires ordonnateurs en chef des guerres, Messieurs,

Le Baron Marchant.
Le Chevalier Aubernon.
Le Chevalier Mathieu Faviers.
Le Baron Joinville.

Ordonnateurs, Messieurs,

Le Chevalier Lyautey.
Le Chevalier Perrot.
Bourotte.
Le Chevalier Blanchon.
Le Chevalier Perroud.
Le Chevalier Sartelon.
Le Chevalier Monnay.
Le Chevalier Nourry.
Le Chevalier Duprat.
Dintrans.
Maret.
Lenoble.
Blin-Mutrel.
Le Chevalier Cayrol.
Thiébault (J.-B.-F.).
Le Chevalier Bourdon (N.-D.).
Clapiers.
Bazire.
Le Chevalier Bondurand.
Le Chevalier Rey (J.-B.).
Le Chevalier Mazeau.
Le Chevalier Volland.
Le Chevalier Barbier.
Robinet.
Le Chevalier Ris.
Ricard.
Le Chevalier Chef-de-Bien.
Le Chevalier Dumast.
Thory.
Chastelain.
Jacqueminot, Comte de Ham.
Le Chevalier Vergnes.
Baradère.
Blanchard (J.-P.).
Barthomeuf.
Thomas.
Cetti.
Combes.
Fray.
Le Baron Dufour (G.-J.-B.), *Maison militaire du Roi.*

Commissaires des Guerres de première classe, Messieurs,

Marchant (E. F. J. B.).
Le Chev. Bourgeois de St.-Paul.
Géant.
Lémerer.
Géraudon.
Dessolliers.
Lemarquant.
Lewastres.
Damême.
Leboutciller.
Cadalven.
Warenghien.
Meurizet.
Levasseur.
Cazac.
Celin.
Beraud.
Barte.
Gillet (J.-B.-C.).
Baudecourt.
Bailac.
Laudy.
Cusquel.
James.
Hebert.
Garnot.
Crose.
Carrier.
Salmon.
Parent.
Sol.
Debry.
Raulin.
Gonnet.
Raimondon.
Pety.
Godart.
Brisse.
Fourcade.
Garnier (J.C.J.).
Gillet (C. J. P.).

Roch.
Quirot.
Debessé.
Stouhlen.
Desjardins.
Bergues.
Robert (Cl.).
Martin.
Guion.
Barchou.
Souvestre (Nic.).
Viennet.
Gauthier (J.-B.-F.).
Gentil.
Bache.
Le Pelletier.
Géraldy.
Mac-Curtain-de-Kainlis.
Dufour (Louis).
Germain.
Lacroix.
Walville.
Texier Olivier.
Rolland (H.).
Gerboud.
Waré.
Lombart, fils.
Blanchard (Ed.).
Maison.
Salverte.
Joinville (F.).
Puzos.
Levert.
Clarac.
Brignan.
Ramond.
Colette.
Rouillon.
Frogier.
Gambier.
Puissant Duledo.
Lacombe.
Quillet (P.-N.).
Ravenel.
Dehemant-Ladouïe.
Lavigne.
Desfresnes.
Collibeaux de Champvallon.
Bellot de Grandville.
Flandin (J.-B.).
Perceval, *Maison milit. du Roi.*
De Laneuville, *idem.*
Martouret.
Dauxon je.
Blouquier de Trélan.

Commissaires des Guerres de Seconde Classe, Messieurs,

Pierre (Joseph).
Rainot.
Leplay.
Le Vicomte de Paibusque.
Rivaud.
Chauvot.
Dubois.
Jacques.
Herbelin.
Artaud.
Playoult de Bryas.
Rose.
Tousnel.
Desnoyers.
Ducrest.
Mougenot.
Wibaut.
Grobert.
Lepère.
Tardieu.
Ludière.
Dubuisson.
Burdin.
Bonneville.
Maire.
Gachet.
Guillon (A.-L.).
Chanteau.
Delaunay (Etienne).
Burel.
Poincaré.
Bellat.
Monttessuy.
Mayaud.
Faure.
Cayrol, jeune.
Crocy.
Leroy.
Dubouchet.
Armand.
Quillet (P.-A.).
Lecler des Barbins.
Guillabert.
Vachat.
Loustau.
Hargenvilliers.
Le Baron Cardon de Saudran.
Pichault.
Tondel.
Dalmont (P.-C.).
Robert (F.-C.).
Pissot d'Harchies.
Robert (L.).
Lambert (Cl.).
Pichault (A.-Ch.).
Toubin.
Charpentier.
Duverger.
Bruguière.
Préserville.
De Montmort.
De Leaumont.
Le Vicomte de Merey.
Blondeau.
Lemore.
Dutrochet.
Ailhaud de Méouille.
Melcion d'Arc.
Bouyé (P.).
Arnaud.
Auber.
De Belizal.
Guerrier.
Lair.
Favier.
Vergey.
Le Marquis de Loyac.
Mure.
De Labeye.
Debord.
Marchant (B.).
Chusin.
De Ribeaux.
Guise (A.).
Giral.
Dutour.
Perrier.
Pons.
Mazoïer.

Desisnard.
Dumas de la Roque.
De Sermet, *Maison militaire du Roi.*
Souilhagon, *idem.*
Delaunay (Alph.), *Maison militaire du Roi.*
Pellechet, *idem.*
Deshaquets.
Degoyon.
Darnaud (Charles.)
Dalmont (Franç.-Denis).
Lucot d'Hauterive.
Pellot.

Adjoints aux Commissaires des guerres, Messieurs,

Mauduit.
Priston.
Saron.
Mahon.
Hubert.
Demanche.
GoujetdesLandres.
Doni, l'aîné.
Mortier.
Bastard de Fontenai.
Salmon.
Bonnard.
Fouet.
Nivierre.
Millet. (F.)
Bouyn.
Lyautey, fils.
Ferrand de Saligny.
Lacombe j^e.
Perrot.
Robert (J.-B.-G.).
Lelorrain.
Dagnan.
Grusse.
Artiguenave.
Demouy j^e.
Perroud.
Vallade.
Planard.
Doui j^e.
Saint-Martin.
Lacour.
Jeltsch.
Floret.
Deriquehem.
Barbolain.
De Lachataigneraye.
Bouaissier.
Maquart.
Blanchard.
Evrard de Saint-Jean.
De Narp.
Duplantier, *Maison militaire du Roi.*
Jolly de Servetière.
Josselin.
Puissant.
Sergent Champigni.
Lemotheux.
Stupffel.
Dillon (Théobald).
Tixier de la Chapelle.
Fontaine, *Maison militaire du Roi.*
Roux, *idem.*
Gibolet.
Villain de Saint-Hylaire.
Graeb.
Ymbert.
Masson de Neuville.
Fontenelle de Larivière.
Demailly.
Haussmann.

Adjoints honoraires aux Commissaires des guerres, Messieurs,

Martin (Frédéric.)
Duponchel.
Molard.
Chevalier (Alexis.)

Adjoints provisoires aux Commissaires des guerres, Messieurs,

Verlac.
Lhommèz, *dit* de Lamarre.
Larreguy.
Ango.
Dumoustier de Montaigu.
More de Quingery.
De Monbrun.
Piton.

SECTION XIV.

ECOLES ROYALES MILITAIRES.

ÉCOLE ROYALE POLYTECHNIQUE.

Rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est destinée à former des Elèves pour les Ecoles d'application des services publics de l'*artillerie de terre*, *de l'artillerie de la marine*, *du génie militaire*, *des ponts et chaussées*, *de la construction civile et nautique des vaisseaux et bâtimens civils de la marine*, *des mines*, *des ingénieurs-géographes et des poudres et salpêtres*, et à répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, chimiques, et des arts graphiques.

Le nombre des Elèves est d'environ trois cents.

Les places vacantes dans cette Ecole ne sont données qu'au concours. A cet effet, chaque année, dans le cours d'août, des examens sont ouverts dans les villes ci-après; savoir: Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Connoissances exigées des Candidats.

Les connoissances exigées pour l'admission à l'Ecole royale polytechnique, sont:

1°. L'arithmétique et l'exposition du nouveau système métrique. On insistera sur l'application du calcul décimal à ce système.

2°. L'algèbre, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés; celle des équations indéterminées du premier degré; la composition générale des équations; la démonstration de la formule du binome de Newton, dans le cas seulement des exposans entiers positifs; la méthode des diviseurs commensurables; celle des racines égales; la résolution des équations numériques par approximation, et l'élimination des inconnues dans deux équations d'un degré quelconque à deux inconnues;

3°. La théorie des proportions, des progressions, des logarithmes, et l'usage des tables;

4°. La géométrie élémentaire; la trigonométrie rectiligne, et l'usage des tables des sinus;

5°. La discussion complète des lignes représentées par les équations du premier et du second degrés à deux inconnues, et les propriétés principales des sections coniques;

6°. La statique démontrée d'une manière synthétique, appliquée à l'équilibre des machines les plus simples, telles que le levier, la poulie, le plan incliné, le treuil, la vis, la machine funiculaire, les moufles, les roues dentées et la vis sans fin.

7°. Les Candidats seront tenus de traduire sous les yeux de l'examinateur, un morceau d'un auteur latin, en prose, de la force de ceux qu'on explique dans la seconde ou dans la troisième classe. Ils feront ensuite l'analyse grammaticale de quelques phrases françoises de leur traduction.

On exigera aussi qu'ils sachent écrire lisiblement, et orthographier correctement.

8°. Ils seront enfin tenus de copier une tête, d'après l'un des dessins qui leur seront présentés par l'Examinateur.

Tous ces articles sont également obligatoires. Les candidats ne seront examinés que sur les connoissances exigées par le programme.

(*Nota.*) Les Examens s'ouvriront dans les premiers jours d'août, à Paris, et dans les principales villes du Royaume.

Conditions pour être admis à l'examen.

Il ne peut se présenter à l'examen d'admission, que des François, âgés de 16 à 20 ans et bien constitués ; ils doivent être porteurs d'un certificat de l'Administration municipale de leur domicile, attestant leur bonne conduite, *et d'un certificat authentique, constatant qu'ils ont eu la petite vérole, ou qu'ils ont été vaccinés.* Tout François qui a fait deux campagnes de guerre, ou un service militaire pendant trois ans, est admis à l'examen jusqu'à l'âge de vingt-six ans accomplis. Chaque Candidat déclarera à l'Examinateur le service public pour lequel il se destine, etc. Les sous-officiers et soldats d'artillerie, qui, au jugement des Professeurs des écoles de cette arme, ont acquis les connoissances exigées pour entrer à l'Ecole royale Polytechnique, et ont le temps de service dont il vient d'être parlé, peuvent concourir, par voie de l'examen, pour y être admis, jusqu'à l'âge de trente ans accomplis. Les actes de naissance, certificats et autres pièces pour justifier que les candidats ont rempli les conditions ci-dessus, seront remis par eux à l'Examinateur, avant l'examen. Toutes ces pièces doivent être légalisées. Les Candidats qui désirent concourir, doivent se rendre dans l'une des villes indiquées ci-dessus, se présenter au Préfet, qui les fera inscrire, et leur indiquera le jour et le lieu où ils pourront subir l'examen. *La liste des Candidats se ferme la veille de l'ouverture de l'examen.*

ÉTAT-MAJOR.

M. le Comte Dejean, *Pair de France*, Gouverneur de l'Ecole.
M. le Baron Greiner, *Colonel d'artillerie*, Commandant le Bataillon des Elèves.
M. Marielle, *Capitaine Quart.-Maître*, Secrét. des Conseils.
M. l'Abbé Masse, *Aumônier.*
M. Richard . . . } *Capit.*
M. Redon . . . . }
M. Bourdillet . . } *Lieut.*
M. Rostan . . . }
M. Clément, *Adjudant Sous-Lieutenant.*
M. Prudhomme, *Adjudant Sous-Officier.*

Études.

M. Durivau, *Lieut.-Colonel du Génie*, Directeur des Etudes.
M. Le Brun, *Inspecteur des Etudes.*

Instituteurs émérites.

M. Monge, Comte de Peluse, *Membre de l'Institut.*
M. le Baron Guyton-Morveau, *Membre de l'Institut.*
M. Sganzin.
M. Labey.
M. Hassenfratz.

Instituteurs titulaires et Adjoints.

Analyse et Mécanique.	M. de Prony, *Membre de l'Institut.* M. Poisson, *Membre de l'Institut.* M. Ampère, *Membre de l'Institut.* M. Poinsot, *Membre de l'Instit.*, *Adjoint*, remplaçant M Labey.
Géométr. descript. Géodésie, Machines.	M. Hachette. M. Arago, *Membre de l'Institut*, *Adjoint*, remplaçant M. Monge.
Physique.	M. Petit, *Adjoint*, remplaçant M. Hassenfratz.
Chimie générale et appliquée.	M. Gay-Lussac, *Membre de l'Institut.* M. Thénard, *Membre de l'Institut.*
Art milit., Fortif.	M. Duhays.
Architecture.	M. Durand.
Dessin.	M. Vincent, *Membre de l'Institut.*
Grammaire et Belles-Lettres.	M. Andrieux, *Membre de l'Institut.*

M. Le Chev. Legendre, *Membre de l'Institut*,
M. Lacroix, *Membre de l'Institut*,
} *Examinateurs de Mathématiques pour l'admission dans les services publics.*

M. Barruel, *Bibliothécaire.*

Administration et service de Santé.

M. Cicéron, *Administrateur.*
M. Chaussier, *Médecin.*
M. Gault, *Chirurgien maj.*
M. Trusson, *Pharmacien.*
M. Miel, *Dentiste.*
M. Bertrand, *Notaire.*

M. le Chev. Portal, *de l'Inst.*
M. le Chev. Hallé, *de l'Inst.*
} *Médecins consultans.*

M. le Chev. Pelletan, *de l'Inst.*
M. le Baron Boyer.
} *Chirurgiens consultans.*

Le Gouvernement fait tous les frais relatifs à l'instruction ; le conseil d'administration est chargé de pourvoir à la nourriture et à l'entretien des Elèves, au moyen d'une pension de 800 fr. par an, que les familles sont tenues de payer, et d'un trousseau qu'elles doivent donner à leurs enfans au moment de leur admission.

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, *à Saint-Cyr.*

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre de la guerre ; elle est spécialement destinée à former des officiers pour l'infanterie et l'artillerie.

Pour y être admis, il faut avoir été d'abord élève à l'école de la Flèche.

L'instruction comprend l'Ecole du bataillon, les mathématiques, le dessin de la carte, le plan de la fortification et les applications de ces parties sur le terrain, la géographie, l'histoire, les belles-lettres et l'administration militaire. Les Elèves sont encore exercés aux manœuvres d'artillerie, au tir des armes à feu et à la natation.

A la fin de leurs études, les Elèves sont susceptibles d'être placés avec le grade de sous-lieutenant dans les régimens d'infanterie et de cavalerie.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte Dupont-Chaumont, Lieutenant général, Inspecteur de l'École de la Flèche, *Gouverneur.*

De Richemont, Maréchal-de-camp, *Commandant.*
Berger, Inspecteur aux revues, *Intendant.*
Dugardier, *Trésorier.*
Poincarré, *Commissaire des guerres.*
Dupatural, *Major.*

Gosselin . . . . / Le Chevalier de Maillebois. . .	*Chefs de Bat.*
Saget. . . . . . / Charvais. . . . . / Le Chevalier de Buor. . . . . / Lambert de Beaulieu. . . . . . / Guillaume. . . .	*Capitaines d'infanterie.*

Dovillée, *Capitaine d'artillerie.*
Saint-Léger, *Capitaine du génie.*
Petit, *Payeur.*
Girardot, *Secrétaire des Conseils, Garde des Archives.*
Lerminier, *Médecin.*
Moreau, *Chirurgien en chef.*
Villars, *Chirurgien adjoint.*
Legras, *Aide-Chirurgien.*
L'Abbé Langlet, *Aumônier.*
L'Abbé Risse, *Chapelain.*

Couche, *Major du Génie, Directeur des Etudes.*

Hanchecorne. . . / Malavois.	*Sous-Directeur des Etudes.*
Allaize. . . . . . / Billy. . . . . . . / Delavigne. . . . / Garnier.	*Professeurs de Mathématiques.*
Roger. . . . . . / Pesseau.	*Professeurs de Belles-lettres.*
Gail. . . . . / Noël. . . . . / Hébert.	*Professeurs d'histoire.*
Boudier. . . . . / Imbart.	*Profess. du dessin.*

Savart, *Professeur de fortifications.*
Dutertre, *Ecuyer.*
Deleuze, *Sous-Ecuyer.*

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, *à la Flèche.*

Cette Ecole, créée par l'ordonnance du Roi du 30 juillet 1814, et organisée, par ordonnance du 23 septembre suivant, est instituée comme Ecole royale militaire préparatoire.

Le nombre des Elèves doit être porté à 600.

Ils sont élevés aux frais de l'Etat; néanmoins les jeunes gens qui sont en ce moment à l'Ecole, en qualité d'Elèves pensionnaires, continuent à y payer leurs pensions.

Sa Majesté se réserve d'y admettre par la suite, comme Elèves aux frais de leurs familles, des enfans qui n'auront pas des droits suffisans pour obtenir des places gratuites.

Les Elèves sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre.

Ils sont admis à cette Ecole dès l'âge de huit ans, et y restent jusqu'à quinze; à cet âge, ils passent à l'Ecole de Saint-Cyr pour y achever leur éducation militaire.

Pour être admis, il faut :

Que le Candidat ait plus de huit ans et moins de dix (les Enfans orphelins de père et de mère peuvent être présentés jusqu'à l'âge de treize ans);

Qu'il n'ait aucune infirmité et ne soit ni estropié ni contrefait;

Qu'il sache lire et écrire;

Que les parens justifient qu'ils sont hors d'état de pourvoir aux frais d'éducation de leurs enfans.

L'instruction comprend les langues anciennes, les élémens de mathématiques, de l'histoire et de la géographie; on leur apprend le dessin et on les exerce à l'école du soldat et à celle du peloton.

M. le Comte Dupont de Chaumont, Lieut. général, Gouverneur de l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, *chargé de l'inspection de l'Ecole royale militaire de la Flèche.*

M. Deblot de Chavigny, Maréchal-de-camp, *Commandant et Président des Conseils.*

Administration.

M. de Berly, *Administrateur.*
M. Lelouvier, *Payeur.*
M. de Sourdon, *Secrétaire des Conseils, Garde des Archives.*
M. Artaud, *Commissaire des guerres.*

Police des Elèves et leur instruction militaire.

M. le Comte de Meulan, *Colonel.*
M. Viennot, *Chef de bataillon.*
M. d'Hennezel,
M. le Marquis de Kermel,
M. de Labrousse, } *Capitaines.*

Instruction scientifique et morale.

M. Raybaud, *Directeur des Etudes.*

M. Voiron. . .
M. . . . . . } *Sous-Directeurs des Etudes.*

M. Jullien. . .
M. Lécluse . .
M. Hélot. . . .
M. Rohart. . .
M. Mottet. . .
M. Meyer. . .
M. . . . . . } *Professeurs d'Humanités et de Grammaire.*

M. . . . . . .
M. . . . . . . } *Professeurs suppléans.*

Un Maître d'Etudes par 50 Elèves.

M. Roux. . . .
M. Vallon. . .
M. Boucharlat. . } *Prof. de Mathém.*

M. Thonnesse. .
M. Gréeve, *Adj.*
M. . . . . . . } *Professeurs de Dessin.*

M. l'Ab. de Boyer, *Commandeur, Aumô.*

M. . . . . . .
M. . . . . . . } *Chapelains.*

M. . . . . . . *Bibliothécaire.*

M. Leclerc. . .
M. . . . . . .
M. . . . . . . } *Maîtres d'écrit.*

Service de Santé.

M. Lespine, *Médecin.*
M. . . . . ., *Chirurgien.*
M. Esnaut, *Aide-Chirurgien.*
M. . . . . ., *Sous-Aide.*

CHAPITRE VII.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

Amiral de France, Préfectures maritimes, Officiers généraux de la Marine, Capitaines de vaisseaux, etc.

AMIRAL DE FRANCE.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ANGOULÊME.

M. le Chevalier de Panat, Capitaine de vaisseau, *Secrétaire général de l'Amirauté.*

Premiers Inspecteurs généraux.

M. le Comte GANTHEAUME, Vice-Amiral.
M. le Comte VER-HUELL, Vice-Amiral.
M. le Comte EMERIAU, Vice-Amiral.

Préfectures maritimes.

Arrondissem.
1er. M. le Baron de Saint-Haouen, *Capitaine de vaisseau.*
2e. M. le Baron Molini, *Capitaine de vaisseau.*
3e. M. le Baron Bouvet, *Contre-Amiral.*
4e. M. le Comte Daugier, *Contre-Amiral.*
5e. M. le Baron de Bonnefoux, *Capitaine de vaisseau.*
6e. M. le Baron Lhermitte, *Contre-Amiral.*

VICE-AMIRAUX, *Messieurs,*

Le Comte Truguet.
Le Comte de Rosily.
Le Comte Gantheaume.
Le Comte Ver Huell.
Le Comte Burgues de Missiessy.
Le Comte Emeriau.
Le Marquis de Sercey.
Le Comte de Vaugiraud.

CONTRE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Le Baron Bouvet.
De Leissegues.
Lacrosse.
Bedout.
Le Comte Dordelin.
Le Comte Durand-Linois.
Le Comte Dumanoir.
Willaumez.
Le Comte Gourdon.
Le Baron Cosmao-Kerjulien.
Le Baron Lhermite (J.-M.-A.).
Le Baron Baudin.
L'Hermite (P.-L.).
Troude.
Violette.
Le Baron Hamelin.
Le Baron Duperré.
Jacob.
Le Comte Daugier.
Le Comte de Kersaint.
Rolland.

CAPITAINES DE VAISSEAU, *Messieurs*,

Le Baron de Bonnefoux.
Leray.
Vignot.
Maureau.
Robin.
Christy-Pallière.
Querengal.
Le Baron de Saint-Haouen.
Faye.
Le Baron de Molini.
Faure de Fournoux.
Leveyer-Belair.
Rondeau.
Lévêque.
Topsent.
Lehuby.
Lapalisse.
Krohm.
Trullet.
Guillemet.
Le Gouardun.
Henry.
Montagniès-Laroque.
Bergevin.
Garreau.
Siméon.
Le Bozec.
Bouchet.
Polony.
Bergeret.
Malin.
Clément de la Roncière.
Prevost de la Croix.
Le Besque.
Bourdé.
Bruilhac.
Richer.
Bigot.
Le Baron de Saizieu.
Lafond.
Guien.
Maistral j^e.
De la Rue, Baron de la Gréardière.
Martinencq.
Fradin.
Jurien de Graviere.
Magendie.
Le Baron Bourayne.
Le Bigot.
Vrignaud.
Montalan.
Le Bozec (P.-M.-N.).
Soleil.
Bourdet.
Allemand (J.).
Laignel.
Brouard.
Epron.
Letellier.
Louvel.
Senez.
Morel Beaulieu.
Duranteau.
Moras.
Le Vicomte de la Marc-la-Meillerie.
Lucas.
Mecquet.
Bourand.

Henri.
Billard.
Girardias.
Billiet.
Bonami.
Halgan.
Leduc.
Epron (L.-J.).
Chaunay Duclos.
Le Comte Peytes de Moncabrié (F.-H.).
Bazin.
Lejaulne.
Coudein.
Le Foretier.
Berar.
Fauveau.
Chabert.
Gueguen.
Prigny.
Legras.
Dornalde Guy.
Willaumez.
Kergariou.
Cocault.
Collet.
Tourneur.
Mahé.
Meynard-Lafarge.
Solminihac.
Roquebert.
Lefée.
Bedel du Tertre.
Regnauld.
Le Marant.
Bouvet (Pierre).
Gérard la Coudraye.
Aucam.
Caboureau.
Long.
Nouvel.
Donnadieu.
Mesnard.
Bellenger.
Le Baron Vattier.
Le Francq.
Ayreau.
Ganteaume (J.-A.).
Levasseur.
Lecoat-Kerveguen.
Margollé-Sanier.
Du Petet.
Saint-Cricq.
Raoul (J.-F.).
Gémon.
Picard (P.-J.).
Grivel (J.-B.).
Le Comte de Colbert.
Le Chev. Le Normand de Garat.
Milius.
Denis de la Garde.
Lahalle.
Le Chevalier Desrotours.
Ducamp-Rosamel.
Philibert.
Le Baron de Cheux.
Le Chevalier de Kerlerec.
Chapelon de Villemagne.
De la Carrière.
Du Bouchaud de Bussy.
Le Chevalier de Viela.
Roussin.
Mallet.

CAPITAINES DE FRÉGATE, *Messieurs*,

Chesneau.
Omnès.
Gramon.
Bargeau.
Delacoste.
Bretel.
Descormiers.
Lévêque.
Robert.
Hubert.
Oreille.
Bruilhac.
Oletta.
Roux.
Lebas-Sainte-Croix.
Le Bastard de Kerguifinec.
Obet.
Mondelot.
Le Vte. Charrier Moissard.
Gallier la Brosse.
Cordier.
Lécolier.
Cordouan.
Bachelot.
Cambon.
Fradin, aîné.
Baron.
Seguin.
Fournier.
Rousseau (B.-L.).
Simiot.
Legolias.
Palierne.
Reybaud.
Dutaillis.
Lecoupé.

Cuvillier.
Cabal.
Dumas.
Langlois.
Lafitte.
Gaultier.
Malingre.
De Poge.
Guillet d'Harris.
Louvel.
Drouault.
Caillabet.
Maignein.
Beville (C.)
Francke (A.-A.)
Thiebault.
Arnous.
Barnetche.
Farjenel.
Bigeault.
Calloche.
Chasseriau.
Delœuil.
Bassière.
Gabet (B.-J.)
Le Netrel.
Duval.
Maujouen.
Poupart.
Hurtel.
Gauthier (J.-M.)
Colomb.
Marchand.
Le Brettevillois.
Le Blond Plassan.
Croquet Deshauteurs.
Paulin.
Lissilour.
Bégué.
Degras.
Desaulces de Freycinet (L.-H.)
Guiné.
Aune.
Mequet, jeune.
De Fleury-Jarville.
Georgette-Dubuisson.
Cocherel.
Peureux de Mélay.
Pesron.
Menouvrier-Defresne.
Emeric.
Feretier (J.-B.-H.)
Morice.
Taillard.
Ségur.
Barère.
Breton.
Ducrest de Villeneuve.
Fougeray.
Simonot.
Hamon.
Rullault.
Le Maître.
Mauffray.
Constantin (J.)
Perlié.
Groignard.
Michelon.
Guichard.
Dubourg.
Berthelin.
Nazereau.
Menuet.
Ravin.
Boyer.
Rejou.
Levasseur.
Degrave.
Vinson.
Le Boucher.
Mousnier.
Lasalle d'Harader.
Ollivier.
Satie.
Dumonard.
Faucon.
Desfossés.
Daubigny.
Boissy.
Fouque.
Debergue.
Roustan.
Biot.
Ponée.
Botherel de la Bretonnière.
Dauriac.
Peleport.
Beaudran.
Guillon.
Dupont.
Desaulces de Freycinet (L.-C.).
Dupatural
Serval.
Harang.
Arnous (R.)
Lonaty.
Gaudran.
Le Chevalier Thanaron.
Lachadenede.
Lhuilier.
Dupetit-Thouars.
Van Son.
Colinet.
Elie.
Porentien, Baron de Bougainville.
Meyfret.
Touffet.
Le Chevalier Gautier de Rigny.
Bonafoux Murat.
Aycard (R.).
Durbec.
Vincent.
Silhouette.
Dehen.
Le Baron de Mackau.
Perrée.
Palasne-Champeaux.
Bourdé.
Dusseuil.
Boudin des Ardennes.
Le Chevalier Boniface.
De Caen.
Du Roy de Chaumaray.
Le Chevalier de Chef-fontaines.
De Godefroy.

CAPITAINES DE FRÉGATE A PRENDRE RANG, *Messieurs*,

Clemendot.
Gauthier (P.-H.).
De Russel.
Burgues de Missiessy (J.)
Lettré.
Lemoine (F.-M.-M.).
Tourrel.
Bazoche.
Galabert.

LIEUTENANS DE VAISSEAU, *Messieurs*,

Rebours.
De Gueroult de Bellée.
Laronde.
Lepéru.
Lavaud (J.-J.-M.).
Campagnac.
Angot.
Demai.
Marette-Dessaux.
Jalabert.
Bouvier.
Willaert.
Raffi.
Lemarant Kerdaniel.
Joye.
Gourrin.
Kerdrain (J.-B.-T.).
Kerdrain (Mathurin).
Peltier.
Kermasson.
Morisson.
Sarrasin.
Denis.
Dubois.
Levenard.
Legros.
Lalanne.
Carrel.
Terriot.
Lavaud (P.).
Conseil.
Raccord.
Defiennes.
Ulliac.
Goyetche.
Legué.
Johanec.
Papineau.
Nadreau.
Moizeau.
Jacon.
Passart.
Dufourg.
Meuron.
Delanoue.
Martin.
Samson.
Julien.
Morin.
De la Carrière.

Porin.
Fournier.
Laffon.
Le Fée.
Saunier.
Dupin de Beaumont.
Callaman.
Guérin.
Guigou.
Levenu.
Frouin.
Potier de la Houssaye.
Brunet.
Caro (Vincent).
Gairoard.
Piet.
Regnier.
Bouyer.
Pellabond.
Agasse.
Picard.
Dargence.
Chapus.
Poisson.
Vallin.
Pillore.
Lanfrity.
Blanchet.
Le Comte Herbert de St.-Simon.
Leredde , cadet.
Montfort.
Kerimel.
Bagot.
Mauchrétien.
Avoyne (J.-L.-V.).
Thevenard.
Hubert.
Le Jeune.
Cotelle , cadet.
Fayolle.
Avoyne (G.-B.-E.).
La Cheurié.
Collinet.
Linant.
Audouy.
Rocher.
Albert.
Gohet-Duchesne.
Jourdain.

Leclerc.
Boucherot.
Piquet , cadet.
Legall-Kerven.
Festou-Villebranche.
Lechartreux.
Gizolme.
Le Normand Kergris.
Borius.
Lefebure (Victor).
Bocey.
Menard.
Pigache.
Bourdet.
Gouet.
Petit.
Duburquois.
Durdent.
Feburier.
Garibou.
Marcorelles.
Dutoit.
Le Clainche.
Gaud Fernaud.
Cuppé-Dubourg.
Deberle.
Gard.
Cossé.
Bargeau.
Cheminant.
Gouin.
Estrine.
Le Court.
Duperron.
Caro (Nicolas).
Briset.
Darbel.
Lebaron.
Pellé Bridoire.
Picquet, aîné.
Obet.
Fougère.
Sire.
Touboulic.
Odièvre.
Bourdet-Villehuet.
Lecor.
Duchanin.
Figannière.
Durand.

Duchemin.
Lainé.
Masson.
Loyer-Deslandes.
Gautier.
Gigaux de Grandpré.
Valette (P.-F.-S.).
Le Normand Kergré.
Bonnefoi de Montbazin.
Billard.
Bourdon.
Ollivier.
Lecrosnier.
Le Tourneur.
Cavelier.
Clavier.
Gauvain.
Lefebure (P.-Ch.).
Guyot
Lachelier.
Le Traon de Belley.
Riouffe.
Bourdé-Villaubert.
Langlade.
Duchesne (P.-Cl.)
Petit.
Hurly.
Granval.
Guillou.
Ville.
Le Roux.
Fourré, aîné.
Trougnac.
Bavard.
Guion.
Delange.
Martin d'Auteuil.
Girardias.
Lannelongue.
Mayol.
Marchand.
Andrieu.
Fougeray-Ducoudray.
Pinet.
Blois.
Hérisson.
Clouet.
Renaud.
Drouyn.
Billoquet.
Simian.
Savy.
Le Sergent.
Giboin.
Martin.
Lagrèze.
Le Bolloche.
Imbart.
Maquet.
Moisson.
Robert.
Serec.
Coupvent.
Estienne de Fresnay.
Carpentin.
Maillard-Liscourt.
Graton.
Tanguy.
Daniel.
Behic.
Castagnier.
Quiot.
Daguenet.
Le Bas.
Maugendre.
André.
Salomon.
Abadie.
Longueville.
Martel.
Morvan.
La Treyte.
Le Comte de Rossy.
Layti.
Mayol (Ant.-Raymond.)
Forsans.
Debelloy.
Rault-Lahurie.
Cornette-Venançourt.
Duval-Dailly.
Maurouard.
Massieu.
Cosmao.
Bourgeois.
Samson.
Avenel.
Huguet.
Laugier.
Laurent.
Rosenguest.
Prenat.
Bazin.
Costé.
Calamel.
Pasquier.
Giraud-Dagay.
Hugon.
Lachenais.
Tempié.
Fabre.
Sachs.
Thirot.
Méquet (Ch.-Jos.).
Feu.
Longueville.
Moisson (H.-F.-A.)
Coudert.
D'Aboville.
De l'Espine.
Arnaud.
Fleuzine de la Garde.
Frémont.
Lamarche.
Rigodit.
Le Maître.
Gourbeyre.
Fleuriau.
Méquet (Félix-Léonard).
Tétiot.
Le Pontois.
Pomonti.
Mestdaght.
Burcier.
Banset.
Brion.
Le Pelley.
Danchochoury.
Berthelot.
Flandret.
Fourré (J.-B.-Alexis).
Gaffaret.
Lechosel.
Barbaud, jeune.
Duhamel.
Guérin.
Bourrand.
Dumay.
Bellot.
Dubourg.
Seignan de Serre.
Plane.
Barbaud, aîné.
Romieu.
Dupré.
Achard.

Eydoux.
Chasseriau (J.–B.).
Genty.
Guerandel.
Rolland.
Sanson.
Frigot.
Legrand.
Greslaud.
De Beausset.
Gand.
Jeuillard.
Bayle.
Robin.
Volaire.
Deluret.
Aune, cadet.
Riche.
Morvan (J.-J.).
Mamineau.
Duré.
Pesron.
Pastol.
Laborde.
Mouchel.
Albert.
Lemer.
Tirmont.
Lelepvrier.
Roy.
Henry de Villeneuve.
Bonnefoux (Pierre).
Couhitte.
Roubaud.
Kernaflen de Kergos.
Lagrèze.
Denis.
Lantivy.
Loncle.
Lecoursonnois.
Montgéry.
De Fredot Duplanty.
Riollaye.
Ferrand.
Coiron.
Bernard.
Doullé.
Longer.
Dessaine.
Creveuil.
Pothonier.
Dumanoir–Lepelley (A.).

Téphany.
Bourbon.
De Crafton.
Satie.
Borgnis-Desbordes.
Coulonne.
Penhoat.
Lamarck.
Gicquel-Destouches.
Guérin (Marie–Louis).
Gauthier (M.–Jh.).
Arondel.
Lecoc Saint-Maur.
Buchet de Châteauville.
Garnier (Paschal-Phil.).
L'Allouet.
Garibou.
Bertrand.
Homond-Kerdaniel.
Le Huby.
Couturre
Hugot-Derville.
Marinier.
Joubert.
Delorme.
Delarouvraye.
Audren de Kerdrel.
Mauduit-Duplessis.
Courtin.
Martin.
Deschamps.
Gouet.
Picard (J.-M.-E.).
Poidloue.
Delaunay.
Gueydan.
Potigny.
Tinel.
Le Tourneur.
Arnaud.
Jourdan.
Andrieux (L.–Jos.).
Meissonnier.
Infernet (L.–P.).
Legollias.
Rouer de Villeray.
Genebrias.
Le Dall Kercon.
Peponnet.
Disdier.
Le François.
Guérin des Essards.

Sorel.
Reynaud.
Saulnier.
Dupont – Daubevoye, Comte d'Oisonville.
Leblanc.
Kermarec.
Guezennec.
Zaepfell.
Houssart.
Gallois.
Faulin de Banville.
Besse.
Girod de l'Ain.
Dupuy.
Delapoix de Freminville.
Verchère de Reffey.
Villaret-Joyeuse.
Christy-Pallière.
Monfort.
Le Comte d'Arod.
Sallard.
Bompar (Jean–Marie).
Torquet.
Pas-de-Beaulieu.
Gratien de Comorre.
Roquefeuil.
Vigoureux.
Ryck.
Garagnon.
Broucke.
Gonsalve.
Lombard.
Constantin.
Ragiot.
Estoupan.
Fournier (Antoine).
Vieilh.
Bellet.
Ducolombier.
De Grandval.
Lemarchand.
Roche.
Pophilat.
Lebreton de Rauzegat.
Méolan.
Hilaire.
Penard.
De Rennes.
Bernard.
Pinard.
Bollot.

Aycard (Joseph).
Deschamps.
Loublié.
Grojant.
Loizeau.
Siméon.
Blanchon.
Hargous.
Joly.
Gay.
Barbereux.
Lefrapper.
Clavier.
Michel.
La Biche.
Bouchet.
Robert.
Gobert.
Charmasson.
Dagorn.
Gestin.
Leconte.
Lozach.
Trotel.
Coursault.
Michel.
Leblanc de Verneuil.
Coté.
Denis (Martin).
Debeauquaire.
Bouilleau.
Treussart Kersergat.
Crespel.
Allain.
Delamusse.
Parisot.
Le Frotter (H.-F.-N.).
Bouinière.
Beaussan.
Lemesle.
Gautier (C.-F.-M.-L.).
Savigny.
Lecomte (L.).
Falaise.
Ferrand.
Reverdit.
Piage.
Vatinel.
Bourdais.
Martel.
Fornier.
Allary.
Hamard.
Allègre. (P.-J.-B.)
Jaubert.
Sirey.
Durbec.
Clisson.
Le Chevalier d'Argiot de la Ferrière.
Duffort.
Samouel.
Rouffio-Cramps.
Bertin.
Hell.
Paranthoen.
Thoulon.
Dagorne (C.-A.).
Matterer.
Dubois de Bellegarde.
Espiaux.
Pothonier (J.-J.-M.).
Troude.
Montanier.
Topsent.
Lagrange.
Fornier.
Dumas.
Kerdrain.
Parnajon.
Laurens de Choisy.
Durand.
Le Blanc.
Laborde Lasalle.
Forquenot Lafortelle.
Morisse.
Macé.
Bosc.
Dérubé.
Regnault de la Susse.
Férec.
Caussé.
Barry.
Lalande.
Rother.
Devèze.
Gachina.
Mercier.
Dumoutier.
Berthelot de Baye.
Teulade.
Gœury.
Brou.
De Rabaudy.
Le Comte de Saint-Belin.
Villeneuve (Jacques.).
Monteau.
Bazin.
Moulac.
Matthés.
Legrand.
Vasseur.
Fleury.
Dumanoir (H.).
Duhautcilly.
Danycan.
Desprez.
Rouxel.
Launay-Onfray.
Thibault.
Begon de la Rouzière.
Thirat.
De Maud'hui.
Rosey-Plainville.
Brue.
Reverseau de Rouvray.
Robillard.
Matharel.
Le Camus.
Ropert.
Villeneuve de Bargemont.
Bouley.
Du Ruel.
Le Comte du Ligondes.
Dulaurent de la Barre.
Aragones d'Orcet.
Rouget.
Richier.
Danthon.
Barre.
De la Monnerie.
Morel.
Chatelain.
Jean.
De la Porte.
Prudhomme.
Rigoult.
Pierre.
De Gauville.

INSPECTIO

INSPECTION GÉNÉRALE D'ARTILLERIE DE MARINE.

M. le Comte de Sugny, Lieutenant général, *premier Inspecteur général.*

M. Thirion, Maréchal-de-camp, *Inspecteur général.*

Chefs de Parcs, MM.

Devaulx, Maréchal-de-camp, *à Brest.*
Jacoby. Colonel, *à Toulon.*
Lormann, Colonel, *à Rochefort.*
Godebert, Colonel, *à Lorient.*

Chefs de Bataillon employés aux Parcs, MM.

Villard, *à Brest.*
Coupe, *à Toulon.*
Blehée, *à Rochefort.*
Laurent, *à Cherbourg.*

Capitaine, Chef de Parc.

Lelubois-Marsilly, *à Dunkerque.*

Inspecteurs des Forges et Fonderies.

M. Barbé, Chef de Bataillon, *à Guérigny.*

Capitaines, MM.

Barbier, *à Paris.*
Féard, *au Creusot.*
Inre, *à Ruelle.*
Petit, *à Indret*
Desperrois, *à Saint-Gervais.*
Lucas, *à Mézières.*
Leguernalct-Keransquer, *à Nevers.*
Goard, *à Guérigny.*
Romme, *à Ruelle.*
Bescherel, *à Indret.*
Bourrée, *à Nevers.*

CORPS ROYAL DES CANONNIERS DE LA MARINE.

1er. Régiment, *de trois Bataillons, les deux premiers à Brest et le troisième à Cherbourg.*

M. Pringet, *Colonel.*
M. Solminihac, *Major.*
M. Martret-Previlie, M. Guerin, M. Testard, } *Chefs de Bataillon.*

2e. Régiment, *de deux Bataillons, à Toulon.*

M. Falba, *Colonel.*
M Fraboulet, *Major.*
M. Mourgu, M. Lacroix, } *Chefs de Bataillon.*

3e. Régiment, *de deux Bataillons, le 1er. à Rochefort et le 2e. à Lorient.*

M. Baudry-Dasson, *Colonel.*
M. Gandon, *Major.*
M. Montmelat, M. Poupat, } *Chefs de Bataillon.*

Compagnies d'Ouvriers. Capitaines Commandans, *Messieurs*,

Couchet. . . . . la première.
Spinola . . . . . la deuxième.
Holzem. . . . . . la troisième.
Ambroise. . . . la quatrième.
Gaudin. . . . . la cinquième.

Compagnies d'Apprentis Canonniers. Commandans, *Messieurs*,

Serre. . . . . . la première
Macé. . . . . . la deuxième.
Roubeaud. . . . . la troisième.
Gaudriau. . . . la quatrième.
Versen. . . . . la cinquième.
Le Coat-Kerveguen. la sixième.

Nota. On ne peut porter ici les Officiers du Corps des Ouvriers militaires de la marine, la réorganisation de ce corps n'étant point terminée.

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. le Baron Sané, *Inspecteur général.*
M. Rolland, *Inspecteur adjoint.*

Directeurs des Constructions, MM.

Brest. . . Degay.
Toulon. . Lair.
Rochefort . Garrigues.

Sous-Directeurs des Constructions, MM.

Cherbourg. Lafosse.
Lorient. . . Geoffroy.

Ingénieurs de première Classe, MM

Orléans. . . La Mothe fils, *Chef du 3e. Arrond. forest.*
Toulon. . . Garnier St.-Maurice.
Angoulême. Pennevert, *Chef du 2e. Arrond. forestier.*
Grenoble. . Pestel, *Chef du 1er Arrond. forestier.*
Paris. . . De Boissieu, *Chef du 5e. Arrondiss. forestier.*
Brest. . . Ronsard.
Rochefort. . Filhon.

Ingénieurs de seconde Classe, MM.

Rochefort. . Bretocq.
Brest. . . Denaix.
Nancy. . . Bonnard, *Chef du 6e. Arrond. forestier.*
Cherbourg. Segondat (J.-M.) ; Bonjean
Nantes. . Grehant, *Chef du 4e Arrond. forestier.*
Paris. . . Tupinier.

Ingénieurs de troisième Classe, MM.

Brest. . . Simon.
Toulon. . Lefebvre.
Rochefort. . Chaumont.
Bayonne. . Baudry.
Lorient. . Boucher.
Toulon. . Greslé.
Lorient. . Le Déan.
Toulon. . . Moreau.
Rochefort. . Hubert.

Sous-Ingénieurs de 1re. Classe, MM.

Orléans. . Rigault de Genouilly.
Brest. . . Arnaud.
Lorient. . Langlois.
Toulon. . Vincent. ; Guérin.
Bordeaux. Bonnet-Lescure.
Brest. . . Gilbert. ; Marestier.
Cherbourg. Alexandre.
Brest. . . Desmarest.
Rochefort. Royou.
Lorient. . Fabre d'Eglantine.
Toulon. . Dupin.
Brest. . . Perroy.
Angoulême. Lemoine Serigny.
Nancy. . . Guillemard.

Sous-Ingénieurs de 2e. Classe, MM.

Grenoble. . Audoy, *Employé dans le 1er. Arrond. forest.*
Lorient. . Daniel.
Rochefort. . Daviel.
Cherbourg. . Dreppe. ; Leroux. ; Jobert.
Rochefort. Mazaudier.
Lorient. . Laimant.
Toulon. . Chanot. ; Dumouteil.
Brest. . . Lebreton.
Toulon. . Lefebvre de Cerisy.

ADMINISTRATION DE LA MARINE.

M. le Comte de Najac, Conseiller d'Etat honoraire, *Intendant général des Classes.*

M. Jurien, Conseiller d'Etat,
M. Forestier, Conseiller d'Etat,
M. le Baron Bourdon de Vatry,
M. Rivière,
} *Intendans des Armées navales.*

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Commissaires généraux de la Marine, MM.

Brest.	De Rosières.
. . . .	Maillot.
Toulon.	Redon.

Commissaires principaux de la Marine, MM.

Bordeaux.	Le Chev. Bergevin (A.)
L'Orient.	Guilbaud.
Bayonne..	Fontaine.
Nantes.	Giraud.
S.-Servan.	Gaude.
Toulon.	Pernetty.
Rochefort.	Pouyer
Cherbourg	Grandpré.
Paris.	Boursaint.
	De Chabanon.

Commissaires de 1ere. Classe, MM.

Calais	Guys.
Cherbourg.	Poupel.
L'Orient.	Morvan.
Bordeaux	Henry.
Brest.	Morin.
Le Hâvre.	Fourcroy.
L'Orient.	Le Goff Duplessis.
Brest.	Jurien.
	Jullou.
	Preuilly.
Le Hâvre.	Gachot.
Marseille	Boissier.
Rochefort.	Pouget.
Brest.	Lacoveille.
Toulon.	Demore.
Paris.	Portier.
	Meteyer.
	Le Carpentier.
	Mauduit.
Rochefort.	Lacombe.
	Badeigts Laborde

Commissaires de 2e. Classe, MM.

Toulon.	Desbouillons.
	Peyrusse.
	Ollivault.
Nantes.	Ferrary.
Rochefort.	Joanin.
Lorient.	Maublanc.
Corse.	Escudier.
Brest.	Cordier.
Dunkerque	Leconte.
. . . .	Goguet.
. . . .	Froidevaux.
Cherbourg.	Le Chanteur.
Rochefort.	Barnier.
Toulon..	Berard.
Brest	Louvel.
. . . .	Tinant.
Paris	Prigny.
Rouen..	Martin.
Rochefort.	Pasquet.
Cherbourg.	Angebert.
	Feuilloley.
Toulon..	Sanson.
Lorient.	Cosmao-Kermenguy.
Paris.	Simon.
. . . .	Millet.
Cherbourg.	Labrouche.
Paris.	Paillet.
	Le Mat.
	De Laval.
. . . .	Bascher.

Commissaire honoraire.

Paris.	De la Boulaye.

Sous-Commissaires, MM.

Dinan.	Rouault la Hautière.
Quimper.	Pelegrin.
Lorient.	Peyronnel.
St.-Malo.	Pennelé.
Agen.	Dumetz.
Royan.	Le Bras.
Croisic.	Proux.
Sables d'Ol. . . .	Bertrand.
Orléans	Le Duc.
Tours.	Duval.
. . . .	Ribar.
Marseille.	Bleschamp.
Bayonne.	Guaye.
Guérigny.	Tulpin.
Dieppe.	De Saint.
Rochefort.	Maisonneuve.
Lorient.	Fontan.
Fécamp.	Garnier.

Cette.	Depanis.
Langon.	Rommefort
St.-Brieuc.	Touteville.
Blaye.	Cugneau.
La Rochelle.	Case
. . . .	Gasquet.
Dunkerque.	Letellier.
Granville.	Casin.
Narbonne.	Michel.
Cherbourg.	Fabrègues.
Rochefort.	Chailly.
Lorient.	Valloinbreus.
Dunkerque.	Grand.
La Tremblade.	Rey.
Morlaix.	Dusaussois.
Toulon.	Nermand, fils.
Angers.	Magdeleine.
Bordeaux.	Lemaire.
Toulouse.	Rimbert.
Saint-Vallery.	Le Testu.
Boulogne.	Devienne.
Bayonne.	Saignelonge.
La Seyne.	Cruvellier.
Brest.	Lafosse
Toulon.	Robin.
Rochefort.	Alliez.
Antibes.	Abeille.
. . . .	Dufour.
Rochefort	Bailly. (H.)
Toulon.	Capmartin.
	Letellier.
	Marquisan.
Rochefort	Giard.
	Jamet.
Nantes.	Segondat.
Arles.	Devillers.
Guérigny.	Cerisier.
Brest.	Lezernan.
Lorient.	Boisquet.
Toulon.	Marrier de Lagatinerie.
Brest.	Hetel-Crinville.
Paimpol.	Eriau.
Agde.	Rouget.
Paris.	Desaint (P.-J.).
Paimbeuf	Cagnyé.
. . . .	Moutier.
Paris.	Baslé.
Bordeaux.	Courtin-Duplessis
Hâvre.	De Raffin.
Brest	Bergevin.

Rochefort	Le Gall-Kerven.
. . . .	Flamand.
Toulon.	Denayve.
Vannes.	Dalmas.
Lorient.	Guilbaud.
Brest.	Nielly.
Paris.	Betout.
Brest.	Lange.
. . . .	Guerin.
Libourne.	Gazille.
Cherbourg.	Bourlet.
	Quevilly.
. . . .	Segond.
Brest.	Caire.
	Robinot.
	Besnard.
Isle de Rhé.	Jacquet.
Dunkerque.	Charié.
Honfleur.	Jacques.
Cherbourg.	Yzet.
	Corthier.
Rochefort.	Pickome.
	Dubosq.
S. J. de Luz.	Gailhard.
Brest.	Lefranc.
Paris.	Millot.
Toulon.	Tredos.
Saint-Tropez.	Leivgre.
Toulon.	Arbaud.
Bayonne.	Offret.
Lorient.	Demuyssart.
Hâvre.	Taboureau.
Cherbourg	Belval.
Brest.	Penfentenio.
. . . .	Boissauveur.
Pouillac.	Fiand.
Nantes.	Lemoyne.
. . . .	Jolivot.
Saint-Servan.	Cabaret.
Brest.	Mary.
	Morin.
Caen.	Desgranges.
Cherbourg.	Sevin.
Toulon	Redon.
Paris.	Lacondrais
	Bajot.

Gardes-Magasins, MM.

Brest. . . . . Dutroulleau.
Toulon. . . . . . Roubin.
Rochefort. . . . . Randoulet.
Lorient. . . . . . Le Carpentier.
Cherbourg. . . . . Le Plat.

INSPECTION DE MARINE.

Inspecteurs, MM.

Toulon. . . . . . Cavelier.
Rochefort. . . . Duperrau.
Brest. . . . . . . Jurien Desvarennes.
. . . . Fromant.
Paris. . . . . . . Poncet.
Lorient. . . . . . Haran.
Cherbourg. . . . Gauthier - Laferrière.
. . . . Mullet des Essarts.

Sous-Inspecteurs de 1ère. *Classe*, MM

Nantes. . . . . . Mary.
Bayonne. . . . . Ripaille.
Cherbourg. . . . Lechanteur.
Paris. . . . . . . Liot.
Brest. . . . . . . Alary.
. . . . Marec.
Paris. . . . . . . Denois.
Dunkerque. . . . Delacour.
Toulon. . . . . . Capelle.
Bordeaux. . . . . Leveneur.

Sous-Inspecteurs de 2e. *Classe*, MM

Le Hâvre. . . . . Hann.
Rochefort. . . . . Thomas. Mercereau.
Toulon . . . . . . Charvet.
Brest. . . . . . . Perroty.
Cherbourg. . . . Forestier.
. . . . Thibault.
Lorient. . . . . . Lelong.
Toulon. . . . . . Sans.
Lorient. . . . . . Durand Dubraye.
Brest. . . . . . . Bernard Marigny. Huon Kermadec.
Rochefort. . . . Charret la Frémoire.
Lorient. . . . . . Gratien de Comorre.

SERVICE DE SANTÉ.

Paris. . . . M. Keraudren, *Inspecteur général*.

Premiers Officiers de santé en chef

Médecins, MM.

Brest. . . . . . . Dubrueil.
Toulon. . . . . . Hernandez.
Rochefort. . . . Droguet.

Chirurgiens, MM.

Toulon. . . . . . Fleury.
Rochefort. . . . Tuffet.
Brest. . . . . . . Delaporte.

Pharmaciens, MM.

Rochefort. . . . Bobe-Moreau.
Toulon. . . . . . Bermond.

Seconds Officiers de santé en chef

Médecins. MM.

Lorient. . . . . . Dupont.
Rochefort. . . . Chaslons.
Brest. . . . . . . Billard.
Cherbourg. . . . Caillot.
Toulon. . . . . . Pellicot.
. . . . Delivet.

Chirurgiens, MM.

Toulon. . . . . . Mangin.
Cherbourg. . . . Obet.
Rochefort. . . . Rivaud.
Brest. . . . . . . Sper.
. . . . Taillefer.

Pharmacien.

Brest. . . . . . . M. Thaumur.

Professeurs, MM.

Rochefort	Rejou.	*Toulon*	Marquis.
Toulon	Banon.	*Rochefort*	Clemot.
Brest	Mollet. Vasse. Duval.	*Toulon*	Reynaud.
		Cherbourg	Charpentier.
		Rochefort	Lalanne.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS DE LA MARINE,

Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens de l'Isère, Ain, Rhône, Loire, Mont-Blanc, Haute-Loire, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Lozère, Aveyron, Basses-Alpes, Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Hérault et Var.

M. Pestel, Officier du Génie maritime, *Chef du* 1er. *Arrondissement*, ayant son point central à *Grenoble*.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens de la Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn, Gers, Haute-Garonne, Landes, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Tarn-et-Garonne.

M. Pennevert, Officier du Génie maritime, *Chef du* 2e. *Arrondissement*, ayant son point central à *Angoulême*.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens du Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Yonne, Vienne, Indre, Cher, Nièvre, Haute-Vienne, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Corrèze.

M. La Mothe, fils, Officier du Génie maritime, *Chef du* 3e. *Arrondissement*, ayant son point central à *Orléans*.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens d'Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Vendée, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Orne.

M. Grehant, Officier du Génie maritime, *Chef du* 4e. *Arrondissement*, ayant son point central à *Nantes*.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens de la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Marne, Ardennes, Aisne, Oise, Eure, Calvados, Manche, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Nord et Eure-et-Loir.

M. de Boissieu, Officier du Génie maritime, *Chef du* 5e. *Arrondissement*, ayant son point central à *Paris*.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Comprenant les départemens de la Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Haute-Marne, Aube, Haute-Saône, Côte-d'Or, Doubs, Jura et Saône-et-Loire.

M. Bonnard, Officier du Génie maritime, *Chef du 6e. Arrondissement*, ayant son point central à *Nancy*.

ARRONDISSEMENT DE LA CORSE.

M. Rivarola, *Inspecteur des Forêts*, ayant son point central à *Ajaccio*.

TRAVAUX MARITIMES.

M. Sganzin, *Inspecteur général des travaux maritimes.*

Ingénieurs des Ponts et Chaussées; Messieurs,

Brest.	Trouille.	*Cherbourg.*	
Rochefort. .	Prépetit.	. . . .	Debrougy.
Toulon. . . .	. . . . .	. . . .	Anselin.
Lorient. . .	Leclerc-la-Bouvée.		

SECTION II.

ÉCOLES SPÉCIALES DE MARINE.

Brest.

M. Faure, Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
M. Langlois, Capitaine de frégate, *Commandant en second.*

Professeurs, MM.

Fournier.	Houble.
Rochas.	

Toulon.

M. Malin, Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
M Roustan, Capitaine de frégate, *Commandant en second.*

Professeurs, MM.

Duhamel.	Martin.
Barthelemy.	Bertulus.

ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE VAISSEAUX,

Sous l'autorité du Ministre de la Marine, à Toulon.

L'école des ingénieurs-constructeurs, qui existait à Paris, a été conservée sous le nom d'*Ecole des Ingénieurs de vaisseaux.* Il n'y est admis que des jeunes gens ayant fait au moins deux ans d'étude à l'école polytechnique.

Le choix entre ces élèves sera fait, chaque année, par un examen de concours sur la géométrie descriptive, la mécanique et les autres parties du travail affecté à la première année d'études de l'école polytechnique. On en donne le programme trois mois d'avance.

On y enseigne tout ce qui est relatif à la construction des bâtimens de guerre et de commerce. Le traitement des élèves de cette école est de 1200 fr. par an. Celui des élèves admis dans les ports, de 1500 fr.

ECOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent les ports de France à des époques fixées par le Ministre de la Marine, et procèdent aux examens exigés par les règlemens pour divers grades de la Marine royale, et pour le commandement des bâtimens du commerce.

M. Monge (Louis),
M. Lancelin, } *Examinateurs de la marine.*

Grandes Ecoles.

Ports.	*Professeurs.*	Ports.	*Professeurs.*
Dunkerque.	Petit-Genest.	*Nantes.*	Porquet.
Le Hâvre.	Gambart.	*Rochefort.*	Le Sueur.
Caen.	Prudhomme.	*Bordeaux.*	Lescan.
Saint-Malo.	Lecerf.	*Bayonne.*	Paradis.
Brest.	. . . . . Guepratte, *Répétiteur*	*Cette.*	. . . . .
		Marseille.	Plassiard.
Lorient.	Pélhaste. Duvauroux, *Répétiteur.*	*Toulon.*	. . . . . Grisolle, *Répétiteur.*

Ecoles Secondaires.

Calais.	Delbart.	*Vannes.*	Boyer.
Boulogne.	Robert.	*Le Croisic.*	Simonin.
S.-Valery-s.-Som.	Delisle.	*Paimbeuf.*	Caillet.
Dieppe.	Michel.	*Sables d'Olonne.*	Durand.
Fécamp.	Boux.	*La Rochelle.*	Guigou.
Rouen.	. . . . .	*Libourne.*	. . . . .
Quillebeuf.	. . . . .	*St.-Jean-de-Luz.*	. . . . .
Honfleur.	. . . . .	*Collioure.*	. . . . .
Cherbourg.	Lemonnier, fils.	*Narbonne.*	Tramezaigues.
Granville.	Allain.	*Agde.*	. . . . .
Saint-Brieux.	Dubus.	*Arles.*	Jacquet.
Tréguier.	Pinard.	*Martigues.*	Reibaud.
Morlaix.	Dreppe.	*La Ciotat.*	. . . . .
Saint-Pol de Léon.	. . . . .	*St.-Tropez.*	Antiboul.
Audierne.	Vautier.	*Antibes.*	. . . . .

SECTION III.

COLONIES FRANÇOISES.

Les titulaires dont les noms sont précédés du signe ★, ne prennent rang dans leurs grades que du jour de leur arrivée à leur destination.

COLONIES OCCIDENTALES.

SAINT-DOMINGUE.

. . . .

LA MARTINIQUE.

M. le Comte de VAUGIRAUD, Vice-Amiral, *Gouverneur.*
M. Dubuc, *Intendant.*

Etat-Major.

M. le Baron de la Barthe, Colonel, *Commandant en second.*
★M. Barre de Leuzière, Lieutenant-Colonel, *Major de Place, Commandant au fort Royal.*
M. le Comte de Caqueray, *Commandant au fort Louis.*
★M. Desprez, Lieutenant-Colonel, *Major de place, Commandant au fort Saint-Pierre.*
M. de Vaugiraud, *Capitaine Aide-de-camp du Gouverneur.*
M. le Chevalier de Cacqueray-Saintismes, *Aide-Major au fort Royal.*

Artillerie.

M. Bigot de Pontbodin, Colonel d'artillerie, *Sous-Directeur.*

Génie.

M. Garin, *Capitaine.*

Gendarmerie.

M. Mottet, Chef d'escadron, *Commandant.*

Bataillons supplémentaires du 26e. régiment d'infanterie de ligne.

M. Malherbe, *Colonel-Commandant.*

Service des Ports.

M. de la Galernerie, ancien Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de port au fort Royal.*

M. le Vicomte de Grailly, ancien Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de port à Saint-Pierre.*

Administration.

M. de Jouvencel, *Commissaire Ordonnateur.*

*M. Clemansin, *Commissaire de Marine de 2e. classe, faisant fonctions d'Inspecteur.*

M. La Grange, } *Commissaires de Marine de 2e. classe.*
*M. Boisson,

M. Motas,
*M. Desmazes, } *Sous-Commissaires de Marine.*
*M. Rouvier,

M. Thuret, *Garde-Magasin de marine de 2e. classe, au fort Royal.*

M. Desouches, *Garde-Magasin de marine de 2e. classe, à Saint-Pierre.*

M. Duchambge, Baron d'Elbhecq, *Trésorier.*

M. le Baron de Perdreauville, *Directeur particulier du Domaine et des Douanes, au fort Royal.*

Service de Santé.

M. Le Fort, *Officier de santé de première classe, Médecin du Roi, au fort Royal.*

M. Gaubert, *Officier de santé de première classe, Médecin du Roi à Saint-Pierre.*

GUADELOUPE.

M. le Comte Durand de Linois, Contre-Amiral, *Gouverneur.*

M. de Guilhermy, Maître des Requêtes, *Intendant.*

Etat-Major.

M. le Baron Boyer, Adjudant-Commandant, *Commandant en second.*

M. le Baron Durand de Linois, *Capitaine Aide-de-camp du Gouverneur.*

M. Schmaltz, Lieutenant-Colonel, *Major de place, Commandant à la Basse-Terre.*

M. de Fromantin, *Aide-Major de place à la Pointe-à-Pître.*

M. Gruz, *Aide-Major de place à la Basse-Terre.*

M. Darnaud, Lieutenant-Col., *Comm. militaire à Marie-Galante.*

M. Desgranges, *Commandant militaire aux Saintes.*

M. Saint-Juery, Lieutenant-Colonel, *Commandant militaire de la partie françoise de Saint-Martin.*

Artillerie.

M. Closset, *Capitaine de première classe, Sous-Directeur.*

Génie.

M. Courtois, *Capitaine de deuxième classe, faisant fonctions de Sous-Directeur.*

Gendarmerie coloniale.

M. Vincent, *Capitaine-Commandant.*

Bataillons supplémentaires du 62e. régiment d'infanterie de ligne.

M. Vatable, *Colonel-Commandant.*

Service des Ports.

M. de la Charie, *Capitaine de port à la Basse-Terre.*
M. Piquet (Amédée), Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de port à la Pointe à Pitre.*

Administration.

M. de Vaucresson, *Commissaire Ordonnateur.*

*M. Coupvent,
*M. de la Neuville, } *Commissaires de marine de 2e. classe.*

M. Durand de Linois,
M. Decugis,
*M. Ott,
*M. Bonjour,
*M. Hermitte, } *Sous-Commissaires de Marine.*
M. Reizet, *Trésorier.*
M. de Villers, *Directeur général du Domaine.*

Service de Santé.

M. Amic, *Officier de santé en chef, Médecin du Roi, chargé du service.*
M. Laborde, *Officier de santé en chef, Médecin du Roi.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. le Comte CARRA SAINT-CYR, Lieutenant général, *Commandant pour le Roi.*
M. Benoist Cavay, Chef d'administration, *Commissaire Ordonnateur.*

Etat-Major.

M. de Bruno, Chef de Bataillon, *Aide-de-camp du Commandant pour le Roi.*

Artillerie.

M. Kerkove, Chef de bataillon, *Commandant.*

Génie.

M. Lefebvre, *Capitaine.*

Compagnies du 71e. régiment d'infanterie de ligne.

M. Charlemont, Chef de bataillon, *Commandant.*

Service du Port.

M. Duquesne, *Capitaine de Port.*

Administration.

M. Lestiboudois, *Commissaire de Marine de 2e. classe.*
M. Donez, *M. Saint-Quantin, } *Sous-Commissaires de Marine.*
M. Duserre, *Garde-Magasin.*
M. Gueau de Reverseaux de Rouvray, *Directeur du Domaine.*
M. Navailles, *Trésorier.*

Service de Santé.

M. Vannauld, *Officier de santé chargé du service.*

Habitation des Epiceries et Jardin du Roi.

M. Martin, *Botaniste.*

ISLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Bourhillon, *Commissaire de Marine de deuxième classe,* chargé du service.

Service de Santé.

M. Fuec, *Officier de santé de première classe.*

Service du Port.

M. Le Roi, *Officier de Port.*

COLONIES ORIENTALES ET COTES D'AFRIQUE.

ÉTABLISSEMENS FRANÇOIS DE L'INDE.

Nota. Cet article n'étant point encore parvenu à l'Editeur, ne peut être compris dans l'Almanach de 1816.

ISLE DE BOURBON.

M. Bouvet de Lozier, Maréchal-de-camp, *Cammandant pour le Roi.*

M. Marchant, *Chef d'Administration, Commissaire-ordonnateur.*

Etat-Major.

M. le Marquis de Parny, *Commandant d'armes, à Saint-Paul.*

M. Dorival du Houleux, Lieutenant de Cavalerie, *Aide-de-camp de M. le Commandant.*

M. Elliot, *Capitaine Aide-Major, à Saint-Denis.*

M. de Parny fils, *Lieutenant Aide-Major, à Saint-Paul.*

M. du Boucheron Desmanoux, *Lieutenant Sous-Aide-Major, à Saint-Denis.*

Artillerie.

M. Maingard, Lieutenant-Colonel, *faisant fonctions de Sous-Directeur.*

Bataillon supplémentaire du Régiment d'Angoulême.

M. le Comte de Montarby, Lieutenant-Colonel, *Commandant.*

Service des Ports.

M. Gabet, Capitaine de Frégate, *Capitaine de Port, à Saint-Denis.*

M. Picquet (Furcy), Lieutenant de Vaisseau, *Capitaine de Port, à Saint-Paul.*

Administration.

* M. Gérard, *Commissaire de Marine de deuxième classe, faisant fonctions d'Inspecteur.*

M. Hugot, *Trésorier.*

M. Sollier de la Terrière, *Directeur des Douanes.*

M. de Vernety, *Receveur principal des Douanes, Garde-Magasin de l'Entrepôt.*

M. Le Peintre, *Directeur des Contributions directes.*

M. Houpiart, *Directeur du Domaine et de l'Enregistrement, Conservateur des Hypothèques.*

Ponts et Chaussées.

*M. Partiot, *Ingénieur en chef.*

Service de Santé.

M. La Brousse, *Officier de Santé en chef.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. le Comte Trigant de Beaumont, Maréchal-de-camp, *Commandant et Administrateur pour le Roi.*
M. de Griffon, *Capitaine Aide-de-camp de M. le Commandant.*

Administration.

M. Le Begue d'Einville, *Sous-Commissaire de Marine, faisant fonctions d'Inspecteur.*

Service des Ports.

M. Gaston de Groslier, *Capitaine de Port, au Sénégal.*
M. Feraud, *Lieutenant de Port, à Gorée.*

CHAPITRE VIII.

Directions, Administrations et Régies qui dépendent du Ministère des Finances.

SECTION PREMIÈRE.

Direction générale des Postes aux Lettres.

M. le Comte Ferrand, *Ministre d'Etat, Directeur général*, hôtel des Postes.

M. Forié,
M. Auguié,
M. de Villeneufve,
M. Law de Lauriston,
M. le Baron Belleville, *Maître des Requêtes*, } *Administrateurs généraux des Postes.*

M. Legrand, *Secrétaire général.*
M. Benezet, *Inspecteur général.*
M. Trubert, *Notaire.*

Division du travail de l'Administration des Postes aux Lettres.

M. Gachet, *Caissier général.*

Correspondance générale.

Division du Midi.

M. Piron, *Chef de Division.*

Division du Nord.

M. Loisel Coøaden, *Chef de Division.*

Contentieux et Cautionnemens.

M. Faveret, *Chef.*

Parts, Impressions et Magasins.

M. Deaddé, *Chef.*

Division de la Comptabilité.

M. Ginisty, *Chef de Division.*

Division du Départ et Tarif.

M. Dancourt, *Chef de Division.*
M. Dagand, *second Chef.*

Nota. Il y a toujours à l'hôtel des Postes, rue Jean-Jacques Rousseau, un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Bureau

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, en face de la Caisse générale. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à sept du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à dix heures pour l'Etranger, et avant midi pour l'intérieur, partent le jour même.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à trois. Les lettres qui y sont chargées avant dix heures, pour l'Etranger, et avant midi pour l'intérieur, partent le jour même ; celles chargées après midi, sont remises à l'ordinaire suivant.

Bureau des Abonnemens des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert au public à huit heures du matin, et fermé à onze heures, du 1er. avril au 30 septembre, et à midi du 1er. octobre au 31 mars.

Division de l'arrivée.

M. Forgeot, *Chef de Division.*

Envois d'argent de et pour Paris.

M. Frappier, *Caissier.*

Envois de Départemens à Départemens.

M. Moncy, *Caissier.*

Division des Déboursés et Rebuts.

M. Vomorillon, *Chef de Division.*

Pour le service de Paris et du Département de la Seine, *voyez* pag. 699. Pour les départs des Couriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* pag. 774 et *suiv.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES POSTES-RELAIS,

Hôtel des Postes, rue Coq-Héron.

M. le Comte Ferrand, *Ministre d'Etat*, Directeur général.

M. le Chevalier B. de Vesvres, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1,
M. le Chevalier Boulenger, rue Le Pelletier, n. 3,
M. d'Avrange, rue de l'Eperon, n. 9,
} *Inspecteurs généraux, Membres du Conseil.*

M. le Comte de Laprunarede, rue Grange-Batelière, n. 15,
M. de Bongars, rue Chauchat, n. 1,
} *Adjoints.*

M. Darnay de la Perriere, *Secrétaire général*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.

M. Gachet, *Caissier.*

M. Trubert, *Notaire.*

SECTION II.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, *rue de Choiseul, n. 2.*

M. le Comte Duchatel, Conseiller d'Etat, *Directeur général*, hôtel de l'Administration (1).

M. *Barrairon*, rue du Mont-Blanc, n. 5, M. *Bochet*, rue Bleue, n. 18, M. *Bordes*, rue Saint-Lazare, n. 11, M. *Deschamps*, rue Saint-Florentin, n. 7, M. *Garnier-Deschesnes*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 70, M. *Ginoux*, rue des Fossés du Temple, n. 68, M. *Hourier-Eloy*, rue du faubourg du Roule, n. 74, M. *Salverte*, rue Lepelletier, n. 4,	*Administrateurs.*

M. Pajot, *Secrétaire général*, rue de Grammont, n. 1.

Le conseil d'administration, présidé par le Directeur général, tient ses séances le vendredi de chaque semaine.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Secrétariat-général.

M. Pajot, *Secrétaire-général.*

Chefs de Divisions.	M. *Consolin*,	Le personnel, les cautionnemens, la suite du travail des Inspecteurs généraux.
	M. *Gaudin*.	Les instructions générales et le contentieux administratif et judiciaire.
	M. *Fouant*.	La correspondance générale et le bureau des dépêches.
	M. *Guillebert*.	Les états et dépenses, et le bureau des oppositions

(1) Le Directeur général donne des audiences lorsqu'elles sont demandées par lettres signées qui en indiquent l'objet.

Le bureau des renseignemens établi au secrétariat, est le *seul* des bureaux de l'administration centrale dans lequel le public puisse être admis. Il est ouvert le *jeudi* de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre : l'entrée en est interdite tous les autres jours.

Le bureau du *visa* des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement ; ils y sont reçus tous les jours depuis deux heures jusqu'à quatre, les dimanches et fêtes exceptés.

Divisions entre les Administrateurs.

Suite du travail des préposés des départemens, par les six premières divisions, pour toutes les parties, autres que celles attribuées aux divisions de la comptabilité générale et des décomptes et liquidations.

Première Division.

M. Barrairon, *Administrateur.*

Départemens. Aube, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne

M. Rennesson, *Chef.* M. Dupé, *Chef adjoint.*

Deuxième Division.

M. Salverte, *Administrateur.*

Départemens. Aisne, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire inférieure, Maine-et-Loire. Manche, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine inférieure, Somme.

M. Gay, *Chef.* M. Dejunquières, *Chef adjoint.*

Troisième Division.

M. Garnier-Deschesnes, *Administrateur.*

Départemens. Ardennes. Côte-d'Or, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (H.), Saône-et-Loire, Vosges.

M. Esmangart, *Chef.* M. Lavoisier, *Chef adjoint.*

Quatrième Division.

M. Bochet, *Administrateur.*

Départemens. Ain, Allier, Alpes (Hautes), Cantal, Cher, Doubs, Drôme, Indre, Isère, Jura, Loire, Loire (Haute), Mont-Blanc, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône (Haute).

M. Magnien, *Chef.* M. Grand, *Chef adjoint.*

Cinquième Division.

M. Deschamps, *Administrateur.*

Départemens. Charente, Charente inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gers, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute).

M. Poujade, *Chef.* M. Vannelet, *Chef adjoint.*

Sixième Division.

M. Ginoux, *Administrateur.*

Départemens. Alpes (Basses), Ardèche, Arriège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Corse, Garonne (Haute), Gard, Hérault, Lozère, Pyrenées Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

M. Piet, *Chef.* M. Clément, *Chef adjoint.*

Division de la Comptabilité générale.

M. Bordes, *Administrateur.*

La comptabilité générale et la caisse des pensions.

M. Ginoux, *Chef.*

M. Brunement, *Caissier des pensions et payeur des dépenses de l'administration centrale.*

Division des décomptes et liquidations.

M. Hourier-Eloi, *Administrateur.*

Les décomptes et liquidations, et l'atelier général du timbre.

M. Pierrot, *Chef.* M. Marteau, *Chef adjoint.*

M. Aubry, *Chef de l'atelier général du Timbre.*

Inspecteurs Généraux, Messieurs,

Lhoier. Guesnier. Calmon.
Baudot. Guédé. Guesdon de Beauchesne.

Conseil pour le Contentieux. M. Fournel, M. Roy, *Avocats.*

Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat, M. Huart-Duparc.
Notaire. M. Truberi.

Agent de change. M. Petit.

Expert Ecrivain. M. Brard, enclos du Temple, n°. 12.

Directeurs *des Départ., avec indication des Divis. de la Correspondance.*

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.	DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.
Ain. . . .	Bourg . . .	Boullée.	4e.	Finistère . .	Quimper . .	Dethoury.	2e.
Aisne. . . .	Laon	Bourgeois.	2	Gard. . . .	Nismes . . .	Moreau.	6
Allier. . . .	Moulins. . .	Giat-la-Garenne.	4	Garonne (H.)	Toulouse . .	Tricou.	6
				Gers	Auch	Barris.	5
Alpes (B.).	Digne. . . .	Rippert Villecrose.	6	Gironde . .	Bordeaux . .	Bouglé.	5
				Hérault. . .	Montpellier .	Marcel.	6
Alpes (H.)..	Gap	Bucelle.	4	Ille-et-Vil. .	Rennes . . .	Ginguené.	2
Ardèche . .	Privas . . .	Boucault.	6	Indre. . . .	Chât.-Roux.	De Serigny.	4
Ardennes . .	Mézières . .	Magnan.	3	Ind.-et-Loire	Tours. . . .	Marteau.	1
Ariège . . .	Foix	Febvotte.	6	Isère. . . .	Grenoble . .	Bois de Pacé.	4
Aube. . . .	Troyes . . .	André Debreuil.	1	Jura	Lons-le-S . .	Aigoin.	4
				Landes . . .	Mont de Mar.	Origet.	5
Aude. . . .	Carcassonne .	Barbazan.	6	Loire. . . .	Montbrison .	Grellet du Peiras.	4
Aveyron. . .	Rhodez. . .	Rocque.	6				
B.du Rhône.	Marseille . .	Farjon.	6	Loire (H.). .	Le Puy. . .	Avril.	4
Calvados . .	Caen	Letourneur.	2	Loire-Infér.	Nantes . . .	Palierne.	2
Cantal . . .	Aurillac. . .	Bouygues.	4	Loiret . . .	Orléans . . .	Davesiés.	1
Charente.. .	Angoulême .	Masson Longpré.	5	Loir-et-Cher	Blois	Belland.	1
				Lozère. . .	Mende . . .	Ravault.	6
Char.-Infér.	La Rochelle.	Magnan.	5	Lot.	Cahors . . .	Cavaignac.	5
Cher. . . .	Bourges. . .	Royanèz.	4	Lot-et-Gar.	Agen	Descressonnieres.	5
Corrèze. . .	Tulle	Guiod.	5				
Corse. . . .	Bastia . . .	Romel.	6	Maine-et-L.	Angers . . .	Genet.	2
Côte-d'Or. .	Dijon. . . .	Jacquinot.	3	Manche. . .	Saint-Lô . .	Vray.	2
C.-du-Nord.	St-Brieux .	Hocbocq.	2	Marne . . .	Chalons . .	Choblet.	1
Creuse . . .	Guéret . . .	Vosniey.	5	Marne (H.).	Chaumont. .	Harmand.	3
Dordogne.	Périgueux. .	Roland.	5	Mayenne . .	Laval. . . .	Bernard Dutreil.	2
Doubs . . .	Besançon . .	Rey-Morande	4				
Drôme . . .	Valence. . .	Robin.	4	Meurthe . .	Nancy. . . .	Brévillier.	3
Eure. . . .	Evreux . . .	Vialla.	2	Meuse . . .	Bar sur Orn.	Chardon.	3
Eure-et-Loir	Chartres . .	Paillart.	1	Mont-Blanc.	Chambéry. .	Tiffet.	4

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DIV.	DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction	DIRECTEURS	DIV.
Morbihan. .	Vannes . . .	Macaire.	2	Seine (1). .	Paris . .	Gentil, *Enreg.*	1
Moselle. . .	Metz . . .	Dumaine.	3			Eparvier, *Dom*	
Nièvre . . .	Nevers . . .	Gauvillier.	4	S.-et-Marne	Melun . . .	J. Margerie.	1
Nord. . . .	Lille	Bovet.	3	S.-et-Oise .	Versailles . .	Deszille.	1
Oise	Beauvais . .	Langlumé.	2	Seine-Inſér.	Rouen . . .	Lebon.	2
Orne	Alençon. . .	Barraly.	2	Sèvres (D.).	Niort	Bernard.	5
Pas-de-Cal.	Arras. . . .	Suin.	3	Somme. . .	Amiens . . .	D'Haubersart	2
Puy-de-D. .	Clermont . .	Geynet.	4	Tarn. . . .	Alby	Bonire Beau-	
Pyrén. (B.).	Pau.	Delaporte.	5			vallon.	6
Pyrén. (H.).	Tarbes . . .	Ardant.	5	Tarn-et-Gar.	Montauban .	Jayle.	6
Pyrénées Or.	Perpignan. .	Defermon.	6	Var.	Draguignan .	Gissey.	6
Rhin (Bas) .	Strasbourg .	Thomassin.	3	Vaucluse . .	Avignon. . .	Sieyes.	6
Rhin (H.). .	Colmar . . .	Mouton.	3	Vendée . . .	B.-Vendée. .	Dandeville.	5
Rhône . . .	Lyon	Peyronny.	4	Vienne. . .	Poitiers. . .	Cisternes.	5
Saône-et-L.	Mâcon . . .	Mottin.	3	Vienne (H.).	Limoges . .	Theurey.	5
Saône (H.).	Vesoul . . .	Vialla.	4	Vosges . . .	Epinal. . . .	Boitteux.	3
Sarthe . . .	Le Mans. . .	Filanchère.	2	Yonne . . .	Auxerre . .	Dechampeaux	1

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES,

Messieurs,

Ain.
La Chapelle, à Belley.
Armand, à Bourg.
Deshoulieres, à Gex.
Beroud, à Nantua.
Mallogé, à Trévoux.

Aisne.
Loysel, à Château-Thierry
Pont-Suby, à Laon.
Beauville, à St.-Quentin.
Lecrocq, à Soissons.
Clocquet, à Vervins.

Allier.
Tavernier, à Gannat.
Lecoutre, à Cusset.
Petit, à Montluçon.
Lachaise, à Moulins.

Alpes (Basses).
Coutollenc, à Barcelonnett
Tardieu, à Castellane.
Roux, à Digne.
Menut, à Forcalquier.
Lavalette, à Sisteron.

Alpes (Hautes).
Faivre, à Briançon.
Dumas, à Embrun.
Bonnafous, à Gap.

Ardèche.
Mayaud, à l'Argentière.
Bourras, à Privas.
Boutaud, à Tournon.

Ardennes.
François, à Charleville.
Jouet, à Rethel.
Andouillé, à Rocroy.
Guerin, à Sedan.
Golzart, à Vouziers.

Ariége.
Gardebosc, à Foix.
Moreau, à Pamiers.
Dehansy, à Saint-Girons.

Aube.
Delanoue, à Arcis-sur-A.
Lelorrain, à Bar-s.-Aube.
Vallet, à Bar-sur-Seine.
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Henri, à Troyes.

Aude.
Pradal, à Carcassonne.
Dulignon, à Castelnau-dary.
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.

Aveyron.
Bestion, à Espalion.
Blaquières, à Milhau.
Saladin, à Rhodès.
Crebassa, à S.-Afrique.
Pachins, à Villefranche.

Bouches-du-Rhone.
Lesueur, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroud, à Tarascon.

Calvados.
Cauvin, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Desmoustiers, à Falaise.
Perrier, à Lisieux.
Lecordier, à Pont-l'Evêque.
Robillard, à Vire.

Cantal.
Brunon, à Aurillac.
Bayle, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.

Charente.
Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Lespinas, à Cognac.

(1) Pour ce qui concerne les Directions de ce département, *voyez* page 697.

Messieurs,

Bontant, à Confolens.
Verdal, à Ruffec.

Charente-Inférieure.

Penetreau, à Jonsac.
Dumaine, à La Rochelle.
Gantault, à Marennes.
Levallois, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angély.
Cauroy, à Saintes.

Cher.

Theurey, à Bourges.
Durand, à Saint-Amand.
Picard, à Sancerre.

Corrèze.

Jeannin, à Brives.
Lespinas, à Tulle.
Beauregard, à Ussel.

Corse.

Johanys, à Ajaccio.
Bonavita, à Bastia.
Picardi, à Calvi.
Giovanetti, à Corte.
Orsini, à Sartène.

Côte-d'Or.

Bretagne, à Beaune.
Caverot, à Châtillon-sur-Seine.
Rambur, à Dijon.
Tibault, à Semur.

Côtes du Nord.

Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Robinet, à Lannion.
Querangal, à Loudéac.
Lemarchant, à St.-Brieux.

Creuse.

Charles, à Aubusson.
Boret, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.
Gerbaud, à Guéret.

Dordogne.

Patenôtre, à Bergerac.
Ribadeau, à Nontron.
Deszilles, à Périgueux.
Fajol, à Riberac.
Frégère, à Sarlat.

Doubs.

Rain, à Baume.
Estignard, à Besançon.
Perrenet, à Pontarlier.
Lescot, à S.-Hippolyte.

Drôme.

Buis, à Die.
Vignon, à Montélimar.
Marre, à Nyons.
Duclaux, à Valence.

Eure.

Dargnies, aux Andelys.
Hourier, à Bernay.
Bessin, à Evreux.
Juhellé, à Louviers.
Denayville, à P.-Audemer

Eure et Loir.

Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Perigny, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou.

Finistère.

Palierne, à Brest.
Boucher, à Châteaulin.
Guyet, à Morlaix.
HugotDerville, à Quimper.
Onfray, à Quimperlé.

Gard.

Serres, à Alais.
Giraudy, à Nîmes.
Champanhet, à Uzès.
Barraly, au Vigan.

Garonne (Haute).

Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Deblanque, à Toulouse.
Puiggari, à Villefranche.

Gers.

Vidaud, à Auch.
François, à Condom.
Chaumont, à Lectoure.
Dussercle, à Lombez.
Burot, à Mirande.

Gironde.

Becquet, à Bazas.
Sauvestre, à Blaye.
Lavalette, à Bordeaux.
Sauvaud, à la Réole.
Fonfrède, à Lesparre.
Pérès, à Libourne.

Hérault.

Benoit, à Béziers.
Martin, à Lodève.
Ogerdias, à Montpellier.
Bouillet, à Saint-Pons.

Ille et Vilaine.

Hay, à Fougères.
Barbotin, à Montfort.
Fouesnèl, à Redon.
Anne Duportal, à Rennes.
Bertin, à Saint-Malo.
Pollet, à Vitré.

Indre.

Eparvier, à Châteauroux.
Tabouet, à Issoudun.
Malaurié, au Blanc.
Lecamus, à Lachâtre.

Indre et Loire.

Pottier, à Chinon.
Michelet, à Loches.
Ponthier-Chamaillard, à Tours.

Isère.

Chevalier, à Bourgoin.
Perrard, à Grenoble.
Choin, à S.-Marcellin.
Recourdon, à Vienne.

Jura.

Blondeau, à Arbois.
Girardier, à Dôle.
Lolière, à Lons-le-Saunier.
Limaux, à Saint-Claude.

Landes.

Faguot, à Dax.
Lansier, à Mont-de-Marsan.
Villar, à Saint-Sever.

Loir et Cher.

Blanchet, à Blois.
Gouthière, à Romorantin.
Cadiou, à Vendôme.

Loire.

Le Bon, à Montbrison.
Houdaille, à Roanne.
Collin, à Saint-Etienne.

Loire (Haute).

Granchier, à Brioude.

Messieurs,

Carrier, à Yssengeaux.
Vialard, au Puy.

Loire-Inférieure.

Terrier, à Ancenis.
Dupin, à Châteaubriant.
Clavier, à Nantes.
Chapuis, à Paimbœuf.
Gaultier, à Savenay.

Loiret.

Charrier, à Gien.
Sauvan, à Montargis.
Androu, à Orléans.
Tardy, à Pithiviers.

Lot.

Duserech, à Cahors.
Correch, à Figeac.
Tabournel, à Gourdon.

Lot et Garonne.

Lostau, fils, à Agen.
Ferrand, à Marmande.
Ambert, à Nérac.
Guiot, à Villeneuve.

Lozère.

Guiran, à Florac.
Vincens, à Marvejols.
Vincens, à Mende.

Maine-et-Loire.

Courtigné, à Angers.
Lieutaud, à Baugé.
Le Roy, à Beaupréau.
Lieutaud, à Saumur.
Bancelin, à Segré.

Manche.

Gauthier, à Avranches.
Leroux, à Cherbourg.
Roblin, à Coutances.
Collibeaux, à Mortain.
Dubois, à Saint-Lô.
Boistard, à Valogne.

Marne.

La Beaume, à Chaalons.
Muiron, à Epernay.
Tapin, à Rheims.
Gilson, à Sainte-Méne-hould.
Meunier, à Vitry.

Marne (Haute).

Pigornet, à Chaumont.
Chopitel, à Langres.
Borel, à Wassy.

Mayenne.

Quinefaut, à Château-Gontier.
Morin, à Laval.
Durand, à Mayenne.

Meurthe.

Dénisot, à Lunéville.
Lacretelle, à Nancy.
Léo, à Sarrebourg.
Pillement, à Toul.
Georges, à Vic.

Meuse.

Magnier, à Bar.
Besson, à Montmédy.
Fontaine, à St.-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.
. . . . . ., à Rumilly.

Mont-Blanc.

Baron, à Annecy.
Roux, à Chambéry.

Morbihan.

Giraudeau, à l'Orient.
Harivel, à Ploermel.
Ponsard, à Pontivy.
Bourdonnay, à Vannes.

Moselle.

Gougeon, à Briey.
Cossin, à Metz.
Rolin, à Sarguemines.
Dastier, à Thionville.

Nièvre.

Lemarchant, à Clamecy.
Parchot, à Cosne.
Dauthuille, à Ch.-Chinon.
Loriot-Dupaty, à Nevers.

Nord.

Petit, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Férot, à Dunkerque.
Dusaert, à Hazebrouck.
Peret, à Douai.
Piéron – Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.

Oise.

Jourdain, à Beauvais.
Roussel-Roany, à Clermont.
Darras, à Compiegne.
Delarue, à Senlis.

Orne.

Jeanpierre, à Alençon.
Guérard, à Argentan.
Henry, à Domfront.
Boucher, à Mortagne.

Pas-de-Calais.

Coquillard, à Arras.
Benezet, à Béthune.
Dupont, à Boulogne.
Deutsche à Montreuil.
Thomas, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.

Puy-de-Dôme.

Prudhomoz, à Ambert.
Goyon, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Paillard, à Riom.
Giat, à Thiers.

Pyrénées (Basses).

Boutoey, à Bayonne.
Pommé, à Oléron.
Garros, à Orthez.
Delas, à Pau.
Roques, à Saint-Palais.

Pyrénées (Hautes).

Daste, à Bagnères.
Ducoussot, à Lourdes.
Abadie, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Reynès, à Ceret.
Marrot, à Perpignan.
Circan, à Prades.

Rhin (Bas).

Hallot, à Schélestat.
Poinssot, à Saverne.
Galimard, à Strasbourg.
Pfender, à Weissembourg.

Rhin (Haut).

Chevrier, à Altkirch.
Holder, à Befort.
Dervieux, à Colmar.

Rhône.

Blay, à Lyon.
Guillot, à Villefranche.

Messieurs,

Saône (Haute).
Richard, à Gray.
Trahin, à Lure.
Rethoré, à Vesoul.

Saône et Loire.
Antelme, à Autun.
Chambosse, à Châlons-sur-Saône.
Bertucat, à Charolles.
Guillemin, à Louhans.
Guillemin, à Mâcon.

Sarthe.
Lemonnier, à la Flèche.
Durivau, au Mans.
Tallobre, à Mamers.
Bonsergent, à St.-Calais

Seine.
Voy. page 698.

Seine-Inférieure.
Cosnard, à Dieppe.
Degournay, au Hâvre
Champroux, à Neufchâtel.
Carrere, à Rouen.
Danzel, à Yvetot.

Seine et Marne.
Varry, à Coulommiers.
Adam, à Fontainebleau.
Belle, à Meaux.
Lereuil, à Melun.
Ruel de Forge, à Provins.

Seine et Oise.
Grou, à Corbeil.
Vallet, à Etampes.
Hernoux, à Mantes.
Larcher, à Pontoise.
Mauquet Delamotte, à Rambouillet.
Chevalier, à Versailles.

Sèvres (Deux).
Goutiere, à Bressuire.
Laubier-Beauchamp, à Melle.
Espinet, à Niort.
Alisart, à Parthenay.

Somme.
Dargnies, à Abbeville.
Hourier, à Amiens.
Dejardin, à Doulens.
Hanquez, à Montdidier.
Wignier, à Péronne.

Tarn.
Solinhac, à Alby.
Durmignac, à Castres.
Vignals, à Gaillac.
Soulé, à Lavaur.

Tarn et Garonne.
Bourjade, *fils*, à Castel-Sarrasin.
Baron, à Moissac.
Tardieu, à Montauban.

Var.
Nicolet, à Brignoles.
Malespine, à Draguignan.
Blampignon, à Grasse.
Reverdit, à Toulon.

Vaucluse.
Jacquet, à Apt.
Croze, à Avignon.
Mourre, à Carpentras.
Thibon, à Orange.

Vendée.
Millochin, à B.-Vendée.
Palliot, à Fontenay.
Rougier, aux Sables.

Vienne.
Hérault, à Châtellerault.
Vernial, à Civray.
Bernier, à Loudun.
Feugère, à Montmorillon.
Motheau, à Poitiers.

Vienne (Haute).
Vidart, à Bellac.
Biarnois, à Limoges.
Dubourg, à Rochechouart.
Lanoaille, à Saint-Yrieix.

Vosges.
Gobert, à Epinal.
Millot, à Mirecourt.
Pontarlier, à Neuf-Château.
Perrotey, à Remiremont.
Michon, à Saint-Dié.

Yonne.
Boudat, à Auxerre.
Malot, à Avalon.
Pérille, à Joigny.
Ybled, à Sens.
Fayolle, à Tonnerre.

SECTION III.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LOTERIE ROYALE.

M. Amabert, *Directeur général.*

Caisse Générale.

M. Le Gris, *Caissier.*
M. Morbieu, *Payeur.*

Contentieux.

M. Legendre, *Agent judiciaire.*
M. Greiller, *Agent de surveillance.*

PREMIÈRE DIVISION.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens et timbre.

M. Denoyelle, *Chef de Division.*
M. Tellier, *Chef de Bureau.*
M. Le Page, *Chef adjoint.*
M. Vellefrey, *Inspecteur du matériel et du timbre.*

DEUXIÈME DIVISION.

Vérification des Mises et des Lots.

M. Amelot, *Chef de Division.*

M. Le Bœuf, M. Henry, *Chefs du Bureau de la Vérification des Mises.*
M. Savin, *Chef adjoint.*
M. Gallier, M. Besnard, *Chefs du Bureau de la Vérification des Lots.*

TROISIÈME DIVISION.

Archives.

M. Arthuys, *Chef de Division.*
M. Andrieux, *Chef de Bureau.*

QUATRIÈME DIVISION.

Comptabilité.

M. Bouyn, *Chef de Division.*

M. Lheureux, *Chef du Bureau des Comptes courans.*
M. Valentin de Lapelouze, *Chef du Bureau des dépenses et des comptes définit.*
M. Didiergeorge, *Chef du Bureau de la Comptabilité centrale.*

Inspecteurs à Paris.

M. Bouyn. M. Thirion. M. Lesur.
M Franqueville. M. Albert. M. Letourneur.

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Defaugères, ... *à Lille.* M. Bermond. . . . . *à Strasbourg.*

Inspecteurs d'Arrondissement.

MM.		MM.	
Gamot. , . . .	*Lyon.*	Bello	*Metz.*
Both de Tauzia.	*Bordeaux.*	Malval.	*Montpellier.*
Dulac.	*Rouen.*	Thouvenel. . à	*Nancy.*
Dublot-Larcher	*Amiens.*	Henryet. . . .	*Nevers.*
Bertrand. . . .	*Avignon.*	Musset.. . . .	*Nantes.*
Litez Tiverval. .	*Besançon.*	Thabaud. . . .	*Orléans.*
Toulon.	*Brest.*	Meunier . . .	*Poitiers.*
Barbet..	*Caen.*	Albitte.. . . .	*Reims.*
Châtillon. . . .	*Châlons-sur-Saône.*	Pepin.	*Rennes.*
Tasset.	*Chartres.*	Gendarme. . .	*Senlis.*
Botut.	*Grenoble.*	Génie, ...	*Toulouse.*
Villeneuve. . .	*Marseille.*	Boullet. . . .	*Tours.*
Galisset. . . .	*Melun.*		

Il se fait deux tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg* et *Lille*.

Ces tirages ont lieu, savoir : à

Paris. . . . . les 1 et 16.
Lille. . . . . les 6 et 21.
Strasbourg. . . . . les 11 et 26.

Si l'un de ces tirages tombe un jour de dimanche ou de fête obligée, il est remis au lendemain.

Les tirages se font publiquement, à *Paris*, en présence du Directeur général de la Police, du Directeur général de la Loterie ; dans les deux autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

SECTION III.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS.

M. le Comte Bergon, Conseiller d'État, *Directeur général* (1). hôtel de l'Administration, rue Neuve-S.-Augustin, n°. 23,

M. Chauvet, rue Montmartre, n°. 160.
M. Allaire, rue Montmartre, près celle du Croissant.
M. le Baron de Bressieux, rue Bellechasse, n°. 17.
M. Gossuin, rue Saint-Honoré, n°. 358.
} *Administrateurs.*

M. Denormandie, *Secrétaire Général*, rue Michel-le-Comte, n. 27.

Les Administrateurs se réunissent en Conseil d'administration, sur la convocation du Directeur Général qui préside le Conseil.

L'Administration a sous ses ordres des conservateurs, des inspecteurs, des sous-inspecteurs, des gardes généraux, des gardes particuliers et des arpenteurs.

Des inspecteurs généraux, au nombre de onze, sont chargés par le Directeur général de faire annuellement des tournées dans les arrondissemens forestiers.

Bureaux (2).

Secrétariat Général.

M. Denormandie, *Secrétaire Général.*
M. Detains, *Chef.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement et leur renvoi dans les différentes divisions; les affaires de prompte expédition, et celles qui n'ont point de département fixe: les réclamations concernant les bois sequestrés et ceux provenans d'engagemens; les ordres généraux d'administration; la formation des états des bois appartenant à l'Etat, de ceux des communes, de ceux des différens établissemens publics, et tout ce qui concerne la statistique forestière; les états des bois coupés annuellement et celui de leur produit; la tenue des registres des délibérations du Conseil d'administration, la formation des états des dépenses de l'administration, des fournitures de bureaux et des pensions de retraite; le dépouillement des procès-verbaux, des tournées des inspecteurs généraux et des conservateurs; la tenue des registres des agens forestiers, et tout ce qui a rapport à la surveillance générale des bois; les demandes en défrichement formées par les propriétaires de bois; les salines, la chasse et la pêche.

Première Division.

M. Allaire, *Administrateur.*
M. Doniol, *Chef.*

Le contentieux des forêts, tant sous le rapport de leur propriété et conserva-

(1) Le Directeur général reçoit le premier mercredi de chaque mois, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

(2) Le bureau des renseignemens est ouvert au public les mardis et vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les lettres et mémoires concernant l'Administration, doivent être adressés directement à M. le Directeur général.

tion que sous celui de la poursuite des délits ; l'exécution des jugemens ; les appels et pourvois en cassation ; la discussion des droits d'usage ou servitude dans les forêts, prétendus par des communes ou par des particuliers ; les pépinières, les semis et plantations.

Deuxième Division.

M. Chauvet, *Administrateur.*
M. Chanlaire, *Chef.*

Les détails relatifs à la formation et rectification des divers arrondissemens forestiers, aux aménagemens anciens des bois, et à la mise en ordre de ceux qui n'ont point encore été aménagés, le rassemblement et la classification des titres, plans et documens de tout genre concernant la propriété, la contenance, la nature et la situation des forêts ; les usines et autres établissemens formés, soit dans leur sein, soit à la proximité ; les affectations et cantonnemens, les desséchemens et autres travaux relatifs au sol des forêts, les bois de marine et d'artillerie.

Troisième Division.

M. le Baron de Bressieux, *Administrateur.*
M. Leveyer, *Chef.*

Les détails relatifs aux nominations, suspensions, destitutions et remplacemens des agens de tous grades, à leur conduite, au paiement de leurs salaires et de la portion qui leur est attribuée dans le produit des amendes, à leurs demandes en gratification, pensions de retraite ou réclamations de quelque genre qu'elles soient.

Quatrième Division.

M. Gossuin, *Administrateur.*
M. Brunel, *Chef.*

Les détails relatifs à toutes coupes et délivrances extraordinaires dans les bois nationaux et communaux, ainsi que dans ceux appartenant à des établissemens publics ; les autorisations du gouvernement exigées pour ces coupes et délivrances ; les opérations d'assiette, balivage et martelage des coupes, tant ordinaires qu'extraordinaires, dans les mêmes bois ; les cahiers des charges des ventes ; les adjudications et les difficultés relatives aux tiercemens, renonciations et folles enchères ; les récolemens, plus ou moins de mesures, et tous délits et contraventions de la part des adjudicataires ou exploitateurs ; les demandes en réduction du prix, ou décharge de folles enchères et en prolongation de délai pour exploitation ou vidange.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Le Chev. Bertrand.	Duteil.	Sezille.
Castaing.	Guy.	Zoepffel.
Déliars.	Legrand Lagrange.	Sonrier.
Dubois.	Marcotte.	

M. Goyard, *Sous-Inspecteur près l'Administration.*

M. Huart Duparc, *Avocat en la Cour de cassation et au Conseil*, rue de l'Université, n°. 25.
M. Boileau, *Notaire*, rue de Richelieu, n°. 45.
M. Benard, *Architecte*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n°. 19.

CONSERVATIONS.

Première Conservation.

M. Fortin, *Conserv.*, *à Paris*, rue de Belle-Chasse, n°. 13.

SEINE, SEINE ET OISE.

Jacquelin,	*Inspecteur, à Versailles.*	
Dumoulin-Dutys.	*Paris.*	*S. insp.*

SEINE ET MARNE.

Mabille,	*Melun.*	*Inspec.*
Dumoulin-du-Lys,	*Meaux.*	*Inspec.*
Prodhomme,	*Provins.*	*S. insp.*
Becquet,	*Crecy.*	*S. insp.*

EURE ET LOIR.

Forestier,	*Dreux.*	*Inspec.*
Goube,	*Chartres.*	*Inspec.*
Gavelle,	*Châteauneuf*	*S.-insp.*
Delacroix-Frainville,	*Châteaudun*	*S.-insp.*

Deuxième Conservation.

M. Belgrand, *Conservateur*, *à Troyes.*

AUBE.

Vandeuvre,	*Bar-sur-Aube.*	*Inspec.*
Robequin,	*Piney.*	*S.-insp.*
Lafronque,	*Troyes.*	*S.-insp.*
Martinot,	*Bar-sur-Seine.*	*S.-insp.*
Faizieres,	*Soulaines.*	*S.-insp.*

MARNE.

Monick,	*Vitry.*	*Inspec.*
Neveux,	*Epernay.*	*Inspec.*
Malézeau,	*Ay.*	*S. Insp.*
Fortin,	*Ste.-Ménéhould.*	*S. Insp.*
Himbert,	*Heiltz.*	*S. Insp.*
Huot,	*Sezanne.*	*S. Insp.*

YONNE.

Perrin,	*Sens.*	*Inspec.*
Petit,	*Auxerre.*	*Inspec.*
Sainte-Susanne,	*Tonnerre.*	*Inspec.*
Guillier,	*Avallon.*	*Inspec.*
Gaillard,	*Joigny.*	*S. insp*
Reglez,	*Villeneuve.*	*S. insp*
Pintart,	*Vermenton.*	*S. insp*
Hédiard,	*Noyers.*	*S. insp*
Davoût,	*Châtel-Censoir.*	*S. insp*

Troisième Conservation.

M. Fleury, *Conserv., à Rouen.*

SEINE INFÉRIEURE.

Ricard,	*Rouen.*	*Inspec.*
Parnuit,	*Yvetot.*	*Inspec.*
Delabouglise,	*Neufchâtel.*	*Inspec.*
Maille,	*Duclair.*	*S.-insp.*
Debaude,	*Fècamp.*	*S.-insp.*
Logre Francourt,	*Dieppe.*	*S.-insp.*
Estancélin,	*Eu.*	*S.-insp.*
Piard,	*Gournay.*	*S.-insp.*

EURE.

Trumeau,	*Evreux.*	*Inspec.*
E. Duval,	*Andelys.*	*Inspec.*
Desruelles,	*Louviers.*	*Inspec.*
Bertran,	*Bernay.*	*Inspec.*
Louis,	*Conches.*	*S. insp.*
Vallée,	*Lyons.*	*S. insp.*
Monasson,	*Pont-de-l'Arche.*	*S. insp.*
Roussel,	*Pont-Audemer.*	*S. insp.*

Quatrième Conservation.

Le Gén. Songis, *Cons., à Caen.*

CALVADOS.

Le Sassier,	*Falaise.*	*Inspec.*
Deschamps,	*Bayeux.*	*S. insp.*
Sablon,	*Lizieux.*	*S. insp.*
Mollet-Dauval,	*Vire.*	*S. insp.*

ORNE.

Pailpré,	*Domfront.*	*Inspec.*
Druet Devaux,	*Alençon.*	*Inspec.*
Tocville,	*Argentan.*	*S.-insp.*
Leclerc,	*Mortagne.*	*S.-insp.*
Luzignan,	*Belesme.*	*S.-insp.*

MANCHE.

Lemenuet,	*Saint-Lô.*	*Inspec.*
Courtin,	*Valognes.*	*S.-insp.*

Cinquième Conservation.

M. Parsy, *Conserv., à Rennes.*

ILLE ET VILAINE.

Richelot, *Montfort.* S.-insp.
Lemercier-Desalleux, *Vitré.* Inspec.
Boullemer, *Fougères.* S.-insp.

LOIRE INFÉRIEURE.

Tardiveau, *Nantes.* Inspec.
Lejeune, *Château-briant.* } S. insp.
Lajonquière, *Blain.* }

FINISTÈRE.

Gouthière, *Quimper.* Inspec.
Barchou, *Morlaix.* S. insp.

CÔTES-DU-NORD.

Harel-de-La-perrière, *S.-Brieux.* Inspec.
Olagnier, *Guingamp.* S.-insp

MORBIHAN.

Chevalier, *Bourbon-Vendée.* S. insp.

Sixième Conservation.

M. Delorme, *Conserv., à Angers.*

MAINE ET LOIRE.

Prieur-du-Perray, *Baugé.* } Inspec.
Tribert. *Saumur.* }
Monden-Genevraye, *Segré.* S.-insp.

MAYENNE,

. . . .

SARTHE.

Ledoux, *le Mans.* Inspec.
Poulet, *Mamers.* }
Castaing, *Grand-Lucé.* } S.-insp.
Mollet, *la Flèche.* }

Septième Conservation.

M. Lecauchois, *Cons., à Orléans.*

LOIRET.

Lecauchois, *Vitry.* } Inspec.
Bottée, *Montargis,* }
Marchand, *Olivet.* }
Faudriere, *Fleury.* }
Jacquot, *Traineu.* }
Dauphin, *Bois-Commun.* } S. Insp.
Clément. *Château-neuf.* }
Bridel, *Lorris.* }
Houssaye, *Paucourt.* }

LOIR ET CHER.

Crozat, *Blois.* Inspe[c.]
Vallet, *Vendôme.* }
Duchêne, *Bracieux.* } S.-ins[p.]
Laureau, *Montrichard.* }

INDRE ET LOIRE.

Godeau, *Loches.* } Inspe[c.]
Douard, *Chinon.* }
Cornuau, *Amboise.* } S.-ins[p.]
Prioul Saint-Léger. *Tours.* }

Huitième Conservation.

M. Dumont-la-Charnaye, *Conservateur, à Bourges.*

CHER.

Robertet, *Sancerre.* } Insp[ec.]
Barbier, *St.-Amand.* }
Gourdon, *Vierzon.* } S.-in[sp.]
Dumoulin, *Villequier.* }

NIÈVRE.

Cerf, *la Charité.* }
Chevalier-Lagenissière, *Clamecy.* } Insp[ec.]
Paul, *Nevers.* }
Fliche, *Château-Chinon.* }
Monnot, *Cosne.* }
Demont-Ferrand, *Decize.* } S.-in[sp.]
Hennet, *S.-Saulge.* }
Groussot, *Moulins-Engilbert.* }

INDRE.

Jacquemain, *Châteaur.* Insp[ec.]
Pez-Mouveillé, *Issoudun.* } S.-in[sp.]
Caprais Devaux, *Argenton.* }

Neuvième Conservation.

I. Mallet, *Conserv., à Poitiers.*

VIENNE.

éraut-du-Peu,	*Châtellerault.*	*Inspec.*
lément,	*Lusignan.*	*S.-insp.*
uillemot,	*Montmorill.*	*S.-insp.*

DEUX-SÈVRES.

. Hérissé,	*Niort.*	*Inspec.*
hauvin,	*Bressuire.*	*Inspec.*
oupy,	*Melle.*	*S.-insp.*
ugueteau de Challié,	*Parthenay.*	*S.-insp.*

VENDÉE.

nfroy,	*Napoléon.*	*Inspec.*
habannes,	*Fontenay.*	*S.-insp.*

HARENTE INFÉRIEURE.

érissé,	*Saint-Jean-d'Angely.*	*Inspec.*
onsonge,	*Saintes.*	*S.-insp.*

Dixième Conservation.

I. Niepcé, *Conserv., à Moulins*

ALLIER.

ubouis,	*Montluçon.*	*Inspec.*
oroge,	*Souvigny.*	*S.-insp.*
erget-St.-Léger,	*Lapalisse.*	*S.-insp.*
ourderye,	*Cérilly.*	*S.-insp.*
esmercières,	*Gannat.*	*S.-insp.*

PUY-DE-DÔME.

rion-Laguesle,	*Clermont.*	*Inspec.*
outarel,	*Issoire.*	*Inspec.*
arroux,	*Aigueperse.*	*S.-insp.*
scot,	*Ambert.*	*S.-insp.*

CANTAL.

onnefon,	*Saint-Flour.*	*Inspec.*
vière,	*Aurillac.*	*S.insp.*

HAUTE-LOIRE.

ucluzeau.	*Le Puy.*	*S.-insp.*

HAUTE-VIENNE.

peyrie-Langlade,	*Limoges.*	*Inspec.*

CORREZE.

ussel,	*Tulle.*	*S.-insp.*

CREUSE.

iepce, fils,	*Gueret.*	*Inspec.*
ochereuil,	*Felletin.*	*S.-insp.*

Onzième Conservation.

M. Guyet-la-Prade, *Conservateur, à Bordeaux.*

GIRONDE.

Sarlat,	*Bordeaux.*	*S.-insp.*
Saffroy-Felixe,	*Bazas.*	*S.-insp.*

LOT ET GARONNE, LOT.

Denelle,	*Marmande.*	*S.-insp.*

CHARENTE.

Aubin Wiart, *faisant psovisoir. les fonct. d'Inspec. à Angoulême.*

Fé Ségeville,	*Cognac.*	*S.-insp.*

DORDOGNE.

Guérin Dagon,	*Périgueux.*	*S.-insp.*

Douzième Conservation.

M. Boux, *Conservateur, à Pau.*

PYRÉNÉES (basses).

Guillaume,	*Oléron.*	*S.-insp.*
Leuger,	*Mauléon,*	*S.-insp.*

PYRÉNÉES (hautes).

Mouniot.	*Tarbes.*	*Inspec.*

GERS.

Lavergne,	*Auch.*	*Inspec.*

Treizième Conservation.

M. Dralet, *Conserv., à Toulouse.*

GARONNE (haute).

Tatareau,	*S. Gaudens.*	*Inspec.*
Enjubault,	*St.-Béat.*	*Inspec.*
Fabre,	*Muret.*	*S.-insp.*

TARN ET GARONNE.

Campmas,	*Montauban.*	*S.-insp.*

TARN.

Sers,	*Castres.*	*Inspec.*
Viguier,	*Gaillac.*	*S.-insp.*
Bevier,	*Labruguière.*	*S.-insp.*
Montplanqua,	*Brassac.*	*S.-insp.*

ARIÈGE.

Bertin-Fabas,	*Foix.*	*Inspec.*
Marsol,	*S.-Girons.*	*Inspec.*
Montaudry,	*Tarascon.*	*S.-insp.*
Robert,	*Castillon.*	*S.-insp.*

Quatorzième Conservation.

M. Duhesme, *Cons. à Montpellier.*

HÉRAULT.

Galibert, *Béziers.* *S.-insp.*

AVEYRON.

Boutet, *Rhodez.* *S.-insp.*

AUDE.

Metgé, *Castelnaud.* *Inspec.*
Roumens, *Carcass.* }
Fabre, *Quillan.* } *S.-insp.*
Maurel, *Limoux.* }

PYRÉNÉES (Orientales).

Gourg, *Mont-Louis.* *Inspec.*
Cauneille, *Prades.* *S.-insp.*

Quinzième Conservation.

M. Pagan, *Conserv., à Nîmes.*

GARD.

Roubel, aîné, *Alais.* *S.-insp.*

ARDÈCHE. LOZÈRE.

Barallon, *Privas.* *Inspec.*
Vernet, *Argentière.* *S.-insp.*

VAUCLUSE.

Olivier Cerente, *Avignon.* *Inspec.*
Deme, *Apt.* *S.-insp.*

Seizième Conservation.

Pontier, *Aix.* *Inspect. pour les trois départemens qui la composent, et chargé provisoirement du service de la conservat.*

BOUCHES-DU-RHÔNE. VAR.

Cauvin, *Brignoles.* *S.-Insp.*

ALPES (basses).

Blanc-Delpin, *Digne.* *S.-insp.*

Dix-septième Conservation.

M. Decroy Chanel, *Conservateur à Grenoble.*

ISÈRE.

St. Germain, *S. Marcelin.* }
Doumetz, *Visilles.* } *S.-insp.*

MONT-BLANC.

Guimberteau, *Chambéry.* *Inspec.*
Pacoret, *Annecy.* *S.-insp.*

DROME.

Faure, *Valence.* *Inspec.*
Curnier, *Crest.* }
Ragot, *Montélim.* } *S.-insp.*

ALPES (hautes).

Pellerin, *Gap.* *S.-insp.*

AIN.

Leduc, *Bourg.* *Inspec.*
Barbe, *Belley.* *S.-insp.*

LOIRE.

Verdellet, *Montbrison.* *S.-insp.*

RHÔNE.

Goutard, *Lyon.* *Inspec.*

Dix-huitième Conservation.

M. Maldan, *Conserv., à Dijon.*

CÔTE-D'OR.

Rameau, *Is-sur-Thil.* }
Segret, *Beaune.* }
Coqueau, *Châtillon.* } *Inspec.*
Rigoley, *Semur.* }
Lucotte, *Auxonne.* }
Bourgeois, *St.-Seine.* }
Maréchal, *S.-Jean-de-l'Osne.* }
Fieux, *Arnay-le-Duc.* } *S. insp.*
Bottot, *Aisey-St.-Seine.* }
Brillon, *Saulieu.* }

MARNE (haute).

Froussard, *Chaumont.* }
Beugnon, *Langres.* } *Inspec.*
Chanlaire, *Vassy.* }
Henrys, *Bourmont.* }
Roulier, *Château-Vilain.* }
Chaudron-Rousseau, *Bourbonne-les-Bains.* } *S.-insp.*
Hachette, *Auberives.* }
Saligny, *Joinville.* }
Godard, *St.-Dizier.* }

SAÔNE ET LOIRE.

Brochot, *Autun.* }
Boisserand, *Châlons-sur-Saône.* } *Inspec.*
Lavabre, *Charolles.* }

Barbe,

Barbe, *S.-Léger sur Beuvray,* } S.-insp.
Vernier. *Louhans.*
Bordenet, *Mâcon.*

Dix-neuvième Conservation.

M. Dagallier, *Conservateur, à Besançon.*

DOUBS.

Musnier, *Baume.* } Inspec.
Beurnier-Monbelliard, *Ornans,*
Lescuyer, *Besançon.* } S.-insp.
Verpy, *Pontarlier.*
Brenot, *Saint-Hipolyte.*

SAÔNE (haute).

Martin, *Gray.* } Inspec.
Viney, *Vesoul.*
Rainguel, *Lure.*
Janest S.-Hil., *Champlitte.* } S.-insp.
Billerey fils, *Jussey.*
Demoges, *St.-Loup.*

JURA.

Saillard, *Dôle.* } Inspec.
Remond, *Salins.*
Sauria, *Lons-le-Saulnier.*
Maratray, *St.-Claude.*
Laurençot, *Fraisans.* } S.-insp.
Dalivoy, *Arbois.*
Jousserandot, *Orgelet.*
Perrey, *S.-Laurent.*

Vingtième Conservation.

M. Kolb, *Conserv.*, *à Strasbourg.*

BAS-RHIN.

Munschina, *Barr.* } Inspec.
Jos. Kolb, *Hagueneau.*
Phil.-Xav. Kolb, *Saverne.*
Esser, } *Weissembourg.*
Lorentz, }
Oertel, *Lauterbourg.*
Sahunc, *Strasbourg.*
Petit, *Molsheim.* } S. insp.
Poirot, *Schelestat.*
Nebel, *Brumath.*
Fischer, *la Petite-Pierre.*
Bastian, *Sultz.*
Herzog, *Niederbronn.*

HAUT-RHIN.

Baraige, *Altkirck.* } Inspec.
Picquet, *Colmar.*
Billig, *Belfort.*
De Brye, *Ribeauvillé* } S.-insp.
George, *Mulhausen.*
Gerard, *Cernay.*
Noblat, *Colmar.*

Vingt-unième Conservation.

M. le Baron Schmits, *Conservateur, a Nancy.*

MEURTHE.

Gouvion, *Toul.* } Inspec.
Guyon, *Château-Salins.*
Laurens, *Sarrebourg.*
Poinsignon, *Lunéville.*
Collot, *Domèvre.* } S.-insp.
Ethis, *Colombey.*
Vaultrin, *Laxon.*
Georges, *Pont-à-Mousson.*
Marceloff, *Vic.*
Decker, *Albestroff.*
Lanfroy, *Fenestrange.*
Grousse, *Lorquin.*
Lançon, *Phalsbourg.*
Parmentier, *Vezellise.*
Talotte, *Blamont.*

MEUSE.

Hannus, *Bar-sur-Ornain.* } Inspec.
Fontayne, *St.-Mihiel.*
Piette, *Verdun.*
Voisin, *Montmédy.*
Collin de Mangeot, *Vaulecourt.* } S.-insp.
Henrionnet, *Ligny.*

Curel,	*Vaucouleurs.*	
De Chazot,	*Clermont.*	*S. insp.*
Caille,	*Etain.*	
Vassé,	*Damvillers.*	

VOSGES.

Rouyer,	*Neufchâteau.*	
Gromand,	*Mirecourt.*	
Masson,	*Epinal.*	*Inspec.*
Marchal,	*St.-Diez.*	
Chevreux,	*Remiremont.*	
Didier,	*la Marche.*	
Legriel,	*Darney.*	
Varet,	*Rambervill.*	
Velcour,	*Châtel-sur-Moselle.*	
Fouilhouze,	*Senones.*	*S. insp.*
Oudin,	*Gerardmer.*	
Ganier,	*Raon-l'Etape.*	
Aubry,	*Ramonchamp.*	

Vingt-deuxième Conservation.

M. Durand, *Conserv., à Metz.*

MOSELLE.

Romphleur,	*Sarguemines.*	
Curé,	*Thionville.*	*Inspec.*
Mangin,	*Bouzonville.*	
Bigy,	*Briey.*	
Crentzer,	*Valmunster.*	
Beausire,	*Moulins.*	
Rouyer,	*Faulquemont.*	
Rouyer,	*St.-Avold.*	
Noël,	*Bitche.*	*S.-insp.*
Piquemal,	*Saarbruck.*	
Couturier,	*Sierck.*	
Telinge,	*Saar-Louis.*	
François,	*Longwy.*	

ARDENNES

Lefebvre,	*Charleville.*	
Bertrand,	*Rocroy.*	
Foucault,	*Vouziers.*	*Inspec.*
Lepape,	*Sedan.*	
Regnard,	*Givet.*	
Thierry,	*Renwez.*	
Baudet,	*Signi-le-Petit.*	*S.-Insp*
Levarlet,	*Chimay.*	
Bonnin,	*Fumay.*	
Théru,	*Signi-le-Gr.*	
Descareaux,	*Grandpré.*	
Peureux-Déboureuille,	*Bouillon.*	*S.-insp.*
Chanonin,	*Carignan.*	
Lorent,	*Philippeville.*	

Vingt-troisième Conservation.

M. Cazin Caumartin, *Conserv., à Lille.*

NORD.

Branche,	*Avesnes.*	
Delattre,	*le Quesnoy.*	*Inspec.*
Guiroux,	*Valencienn.*	
Dumonceau,	*Douay.*	
Langevin,	*Maubeuge.*	
Pernot,	*Trelon.*	
Demarbais,	*Beaumont.*	
Lemoine,	*Landrecy.*	
Groslevin,	*Cambray.*	*S.-insp.*
Butor,	*St.-Amand.*	
Moreal,	*Lille.*	
Lacroix-d'Hanoustad.	*Hazebrouck.*	

PAS-DE-CALAIS.

Sansot,	*Boulogne.*	
Despinoy,	*Hesdin.*	*Inspec.*
Goudemetz,	*Arras.*	
Lardeur,	*St.-Omer.*	
Lalou,	*St.-Pol.*	*S.-insp.*
Moullet,	*Guines.*	

Vingt-quatrième Conservation.

M. le Baron de Viefville-des-Essars, *Conservateur, à Amiens.*

SOMME.

De Bock,	*Montdidier.*	*Inspec.*
Tronnet,	*Abbeville.*	
Laulanier S. Ange,	*Amiens.*	
Poitevin de la Motte,	*Péronne.*	*S.-insp*
Delégorgue,	*Crécy.*	

OISE.

Levaillant,	*Beauvais.*	
De Belleville,	*Noyon.*	*Inspec.*
Potonié,	*Senlis.*	

Lafons-des-Essars,	*Grandvillier*	*S.-insp.*
Mathieu,	*Breteuil.*	
Belin,	*Compiègne.*	
Defoucault,	*Crepy.*	

AISNE.

De Viefville-des-Essars,	*S.-Quentin.*	*Inspec.*
Cadot-Crémery,	*Vervins.*	
Hébert,	*Laon.*	
Lemaire,	*St.-Gobain.*	*Inspec.*
Deviolaine,	*Villers-Cotterets.*	
Motet,	*Bohain.*	*S.-insp.*
Leroy,	*Nouvion.*	
Fromental,	*Hirson.*	
Le Mor,	*Marle.*	
Ledhuy,	*Coucy.*	
Grevin,	*Soissons.*	
Cabaret,	*Fère-en-Tardenois.*	

SECTION V.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. le Comte Bérenger, Conseiller d'Etat, *Directeur général*, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

Le Directeur général des Contributions indirectes réunit sous son autorité l'administration des Douanes et celle des Droits réunis ; les deux administrations demeurent néanmoins distinctes et séparées ; et celle des Douanes est régie, sous l'autorité du Directeur général des Contributions indirectes, par un Directeur spécial, qui a près de lui quatre Administrateurs.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES,

Rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

Directeur de l'Administration.

M. de Saint-Cricq, *Maître des Requêtes.*

Administrateurs.

M. *Chaslon*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 97.
M. *Delapierre*, rue Bergère, n. 12.
M. *Collin de Sussy*, rue Bergère, n. 10.
M. *Brack*, rue. . . . . .
M. de la Vigerie, *Secrétaire général*, rue Cadet, n. 7.

Les Administrateurs forment, sous la présidence du Directeur de l'Administration, un Conseil, qui délibère sur les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention, et sur les objets contentieux en matière de comptabilité.

Ils donnent, en Conseil, leur avis au Directeur de l'Administration sur le personnel et l'avancement des employés.

Ils sont, en outre, chargés individuellement, et sauf à faire leur rapport au Directeur de l'Administration sur tous les cas qui en sont susceptibles, savoir :

M. *Chaslon*, de l'examen, 1°. des journaux de travail des Inspecteurs et Sous-Inspecteurs ; 2°. des dépenses relatives au matériel dans les départemens ; 3°. des changemens proposés dans la force et le placement des brigades et des bureaux ; 4°. des demandes de congés ; 5°. des comptes de masse pour l'habillement et l'équipement des brigades ; 6°. des états de signalement des employés, et de la correspondance sur ces divers objets ;

M. *Delapierre*, de l'examen de toutes les opérations de la comptabilité, et de la correspondance y relative ;

M. *Collin*, de l'examen des affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention, et de la correspondance avec les Directeurs sur ces mêmes affaires;

M. *Brack*, de la suite des affaires relatives à l'impôt du sel, sous la réserve de celles concernant les saisies et la comptabilité.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Les instructions générales relatives à la législation, les questions de perception et de navigation, remboursemens de droits, prohibitions, marchandises en retour, expéditions de grains, exportations d'armes, importations de librairie, certificats d'origine, balance d'importation et exportation.

DIVISIONS DE CORRESPONDANCE.

Première Division.

M. Tarbé, *Directeur.*

Le service actif, ce qui comprend le personnel, mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations, frais de régie, discussion des dépenses de constructions nouvelles, achats, réparations; rapport de quinzaines et journaux de tournées, équipement et habillement des préposés; admission à la retraite.

Deuxième Division.

M. Ciavarelli, *Directeur.*

Le contentieux, comprenant la suite des saisies et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Troisième Division.

M. Clerget, *Directeur.*

Comptabilité et suite des caisses, débets des comptables et contentieux des recouvremens sur les débiteurs de droits, ordonnances de paiemens, registres et impressions, cautionnemens, questions sur le timbre, fonds de subvention, échouemens, demi-droit de tonnage.

Quatrième Division.

M. Gros, *Directeur.*

Vérification des comptes; examen et discussion de toutes les questions qui y ont rapport.

Cinquième Division.

M. Galot, *Directeur.*

Colonies et entrepôts, transit, expédition par emprunt du territoire étranger, cabotage et suite des acquits à caution y relatifs.

Bureau des Sels.

M. de Chilly,
M. Delage, } *Chefs*

Perception du droit, acquits à caution pour transports des sels, les entrepôts particuliers à cette denrée, salaisons, surveillance de l'exportation en franchise.

Comptabilité des Retraites.

M. Racine, *Chef de Division.*
M. Contant, *Receveur général des Retraites.*

Conseil pour le contentieux, Messieurs,

Pérignon, *Avocat*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 8.
Dupont, *Avocat en Cour de Cassation*, rue Verdelet, n. 4.
Julienne, *Avocat*, cloître Notre-Dame, n. 16.
Yver, *Notaire*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.

Directeurs des Douanes, Messieurs,

Ferrier, *à Dunkerque.*
Colasson, *à Valenciennes.*
Galien, *à Charleville.*
Clerget, *à Thionville.*
Turc, *à Strasbourg.*
Faurie, *à Besançon.*
Adine, *à Chambéry.*
Badon, *à Briançon.*
Hains, *à Toulon.*
Desmoulins, *à Marseille.*
Mussey, *à Cette.*
Saint-Surin, *à Perpignan.*
Grandidier, *à Saint-Gaudens.*
Doazan, *à Bayonne.*
De la Fontaine, *à Bordeaux.*
Magnier, *à la Rochelle.*
De Lioncourt, *à Nantes.*
Dubois, *à Lorient.*
Louvart-Pontlevoye, *à Brest.*
Lothon, *à Saint-Malo.*
Eudel, *à Cherbourg.*
Peilhon, *à Rouen.*
Boucher, *à Abbeville.*
Eudel, *à Boulogne.*

Direction de Paris.

M. de Rougemont, *Directeur*, rue Caumartin, n. 1.
M. Thierriat, *Receveur principal*, rue Bergère, n. 15.
M. Huguet, *Receveur des droits sur les Sels*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 1.

Lyon. . . . { M. Sauvage, *Inspecteur.* M. Gauthier de Bressy, *Receveur.* }
Toulouse . . { M. Long, *Inspecteur.* M. Dauriol, *Receveur.* }
Orléans. . . { M. Lhuillier, *Inspecteur.* M. de Boislandry, *Receveur.* }

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES IMPOSITIONS INDIRECTES.

(Rue Ste.-Avoye).

Administrateurs, Messieurs,

Le Baron *Collin de Sussy*, rue Bergère, n. 11.
Frignet, rue de Valois, n. 6.
Delarue, maison Beaumarchais, porte Saint-Antoine.
Calet, rue de l'Odéon, n. 20.

Dupin de la Gueriviere, rue Sainte-Appoline, n 9.
Le Chevalier *Suchet*, Maître des Requêtes, rue Neuve Saint-Augustin, hôtel de Gèvres.

Secrétariat général.

Le Secrétariat général est chargé de tout ce qui concerne le personnel des employés, le matériel, les dépenses de l'administration centrale, l'ensemble des travaux et l'organisation générale.

M. Frignet, *Administrateur.*

Il est chargé de la direction du Secrétariat général.

M. Cuenot, *Chef de Division du personnel et des employés.*

Division de la Comptabilité et du service des Caisses.

M. le Baron Collin de Sussy, *Administrateur.*
M. Massé, *Chef de division.*

Division des droits sur les Boissons.

M. . . . . . ., *Administrateur.*
M. Lefebvre-Laboulaye, *Chef de Division.*
M. Boursy, *Chef de Division Adjoint.*

Division des Droits spéciaux, etc.

M. Dupin de la Gueriviere, *Administrateur.*
M. Alexandre, *Chef de Division.*

Division des Sels, Poudres et Salpêtres, et Contentieux.

M. Calet, *Administrateur.*

Il est chargé de la suite et du recouvrement du droit sur les sels des salines de l'intérieur, de la surveillance sur la fraude en matière de poudres et salpêtres, et du contentieux de la régie.

M. Breban, *Chef de division.*
M. Panier, *Chef de bureau pour le contentieux.*

Conseil de surveillance du service des Tabacs.

M. le Chev. Suchet, Maître des Requêtes,
M. Calet,
M. Delarue,
} *Administrateurs.*

M. Darest, *Chef de Division.*

Conseil pour le Contentieux.

M. Decomberousse. M. Lemontey. M. Lavigne.

Avocat au Conseil-d'Etat. . . . . . . M. Collin.
Avocat à la Cour de Cassation. . . . . M. Becquet-Beaupré.
Avocat près les Tribunaux . . . . . . M. Gairal.

Avoué à la Cour Royale. . . . . M. Jaquotot.
Avoué près le Trib. de 1re. Instance. . . M. Perin.
Notaire de l'Administration. . . . . . . M. Rousseau.

M. Simonard, M. Serreau, } *Commissaires-Priseurs de l'Administration.*

M. Bruslé, *Médecin, pour les Certificats de maladie des Employés*, rue de Bourbon, n. 97.

M. Brard, *Expert écrivain vérificateur, attaché à l'administration pour la vérification des écritures et signatures*, enclos du Temple, n°. 19.

Directeurs, Inspecteurs, Contrôleurs et Receveurs principaux de l'Administration des Impositions indirectes.

AIN.

BOURG. . . { Porquier, *Directeur.* Brunat, *Inspecteur.* Constant, *Contr. princ.* Lacroix, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Belley. . .	Rigolier.	Molard.
Trévoux. .	Thibaudier.	Charvat.
Nantua. .	Malet Desmarant.	Dauphin.

AISNE.

LAON. . . { Laligant, *Directeur.* Jousselin, *Inspecteur.* Feytou, *Cont. pr.* Lemercier, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Chât. Thi.	Nyel.	Sieyes.
Soissons.	Letellier.	Carlier.
Vervins. .	Eparvier.	Leproux.
St.-Quent.	Cassen.	Guerdoux.

ALLIER.

MOULINS. { De Faudoas, *Directeur.* Gudin, *Inspecteur.* Pavy, *Contr. princ.* Tortel, *Recev. princ.*

	Contr. princ	*Recev. princ.*
Gannat. .	Laforest.	Mongond.
Mont-Luç.	Desbrochers Desloges.	Lhuillier.
La Palis.	Calley.	Despeyron.

ALPES (Basses).

DIGNE. . . { Delacorbiere, *Direct.* Servoz, *Inspecteur, Contról. principàl.* Truilhier, *Recev. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Forcalq. .	Allard.	Imbert.
Barcelon.	Crillon.	Canton.

ALPES (Hautes).

GAP. . . . { Viguier fils, *Directeur.* Sablières-Deshayes, *Inspecteur, Contrôleur principal.* Ducontant de Fontanille, *Receveur principal.*

	Contr. princ.	*Rec princ.*
Briançon.	Magnan.	Maillefaud.

ARDÈCHE.

PRIVAS. . { Hardy, *Directeur.* Bonnemain, je., *Insp., Contrôleur principal.* Roberty, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
L'Argenti.	Linage.	Pradelle.
Tournon. .	Blachier.	Blachier.

ARDENNES.

MEZIÈRES { Dambly, *Directeur.* Belcourt, *Inspecteur.* Parisot, *Contr. pr.* Laramée, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Relhel. . Porral de Cordes. Henry.
Rocroy. . De Wailly. Vallerand.
Vouziers. Citerne. Boursier.
Sedan. . . Devaux. Corpron-de-Launay.

ARIÈGE.

FOIX. . . { Garnier-Laboissière, *Dir.* Debaudre, *Inspecteur*, *Contrôleur principal.* Calvet, *Recev. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Pamiers. . Desbœufs. Valedau.
S.-Girons. Duchaylar. Dupuy.

AUBE.

TROYES. . { Jaillant Deschainets, *D.* Langlumé de Courtil, *Ins.* Guérard, *Contr. princ.* Belgrand, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Arcis s.A. Chenu. Crestin.
Noge. s.-S. Chambon. Jeanson.
Bar s.-Au. Francès. Bonescuelle-de Surmont.
Bar-s.-Sei. Recoing. Bertrand-Beauvoir.

AUDE.

CARCASSONNE. { Debosque, *Directeur.* Parron, *Inspecteur.* Montlezun, *Contr. princ.* Poitevin, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Narbonne. Michal. Capdeville.
Castelna. Blanchet. Monge.
Limoux. . Bertrand. Tronc.

AVEYRON.

RODEZ. . . { Puissant, *Directeur.* Quatresous de Lamotte, *Inspecteur.* Bertrand, *Contr. pr.* De Wailly, *Recev. princ.*

Contr princ. *Rec. princ.*
Villefran. Vernet. Monlor-Saugras.
Espalion. Tarry. Caillet.
Milhau. . Cagniard. Maurin.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

MARSEILLE. . { Geffrier, *Directeur.* De Giry, *Inspecteur.* Sauveur, *Inspect.*, *C. pr.* Barroil, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Aix. . . Sonier-Desforts. Cousin de la Morlière.
Tarascon. Guinet. Sabatier

CALVADOS.

CAEN. . { Boucher d'Argis, *Direct.* Le Page, *Inspecteur.* Rousseau, *Contr. pr.* Surosne, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Honfleur. Lacase-Sarta. Desalleurs.
Bayeux. . Philidor. Labbey.
Lizieux. . Pillaut. Gondeau.
Falaise. . Patrauld. Rouget de Lille.
Vire. . . . Jacquier. Lenormand.

CANTAL.

AURILLAC. { Gobert, *Directeur.* Dehoex, *Inspecteur*, *Contr. princ.* Esquiron, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Mauriac. Lachaussée. Chappuis.
St-Flour. Chanson. Gizolme, père.

CHARENTE.

ANGOULÊME. { Bouisseren, *Directeur.* Gautier, *Inspecteur.* Gennet, *Contr. princ.* Derassat, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Ruffec. . Robert. Baup.
Confolens. Raimond. Brousse.
Barbezieux Germain. Imbert.
Cognac. . Gobay. Roumage aîn.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LAROCHELLE. . . { Gaudin de Lagrange, *Dir.* Normand-Dufié, *Inspect.* Perrin, *Contr. princ.* Dusuchet, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
St.J.d'An. Regnault. Brillouin.
Jonzac. . Valentin. Rigolet-Saint-Pons.
Saintes. . Sicaud. Leriget.
Rochefort. Augier-la-Saussaye. Rocquet.
Marennes. Lhuillier Séneval. Lambert.

CHER.

BOURGES, { Juhel, *Directeur.* / Préfontaine, *Insp.*, *C. p.* / Dufresne, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
S.-Amand. Lacombe. Lachaud.

CORRÈZE.

TULLE.. { Lemercier, *Directeur.* / Monès-D'Elbouix, *Ins.* / *Contrôleur principal.* / Bournazel, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Brives. . . Mioulle. Doncieux.

CÔTE-D'OR.

DIJON. { Lejeas Charpentier, *Dir.* / Reinhard, *Inspecteur.* / Champagne, *Insp. C. pr.* / Morin, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Beaune. . Simonard. Noiret.
Chatillon. Bourgeois. Reiter.
Semur. . . Simond. Parchappe.

CÔTES-DU-NORD.

S.-BRIEUC. { Bonamy, *Directeur.* / Bossinot Ponphily, *Insp.* / Plouvyé, *idem.* / Debruc, *Contr. princ.* / Morin, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Dinan. . Levicomte. Hurvoy.
Guingam. Labourot. Drouilly.
Lannion. Labuffetière. Pelé.
Loudéac. Despréaux. Brulon.

CREUSE.

GUERET. . { Hargenvilliers, *Direct.* / Marigny, *Inspecteur.* / Le Faucheux, *Contr. pr.* / Lenormand, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Aubusson. Lafon. Besse-Dumas.

DORDOGNE.

PÉRIGUEUX { Guadagny, *Directeur.* / Dubouzet, *Inspecteur.* / Armynot, *Contr. princ.* / Feletz, *Rec. princip.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Nontron. . Aymé. Gauthier-Duvigneau.
Sarlat. . . Sarlat. Fortagut.
Bergerac. DeLaroche. Durand-Lagrangère.
Riberac . Guichard. Salneuve.

DOUBS.

BESANÇON. { Jacomin, *Directeur.* / Morel Thurey, *Inspec.* / Sividre, *Insp.*, *Cont. pr.* / Pourcheresse, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Baume. . . Bourgeon. Louvot.
Pontarlier. Samuel. Sériot.

DRÔME.

VALENCE. { Allizon, *Directeur.* / Mallein, *Insp.*, *Cont. P.* / Faure, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Crest. . . Teissonnier. FaureBiguet.
Montelim. Salamon. Lagier Lacondamine.

EURE.

ÉVREUX. . { Lhopital, *Directeur.* / Rousseau, *Inspecteur.* / Le Rouyer la Fosse, *Cont. principal.* / Bonnemain aîné, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Louviers. Ozenne. Rouvre.
P.-Audem. Romanet. Guyot.
Les Andel. Péeters. Brissard.
Bernay. . Bunel. Marmontel.

EURE ET LOIR.

CHARTRES. { ParcevalDeschaines, *Dir.* / Abram-Dezircourt, *Insp.* / Brunie, *Cont. princ.* / La Roche-Saint-André *Rec. princip.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Dreux. . . Gautier. Vitry.
Châteaud. Charlé. Logette.
Nog. le Rot. Peltier. Gauttier.

FINISTÈRE.

QUIMPER. { Anthoine fils, *Direct.* / Joyaut-Couesnongle, *Ins.* / Olivier, *Contr. princ.* / Damphernet, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Brest. . . Desprez. Robert.

Morlaix. Ledissez-Penanrun. Gavaudan.
Châteaulin Chapuis. Coudre La-coudrais.

GARD.

NISMES. . Rome, *Directeur.* Gentillon, *Inspecteur.* Veyron-Lacroix, *C. pr.* Giroud, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ*
Alais. . .	Randon.	Barrot.
Uzes. . .	Depancé.	Jobard.
S. Hipolyte.	Montchenu.	Cortès.

GARONNE (Haute).

TOULOUSE. De Vienne, *Directeur.* De Lavauverte, Duvivier, *Insp.* Geoffroy, *Cont. princ.* Balmet. *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Villefranc.	Johanys.	Jaubert.
Muret. . .	Desazars.	Fourcheut-Montrond.
S. Gaudens.	Jullien.	Monmory.

GERS.

AUCH. . . Audéoud, *Directeur.* Michal, *Inspecteur.* St. Gresse, *Contr. princ.* Mazières de Bozancieux. *Receveur principal.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Condom. .	Thibaudeau.	Persil.
Mirande.	Boissieu.	Mauduit.

GIRONDE.

BORDEAUX. Deffosse, *Directeur.* Henry, *Inspecteur.* Hebre, *id.* Dublan, *Cont. principal.* Doriol, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Lesparre.	Castagnol.	Flotte-Montauban.
Blaye. . .	Jucqueau.	Marguerit.
Libourne.	Drevon.	Salomon, fils.
La Réolle.	Delas-Lagravere.	Brachet.
Bazas. .	Belly.	Prieur.

HÉRAULT.

MONTPELLIER. . . Costaz, *Directeur.* Petitot. *Inspecteur.* Merigonde, *Contr. pr.* Orhiell, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Beziers. .	Fontanges.	Fournier.
Lodeve. .	Montrille.	Sadde.
St.-Pons.	Mondet.	Guiraud.

ILLE ET VILAINE.

RENNES. . Cordeil Judicelly, *Dir.* Perrigault, *Insp.* Laferrière-l'Evêque, *C. p.* Montrocher, fils, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
St.-Malo.	Gautier.	Saget.
Fougères.	Fauvelle.	Binel.
Vitré. . .	Jacquemet.	Gauchet.
Redon. .	Dupille.	Degranval.
Montfort.	Jac.	Dantard.

INDRE.

CHATEAU-ROUX. . Pincemaille Delaulnoy, *Directeur.* Bunot de Choisy, *Insp.* Lambert-Beaulieu, *Contrôleur principal.* Perroncel, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Issoudun.	Dunaime.	Martinet.
Lachâtre.	Bertrand.	Garsonnin.
Leblanc. .	Beauchamp.	Belleau.

INDRE ET LOIRE.

TOURS . . Vauzelles, *Directeur.* Marcilly, *Inspecteur.* Gory, *Cont. princ.* Graslin, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Loches. .	Boissonnet.	Drouin.
Chinon. .	Roger de Rigny.	Egasse.

ISÈRE.

GRENOBLE. Aymé, *Directeur.* Berne de Levau, *Insp.* Roman, *Inspecteur, Contr. principal.* Giroud de Fontanille, *Receveur principal.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Vienne. .	Bajat.	Dieu.
Bourgoin.	Belluard.	Veyron Lacroix-Duplan.
S. Marcell.	Robert.	Jubié.

JURA.

LONS-LE-SAULNIER. Vernety, *Directeur.* Ravier, *Inspecteur.* Rey, *Contrôleur princ.* Lassuchette, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Dôle . . .	Montgenet.	Senard.
Poligny. .	Royer.	Champreux.
St. Claude.	Bruslé.	Oddo.

LANDES.

MONT-DE-MARSAN. { Mauriet, *Directeur.* Persil Berrens, *Inspect.* *Contr. principal.* Migneron, *Rec. princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
St.-Sever .	Joyeux.	Desouche.
Dax . . .	Chenaux.	Dupoy.

LOIR ET CHER.

BLOIS. . . { Duteil, *Directeur.* Legendre, *Inspecteur.* Landry, *Insp. Cont. pr.* Petit, *Receveur princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Vendôme.	Roy.	Demondion.
Romorent.	Constans.	Bréchot.

LOIRE.

MONTBRISON. . . { Pettreto, *Directeur.* Martin, *Inspec.*, *Contr. princ.* Andrau, *Recev. princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Roanne.	Didier.	Perrin.
S. Etienne.	Toussaint.	Belzevrie.

LOIRE (Haute).

LE PUY. . { Ruinet, *Directeur.* Romeuf, *Inspecteur*, *Contr. principal.* Lanthenas, *Recev. princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Brioude. .	Bertier.	Dechamps.

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES. . { Saget, *Directeur.* Mosneron, *Inspecteur.* Defermon, *id.* Marsilly, *Contr. princ.* Graslin, *Recev. princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Ancenis. .	Mosneron.	Rat Damblemont.
Châteaubriant. .	Lacombe.	Bouchet.
Paimbœuf.	Hardouin.	De la Cantrie.
Savenay. .	Chottard.	Lallia.

LOIRET.

ORLÉANS. { De Brunville, *Direct.* Griffon, *Inspecteur.* Buissy, *Ins.*, *Contr. pr.* Petau Grandcourt, *Rec. p.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pithiviers.	Fontaine.	Lusson-des-Iles.
Montargis.	Roger.	Lambert.
Gien . . .	Faure Douville.	Macarel.

LOT.

CAHORS. . { Duclaux, *Directeur.* Regnault, *Insp.*, *C. pr.* Sarrauton, *Rec. pr.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Figeac . .	Alibert.	Prasle.
Gourdon. .	De Bardel.	De Blegier.

LOT ET GARONNE.

AGEN. . { Reguis, *Directeur.* Dallest, *Inspecteur.* Fortin, *idem.* Allenet, *Contr. princ.* Bru, *Recev. princip.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Nerac. .	Bignon.	Dejuge.
Villeneuv.	Conchon.	Gouré.
Tonneins.	Lanet.	Cadou.

LOZÈRE.

MENDE . { Pascal, fils, *Directeur.* Montreuil, *Insp.*, *C. pr.* Boybet, *Receveur princ.* }

MAINE ET LOIRE.

ANGERS. . { Clavier, *Directeur.* Landrieve. *Inspecteur.* Mercier, *Insp. C. pr.* Bonnier, *Receveur pr.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Baugé. . .	Scellier.	L'EvêqueDesvarennes.
Beaupréa.	Bachevillier.	Durand.
Saumur. .	Mongin.	Nolin.
Segré. . .	Vivalda.	Boudot.

MANCHE.

SAINT-LÔ. { Rageot-Larocche, *Direct.* Garet, *Inspecteur.* Mastin, *Contr. princ.* Haumet, *Recev. princ.* }

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mortain.	Coatgourden.	Alais.
Valognes.	Bolot-Patenôtre.	Coquoin.
Avranche.	Rousseau.	Toulgoet.
Coutances.	Barral.	Onfroy-de-Breville.
Cherbourg.	Cuman.	Boismortier.

MARNE.

CHALONS. Mathieu, *Directeur.* Dantenay, *Inspecteur.* Sergent, *Contr. princ.* Menonville, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Epernay.	Lemaitre.	Duverdier.
Rheims.	DeCominges.	Curmer.
Ste.Ménéh.	Baudin.	Regnier.
Vitry s. M.	Duhautoire.	Grenet.

HAUTE MARNE.

CHAUMONT. Bosc, *Directeur.* Gibert, *Insp., C. princ.* Froussart, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Langres.	Regnier.	Royer.
Wassy.	Duchet.	Mart. Ferrand

MAYENNE.

LAVAL. Bourguignon, *Directeur.* Brizard, *Inspect.* Cossard, *Contr. princ.* Conchon, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Chât. Gont.	Sudreau-Laroche.	Dutot-Hébert.
Mayenne.	Fontaine.	Feytou.

MEURTHE.

NANCY. Le Baron Viard, *Direct.* Chatel, *Inspecteur.* Baitine, *Insp., C. princ.* Combes, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Lunéville.	Duportail.	Candras.
Toul.	Thezard.	Poirot, fils.
Ch. Salins.	Choveton.	Simon.
Sarrebourg.	Dudevant de Villeneufve.	Dévaudey.

MEUSE.

BAR-SUR-ORNAIN. Pernot-Fontenoy, *Dir.* D'Hardouineau, *Insp.* Guillet Lapique, *I. C. pr.* Renauldon, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Commercy.	Demangeot-Baillot.	Bonnefonds.
Montmédy.	Allaire.	Braconnot.
Verdun.	Desfresnais.	Toussaint.

MONT-BLANC.

CHAMBERY. Lavigne, *Directeur.* Moulezin, *Inspect.* Servonat, *Contr princ.* Clerget S.-Léger, *Recev. principal.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Annecy.	Roland.	Decouz.

MORBIHAN.

VANNES. Delon, *Directeur.* Brezun, *Inspecteur.* Marsilly, *Cont. princ.* Foignet, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pontivy.	Bachelerie.	Chalvet.
Ploermel.	Lemarchand.	Beraud.
L'Orient.	Esnault.	Trémerreux-Villério.

MOSELLE.

METZ. Champion. *Directeur.* Kessel, *Inspecteur.* Parisot, *Contr. princ.* Rozieres, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Briey.	Saussay.	Oudot.
Sarreguem.	Muret.	Jourd'heuille.
Thionville.	Boizot.	Delemud.

NIÉVRE.

NEVERS. Crepy, *Directeur.* Meynier, *Inspecteur.* Bernard, *Contr. pr.* De Rivière, *Recev. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Clamecy.	Lamoureux de la Genetière.	Seguin Beauvais.
Château-Chinon.	Lepaire.	Lagarde.
Cosne.	Roze.	Debrunville.

NORD.

LILLE. Guinard, *Directeur.* Coste de Champeron, *Ins.* Beke, *id.* Scheppers-Crepy, *Insp. Contr. princ.* Saulcy, *Recev. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Cambrai.	Beuve.	Lasalle.
Douai.	Lenglé.	Dubar.
Dunkerque.	Howelt.	Morel.

Avesnes. . Flobert. Rincheval.
Hazebrouck Debavey. Pigalle.

OISE.

BEAUVAIS. { Dumenil, *Directeur.* Bonnefoy, *Inspect.* Carrière, *Contr. pr.* Cabois, *Recev. princip.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Clermont. Courtellemont. Bénard.
Compiègne. Paul. Devilliers.
Senlis. . Gudin. Carrière.

ORNE.

ALENÇON. { Defermon, *Directeur.* Pacate, *Inspecteur.* Turbat, *Contr. pr.* Schirmer, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Mortagne. Bouffey. Dillon.
Domfront. Augier. Rigoult.
Argentan. Blanchard. Furcy Levain

PAS-DE-CALAIS.

ARRAS. . . { Cezeaux, *Directeur.* Palfart, *Inspect.* Lambrecht, *Inspect.* Mouchet, *Contr. princ.* Leboucher, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
St.-Pol. . Zylof. Vogt.
Boulogne. DeSavignhac. Julbin.
St.-Omer. Malrognier. Saint-Amour.
Bethune. . Dufay. Desussey.
Montreuil. Tincl. Dufour.

PUY-DE-DÔME.

CLERMONT. { Gizolme, *Directeur.* Fonghasse, *Inspecteur.* Laforest, *Inspecteur, Contr. princ.* Granger, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Riom. . . Dufour. Audin.
Thiers. . . Pepin. Schlisler.
Ambert. . Meistre. Cornette.
Issoire. . Chomette. Taurel.

PYRÉNÉES (Basses).

PAU. . . . { Guéau de Reverseaux, *D.* Lacour, *Inspect.* Dargainaratz, *Inspect., Contr. princip.* Nolin, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Bayonne. Chavet. Foulquier.
Orthez. . Harriet. De la Bouisse.
Oléron. . Pison-Duverney. Planchon.
Mauléon. Batsalle. Neveu.

PYRÉNÉES (Hautes).

TARBES. . { Guesviller, *Directeur.* Sales, *Insp., C. princ.* Plovier, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Bagnères. Gengoult. Fontbonne.
Lourdes. . Durand. Fave.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

PERPIGNAN { Julia, *Directeur.* Besse, *Inspect.* Boulanger, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Prades . Arnaud. Chaigneau.

RHIN (Bas).

STRASBOURG. { Gravelotte. *Directeur.* Decoudenhove. *Inspect.* Malassez, *Contr. princ.* Broband, *Recev. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Schelestat. Giraud. Faure.
Wissemb. Jacquesson. Goetschy.
Saverne. . Daclon. Anthoine.

RHIN (Haut).

COLMAR. . { Metzger, *Directeur.* Preponier, *Insp.* Petitmengin, *Insp. C. pr.* Gastard, *Rec. princ.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Altkirch. . Deroche. Bacchlin
Belfort. . Baulmont. Grosjean.

RHÔNE.

LYON. . . { Vergnes, *Directeur.* Teste, *Inspect.* Dareste, *idem.* Allemand, *Cont. princ.* Teste Lebeau, *Rec. pr.*

Contr. princ. *Rec. princ.*
Villefranc. Langlois. Preveraud.

SAONE (Haute).

VESOUL. . { Moyroud, *Directeur.* Delagarde, *Inspecteur; Cont. princ.* Choley. *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Gray. . .	Frachon.	Marc.
Lure. . .	Hugonin.	Boudard.

SAONE ET LOIRE.

MACON. Gautier, *Directeur.* Blanc, *Inspecteur.* Bazin, *Contr. pr.* Dubief, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Autun. . .	Hérisé.	Rochefort.
Châlons .	Theynard.	Tardy.
Charolles.	Brissaud.	Bastin.
Louhans. .	Mermet.	Guilloud.

SARTHE.

LE MANS. Laurent de Mézières, *D.* Demont Barbon, Davin, *Insp.* Lefebvre Desveaux, *C. pr.* Savare, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
La Fleche.	Bourdet aîné.	Ménard.
Mamers. .	Malter.	Mazier.
S.-Calais.	Bourdet-Cadville.	Déhémant.

SEINE.

PARIS. . . Le Grand, *Directeur.* Glasson, *Inspecteur.* Dacier. *Insp.*, *Cont. pr. du 1er. arrond.* Castelnault. *Rec. pr.*, id. Mejan, *Insp.*, *Cont. pr. du 2e. arrond.* Vuillemot, *Rec. pr.*, id. Nigon de Berty, *Insp.*, *Cont. pr. du 3e. arr.* Belzevrie, *Rec. pr.*, id. Pasques, *C. pr.*, *chargé des voitures publiques.*

Choisy. . Verdier, *Inspecteur.* Boyer, *Contr. princ.* Benard, *Rec. princ.*

S.-Denis. Duparquet, *Inspecteur.* Terrien, *Cont. princ.* Dubonzet, *Rec. princ.*

SEINE ET MARNE.

MELUN. . Picault, *Directeur.* Dezauche, Lherbette, *Inspect.* Macey, *Contr. princ.* Duhautoy, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Coulomm.	Cazin.	Dalbaret.
Meaux. .	Lebreton.	Longperrier.
Fontaineb.	Macey.	Sechez, fils.
Provins. .	De la Vaquerie.	Decompiègne.

SEINE ET OISE.

VERSAILLES. . . Randon-Duthil, *Direct.* Saligny, *Inspecteur.* Meunier, *Ins.*, *Contr. pr.* Dubard, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Pontoise .	Royer.	Durandau aîné.
Corbeil. . .	Bouillon.	Chabeuil.
Etampes.	Lucot d'Hauterive.	Laurent.
Mantes. .	Lhôte-de-Sélancy.	Prud'homme.
Rambouillet. . . .	Deville.	Teissier.

SEINE INFÉRIEURE.

ROUEN. . Français, *Directeur.* Maurice Vagneur. *Insp.* Hochereau, *Insp.*, *C. pr.* Walsh, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Le Hâvre.	Lorel.	Lebrun.
Yvetot. . .	Chretien.	Palais.
Dieppe. . .	Hato.	Sertier.
Neufchât.	Grangé.	Delannoy.

SÈVRES (Deux).

NIORT. . . Belzévrie, *Directeur.* Vernety, *Inspecteur.* Dumoustier, *Contr. pr.* Jarry, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Melle. . .	Palustre.	Patrin.
Parthenay.	Gorrin.	Delacodre.
Thouars. .	Boulanger.	Serreau.

SOMME.

AMIENS. . Bailleul, *Directeur.* Boutray, *Inspect.* Bohet, *Contr. princ.* Gaston Denogérée, *R. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Abbeville.	Botté.	Lambert.

Montdidier. Torchon. Jeunehomme.
Péronne. Boishamon de Classé. Dalainville.

TARN.

ALBI. D'hautpoul, *Directeur.* Villeneuve, *Ins.*, *C. pr.* Raynal-Rouby, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Gaillac.	Ballut.	Achard.
Castres.	Battut.	Achard.
Lavaur.	Raynal.	Marens.

TARN ET GARONNE.

MONTAUBAN. Grand, *Directeur.* Boistelle, *Ins.*, *C. pr.* Gerval, *Recev. prin.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Cast. Sarr.	Franque.	Coquinet – Riotor.
Moissac.	Goujon.	Roger.

VAR.

TOULON. Caze de Mery, *Direct.* Tinel, *Inspecteur.* De Perey, *idem.* Devilleneuve, *Inspect. Contr. princ.* Pajot de Marcheval, *R. p.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Draguign.	Boissieu.	Latil.
Brignolles	Teste.	Perrin.
Grasse.	Gouret.	Blanchet.

VAUCLUSE.

AVIGNON. Isoard, *Directeur.* Ode, *Inspecteur.* Bleschamp, *Insp. C. pr.* Gleyzolles, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Apt.	Roche.	De Blou.
Orange.	Trousset.	Colonieu.

VENDÉE.

BOURBON-VENDÉE. Leforestier, *Directeur.* Martineau, *Inspecteur.* Royer, *Cont. princ.* Mory, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Fontenay.	Reynaud.	Mallet.
Sables.	Janin.	Bertel.

VIENNE.

POITIERS. Vincent, *Directeur.* Regnault, *Inspecteur.* Sartre de Lisle, *C. pr.* Budan, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Loudun.	Bachot de Lebat.	Petit.
Chateller.	Aribert-Dufrêne.	Acher.
Montmori.	Eymery.	Rougier.
Civray.	Le Bastard.	Thibaudeau.

VIENNE (Haute).

LIMOGES. Malvergne-Fressiniat, *D.* Masbareau, *Inspecteur.* Dupuy, *Contr. pr.* Brunier, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Bellac.	Couty.	Chaumareys.
Rochech.	Clavier, fils.	Demars.
S.-Yrieix.	Jagueneau.	Riffataire.

VOSGES.

EPINAL. D'Aston, *Directeur.* Lemarquis, *Inspecteur.* Morin, *Contr. pr.* De Chambon, *Rec. pr.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Mirecourt.	Pasquet.	Chatard.
Neufchât.	Adam.	Comeau aîné.
Remirem.	Decondé.	Colasson.
St.-Dié.	Comeau j[e].	Lepayen.

YONNE.

AUXERRE. Bajat, *Directeur.* Nau Bauregard, *Insp.* Cotton, *Contr. pr.* Sablière, *Rec. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Avallon.	Desforges.	Magnier.
Joigny.	Lemareschal.	Fuger.
Sens.	Auber.	Baudry.
Tonnerre.	Leorier.	Glandut.

LISTE

LISTE *des Entreposeurs principaux et particuliers de Tabacs*, MM.

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
AIN. Cormery, *à Bourg.*	Orset de la Tour, *à Bourg.* Clerc, *à Belley.* Lebrument, *à Nantua.* Lachaise, *à Trévoux.*
AISNE. Desains, *à Laon.*	De Barrin, *à Laon.* Vatar-Desaubiez, *à Château-Thierry.* Ve Musine, *à S. Quentin.* Pille, *à Soissons.* Ve Roquefeuil, *à Vervins*
ALLIER. Duteil, *à Moulins.*	Bonarme, *à Moulins.* Dubarail, *à Gannat.* L'Héritier, *à la Paliss* Bost, *à Montluçon.*
ALPES. (B.) Gravier, *à Digne.*	Builly, *à Digne.* Mangarel, *à Barcelonet* Dauphin, *à Castellane.* Balbe de Saporta, *à Forcalquier.* Avisse, *à Sisteron.*
ALPES. (H.) Beaupoil de Saint-An-laire.	Voisin, *à Gap.* Beauchamp, *à Briançon.* Turquais, *à Embrun.*
ARDÈCHE. Villeneuve-Bargemont, *à Privas.*	Massol de Monteil, *à Privas.* Suchet, *à l'Argentière.* Neufville, *à Tournon.*
ARDENNES. Gautier, *à Mézières.*	Duhan de Crevecœur, *à Charleville.* Glad, *à Rethel.* La Chevardiere de la Grandville, *à Rocroy.* Morin, *à Sedan.* Boblique, *à Vouziers.*
ARIÉGE. ...ston-Le-...ult, *à Foix*	Cazaux, *à Foix.* Senègre, *à Pamiers.* De. Raboteau, *à S.-Gir.*
AUBE. ...rrier de ...aistre, *à Troyes.*	Ve Thierry, *à Troyes.* De Mauroy, *à Arcis-sur-Aube.* Alain-Dutailly, *à Bar-sur-Aube.* Gaugain de St.-Vigor, *à Bar-sur-Seine.* Noël, *à Nogent-sur-S.*
AUDE. Dupré, *à Carcasson.*	Thoron de Montirat, *à Carcassone.* Sicard, *à Castelnaud.* Blanchet, *à Limoux.* Fabre, *à Narbonne.*
AVEYRON. Derouet, *à Rodès.*	Comeyras, *à Rodès.* Jaume, *à Espalion.* Armand, *à Milhau.* Costes, *à S-Affrique.* Hot, *à Villefranche.*
BOUCHES-DU-RHÔNE. Reboul aîné, *à Marseille.*	Ducrémat, *à Marseill.* Turcas, *à Aix.* Cotilion, *à Tarascon.*
CALVADOS. Doisnel, *à Caen.*	Ve. Limare, *à Caen.* Portevin, *à Bayeux.* Le Chev. Auber, *à Falaise.* Tabarie, *à Lisieux.* . . . . . ., *à Pont l'Evêque.* Rouyer, *à Vire.*
CANTAL. Le Chev. Jacob, *à Aurillac.*	Le Ch. Miquel, *à Aurill.* Grenier, *à Mauriac.* Lastic, *à Murat.* Pojolat, *à S.-Flour.*
CHARENTE. Grignon, *à Angoulême.*	De Préfort, *à Angoulém.* Ve Durivoire, *à Barbesi.* Bernard, *à Cognac.* De Ferré, *à Confolens.* Chabot, *à Ruffec.*
CHARENTE-INFÉRIEURE. Chasseloup de Laubat, *à la Rochelle.*	Delâge, *à la Rochelle.* Mallard, *à S. J. d'Ang.* Maulde, *à Jonzac.* Ve. Degouy, *à Saintes.* Jouneau, *à Rochefort.* La Roche-Courbon, *à Marennes.*
CHER. Leblanc de Lespinasse, *à Bourges.*	Saligny, *à Bourges.* Gosset, *à S-Amand.* Richard, *à Sancerre.*
CORRÈZE. Vergniaud, *à Tulle.*	Tortel, *à Tulle.* De la Ferière, *à Brives.* Bouvier de Bellevaux, *à Ussel.*

Entr. princ.	Entr. particuliers.
CORSE. ....., à Ajaccio.	....., à Ajaccio. ....., à Bastia. ....., à Calvi. ....., à Corte. ....., à Sartène.
CÔTE-D'OR. Bazire, à Dijon.	Berlier, à Dijon. Carnot, à Beaune. Chassin, à Chât.-s.-S. Baudot, à Semur.
CÔTES-DU-N. Aubrée, à S.-Brieuc.	La Rigaudelle Dubuisson, à S.-Brieuc. Morice, à Dinan. Quemper de Lanascol, à Guingamp. Chenantais, à Lannion. Rouillé, à Loudéac.
CREUSE. Morin, à Guéret.	Varambon, à Guéret. Seguy-Lavaud, à Aubusson. De Beru, à Bourganeuf. Fauchier, à Boussac.
DORDOGNE. Prunet, à Périgueux.	De la Giberterie, à Périgueux. Ginet fils, à Bergerac. Mayssonnade, à Nontr. Dalesme, à Riberac. Lachaud-Ducodère, à Sarlat.
DOUBS. Greiner, à Besançon.	De Cissey, à Besançon. Meurdefaim, à Baume. Bonnichon, à St.-Hipp. Ve Delélée, à Pontarl.
DRÔME. De Chieze, à Valence.	Dorey, à Valence. Bonnet, aîné, à Crest. Roux, à Montélim. Faure Biguet, à Nyons.
EURE. Horeau, à Evreux.	Corbillé, à Evreux. Corbin, aux Andelys. Le Flameng-d'Elbouville, à Bernay. Ancel, à Louviers. Burgault-Saint-Léonard, à Pont-Audemer.
EURE-ET-LOIR. De Sauzay, à Chartres.	Bouton, à Chartres. Clary Saint-Hubert, à Châteaudun. Hufti, à Dreux. Gouju, à Nogent-le-Rotrou.
FINISTÈRE. Singler Dewelle, à Quimper.	Le Baron Lamaire, à Quimper. Veuve Allary, à Brest. Ve Perrée, à Châteaul. Bourboulon, à Morlaix. Heyraud, à Quimperlé.
GARD. Simon, Chev. de la Morlière, à Nîmes.	Recourdon, à Nîmes. Barnier, à Alais. Vessilier, à Uzes. Bony, fils, au Vigan.
GARONNE H. Pinon, à Toulouse.	Daran, à Toulouse. Boget, à Villefranche. Dumasbon, à Muret. Bartier, à St.-Gaudens.
GERS. Dubarry, à Auch.	Dufour de Montfort, à Auch. Léglise, à Condom. Fouraignan, à Lectoure. Le Chev. Rivoira, à Lombez. Campardon, à Mirande.
GIRONDE. Robert, à Bordeaux.	Guillorit, à Bordeaux. Durre, à Bazas. Beaumes fils, à Blaye. De Pommery, à la Réole. Clavet, à Lesparre. Veuve Bonnard, à Libourne.
HÉRAULT. D'Imbert-Desessars, à Montpellier.	Prunet, à Montpellie. Baron, à Beziers. Dastanières, à Lodèv. Oudart, à Saint-Pon.
ILLE-ET-VILAINE. Marmagnant, à Rennes.	Jolivet, à Rennes. Lebeschu de Champsavin, à Fougères. D'Hedoville de Merva, à Montfort. Tremaudant, à Redo. Lemagnonnet, à S. Malo. Cor le jeune, à Vitré.

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
INDRE. Duris-Du-fresne, *à Châteaur.*	Dubuc-Marcucy, *à Châteauroux.* Tardif de Pommeroux, *au Blanc.* Cluis, *à Issoudun.* Robin de la Ronde, *à la Châtre.*
INDRE-ET-LOIRE. Le Ch. Faure de Lillate, *à Tours.*	Laurent, *à Tours.* Gault, *à Chinon.* Pelletier, *à Loches.*
ISÈRE. Pascal, *à Grenoble.*	Dupuis, *à Grenoble.* Aribert, *à la Tour-du-P.* Verney, *à St-Marcell.* Madame Gril, née Baboin, *à Vienne.*
JURA. Prudhomme, *à Lons-le-Saulnier.*	Lecour, *à Lons-le-Saulnier.* Bouvier, *à Dôle.* Le Chev. Rousselet, *à Poligny.* Baumal, *à St-Claude.*
LANDES. Darracq, *à Mont-de-Marsan.*	Lobit, *à Mont-de-M.* Delorme, *à Dax.* D'Elissade de Castremont, *à St-Sever.*
LOIR-ET-CHER. Thevenin, *à Blois.*	D'Herculais, *à Blois.* Ledreux, *à Romorantin.* Ve Desbrulys, *à Vendôm.*
LOIRE. Peste, *à Montbrison.*	Ve Fonthieure, *à Montbr.* Marguerye, *à Roanne.* Réal, *à St.-Etienne.*
LOIRE (H.). Villars, *au Puy.*	Clappier, *au Puy.* Maigne, *à Brioude.* De Loubert, *à Ysseng.*
LOIRE-INFÉRIEURE. ...cot, *à Nantes.*	Merot du Barré, *à Nantes.* Devisme, *à Ancenis.* Defermon, *à Châteaubr.* De Caqueray, *à Paimb.* Lochet, *à Savenay.*
LOIRET. ...durreau, *à Orléans.*	Rogé, *à Orléans.* Brocard, *à Gien.* Vincent, *à Montargis.* De la Taille, *à Pithiviers.*
LOT. Froment, *à Cahors.*	Puel, *à Cahors.* Gardes, *à Figeac.* Richard, *à Gourdon.*
LOT-ET-GARONNE. Dayot, *à Agen.*	Dieudonné, *à Agen.* Coudroy, *à Marmande.* Defitte, *à Nérac.* Choisne, *à Villeneuve-d'Agen.*
LOZÈRE. Solignac, *à Mende.*	Planthon, *à Mende.* Dufraisse, *à Florac.* Libes, *à Marvejols.*
MAINE-ET-LOIRE. Le Chev. de la Briais, *à Angers.*	Perrotin, *à Angers.* Le Chev. Picot, *à Beaugé.* Davau, *à Beaupréau.* Réveillère de Cholet, *à Saumur.* Lieutaud, *à Ségré.*
MANCHE. Le Chev. Brunot de Rouvre, *à Saint-Lô.*	Poilloue de Bonneveaux, *à Saint-Lô.* Tribot, *à Avranches.* Veuve Leboucher, *à Coutances.* Le Chevalier Groslain, *à Mortain.* Thion, *à Valognes.* Cabart-d'Anneville, *à Cherbourg.*
MARNE. Gaulthier, *à Châlons.*	Ve. Collard, *à Châlons.* Guyot, *à Epernay.* Croville de St.-André, *à Rheims.* Lemaire, *à Ste.-Ménéh.* Sausset, *à Vitry-s.-Mar.*
MARNE (H.). Méchin, *à Chaumont.*	De Nolivos, *à Chaumont.* Mellier, *à Langres.* Durupt d'Ambréville, *à Vassy.*
MAYENNE. Segretain fils, *à Laval.*	Lodin, *à Laval.* Bignon, *à Château-Gontier.* Gougis, *à Mayenne.*
MEURTHE. Hémard, *à Nancy.*	Jacquinot, *à Nancy.* Veuve Destremont, *à Château-Salins.* Ve. Magnac, *à Lunéville.* Delabarre, *à Sarrebourg.* D'Hardouineau, *à Toul.*

Contr. princ.	*Entr. particuliers.*
MEUSE. Pillot, *à Bar-sur-Ornain.*	Flameng, *à Bar-sur-Ornain.* Delisle, *à Commercy.* Robert, *à Montmédy.* Beaugeois, *à Verdun.*
MONT-BLANC Gojon, *à Chambéry.*	Davin, *à Chambéry.* Mathieu, *à Annecy.*
MORBIHAN. Bottex, *à Vannes.*	Chollet, *à Vannes.* De Lécluse Trevoëdal, *à Pontivy.* Dubot, *à Ploermel.* Raoul, *à Lorient.*
MOSELLE. Gouy, *à Metz.*	Ve. Semellé, *à Metz.* Fischer-Dicourt, *à Briey.* Paquy, *à Sarguemine.* DeBeauvoir, *à Thionvill.*
NIÈVRE. Marlet, *à Nevers.*	Patoureaux, *à Nevers.* Thabaud, *à Chât.-Chin.* Decourt, *à Clamecy.* Balthazard, *à Cosne.*
NORD. Jouanne, *à Lille.*	Van-Blarenberghe, *à Lil.* Boutard, *à Avesnes.* Ve Fenerols, *à Cambr.* Ve. Dainval, *à Douai.* Labarrère, *à Dunkerq.* Roussel, *à Hazebrouck.*
OISE. Cherel, *à Beauvais.*	Lhoier, *à Beauvais.* Leclercq, *à Clermont.* Marin, *à Compiègne.* Poulain, *à Senlis.*
ORNE. LeBaronLautour, *à Alençon.*	Desroches, *à Alençon.* Letellier-Valazé, *à Argentan.* Fleury, *à Domfront.* Dubuisson, *à Mortagne.*
PAS-DE-CALAIS. Lesoing, *à Arras.*	Jacqueminot, *à Arras.* Lomel, *à Béthune.* D'Amboise, *à Boul.* Madame Bussière, *à Montreuil.* Preslat, *à St-Omer.* Ve. Jacquet, *à S.-Pol.*
PUY-DE-DÔME. Villard, *à Clermont.*	Meyssonnier, *à Clerm.* Paty, *à Ambert.* Berthelot, *à Issoire.* De Gibertès, *à Riom.* Labbé, *à Thiers.*

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
PYRÉNÉES (Basses). Vorms de Romilly, *à Pau.*	Mosneron, *à Pau.* Montpezat, *à Bayonne.* Jauriguiberry, *à Maul.* Lavedan, *à Oléron.* Muzard, *à Orthez.*
PYRÉN. (H.). Forgues, *à Tarbes.*	Barrère, *à Tarbes.* Lavigne, *à Argelès.* Baihaut, *à Bagneres.*
PYRÉNÉES O. Millet, *à Perpignan.*	Azerm, *à Perpignan.* Dubosc-Taret, *à Ceret.* Roufflay, *à Prades.*
RHIN (Bas). Lebreton des Chapelles, *à Strasbourg.*	Favereau, *à Strasbourg.* Barois, *à Saverne.* Ve Perceval, *à Schelest.* Klein, *à Wissembourg.*
RHIN (Haut). . . . ., *à Colmar.*	Boecklin, *à Colmar.* Paquet, *à Althirch.* De Robert du Châtelet, *à Belfort.*
RHÔNE. Requin, *à Lyon.*	Grand (Benoît), *à Lyon.* Burdiat, *à Villefranche*
SAÔNE (H.) Gros, *à Vesoul.*	St-Requier, *à Vesoul.* Pingenet, *à Gray.* Chassignet, *à Lure.*
SAÔNE-ET-LOIRE. Pigalle, *à Mâcon.*	Godet, *à Mâcon.* Delaye, *à Autun.* Cordélier, *à Châlons.* Quinet de Certines, *Charolles.* Serph-Dumagnon, *Louhans.*
SARTHE. Hamon fils, *au Mans.*	Renault, *au Mans.* Gilbert de Solerac, *à l Flèche.* Petit de Laborde, *à Man* St-Lot, *à St.-Calais.*
SEINE. Piaget, *à Paris.*	Dastier, *au* 1er *arron* De la Saumès, *au* 2e *ar* Guillard, *au* 3e *arron* L'Hoir, *au* 4e *arrond* Chery, *à Saint-Deni* Pichard, *à Sceaux.*
SEINE-INF. Le Couteulx de Vertron, *à Rouen.*	Le Bouvier, *à Rouen* Hamel, *à Dieppe.* Caumont, *au Hâvre.* Morel, *à Neufchât.* Le Saunier, *à Yvetot*

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
SEINE-ET-M. Randon de S.-Martin, *à Melun.*	Le Chevalier Hachin-Courbeville, *à Mel.* Vallon, *à Coulommiers.* Daiguillon, *à Fontain.* Violet leDuc, *à Meaux.* De Turbi, *à Provins.*
SEINE-ET-OISE. Dodun-de-Neuvry, *à Versailles.*	Huot, *à Versailles.* Aubry, *à Corbeil.* Venard, *à Etampes.* Le Comte, *à Mantes.* Madame V^e^. de Sainte-Hermine, *à Pontoise.* Depoléon, *à Rambouil.*
ÈVRES. (D.). Agier Saint-Aubin, *à Niort.*	Orillat, *à Niort.* Clemenson, *à Melle.* Cary, *à Parthenay.* Bouet, *à Bressuire.*
SOMME. Le Feuvre, *à Amiens.*	Bonnefoy, *à Amiens.* Ricot, *à Abbeville.* Souplet, *à Péronne.* Thory, *à Montdidier.* Loyer, *à Doullens.*
TARN. abastide S.-Martin, *à Alby.*	Papailhiau, *à Alby.* Bataillou, *à Castres.* Mlle S. Julien, *à Gaillac.* Dalby, *à Lavaur.*
'ARN-ET-G. 'Ast, *à ontauban.*	Porta, *à Montauban.* Lescouvé, *à Moissac.* Maucomble, *à Cast.-S.*
VAR. Ch. Ramn, *à Touon.*	Reynaud, *à Draguign.* Vivier, *à Brignolles.* Bouge, *à Grasse.* Vieillard, *à Toulon.*

Entr. princ.	*Entr. particuliers.*
VAUCLUSE. Julian, *à Avignon.*	St-Paulet, *à Avignon.* Veuve Cedoz, *à Apt.* Machelard, *à Carpentras.* Ve Eyssautier, *à Orange.*
VENDÉE. Mlle. Moreau de la Meltière *à B. Vendée.*	Ageron, *à Bour. Vendée* Mad^e^. Depuibusque, V^e^. Chalamel, *à Montaigu.* Veau, *aux Sables-d'Olonne.*
VIENNE. De Menou, *à Poitiers.*	Favre, *à Poitiers.* Le Jeune, *à Châteller.* Hérault, *à Civray.* Tairraz, *à Loudun.* Bichier des Ages, *à Montmorillon.*
VIENNE (H.) Genebrias de Boisse, *à Limoges.*	D^e^ Dubouzet, *à Limoges.* Tarneaud, *à Bellac.* Castelnau, *à Rochech.* Mallebay, *St-Yrieix.*
VOSGES. Thierry d'Hémel, *à Epinal.*	Vadet, aîné, *à Epinal.* Puton, *à Mirecourt.* Huot de Goncourt, *à Neufchâteau.* Vadet j., *à Remirem.* Chappuy, *à Saint-Dié.*
YONNE. Maubranche, *à Auxerre.*	Dalayrac, *à Auxerre.* Joachim, *à Avallon.* Lavollée, *à Joigny.* Tarbé, *à Sens.* De Bourdeille, *à Tonnerre.*

SECTION VI.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DANS LES DÉPARTEMENS.

Pour les Inspecteurs généraux des Contributions directes et du Cadastre, *voyez* page 706.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS
1 *Ain*	Dufaillis.	Astier.	46 *Lot et Gar.*	Senbauzel.	Poirée.
2 *Aisne*	Débatz.	Dequen.	47 *Lozère*	Gobillard.	D'Hornoy.
3 *Allier*	Bastide.	Paillard.	48 *Main. et L.*	Violas Martigny	De Riviere.
4 *Alpes (b.)*	Bovis.	Beau.	49 *Manche*	Walwin.	Joubert.
5 *Alpes (h.)*	Tournilhon.	Mounier.	50 *Marne*	Grepinet.	Aublin.
6 *Ardèche*	Dassier.	Lenoir.	51 *Marne (h).*	Fenouil.	Marcilly.
7 *Ardennes*	Dubois.	Perticos.	52 *Mayenne*	Morizet.	Brayer.
8 *Ariège*	Vazillieres.	Anglade.	53 *Meurthe*	Oyon.	Auxcousteau.
9 *Aube*	Vangourdon.	Mirbeck.	54 *Meuse*	Humbert.	Moreau.
10 *Aude*	Marianne.	Cazes.	55 *Mont-Bl.*	Gérard.	Viot.
11 *Aveyron*	France Delorne.	Hebré.	56 *Morbihan*	Levieil.	Bourdonnay.
12 *B. du Rhô.*	Royer-Dupré.	Loubry.	57 *Moselle*	Mennessier.	Bertaux.
13 *Calvados*	Briard.	Delaunay.	58 *Nièvre*	Hennet.	Finot.
14 *Cantal*	Bonamy.	Delzons.	59 *Nord*	Pigalle.	D'Haubersa
15 *Charente*	Doche.	Denerville.	60 *Oise*	Delorme.	Garnier.
16 *Char. Inf.*	Gillis.	Mollet Lagrange.	61 *Orne*	Bois.	Barbazan.
17 *Cher*	Ruelle.	Courtier.	62 *P.-de-Cal.*	Hubert.	Ogez-Toche
18 *Corrèze*	Besse-Chevalier	Malézieux.	63 *Puy de D.*	Lefour.	Boutarel.
19 *Corse*	Ramolino.	Dieuzet.	64 *Pyrén. (b).*	Lestapis.	Lacoste.
20 *Côte-d'Or*	Le Roy.	Hecquet.	65 *Pyrén. (h).*	Darlu.	Ramel.
21 *C. du N.*	Denoual.	Martin.	66 *Pyrén. or.*	Barrot.	Duhamel.
22 *Creuse*	Vaugelade.	Conchon.	67 *Rhin (B).*	Cadet.	Wable.
23 *Dordogne*	Pigalle.	Deslogettes.	68 *Rhin (H).*	Seguret.	BrunetPrivi
24 *Doubs*	Gervaise.	Lesage-Amaury.	69 *Rhône*	Dulaurens.	Péconnet.
25 *Drôme*	Gailhard.	Laborde.	70 *Saône (h).*	Chatelain.	Rouher-Lathe.
26 *Eure*	Boulanger.	Boisrenard.	71 *Saô. et L.*	Vitalis.	Teillard.
27 *Eure et L.*	Janmar.	Caquet-Ferrand.	72 *Sarthe*	Le Rebours.	Chamont.
28 *Finistère*	Marabail.	Dubreton.	73 *Seine*	Voy. *Paris*.	Voy. *Paris*.
29 *Gard*	Meinadier.	Bailly.	74 *S. et Mar.*	Mahou.	Prieur la Co
30 *Gar. (H.)*	Beguillet, fils.	Barreau.	75 *S. et Ois.*	Leroi, aîné.	Condom.
31 *Gers*	Levaillant.	Lamartinière.	76 *Sein.-inf.*	Griois.	Demerval.
32 *Gironde*	Salafon.	Heudelet.	77 *Sèvres (d).*	D'Azard.	Biston.
33 *Hérault*	Tesses, fils.	Devilliers.	78 *Somme*	Chamont.	Brazier.
34 *Ille et Vil.*	Pontallié.	Ayné.	79 *Tarn*	Bergon.	Gouzy, aîné
35 *Indre*	Lepeintre.	Legont.	80 *Tarn et Garonne*	Henry	Charles.
36 *Indre et L.*	Hennet.	Danié.	81 *Var*	Maurine.	Thomas.
37 *Isère*	Gelly.	Réboul.	82 *Vaucl.*	Payan Dumolin.	Marel.
38 *Jura*	André.	Thouveray.	83 *Vendée*	Lacoisne.	Diribery.
39 *Landes*	Galatoire.	Rouveau.	84 *Vienne*	De Lortal.	Chauveau.
40 *L. et Cher*	Caffary.	Fourneau.	85 *Vien. (h.)*	Charpentier.	Guineau Du
41 *Loire*	Lussigny.	Evrard.	86 *Vosges*	Godeau.	Robillot.
42 *Loire (h)*	Pernot.	Nampon.	87 *Yonne*	Sauvé.	Armandot.
43 *Loire-inf.*	Soulié.	Montessuy.			
44 *Loiret*	Paulmier.	Huette.			
45 *Lot*	Dissèz.	Pradel.			

RECEVEURS GÉNÉRAUX *des Départemens, Receveurs particuliers des Arrondissemens et Percepteurs des principales Villes, etc.*

Les receveurs-généraux et particuliers, chargés principalement du recouvrement des contributions directes, versent le produit de leurs recettes au Trésor royal; ils lui envoient, tous les dix jours, la copie de leurs journaux.

Ils sont aussi chargés de recevoir les versemens des préposés de la Direction générale de l'enregistrement, et de la Direction générale des impositions indirectes, placés dans leurs départemens ou arrondissemens repectifs.

NOMS des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	NOMS des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Ain. Favel, à *Bourg.*	Tabaries, *à Trévoux.* Dumolin, *à Belley.* Aillaud, *à Nantua.*	Roffray, *à Bourg.*
Aisne. Bourboulon de Saint Edme, à *Laon.*	Leduc-d'Eptesson, *à Château-Thierry.* Piot, *à Saint-Quentin.* Clouet, *à Soissons.* Alphonse-d'Aubignie, *à Vervins.*	Cadroi, *à Laon.*
Allier. Jaladon, à *Moulins.*	Joly, *à Gannat.* Jaladon, *à la Palisse.* Pradon, *à Mont-Luçon.*	Artigaut, *à Moulins.*
Alpes (B.). Delavalette, à *Digne*	Canton fils, *à Barcelonette* Tartanson, *à Castellane.* Pontès, *à Forcalquier.* Planche, *à Sisteron.*	Guieu, *à Digne.* Bouteille, *à Manosque.*
Alpes. (H.). Brochier, à *Gap.*	Dioque, *à Briançon.* Blanc, *à Embrun.*	Jacques, *à Gap.*
Ardèche. Gamon, à *Privas.*	Corenfustier, *à Argentièr.* Fraction, *à Tournon.*	Garnier, *à Privas.*
Ardennes. Milleret, à *Mézières.*	Billaudel, *à Rethel.* Briois, *à Rocroy.* Lemoine, *à Sedan.* Hallez, *à Vouziers.*	Torchet, *Charleville. Mezières.*
Ariège. Larroque, *à Foix.*	Campan, *à Pamiers.* Marc-Boué, *à St.-Girons.*	Goulard, *à Foix.*
Aube. Pierlot, à *Troyes.*	Dayma, *à Arcis.* Pillard, *à Bar-sur-Aube.* Damien, *à Bar-sur-Seine.* Boucher, *à Nogent-sur-S.*	Astier, *à Troyes.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Aude. Amé de St.-Didier, à *Carcassonne.*	Clauzel, fils, à *Narbonne.* Largey, à *Castelnaudary.* Gouré, à *Limoux.*	Sicard, à *Carcassonne.* Poulharies - Glèze, à *Narbonne.*
Aveyron. Grellet, à *Rhodès.*	Canel, fils, à *Espalion.* Solinhac, à *Milhau.* Armand fils, à *Ste.-Afriq.* Dissez, à *Villefranche.*	Lenormand de Bussy, à *Rhodès.* Claude, à *Villefranche.*
Bouch.-du-Rhône. André, à *Marseille.*	Sallier, à *Aix.* Calluaud, à *Tarascon.*	Goupy, Duval, Coriol, à *Marseille.*
Calvados. Pellapra, à *Caen.*	Le Roy, à *Bayeux.* Gillotin, à *Pont-l'Evêque.* Petit Desfossés, à *Lisieux.* Lefourmentier, à *Falaise.* Berrurier, à *Vire.*	Aviat du Parqui, à *Caen.* Basley, à *Bayeux.* Serant, à *Falaise.* L'heure, à *Lisieux.* Collin, à *Vire.*
Cantal. Croizet, à *Aurillac.*	Chirol fils, à *St-Flour.* . . . . . ., à *Mauriac.* De Brives, à *Murat.*	Croizet, (A.) à *Aurillac.*
Charente. Astier, à *Angoulême.*	Delavault, à *Barbezieux.* Dulignon, à *Cognac.* Lesueur, à *Confolens.* Boisnier, fils, à *Ruffec.*	Boissar, à *Angoulême.*
Charente inférieure. Max. Titon, à *La Rochelle*	Hubert, à *Jonsac.* Charon, à *Marennes.* Tessier, à *Rochefort.* Serin-Cordiniere, à *Saintes.* LeVallois, à *S.J.-d'Angély*	Bruna, à *La Rochelle.* Vandamme, à *Saintes.* Chardonneau, à *Rochefort.*
Cher. Gressin, à *Bourges.*	Pernot, à *Sancerre.* Gaulmier, à *St.-Amand.*	Duplan, à *Bourges.*
Corrèze. Randon de la Tour, à *Tulle.*	Blanchard, à *Brives.* Dupin de Belloc, à *Ussel.*	Leix, à *Tulle.*
Corse. Poggi, à *Ajaccio.*	Multedo, à *Bastia.* Casalta, à *Calvi.* Mariani fils, à *Corte.* Ornano, à *Sartène.*	Stephanopoli, à *Ajaccio.* Astima, à *Bastia.*
Côte-d'Or. Lejeas, à *Dijon.*	De Roye, à *Beaune.* Fabry, à *Chatillon.* Millié, à *Sémur.*	Frantin, à *Dijon.*
Côtes-du-Nord. Latimier - Duclésieux, à *Saint-Brieux.* . . .	Vienot, à *Lannion.* Dufresne-l'Aigle, à *Dinan.* Viel, à *Loudéac.* Després, à *Guingamp.*	Gicquel, à *St-Brieux.* Lecoat, à *Lannion.* Aubry-Louhas, à *Dinan.* Homo, à *Guingamp.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Creuse. De Varambon fils, à *Guéret*.	Dupuy, à *Aubusson.* Tixier, à *Bourganeuf.* Darchis fils, à *Boussac.*	Lemaigre, à *Guéret.*
Dordogne. Chambon, à *Périgueux.*	Lecomte, à *Sarlat.* De Segur, à *Bergerac.* Grolhier, à *Nontron.* Bonet de la Chapoulie, à *Riberac.*	La Combe, à *Périgueux.*
Doubs. Monnot fils, à *Besançon.*	Barbier, à *Beaume.* Laborey, à *Pontarlier.* . . . . . à *Ste.-Hipolyte.*	Grangier, à *Besançon.*
Drôme. Achard, à *Valence.*	Rambaud, à *Die.* Gimbert, à *Montélimart.* Verdet, à *Nyons.*	Chancel, à *Valence.*
Eure. Gazzani, à *Evreux.*	Pluchart, à *Pont-Audemer.* Simon, fils, à *Louviers.* Magot Porriquet, *aux An.* Eloy-Capelle, à *Bernay.*	Fouché, à *Evreux.* Tremblay, à *Verneuil.* Guille, à *Bernay.* Regnard, à *Pontaudemer* Morin, à *Louviers.* Lambert fils, à *Beuzeville.* Charpentier, *aux Andel.*
Eure et Loir. De Labouere, à *Chartres.*	Proust, à *Nogent.* Depradine, à *Châteaudun.* Marchal, à *Dreux.*	Maugars, à *Chartres.* Egasse, à *Dreux.* Barré Ducheminé, à *Châteaudun.* Chancerel Jodon, à *Nogent-le-Rotrou.*
Finistère. auvinet, à *Quimper.*	Moreau, à *Brest.* St.-Geniez, à *Morlaix.* Le Breton, à *Châteaulin.* Capper n, à *Quimperlé.*	Aubineau, à *Brest.* Ansquer, à *Châteaulin.* Garel, à *Morlaix.* Bosc, à *Quimperlé.* . . . . ., à *Quimper.* Loriol, à *St-Pol-Leon.*
Gard. eBaron de la Barollière, à *Nismes.*	Aurillon, à *Alais.* Duclap, à *Uzès.* Aigoin, à *S. Hipolyte.*	Possac-Genas, à *Nismes.* Viguier, à *Beaucaire.* Morel, à *Alais.* Esprit-Mayran, à *Uzès.* Raynaud, à *Pont-S.-Esprit.*
Garonne. (Haute) audon, à *Toulouse.*	Vivès, à *Villefranche.* Sevene, fils, à *Muret.* S.-Julien, à *S.-Gaudens.*	Pascal, à *Toulouse.*
Gers. [as], à *Auch.* . .	Drouillard, à *Condom.* Pouzols, à *Lectoure.* Pervencher, à *Lombez.* Bonnecaze, à *Mirande.*	Mauroux, à *Auch.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Gironde. Declerck, à *Bordeaux.*	Nicolas, *à Bazas.* Redeuilh, *à Blaye.* Constant, *à Lesparre.* Rioude, *à Libourne.* Doucet, *à la Réole.*	Duphot, Chanu, Hennet, *à Bordeaux.*
Hérault. Despous fils, à *Montpellier.*	Pradal, *à St.-Pons.* Viennet fils, *à Beziers.* Lugagne-Jourdan, fils, *à Lodève.*	Serviez, *à Béziers.* Germain, *à Montpellier.*
Ille et Vilaine. De Toustain, à *Rennes.*	Danican, fils, *à S.-Malo.* Moriceau, *à Fougères.* Hevin, *à Vitré.* Jausions, fils, *à Redon.* Guynot - Boissiere, *à Montfort.*	Maudet, *à Montfort.* Janvier, *à Redon.* Millet, *à Rennes.* Rouhault, *à St-Malo.* Charlot, *à Fougères.* Vatar, *à Vitré.*
Indre. Madinier, à *Châteauroux.*	Gaigneau-Thurot, *à Issoudun.* Robin-Duvernet, *à Lachâtre.* Delacoux-Marivault, *au Blanc.*	Martinet, *à Châteauroux.*
Indre et Loire. Peyrusse, à *Tours.*	Deville, *à Chinon.* Lesleu, *à Loches.*	Fournier, *à Tours.*
Isère. Giroud, à *Grenoble.*	Faulcon, *à Latour-du-Pin.* Clerc, *à Saint-Marcellin.* Pillieron, *à Vienne.*	Falcon, *à Grenoble.*
Jura. Danet fils, à *Lons-le-Saulnier.*	Commoy, *à St.-Claude.* Delandes, *à Dôle.* Guyon, *à Poligny.*	Guerin, *à Lons-le-Saulnier.*
Landes. Dayries, à *Mont-de Marsan.*	Durrieu, *à Saint-Sever.* Dompnier, *à Dax.*	Peyrere, *à Mont-de-Marsan.*
Loir et Cher. Lefebvre, à *Blois.*	Marganne, *à Vendôme.* Drouet, *à Romorentin.*	Petitpareau, *à Blois.*
Loire. Tellier, à *Montbrison.*	Julliard, *à Saint-Etienne.* Solliers, E. *à Roanne.*	Melleret, *à Montbrison.* Castel, fils, *à St-Etienne.*
Loire. (Haute.) DeParron, au *Puy.*	Borne, *à Brioude.* Joucerand, *à Yssingeaux.*	Duranson-Corentin, *au Puy.*
Loire inférieure. Law-Lauriston, à *Nantes.*	Butel, *à Ancenis.* Delaunay, *à Châteaubrian* Minard, *à Paimbœuf.* Grimperel, *à Savenay.*	Dupin-Ferrieres, *à Châteaubriant.* Lajarriette, *à Nantes.* Rouhaud, *à Guerande.* Denis, *à Paimbœuf.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Loiret. Doyen, à *Orléans.*	Gilbon, *à Pithiviers.* Hardoin, *à Montargis.* Mauger, *à Gien.*	A.Geffrier, V.Geffrier, *à Orléans.*
Lot. Lorin, à *Cahors.*	Bonhomme, *à Gourdon.* Besse, *à Figeac.*	Mercier, *à Cahors.*
Lot et Garonne. Lemaître, à *Agen.*	Dudevant, *à Marmande.* Le Chev. de Combettes-Deslendes, *à Nérac.* Dubruel, *à Villeneuve.*	Laubarède, *à Agen.*
Lozère. Borrelly, à *Mende.*	Duponchel, *à Florac.* Guillemon, *à Marvejols.*	Valantin, *à Mende.*
Maine et Loire. Taillepied de Bondi, à *Angers.*	Lecrosnier, *à Ségré.* Dutier, *à Baugé.* Bodin, *à Saumur.* Drouillard-du-Karbec, *à Beaupréau.*	Merlet-Lamotte, *à Angers.* Vinet, *à Saumur.* Boursier, *à Beaufort.* Bagneris, *à Chollet.*
Manche. Bunel, à *Saint-Lô.*	Le Marois, *à Valognes.* DeLabelinaye, *à Mortain.* Fremond, *à Avranches.* Coupard, *à Coutances.* Maillard, *à Cherbourg.*	Vialatte, *à Saint-Lô.* Hervieu de Greville, *à Cherbourg.* Jacquelin, *à Valognes.* Lair, *à Coutances.* Langlois, *à Carentan.*
Marne. Le Baron Corbineau, à *Chaalons.*	Leclerc, *à Epernay.* Clouet, *à Rheims.* Marchand, *à Ste-Ménéhould.* Jobert, *à Vitry-sur-Marne.*	Chenet, fils, *à Chaalons.* Berton, *I*er *arrondiss.* Debelly, *II*e *arrondiss.* *à Rheims.*
Marne. (Haute) Boucheporn, à *Chaumont.*	Paillette-de-Lisle, *à Vassy.* Couvreux, *à Langres.*	Girardon, *à Chaumont.*
Mayenne. Boutray, à *Laval.*	Rouillon, *à Château-Gontier.* Esnault, *à Mayenne.*	Boutray-S.-Vast, *à Laval.* Legué-la-Rivierre, *à Château-Gontier.* Le Pecheux-du-Hautbourg, *à Mayenne.*
Meurthe. Monnier, à *Nancy.*	Blahay, *à Château-Salins.* Mallarmé, *à Lunéville.* Thirion, *à Sarrebourg.* Petitjean, *à Toul.*	Bois, *à Nancy.*
Meuse. Buffault, à *Bar sur-Ornain.*	Bonnescuelle-Lespinois, *à Commercy.* Roussell, *à Montmédy.* De Bonnaire, *à Verdun.*	Dufossey, *à Bar-sur-Ornain.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Mont-Blanc. Besson, fils, à *Chambéry*.	Delatte fils, à *Annecy*.	Deville, à *Chambéry*.
Morbihan. Danet fils, à *Vannes*	Bigot de Préameneu, à *Pontivy*. Dahirel, à *Ploermel*. Ansault, à *l'Orient*.	Michel, fils, à *l'Orient*. Castaigni, à *Vannes*. Degras, à *Pontivy*.
Moselle. Possel, à *Metz*. . .	Marchand, à *Briey*. Couturier, à *Sarreguemines*. Barrault fils, à *Thionville*.	Lamy, à *Metz*.
Nièvre. Lefebvre-Lemaire, à *Nevers*.	Darras, à *Château-Chinon*. Bardet, à *Clamecy*. LeblancDubignac, à *Cosne*	Pagès, à *Nevers*. Millié, à *Moulins en Gilbert*.
Nord. Gossuin, à *Lille*. .	Maupassant, à *Avesnes*. Beaulieu, à *Dunkerque*. Lienard, à *Cambray*. Duriez, à *Douai*. Reynart, à *Hazebrouck*.	Dibos, à *Lille*. Bourdon, à *Dunkerque*. Clément, à *Douai*. Marrissal, à *Valenciennes*. Delimal, à *Cambray*.
Oise. Achille Gibert, à *Beauvais*.	Duvivier, à *Clermont*. Lhuillier, à *Compiègne*. Saint-Paul, à *Senlis*.	Delacroix, à *Beauvais*. Dufresne, à *Clermont*. Guitard, à *Noyon*. Langlois, à *Compiègne*. Paris, à *Senlis*.
Orne. Decrès, à *Alençon*.	Roulleaux, à *Domfront*. Larroc, à *Argentan*. Gautier, à *Mortagne*.	Romet, à *Alençon*. Duhomme, à *Argentan*. Renard, à *Domfront*. Fretté, à *Mortagne*. Rosey, à *l'Aigle*.
Pas-de-Calais. Harlé fils, à *Arras*.	Ternaux, à *Boulogne*. Garapin, à *Saint-Omer*. Joly, à *Béthune*. Corne, à *Saint-Pol*. Lefebvre, à *Montreuil*.	Martin, à *Arras*. Leroy, à *Boulogne*. Mancel, fils, à *Calais*. Acloque, à *Bapaume*. Aigoin, à *Hesdin*. Bultel, à *St-Omer*. Dassenoy, à *Aire*. Delambre, à *Béthune*. Roode, à *Saint-Pol*.
Puy-de-Dôme. Gilbert-de-Riberolles fils, à *Clermont*.	Forestier, à *Ambert*. Prieur, à *Issoire*. Roume de Saint-Laurent, à *Riom*. Darrot, à *Thiers*.	Parron, à *Clermont*. Culhat-Coreil, à *Riom*. Tapon Chollet, à *Thiers*.

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Pyrénées (basses). Rouziés, à *Pau*. . .	Lerembouré, *à Bayonne.* Pourtauborde fils, *à Mauléon.* Cap-de-Pon, *à Oléron.* Pétriat, *à Orthez.*	Estaria, *à Pau.* Hince, *à Bayonne.*
Pyrénées (hautes). Barbanègre, à *Tarbes.*	Féurier, *à Argelès.* Lay, *à Bagnères.*	Duclos, *à Tarbes.*
Pyrénées Orient. St.-Léger, à *Perpignan*	Vilar, *à Prades.* Delcros-Rodor, *à Céret.*	Rougé, *à Perpignan.*
Rhin. (Bas). Doumerc-Belan, à *Strasbourg*. . . .	Graeff, *à Schlestat.* Ferrand, *à Saverne.* Guerin, *à Wissembourg.*	Hugot, Ier *arrondiss.* Poncet, IIe *id.* — *à Strasbourg.*
Rhin. (Haut-) Marx, à *Colmar.*	Haas, *à Belfort.* Perrot, *à Altkirck.*	Quefemme, *à Colmar.*
Rhône. Nivière, à *Lyon.*	Remy de Campeau, *à Villefranche.*	Plouvié (*Midi*), Jame (*Nord*), Jacquier f. (*O.*), — *à Lyon.* Morel, *à Villefranche.*
Saône (Haute) Junot, à *Vesoul*. .	Rousset, *à Gray.* Gousset, *à Lure.*	Boudot, *à Vesoul.*
Saône et Loire. Moreau, à *Macon.*	Joly, *à Châlon.* Méhu, *à Charolles.* Bleton, *à Louhans.* Bertheault, *à Autun.*	Dumalle, *à Mâcon.* Brunel, *à Châlons-S.-S.*
Sarthe. Goupil, fils, au *Mans*.	Joly, *à Mamers.* Vaquier, *à Saint-Calais.* Fourmy, *à la Flèche.*	Faucillon-Duparc, *au Mans.* Cousin, *à Bonnetable.* Collet des Brunetières, *à la Ferté-Bernard.* Lacharbotières, *à Mamers.* Bodin de Dijeon, *à la Flèche.* Marc, *à Sablé.* Anjubault-Laborde, *à Saint-Calais.*
Seine. Voyez page 709.	De *Saint-Denis*, de *Sceaux*, voy. page 710.	*A Paris*, Voyez p. 709.

NOMS des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	NOMS des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Seine et Marne. Jars, à *Melun.*	Grandjean, à *Coulommiers.* Frignet, à *Meaux.* Mesnager, à *Fontainebleau.* Deséjournée-Moricourt, à *Provins.*	Pigalle, à *Melun.* DeMartinprey, à *Meaux* Berte, à *Fontainebleau.* Jarry, à *Montereau.* Despoix, à *Brie.* Laurence à *Coulommiers* Guyon, à *Nemours.* Choiseltat, à *Provins.*
Seine et Oise. De Saulty, à *Versailles.*	Jantet, à *Corbeil.* Pillas, à *Etampes.* Ponsard, à *Mantes.* Abraham, à *Pontoise.* Dorliac, à *Rambouillet.*	Ballan, à *Versailles.* Durand, à *Mantes.* Mauris, à *Pontoise.* Malassis, à *Gonesse.* Codechevre, à *Dourdan* Lestumier, à *Corbeil.* Machelard, à *S.-Cloud.* Leroi d'Artevelle, à *Etampes.* Masselin, à *Arpajon.* Larroque, à *Poissy.*
Seine Inférieure. Beiset, à *Rouen.*	Chauvot Duhesme, au *Hâvre.* Loche, à *Yvetot.* Mouquet, à *Dieppe.* Toussaint, fils, à *Neufchâtel.*	Brulley, Ier *arrondiss.*, à *Rouen.* Dechievres, IIe *id.*, à *Rouen.* Dumouchel, IIIe *id.*, à *Rouen.* Pourru, au *Hâvre.* Barbe, à *Elbœuf.* Guéroult, à *Dernetal.* Gally, à *Yvetot.* Romain, à *St-Valery.* Ferment, à *Bolbec.* Morel, à *Fécamp.* Estancelin, à *Eu.* Bodin-Hulin, à *Gournay.* Bienfait, à *Neufchâtel.* Caumont, à *Dieppe.*
Sèvres (Deux) Proust, à *Niort.*	Blactot, à *Thouars.* Mounier, à *Parthenay.* Minot, à *Melle.*	La Bouterie, à *Niort.* Sainton, à *St-Maixent.* Drouïneau, à *Thouars.* Servant, à *Partenay.* Bernardin, à *Melle.*

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissement.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Somme. Dolorot, à *Amiens.*	Leveau, *à Abbeville.* Marcotte, *à Doullens.* Lemercier, *à Péronne.* Carboni, *à Montdidier.*	Hullot, *à Amiens.* Pourfour, *à Abbeville.* Paillat, *à Doullens.* Boucher, *à Montdidier.* Jeannet Cambronne, *à Roye.* Pollet, *à Péronne.*
Tarn. Agniel, à *Alby.*	Marturé, *à Castres.* Curial, *à Gaillac.* Saugeon, *à Lavaur.*	Andrieu Eugène, fils, *à Albi.*
Tarn et Garonne. Anduze, *à Montauban.*	Prevot-Saint-Cyr, *à Castel-Sarrazin.* Baurez, *à Moissac.*	Dissez, *à Montauban.*
Var. Cagniard, à *Toulon.*	Isnard, *à Grasse.* Mousset, à *Draguignan.* Garcin, *à Brignoles.*	Pellicot, *à Toulon.* Emeri, *à Hieres.* Payen, fils, *à Grasse.* Fonvielle, fils, *à Draguignan.*
Vaucluse. Saint-Martin, fils, à *Avignon.*	Gaufridy, *à Apt.* Alençon, *à Orange.* Germain, *à Carpentras.*	Vallayer, *à Avignon.* Barthelemi, *à Orange.* Rosty, *à Carpentras.* Avon de Ste.-Colombe, *à Apt.*
Vendée. Luce, à *Bourbon-Vendée.*	Rochex, *aux Sables d'Olonne.* Duboy, *à Fontenay.*	Lamothe, *à Bourbon-V.* Germain, *aux Sables.* Drouillard, *à Montaigu.* Blanchet *à Noirmoutiers.*
Vienne. Chazaud, fils, à *Poitiers.*	Montault, *à Loudun.* Laurence, *à Châtelleraült.* Butaud, *à Montmorillon.* Dousset, fils, *à Civray.*	Doré, *à Poitiers.* Chapelet, *à Châtelleraült.* Cadore, *à Loudun.* Juillet, *à Montmorillon.*
Vienne. (Haute.) Fournier, à *Limoges.*	St. Nexant Blanc, *à Bellac.* Gonneau, *à Rochechouart.* Teytut de la Jarrige, *à St.-Yrieix.*	Naviers Durieux-Peyroux, *à Limoges.*
Vosges. Doublat, à *Epinal.*	Gerardin, *à Mirecourt.* Sonis, *à Neufchâteau.* Petit-Mengin, *à Remiremont.* Fachot, *à Saint-Dié.*	Keringer, *à Epinal.*
Yonne. Crepy, à *Auxerre.*	Compagnot, *à Avallon.* Sybertz, *à Sens.* Chezjean, *à Joigny.* Acloque, *à Tonnerre.*	N. Noirot, *à Auxerre.*

SECTION VII.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES MONNOIES.

M. Sivard, M. Mongez, M. Pampelone, *Adminisrateurs.*
M. Bertrand, *Secrét. génér. de l'Administration.*

Fonctionnaires généraux.

M. Gengembre, *Inspect. gén. des Monnoies.*
M. Anfrye, *Inspecteur des essais.*
M. Darcet, *vérificateur.*
M. Chevillot, M. Bréant, *Essayeurs.*
M. Tiolier, *Graveur général.*

A l'Hôtel des Monnoies de Paris.

Affinages.

M. Gauthier, *Affineur,* hôtel des Monnoies.

L'Administration générale des Monnoies surveille dans toute l'étendue de la France l'exécution des loix monétaires, la fabrication des monnoies, les fonctionnaires des monnoies et l'entretien des hôtels des monnoies et ateliers monétaires.

Elle vérifie le titre des monnoies, et juge le travail des directeurs de la fabrication.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent seront échangées dans les hôtels des monnoies.

Elle fait procéder en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourroit éprouver.

Elle est chargée de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle est aussi chargée de régler la comptabilité des caissiers des ateliers monétaires.

Essayeurs du Commerce, Messieurs,

Bonneville, aîné, rue des Ecrivains, n. 24.
Ginisty, place Dauphine.
Lecour, rue Saint-Martin, près celle aux Ours.
Normand, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Ripault, rue Saint-Martin, n. 119.
Taunay, rue du Harlay, n. 14.

HÔTELS DES MONNOIES.

Les hôtels des Monnoies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacune d'elles,

sont :

sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur du monnoyage et un Caissier : leurs attributions sont déterminées.

Monnoie de Paris. A.

M. Huguet, *Commissaire du Roi.*
M. Delespine, *Directeur.*
M. Lerat, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Dorigny, *Caissier.*

Monnoie de Bayonne. L.

M. Meillan, *Commissaire du Roi.*
M. Darripe, *Directeur.*
M. P. Varoosterom, *Contr. du monn.*
M. Minvielle-Lami, *Caissier.*

Monnoie de Bordeaux. K.

M. Matton, *Commissaire du Roi.*
M. Hugues Vignes, *Directeur.*
M. Colombeau, *Cont. du monnoyage.*
M. Belloguet, *Caissier.*

Monnoie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire du Roi.*
M. Séguy, *Directeur.*
M. Pichon-Beaupré, *Contr. du monn.*
M. Filleau, *Caissier.*

Monnoie de Lille. W.

M. Guillemeau-Fréval, *Commissaire du Roi.*
M. Lepage, *Directeur.*
M. Poutrain, *Contr. du monnoyage.*
M. Vanderveken, *Caissier.*

Monnoie de Limoges. I.

M. Laboullinière, *Commiss. du Roi.*
M. Parent, *Directeur.*
M. Potelle, *Contrôl. du monnoyage.*
M. Gaston, *Caissier.*

Monnoie de Lyon. D.

M. Benoît, *Commissaire du Roi.*
M. Gabet, *Directeur.*
M. Prud'homme, *Contrôl. du monn.*
M. Lemoyne, fils, *Caissier.*

Monnoie de Marseille. M.

M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
M. Regis, *Directeur.*
M. Montagny, *Cont. du monnoyage.*
M. Bouttier, *Caissier.*

Monnoie de Nantes. T.

M. Valsk, *Commissaire du Roi.*
M. Athénas, *Directeur.*
M. Poirier, *Contrôl. du monnoyage.*
M. Lecour, *Caissier.*

Monnoie de Perpignan. Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. du Roi.*
M. Jos.-J. Ste.-Croix, *Directeur.*
M. Grosset-Bertrand, *Contr. du mon.*
M. Arago, *Caissier.*

Monnoie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. Lambert, *Directeur.*
M. Clérot, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Bonnet, *Caissier.*

Monnoie de Strasbourg. BB.

M. Liéchtlé, *Commissaire du Roi.*
M. Dubois, *Directeur.*
M. Corbin, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Darricourt, *Caissier.*

Monnoie de Toulouse. M.

M. Perignon, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon, *Directeur.*
M. Babouot, *Contr. du monnoyage.*
M. Tirel de la Martinière, *Caissier.*

SECTION VIII.

ADMINISTRATION DES SALINES DE L'EST,

Rue Louis-le-Grand, n. 25.

Cette compagnie exploite les salines de la Meurthe, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône; celles du Doubs et du Jura.

ADMINISTRATION.

M. Alex. Dupré, *Commissaire général.*
M. le Baron Des-Aix, *Inspecteur général.*

Administrateurs.

M. Seilliere, *Président.*
M. de Jarjaye, *Vice-Président.*
M. Haudry de Soucy.
M. Munier.
M. Mesny.

Commissaires particuliers dans les départemens.

M. Bailly, *à Dieuze.*
M. Babey, *à Salins.*

Directeurs, Messieurs,

A Dieuze.	Reverchon.
A Moyenvic.	Foblant.
A Château-Salins.	Quintard.
A Saulnot.	Benoît.
A Salins.	Bossu.
A Arc.	Fontenelle.
A Montmorot.	Devernois.

SECTION IX.

Agens et Payeurs extérieurs du Trésor royal.

PAYEURS *pour le service de la Guerre dans les divisions Militaires.*

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre ; il règle le nombre et la résidence des préposés de ces comptables et leur nomination est soumise à son approbation.

NUMÉROS des Divisions Militaires.	RÉSIDENCE des Payeurs divisionnaires.	NOMS des Payeurs divisionnaires.	RÉSIDENCE des Préposés des Payeurs divisionnaires.	NOMS des Préposés.
1. (1).	*Paris.*	Dutilleul.	*Beauvais.*	Cornetet.
			Laon.	Boutet.
			Orléans.	Bouhébent.
			Melun.	Dubouché.
			Chartres.	Maugars.
			Versailles.	Brichard.
			La Fere.	Walois.
			S.-Quentin.	Abbema.
			Soissons.	Deficnne.
2.	*Mézières.*	Godart.	*Bar.*	Garnier.
			Châlons.	Godart, fils.
			Givet.	Collardeau.
			Sédan.	Renard.
			Rocroy.	Briois.
			Montmédy.	Petit-Jean.
			Verdun.	Godart, fils.
			Commercy.	Brodelet.
3.	*Metz.*	Weyer.	*Luxembourg.*	Dresch.
			Longwy	Claude.
			Sarre-Louis.	Tassard.
4.	*Nancy.*	Genin.	*Toul.*	Deville.
			Epinal.	Mallarmé.
			Phalsbourg.	Lefebvre.
			Lunéville.	Fabvre Parrel.
5.	*Strasbourg.*	Paul.	*Schelestat.*	Aloyse-Kling.
			Landau.	Cabaret.
			Belfort.	Haas.
			Colmar.	Gillaboz.
6.	*Besançon.*	Sativaux, aîn.	*Bourg.*	Armand.
			Lons-le-Saulnier.	Courbet.
			Vèsoul.	Raillard Granvelle

(1) Pour les Départemens dont sont composées les Divisions Militaires, *voy.* le Tableau de ces Divisions.

Numéros des Divisions Militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
7. . .	*Grènoble.* .	Renard. . .	*Gap.*	Ruelle.
			Valence. . . .	Blachette.
			Chambéry. . . .	Blanc.
8. . .	*Marseille.* .	Lefevre. . .	*Digne.*	Bretonneau.
			Aix.	Marguery.
			Avignon. . . .	Lambert.
			Nice.	. . . . .
			Draguignan. . .	Lafon.
9. . .	*Montpellier.* .	Bricogne. .	*Rhodèz.* . . .	Vialla.
			Albi.	Andrieu-Eugène.
			Mende	Bouyon.
			Nîmes.	Poussielgue.
			Privas.	Jouve.
10. . .	*Perpignan.* .	Delcros aîné.	*Carcassonne.* . .	Perreau.
			Tarbes.	Boilleau.
			Foix.	Cuzin.
			Auch.	Gimbrère.
			Montauban. . .	Balazuc.
11. . .	*Bordeaux.* .	Molier. . .	*Pau.*	Manibal.
			Mont-de-Marsan.	Cadilhon.
			Bayonne. . . .	Ouvré.
12. . .	*La Rochelle.*	Person. . .	*Pontivy.* . . .	Perin.
			Niort. . . .	Denis Duchiron.
			Poitiers. . . .	Dauvillier.
			Saintes. . . .	Labarre.
			Rochefort. . . .	Chevalier.
			L'Isle-de-Rhé. .	Lavialle.
			Isle d'Oléron. .	Maurisset.
			Nantes. . . .	Coquebert.
13. . .	*Rennes.* .	Vuillaume. .	*Brest.*	Villeneuve.
			Vannes. . . .	Jacquet.
			L'Orient. . . .	Coquebert.
			Quimper. . . .	Boguin, jeune.
			Saint-Malo. . .	Bidy.
			Saint-Brieux. . .	Beuscher.
14. . .	*Caen.* . .	Langlois. .	*Cherbourg.* . . .	Collart.
			Grandville. . .	Hugon.
			Alençon. . . .	Poimbœuf.
			Saint-Lô. . . .	Leguay.
15. . .	*Rouen.* . .	Brissot . .	*Dieppe.* . . .	Lecanu.
			Le Hâvre. . . .	Loisiliere.
			Evreux. . . .	Duverger.
			Amiens. . . .	Pilvois.

NUMÉROS des Divisions Militaires.	RÉSIDENCE des Payeurs divisionnaires.	NOMS des Payeurs divisionnaires.	RÉSIDENCE des Préposés des Payeurs divisionnaires.	NOMS des Préposés.
16. . .	*Lille.* . .	Bully. . . .	*Bruges.* . . .	Alex. Roguin.
			Arras.	Delmart.
			Douay.	Freschard.
			Dunkerque. . .	Marcelin.
			Cambray. . . .	Piquet Briss.
			Valenciennes. .	Parent.
			Maubeuge. . .	Bauduin.
			Saint-Omer. . .	Carpentier Bellin.
			Calais. . . .	Jacques.
			Béthune et S. Ven.	Delatre.
			Boulogne. . . .	Henin.
18. . .	*Dijon.* . .	Dubard. . .	*Troyes.*	Lefebvre-Demares.
			Auxerre. . . .	Lebart.
			Mâcon.	Turbet.
			Chaumont. . .	Favier.
			Auxonne. . .	Chevalier.
19. . .	*Lyon.* . .	Bernard . .	*Le Puy.* . . .	Persil de Berrens.
			Clermont. . . .	Bouveret.
			Aurillac. . . .	Boutarel.
			Montbrison. . .	Weiss.
20. . .	*Périgueux.* .	Gerard. . .	*Tulle.*	Sage.
			Agen.	Thomas.
			Angoulême. . .	Liedot.
			Cahors. . . .	Dundas.
21. . .	*Bourges.* . .	Dauvilliers. .	*Limoges.* . . .	Colomb.
			Nevers.	Duliége.
			Guéret.	Tonnelier.
			Moulins. . . .	Séréville.
			Château-Roux. .	Robin.
22. . .	*Tours.* . .	Romand . .	*Blois.*	Villers.
			Le Mans. . . .	D'Esmery.
			Angers.	Mallet.
			Laval.	Guesdon.

PAYEURS *extérieurs du Trésor royal, chargés dans chaque Département d'acquitter les dépenses diverses et les arrérages de la dette publique et des pensions.*

N. B. Ceux de ces Payeurs placés dans les Départemens où sont établis les chefs-lieux des Divisions Militaires, sont aussi Payeurs de la Division pour le service de la Guerre.

Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.	*Payeurs et Chefs-lieux de Départ.*
Ain. . . . *Armand*, à Bourg.	Alpes (B.). . *Bretonneau*, à Digne.
Aisne. . . . *Boutet*, à Laon.	Alpes (H.). . *Ruelle*, à Gap.
Allier. . . *Séréville*, à Moulins.	Ardèche. . . *Jouve*, à Privas.

Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.	
Ardennes..	*Godard*, à Mézières.
Ariège.	*Cuzin*, à Foix.
Aube.	*Desmares*, à Troyes.
Aude.	*Perreau*, à Carcassonne.
Aveyron.	*Vialla*, à Rhodez.
B.-du-Rhône.	*Lefevre*, à Marseille.
Calvados...	*Abel Langlois*, à Caen.
Cantal.	*Boutarel*, à Aurillac.
Charente.	*Liédot*, à Angoulême.
Charente-Inf.	*Thurin*, à La Rochelle.
Cher.	*Dauvilliers*, à Bourges.
Corrèze.	*Sage*, à Tulle.
Corse.	*Conty*, à Ajaccio.
Côte-d'Or.	*Dubard*, à Dijon.
Côtes-du-N.	*Beuscher*, à S. Brieux.
Creuse.	*Tonnelier*, à Guéret.
Dordogne.	*Gerard*, à Périgueux.
Doubs.	*Scitivaux, aî.* à Besançon
Drôme.	*Blachette*, à Valence.
Eure.	*Duverger*, à Evreux.
Eure-et-Loir.	*Maugars*, à Chartres.
Finistère..	*Roguin*, à Quimper.
Gard.	*Poussielgue*, à Nîmes.
Garonne (H.).	*Gojard*, à Toulouse.
Gers.	*Gimbrère*, à Auch.
Gironde.	*Molier*, à Bordeaux.
Hérault.	*Poitevin*, à Montpellier.
Ille et Vilaine.	*Vuillaume*, à Rennes.
Indre.	*Robin*, à Château-Roux.
Indre et Loire.	*Romand*, à Tours.
Isère.	*Renard*, à Grenoble.
Jura.	*Courbet*, à Lons-le-Saul.
Landes.	*Cadilhon*, à Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher.	*Villers*, à Blois.
Loire.	*Weiss*, à Montbrison.
Loire (H.).	*Persil de Berrens*, au Puy
Loire-Infér.	*Coquebert*, à Nantes.
Loiret.	*Bouhébent*, à Orléans.
Lot.	*Dundas*, à Cahors.
Lot-et-Garon..	*Thomas*, à Agen.
Lozère.	*Bouyon*, à Mende.
Maine et Loir.	*Morlane*, à Angers.
Manche.	*Le Guay*, à Saint-Lô.
Marne.	*Godart fils*, à Châlons.
Marne (H.).	*Favier*, à Chaumont.
Mayenne..	*Guesdon*, à Laval.
Meurthe.	*Genin*, à Nancy.
Meuse.	*Garnier*, à Bar-sur-Ornain.
Mont-Blanc.	*Blanc*, à Chambéry
Morbihan.	*Jacquet*, à Vannes.
Mozelle.	*Weyer*, à Metz.
Nièvre.	*Dutiège*, à Nevers.
Nord.	*Bully*, à Lille.
Oise.	*Cornetet*, à Beauvais.
Orne.	*Poinbœuf*, à Alençon.
Pas-de-Calais.	*Delmart*, à Arras.
Puy-de-Dôme.	*Bouveret*, à Clermont.
Pyrén. (B.).	*Manibat*, à Pau.
Pyrén. (H.)..	*Boileau*, à Tarbes.
Pyrénées Or.	*Delcros*, à Perpignan.
Rhin (Bas).	*Paul*, à Strasbourg.
Rhin (Haut)..	*Gillaboz*, à Colmar.
Rhône.	*Bernard*, à Lyon.
Saône (Haut.).	*Raillard-Grandvelle*, à Vesoul.
Saône-et-Loir	*Turbet*, à Mâcon.
Sarthe.	*D'Esmery*, au Mans.
Seine..	*Dutilleul*, à Paris.
Seine-Infér.	*Brissot*, à Rouen.
Seine et Marn.	*Dubouché*, à Melun.
Seine-et-Oise.	*Brichard*, à Versailles.
Sèvres (D.).	*Viany*, à Niort.
Somme.	*Pilvois*, à Amiens.
Tarn.	*Andrieux*, à Alby.
Tarn et Gar.	*Balazuc*, à Montauban.
Var.	*Lafon*, à Draguignan.
Vaucluse..	*Lambert*, à Avignon.
Vendée.	*Duchiron*, à Bourbon-Vendée.
Vienne	*Dauvilliers*, à Poitiers.
Vienne (H.)..	*Colomb*, à Limoges.
Vosges.	*Malarmé*, à Epinal.
Yonne.	*Le Bart*, à Auxerre.
Canal de St-Quentin.	*Abbema.*

PAYEURS *de la Marine et des Colonies.* Messieurs,

Marcelin, *à Dunkerque.*
Loisilière, *au Hâvre.*
Collard, *à Cherbourg.*
Geffroy, *à l'Orient.*
Gombault, *à Brest.*
Bosquet, *à St.-Servan.*
Coquebert, *à Nantes.*
Hasselawer, *à Rochefort.*
La Germonière, *à Bordeaux.*
Boscheron, *à Toulon.*

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre des Finances, sur la proposition du Trésorier général des Invalides de la Marine ; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, traitemens de réforme, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget reglé chaque année pour ce service : ils sont en même tems caissiers des gens de mer et des prises.

Résid. des Trésor.	*Noms des Trésor.*	Résid. des Trésor.	*Noms des Trésor.*
Dunkerque.	Hovelt.	*Vannes.*	Peyronnel.
Calais.	Caffiery.	*Nantes.*	Jolivel.
Boulogne.	Belliard.	*Sables-d'Olonne.*	Dupont.
St.-Vallery-sur-S.	Anguier.	*Rochefort.*	Maher.
Le Hâvre.	Videcoq.	*La Rochelle.*	Admyrault.
Dieppe.	Lanchon.	*Marennes.*	Beaumont.
Rouen.	Pontus.	*Bordeaux.*	Jolivet.
Fécamp.	Picard.	*Bayonne.*	Dalbourg.
Honfleur.	Legrix.	*Toulon.*	Perroty.
Caen.	Boullement.	*La Seyne.*	Duranteau.
La Hougue.	Monthiers.	*Saint-Tropez.*	Thiébaud.
Cherbourg.	Hervieu.	*Antibes.*	Gros, fils.
Brest.	Durand-Linois.	*La Ciotat.*	Maganon.
Saint-Malo.	Bonnefin.	*Marseille.*	Arnaud.
Grandville.	Girard.	*Martigues.*	Ferrandy.
Saint-Brieux.	Michel.	*Arles.*	Hoffmans.
Paimpol.	Lebigot.	*Cette.*	Chateauneuf.
Morlaix.	Sondry.	*Agde.*	Vidal.
Quimper.	Renouard.	*Narbonne.*	Bouisset.
Lorient.	Prouhet.	*Ajaccio.*	Santelly, fils.

SECTION X.

CAISSE D'AMORTISSEMENT,

Rue et Maison de l'Oratoire.

M. Dutramblay, *Directeur-Général*, à l'Oratoire.

Administrateurs.

M. Décrétot, *rue de la Bibliothèque, près le Louvre, n.* 4.
M. Labrouste, *rue Jacob, n.* 11.
M. Nansouty-Beauregard, *rue de Bourbon, n°.* 53.

Secrétariat.

M. Geoffroy, *Secrétaire-Général*, à l'Oratoire.

Caisse Générale.

M. Mignotte, *Caissier général*, à l'Oratoire.
M. Camille Nugues, *Sous-Caissier*, idem.

Comptabilité Générale.

M. Paterson, *Directeur des Comptes*, à l'Oratoire.
M. Monseignat, *adjoint au Directeur des Comptes*, à l'Oratoire.
M. Charvet, *Chef du Bureau des domaines.*
M. Darneville, *Chef du Bureau des Cautionnemens.*
M. Sinet, *Chef du Bureau du Contentieux.*
M. Boyeldieu, *Chef du Bureau des Pièces comptables.*

Conseil de l'Administration.

M. Godard, *Avoué au Tribunal de première Instance du département de la Seine*, rue Bertin-Poirée, n. 7.

Agent de Change.

M. Jean Portau, rue Taitbout, n. 34.

La Caisse d'Amortissement est en même temps caisse de garantie et de dépôt.

Comme caisse d'amortissement, elle est chargée de toutes les opérations relatives à l'amortissement de la dette publique.

Comme caisse de garantie, du remboursement à présentation des obligations souscrites pour les contributions par les receveurs généraux, qui ne seraient pas acquittées par eux; de la comptabilité générale des cautionnemens, de leur remboursement dans les cas prévus par les lois, et de la distribution des intérêts qui y sont attribués.

Comme caisse de dépôt, du service des consignations dans tout le Royaume; des successions vacantes, du dépôt et du placement en accumulation du produit des effets militaires mis hors de service; du placement en accumulation des retenues faites sur le traitement des employés des administrations publiques, ou de leur conversion en 5 pour cent pour former un fonds de retraite; du dépôt du produit libre des biens communaux; du dépôt du 10e. du revenu foncier des communes, destiné à l'entretien du culte, et de leur contingent pour l'établissement des dépôts de mendicité, et du produit des coupes extraordinaires des bois communaux, etc.

SECTION XI.

BANQUE DE FRANCE.

Rue de la Vrillère.

La Banque de France a le privilège d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilège pour quarante ans à partir du 23 septembre 1803.

Les opérations de la Banque consistent, 1°. à escompter à toutes personnes, des lettres de change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables.

2°. A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées;

3°. A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnoies étrangères d'or et d'argent qui lui sont faits;

4°. A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, lettres de change, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnoies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt, qui ne peut excéder un huitième d'un pour cent pour chaque période de six mois et au-dessous.

5°. A se charger pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis;

6°. A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des sommes encaissées.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Le taux actuel de l'escompte est à quatre pour cent l'an, pour Paris.

Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes bien connues.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque.

Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. Laffitte, *Gouverneur provisoire*, rue du Mont-Blanc, n. 9.

M. le Baron Thibon, *premier Sous-Gouverneur*, } à la Banque, rue de la Vrillière.
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*, }

Secrétaire du gouvernement de la Banque.

M. Maillard, à la Banque, rue N^e^. des Bons-Enfans, n. 4.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régents*, Messieurs,

Le Baron Mallet aîné, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 13.
Le Baron Davillier (J. Ch.), *Négociant*, rue Basse-du-Rempart, n°. 16.
Le Baron Delessert, fils (Benjamin), *Négociant*, rue Coq-Héron, n°. 3.
Le Baron Hottinguer, *Négociant*, rue du Sentier, n°. 20.
Cordier, *Négociant*, rue du faubourg Poissonnière, n°. 8.
Le Chevalier Moreau (Louis-Victor), *Négociant*, rue Saint-Antoine, n°. 177.
Flory, *Négociant*, rue de la Victoire, n°. 54.
Le Baron de Varange, rue Richer, n°. 14, faubourg Poissonnière.
Le Chevalier Roux, rue Sainte-Anne, n°. 16.
Guitton je., *Négociant*, rue Michel-le-Comte, n°. 21.
Ollivier, *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n°. 6.
Lafitte, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 9.
Ducos, rue Taitbout, n°. 16.
Buffault, rue de Provence, n°. 54.
Goupy, *Banquier*, rue du Faub. Poissonnière, n. 32 *bis*.

Censeurs, Messieurs,

Martin de Puech, *Négociant*, rue de Richelieu, n°. 92.
Le Baron Robillard, *Négociant*, rue du Mont-Blanc, n°. 22.
Martin, fils d'André, *Négociant*, rue du Faub. Poissonnière n. 5.

Conseil d'Escompte, Messieurs,

Bellangé, *Négociant*, rue Neuve-Saint-Denis, n°. 14.
Hacquart, *Libraire*, rue Gît-le-Cœur, n. 8.
Chevals, *Négociant*, rue de Grammont, n°. 19.
Damemme, *Négociant*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 17.
Rogere Préban, *Commerce en Cuirs*, rue Française, n. 8.
Lafond (Et.), *Commerce des Vins*, quai de la Tournelle, n°. 21
Martineau, *de la maison* Lefebvre, Martineau et *Compagnie Banquiers*, rue Chapon, n. 11.
Monier (Louis), père, cloître S.-G.-l'Auxerrois, n°. 35.
Perier, *Banquier*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 27.
Renet, *Commerce des Vins*, quai de Béthune, n°. 20.
Ternaux Rousseau, *Commerce des Draps*, place des Victoires n. 3.
Tiolier, *Négociant*, quai de Béthune, n. 12.

Chefs principaux, Messieurs,

Le Baron Garat, *Directeur*. . . . . . } à la Banque, rue des Bons-Enfans, n. 4.
Delafontaine, *Caissier principal*. . . . . }
Decrousaz-Cretet, *Contrôleur*. . . . . . }
Audibert père, *Secrétaire du Conseil général*, }

. . . ., *Archiviste*, rue . . . . .

Chefs Particuliers, Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
. . . ., *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des effets au comptant.*
Brisebarre, jeune, *chef du Bureau des Livres.*
Ville, fils, *Chef du bureau de l'imprimerie et des billets.*

Caissiers Particuliers, Messieurs,

Bizouard, *Caissier des Recettes.*
Maisonnier, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Messié, *Caissier pour l'échange des billets contre espèces.*

Contentieux.

M. Armey, *Avocat au Conseil*, rue de la place Vendôme, n°. 3; }
M. Bonnet, *Avocat*, rue du Sentier, n°. 14, } *Conseil.*
M. le Chevalier Legras, *Avocat au Conseil*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 8, }
M. Pérignon, *Avocat*, rue neuve S.-Augustin, n°. 8, }
M. Marchoux, *Notaire*, rue Vivienne, n°. 6.
M. Juge, *Avoué au Tribunal de première instance*, rue du Port-Mahon, n. 10.
Gorneau jeune, *Défenseur agréé par le Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n°. 19.
M. Millard, *Huissier*, rue Saint-Martin, n°. 71.
M. Delannoy, *Architecte*, au Conserv. de Musique, rue Bergère.
M. Lacroix, *Docteur en Chirurgie*, rue Coq-Héron, n°. 16.

Comptoirs d'escompte de la Banque de France.

Les comptoirs d'escompte de la Banque sont sous sa direction immédiate.

Leurs opérations sont les mêmes que celles de la Banque ; ils escomptent au même taux.

Il y a un comptoir d'escompte dans chacune des villes de Lyon et de Rouen.

Comptoir de Lyon.

M. Darnal Mayer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Audiffret, *de la maison* Ch. Audiffret *et Compagnie.*

. . . .

Brulé, *de la Maison* Maille et Brulé.
Cazenove, *de la maison* Cazenove *et Compagnie.*
Duport, père, *de la maison* Duport, père et fils.
Nivière, *Receveur-Général du département du Rhône.*
Quevremont, *de la maison* Quevremont Balleydier *et Compagnie*
Reyne, *de la maison* Reyne *et Compagnie.*

. . . .

Vincent, *de la maison* C.-G. Vincent *et Compagnie.*

. . . .

. . . .

Censeurs, Messieurs,

Bontoux père,
Charasson jeune, } *Négocians.*
. . . . . .,

Comptoir de Rouen.

M. Guttinguer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Desmarets, fils, *Négociant.*
Duvergier, (Léon), *de la maison* Duvergier, frères.
Etard, *de la maison* Le Couteulx *et Compagnie.*
Lefevre (Victor-Elie), *Négociant.*
Le Chevalier Lezurier, aîné, *de la maison* Lezurier, frères.
Martin (Isaac), *de la maison* frères Martin.
Pinel, fils, *de la maison* J.-B. Pinel et fils.
Reverdun,
Rondeaux, } *Négocians.*
. . . .

. . . .

. . . .

Censeurs, Messieurs,

Dupont, *de la maison* F. Dupont *et Compagnie.*
Quesnel, *de la maison* Quesnel, frères.
Ribard (Prosper), *Négociant.*

SECTION XII.

Bourses, Agens de change et Courtiers de marchandises.

Le Gouvernement peut établir des Bourses de commerce dans les lieux où il n'en existe pas, et où il le juge convenable.

Les Agens de Change et Courtiers de marchandises près ces Bourses sont nommés par le Roi.

Les Agens de change et Courtiers ont seuls le droit d'en exercer la profession, de constater le cours du Change, celui des effets publics, marchandises d'or et d'argent, et de justifier, devant les Tribunaux et arbitres, la vérité et le taux des négociations, ventes et achats.

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, dont le montant est versé à la Caisse d'Amortissement, et l'intérêt payé à cinq pour cent.

En cas de démission ou décès, le cautionnement est remboursé par la Caisse d'Amortissement à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayant cause.

Conseil général de commerce établi près le Ministre de l'Intérieur. *Voyez* page 357.

Liste *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

AGDE.

Courtiers de marchand. et conducteurs de navires, Messieurs,

Blanchard.
Hot.
Cannac.
Noyelle.
Dorville.
Delacroix.
Bazile.
Barry, fils.
Lecaffete.
Dewarcy.
Bernaux.
Mouret.
Dufour.
Jourdain.

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

AGEN.

. . .

ALBY.

. . .

AMIENS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bordecq, *Syndic.*
Lefebvre, fils.
Petist.
Alexandre.

ANGOULÊME.

. . . .
. . . .

ARLES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

AUCH.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Ricaut.
Pellefigue, jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises, MM.

Teyssier.
Fayole.
Farge, fils.
Lesourd.

Allard.
Soullier, jeune.
B. Delorme.

Courtiers pour la soie, Messieurs,

Cansin.
Corne.
Sancerotte.
Rimbaud.
Delor.
Calamel.
Boursier.
Petit.
Payen aîné.
Clément.
Julfian.
Gravel.
Rochetin.
Arnot.
Chauffard.
Sauveur.

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Fort Loulom.
Moulinier.

BAYEUX.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

BAYONNE.

Agens de change, MM.

Belou.
Correge.
Lafargue.
Dhiriart.
Fonseque.
Levy, aîné.

Courtiers de marchandises, assurances, et conducteurs de navires françois, MM.

Manches.
Broquedis, aîné.
Sylveyra, aîné.
Darranque.
Lacoste, fils.

Courtiers de marchandises, assurances, conducteurs de navires françois et Courtiers interprètes, MM.

Ross, *pour les langues allem. et holland.*
Behic, } *pour la lang. esp.*
Roquebert, }

BEZIERS.

Courtiers de marchandises, MM.

Cazelles.
Rocagel.
Gaches.
Delmas.
Crozals.
Mattet.

BLAYE

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires, MM.

Lafosse.
Lalande.
Rabolte.
Maître, fils aîné.
Drouillard.
Binau.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, MM.

Habert.

. . . .

BORDEAUX.

M. Benoît, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Caussourd, aîné.
Caussourd, fils.
Dupuy.
Fonseque, jeune.
Larroussie.
Lopes-Dias.
Lopes-Dias, fils aîné.
Mathieu.
Peixotto, jeune.
Pereire.
Chassagne.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Prom.
Bireau.
Camy.
Castanié, aîné.
Danguy.
Desnanot.
Doris.
Constant.
Dupeyron, aîné.
Fautous.
Gourragne.
Herbault.
Joyeux.
Lablancherie.
Oxeda.
Parschaud.
Prunié.
Cazade.
Chabiran.
Champès, fils.
Chrétien.
Caussourd, A.
Faux.
Labat, J.
Lawton.
Lespiaud.
Loche, fils.
Marc-Daniel, Alex.
Merman.
Baffet.
Binaud.
Cazey.
Courrejalles.
Delbos, aîné.
Delmestre.
Ferriere, A.
Jude.
Maupetit.
Menard.
Polh.
Boëreau.
Deyme, J.
Guibert, aîné.
Laplanche.
Perin.

Hostein.
Imbert.
Serisier.
Ferrière, P.
Saudré.
Lafitte.
Coustaud.
Buhan.
Constantin.
Dumas, fils.
Geneste.
Marie.
Dumas.
Hostain.
Prunié, jeune.
Gazaignes.
Faure.
Libéral.

BOULOGNE.

M. Lelievre, *Commiss. de police, faisant les fonctions de commissaire près la Bourse.*

Agens de change, MM.
Prenel.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.
Trudin.
Dewismes.
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewism } *pour la langue*
Coquet, } *angloise.*

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, MM.
Chollet.
Perron.

Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprètes, MM.
Langloh et Lecoëntre, *pour les langues allemande, angloise et hollandoise.*

Marzin, *pour les langues danoise, suédoise et angloise.*

Courtier de transp. par terre.

M. Macon.

CAEN.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.
Pellecat, *Interprète des langues angl. et holl.*

CALAIS.

Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires, MM.
De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*
Laurent, *pour les langues angloise, hollandoise et espagnole.*
Spiers, *pour la langue angloise.*

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Cassan.
Carles.

CASTELNAUDARY.

Courtiers de marchandises, Messieurs,
Tardieu père.
Guiraud.
Maury.

CASTRES.

. . .

CETTE.

M. Pagès, père, *commissaire près la bourse.*

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
Bonjean, aîné.
Pagès (Pierre).
Romeu.
Girard.
Bergeyron, père.

CHARENTE.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Dabbadie, *pour l'anglois et le hollandois.*

CHATELLERAULT.

Courtiers de marchandises, MM.
Renault-Paris.

. . . .

CHERBOURG.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
Magnen.
Liais.
Roulland.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Bronkhorst, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

DIEPPE.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
Petit.
Caumont.
Lemachois.

DOUAI.

Agens de change, MM.
Laurent.

. . . . .

DRAGUIGNAN.

Courtiers de marchandises, MM.
Reboul.
Clément.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers, MM.

Carlier.
Vandewalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Bagge.
Margat.
Toreille.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Paris.

. . . .
. . . .

HAVRE (Le).

Agens de change, MM.

. . . .
. . . .

Courtiers-interprètes, conduct. de nav., MM.

Houssaye, Fuglberg, Robert Godefroy, Godefroy-Candon, *pour les langues germaniques.*

Massey, Bardel, fils, Viez, Lantran Duval, *pour la langue britanniq.*

Fosse fils, *pour les langues espagnole et portugaise.*

Courtiers d'assurances, MM.

Firon.
Benoît.

Courtiers de marchandises, MM.

Eudes.
Denouette.
Prudhomme.
Le Mesle.
Gillette.
Prudhomme jeune.
Petit.
Havet.
Tinel.
Bailhache.
Aubert.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Chevalier.
Pelcat.
Deglos.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Barade.

. . . . .

LA RÉOLE.

Courtiers de marchandises, MM.

Merle Jeanty.

. . . . .

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Giraud (Philippe).
Rey jeune.
Dumont, fils.
Longa.
Isambert
Cassy, jeune.
Saint-Gaudens, fils.
Delezé (J.-B.).
Chaumet.
Fourcaud, fils.

LILLE.

Agens de change, MM.

. . . . .
. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

Bouvez, père.
Masquelez-Lefebvre.
Manouvriet.
Blaucho.
Masquelez, père.
Dilly.
Picard.
Guilbert.
Destombes.

LIMOGES.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

. . .
. . .

LYON.

Agens de change, Courtiers, MM.

Galatin, aîné.
Galatin, cadet.
Daussigny.
Grenier.
Fayolle.
Paganucci.
Degumin.
Frossard.
Vidal.
Joyard.
Alday.
Tresca.
Bertrand.
Desvernay.
Durand.
Lieutaud.
Coste, fils.
Miége.
Berger Nalet.
Felissent.
Gonnet.
Pavy.
Fortis.
Champ.
Verset.
Bouchet.
Huteau.
Lapene.
Perroton, fils.
Bertolus.

Courtiers

Courtiers pour la soie exclusivement, MM.

Delon.
Lafabregue.
Caire.
Moret.
Caillat.
Valluit.
Germain.
Guerin.
Bossus.
Ricard, fils aîné.
Dupasquier.
Gerbes-Detour.
Maurice.
Potton.
Tresca.
Miège.
Lamande.
Maupetit.
Jarasson.
Reynaud, fils.
Rossary.

Courtiers pour les marchandises autres que la soie, MM.

Perret.
Piquet.
Jal.
Arcis-Chol.
Rocofort.
Soquet.
Coubayon.
Cobin.
Dubois.
Perret fils.

MARANS.

Courtier-interprète, conducteurs de navires.

M. Langlois, *pour l'anglois.*

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires, MM.

Riffaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Amalric, fils.
Defague.

Courtiers de marchandises, MM.

Madon (Jean).
Olive (J.-Fr.).
Olive (Pierre).
Dombey.
Laugier.
Albe.
Decuers.
Bonnin.
Arnaud.
Vondiere.
Parrot.
Fabry.
Peragallo.
Oddo.
Foucou.
Arnaud.
Pissarello.
Garcin.
Crudere.
Correard.
Roque.
Ginezy.
Auban (J.-Fr.).
Tarteiron.
Talamel.
Gautier.
Nitard.
Nicolas.
Autheman.
Dor.
Lauzet.
Borely.
Savine.
Court.
Monnier.
Isnard.
Dodon.
Roustan, fils.
Cantel.
Vigne.

Courtiers de marchand., d'assur., conduct. de nav. et courtiers interpretes, MM.

Fraissinet, *pour les lang. espag., ital., angl. et holland.*
Braquety, *pour la langue anglaise.*
Perreymond, *pour la langue espagnole.*
Ricoux, *pour la langue italienne.*
Olivier, *pour la langue italienne*
Villet, *pour la lang. ital.*
Laurens, *pour la langue espagnole.*
Ricard, *pour les lang. arabe et italienne.*

Courtiers de march. et conduct. de nav., MM.

Pagliano.
Routier.
Madon, fils.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Simon.
Limbourg.

MONTAUBAN.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

MONTPELLIER.

Agens de change, MM.

Salze, fils.
Sepet, fils.
Hue.
Eatrix.
Roure.
Ballard.
Bellotiny.
Sudre.
Geraud.
Delon.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand., les assur. et la cond des nav., MM.

Cherchy.
Beaurepaire.
Le Coc Saint-Maur.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march, MM

Sauerwald, aîné.
Wack.
Leduc.
Plinguet.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche.
Bonnemant.
Lemerle, fils.

Courtier d'assurances.
M. Gautreau.

Courtiers conducteurs de navires franç., MM.

Laporte.
Papet.
De Lasalle.
Pinchard.

Courtiers interprètes, conducteurs de navires françois et étrangers, MM.

Bardon, *pour l'allemand, l'angl. et le holland.*
Lampe, *pour l'allemand et le hollandois.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglois, le hollandois, l'espagnol et le portugais.*

Courtiers de transports par terre et par eau, MM.

Bruneau.
Mazier, fils.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises, MM.

Berthomieu.
Rolland.
Cazaletz.
Donat.

NEVERS.

M. Auguste Bareau, *Commissaire près la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

. . .

NIMES.

Agens de change, MM.

. . . .

. . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . . .

NIORT.

Courtiers de marchandises, MM.

Vauguyon, fils.
De Larue, neveu.
Elies.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Petit, *pour la langue hollandoise.*
Laray, *pour le holland.*

ORIENT. (L')

Agens de change et Courtiers de march., MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires, MM.

Dufilhol, aîné.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bourdon.
Bruere.
Chapellier.
Delanoue-Morillon.
Doleans.
Gombault-Sagot.
Lassailly
Pilté.
David Gourgoulin.
Barré.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Vanderlhuis et Boudet, *pour l'anglois, le hollandois et le suédois.*

PARIS.

Voy. page 719 et *suiv.*

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Martini.
Aubiet.
Tastet, jeune.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

Andrieu.
Villebrun.
Robert.
La Querbe.
Alazard.

PORT-LOUIS.

Courtiers conducteurs de navires et interprètes des langues du Nord,
M. Krafft.

QUIMPER.

Courtiers interprètes, conducteurs de navires franç. et étrangers, MM.

. . .

. . .

REDON.

Courtiers de navir., MM.

Hery, jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret-Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*

Agens de change, MM.

Mouclin.
. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . . .

. . . . . .

RENNES.

. . . . .

RHODÈS.

M. Carcenac, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Jausion.
Bonnaves.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Chessé.

. . . .

Courtiers conduct. de navires françois.

M. Charrier (Charles).
Elie Thomas.

ROCHELLE. (La)

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Jallan.
Robein.
Julliot.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Bouley, *pour l'anglois.*
Meyer, *pour l'allemand, l'anglois et le holland.*
Duverger, *pour le hollandois.*
. . . . ., *pour l'allemand et le hollandois.*

Courtiers de nav. franç.

Langlois.

. . . . .

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.

Jarassé (Pierre).
Alleaume (J.-B.).
Landois (Casimir).
Mazuelle (François).
Cousineau.

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Lapassade.
Ferret, aîné.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Brouard.
Cuvelier.
Lemercier.
Morin.
Bertrand.
Baillivet.
Maillet Duboullay.
Bernier.
Dumont.
Dione.
Delarue.
Mortreuil.
L'Hernault.
Viard.
Harel.
Hallot.
Asselin.
Thibour.
Basly.
Lucet.
Bordelle.
Fontaine.
Tardif, fils.
Prêtrel.
Coeffin.
Benard.
Buffet.
Sebire.

Courtiers interpr., MM.

Vibert, *pour les langues germaniques.*
Orford, *pour l'anglois.*

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.

Plotton-Colomban.

. . . .

SAINTE-FOIX.

Courtier de vins et eaux-de-vie.

M. Jouhanneau.

SAINT-MACAIRE.

Courtiers de marchandises, MM.

Jeantimerle.
Juisseaume.

SAINT-MALO.

M. Renou, *Commissaire près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Cariot.
Renou.
Savary.
Letimbre.

SAINT-MARTIN-ISLE-DE-RÉ.

Courtiers — interprète conduct. de nav., MM.

Daniel et Giraudeau, *pour l'anglois, l'allemand, le holl. et le suédois.*
Thouillaud, *pour le holl.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier — interprète, et conducteur des maîtres de navires.

M. Thompson, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Nerat-Thomas.

. . . .

SAINT-PIERRE-ISLE-D'OLÉRON.

Courtiers marit., MM.

Petit.

. . . .

STRASBOURG.

Agens de change, MM.

Tiess.
Schauer.
Trautvein.

Leiter.
Bourkardt.

Courtiers de marchandises, MM.

Cainy.
Hirn.
Munz.
Remond.
Christiani.

TOULON.

Courtiers de marchandises, MM.

Negrin.
Roux.
Martel.
Engaurran.
Lambert.
Landès.
Blanc.
Marc.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Jouve.
Plaisantin.

TOULOUSE.

Agens de change, MM.

Fabre.
Mis.
Davasse.
Fornier.
Figueres.
Reynaud.
Roaldes.
Duffé.

Courtiers de marchandises, MM.

Carrere.
Dauriac, cadet.
Prevost.
Bayonne.
Douilhac.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.

TOURS.

Courtiers de marchandises, MM.

Viollet, aîné.
. . . .

TREMBLADE. (La)

Courtier-interprète, et conduct. de navires.

M. Reynaud, fils, *pour le hollandois et le flamand.*

TROYES.

Agens de change, MM.

Pierre Courtin.
Claude Michaux.

Courtiers de marchandises, MM.

Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

Agens de change, MM.

. . . .
. . . .

VANNES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

VIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

VIRE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

SECTION XIII.

CHAMBRES DE COMMERCE,

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

AMIENS.

Galhaud.
Massey.
Dargent.
Morgan.
Daveluy - Bellancourt.
Picart l'aîné.
Lefebvre-Dubourg.
Scellier aîné.
Devismes.

AVIGNON.

Deleutre.
Mantel.
Bon, aîné.
Derat, fils.
Hierle, père.
Courrat.
Boyer.
Meynier.
Morel.

BAYONNE.

Bertrand.
Bernede.
Fourcade.
Chegaray.
H. Monclar.
B. Lanne.
F. Faurie.
Maisonneuve.
Blanque.

BORDEAUX.

Cabarrus.
Desfourniel.
Faure.
Duclos.
P.-F. Guestier.
Daniel Guestier.
Balguerie Junior.
Alex. Loriagne.
Fabre.
Emery.
Maigné.

CARCASSONNE.

Laperrine, fils.
Barralier.
Lamarque.
Pech, cadet.
Marabail.
F. Gout.
Sicre, aîné.
Joseph Rolland.
Laperrine, cadet.

DIEPPE.

G. Hébert.
Michau, aîné.
Quenouille, aîné.
Bruzen, aîné.
Mutel-Bruzen.
Frédéric-Jean.
Cavelier.
Bourdon.
Potel.

DUNKERQUE.

Ph. Lancel.
Delbaere.
Boubert.
De Gravier, aîné.
Van Hée.
Liebaert.
Deschodt.
Hubert, père.
L. Debacque.

LE HAVRE.

Sery.
Grégoire Homberg.
Dufou.
Victor Bellanger.
J. Louis Oursel.
Louis Papillon.
Acher, jeune.
Delarbre.
Reilly.

LILLE.

Beaussier-Mathon.
Vanhœnacker.
Gentil-Muiron.
Alavoine.
Dehau Cordon.
Rouzé-Mathon.
Fevez-Ghesquière.
Carpentier Leperre.
Barrois.
Dutilloy.
Thery-Falligon.
Briansiaux.
Lethierry.
Flamen.
Revoire.

LORIENT.

Monistrol, aîné.
Bourdon.
Dugray.
Galabert.
Bijotat.
Cordon.
Bouilly.
Rotinat.
Gravé de la Rive.
Valliée.

LYON.

Regny, père.
Mottet de Gerando.
Dian, jeune.
Charasson, jeune.
Dutilleul.
Brillet, aîné.
Laurent du Gos.
Chirat.
Servan.
Regny, fils aîné.
Peillon.
Reyne.
Duport-Perrin.
Bodin, aîné.
Léorat.

MARSEILLE.

Bernadac.
Noël Olive.
Casimir Lasalle.
Quentin Lepeintre.
Plasse.
Roux fils aîné.
Séjourné, aîné.
Strafforello, aîné.
Pierre-Hon. Roux.
Martin Compian.
César Lombardon.
Jean Pastre.
Pierre Perron.
Salavy, fils.
H. Reynaud.

MONTPELLIER.

Martin Portalès.
Jac. Durand Fajon.
Franç. Farel, aîné.
Blouquier.

Bazille, neveu.
Bouché, aîné.
Berard.
Barthélemy.
J. Raspay.

NANTES.

Bernard, jeune.
Dufou.
Lincoln.
Gullmann.
Kervegan.
Paris.
Schweighauser.
Haudaudine.
Delaville.
Baudouin.
Colas.
Athènas.
Soubzmain.
Juste-Fruchard.
Lemesle.

NISMES.

Gaillard, aîné.
Louis Maigre.
B. Meynier.
Jacques Rolland.
Roux Amphoux.
Galian, aîné.
Guizot.

Mathieu.
Vincens, fils.

ORLÉANS.

Crignon Désor-meaux.
Lochon Houdouart.
Crignon d'Auzouer.
Hubert Crignon.
Delahaye.
Geffrier Lenormand
Costé Crignon.
Vandebergue-Champ-Guérin.
Vandebergue.

LA ROCHELLE.

Rasteau.
Callot.
Filleau.
L. Vivier.
Guillemot.
Bramino.
A. Maubaillareq.

ROUEN.

Fremery.
Hardouin.
Houdeville.
Rondeaux.
Cabanon.
Dupont.

Ribard.
Manoury.
De Bonne.
Delamare.
Lezurier, jeune.
Pinel, fils aîné.
Lefebure.
Duvergier, jeune.
Le Caron.

SAINT-MALO.

Le Maire de ville.
Blaise, fils aîné.
Surcouf.
Godfroy.
Fromentin.
Pottier.
Fontan, jeune.
Thomazeau.
Villchuchet.

STRASBOURG.

Schertz.
Weyher.
Kolb.
Prost.
Jundt.
Turckheim, fils aîné
Sagiio (M.)
Humann.
Levrault, aîné.
Renouard-Bussière.

TOULOUSE.

Chaptive.
Dupau.
Demouis.
Boscus.
Menard.
Coudere.
Froment.
Lanneluc.
Baudent.
Garrigou, neveu.
Raymond. fils aîné.
Resseguier.
Mercier.
Marayon.
Mohais.

TOURS.

Gouin, aîné.
Baudichon, aîné.
Noël Champoiseau.
Rangeard-Germo-nière.
Bellanger Cartaut.
Pannetier Blot.
Cartier Champoi-seau.
Lange.
Etienne Giraudeau, fils.

CHAPITRE IX.

LOUVETERIE.

M. le Maréchal Prince de Wagram, Pair de France, Capitaine de la 5e. Compagnie des Gardes-du-corps du Roi, *chargé provisoirement de la Louveterie.*

M. le Lieutenant général Comte de Girardin, *Lieutenant du Grand Louvetier.*

M. Froidure, *Secrétaire de la Louveterie.*

Liste des Lieutenans de Louveterie, par Départemens et Conservations forestières.

Première Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Seine.	. . . .
Seine et Oise.	Pourtalès. De Therreblanche.
Seine et Marne.	Forestier. Le Vicomte de Rothe. Greffulhe. Boula-de-Nanteuil. Teyssier Desfarges. Chardon. Le Marquis de Sigi.
Eure et Loir.	Maugars. Boisguyon de Chaussepot.

Deuxième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Aube.	Le Baron Delux. Lormond Brocard. Le Comte de Mesgrigny. Pavée de la Villeneuve.
Marne.	Jeannel de Vauréal. Dauré d'Orsay. Mony. Legras de Vaubercey. Amédée de Maistre.
Yonne.	. . . .

Troisième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Seine infér.	Duval-Dumanoir. Le Baron Lepaintu-rier de Guierville. Le Cte. de Germini. De Beuzevillette.
Eure.	Le Marquis Duhallay (*et départ. de la Seine inférieure*). De Breuilpont. De Meaupeou.

Quatrième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Calvados.	. . . .
Orne.	Lahaye d'Ommoy. Desrotours.
Manche.	. . . .

Cinquième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Ille et Vilaine.	Le Comte Dubotderû (*et autres départ. de la 5e. Conserv.*) Le Comte de Cheffontaines. Ropert. Varin du Franchois. Garnier de la Jarsais. De Québriac.
Loire infér.	Ducambout de Coislin. Le Marquis de Catuélan. Urvoy de St.-Bédan.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Finistère . . .	Bazin. Anthoine.
Morbihan . . .	. . . .
Côtes du Nord.	Grégoire Guermarquer.

Sixième Conservation.

Maine et Loire.	Turpin de Crissé. Bourgeois. Gueniveau la Raye. De Boissimon. Le Baron Deurbroucq.
Mayenne. . . .	. . . .
Sarthe.	. . . .

Septième Conservation.

Loiret	Le Baron Crignon-Désormeaux. Bioche. Roussel de Courcy. Le Vicomte de Ligneris.
Loir et Cher. .	Foulon d'Escotiers. De la Pallu. De Maupas. De Guercheville.
Indre et Loire.	Le Comte Charles de Beaumont. De Menou. De Chastenet-Puységur. De Champ-Lévrier.

Huitième Conservation.

Cher.	Le Maréchal-de-camp Augier. Dupré de Saint-Maur. Rolland d'Arbourse.
Nièvre.	. . . .
Indre.	. . . .

Neuvième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Vienne.	. . . .
Deux-Sèvres. .	Chebrou de Lespinats. Gueniveau de la Raye. Chebrou de la Roulière. Viault de Breuillac.
Vendée.	De Bagneux. De Nesmy.
Charente-Inf.	Démontils.

Dixième Conservation.

Puy-de-Dôme.	. . . .
Cantal.	Laporte (Louis).
Creuse.	. . . .
Allier.	. . . .
Haute-Vienne.	. . . .
Haute-Loire. .	. . . .
Corrèze.	. . . .

Onzième Conservation.

Gironde. . . .	Vignes. Duhamel. De Canolle. Du Noguès. Daux. D'Estienne. De Bacalan.
Dordogne. . . .	Morand-Dupuch. De Fayolle. Delacotte Beaulorent. De Langlade. Pindray d'Ambelle.
Charente. . . .	Desbordes Jansac. De Galard.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Lot et Garonne	. . . .
Lot.	Salgues Geniez. Saint-Priest. Bouzon. Moizen.

Douzième Conservation.

Hautes Pyrén.	. . . .
Basses Pyrén.	. . . .
Gers.	. . . .
Landes.	Castelnau – d'Aubagnan. Desperiès-Lagelouse.

Treizième Conservation.

Hte. Garonne.	De Barbazan. Le Comte Boni de Castellane.
Tarn.	De Solages. De Gineste. Gayraud-Lasserre.
Ariège.	. . . .
Tarn et Gar. .	Le Comte de Roffiac-Verlhac. Douvrier de Bruniquel. Amé de Scorbiac.

Quatorzième Conservation.

Hérault.	Rouvelet. Ratyé. Le Maréchal-de-camp Guillet. Castelnau. Mazel.
Aude.	. . . .
Pyrén. Orient.	Castagner de S.-Paul. Raymond de Jaubert.
Aveyron. . . .	De Saunhac. Randon. Dulac de Montvert. Daugnac. Daude. Constans St.-Estève.

Quinzième Conservation.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Gard.	. . . .
Ardèche	Ladreit de la Charrière.
Lozère.	. . . .
Vaucluse. . . .	. . . .

Seizième Conservation.

Bouch. du Rh.	. . . .
Var	. . . .
Basses Alpes. .	De Salve.
Hautes Alpes. .	De Lafont.

Dix-septième Conservation.

Isère.	. . . .
Drôme.	. . . .
Alpes Marit. .	. . . .
Mont-Blanc. .	. . . .
Ain.	Marron de Belvey. Duport Revonnaz. Debons. Perrault.
Loire.	De Rochefort. Durosier. De la Chance.
Rhône. . . .	Durieu de Souzy. Delacroix de Laval. De Saint-Victor. Giraud de St.-Try. Le Marquis d'Espinay

Dix-huitième Conservation.

Côte-d'Or. . .	. . . .

Départemens.	Lieutenans, MM.
Haute Marne	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
Saône et Loire	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .

Dix-neuvième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Doubs	Raufin.
	De Vezins.
	Le Comte de Scey-Montbéliard.
Haute-Saone	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
Jura	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .

Vingtième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Haut-Rhin	. . . .
	. . . .
Bas-Rhin	. . . .

Vingt-unième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Meurthe	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
	. . . .
Meuse	Le Maréchal Duc de Reggio, Pair de France.
	Magnier.
	Marchand-Collin.
	Hémard.
Vosges	Falatieu.
	Champy.
	Muel.
	Panichot.
	Delasalle.
	Le Comte Bourcier de Villers.
	Colombier.
	Urguet de Vallerois.

Vingt-deuxième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Moselle	Le Comte Charles de Gourcy.
	Wendel.
Ardennes	Le Comte de Montholon.
	Riquet de Caramon.
	Le Prince de Chimay.
	Robert.
	Le Baron Vauthier.
	Boyer de Sugny.

Vingt-troisième Conservation.

. . . .

Vingt-quatrième Conservation.

. . . .

Vingt-cinquième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Nord	Le Marquis d'Aoust.
	. . . .
Pas-de-Calais	Lasteyrie-Dusaillant.
	Hanotel de Cauchy.
	Cazin d'Honincthun.
	Dartois, aîné.

Vingt-sixième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Somme	. . . .
	. . . .
	. . . .
Oise	Personne de Songeons.
	Roslin d'Yvry.
	Des Acres de l'Aigle.
Aisne	Lehoult.
	Delatour-Dupin.
	De Montbreton.
	Le Lieutenant-général Comte Dulauloy.
	Le Comte Henry de Montesquiou.

Vingt-septième Conservation.

Départemens.	Lieutenans, MM.
Corse	. . . .

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIERE.

INSTITUT ROYAL

Des Sciences, Lettres et Arts.

Cet Institut appartient à tout le Royaume; il est fixé à Paris; il est destiné à perfectionner les sciences et les arts, par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Gouvernement, les travaux scientifiques et littéraires qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire du Royaume. Il se divise en quatre classes (1); savoir:

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françoises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

La première classe est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit:

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six.

Sciences physiques.

Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette classe nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de la classe, mais ne font partie d'aucune section.

La première classe peut élire jusqu'à six de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer cent correspondans, pris parmi les savans nationaux et étrangers.

---

(1) La première classe tient ses séances le lundi de chaque semaine; la seconde, le mercredi; la troisième, le vendredi; la quatrième, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais des Beaux Arts, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La première classe rendra publique sa première séance du mois de janvier; la deuxième, sa première d'avril; la troisième, sa première de juillet; la quatrième, sa première du mois d'octobre.

La seconde classe est composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la lang françoise ; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages impo tans de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétue qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle peut élire jusqu'à douze de ses membres, parmi ceux des autres class de l'Institut.

La troisième classe est composée de quarante membres et de huit associés étranger

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes l sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les obje de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attache particulièrement à enrichir littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'o pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire pe pétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle peut élire jusqu'à 9 de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institu

Elle peut nommer soixante correspondans nationaux ou étrangers.

La quatrième classe est composée de vingt-huit membres, et de huit associé étrangers.

Ils sont divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres ; Sculpture, six ; Architecture, six ; Gravure, trois Musique (composition), trois.

Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui es membre de la classe, mais qui ne fait point partie des sections.

Elle peut élire jusqu'à six de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut

Elle peut nommer trente-six correspondans pris parmi les nationaux ou les étrangers

Les membres associés étrangers ont voix délibérative seulement pour les objet de sciences, de littérature et d'arts ; ils ne font partie d'aucune section, et n touchent aucun traitement.

Les associés nationaux actuels de l'Institut font partie des cent quatre-vingt-seiz correspondans attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondans ne peuvent prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdent celui de correspondans, lorsqu'ils sont domiciliés à Paris.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le Roi.

Les membres des quatre classes ont le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures, lorsqu'ils en auront fait la demande.

Il se réunissent quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils élisent en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agens qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe tient tous les ans une séance publique, à laquelle les trois autres assistent.

Il y a pour l'Institut une commission administrasive, composée de cinq membres : deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission règle, dans les séances générales, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe règle ensuite l'emploi des fonds qui lui sont assignés pour ses ;penses, ainsi que tout ce qui concerne l'impression et la publication de ses émoires.

Tous les ans les classes distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont ;glés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de 3,000 fr.

La seconde et la troisième classes, chacune un prix de 1,500 fr.

Et la quatrième classe, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Archi-cture et de Composition musicale : ceux qui auront remporté un de ces quatre ands prix, seront envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

LE ROI, *Protecteur.*

PREMIÈRE CLASSE.

Sciences mathématiques.

MATHÉMATIQUES.

Iere. Section. *Géométrie.*

e Cte Laplace.	Lacroix.	Poinsot.
e Chev. Legendre.	Biot.	. . . .

IIe. Section. *Mécanique.*

e Cte. de Peluse.	Périer.	Le Baron Sané.
'e Prony.	Carnot.	. . . . .

IIIe. Section. *Astronomie.*

.essier.	Lefrançais-Lalande.	Burckhardt.
assini.	Bouvard.	Arago.

IVe. Section. *Géographie et navigation.*

uache.	Beautemps-Beaupré.	Rossel.

V^{e}. Section. *Physique générale.*

harles.	Le Ch. Lefèvre-Gineau.	Gay-Lussac.
ochon.	Levêque.	Poisson.

SCIENCES PHYSIQUES.

VIe. Section. *Chimie.*

: Cte Berthollet.	Le Chevalier Vau-quelin.	Chaptal, Comte de Chanteloup.
: Baron Guyton-Morveau.	Deyeux.	Thénard.

VIIe. Section. *Minéralogie.*

aüy.	Duhamel.	Sage.
esmarests.	Lelièvre.	Le Baron Ramond.

VIIIe. Section. *Botanique.*

:lamarck.	Jussieu.	Palisot-Beauvois.
:sfontaines.	Labillardière.	Mirbel.

IXe. Section. *Economie rurale et Art vétérinaire.*

Thouin. Huzard. Bosc.
Tessier. Silvestre. Yvart.

Xe. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Le Cte de Lacépède. Olivier. Le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire
Tenon. Pinel.
Richard. . . . . .

XIe. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le Chevalier Portal. Le Chev. Pelletan. Le Bar. de Corvisart.
Le Chevalier Hallé. Le Baron Percy. Deschamps.

Secrétaires perpétuels.

Le Chev. Delambre, *pour les sciences mathématiques.*
Le Chev. Cuvier, *pour les sciences physiques.*

Les associés étrangers de la première classe sont :

Banks. . . . . *à Londres.*
Herschel. . . *à Londres.*
Volta. . . . . *à Pavie.*
Klaproth.. . . *à Berlin.*
Le Bon Humboldt. *à Berlin.*
Jenner. . . . . . . *à Londres*
Werner. . . . . . *à Freyberg*
Watt. . . . . *à Londres.*

Les correspondans de la première classe sont :

Lallemand, à Bruxelles.
Tedenat, à Nimes.
Marescot, à Challay.
Niewport, à Bruxelles.
Dangos, à Tarbes.
Flaugergues, à Viviers.
Sepmanville, à Evreux.
Vidal, à Toulouse.
Le Baron *Lescalier*, à Philadelphie.
Le Baron *Coquebert de Montbret*, à Sèves.
Le Chevalier *Pictet*, à Genève.
Seguin, à Sèvres.
Van-Mons, à Bruxelles.
Nicolas, à Caen.
Chaussier, à Dijon.
Welter, à Valenciennes.
Schreiber, à Pezay.
Patrin, à Lyon.
Gillet Laumont, à Daumont.
Gouan, à Montpellier.
Gérard, à Cotignac.
Picot-Lapeyrouse, à Toulouse.
Boucher, à Abbeville.
Rougier-la-Bergerie, à . . . .
Lafosse, à Montaterre.
Laumonier, à Rouen.
Jurine, à Genève.
Barailon, à Chambon.
Deluc de Genève, à Londres.
Cotte, à Montmorency.
Duvauxel, à Evreux.
Ortéga, à Madrid.
Van Swinden, à Amsterdam.
Le Comte *Thévenard*, à l'Orient.
Fabre, à Draguignan.
Palassou, à Pau.
Genest, à New-Yorck.
Van-Marum, à Harlem.
De Guignes, à Canton.
Blagden, à Londres.
Genty, à Orléans.
Landriani, à Vienne.
Dumont, à Courset.
Leblond, à Mazille.
Bernard, à Trans.
Simmons, à Londres.
Crell, à Helmstadt.
Thunberg, à Stockholm.
Proust, à . . . .
Bugge, à Copenhague.
Gosse, à Genève.
Cagnoli, à Vérone.
Reboul, à Sens.
Mendoza, à Londres.
Gauss, à Goettingen.
Wiebeking, à Munich.
Piazzi, à Palerme.
Jacquin, à Vienne.
La Rochefoucauld-Liancourt, à Liancourt.
Scarpa, à Pavie.
Oriani, à Milan.
Blumenbach, à Goetting
De Zach, à Gotha.
Fabbroni, à Florence.
Vassali-Eandi, à Turin
Brongniart, à Sèvres.
Schroeter, à Liliental.
De Saussure, à Genève.
Bory Saint-Vincent, Bordeaux.
Morel de Vindé, à la Celle Saint-Cloud.
Cordier, à . . . .

etancourt, à Pétersbourg.
dier, à Genève.
ecubières, à Versailles.
lbers, à Bremen.
otuni, à Naples.
rusenstern, à Pétersb.
e Candolle, à Montp.
rovençal, à Montpellier.
arding, à Goettingen.
Brugnone, à Turin.
Paoli, à Pise.
Mascagni, à Florence.
Soemmering, à Munich.
De Krayenhoff, à Amsterdam.
Thomassin, à Besançon.
Burg, à Vienne.
Le Bar. *de Moll*, à Munich.
Freycinet, à Brest.
Davy, à Londres.
Everard Home, à Londres.
Huber, père, à Lausanne.
Dupin, à. . . . .
Ferrer, à la Havane.
Swartz, à. . . . .

DEUXIÈME CLASSE.

Langue et Littérature françoises.

e Cte de Volney.
e Comte Garat.
ambacérès.
e Comte Merlin.
e Comte Bigot de Préameneu.
e Comte Sieyes.
e Cte de Cessac.
e Cte Rœderer.
ndrieux.
illar.
e Comte François de Neuf-Château.
icard.
ucis.
Le Chev. Arnault.
Le Cte de Fontanes.
Suard.
Morellet.
Boufflers.
Le Cte de Bessuejouls de Roquelaure.
Le Cte d'Aguesseau.
Le Cte de Ségur.
Le Cte Regnaud de S.-J. d'Angély.
Le Duc de Bassano.
Lacretelle aîné.
Le Comte Daru.
Le Cardinal Maury.
Raynouard.
Picard.
Le Comte Destutt de Tracy.
Lemercier.
Parseval - Grand-Maison.
Châteaubrilland.
Lacretelle jeune.
Etienne.
Duval (Alex.).
Campenon.
Michaud.
Aignan.

Suard, *Secrétaire perpétuel.*

TROISIÈME CLASSE.

Histoire et Littérature ancienne.

e Chev. Dacier.
e Duc de Plaisance.
upont.
aunou.
entelle.
e Baron Reinhard.
e P. de Talleyrand
osselin.
inguené.
e Sales.
e Comte Garran de Coulon.
akanal.
e Breton.
Le Cte Grégoire.
Laporte du Theil.
Langlès.
Pougens.
Mongez.
Le Baron Silvestre de Sacy.
Le Cte Pastoret.
Choiseuil-Gouffier.
Quatremer-de-Quincy.
Le Chev. Visconti.
Le Comte Boissy-d'Anglas.
Millin.
Le Bon de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Barbier du Bocage.
Le Cte Lanjuinais.
Caussin.
Gail.
Clavier.
Amaury-Duval.
Bernardi.
Boissonade.
Le Cte. de la Borde.
Walckenaer.
Vanderbourg.

Le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Les associés étrangers de la troisième classe sont:

Jefferson. . . *à Philadelphie.*
Rennel. . . . . *à Londres.*
Niebuhr. . . . *en Danemarck.*
Wildfort. . . *à Calcutta.*
S. A. Em. Charles, Baron Dalberg,

Les correspondans de la troisième classe sont :

Desèze, à Bordeaux.
Laromiguière, à Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Legrand-Lalcu, à Amiens.
Massa, à Nice.
Gallois, à Auteuil.
Le Comte *Garnier*, à Versailles.
Duvillard, à Montmorency.
Leclerc, à Chalonne.
Boinvilliers, à Douai.
Rufin, à Constantinople.
Schweighauser, à Strasb.
Belin-Ballu, à Saint-Pétersbourg.
Pieyre, à Nîmes.
Berenger, à Lyon.
Fauvel, à Athènes.
Le Chev. *Riboud*, à Bourg.
Traullé, à Abbeville.
Harless, à Erlang.
Gaetano-Marini, à Rome
De Guignes, à Canton.
Akerblad, à Stockholm
Lévêque de Pouilly, à Rheims.
Le Chevalier *Félix Faulcon*, à Poitiers.
Levrier, à Amiens.
Delandine, à Lyon.
Charles Villers, à Goettingen.
Schnurrer, à Tubingue.
Scrofani, en Sicile.
Maine-Biran, à Grateloup.
Morelli, à Venise.
Vincens-Saint-Laurent, à Nîmes.
Fauris S.-Vincent, à Aix.
Mollevault, à Nancy.
Coréa de Serra, à Lisbonne
Rousseau, à Bassora.
Heeren, à Gottingue.
De Caluso, à Turin.
Sestini, à Florence.
De Corancez, a Bagdad.
Eichhorn, à Goettingen.
Sartorius, à Goettingen.
De Hammer, à Vienne.
Artaud, à Lyon.
Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.
Graberg de Hemso, à Gênes.
Wilken, à Heidelberg.
De Choiseul d'Aillecourt, à Morlaix.
Simonde-Sismondi, à Genève.
De Baillou, à Florence
Champollion Figeac, à Grenoble.
Dubois Aymé, à Serres.
Gillies, à Londres.

QUATRIÈME CLASSE.

Beaux-Arts.

Ière. Section. *Peinture.*

Le Chev. David. Le Chev. Regnault. Le Chev. Visconti.
Van-Spaendonck. Taunay. Menageot.
Vincent. Le Baron Denon. Gérard.

IIe. Section. *Sculpture.*

Le Chev. Houdon. Dejoux. Cartellier.
Roland. Lemot. Le Comte.

IIIe. Section. *Architecture.*

Gondoin. Dufourny. Percier.
Peyre. Heurtier. Fontaine.

IVe. Section. *Gravure.*

Bervic. Jeuffroy. Duvivier

Ve. Section. *Musique* (composition).

Méhul. Gossec. Grandmenil. De Monsigny.

Lebreton, *Secrétaire perpétuel.*

Les

Les associés étrangers de la quatrième classe sont :

Canova. . . . . *à Rome.* — Marvuglia. . . *à Palerme.*
Appiani. . . . *à Milan.* — Salieri. . . . . *à Vienne.*
Morghen. . . *à Florence.* — Paesiello. . . *à Naples.*
West. . . . . *à Londres.* — . . . .

Les correspondans de la quatrième classe sont :

Prudhon, à Dijon.
Giroust, à Lunéville.
Boichot, à Autun.
Blaise, à Poissy.
Renaud, à Marseille.
Combes, à Bordeaux.
Crucy, à Nantes.
Gaillot, à St.-Germain.
Blaze, à Cavaillon.
Taud-Larive, à Montlig.
Bonnet-Beauval, à Limog.
Carelli, à Naples.
Dagincour, à Rome.
Reichardt, à Berlin.
Porporati, à Turin.
Réga, à Naples
Fabre, à Florence.
Zingarelli, à Rome.
De Rossi, à Rome.
Ommeganck, à Anvers.
Rosaspina, à Bologne.
Lepecheux, à Turin
Le Comte *Miot de Melito*, à Naples.
Lethière, à Rome.
Thibault, à La Haye.
Menlich, à Munich.
Moitte, à S.-Germ.-en-L.
Fiorillo, à Goettingen.
Antolini, à Milan.
Choron, à Caen.
Landon, à Morangis.
Le Chev. *Cicognara*, à Venise.
Verdier, à Lisbonne.
Lacour, *fils*, à Bordeaux.

LISTE *des Membres et des associés étrangers.*

Aignan, rue Gaillon, n°. 8.
Le Comte *d'Aguesseau*, *Pair de France*, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 27.
Amaury-Duval, rue du Vieux Colombier, n. 26.
Andrieux, rue de Vaugirard, n°. 27.
Appiani, à Milan.
Arago, à l'Observatoire.
Le Chevalier *Arnault*, rue Saint-Florentin, n. 14.
Le Chevalier *Banks*, à Londres.
Barbier-du-Bocage, rue de Grenelle, faub. S.-Germ., n°. 35.
Le Duc de *Bassano*, rue de Grenelle, n°. 49.
Beautemps-Beaupré, rue Louis-le-Grand, n°. 21.
Le Baron de *Beauvois*, rue Saint-Louis, n. 58.
Bernardi, rue de Chabanois, n°. 6.
Le Comte *Berthollet*, rue d'Enfer, n°. 18.
Bervic, rue de Grenelle S.-Honoré, n°. 47.
Le Comte de *Bessuejouls de Roquelaure*, ancien Archevêque de Malines, rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.
Le Comte *Bigot de Préameneu*, rue de Varennes, n. 17.
Biot, au Collége de France, place Cambrai.
Boissonade, rue Hauteville, n. 35.
Le Cte *Boissy d'Anglas*, *Pair de France*, rue de Choiseul, n. 13.
Le Comte de *La Borde*, *Maître des Requêtes honoraire*, rue d'Artois, n°. 28.
Bosc, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 15.
Le Marquis de *Boufflers*, rue du faubourg St.-Honoré, n°. 114.

Bouvard, à l'Observatoire.
Brial, rue Servandoni, n°. 25.
Buache, rue Guénégaud, n°. 18.
Burckhardt, à l'École Militaire.
Cambacérès, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.
Campenon, rue Duphot, n°. 17.
Canova, à Rome.
Carnot, rue Saint Louis, n°. 44, au Marais.
Cartellier, à la Sorbonne, n°. 11.
Le Comte *Cassini*, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.
Caussin, au Collége royal de France, place Cambrai.
Le Comte de *Cessac*, rue de l'Université, n. 43.
Chaptal, Comte de Chanteloup, rue St.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n°. 70.
Charles, aux Quatre-Nations.
Chateaubriand, rue des Saints-Pères, n°. 63.
Le Comte *Choiseul-Gouffier*, grande rue de Chaillot.
Clavier, rue du Grand-Chantier, n°. 8, au Marais.
Le Baron *de Corvisart*, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n°. 87.
Le Chevalier *Cuvier*, Conseiller d'Etat, au Jardin du Roi.
Le Chevalier *Dacier*, rue de Colbert, n°. 4.
S. A. Em. Charles, Baron *Dalberg*.
Le Comte *Daru*, rue Saint-Honoré, n. 327.
Daunou, rue de Paradis, hôtel Soubise.
Le Chevalier *David*, rue d'Enfer, n°. 13.
Le Baron *de Gérando*, Conseiller d'Etat, rue de Varennes, n°. 31.
Dejoux, rue des Petits-Augustins, n°. 14.
Le Chevalier *Delambre*, Trésorier de l'Université, rue du Petit Bourbon, n°. 7.
Le Baron *Denon*, quai Voltaire, n°. 5.
De Sales, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain, n°. 95.
Deschamps, à l'hôpital de la Charité.
Desfontaines, au Jardin du Roi.
Desmarest, rue des Fossés St.-Germain-des-Prés, n°. 14.
Le Comte *Destutt de Tracy*, Pair de France, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 42.
Déyeux, rue de Tournon, n°. 8.
Ducis, rue de la Monnoie, n°. 20.
Dufourny, rue de l'Université, n°. 10.
Duhamel, rue du Cherche-Midi, n°. 25.
Dupont (de Nemours), Conseiller d'Etat, rue de Surennes, n°. 23, Faub. Saint-Honoré.
Duval (*Alex.*), à l'Odéon.
Duvivier, rue des Champs-Elysées, n°. 3.

Etienne, rue de Grammont, n°. 11.
Fontaine, rue de l'Oratoire, n. 4.
Le Comte de *Fontanes*, *Pair de France*, Grand-Maître de l'Université, rue de Bourbon, n°. 54.
Le Comte *François de Neufchâteau*, Faubourg Poissonnière, n°. 93.
Gail, au Collége royal de France, place Cambrai.
Le Comte *Garat*, rue Notre-Dame-des-Champs, n°. 2.
Le Comte *Garran de Coulon*, rue Cassette, n°. 28.
Gay-Lussac, rue d'Enfer, n. 67.
Le Chevalier *Geoffroy Saint-Hilaire*, au jardin du Roi.
Gérard, rue de la Poste aux chevaux, n°. 6.
Ginguené, rue du Cherche-Midi, n°. 19.
Gondoin, rue de Tournon, n°. 12.
Gossec, rue Bergère, au Conservatoire de musique.
Gossellin, rue et arcade Colbert, n. 6.
Grandmenil, rue de Condé, n°. 14.
Le Comte *Grégoire*, rue Pot-de-Fer, n°. 22.
Le Baron *Guyton-Morveau*, rue de Bourbon, n°. 63.
Le Chevalier *Hallé*, rue Pierre-Sarrazin, n°. 10.
Haüy, au jardin du Roi.
Herschel, à Londres.
Heurtier, île S.-Louis, quai d'Anjou, n°. 3.
Le Chevalier *Houdon*, aux Quatre-Nations.
Le Baron de *Humboldt*, à Berlin.
Huzard, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n°. 7.
Jefferson, à Philadelphie.
Jenner, à Londres.
Jeuffroy, rue du Puits-qui-parle, n°. 4.
Jussieu, au jardin du Roi.
Klaproth, à Berlin.
Labillardière, rue d'Enfer Saint-Michel, n°. 7.
Le Comte de *Lacépède*, Pair de France, rue Belle-Chasse, n°. 15.
Lacretelle aîné, rue Louis-le-Grand, n. 24.
Lacretelle jeune, rue Saint-Honoré, n°. 348.
Lacroix, rue de Vaugirard, n°. 58.
Lakanal, rue de Menil-Montant, n°. 106.
Le Chevalier de *Lamarck*, au Jardin du Roi.
Langlès, à la Bibliothèque royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Le Comte *Lanjuinais*, Pair de France, rue du Bac, n°. 34.
Le Comte *Laplace*, Pair de France, rue de Vaugirard, n. 51.
Laporte-Dutheil, rue des Saints-Pères, n°. 22.
Lebreton, rue de l'Eperon, n°. 8.
Lecomte, Pavillon des Quatre-Nations.

Le Chevalier *Lefèvre-Gineau*, au Collége royal de France.
Lefrançais-Lalande, rue de la Harpe, nº. 102.
Le Chevalier *Legendre*, rue de Seine, nº. 6.
Lelièvre, rue Palatine, nº. 5.
Lemercier, rue Neuve-des-Mathurins, n. 7.
Lemot, rue Mazarine, nº. 44.
Marvuglia, à Palerme.
Le Cardinal *Maury*.
Méhul, rue Bergère, au Conservatoire de musique.
Menageot, aux Quatre-Nations.
Mentelle, rue du Petit Bourbon, en face des colonnades du Louvre, nº. 16.
Le Comte *Merlin*, rue de Grenelle-Saint-Germain, nº. 99.
Messier, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, nº. 14.
Michaud, rue Villedot, nº. 8.
Le Chevalier *Millin*, rue Nᵉ.-des-Petits-Champs, n. 12.
Mirbel, quai de la Vallée, nº. 55.
Mongez, hôtel des Monnoies.
Monsigny, rue du Faubourg Saint-Martin, nº. 188.
Morellet, rue d'Anjou Saint-Honoré, nº. 27.
Morghen, à Florence.
Niehbur, en Danemarck.
Paësiello, à Naples.
Parseval Grand-Maison, rue Mondovi, n. 4.
Le Comte *Pastoret*, Pair de France, place Louis XV, nº. 6.
Le Chevalier *Pelletan*, rue St.-Christophe, Parvis N.-D., nº. 10.
Le Comte de *Peluse*, rue de Belle-Chasse, nº. 3.
Percier, au Louvre.
Le Baron *Percy*, rue des Trois-Pavillons, nº. 10, au Marais.
Perrier, rue de la Chaussée d'Antin, nº. 5.
Petit-Radel, à la Bibliothèque Mazarine, aux Quatre-Nations, nº. 38.
Peyre, rue des Saints-Pères, nº. 38.
Picard, rue de Lulli, derrière l'Opéra.
Pinel, rue des Postes, n. 12.
Le Duc de *Plaisance*, Pair de France.
Poinsot, rue d'Artois, nº. 2.
Poisson, rue d'Enfer, nº. 20.
Le Chevalier *Portal*, rue de Condé, nº. 12.
Pougens, rue du Bac, nº. 18.
De Prony, Ecole des Ponts et Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel de Carnavalet.
Quatremere de Quincy, rue Basse, nº. 31, à Passy.
Le Baron *Ramond*, rue Nᵉ.-des-Mathurins, nº. 6.
Raynouard, rue Basse, à Passy, nº. 20.
Le Comte *Regnaud*, rue de Provence, nº. 54.

Le Chevalier *Regnault*, rue Guénégaud, n°. 15.
Le Baron *Reinhard*, *Conseiller d'État*, *Directeur de la Chancellerie des affaires étrangères*, rue du Bac.
Rennell, à Londres.
Richard, rue des Fossés M. le Prince, n°. 18.
Rochon, rue de Seine, faubourg S.-Germain, n°. 12.
Le Cte. *Rœderer*, rue Saint Honoré, n°. 99.
Roland, à la Sorbonne, n°. 11.
Rossel, rue des Moulins, n°. 19.
Sage, à l'hôtel des Monnoies.
Salieri, à Vienne.
Le Baron *Sané*, rue d'Hanôvre, n° 17.
Le Comte de *Ségur*, Pair de France, rue des Saussayes, n°. 13.
Sicard, à l'Institution des sourds-muets, rue du F. S.-Jacques.
Le Comte *Sieyes*, rue de la Madeleine, n°. 18.
Silvestre, rue de Seine, n°. 12.
Le Baron *Silvestre de Sacy*, rue Hautefeuille, n°. 9.
Suard, rue Royale, place Louis XV, n°. 13.
Le Prince de *Talleyrand*, Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'État, ayant le Départ. des Affaires étrangères*, rue du Bac.
Taunay, rue Sainte-Avoye, n°. 69.
Tenon, rue du Jardinet, n°. 3.
Tessier, rue des Petits-Augustins, n°. 26.
Walckenaer, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 87.
Vanderbourg, rue du Port-Mahon, n°. 12.
Thenard, au Collége royal de France.
Thouin, au jardin du Roi.
Van-Spaendonck, au jardin du Roi.
Le Chevalier *Vauquelin*, au jardin du Roi.
Villar, rue de Bourbon, n°. 101.
Vincent, aux Quatre-Nations.
Le Chevalier *Visconti*, quai Malaquai, n°. 1.
Le Cte. de *Volney*, rue de la Rochefoucault, n°. 11.
Le Comte *Volta*, à Pavie.
Werner, à Freyberg, en Saxe.
West, à Londres.
Wilkins, à Hestford.
Wildfort, à Calcutta.
Wittenbach, à Leyde.
Ovart, rue des Filles Saint-Thomas, n. 21.

Firmin Didot, Imprimeur de l'Institut.
Lucas, Agent.
Cardot, Chef du bureau, au Secrétariat.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative.

M. Lelièvre, jusqu'au 1er. janvier 1815.
M. Lacroix, jusqu'au 1er. juillet 1816. } *pour la classe des sciences.*

M. le Comte Regnaud, jusqu'au 1er. janvier 1816. } *pour la classe de lit. françoise*

M. Amaury-Duval, jusqu'au 1er. juillet 1815. *pour la classe d'histoire.*

M. Fontaine, jusqu'au 1er. janvier 1815. *pour la classe des beaux-arts.*

Commission de conservation.

M. de Prony, *pour les machines.*
M. Charles, *pour les instrumens de physique.*
M. Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
M. Sage, *pour la minéralogie.*
M. le Chevalier Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
M. Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue françoise.

M. Morellet.
M. l'Abbé Sicard.
M. le Marq. de Boufflers.
M. le Chev. Arnault.
M. Suard, *Secrétai. perpétuel.*

Commission des Inscriptions et Médailles.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Visconti.
M. Mongez.
M. Quatremère de Quincy.
M. L. Petit-Radel.
M. le Bon Silvestre de Sa
M. Lemot, *Dessinat.*

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.

M. Dufourny.
M. Vincent.
M. le Chev. Visconti.
M. Quatremère de Quincy.
M. J. Lebreton, *Secrétaire perpétuel.*
M. Mehul.
M. Lemot, *adjoint à commission.*

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la Fran

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.*
M. Brial.
M. Ginguené.
M. Daunou.
M. Amaury Duval.

Commission des travaux littéraires chargée de surveiller la continuation la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de Fran et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres trava confiés à la classe d'histoire et de littérature ancienne.

M. La Porte du Theil.
M. Brial.
M. Langlès.
M. le Comte Grégoire.
M. le Comte Pastoret.
M. le Bon Silvestre de Sacy.
M. Daunou.
M. Clavier.

Et les membres composant le bureau.

SECTION II.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel-de-ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du Roi du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'Economie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du Département de la Seine ; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours.

La Société a pour Officiers un Président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an ; un Secrétaire perpétuel et un agent-général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite par la Société de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1814.

M. le Comte Saint-Martin Lamotte, *Président.*
M. le Comte François de Neufchâteau, *Vice-Président.*
M. Silvestre, *Secrétaire perpétuel.*
M. Huzard, *Agent-général-Trésorier.*

Associés ordinaires, Messieurs,

Allaire, *l'un des Administrateurs-généraux des forêts.*
Baudrillart, *Sous-Chef de division à l'administration génér. des forêts.*
Becquey, *Conseiller-d'Etat, Directeur général de l'Agriculture, du Commerce et des Arts et Manufact.*
Bosc, *membre de l'Institut, Inspect. général des pépinieres.*
Boulard, *Notaire honoraire.*
Le Comte Chabrol de Volvic, *Conseiller-d'État, Préfet du département de la Seine.*
Le Chevâlier Challan, *Membre de la Chambre des Députés.*
Le Baron Chassiron, *Maître des Comptes.*
Le Baron Delessert, *Banquier.*
Le Comte Depere, *Pair de France.*
Desplas, *Médecin vétérinaire.*
Le Comte Dubois, *Conseiller d'Etat honoraire.*
Dupetit-Thouars, *Directeur de la Pépinière royale du Roule.*
Dupont (de Nemours), *Conseiller-d'Etat, Membre de l'Institut.*
Fauchat, *Secrétaire général de la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et des Arts et Manufactures.*
Le Comte François de Neufchâteau, *Membre de l'Institut.*
Frémin, *Propriétaire.*
Girard, *Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*

Q q 4

Le Vicomte de Thury, *Inspect. gén. des carrieres et travaux souterreins de Paris.*
Le Comte Herwyn de Nele, *Pair de France.*
Huzard, *Membre de l'Institut, Insp. général des Ecoles vétérinaires.*
Le Comte Journu-Aubert, *Pair de France.*
Labbé, *Propriétaire.*
Le Comte de Lasteyrie, *Propriétaire.*
Le Comte Laumond, *Conseiller-d'Etat, Directeur général des Mines.*
Lombard, *Propriétaire.*
Malet, *Propriétaire.*
Michaux, *Botaniste-Voyageur.*
Molard, *Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers.*
Moreau de S.-Méry.
Morel de Vindé, *Propriétaire, Correspondant de l'Institut.*
Mourgue, *l'un des Administrateurs généraux des hospices.*
Perthuis, *Propriétaire.*
Le Baron Petit de Beauverger, *Membre de la Chambre des Députés.*
Pozuel-Vernaux, *Propriétaire.*
Richard d'Aubigny, *Propriétaire, l'un des Administrateurs des hospices.*
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur.*
Le Comte Saint-Martin de la Motte.
Le Baron Seguier, *Conseiller-d'Etat, Premier Président de la Cour royale de Paris.*
Silvestre, *Membre de l'Institut.*
Tessier, *Membre de l'Institut, Inspect. général des Bergeries royales.*
Thouin (André), *Membre de l'Institut, Professeur de Culture au Muséum d'histoire naturelle.*
Vilmorin, *Pépiniériste, Marchand de graines.*
Yvart, *Membre de l'Institut.*

Associés-libres, Messieurs,

Benoist, *Conseiller-d'Etat, Directeur de Correspondance, au Ministère de l'Intérieur.*
Le Comte Bergon, *Conseiller-d'Etat, Directeur général de l'Administration des Forêts.*
Cadet de Vaux, *Propriétaire.*
Chaptal Comte de Chanteloup, *Membre de l'Institut.*
Le Baron Coquebert de Montbret, *Correspondant de l'Institut.*
Cotte, *Correspondant de l'Institut.*
Cournol, *avocat, Propriétaire.*
Decandolle, *Professeur à la faculté de médecine de Montpellier.*
Delpierre, *Président de la Cour des Comptes.*
Desfontaines, *Membre de l'Institut.*
Desmarets, *Membre de l'Institut.*
Le Baron Echassériaux.
Fremin, *Propriétaire-Cultivateur.*
Le Comte Frochot, *Conseiller-d'Etat honoraire.*
Gillet-Laumont, *Inspecteur général des mines.*
Gondoin, *Membre de l'Institut.*
Gossuin, *l'un des Administrateurs généraux des forêts.*
Le Comte Grégoire, *Membre de l'Institut.*
Le Baron Lescalier.
Le Comte de Liancourt, *Pair de France, Correspondant de l'Institut.*
Mathieu.
Neuvry, *Propriétaire.*
Pinteville-Cernon, *Propriétaire.*
Poulain-Grandprey, *Propriétaire.*
Le Comte Regnaud, *Membre de l'Institut.*
Réveillère-Lépeaux, *Propriétaire.*
Le Baron Rougier-la-Bergerie, *Correspondant de l'Institut.*
Tenon, *Membre de l'Institut.*
Thouin (Jean), *Jardinier en chef au jardin du Roi.*
Le Chevalier Vauquelin, *Membre de l'Institut.*

Associés étrangers, Messieurs,

Beckmann, *Professeur d'Economie rurale à Gottingue.*

Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*

Correa de Serra, *Correspondant de l'Institut, à Lisbonne.*

Le Baron d'Edlecrantz, *à Stockholm.*

Fabbroni, *Correspondant de l'Institut, à Florence.*

Hartig, *Conseiller supérieur des Forêts, à Stuttgard.*

Jefferson, *ex-Présid. des Etats-Unis.*

Marshall, *à Londres.*

Thaër, *à Berlin.*

Wiborg, *Professeur d'art Vétérinaire, à Copenhague.*

Le Baron de Voght, *à Hambourg.*

Young (Arthur), *Secrétaire du bureau d'agriculture, à Londres.*

SIXIÈME PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine ; population des villes de France ; Postes aux Lettres ; Messageries ; Poids, Mesures et Monnoies.

CHAPITRE PREMIER.

Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine.

SECTION PREMIERE.

GOUVERNEMENT DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE,

Rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 33.

M. le Comte MAISON, Pair de France, Lieutenant général des armées du Roi, *Gouverneur de la première division militaire.* — *Aides-de-camp*, MM. Roudier, Colonel. Fleury, Chef de Bataillon. Weigoltt, Capitaine.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

Place Louis XV, n. 8.

M. Gentil-Saint-Alphonse, Maréchal-de-camp, *Chef de l'Etat-Major-général.* — Pillaud-Laboissière, Lieutenant.

M. le Chevalier Villatte, Adjudant-Commandant, *Sous-Chef de l'Etat-Major général.*

M. le Baron Doguereau, Maréchal-de-camp, *Commandant l'artillerie de la Division.*

M. le Baron de Gourgaud, Colonel, *Chef d'état-major de l'artillerie.*

M. le Baron Deponthon, Maréchal-de-camp, *Directeur du casernement de la Division.*

Inspecteur et Sous-Inspecteurs aux revues.

M. le Baron Martellière, *Inspecteur aux revues de la première Division militaire.*

M. Teste,
M. Malus,
M. Coutelle,
M. Boissy-d'Anglas,
M. Dumesnil,
} *Sous-Inspecteurs aux revues.*

Commissaires ordonnateur et ordinaires des Guerres.

M. le Baron de Joinville, *Commissaire ordonnateur en chef.*

M. Walville,
M. Debry,
M. Cardon-de-Sandran,
M. de Martouret,
} *Commissaires des guerres.*

DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET PLACE DE PARIS,

Place Vendôme, n. 7.

M. le Baron GRUNDLER, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision de la Seine et la place de Paris.* } M. Hotton, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Durand Sainte-Rose, Adjudant-Commandant, *Chef de l'Etat-Major de la Place.*

M. le Baron Polosson, *Major de Place.*

M. le Baron Ameil, Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur à l'Ecole militaire.*

M. le Marquis de Puyvert, Lieutenant général, *Commandant du château de Vincennes.*

M. le Comte de Thiard, Maréchal-de-camp.

Départemens du Gouvernement de la première Division militaire.

7e. *Seine-et-Oise.* . . {
M. le Baron d'OULLENBOURG, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Versailles.
M. ROBERT-DILLON, Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur*, à Saint-Germain-en-Laye.
M. Didelon, *Sous-Inspecteur aux revues*, à Versailles.
M. Flandin, *Commissaire des guerres*, idem.

6e. *Seine-et-Marne.* . . {
M. le Baron BORREL, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Melun.
M. Delahais, *Sous-Inspecteur aux revues*, idem.
M. Quillet, *Commissaire des guerres*, idem.
M. Crose, *idem*, à Meaux.

5e. *Oise*.	M. le Baron Avice, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Beauvais. M. Pille, *Sous-Inspecteur aux revues*, idem. M. Bellot de Grandville, *Commissaire des guerres*, idem. M. Baudecourt, *idem*, à Senlis. M. Deshaquets, *idem*, à Compiègne.
4e. *Loiret*.	M. le Baron Chasseraux, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Orléans. M. le Baron d'Oberlin de Mitterbach, *Sous-Inspecteur aux revues*, à Orléans. M. Marchant, *Commissaire des guerres*, idem. M. Lombart, *idem*, à Montargis.
3e. *Eure-et-Loir*.	M. le Baron d'Hénin, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Chartres. M. Chivaille, *Sous-Inspecteur aux revues*, idem. M. Texier-Olivier, *Commiss. des guerres*, idem.
2e. *Aisne*.	M. le Baron Lallemand, Maréchal-de-camp, *Commandant la subdivision*, à Laon. M. Soustras, *Sous-Inspecteur aux revues*, idem. M. Véhément-Ladomie, *Commissaires des guerres*, idem. M. Meurizet, *idem*, à Soissons. M Desjardins, *idem*, à Saint-Quentin.

Divisions actives stationnées dans la première Division militaire.

M. le Baron Ledru-des-Essarts, Lieutenant général, *Commandant la première division d'infanterie.*

M. le Baron de Fezensac, Maréchal-de-camp, M. le Baron de Conchy, Maréchal-de-camp,	*Commandant les deux brigades de cette Divis.*

M. Barbarin, Adjudant-Commandant, *Chef d'État-Major de la Division.*

M. le Comte de Claparéde, Lieutenant général, *Commandant la deuxième division d'infanterie.*

M. le Baron Pelleport, Maréchal-de-camp, M. le Baron de Bauduin, Maréchal-de-camp, M le Baron Vasserot, Maréchal-de-camp,	*Commandant les trois brigades de cette Division.*

M. le Baron GUICHARD, Adjudant-Commandant, *Chef d'Etat-Major de la Division.*

M. le Comte PAJOL, Lieutenant-général, *Commandant la division de cavalerie.*

M. le Baron VALLIN, Maréchal-de-camp, } *Commandant les deux brigades de cette Divis.*
M. le Comte de PÉRIGORD, Maréchal-de-camp, }

M. PICARD, Adjudant-Commandant, *Chef d'Etat-Major de la Division.*

SECTION II.

Préfecture du Département de la Seine et dépendances.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Isle-de-France.

Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares; sa population est de 631,531 individus, dont 547,756 pour la ville de Paris, 43,761 pour l'arrondissement de Sceaux, et 40,014 pour celui de Saint-Denis.

Il a une préfecture de département, deux sous-préfectures, un collége électoral de département, et six colléges électoraux d'arrondissement. Il est divisé en vingt cantons ou justices de paix.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a huit membres à élire à la Chambre des Députés, est compris dans la première division militaire, la première conservation des forêts, le diocèse de Paris, et ressortit à la cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Comte Chabrol de Volvic, *Conseiller-d'Etat*, *Préfet*, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Besson, *Maître des requêtes*, *Secrétaire général*, boulevart Poissonnière, n. 19.

Conseil de Préfecture, Messieurs,

Le Marchand, *rue du Faubourg S.-Honoré*, *n.* 19.
Champion de Villeneuve, *rue du Mail*, *n.* 1.
Fain, *quai de la Mégisserie*, *n.* 82.
Joubert, *rue Saint-Sabin*, *n°.* 14, *près la place de la Bastille.*
Louis Leconte, *rue Salle-au-Comte*, *n.* 16.

Conseil général du Département (1), MM.

Badenier, *rue des Barres*, *n.* 4.
Barthélemy, *rue du Mont-Blanc*, *n.* 43.
Bellart, avocat, *rue du Grand-Chantier*, *n.* 8.
Boscheron, *rue des Deux-Ecus*, n. 33.
Daligre, *r. d'Anjou S.-Honoré*, *n.* 27.
Davillier, aîné, *boulevart Poissonnière*, *n.* 15.
Delaitre, *place Vendôme*, *n.* 12.
Demautort, *rue Saint-Marc*, *n.* 23.

(1) Ce conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

Devaines, *rue....*
Le Marquis d'Harcourt, *place du Palais-Bourbon*, *n.* 19.
Dutramblay, *rue de Choiseul*, *n.* 12.
Gauthier, *rue d'Orléans, au Marais*, *n.* 7.
De Lamoignon, *rue d'Anjou-St.-Honoré*, *n.* 6.
Le Beau, Conseiller à la Cour royale, *rue du Cherche-Midi*, *n.* 19.
Mallet, *rue du Mont-Blanc*, *n.* 13.
Montamant, *rue de Ménars*, *n.* 14.
Pérignon, *rue Neuve Saint-Augustin*, *n.* 8.
Quatremère de Quincy, *rue Basse, à Passy*.
Le Baron Thibon, 1er sous-gouverneur de la Banque de France, *place des Victoires*.
Vial, ancien caissier du Trésor, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, *n.* 26.
Morel-de Vindé, *rue*. .

Receveur municipal de la ville de Paris. — M. A. Vallet-Villeneuve, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, n 11.

Nota. Voyez, pour la composition de ses bureaux, page 711.

Conseils et Avocats de la Préfecture. . . . . . — M. Chignard, *Avocat*, rue du Mail, n. 12. M. Molinier de Montplanqua, *Avocat au Conseil*, rue de la Verrerie, n. 36.

Notaires de la Préfecture. . — M. Marchoux, *successeur de* M. Demautort, rue Vivienne, n. 6. M. Noël, *successeur de* M. Raguideau, rue Saint-Honoré, n. 348.

Avoué de la Préfecture. . — M. Aviat, rue du Mail, n. 12.

Interprète juré de la Préfecture pour la traduct. des pieces écrites en langues étrangères. . . . . . — M. J. Ch. Laveaux, *Chef de la cinquième division des bureaux.*

Huissier de la Préfecture. . . — M. J. G. Lepeigneux, *Huissier-Audiencier près la Cour royale*, rue des Deux-Boules, n. 9.

Médecin du Département et des Prisons, chargé du traitement des maladies épidémiques. . . . . . — M. Bourdois, rue Royale, n. 5.

BUREAUX DE LA PREFECTURE(1).

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Bouhin, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Ordre général; Adjudications, Fêtes publiques.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions; le classement des minutes; l'expédition de tous les arrêtés, lettres et actes de la Préfecture; les légalisations, le contre-seing et le départ des dépêches.

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

L'enregistrement des lois et des ordonnances du Roi.

Les prestations de serment.

La tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement ; le recouvrement et l'acquittement de ces droits.

Le recouvrement des droits de grande voirie.

Les brevets d'invention, d'importation ou de perfectionnement.

L'expédition des affaires qui n'ont point de département fixe ; les demandes de places.

La rédaction du budget du département de la Seine et de celui de la ville de Paris ; la convocation des conseils général et municipal ; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement.

Les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris.

Les réparations, entretien, ameublement de l'Hôtel-de-Ville et dépendances, et des magasins du mobilier de la ville.

Les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; la direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfecture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux.

La direction des fonds affectés aux dépenses imprévues départementales et municipales.

Les fêtes publiques ordinaires et extraordinaires ; les cérémonies municipales.

Le classement et la conservation des papiers déposés dans les archives (1).

La convocation du conseil des travaux publics ; la réunion du travail à communiquer à ce conseil ; la tenue des procès-verbaux de ses séances (2).

La direction du bureau général de vérification et de règlement des mémoires (3).

---

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

(2) *Ce Conseil est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage, d'examiner les projets, plans et devis de tous les travaux à la charge du Département et de la Commune, qui lui sont communiqués à cet effet ; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis ; enfin il adresse d'office au Préfet toutes les observations et vues générales qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics.*

Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir : l'Architecte inspecteur-général, l'Ingénieur en chef du Département, et un secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les ingénieurs ou architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

(3) *Ce Bureau est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou ensuite de soumissions, et ceux faits par économie, de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs ; de réviser les calculs, tant de métrage que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé du Chef de la division du secrétariat, et de trois commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet.*

Garde

Garde des Archives.	Pour les actes des anciennes administrations et de la Préfecture, *M. le Chevalier de Propiac.* Pour les actes de l'État civil antérieurs à la formation des douze municipalités, *M. Alexandre.*
Membres du Conseil des Travaux publics.	M. Molinos, *Architecte, Inspecteur-général,* rue de la Ville-l'Evêque, n. 13. M. Becquey-de-Beaupré, *Ingénieur en chef du Département,* rue S.-Guillaume, n. 3. M. Viel, *Architecte,* rue du faubourg Saint-Jacques, n. 288. M. Héricart de Thury, *Ingénieur des Mines,* rue Sainte-Catherine Saint-Michel, n. 1. M. . . . . . . ,
Commissaires-Vérificateurs du Bureau général de vérification et reglement.	M. Touzet, rue Neuve des Mathurins, n. 25. M. Lalande, rue Mandar, n. 5. M. Perrin, rue du Hurepoix, n. 11.

2e. Bureau. *Comptabilité départementale.*

M. Lesueur, *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; rédaction des comptes des fonds provenant du Gouvernement et du Département.

3e. Bureau. *Comptabilité communale.*

M. Defrémont, *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; rédaction des comptes des fonds provenant de la ville de Paris.

4e. Bureau. *Bureau des Comptes.*

M. Thunot, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses.

PREMIÈRE DIVISION. *Administration générale.*

M. Villemsens, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Etat civil et politique.*

M. Regley, *Chef.*

Levée du plan général du département et des plans particuliers des communes; délimitation des arrondissemens, bornage des communes; fixation des chef-lieux; envoi aux municipalités des registres destinés à l'inscription des actes de l'état civil, rédaction des instructions relatives à la tenue de ces registres; l'examen, la solution ou le renvoi aux tribunaux des questions relatives à l'état civil; l'examen des actes lors du dépôt des registres; la confection des tables décennales, le classement et la conservation des actes de l'état civil.

Présentation de candidats pour les fonctions administratives; nomination des maires et adjoints dans les communes au-dessous de 5000 ames; nomination des membres des conseils municipaux *extra muros.*

Formation des listes de jurés judiciaires.

Solution des questions relatives à l'état politique des citoyens; opérations relatives à la formation des colléges électoraux de département et d'arrondissemens.

Organisation des cultes et conservation des édifices qui leur sont consacrés.

Service des inhumations; acquisition et établissement des cimetières; examen

des comptes à rendre par les Maires de Paris du droit à percevoir pour les frais d'inhumation.

Traitement des Fonctionnaires publics administratifs et judiciaires.

2e. Bureau. *Institutions militaires.*

M. Monet, *Chef.*

Troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, garde nationale; réquisitions de toute espèce pour le service militaire; la direction des fonds affectés à ces différens services.

3e. Bureau. *Administration communale.*

M. Lucas Montigny, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et examen de leurs délibérations; acquisitions, ventes, locations, échanges, partages de biens des communes *extra muros.*

Contestations, autorisations de plaider, sur-impositions, emprunts, etc. formation des budjets annuels, direction et surveillance de l'emploi des revenus; vérification et apurement des comptes de ces communes.

Entretien et voirie des chemins vicinaux; administration du palais de justice.

4e. Bureau. *Octroi, Halles et Marchés.*

M. Martin, *Chef.*

Le travail relatif à l'administration de l'octroi, des droits réunis, du poids public, des droits de location d'abris dans les halles et marchés; entrepôt des vins et eaux-de-vie; caisse de Poissy; mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris.

Etablissement et entretien des halles et marchés, des magasins de subsistances, des murs d'enceintes, barrières, pataches et bureaux d'inspection de Paris.

Administration de toutes les autres propriétés foncières de la ville de Paris.

Loyer et réparation des bâtimens des mairies de Paris; traitement de leur employés et frais de bureau.

Les cautionnemens.

5e. Bureau. *Grande Voirie.*

M. Fromentin, *Chef.*

L'administration de la grande voirie, *intra muros*, des carrières sous et hors Paris; numérotage des maisons; inscriptions des rues et places; agens de la voirie; égoûts; direction des fonds affectés à ces dépenses.

SECONDE DIVISION. *Ponts et Chaussées et Navigation.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, des chemins de hallage; la voirie des grandes routes, les droits de navigation, ceux de location sur la rivière, les berges et les ports, les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

Administration générale des travaux du canal de dérivation de la rivière d'Ourcq; et de ceux de distribution de ses eaux dans Paris, et direction des fonds affectés à cette dépense.

Pompes à feu; fontaines; conduites; regards, etc. de la ville de Paris.

M. Pierre, *Chef de la division.*

Voyez, pour la division du travail et la composition des Bureaux, pag. 631 *ci-après.*

TROISIÈME DIVISION. *Contributions directes.*

M. Chabeuf, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Répartition.*

M. Miel, *Chef.*
M. Paillard, *Chef Adjoint.*

Répartition des contributions directes dans tout le département ; recouvrement et contentieux des contributions directes dans les arrondissemens de S.-Denis et de Sceaux ; les opérations relatives au cadastre dans la ville de Paris et dans les arrondissemens de S.-Denis et de Sceaux; traitement, taxations et remises du receveur-général et des receveurs particuliers des deux arrondissemens ruraux ; traitement et frais de bureau des Commissaires répartiteurs des contributions de la ville de Paris.

2e. Bureau. *Recouvrement.*

(*Ce Bureau est provisoirement dirigé par le Chef du 1er. Bureau*).

Recouvrement des contributions directes de la ville de Paris ; surveillance des percepteurs, frais de poursuites, liquidation et paiement de l'arriéré.

3e. Bureau. *Contentieux.*

M. Brou, *Chef.*

Ce Bureau est chargé, pour Paris seulement, de tout le travail concernant les demandes en décharge, en réduction, remise ou modération de taxes, en matière de contributions directes.

QUATRIÈME DIVISION. *Domaines nationaux.*

M. Lagrange, *Chef de division.*
M. Guéroult, *Chef-réviseur.*

1er. Bureau. *Immobilier.*

M. Mayr, *Chef.*

Prise de possession des domaines nationaux immobiliers de toute origine ; revendication des domaines envahis ou usurpés; restitution des biens non vendus ; baux emphytéotiques à vie ou à rentes ; locations aux enchères ou par baux ; autorisation et adjudication des réparations et des démolitions; paiement des réparations; l'exécution ou résiliation des baux à loyer, recouvrement des loyers ; liquidation et paiement des indemnités dues aux locataires pour éviction et autres motifs, des salaires des concierges, etc. ; surveillance pour la conservation des bois; estimation et vente des domaines nationaux et communaux ; liquidation et paiement des frais de vente ; les déchéances, l'examen des demandes en nullité de ventes ; la révision des décomptes arrêtés par le Directeur des domaines, en cas de réclamation de la part des acquéreurs ; l'exécution des lois concernant les domaines engagés ou aliénés ; les opérations préparatoires des échanges demandés par le gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public ; la réquisition des inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs de domaines nationaux ; leur radiation ; la réception et la décharge des cautionnemens, et le contentieux de ces différentes parties.

2e. Bureau. *Mobilier.*

M. Laurenceau, *Chef.*

Liquidation en actif et passif des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans ; le partage et la division d'iceux, avec les co-propriétaires ; la restitution des biens des condamnés révolutionnairement et des déportés ; l'éta-

blissement du séquestre sur les biens des comptables des deniers publics; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; la conservation du mobilier national, et la direction de toutes les opérations y relatives. La liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées; apurement des comptes des agens de ces corporations; la comptabilité des dépenses des bureaux de la quatrième division.

Commissaire-général aux Successions.

M. Chignard, *Avocat*, rue du Mail, n. 12.

Commissaires aux Scellés et Inventaires. Messieurs,

Leroux, rue des Graviliers, n. 48.
Moinac, rue Saint-Dominique, près celle des Saints-Pères.

Commissaires-priseurs-vendeurs, attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la Ville de Paris. Messieurs,

Barloy, rue du Jour, n. 16.
Dussart, rue de Provence, au coin de celle du faubourg Montmartre.
Simonard, rue des Vieux-Augustins, n. 69.
Vincent, rue Sainte-Anne, n. 19.

M. Brard, *Expert-Vérific. des Ecritures*, enclos du Temple, n. 19.

CINQUIÈME DIVISION. *Instruction publique, Hospices, Secours et Prisons.*

M. Laveaux, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. . . . . , *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles; Ecoles d'équitation; Courses de chevaux; Sociétés Littéraires: Société de Médecine; Collège de Pharmacie, Agriculture, Société d'Agriculture; Arts mécaniques; Licences d'exportation; Expositions des objets d'industrie; Manufactures, foires et marchés, Banque, Bourse, Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce; Examen des aspirans à l'école Polytechnique et aux écoles militaires; Traitemens des Institutrices primaires; Entretien et réparation des bâtimens des Lycées et des autres édifices servant à l'enseignement.

2e. Bureau. *Hospices et Secours.*

M. Barrière, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de bienfaisance; Enfans abandonnés; Mont-de-Piété; Boîtes fumigatoires; Secours pour les maladies épidémiques; Tontines.

3e. Bureau. *Prisons.*

M. Gambier, *Chef.*

Le régime administratif et économique des prisons, maisons d'arrêt et de détention de Paris et des dépôts de mendicité à Saint-Denis et à Villers-Cotterets; les forçats libérés et évadés; loyer, réparation, entretien de la maison de justice, les prisons et maisons d'arrêt, des dépôts de mendicité, de la morgue et des chambres d'arrêt des arrondissemens.

TONTINES.

Administration des Tontines, sous la surveillance de M. le Préfet du département de la Seine.

Rue de Grammont, n. 13.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, et du *Pacte Social*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris.

Administration.

M. Demautort. . . . . . . } *Administrateurs.*
M. Montamant . . . . .
M. . . . .

M. Robelot, *Secrétaire-général.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, NOMMÉE PAR LE PRÉFET.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de délivrer les patentes et de donner son avis sur les réclamations tendantes à dégrèvement.

Ses bureaux sont établis Place et à côté de l'Hôtel-de-ville.

M. Guinot, rue du Four St.-Germ., n. 16. } *Commissaires.*
M. Devaudichon, rue Meslée, n. 59.
M. Bros, Vieille rue du Temple, n. 124.
M. Viger-Jolival, boulevart des Capucines, n. 13.
M. Charbonnières, rue des SS.-Pères, n. 57.

Secrétariat.

M. Simonnot, *Chef.*

Bureaux.

M. Darras, *Chef.*

DIRECTION DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

Grande Voirie.

M. *Norry*, à la Sorbonne. . . . . . } *Architectes, Inspecteurs-généraux.*
M. *Heurtier*, quai d'Anjou. Isle S.-Louis, n. 3.
M. *Galimard*, rue du faub. S.-Denis, n. 107.

M. *Callet*, rue de la Pépinière, n. 48. . } *Commissaires-Voyers.*
M *Garrez*, rue des Aveugles, n. 2. . .
M *Coulon*, rue d'Enfer, n. 33. . .
M *Bourdon*, rue N^e.-des-Mathurins, n. 8.

M. *Docque*, rue du faub. S.-Denis, n. 73.
M. *Marchand*, rue Cassini, n. 2.
M. *Mesnon*, rue du faub. S.-Honoré, n. 94.
M. *Vée*. rue Nᵉ. Ste-Catherine, n. 15.
} *Gardes de la Grande Voirie.*

Les *Architectes-Inspecteurs-généraux* surveillent les bâtimens en construction, ou en grande réparation dans la ville de Paris, afin de s'assurer si les règles de l'art de bâtir sont observées. Les *Commissaires-Voyers* concourent à cette surveillance, et sont chargés spécialement de tracer et de faire observer les alignemens, comme aussi de constater les contraventions aux réglemens relatifs à la formation et à la conservation de la voie publique. Les *Gardes de la Grande Voirie* sont particulièrement attachés aux Commissaires-Voyers.

Les Architectes-Inspecteurs-généraux et les Commissaires-Voyers composent le Bureau de la Grande-Voirie. Le mardi de chaque semaine, à deux heures après-midi, ce Bureau se forme en *Bureau de consultation*, présidé par M. le Préfet du Département, ou, à son défaut, par l'un des Inspecteurs-généraux, pour entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au Conseil de Préfecture, pour être procédé dans les formes de rigueur.

Travaux d'architecture du département de la Seine et de la ville de Paris.

M. Molinos, *Architecte*, *Inspecteur général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Première section. Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés, les barrières et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

M. Pompon, *Inspecteur ordinaire*, rue Neuve Saint-Laurent, n. 3.
M. Maingot, 2ᵉ. *Inspecteur ordinaire*, rue Saint-Denis, n. 249.

Deuxième section. Comprenant l'Archevèché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Hyp. Godde, *Architecte*, *Inspecteur en chef*, rue Castiglione.
M. Balzac, *Inspecteur ordinaire*, rue d'Enfer.

Troisième section. Comprenant les Lycées, les Casernes et Corps-de-garde de la Garde municipale et des pompiers.

M. Peyre, *Architecte*, *Inspect. en chef*, rue des Poitevins, n. 14.
M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue du Petit-Lion St.-Sulpice, n. 20.

Travaux des Communes rurales.

M. Becquey-Beaupré, *Ingénieur en chef*, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 3.

M. *Ducrest*, rue des Saints-Pères, n. 1.
M. *Navier*, rue du Bac, n. 69,
M. *Gerard*, rue de Savoie, n. 5,
} *Ingénieurs ordinaires.*

Egoûts.

M. Girard, *Ingénieur en chef*, rue du Parc-Royal, n. 12.
M. Bruneseau, *Inspecteur particulier*, enclos des Bernardins.

Travaux hydrauliques.

(Voyez *Ponts et Chaussées.*)

Carrières hors et sous Paris.

M. Hericart de Thury, *Ingénieur des mines, Inspecteur-général*, rue Sainte-Catherine Saint-Michel, n. 1.

M. *Lebossu*, rue Saint-Claude, n. 4. . . } *Inspecteurs particuliers.*
M. *Cally*, rue du Faub. S.-Jacques, n. 277. }

M. Husset, *Ingénieur-Géomètre en chef*, rue Méchin, n. 2.

M. Delépine, *Sous-Ingénieur*, au champ des Capucins, n. 29.

Tribunaux, Prisons et Maisons de répression.

M. *Baltard*, rue du Bac, n. 100. . . . }
M. *Peyre*, rue des Poitevins, n. 14. . . } *Architectes.*
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. . . }
M. *Besche*, à Saint-Denis. . . . . }

Hospices.

M. *Clavareau*, rue des Grands-Augustins. . } *Architectes.*
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. . . }

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Comte de La Borde, *Maître des Requêtes, Membre de l'Institut*, rue d'Artois, n. 28, *chargé spécialement du service des ponts et chaussées dans le département de la Seine.*

Bureaux (1).

M. Pierre, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Ponts et Chaussées.*

M. Malmontet, *Chef.*

Les travaux de grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, des chemins de hallage; la voirie *extra muros*, les droits de navigation, ceux de la location sur la rivière, les berges et les ports, les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

2e. Bureau. *Canal de l'Ourcq et Eaux de Paris.*

M. Pinard, *Chef.*

Administration générale des travaux du canal de dérivation de la rivière de l'Ourcq et de ceux de distribution de ses eaux dans Paris, et direction des fonds affectés à cette dépense.

Pompes à feu; fontaines; conduites; regards, etc. de la ville de Paris.

Ingénieurs attachés à l'Administration des Ponts et Chaussées du département de la Seine, et du canal de l'Ourcq.

Routes et Ponts.

M. Becquey de Beaupré, *Ingénieur en chef, directeur*, rue St.-Guillaume, faubourg St.-Germain, n. 3.

---

(1) Ces Bureaux qui forment la deuxième division des Bureaux de la Préfecture, sont établis à l'Hôtel-de-Ville.

Ingénieurs ordinaires.

M. Ducret, rue des Saints Pères, n. . . . } *Service ordinaire.*
M. Jollois, rue Saint-Dominique, n. 94. . . }
M. Navier, rue du Bac, n. 69 . . . . . . }
M. Duchanoy, rue St-Marc, n. 21. . . . } *Service extraordinaire.*
M. Vigoureux, à Sèvres. . . . . }

2°. *Pavé de Paris et Boulevarts.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef, directeur*, rue Meslée, n. 12.
M. *Gillet*, rue Sainte-Croix, n. 9. . . . } *Ingénieurs ordinaires.*
M. *Barbat*, rue du Bac, n. 69 . . . . }
M. *Poirée*, rue . . . . }

Pont d'Iéna.

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 86.
M. Mallet, *Ingénieur ordinaire*, rue du Bac, n. 90.

Eaux de Paris et canal de l'Ourcq.

M. Girard, *Ingénieur en chef*, rue du Parc Royal, n. 12.
M. Bralle, *Ingénieur en chef*, chargé spécialement des travaux hydrauliques dans Paris, rue de Cassini, au château d'eau.
M. Stanislas Léveillé, *Ingénieur en chef*, chargé spécialement des travaux hydrauliques hors Paris, *à Meaux.*
M. Egault, rue de la Michaudière, n. 20. } *Ingénieurs ordinaires.*
M. Denoel, rue de Bellefond, n. 6. . . }
M. Surville, à Claye. . . . . }
M. Devilliers, à St.-Denis. . . . . }
M. Dumas, *Contrôleur de l'exploitation des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou.*

Canal de St-Maur, et abords du pont d'Austerlitz.

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, rue du Bacq, n. 86.
M. Emmery, *Ingénieur ordinaire*, à Pont-Saint-Maur.
M. Gérard, *Ingénieur ordinaire*; rue de Sèvres, n. 5.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Préfecture du Département de la Seine.

Cette chambre est composée de quinze Membres, et présidée par le Préfet de la Seine.

Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connoître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, tels, par exemple, que la navigation, et l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande.

La Chambre se renouvelle par tiers tous les ans.

Ses jours d'assemblée ordinaires sont fixés au Mercredi de chaque Semaine.

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Le Comte *Chabrol de Volvic*, *Conseiller-d'État*, *Préfet du département de la Seine*, Président de la Chambre.
Martin Puech, *Vice-Président*, rue de Richelieu, n. 92.

Bertin-Devaux, *Secrétaire*, rue Louis-Le-Grand, n. 11.
Bartholdy, rue de Richelieu, n. 106.
Cordier, rue du Faubourg Poissonnière, n. 8.
Davillier, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Delessert, rue Coq-Héron, n. 3.
Flory, rue de la Victoire, n. 54.
Goupy, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.
Guiton, Rue Michel-le-Comte.
Hottinguer, rue du Sentier, n. 20.
Lafite, rue du Mont-Blanc, n. 9.
Lafond, quai de la Tournelle.
Martin fils d'André, rue du Faubourg Poissonnière, n. 5.
Ollivier, rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
Scherer, rue Taitbout.

Secrétariat de la Chambre, à la Préfecture.

M. *Ch. Brunet*, rue du Gros-Chenet, n. 25.
Le bureau est ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. Du Bos, *Sous-Préfet*, à Saint-Denis.
M. Savouré, *Secrétaire*, à Saint-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

Tripier, *Propriétaire*, à Charonne.
Benoit (Gabriel), *Maire*, à Saint-Denis.
Cretté, *Propriétaire*, à Dugny.
Francottay, père, *Propriétaire*, à Aubervilliers.
Béville, *Notaire*, à Saint-Denis.
Delabordère, *Maire*, à Neuilly.
Lanneau, *Juge de Paix*, à Saint-Denis.
Imbert, *Propriétaire*, à Pierrefitte.
Fournier, *Propriétaire*, à Pantin.

. . . .

Arrondissement de Sceaux.

M. Esnou de St.-Céran, *Sous-Préfet*, à Sceaux.
M. . . . . ., *Secrétaire*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir ; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

Buran L., *Propriétaire et Maire*, à Charenton-St.-Maurice.
Coignet, *Architecte*, à Vanvres.
Cury, *Propriétaire*, à Nogent-sur-Marne.
Desauges, *Libraire*, à Châtillon.
Dubreuil, *Propriétaire*, à Montrouge.
Girardot, *Propriétaire*, à Villemonble.
Laveaux, *Homme de lettres et Propriétaire*, aux Carrières d
Charenton.
Lecoupt, *Marchand de bois et Négociant*, *Secrétaire du Conseil*
à Charenton-le-Pont.
Muiron, *Propriétaire*, *Président du Conseil*, à Sceaux.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE L VILLE DE PARIS.

Paris étant le chef-lieu du département, le Préfet du département y remplit l fonctions de Sous-Préfet d'administration communale.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils o chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies se partagent en quatre arrondissemens, qui ont chacun u collége électoral; le premier arrondissement est composé des trois premièr mairies; le deuxième, des quatrième, cinquième et sixième mairies; le troisièm des septième, huitième et neuvième mairies; et le quatrième, des dixième, o zième et douzième mairies.

Premier Arrondissement, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 14

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Ve dôme et du Roule.

Maire.

M. le Chev. Lecordier, rue Saint-Honoré, n. 327.

M. Roze, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 13, } *Adjoints.*
M. Rendu, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317, }

M. Vasseur, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 14
M. Vidoine, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue du Doyenné, n. 8.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches fêtes nationales, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Ro et du faubourg Montmartre.

Maire.

M. le Chevalier Denis-André Rouen, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.

---

(1) Les publications, pour parvenir à la célébration de mariage, n'ont lieu q les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les maria ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

M. Louis Picard, rue Thérèse, n. 2,
M. Jean-Louis Boilleau, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 45, } *Adjoints.*

M. Moriceau. *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Duclos, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue Gaillon, n. 7.

Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois heures de relevée; les séances municipales ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères, près la place des Victoires;

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

Maire.

M. le Chevalier Rousseau, rue des Jeûneurs, n. 9.

M. Alex.-César Cretté, rue des Jeûneurs, n. 10,
M. Ange-Hermenegilde-Victorin de Mautort, r. S.-Honoré, n. 343. } *Adjoints.*

M. Robinot-Varin, *Chef des Bureaux*, maison des Petits-Pères.

M. Pierre-Paul Renaudin, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue du Faubourg Montmartre, n. 4.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les jours de dimanches et fêtes exceptés. Le bureau de l'état civil tient les jours de dimanches et de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier du Guet, n. 14;

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

Maire.

M. Pierre-Bonaventure Lelong, rue du Roule, n. 13.

M. Pierre-Jean Brochant, r. des Fossés-S.-Germ.-l'Aux., n. 29,
M. Jean-Nicolas Barbier, rue des Bourdonnois, n. 21, } *Adjoints.*

M. Etienne-Louis Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Jean-Baptiste Angot, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue St.-Denis, près l'Apport Paris.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin; ceux de l'état civil, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

On trouvera tous les jours M. Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie; il donnera réponse sur les objets qui ne peuvent souffrir de retard.

Cinquième Arrondissement, rue Grange-aux-Belles, n. 2;

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg St.-Denis et de la porte St.-Martin.

Maire.

M. Péan de Saint-Gilles, *Membre du Collége électoral du département de la Seine*, place Louis XIII, n. 6.

M. François Mauvage, rue Sainte-Avoye, n. 60, } *Adjoints.*
M. Olry Worms de Romilly, rue de Bondy, n. 44, }
M. Maigrot, *Chef des Bureaux*, rue de Bondy, n. 26.
M. Claude Auberon, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Beauregard, n. 43.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient les jours de fêtes et dimanches, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Sixième Arrondissement, abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, n°s. 208 *et* 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

Maire.

M. le Chevalier Bricogne, rue Sainte-Avoye, n. 14.

M. Goulet, rue Quincampoix, n. 11, } *Adjoints.*
M. Solle, rue Sainte-Apolline, n. 8, }
M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Play, *premier Commis de l'Etat civil*, rue des Bernardins, n. 28.

Le *Maire* ou un des *Adjoints* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, hôtel S.-Aignan, rue Ste.-Avoye, n. 57;

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

Maire.

M. Hector Lepeletier, Comte d'Aulnay, rue de Bourbon, n. 61.

M. Hémar-de-Sevran, rue de Paradis, n. 10, } *Adjoints.*
M. Boulard, fils, *Notaire*, rue des Petits-Augustins, n. 21, }
M. Lambin, *Chef des Bureaux*, rue des Billettes, n. 7.
M. Gouniou, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blanc-Manteaux, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Huitième Arrondissement, place Louis XIII, n. 14;

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

Maire.

M. Bénard, Chev. de Moussignières, *Membre du collége élector. du département de la Seine*, rue de Montreuil, n. 35.

M. Villemsems, rue de la Verrerie, n. 55, } *Adjoints.*
M. Delarue, Boulevart Saint-Antoine, n. 2; }

M. Bertin, *Chef des Bureaux.*
M. Bertin aîné, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, r. des Petites-Ecuries, n. 8.
Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures.

Neuvième Arrondissement, rue de Jouy, n. 9;

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Isle-St.-Louis et de l'Arsenal.

Maire.

M. Moreau, *Régent de la Banq. de France*, rue Saint-Antoine, n. 177.

M. Denise, rue Saint-Antoine, n. 76, } *Adjoints.*
M. Huet, rue du Sentier, n. 22, }

M. Pompon Levainville, *Secrétaire de la Mairie*, rue S.-Anasthase, n. 4.
M. Jolly, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi.
Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat-civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13, vis-à-vis la rue Sainte-Marie;

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnoie, de St.-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

Maire.

M. Piault, rue de Bourbon, n. 30.

M. Desmaisons, rue de Bourbon, n. 81, } *Adjoints.*
M. Monnaye, rue de l'Université, n. 31. }
M. Fontanier, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts à neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée; les dimanches, pour les déclarations de naissances et de décès, depuis neuf heures jusqu'à midi, heure à laquelle sont faites les publications de mariage.
La Mairie a établi un bureau de consultations gratuites pour les malades indigens de l'arrondissement; il tient ses séances tous les jeudis, depuis midi jusqu'à trois heures, à la Mairie.

Onzième Arrondissement, rue du Vieux-Colombier, n. 29, près le Carrefour de la Croix-Rouge;

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice.

Maire.

M. le Baron Camet de la Bonnardière, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

M. Alexandre-Nicolas Lemoine, rue Galande, n. 45, } *Adjoints.*
M. Alexandre-Henri-Nicolas Roëttiers de Montaleau, rue du Four S.-Germain, n. 47, }

M. Ant.-Ferd. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue du Vieux-Colombier, n. 29.

M. Jacques-François Menand, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue de la Harpe, n. 81.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les fêtes publiques.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin.

On trouve tous les jours, à la Mairie, M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, qui est chargé de donner réponse sur les objets d'urgente expédition.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262;

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin-des-Plantes, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

Maire.

M. Molinier de Montplanqua, rue de la Verrerie, n. 363.

M. Joseph Salleron, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n. 23, } *Adjoints.*
M. Poulin, rue de la Vieille-Estrapade, n. 9, }

M. Delaunoy, *Chef des Bureaux*, rue N.-S.-Etienne, n. 3, div. des Plantes.

M. Guise, *Chef du Bureau de l'État civil*, rue S.-Jacques, n. 262, à la Mairie.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours depuis onze heures jusqu'à deux.

MAIRES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs,	Communes.	*Messieurs*,	Communes.
Breidt.	*Asnières.*	Dequevauvillers.	*Genevilliers.*
Demars (Nic.)	*Aubervilliers.*	Labbaye. . . .	*Isle-St.-Denis* (l')
La Croisade. . .	*Auteuil.*	Finot.	*Montmartre.*
Baudon d'Issoncourt.	*Bagnolet.*	Gillet.	*Nanterre.*
Levert.	*Belleville.*	Delabordere. . .	*Neuilly.*
Mongrolle . . .	*Bobigny.*	Cottereau. . . .	*Noisy.*
Frémin.	*Bondy.*	Gorneau l'aîné. .	*Pantin.*
Noël.	*Boulogne.*	Amavet. . . .	*Passy.*
Milton.	*Bourget* (le).	Defauconpret. .	*Pierrefitte.*
Boucry. . .	*Chapelle* (la).	Simonet.	*Prés Saint-Gervais*
Renouard. . . .	*Charonne.*	Saulnier.	*Puteaux.*
Paillé.	*Clichy.*	Cardon.	*Romainville.*
Bracquemart. .	*Colombes.*	Benoist.	*Saint-Denis.*
Lefricque. . . .	*Courbevoie.*	Poirié.	*Saint-Ouen.*
Leboüe.	*Cour Neuve* (la).	Bonnemain. . .	*Stains.*
Delusseux. . .	*Drancy.*	Bidard.	*Surênes.*
Rossignol. . . .	*Dugny.*	Morigny.	*Villetaneuse.*
Julien	*Epinay.*	Hoüy.	*Villette* (la).

Arrondissement de Sceaux.

Broussin. . . .	*Antony.*
attier.	*Arcueil.*
ancelin. . . .	*Bagneux.*
De Chabons. . .	*Bercy.*
Le Bon de Musnier de la Converserie, Lieut. général.	*Bonneuil.*
avisé.	*Bourg-la-Reine.*
ewziski.	*Brie-sur-Marne.*
Le Bar. de Meckenem	*Champigny.*
ahouet.	*Charenton-le-Pont.*
inot.	*Charenton S. Maur.*
loüette. . . .	*Châtenay.*
luchet.	*Châtillon.*
utrequin . . .	*Chevilly.*
uchef de la Ville. . . .	*Choisy-sur-Seine.*
orby.	*Clamart.*
iot.	*Creteil.*
edru.	*Fontenay aux Roses*
ontems.	*Fontenay-sous Bois*
hailloux. . . .	*Fresnes.*
ecoderc. . . .	*Gentilly.*
Baron.	*Issy.*
Luisette.	*Ivry.*
Pinson.	*La Branche du Pont St.-Maur.*
Guignard.	*Lay.*
Le Ch. Dodun	*Maisons-Alfort.*
Mériel.	*Montreuil.*
Dubreüil. . . .	*Montrouge.*
Loubet.	*Nogent-sur-Marne.*
Chévetel. . . .	*Orly.*
Cagniet.	*Plessis-Piquet (le).*
Denanteuil. . .	*Rosny.*
Frottiée.	*Rungis.*
Montzaigle. . .	*Saint-Mandé.*
Caylus.	*Saint-Maur.*
Lavit de Clauzel	*Sceaux.*
Pierre.	*Thiais.*
Duval.	*Vanvres.*
Dunepart fils. .	*Vaugirard.*
Serres de Saint-Roman, Comte de Frégeville.	*Villejuif.*
Girardot. . . .	*Villemonble.*
Champfort. . . .	*Vincennes.*
Nepveu	*Vitry.*

SECTION III.

GARDE NATIONALE DE PARIS (1).

Elle est composée de treize légions, savoir: douze d'infanterie, ayant chacune quatre bataillons, et une de cavalerie composée de trois escadrons.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

M. le Comte Dessolle, Ministre d'État, Pair de France, Major général des Gardes nationales du Royaume, *Command. en chef*

Aides-de-camp du Général en chef.

M. le Marquis de Dampierre, Colonel, *premier Aide-de-camp.*
M. le Marquis de Balincourt, *Chef d'escadron.*
M. Didot, *Chef d'escadron.*
M. le Chevalier de Gascq, *Chef d'escadron.*
M. le Baron de Bruyères Saint-Michel, *Chef d'escadron.*
M. le Comte d'Osseville, *Chef d'escadron.*
M. le Comte de Caumont, *Capitaine.*
M. le Marquis de Mirepoix, *Capitaine.*

Officiers d'Etat-major attachés particulièrement au Général en chef.

M. le Chevalier Monval, *Chef d'escadron.*
M. le Vicomte de Levis, *Capitaine.*

Lieutenans généraux.

M. le Duc de Montmorency, Pair de France, *Président du Conseil des brevets et récompenses.* — M. Adolp. de Maussion Chef d'Escad., *Aide-de-camp.*

M. le Comte de Montesquiou, Pair de France, Inspecteur général des Conseils de discipline, *Président du Conseil général de discipline.*

M. le Chevalier Allent, Conseiller d'Etat, Aide-Major général *Chef de l'Etat-Major des Gardes nationales du Royaume et de la Garde nationale de Paris.*

M. Tourton, Maréchal-de-camp, *Sous-Chef d'Etat-Major général.* — M. Guillaume, Capit. *Aide-de-camp.*

Maréchaux-de-camp de la ligne chargés de l'instruction.

M. le Baron le Capitaine, *Inspecteur général de l'instruction.*
M. Desprez, *membre du Conseil d'Instruction.*

Adjudans-Commandans.

M. le Chevalier Bogne de Faye.
M. Lemoyne.
M. le Comte d'Haussonville.
M. Gabriel de Lessert.
M. le Marquis de Sigy.
M. Lebeau.

(1) Les bureaux de l'Etat-Major sont hôtel de la Garde nationale de Paris, rue Lepelletier.

Administratio

Administration.

M. Le Feuvre, *Commissaire Ordonnateur.*
M. Lecomte, *Inspecteur aux revues.*
M. Chapelle, *Sous-Inspecteur aux revues.*
M. de Villeneuve, Chef d'Escadron, *Trésorier.*
M. Lenormand, Capitaine, *Officier payeur.*

Secrétariat général de l'Etat-Major.

M. Legardeur de Tilly.

Chefs d'Escadron adjoints à l'Etat-Major; Messieurs,

Le Comte de Lariboissière.
Collin de Sussy, fils.
Le Marquis de Montbreton.
Le Marquis de Pronleroy.
De Saint-Félix, *Aide des Cérémonies.*
Le Cordier.
Cardon.
Mallet.
Gilbert de Voisins.
Hocquart.
De Rouillac.
De Bonneuil.
De Crysenoi.
Dufresne de la Chauvinière.
Bocher.
Le Baron Roger.

Capitaines-Adjoints à l'Etat-Major, Messieurs,

De Vanlerberghe.
De Maupeou.
Dezoz de la Roquette.
Le Marquis de Tanlay.
Le Marquis de Malterre.
Boillève de Chilly.
Deurbroucq.
Bonomet.
D'Etchegoyen.
Boc de St.-Hilaire.
De Segrais.
Le Cte de Nicolaï, Th.
Le Baron Hallez.
Lefebvre de Courchamp.
Mercier.
De Peytes de Moncabrié.
Denois.
De Curnieux.
De Fortia.

ÉTATS-MAJORS DES LÉGIONS.

PREMIÈRE LÉGION, *rue du Faubourg St.-Honoré, n.* 14.

M. le Duc de Choiseul-Stainville, Pair de France, *Chef.*
M. Barry, *Major.*
M. le Chevalier Lallemand, *Adjudant-Major.*
M. . . . ., *Porte-Drapeau.*
M. Vranx de la Fontaine. *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. le Baron Pelet de la Lozère, *Secrétaire du Conseil.*
M. Collineau, *Officier Payeur.*
M. Auvity, *Chirurgien-Major.*

PREMIER BATAILLON.

M. le Comte de Remusat, *Chef.*
M. Rafy, *Adjudant.*
M. Porcher de la Fontaine. *Lieut. Rapp* } *du Conseil de discipl.*
M. Curateau de Courçon. *Secrétaire* } *du Conseil de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Lefebvre, *Capitaine.*
M. Piscatory, *Lieutenant.*
M. Gy. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Valentin de la Pelouse. } *Sous-Lieuten.*

Première Compagnie.

M. Bucquet. *Capitaine.*
M. Ronquairol, *Lieutenant.*
M. Dedienne. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. . . . . } *Sous-Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Dutrêmblay, *Capitaine.*
M. Azam, *Lieutenant.*
M. Leblond. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Vinot de Barmont. . } *Sous-Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Delarue, *Capitaine.*
M. Lafaulotte, *Lieutenant.*
M. Royer. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. . . . . }

Quatrième Compagnie.

M. Gobert, *Capitaine.*
M. Poussielgue, *Lieutenant.*
M. Hubert. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Fleury. . . . . . }

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Barillon, *Chef.*
M. Domange, *Adjudant.*
M. Nitot, *Rapporteur.* . } *du Conseil de discipl.*
M. Maître-Jean, *Secrét.* }

Compagnie de Grenadiers.

M. Rouxel, *Capitaine.*
M. Verneur, *Lieutenant.*
M. Titot. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Carrette. . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Rouillon, *Capitaine.*
M. Romer, *Lieutenant.*
M. Delansac. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Viennot. . . . . }

Deuxième Compagnie.

M. le Baron d'Avillers, *Capitaine.*
M. Bouhin, *Lieutenant.*
M. Godeau. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Lemercier. . . . . }

Troisième Compagnie.

M. Lavollée, *Capitaine.*
M. Dupin, *Lieutenant.*
M. Michel. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Lorin. . . . . . }

Quatrième Compagnie.

M. Lefebvre, *Capitaine.*
M. de la Hante, *Lieutenant.*
M. Bonnemaison. . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Lacroix. . . . . . }

TROISIÈME BATAILLON.

M. le Chevalier de Desalès, *Chef.*
M. Brunet, *Adjudant.*
M. Joye, *Rapporteur* . . } *du Conseil de discipl.*
M. de Metz-Ferrey, *Secr.* }

Compagnie de Grenadiers.

M. . . . ., *Capitaine.*
M. Lafaulotte, *Lieutenant.*
M. Peyronnet. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Charigant du Montel. }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. le Marquis de Brehant, *Capitaine.*
M. Molinos, *Lieutenant.*
M. le Chev. de Foresta. . } *Sous-Lieuten.*
M. Delille. . . . . }

Deuxième Compagnie.

M. Lafitte, *Capitaine.*
M. le Baron de Bock, *Lieutenant.*
M. Gossin. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. le Chevalier Angot des Rotours. . . . . . }

Troisième Compagnie.

M. le Comte de Mun, *Capitaine.*
M. Charles d'Anjou, *Lieutenant.*
M. Bronner. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. . . . . }

Quatrième Compagnie.

M. le Comte Gustave d'Andlaw, *Capit.*
M. le Chevalier Fabvre, *Lieutenant.*
M. Bertaux Duplessis. . } *Sous-Lieuten.*
M. Danet. . . . . . }

QUATRIÈME BATAILLON.

M. Froidefond Duchatenet, *Chef.*
M. Raiffer, *Adjudant.*
M. de Gravier, *Rapport.* } *du Conseil de discipl.*
M. Lebœuf, *Secrétaire* }

Compagnie de Grenadiers.

M. le Chevalier d'Aversenne, *Capit.*
M. Carles, *Lieutenant.*
M. Lenoir. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Rivet . . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Anisson Duperron, *Capitaine.*
M. Meulan, *Lieutenant.*
M. Bellanger. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Viguier. . . . . }

Deuxième Compagnie.

M. le Chevalier d'Hermand, *Capitaine.*
M. le Comte d'Argence, *Lieutenant.*
M. Rodier . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Yver. . . . . . }

Troisième Compagnie.

M. Lemaréchal, *Capitaine.*
M. . . . . . ., *Lieutenant.*
M. Arnaul. . . . . } *Sous-*
M. Guyot. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Tochon, *Capitaine.*
M. Lecourt, *Lieutenant.*
M. Allard. . . . . . } *Sous-*
M. Cousin. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME LÉGION. *Hôtel Montdragon, chaussée d'Antin, n. 3.*

M. le Comte Louis de Girardin, *Chef.*
M. le Chevalier Odiot, *Major.*
M. . . . ., *Adjudant-Major.*
M. . . . ., *Porte-Drapeau.*
M. le Chevalier Monnier, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Lefevre, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. de Rosny, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Caccia, *Chef.*
M. le Chev. Castera, *Adjud.-Major.*
M. . . . ., *Rapporteur.* } *du Conseil*
M. Pelleng, *Secrétaire.* } *de discipl.*
M. St.-Macary de Lambaye, *Adjudant Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Lafitte, *Capitaine.*
M. Gillet, *Lieutenant.*
M. Sauvan. . . . . } *Sous-*
M. Porthmann. . . . }
M. Lambard. . . . . } *Lieuten.*
M. Bazard Saint-Aubin. }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Labarrière, *Capitaine.*
M. Louvet, *Lieutenant.*
M. Leroy. . . . . . } *Sous-*
M. Larèche. . . . . }
M. Dénoyers. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Usquin, *Capitaine.*
M. Duport, *Lieutenant.*
M. LeRoy de Neuvillette. } *Sous-*
M. Martinon. . . . . }
M. Auvray. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Lenoir, *Capitaine.*
M. Dupaty, *Lieutenant.*
M. Laubry. . . . . } *Sous-*
M. Félix Pain. . . . }
M. Tarteron. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Ribour, *Capitaine.*
M. Mélan, *Lieutenant.*
M. Vilpolle. . . . . } *Sous-*
M. Vincent. . . . . }
M. Mahou. . . . . } *Lieuten.*
M. Ducommun. . . . }

DEUXIÈME BATAILLON.

M. le Marquis de Lillers, *Chef.*
M. le Chev. Meunier, *Adjud.-Major.*
M. . . . ., *Rapporteur.* } *du Conseil*
M. De Joly, *Secrétaire.* } *de discipl.*
M. Déforets, *Adjud. Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. le Baron Regnaud, *Capitaine.*
M. Isabey, *Lieutenant.*
M. Adolphye. . . . . } *Sous-*
M. Parisot. . . . . }
M. Messié. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Pichon, *Capitaine.*
M. Lemoine, *Lieutenant.*
M. Allard. . . . . . } *Sous-*
M. Lemaire. . . . . }
M. Dagoty. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. le Baron de Sussy, *Capitaine.*
M. Doumerc, *Lieutenant.*
M. Charlemagne. . . . } *Sous-*
M. Leroux. . . . . }
M. Dubois. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Doumerc, *Capitaine.*
M. Curmère, *Lieutenant.*
M. Plantade, fils. . . } *Sous-*
M. Plantade, père. . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Tattet, *Capitaine.*
M. . . . . . ., *Lieutenant.*
M. Ramond. . . . . } *Sous-*
M. Grellier. . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. le Chevalier de Jaubert, *Chef.*
M. F. Bourjot, *Adjudant-Major.*
M. . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . ., *Secr.* } *de discipl.*
M. Jullien, *Adjud.-Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. . . ., *Capitaine.*
M. Jullien, *Lieutenant.*
M. Schiaffino. . . . . } *Sous-*
M. Rospieck. . . . . } *Lieuten.*
M. Horau Vernet, *S.-Lieut. à la suite.*

(Chassseurs). *Première Compagnie.*

M. . . . ., *Capitaine.*
M. Brunel, *Lieutenant.*
M. Bérard. . . . . . } *Sous-*
M. Georges. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. De Caze, *Capitaine.*
M. Dasier, *Lieutenant.*
M. Dacier. . . . . . } *Sous-*
M. Tourret. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Roy, *Capitaine.*
M. Picard, *Lieutenant.*
M. Saint-Léger. . . . } *Sous-*
M. Tellier. . . . . . } *Lieuten.*
M. Bannefroy, *Sous-Lieut. à la suite.*

Quatrième Compagnie.

M. Batardy, *Capitaine.*
M. . . . ., *Lieutenant.*
M. Boscary de Villeplaine } *Sous-*
M. Leclerc. . . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. le Comte d'Arjuzon, *Chef.*
M. Hervieux, *Adjudant-Major.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Narjot, *Secrétaire* } *de discipl.*
M. Tulou, *Adjudant-Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. le Chev. de Lagonde, *Capitaine.*
M. Dupatty (Charles), *Lieutenant.*
M. de Blagny. . . . . . } *Sous-*
M. Lubin. . . . . . } *Lieuten.*
M. de Laire. . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. le Marquis de Turgot, *Capitaine.*
M. Rodrigue, *Lieutenant.*
M. Garneron. . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. le Vicomte de Laguérivier, *Capit.*
M. . . . ., *Lieutenant.*
M. Barré. . . . . . } *Sous-*
M. Laffitte. . . . . } *Lieuten.*
M. Leclerc. . . . . }

Troisième Compagnie.

M. Martin Peuch, *Capitaine.*
M. Du Somrard, *Lieutenant.*
M. Bertrand. . . . . } *Sous-*
M. Parthon. fils. . . . } *Lieuten.*
M. Aimé Martin Peuch }

Quatrième Compagnie.

M. Amelot, *Capitaine.*
M. Jourdan, *Lieutenant.*
M. Buthiau. . . . . } *Sous-*
M. Lacan. . . . . . } *Lieuten.*
M. Mamy. . . . . . }

TROISIÈME LÉGION, *à l'ancien Couvent des Petits Pères de la place des Victoires.*

M. le Baron Delessert, *Chef.*
M. Billing, *Major.*
M. Barage, *Adjudant-Major.*
M. . . . ., *Porte-Drapeau.*
M. Picot, *Capitaine Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Commard, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Pillet Will, *Capit. Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. J.-L. Ternaux, *Chef.*
M. Juillet, *Adjudant.*
M. Decan, *Lieut.*, *Rapp.* } *du Conseil*
M. Thille, *S.-L.*, *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Du Pugèt (Bouis), *Capitaine.*
M. Boulé, *Lieutenant.*
M. Dumoulin. . . . . } *Sous-*
M. Nourtier . . . . . } *Lieuten.*
M. Joest . . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*
M. Chevrier, *Capitaine.*
M. Bartouilh de Bonas, *Lieutenant.*
M. Salamon. . . . . } *Sous-*
M. Descétangs. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.
M. Catherine St.-Georges, *Capitaine.*
M. Mala, *Lieutenant.*
M. Guerreau. . . . . } *Sous-*
M. Aviat. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.
M. Chignard, *Capitaine.*
M. Poincelet, *Lieutenant.*
M. Boullay. . . . . } *Sous-*
M. Parmentier. . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.
M. Marchoux, *Capitaine.*
M. Boucher, *Lieutenant.*
M. Rouher. . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Papillon de la Ferté, *Chef.*
M. Valton, *Adjudant.*
M. Vernois, *Lieut.*, *Rapp.* } *du Conseil*
M. Sorbet, *S.-L.*, *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.
M. Becquey de Beaupré, *Capitaine.*
M. Richomme, *Lieutenant.*
M. Drouet. . . . . . } *Sous-*
M. Gasnier. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*
M. Arnaud, *Capitaine.*
M. Tiron, *Lieutenant.*
M. Leulhier. . . . . . }
M. Pé de Laborde. . . } *Sous-* *Lieuten.*
M. Voisin. . . . . . }

Deuxième Compagnie.
M. Bertrand, *Capitaine.*
M. Viénot, *Lieutenant.*
M. Breton. . . . . . } *Sous-*
M. David. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.
M. De Nanteuil la Norville, *Capit.*
M. L. Brault, *Lieutenant.*
M. Lazard. . . . . . }
M. Henocque. . . . } *Sous-* *Lieuten.*
M. Legrand Lemor. . }

Quatrième Compagnie.
M. Rattier, *Capitaine.*
M. F. Souplet, *Lieutenant.*
M. Barry. . . . . . }
M. Brocheton . . . . } *Sous-* *Lieuten.*
M. Sauvel. . . . . . }

TROISIÈME BATAILLON.
M. Rouyer, *Chef.*
M. Mellet, *Adjudant.*
M. Guettard-Hamony, *Lieutenant*, *Rapp.* } *du Conseil*
M. Ch. Hedelhofer, *Sous-Lieutenant*, *Secrét.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.
M. Dizié, *Capitaine.*
M. Cretté de Palluel, *Lieutenant.*
M. Dosne. . . . . . } *Sous-*
M. Maine Glatigny. . } *Lieuten.*

(Chasseurs(. *Première Compagnie.*
M. Legros d'Anizy, *Capitaine.*
M. Sanlot, *Lieutenant.*
M. Vidal de Verneix. . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.
M. Remy, *Capitaine.*
M. Hennet, *Lieutenant.*
M. L'Hoste. . . . . } *Sous-*
M. Christophe S.-Hilaire. } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.
M. Bertin, *Capitaine.*
M. le Chev. J. de Sambucy, *Lieuten.*
M. Andelle. . . . . }
M. Henriette. . . . . } *Sous-* *Lieuten.*
M. Prevost. . . . . }

Quatrième Compagnie.
M. Roard, *Capitaine.*
M. Brunet, *Lieutenant.*
M. Furet. . . . . . } *Sous-*
M. Contant. . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. le Comte Perregaux, *Chef.*
M. J.-F. Guerrand, *Adjudant.*
M. de Pixérécourt, *Lieutenant*, *Rapporteur*, } *du Conseil*
M. Drouot, *S.-L.*, *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.
M. Ch. Albert, *Capitaine.*
M. Dupaty, *Lieutenant.*
M. Villetard. . . . . }
M. Ribot, aîné. . . . } *Sous-* *Lieuten.*
M. Pasteur d'Encilles. }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Fauvelet de Bourienne, *Capitai.*
M. Fauveau, *Lieutenant.*
M. Alloard. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Goupy. . . . . .
M. Duroselle. . . . .

Deuxième Compagnie.

M. Béjot, *Capitaine.*
M. Busoni, *Lieutenant.*
M. Desmarets. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Bérard, fils. . . .

Troisième Compagnie.

M. Fr. Gaudelet, *Capitaine.*
M. Huard, *Lieutenant.*
M. Vassal. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Pallard. . . . .

Quatrième Compagnie.

M. A.-C. Ollivier, *Capitaine.*
M. Aug. de Mondeville, *Lieutenant.*
M. Magnien. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Ch. Fallet. . . . .

QUATRIÈME LÉGION, *place du Chevalier-du-Guet.*

M. le Comte Jaubert, *Chef.*
M. le Chevalier Gentil, *Major.*
M. le Chevalier Pissère, *Adjudant-Major.*
M. Vincent, *Porte-Drapeau.*
M. Chanu, *Capitaine, Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Cauthion, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Thiesson, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Marguerite, *Chef.*
M. Gille, *Adjudant.*
M. de Courchant, *Rap.* } *du Conseil de discipl.*
M. Châtelet, *Secrétaire*

Compagnie de Grenadiers.

M. Cordel, *Capitaine.*
M. Lesage, *Lieutenant.*
M. Delettre. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Dalliny. . . . .

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Delhommel, *Capitaine.*
M. Jeannon, *Lieutenant.*
M. Duruflé. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Freville. . . . .

Deuxième Compagnie.

M. Burel, *Capitaine.*
M. Aubry Gaillard, *Lieutenant.*
M. Houssencaine . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Regnauld Locré.

Troisième Compagnie.

M. Calmelet, *Capitaine.*
M. Parent, *Lieutenant.*
M. Froyer. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. . . . .

Quatrième Compagnie.

M. Fossard, *Capitaine.*
M. Desmonts, *Lieutenant.*
M. Lelasseur, ... } *Sous-Lieuten.*
M. Moullé, ...

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Fontaine, *Chef.*
M. Rougeot, *Adjudant.*
M. Alise, *Rapporteur*, } *du Conseil de discipl.*
M. Thierriet, *Secrét.*, .

Compagnie de Grenadiers.

M. Chardon, *Capitaine.*
M. Ricand, *Lieutenant.*
M. Roussel. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Combe, jeune. . .

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Mignotte, *Capitaine.*
M. Combe, aîné, *Lieutenant.*
M. Berthé. . . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. . . . .,

Deuxième Compagnie.

M. Bapst Meinière, *Capitaine.*
M. Miel, *Lieutenant.*
M. Jardin. . . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Angelot. . . . .

Troisième Compagnie.

M. Tatin, *Capitaine.*
M. Mera, *Lieutenant.*
M. Deshayes. . . . . } *Sous-*
M. Bachelot. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Dallemagne, *Capitaine.*
M. Froger, *Lieutenant.*
M. Troisœufs. . . . . } *Sous-*
M. Bourdier. . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Lemor, *Chef.*
M. Billon, *Adjudant.*
M. Malandrin, *Rapport.* } *du Conseil*
M. Metzinguer, *Secrét.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Bidault, *Capitaine.*
M. Brûlon, *Lieutenant.*
M. Yvelin. . . . . . } *Sous-*
M. Cheradame. . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Davaux, *Capitaine.*
M. Henry, *Lieutenant.*
M. Beaulieu. . . . . } *Sous-*
M. Herbel. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Polissard Quatremer, *Capitaine.*
M. Salatz, *Lieutenant.*
M. Fleury. . . . . . } *Sous-*
M. Prestat. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Pellez, *Capitaine.*
M. Lelièvre, *Lieutenant.*
M. Noël. . . . . . } *Sous-*
M. Le Duc. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Dupluvinage, *Capitaine.*
M. Tranchant, *Lieutenant.*
M. Bouillerot. . . . . } *Sous-*
M. Guibourt. . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. le Baron Thibon, *Chef.*
M. de Lully, *Adjudant.*
M. Fleury, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Tripier, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. David de Beddelun, *Capitaine.*
M. Sauvage, *Lieutenant.*
M. Dosnel. . . . . } *Sous-*
M. Cattier. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. le Baron Garat, *Capitaine.*
M. . . . . , *Lieutenant.*
M. . . . . , } *Sous-*
M. P. Bretin. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Chanu, *Capitaine.*
M. Hecquard, *Lieutenant.*
M. Hulphen. . . . . } *Sous-*
M. Chaulin. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Desronel, *Capitaine.*
M. Silvestre, *Lieutenant.*
M. Maire. . . . . . } *Sous-*
M. Pelloile. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Rocquet, *Capitaine.*
M. Gondouin, *Lieutenant.*
M. Bonnaire. . . . . } *Sous-*
M. Petit, jeune. . . . } *Lieuten.*

CINQUIÈME LÉGION, *rue Grange-aux-Belles.*

M. le Comte d'Auberjon de Murinais, Officier des Gardes-du-Corps, compagnie Ecossoise, *Chef.*
M. Gohin, *Major.*
M. Gaudechar, Marquis de Quericux, *Adjudant-Major.*
M. . . . . . . , *Porte-Drapeau.*
M. Grelet, *Capitaine Rapporteur* } *du Conseil de discipline.*
M. Levallet, *Lieutenant Secrétaire* }
M. Sencier, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Delafrenaye, *Chef.*
M. Cheron, *Adjudant.*
M. de la Maniere, *Rapp.* } *du Conseil*
M. Vignal, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Topin, *Capitaine.*
M. Ballu, *Lieutenant.*
M. Prévost de Touzeile, } *Sous-*
M. Demonsigny . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Samsal, *Capitaine.*
M. Tirel, *Lieutenant.*
M. Delaunay . . . . . } *Sous-*
M. Patry . . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Jecker, *Capitaine.*
M. Quantinet, *Lieutenant.*
M. Charpentier . . . . } *Sous-*
M. Jecker . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Chausson, *Capitaine.*
M. Collaud, *Lieutenant.*
M. Carcenac . . . . } *Sous-*
M. Bonneau . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Gaudy, *Capitaine.*
M. . . . . . . , *Lieutenant.*
M. de Rougemont . . . } *Sous-*
M. Lef bure . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Délon, aîné, *Chef.*
M. Renouard (A.-H.), *Adjudant.*
M. Bernos, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Raffard de Brienne, *Sec.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Cornedecerf, jeune, *Capitaine.*
M. Connelte, *Lieutenant.*
M. Barny . . . . . . } *Sous-*
M. Aufant. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Delihu, *Capitaine.*
M. Defremont, *Lieutenant.*
M. Benoist . . . . . } *Sous-*
M. Givry . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Bruerverville, *Capitaine.*
M. . . . . . . , *Lieutenant.*
M. Dupont. . . . . } *Sous-*
M. Semichon . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Renouard (H.), *Capitaine.*
M. Degrave (E.), *Lieutenant.*
M. Vignon. . . . . } *Sous-*
M. Laget . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Renouard (A.), *Capitaine.*
M. Labbé, *Lieutenant.*
M. Degrave . . . . } *Sous-*
M. Brossard . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Bonnet, *Chef.*
M. Seydoux, *Adjudant.*
M. Chasseray, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Duvivier, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Chambert, *Capitaine.*
M. Jubert, *Lieutenant.*
M. André . . . . . . } *Sous-*
M. Bourdet . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Courtois, *Capitaine.*
M. Poirier, *Lieutenant.*
M. Raymond . . . . } *Sous-*
M. Lecyre . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. . . . . . . , *Capitaine.*
M. Glot, *Lieutenant.*
M. Auger . . . . . } *Sous-*
M. Brindeau . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Ferrand de Beaudierre, *Capitaine.*
M. Druilhet, *Lieutenant.*
M. Fremont . . . . } *Sous-*
M. Bruneau . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Daoust, *Capitaine.*
M. Roger, *Lieutenant.*
M. Colin, fils . . . } *Sous-*
M. Poussain . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. le Baron de Zassaud, Quartier-Maître-Trésorier des Gardes-du-Corps, compagnie Ecossoise, *Chef.*
M. Hersant, *Adjudant.*
M. Picasse, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Godin, *Secrétaire.* } *de discipl*

Compagnie de Grenadiers.

M. Patinot, *Capitaine.*
M. Marc, *Lieutenant.*
M. Durand . . . . . } *Sous-*
M. Dumeny . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Maillet, *Capitaine.*
M. Bourdon, *Lieutenant.*
M. Denevérs . . . . . } *Sous-*
M. Sauvage. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Rey, *Capitaine.*
M. Chaseray, *Lieutenant.*
M. Courtin . . . . } *Sous-*
M. Langlois . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Cheron, *Capitaine.*
M. Chauvin, *Lieutenant.*
M. Martin. . . . . . } *Sous-*
M. Lecuyer . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Colladon, *Capitaine.*
M. Bonnefoi, *Lieutenant.*
M. Sedillot. . . . . . . } *Sous-*
M. Bassery. . . . . . } *Lieuten.*

SIXIÈME LÉGION, *au Conserv. des Arts et Métiers, rue S.-Martin.*

M. le Marquis de Fraguier, Officier des Gardes-du-Corps, *Chef.*
M. Marquié, *Major.*
M. . . . . , *Adjudant-Major.*
M. de Bois-Morel, *Porte-Drapeau.*
M. Berthault. *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Guebert, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Massé, *Lieutenant, Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Titon, *Chef.*
M. Soulier, *Adjudant.*
M. Lemire de Baigneville, *Rapporteur.* . . . } *du Conseil*
M. Grimprel, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Angar, *Capitaine.*
M. Gonnet, *Lieutenant.*
M. Roussilhe . . . . } *Sous-*
M. Dreys. . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Berard de Favas, *Capitaine.*
M. Richard, *Lieutenant.*
M. Tabart. . . . . . . } *Sous-*
M. D'Herbec . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Belot, *Capitaine.*
M. Dunand, *Lieutenant.*
M. Roussilhe. . . . . } *Sous-*
M. Pompon. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Dechamparmois, *Capitaine.*
M. Tardu, *Lieutenant.*
M. Neppel . . . . . . } *Sous-*
M. Beljambe. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Métayer, *Capitaine.*
M. Delaunay, *Lieutenant.*
M. Pernot . . . . . . } *Sous-*
M. Hue. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Becq, *Chef.*
M. Dreux, *Adjudant.*
M. Caubert, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Bernard, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Senepart, *Capitaine.*
M. Le Roy, *Lieutenant.*
M. Balbastre. . . . . } *Sous-*
M. Heu. . . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Foullon, *Capitaine.*
M. Pouyat, *Lieutenant.*
M. Ginoux. . . . . } *Sous-*
M. Dreux. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Frison, *Capitaine.*
M. Bonvaltier, *Lieutenant.*
M. . . . . . . , } *Sous-*
M. . . . . . . , } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Zehelim, *Capitaine.*
M. Blerzy, *Lieutenant.*
M. Verdier. . . . . } *Sous-*
M. Sewbach. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Bonjour, *Capitaine.*
M. Pihan de la Forest, *Lieutenant.*
M. Brienne. . . . . } *Sous-*
M. Carbonnel . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Laugier, *Chef.*
M. Bouchard, *Adjudant.*
M. Petit, *Rapporteur.* . } *du Conseil*
M. Mayer Dalinbert, *Sec.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Sarrasin de Maraise, *Capitaine.*
M. Cattier, *Lieutenant.*
M. Laurent. . . . . } *Sous-*
M. D'Har. . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Matignon, *Capitaine.*
M. Polin, *Lieutenant.*
M. Tesnière. . . . . } *Sous-*
M. Lecomte. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Louveau, *Capitaine.*
M. Gaillon, *Lieutenant.*
M. Bricard . . . . . } *Sous-*
M. Corbeau. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Dumas-Descombes, *Capitaine.*
M. Bellangé, *Lieutenant.*
M. Billot . . . . . } *Sous-*
M. Pernet. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Mayer Dalmbert, *Capitaine.*
M. Delaunay, *Lieutenant.*
M. Ferou. . . . . . } *Sous-*
M. Leroux . . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. de Londre, *Chef.*
M. Martin, *Adjudant.*
M. Pillaut, *Rapporteur* } *du Conse*
M. Gageot, *Secrétaire.* } *de discip*

Compagnie de Grenadiers.

M. Bénard, *Capitaine.*
M. Guichard, *Lieutenant.*
M. Legrand. . . . . } *Sous-*
M. Decaix . . . . . } *Lieuten*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Bricogne, *Capitaine.*
M. Gravier, *Lieutenant.*
M. Boilleau. . . . . } *Sous-*
M. Hachette. . . . . } *Lieuten*

Deuxième Compagnie.

M. Thomassin, *Capitaine.*
M. Adeline, *Lieutenant.*
M. Perrot . . . . . } *Sous-*
M. Prevost . . . . . } *Lieuten*

Troisième Compagnie.

M. Bourget, *Capitaine.*
M. Louis, *Lieutenant.*
M. Theroulde . . . . } *Sous-*
M. Souplet . . . . . } *Lieuten*

Quatrième Compagnie.

M. Francezon, *Capitaine.*
M. Garnier, *Lieutenant.*
M. Vimeux . . . . . } *Sous-*
M. Menu. . . . . . } *Lieuten*

SEPTIÈME LÉGION, *rue Sainte-Avoye, au Marais.*

M. le Comte Henry de Brevannes, *Chef.*
M. le Baron de Quelen, *Major.*
M. d'Aiguebelle, *Adjudant-Major.*
M. . . . ., *Porte-Drapeau.*
M. . . . ., *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Yver, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Lefèvre, *Sous-Lieut., Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. . . . ., *Chef.*
M. le Chevalier de Fouchy, *Adjudant.*
M. Desèze, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Dufour de Neuville, *Sec.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Durand, *Capitaine.*
M. Boursy, *Lieutenant.*
M. Hémar. . . . . } *Sous-*
M. Gaspard. . . . . } *Lieuten.*
M. Du Guy. . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. le Chevalier Tarbé, *Capitaine.*
M. Grébaut, *Lieutenant.*
M. Equer. . . . . } *Sous-*
M. Dartois. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. le Baron de Charnacé, *Capitaine.*
M. Gautier d'Auteserves, *Lieutenant.*
M. Cabal, fils. . . . } *Sous-*
M. le Bar. de Courville. } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Bastard d'Etang, *Capitaine.*
M. Lefebvre-la-Boulaye, *Lieutenant.*
M. Chambrot. . . . } *Sous-*
M. Bertrand. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Delachaussée, *Capitaine.*
M. Frémont, *Lieutenant.*
M. Lauras. . . . . } *Sous-*
M. Adam. . . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Buquet, *Chef.*
M. Véré, *Adjudant.*
M. Claude, *Adjoint.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Lemoine, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Lefevre, *Capitaine.*
M. Chassagnolle, *Lieutenant.*
M. Simon. . . . . . } *Sous-*
M. Shmit. . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Martineau, *Capitaine.*
M. de Pressigny, *Lieutenant.*
M. Chaumont. . . . } *Sous-*
M. Pincemaille. . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Fessart, *Capitaine.*
M. Maignon, *Lieutenant.*
M. Bisse. . . . . . } *Sous-*
M. Jacquet. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Crépon, *Capitaine.*
M. Froidure, *Lieutenant.*
M. Boufflers. . . . } *Sous-*
M. Buchère. . . . . } *Lieuten.*
M. Mayer. . . . . . }

Quatrième Compagnie.

M. de Bullion, *Capitaine.*
M. Delahaye, *Lieutenant.*
M. Cibot. . . . . . } *Sous-*
M. Pouchet Maugendre. } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Guiton, *Chef.*
M. Patin, *Adjudant.*
M. Quiremont de Villeneuve, *Adjoint.*
M. . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . ., *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Morlière, *Capitaine.*
M. Brisson, *Lieutenant.*
M. Fessard. . . . . } *Sous-*
M. Fabrégue. . . . } *Lieuten.*

— (Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Gasson, *Capitaine.*
M. Jouel, *Lieutenant.*
M. Delaforest. . . . } *Sous-*
M. Perrier. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Massienne, *Capitaine.*
M. Rondeau, *Lieutenant.*
M. Fourcadelle. . . . } *Sous-*
M. Delondre. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Guérin, *Capitaine.*
M. Blacque de Belair, *Lieutenant.*
M. Boullenot. . . . } *Sous-*
M. Denailly. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Chauchat, *Capitaine.*
M. Fichon, *Lieutenant.*
M. Labitte. . . . . } *Sous-*
M. Arcelot de Dracy. . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. Cinot, *Chef.*
M. Perdu, *Adjudant.*
M. Dauvergne, *Adjoint.*
M. . . . . *Rapp.* } *du Conseil*
M. Palais, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Comartin, *Capitaine.*
M. Lenoble, *Lieutenant.*
Deladreu. . . . . . . } *Sous-*
Radou. . . . . } *Lieuten.*
Lemoult. . . . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Letort, *Capitaine.*
M. Guyot, *Lieutenant.*
M. Lecreux. . . . . } *Sous-*
M. Fandon. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Delmont, *Capitaine.*
M. Dherbecourt, *Lieutenant.*
M. Blerzy. . . . . } *Sous-*
M. Aubert. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Labat, *Capitaine.*
M. Brunet, *Lieutenant.*
M. Martin. . . . . } *Sous-*
M. Denonvilliers. . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Jacquemin, *Capitaine.*
M. Robin, *Lieutenant.*
M. Ruffin. . . . . } *Sous-*
M. Cottreau. . . . . } *Lieuten.*

HUITIÈME LÉGION, *place Royale.*

M. Richard-Lenoir, *Chef.*
M. de la Rue, *Major.*
M. Poilroux, *Adjudant-Major.*
M. de Coqueromont, Sous-Lieutenant, *Porte-Drapeau.*
M. . . . . , *Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Leroux, *Secrétaire du Conseil.*
M. Mejan, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. le Comte Serre de Saint-Roman, *Chef.*
M. Crosnier, *Adjudant.*
M. . . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. Remy, *Secrétaire* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. . . . . . . , *Capitaine.*
M. Clément de Blavette, *Lieutenant.*
M. Herbin de Halle. . . } *Sous-*
M. Bazard. . . . . . } *Lieuten.*
M. Aubourg de Bourg. . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. de Montmerqué, *Capitaine.*
M. Herbault, *Lieutenant.*
M. Monnot. . . . . . } *Sous-*
M. Epoigny. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Laine, *Capitaine.*
M. Neille, *Lieutenant.*
M. De la Loge. . . . } *Sous-*
M. Valadon. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Girard, *Capitaine.*
M. Barbier, *Lieutenant.*
M. Boignes, L. . . . . } *Sous-*
M. Boignes, G. . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Harmand, *Capitaine.*
M. . . . . . . , *Lieutenant.*
M. Hardy. . . . . . } *Sous-*
M. Demiere. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. . . . . . , *Chef.*
M. Bomë, *Adjudant.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Faquelin, *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Marcel, *Capitaine.*
M. Pinatel, *Lieutenant.*
M. Cimeticre. . . . . } *Sous-*
M. Jouant Paté. . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Bernard, *Capitaine.*
M. . . . . . . , *Lieutenant.*
M. Briolle. . . . . } *Sous-*
M. Andry-Dubot. , . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Hemont, *Capitaine.*
M. Rohard, *Lieutenant.*
M. Ligny. . . . . . } *Sous-*
M. Coquelin. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Frechaut, *Capitaine.*
M. Morizot., *Lieutenant.*
M. Petit. . . . . . } *Sous-*
M. Bouilly. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Vallienne père, *Capitaine.*
M. Thiébault, *Lieutenant.*
M. Colombeau fils. . . } *Sous-*
M. Vallienne Ste.-Marie. } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Vibert, *Chef.*
M. Faucher, *Adjudant.*
M. . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. Morel, *Secrétaire.* . } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Calmer, *Capitaine.*
M. . . . . . . , *Lieutenant.*
M. Troisvallets. . . . }
Mayer Dalembert. . . } *Sous-*
Maillot. . . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Cousin, *Capitaine.*
M. Sacquemot, *Lieutenant.*
M. Kropper. . . . . } *Sous-*
M. Tourasse. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Moufle, *Capitaine.*
M. Baquet, *Lieutenant.*
M. Nast fils. . . . . } *Sous-*
M. Hasson. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. . . . . . . , *Capitaine.*
M. Locard, *Lieutenant.*
M. Robellard fils, . . } *Sous-*
M. Petit. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Bourgois, *Capitaine.*
M. Darie, *Lieutenant.*
M. Dibarrard. . . . . . } *Sous-*
M. Honoré fils. . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. Robillard, *Chef.*
M. Lienard, *Adjudant.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Lainé, *Secrétaire.* . } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Roussel, *Capitaine.*
M. Sané, *Lieutenant.*
M. Pinatel. . . . . . }
M. Prevost. . . . . } *Sous-*
M. Armand. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Delanoue, *Capitaine.*
M. Thierry-Cousin, *Lieutenant.*
M. . . . . . . , } *Sous-*
M. Mendat. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Rieussec, *Capitaine.*
M. Corpet, *Lieutenant.*
M. Blanchet. . . . . } *Sous-*
M. Villelard. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Maison-Neuve, *Capitaine.*
M. Declion, *Lieutenant.*
M. Thomas fils. . . . } *Sous-*
M. Draveny. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Adenis Colombeau, *Capitaine.*
M. Cauthion, *Lieutenant.*
M. Labbé. . . . . . } *Sous-*
M. Lieuteau. . . . . } *Lieuten.*

NEUVIÈME LÉGION, *rue de Jouy, n. 9.*

M. le Vicomte Héricart de Thury, *Chef.*
M. de Brioude, *Major.*
M. Collin, *Adjudant-Major.*
M. Humbert, *Porte-Drapeau.*
M. Hermel, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Villot, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Titeux, *Officier payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. . . . . . ., *Chef.*
M. Henry, *Adjudant.*
M. Chevalier, *Rapport.* } *du Conseil*
M. Adam, *Secrétaire.* } *de discipl.*
M. Gréau, *Capitaine instructeur.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Pompon Levainville, *Capitaine.*
M. Martin, *Lieutenant.*
M. Libert. . . . . . } *Sous-*
M. Pouillot. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Deschards, *Capitaine.*
M. Dauphin, *Lieutenant.*
M. Creteil. . . . . . } *Sous-*
M. Debost. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Fieffé, *Capitaine.*
M. Collinet, *Lieutenant.*
M. Cuvier. . . . . . } *Sous-*
M. About. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Levacher-Duplessis, *Capitaine.*
M. Lequesne, *Lieutenant.*
M. Dalbine. . . . . } *Sous-*
M. Rathery. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Jarry, *Capitaine.*
M. Depenne, *Lieutenant.*
M. Leveyer. . . . . } *Sous-*
M. Queuel. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Perrot, *Chef.*
M. Vernière, *Adjudant.*
M. Serreau, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Lechanteur, *Secrét.* } *de discipl.*
M. Lebrun, *Capitaine instructeur.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Guillaume, *Capitaine.*
M. Bernard, *Lieutenant.*
M. Sadourny. . . . . } *Sous-*
M. Labouret. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Renet, *Capitaine.*
M. Poisson, *Lieutenant.*
M. Ratier. . . . . . } *Sous-*
M. Lelair. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Subert, *Capitaine.*
M. Sardaillon, *Lieutenant.*
M. Parton. . . . . . } *Sous-*
M. Lemoine. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Martin, *Capitaine.*
M. Laborie, *Lieutenant.*
M. Jumel. . . . . . } *Sous-*
M. Besson. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Cornisset Desprès, *Capitaine.*
M. Christophe, *Lieutenant.*
M. Henry. . . . . . } *Sous-*
M. Delaporte. . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

Charmet, *Chef.*
Berthelemy, *Adjudant.*
Julienne, *Rapporteur* } *du Conseil*
Dècle, *Secrétaire.* . } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

Duhamel, *Capitaine.*
Soubirant, *Lieutenant.*
Rousseau. . . . . } *Sous-*
Gauthier. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

Maillard, *Capitaine.*
Desmarais, *Lieutenant.*
Dumont. . . . . } *Sous-*
Delayen. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

Gonin, *Capitaine.*
Galley, *Lieutenant.*
Lamy. . . . . . } *Sous-*
Lefèvre. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

Tardif, *Capitaine.*
Genreau, *Lieutenant.*
Boudaille. . . . . } *Sous-*
Mansienne. . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

Hermel, *Capitaine.*
Hamelin, *Lieutenant.*
Baron. . . . . . } *Sous-*
Morel. . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Rossigneux, *Chef.*
M. Maigret, *Adjudant.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Peigné, *Secrétaire.* . } *de discipl.*
M. Richard, *Capitaine instruct.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Triozon Sadourny, *Capitaine.*
M. Paillot, *Lieutenant.*
M. Villot (Henry). . . } *Sous-*
M. Magin. . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Badenier, *Capitaine.*
M. Lesieur, *Lieutenant.*
M. Choquet. . . . . . } *Sous-*
M. Noulibos. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Bompart, *Capitaine.*
M. Sacré, *Lieutenant.*
M. Vingtain. . . . . } *Sous-*
M. Juramy. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Ridard, *Capitaine.*
M. Chaumet, *Lieutenant.*
M. Guyd'amour. . . . } *Sous-*
M. Lesguilliez. . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. De la Rouzée, *Capitaine.*
M. Fleurot, *Lieutenant.*
M. Montagne. . . . . } *Sous-*
M. Thibout. . . . . } *Lieuten.*

DIXIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue de Verneuil.*

le Comte Alexandre de Boisgelin, *Chef.*
Phelippon, *Major.*
Aubriet, *Adjudant-Major.*
. . . ., *Porte-Drapeau.*
Agier, *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
Guillaumot, *Lieutenant, Secrét. du Conseil.*
Ramond de la Croisette, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

le Comte de Vaulgrenand, *Chef.*
Sejas, *Adjudant.*
Robert, *Adjoint.*
Philippes Delleville, } *du Conseil*
Lieutenant Rapporteur }
Péricaud, *S.-L. Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. le Comte d'Esterno, *Capitaine.*
M. de Guitry, *Lieutenant.*
M. le Marq. de la Sourdiere, } *Sous-*
M. Duval-Cloval. . . }
M. Labbé. . . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. le Comte d'Aulnay, *Capitaine.*
M. Guénaux, *Lieutenant.*
M. Voisin. . . . . . } *Sous-*
M. Husson . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Huguet, *Capitaine.*
M. Jauffret, *Lieutenant.*
M. Regnault. . . . } *Sous-*
M. . . . . . ., } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Didot (Firmin), *Capitaine.*
M. Gerfaux, *Lieutenant.*
M. Meslier. . . . . . } *Sous-*
M. de l'Epine. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Huin, *Capitaine.*
M. Janod, *Lieutenant.*
M. Duval . . . . . . } *Sous-*
M. le Comte de Tryon Montalembert . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Meat du Fourneau, *Chef.*
M. Mongin, *Adjudant.*
M. Laude, *Adjudant Sous-Officier.*
M. Porriquet, *Lieut. Rapp.* } *du Conseil*
M. Simonneau, *S.-L. Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. . . . ., *Capitaine.*
M. Hue de Grosbois, *Lieutenant.*
M. Duplès . . . . . . } *Sous-*
M. Rebut de la Rohellerie. } *Lieuten.*
M. Adet. . . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Moisant, *Capitaine.*
M. Gambier, *Lieutenant.*
M. Boudet . . . . . } *Sous-*
M. Albert. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Andryanne de la Chapelle, *Capit.*
M. Wurtz, *Lieutenant.*
M. Vigier. . . . . . . } *Sous-*
M. Auvity . . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Le Chev. Boutet de Monvel, *Cap.*
M. Faure, *Lieutenant.*
M. Bayard . . . . . } *Sous-*
M. de Bonnaire de Forges. } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Benoist, *Capitaine.*
M. Discret, *Lieutenant.*
M. du But . . . . . } *Sous-*
M. Quiclet . . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. le Comte de la Guiche, *Chef.*
M. Meunier, *Adjudant.*
M. Roux, *Adjoint.*
M. Chatillon, *Lieut. Rapp.* } *du Consei*
M. Sauvage, *Sous-L. Secr.* } *de disci*

Compagnie de Grenadiers.

M. Evrat, *Capitaine.*
M. Rougelot, *Lieutenant.*
M. Dequevauvillers. . . } *Sous-*
M. Mestivier. . . . . } *Lieute*

(Chasseurs). *Première Compagni*

M. Labiche, *Capitaine.*
M. Doulcet, *Lieutenant.*
M. Desaint. . . . . } *Sous-*
M. Ozanne . . . . . } *Lieute*

Deuxième Compagnie.

M. de Plauzolles. *Capitaine.*
M. de Bonnard, *Lieutenant.*
M. Ruelle . . . . . } *Sous*
M. de la Marre. . . . } *Lieute*

Troisième Compagnie.

M. Pannier, *Capitaine.*
M. Bachelet, *Lieutenant.*
M. Postelle. . . . . } *Sous*
M. Gerbod . . . . . } *Lieute*

Quatrième Compagnie.

M. Husson, *Capitaine.*
M. Agier, *Lieutenant.*
M. Piérot. . . . . . } *Sous*
M. Chatillon. . . . . } *Lieute*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. le Comte de Nicolaï, *Chef.*
M. Valtat, *Adjudant.*
M. Woll, *Adjudant Sous-Officier*
M. Candas, *Lieut. Rapp.* } *du Con.*
M. Calvet, *Sous-L. Secr.* } *de disc*

Compagnie de Grenadiers.

M. d'Abrin, *Capitaine.*
M. Gombert (Perret), *Lieutenant*
M. Berthier de Viviers. . } *Sous*
M. Desmarêts. . . . . } *Lieut*
M. Meûnier. . . . . }

(Chasseur

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Gombert (Delebecq), *Capitaine.*
M. Poterlet, *Lieutenant.*
M. Choquet. . . . . } *Sous-*
M. Boudier. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Lemot, *Capitaine.*
M. Houdaille, *Lieutenant.*
M. Hunoult. . . . . } *Sous-*
M. Boulanger. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Gottis, *Capitaine.*
M. le Comte de Geslin, *Lieutenant.*
M. Cousin. . . . . . } *Sous-*
M. Gentil. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Trulat. *Capitaine.*
M. Gondeville de Montricher, *Lieuten.*
M. Leclerc . . . . . } *Sous-*
M. Marchand. . . . . } *Lieuten.*

ONZIÈME LÉGION,

A la Mairie, rue du Vieux-Colombier.

M. Aclocque, *Chef.*
M. Leger de Bresse, *Major.*
M. Champion, *Adjudant-Major.*
M. . . . . ., *Porte-Drapeau.*
M. Bernault, *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Testu, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Desprès, *Officier payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Barbier de Neuville, *Chef.*
M. Auvrai, *Adjudant.*
M. . . . . . ., *Rapp.* } *du Conseil*
M. Le Bel, *Secrétaire* } *de discipl*

Compagnie de Grenadiers.

M. Larsonnier, *Capitaine.*
M. Naigeon, *Lieutenant.*
M. Belzeverie. . . . . } *Sous-*
M. de la Rivierre. . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. . . . ., *Capitaine.*
M. Morice, *Lieutenant.*
M. Sauvageot. . . . . } *Sous-*
M. Metenberg. . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Le Graverand, *Capitaine.*
M. Poterlet, jeune, *Lieutenant.*
M. Jubin. . . . . . } *Sous-*
M. Le Brun. . . . . } *Lieuten*

Troisième Compagnie.

M. Plassan, *Capitaine.*
M. . . . . . ., *Lieutenant.*
M. Turquois. . . . . } *Sous-*
M. Coffinet. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Blondel d'Aubert, *Capitaine.*
M. Lefevre de Vatelménil, *Lieuten.*
M. Lock. . . . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Roëttiers Duplessis, *Chef.*
M. Bergé, *Adjudant-Major.*
M. Lesueur, *Rapporteur* } *du Conseil*
M. Simonet, *Secrétaire* } *de discipl.*
M. Buvy, *Adjudant-Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Denne Baron, *Capitaine.*
M. Fayolle, *Lieutenant.*
M. De la Roche. . . . . }
M. Courcier. . . . . } *Sous-Lieuten.*
M. Puget. . . . . . }

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Fain, *Capitaine.*
M. Rosan, *Lieutenant.*
M. Droz. . . . . . } *Sous-*
M. Dufey. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Gerbet, *Capitaine.*
M. Lesueur, *Lieutenant.*
M. Tourfault. . . . . } *Sous-*
M. Bouvin. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Bernault, *Capitaine.*
M. Tripier le Franc, *Lieutenant.*
M. Arnoud. . . . . } *Sous-*
M. Royer. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Croullebois, *Capitaine.*
M. Maurel, *Lieutenant.*
M. Henriet. . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Arthùs Bertrand, *Chef.*
M. L'huillier, *Adjudant.*
M. Dupont, *S.-L., Rapp.* } *du Conseil*
M. Audouin, *S.-L, Secr* } *de discipl.*
M. Henneile, *Adjud.-sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. De Tains, *Capitaine.*
M. Levasseur, *Lieutenant.*
M. De Tryon. . . . . } *Sous-*
M. Buchère. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Malmenaide, *Capitaine.*
M. Testu, *Lieutenant.*
M. Chardon. . . . . } *Sous-*
M. Benoît. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Poinsinet de Sivry, *Capitaine.*
M. . . . . . ., *Lieutenant.*
M. Arnoult. . . . . } *Sous-*
M. Delamarche. . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Basset, *Capitaine.*
M. Charvet, *Lieutenant.*
M. Deschamps. . . . } *Sous-*
M. Maffioli. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Dumas, *Capitaine.*
M. Moreau, *Lieutenant.*
M. Boichard. . . . . } *Sous-*
M. Dupont. . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. Roullin, *Chef.*
M. Cailliard, *Adjudant.*
M. . . ., *Rapporteur.* } *du Conseil*
M. Deschamps, *S.-L, Sec.* } *de discipl.*
M. Brailly, *Adjudant-Sous-Officier.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Galochet de la Galicerie, *Capit.*
M. Berthaud de Martin, *Lieutenant.*
M. Oudry. . . . . . } *Sous-*
M. Vernières. . . . } *Lieuten.*
M. Lhonorey. . . . . }

(Chasseurs). *Premiere Compagnie.*

M. Houzet, *Capitaine.*
M. Franckson, *Lieutenant.*
M. Famechon. . . . } *Sous-*
M. Corby. . . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Hacquart, *Capitaine.*
M. Serrait, *Lieutenant.*
M. Dany. . . . . . } *Sous-*
M. Descorps. . . . } *Lieuten.*

Troisieme Compagnie.

M. Rey, *Capitaine.*
M. Magimel, *Lieutenant.*
M. Masson. . . . . } *Sous-*
M. Hennequin. . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Le Rebours, *Capitaine.*
M. Delion, *Lieutenant.*
M. Agasse. . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

DOUZIÈME LÉGION,

A la Mairie, rue Saint-Jacques.

M. Salleron (Cl.), *Chef.*
M. Roard, *Major.*
M. Gaillard, *Adjudant-Major.*
M. Dudouit, *Porte-Drapeau.*
M. Braille, *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Wasset. *Capit., Secrétaire du Conseil.*
M. Carbonnier, *Officier Payeur.*

PREMIER BATAILLON.

M. Bricogne, *Chef.*
M. Anotaux, *Adjudant.*
M. . . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . . . . , *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Jacob, *Capitaine.*
M. Roinville, *Lieutenant.*
M. Delabarre. . . . . } *Sous-*
M. Langlois. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Marais, *Capitaine.*
M. Jeannet, *Lieutenant.*
M. Jeannet, fils aîné. . } *Sous-*
M. Lalande. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Bruzard, *Capitaine.*
M. Payen, *Lieutenant.*
M. Rochette. . . . . } *Sous-*
M. Gratiot. . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Montillard, *Capitaine.*
M. Leherle, *Lieutenant.*
M. Drouet. . . . . . } *Sous-*
M. Viat, fils. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Briard, *Capitaine.*
M. Buzenet, *Lieutenant.*
M. Delacour . . . . } *Sous-*
M. Poupinel. . . . . } *Lieuten.*

DEUXIÈME BATAILLON.

M. Bouvard, *Chef.*
M. Lassailly, *Adjudant-Major.*
M. . . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . . . . , *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Picot, *Capitaine.*
M. Armandy, *Lieutenant.*
M. Muraine. . . . . } *Sous-*
M. Delarbre. . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Coulon, *Capitaine.*
M. Allut, *Lieutenant.*
M. Vhunot. . . . . } *Sous-*
M. Noisette. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Collette, *Capitaine.*
M. Etienne, *Lieutenant.*
M. Damécourt. . . . } *Sous-*
M. Seilier. . . . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Clérisseau, *Capitaine.*
M. Bouthemard, *Lieutenant.*
M. Alexandre. . . . . } *Sous-*
M. Boulage. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Wasset, *Capitaine.*
M. Gilbert, *Lieutenant.*
M. Golzard. . . . . } *Sous-*
M. Colas. . . . . . } *Lieuten.*

TROISIÈME BATAILLON.

M. Lafond, *Chef.*
M. Delalande, *Adjudant.*
M. . . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . . . . , *Secr.* } *de discipl.*

Compagnie de Grenadiers.

M. Bertrand, *Capitaine.*
M. Potier, *Lieutenant.*
M. Petit-Armet . . . } *Sous-*
M. Dumoutier . . . . } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Bacot, *Capitaine.*
M. Villemot, *Lieutenant.*
M. Doux. . . . . . . } *Sous-*
M. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Noel, *Capitaine.*
M. Fresigny, *Lieutenant.*
M. Petiot. . . . . . } *Sous-*
M. Noël, fils. . . . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Bacq, *Capitaine.*
M. Debonnaire, *Lieutenant.*
M. Daviot. . . . . . } *Sous-*
M. Rennes. . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Desbœufs, *Capitaine.*
M. Noblet. *Lieutenant.*
M. Davallon. . . . . } *Sous-*
M. Devivens. . . . . } *Lieuten.*

QUATRIÈME BATAILLON.

M. Roard, *Chef.*
M. Carbonnier, *Adjudant.*
M. . . . . . . , *Rapp.* } *du Conseil*
M. . . . . . . , *Secr.* } *de discipl*

Compagnie de Grenadiers.

M. Thouin, *Capitaine.*
M. Braille, *Lieutenant.*
M. Levé. . . . . . } *Sous-*
M. Geoffroy St.-Hilaire. } *Lieuten.*

(Chasseurs). *Première Compagnie.*

M. Lucas, *Capitaine.*
M. Thorin, *Lieutenant.*
M. Calart. . . . . . } *Sous-*
M. Bernard. . . . . } *Lieuten.*

Deuxième Compagnie.

M. Salleron, *Capitaine.*
M. Lenormand, *Lieutenant.*
M. Leclerc. . . . . . } *Sous-*
M. Salleron (Augustin). . } *Lieuten.*

Troisième Compagnie.

M. Belle, *Capitaine.*
M. Leconte, *Lieutenant.*
M. Houette. . . . . } *Sous-*
M. Frerot. . . . . . } *Lieuten.*

Quatrième Compagnie.

M. Havet, *Capitaine.*
M. Marquis, *Lieutenant.*
M. Hugnet. . . . . . } *Sous-*
M. Maës. . . . . . } *Lieuten.*

GARDE A CHEVAL.

Inspection.

M. le Comte de CASTRIES, Maréchal-de-camp, *Inspecteur général de la garde à cheval.*

Adjudans-Commandans attachés à la garde à cheval.

M. le Comte de la Borde.
M. le Marquis de Messey.
M. le Marquis de la Porte.

Chefs d'Escadron adjoints à l'inspection.

M. de Caumont.
M. de Chavannat.
M. de Solirène.
M. de Laubepin, Capitaine-Adjoint, *Secrétaire de l'Inspection.*

Etat-Major de la Légion.

M. le Marquis de Boisgelin, *Chef.*
M. le Marquis de Sourdis, *Major.*
M. le Marquis de Vigny, Chef d'Escadron, *Aide-Major.*
M. le Chevalier de Morambert, Capitaine, *Aide-Major.*

M. le Chev. de Larnière, M. Amelin, } Lieutenans, *Sous-Aides-Majors.*
M. . . . ., M. . . . ., } Sous-Lieutenans, *Sous-Aides-Majors.*
M. le Comte de Brosse, Capitaine, *Porte-Etendard.*
M. . . . ., *Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Péan de Saint-Gilles, Lieutenant, *Secrétaire du Conseil de discipline.*
M. Morisseau, Capitaine, *Officier Payeur.*
M. Richebois, *Chirurgien.*

Premier Escadron.

M. le Marquis de Sassenaye, *Chef.*
M. de la Grée, Capitaine, *Adjudant-Major.*
M. . . . ., Sous-Lieutenant, *Secrétaire du Conseil.*
M. le Vicomte Victor de Juigné, Sous-Lieutenant, *Porte-Guidon.*

Deuxième Escadron.

M. le Comte de Lasalle, *Chef.*
M. le Chev. de la Panouse, Capitaine, *Adjudant-Major.*
M. de Favars, Sous-Lieutenant, *Secrétaire du Conseil.*
M. d'Aulnet du Vautenet, Sous-Lieutenant, *Porte-Guidon.*

Troisième Escadron.

M. le Comte d'Alsace, *Chef.*
M. le Comte Dulau d'Allemaud, Capitaine, *Adjudant-Major.*
M. de Reynauld, *Secrétaire du Conseil.*
M. le Chevalier de Cellier, Sous-Lieutenant, *Porte-Guidon.*

Capitaines.

M. . . . .
M. le Marquis de Pons.
M. Duchemin.
M. d'Epinay Saint-Luc.
M. . . . . .
M. de Grée.
M. de Kegorlai.
M. le Marquis de Saint-Clou.
M. le Marquis de Viennaye.
M. le Comte de la Marche.
M. de la Bédoyère.
M. le Chevalier le Rebours.

Lieutenans.

M. de la Chênaye.
M. de Gobinau.
M. de Malet.
M. le Comte de Tremauville.
M. le Chev. du Bonexil.
M. de Soussaye.
M. de Grand-Champ.
M. de Bignon.
M. de la Gorce.
M. de Nieuwenkerque.
M. de Boulenois.
M. . . . . .

Sous-Lieutenans.

M. d'Emery.
M. le Comte de Biges.
M. de Mauny.
M. de Vanrobais.
M. de la Villegontier.
M. Gallois.
M. le Marquis de la Roche-Lambert.
M. de Valanglart.
M. de Coqueremont.
M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. . . . . . .

SECTION IV.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE (1),

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé de trente-six Juges, y compris le Président, les vice-Présidens et les Juges d'instruction : il se divise en six chambres, composées chacune de six Juges et de deux Suppléans. Cinq de ces chambres connoissent des matières civiles, et la sixième des affaires de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, douze Substituts du Procureur du Roi, et un Greffier.

Tableau du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.

Président.

M. Try, rue de Tournon, n. 14.

Président honoraire.

M. le Chevalier Berthereau, rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 19.

Vice-Présidens, Messieurs,

D'Herbelot, rue de l'Observance, n. 8.
Gauthier, rue Jacob, n. 14.
Moreau de Lavigerie, cul-de-sac Férou, n. 3.
Gabaille, rue des Francs-Bourgeois St.-Michel, n. 8.
Janod, membre de la Chambre des Députés, rue St.-Dominique, n. 26.
Lebruin, rue Férou, n. 16.

Juges, Messieurs,

Vignier, (*juge d'instruction*) rue Traînée Saint-Eustache, n. 11.
Guillon-d'Assas, rue des Fossés Saint-Victor, n. 29.
Devauver, rue des Saints-Pères, n. 14.
Legrand de Saint-René, rue Chanoinesse, n. 12.
Grandin, (*juge d'instruction*) rue de la Jussienne, n. 15.
Chabaud, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Regnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Chardel, rue Cassette, n. 23.
Ducros de Selves (*juge d'instruction*), rue des Petites-Ecuries, n. 4.
Crottet, rue du Colombier, n. 20.

(1) Ce Département ressortit à la Cour royale de Paris. Pour l'organisation de cette Cour, ses avocats et ses avoués, *Voyez* page 143 et *suivantes*.

Le Baron *Gautier de Charnacé*, rue d'Orléans au Marais, n. 7.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
Cassini, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 35.
Villedieu, Marquis de Torcy, rue Saint-Hyacinthe S.-Michel, n. 2.
Jarry, rue Neuve Saint-Paul, n. 9.
Dufour, rue des Quatre-Fils, n. 9.
Huart, rue de l'Odéon, n. 27.
Bavoux, quai des Célestins, n. 12.
Maugis, rue Bar-du-Bec, n. 8.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Pelletier (*juge d'intruction*), rue du Tourniquet Saint-Jean, n. 2.
D'Haranguier de Quincerot, cul-de-sac Férou, n. 3.
Loret, rue des Marais S.-Germain, n. 24.
Phelippes de la Marnière, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 6.
Philipon, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 55.
Naudin (*juge d'instruction*), rue de l'Observance, n. 1.
Nicod (*juge d'instruction*), rue du Vieux-Colombier, n. 3.
Dupuy, rue Basse du Rempart, n. 50.
Geoffroi, rue des Deux-Portes St.-Jean, n. 4.

Juges suppléans, Messieurs,

Bienaymé, rue de la Cérisaye, n. 7.
Delahaye, rue de l'Eperon, n. 6.
Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Dubois de Villiers, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
Brière de Valigny, rue de la Harpe, n. 44.
De Salles, rue Saint-Jacques, n. 59.
Collette de Baudicour, rue Saint Jacques, n. 234.
Moisson, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 9.
Quesnel, rue Chanoinesse, n. 8.
Chrétien de Poly, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, n. 8.
Grandet, rue Basse Saint-Denis, n. 10.

Procureur du Roi.

M. *Courtin*, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 8.

Substituts, Messieurs,

Bourguignon, *fils*, rue Charlot, n. 14.
Riou, rue de Vaugirard, n. 55.
Martin Gibergues, rue Neuve Saint-Augustin, n. 3.
Guyot Saint-Hélène, rue Saint-Jacques, n. 41.
Ysabeau, rue Thévenot, n. 5.
Marchangy, Vieille rue du Temple, n. 64.
Amelin, rue des Trois-Frères, n. 5.
Mars, rue Mazarine, n. 30.

Thouret, rue Saint-André-des-Arcs, n. 66.
Oudot, *fils*, rue Neuve Belle-Chasse, n. 2.
Roussialle, rue Chanoinesse, n. 12.
Hémery, rue Saint-Dominique, n. 11.

Greffier en chef.

M. Gautier, rue Bergère, n. 5.

Greffiers assermentés d'audience.

Près la 1ere. Chambre. M. *Gautier*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 12.
Près la 2e. Chambre. M. *Gillet*, cour de l'Arsenal.
Près la 3e. Chambre. M. *Péron*, rue des Orfèvres, n. 6.
Près la 4e. Chambre. M. *Gibier*, rue du Colombier, n. 30.
Pres la 5e. Chambre. M. *Nicet*, rue Charlot, n. 19.
Près la 6e. Chambre. M. *Richard*, rue S.-Antoine, n. 35.

A la Chambre du Conseil.

M. *Delaunay*, rue Charlot, n. 33

Aux criées et ventes sur saisies immobilières.

M. *Ravinet*, rue des Canettes, n. 13.

A la recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction.

M. *Porée*, rue du Petit-Pont, n. 18.
M. *Tourfaud*, rue du Four S.-G., n. 41
M. *Aude*, rue Cassette, n. 20.
M. *Bot*, rue de Richelieu, n. 8.
M. *Hautecœur*, r. de Gren.-S.-H. n. 7.
M. *Champion*, rue de Turenne, n. 26.
M. *Simon*, rue Guénégaud, n. 17.
M. . . . .

Secrétaire de M. le Président.

M. Barbier Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.

Huissiers-Audienciers.

Près les cinq chambres civiles. MM.
Serize. Doyen, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Dorbergue, rue de Tournon, n. 19.
Remy, rue du Petit-Carreau, n. 31.
Periei, r. Se.-Croix-de-la-Bret., n. 45.
Choquet (P.), rue de Cléry, n. 31.
Guillaume, rue Dauphine n. 35.
Viel, cul-de-sac Sainte-Marine, n. 2.
Joffron, rue des Barres, n. 12.
Beaunoyer, rue Saint-Sébastien, n. 34.
Choquet (F.), rue de Charonne, cul-de-sac des Suisses.
Dubois, rue de la Cerisaye, n. 27.
Pinart, rue des Cinq-Diamans, n. 5.
Nicolle, rue Hautefeuille, n. 14.
Monnier, rue Neuve Saint-Roch, n. 8.
Liedot, rue Saint-Honoré, n. 69.
Péron, rue des Ecouffes, n. 21.
Hémar.

Pres la chambre de police correct. MM.
Doré, quai de la Grève, n. 78.
Nantet, rue de Lesdiguières, n. 6.
Catonnet, quai de la Cité, maison du Faïencier.
Petit, rue de la Monnoie, n. 11.

Près messieurs les Juges instruct. MM.
Aubry, rue des Noyers, n. 32.
Leprieur, rue du Roule, n. 14.
Boudet-de-Breuil, rue Saint-Antoine, n. 45, près celle Tiron.
Copin, rue Quincampoix, n. 56.
Creton, rue Montmartre n. 154.
Delctain, rue Saint-Jacques, n. 12.
Monvoisin rue du Four S. G., n. 41.
Bruet, rue . . .
Gallé, quai des Ormes, n. 64.

Composition des Chambres, à compter du 1er. Novembre 1814.

1re. *Chambre* MM.
Fry. *Président.*
Sanod, *vice-Président.*
Le Grand de St.-René.
Grandin, *Juge d'instr.*
Sylvestre.
Haug's.
Philippon.
Briere de Valigny, } *Sup.*
Quesnel, } *Sup.*
Bourguignon, *Substitut.*

2e. *Chambre.* MM.
Moreau de la Vigerie, *Président.*
Chardel.
Ducros de Selves, *Juge d'instr.*
D'Houppeville de Neuvillette.
oret.
eoffroy.

Danjan, } *Sup.*
De Sales, } *Sup.*
Thouret, } *Subs.*
Hémery, } *Subs.*

3e. *Chambre*, MM.
Gabaille, *vice-Président.*
Chabaud.
Dufour.
D'Haranguier de Quincerot.
De la Marnière.
Naudin, *Juge d'instr.*
Dubois de Villiers, } *Sup.*
Collette de Baudicour, } *Sup.*
Oudot, *Substitut.*

4e. *Chambre.* MM.
Gauthier, *Présid.*
Guillon d'Assas.
Le B. Gautier de Charnacé.
Cassini.
Villedieu Mquis. de Torcy.
Nicod, *Juge d'instr.*

Delahaye, } *Sup.*
Moisson, } *Sup.*
Marchangy, *Substitut.*

5e *Chambre.* MM.
Dherbelot, *Président.*
Regnier.
Crottet.
Huart.
Pelletier, *Juge d'instr.*
Dupuy, } *Sup.*
Chrétien de Poly, } *Sup.*
. . . . . . } *Sup.*
Amelin, *Subst.*

6e. *Chambre.* MM.
Lebruin, *Président.*
Vigner, *Juge d'instr.*
Devauver.
Jarry.
Bavoux.
Bienaymé, } *Sup.*
Grandet, } *Sup.*
Roussialle, *Substitut.*

Les cinq premières Chambres connoissent des matières civiles; la sixième hambre connoît de celles de Police correctionnelle; la cinquième connoît en itre de celles relatives aux impôts directs et la sixième de celles relatives aux roits d'Enregistrement, d'Hypothèques et de Greffe.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il :ut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les six Vice-résidens par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont mposées conformément au Tableau joint au Règlement du Tribunal.

Les audiences des affaires civiles tiennent tous les jours, les dimanches et ndis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures; la deuxième, à neuf :ures et demie du matin; la troisième à onze heures et demie: la quatrième à ize heures et demie; la cinquième à midi, et la sixième à dix heures.

La première connoît des expropriations forcées et ventes sur saisies immo-lières les jeudis, à l'issue de l'audience.

La Chambre de Police correctionnelle tient à dix heures tous les jours, les nanches et lundis exceptés.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, est tenue par l'un s Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis nidi, dans la salle d'audience de la première chambre.

Vacances.

L'audience des Vacations qui ont lieu du premier septembre au premier no-mbre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les Expropriations cées et ventes sur saisies immobilières tous les jeudis, à l'issue de l'audience : Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

Fessin, père, au Palais de Justice.

AVOUÉS *près le Tribunal de première Instance.*

Nota. Les Avoués près le tribunal de première instance sont licenciés en droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie au lieu de.

Alexandre, = Caumartin, rue du Hasard, n. 13.
Ancelle, = Laboissière, rue de Choiseul, n. 19.
Angelot, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Aviat, = Chignard, rue du Mail, n. 12.
Barbier, quai Malaquai, n. 19.
Bastard, rue des Prouvaires, n. 8.
Bazin, = Brice-Duzy, rue Vivienne, n. 7.
Beauvoir, = Ducrot, rue du Mail, n. 1.
Bellaigue, = Bureau, rue des Fossés St. G. l'Auxerrois, n. 8.
Blanchard, = Dupuis, rue d'Amboise, n. 7.
Bergeron d'Anguy, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Berson, = Faureau-Latour, rue N.-D.-des-Victoires, n. 16.
Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Blot, = Maurey, rue du Hazard, n. 9.
Bois-Garnier-Chatonru, = Leseur, rue neuve des Petits-Champs, n. 39.
Boivin, l'aîné, rue Saint-Honoré, n. 291.
Bonfils, = Baudelocque, rue des Vieux-Augustins, n. 18.
Boyvin, jeune, = Mizeron, rue Saint-Augustin, n. 42.
Boucher, = Regley, rue des Vieux-Augustins, n. 53.
Bouilly de Dorée, cloître Notre-Dame, n. 16.
Bouland, = Normand, place des Victoires, n. 12.
Bourdon, quai des Grands-Augustins, n. 55.
Bouriaud, = Cavenel, passage des Petits-Pères, n. 8.
Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.
Briden, cloître St. Jacques l'Hôpital, n. 6.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Cauthion, = Royer, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Cavaignac, rue neuve St. Eustache, n. 7.
Cazin, = Ferrand, rue de Richelieu, n. 69.
Champagnon, rue Verdelet, n. 4.
Charpentier, rue Tiquetone, n. 18.
Chaslin l'aîné, = Chappe, rue du Colombier, n. 3.
Chaslin jeune, = Laurent Durozay, rue Montmartre, n. 168.
Chaseray, rue Pavée St. Sauveur, n. 3.
Chedeville, = Corbin, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier, = Grillot, rue St. Paul, n. 8.
Choslin, rue Saint-Honoré, n. 283.
Christlich, = Pasté, rue Vivienne, n. 20.
Ciredde, rue Traisnée, n. 11.
Colmet, = Pantin, rue de la Verrerie, n. 2.

Coppeaux, cloître St. Merry, n. 18.
Dassonvillez, = Leclercq, rue de la Vrillière, n. 8.
Decagny, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Dechatonru, = Delaage, rue Montorgueil, n. 71.
Decormeille, = Levasseur, rue Michel le Comte, n. 23
Delahaye l'aîné, = son père, rue Sainte-Avoye, n. 63.
Delahaye jeune, = Folâtre, rue Boucher, n. 8.
Delamotte jeune, rue Bourtibourg, n. 16.
Delamotte-Bévière, rue St. Méry, n. 12.
De la Ruelle, = Maurey, aîné, rue Fossés Montmartre, n. 5.
Delhomel, = Fleurant, rue Béthisy, n. 20.
Desmonts, = Hésèque, rue Christine, n. 3.
Dénise, rue St. Antoine, n. 76.
Deroucy, = Leroux, rue S. Martin, n. 14.
Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Desbois, = Dourif, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Des Effeuillées, rue Montmartre, n. 30.
Desétangs, = Brochot, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 5.
Desrez, rue Cloche-Perche, n. 16.
Desvignes, rue neuve St. Eustache, n. 13.
Detroyes, = Poujol, rue Montmartre, n. 76.
Dubois, = De Milly, rue Montesquieu, n. 7.
Dumont, = Boucault, rue de Thionville, n. 33.
Duparc, = Chauveau, rue de Bondy, n. 9.
Duquenel, = Vavasseur-Desperriers, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Duvergier, rue du Doyenné, n. 12.
Fleury, = Ducancel, rue d'Antin, n. 7.
Foignet, = Ballot, parvis Notre Dame, n. 20.
Foullon, rue St. Antoine, n. 62.
Fouret, = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
François, rue Guénégaud, n. 9.
Froidure, = Bordier-Martineau, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Gallion, = Simon, rue St. Martin, n. 149.
Genreau, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Geuffron, aîné, rue Beauregard, n. 45.
Geuffron, jeune, rue Coq-Héron, n. 14.
Girauld, = Delamotte, aîné, rue Saint-Martin, n. 72.
Glaizot, rue Gaillon, n. 13.
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Godard, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Godot, rue Mâcon, n. 11 et 13.
Gomel, = Bournizet, rue des Moulins, n. 15.
Goujet-Desfontaines, rue de Richelieu, n. 47.

Gracien, rue Boucher, n. 6.
Grandjean, = Richardon, rue St. Avoye, n. 42.
Grandpierre, rue du Harlay, n. 20.
Guillonet-Merville, rue Coquillère, n. 42.
Hardy, = Rigaux, rue d'Argenteuil, passage St. Roch, n. 41.
Hocquêt, rue des Grands-Augustins, n. 26.
Huguin, rue de Savoie, n. 18.
Jacquinot, rue des Noyers, n. 36.
Jansse = François, jeune, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Juge, = Guibillon, rue du Port-Mahon, n. 10.
Labarte, = Oudin, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lacan, = Candon, rue du Hanovre, n. 6.
Lallemand, rue de la Grande-Truanderie, n. 53.
Lambert de Ste. Croix, rue des Bons Enfans, n. 21.
Lantenois, = Degendron, rue St. André des Arcs, n. 41.
Launoy de la Creuze, = Massé de Cormeille, rue des deux Boules, n. 12.
Le Blant, = Cloiseau, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 32.
Leconte, = Pezé, rue du Gros-Chenet, n. 3.
Lefevre, aîné, rue de Grammont, n. 16.
Lefebvre de Ste. Marie, = Desingly, r. Ne des B. Enfans, n. 1.
Lefevre d'Aumale, = Tourin, rue de la Monnoie, n. 5.
Lemit, rue Helvétius, n. 34.
Lepage, rue Hautefeuille, n. 5.
Lot, rue du Petit Lion St. Sauveur, n. 19.
Luxeuil, = Cousin, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Mala, = Valton, rue de Cléry, n. 30.
Malafait, rue Beaubourg, n. 44.
Margueré, rue Hautefeuille, n. 12.
Marquis, = Cavillier, Vieille rue du Temple, n. 34.
Martinon, rue neuve des Petits Champs, n. 73.
Masson, = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Mauny, = Arnoult, rue Coquillère, n. 46.
Mayet, = Noël, rue Ste. Avoye, n. 15.
Mérigot, = Grangier, rue de Savoye, n. 9.
Meyssin, rue Traversière Saint-Honoré, n. 41.
Mirofle, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Nonclair, l'aîné, rue des Bons Enfans, n. 28.
Nonclair, jeune, = Violette, rue de l'Arbre Sec, n. 46.
Panier, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Paris de la Maury, rue de Condé, n. 14.
Paris, jeune, rue Croix des Petits Champs, n. 42.
Paty, = Vallée Desnoyers, quai d'Alençon, île St. Louis, n. 51.
Perier, = Deschamps, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.
Perrache, place du Sanhédrin, n. 2.
Perin Sérigny, rue des Moulins, n. 21.

Petel de Monjour, = Bailleux, rue S[t]. Germain l'Aux., n. 65.
Picot, = Renou, rue du Sentier, n. 14.
Piéton, = Crivaneck, rue des Fossés Montmartre, n. 23.
Pillault Debit, = Franc, boulevart S. Martin, n. 12.
Pillette, = Carmentrand, rue Chanoinesse, n. 18.
Prud'homme, rue de Condé, n. 30.
Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.
Quillaux, = Pécourt, rue de la Monnoie, n. 11.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Richomme, rue du Bouloy, n. 26.
Rose, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Ruelle, = Phélippon, rue de Grenelle S[t]. Honoré, n. 33.
Sandrin, rue de Cléry, n. 27.
Taillandier, = Taillandier, son oncle, rue du Dragon, faubourg S. G., n. 30.
Templier, = de S[te]. Marthe, rue Notre D. des Victoires, n. 38.
Thierriet, = son père, rue de la Monnoie, n. 10.
Tripier, aîné, rue Helvétius, n. 50.
Turpin, rue neuve des Petits Champs, n. 39.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Vivien, = Crepin, rue S[te]. Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Voisin, = Depréval, rue Montmartre, n. 39.
Wasse, = Desprez, rue Saint-Joseph, n. 10.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connoître des plaintes qui sont ortées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer 'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre, Messieurs,

uge, *Président*, rue du Port-Mahon, n. 10.
errin-Serigny, *Syndic*, rue des Moulins, n. 21.
onclair, aîné, *Rapporteur*, rue des Bons-Enfans, n. 28.
abarte, *Secrétaire*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
aris de la Maury, *Trésorier*, rue de Condé, n. 14.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Barbier, quai Malaquai, n. 19.
Mirofle, rue Neuve du Luxembourg, n. 13.
Gomel, rue des Moulins, n. 15.
Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.

Avoué de la Compagnie en la Cour Royale.

I. Chazeray jeune, rue Pavée Saint-Sauveur, n. 3.

Avocat de la Compagnie en la Cour Royale.

I. Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Notaire de la compagnie.

M. Denis Devilliers, rue de Grenelle-S.-Germain.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue de Thionville, n. 41.
M. Pouget, *Commis adjoint*, au Secrétariat, et rue Thévenot, n. 9.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

JUSTICES DE PAIX DE PARIS.

Premier Arrondissement, séant rue Royale, place Louis XV, n. 8.

M. Lamaignière, *Juge de Paix*, rue Royale, n. 8.
M. Cochu, *Avocat*, *premier Suppléant*, rue de Caumartin, n. 25.
M. Armey, *Avocat*, *second Suppléant*, rue Louis le-Grand, n. 5.
M. Eve Vaudemont, *Greffier*, rue Royale, n. 8.
M. Duchêne, *Commis-greffier*, même demeure.
M. Masson, *Huissier*, rue Thévenot, n. 6.
M. Paltré, *Huissier*, petite rue Saint-Louis Saint-Honoré, n. 6.

Audience et Bureau de Paix, les mardis et samedis de chaque semaine, à dix heures du matin. Défauts, à une heure.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, à la Mairie.

M. Defresne, *Juge de Paix*, rue du Mont-Blanc, n. 26.
M. Brûzelin, *premier Suppléant*, rue Cérutti, n. 8.
M. Normand, *second Suppléant*, rue de la Sourdière, n. 27.
M. Prague, *Greffier*, rue d'Hanovre, n. 21.
Son Greffe se tient maison du Juge de Paix.
M. Millet, jeune, *Huissier*, place des Italiens, n. 1.
M. Thébault, *Huissier*, rue Saint-Honoré, n. 214.

Conciliations sur citations, les samedis à dix heures. Défauts, à midi précis.
Audiences de compétence, les mercredis à onze h. Défauts, à une h. précise.
Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, chez le Juge de Paix.

Troisième Arrondiss., bâtiment des Petits-Pères, place des Victoires.

M. Véron, *Juge de Paix*, rue Vivienne, n. 14.
M. Dorival, *premier Suppléant*, rue du Sentier.
M. Charvin, *second Suppléant*, rue du Faubourg Saint-Denis.
M. Champagne, *Greffier*, rue Montmartre, n. 18.
M. Vannois, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Mellier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 25.

Conciliations sur citations, les mardis. Audiences les vendredis à midi. Défauts, à une heure. Conciliations volontaires, tous les jours.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier du Guet, n. 4.

M. Lesévre, *Juge de Paix*, rue Bailleul, n. 6.
M. Violette, *premier Suppléant*, rue des Vieilles-Etuves Saint-Honoré, n. 3.
M. De Cagny, *second Suppléant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
M. Aumont, *Greffier*, rue Saint-Honoré, n. 122.

M. Duchêne, aîné, *Commis-greffier*, rue St.-Honoré, n. 122.
M. Tavernier, *Huissier*, rue de la Monnoie, n. 14.
M. Payen, *Huissier*, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre.
Audiences et Conciliations les mardis et vendredis, à midi. Défauts, à une heure.

Cinquième Arrondissement, séant rue Thévenot, n. 4.

I. Le Blond, *Juge de Paix*, rue Thévenot, n. 4.
I. Garnier de Bourgneuf, *premier Suppléant*, rue Thévenot, n. 10.
I. Duval, *second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.
M. Cochet, *Greffier*, rue du Petit-Carreau, n. 32.
M. Godin, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Bureau de Conciliation les mercredis et vendredis, à onze heures. Défaut, à une h.
Audiences de compétence, les mercredis à onze heures. Défauts à une heure.

Sixième Arrondissement, séant rue Sainte-Appoline, n. 2.

[. Lamouque, *Juge de Paix*, rue Sainte-Appoline, n. 2.
. Bérard, *premier Suppléant*, rue d'Angoulême, n. 8.
. Boucher, *second Suppléant*, rue Notre-Dame des Victoires, n. 19.
M. Vesque, *Greffier*, rue St.-Martin, n. 255, près la porte St.-Martin.
M. l'Hermitte, *Huissier*, rue des Lombards, n. 40.
M. Charlot, *Huissier*, rue Saint-Martin, n. 257.
Les Audiences publiques, pour les causes de compétence, se tiennent rue inte-Appoline, n. 2, les vendredis, à midi.
Les Bureaux de Conciliation se tiennent en la demeure du Juge de Paix, les rcredis, à onze heures du matin.
Défauts, à l'Audience après le rapport des causes; et au Bureau de Concilia- n, à une heure.

Septième Arrondissement, séant rue de la Poterie, n. 1.

. Fariau, *Juge de Paix*, rue de la Poterie, n. 1.
Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Sainte-Avoye, n. 31.
Hémar, aîné, *second Suppléant*, rue des Enfans-Rouges, n. 11.
M. Huet, *Greffier*, rue des Singes, n. 5.
M. Persin, *Huissier*, rue de la Poterie, n. 1.
Les Audiences se tiennent chez le Juge de Paix les mardis et vendredis, à onze res du matin.
Défauts à une heure précise.
Le Bureau est ouvert tous les jours, depuis huit heures du matin, jusqu'à x heures de relevée; et depuis cinq heures du soir, jusqu'à huit, les di- iches et fêtes exceptés.

Huitième Arrondissement, séant rue Saint-Bernard, n. 37, faubourg Saint-Antoine.

Pinatel, *Juge de Paix*, rue Saint-Bernard, n. 37.
Perrot, *premier Suppléant*, rue de Charonne, n. 28.
. . . ., *deuxieme Suppléant*.
[. Duhamel, *Greffier*, rue Saint-Bernard, n. 39.
I. Braulard, *Huissier*, rue et place de la Porte-Saint-Antoine, n. 5.
es Audiences, tant pour le Bureau de Conciliation que pour les affaires de pétence, se tiennent les mardis et vendredis, à onze heures.
éfauts, à une heure précise.
e Bureau est ouvert tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, depuis huit es du matin, jusqu'à quatre heures de relevée, en la demeure du Juge de Paix.

Neuvième Arrondissement, séant rue des Barres, n. 4.

M. Wisnick, *Juge de Paix*, rue des Barres, n. 4.
M. Jolly, *premier Suppléant*, rue Geoffroy-Lasnier, n. 30.
M. Poultier, *Second Suppléant*, rue du Parc-Royal, n. 5.
M. Bordier, *Greffier*, rue Geoffroy-Lasnier, n. 30.
M. Boutroux, *Huissier*, rue de la Mortellerie, n 87.

Les Bureaux de Paix et de Conciliation, le mardi de chaque semaine, à onze heures. Défauts, à une heure.

Les Audiences pour les affaires de la compétence des Justices de Paix, le jeudi, à onze heures.

L'Huissier ne peut point assigner sans un visa du Juge de Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Dixième Arrondissement, séant rue de l'Université, n. 11.

M. Godard, *Juge de Paix*, rue de l'Université, n. 11.
M. Charpentier, *premier Suppléant*, rue Princesse, n. 7.
M. Dupoirier, *second Suppléant*, rue Saint-Guillaume, hôtel de Béthune.
M. Choquet, *Greffier*, rue Saint-Guillaume, n. 30, et chez M. le Juge de paix.
M. Choquet, neveu, *Huissier, pour les quartiers de la Monnoie et du faubourg Saint-Germain* rue du Dragon, n 34.
M. Fayard, *Huissier, pour les quartiers de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides*, rue de Lille, n. 36.

Les Conciliations judiciaires, les mardis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Les Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à trois.

Les Audiences judiciaires, les mardis, jeudis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les affaires l'exigent et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Onzième Arrondissement, séant rue du Vieux-Colombier, n. 2.

M. Guérin, *Juge de Paix*, rue Gît-le-Cœur, n. 10.
M. Behourt, *premier Suppléant*, rue Guénégaud, n. 12.
M. Le Seigneur, *second Suppléant*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
M. Thiboust, *Greffier*, rue de Savoie, n. 7
M. Tavernier, *Huissier*, rue du Four-Saint-Germain, n. 35.

Audiences les mardi et vendredi de chaque semaine, à midi précis.

Les Défauts, à une heure.

Conciliations, après les Audiences.

Douzième Arrondissement, séant rue des Bernardins, n. 22.

M. le Chevalier Forcade de la Roquette, *Juge de Paix*, quai de la Tournelle, n. 33.
M. Cournault, *premier Suppléant*, quai des Miramiones, n. 3.
M. Jacquinot, *Second Suppléant*, rue des Noyers, n. 36.
M. Devillers, *Greffier*, rue Saint-Jacques, n. 151.
M. Carel, *Huissier*, rue Saint-Jacques, n. 161.
M. Turpin, *Huissier*, rue Mouffetard, n. 3.

Audiences et Conciliations sur citations, les mardis et jeudis, à midi. Défaut à une heure très-précise.

Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à midi. Le Greffe est ouvert tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à trois, rue des Bernardins, n. 22.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis,

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Epinay, la Chapelle, la Cour-Neuve, l'Isle-Saint-Denis, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Pierrefitte et Villetaneuse.

M. Lanneau, *Juge de Paix*, rue Compoise, à Saint-Denis.
M. Fournier, *premier Suppléant*, } à Saint-Denis.
M. Gilles, *second Suppléant*, }
M. Boizot, *Greffier*, rue Compoise.
M. Provost, *Huissier*, rue Compoise.

Audiences et Conciliations, les lundis et Vendredis, à onze heures du matin, à l'hôtel-de-Ville de Saint-Denis. Défauts, à une heure.

Canton de Pantin,

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Gantiez, *Juge de Paix*, à Belleville, rue Halay, n. 413.
M. Charpentier, *premier Suppléant*, à Belleville.
M. Livoir, *second Suppléant*, à Belleville.
M. Hebert, *Greffier*, à Belleville, Grande Rue, n. 251.
M. Bordier, *Huissier*, rue de Calais, n. 201, à Belleville.

Bureau de Paix et de Conciliation, le lundi de chaque semaine, chez le Juge de Paix, à Belleville, à onze heures du matin. Audiences Civiles, le jeudi de chaque semaine, au tribunal de Paix du canton de Pantin, rue de Montreuil, n. 49. Audiences de Police, tous les jeudis, de 15e. en 15e., au tribunal de Paix, à Pantin. Défauts, à une heure précise.

Canton de Neuilly,

Composé des communes d'Auteuil, Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly et Passy.

M. Chapelain, *Juge de Paix*, à Boulogne.
M. Binbaut, *premier Suppléant*, à Boulogne.
M. Huguenot, *second Suppléant*, à Passy, pour Passy et Auteuil.
M. Chevalier, *Greffier*, aux Thermes, près et hors la Barrière du Roule.
M. . . . . . ., *Huissier*, à . . . . .

Audiences civiles et de police, les mardis, à Neuilly, à dix heures du matin; Conciliations, les mêmes jours, au même lieu; défauts, à midi. Conciliations sans citations, tous les jours, dans la matinée, chez le Juge de Paix.

Canton de Nanterre,

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoye, Genevilliers, Nanterre, Surenne et Puteaux.

M. Legrand de la Pillière, *Juge de Paix*, à Courbevoie.
M. . . . . . ., *premier Suppléant*.
M. Nicole-Charpentier, *Second Suppléant*, à Nanterre.
M. Rousselot, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Liedé, *Huissier*, à Courbevoie.

Audiences et Conciliations, les mardis, dans une des salles de la Mairie, à Courbevoie. Défauts, à une heure. Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge de Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entr'eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux,

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy, Montrouge, Plessis-Piquet, Sceaux, Vanvres et Vaugirard.

M. Huart-du-Parc, *Juge de Paix*, à Sceaux.

M. Lavisé, *premier Suppléant*, au Bourg-la-Reine.
M. Pasté, *second Suppléant*, à Sceaux.
M. Sejeau, *Greffier*, à Sceaux.
M. Osselet, *Huissier*, à Sceaux.

Audiences et Conciliations à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin, Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défauts, à midi.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bouneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Bréton, *Juge de Paix*, à Nogent-sur-Marne.

M. Junot, *premier Suppléant*, à Charenton-Saint-Maurice.
M. Lecoupt, *second Suppléant*, aux Carrières-Charenton, n. 67.
M. Decalonne, *Greffier*, à Nogent-sur-Marne, par Vincennes.
M. Fleurot, jeune, *Huissier*, rue de Bordeaux, n. 83, aux Carrières-Charenton.

Audiences de Police, Civiles, Bureaux de Paix, les 5, 15 et 25 de chaque mois, à Charenton-le-Pont, à dix heures du matin, excepté les dimanches et fêtes; alors l'Audience est remise au lendemain. Défauts, à midi. Conciliations, tous les jours, chez le Juge de paix, à Nogent.

Canton de Villejuif,

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-sur-Seine, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Barre, *Juge de Paix*, à Villejuif.

M. Saget, *premier Suppléant.*, à la Verrerie de la Garre, commune d'Ivry.
M. Darblay, *second Suppléant*, à Villejuif.
M. Hédouin, *Greffier*, à Choisy.
M. Roux, *Huissier*, à Choisy.

Audiences civiles et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, Grande Rue. Défauts, à une heure.

Les audiences du tribunal de simple police se tiennent le mardi de chaque semaine, à 11 heures. Défauts et congés à une heure.

Canton de Vincennes,

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Becquemont, *Juge de Paix*, à Vincennes.

M. Haro, *premier Suppléant*, à Montreuil.

M. Davenne, *second Suppleant*, à Vincennes.

M. Duhamel, *Greffier*, } à Vincennes.
M. Sancier, *Huissier*, }

Audiences et Conciliations, les mercredi et samedi de chaque semaine, à dix heures du matin, à Vincennes. Défauts, à midi.

NOTAIRES A PARIS, *suivant l'ordre de réception*, Messieurs,

1780 Denis, *Doyen*.
1781 Lherbette.
1784 Edon.
1788 Péan de S.-Gilles, *Président*.
1789 Duchesne.
1791 Robin.
1791 Jallabert.
1794 Grelet.
1794 Deloche.
1794 Bordin.
1794 Ghodron.
1794 Chiboust.
1794 Culhàt-Coreil.
1794 Laisné, 1er. *Synd.*
1794 Caigné.
1794 Boilleau.
1794 Yver, 2e. *Syn.*
1794 Fleury, *Trés.*
1797 Montaud.
1797 Laudigeois.
1797 Lenormant.
1797 Dunays.
1797 Fourcault-Pavant.
1798 Herbelin.
1798 Chambette.
1798 Vingtain, *Rapp.*
1798 Delacour.
1799 Bocquet.
1799 Estier.
1799 Mignard.
1799 Dumez.
1799 Tricard.
1799 Tardif.
1799 Morisseau.
1799 Batardy.
1800 Langlacé, *Secrét.*
1800 Massé.
1800 Chapellier.
1801 Camusat.
1802 Louveau.
1802 Foucher.
1803 Trianon.
1803 Rendu.
1804 Lahure.
1804 Bréton, 3e. *Syndic.*
1804 Dautrive.
1804 Lebrun.
1804 Le Pelletier.
1804 Fournier, aîné.
1804 Buchere.
1804 Bertrand.
1805 Marchoux.
1805 Lemaitre.
1805 Potron.
1805 Delacroix.
1805 Bacq.
1805 Noël.
1805 Roard.
1805 Lefevre.
1805 Gillet.
1806 Mailand.
1806 Narjot.
1806 Guillaume.
1806 Schneider.
1806 Sensier.
1807 Decourchant.
1807 Vernois.
1807 Sené.
1808 Chevrier.
1808 Morand.
1808 Colin.
1808 Boulard.
1809 Viault.
1809 Fournier Verneuil
1809 Robert-Duménil
1809 Ducorps.
1809 Champion.
1810 Bellanger.
1810 Trutat.
1810 Passez.
1810 Colin de St.-Menge.
1810 Curmer.
1810 Maine-Glatigny.
1810 Boursier.
1810 Lequesne.
1810 Agasse.
1811 Lemoine.
1811 Barat.
1811 Huard-Delamarre.
1811 Moisant.
1811 Estienne.
1811 Ozanne.
1811 Cristy.
1812 Thirion.
1812 Damaison.
1812 Desprez.
1812 Trubert.
1812 Cousin.
1812 Dehérain.
1813 Deshayes.
1813 Vienot.
1813 Rousse.
1813 Rousseau.
1813 Decan.
1813 Le Roy.
1814 Poisson.
1814 Beaudenom de la Maze.
1814 Petit.
1814 Mesnier.
1814 Gruter.
1814 Depuille.
1814 Cazes.
1814 Briere de Mondétour
1814 Camusat, jeune.

Tableau des Notaires à Paris, par ordre alphabétique.

Cette marque = signifie *au lieu de.*

Agasse, = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Bacq, = Lemaire, rue Saint-Victor, n. 120, près la place Maubert.
Barat, = Paulejeune, rue St.-Honoré, n. 333.
Batardy, = Maine, rue du M.-Blanc, n. 5.
Beaudenom de la Maze, = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Bellanger, = Hua, rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, n. 4.
Bertrand, = Silly, rue Coquillère, n. 46.
Boilleau, = Giard, rue de Richelieu, n. 45.
Bocquet, = Lambot, place des Petits-Pères, n. 9, au coin de la rue du Mail.
Bordin, = Prédicant, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Boulard, = son père, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Boursier, = son père, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 5.
Bréton, = Coupery, rue Tiquetonne, n. 14.
Briere de Mondétour, = Caffart-Duvilliers, rue J. J. Rousseau, n. 1.
Buchere, = Jacquelin, rue S.-Martin, près Saint-Merry, n. 14.
Caigné, = Brechot, rue de la Harpe, n. 29.
Camusat, = Maistre et Bertels, rue S.-Denis, n. 368.
Camusat, je., = Lecerf, r. S. Honoré. n. 83
Cazes, = Lamy, parvis N.-Dame, n. 24.
Chambette, = Dulion, son oncle, place des Victoires, n. 7.
Champion, = Préau, rue de la Monnoie, n. 19.
Chapellier, = Delamotte, rue de la Tisseranderie, n. 13.
Chevrier, = Gibé, rue Vivienne, n. 22.
Chiboust, = Martin de la Genois, rue de Seine S.-Germain, n. 48.
Chodron, = Girardin, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Colin, = Lalleman, aîné, rue Neuve S.-Eustache, n. 45.
Colin de Saint-Menge, = Debruge, rue du Marché des Jacobins, n. 5.
Coreil, *voyez* Culhât-Coreil.
Cousin, = Serize, rue du Pont de Lody, n. 8.
Cristy, = Rouen, rue Neuve des Petits-Champs, n. 83.
Culhât-Coreil, = Delacour et Desissarts, rue des Fossés-Montmartre, n. 16.
Curmer, = Postelle, rue Neuve St.-Augustin, n. 25.
Damaison, = Tiron, rue Basse, Porte Saint-Denis, n. 10.
Dautrive, = Badenier, rue Saint-Severin, n. 7.
Decan, = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Decourchant, = Cousinard, rue des Déchargeurs, n. 3.
Dehérain, = Tissandier, rue Montmartre, n. 140.
Delacour, = Lefebvre, aîné, rue Ne.-des-Petits-Champs, n. 77.
Delacroix, = Morin, rue du Mail, n. 13.
Deloche, = Du Fouleur et Momet, r. Sainte-Anne, n. 57.
Denis de Villieres, = Bourn, rue de Grenelle Saint-Germain, on. 3.
Depuille, = Defaucompret, rue de Seine, faub. S.-G., n. 30.
Deshayes, = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez, = Cousin, rue du Four St.-Germain, n. 27.
Duchesne, = Deyeux, rue S.-Antoine, n. 200.
Ducorps, = Robert, aîné, rue de Cléry, n. 5.
Dumez, = Dupont, rue St.-Antoine, n. 31.
Dunays, = Castel, rue Saint-Honoré, n. 334.
Edon, = Pijeau, rue Saint-Antoine, près celle Percée, n. 110.
Estienne, = Dubos, rue St.-Jacques, n. 55.
Estier, = Gittard, rue Coq-Héron, n. 5.
Fleury, = Doillot, rue Coquillère, n. 27.

Foucher, = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourcault-Pavant, = Mony, rue St.-Honoré, n. 343, près la place Vendôme.
Fournier, aîné, = Lesourd-Beauregard, rue de la Jussienne, n. 16.
Fournier-Verneuil, = Moine-Versine, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Gillet, = Mathieu, rue Saint-Honoré, n. 354, au coin de la place Vendôme.
Grelet, = Girard, rue Ne. d'Orléans, n. 12.
Gruter, = Antheaume, rue de la Verrerie, n. 34.
Guillaume, = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
Herbelin, = Giroust, rue S.-Martin, n. 285.
Huard de Lamarre, = Lamare, rue S.-Honoré, n. 408.
Jallabert, = Lhomme, boulevart des Italiens, n. 18.
Lahure, = Charpentier, rue de l'Arbre-Sec, place de l'Ecole, n. 2.
Laisné, = Gaudrai, rue St.-Antoine, n. 207.
Langlacé, = Jousset, rue Saint-Honoré, n. 281.
Laudigeois, = Peron, rue St.-Christophe, en la Cité, n. 10.
Lebrun, = Bro, rue du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, n. 27.
Lefevre, = Mesnard, jeune, rue du Gros-Chenet, n. 3.
Lemaitre, = Mesnard, aîné, place Vendôme, n. 23.
Lemoine, = Flury-Précharles, rue St.-Martin, n. 122.
Lenormant, = Gondouin, rue de la Perle, au Marais, n. 9.
Le Pelletier, = Deherain, rue Thérèse, butte Saint-Roch, n. 2.
Lequesne, = Anjubault, rue du faub. Montmartre, n. 10.
Le Roy, = Léger, rue de Richelieu, n. 15.
L'Herbette, = Jourdain, rue Saint-Merry, n. 25.
Louveau, = Garnier, rue S.-Martin, n. 119.
Mailand, = Clairet, rue des Prouvaires, n. 3.
Maine-Glatigny, = Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Marchoux, = Demautort, rue Vivienne, n. 6.
Massé, = Decaux, rue de la place Vendôme, n. 13.
Mesnier, = Oudinot, rue du Bacq, n. 30.
Mignard, = Gabiou, rue de Richelieu, n. 20.
Moisant, = Drugeon, rue Ste.-Marguerite, n. 33.
Montaud, = Gibert, jeune, rue Louis-le-Grand, n. 7.
Morand, = Lecointre, rue Meslée, n. 58.
Morisseau, = Honnet et Brichard, passage des Petits-Pères, n. 5.
Narjot, = Porlier, rue Ste.-Anne, n. 63.
Noël, = Raguideau, rue S.-Honoré, n. 348.
Ozanne, = Guenoux, quai d'Orsay, n. 3.
Passez, = Faugé, rue Traînée, n. 11.
Péan de Saint-Gilles, = Lefebvre, quai Malaquais, n. 9.
Petit = Tarbé, rue de l'Arbre-Sec, n. 38.
Poisson, = Liénard, quai d'Orléans, île Saint-Louis, n. 4.
Potron, = Thomé, rue Vivienne, n. 10.
Rendu, = Bevière et Lalleman, je., rue Saint-Honoré, n. 317.
Roard, = Rameau, rue Montmartre, n. 160.
Robert-Duménil, = Legé, aîné, place d'Iéna, n. 22.
Robin, = Duclos-Dufresnoy, rue des Filles Saint-Thomas, n. 19.
Rousse, = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau, = Colin, l'aîné, place Vendôme, n. 26.
Schneider, = Magimel, rue St.-Merry, n. 12.
Sené, = Ballet, carrefour de la Croix Rouge, n. 2
Sensier, = Gobin, rue Saint-Denis, n. 247.

Tardif, = Gaillard, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Thirion, = Schnetz, r. de Richelieu, n. 47.
Trianon, = Larcher, rue des Lombards, n. 21.
Tricard, = Quatremere, rue du Bouloy, n. 2.
Trubert, = son père, rue Montmartre, n. 148.
Trutat, = son père, quai Malaquais, n. 5.
Vernois, = Riollet, rue J.-Jacques Rousseau, n. 18.
Viault, = Thion de la Chaume, rue d'Antin, n. 9.
Vienot, = Turrel, rue des Prouvaires, n. 38.
Vingtain, = Minguet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 10.
Yver, = Fourcault, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.

Chambre *établie pour la discipline intérieure des Notaires, en exécution de l'arrêté du Gouvernement du 2 nivôse an 12*, MM.

Péan de Saint-Gilles. *Prés.*
Laisné, 1er *Syndic.*
Yver, 2e *Syndic.*
Bréton, 3e *Syndic.*
Vingtain, *Rapporteur.*
Langlacé, *Secrétaire.*
Fleury, *Tresorier.*
Robin.
Herbelin.
Chambette.
Delacour.
Camusat.
Louveau.
Dautrive.
Le Pelletier.
Fournier.
Bertrand.
Noël.
Gillet.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie, Messieurs,

Billecocq, *Avocat.*
Rochelle, *Avocat au Conseil et à la Cour de cassation.*
Michel, *Avoué près la Cour royale.*
Delahaye, *Avoué près le Tribunal de premiere instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie, à la Chambre.*

Notaires honoraires et Vétérans ; Messieurs,

Baron, rue des SS. Pères, n. 54.
Gouliet, rue Saint-Antoine, n. 71.
Vergne, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 26.
Rouen, *Doyen honoraire*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Lhomme, rue du Roule, n. 3.
Guespereau, rue de la Harpe, n. 44.
Mony, boulevart Poissonnière, n. 25.
Giard, rue Saint-Honoré, n. 340.
Lemire, rue Baillette, n. 4.
Liénard, *Doyen honoraire*, rue de Condé, n. 18.
Trubert, rue Montmartre, n. 148.
Ballet, rue d'Enfer, n. 11.
Coupery, rue Sainte-Anne, n. 77.
Silly, rue de la Sourdière, n. 16.
Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Clairet, cul-de-sac des Bourdonnois.
Tiron, rue Basse, porte Saint-Denis, n. 10.
Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Thion de la Chaume, rue d'Antin, n. 9.
Lefebure de Saint-Maur, rue de la Barouillère, n. 10.
Hua, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 20.
Doulcet, rue Culture Sainte-Catherine, n. 48.
Caffart Durvillers, rue J. J. Rousseau, n. 1.
Lamare, rue Saint-Honoré, n. 418.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers, sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites opérations qui se feront à Paris, à peine d'amende, qui ne pourra excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Lesdits commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant lesdites ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y seront formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations pourront donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, seront sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre.

Leur nombre est fixé à quatre-vingt.

Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le tribunal de première instance.

Liste des Commissaires-Priseurs-Vendeurs, suivant l'ordre de réception, Messieurs,

1 Poultier.
2 Commendeur, père.
3 Lestrade.
4 Leroy.
5 Vincent, P. L.
6 Jaluzot.
7 Merault.
8 Dussart.
9 Blondel.
10 Fournier,
11 Guyot.
12 Mallet.
13 Lechevalier.
14 Petit-Cuenot.
15 Sibilet.
16 Bènou.
17 Balbastre.
18 Chariot.
19 Dufossé.
20 Bohain.
21 Deparis.
22 Salbart.
23 Masson Saint-Maurice.
24 Alexandre fils.
25 Breart.
26 Serreau.
27 Delacour.
28 Félix.
29 Boucly.
30 Butard.
31 Denailly.
32 Olivier.
33 Erhard.
34 Simonard.
35 Jérôme de Wils.
36 Ravenaz.
37 Masson.
38 Lenormant.
39 Goddé.
40 Commendeur, fils.
41 Bonnefons.
42 Fournel.
43 Rouget.
44 Voisin.
45 Moreau.
46 Lot.
47 Barloy.
48 Moulin.
49 Lacoste.
50 Narjot.
51 Barbier Saint-Hilaire.
52 Bezançon.
53 Haize.
54 Nogaret.
55 Thiesson.
56 Sibire.
57 Lefrançois de la Carlière.
58 Pourcelt.
59 Fleuriau de Ponsol.
60 Bourgeois.
61 Destailleur.
62 Creteil.
63 Guillaume St.-Ange.
64 Duverger Devilleneuve.
65 Tridon.
66 Laurens.
67 Metzinger.
68 Pourcelt de Montigny.
69 Gendron.
70 Brunet.
71 Meunier.
72 Taveau.
73 Hautefeuille.
74 Levasseur.
75 Dumanoir.
76 Letoffé.
77 Orsel.
78 Husson.
79 Lacoste jeune.
80 Peytouraud.

Liste par ordre alphabétique, Messieurs,

Alexandre, fils, boulevart Saint-Antoine, n. 7.
Balbastre, rue de Vendôme, n. 8.
Barbier-Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.
Barloy, rue du Jour, n. 19.
Benou, rue Taranne, n. 11.
Bezançon, rue Sainte-Avoye, n. 12.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Bonnefons, rue Montmartre, n. 148.
Boucly, rue N. des Petits-Champs, n. 61.
Bourgeois, rue des Déchargeurs, n. 6.
Breart, vieille rue du Temple, n. 30.
Brunet, rue d'Anjou-Dauphine, n, 8.
Butard, rue Caumartin, n. 13.
Chariot, rue J.-J. Rousseau, n. 3.
Commendeur, père, rue de la Verrerie, n. 61.
Commendeur, fils, rue de Braque, n. 2.
Creteil, rue Saint-Antoine, n. 102.
Delacour, rue de la Jussienne, n. 17.
Denailly, cloître Saint-Merry, n. 18.
Deparis, rue Helvétius, n. 65.
Destailleur, rue des Prouvaires, n. 38.
Dufossé, rue de la Chaise, n. 8.
Dumanoir, rue du Temple, n. 121.
Dussart, rue Ne.-St.-Etienne-Bonne-Nouvelle, n. 17.
Duverger de Villeneuve, rue Saint-Jacques, n. 38.
Erhard, quai Desaix, n. 11.
Félix, rue N.-D.-des-Victoires, n. 40.
Fleuriau de Ponsol, r. Beaubourg, n. 52.
Fournel, rue Hautefeuille, n. 3.
Fournier, r. du Faub. S.-Martin, n. 43.
Gendron, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Goddé, rue Montmartre, n. 30.
Guillaume Saint-Ange, rue Coquillère, n. 46.
Guyot, rue de l'Odéon, n. 24.
Haize, place des Victoires, n. 7.
Hautefeuille, rue Thibautodé, n. 7.
Husson, rue Saint-Antoine, n. 30.
Jaluzot, rue Poissonnière. n. 20.
Jérôme de Wils, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Lacoste, aîné, rue Saint-Marc, n. 9.
Lacoste, je., rue des Moulins, n. 18.
Laurens, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Lechevalier, rue du Sentier, n. 18.
Lefrançois de la Carlière, rue des Petits-Augustins, n. 32.
Lenormant, rue de la Perle, n. 9.
Leroy, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 4.
Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Letoffé, rue Mazarine, n. 52.
Levasseur, r. Michel-le-Comte, n. 18.
Lot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 9.
Mallet, rue de Lancry, n. 7.
Masson-Saint-Maurice, rue Montmartre, n. 167.
Masson, rue Thévenot, n. 21.
Merault, rue de l'Eperon, n. 8.
Metzinger, rue du Roule, n. 13.
Meunier, rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, n. 16.
Moreau, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 12.
Moulin, rue de la Michaudière.
Narjot, marché aux Fleurs, n. 9.
Nogaret, rue des Vieilles Etuves-Saint-Honoré, n. 5.
Olivier, rue la Jussienne, n. 16.
Petit-Cuenot, r. des Poulies, n. 22.
Peytouraud, rue du Port-Mahon, n. 8.
Poultier, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Pourcelt, rue N.-S.-Eustache, n. 8.
Pourcelt de Montigny, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
Ravenaz, r. des Vieux-Augustins, n. 40.
Rouget, rue du Bouloy, n. 26.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Serreau, quai de Bourbon, n. 9
Sibilet, rue des Fossés du Temple, n. 64.
Sibire, rue des Déchargeurs, n. 3.
Simonard, rue du Temple, n. 63.
Taveau, rue de la Verrerie, n. 46.
Thiesson, rue des Deux-Ecus, n. 35.
Tridon, rue des Filles-Saint-Thomas. n. 7.
Vincent (P. L.), rue Helvétius, n. 19.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant au ci-devant hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Membres de la Chambre, Messieurs,

Haize, *Président*.
Deparis, *Syndic*.
Fournel, *Rapporteur*.
Voisin, *Secrétaire*.
Breart, *Trésorier*.
Mallet.
Goddé.
Mesnard.
Butard.
Bonnefons.
Guyot.
Salbart.
Pourcelt.
Olivier.
Guillaume-St.-Ange.

Membres honoraires, Messieurs,

Hayot de Longpré, rue de la Perle, n. 1.
Dubus-Brice, rue du Fouarre, n. 11.
Violet Leduc, *à Sens*.
Turgan, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.
Genet de Neslut, r. de Vaugirard, n. 54.
Moitier de Beaufils, rue des Fontaines, n. 8.
Thierry, rue Sainte-Appoline, n. 15.
De Bonnaire, rue Coquillère, n. 27.
Demauroy, *à Palaiseau*.
Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Vallé, rue Saint-Antoine, n. 71.
Alexandre, père, *à Belleville*.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.

Nota. La Chambre tient ses séances dans une des salles du ci-devant hôtel des Fermes, les dimanche et jeudi de chaque semaine.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

Gérardin-Saint-Remy, *Avocat au Conseil et à la Cour de Cassation*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Delacroix-Frainville, *Avocat au Conseil*, rue Hautefeuille, n. 15.
Leblanc, *Avoué près la Cour royale*, rue des Marais, faub. Saint-Germain, n. 5.
Voisin, *Avoué au Tribunal de première instance*, rue Montmartre, n. 39.
Bonnelet, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue des Fossés-Montmartre, n. 3.

Mauclerc, *Huissier*, *Agent des Commissaires-Priseurs*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 22.

HUISSIERS A PARIS, *Messieurs*,

llix, rue d'Anjou Dauphine, n. 2.
luvray, rue du F. Montmartre, n. 17.
'allot, rue Bertin-Poiré, n. 19.
'arbier, aîné, rue S.-Honoré, n. 16.
'arbier, jeune, rue neuve des Petits-Champs, n. 14.
'audry, rue des Lavandieres-S.-O., n. 24.
azin, carrefour Bussy, n. 57.
ellaguet, quai d'Anjou, n. 35.
ellée, rue Montorgueil, n. 21.
enoist, rue de Grenelle S.-H., n. 19.
ertrand, rue Frépillon, n. 22.
ezault, rue Sainte-Appoline, n. 8.
inet, rue Pavée S.-Sauveur, n. 3.
lin, rue Feydeau, n. 11.
londeau, rue des Vieilles-Etuves-St.-Honoré, n. 16.
Bonvallet, rue Traînée, n. 11.
Bordier, à Belleville.
Bouillart, rue de Marivaux, n. 3.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Boutroux, rue de la Mortellerie, n. 87.
Boyer, rue S. Martin, n. 120.
Boyvin, rue Saint-Denis, n. 213.
Braulart, place et porte S. Antoine, n. 5.
Braulart, fils, rue Grange-Batelière, n. 8.
Brision, aîné, cour de la Ste. Chapelle, au Palais, n. 7.
Brision, jeune, rue de la Harpe, n. 27.
Bridet, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois, impasse Sourdis, n. 3.
Brunet, aîné, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 55.
Brunet, j., rue des Cinq Diamans, n. 20.

Cabot, rue des Lombards, n. 8.
Caillat, rue des Lombards.
Canonne, rue de la Poterie, n. 11.
Cauet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Près, n. 12.
Capitaine, rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume.
Carré, rue Bon-Conseil, n. 21.
Carrel, rue et porte S. Jacques, n. 161.
Charlot, rue S. Martin, n. 257.
Chauvet, rue Saint-Jacques, n. 5.
Chennevierre, rue S. Eloy, n. 16.
Cherrier, rue de Richelieu, n. 51.
Choffart, fils, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 28.
Choquet, rue du Dragon, n. 6.
Cordier, rue S. Victor, n. 113.
Coquillard, rue Montmartre, n. 22.
Corbin, rue du faub. S.-Honoré, n. 78.
Cornu, rue des Fos. M. le Prince, n. 13.
Couturier, rue de la Jussienne, n. 17.
Cressonnier, rue de la Verrerie, n. 73.
Danne, rue de la Michodière, n. 12.
Davesne, rue. . . . .
Delamain, r. N.-D. des Victoires, n. 15.
Delamarre, aîné, rue du Paon Saint-André-des-Arcs, n. 4.
Delamarre, jeune, rue S. Denis, n. 293.
Delaruelle, quai d'Anjou, n. 33.
Deleau, rue Montorgueil, n. 60.
Denailly, rue S. Avoye, n. 25.
Desalet, place de l'Ecole, n. 3.
Desmaret, rue Courtalon, n. 2.
Dethorre, place du Sanhedrin, n. 2.
Devaux, rue des Vieilles-Étuves Saint-Honoré, n. 3.
Doucet, rue de Tracy, n. 8.
Droin, rue des Déchargeurs, n. 8.
Dumas, rue du Bouloy, n. 26.
Dumoutier, aîné, rue S. Martin, n. 132.
Dumoutier, jeune, rue Montorgueil, n. 17.
Dupuis, rue neuve S. Paul, n. 29.
Duterne, rue des Mauvaises-Paroles, n. 17.
Encelain, rue de Marivaux, n. 3.
Fayard, rue de Bourbon, n. 36.
Fichon, rue de la Tisseranderie, n. 56.
Fleurot, père, rue S. Denis, Apport Paris, n. 15.
Fleurot, fils, à Charenton; et à Paris, rue Coquillère, n. 20.
Forqueray, rue Saint-Merry, n. 25.
Fortin, rue aux Ours, n. 16.
Fournier, rue du Faubourg S.-Martin.
Gabriel, rue du Petit-Carreau, n. 38.
Garnier, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 6.
Gaudet, rue du Faub. S. Denis, n. 13.
Gaultier, rue de Cléry, n. 84.
Gibory, rue S. Martin, n. 64.
Girard, place des Vosges, n. 28.
Girandier, rue Saint-Martin, n. 41.
Godin, rue de Bourbon-Villen., n. 57.
Gosset, rue Saint-Honoré, n. 72.
Grosier, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n. 24.
Gudin, rue Montmartre, n. 139.
Guilbert, rue Phelippeaux, n. 3.
Guillaume, rue S. Denis, n. 256.
Guillou, rue Montmartre, n. 41.
Harissart, place Maubert.
Haverlant, quai de la Grève, n. 4.
Hignard, rue S. Denis, n. 120.
Houbé, rue St. Honoré, n. 414.
Houchard, rue du Harlai, au Palais, n. 13.
Hubout, rue des Bourdonnois, n. 14.
Huguenot, quai de Chaillot, n. 48.
Hurteau, rue Saint-Antoine, n. 77.
Hutin, rue neuve S.-Eustache, n. 32.
Hutinel, rue des Bourdonnois, n. 12.
Ibled, rue du Dauphin, n. 13.
Lamouque, rue de la Vieille-Monnoie n. 22.
Langlet, rue Neuve S.-Merry, n. 45.
Lascour, rue Neuve S. Augustin, n. 35.
Laurent, rue Batave, n. 12.
Leclerc, rue Sainte-Anne, n. 41.
Leclercq, rue des Boucheries S. Germain, n. 40.
Lemarchand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Lequeux, rue Montmartre, n. 76.
Leroy, rue de la Vieille-Bouclerie, n. 4
Letulle, rue de Cléry, n. 18.
Lenique, rue de Sartine, n. 5.
Liedé, à Courbevoie.
Limet, rue des Grands-Augustins, n. 20
Loiseau, rue du Faubourg S. Denis, n. 67
Magnier, rue S. Martin, n. 75.
Maguet, rue Saint-Merry, n. 48.
Maire, rue de l'Homme armé, n. 8.
Malgras, quai de la Tournelle, n. 25
Manet, rue. . . . .

Targoltin, rue de la Harpe, n. 50.
Tartin, rue Montorgueil, n. 65.
Tasson, père, rue Pavée-S.-Sauveur, n. 16.
Tauclere, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 22.
Taupin, rue du faub. S. Antoine, n. 20.
Tellier, rue Montorgueil, n. 25.
Tenessier, rue S. Honoré, n. 97.
Tenot, rue S. Denis, n. 208.
Tessager, rue S. Martin, n. 111.
Tillard, rue S. Martin, n. 71.
Tillet, aîné, rue de la Monnoie, n. 10.
Tillet, jeune, place des Italiens, n. 1.
Tirofle, rue J.-J. Rousseau, n. 17.
Tonvoisin, fils, rue du Caire, n. 21.
Toutardier. rue des Bourdonnois, n. 8.
Veuting, rue S. Honoré, hôtel d'Aligre.
Voyel. rue S. Denis, n. 242.
Ortiguier, quai de la Vallée, n. 55.
Osselet, à Sceaux.
Paltré, rue S. Louis S. Honoré, n. 6.
Papillon, rue de l'Echiquier, n. 32.
Payen, rue S. Honoré, n. 150.
Persin, rue de la Poterie-S.-Jean, n. 1.
Pigace, rue Boucher, n. 14.
Pigeon. rue C-des-Petits-Champs, n. 7.
Pinchereau, rue Tiquetonne, n. 6.
Pinette, quai de la Cité.
Prevost, aîné, rue de Berry, n. 16.
Prevost, jeune, rue du Carré de la Porte S. Martin, n. 258.
Provost, à Saint-Denis.
Quinard, rue de la Vieille-Monnoie, n. 12.
Ricart, rue du Four-S.-Germain.
Richard, rue Comtesse d'Artois, n. 33.
Rigonot, rue Hautefeuille, n. 1.
Rivière, rue N.-des-Pet.-Champs, n. 45.
Rondot, r. des Fossés Montmartre, n. 19.
Rolland, rue Beaurepaire, n. 20.
Rousselet, rue N. S. Eustache, n. 46.
Roux, à Orly, près Choisy.
Saint-Laurent, rue Saint-Merry, n. 17.
Sancier, à Vincennes, rue du Levant, n. 7.
Sapinault, rue de la Victoire, n. 8.
Sausset. rue Quincampoix, n. 32.
Simonnot, jeune, rue Galande, n. 53.
Sollier, rue du Temple, n. 72.
Tavernier, aîné, rue du Four S. Germain, n. 35.
Tavernier, j., rue de la Monnoie, n. 14.
Thebault, rue Saint-Honoré, n. 222.
Thenot, rue Montmartre, n. 167.
Thille, rue Montmartre, n. 133.
Thouzard, rue Bourbon-Villeneuve, n. 47.
Trippier, rue S.-Honoré, n. 211.
Trouillet. rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Turpin, rue Mouffetard, n. 3.
Vannois, passage des Petits-Pères, n. 1.
Vergne, aîné, rue de Richelieu, n. 64.
Vergne, jeune, rue Montmartre, n. 144.
Vincent, quai de Béthune, n. 28.
Wolff, rue Serpente, n. 3.

Chambre Syndicale des Huissiers, Messieurs,

Boutroux. *Doyen*, *Membre perpétuel.*
D'Anne. *Syndic*, *Président.*
Magnier, *Secrétaire.*
Croizier, *Trésorier.*
Bouchard, *Rapporteur.*
Girard, *Rapporteur.*
Hutinel, *Taxateur.*
Braulard.
Mellier.
Giraudier.

La Chambre Syndicale est chargée de la police et discipline des Huissiers; elle connoît et fait rapport aux Magistrats des plaintes et demandes du public à cet égard; elle procede aux taxes de frais et procédures sur le renvoi du Tribunal, ou du consentement des parties; elle fait, par ordre du Tribunal, les informations de vie, mœurs et capacité des aspirans aux fonctions d'Huissier, et donne son avis sur leur admission.

La Chambre tient ses séances les mardis, à 6 heures du soir, rue Chanoinesse, Cloître Notre-Dame, n. 6.

Lessoré, Concierge à ladite Chambre.

SECTION V.

POLICE DE PARIS,

Quai des Orfèvres, près le Palais de Justice.

Maîtres des Requêtes délégués.

M. Rivière; *la police de sûreté.*
M. le Baron de Vandœuvre; *les approvisionnemens.*
M. le Vicomte de Thury; *la petite voierie et les services publics.*

M. le Chevalier de Piis, *Secrétaire-génér. adjoint pour la Polic de Paris.*

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, voyez page 622.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, voyez page 633.

Approvisionnemens de Paris en Combustibles.

M. Magin, aîné, *Commissaire-général.*

Conseil de salubrité.

M. Deyeux, *Membre de l'Institut.*
M. Huzard, *Membre de l'Institut.*
M. le Chev. Le Roux (J.-J.), *Doyen de la Faculté de Médecin*
M. le Chevalier Cadet Gassicourt, *Pharmacien.*
M. Dupuytren, *Chirurgien en chef-adjoint à l'Hôtel-Dieu, Inspecteur-général de l'Université.*
M. Parizet, D. M. P.
M. Petit, D. M. P.
M. Darcet, *Vérificateur des monnoies.*

Conseil particulier.

M. Jullienne, *Avocat au Conseil*, cloître Notre-Dame, n. 18.

Notaire.

M. Chevrier, rue Vivienne, n. 20.

Avoué.

M. Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.

Commissaires-Priseurs.

M. Commendeur, fils, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
M. Simonard, *Adjoint*, rue des Vieux-Augustins, n. 69.

Imprimeur.

M. Lottin, cour du Palais, n. 1.

Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens.

M. Roussille de Champseru.
M. Renoult.
M. Tobie-Barras.
M. Bacoffe, fils, *Pharmacien, chargé spécialement de la confection des boîtes fumigatoires*, rue du Temple, n. . .

BUREAUX.

Secrétariat général.

[M]. Bauve, *Chef de Division.*

Il travaille avec les chefs, et suit auprès d'eux tous les détails de l'administration. Il est, en outre, chargé de la révision de tous les travaux relatifs aux parties [ad]ministratives, économiques et matérielles.

Premier Bureau.

[M]. Lafargue, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions.
Le contre-seing et le départ de la correspondance.
L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et règlemens de police.
La correspondance générale, l'expédition des affaires mixtes et de celles qui [n']ont point de département fixe.
Les sociétés anonymes, les bureaux d'agence et d'affaires, la surveillance du [bu]reau des nourrices.
Les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies pu[bli]ques.
Le dépôt des décrets royaux manuscrits et des décisions générales des Mi[nis]tres.
La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des [dé]cisions de ce Conseil.
Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des évè[ne]nens qui intéressent la sûreté publique.
La réception des déclarations faites directement au département de la Police; [les] légalisations de signature des fonctionnaires publics et agens en chef; le [per]sonnel de l'administration; les prestations de serment, la traduction des pièces [écr]ites en langues étrangères.
La confection des baux, marchés, adjudications et cautionnemens, l'accep[tati]on des nantissemens fournis en meubles incorporels, la tenue du registre [des] actes sujets à l'enregistrement et le paiement de ce droit.
La liquidation des pensions.

Deuxième Bureau.

[M]. Juhel, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation [des] comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances

et mandats de paiement, tant sur le Trésor royal que sur la caisse municipal pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'adm nistration ; le contrôle de la caisse ; la formation du budjet, celle du compte annue l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou pl cées sous sa surveillance ; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent profit de la ville de Paris par les préposés de la Police ; l'entretien et les répar tions de l'hôtel ; la surveillance du mobilier.

Troisième Bureau.

M. Lemaître, *Archiviste.*

La garde des pièces relatives aux affaires terminées, la réception, l'en gistrement, la conservation et remise des pièces à conviction et des eff saisis ou trouvés, la comptabilité des impressions et des fournitures de bure

Bureau de l'Architecte Commissaire de la petite Voirie.

M. Rohaut, *Architecte.*

M. Croissant,
M. Coquelet,
M. Chabouillé,
M. Sandrié,
M. Mathieu,
M. Chevalier,
} *Architectes, Inspecteurs divisionnaires.*

M. Faure de la Perouze, *Sous-Inspecteur.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Boucheseiche, *Chef de division.*

Il est chargé spécialement de la surveillance de la Maison du Refuge, dite Saint-Michel, et de tout ce qui peut être relatif aux affaires secrètes des famille

Premier Bureau.

M. Chabouillé, *Chef.*

Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité p blique ; les coalitions d'ouvriers ; les déserteurs ; les prisonniers de guerre évadé les marins.

Le port d'armes pour la chasse ; les armes défendues ; les permissions pc le tir ou l'essai des armes à feu ; les poudres et salpêtres ; les marchandises prol bées, la fraude.

Deuxième Bureau.

M. Léger, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Pa dans l'intérieur du Royaume, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* d permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'Ecole polytechniqu de l'Ecole royale d'Alfort et autres, les permis de séjour.

Troisième Bureau.

M. Boucher, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civi les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, l sépultures particulières, les inhumations, les exhumations.

Les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries.

Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics et les commissionnaires près les théâtres.

Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henry, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Puteaux, *Chef.*

Les vols et assassinats, les incendies à dessein prémédité, les fausses monnoies, les rogneurs et altérateurs de monnoies, la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent, les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs; les faussaires, les hôtels garnis et les logeurs, le mont-de-piété, les commissionnaires du mont-de-Piété, les brocanteurs, les encans, les salles de vente, les insensés, les furieux, la mendicité, les vagabonds, les gens sans aveu, les évadés des prisons et des fers, les libérés des fers, les porte-falots, le recueil des renseignemens relatifs aux individus dénoncés, arrêtés et jugés, les domestiques, les commissionnaires stationnant sur la voie publique.

Deuxième Bureau.

M. Limodin.
M. Bertaux. } *Commissaires-Interrogateurs.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant les substituts du Procureur du Roi, l'envoi des enrôlés aux dépôts coloniaux.

Troisième Bureau.

M. Parisot, *Chef.*
M. Costebelle, *Inspecteur général des prisons.*
M. David, *Adjoint.*

La police des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répresssion; l'envoi des mendians au dépôt de mendicité du département de la Seine, établi à Villers-Cotterets; la délivrance des permissions de communiquer avec les détenus; le classement des prisonniers, selon la nature des condamnations prononcées contre eux; les transfèremens; les extractions; le départ des chaînes; les mises en liberté; la surveillance des maisons où sont placés les enfans dont M. le président du tribunal de première instance autorise la réclusion par voie de correction paternelle; celle des maisons de santé; l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'envoi dans les hospices et maisons de traitement, des personnes atteintes d'aliénation mentale; les vérifications qui tendent à faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civiles, criminelles ou de police correctionnelle.

TROISIÈME DIVISION.

Partie Administrative, Economique et Matérielle.

M. Chicou, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Farmond, *Chef.*

M. Bralle, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé de travaux hydrauliques de la ville de Paris.*

Le service de l'illumination, le balayage, le nettoiement, les voiries à boue les égoûts, les décharges publiques, la voirie de Montfaucon, les aqueducs lés puits, les fontaines, les pompes à feu et autres, les porteurs d'eau, l'arrose ment, le ramonage, les ramoneurs, les incendies, les magasins des pompes réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machines et ustensiles en dépendant, l'entretien des brancards destinés au transport des blessés ou des malades

Le matériel du corps de la Garde royale de Paris, et du corps des Sapeurs Pompiers.

Les amphithéâtres et salles de dissection, les ateliers, manufactures, laboratoires et autres établissemens qui intéressent la salubrité.

L'exécution de la loi relative aux manufactures, arts et métiers et à la polic des ouvriers, les bureaux de placement et les livrets, les sociétés de prévoyanc et de secours mutuel.

L'école de pharmacie, les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les droguistes et épiciers; les herboristes, les officiers de santé, les sage-femmes, le remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles

La propagation de la vaccine et les maladies épidémiques.

La recherche, l'abattage et l'écarissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les fosses vétérinaires et les écarrisseurs

Les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers, porteurs de chaises et porte-faix; les étalages mobiles.

Entreprise de l'Illumination.

M. Vincent, *Entrepreneur.*

Le Bureau est Cour des Petites-Ecuries, faubourg Saint-Denis.

Entreprise du Nettoiement et de l'Arrosement.

M. Boursault, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue Blanche, Chaussée d'Antin, n. 20.

M. Parton, *Inspecteur général des deux services*, quai d'Anjou, isle Saint-Louis, n. 25.

Deuxième Bureau.

M. Porcher, *Chef.*

M. Magin, jeune, *Inspecteur général de la navigation et des ports, chargé de la surveillance de l'approvisionnement en combustibles.*

M. Monthulé, *Inspecteur général adjoint.*

M. Besche, *Inspecteur* (extra muros), à S.-Denis.

M. Margana, *Commissaire des halles et marchés.*

M. Pitra, *Contrôleur général du recensement et du mesurage des bois et charbons.*

M. Defesigny, *Contrôleur ambulant.*

M. Cheville, *Contrôleur de la halle aux grains et farines.*

M. Recoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

M. Decaudin, *Commissaire de la Bourse.*

Les halles et marchés, ports et places de vente, les magasins de fourrage, la caisse de la volaille et du gibier et celle de la marée.

La

La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les épizooties, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les étables à porcs, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et hongroyeurs.

Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers.

La tenue des mercuriales.

La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles et des boissons gâtés, corrompus ou nuisibles.

La bourse, les agens de change et courtiers du commerce.

L'exécution des lois concernant l'uniformité des poids et mesures, les pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers, et la surveillance des bureaux établis pour la perception du droit.

Les rivières de Seine, Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes fumigatoires, la morgue.

Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles.

Les chantiers et les dépôts de charbons.

Les ouvriers des halles et des ports.

Troisième Bureau.

M. Lavalade, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives.

La réparation ou démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine.

La surveillance des démolitions en général et les mesures à prendre en pareil cas.

Les malfaçons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasionner des incendies.

La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisances.

Les gouttières saillantes; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés sur les toîts ou sur les croisées, qui, par leur chûte, pourroient blesser les passans.

Les dépôts de matériaux sur la voie publique.

Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui se manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris.

Les réparations des conduites.

La surveillance des carrières; l'instruction des affaires relatives à l'établissement des fours à plâtre ou à chaux.

La correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et préservation sont attribuées au Directeur général de la Police.

L'instruction relative à tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Directeur général.

M. Bertin, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des travaux du pavé et des Boulevarts.*

M. Bralle, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé spécialement des travaux hydrauliques.*

M. Parton, *Inspecteur général de la Salubrité.*

Bureau de l'inscription des Ouvriers.

M. Masson, *Commissaire de police.*

Ce Bureau est à la Halle aux Draps.

Bureau de vérification des poids et mesures.

M. Saint-Germain, *Chef vérificateur.*

Ce Bureau est rue Saint-Louis, près les Bureaux de la Police de Paris.

Inspecteurs des poids et mesures.

M. Descoings, } *pour Paris.*
M. Desessarts, }

M. Delamotte, *pour les Communes rurales.*

CAISSE.

M. Armand, *Caissier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de l'Administration.

Le paiement des pensions.

La recette et l'emploi des fonds affectés au personnel des prisons.

La Caisse à trois clefs du corps de la Garde royale de Paris, et celle du bataillon des Sapeurs-Pompiers.

La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes.

Les fonds de la rétribution perçue à la vérification des poids et mesures.

La recette des droits perçus conformément aux décrets des 9 et 16 juin 1808, et 27 octobre suivant, savoir :

Droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris; et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	Messieurs.
Roule.	Boniface Varnet, rue de Miromesnil, n. 20.
	Meyé, *Secrétaire.*
Champs-Elysées. . . .	Vincent, ancienne barr. de Chaillot, avenue de Neuilly, n. 6.
	Champion, *Secrétaire.*
Place Vendôme . . .	Alletz, rue Thiroux, n. 12.
	Feuillet, *Secrétaire.*
Tuileries.	Chevereau, rue Saint-Thomas du Louvre, n. 22.
	Hervé, *Secrétaire.*

Deuxième Arrondissement.

Quartiers. *Messieurs*,

Palais-Royal. . . . Comminges, rue d'Argenteuil, n. 48.
Petit, *Secrétaire*.

Faubourg Montmartre. Sandras, rue Rochechouart, n. 51.
Suret, *Secrétaire*.

Chaussée d'Antin. . . Beffara, rue Saint-Lazare, n. 12.
Maroteau, *Secrétaire*.

Feydeau. . . . . . Ferté, rue Feydeau, n. 28.
Dieu, *Secrétaire*.

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonnière. . Bauve j^{e}., r. du faub. S.-Denis, n. 93.
Vibert, *Secrétaire*.

Mail. . . . . Noël, rue N.-D^{e}.-des-Victoires, n. 38.
Noël, fils, *Secrétaire*.

Saint-Eustache. . . . Fellecocq, rue Coquillère, n. 22.
Geoffroy, *Secrétaire*.

Montmartre. . . . . Leroux, rue et marché Montmartre, n. 144.
Lefevre, *Secrétaire*.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . . François, rue Jean-Saint-Denis, n. 7.
Reneaume, *Secrétaire*.

Louvre. . . . . . . Jeulin, rue des Fossés-S.-G.-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3.
Babié, *Secrétaire*.

Banque de France. . . Sergent, rue de la Vrillière, n. 10.
Rousseau, *Secrétaire*.

Marchés. . . . . . Masson, à la Halle aux Draps.
Lepelletier, *Secrétaire*.

Cinquième Arrondissement.

Porte Saint-Martin. . Vaugeois, rue Grange-aux-Belles, n. 6.
Carbonneau, *Secrétaire*.

Faubourg St.-Denis. . Marcandier, rue Saint-Martin, n. 159.
Bagnard fils, *Secrétaire*.

Bonne-Nouvelle. . . . Jacquemin, rue Saint-Claude, n. 6.
Cristophe, *Secrétaire*.

Montorgueil. . . . . Bernard, rue Thévenot, n. 23.
Disdier, *Secrétaire*.

Sixième Arrondissement.

Porte St.-Denis. . . Lemonnier, rue S^{te}.-Apoline, n. 7.
Boutaud, *Secrétaire*.

St.-Martin-des-Champs. Droulot, rue des Fontaines, n. 15.
Hennequin, *Secrétaire*.

Quartiers.	Messieurs,
Temple.	Mariette, rue de Malthe, n. 9.
	Bougron, *Secrétaire.*
Lombards.	Drouard de Bousset, rue des Ecrivains, n. 22.
	Mauduit, *Secrétaire.*
Septième Arrondissement.	
Sainte-Avoye. . . .	Palluys, rue du Cimet.-S.-Nicolas, n. 9.
	Monnet, *Secrétaire.*
Mont-de-Piété. . . .	Chavard, rue de l'Homme Armé, n. 3.
	Montain-Trui, *Secrétaire.*
Marché St.-Jean. . .	Devillers, rue des Juifs, n. 2.
	Delattre, *Secrétaire.*
Arcis.	Frémy, rue de la Tisseranderie, n. 25.
	Jacob, *Secrétaire.*
Huitième Arrondissement.	
Marais.	Lafontaine, r. Neuve-S.-François, n. 8.
	Giraudot, *Secrétaire.*
Quinze-Vingts. . . .	Boucheron, rue de Charenton, n. 78.
	Brenier, *Secrétaire.*
Faub. St.-Antoine . .	Laurent, gr. r. du F. S.-Antoine, n. 181.
	Laurent, fils, *Secrétaire.*
Popincourt.	Bagnard, rue Amelot, n. 36.
	De Moget, *Secrétaire.*
Neuvième Arrondissement.	
Hôtel-de-Ville.	Petit, rue des Barres, n. 12.
	Leguillez, *Secrétaire.*
Isle-Saint-Louis. . . .	Dossonville, quai d'Anjou, n. 29.
	Forêt, *Secrétaire.*
Arsenal.	Arnould, rue des Lions S. Paul, n. 12.
	Deschamps, *Secrétaire.*
Cité.	Violette, rue St.-Christophe, n. 2.
	Poisson, *Secrétaire.*
Dixième Arrondissement.	
La Monnoie.	Coutans, rue Guénégaud, n. 31.
	Caille, *Secrétaire.*
St.-Thomas-d'Aquin. .	Genaudet, r. des Vieilles-Tuiler., n. 34
	Willaume, *Secrétaire.*
Faub. St.-Germain. . .	Sobry, rue du Bacq, n. 58.
	Debry, *Secrétaire.*
Invalides.	Martinet, rue de la Boucherie des Inval. n. 29.
	Lapoule, *Secrétaire.*

Onzième Arrondissement.

Ecole de Médecine. . . Morin, rue des Poitevins, n°. 10.
Rifflet, *Secrétaire*.
Luxembourg. . . . Rousset, rue du Four, n. 41.
Petit-George, *Secrétaire*.
Sorbonne.. . . . . Fresne, rue de la Harpe, n. 45.
Sauvignier, *Secrétaire*.
Palais de Justice. . . Clément, rue S^te^. Anne, n. 6.
Fleuriais, *Secrétaire*.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi. . . Naudon, r. des Foss. S. Bernard, n. 43.
Farreaux, *Secrétaire*.
Saint-Jacques. . . . Brouet, rue de Bièvre, n. 21.
Brouet, fils, *Secrétaire*.
Observatoire. . . . Legoy, rue du faub. S. Jacques, n. 248.
Viquesnel, *Secrétaire*.
Saint-Marcel. . . . Brion, r. du Marché aux Chevaux, n. 16.
Mezière, *Secrétaire*.

Les Commissaires de Police sont appelés, par l'art. 144 du Code d'instruction criminelle, à remplir les fonctions du ministère public près le Tribunal de police municipale.

Officiers de Paix, Messieurs,

Foudras, *Insp. gén. de la Pol. de Paris*, à l'hôtel du Département.
De la Porte, *Insp. gén.*, *Adjoint*, place du Chevalier-du-Guet, n. 5.
Thibout, rue Saint-Antoine, n. 19.
Mercier, quai des Orfèvres, n. 56.
Lecler, rue du milieu des Ursins, n. 5, en la Cité.
Vérié, vieille rue du Temple, n. 23.
Poisson, rue des Vieux-Augustins, n. 10.
Bossenet, rue des Marais, n. 16.
Noël, *Doyen*, rue Hautefeuille, n. 10.
Renard, rue Bertin-Poirée, n. 12.
Michaud, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Grolleau, quai Pelletier, n. 10.
Willemenet aîné, rue de Vaugirard, n. 7.
Willemenet jeune, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 15.
Ducourez, place Dauphine, n. 27.
Comminges, *fils*, r. d'Argenteuil, n. 48.
Wiebecke, rue de Harlay, n. 27.
Hervé, rue de la Verrerie, n. 49.
Souque, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n. 4.
Oudan, rue du faub. Montmartre, n. 9.
Aubert, rue de l'Hirondelle, n. 31.
Guillet, rue Sainte-Avoye, n. 36.
Wolf, rue du Grand-Chantier, n. 18.
Roard, rue de la Parcheminerie, n. 2.

GARDE ROYALE DE LA VILLE DE PARIS.

Ce corps est administré par M. le Directeur général de la Police, qui en a le commandement.

Il a sous ses ordres un Colonel d'armes qui commande le service.

Etat-Major.

M. le Lieutenant général DAMAS, *Colonel d'armes*.
M. . . . ., *Major*.

M. Noirot, }
M. . . . ., } *Chefs d'escadron.*
M. Leymarie, }
M. . . . . . ., } *Adjudans-Majors.*
M. le Chevalier de Beaumont, *Trésorier.*
M. Souberbielle, *Chirurgien-Major.*
M. Lacroix-Lacombe, *Chirurgien Aide-Major.*

Première Compagnie.

Larcade, *Capitaine en premier.*
D'Olendon, *Capitaine en second.*
Piistat, }
Blasson, } *Lieutenans en premier.*
Dubourg, }
. . . . ., } *Lieutenans en second.*

Deuxième Compagnie.

Allain, *Capitaine en premier.*
Durosey, *Capitaine en second.*
Lupin, }
Dervillé, } *Lieutenans en premier.*
Lamariouze, }
. . . . ., } *Lieutenans en second.*

Troisième Compagnie.

Boucher, *Capiraine en premier.*
. . . . ., *Capitaine en second.*
Lelarge, }
. . . . ., } *Lieutenans en premier.*
Lacroix, }
Legros, } *Lieutenans en second.*

Quatrième Compagnie.

. . . . ., *Capitaine en premier.*
Frapillon, *Capitaine en second.*
. . . . ., }
. . . . ., } *Lieutenans en premier.*
Ossent, }
Marteau, } *Lieutenans en second.*

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Directeur général de la Police.

Etat-Major.

M. de Plazanet, *Chef de Bataillon-Commandant*, quai des Orféves, n. 20.
M. Peyre, *Ingénieur.*
M. Desaubliaux, *Adjudant-Major.*
M. Chalot, *Quartier-Maître.*
M. Sengensse, *Chirurgien Major.*

Première Compagnie.

Duperche, *Capitaine.*
Le Gaigneux, *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Queru, *Capitaine.*
Anfray, père, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

Taisand, *Capitaine.*
Guerin, *Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Ledoux, *Capitaine.*
Drouard Debousset, *Lieutenant.*

Casernement.

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
La première compagnie, à l'Etat-Major des Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture Sainte-Catherine, n 9.
La quatrième compagnie, rue. . . . .

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Rue de Marigny, n°. 84, faubourg Saint-Honoré.

Grande rue de Chaillot, n°. 3.

Rue Royale, n°. 2, au Ministère de la Marine.

Rue de la Paix, n°. 4, caserne des Sapeurs-Pompiers.

Deuxième Arrondissement.

Rue Chante-Reine, n°. 31.

Rue du Faubourg-Montmartre, n°. 33, vis-à-vis la rue Cadet.

Rue Neuve-des-Petits-Champs, entre les n°s. 38 et 40.

Rue de l'Arcade-Colbert, n°. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Vivienne, n°. 2, à la Trésorerie royale.

Rue Coq-Héron, n°. 18, près celle de la Jussienne.

Quatrième Arrondissement.

Grande Cour du Louvre.

Rue de la Poterie, vis-à-vis le n°. 3, Halle aux Toiles.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg-Saint-Denis, n°. 121, vis-à-vis la Fontaine.

Sixième Arrondissement.

Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

A la Rotonde, enclos du Temple, n°. 46.

Rue du Faubourg du Temple, n°. 72, à l'ancienne Caserne.

Septième Arrondissement.

Rue des Blanc-Manteaux, n°. 18, au Mont-de-Piété.

Vieille rue du Temple, à l'Imprimerie royale.

Huitième Arrondissement.

Rue de Charenton, n°. 16.

Rue de Charonne, n°. 95.

Neuvième Arrondissement.

Rue Saint-Antoine, n°. 130, près la place de la Bastille.

Rue Blanche de Castille, n°. 67, Isle-Saint-Louis.

Hôtel-de-Ville, près l'arcade S.-Jean.

Dixième Arrondissement.

Rue de Sèvres, vis-à-vis la partie des Petites-Maisons, numérotée 23.

Rue de Grenelle-St.-Germain, n°. 111, au Ministère de l'Intérieur.

Rue du Bac, n°. 84, au Ministère des Affaires étrangères.

Rue de l'Univ.. au Ministère de la Guerre.

A l'Ecole royale milit., cour des Font.

Rue Saint-Dominique, n°. 11, au Gros-Caillou, près le Corps-de-garde.

A l'Hôtel royal des Invalides.

Rue Guénégaud, n°. 2, à l'Hôt. des Monn.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfévres, n°. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.

Rue de Vaugirard, vis-à-vis le Petit-Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Rue Saint-Victor, n°. 22, vis-à-vis la rue des Boulangers.

Place de l'Estrapade, n°. 5, enclos du Panthéon.

Rue des Noyers, n°. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.

Rue Mouffetard, près la rue de l'Arbalètre, vis-à-vis le n°. 129.

Rue des Bourguignons, au Val-de-Grâce.

Pompes sur Bateaux, vis-à-vis l'Hôtel des Monnoies.

Dépôts des pompes et bateaux dans des endroits autres que les casernes et les corps-de-garde des Sapeurs-Pompiers.

Dépôts des Pompes et Tonneaux dans des endroits autres que les Corps-de-Garde des Pompiers.

Rue neuve des Capucines, n°. 10.

Rue Saint-Honoré, n°. 355, au Cirque Olympique.

Rue Saint-Marc, au passage du Panorama.

Passage Feydeau, près le Théâtre.

Rue du Faubourg-Poissonnière, n°. 23, aux Menus-Plaisirs.

Passage du Caire.

Rue Saint-Romain, n°. 11, F. S.-G.

A la Pitié, à la Halle aux Draps et Toiles.

Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.

Rue de Marigny, n°. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n°. 7.
Rue Culture Sainte-Catherine, n. 9, à la Caserne.
Rue du Faubourg-Saint-Denis, n°. 114.
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n°. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Bernard, n° 28, faubourg S.-Antoine.
Rue St.-Romain, n°. 11, Fb. St.-Germain.
Quai des Orfévres, n°. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n°. 7, F. S.-G.
Rue du Battoir, n°. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n°. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue de la Paix, n°. 4.

TRIBUNAL DE POLICE,

Au palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connoît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours d'emprisonnement ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur.

Chaque Juge de paix de Paris y siége successivement.

Commissaires de Police, remplissant les fonctions du ministère public;

M. Masson, rue S.-Denis, au coin de celle de la Tabletterie.
M. Legoy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 248.
M. Vaugeois, rue Grange-aux-Belles, près la Mairie du 5e. arrondissement.
M. Sahuc, *Greffier*, rue de la Calandre, n°. 19.
M. Auzolles, *Commis-Greffier*, rue Neuve St.-Médéric, n°. 20.

Les Huissiers Audienciers de MM. les Juges-de-Paix ont leur bureau général près le Tribunal; ils y rédigent tous les exploits contenant plaintes en injures verbales et autres.

SECTION VI.

Finances.

Direction des droits d'enregistrement (1),

De Timbre, de Greffe et d'Hypothèques du départ. de la Seine.

. *Gentil*, Directeur, rue du Bouloy, n°. 23.

Le service et la recette du Timbre extraordinaire se font rue de la Paix, maison s Capucines.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

. *Lambert*,
. *André*,
. *Gallet*, } rue de la Paix, maison des Capucines.

Direction des Domaines du département de la Seine.

. *Eparvier*, Directeur, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 57.

'oué en la Cour royale. . . . . M. Lescot.
'oué de première instance. . . . M. Bergeron d'Anguy.
'chitecte . . . . M. Berthault.
'chitecte honoraire. . . . . . M. Petit.
mmissaire Priseur. . . . . . M. Demauroy.

'ceveurs de l'Enregistrement des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

Gelin, pour la Cour de cassation et l'enregistrement des exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*

Darnault, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*

Boizard,
Maire, } pour le Tribunal de première instance, *au Palais de Justice.*

Bazennerie, pour la perception des droits d'enregistrement, des actes et ugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal.*

Beaucourt, pour la perception des droits de greffe, *au Tribunal.*

:eveurs des droits d'Enregistrement des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce.

rondissemens u canton de Paris. {
1er. et 2e. M. *Batardy*, rue des Moulins, n°. 9.
3e. M. *Bécuve*, rue Platrière, n°. 15.
4e. M. *Pillon*, rue S.-Germain l'Auxerrois, n°. 75.
5e. M. *Debrienne*, rue Mauconseil, n°. 14.
6e. M. *Jobert*, rue Saint-Martin, n°. 147.
7e. M. *Finiels*, au Tribunal de Commerce, cloître St.-Merry, *et pour les amendes de police municipale.*
8e. et 9e. M. *Perié*, rue de Fourcy, n°. 14.
10e., 11e. et 12e. M. *Millaudon*, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, n°. 24.

(1) Pour la Direction générale, voyez page 53).

Receveurs des droits d'Enregistrement des actes des Notaires dans la commune de Paris.

1er. Arrondissement. M. *Lacordaire*, rue Neuve du Luxembourg, n°. 16.
2e. Arrondissement. { M. *Guérin*, rue Chabannois, n°. 9. M. *Camusat*, rue Sainte-Anne, n°. 17.
3e. Arrondissement. { M. *Delaguette*, rue Basse, porte St.-Denis, n°. 16. M. *Dulion*, rue Neuve St.-Eustache, n°. 25. M. *Rippert*, passage des Petits-Pères, n°. 8.
4e. Arrondissement. M. *Lezan*, rue des Fossés S. G. l'Auxerrois, n°. 18.
5e. et 6e. Arrondiss. M. *Gauné*, rue Saint-Martin, n. 149.
7e. Arrondissement. M. *Yvert*, rue du Mouton.
8e. et 9e. Arrondiss. M. *Guérin*, place Louis XIII, hôtel Villedeuil.
10e. Arrondissement. M. *Jacotot*, rue des Marais, faubourg S. G., n°. 12.
11e. et 12e. Arrond. M. *Cibot*, au Palais de Justice, au Bureau de M. Geli

Receveurs des droits d'enregistrement des actes sous signatures privées dans la commune de Paris.

M. *Maillier.* M. *Dupont.* } rue du Bouloy, n. 23, maison de la Direction de l'Enregistre

M. *Pacalin*, Receveur des droits d'enregistrement des actes de la Préfecture du département de la Seine, et de la Police de Paris, rue de l'Orme Saint-Gervais, n°. 8.

Receveurs des droits d'enregistrement des déclarations de successions.

Arrondissemens. { 1er. et 2e. M. *Falque*, 3e. et 4e. M. *Laforcade*, 5e. et 6e. M. *Baudot*, 7e. et 8e. M. *Sombreuil*, 9e. et 10e. M. *Morel*, 11e. et 12e. M. *Genty*, } Rue du Bouloy, n°. 2

Receveurs des Domaines nationaux.

Arrondissemens. {
2e. 3e. 4e. M. *Balme*, 1ere cour du Palais-Royal, n.
5e. 6e. 7e. 8e. M. *Regnault*, rue Mauconseil, n°. 1
1er. 9e. 10e. M. *Fay*, rue du Fb. Poissonnière, n°.
11e. 12e. M. *de Bellavoine*, r. de Montmorency, n°. 1 }

Receveur des saisies réelles.

M. *Darnault*, au Palais de Justice.

Bureaux de recette des droits d'enregistrement, etc., hors Paris.

M. *Berthier*, à Saint-Denis.
M. *Daubers*, à Belleville.
M. *Loysel de la Hautière*, à Neuilly.
M. *Croze*, à Nanterre.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Digeon*, à Villejuif.
M. *Deschamps*, à Vincennes.

Conservateurs des Hypothèques.

A Paris. . . . M. *Fidiere*, rue Michel-le-Comte, n°. 32.
A Saint-Denis. . M. *Tupigny*, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis.
A Sceaux. . . . M. *Defrance*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux.

Bureaux de distribution de papier timbré. Mesdames,

hevalier-Corbin, rue Saint-Honoré, n. 334.
alvinhac, rue du Roule, n. 13.
icot Delalande, rue Gaillon, n. 19
ouricault, rue du Monceau Saint-Gervais, n. 3.
arcotte, rue Traversière S.-Honoré, n. 39.
rra, rue Duphot, n. 6.
land. rue de Richelieu, cour St.-Guillaume, n. 16.
udet, vieille rue du Temple, n. 142.
vary, rue de Vannes, n. 1.
cker, rue Montmartre, n. 70.
rland, rue de l'Arbre-Sec, n. 9.
ndure, rue Caumartin, n. 43.
cret, rue Saint-Martin, n. 76.
uperin, rue Saint-Denis, n. 11.
urlens-Boisville, rue des Moulins, n. 13.
ccard, rue Saint-Martin, n. 265.
cle, rue du Bacq, n. 114.
nort, rue de la Calendre, n. 44.
gny, rue Montmartre, n. 154.
bois, rue du faub. S.-Denis, n. 52.
naigniere-Sanson, rue Thévenot, n. 5.
Michel-Lacour, rue Saint-Honoré, n. 150.
Mertens, rue de la Vrillière, n. 10.
Viénot, rue des Vosges, n. 13.
Léréau, rue des Fossés M. le Prince, n. 45.
Ve. *Voidel*, quai d'Orléans, n. 12.
Levallois, rue de la Vieille Monnoie, n. 7.
Pajot, rue de la Poste aux chevaux, n. 3.
Vaugelade-Duvilliers, rue Poissonnière, n. 26.
Tricot, rue des Marmouzets, n. 18.
Auger, rue de la Harpe, n. 48.
Blondeau, rue Saint-Jacques, n. 67.
Ve. *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, près Saint-Sulpice, n. 1.
Roucher, rue des Grands Augustins, n. 20.
Corneille, rue Feydeau, n. 16.
Ve. *Martin*, rue de la Poterie, n. 18.
Gibon, rue Sainte-Avoye, n. 63.
Lesvignes, rue de Verneuil, n. 38.
Spada, rue du Renard S.-Sauveur, n. 12.
Saint-Didier, rue Hautefeuille, n. 12.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribu- du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les s, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

RVICE DES POSTES (1) AUX LETTRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Division de Paris.

Courrejolles, *Chef de Division.*

Coustillier,
Decourcelle, } *Sous-Chefs.*

e service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution à s des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de pour Paris, chargées ou non chargées; la distribution des journaux et ou- es périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et nger; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des lois dans la France.

e service se divise à Paris, entre dix bureaux, dont les fonctions et l'empla- nt sont indiqués ci-après.

---

(1) Pour la Direction générale et ses bureaux, *voyez* pag 528.

Bureau du Chef de la Division de Paris, hôtel des Postes.

Ce Bureau, permanent pendant la durée du service de Paris, est ouvert tous le jours, depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. On y reçoit les ré clamations, plaintes et demandes relatives au service dont il a été parlé. Les rebu de Paris y sont déposés après trois mois de date, et l'on s'y abonne au Bulletin de lois pour toute la France.

M. Mabile, *Vérificateur dans la Banlieue.*
M. Larue, *Médecin*, rue du Mont-Blanc, n. 50.
M. Lecanu, *Apothicaire*, rue du Marché aux Poirées.

BUREAUX DE DISTRIBUTION.

Bureau de la Poste restante et des Lettres chargées, hôtel des Postes.

M. Brision, *Chef de Distribution.*

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à se heures du soir.

On y distribue les lettres adressées Poste restante; celles chargées des départ mens pour Paris, et celles de Paris pour Paris.

On y trouve, pendant trois mois, à compter du jour de l'arrivée à Paris, l lettres sans adresse, venues des départemens.

A ce Bureau, on peut affranchir les lettres, les journaux et ouvrages péri diques pour Paris.

Les huit Bureaux de distribution ci-après désignés se partagent la commune Paris en portions à-peu-près égales, et c'est de ces Bureaux que partent les facte pour la distribution des lettres.

Les lettres mises en rebut restent en dépôt pendant trois mois, à compter jour de l'arrivée à Paris, dans chacun des huit Bureaux qui vont être indiqués; c'est après ce terme seulement, qu'elles sont envoyées au Bureau du Chef de division de Paris, hôtel des Postes, où elles sont classées par ordre alphabétiqu et où le public peut les réclamer pendant trois mois, et passé lequel tems, bureau général des rebuts.

Les lettres mal adressées, et conséquemment *inconnues* à la destination qu'ell portent, sont journellement envoyées au bureau des lettres en *instance* de la vision de Paris, hôtel des Postes, où elles sont classées nominativement par or alphabétique, et où le public peut les réclamer.

Le public peut affranchir pour Paris, les départemens et l'étranger, dans huit Bureaux de distribution ci-dessous désignés par A, B., etc., savoir: p Paris, toute la journée; pour le départ du jour pour les départemens, jusq midi et demi; et pour celui de l'étranger, jusqu'à huit heures du matin.

Bureau A, rue des Mauvaises-Paroles.

M. *Lepreux*, Chef de Distribution, rue des Mauvaises-Paroles.	Les quartiers Montmartre, des Hall de la nouvelle Halle, du Palais roya rue Saint-Denis, Palais de Justice la Cité.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau et nos. des Timbres.

1 Rue de la Féronnerie.	5 Place du Palais de Justice.
2 Place du Châtelet.	6 Au Marché Neuf.
3 A la Police de Paris.	7 Au Marché Palu.
4 Place Dauphine.	8 Parvis Notre-Dame.

Pointe Saint-Eustache.
Rue S.-Jacques-la-Boucherie, n. 1.
Rue Saint-Denis, au coin de celle Bourbon-Villeneuve.
Rue Saint-Denis, près celle du Ponceau.
Rue Saint-Denis, près celle Grenetat.
Rue Saint-Denis, près celle des Prêcheurs.
Rue de la Monnoie.
Rue du Contrat-Social.
Rue des Deux Ecus.
Rue de Grenelle Saint-Honoré.
19 Rue du Bouloy.
20 Cul-de-sac Saint-Pierre.
21 Rue Montmartre.
22 Rue Montmartre, vis-à-vis l'hôtel d'Uzès.
23 Rue du Jour.
24 Rue Coquillère.
25 Rue de l'Arbre-Sec.
26 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois.
27 Quai de l'Ecole.
28 Place du Palais royal.
29 Passage de la Cour des Fontaines.
30 Place des Victoires.
31 Rue Vivienne.

Bureau B, *rue des Bollets Saint-Antoine.*

Gouin, Chef de Distribution, rue des Ballets. — Les quartiers de la Grève, rues de la Verrerie, Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

Port Saint-Paul, près la rue Saint-Paul.
Vieille rue du Temple, n. 28.
Vieille rue du Temple, n. 71.
Rue Saint-Antoine, n. 36.
Rue St.-Antoine, près celle de Beautreillis.
Rue Saint-Antoine, près l'Arsenal.
Rue Culture Sainte-Catherine.
Rue de Turenne, près celle Saint-François, au Marais.
Place Louis XIII.
Portier des Minimes.
Quai des Ormes.
Place de Grève.
Rue du Monceau Saint-Gervais.
Rue de la Verrerie, près celle Bourtibourg.
Rue de la Tisseranderie.
Rue de la Verrerie, au coin de celle Bar-du-Bec.
17 Rue de Fourcy.
18 Rue des Deux-Ponts, près celle Saint-Louis, en l'Isle.
19 Rue du faubourg Saint-Antoine.
20 Rue du faubourg Saint-Antoine.
21 Rue Charenton, au coin de celle Traversière.
22 Rue de la Roquette, petite banlieue.
23 Rue de Charonne, au coin de celle Saint-Bernard, petite banlieue.
24 Rue de Charonne, petite banlieue.
25 Rue Popincourt, près celle Saint-Ambroise, petite banlieue.
26 Rue Amelot, petite banlieue.
27 Rue de Reuilly, petite banlieue.
28 A Picpus, petite banlieue.
29 Rue du faubourg Saint-Antoine, n. 291.
30 A la Rapée, petite banlieue.
31 Rue du faubourg Saint-Antoine, n. 199.

Bureau C, *rue du Grand-Chantier.*

Langlade, Chef de Distribution, rue du Grand-Chantier. — Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue du Perche.
2 Rue de Poitou.
3 Rue de Bretagne, au coin de celle Berry.
4 Boulevart du Temple.
5 Rue du Temple, près celle Michel-le-Comte.
6 Vis-à-vis le Temple.

7 Rue du Temple, au coin de celle de Vendôme.
8 Rue S.-Avoye, hôtel de Mesmes.
9 Rue Saint-Avoye, au coin de celle Saint-Merry.
10 Rue Saint-Merry.
11 Rue des Blanc-Manteaux.
12 Rue des Gravilicrs.
13 Rue Aumaire.
14 Rue Phélippeaux.
15 Rue Grenier St.-Lazare, au coin de celle Transnonain.
16 Rue Aubry-le-Boucher.
17 Rue Saint-Martin, au coin de cel[le] aux Ours.
18 Rue Saint-Martin, vis-à-vis Saint Nicolas.
19 Carré et porte Saint-Martin.
21 Rue Bourg-l'Abbé.
22 Rue du faubourg du Temple, petit banlieue.
24 A la H. Courtille, petite banlieue.
25 Rue de Ménil-Montant, petit banlieue.
26 Rue de Ménil-Montant, au coin de la rue de Malte, petite banlieue.

Bureau D, *rue Beauregard.*

M. *Boc Saint Hilaire*, Chef de Distribut., rue Beauregard. — Les quartiers de la Villeneuve, de Bonne Nouvelle, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre et de la Nouvel[le] France.

Position des Boîtes, et nos. des Timbres.

1 Rue Française.
2 Rue Saint-Sauveur.
3 Rue Montorgueil, au coin de celle Mandar.
4 Rue Neuve Saint-Eustache.
5 Rue Saint-Lazare.
6 Rue Saint-Lazare, au coin de celle du Mont-Blanc.
7 Rue du Sentier.
8 Rue Cérutty.
9 Rue Taitbout.
10 Rue du faubourg Poissonnière, près les Menus-Plaisirs.
11 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
12 Rue de Bourbon-Villeneuve.
13 Rue du faubourg Saint-Denis, n. 3.
14 Rue du faubourg S.-Denis, n. 10.
15 Rue du faubourg S.-Denis, n. 16.
16 Rue du faubourg Saint-Martin n. 1.
17 Rue du faubourg Saint-Martin n. 54.
18 Rue du faubourg Saint-Martin n. 158.
19 Rue de Lancry.
20 Rue Rochechouart.
21 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
22 Rue du faubourg Saint-Martin.

Bureau E, *rue Neuve-du-Luxembourg.*

M. *Cullièron de Lacour*, Chef de Distribution, rue Neuve-du Luxembourg. — Les quartiers Saint-Honoré, du Mont Blanc, du Roule, des Tuileries, de Richelieu et des Petits-Champs.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue Saint-Louis, S.-Honoré.
2 Rue de Langlade, au coin de celle Traversière.
3 Au coin de la rue de la Sourdière.
4 Rue du Mont-Blanc, près le boulevart.
5 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis cel[le] de Grenelle.
6 Rue de la Paix, au coin de la r[ue] Neuve Saint-Augustin.
7 Rue Neuve Saint-Augustin, au co[in] de celle de la Michaudière.

Rue Caumartin, au coin du boulev.
Rue des Orties.
Rue Rameau, à l'Opéra.
Rue de Choiseul, aux Domaines.
Rue Neuve Saint-Marc.
Rue Thiroux.
Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
Grande rue du faub. Saint-Honoré.
Rue du faubourg Saint-Honoré, Elysée Bourbon.
Au coin de la rue Saint-Charles.
Rue de la Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mousseau, petite banlieue.

20 Rue de la Pépinière, petite banl.
21 Rue du Rocher.
22 A la grille de Chaillot, petite banl.
23 Grande rue de Chaillot, petite banl.
24 Quai de Chaillot.
25 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
26 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannois.
27 Rue Neuve des Petits-Champs, à la Trésorerie.
28 Rue de Richelieu, près la fontaine.
29 Rue de Richelieu, près celle Feydeau.
30 Rue Duffaut.
31 Rue Sainte-Anne, n. 58.

Bureau F, *rue de Verneuil.*

Ph. Lepreux, Chef de Distribution, rue de Verneuil. — Les quartiers de la Majeure partie du faub. Saint-Germain, du côté des barrières.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

Quai Voltaire.
Rue de Lille.
Rue de Courti.
Rue du Bacq, près celle Grenelle.
Rue du Bacq, près celle Babylone.
Rue Taranne.
Rue des Saints-Pères.
Rue Saint-Dominique.
Rue de l'Université.
Au Palais de la Chambre des Déput.
Rue de Grenelle.
Rue de Varennes, vis-à-vis l'hôtel du Ministère de la Guerre.

14 Rue de Sèvres.
15 Rue de Sèvres, près celle des Brodeurs.
16 Rue des Vieilles Tuileries, près celle du Regard.
17 Rue du Petit-Vaugirard.
18 Au Gros-Caillou.
19 Les portiers de l'hôtel des Invalides.
20 A l'École Militaire, petite banl.
21 Rue et chaussée de Sèvres, petite banlieue.
22 Rue de Monsieur.

Bureau G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*

Coquille, chef de Distribution, rue de Condé. — Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, et une partie du faubourg Saint-Germain.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue des Quatre-Vents.
2 Rue des Boucheries.
3 Rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés.
4 Rue Saint-André-des-Arcs.
5 Rue Saint-André-des-Arcs.
6 Rue de la Harpe.
7 Place Saint-Michel.
8 Rue de la Harpe.
9 Rue Hautefeuille.
10 Sur le quai, au coin de la rue Dauphine.

11 Quai des Augustins.
12 Rue Mazarine.
13 Pavillon des Quatre-Nations.
14 Rue de Seine, n. 47.
15 Rue du Four Saint-Germain.
16 Barrière d'Enfer.
17 Carrefour de la Croix-Rouge, rue du Four.
18 Au Palais de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard.
19 Rue de Vaugirard, au coin de celle Notre-Dame-des-Champs.

Bureau H, rue des Fossés Saint-Victor.

M. *Gagnée*, Chef de Distribution, rue des Fossés Saint-Victor.	Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel Saint-Victor, du Panthéon et de la plac Maubert.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue du Petit-Pont.
2 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Noyers.
3 Au Lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
4 Vis-à-vis Saint-Jacques.
5 Vis-à-vis le Val-de-Grâce.
6 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Bourbe.
7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Oursine, à côté des Anglaises.
10 Vis-à-vis la rue de l'Arbalètre.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Aux Gobelins.
13 Rue de la Clef.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Rue Saint-Victor, n. 77.
16 Rue Mouffetard, n. 63.
17 Quai Saint-Bernard.
18 Porte Saint-Bernard.
19 Quai des Miramiones.
20 Place Maubert.
21 Dans l'Enclos de Saint-Jean d Latran.
22 Au Lycée de Henri-Quatre.
23 A l'Hospice des Femmes, peti banlieue.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à midi 1 quart au plus tard; et passé ce tems, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.-J. Rousseau; ces boîtes sont levées six fois par jour en été, et cinq fois en hiver

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableau ci-dessous, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distributi et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remi d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris, depuis le premier octobre jusqu'au 30 Mars.

HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
5e. levée de la veille.	1ere. distrib. à 8 h.	lettres Paris.
1ere. à 7 heures.	2e. à 10 h. 1/2.	Pour l lettres Paris celles d départe mens.
2e. à 10 heures.	3e. à 1 h. 1/2.	
3e. à midi et demi.	4e. à 4 h.	
Départ du jour pour les départemens. { à midi dans les 200 boîtes. à 1 heure dans les Bureaux de distribution.		
4e. à 3 heures 1/2 aux Boîtes, à 4 heures 1/2 dans les Bureaux de distribution.	5e. à 7 h. Distribution, le lendemain à 8 h.	
5e. à 8 h.		

PETITE BANLIEUE.

Heures de la levée des boîtes et des distributions, à 8 heures, à 10 h. 1/2 à 3 heures 1/2.

Depu

Depuis le premier Avril jusqu'au 30 Septembre.

LEVÉES DES BOITES.	DISTRIBUTIONS DANS PARIS.	
6e. levée de la veille.	1ere. distrib. à 7 h.	Lettres de Paris.
1re. à 5 heures 1/2.	2e. à 9 heures.	Pour les lettres de Paris et celles des départemens.
2e. à 7 heures.	3e. à 11 heures.	
3e. à 9 heures.	4e. à 1 heure 1/2.	
Départ du jour pour les départemens. { à midi dans les 200 Boîtes. / à 1 heure dans les Bureaux de distribution.		
4e. à 12 heures 1/2.	5e. à 4 heures.	
5e. à 4 h. 1/2, à 5 h. dans les Bureaux.	6e. à 8 heures, lettres de Paris. Distribution, lendemain matin à 7 h.	
6e. à 8 heures.		

PETITE BANLIEUE.

Ce service se fait en général dans l'espace qui se trouve entre les anciennes barrières et les nouvelles.

A 7 heures, à 9 heures, à 11 heures, à 1 heure 1/2, à 4 heures.

Pour le service de la Banlieue,

Il y a régulièrement une distribution et une levée de boîtes par jour dans toutes les communes comprises dans le service de la banlieue.

Les facteurs partent chaque jour des bureaux de distribution à une heure.

Le service des bureaux ci-après désignés est le même que celui des bureaux de poste; le public y trouve les mêmes facilités.

Chefs-lieux de Distribution.

Belleville.	Choisy-sur-Seine.	Vaugirard.
Bercy.	Meudon.	Villejuif.
Bicêtre.	Passy.	Vincennes.
Boulogne.	Saint-Cloud.	Vitry-sur-Seine.
Châtillon.		

ETAT *des Communes servies par la Poste, division de Paris.*

blon.	Châtillon-sous-Bagneux.	Issy.
rcueil.	Chennevière.	Ivry.
ubervilliers.	Choisy-sur-Seine.	La Belle Epine.
uteuil.	Clamard.	Laboissière.
agneux.	Clichy-la-Garenne.	La Butte-aux-Cailles.
agnolet.	Clignancourt.	La Chapelle.
elleville.	Courcelle, *près Neuilly.*	La Croix d'Arcueil.
ellevue, *par Meudon.*	Cueilly-sur-Marne.	La Folie.
ercy, *grand et petit.*	Fleury.	La Gare.
icètre.	Fontenay-aux-Roses.	La Glacière.
oulogne.	Fontenay-sous-Bois.	La Lande.
ie-sur-Marne.	Frambourg, *à Ivry.*	La Maison Blanche.
chant.	Gentilly, *grand et petit.*	La Petite Villette.
ampignole.	Gournay-sur-Marne.	La Plaine Grenelle.
ampigny.	Grand'Pinte de Bercy.	La Planchette.
aronne, *grand et pet.*	Grignon.	La Pissotte.

La Sablonnière.
La Saussaye, *près Clichy.*
La Tuilerie, *à Auteuil.*
La Tuilerie, *à Mesnil-Montant.*
La Tuilerie, *près Montreuil.*
La Vallée de Fécamp.
La Verrerie, *bas Meudon.*
La Vieille Poste.
La Villette.
Le Bas-Meudon.
Le Bouquet.
Le Combat du Taureau.
L'Etoile.
Le Hupé.
Le Luat.
Le Tramblai.
Le Port-à-l'Anglais.
Le Val-sous-Meudon.
Les Batignoles.
Les Ternes.
Les Trois Moulins.
Les Minimes, *à Vincennes.*
Malassis, *près Bagnolet.*
Malenoue.
Mesnil-Montant.
Meudon.
Mons-Ivry.
Montereau (Château).
Montmartre.
Montreuil-sous-Bois.
Mont-Rouge, *grand et petit.*
Montretout.
Moulineaux.
Mousseaux.
Neuilly-sur-Marne.
Nogent-sur-Marne.
Noisy-le-Grand.
Orly.
Pantin.
Passy.
Perreux.
Petit-Brie.
Plaisance.
Plaine de Mont-Rouge.
Plaine des Sablons.
Point du Jour.
Pont de Saint-Maur.
Porte-Maillot.
Poulangie.
Prés Saint-Gervais.
Romainville.
Rouvray.
Saint-Cloud.
Saint-Mandé.
Saint-Maure.
Saint-Ouen.
Thiais.
Tilmont.
Vanvre.
Vaugirard.
Villecoublay.
Ville-Evrard.
Villejuif.
Ville-Neuve-sur-Seine.
Villiers-la-Garenne.
Villiers-sur-Marne.
Vitry.
Vincennes.
Vitflix, par Vincennes.

Pour les bureaux de Postes dans les départemens, et le jour du départ des couriers, *voyez* page 714.
Pour les pays étrangers, *voyez* page 800.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *Vieille rue du Temple*, n°s. 24 *et* 26.

M. Le Marcis, *Directeur*, rue Gaillon, n. 12.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du département des contributions ; des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen et du rapport des réclamations des contribuables ; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérationss prescrites pour l'arpentage et l'expertise des communes, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours depuis trois heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis midi. Ils forment trois divisions.

Première Division.

M. Vauthier, *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six premiers arrondissemens de la ville de Paris.

Deuxième Division.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six derniers arrondissemens, et à l'expertise cadastrale de la ville de Paris.

Troisième Division.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Division est chargée de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens ruraux de Saint-Denis et de Sceaux.

Inspecteur.

M. Allard, rue du Grand-Chantier, n. 6.

Les fonctions d'Inspecteur des contributions sont de surveiller les contrôleurs du département, de faire les contre-vérifications et révisions des réclamations, les vérifications de caisse, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, et prescrites par le Directeur.

Contrôleurs des Contributions.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1°. les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2°. la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions ; 3°. la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, dans l'un des bureaux de la Direction, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à donner sur leurs contributions ou pour changemens de domicile.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés.

Messieurs.	Quartiers.
Premier Arrondissement.	
Guillermet, rue Mondovi, n. 2	Tuileries. Champs-Elysées.
Levillain, rue de Tracy, n. 8	Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Arrondissement.	
Lemoine, rue des Rosiers, n. 9	Feydeau. Chaussée d'Antin.
Messieux, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel, n. 18	Palais-Royal. Faubourg-Montmartre.
Troisième Arrondissement.	
Filleul, rue Favart, n. 8	Montmartre. Mail.
Champagne, r. d'Orléans, porte S. Denis, n. 24	Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Messieurs.	Quartiers.
Cuynet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42. .	Banque de France. Saint-Honoré.
Sandrier, rue du Monceau S. Gervais, n. 3. .	Louvre. Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Alexandre Leborgne, boulevart Saint-Martin, n. 6.	Bonne-Nouvelle. Porte Saint-Martin.
Navet, Vieille rue du Temple, n. 31. . . .	Montorgueil. Faubourg Saint-Denis.

Sixième Arrondissement.

Barat, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune, n. 1.	Saint-Martin-des-Champs.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	Temple.
Musnier, rue Quincampoix, n. 70.	Lombards. Porte Saint-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère fils, Vieille rue du Temple, n. 23. .	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Pihet, rue Saint-Honoré, n. 301.	Arcis. Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Le Tellier, rue de Provence, n. 15. . . .	Quinze-Vingts. Popincourt.
Besnard, rue Saint-Paul, n. 16.	Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Gardin, rue S.-Germain l'Auxerrois, n. 69. .	Cité. Arsenal.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	Hôtel-de-Ville.
Barat, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune, n. 1.	Isle Saint-Louis.

Dixième Arrondissement.

Massiac, rue des Moulins, n. 22.	La Monnoie. Saint-Thomas-d'Aquin.
Bajard, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 15. .	Faubourg Sanit-Germain. Invalides.

Onzième Arrondissement.

Lassus, rue Saint-André-des-Arcs, n. 26. . .	Ecole de Médecine. Palais de Justice.
Hoche, rue de Hanôvre, n. 8.	Sorbonne. Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Mathis, enclos de l'Abbaye-Saint-Germain, rue Verlinghen, n. 8.	Saint-Jacques. Saint-Marcel.
Maghellen, rue Saint-Honoré, n. 314. . . .	Jardin-des-Plantes. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Feuchère, rue de la Verrerie, n. 14. . . . .. Saint-Denis.
Lefranc, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 18. . . . Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière, fils, *Receveur-général*, rue Neuve du Luxembourg, n°. 18.
M. de Premonville, *Caissier.*
M. Baudet, *Chef de comptabilité.*

Receveurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

Messieurs.	Quartiers.
Première Mairie.	
Goëtz, rue de la Sourdière, n. 18.	Tuileries. Champs-Elysées. Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Mairie.	
Vallet, rue de la Michodière, n. 6.	Feydeau. Chaussée d'Antin. Palais-Royal. Faub. Montmartre.
Troisième Mairie.	
Aubrée, rue du Mail, n. 16.	Montmartre. Mail. Saint-Eustache. Fb.-Poissonnière.
Quatrième Mairie.	
Leforestier, rue S.-Germ.-l'Auxerrois, n. 86.	Banque de France. Saint-Honoré. Louvre. Marchés.
Cinquième Mairie.	
Vander-Linden, r. des Deux-Portes St.-Sauv., n. 30.	Bonne-Nouvelle. Porte S. Martin. Montorgueil. Faub. Saint-Denis.
Sixième Mairie.	
Soustras, rue Charlot, n. 57.	St.-Martin-des-Ch. Temple. Lombards. Porte Saint-Denis.

Messieurs.	Divisions.
Septième Mairie.	
Durand, rue du Gr.-Chantier, n. 8.	Sainte-Avoye. Arcis. Mont-de-Piété. Marché Saint-Jean.
Huitième Mairie.	
Reille, rue de la Perle, n. 3, au Marais. . . .	Quinze-Vingts. Popincourt. Marais. Faub. S. Antoine.
Neuvième Mairie.	
Rossigneux, rue de Jouy, n. 9.	Hôtel-de-Ville. Arsenal. Isle Saint-Louis. Cité.
Dixième Mairie.	
Dutremblay, rue des Boucheries-St.-Germain, n. 58.	Faub. S. Germain. S. Thomas d'Aquin. Invalides. La Monnoie.
Onzième Mairie.	
Chénié, r. du Cherche-Midi, n. 23.	Ecole de Médec. Sorbonne. Palais de Justice. Luxembourg.
Douzième Mairie.	
Puissan, quai de la Tournelle, n. 31.	Saint-Jacques. Saint-Marcel. Jardin du Roi. Observatoire.

Contrôleurs aux Recettes des Contributions directes de la ville de Paris.

M. Le Grand, } *Contrôleurs principaux, résidens à la Recette génér.*
M. Fontaine, }

Ces deux Contrôleurs, en vertu de l'autorisation spéciale du Receveur-général, surveillent les opérations des Contrôleurs alternatifs ci-après, et leur transmettent

verbalement ou par écrit ses instructions. Ils règlent sous son inspection les détails et le mouvement du service, et remplacent les Contrôleurs en cas d'absence légitime.

Contrôleurs alternatifs; Messieurs,

Longuet.	Radoult.	Bertrand.	Landrin.
Sareau.	Gravier.	Brard.	Savary.
Thumery.	De la Ribadière.	Paillet.	Hue.

Ces quatorze Contrôleurs sont nommés par le Receveur général du département de la Seine. Les Contrôleurs alternatifs ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent : 1°. à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre ; 2°. à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Boyé, *arrondissement de Saint-Denis.*
M. De Saint-Paul, *arrondissement de Sceaux.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Du département de la Seine.

VILLE DE PARIS.

M. Legrand, *Directeur*, à l'hôtel de la direction, rue des Fossés-du-Temple, n. 77.

M. Verdier, rue Charlot, n. 16,
M. Duparquet, hôtel Massiac, place des Victoires,
M. Glasson, rue Pelletier, n. 16,
} *Inspecteurs.*

Premier arrondissement de Contrôle principal.

M. Dacier, *Inspecteur*, *Contrôleur principal*,
M. Castelnault, *Receveur principal*,
} rue Pelletier, n. 8.

Deuxième arrondissement de Contrôle principal.

M. Méjean, *Inspecteur*, *Contrôleur principal*,
M. Vuillemot, *Receveur principal*,
} rue Culture Sainte-Catherine, n. 31.

Troisième arrondissement de Contrôle principal.

M. Nigon de Berty, *Inspecteur*, *Contrôleur princ.*
M. Belzevrie, *Receveur principal*,
} Rue de Tournon, n. 15.

Arrondissement de Sceaux.

M. Boyer, *Contrôleur principal*,
M. Bénard, *Receveur principal*,
} à Choisy-le-Roy.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Terrien, *Contrôleur principal*,
M. Dubouzet, *Receveur principal*,
} à Saint-Denis.

Manufactures royales des tabacs, à Paris.

M. Lesourd, *Régisseur*, à la manufacture royale, au Gros-Caillou.
M. Phelippon, *Régisseur-Adjoint*, rue Saint-Dominique, n. 13.

Entrepôt principal des tabacs, à Paris.

M. Piaget, *Entreposeur principal*, rue des Jeûneurs, n. 20.

Entrepôts particuliers des tabacs, à Paris.

M. de la Saumès, rue du Faubourg-Montmartre, n. 43,
M. Dastier, rue Neuve des Petits-Champs, n. 91,
M. Lhoir, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30,
M. Guillard, rue de Vaugirard, n. 17,
} *Entreposeurs particuliers.*

Arrondissement de Sceaux.

M. Pichard, *Entreposeur particulier des tabacs*, à Choisy-le-Roy.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Chéry, *Entreposeur particulier des tabacs*, à Saint-Denis.

RECEVEUR MUNICIPAL DE LA VILLE DE PARIS.

M. *Auguste Vallet-Villeneuve*, rue d'Anjou S. Honoré, n°. 11.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'Octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales.

Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures.

Elle paye les mardis, jeudis et samedis.

M. H. de Saint-Léger, *Chef de Comptabilité.*
M. Geffroy, *Caissier.*
M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

DIRECTION DE L'OCTROI ET DE L'ENTREPÔT DES BOISSONS A PARIS.

Rue des Francs-Bourgeois.

M. Gasson, Maître des Requêtes honoraire, *Directeur*, à l'Hôtel de la Direction, rue des Francs-Bourgeois.

M. Aubert, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 14,
M. Joubert, rue Saint-Dominique Saint-Germ., n. 27,
M. Saint-Pierre Lespert, rue de Grenelle-Saint-Germain,
} *Régisseurs.*

M. Crozat, rue du Petit-Lion S.-Germ., n. 8,
M. Rebuffet, rue S.-Antoine, n. 82,
M. Dumont, rue Saint-Louis, au Marais, n. 10,
M. Jeanson, rue de l'Echiquier, n. 19,
} *Inspecteurs.*

Nota. La Direction de l'Octroi et de l'Entrepôt à Paris est chargée de la perception du droit d'entrée.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Des droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.

L'exercice et la perception desdits droits, qui étoient précédemment en Régie, sont administrés, depuis le premier avril 1809, par MM. le Préfet du département de la Seine et le Directeur général de la Police.

Toutes les opérations qui ont lieu sur les ports, dans les halles, marchés, chantiers et places publiques, sont faites par des préposés à la nomination de M. le Directeur général de la Police.

La vérification de la comptabilité de cette première partie de la perception, est faite par des Inspecteurs, sous les ordres de M. le Préfet du Département.

Et à l'égard des opérations de pesage, mesurage et jaugeage qui doivent avoir lieu sur réquisitions de la part du commerce, ou des officiers de justice, elles sont attribuées exclusivement au Bureau Central, placé sous l'administration de M. le Préfet de la Seine.

Ce même Bureau est chargé du mesurage des pierres de taille destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris et du département de la Seine. Il a été établi deux Inspecteurs particuliers de ce mesurage sous les ordres de l'Inspecteur général.

Ce Bureau est établi hôtel Jabac, rue Neuve Saint-Merry, n. 46. Il est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 après midi. Les réquisitions doivent être adressées par écrit, et franches de port, à l'Inspecteur général de la perception, chef dudit Bureau Central, qui enverra aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

Inspecteur-Général.

M. *Landon-Vernon*, au Bureau Central, hôtel Jabac, rue Neuve S.-Merry, n. 46.

Inspecteurs particuliers pour le mesurage des pierres.

M. Delaunay, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 24.
M. Haupois, quai de Billy, n. 2, à Chaillot.

Droits communaux établis dans les halles et marchés.

La perception de ces droits est faite tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacemens dans lesdites localités.

Inspecteurs.

M. Derecq, } *au Bureau central du poids public*, hôtel Jabac, rue
M. Cosne, } Neuve Saint-Merry, n. 46.

CAISSE DE POISSY, *rue du Gros-Chenet*, n°. 25.

Cette Caisse est administrée par M. le Préfet de la Seine et régie, par un Directeur.

Elle est chargée, 1°. de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux veaux par les bouchers de Paris et du département de la Seine;

2°. De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Directeur général de la police ;

3°. De percevoir le droit établi sur les ventes de bestiaux.

M. Charles Brunet, *Directeur*, } Rue du Gros-Chenet, n°. 25.
M. Delatour, *Caissier*, }

M. Parguez, *Inspecteur*, rue de Choiseul, n°. 13.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE, *rue d'Antin, n.* 9.

Administrateurs.

M. Gorlay. M. Bockairy. M. de Crouzas-Cretet.
M. le Comte Davoust, *Censeur.*
M. Delarouc, *Secrétaire général.*

CONSERVATION DES FORÊTS.

M. Fortin, *Conservateur*, rue Belle-Chasse, n. 13.

Les forêts du Département de la Seine, des Départemens d'Eure-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, font partie de l'arrondissement de la première conservation.

Pour les Inspecteurs et Sous-Inspecteurs de ces départemens, *voyez* pag 541.

SECTION VII.

Commerce.

TRIBUNAL DE COMMERCE, *Cloître Saint-Merry.*

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie.

S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée sur tous les Commerçans de l'arrondissement par le Préfet, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Président.

M. FLORY, *Régent de la Banque de France*, rue de la Victoire, n. 54.

Juges, Messieurs,

Goupy père, rue du Faubourg Poissonnière, n. 32.
Gaspard Got, rue Sainte-Apoline, n. 16.
Hacquart, rue Gît-le-Cœur, n. 8.
Besson aîné, quai d'Orléans, n. 12.
Laffitte, rue du Mont-Blanc, n. 11.
Noel des Vergers, rue de la Tisseranderie, n. 13.
Mallet, jeune, rue du Mont-Blanc, n. 13.
Bourdereau, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.

Juges suppléans, Messieurs,

Delaunay-Lemierre, rue du Faubourg Poissonnière, n. 8.
Cordier, rue du Faub. Poissonnière, n. 8.
Carayon, rue du Gros-Chenet, n. 5.
Gibert, cour du Harlay, n. 21.
Guyot-Villeneuve, rue Simon-le-Franc, n. 8.
Rattier, rue Saint-Honoré, n. 52.
Odier, boulevart Poissonnière, n. 15.
Puget, rue Neuve-Saint-Denis, n. 9.
Lefebvre, fils, rue Chapon, n. 11.
Martin Puech (Pierre-Henri), rue de Richelieu, n. 92.
Debaecque, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 15.
Audenet, rue Taitbout, n. 15.
De Saint-Julien Desnœux, rue Saint-Antoine, n. 177.
Behic, rue de Gramont, n. 7.
Boutron, rue Saint-Martin, n. 40.

Greffier en chef.

M. Ruffin, maison du Tribunal.

Secrétaire de M. le Président.

M. Etevenot, rue de Joubert, n. 16.

Commis-Greffiers assermentés, Messieurs,

Lobgeois, rue de la Verrerie, n. 52.
Sigé, rue Jacob, n. 5.
Ragot, rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou, n. 5.
Lafosse, rue de la Verrerie, n. 60.
Bellanger, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 16.
Levasseur, fils, rue S.-Sébastien, n. 4

Ce Tribunal tient ses audiences les lundi, mardi, mercredi et vendredi de
aque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi
midi jusqu'à quatre heures pour les plaidoiries.

Vautier, *Concierge du Tribunal*, au Tribunal.

Egron, *Imprimeur du Tribunal.*

xperts-Ecrivains, employés d'office pour la vérification des écritures contestées, Messieurs,

udárt, r. Culture Ste-Catherine, n. 18. | . . . .

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal, Messieurs,

oldsmith, rue du Helder, n. 8.
laüy, rue Sainte-Avoye.
ierberg, *pour les langues du Nord*, rue du Dauphin, n. 5.
Ramirez, *pour les langues Espagnole, Italienne. Latine, etc*, rue Basse-du-Rempart, n. 48.
Lameyer, *pour les langues Allemande, Hollandoise, etc.*, r. Chabanois, n. 9.

Huissiers-Audienciers, Messieurs,

andais, rue Saint-Martin, n. 112.
laude, rue de Grenelle-S.-G., n. 20.
Ruffin, rue Bourtibourg, n. 21.
Cronier, fils, rue S.-Antoine, n. 97.

Défenseurs agréés par le Tribunal, Messieurs,

obin, cloître Saint-Merry, n. 6.
led, cloître Saint-Merry, n. 6.
orneau, jeune, rue Vivienne, n. 19.
onnelet, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
evicque, cloître Saint-Merry, n. 8.
eblond, rue Neuve-St.-Merry, n. 25.
atin, rue Neuve-St.-Merry, n. 28.
Gosse, rue de la Verrerie, n. 85.
Joly, cloître St.-Merry, n. 2.
Palais, cloître Saint-Merry, n. 18.
Menot, cloître Saint-Merry, n. 8.
Choquet, rue de la Tisseranderie, n. 23.
Barrois, rue de la Verrerie, n. 85.
Koliker, rue Saint-Martin, n. 95.
Laugier, cloître Saint-Merry, n. 12.

Chambre des agréés, Messieurs,

obin, *Président.*
onnelet, *Syndic.*
Hatin, *Secrétaire.*
Palais, *Trésorier de la Compagnie.*

Gardes du Commerce, Messieurs,

ucas, *Doyen*, rue Bertin-Poirée, n. 9.
avoisier, rue Saint-Paul, n. 13.
mont, rue Neuve Saint-Paul, n. 1.
uisson, rue Phélippeaux, n. 6.
ollant, rue de la Planche-Mibray, n. 1.
audet, rue de Montmorency, n. 44.
Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Poiet, rue Saint-Denis, n. 40.
Brissemoutier, rue Quincampoix, n. 36.
Salmon, rue . . . .

Le Bureau est composé de Messieurs,

avoisier. *Syndic.*
mont, *Trésorier.*
Gaudet, *Secrétaire.*

. Beauvallet, *Vérificateur*, rue de la Vrillière, n. 6.

Conseil.

. Estier, *Notaire*, rue Coq-Héron, n. 5.
. Delahaye, *Avocat*, *Conseil du corps*, cloître Notre-Dame, n. 18.
. Robin, *Avoué à la Cour royale*, rue Bailleul.
. Lot, *Avoué au Tribunal civil de première instance*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 19.

M. Delamain, *Huissier*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
M. Matrion, *Concierge*, au Bureau des Gardes du commerce, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3.

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

BANQUIERS A PARIS, Messieurs,

André, Cottier *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 37.
Baguenault *et Compagnie*, boulevart Poissonnière, n. 17.
Barnoin, Duchesne *et Compagnie*, rue Thiroux, n. 8.
Behic *et Compagnie*, rue d'Hanôvre, n. 5.
Bertin Devaux, Trullé *et Comp.*, rue de la Place Vendôme, n. 13.
Billing *et Compagnie*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5.
Boucherot *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 32.
Buquet, rue d'Anjou, n. 8.
Busoni, Goupy *et Comp.*, rue du faub. Poissonnière, n. 32.
Caccia et Blomaert, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Carayon, Cousins *et Compagnie*, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Delessert *et Compagnie*, rue Coq-Héron, n. 3.
Doumerc *et Compagnie*, rue du Houssaye, n. 2.
Dupin (André), rue Saint-Marc, n. 22.
Durand (L.), rue Caumartin, n. 1.
Faber (Frédéric), rue Saint-Lazare, n. 32.
Gallet, le Prieur *et Compagnie*, rue St.-Anasthase, au Marais, n. 1.
Guebhard, *père et fils*, rue de la Michaudière, n. 8.
Guerin de Foncin *et Compagnie*, rue de Grammont, n. 17.
Haussmann de Schuchardt, rue Pigale, n. 14.
Le Baron Hottinguer *et Compagnie*, rue du Sentier, n. 20.
Jauge, Robin *et Compagnie*, rue Saint-Joseph.
Lefebvre (Jacques), rue de la Paix, n. 1.
Lefebvre-Martineau *et Comp.*, rue Chapon, au Marais, n. 11.
Mallet, *frères*, *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 13.
Ollivier (A. E.), rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
Parthon et fils, rue de Provence, n. 60.
Perregaux, Laffitte *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 9.
Perier, *frères*, rue Neuve du Luxembourg, n. 27.
Petit-Germain *et Compagnie*, rue Papillon, n. 5.
Rodrigues-Patto *et Comp.*, rue des Petites-Ecuries, n. 43.
Rougemont de Lowenberg, rue Bergère, n. 9.
Saillard (Armand), Valois *et Compagnie*, rue du Faubourg Montmartre, n. 19.
Scherer et Finguerlin, rue Taitbout, n. 1.
Sebault (Ch.) *et Compagnie*, rue du Montblanc, n. 51.

ıssin (G. D.) *et Comp.*, rue du faub. Poissonnière, n. 44.
olier *et Compagnie*, île St.-Louis, quai des Balcons, n. 12.
ourton, Ravel *et Compagnie*, rue Saint-Georges, n. 2.
ıssal *et Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.
orms de Romilly, rue de Bondy, n. 44.

BOURSE DE PARIS,

Au Palais-Royal, galerie de Virginie.

Elle est ouverte depuis deux heures jusqu'à quatre, tous les jours, excepté x de repos.

Commissaire de police près la Bourse.

Desgaudin, à la Bourse.

Secrétaire.

Lemoine, rue des Saints-Pères, n. 61.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs ›its politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit ›ut autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change réunissent dans le parquet: 1°. pour vérifier les cotes des ›ts publics; 2°. pour en faire arrêter le cours par le syndic un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du dic; 3°. pour faire constater dans la même forme le cours change.

Les courtiers de commerce se réunissent aussi, pour la vérition des cotes des marchandises et matières premières ou ıalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic n adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de police porte sur un registre le cours ar- par les agens de change et les courtiers du commerce, cun pour ce qui le concerne.

Chèvre, père, *Concierge*, à la Bourse.
Chèvre, fils, *Ecrivain-crieur*, place Sainte-Oportune, n. 2.

AMBRE *établie pour la discipline intérieure des Agens de change.*

Membres de la Chambre; Messieurs,

n de Saint-Gilles, *Syndic.*

Adjoints au Syndic.

ıunay-Lemière.	Leroy.	André Leroux.
ras.	Charles Archdeacon.	Caron.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

ey, *Avocat à la Cour royale*, rue de la Place Vendôme, . 3.

Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 42.

Lemit, *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue Sainte-Anne, n°. 34.

Bellanger, *Notaire*, rue des Fossés-S.-Germain-des-Prés, n°. 4.

La Chambre tient ses séances chez le Syndic.

Les Agens de change qui sont nommés en vertu de la loi, ont seuls le droi d'en exercer la profession, de constater le cours du change, celui des matière d'or et d'argent et des effets publics; les Courtiers ont celui d'établir le cour des marchandises; et de justifier devant les Tribunaux ou arbitres la vérité et l taux des négociations, ventes et achats; chacun d'eux pour ce qui le concern

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du douzième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer le fonctions d'Agens de change ou Courtiers de commerce.

Liste, *par ordre alphabétique, des Agens de change*, MM.

Archdéacon, fils aîné, rue de Duphot, n. 9.
Archdéacon, jeune, rue des Jeûneurs, n. 14.
Bailliot, r. Ne. des Mathurins, n. 17.
Beaumont, rue Taitbout, n. 8.
Bocher, rue Grange-Batelière, n. 15.
Boscary-Villeplaine, *Doyen*, rue Blanche, chaussée d'Antin, n. 5.
Boscary, je., r. Louis-le-Grand, n. 24.
Caron, je., rue Poissonnière, n. 5.
Chiboust, rue Lepelletier, n. 1.
Coindre, rue Bleue, n. 10.
Courty, rue du Mont-Blanc, n. 8.
Dartigue, rue de Grammont, n. 12.
Delaunay-Lemière, rue du faubourg Poissonnière, n. 8.
Dufresne, r. Ne. St.-Augustin, n. 39.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Dupin, r. Basse du Rempart, n. 22.
Duroux, rue de la Victoire, n. 14.
Ferrand, r. Ne. des Mathurins, n. 15.
Gallot, r. des Filles S.-Thomas, n. 9.
Goupil, rue Colbert, n. 2.
Houard, rue Vivienne, n. 17.
Jouanne, rue Sainte-Anne, n. 46.
Lacaze, rue Ne. des Mathurins, n. 34.
Lafitte, rue Ne. des Mathurins, n. 34.
Lafitte, je., rue Blanche, n. 15.
Lagrenée, rue de Mesnars, n. 8.
Lecordier, rue S.-Honoré, n. 327.
Leroux, rue Bergère, n. 14.
Leroy, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Lorin, rue Caumartin, n. 27.
Luce, rue d'Amboise, n. 7.
Manuel, rue Bergère, n. 7.
Margantin, rue de l'Echiquier, n. 2
Martin, rue Poissonnière, n. 37.
Merlin, rue de Louis-le-Grand, n. 1
Pagés, rue de la Paix, n. 8.
Péan de Saint-Gilles, place d Vosges, n. 6, *Syndic*.
Perdonnet, rue de Provence, n. 4
Personne-Desbrieres, rue de Riche lieu, n. 24.
Petit (P.), rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 16.
Pettit, aîné, rue Neuve Saint-Augustin, n. 17.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Pillot, rue du Mont Blanc, n. 45.
Portau, rue Taitbout, n. 34.
Portau, jeune, rue Taitbout, n. 15
Rigaud, rue du Mail, n. 24.
Tattet, rue de l'Echiquier, n. 38.
Tattet, jeune, rue Richer, n. 34, passage Saulnier.
Torras, boulevart Montmartre, n. 1c
Valedau, rue d'Amboise, n. 3.

Courtiers de Commerce composant le Syndicat,

M. V. Cassas, *Syndic.*

Adjoints au Syndic, Messieurs,

Massal.
Charlemagne.
Le Chevalier Braure.
Braisot.
Gillet.
Vallantin.

Liste *des Courtiers de Commerce.*

Adam, rue Meslée, n. 12.
Andelle, rue du Sentier, n. 3.
Archdeacon, rue Richer, n. 12.
Aubé, faubourg Poissonnière, n. 29.
Baisnée, rue Hauteville, n. 14.
Bapst, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Bardin, r. du Faub. Poissonnière, n. 30.
Bardel, rue Montholon, n. 26.
Begue, rue des Petites-Ecuries, n. 48.
Bellamy, rue Montholon, n. 25.
Bellin, rue de Cléry, n. 26.
Benard, rue Bleue, n. 6, F. Poissonn.
Benard. jeune, r. de Grammont, n. 19.
Bertrand (Onésime), rue du Chaume, n. 9, au Marais.
Bertrand (Athanase), rue de la Tabletterie, n. 9.
Blaisot aîné, rue Meslée, n. 12.
Boyeldieu, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.
Braure, rue Beaubourg, n. 50.
Brinquant, rue Coquillière, n. 27.
Caminet, boulev. Bonne-Nouvel., n. 2.
Carron, rue du Faub. St.-Denis, n. 19.
Cassas (V. E.), rue Meslée, n. 36.
Cassas (P. A.), rue de Bondy, n. 36.
Chamoy, Boulev. des Capucines, n. 11.
Charlemagne, rue du Helder, n. 5.
Chevremont, rue de Bondy, n. 6.
Dalibon, rue de l'Echiquier, n. 14.
Delanoye, rue du F. Poissonn., n. 35.
Deschiens, rue de Montmorency, n. 8.
Dugast, r des Deux-Portes-S.-J., n. 4.
Dumont, rue Saint-Martin, n. 149.
Durand, rue de Bondy, n. 46.
Dufresne, rue Saint-Denis, n. 97.
Fiché, rue du Sentier, n. 24.
Fuzelier, rue de Paradis, n. 12.
Gillet, rue Meslée, n. 18.
Godechal, rue Saint-Denis, n. 319.
Lamy aîné, r. Michel-Lepelletier, n. 18.
Laurent, rue Coq-Héron, n. 18.
Letault, rue de Cléry, n. 28.
Lézé, rue des Petites-Ecuries, n. 6.
Liénard, rue St.-Martin, n. 259.
Messal, r. du Faub. St.-Denis, n. 84.
Moteau, rue Sainte-Appoline, n. 8.
Papillon, rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n. 52.
Paulmier (Ch), rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.
Paulmier (P.-G.), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 18.
Peyrol, rue de Mably, n. 23.
Plocque aîné, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Prevost, rue de Clichy, n. 47.
Prunier, rue de Paradis, n. 18, faubourg Poissonniere.
Serre, rue de l'Echiquier, n. 32.
Simonneau, r. du Rempart-S.-H., n. 1.
Tetard, rue Richer, n. 12.
Thumin, rue Favard, n. 6.
Topin, rue de Lancry, n. 6.
Vallantin, rue des Ecrivains, n. 24.
Valpinçon, rue Sainte-Avoie, n. 32.
Vauquelin, rue de l'Echiquier, n. 16.
Zurich, rue du Faub. Montmartre, n. 6.

Conseil de la Compagnie.

[M.] Quequet, *Avocat*, rue de Tournon, n. 14.
[M.] Leboul Aubert, *Avoué près la Cour royale*, rue Guénégaud, n. 25.
[M.] Cauthion, *Avoué pres le Tribunal de première instance*, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
[M.] Breton, *Notaire*, rue Tiquetonne, n. 14.

Imprimeur de la Compagnie.

M. Antoine Bailleul, *Imprimeur-Libraire*, rue Sainte-Anne, n. 71.

SECTION VIII.
Instruction publique.

UNIVERSITÉ ROYALE.

Voyez ses attributions, son organisation et ses bureaux pag. 337 *et suiv.*

ACADÉMIE DE PARIS,
Au Chef-Lieu.

Le Grand-Maître se réserve les fonctions de Recteur d l'Académie de Paris.

Le Conseil de l'Université remplit à Paris les fonctions d Conseil académique.

Voyez le Conseil de l'Université, page 358.

Bureau central des Instituteurs.

M. Villar, M. Roman, } *Inspecteurs-Généraux-Conseillers*, Directeurs.

M. Martin, *Docteur-ès-Lettres*, Secrétaire.

Examen des individus qui se présentent pour remplir les fonctions de répé titeur, maître d'étude, surveillant. etc.; délivrance des diplomes, autorisatio spéciales, etc.; présentation au Grand-Maître, des répétiteurs qui se so distingués par leur zèle, leurs talens, et par la régularité de leur conduite.

Inspecteurs de l'Académie de Paris, Messieurs,

L'Abbé Fraissinous. Cuvier (Frédéric). Becquey. Rousselle. Lemoin

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.
Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis-Sorbonne.

M. l'Abbé Burnier-Fontanel, *Doyen*, *Chanoine honoraire d Notre-Dame*, *Promoteur général du Diocèse de Paris*, *pen dant la vacance du Siége*, rue de la Vieille-Estrapade, n. 1

M. Delalain, *Secrétaire*, rue de Tournon, n. 4.

M. Riquiez, *Appariteur*, place Sorbonne, n. 4.

Professeurs.

M. l'Abbé Burnier-Fontanel. . . *Dogme.*

M. l'Abbé Darret, *Ch. hon. de N.-D.* } *Morale évan.*

M. l'Ab. Mercier, *Ch. h. de N.-D.* } *Ecrit. sainte.*

M. l'Abb. Cottret, *Ch. hon. de N-D.* } *Hist. et disc. ecclésiast.*

M. l'Abb. de Lanzac, *Ch. hon. de Notre-Dame.* } *Hébreu.*

Professeur Adjoint.

M. l'Abb. Groult, *Ch. h. d'Autun*

Suppléant.

M. l'Abbé Dubois, *Vicaire gé néral de Metz.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,
Place Sainte-Geneviève.

M. Delvincourt, *Doyen*, à l'École.

Droi

Droit Romain.

M.. . . . .

Code Civil.

1805. M. Delvincourt, } *Professeurs*, à l'Ecole.
1805. M. Morand, }
1810. M. Boulage, *Professeur*, place du Panthéon, n. 2.

Procédure civile, etc.

1805. M. Pigeau, *Professeur*, à l'Ecole.

Code Civil approfondi.

1810. M. Cotelle, *Professeur*, à l'Ecole.

Code de Commerce.

1810. M. Pardessus, *Professeur*, place du Panthéon, n. 2.

Suppléans.

M. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 4.
M. Simon, au Lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
M. Bavoux, quai des Célestins, n. 12.
M. Blondeau, rue de l'Ecole de Médecine, cour du Commerce.

Secrétaire de la Faculté.

M. Reboul, à l'Ecole.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Rue de l'Ecole de Médecine.

M. Le Chevalier Le Roux, *Doyen*, à la Faculté.

Anatomie et Physiologie, Professeurs, *Messieurs*,
Chaussier, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Duméril, rue Montmartre, près l'hôtel d'Uzès, n. 180.

Chimie Médicale et Pharmacie. Professeurs, *Messieurs*,
Deyeux, *Pharmacien*, rue de Tournon, n. 8.
Le Chevalier Vauquelin, au Jardin du Roi.

Physique médicale et hygiène.

Le Chevalier Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Baron Desgenettes, rue de Tournon, n. 8.

Pathologie externe.

Le Baron Percy, rue des Trois Pavillons, n. 10.
Le Chev. Richerand, rue de Bondy, n. 44.

Pathologie interne.

Pinel, à la Salpêtrière.
Bourdier, cul-de-sac Conti, quai de la Monnaie, n. 2.

Histoire Naturelle-médicale, Botanique.

Dejussieu, au jardin du Roi.
Richard, rue de M. le Prince, n. 18.

Médecine opératoire.

Lallement, à la Salpêtrière.
Le Chev. Dupuytren, place du Petit-Bourbon, en face de la colonnade du Louvre, n. 4.

Clinique externe.

Le Chev. Pelletan, rue Saint-Christophe, n°. 10.
Le Baron Boyer, *Chirurgien*, rue de Grenelle, n. 9.

Clinique interne.

Le Baron Corvisart, *Médecin*, *Professeur honoraire*, rue Saint-Dominique S.-G., n. 87.
Le Chevalier Le Roux, *Professeur*, à la Faculté.

Clinique dite de Perfectionnement.

Le Baron Dubois, *Chirurgien-Accoucheur*, à l'hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 1.
Petit Radel, rue de M. le Prince, n. 10.

Accouchemens.

Le Roy (Alphonse), rue de Vaugirard, près celle du Regard.
Desormeaux, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 18.

Médecine légale.

Sue, *Trésorier*, à la Faculté.

Démonstration des Drogues usuelles et des instrumens de Chirurgie

Thillaye, *Conservateur*, à la Faculté.

Bibliothécaire.

Moreau, à la Faculté.
Husson, *aide-Biblioth.*, au Lycée Louis-le-Gr., rue S.-Jacques

Chef des Travaux anatomiques.

Béclard, à l'Hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 3.
Beauchène, *Adjoint*, rue de Verneuil, n. 7.

Artistes.

Lemonier, *Peintre*, aux Gobelins.
Pinson, *Chargé de modeler les pièces en cire*, à l'Hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 3.

Bureau.

Descot, *Chef du Bureau*, à la Faculté.
Descot, fils, *Sous-Chef*, à l'Hosp. de l'Ec., r. de l'Observance, n.

ECOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. le Chev. Vauquelin, *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Laugier, *Directeur-Adjoint*, au Jardin du Roi.
M. Cheradame, *Trésorier*, à l'Ecole de Pharmacie.

Professeurs, Messieurs,

Bouillon Lagrange, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.
Nachet, rue Saint-Honoré, n. 128.
Guiart, père, rue des Poules, n°s. 12 et 14.
Robiquet, rue de la Monnoie, n 9.

Professeurs-Adjoints, Messieurs,

Henry, à la Pharmacie centrale des Hospices.
Bouriat, rue du Bac, n. 56.
Guiart, fils, rue des Poules, n. 12 et 14.
M. Jacquinot, *Avoué au Trib. de 1re. instance*, Conseil, rue des Noyers, n.
M. Vogel, *Préparateur-général des Cours*, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis.

M. Lacroix, *Doyen.*

Professeurs.	Chaires.
M. Lacroix. . .	*Calc. différ et intégral.*
M. Biot . . . / M. Dinet, *Adj.* .	*Astronomie physique.*
M. Desfontaines. / M. Mirbel, *Adj.*	*Botanique et Phys. vég.*
M. le Chev. Geoffroy-Saint-Hilaire . . . . / M. Ducrotay de Blainville, *Adj.*	*Zoologie.*
M. Poisson. . .	*Mécanique.*
M. Francœur. .	*Algèbre sup. et ses applic.*
M. Gay-Lussac. . / M. Hachette, *Adj.*	*Physique.*
M. Thénard . .	*Chimie.*
M. Haüy. . . . / M. Brongniard, *Adjoint.* . . .	*Minéralogie.*

M. Grandjean, *Secrétaire.*

FACULTÉ DES LETTRES,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien Collége du Plessis.

M. P. P. Royer Collard, *Conseiller d'Etat, Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie, Doyen.*

Professeurs.	Chaires.
M. Boissonnade,	*Litt. grecq.*
M. Guéroult . . / M. De la Place. .	*Eloq. latine.*
M. Lemaire. . .	*Poésie lat.*
M. De Guerle. . / M. Laya, *Adj.* .	*Eloq. françoise.*
M. Laromiguière.	*Philosophie.*
M. Thurot, *Adjoint.*	
M. Royer Collard / M. Millon. . .	*Hist. de la Philos. mod. et anc.*
M. Lacretelle . / M. Guizot . . / M. Villemain, *Adj.*	*Histoire ancienne et moderne.*
M. Barbié du Bocage.	*Géogr. anc. et moder.*

M. Duc, *Secrétaire.*

ÉCOLE NORMALE.

Rue des Postes, n. 26.

M. Gueroult, *Conseiller titul. de l'Université*, Chef de l'Ecole.
M. Basset, *Directeur des Etudes.*
M. l'Abbé Bourgade, *Aumônier.*
M. Anquetil, *Econome.*

Comité d'Administration.

M. Gueroult, *Conseiller titulaire de l'Université*, Président.
M. Després, / M. Rendu, } *Conseillers ordinaires de l'Université.*

Professeurs.

MM. les Professeurs des Facultés des Sciences et des Lettres.

Maîtres de Conférences.

Littérature grecque et latine. . . . . . M. Burnouf, *Profess. de Rhétor. au Lycée Louis-le-Grand.*
Littérature française et Poésie latine. . . M. Cousin, *Licencié-ès-Lettres.*
Philosophie. . . . . M. Manget.

Mathématiques. . . . . M. Le Roy.
Chimie. . . . . M. Dulong.

Elèves Répétiteurs.

Littérature latine et française. . . { M. Loyson, *Docteur ès-Lettres.* M. Decalonne, *Lic. ès-Lettres.*
Grec élémentaire. . . . . M. Baron, *Docteur ès-Lettres.*
Logique. . . . . M. Renouard, *idem.*
Mathématiques. . . . . { M. Pouillet, *Lic. ès-Sciences.* M. Deflers, *idem.*

M. Beauchene, *Médecin.*
M. Guerbois, *Chirurgien.*
M. le Baron Dubois, *Chirurgien consultant.*

LYCÉES DE PARIS.

On compte à Paris quatre Lycées, entre les élèves desquels il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique.

Deux de ces Lycées (*le Lycée Louis-le-Grand*, rue S.-Jacques, et le *Lycée Henri IV*, place de l'ancienne église Sainte-Geneviève), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Lycée Bourbon*, chaussée d'Antin, et le *Lycée Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Lycées.

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Ce Lycée est établi au ci-dev. Collège de Louis-le-Grand, rue S.-Jacques, n. 123.

M. De Sermand, *Proviseur*. . . . . } *Au Lycée.*
M. De Guerle, *Censeur des Etudes*. . }
M. l'Abbé Guillon, *Aumônier*. . . . }
M. Bruzard, *Econome*. . . . . . . }

Professeurs.

Langues anciennes.

M. Maugras. . . *Philosophie.*
M. Dubos. . . } *Rhétorique.*
M. Burnouf. . . }
M. Mollereau. . . *Seconde.*
M. Marchand. . . *Agrégé.*
M. Goffaux. . . *Troisième.*
M. Quénon. . . *Agrégé.*
M. Adam. . . *Quatrième.*
M. Lesguilliers. . . *Agrégé.*
M. Roussel. . . *Cinquième.*
M. Malleval. . . *Agrégé.*
M. Couenne. . . } *Classes élémentaires.*
M. Louvrier. . . }
M. Pichon. . . }
M. Grellot. . . }
M. Laromiguière, *Bibliothécaire.*
M. Lebrun, *Sous-Bibliothécaire.*

Sciences.

M. Duport. . . *Math. transc.*
M. Dubourguet. . } *Mathém. spéc.*
M. Landry. . . }
M. Reynaud. . . *Agrégé.*
M. Laran. . . *Mathém. élém.*
M. Guillard. . . *Agrégé.*
M. Tillaye. . . *Phys. et Ch.*
M. Alexandre. . . *Langue allem.*
M. Fierville. . . *Langue angl.*
M. Bouillon. . . *Dessin.*
M. Esbrard. . . } *Adjoints.*
M. Casselat. . . }
M. Smith. . . }
M. Duviviers. . . }
M. Durnerin. . . *Ecriture.*
M. Maricot. . . *Adjoint.*

M. Crochot . . .
M. Thouvenel. . . .
M. Le Fèvre. . . . . } *Sous-Directeurs.*
M. Husson, *Médecin.* . . . .
M. Guerbois, *Chirurgien.* . . . . . . } *Au Lycée.*
M. Deforgues, *Dentiste*, rue du Bac, n°. 24.
M. le Chev. Pelletan, *Médecin Consultant*, rue S.-Cristophe, dans la Cité.
M. Demours, *Oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
M. Moutillard, *Pharmacien*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

LYCÉE DE HENRI IV.

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Genevieve.

M. De Wailly, *Proviseur.* . . . .
M. Dumas, *Censeur des Etudes.* . . .
M. Drevet, *Censeur-Adjoint.* . . . .
M. Clérisseau, *Econome.* . . . . .
M. l'Abbé Mahieu, *Aumônier.* . . .
M. l'Abbé Jauffret, *Aumônier adjoint.* } *Au Lycée.*

Professeurs.

M. Fercoc. . . *Philosophie.*
M. de la Place. *Poésie.*
M. Laya. . . *Eloquence.* } *Rhét.*
M. Pottier . . *Seconde.*
M. Amar. . . *Troisième.*
M. Brée. . . *Quatrième.*
M. Auvray.. . *Cinquième.*
M. Labey. . . *Mathém. transcend.*
M. Chauveau. .
M. Dinet. . . } *Mathématiques spéciales.*
M. Bouillon Lagrange. . . } *Chimie et Histoire naturelle.*
M. Pommiés. . *Mathém. élément.*

Agrégés.

M. Naudet . . *Rhétorique.*
M. Duviquet. .
M. Leclerc.. .
M. Belin. . .
M. Humbert. . } *Langues anciennes.*
M. Navarre. . *Mathématiques.*
M. Genty. . . *Math. et Philosoph.*
M. Tremery. . *Physique.*

M. Gobert. . . { *Professeur, Suppl. de Troisieme.*
M. Blain. . . *idem de Cinquieme.*
M. Muzine . .
M. Cornetet. .
M. Piault. . .
M. Dalgue . . } *Classes élément.*
M. Merimée. .
M. de Wailly, j. } *Dessin.*
M. Bourdon. . *Sous-Directeur.*
M. Roberts . . *Langue anglaise.*
M. Simon. . . *Langue allemande.*
M. Baudon . .
M. Dupuis. . . } *Ecriture.*
M. Alibert . . *Médecin.*
M. Levraud jeu. { *Docteur en Médec. et Chirurgie.*
M. Miel. . . *Dentiste.*
M. le Chevalier Hallé. . . } *Médecin consultant.*
M. Richerand.. *Chirurg. consultant.*
M. Letermelier, *Caissier.*

LYCÉE BOURBON.

Ce Lycée est établi dans le bâtiment des ci-dev. Capucins de la Chaussée-d'Antin.

M. Chambry, *Inspect. hon. de l'académie de Paris*, Proviseur.
M. Legrand, *Censeur.*
M. Rendu (Armand), *Econome.*

Professeurs.

M. de Cardaillac. . *Philosophie.*
M. Hamoche. . .
M. Planche. . . } *Rhétorique.*
M. Angelet . . . *Seconde.*
M. Marion. . . . *Adjoint.*
M. Layé . . . . *Troisieme.*

Professeurs.

M. Garnier.	*Agrégé.*	M. Lacroix.	*Mathém. trans*
M. Guillaume.	*Quatrième.*	M. Binet.	*Suppléant.*
M. Pitay.	*Agrégé.*	M. Petit.	*Physique.*
M. Raymond.	*Cinquième.*	M. Duchayla.	*Mathém. spéc.*
M. Patin.	*Agrégé.*	M. Dergny	*Mathém. élém*
M. Magnien.	*Sixième.*	M. Bandeux.	*Suppléant.*
M. Anceau.	*Sixième.*	M. Goubaut.	*Dessin.*
M. Cadet de Gassicourt.	*Agr. chargé de la cl. de grec.*	M. Tardieu.	*Adjoint.*

LYCÉE CHARLEMAGNE.

Ce Lycée est établi dans la maison dite des Grands Jésuites, rue S.-Antoine.

M. Daireaux, *Officier de l'Université*, Provis. }
M. Targe, *Offic. de l'Univ.*, Cens. des Etud. }
M. Pierrot, *Adjoint.* }
M. Demarcilly, *Econome.* } *Au Lycée.*

Professeurs.

M. Millon.	*Philosophie.*	M. Francœur.	*Mathém. tran*
M. L'Etendart.	*Rhétorique.*	M. Libes.	*Ph. Ch. H. na*
M. Villemain.	*Rhétorique.*	M. Chevreul.	*Agrégé.*
M. Truffer.	*Seconde.*	M. Bourdon.	*Mathem. spéc*
M. Carré.	*Suppléant.*	M. Dubois.	*Suppléans.*
M. Andrieux.	*Troisième.*	M. Clércau.	*Suppléans.*
M. Robert.	*Suppléant.*	M. Ruby.	*Adjoint.*
M. Leclerc.	*Quatrième.*	M. Suzanne.	*Mathém. élé.*
M. Le Boucher.	*Agrégés.*	M. Bonvoisin.	*Dessin.*
M. Guigniaut.	*Agrégés.*	M. Goubaud.	*Dessin.*
M. Lorent.	*Cinquième.*	M. Tardieu.	*Dessin.*
M. Chambry.	*Agrégés.*	M.	*Langues an et allemand*
M. Viguier.	*Agrégés.*	M.	*Langues an et allemand*
M. l'Abbé Briant.	*Classe élém.*	M. Royer-Collard.	*Médecin.*
M. l'Abb. Lecrosnier.	*Classe élém.*	M. Thiéry-Valdajoux.	*Chirurgien.*
		M. Guerbois.	*Chir. consult*

COLLÉGES-BRITANNIQUES,

Rue des Irlandais, à l'Estrapade,

Organisés conformément aux dispositions de l'ordonn. du Roi, du 25 sept. 181

ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES IRLANDOIS EN FRANCE.

Bureau d'Administration.

M. de Villaret, ancien Evêque de Casal, *Chancel. de l'Univ.*
M. le Chev. de la Malle, *Conseiller d'Etat et de l'Université.*
M. Des Renaudes, *Conseiller titulaire de l'Université.*
M. Villar, *Inspecteur, Conseiller ordinaire de l'Université.*

Administrateur général.

M. Ferris, *Docteur en théologie de la Faculté de Paris.*

Enseignement.

M. Ferris, *Administrateur général*, Directeur.
M. Kearney, *Docteur en théologie de la Faculté de Paris*, Préf

Professeurs.

MM. les Professeurs du Lycée de Henri IV.

M. le Conseiller Plowden, *Professeur de littérature anglaise.*
M. Cellier, *Sous-Directeur.*

Maîtres et Répétiteurs.

M. Dehèque. . . . . }
M. Deluynes. . . . . } *pour les Humanités et l'Anglais.*
M. Guillaume Walsh. }
M. Lemaire, *pour les élémens de la langue latine.*
M. Mocquin, *pour les Mathématiques.*
M. Davy, *Surveillant.*
M. Broc, *pour le Dessin.*
M. Dessalle, *pour l'Ecriture.*

Infirmerie.

M. Mac-Mahon, *Médecin.*
M. Mac-Sheehy, *Médecin consultant.*
M. Guerbois, *Chirurgien.*
M. Thomas, *Architecte.*

ÉTABLISSEMENS ANGLOIS.

M. . . . . . ., *Supérieur.*

ÉTABLISSEMENS ÉCOSSOIS.

M. . . . . . ., *Supérieur.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Paris.

Barbette, rue d'Orléans, n. 9, au Marais.
Bernard. rue du Cherche-Midi.
Beuzelin, rue de Thorigny, au Marais.
Bintot, rue de Clichy, n. 43.
Bouchet, rue de Rochechouart, n. 42.
Butet, rue de Clichy, n. 49.
Camtierre, rue de Reuilly, n. 93.
Coutier, rue de Picpus, n. 23.
Dabot, place de l'Estrapade, n. 16.
Delacour, rue de Clichy, n°. 38.
Dubois, r. Menil-Montant, n. 92.
Dubois et *Loiseau*, rue de Monsieur, n. 12.
Fleurizelle, Docteur-ès-Lettres, rue de Picpus, n. 48.
Giroust, rue Saint-Dominique, n. 27.
Hix, rue de Matignon, n. 6.
Labbé, rue de la Pépinière.
Lechevalier, rue Culture Sainte-Catherine, n. 35.
Lecomte, rue de la Vieille-Estrapade.
Lefevre, rue d'Enfer S.-Michel, n. 47.
Lefortier, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Lemercier, r. des Martyrs, n. 62,
Lemoine, rue Neuve de Berry, n. 3.
Lepitre, Docteur-ès-Lettres, rue de Turenne, au Marais, n. 9, hôtel Joyeuse.
Leroux, rue de Montreuil, n. 33.
Letellier, rue de Vaugirard, n. 48.
Leterrier, rue de Picpus, n. 18.
Liautard, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 18.
Lizarde, rue Copeau, n. 22.
Lottin, rue de Picpus, n. 10.
Mailhat, rue des Fossés Saint-Victor.
Massin, r. des Minimes, n. 10.
Mouzard, rue de Rheims, n. 7.
Muraine, rue Saint-Jacques, n. 282.
Parmentier, r. des Postes, n. 34.
Paté-Jouant, à la barr. du Trône.
Ruinet, rue de la Harpe, n. 84.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Troncin, rue du faubourg S.-Martin, n. 142.
Watier, à l'ancien Collége de la Marche.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chaptinel, à S. Denis. *Jolibois*, à Belleville. *Sensier*, à Passy.

Arrondissement de Sceaux.

Aubouin, au Bourg-la-Reine. *Légal*, à Bagneux.
Humbert, à Vincennes. *Pierre*, à Thiais.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, *place Cambray*.

M. le Chevalier Lefèvre-Gineau, *Administrateur*.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

L'Astronomie.

M. le Chevalier Delambre, rue du Petit-Bourbon, n. 7.

La Géométrie.

M. Mauduit, au Collége de France.
M. Lacroix, *Suppléant*, rue de Vaugirard, n. 58.

La Physique mathématique.

M. Biot, au Collége de France.

La Physique expérimentale.

M. le Chevalier Lefèvre-Gineau, au Collége de France.

La Médecine-Pratique.

M. le Chevalier Hallé, rue Pierre-Sarrasin, n. 10.

L'Anatomie.

M. le Chevalier Portal, rue de Condé, n. 12.

La Chimie.

M. Thenard, au Collége de France.

L'Histoire naturelle.

M. le Chev. Cuvier, *Conseiller d'Etat*, au Jardin du Roi.
M. Delamethrie, *Adjoint*, rue Saint-Nicaise, n. 1.

Le Droit de la Nature et des Gens.

M. le Comte Pastoret, *Pair de France*, place Louis XV, n. 6.

L'Histoire et la Morale.

M. Clavier, rue du Grand-Chantier, n. 8.

L'Hébreu et le Syriaque.

M. Audran, au Collége de France.

L'Arabe.

M. Caussin, au Collége de France.

Le Turc.

M. Kieffer, pour M. Ruffin, rue du Dragon, n. 18.

Le Persan.

M. le Baron Sylvestre de Sacy, rue Hautefeuille, n. 9.

Le Grec.

M. Gail, au Collége de France.
M. . . . .

L'Eloquence Latine.

M. Guéroult, rue Saint-Jacques, n. 289.

La Poësie.

M. Tissot, petite rue de Reuilly, n. 12.

La Littérature Françoise.

M. Andrieux, rue de Vaugirard, n. 27.

Professeurs honoraires.

M. le Chevalier Vauquelin, au Jardin du Roi.
M. le Baron Corvisart, *Médecin*, rue S.-Dominique, n. 37, faubourg Saint-Germain.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire.*

Ce Bureau, destiné à la perfection de la navigation, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de la ci-devant École militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement.

Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers.

Il est chargé de rédiger le livre de la *Connaissance des Tems*, à l'usage des astronomes et des navigateurs; de perfectionner les tables astronomiques et les méthodes des longitudes; il est chargé de la publication des observations astronomiques et météorologiques et de l'annuaire.

Géomètres.

M. le Comte Laplace, *Pair de France*, rue de Vaugirard, n. 1.
M. le Chevalier Legendre, rue de Seine, n. 6.
M. de Prony, à l'École des Ponts et Chaussées, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Astronomes.

M. le Chevalier Delambre, rue du Petit-Bourbon, n. 7.
M. Messier, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 14.
M. Bouvard, à l'Observatoire.
M. Le Français Delalande, rue de la Harpe, n. 102.

Anciens Navigateurs.

M. Rossel, rue des Moulins, n. 19.
M. le Comte Rosilly, *Vice-Amiral*, au dépôt des cartes et plans de la Marine.

Géographe.

M. Buache, rue Guénégaud, n. 18.

Adjoints-Astronomes.

M. Burckhardt, à l'École militaire.
M. Biot, au Collége de France, place Cambray.
M. Arago, à l'Observatoire.
M. Poisson, rue d'Enfer, n. 20.

Artistes.

M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .

BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Capperonnier, } à la Bibliothèque.
M. Van-Praet,

Des Manuscrits.

M. Langlès, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque.
M. La Porte du Theil, pour les Manuscrits en langues grecque et latine, à la Bibliothèque.
M. Dacier, pour les Manuscrits en langues modernes; à la Bibliothèque.

Des Médailles antiques et Pierres gravées.

M. Millin, } à la Bibliothèque.
M. Gossellin,

Des Estampes et Planches gravées.

M. Joly, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. Debure, frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre.

ÉCOLE SPÉCIALE

De langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

Persan et Malay.

M. Langlès, *Administrateur de l'Ecole et Professeur.*
M. Chezy, *Professeur Adjoint.*
Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures après midi.

Arabe vulgaire et littéral.

M. le Baron Silvestre-de-Sacy, *Professeur.*
Les mardis et jeudis à 1 heure et demie après midi.
Dom Raphaël, *Professeur Adjoint.*
Les mercredis à midi.

Turc.

M. le Chevalier Jaubert, *Professeur.*
M. Sédillot, *Professeur Adjoint.*
Les jeudis à 3 heures et demie, les mardis et vendredis à 11 heures précises.

Arménien.

M. Cerbied.

Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures du soir.

Cours d'Archæologie, à la Bibliothèque du Roi.

M. Millin, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et samedis, à deux heures

M. Sédillot, *Secrét. de l'Ecole spéciale des langues orientales.*

M. Jourdain, *Secrétaire-Adjoint.*

Bibliothèque Mazarine, ou des Quatre Nations.

M. Louis Petit-Radel, *Bibliothécaire, Administrateur perpétuel.*

M. de Boufflers, *Administrateur-adjoint, Conservateur.*

M. Amar,
M. de Féletz, } *Conservateurs-adjoints.*

M. de Tredern, *Econome*,
M. Arsène Thiébaut, } *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque fondée, dotée et ouverte au public rue de Richelieu, en 1648, comme l'atteste sa première inscription conservée dans un ouvrage du tems, fut léguée en 1661 par le cardinal au collège de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688. Elle contient, suivant le dernier recensement, 92.304 volumes, actuellement disposés dans les trois étages de ses galeries. L'ancien fonds en comprenait 41,643. Le public est admis tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fêtés, et les vacances du 15 août au 15 octobre

---

Bibliothèque du Panthéon.

M. Flocon, *Administrateur perpétuel.*

M. Le Chevalier, *premier Conservateur.*

M. De Villevielle, *second Conservateur.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacance depuis le premier septembre jusqu'au 2 novembre.

Bibliothèque de l'Arsenal.

M. Treneuil, *Administrateur-Bibliothécaire.*

M. Zendroni, *Conservateur.*

M. Godin,
M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. l'Abbé Grozier, } *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle est en vacance depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre

Bibliothèque de la ville de Paris, rue Saint-Antoine, n. 110, près le Lycée Charlemagne.

M. Rolle, *Bibliothécaire.*
M. Migon, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les lundis et les jours fêtés. Elle est en vacances depuis le 20 août jusqu'au dix octobre.

MUSÉES.

M. le Baron Denon, *membre de l'Institut, Directeur-général.*

Il a sous sa direction immédiate *le Musée royal, le Musée spécial de l'Ecole françoise à Versailles, les Galeries des palais du Gouvernement, la Monnoie des médailles, les Ateliers de Calcographie;* la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc.; enfin l'acquisition et le transport des objets d'arts.

MUSÉE ROYAL, *au Louvre.*

Cet établissement s'accroît et marche journellement vers sa perfection. Déjà il offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés,

1°. Plus de 1400 tableaux des écoles françoise, flamande et italienne; 2°. lus de 500 statues ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3°. 450 dessins de grands maîtres, faisant partie d'une collection de 20,000 dessins.

Il existe en outre dans ce musée beaucoup de marbres et de bronzes antiques, de vases étrusques et de bijoux en matières précieuses qui n'ont point encore été xposés et qui vont successivement augmenter les jouissances du public.

La Calcographie qu'on y a réunie contient près de 4000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement.

Les quatre premiers jours de la semaine sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques.

Les samedis et dimanches, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre.

L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu dans le grand salon de cet établissement tous les deux ans.

Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

Sont attachés au Musée royal :

M. Fontaine, *Architecte.*
M. Visconti, *Antiquaire, Conservateur des Statues,* } Membres de
M. Dufourni, *Conservateur des Tableaux,* } l'Institut.
M. Morel d'Arleu, *Conservateur des Dessins et Planches de la Calcographie.*
M. A. Lavallée, *Secrétaire-général et comptable.*
M. Lafontaine, *Commissaire-Expert.*
M. De Busne, *premier Commis.*

Monnoie des Médailles, rue Guénégaud, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François I[er]. au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi.

On y vend, au profit de l'établissement, la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du Royaume.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. Droz, *Conservateur, Graveur en Médailles et Mécanicien.*
M. Perne, *Contrôleur.*
M. Chaltas, *Comptable, chargé de la vente des Médailles.*

MUSÉE ROYAL DES MONUMENS FRANÇAIS.

Ce Musée, établi *rue des Petits-Augustins, faubourg Saint-Germain*, est consacré à l'histoire de la monarchie française, ainsi qu'à celle de l'art en France. Les monumens qu'il renferme y sont placés chronologiquement, et divisés en autant de salles que les arts en France ont offert d'époques remarquables. Ces salles sont décorées par M. Lenoir, selon le goût du tems, avec les débris d'anciens monumens de chaque époque.

M. Alexandre Lenoir, *Administrateur.*

M. Binart, *Conservateur.*

Cet établissement est ouvert au public, en été, les jeudis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2, et les dimanches, depuis 10 heures jusqu'à 4; en hiver, les jeudis, depuis 11 heures jusqu'à 2, et les dimanches, depuis 11 heures jusqu'à 3.

ECOLE DE GRAVURE EN PIERRES FINES, *à l'Institution des Sourds-Muets.*

M. Jeuffroy, *membre de l'Institut, Professeur.*

ÉCOLE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette école est établie aux ci-devant Cordeliers. On y enseigne l'art de la mosaïque à des élèves nommés par le Ministre de l'Intérieur; ils y sont logés et instruits aux frais du Gouvernement; on leur apprend à copier en mosaïque les tableaux, et à exécuter tous les différens objets d'ameublement et de décor.

On y reçoit, en outre, en qualité d'externes, les jeunes artistes qui veulent s'instruire dans ce genre de peinture indestructible.

Les différens ouvrages en mosaïque, qui sont exécutés dans cette école, sont exposés tous les samedis, de midi à quatre heures, dans une salle particulière, pour satisfaire la curiosité et les désirs des amateurs.

M. Belloni, *Directeur*, rue de l'Ecole de Médecine, n. 11.

MUSÉE ROYAL DES MINES, *à l'hôtel des Monnoies.*

Ce Musée est composé du cabinet que M. *B. G. Sage*, membre de l'Institut royal, a été cinquante ans à former, à ses frais, pour servir à l'instruction des élèves de l'école royale des mines : école qu'il a fait créer en 1783, et qu'il a dirigée pendant dix ans.

M. *Sage* s'est spécialement occupé à mettre de l'ordre dans cette collection ; il a disposé circulairement, à l'extérieur de l'amphithéâtre, des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie ; il en a publié une description méthodique.

La galerie octogone, qui règne au-dessus de l'amphithéâtre elliptique, renferme de grands échantillons de différens genres de minéraux.

Une des grandes galeries latérales offre une partie des mines de France, rangées par ordre de départemens.

La nouvelle galerie transversale renferme les modèles des fourneaux et des machines employées à l'exploitation des mines, et une suite de pétrifications très-rares, ainsi que la troisième galerie, où sont des minéraux de France, dont les essais et les produits sont renfermés dans un cabinet particulier.

M. *Sage* a recueilli des marbres, des porphyres, des granites de France, dont il a fait faire, à ses frais, des vases et des tables qui décorent les galeries.

Le salon où est le musée des mines, a été décoré d'après les dessins de M. *Antoine*, architecte célèbre ; les sculptures sont de M. *Gois*, les peintures de M. *Renou* ; et celles qui imitent les camaïeux sont de M. *Forti*.

Quoique cet établissement soit fait depuis plus de trente ans, et que, depuis ce temps, M. *Sage* y fasse tous les ans des cours complets de chimie et de minéralogie, il a la fraîcheur de la nouveauté, par les soins qu'y portent ceux qui sont chargés d'y veiller.

Ce Musée est ouvert tous les jours depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les dimanches et fêtes.

Les cours publics durent cinq mois, et commencent en novembre, les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

M. B. G. Sage, *Administrateur et Professeur*, à la Monnoie.
M. Trumeau de Vozelle, *Conservateur*, rue des Augustins.

ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

Cette École, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, est composée des corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections : l'une comprend la Peinture et la Sculpture ; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

SECTION DE PEINTURE ET SCULPTURE.

Professeurs-Recteurs, Messieurs,

Gois, *S.*, (1), *Président*, Pavillon des Quatre-Nations.
Dejoux, *S.*, *de l'Institut*, rue des Petits-Augustins, n. 14.

---

(1) *P.* signifie peintre ; *S.* sculpteur.

Lecomte, *S.*, *de l'Institut*, *Administrateur chargé de la comptabilité*, Pavillon des Quatre-Nations, n. 1.
Lagrenée, *P.*, rue des Champs-Elysées, n. 3.

Professeurs, Messieurs,

Ménageot, *P.*, *de l'Institut*, bâtiment des Quatre-Nations.
Vincent, *P.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre-Nations.
Houdon, *S.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre Nations.
Regnault, *P.*, *de l'Institut*, rue Guénégaud, n. 15.
Roland, *S.*, *de l'Institut*, à la Sorbonne.
Lemot, *S.*, *de l'Institut*, rue de Paradis, F. Poissonnière, n. 28.
Stouf, *S.*, à la Sorbonne.
Gérard, *P. de l'Institut*, rue Bonaparte, n°. 6.

Professeur pour l'Anatomie.

M. Suë, *Médecin*, rue du Chemin-du-Rempart, au coin de la rue de Surenne, n. 3.

Professeur pour la perspective.

M. Valenciennes, *P.*, rue Saint-Louis du Palais, n°. 18.

Secrétaire.

M. Mérimée, *P.*, *Secrétaire perpétuel*, place de l'Estrapade, n. 19.
M. Landon, *P.*, *Correspondant de l'Institut*, *Secrétaire-Adjoint*, rue de Verneuil, n°. 30.
M. Phlipault, *Concierge-surveillant*, au palais des Beaux-Arts.
M. Mouret, *Concierge-surveillant de la salle d'étude de l'Antique et d'Anatomie*, au palais des Beaux-Arts.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Dufourny, *Professeur*, *Membre de l'Institut*, *Directeur*, *Conservateur de la Galerie d'Architecture*, *près l'Académie*, rue de l'Université, n. 10.

Donne ses leçons publiques sur l'Histoire et la Théorie de l'Art, le samedi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à deux, à l'Ecole d'Architecture, au palais des Beaux-Arts. Il reçoit tous les jours chez lui, depuis dix heures jusqu'à deux, les élèves qui veulent le consulter; et tous les mois, il propose un sujet de concours d'Architecture, dont le prix est une médaille.

Mathématiques.

M. Mauduit, *Professeur*, *Membre de l'anc. Académie d'Architect. Professeur au Collége de France*, rue de l'Observance, n°. 10.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à une heure, au palais des Beaux-Arts. Il explique les principes de calcul arithmétique et de géométrie élémentaire, dont il fait l'application aux

diférentes parties de l'architecture civile et militaire, tels que le nivellement, l'art de lever les plans et la perspective.

M. Lavit, *Adjoint*, rue Neuve Saint-Méry, n°. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet, *Professeur*, *Architecte*, enclos du Panthéon.

Donne ses leçons. les mercredi et vendredi de chaque semaine, à six heures du soir, au palais des Beaux-Arts.

Ses leçons pratiques et théoriques comprennent toutes les parties de l'art de bâtir, telles que la maçonnerie, la coupe des pierres, la charpente.

Il procure aux élèves les facilités de couper les modèles en relief de toutes ces parties. et il leur propose des sujets de concours en épure et modèle, dont le prix est une médaille.

Secrétariat. — Archives.

M. Vaudoyer, *Secrétaire-Archiviste*, *Architecte du Palais des Beaux-Arts*, *du Musée royal des monumens françois*, *du Musée des Artistes*, *à la Sorbonne*, *du Collège royal de France et de l'Observatoire royal*, *Membre correspondant de l'académie des beaux arts de Turin*, au palais des Beaux-Arts.

Il livre à l'étude des élèves, tous les jeudis depuis dix heures jusqu'à quatre, aux archives de l'Ecole d'Architecture, tous les projets couronnés dans les concours de cette Ecole, et les livres et estampes relatifs à l'architecture, dont le Ministre de l'Intérieur se plaît à enrichir cette collection.

M. Milet, Concierge, au palais des Beaux-Arts.

ÉCOLE ROYALE GRATUITE DE DESSIN,

Rue de l'Ecole de Médecine.

Cet Etablissement créé par M. Bachelier, *Recteur de l'ancienne Académie Royale de Peinture*, *et Directeur de l'Académie d'Architecture civile et navale de Marseille*, est ouvert, depuis 1767, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne savoir:

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé; la Coupe des pierres, l'Architecture civile.

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux;

Les mercredi et samedi, l'Ornement et les Fleurs.

Administration.

M. Le Breton, *Membre de l'Inst.*, *Président*, rue de Tournon.

M. Boulard, *ancien Notaire*, rue des Pet.-Augustins, n. 21.

M. Denanteuil, aîné, *Administrateur des Messageries royales*, rue rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 5.

M. Thibaudier, rue des Grands-Augustins, n. 5.

M. Petit-Desgatines, *Avocat*, rue du Four St.-Germain, hôtel de Laguette.

M.

M. Laudigeois, *Notaire*, rue St.-Christophe, parvis Notre-Dame.
M. Amielh, rue Coquillère, n. 42.
M. Perrin, *Directeur*, *Agent général*, à l'Ecole.
M. Bachelier, *Secrétaire*, à l'Ecole.

ÉTUDE.

Professeurs et Employés, Messieurs,

Thierry, *Profes. d'Architecture*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 2.
Lavit, *Professeur de Géométrie-pratique, d'Arithmétique et Toisé*, rue Saint-Médéric, n. 26.
Defraisne, *Professeur de Figure*, à l'Ecole.
Jombert, *Professeur d'Ornemens*, rue de Vaugirard, n. 15.
Dutertre, *Professeur-adjoint d'Ornemens*, à la Sorbonne.
Robineau, *Inspecteur des élèves*, place Sorbonne.
Ledru, *deuxième Inspecteur*, à l'Ecole.

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine, n.* 7, *Faub. St.-Germ.*

Cette Ecole est placée au nombre des Ecoles spéciales entretenues aux frais de l'Etat.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine en faveur des jeunes personnes destinées aux arts et aux professions de l'industrie. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix en médailles d'argent, et les grands prix hors du rang d'élèves constatés par diplôme, sont distribués annuellement, et qui est suivi d'une exposition publique des dessins des élèves.

Madame Frère de Montizon, *née* Turben, *Directrice*.

JARDIN DU ROI,

Et Cabinet d'Histoire naturelle.

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre de l'intérieur, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées, ainsi que les galeries d'Anatomie, sont en outre ouvertes aux Etudians les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à sept heures du soir, pendant l'été, et quatre heures seulement durant les six mois d'hiver : les lundis, mercredis, jeudis et samedis sont réservés aux Elèves du Muséum et aux Artistes qui dessinent l'Histoire

naturelle; lesquelles, sur la présentation de cartes ou de billets d'entrée, sont admis dans la Ménagerie, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement; qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers, ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs, Administrateurs.

M. Thouin (André), *culture des Jardins*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Portal, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. de Jussieu, *Botanique rurale*, au jardin du Roi.
M. Vanspaendonck, *Iconographie naturelle*, au jardin du Roi.
M. le Comte de Lacépède, Pair de France, *Zoologie des Reptiles et des Poissons.*
M. Desfontaines, *Botanique*, au jardin du Roi.
M. Faujas, *Géologie*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier de Lamarck, *Zoologie des Animaux sans vertèbres*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire, *Zoologie des Quadrupèdes, des Cétacées, des Oiseaux*, au jardin du Roi.
M. Haüy, *Minéralogie*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Cuvier, Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Vauquelin, *Arts chimiques*, au jardin du Roi.
M. Laugier, *Chimie générale*, au jardin du Roi.

Aides-Naturalistes, tous logés au Muséum.

M. Dufresne, *Chef*.
M. Latreille.
M. Delalande, père.
M. Delalande, fils.
M. Valenciennes, fils.
} *pour la Zoologie.*

M. Deleuze.
M. De Gérardin.
} *pour la Botanique.*

M. L.-P. de Jussieu. . *pour la Minéralogie.*
M. Rousseau. . . . . *pour l'Anatomie comparée.*
M. Chevreul. . . . . *pour les Analyses chimiques.*
M. Dubois. . . . . *pour les cours de Chimie.*

Bibliothèque.

M. Toscan, *Bibliothécaire*, au jardin du Roi.
M. Mordant de Launay, *Sous-Biblioth.*, rue de Seine S.-Victor.

Galerie.

M. Lucas père, *Garde des Galeries*, } au jardin du Roi.
M. Lucas fils, *Adjoint à son père*, }
M. Laurillard, *pour le Cabinet d'Anatomie comparée.*

Peintres.

M. Redouté, l'aîné.
M. Redouté, jeune.
M. De Wailly, jeune.
M. Huet.

Jardin.

M. Thouin (Jean), premier Jardinier, *au jardin du Roi.*

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric), Garde de la Ménagerie, *au jardin du Roi.*

Secrétariat.

M. Thouin (Jacques), Chef des bureaux du Secrétariat, *au jardin du Roi.*

Officier commandant les vétérans.

M. le Marquis de Lasalle, Capitaine-Command., *au jard. du Roi.*

ECOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, a reçu beaucoup d'accroissemens. Il est de première classe, et destiné à former des maréchaux et des médecins vétérinaires. Le Ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il possède une bibliothèque spéciale de zoologie domestique; un cabinet d'anatomie comparée, et un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil; des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrein pour la culture des fourrages, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un haras d'expériences, où les propriétaires peuvent faire couvrir leurs jumens au printems, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études, etc.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre de la guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils sont reçus à l'âge de 16 ans, et au-dessus, jusqu'à 25. La durée des études est de 3 ans pour les maréchaux vétérinaires. Elle est de cinq ans pour les élèves qui se destinent à être médecins vétérinaires.

Les élèves civils aux frais du gouvernement sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'intérieur; les élèves militaires, aux frais du gouvernement, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de la guerre.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter.

La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

Administrateurs.

M. *Huzard*, Membre de l'Institut, inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires, à Paris.
M. *Girard*, Directeur.
M. *Corroy*, Régisseur.
M. *Caplacy*, Surveillant des Elèves.
M. *Davenne*, Secrétaire du Directeur.
M. *Peyre*, Architecte, à Paris.
M. *Royer-Collard*, Médecin, à Paris.
M. *Blanchard*, Concierge.

Professeurs des Cours pour les Maréchaux vétérinaires.

M. *Girard*. Traitement des animaux malades; hôpitaux.
M. *Barthélemy*. Anatomie, extérieur des animaux.
M. *Dupuy*. Botanique, pharmacie, matière médicale.
M. . . . . Maréchallerie, forges, jurisprudence vétérinaire.
M. . . . . Maître d'études pour la grammaire.
M. *Le Page*, Bibliothécaire, Aumônier.

Professeurs des Cours pour les Médecins vétérinaires.

M. . . . . . . Zoologie.
M. *Dulong*. Physique et Chimie.
M. *Yvart*. Economie rurale, éducation des animaux domestiques.

Douze Répétiteurs sont nommés et renouvelés tous les ans, en octobre, d'après un concours.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION,

Rue Bergère.

Le Conservatoire royal est établi pour la conservation et la propagation de la Musique et de la déclamation dans toutes leurs parties.

Cet établissement comprend deux écoles spéciales ; l'une de Musique, l'autre de Déclamation.

Dans les classes de la première, toutes les parties de l'art musical sont enseignées; dans celles de la seconde on enseigne la déclamation spéciale tragique et comique, la déclamation des mêmes genres appliquée à la scène lyrique, et la déclamation oratoire.

Quatre cents Elèves externes des deux sexes sont admis dans le Conservatoire; leurs études sont dirigées vers ces points principaux : entretenir et propager le goût de l'art musical dans la société, former des Musiciens pour le service des armées et pour celui des orchestres, fournir les théâtres du Royaume de Sujets pour les différens genres de l'art dramatique.

L'administration et la surveillance générale de l'établissement sont confiées à un Directeur.

Il y a dans chaque école un Comité chargé de la surveillance de l'enseignement et de l'inspection des études. Les diverses attributions de ce Comité sont déterminées par le réglement particulier de l'école à laquelle il est attaché.

Les Elèves les plus avancés des deux écoles paroissent chaque année dans un nombre déterminé d'exercices publics; ces exercices ont pour but de les former à l'ensemble de l'exécution.

Il est annuellement distribué des prix aux Élèves des deux écoles qui se distingnent dans chaque genre d'étude; cette distribution se fait en séance publique.

Pour compléter les moyens d'étude des Elèves, en les disposant à transmettre l'enseignement, les plus avancés d'entr'eux sont appelés, sous la surveillance immédiate des professeurs, à remplir les fonctions de Répétiteurs.

Les Répétiteurs qui se distinguent par leur manière d'enseigner et leur bonne conduite, peuvent être appelés aux fonctions d'adjoints aux Professeurs.

Les Membres du Conservatoire se réunissent pour s'occuper de questions relatives à l'art.

Il y a dans le Conservatoire une Bibliothèque de Musique.

ADMINISTRATION.

I. Sarrette, *Directeur-Administrateur.*
I. Vinit, *Secrétaire.*

ÉCOLE DE MUSIQUE.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

I. Gossec,
I. Méhul,
I. Chérubini,
I. Catel, *suppléant.*
} *Inspecteurs, Membres du Comité, Professeurs de Composition.*

Professeurs, Messieurs,

armonie.	Berton.	*Flûte.*	Wunderlich.
		Hautbois.	Sallantin.
hant.	Richer. Garat. Guichard. Gérard.	*Clarinette.*	Lefevre. Duvernoy.
		Cor.	Duvernoy Fréd. Domnich.
iolon.	Kreutzer. Baillot. Grasset.	*Basson.*	Delcambre. . . . .
ioloncelle.	Levasseur. Baudiot. Duport.	*Solfège.*	Eler. Widerkher. Gobert. Rogat. Veillard. Fasquel.
ano	Adam. Jadin. Pradher.		

Adjoints aux Professeurs, Messieurs,

Chant. . . .	Butignot. Desperamons.	*Harmonie.* .	Perne.
		Violon. . . .	Habeneck, aîné.

Répétiteurs, Messieurs,

Préparation au Chant. Henry. | *Solfège.* . . . . Blangy.

Professeurs honoraires, Messieurs,

Composition.	Paer.	*Violon.*	Rode.
Chant. . . .	Crescentini. Plantade.	*Piano.*	Boyeldieu.

Correspondans étrangers, Messieurs,

Paesiello, à Naples.
Salieri, à Vienne.
Winter, à Munich.
Zingarelli, à Rome.

Bibliothèque.

M. Roze, *Bibliothécaire-Conservateur.*

ÉCOLE DE DÉCLAMATION.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

M. Talma,
M. Saint-Prix.
M. Lafond,
M. Baptiste, aîné,
} *Professeurs en exercice, Membres du Comité*

M. Saint-Fal,
M. Michelot,
} *Professeurs adjoints.*

M. Grandménil,
M. Fleury,
} *Professeurs honoraires.*

M. Despréaux, *Danse et placement du corps.*

M. Duret,
M. . . . . . ,
} *Chargés de la surveillance et de la police des classes.*

M. Méric, *Garde du dépôt de musique et d'instrumens pour service des classes.*

M. Klor, *Professeur de langues française et italienne, d'histoire et de géographie.*

THEATRES ROYAUX.

L'Académie royale de Musique, l'Opéra Séria et Buffa sont dans les attributions et sous l'autorité du Ministre de la Maison du Roi.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Rue de Richelieu.

M. des Entelles, *Intendant-Adjoint des Menus Plaisirs du Roi*, Délégué par le Ministre près l'Administration de l'Académie royale de Musique.

Administrateurs, Messieurs,

Picard, *Membre de l'Institut, Directeur*, rue de Lully, n. 1.
Wante, *Administrateur comptable*, rue du Hasard, n°. 1.
Despréaux, *Inspecteur-général*, rue de Menars, n. 4.
Bonnemer, *Caissier*, rue Rameau, n. 2.
Courtin, *Secrétaire-général*, rue Sainte-Anne, n. 57.

Comité, Messieurs,

Picard, *Président.*
Wante, Despréaux, } *Membres du Conseil.*
Lays, Gardel, Berton, } *Membres du Conseil.*
Courtin, *Secrétaire-général.*

CHANT.

Maîtres chefs de la Scène, Messieurs,

Berton. Adrien. Lebrun. Plantade.

Artistes, Messieurs,

Lays. Laforêt. Bonel. Duparc.
Dérivis. Albert Bonnet. Bertin. Alexandre.
Nourrit. Lavigne. Eloi. Henrard.

Mesdames,

Branchu. Granier. Joséphine Armand.
Armand. Paulin. Jannard.
Albert Himm.

Professeurs de l'Ecole, Messieurs,

Berton. Adrien. Lebrun. Plantade. Fasquel.

Accompagnateurs, Messieurs,

Granier. Piccinni. H. Berton.

DANSE.

M. Gardel, 1er } *Maîtres des Ballets.*
M. Milon, 2e }

Artistes, Messieurs

Vestris.	Goyon.	Anatole.	Paul.
Beaupré.	Branchu.	Montjoye.	Ferdinand.
Albert.	Meraute.	Elie.	Toussaint.
Antonin.			

Mesdames,

Clotilde.	Delisle.	Félicité.	Elie.
Gardel.	Saulnier.	Vict. Saulnier.	Marinette.
Chevigny.	Courtin.	Gaillet.	Aimée.
Bigottini.	Fanny Bias.	Marelié, cad.	Gosselin, cad.
Gosselin, aînée.			

Orchestre, Messieurs,

Persuis, 1er *Chef.* Rochefort, 2e *Chef.*

Conseil.

M. Quequet, *Avocat*, rue de Tournon, n. 14.
M. Becquey-Beaupré, *Avocat en la Cour de Cassation*, rue Coq-Héron.
M. Noël, *Notaire.*
M. Lambert de Sainte-Croix, *Avoué.*

Service, Messieurs,

Boutron, *Machiniste en Chef.*
Hery, *Machiniste en second.*
Latour, *Chirurgien.*
Guersent, *Adjoint.*
Isabey, *Dessinateur, dirigeant l'atelier des décorations.*
Menageot, *Membre de l'Institut, Dessinateur des costumes.*
Rebory, *Inspecteur de la salle et de l'habillement.*
Duclos, *Inspecteur du Théâtre.*
Jamont. . . } *Gardes-magasins.*
Mitthouard. . }
Damense, *Préposé à la location*, à l'Académie.

THÉATRE FRANÇOIS.

Rue de Richelieu.

Ce Théâtre est placé sous les ordres de MM. les premiers gentilshommes de la Chambre du Roi, et est administré par des Comédiens sociétaires.

M. de la Ferté, *Intendant des Menus Plaisirs du Roi.*

Comédiens ordinaires du Roi, Messieurs,

Fleury.	Michot.	Armand.	Thénard.
Saint-Prix.	Baptiste aîné.	Lafon.	Michelot.
Saint-Phal.	Damas.	Després.	Devigny.
Talma.	Baptiste cadet.	Lacave.	Cartigny.

Mesdames.

Raucourt.	Mezeray.	Volnais.	Emilie Leverd.
Thénard.	Mars cadette.	Duchesnois.	Rose Dupuis.
Emilie Contat.	Bourgouin.	Georges.	Demerson.

Comédiens aux appointemens ou à l'essai, Messieurs,

Ernest Vanhove.	Colson.	Baudrier.	Valmore.
Faure.	Dumilâtre.	Firmin.	Desmousseaux.

Mesdames.

Patrat.	Michelot.	Régnier.
Pelissier.	Dupont.	Petit.

Conseil de la Comédie françoise.

Deseze,	Dejoly,	Quequet,	
Bonnet,	Denormandie,	Perrin,	*Avoués.*
Guichard,	Collin,	Gomel,	

Hua, *ancien Notaire.*
Bellanger, *Notaire actuel.*

Comité d'Administration, Messieurs,

Fleury.	Michot.	Lafon.
Saint-Prix.	Damas.	Lacave.
Talma.		

Comédiens retirés avec pension, Messieurs,

Mauduit-Larive.	Florence.	Naudet.
Dupont.	Duval.	Grandménil.

Mesdames.

Doligny.	Luzi.	Fleury-Chevetel.
Fannier, fe Gasse.	Laurent.	Talma.
Saint-Val, aînée.	Lachassaigne.	Devienne.
Saint-Val, cadette.	Suin.	Desbrosses.

M. De Cormeille, *Caissier.*
M. Maignien, *premier* } *Secrétaires Répétiteurs et souffleurs.*
M. Artiguenave, *deuxième* }
M. Lebert, *Inspecteur en chef.*
M. Baudron, *Maître de musique et Chef d'orchestre.*
M. Adam, *Machiniste.*

Pour la location des loges, s'adresser à Madame veuve *Jordan, au Théâtre.*

THÉATRE ROYAL DE L'OPÉRA-COMIQUE,
Rue Feydeau.

Le théâtre royal de l'Opéra-Comique est placé sous les ordres de MM le premiers Gentilshommes de la chambre du Roi, et est sadministré par des Comédiens sociétaires.

M. de la Ferté, *Intendant des Menus Plaisirs du Roi.*

Comédiens ordinaires du Roi, par rang d'ancienneté, MM.

Camérani.	Martin.	Juliet.	Paul.
Chenard.	Saint-Aubin.	Moreau.	Huet.
Lesage.	Gavaudan.	Baptiste.	Darancourt.

Mesdames,

Desbrosses.	Moreau.	Regnault.
Cretu.	Belmont.	Boulanger.
Gavaudan.	Duret Saint-Aubin	

Pensionnaires reçus à l'essai.

Messieurs,	Mesdames,
Allaire.	Fréderick.
Rolland.	Simonet.
Gontier.	Paul Michu.
Ponchard.	Joly Saint-Aubin.
Perseval.	Foulquier-Lafond
Richebourg.	

Comédiens retirés et pensionnés.

Messieurs,	Mesdames,	
Rézicourt.	Carline-Nivelon.	Gonthier.
Philippe.	Dugazon.	Huet.
Gaveaux.	Saint-Aubin.	

M. Rézicourt, *Secrétaire principal.*
M. Der, *Souffleur.*
M. Gaveaux jeune, *Souffleur pour la Musique.*
M. . . . ., *Accompagnateur.*

Conseil, Messieurs,

Bonnet.
Belard,
Gicquel,

Taillandier, Gayral, Guichard, } *Avocats.*

M. Sandrin, M. Picot, } *Avoués.*

M. Barat, *Notaires*

M. Darcourt, *Régisseur de la Scène.*
M. Fromageat, *Chef des Chœurs.*
MM. Lefebvre *et* Blasius, *Chefs d'Orchestre.*
M. d'Est, *Caissier.*
M. Touron, *Receveur à la location des Loges, au Bureau*, rue des Colonnes.

OPÉRA BUFFA ET SÉRIA.

. . . .

SECTION IX.

Administrations de Bienfaisance et Service de santé.

HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton.

Cet établissement a été fondé par Saint-Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Ils composent la première classe D'après les derniers règlemens, cent vingt jeunes aveugles y ont été réunis. Ils forment la seconde classe. Les bienfaits de S. M. ont rendu à cet Hôpital les revenus dont il jouissait il y a vingt-cinq ans. Louis XVIII doit en être appelé le second fondateur.

Pour être admis, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. M. le Grand Aumônier de France, Supérieur général de l'hôpital, nomme aux places vacantes. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

Tout aveugle admis dans l'hôpital est logé, nourri, habillé, chauffé, et reçoit en outre, s'il est de la première classe, une rétribution journalière en argent; et s'il est de la seconde, l'entretien en entier et l'instruction dont il peut être susceptible. Dans ses maladies il est traité à l'infirmerie de l'hôpital.

Des instituteurs, répétiteurs et maîtres, institués par M. le Supérieur général, dirigent l'instruction des jeunes aveugles, qui sont en outre appliqués à des travaux manuels.

Il a été établi dans l'hôpital des écoles en faveur des enfans voyans des aveugles de première classe, et ces enfans sont ensuite placés en apprentissage.

ADMINISTRATION.

M. l'Archevêque de Rheims, Pair de France, Grand Aumônier de France, *Supérieur général.*

Gouverneurs-Administrateurs.

M. le Vicomte de Montmorency, *Aide-de-camp de* MONSIEUR, *Chevalier d'honneur de* MADAME.
M. l'abbé Sicard, *Membre de l'Institut.*
M. le Baron Garnier, *Procureur général du Roi près la Cour des Comptes.*
M. le Baron Malus, *Inspect. en chef aux revues.*
M. le Baron de Gérando, *Conseiller d'Etat.*
M. l'Abbé de Quelen, *Vicaire général de la Grande Aumônerie.*

M. Seignette, *Directeur gén. de l'Hôpital et Secrét. de l'Admin.*
M. Gervais, *Trésorier.*
M. Hagnion, *Archiviste.*
M. Thibault, *Architecte inspecteur des bâtimens.*
M. Duffour, *Médecin.*
M. Belivier, *Chirurgien.*

Instruction des jeunes Aveugles. Messieurs,

Guillié, *premier Instituteur.*
Générès, *deuxième Instituteur.*
Buras, 1er. *Répétiteur-Surveill.*
Allaire, 2e. *Répétit.-Surveillant.*

Conseil de l'Administration.

M. Rendu, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n° 317.
M. Lemit, *Avoué au tribunal de première inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS.

Cette institution, placée rue du Faubourg Saint-Jacques, est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur. Elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de cinq membres.

Le nombre des élèves est fixé à 70.

Pour être admis dans l'institution, il faut n'avoir pas moins de 12 ans révolus, et pas plus de 16, et présenter un certificat des autorités locales, qui attestent que l'enfant est vraiment sourd-muet, et que la fortune de ses parens ne leur permet pas de le faire élever à leurs frais, dans l'institution. Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes.

Pendant leur séjour dans l'institution, lequel est de 5 ans, les élèves des deux sexes, placés dans des bâtimens séparés, sont nourris et entretenus, tant en santé qu'en maladie. Ils sont instruits dans la religion. Ils apprennent à lire, écrire, compter, dessiner et un métier.

Cette institution est aussi ouverte à tous les sourds-muets dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le maximum de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles. Les familles peuvent s'adresser à l'Agent, pour les propositions et arrangemens qui pourraient les intéresser.

Administrateurs.

M. le Vicomte de Montmorency, *Aide-de-camp de* MONSIEUR, *Chevalier d'honneur de* MADAME.
M. l'Abbé Sicard, *Membre de l'Institut.*
M. le Baron Garnier, *Procureur général du Roi près la Cour des Comptes.*
M. le Baron Malus, *Inspecteur en chef aux revues.*
M. le Baron de Gérando, *Conseiller d'Etat.*

Conseil de l'Administration, Messieurs,

Rendu, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Lemit, *Avoué au tribunal de première inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

Instituteurs et Répétiteurs, Messieurs,

L'abbé Sicard, *Membre de l'Institut, Direct. et Institut. en chef.*
L'abbé Salvan, *second Instituteur.*
Massieu, S.-M., *premier Répétiteur.*
Paulmier, *second Répétiteur.*
Clerc, S.-M., *troisième Répétiteur.*
L'Abbé Huilard, *quatrième Répétiteur.*
Jeuffroy, *Membre de l'Inst., Professeur de gravure en pierres fines.*
Lecerf, *Maître de Dessin.*

Surveillans, Messieurs,

Lopinot. Bergeon.

Répétitrices des Sourdes-Muettes, Mesdemoiselles,

Rosalie Duler, *première Répétitrice.*
Elisabeth Salmon, *seconde Répétitrice.*

Surveillantes des Sourdes-Muettes, Mesdemoiselles,

Françoise de Laversane. Thérèse de Marillac.

M. l'Abbé Mauclerc, *Agent général.*

M. E. M. Itard, *Médecin.*

M. Soussard, *Chirurgien honoraire.*

Mademoiselle Justine Salmon, *Surveillante en chef.*

A la fin de chaque mois, il y a le matin un exercice public, où l'Instituteur développe les principes et les moyens de l'instruction qu'il donne à ses élèves. Des exercices extraordinaires ont lieu, lorsqu'ils sont demandés à M. le Directeur par des étrangers.

ADMINISTRATION

DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET BUREAU DES NOURRICES DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un conseil général qui dirige tous ces établissemens, et d'une commission exécutive.

Les fonctions exécutives sont partagées entre les membres de la commission et ceux de l'agence des secours à domicile, lesquels sont surveillés par les membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'Administration; à cet effet il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices; la deuxième, les hôpitaux, la boulangerie générale et la pharmacie centrale; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la cinquième, la comptabilité générale.

Conseil général d'Administration.

M. le Baron Chabrol de Volvic, *Conseiller d'État, Préfet du département de la Seine*, Président né.

M. le Comte d'Aguesseau, *Pair de France*, rue de Paradis faubourg Poissonnière, n. 27.

M. le Comte Barbé-Marbois, *Pair de France, Premier Président de la Cour des Comptes*, rue de Grenelle S.-G., n. 87.

M. le Baron Camet de la Bonnardière, *Maire du 11e arrondissement*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

M. le Baron Delessert, *Membre du Conseil général du commerce, Régent de la Banque de France*, rue Coquéron, n. 3.

M. le Vte. Mathieu de Montmorency, *Chevalier d'honneur de* MADAME, rue Saint-Dominique, hôtel de Luynes.

M. Mourgue, *ancien Ministre*, rue Basse-du-Rempart, n. 46.

M. le Comte Muraire, *Conseiller d'Etat honoraire, Premier Président de la Cour de cassation*, rue Royale, n. 11.

M. le Comte Pastoret, *Pair de France*, place Louis XV, n. 6.

M. Richard d'Aubigny, Baron d'Uberhernn, *Conseiller d'Etat*, rue des Jeûneurs, n. 11.

M. le Duc de la Rochefoucaud-Liancourt, *Pair de France*, rue Royale, n. 9.

M. le Baron Séguier, *Conseiller d'Etat, Premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée S.-André-des-Arcs, n. 18.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission exécutive et Agence des secours à domicile.

M. *Desportes*, rue Taitbout, n. 4.
M. *Duchanoy*, rue d'Hanôvre, n. 3.
M. *Peligot*, rue Sainte-Appoline, n. 15.
M. *Duplay*, rue d'Angoulême, n. 8.
M. *L. Coulomb*, rue Villedot, n. 9.
M. *Fesquet*, rue de Richelieu, n. 87.
M. *Collinet*, Ordonnateur général, rue St.-Antoine, n. 184.

Direction des Nourrices.

M. *Lallemand*, Directeur, rue Sainte-Appoline, n. 18.

Secrétariat général.

M. Maison, *Secrétaire général*, rue Saint-Christophe, n. 1.
M. Duplay, *Secrétaire général-Adjoint*, rue d'Angoulême, n. 8.

Comité consultatif.

M. Jolly, *Conseiller à la Cour royale*, rue du Colombier, n. 3.
M. Chignard, *Avocat à la Cour royale*, rue du Mail, n. 12.
M. Moreau, *Avocat à la Cour royale.*

Les bureaux de la Commission exécutive, de l'Agence des secours à domicile et du Secrétariat général, sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

DISTRIBUTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général.

M. le Comte *d'Aguesseau:* La Maison de Retraite de Montrouge.
M. le Comte *Barbé-Marbois.* L'Hôtel-Dieu, la Pitié, la comptabilité ancienne.
M. le Baron *Camet de la Bonnardière.* Le Secrétariat, les Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, l'hôpital Cochin, la Filature et la surveillance spéciale du service de santé.
M. le Baron *Delessert.* La comptabilité générale, l'hôpital des Vénériens, la Maison de santé, faubourg Saint-Martin.
M. *Mourgue.* Les maisons urbaines, l'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables-hommes, la direction des Nourrices.
M. le Comte *Muraire.* Le contentieux, l'hôpital Baujon.
M. le Vicomte *de Montmorency.* Ste.-Périne, l'hôpital Necker, les Ménages.
M. le Comte *Pastoret.* Les secours à domicile, l'hopital des Enfans et l'hospice des Incurables femmes.
M. *Richard d'Aubigny.* Les biens ruraux, les hosp. de la Salpêtrière et de Bicêtre.
M. le Baron *Séguier.* La Charité, l'hospice des Orphelins.
M. le Duc *de la Rochefoucauld.* L'hôpital Saint-Antoine, la Boulangerie, la Pharmacie centrale, le Bureau central d'admission.

Première Division. Hospices. *Fonctions exécutives.*

M. B. Desportes, *Membre de la Commission.* Les hospices de la Salpêtrière, de Bicêtre, des Orphelins, et provisoirement l'Hôtel-Dieu, la Pitié et Baujon.
Première Section. Hospices. M. Bourgeois, *Chef.*
Deuxième Section. Placement d'enfans. M. de Sevelinges, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux.

M. Duchanoy, *Membre de la Commission.* Hospice de la vaccine, boulan-

gerie générale, pharmacie centrale, bureau d'admission, service général de santé, cliniques interne et externe.

M. Péligot, *Membre de la Commission.* Hospice des Enfans-Trouvés, Maison de l'accouchement, Saint-Louis, Vénériens et maison de Santé, rue Saint-Jacques, Enfans malades, Necker, et provisoirement la Charité, Saint-Antoine, Cochin et maison de santé faubourg Saint-Martin.

M. Royer, *Chef.*

Troisième Division. Domaines.

M. Duplay, *Membre de la Commission.*

M. Le Roux, *Chef.*

Quatrième Division. Secours à domicile.

Première Section. M. L. Coulomb, *Membre de l'Agence des Secours.* Les 1er., 2e., 3e., 4e., 9e. et 10e. arrondissemens de Paris.

Deuxième Section. M. Fesquet, *Membre de la Commission.* Les 5e., 6e., 7e., 8e., 11e. et 12e. arrondissemens de Paris.

M. Gorraty, *Chef.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Collinet, *Ordonnateur général.*

M. . . . . ., *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Lavit, *Contrôleur*, maison de l'Administration.

Agens judiciaires de l'Administration, Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Poupée, n. 14.

Leroucy, *Avoué près le tribunal de première instance*, rue St.-Martin, n. 14.

Champion, *Notaire*, rue de la Monnoie, n. 19.

Charriot, *Commissaire-priseur*, rue Plâtrière, hôtel de Bullion.

Architecte.

M. Viel, aîné, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 288.

HÔPITAUX.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile, sont obligés de se présenter au bureau central d'admission, qui les examine et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les officiers de santé, chargés de l'examen des malades, sont:

M. Biron, *Méd.*, à l'Hôtel des Invalides.	M. Parfait, rue du Helder, n. 12.
M. Chamseru, rue Favart, n. 8.	M. Prat, rue Saint-Marc, n. 21.

HÔTEL-DIEU, *parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques.

M. Pître, *Agent de surveillance.* M. Billard, *Econome.*

Médecins, Messieurs,

Lepreux. *Médecin en chef*, cloître Notre-Dame, n. 10.
Montaigu, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
Asselin, rue Neuve Saint-Merry, n. 32.
Petit, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 25.
Bourdier, place Conti, n. 15.

Borie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Récamier, rue Sainte-Anne, n. 16.
Husson, rue des Maçons-Sorbonne, n. 7.
Geoffroy, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 23.
Lerminier, rue Caumartin, n. 14.

Chirurgiens, Messieurs,

Le Chevalier Pelletan, *Chirurgien en chef*, rue S.-Christophe, n. 10.
Dupuytren, *Chir. adj.*, place du Petit-Bourbon, n. 4, en face la colonnade du Louvre.
Morisset, *Pharmacien en chef*.

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Girault, *Agent de surveillance.*

Le service de cette maison est fait et surveillé par les Officiers de santé du l'Hôtel-Dieu.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Turquie, *Agent de surveillance.*

Médecins, Messieurs,

Dumangin, rue Traversière Saint-Honoré, n. 25.
Le Baron Corvisart, rue Saint-Dominique, près celle de Bourgogne.
Le Chevalier le Roux, *Doyen de la Faculté de Méd.* à l'Ecole de Médecine.
Fouquier, Bayle, } *Médecins suppléans.*

Chirurgiens, Messieurs,

Deschamps, *Chir. en chef*, à l'Hôpital.
Le Baron Boyer, *Chirurgien-adj.*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.
Roux, *Chirurgien de 2e. classe*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 9.
Boudet, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, *à l'ancienne Abbaye S.-Antoine.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Bugnon, *Agent de Surveillance.*
M. Prat, *Médecin en chef*, rue Saint-Marc, n. 21.
M. Thillaye, *Chirurgien en chef*, à l'Ecole de Médecine.
M. Beauchêne, *Chirurg.-adj.*, rue. .
M. Thierry, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faub. Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Cordebar, *Agent de Surveillance.*
M. Bertin, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Méry, n. 25.
M. Carron, *Chirurgien en chef*, rue Saint-Hyacinthe.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sevres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

La Sœur Clavelot, *Agent de Surveill.*
M. Mongenot, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 47.
M. Baffos, *Chirurgien en chef* rue de l'Odéon, n. 34.

HÔPITAL

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Cénois, *Agent de Surveillance.*
M. Dupont, *Médecin*, rue de la Sourdière, n. 37.
M. Lacaze-Pélarouy, *Chirurgien en chef*, boulevart de la Madeleine, hôtel Chimay, n. 17.
M. Nicod, *Chirurgien adjoint*, rue du Dragon, n. 20.
M. Grancher, *Pharmacien.*

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le Boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades.

M. Metoyen, *Agent de surveillance.*
M. Mongenot, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 47.
M. Jadelot, *Médecin*, rue du Bac, n. 86.
M. Baffos, *Chirurgien en chef*, rue. . . .
M. Prat, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récolets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des galles.

M. Bailly, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. Delaporte, *Médecin en chef*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 77.
M. Alibert, *Médecin*, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n. 4.
M. Ruffin, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital Saint-Louis.
M. le Ch. Richerand, *Chirurg.-adj.*, rue de Bondy, n. 44.
M. Galés, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et des remèdes dont ils font usage chez eux.

M. Boyeldieu, *Agent de surveillance.*
M. Lalande, *Econome.*
M. Bertin, *Médecin*, rue Neuve St.-Méry, n. 25.
M. Cullerier, *Chir. en chef*, à l'hôpital.
M. Cullerier, neveu, *Chirugien-adj.*
M. Leblanc, *Chirurgien des Nourrices*, à l'hôpital.
M. Allut, *Pharmacien en chef.*

MAISON DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Jacques*, n. 17.

Cette maison, composée de soixante lits d'hommes, est destinée à recevoir des malades attaqués de la maladie vénérienne, qui paient un prix de journée. Elle est sous l'inspection de l'agent de surveillance et de l'économe, et dirigée par un préposé.

M. Gersin, *Préposé.*
M. Cullerier, *Chirurgien en chef.*
M. Cullerier neveu, *Chirurgien adjoint.*

MAISON DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Martin.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient deux francs pour être admis aux salles communes, et trois francs pour être admis dans les salles particulières.

M. Wilhelm, *Agent de surveillance.*
M. Duméril, *Médecin*, place de l'Estrapade, n. 13.
M. Guersent, *Médecin suppléant*, rue. . . .
M. le Baron Dubois, *Chirurgien en chef*, à l'hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
M. Guerbois, *Chirurgien adjoint.*
M. Savourat, *Pharmacien.*

MAISON DE L'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; c'est dans cette maison que sont reçues et instruites les élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens à l'école d'accouchement.

M. Valdruche, *Agent de Surveill.*
M. Chaussier, *Médecin*, rue de l'Université, n. 20.
M. le Chevalier Auvity, *Chirurgien.*
M. Andry, *Médecin consultant*, Vieille rue du Temple, n. 118.
M. le Chevalier Hallé, *Médecin consult.*, rue Pierre-Sarrasin, n. 10.
M. le Baron Dubois, *Professeur d'accouchement*, à l'hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
Madame Lachapelle, *Sag.-fem. en chef.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement à la campagne des enfans trouvés.

M. Hucherard, *Agent de Surveillance.*
M. le Chevalier Auvity, *Chirurgien*, rue du Bac, n. 43.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Hemey, *Agent de surveillance.*
M. Poisot, *Econome.*
M. Pinel, *Médecin en chef.*
M. Landré-Beauvais, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries.*
M. Esquirol, *Méd. ordin.*, *chargé du traitem. des alién.*, r. de Buffon, n. 9.
M. Lallement, *Chirurgien en chef.*
M. Murat, *Chirurgien de 2e. classe.*
M. Duval, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE BICÊTRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Letourneau, *Agent de surveill.*
M. Busnot, *Econome.*
M. Pariset, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries.*
M. Hébréard, *Médecin ordin., chargé du traitement des aliénés.*
M. Dumont, *Chirurg. en ch.*, à l'Hosp.
M. Moret, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DES INCURABLES-FEMMES,

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes, attaquées d'infirmités graves et incurables.

M. Magnin, *Agent de surveillance.*
M. Dumas, M. Lafond, *Chirurgiens.*

HOSPICE DES INCURABLES-HOMMES,

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens, attaqués d'infirmités graves et incurables.

M. Maillet, *Agent de surveillance.*
M. Lerembert, *Econome.*
M. Lesvignes, *Médecin*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 148.
M. Dartigues, *Médecin-Chirurgien.*

MAISON DE RETRAITE, *à Montrouge.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les

indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée.

M. Frochot, *Agent de surveillance.*
M. Dumangin, *Médecin*, rue Traversière Saint-Honoré, n. 25.
M. Naudin, *Chirurgien.*

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

M. Mas, *Agent de surveillance.* M. Latour, *Chirurgien.*

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées ou infirmes, qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission.

M. Desmagny, *Agent de surveillance.* M. Canuet, *Chirurgien.*
Madame Gloux, *Sous-Directrice.* M. . . . . . ., *Pharmacien.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant Hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante.

M. Girault, *Agent de surveillance.* M. Maret, *Chirurgien en chef*, à l'hospice.
M. Deligny, *Econome.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Regnard, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des comités de bienfaisance et des maisons de détention du département.

M. Henry, *Chef.*

HOSPICE CENTRAL DE VACCINATION GRATUITE,

Rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 1.

Cet Hospice fait partie des hôpitaux civils de Paris; il est placé sous la surveillance du Conseil général des hospices, et dirigé par le Comité Central de Vaccination.

Madame Dubois, *Agent.*
M. Husson, *Médecin-Vaccinateur*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 7.

Les expériences sur la vaccine sont suivies dans cet hospice par un Comité central, composé de quinze membres chargés par le Gouvernement de correspondre avec les Préfets, les Comités de vaccine et les Médecins des départemens, et de propager cette découverte dans tout l'Empire, pour y éteindre la petite-vérole.

Membres du comité, Messieurs,

Duchanoy, *Président.*
Le Chevalier Bourdois.
Le Baron Corvisart.
Delasteyrie.
Doussin-Dubreuil.
Le Chevalier Hallé.
Huzard.
J.-J. Leroux.
Jadelot.
Mongenot.
Parfait.
Pinel.
Salmade.
Alibert.
Le Chevalier Auvity.
Husson, *Secrétaire.*

On vaccine gratuitement dans cet hospice les mardis et vendredis à deux heures.

Bureaux de Bienfaisance.

Il existe dans chacune des douze municipalités de Paris un Comité central de bienfaisance, présidé par le Maire, et composé de deux membres des bureaux de bienfaisance des quatre divisions qui appartiennent à chaque mairie.

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Lallemand, *Directeur.*

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est, comme les Hospices, sous la direction du Conseil qui le surveille, par un de ses membres.

Etablissement de Filature, maison des Hospitalières, place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.* M. . . . . . , *Contrôleur.*

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Baron Favard de Langlade, *Maître des Requêtes au Conseil d'Etat et Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de l'Université, n. 34.

M. le Baron Garnier, *Procureur général à la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.

M. Dodun, *Maire de Maisons-Alfort*, à Alfort.

M. Roulhac Dumaupas, *Directeur.*

M. Royer Collard, *Médecin en chef*, quai Bourbon, Isle Saint-Louis, n. 19.

M. Deguise, *Chirurgien en chef*, à Charenton-Saint-Maurice.

M. Bleynie, *Adjoint*, à la Maison royale de Charenton.

La Maison de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, et vient d'être placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet.

Sa destination est, comme par le passé, de soigner et traiter les aliénés de l'un et de l'autre sexe, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit à titre de pension.

Il y a en outre dans la maison, conformément à l'objet primitif de sa fondation, une salle particulière consacrée au traitement des maladies ordinaires des indigens du canton.

Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et n'ont lieu que pour un tems déterminé.

Il y a trois classes de pensions. Celles de première classe sont de 1300 fr. et au-dessus; celles de la deuxième, de 975 fr.; et celles de la troisième, de 650 fr., y compris le blanchissage.

Les aliénés ne peuvent être admis comme pensionnaires dans la Maison de Charenton, que sur la représentation d'un jugement d'interdiction : ou à défaut de ce jugement, sur un ordre, ou de M. le Directeur général de la Police ; ou sur une réquisition du Maire de la commune dans laquelle résident les aliénés. Dans ce dernier cas, la réquisition du Maire doit être visée par le Sous-Préfet, et accompagnée de l'extrait de naissance du malade, et d'un certificat authentique du médecin qui l'a soigné, et qui atteste son aliénation.

Le Ministre de l'Intérieur a décidé que cet Etablissement porterait le nom de *Maison Royale de Charenton;* et il lui a donné, le 25 octobre 1814. un règlement qui pourvoit à tous les détails des services administratif et médical de la maison.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

M. Thierry, *Docteur en chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par Dumont Valdajou, et après lui madame son épouse, est situé rue du Petit-Musc, n. 9, division de l'Arsenal : il a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui s'y présentent, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des pauvres et des hospices. Cet établissemeot est dirigé par M. Thierry, docteur en chirurgie, gendre et successeur du sieur Dumont Valdajou, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par la veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blanc-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; et sa succursale, rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine. . . . . } *Administrateurs.*
M. le Comte Pastoret, *Pair de France.* . . . . .
M. Richard Daubigny. . . . .
M. le Baron Camet de la Bonnardière, *Maire du 11e arrond.* . . . .
M. Mourgue. . . . .

M. Henry, *Secrétaire.* M. Henry, fils, *Secrétaire adjoint.*

Direction générale, Messieurs,

Beaufils, *Directeur,* rue de Paradis au Marais, n. 12.
Baron, *Directeur-Adjoint,* rue des Petits-Augustins, n. 20.

Cochius, D'Ysarn de Villefort, *Sous-Directeurs.*

Daigremont, Laroche, Durand, } *Gardes-Magasin.*
Coupay, *Caissier.*
Noel, *Contrôleur de la caisse.*

Grimperel, Marlet, } *Chefs de bureaux.*
Thomas, 1er. *Commis de la Direction.*

Appréciateurs, Messieurs,

Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 6.
Alexandre, fils, boulev. S.-Antoine, n. 7.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Balbastre, rue de Vendôme, n. 8.
Delacour, rue de la Jussienne, n. 17.
Boucly, rue Nᵉ des Petits-Champs, n. 61.
Lot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Rouget, rue du Bouloy, n. 26.
Erhard, quai Dessaix, marché aux Fleurs, n. 11.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Simonard, rue du Temple, n. 43.
Sibire, rue de Béthisy, n. 11.

Honoraires.

Alexandre, père.
Leroy.
Fournier.
Mallet.

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *avocat.*
M. Champion, *Notaire.*
M. Bergeron Danguy, *Avoué.*
M. Viel, *Architecte*, rue S.-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Dubray, *Imprimeur*, rue Vantadour.
M. Boutroux, *Huissier.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Madame *David*, rue Dauphine, n. 63.
M. *Favre*, rue Saint-Honoré, n. 219.
M. *Castel*, Palais Royal, près le café de Foi, n. 40.
Madame *Danis*, rue Béthisy, n. 21.
M. *Delizy*, rue de Condé, au coin de celle des Boucheries.
Madame *Lefevre*, rue de la Calandre, n. 55.
Madame *Pousset*, l'aînée, rue et vis-à-vis le Temple, n. 91.
Madame *Berhud*, rue Saint-Honoré, n. 212.
Madame *Grandjean*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. *Ledru*, rue de la Mortellerie, n. 98.
Madame *Cauchois*, rue Montmartre.
M. *Doubleau*, rue des Tournelles, n. 13
M. *Mathis*, passage du Vigan, cul-de-sac Saint-Claude, n. 2.
Madame *Verne*, rue du Fouare, n. 19.
Mademoiselle *Laborey*, rue neuve d'Orléans, n. 22.
Madame *Richelot*, rue du Bacq, n. 58.
Madame *Desurleau*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
Madame *Blaume*, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 41.
Madame *Dupont*, rue Saint-Honoré, n. 365.
M. *Fraisse*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Decrenice*, rue neuve des Petits-Champs, n. 17.
Madame *Getting*, rue Saint-Martin, n. 84.

ÉTABLISSEMENT POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

Depuis 1597, jusqu'en 1790, une Société bienfaisante, fondée par Madame la Présidente de Lamoignon, s'employa à la délivrance des détenus pour dettes. Une autre Société portait des secours aux prisonniers et à leurs familles.

Ces utiles institutions, rétablies depuis quelques années, ne forment plus

qu'une seule association charitable. Elle est, comme autrefois, uniquement alimentée par les bienfaits de la charité publique ; le bien qu'elle produit doit encourager les personnes charitables à lui procurer les moyens de continuer ses secours.

Président.

M. l'Abbé Davaux, *ancien Instituteur des Enfans de France*, rue du Regard, n. 7.

Trésorière.

Madame la Comtesse de Gibon, rue Notre-Dame-des Champs, n. 24, faub. S.-G.

Secrétaire.

M. Dharanguier de Quincerot, *Conseiller-Auditeur*, cul-de-sac Férou, n. 3.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU ROI ET DES PRINCES.

Médecins et Chirurgiens du Roi.

Premier Médecin.

M. Lefebvre, aux Tuileries.

Médecin ordinaire.

M. de la Servolle, rue de Richelieu, n. 47.

Médecins consultans.

M. Thouvenel, aux Tuileries.
D. Beauchêne, père, rue de Verneuil, n. 7.
M. Jeanroi, rue du Ponceau, n. 25.
M. Portal, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 15.

Médecins par quartier.

M. Bayle, rue du Croissant, n. 20.
M. Royer-Colard, quai de Bourbon, n. 19, isle Saint-Louis.
M. Pelletan, fils, rue Saint-Christophe, n. 10.
M. . . . . .

Médecin oculiste.

M. Demour, rue de l'Université, n. 19.

Premier Chirurgien.

Le P. Elysée, aux Tuileries.

Chirurgien ordinaire.

M. Distel, aux Tuileries.

Chirurgiens par quartier.

M. Marjolin.
M. Nicod, rue du Dragon, n 20.
M. Beauchêne, fils, rue de Verneuil, n. 7.
M. . . . . .

Médecins et Chirurgiens de MONSIEUR.

Premier Médecin.

M. le Chev. Hallé, *Professeur de la Faculté de Médecine*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.

Médecins ordinaires.

M. Gueneau de Mussy, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
M. P. Auvity, rue Duphot, n. 24.

Premier Chirurgien.

Le P. Elysée, aux Tuileries.

Chirurgien ordinaire.

M. Bougon, *Docteur en médecine.*

Pharmacien.

M. Fabvre, rue . . .

Médecin et Chirurgien de Monseigneur le Duc de BERRI.

M. Guérin, *Médecin*, rue du Monceau Saint-Gervais, n. 12.
M. Amy, *Chirurgien*, rue . . .

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Messieurs,

Leys, rue Poupée, n. 22.
Thomas d'Onglée, rue Taranne, n. 1.
Andry, vieille rue du Temple, n. 118.
Bourru, *Doyen*, rue des Maçons, n. 15.
Guilbert, rue d'Enfer, faubourg Saint-Germain, n. 37.
Le Chev. Le Preux, rue Chanoinesse, n. 10.
Dumangin, rue des P. Augustins, n. 28.
Le Moine, rue des V.-Augustins, n. 18.
Lafisse, rue N^e^. des Pet.-Champs, n. 58.
Le Ch. de Jussieu, au Jardin du Roi.
Paulet, *absent*.
Roussille de Chamseru, rue Favart, n. 8.
Bosquillon, au Collége de France.
De Lalouette, rue Jacob, n. 7.
De la Porte, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
Le Roy, rue de Vaugirard, près celle du Regard, n. 80.
Du Chanoy, rue de Hanovre, n. 3.
Jeanroy, rue du Ponceau, n. 25.
Le Ch. Tessier, rue de Condé, n. 19.
De Jussieu, rue d'Enfer, n. 37.
Le Chev. Halié, *premier Médecin de* MONSIEUR, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Chevalier Bourdois de la Motte, rue Royale Saint-Honoré, n. 5.
Roussel de Vauzème, rue de Vaugirard, n. 52.
Le Chevalier le Roux, *Doyen de la Faculté*, à l'Ecole de Médecine.
Thery, rue de Vaugirard, n. 36.
Le Comte Berthollet, r. d'Enfer, n. 18.
Crochet, *absent*.
De Lasservolle, *premier Médecin ordinaire du Roi*, rue de Richelieu, n. 47.
Chambon de Montaux, rue Garencière, n. 18.
Le Baron de Wenzel, *médecin oculiste*, rue Charlot, n. 18.
Le Baron Corvisart, rue S.-Dominique, F. S. G., n. 87.
Le Chev. Louiche des Fontaines, rue de Seine, au Jardin du Roi.
Petit-Radel, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.
De Montaigu, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Le Chev. Bourdier, cul-de-sac Conti, quai de la Monnoie, n. 2.
Demours, *Médecin oculiste du Roi*, rue de l'Université, n. 19.
Gille, rue Sainte-Anne, n. 29.
Géraud, rue de la Harpe, n. 81.
Le Chevalier Adet, rue Royale Saint-Honoré, n. 6.
Pluvinet, *à Clichy*.
Borie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Asselin, rue Neuve-S.-Médéric, n. 32.
Petit, rue des F. M. le Prince, n. 25.
Laubry, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Le Chev. Duval, *absent*.
Bénon, *absent*.

Docteurs-Médecins des anciennes Facultés de France autres que celle de Paris, Messieurs,

Andravy, rue Traversière-S.-H., n. 39.
Baget, rue Michel-le-Comte, n. 14.
Balleroy, rue Montorgueil, n. 51.
Bauduin, rue Favart, n. 8.
Bazin de la Repenclière, rue Notre-D. des Victoires, n. 21.
Beilaud, rue Montmartre, n. 127
Bertin, rue Saint-Méry, n. 25.
Biron, hôtel des Invalides.
Bodard, rue du faubourg Poissonnière, n. 56.
Bodin, rue de la Chanverrerie.
Bourdette, rue Villedot, n. 12.
Bourgeois, rue Tiquetonne.
Bousquet, rue Saint-Martin, n. 79.
Bouvier, rue de Sèvres, n. 4.
Braun, rue Culture-Ste.-Catherine, n 8.
Brechot, rue du Dauphin.

Buslé, *ancien Médecin en chef des Hôpitaux de la marine*, rue de Bourbon, n. 97.
Burard, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice.
Caille, rue de l'Université, n. 13.
Chaussier, rue S.-Hyacinthe, n. 10.
Chauvot de Beauchêne, rue de l'Université, n. 6.
Chigot, rue de la Marche, n. 9.
Coste, à l'hôtel royal des Invalides.
Coutard, rue Saint-Honoré, n. 108.
Delatour, rue des Barres, n. 15.
Demassée.
Devilly, rue du Plâtre-Sainte-Avoye.
Doussin-Dubreuil, r. des SS. Pères, n. 17.
Duchemin, quai Pelletier, n. 24.
Duchêne-Montaubin, rue Poissonnière, n. 44.
Dufour, rue de Bondy, n. 6.
Dupont, rue Saint-Roch, cul-de-sac de la Corderie.
Dupont-Delamotte, rue Charlot, n. 12.
Emonnot, rue du Helder, n. 9.
Enguehard, rue du Temple, n. 89.
Esquirol, *Médecin ordinaire de la Salpêtrière*, rue de Buffon, n. 9.
Fabré, rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Fels, rue de Sèvres.
Foix, rue de Grenelle-S.-Honoré, n. 35.
Force, faubourg St.-Antoine, près la barrière du Trône.
Gay, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Gilbert, *absent*.
Guignard, rue du Sentier, n. 6.
Jadelot, rue du Bac, n. 86.
Jocnne-Lonchamp, rue St.-Florentin, n. 17.
Joubert, rue de Bussy, n. 15.
Juge, rue des Prouvaires, n. 10.
Lacoudraye de Basseville, rue du Petit-Carreau, n. 45.
Lagut, rue du faub. S.-Denis, n. 38.
Lallemand, rue Saint-Roch Poissonnière, n. 6.
Lanthois, rue de Miromesnil, n. 2.
Larguèze, rue des Tournelles.
Lasne, rue Française, n. 4.
Le Cointre de Marsillac, rue de Cléry, n. 86.
Lemaire, rue Saintonge, n. 34.
Lepage de Lingerville, r. S.-Georges, n. 6
Leroux, *à Belleville*.
Lescure, rue de Paradis au Marais, n. 4.
Lesvignes, rue du faubourg Saint-Martin, n. 148.
Lobinhes, rue Neuve S.-Augustin, n. 23.
Mac-Sechy, rue S.-Jacques, n. 168.
Mailhol, rue de la Verrerie, n. 63.
Maison, rue S.-Christophe, n. 1.
Marcescheau, rue du Hasard-Richelieu, n. 13.
Marie, rue N.-D. des Victoires, n. 40.
Marie-St.-Ursin, rue S.-Guillaume.
Marne, rue de la Poterie, n. 14.
Maurice, rue du Cimetière S.-André.
Mestais, rue des Fossés S.-Victor.
Michel, rue de Valois, n. 2.
Mollet de la Barre, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 33.
Mongenot, rue du Four S.-Germ. n. 47.
Ollivier, rue Soufflot, n. 1.
Le Baron Percy, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Peyre, rue de Surenne, n. 19.
Pinel, à la Salpêtrière.
Pipelet, *absent*.
Le Chevalier Portal, rue Pavée St.-André-des-Arcs, n. 15.
Prouteau, rue du Petit-Carreau, n. 32.
Reis, rue de la Ferme des Math., n. 4.
Rocques, rue Saint-Honoré.
Salvage, rue de Bourbon, n. 11.
Sedillot, rue Baillet, n. 5.
Sedillot (Jean), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
Simon, Palais-Royal. (Biblioth.)
Soyeux, Palais-Royal.
Tissot, rue du Marché des Jacobins, n. 2.
Vallée, rue Feydeau, n. 1.
Vaume, rue Montorgueil, n. 71.
Verdier, rue Charlot.
Vergez, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 89.
Vosdey, rue St.-Jacques, n. 212.

Médecins ayant exercé par charge et qui ont rang de docteurs, MM.

Menuret, rue du Bacq, n. 40.
Rouhaud, rue de Bourbon, n. 28.
Thibaut, rue St.-Honoré, 358.

Docteurs en médecine reçus dans les nouvelles Facultés, Messieurs,

Abraham, rue du Cherche-Midi, n. 24.
Adelon, r. des Fos.-Montmartre, n. 8.
Adrien, rue Chabannois, n. 4.
Alard, rue Hautefeuille, n. 19.
Alibert, rue de Varennes, n. 4.
Alin, rue de Seine, n. 31.
Arnault de Marchais, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 25.
Asselineau, r. de Grenelle S. H., n. 15.
Aupepin, rue Amelot, n. 1.
Aussandon, rue Montorgueil, n. 29.
Auvity, fils, rue Duphot, n. 12.
Bally, rue du Temple, n. 105.
Bard, rue d'Anjou-Dauphine, n. 8.
Baron, à l'hôpital de la Charité.
Barras, rue du Harlay, n. 29.
Bayle, rue du Croissant, n. 20.
Beauchêne, fils, rue de Verneuil, n. 7.
Béclard, hospice de la Faculté de Médecine.
Bellemain, rue Bourbon-Villen., n. 30.
Bellot, rue du Ponceau, n. 7.
Bénard, rue de Richelieu, n. 8.
Berdolou, rue Jacob, n. 18.
Berlioz, rue du Bouloy, n. 13.
Bernardin, rue Plâtrière.
Berthet, r. du faub. Poissonnière, n. 7.
Berthomieu, place des Victoires, n. 6.
Bézard, rue de Torigny, n. 14.
Bezian, rue Baillet, n. 7.
Bichebois, rue Saint-Paul, n. 37.
Bidou, rue des Moulins, n. 16.
Blin, rue Saint-Paul, n. 13.
Bobillier, rue Sainte-Apolline, n. 2.
Bodson, rue de la Jussienne, n. 21.
Bonnafox de Mallet, rue Thibautodé, n. 7.
Borel, rue Christine, n. 1.
Bouillon-Lagrange, rue de Corneille, n. 3.
Boulay, *à Saint-Denis.*
Bourdet, rue Pavée S.-André, n. 1.
Bouvenot, rue S.-Dominique, n. 87.
Breschet, place du Pont-Neuf, n. 15.
Bruneau, rue du Vieux-Colombier, n. 24, faubourg Saint-Germain.
Brunié, rue Coquillère, n. 42.
Budan, rue de Seine, n. 59, faubourg Saint-Germain.
Burdin (J.), place S.-Antoine, n. 9.
Burdin (Cl.), rue des Tournelles, n. 58.
Caigné, *à Neuilly.*
Caillard, rue de l'Observance, n. 6.
Canuet, grande rue de Chaillot, n. 10.
Capuron, rue Saint-André-des-Arcs, n. 58.
Caquineau-Desmontaix, hôt. Bellevue, au bout de la grande rue Taranne.
Carre, rue de Cléry, n. 23.
Carrette, rue des Bourdonnois, n. 7.
Cattet, rue Saint-Honoré, n. 123.
Cayol, rue des SS.-Pères, à la Charité.
Cazenave, rue Amelot, n. 32.
Cellier, rue du Hasard, n. 1.
Chabaneau, vieille rue du Temple, n. 123.
Chailly, rue de la Calandre, n. 19.
Chamant, rue Meslée, n. 52, et faubourg Saint-Martin, n 47.
Chardel (Marcellin), place S.-Sulpice.
Chardel (Frédér.), place S.-Sulpice.
Chardon, à Auteuil, grande rue, n. 5.
Chauchard, rue Quincampoix, n. 1.
Chavassieu d'Aubert, rue du Helder, n. 5.
Chirac, rue des Ecrivains, n. 22.
Choquet, rue des Boucheries, n. 45, faubourg Saint-Germain.
Chrétien, rue des Blanc-Manteaux, n. 16.
Chrétien Lalanne, rue du Vieux-Colombier, n. 17.
Clament, rue de Vantadour.
Collet-Meygret, rue Dauphine.
Collineau, rue S.-Denis, n. 338.
Cotterel, rue de Seine, n. 33.
Couécou, rue Saint-Marc, n. 14.
Cousin, rue Neuve S.-Eustache, n. 28.
Creciat, à Passy.
Cullerier, rue du faubourg S.-Jacques, n. 17.
Dablin, r. des Francs-Bourgeois, n. 8.
Dailliez, rue du Pot de Fer, n. 4.
Dalle, rue Sainte-Avoye, n. 31.
Danyau, rue Saint-André-des-Arcs.
Dausse, rue Grange-Batelière, n. 10.
Deguise, à Charenton.
Dehaussy-Robecourt, rue des Poitevins, n. 5.

Delagrange, rue Plâtrière, n. 7.
Delamontagne, rue S.-Antoine, n. 37.
Delaroche, rue Sainte-Anne, n. 40.
Delarue, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Delens, rue Michel-le-Comte, n. 16.
Delondre, rue Plâtrière, n. 5.
Demangeon, rue Hauteville, n. 44.
Demercy, rue Barbette.
Demerle-Desalbrune, rue Neuve de l'Abbaye, n. 10.
Demolle, *médecin accoucheur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
Deneux, rue du Bac, n. 58.
Depreрetit-Dufrène, *absent.*
Desormeaux, rue Neuve de l'Abbaye.
Desporte, rue de la Harpe, n. 89.
Destrées, rue Traînée, n. 7.
Devilliers (Claude), rue de Jouy, n. 9.
Deyeux, rue de Tournon.
Dolivera, rue S.-Martin, n. 149.
Domont, rue . . . .
Double, rue Jacob, n. 15.
Dubois, rue Mignon, n. 7.
Dubouloz, rue Guénégaud, n. 7.
Dubrac-Desforges.
Ducrotay-Blainville, rue Jacob, n. 5.
Duméril, rue Montmartre, près l'hôtel d'Uzès.
Duplan, rue de l'Université, n. 42.
Duprest-Rony, rue Jacob, n. 3.
Dutertre, rue du Mont-Blanc, n. 58.
Duval, r. de l'Ecole de Médecine, n. 21.
Esparron, rue de Seine, n. 10.
Fautrel, rue de Fourcy S.-Antoine, n. 1.
Favareille-Placial, quai de la Tournelle, n. 35.
Favrot, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 6.
Feuillade, rue de l'Hirondelle, n. 18.
Fiseau, rue Baillet, n. 5.
Forestier, rue de Richelieu, n. 40.
Fouquier, rue Jacob, n. 14.
Fourcadelle, rue Meslée, n. 35.
Foureau-Beauregard, rue des Deux-Ecus, n. 5.
Fourneret, rue Rameau, n. 7.
Fournier, rue de Surennes, n. 10.
Fourrier-Duportail, rue Saint-Denis, n. 374.
France, r. du faub. Poissonnière, n. 12.
Friedlander, place des Victoires, n. 5.
Fron, rue Saint-Martin.
Gadon, rue Gît-le-Cœur, n. 11.
Gardanne, fils, rue du Mail, n. 29.
Gardien, rue Montmartre, n. 137.
Gault, à l'Ecole Polytechnique.
Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 32.
Gilbert, hospice des vénériens, faubourg Saint-Jacques.
Girard, rue Montmartre, n. 109.
Girardot, rue Sainte-Avoye, n. 47.
Giraudy, rue Traversière S. H., n. 33.
Gissot, rue Neuve des Petits-Champs, n. 81.
Gondret, rue Saint-Honoré, n. 355.
Gontier Saint-Martin, dit Marcellin, rue du faub. S.-Denis, n. 154.
Gorsse, rue du Bac, n. 86.
Goutte, rue du Dragon, n. 12.
Graperon, rue de Beaune, n. 2.
Gras, rue Sainte-Avoye, n. 60.
Gueneau, rue Cassette, n. 23.
Guerbois, au Lycée de Louis-le-Grand.
Guerinet, rue de Sorbonne.
Guersent, rue Beaubourg, n. 52.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Guillié, rue Guénégaud, n. 19.
Hamel, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Hebreard, *à Gentilly.*
Héricart-Déthury, rue Sainte-Catherine du Luxembourg, n. 1.
Heurtault, place de l'Estrapade, n. 19.
Hodot, rue de Grenelle S. G., n. 27.
Honoré, rue des SS.-Pères, n. 64.
Horeau, rue de Grenelle-S.-G., n. 35.
Hubert, rue Saint-Jacques, n. 358.
Husson, au Lycée, rue Saint-Jacques.
Jourda, rue du Mont-Blanc, n. 64.
Itard, à l'Institut des Sourds-Muets.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
Jeanceau, rue des Lavandières, n. 18.
Joliet, rue de la Roquette, n. 32.
Jugrand, au Bourg la Reine.
Jouard, rue Saint-Florentin, n. 14.
Jaglard, rue et porte Saint-Jacques, n. 167.
Kennedy, rue des Postes, n. 35.
Kerraudren, hôtel de la place Vendôme, n. 16.
Kjean, rue Croix des Petits-Champs.
Labastide, barrière de Clichy, aux Batignoles.

Laborie, cour Batave. r. S.-Denis, n. 21.
Labrunie, rue S.-Martin, n. 96.
Lacaze-Pellaroui, boulevart de la Madeleine, n. 17.
Lacombe, rue du Coq S.-Honoré, n. 8.
Lacroizade, à Auteuil.
Laennec, rue du Jardinet, n. 3.
Lafisse, rue Sainte-Anne, n. 48.
Lafond, à l'hospice des Incurables.
Landré-Beauvais, à la Salpétrière.
Laracine, r. du Petit-Lion, S.-G., n. 5.
Larbaud, rue Montmartre, n. 129.
Larche, rue des Prêtres-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 18.
Larmet, rue de Bussy, n. 27.
Larue, rue du Mont-Blanc, n. 50.
Leblanc, à l'hôpital des vénériens
Leblanc, cul-de-sac Sourdis.
Le Breton, fils, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Lefebure, rue de Tournon, n. 20.
Legal-Lassale, rue du Petit-Lion S.-Sauveur, n. 19.
Legueule, rue du Monceau S.-Gervais, n. 15.
Lemercier, rue Montmartre, n. 168.
Lemoussu, rue de l'École de Médecine, n. 35.
Lerminier, rue Caumartin, n. 14.
Leseur, rue des Trois-Pavillons, n. 8.
Levacher-de-la-Feutrie, rue Saint-Lazare, n. 42.
Léveiller, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 490.
Lévêque-Lasource, à l'hospice Cochin.
Leviels, rue de Cléry, n. 3.
Levraud, rue S.-André-des-Arcs, n. 51.
Levraud, rue d'Argenteuil, n. 7.
Lewzisky, rue des S.-Pères, n. 46.
Loiseleur-des-Longchamps, rue de Jouy, n. 8.
Louis, rue Coquillère, n. 32.
Louyer-Villermay, rue Hauteville, n. 24.
Lullier, rue Saint-Antoine, n. 71.
Macartan, r. du faub. Montmartre, n. 6.
Macmahon, rue des Postes, n. 24.
Madoré, rue Neuve S.-Martin, n. 28.
Markoswki, rue Neuve S.-Roch, n. 39.
Marquis, r. N^e des Petits-Champs, n. 14.
Martin, rue Mauconseil, n. 12.
Marie, rue des Noyers, n. 52.
Maigrier, r. des Pet.-Augustins, n. 14.
Meilhac, à Bercy, rue Grand'Pinte n. 94.
Merat, à l'Hôpital de la Charité.
Mercier, rue Mauconseil, n. 35.
Miquel-Neuville, place d'Iéna, n. 12.
Moncourier, *à Nanterre*.
Mondat, rue Saint-Antoine, n. 218.
Montègre, *Rédacteur de la Gazette de Santé*, rue S.-Guillaume, n. 30
Moreau, à l'Ecole de Médecine.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, n. 17
Morin, rue des Mathurins S.-Jacques n. 10.
Mouillet, rue Saint-Martin, n. 63.
Moutard-Martin, r. du Croissant, n. 20
Moutier, r. des Vieux-Augustins, n. 53
Nacquart, rue du Grand Chantier, n. 18
Nauche, rue du Bouloy, n. 8.
Naudin, rue des Grands-Augustins, n. 31
Neboux, rue du Petit-Lion S.-Germ.
Nysten, à l'Hospice de l'Ecole de Méd.
Oudet, Dentiste. rue de Richelieu, n. 8
Pagès, rue du Four S. G., n. 17.
Painteau-la-Vieuville, rue du faubourg Saint-Denis, n. 90.
Palau, rue des Fossés M. le Prince, n. 19
Play-Rasch, aux Invalides.
Parfait, rue Taitbout, n. 33.
Pariset, cour des Fontaines, n. 6, et à Bicêtre.
Pascalis, rue Sainte-Anne, n. 16.
Pasteur, rue de Sèvres, n. 23.
Péraudin, rue Coquillère, n. 27.
Petitot, rue S.-Guillaume, n. 36.
Petroz, rue des Prouvaires, n. 10.
Pichon-Vendeuil, *à Auteuil*.
Piorry, rue Traversière, n. 13.
Piron, rue Buffaut, n. 9.
Pitaro, rue de la Fontaine Michaudière, n. 2.
Poirson, rue de Beaune, n. 7.
Porcher, r. et quai de la Tournelle, n. 3.
Potel, rue Beaurepaire.
Prat, à l'Hôpital Saint-Antoine.
Pressat, cour des Fontaines, n. 6.
Prevost-de-Saint-Cyr, rue du Vieux-Colombier.
Prost, *à Montmartre*.
Pujos, rue du Grand-Hurleur, n. 5.
Puzin, rue des Batailles, n. 5, à Chaillot.
Raiffer, rue de Bourgogne, n. 27.
Raikem, à l'Hôpital S.-Antoine.

Raynaud, rue du Théâtre-Français, n. 20.
Recamier, rue Saint-Honoré, n. 319.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Rey, rue des Noyers, n. 34.
Riembault, quai d'Orléans, n. 10.
Romero-de-Terreros, rue d'Arcole, n. 1.
Rouget, rue Serpente, n. 3.
Rougeot, rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 1.
Rousset-Duchez, rue du Faub. Saint-Jacques, n. 264.
Royez-Collard, quai Bourbon, île Saint-Louis, n. 19.
Ruette, rue du Faub. St.-Honoré, n. 5.
Rullier, rue des Fossoyeurs, n. 28.
Salmade, rue Royale, n. 8.
Sarrazin, rue Saint-Honoré, n. 218.
Savary, rue Servandoni, n. 27.
Sengensse, r. N. des Pet.-Champs, n. 54.
Séreul, rue des Petits-Carreaux, n. 1.
Souchotte, rue Saint-Jacques.
Terrier, rue Bourbon-Villeneuve, n. 56.
Thore, *à Sceaux*.
Tisserand, *absent*.
Trappe, rue de Bussy, n. 30.
Tyrbas-de-Chambert, rue de Sèvres, hospice des femmes.
Vaidy, rue Saint-Jacques, n. 145.
Vareliaud, rue des Marais S.-G., n. 19.
Varin, rue des Bons-Enfans.
Vassal, rue Grenier S.-Lazare, n. 5.
Verdier-Heurtin, rue Montorgueil, n. 65.
Villeneuve, rue de Sèvres, n. 6.
Vignardonne, rue du Petit Bac, n 13.

Docteurs Chirurgiens de l'ancien collége de Chirurgie de Paris, MM.

Arrachard, *absent*.
Le Chev. Auvity, rue du Bacq, n. 43.
Babel, rue Sainte-Avoye, n. 18.
Bonjour, rue des Nonaindières, n. 1.
Botentuit-Langlois, r. Montmartre, n. 41.
Bousquet, rue Chapon, au marais, n. 7.
Caron, rue de Vaugirard.
Cathelot, rue Saint-Antoine.
Cattin, *absent*.
Cervenon, rue Michel-le-Comte.
Cezerac, rue Neuve Ste-Geneviève.
Champenois, rue Feydeau, n. 15.
D'Ailiez, rue du Pot-de-Fer, n. 4.
Deschamps, hospice de la Charité.
Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
Le Baron Dubois (Antoine), rue de l'Observance, à l'Hospice de l'Ecole.
Duval, place Louis XIII, au Pavillon.
Eclancher, rue Christine.
Evrat, rue de Sèves, n. 23.
Favier, rue du Dauphin.
Forestier, rue des Moulins, n. 1
Gardanne, rue du Mail, n. 29.
Gautier de Claubry, rue Jacob, n. 20.
Gay, rue du Bac, n. 14.
Grattereau, rue Baillette, n. 3.
Huttier, rue de Cléry, n. 28.
Jacoupy-Lafond, *Herniaire*, rue des Prouvaires, n. 18.
Laborde, rue Saint-Louis au Marais.
Maret, Hospice des Ménages.
Le Ch. Pelletan, rue S.-Christophe, n. 10.
Perron, rue Mauconseil.
Poisson, rue d'Amboise, n. 6.
Rufin, Hospice Saint-Louis.
Sassard, rue des SS.-Pères.
Suë, à l'Ecole de Médecine.
Suë je., r. du Chemin du Rempart, n. 3.
Tenon, rue du Jardinet.
Thillaye, à l'Ecole de Médecine.
Viany, rue Princesse.

Docteurs Chirurgiens des anciens colléges de Chirurgie, autres que celui de Paris, Messieurs,

Beaubœuf, rue des Récollets, n. 2.
Bergoin, rue du Lycée, hôtel Châtillon.
Grand-Champ, rue Neuve des Bons-Enfans, n. 25.
Guérin, r. du Monceau-S.-Gerv., n. 12.
Le Comte, rue St.-Honoré, n. 363.
Roy, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 11.
Schœck, r. du Petit-Lion S.-Sauv., n. 19.
Touchard, rue de Vaugirard, n. 60.
Trouillet, cour du Palais de Justice, n. 17.

Docteurs en chirurgie reçus dans les nouvelles Facultés.

Baffos, rue de l'Odéon, n. 34.
Belivier, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.
Cullerier, à l'hospice des Vénériens.
Dufay, rue du Four-S.-Honoré, n. 12.
Dumont, à l'hospice de Bicêtre.
Le Chev. Dupuytren, place de Petit-Bourbon, n. 4.
Forlenze, rue des Saints-Pères, n. 20.
Haguette, à Saint-Denis.
Hernu, rue Neuve S.-Médéric, n. 30.
Jalade-Lafond, rue de Richelieu, n. 46.
Lacour, rue Montorgueil, n. 8.
Lacroix, rue Coq-Héron, n. 36.
Le Baron Larrey, quai de la Monnoi[e] n. 2.
Leblanc, rue Sainte-Anne, n. 13.
Lebreton, r. des Vieux-Augustins, n. 4[.]
Leroux, r. du Théâtre-François, n. 3[.]
Lioull, rue de l'Echelle Saint-Honoré n. 13.
Murat, hospice de la Salpétrière.
Nicod, rue du Dragon, n. 20.
Piet, rue du faub. Montmartre, n. 5[.]
Segard, rue Thévenot, n. 24.
Thierry, rue du Petit-Musc, n. 9.

PHARMACIENS A PARIS. *Messieurs,*

Albespeyres, rue du faub. S.-Denis.
Athenas, rue Mouffetard.
Aubé, rue des Lombards.
Bacoffe, fils, rue de Richelieu.
Baget, vieille rue du Temple.
Bas, *dit* Lebas, rue Saint-Paul.
Bataille, rue de Beaune.
Benoist, rue Saint-Severin.
Bessières, place Maubert.
Blond, rue Ste.-Marguerite.
Bonnastre, rue S.-Honoré.
Bonneau, rue du faub. Saint-Denis.
Borde, cour Mandar.
Bosse, rue Montmartre.
Boudet, rue du Four.
Boudrot, marché aux Poirées.
Boullay, rue des Fossés-Montmartre
Bouriat, rue du Bacq.
Cabannes, rue des SS. Pères.
Cadet-Gassicourt, rue S. Honoré.
Cadilhon, rue Amelot.
Caylus, rue de Condé.
Chansard, rue du faub. Poissonnière.
Charlard, rue Basse du Rempart.
Chereau, rue Saint-Martin.
Chomet, rue du faub. Saint-Honoré.
Clemendot, rue de Poitou.
Colmat-Daage, rue Saint-Médéric.
Colomezt, rue Saint-Honoré, n. 232.
Costel, rue de la Vrillière.
Courmaceul, rue Montorgueil.
Couture, rue de Richelieu.
Cuisnie, rue Saint-Denis.
Curmer, rue Mouffetard.
Damade, rue Ste.-Marguerite.
Danzel, rue de Bussy.
Daubrebis, rue de la Harpe.
Deharambure, carré S.-Martin.
Delachenal, faubourg S.-Martin.
Delondre, rue Saint-Honoré.
Delondre, rue des Cinq Diamans.
Delpeche, rue des Lombards.
Derosne, rue Saint-Honoré.
Deschamps, fils, rue du faubou[rg] Montmartre.
Désir, rue Saint-Antoine.
Desprez, rue Mouffetard.
Dublanc, rue Saint-Martin.
Ducellier, rue S.-Dominique-S.-G[.]
Duchatelle, rue de Condé.
Dufau, rue du Montblanc.
Dufilho, rue de Richelieu.
Dupont, à la Croix Rouge.
Duret, marché S.-Martin.
Durosiez, rue de Sèves.
Estbéveny, rue S. André-des-Arcs.
Faure, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.
Favre, rue du Mont-Blanc.
Flamant, rue Montmartre.
Fortin, rue de la Paix.
Fosse, Marché aux Fleurs.
Galtié, au Marché-Neuf.
Gamas, rue S.-Dominique-S.-G.
Gardet, rue Montmartre.
Gautier, grande rue du F.S.-Antoine
Godefroy, rue de Bretagne.
Gontier, rue Saint-Honoré.
Grammaire, rue de Jouy.
Guiëtand, rue Plâtrière.
Guilbert, rue Dauphine.
Guillaume, rue du faub. S.-Antoine
Haincques de Faulques, r. du Helder
Hardy, place S.-Michel.

Hébert, rue de Grenelle S. Honoré.
Herbin, rue de la Harpe.
Jourdain, rue de Grenelle Saint-Germ, près celle de Bellechasse.
Labarraque, rue Saint-Martin.
Labbé-Dumesnil, rue de la grande Truanderie.
Labrie, rue de Sèves.
Lambert, rue Saint-Jacques.
Lamégie, rue du Bacq.
Langlois, rue du Temple.
Lebel, rue de Poitou, n. 29.
Lebouidre-Delalande, rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois.
Lecanu, Marché aux Poirées.
Leclerc, rue de la Barillerie.
Lecomte, rue Neuve des P.-Champs.
Lecourt, rue Saint-Martin.
Lefrançois, rue neuve Sainte-Croix.
Leguey, rue S.-Louis-S.-Honoré.
Legendre, rue du Temple.
Lemaire, rue et porte S.-Jacques.
Lemaitre de la Guetterie, rue Saint Antoine.
Lemuet, rue S. Jacques la Boucherie.
Lenormand, rue Mouffetard.
Lepere, place Maubert.
Lescot, rue de Grammont.
Le Sec, rue Gaillon.
Letreillard, rue des Vosges.
Libour, rue S.-Honoré, n. 381.
Libert, rue de Turenne.
Linthilac, r. du faub. Montmartre.
Malhomme, rue d'Anjou S. Honoré.
Marchant, rue des Lombards.
Marcotte, r. du faub Saint-Honoré.
Mare, rue des Bourdonnois.
Margueron, rue Saint-Honoré.
Martin, rue C.-des-Petits-Champs.
Martin, rue des deux Ponts, île S. Louis.
Mathias, rue aux Ours.
Mitouart, rue Coquillère.
Monton, rue Montmartre.
Morin, rue S.-Honoré.
Mottay, rue S.-Denis.
Moutillard, montagne Ste. Geneviève.
Mouton, rue Saint-Denis.
Neret, rue Saint Honoré.
Oursel, rue du F. du Temple.
Pacthod, rue du F. Montmartre.
Painblanc, rue de Seine-S.G.
Parra, grande rue du F. S. Antoine.
Peigné, place Baudoyer.
Pelletier, rue Jacob.
Pestiaux, rue de Sèvres.
Petit, rue de la Verrerie.
Petit, rue Bourbon-Villeneuve.
Petit, rue Beauregard.
Petitbeau, rue Favart, n. 8.
Pinard, rue des Cinq-Diamans.
Planche, rue du Mont-Blanc.
Ragon, rue S.-Avoye.
Regnaud, rue de Caumartin.
Renault, rue Dauphine.
Rousseau, rue Montmartre, n. 82.
Richart, Faubourg S.-Martin.
Rissoan, rue du Petit Carreau.
Robiquet, rue de la Monnaie.
Rocque, rue Sainte-Avoye.
Saulnier, rue des Lombards.
Savourat rue des Lombards.
Seguin, rue Saint-Honoré.
Seguin, rue des Bons-Enfans.
Serreau, rue du faub. S.-Jacques.
Sillan, rue de Jérusalem.
Stouf, rue des Lombards.
Tisserant, rue Saint-Denis.
Trahan, rue d'Anjou.
Trévet, rue N. des Petits-Champs.
Trepier, rue St-Honoré.
Trit, rue des Fossés-S.-G. des-Prés.
Thibierge, rue de Gaillon.
Vaillant, rue des Lombards.
Vallée, rue Saint-Victor.
Vallet, rue du Coq-St.-Honoré.
Vauquelin, rue de Cléry.
Verneuil, rue de la Michodière, n. 18.
Villemsens, rue Saint-Denis.
Villey, rue Neuve Ste.-Catherine.
Zanetti, rue Ste.-Marguerite-S. G.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Etablie à la Faculté de Médecine, par arrêté du Ministre de l'Intérieur.

Cette Société a été instituée pour continuer les travaux des ci-devant Sociétés Royale de Médecine et Académie de Chirurgie. Elle est chargée à cet effet d'entretenir une correspondance avec les médecins et chirurgiens du royaume, et

avec les médecins étrangers, sur tous les objets qui peuvent tendre aux progr
de l'art de guérir.

Elle est composée des Professeurs de la Faculté et de Messieurs,

Tenon, *Membre de l'Institut*, rue du Jardinet. n. 3.
Alibert, *Médecin*, rue de Varenne S.-Germain, n. 4.
Andry, *Médecin*, Vieille rue du Temple. n. 118.
Le Chevalier Auvity, *Chirurgien*, rue du Bacq, près celle Saint-Dominique.
Chaptal, Comte de Chanteloup, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.
Le Chevalier Cuvier, *Professeur*, au Jardin du Roi.
Deschamps, *Chirurgien en chef*, à la Charité.
Mereau, *Bibliothécaire de la Faculté*, à la Faculté de Médecine.
Jadelót, *Médecin* de l'Hospice des Enfans, rue du Bacq, n. 86.
Jeanroy, *Médecin*, rue du Ponceau, n. 25.
Huzard, *de l'Institut*, rue de l'Eperon, n. 7.
Delaporte, *Médecin*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 78.
Le Preux, *Médecin*, cloître Notre-Dame, n. 10.
Tessier, *de l'Institut*. rue de Molière, n. 4, près l'Odéon.
Le Chevalier Vauquelin, *de l'Institut*, au Jardin du Roi.
Bourdois Delamotte, *Médecin du Département*, rue Royale, n. 3.
Husson, *Médecin de l'Hôtel-dieu et du Lycée*, au Lycée *Louis-le-Grand.*
Le Baron Larrey, cul-de-sac Conty, quai de la Monnoie, n°. 2.
Gastellier, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 7.
Béclard, *Chef des travaux anatom. de la Faculté*, rue de l'Observance, n.

Associés adjoints, Messieurs,

Roux, *Chirurgien adjoint de l'hospice Baujon*, r. de Grenelle-S.-G.; n.
Geoffroy, *Medecin*, rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n. 23.
Laennec, *Médecin*, rue du Jardinet, n. 3.
Bayle, rue du Croissant, n, 20.
Thillaye, fils, *Médecin*, à la Faculté de Médecine.
Duvernoy, *Médecin*, au Jardin du Roi.
Nysten, *Médecin*. rue des Grands- Augustins, n. 21.
Royer Collard, *Médecin*, quai et Isle Saint-Louis, n. 9.
Thénard, *Professeur de Chimie*, au Collège royale de France:
Lerminier, *Médecin*, rue Caumartin, n. 14.
Louyer Willermay, *Médecin*, rue du faubourg Montmartre, n. 6.
Landré Bauvais, *Médecin-Adjoint à l'Hospice de la Salpêtrière.*
Ribes, *Chirurgien*, aux Invalides.
Guersent, *Médecin du bureau de Bienfaisance de la division de la Réunio*
rue Sainte-Avoye, n. 15.
Mérat, *Médecin de l'hospice et prison de Bicêtre*, à Bicêtre, et à Paris, r
de la Harpe, n. 29.
Bouvenot, *Médecin*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 87.
Recamier, *Médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue Saint-Honoré, n. 319.

Cette société tient ses séances dans une des salles de la Faculté, les jeudis
quinzaine en quinzaine.

SOCIÉTÉ *pour l'extinction de la petite Vérole en France, par la pro pagation de la Vaccine.*

Cette nouvelle Société, créée par arrêté du Ministre de l'Intérieur, s'occu
de

des moyens de parvenir à l'extinction de la petite Vérole en France. Elle est composée d'hommes recommandables par leurs places et leurs lumières, et des médecins qui formaient l'ancien comité central de Vaccine ; elle est présidée par le Ministre de l'Intérieur. Il y a dans son sein un comité de quinze membres, appelé *comité central de Vaccine* ; il s'assemble tous les vendredis à l'hospice de Vaccination, rue du Battoir S. André-des-Arcs, de trois à cinq heures ; il correspond avec les comités de Vaccine et les médecins des départemens ; il rend compte à la Société, et chaque semaine au Ministre, des faits relatifs à la Vaccine.

Les demandes de fluide vaccin sont adressées, sous le couvert du Ministre de l'Intérieur, à M. Husson, docteur en médecine, secrétaire de la Société et du comité.

Membres de la Société, Messieurs,

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*
Alibert, *Médecin de l'Hôpital Saint-Louis.*
Le Chev. Auvity, *Chirurgien.*
Barbier-Neuville.
Le Comte Berthollet, *Pair de France.*
Chaptal, Comte de Chanteloup.
Le Baron de Corvisart.
Coste, *Médecin des Invalides.*
Coulomb.
Le Chevalier Cuvier, *Conseiller-d'Etat*, *Membre de l'Institut.*
Le Baron de Gerando, *Membre de l'Institut*, *Conseiller d'Etat.*
Le Chevalier Delambre, *Membre de l'Institut.*
Le Comte Laplace, *Pair de France.*
Delaporte, *Médecin en chef de l'Hôpital S.-Louis.*
Delasteyrie, *Membre de la Société royale d'Agriculture.*
Le Baron Delessert, *Régent de la Banque de France.*
Doussin-Dubreuil, *Médecin.*
Le Baron Dubois, *Médecin-accoucheur.*
Duchanoy, *Administrateur des Hospices.*
Le Comte de Fontanes, *Pair de France*, *Grand Maître de l'Université.*
Le Comte Frochot, *Conseiller-d'Etat honoraire.*
Guerbois, *Chirurgien du Lycée Louis-le-Grand*, au Lycée.
Le Chevalier Hallé, *Membre de l'Institut*, *professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Husson, *Médecin de l'Hospice de Vaccination*, *de l'Hôtel-Dieu et du Lycée Louis-le-Grand*, au Lycée, rue Saint-Jacques.
Huzard, *Membre de l'Institut*, rue de l'Eperon.
Jadelot, *Médecin de l'Hôp. des enfans malades et de l'Hôp. des orphelins.*
Le Comte de Lacépède, *Pair de France.*
La Rochefoucault Liancourt, *Correspondant de l'Institut.*
Leroux (J. J.), *Doyen de la Faculté de Médecine.*
Mongenot, *Médec. de l'Hôpital des enfans malades et de l'Hôp. Necker.*
Parfait, *Médec.*, *membre du Bur. central d'admiss. dans les Hôpitaux.*
Pinel, *Membre de l'Institut*, *professeur à la Faculté de Médecine.*
Salmade, *Médecin.*
Tessier, *Membre de l'Institut.*

Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, rue du Bacq, hôtel de Boulogne.

Cette société fut fondée en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie françoise.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1°. Des concours ouverts et des prix distribués pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ;

2°. Envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ;

3°. Expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ;

4°. Avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue.

5°. Publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an.

La première a lieu dans le courant du mois de février ; elle est consacrée,

1°. A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ;

2°. Au renouvellement du Conseil d'administration.

La deuxième a lieu dans le courant du mois de juillet : elle est consacrée à la distribution des prix et à la nomination des deux Censeurs.

Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires y sont invités.

Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Liste des Membres et Adjoints du Conseil d'Administration de la Société d'Encouragement.

Président.

M. le Comte *Chaptal* Membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, n. 70.

Vice-Présidents.

M. le Baron *Guyton de Morveau*, Membre de l'Institut, rue de Bourbon n. 63.

M. *Dupont de Nemours*, Conseiller d'Etat, Membre de l'Institut, rue de Surennes, n. 23.

Secrétaire.

M. le Baron *Degérando*, Conseiller d'Etat, Membre de l'Institut et de diverses Académies nationales et étrangères, rue Cassette, n. 38.

Vice-Secrétaires.

M. *Cl. Anthelme Costaz*, Chef de Division à la Direction générale de l'agriculture, commerce, arts et manufactures, rue du Montblanc, n. 40.

M. *Mérimée*, peintre, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, place de l'Estrapade, n. 19.

Trésorier.

M. *de Montamant*, Membre du Conseil général du département de la Seine, rue de Ménars, n. 14.

Censeurs, Messieurs,

Le Comte *Colchen*, Pair de France, rue de l'Université, n. 43.

Le Comte *Laumond*, Conseiller d'Etat, Directeur général des mines, au Petit Luxembourg.

Commissaires des Fonds, MM.

Le Baron *Petit de Beauverger*, Membre de la Chambre des Députés, rue Baillet, n. 4.
Boulard, père, notaire honoraire, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Brillat de Savarin, Conseiller à la Cour de Cassation, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
Chaslon, Administrateur des Douanes, rue Neuve des Petits-Champs, n. 97.
Davillier, Banquier, boulevart Montmartre, n. 15.
Fournel, Jurisconsulte, rue du Jardinet, n. 1.
Le Comte *Garan de Coulon*, Membre de l'Institut, rue Cassette, n. 28.
Le Comte *Saint-Martin de la Motte*, rue Blanche, n. 16.

Arts Mécaniques, Messieurs.

Ampère, Membre de l'Institut, Inspecteur général de l'Université, cour du Commerce, n. 19.
Bardel, Membre du Comité consultatif des arts et manufactures, rue du Faubourg Montmartre, n. 17.
Breguet, Horloger, quai de l'Horloge, n. 79.
Gengembre, Inspecteur général des Monnoies, à l'Hôtel des Monnoies.
Humblot-Conté, Fabricant de crayons, rue de Grenelle St.-Germain, n. 42.
Le Chev. *Molard*, Administrateur du conservatoire des arts et métiers.
Perrier, Membre de l'Institut, rue du Mont-Blanc, n. 5.
Prony, Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole royale des Ponts et Chaussées, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.
Ternaux, aîné, manufacturier, place des Victoires, n. 6.

Adjoints, Messieurs,

Baillet de Belloy, Insp. divisionnaire des Mines.
Decretot, rue de la Bibliothèque.
Gaultier, Professeur de géométrie descriptive au Conservatoire des arts et métiers, rue de Braque, n. 3.
Montgolfier, rue Pastourelle, n. 5.
Poisson, Membre de l'Institut, rue d'Enfer, n. 20.
Tarbé, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue du Grand-Chantier, n. 10.

Arts Chimiques, Messieurs,

Anfrye, inspect. des essais à la Monnoie
Le Comte *Bertholet*, Pair de France, Membre de l'Institut, rue d'Enfer, n. 18.
Cadet (C. L.), rue St.-Honoré, n. 108.
Collet Descotils, Ingénieur divisionnaire des Mines, rue d'Enfer, n. 35.
D'Arcet, Vérificateur des essais à la Monnoie.
Le Baron *Guyton de Morveau*, Vice-Président.
Mérimée, Peintre, Vice-Secrétaire.
Perrier (Scipion), Banquier, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 27.
Roard, Directeur des teintures des Manufactures royales, aux Gobelins.
Vauquelin, Membre de l'Institut, rue de Seine, au Jardin du Roi.

Adjoints, Messieurs,

Boullay, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.
Clément, Chimiste, Manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 14.
Taillepied de Bondy, Propriétaire, boulevart des Italiens, n. 18.
Thenard, Membre de l'Institut, Lecteur royal, Professeur de Chimie au Collége de France, etc., rue de Grenelle Saint-Germain, n. 42.

Arts Economiques, Messieurs,

Bouriat, Pharmacien, rue du Bac, n. 56.
Le Baron *Costaz*, Conseiller d'Etat honoraire.
Le Comte *de Grave*, Maréchal-de-camp des armées du Roi, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 34.
Le Baron *Delessert*, rue Coq-Héron, n. 3.

Gay-Lussac, Membre de l'Institut, rue d'Enfer, vis-à vis la fontaine.
Gillet-Laumont, Inspecteur général des mines, rue de Verneuil, n. 51.
Le Comte *Pastoret*, Pair de France, place Louis XV, n. 6.
Pictet, Inspecteur général de l'Université royale.
Robert, Directeur de l'établissement de la cuisson des abattis, à l'île des Cygnes.

Adjoints, Messieurs,

Boutard, Conservateur des Archives des Ponts-et-Chaussées du département de la Seine, vieille rue du Temple, n. 75.
Brunn Neergaard, gentilhomme de la Chambre de S. M. le Roi de Danemarck, quai Voltaire, n. 17.
Collier J., rue Richer, n. 20.
Delunel, rue de l'Echiquier, n. 38.

Agriculture, Messieurs,

Baudrillart, Membre de la Société royale d'Agriculture, rue Neuve St.-Roch, n. 24.
Bosc, Membre de l'Institut, Inspecteur général des Pépinières royales, rue des Maçons, n. 15.
Le Baron *Chassiron*, Maître des comptes, rue Neuve Saint-Augustin, n. 19.
Le Comte *François-de-Neufchâteau*, Membre de l'Institut, rue du Faubourg Poissonnière, n. 93.
Huzard, Membre de l'Institut, Inspect. gén. des Ecoles royales vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.
Le Comte *de Lasteyrie*, Membre de la Société royale d'Agriculture, rue de la Chaise, n. 20.
Lombard. Membre de la Société royale d'Agriculture, rue de Surenes, n. 10.
Silvestre, Membre de l'Inst., Chef du Bureau d'Agriculture au Ministère de l'Intérieur, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault.
Tessier, Membre de l'Institut, Inspect. général des Bergeries royales, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Adjoints, Messieurs,

Challan, Membre de la Chambre des Députés, rue des Champs-Elysées, n. 8.
Moreau de Saint-Méry, rue Saint-Guillaume, n. 26.
Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Commerce, Messieurs,

Le Baron *Coquebert de Montbret*, rue Saint-Dominique, n. 71.
Doumerc, Banquier, rue Neuve du Luxembourg, n. 31.
Dupont de Nemours, Vice-Président.
Journu-Auber, Comte de *Tustal*, Pair de France, rue de l'Université, n. 96.
Perrée, Maître des Comptes, rue du Faubourg Poissonnière, n. 30.
Sivard, Administ. gén. des Monnoies.
Vital-Roux, Membre de la chambre de commerce de Paris, rue Sainte-Anne, n. 16.
D'Artigues, rue du Mont-Blanc, n. 64.

Commission du Bulletin, Messieurs,

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivans :

Molard, *Tarbé*, } pour les Arts Mécan.
Le Baron *Guyton-Morveau*, pour les Arts Chimiques.
Le Comte *de Lasteyrie*, *Bosc*, } pour l'Agriculture.
. . . . , pour le Commerce.
Le Bar. *de Beauverger*, pour les fonds.
Bouriat, *Boutard*, } pour les Arts Economiques.
Mérimée, pour les dessins et gravures.

Pour les extraits des procès-verbaux et de la correspondance du Conseil, le Secrétaire.

Rédacteurs du Bulletin de la Société, Messieurs,

Daclin, rue des Saints-Pères, n. 16.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville*, rue du Bac, n°. 34, *chargé de l'exécution de tous les détails administratifs et du recouvrement des souscriptions.*

SECTION X.

Manufactures, Arts et Métiers, Agriculture.

MANUFACTURE DE SÈVRES.

M. Brongniart, *Administrateur.*
M. Salmon, *Caissier.*

Cette Manufacture a principalement pour objet d'exécuter les morceaux les plus grands et les pièces les plus précieuses, sous tous les rapports, qu'on puisse faire en porcelaine.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS.

M. Lemonier, *Administrateur.*
M. Belle, *Inspecteur et Professeur de Dessin.*
M. Roard, *Directeur des teintures des trois Manufactures royales.*
M. Vavoque, *Garde-magasin.*

Cette Manufacture s'occupe exclusivement des grands sujets qui ont établi sa réputation en Europe, et qui y sont portés au plus haut degré de perfection. Les Tableaux qu'elle exécute sont destinés à décorer les Palais royaux.

MANUFACTURE DE LA SAVONNERIE.

M. Duvivier, *Administrateur.*

Cette Manufacture fabrique les tapis de pied et des meubles; ses produits ont la même destination que ceux des Gobelins.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

M. le Duc de Larochefoucault, *Inspecteur général.*
M. le Chevalier Molard, *Administrateur.*

Cet Etablissement est spécialement destiné à recevoir l'original des instrumens et machines inventés ou perfectionnés. Il renferme déjà une collection nombreuse de machines, modèles, outils, planches gravées, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers.

On y établit dans ce moment tous les instrumens de physique et tous les appareils de chimie nécessaires pour l'enseignement public de ces deux branches des sciences naturelles appliquées aux arts. On y établit également un cabinet public de lecture.

L'Ecole de dessin et de géométrie descriptive, établie au Conservatoire depuis son origine, va recevoir le complément dont elle est susceptible.

Le Conservatoire est ouvert au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4.

Les étrangers voyageurs y sont admis les mardis et vendredis, sur la présentation de leurs passeports.

SECTION XI.

POPULATION DES VILLES DE FRANCE, *leurs Départemens, le jour de départ des Courriers pour les villes dans lesquelles il y a bureau de poste.*

Pour le service des postes dans le département de la Seine, *voyez* p. 699.

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque aux Villes qui ne sont pas Bureaux de Poste.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
A			
Abbeville (1)	17,913	La Somme	tous les j.
Agde.	6,744	L'Hérault.	ma. j. s.
Agen.	10,569	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Ahun.	1,564	La Creuſe.	ma. j. s.
Aignay-Côte-d'Or.	831	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Aigre.	1,428	La Charente.	l. j. s.
Aigueperſe.	2,536	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Aigues-Mortes.	5,045	Le Gard.	ma. j. s.
Aiguillon.	. . .	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Aire.	8,627	Les Landes.	ma. j. s.
Aire.	2,999	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Airvault.	2,068	Les Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Aix.	21,009	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Aix.	1,596	Mont-blanc.	l. me. v.
Ajaccio.	6,570	La Corse.	ma.
Alais.	8,944	Le Gard.	ma. j. s.
Albert	2,081	La Somme.	l. me. v.
Alby.	9,649	Le Tarn.	me. v. d.
Alençon.	12,407	L'Orne.	tous les j.
Altkirck.	2,400	Haut-Rhin.	l. me. v.
Alzonne.	1,510	L'Aude.	me. v. d.
Ambérieux.	2,850	L'Ain.	ma. v. d.
Ambert.	5,926	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Amboiſe.	5,113	L'Indre & Loire.	tous les j.
Amiens.	40,006	La Somme.	tous les j.
Ancenis.	2,923	La Loire Inférieure.	tous les j.
Anci-le-Franc.	1,236	L'Yonne.	l. me. v.
Andelot.	. . . .	Haute-Marne.	l. me. v.
Andelys (les).	2,022	L'Eure.	tous les j.
Anduſe.	5,019	Le Gard.	ma. j. s.
Angers.	33,000	Maine & Loire.	tous les j.
Angerville.	. . .	Seine & Oiſe.	tous les j.
Angles.	. . .	La Vienne.	me. v. d.

(1) Le public eſt prévenu qu'il eſt très-eſſentiel de mettre ſur l'adreſſe des Lettres le nom du Département dans lequel ſe trouve la Commune où l'on écrit. Les départs pour les pays étrangers, ſe trouvent page 800.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Angoulême.	13,000	La Charente.	l. ma. j. s.
Annecy.	5,130	Mont-Blanc.	l. me. v.
Annonay	5,550	L'Ardèche.	tous les j.
Anse.	1,639	Le Rhône.	l. me. v.
Antibes	5,270	Le Var.	l. mer. s.
Antony.		Seine.	tous les j.
Antrain.	1,375	Ille & Vilaine. . . .	l. mer. s.
Apt	4,689	Vauclufe.	ma. j. d.
Arbois	6,414	Le Jura.	ma. v. d.
Arcis-fur-Aube	2,500	L'Aube.	ma. j. d.
Ardes.	1,636	Puy-de-Dôme. . . .	ma. j. s.
Ardres.		Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Argellés.	810	Hautes-Pyrénées. . .	me. v. d.
Argentan.	5,618	L'Orne.	l. me. s.
Argentat.	2,574	La Corrèze.	me. v. d.
Argenteuil	4,762	Seine & Oife. . . .	l. me. v.
Argenton.	3,395	L'Indre.	me. v. d.
Argenton-Château. . .	270	Deux-Sèvres.	me. v. d.
Arles.	18,470	Bouches du Rhône. . .	l.m.m.j.v.s.
Arles.	1,226	Pyrénées Orientales. .	me. v. d.
Armentières	7,598	Le Nord.	tous les j.
Arnac.		Haute-Vienne. . . .	me. v. d.
Arnay-fur-Arroux. . .	2,543	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Arpajon	2,093	Seine & Oife. . . .	tous les j.
Arras.	19,958	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Arreau	980	Hautes-Pyrénées. . .	me. v. d.
Artenay.		Le Loiret.	tous les j.
Aftafort.	4,139	Lot-&-Garonne. . . .	ma. j. s.
Attigny.	950	Les Ardennes. . . .	l. me. s.
Aubagne.	5,610	Bouches-du-Rhône. . .	tous les j.
Aubenas.	3,315	Ardèche.	ma. j. s.
Aubenton	1,100	L'Aifne.	l. me. v.
Aubigny.	2,533	Le Cher.	ma. j. s.
Aubuffon.	3,460	La Creufe.	ma. j. s.
Auch.	7,696	Le Gers.	me. v. d.
Aulnay.	1,250	Le Calvados.	ma. v. d.
Aulnay	1,820	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Aumale.	1,715	Seine Inférieure. . . .	tous les j.
Aups.	2,949	Le Var.	l. me. s.
Auray.	3,210	Le Morbihan	ma. j. s.
Aurillac.	10,357	Le Cantal	me. v. d.
Auterive.	4,000	Haute-Garonne . . .	me. v. d.
Autun.	9,176	Saône & Loire . . .	l. me. v.
Auxerre.	12,047	L'Yonne.	l. me. v.
Auxy-le-Château. . .	2,460	Pas-de-Calais. . . .	l. me. v.
Auxonne.	5,282	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s. d.
Auzance.	1,230	La Creuze.	ma. j. s.
Avallon.	5,038	L'Yonne.	l. me. v.
Avefnes.	2,935	Le Nord.	tous les j.
Avignon.	21,412	Vauclufe.	tous les j.
Avranches.	5,413	La Manche.	ma. v. d.
Avrillé.		Vendée	ma. j. s.
Azay-le-Rideau. . . .	1,708	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Azille.		L'Aude.	me. v. d.
B			
Bacarat	1,315	La Meurthe.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Bagnères de Bigorre.	5,656	Hautes-Pyrénées	me. v. d.
Bagnères de Luchon.	1,256	Haute-Garonne.	me. v. d.
Bagnols.	4,800	Le Gard	m. m. j. v. s. d.
Bailleul.	8,944	Le Nord.	tous les j.
Bain.	3,447	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Bains.	1,790	Les Vosges.	ma. j. s.
Balleroy.	1,176	Le Calvados.	ma. j. s.
Bapaume.	3,145	Pas-de-Calais.	tous les j.
Baraque (la).	1.128	Côte-d'Or.	ma. j. s.
Barbezieux.	1,984	La Charente.	l. ma. j. s.
Barcelonette.	2,182	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Barentin.	.	La Seine Inférieure.	tous les j.
Barjac.	1,383	Le Gard.	ma. j. s.
Barjols.	3,025	Le Var.	l. me. s.
Barr.	3,996	Bas-Rhin.	l. me. s.
Bar-sur-Aube.	4,000	L'Aube.	l. me. v.
Bar-le-Duc.	8,961	Meuse.	ma. j. s. d.
Bar-sur-Seine.	2,299	L'Aube.	ma. j. s. d.
* Bas.	5,335	Haute Loire.	
Bassée, (la).	2,171	Le Nord.	ma. j. d.
Bassou.	.	L'Yonne.	l. me. v.
Bastia.	11,336	Corse.	ma.
Baugé.	3,003	Maine & Loire.	m. m. j. v. s. d.
Baume sur le Doubs.	2,300	Le Doubs.	ma. j. d.
Bavay.	1,455	Le Nord.	ma. j. s.
Bayeux.	9,600	Le Calvados.	tous les j.
Bayonne.	13,190	Basses-Pyrénées.	d. ma. j. s.
Bazas.	4,215	La Gironde.	ma. j. s.
Beaucaire.	7,943	Le Gard.	l. m. m. j. v. s.
Beaufort.	5,990	Maine & Loire.	me. v. d.
Beaugency.	4,842	Le Loiret.	tous les j.
Beaujeu.	1,600	Le Rhône.	l. me. v.
Beaumont.	1,376	.	ma. j. s.
Beaumont-de-Lomagne.	3,700	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Beaumont-le-Roger.	1,406	L'Eure.	tous les j.
Beaumont-sur-Oise.	.	Seine & Oise.	tous les j.
Beaumont-sur-Sarthe.	2,402	La Sarthe.	l. me. s.
Beaune.	8,344	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Beaupréau.	1,640	Maine-&-Loire.	l. j. s.
Beaurepaire.	1,800	L'Isère.	ma. j. s.
Beausset (le).	2,980	Le Var.	tous les j.
Beauvais.	12,392	L'Oise.	tous les j.
Beauvoir.	1,892	La Vendée.	ma. j. s.
Becherel.	493	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Bédarrieux.	3,338	L'Hérault.	me. v. d.
Beffort.	4,400	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Belesme.	2,708	L'Orne.	l. me. s.
Bellac.	3,901	Haute-Vienne.	ma. j. s.
Belle-Isle en mer.	2,496	Le Morbihan.	ma. j. s.
Belle-Isle en terre.	812	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Bellemarre.	.	La Seine Inférieure.	me. v. d.
Belleville-sur-Saône.	2,039	Le Rhône.	l. me. v.
Belley.	3,729	L'Ain.	ma. v. d.
Belvès.	2,099	La Dordogne.	me. v. d.
Benfeld.	1,220	Le Bas-Rhin.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Bergerac.	8,544	La Dordogne	me. v. d.
Bergues.	5,085	Le Nord.	tous les j.
Bernay.	6,271	L'Eure	tous les j.
Befançon.	28,436	Le Doubs.	tous les j.
Beffe.	1,913	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Bethune.	6,046	Pas-de-Calais	tous les j.
Beziers.	14,535	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Billom.	5,110	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Bitche.	2,597	La Mofelle.	ma. j. d.
Blamont.	1,863	La Meurthe	ma. j. s.
Blanc (le).	3,850	L'Indre.	me. v. d.
Blangy.		Seine-Inférieure.	l. m. m. j. s. d.
Blanzac.	546	La Charente.	ma. j. s.
Blaye.	3,580	Gironde.	ma. j. s.
Blois.	14,900	Le Loir & Cher	tous les j.
Boiscommun.		Le Loiret.	ma. j. s.
Boiffy Saint-Léger.		Seine & Oife.	tous les j.
Bolbec.	4,921	Seine-Inférieure.	tous les j.
Bondy.		Seine.	tous les j.
Bonifacio.		Corse.	ma.
Bonnetable.	4,587	La Sarthe.	l. me. s.
Bonneval.	1,551	L'Eure & Loir.	tous les j.
Bonnières.	769	Seine & Oife.	tous les j.
Bonny.		Le Loiret.	m. j. s. d.
Bordeaux.	90,992	Gironde.	tous les j.
Bort.	1,792	La Corrèze.	ma. j. s.
Bouchain.	1,128	Le Nord.	tous les j.
Bouillon.	1,973	Ardennes	l. me. s.
Boulay.	2,402	La Mofelle.	l. me. v.
Boulogne-sur-Mer.	13,228	Pas de Calais	tous les j.
Bouloigne.	1,476	Haute-Garonne.	me. v. d.
Bourbon-Lancy.	2,800	Saone-et-Loire.	ma. j. s.
Bourbon-L'Archambault.	2,542	L'Allier.	ma. j. s.
Bourbonne-les-Bains.	3,913	Haute-Marne.	l. me. v.
Bourbon-Vendée.	1,500	Vendée.	m. m. j. v. s. d.
Bourbourg.	1,966	Le Nord.	ma. j. s.
Bourdeilles.		La Dordogne.	l. j. s.
Bourg.	6,984	L'Ain.	l. me. v.
Bourg.	2,704	Gironde.	ma. j. s.
Bourgachard		L'Eure.	l. me. v.
Bourganeuf.	1,988	La Creufe.	ma. j. s.
Bourg-d'Oiffans.		Isère.	ma. j. s.
Bourg-la-Reine.	2,079	Seine.	tous les j.
Bourges.	16,330	Le Cher.	m. m. j. s. d.
Bourget (le).		Seine.	tous les j.
Bourgneuf.		Saone & Loire.	l. me. v.
Bourgneuf-en-Retz.	2,033	La Loire Inférieure.	ma. j. s.
Bourgoin.	3,595	L'Ifère.	tous les j.
Bourg S. Andéol.	3,964	L'Ardèche.	tous les j.
Bourgtheroude.	860	L'Eure.	tous les j.
Bourgueil.	2,810	L'Indre & Loire.	me. v. d.
Bourmont	1,071	La Haute-Marne.	l. me. v.
Bouffac.	586	La Creufe.	ma. j. s.
Bouzonville.	1,389	La Mofelle.	l. me. v.
Boyne.		Le Loiret.	ma. j. s.
Braisne-sur-Vesle.	1,291	L'Aisne.	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Bray-sur-Seine.	2,030	Seine et Marne.	l. me. s.
Breſſuire.	630	Les Deux-Sèvres	me. v. d.
Breſt.	25,865	Le Finiſtère	l. me. s.
Breteuil.	2,160	L'Oiſe.	tous les j.
Brezolles.	810	Eure & Loir.	l. me. s.
Briançon.	2,976	Les Hautes-Alpes.	ma. j. s.
Briare.	1,655	Le Loiret	m.m.j.s.d.
Brie-Comte-Robert	2,571	Seine & Marne	tous les j.
Brienne.	3,191	L'Aube	ma. j. s.
Briey.	1,661	La Moſelle.	l. me. v.
Brignolles.	5,460	Le Var	l. me. s.
Brinon-sur-Amançon.	2,372	L'Yonne.	l. me. v.
Brionne.	1,720	L'Eure	tous les j.
Brioude.	5,486	La Haute-Loire	ma. j. s.
Briſſac.		Maine & Loire	ma. j. s.
Brives.	5,762	La Corrèze.	me. v. d.
Broons.	2,001	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Brou.	1,918	Eure & Loir.	me. v. d.
* Brumpt ou Brumath.	2,671	Bas-Rhin.	
Bruyeres.	1,911	Les Voſges.	ma. j. s.
Buchy.	673	Seine-Inférieure.	l. me. v.
Bugue (le)	2,475	La Dordogne.	me. v. d.
Buis (le).	2,215	La Drôme.	ma. j. s.
Buſſy-le-Grand.		La Côte d'Or.	l. me. v.
Buxy.	1,602	Saône & Loire.	l. me. v.
Buzançois.	3,199	L'Indre	me. v. d.
Buzancy.	774	Les Ardennes.	l. me. s.
C.			
Cadenet.	2,051	Vaucluſe.	ma. j. s.
Cadillac.	1,326	La Gironde.	ma. j. s.
Caen.	30,923	Le Calvados.	tous les j.
Cahors.	11,228	Le Lot	me. v. d.
Calais.	6,996	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Calvi.		La Corse.	ma.
Calviſſon.		Le Gard.	ma. j. s.
Cambray	13,799	Le Nord.	tous les j.
Candé.	948	Maine & Loire.	ma. j. s.
Cannes.		Le Var	l. me. s.
Cany.	1,432	Seine-Inférieure	l. mer. s.
Capelle (la).	1,077	L'Aiſne.	l. mer. v.
Caraman.	2,292	La Haute-Garonne	me. v. d.
Carcaſſonne	15,219	L'Aude	me. v. d.
Carentan.	2,857	La Manche	tous les j.
* Carentoire.	5,681	Morbihan.	
Carhaix.	1,734	Le Finiſtère.	l. me. s.
Carignan.		Ardennes	l. mer. s.
Carouges.	1,950	L'Orne	l. me. s.
Carpentras.	8,489	Vaucluſe.	tous les j.
Carvin	4,920	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Caſſel.	3,601	Le Nord.	tous les j.
Caſſis.		Bouches-du-Rhône	me. v. d.
Caſtelfranc.		Lot.	me. v. d.
Caſtel-Jaloux.	1,757	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Caſtellane	1,962	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Caſtelnaudary.	7,610	L'Aude.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Caftelnau de Magnoac. .	1,200	Hautes-Pyrénées . . .	me. v. d.
Caftelnau de Médoc. .	1,008	La Gironde.	l. j. s.
Caftelnau de Montratier.	4,271	Le Lot	me. v. d.
Caftel-Sarrazin.	6,104	Tarn & Garonne. . .	ma. j. s.
Caftillon.	2,580	La Gironde.	me. v. d.
Caftres.		La Gironde.	ma. j. s.
Caftres.	15,171	Le Tarn.	me. v. d.
Cateau-Cambresis(le). .	4,000	Le Nord.	ma. j. s.
Catelet (le).	411	L'Aifne.	tous les j.
Caudebec.	2,800	Seine-Inférieure. . . .	tous les j.
Caune (la).	2,488	Le Tarn.	me. v. d.
Cauffade.	4,142	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Cavaillon.	5,192	Vaucluse. . . .	
Caylus.	5,131	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Cerdon.		L'Ain.	l. me. j. s.
Ceret	2,382	Pyrénées Orientales. .	me. v. d.
Cerilly	2,400	L'Allier.	ma. j. s.
Cernay.	1,088	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Cette.	6,984	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Chaalons-fur-Marne. . .	11,120	Marne.	tous les j.
Chabanois.	1,444	La Charente	me. v. d.
Chablis.	2,223	L'Yonne.	l. me. v.
Chagny.	2,214	Saône & Loire . . .	ma. j. s.
Challans.	3,000	La Vendée.	ma. j. s.
Chalonnes.	4,922	Maine-et-Loire.	
Châlons-fur-Saône. . .	10,431	Saône & Loire. . . .	l. m. m. j. v s.
Chalus.	1,204	La H.-Vienne. . . .	me. v. d.
Chambery.	10,800	Mont-Blanc.	tous les j.
Chambly.		L'Oife.	tous les j.
Chambon.	1,482	La Creufe	ma. j. s.
Chambrois.	1,000	L'Eure.	ma. j. v. d.
Champagnoles.	1,474	Le Jura.	ma. j. s. d.
Champlitte.	2,654	La Haute-Saône . . .	l. me. v.
Champrond.		Eure & Loir	l. ma. j. s.
Chanteloube.		La H.-Vienne. . . .	me. v. d.
Chantilly.		L'Oife.	tous les j.
Chantonnay.	1,421	La Vendée.	ma. j. s.
Chaource.	1,630	L'Aube.	ma. j. s.
Charenton.		Seine.	tous les j.
Charité (la).	4,011	La Nièvre.	m. j. s. d.
Charleville.	7,724	Ardennes.	
Charly.		L'Aifne	ma. j. s.
Charmes.	2,686	Les Vofges.	ma. j. s.
Charolles.	2,407	Saône & Loire . . .	l. me. v.
Chartre (la).		La Sarthe.	m. v. d.
Chartres.	13,794	Eure & Loir	tous les j.
Chateigneraye (la). . .	1,045	La Vendée.	m. v. d.
Château-Briant	3,049	Loire-Inférieure . . .	l. me. s.
Château-Chinon	3,156	La Nièvre.	l. me. v.
Château-du-Loir . . .	2,652	La Sarthe.	ma. j. s.
Châteaudun.	6,046	Eure & Loir.	tous les j.
Château-Gontier. . . .	4,834	La Mayenne.	ma. j. s.
Château-Landon. . . .	1,960	Seine & Marne . . .	ma. j. s.
Châteaulin.	3,172	Finiftère.	ma. j. s.
Château-Meilliat. . . .	2,238	Le Cher.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Châteauneuf.	2,184	La Charente	ma. j. s.
Châteauneuf.	539	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Châteauneuf en Thimerais.	1,271	Eure & Loir.	l. me. s.
Châteauneuf-sur-Cher.	1,719	Le Cher.	ma. j. s.
Châteauneuf-sur-Loire		Loiret.	l. me. v.
Châteauneuf-sur-Sarte.	216	Maine & Loire.	ma. j. s.
Château-Regnaud.	2,518	Indre & Loire.	me. v. d.
Châteauroux.	8,049	L'Indre.	me. v. d.
Château Salins.	2,110	La Meurthe.	tous les j.
Château-Thierry	4,160	L'Aisne.	tous les j.
Château-Villain.		V. Ville-sur-Aujon.	
Châtelaudren.	869	Les Côtes-du-Nord.	l. mer. s.
Châtelet (le).	1,004	Seine & Marne.	l. me. v.
Châtellerault.	8,193	La Vienne.	l. ma. j. s.
Châtillon-de-Michailles.	1,270	L'Ain.	l. me. j. s.
Châtillon-sur Chalaronne.	3,119	L'Ain	l. me. v.
Châtillon-sur Indre.	2,609	L'Indre.	me. v. d.
Châtillon-sur Loing.	1,996	Le Loiret.	ma. j. s.
Châtillon-sur-Seine.	3,700	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Châtillon-sur-Sevre.	512	Les Deux-Sèvres	l. j. s.
Chatou.		Seine-&-Oise.	tous les j.
Châtre (la).	3,463	L'Indre.	me. v. d.
Chaumont.	6,188	La Haute-Marne	l. me. v.
Chaumont.	1,088	L'Oise	l.m.m.j.v.s.
Chaunay.		La Vienne.	l. ma. j. s.
Chauny.	3,500	L'Aisne.	tous les j.
Chauvigny.	1,608	La Vienne.	me. v. d.
Chavignon.		L'Aisne.	tous les j.
Chaylard (le)	1,722	L'Ardêche.	ma. j. s.
Chazelles.	2,364	La Loire.	ma. j. s.
Chef-Boutonne.	1,422	Les Deux-Sèvres	ma. j. s.
Chemillé.	3,112	Maine & Loire	l. j. s.
Chénerailles.	709	La Creuse	ma. j. s.
Cherbourg.	11,389	La Manche	tous les j.
Cheroy.		L'Yonne.	l. me. v.
Chevilly.		Loiret.	tous les j.
Chevreuse.	1,730	Seine & Oise.	ma. j. s.
Chimay.	1,892		l. me. v.
Chinon.	6,110	Indre et Loire.	me. v. d.
Chollet.	4,709	Maine et Loire.	l.me.j.v.s.d.
Chouzé.		Indre & Loire.	me. v. d.
Cintrey.		Haute-Saône.	l. me. v.
Ciotat (la).	6,117	Bouches-du-Rhône.	me. v. d.
Civray.	1,484	La Vienne.	ma. j. s.
Clairac.		Lot & Garonne.	ma. j. s.
Clairvaux.		L'Aube.	l. me. v.
Clamecy.	5,034	La Nièvre	l. me. v.
Claye.	1,007	Seine & Marne.	tous les j.
Clayette (la).	1,089	Saône & Loire.	l. me. v.
Clermont.	1,598	La Meuse	tous les j.
Clermont.	1,995	L'Oise.	tous les j.
Clermont	5,224	L'Hérault.	ma. j. s.
Clermont-Ferrand.	30,000	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Clisson.	1,178	Loire Inférieure.	ma. j. s.
Cloye.	1,520	Eure & Loir.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Cluny	3,814	Saône & Loire	l. mer. v.
Cognac	2,827	La Charente	ma. j. s.
Collioure	1,178	Pyrénées-Orientales	me. v. d.
Collonge			l. me. j. s.
Colmar	11,933	Le Haut Rhin	l. m. m j. v. s.
Colombey	858	La Meurthe	ma. j. s.
Combourg	4,170	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Commercy	3,418	La Meuse	ma. j. s.
Compiegne	7,058	L'Oise	tous les j.
Concarneau	2,200	Le Finistere	ma. j. s.
Conches	2,259	L'Eure	tous les j.
Condé	5,978	Nord	tous les j.
Condé-sur-Noireau	3,030	Calvados	l. me. s.
Condom	6,650	Le Gers	ma. j. s.
Condrieux	4,350	Le Rhône	ma. j. s.
Confolens	2,045	La Charente	me. v. d.
Conneré		La Sarthe	l. ma. j. s.
Corbeil	3,200	Seine & Oise	tous les j.
Corbie	2,057	La Somme	l. me. v.
Corbigni	2,315	La Nièvre	l. me. v.
Cordes	2,303	Le Tarn	me. v. d.
Cormery		Indre et Loire	me. v. d.
Corps		Isère	tous les j.
Corte		Corse	ma.
Cosne	2,500	La Nièvre	m. j. s. d.
Côte-Saint-André (la.)	3,617	L'Isère	ma. j. s.
Couches	1,277	Saône & Loire	l. me. v.
Coucy-le-Château	800	L'Aisne	l. me. v.
Couhé	982	La Vienne	l. ma. j. s.
Coulanges	1,654	L'Yonne	l. me. v.
Coulommiers	3,533	Seine & Marne	tous les j.
Courtenay	2,485	Le Loiret	ma. j. s.
Courville	1,381	Eure & Loir	l. ma. j. s.
Coutances	8,507	La Manche	l. j. s.
Coutras	3,060	Gironde	me. v. d.
* Couvin	2,496	Ardennes	
Cozes	1,889	Charente-Inférieure	ma. j. s.
Craon	3,312	La Mayenne	l. me. s.
Craponne	3,216	La Haute-Loire	ma. j. s.
Crecy	1,040	Seine & Marne	mar. j. d.
Creil	1,000	L'Oise	tous les j.
Cremieux	2,123	L'Isère	ma. j. s.
Crepy	2,305	L'Oise	tous les j.
Cressensac	4,500	Le Lot	me. v. d.
Crest		La Drôme	tous les j.
Crevecœur	2,013	L'Oise	tous les j.
Croissanville		Le Calvados	tous les j.
* Croson	6,492	Finistère	
Cuers	4,890	Var	ma. v. d.
Cusset	3,945	L'Allier	ma. j. s.
D			
Dammartin	1,918	Seine & Marne	tous les j.
Damville	720	L'Eure	mar. v. d.
Damvillers	809	La Meuse	l. me. v.
Darney	1,033	Les Vosges	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Dax	4,398	Les Landes	ma. j. s.
Décize	2,212	La Nièvre	ma. j. s.
Delle	810	Le Haut-Rhin	l. me. v.
* Dernetal	5,000	La Seine-Inférieure	
Derval	1,553	La Loire-Inférieure	l. me. s.
Die	3,968	La Drôme	ma. j. s.
Dieppe	20,000	La Seine-Inférieure	tous les j.
Dieulefit	2,847	La Drôme	ma. j. s.
Dieuze	3,344	La Meurthe	l. me. v.
Dignan (le)	666	Gard	ma. j. s.
Digne	2,872	Les Baſſes-Alpes	l. me. v.
Digoin-ſur-Loire	2,233	Saône & Loire	l. me. v.
Dijon	18,888	La Côte d'Or	tous les j.
Dinan	6,820	Côtes du Nord	l. me. s.
Dives	410	Calvados	ma. j. s.
Dol	2,787	L'Ille & Vilaine	ma. v. d.
Dôle	8,235	Le Jura	ma. j. s. d.
Domfront	1,548	L'Orne	l. mer. s.
Donjon (le)	1,421	L'Allier	ma. j. s.
Donnemarie	1,250	Seine & Marne	l. mer. s.
Donzenac	2,012	La Corrèze	me. v. d.
Donzere		La Drôme	tous les j.
Donzy		Nièvre	ma. j. s.
Dorat (le)	3,096	La Haute-Vienne	ma. j. s.
Dormans	2,108	La Marne	tous les j.
Douai	18,230	Le Nord	tous les j.
Douarnenez		Finistère	ma. j. s.
Doudeville	2,929	Seine-Inférieure	l. me. s.
Doué	1,805	Maine & Loire	me. v. d.
Doulens	1,323	La Somme	tous les j.
Doulevant	643	La Haute-Marne	ma. j. s.
Dourdan	2,870	Seine & Oiſe	tous les j.
Draguignan	6,561	Le Var	l. me. s.
Dreux	5,437	Eure & Loir	l. m.m.v.s.d.
Dunkerque	21,158	Le Nord	tous les j.
Dun-le-Roi	2,710	Le Cher	ma. j. s.
Dun-ſur-Meuſe	988	La Meuſe	ma. j. d.
Durtal	3,107	Maine & Loire	l. ma. j. s.
E			
Ecomoy		La Sarthe	ma. j. s.
Ecouen	992	Seine & Oiſe	tous les j.
Ecouis		L'Eure	tous les j.
Ecure		Loir & Cher	tous les j.
Egreville		Seine & Marne	ma. j. s.
Elbeuf	5,400	Seine-Inférieure	tous les j.
* Elne	1,196	Les Pyrénées orientales	
Embrun	3,138	Les Hautes-Alpes	l. me. v.
Enſisheim	1,809	Le Haut-Rhin	l. me. v.
Entrevaux	1,326	Les Baſſes-Alpes	l. me. v.
Epernay	4,430	La Marne	tous les j.
Epernon		Eure & Loir	tous les j.
Epinal	7,321	Les Voſges	ma. j. s.
Ernée	4,642	La Mayenne	l. mer. s.
Ervy	1,975	L'Aube	l. mer. s.
Eſpalion	2,622	L'Aveyron	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Estaires.	5,754	Le Nord.	tous les j.
Eſtiſſac.	1,255	L'Aube.	l. me. v.
Etain.	2,300	La Meuſe.	l. me. v.
Etampes.	7,687	Seine & Oiſe.	tous les j.
Etrechy.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Eu.	3,400	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Evreux.	8,428	L'Eure.	tous les j.
Evron.	3,112	La Mayenne.	l. mer. s.
Exideuil.	876	La Dordogne.	me. v. d.
F			
Falaiſe.	14,000	Le Calvados.	l. me. v. s.
Faouet (le).	2,591	Le Morbihan.	ma. j. s.
Farmoutiers.		Seine & Marne.	ma. j. d.
Faulquemont.	1,106	La Moſelle.	ma. j. d.
Fauville.	1,346	Seine-Inférieure.	tous les j.
Fay-Billot (le).	9,991	La Haute-Marne.	l. me. v.
Fécamp.	7,000	Seine-Inférieure.	tous les j.
Felletin.	2,666	La Creuſe.	ma. j. s.
Fère (la).	2,604	L'Aiſne.	tous les j.
Fere Champenoiſe.	1,880	La Marne.	ma. j. s.
Fere-en-Tardenois.	1,884	L'Aiſne.	tous les j.
Ferté-Aleps (la).	780	Seine & Oise.	ma. j. s.
Ferté-Bernard (la).	2,314	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Ferté-Gaucher (la).	1,800	Seine & Marne.	ma. j. d.
Ferté-Macé (la).		L'Orne.	l. me. s.
Ferté-Milon (la).	2,072	L'Aisne.	l. me. v.
Ferté-ſous-Jouarre (la).	3,703	Seine & Marne.	tous les j.
Ferté-Lowendal (la).	1,558	Le Loiret.	me. v. d.
Feurs.	1,796	La Loire.	ma. j. s.
Figeac.	6,452	Le Lot.	me. v. d.
Fiſmes.	2,129	La Marne.	tous les j.
Flavigny.	1,305	La Côte d'Or.	l. me. v.
Fléche (la).	5,099	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Fleurance.	3,031	Le Gers.	ma. j. s.
Flixecourt.	1,401	La Somme.	tous les j.
Florac.	1,905	La Lozère.	ma. j. s.
Flotte (la).		La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Foix.	3,600	L'Ariége.	me. v. d.
Fontainebleau.	7,421	Seine et Marne.	tous les j.
Fontenay.	6,520	La Vendée.	ma. j. s.
Forbach.	1,900	La Moſelle.	tous les j.
Forcalquier.	2,539	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Forges-les-Eaux.	1,201	Seine-Inférieure.	ma. j. s.
Fougères.	7,297	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Foulletourte.		La Sarthe.	l. ma. j. s.
Franconville.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Frangy.			ma. v. d.
Fréjus.	2,229	Le Var.	l. me. s.
Frenay-ſur-Sarthe.	1,555	La Sarthe.	l. me. s.
Frevent.		Le Pas-de-Calais.	l. me. v.
Fromenteau.		Seine & Oiſe.	m. j. s. d.
Fronton.		Haute-Garonne.	me. v. d.
Fruges.	2,700	Le Pas-de-Calais.	l. mer. s.
Fumay.	1,740	Les Ardennes.	tous les j.
Fumel.	2,079	Lot & Garonne.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
G.			
Gacé	1,186	L'Orne	ma. j. v. d.
Gaillac	6,465	Le Tarn.	me. v. d.
Gaillon	980	L'Eure.	tous les j.
Gallardon		Eure & Loir.	l. me. v.
Gandelu.		L'Aisne.	l. me. v.
Ganges.	3,622	L'Hérault	ma. j. s.
Gannat.	4,134	L'Allier.	ma. j. s.
Gap	8,050	Hautes-Alpes	tous les j.
Genlis	707	Côte d'Or	ma. j. s. d.
Genolhac.	1,502	Le Gard.	ma. j. s.
Gex.		L'Ain.	ma. j. s. d.
Gien.	5,117	Le Loiret.	ma. j. s.
Gignac	2,785	L'Hérault.	ma. j. s.
Gimont	2,300	Le Gers.	me. v. d.
Gisors.	3,500	L'Eure	tous les j.
Givet.	3,533	Les Ardennes.	tous les j.
Givry.		La Marne.	l. me. v.
Goncelin		Isère	ma. j. s.
Gondrecourt.	1,113	La Meuse.	ma. j. s.
Goneffe.	2,400	Seine & Oise	tous les j.
* Gorze.	1,641	Moselle.	
Gourdon.	3,705	Le Lot.	me. v. d.
Gournay.	3,543	Seine-Inférieure.	tous les j.
Gouzon.		La Creuse	ma. j. s.
Gramat.	1,842	Le Lot.	
* Grancey-le-Château.	687	La Côte-d'Or	l. me. v.
Grand-Pré	1,350	Les Ardennes	l. me. s.
Grandvilliers.	1,633	L'Oise.	tous les j.
Granges (les).		L'Aube.	tous les j.
Granville.	5,454	La Manche.	l. j. s.
Grasse.	12,521	Le Var.	l. me. s.
Grasse (la).	1,123	L'Aude.	me. v. d.
Grave (la).	1,829	Hautes-Alpes	ma. j. s.
Gravelines.	2,727	Le Nord.	tous les j.
Gray.	5,100	La Haute-Saône	l. m. m. j. v. s.
Grenade-sur-Garonne.	3,500	Haute-Garonne.	me. v. d.
Grenade-sur-l'Adour.	1,330	Les Landes.	ma. j. s.
Grenoble.	20,654	Isère	tous les j.
Grizolles.	2,025	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Grolle (la).		La Charente.	l. ma. j. s.
Guérande.	7,222	Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Guerche (la).	3,578	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Gueret.	3,125	La Creuse.	ma. j. s.
Guignes.		Seine & Marne.	tous les j.
Guingamp.	5,190	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Guiscard	1,287	L'Oise	tous les j.
Guise.	3,039	L'Aisne.	l. me. v. d.
Gy.	2,695	La Haute-Saône	ma. j. s.
H			
Haguenau.	7,094	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Ham.	1,746	La Somme	tous les j.
Harfleur.		Seine Inférieure.	tous les j.
Hâvre (le).	16,000	Seine-Inférieure	tous les j.

Bureaux

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Haye-Descartes (la)	. . . .	Indre & Loire.	ma. j. s.
Haye-Paynel (la).	957	La Manche.	l. j. s.
Hazebrouck.	6,611	Le Nord.	tous les j.
Hedé.	685	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Hennebon.	4,548	Le Morbihan.	ma. j. s.
Henrichemont.	2,633	Le Cher.	ma. j. s.
Herbiers (les).	1,910	La Vendée.	me. v. d.
Hériſſon.	1,057	L'Allier.	ma. j. s.
Heſdin.	3,792	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Honfleur.	8,664	Le Calvados.	tous les j.
Houdan.	1,700	Seine & Oiſe.	l. me. s.
Huningue.	774	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Hyeres.	6,528	Le Var.	ma. v. d.
I			
Illiers.	2,617	Eure & Loir.	me. v. d.
Ingrande.	. . . .	Maine & Loire.	tous les j.
Iſigny.	1,829	Le Calvados.	tous les j.
* Isle (l').	5,155	Vaucluse.	
Iſle-Bouchard (l').	1,000	Indre & Loire.	me. v. d.
Iſle d'Oleron (l').	4,249	Charente inférieure.	ma. j. s.
Iſle en Dodon (l').	1,100	Haute-Garonne.	me. v. d.
Iſle en Jourdain (l').	4,068	Le Gers.	me. v. d.
Iſle Jourdain (l').	448	La Vienne.	ma. j. s.
Iſle Rousse (l').	. . . .	Corse.	ma.
Iſle (l') ſur le Doubs.	685	Le Doubs.	ma. j. d.
Issengeaux.	6,482	Haute-Loire.	ma. j. s.
Iſſoire.	5,095	Le Puy-de Dôme.	ma. j. s.
Iſſoudun.	10,265	L'Indre.	me. v. d.
Is-ſur-Tille.	1,598	La Côte-d'Or.	l. me. v.
J			
Jarnac.	1,725	La Charente.	ma. j. s.
Joigny.	5,132	L'Yonne.	l. me. v.
Joinville.	3,160	La Haute-Marne.	l.m.m.j.v.s.
Joncy.	. . . .	Sâone & Loire.	l. me. v.
Jonſac.	2,509	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Joſſelin.	2,678	Le Morbihan.	l. me. s.
Joyeuſe.	1,074	L'Ardèche.	ma. j. s.
Juſſey.	3,033	La Haute-Saône.	l. me. v.
L			
Lagny.	1,836	Seine & Marne.	tous les j.
L'Aigle.	5,947	L'Orne.	l. me. s.
Laignes.	1,559	La Côte d'Or.	ma. j. s.
Lamballe.	3,803	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Lambeſc.	4,100	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Lambezellec.	6,092	Finistère.	
Landau.	5,123	Bas-Rhin.	ma. j. s.
Landernau.	3,577	Finistère.	l. me. s.
Landiviſiau.	2,124	Finistère.	l. me. s.
Landrecy.	2,867	Le Nord.	l. me. v. d.
Langeac.	1,975	Haute-Loire.	ma. j. s.
Langeais.	2,233	Indre & Loire.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Langogne	2,923	La Lozère	ma. j. s.
Langon	3,208	La Gironde.	ma. j. s.
Langres.	7,283	Haute-Marne	l. me. v.
* Languidic.	6,076	Morbihan.	
Lannion.	3,132	Côtes-du-Nord. . . .	l. me. s.
Laon.	6,691	L'Aisne.	tous les j.
L'Arbresle.		Le Rhône	m. j. s. d.
L'Argentière	1,706	L'Ardèche	ma. j. s.
Launoy.		Les Ardennes. . . .	tous les j.
Lauterbourg.	1,941	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Lauzerte.	3,608	Tarn & Garonne . . .	me. v. d.
Lauzun.	1,089	Lot & Garonne. . . .	ma. j. s.
Laval.	15,167	La Mayenne.	l. me. s.
Lavaur.	6,257	Le Tarn.	me. v. d.
Lectoure.	5,453	Le Gers.	ma. j. s.
Lemps-le-Grand.		Isère.	ma. j. s.
Lens.	2,325	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Lesignan	1,505	L'Aude.	me. v. d.
Lesneven.	2,030	Le Finistère.	l. me. s.
Lesparre	800	La Gironde.	l. j. s.
Levroux.		L'Indre.	me. v. d.
Lezoux	3,507	Le Puy-de-Dôme. . .	ma. j. s.
Lhispothey.		Landes	ma. s.
Liancourt.		Oise.	tous les j.
Libourne.	8,076	La Gironde.	me. v. d.
Lieuray		L'Eure.	tous les j.
Lieursain.		Seine-&-Marne. . . .	l. me. v.
Lignieres	1,205	Le Cher.	ma. j. s.
Ligny.	2,815	La Meuse.	ma. j. s.
Lihons	1,183	La Somme.	l. me. v.
Lille.	54,756	Le Nord.	tous les j.
Lillebonne.	601	La Seine inférieure. . .	l. me. s.
Lillers.	4,107	Le Pas-de-Calais. . .	tous les j.
Limoges.	20,255	La Haute-Vienne. . .	me. v. d.
Limours.	858	Seine & Oise. . . .	ma. j. s.
Limoux.	5,142	L'Aude.	me. v. d.
Linas.	1,520	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Lion-d'Angers (le). . . .	1,724	Maine & Loire. . . .	ma. j. s.
Lions-la-Forest.	1,828	L'Eure	l. me. v.
Lisieux.	10,171	Le Calvados. . . .	tous les j.
* Lisle.	5,230	Tarn.	
Livry.		Seine & Oise. . . .	tous les j.
Lizy.	1,200	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Loches	4,342	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Lodève	7,449	L'Hérault.	ma. j. s.
Lombez.	1,443	Le Gers.	me. v. d.
Lominé.	9,429	Le Morbihan. . . .	ma. j. s.
Longny.	1,917	L'Orne	l. me. s.
Longuyon.	1,590	La Moselle.	l. me. v.
Longwy.	2,129	La Moselle.	l. me. v.
Lonjumeau.	1,434	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Lons-le-Saunier	6,041	Le Jura.	ma. j. s. d.
* Lorgues.	4,923	Le Var.	
L'Orient.	17,837	Le Morbihan. . . .	ma. j. s.
Loriol	2,592	La Drôme.	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Lorme.	2,416	La Nièvre.	l. me. v.
Lorris.	1,526	Le Loiret.	ma. j. s.
Loudeac.	6,096	Côtes du Nord.	l. me. s.
Loudun.	5,150	La Vienne.	me. v. d.
Louhans.	2,849	Saône & Loire.	l. me. v.
Lourdes.	2,741	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Louviers.	6,819	L'Eure.	tous les j.
Louvres.		Seine & Oise.	tous les j.
Luc (le).		Le Var.	l. me. s.
Lucenay.		Saône & Loire.	l. me. v.
Luçon.	2,630	La Vendée.	ma. j. s.
Lucy-le-Bois	830	L'Yonne.	l. me. v.
Lude (le).	3,018	La Sarthe.	ma. j. s.
Lunel.	4,200	L'Hérault.	m.m.j.v.s.d.
Lunéville	10,436	La Meurthe.	ma. j. s.
Lure.	1,928	Haute-Saône.	l. me. v.
Lusignan.	2,390	La Vienne.	l. ma. j. s.
Luxeuil.	3,080	La Haute Saône.	l. me. v.
Luzarches.	1,820	Seine & Oise.	tous les j.
Luzy.	1,607	La Nièvre.	l. me. v.
Lyon.	115,128	Rhône.	tous les j.
M.			
Machecoul.	1,899	La Loire Inférieure.	ma. j. s.
Mâcon.	10,807	Saône et Loire.	l. me. v.
Magistere (la).		Tarn et Garonne.	ma. j. s.
Magny.	1,402	Seine & Oise.	tous les j.
Maintenon.	1,605	Eure & Loir.	tous les j.
Maison-blanche (la).		Saône & Loire.	l. me. v.
Maison-neuve (la)		La Côte d'Or.	l. me. v.
Malesherbes.	945	Le Loiret.	ma. j. s.
Mamers.	5,382	La Sarthe.	l. me. s.
Manosque.	5,360	Basses-Alpes.	l. me. v.
Mans (le).	18,081	La Sarthe.	l.m.m.j.s.
Mansle.	1,231	La Charente.	l. ma. j. s.
Mantes-sur-Seine.	4,300	Seine & Oise.	tous les j.
Marans.	4,682	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Marche (la).	1,554	Les Vosges.	l. me. v.
Marchiennes.	2,309	Le Nord.	l. me. v.
Marcigny-sur-Loire.		Saône et Loire.	l. me. v.
Marckolsheim.	1,453	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Marcillat.	6,649	Puy-de-Dôme.	
Marennes.	4,633	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Mareuil.	755	La Dordogne.	l. j. s.
Mariembourg.		Les Ardennes.	l. me. v.
Maringue.	3,800	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Marle.	1,616	L'Aisne.	l. me v.
Marmande.	6,043	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Marnay.		La Haute-Saône.	ma. j. d.
Marquise.		Pas-de-Calais.	tous les j.
Marseille.	96,413	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Martel.	2,711	Le Lot.	me. v. d.
Martigues (les).	6,869	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Martres.		Haute-Garonne.	me. v. d.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Marvejols.	3,611	La Lozère.	ma. j. s.
* Massat.	7,073	L'Ariège.	
Mas-d'Azil (le).	2,482	L'Ariège.	me. v. d.
Maffiac.	2,572	Le Cantal.	ma. j. s.
* Matour.	2,062	Saône et Loire.	
Maubeuge.	4,626	Le Nord.	ma. j. s.
Mauléon	1,010	Baffes-Pyrénées.	me. v. d.
Maulle-fur-Mandre.		Seine & Oife.	ma. j. d.
Mauriac.	2,572	Le Cantal.	ma. j. s.
Maurs.	2,045	Le Cantal.	me. v. d.
Mauzé.	1,600	Les Deux-Sèvres.	l. ma. j. s.
May.		Seine & Marne.	tous les.
Mayenne.	9,095	La Mayenne.	l. me. s.
Mazamet.	5,474	Le Tarn.	me. v. d.
Meaux.	6,648	Seine & Marne.	tous les j.
Mehun-fur-Yevre.	1,267	Le Cher.	me. v. d.
Mêle (le).	644	L'Orne.	l. me. s.
Melle.	1,741	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Melun.	6,111	Seine & Marne.	tous les j.
Menars-le-Château		Loir & Cher.	tous les j.
Mende.	5,014	La Lozère.	ma. j. s.
Mens.	1,883	L'Isère.	ma. j. s.
Mer.	4,300	Loir & Cher.	tous les j.
Méru.	1,800	L'Oife.	l. me. v.
Merville.	5,301	Le Nord.	tous les j.
Mery-fur-Seine.	1,164	L'Aube.	l. me. s.
Metz.	41,035	La Mofelle.	tous les j.
Meulan.	2,100	Seine & Oife.	tous les j.
Meun-fur-Loire.	4,418	Le Loiret.	tous les j.
Meximieux.	1,691	L'Ain.	tous les j.
Meyrueys.	2,890	La Lozère.	ma. j. s.
Mèze.	2,800	L'Hérault.	ma. j. s.
Mezières.	3,310	Les Ardennes.	tous les j.
Mielan.	1,403	Le Gers.	me. v. d.
Milhaud.	6,077	L'Aveyron.	ma. j. s.
Milly.	1,905	Seine & Oife.	ma. j. s.
Mirambeau.	2,170	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Mirande.	1,558	Le Gers.	me. v. d.
Mirebeau.	1,100	La Côte d'Or.	ma. j. s.
Mirebeau.	2,021	La Vienne.	ma. j. s.
Mirecourt.	5,084	Les Vofges.	ma. j. s.
Mirepoix.	2,819	L'Ariége.	me. v. d.
Moirans.		L'Ifère.	tous les j.
Moiffac.	10,035	Tarn et Garonne.	ma. j. s.
Moisselles.		Seine-et-Oise.	tous les j.
Molsheim.	2,534	Bas-Rhin.	l. me. s.
Monaco.			l. me. s.
Moncontour.	1,685	Les Côtes du Nord.	l. me. s.
Moncornet.	1,250	L'Aifne.	l. me. v.
* Monein.	5,159	Basses-Pyrénées.	
Monflanquin.	5,038	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Moniftrol.	3,993	La Haute-Loire.	ma. j. s.
Monpasier.	1,028	La Dordogne.	me. v. d.
Monségur.	1,440	Gironde.	ma. j. s.
Montagnac.	3,100	L'Hérault.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Montaigu.	1,011	La Vendée.	ma. j. s.
Montaigut.	1,460	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Montargis.	6,394	Le Loiret.	m. j. s. d.
Montauban.	21,950	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Montauban.	2,781	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Montbart.	2,118	La Côte d'Or.	l. me. v.
Montbazon.	950	Indre & Loire.	l. ma. j. s.
Montbelliard.	3,693	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Montbrifon.	4,703	La Loire.	ma. j. s.
Montcenis.	1,068	Saône & Loire.	l. me. v.
Mont-de-Marfan.	2,866	Les Landes.	l. ma. j. s.
Montdidier.	4,117	La Somme.	tous les j.
Mondoubleau.	1,749	Loir & Cher.	me. v. d.
Montebourg.	2,391	La Manche.	tous les j.
Montech.	2,600	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Montelimart.	6,320	La Drôme.	tous les j.
Montendre.	852	Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Montereau.	3,435	Seine & Marne.	l. m. m j. v. s.
Montet-aux-Moines (le).	450	L'Allier.	ma. j. s.
Montfort-Lamaury.	2,400	Seine & Oife.	l. me. s.
Montfort-sur-Meu.	1,115	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Montierender.	1,478	La Haute-Marne.	ma. j. s.
Montignac.	3,000	La Dordogne.	me. v. d.
Montigny-le-Roi.	1,061	La Haute-Marne.	l. me. v.
Montivilliers.	4,000	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Montlieu.	650	Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Mont-Lion.		Les Hautes-Alpes.	l. me. v.
Mont-Louis.	418	Les Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Mont-Luçon.	5,684	L'Allier.	ma. j. s.
Mont-Luel.	3,651	L'Ain.	tous les j.
Montmarault.	890	L'Allier.	ma. j. s.
Montmédy.	1,889	La Meufe.	ma. j. d.
Montmerle.		L'Ain.	l. me. v.
Montmirail.	2,098	La Marne.	ma. j. s.
Montmorency.	1,800	Seine et Oise.	tous les j.
Montmorillon.	3,036	La Vienne.	ma. j. s.
Montoire.	2,260	Loir & Cher.	me. v. d.
Montpellier.	32,723	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Montpont.	1,500	La Dordogne.	me. v. d.
Montrejeau.	2,515	Haute-Garonne.	me. v. d.
Montreuil l'Argile.		L'Eure.	ma. j. d.
Montreuil-fur-Mer.	3,534	Pas-de-Calais.	tous les j.
Montrichard.	1,814	Loir & Cher.	ma. j. s.
Montsalvy.		Le Cantal.	me. v. d.
Morey	1,650	Seine & Marne.	ma. j. s.
Morez.	1,218	Le Jura.	ma. j. s. d.
Morlaix.	9,351	Le Finiftère.	l. me. s.
Mormans.	995	Seine & Marne.	tous les j.
Mortagne.	5,720	L'Orne.	l. me. s.
Mortagne.	633	La Vendée.	me. v. d.
Mortain.	2,650	La Manche.	ma. v. d.
Morteau.	1,384	Le Doubs.	ma. j. s.
Morterol.		La Haute-Vienne.	me. v. d.
Mortrée.	975	L'Orne.	l. me. s.
Mothe Saint-Heray (la).	2,515	Deux Sèvres.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs*
Motte-Achard (la)	. . .	La Vendée.	ma. j. s.
Moulins.	13,509	L'Allier.	m.j.s.d
Moulins en-Gilbert.	2,500	La Nièvre.	ma. j. s.
Moulins-la-Marche.	878	L'Orne.	l. me. s.
Mouzon.	2,143	Les Ardennes.	ma. j. d.
Moyenvic.	. . .	La Meurthe.	tous les j
Mucidan.	1,176	La Dordogne.	me. v. d.
Mulhausen.	9,353	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Murat.	2,557	Cantal	ma. j. s.
Mur-de-Barez.	981	L'Aveyron.	ma. j. s.
Mure. (la).	1,686	Isère.	tous les
Muret.	3,141	Haute-Garonne.	me. v. d.
Mussy-sur-Seine.	1,691	L'Aube.	ma. j. s. d
Muzillac.	3,605	Le Morbihan.	ma. j. s.

N.

Nancy.	28,227	La Meurthe.	tous les
Nangis.	1,999	Seine & Marne.	tous les
Nant.	2,271	L'Aveyron.	ma. j. s.
Nanterre.	2,300	Seine.	tous les
Nantes.	77,162	Loire-Inférieure.	tous les
Nanteuil-le-Haudouin	1,401	Oise.	tous les
Nantua.	2,791	L'Ain.	l. me. j.
Narbonne.	9,086	L'Aude.	m. m.j.v.s.
Navarreins.	1,300	Basses-Pyrénées.	me. v. d
Neauphle-le-Château,	. . .	Seine & Oise	l. me. s.
Nemours.	3,760	Seine & Marne.	m. j. s. (
Nerac.	5,587	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Nesle.	1,658	La Somme.	tous les
Neuf-Bourg (le).	1,980	Eure.	l. me. v
Neuf-Brissac,	1,682	Haut Rhin.	l. me. v.
Neuf-Château.	2,700	Vosges.	l. me. v.
Neuf-Châtel.	2,838	Seine-Inférieure.	tous les
Neuilly-sur-Seine.	1,509	Seine.	tous les
Neuilly S. Front.	1,807	L'Aisne.	l. me. v.
Neuvic.	. . .	Dordogne	me. v. d.
Neuville-aux Bois.	1,887	Le Loiret.	ma. j. s.
Neuvy-le-Roi.	1,888	Indre et Loire.	ma. j. s.
Neuvy-sur-Loire.	. . .	La Nièvre.	m. j. s. d.
Nevers.	11,200	La Nièvre.	m.j.s.d.
Nions.	2,725	La Drôme.	ma. j. s.
Niort.	15,028	Les Deux-Sèvres.	l. ma. j. s
Nismes.	39,594	Le Gard.	m.m.j.v.s.d
Noailles.	. . .	Oise.	tous les j
Noé.	. . .	Haute-Garonne.	me. v. d.
Nogaro.	1,559	Le Gers.	me. v. d.
Nogent-le-Roi.	6,515	Eure & Loir.	l. ma. j. s
Nogent-Roullebois.	1,290	Eure & Loir.	ma. v. d.
Nogent-sur-Seine.	3,208	L'Aube.	tous les j.
Nogent-sur-Vernisson.	. . .	Le Loiret.	m.j.s.d.
Noirmoutier.	5,405	Vendée.	ma. j. s.
Nolay.	2,039	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Nonancourt.	1,145	L'Eure.	l. me. s.
Nonant.	. . .	L'Orne.	l. me. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Nontron.		La Dordogne.	me. v. d.
* Noyal.	7,084	Morbihan.	
Noyers.	1,897	L'Yonne.	l. me. v.
Noyon.	5,699	L'Oiſe.	tous les j.
Nozay.	2,030	Loire-Inférieure.	l. me. s.
Nuaillé.		Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Nuits.	2,541	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
O			
* Oisemont.	1,055	Somme.	
Oléron,	5,515	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Olioulles.	2,591	Le Var.	tous les j.
Omonville.		La Seine-Inférieure.	tous les j.
Orange.	7,270	Vaucluſe.	tous les j.
Orbec	3,600	Le Calvados.	l. me. v.
Orchies.	2,778	Nord	tous les j.
Orgelet.	1,224	Le Jura.	ma. j. s.
Orgon.	2,401	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Origny Sainte-Benoîte.		L'Aiſne.	l. me. v. d.
Orléans.	41,937	Le Loiret.	tous les j.
Ormes (les).		Vienne.	l. ma. j. s.
Ornans.	3,500	Le Doubs.	ma. j. s.
Orthez.	1,417	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Oulchy-le-Château.	533	L'Aiſne.	tous les j.
P			
Pacaudière (la).	1,426	Loire.	m. j. s. d.
Pacy-ſur-Eure.	1,750	L'Eure.	tous les j.
Paimbeuf.	4,220	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Paimpol.	1,679	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Palaiſeau.	1,750	Seine & Oiſe.	tous les j.
Paliſſe (la).	1,800	Allier.	m. j. s. d.
Palluau.		Vendée.	ma. j. s.
Pallud (la).		Vaucluſe.	tous les j.
Pamiers.	6,174	L'Ariége.	me. v. d.
Paray-le-Monial.	2,848	Saône & Loire.	l. me. v.
Paris.	547,756	Seine.	
Parthenay.	3,213	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Pau.	8,465	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Péage (le).	863	Iſère.	tous les j.
* Penne.	5,054	Lot et Garonne.	
Périers.	2,557	La Manche.	l. j. s.
Périgueux.	5,733	La Dordogne.	me. v. d.
Péronne.	3,665	La Somme.	tous les j.
Perpignan.	10,000	Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
Perrecy.		Saône & Loire.	l. me. v.
Pertuis.	4,000	Vaucluse	ma. j. s.
Peyrac.	902	Le Lot.	me. v. d.
Pezenas.	6,903	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Phalſbourg.	2,033	La Meurthe.	tous les j.
Philippeville.	1,202	Les Ardennes.	l. me. v.
Picquigny.	1,208	Somme.	tous les j.
Pierre-Buffiere.	813	La Haute-Vienne.	me. v. d.
* Pierrefort.	1,266	Cantal.	

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Pierrelatte.	2,536	La Drôme.	tous les j.
Pithiviers.	3,071	Le Loiret.	ma. j. s.
Plaisance.	29,700	Le Gers.	me. v. d.
Plancoet.	653	Les Côtes-du-Nord. . .	l. me. s.
Plélan.	2,917	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
* Pleurtuit.	6,596	Ille et Vilaine.	
Ploermel.	4,512	Le Morbihan. . . .	l. mer. s.
Plombières.	1,009	Les Vosges.	l. me. v.
Podensac.	1,425	Gironde.	ma. j. s.
Poissy.	2,437	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Poitiers.	18,223	La Vienne.	l. ma. j. s.
Poix.	760	La Somme.	tous les j.
Poligny.	5,388	Le Jura.	ma. j. s. d.
Pompidou (le).		La Lozère.	ma. j. s.
Pons, ...	4,500	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Pontallier-sur-Saône. .	1,270	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s.
Pont-à-Mousson. . . .	6,738	La Meurthe.	tous les j.
Pontarlier.	3,880	Le Doubs.	ma. j. s.
Pont-Audemer. . . .	5,207	L'Eure.	tous les j.
Pontchâteau.	2,572	La Loire-Inférieure. .	ma. j. s.
Pont-Croix.	1,355	Le Finistère.	ma. j. s.
Pont-d'Ain.	1,089	L'Ain.	tous les j.
Pont de Beauvoisin (le) .	1,482	L'Isère.	tous les j.
Pont de Larche (le). .	1,462	L'Eure.	tous les j.
Pont-de-Lempde. . .	925	Haute-Loire.	ma. j. s.
Pont-de-Vaux. . . .	2,806	L'Ain.	l. me. v.
Pont-en-Royans.		Isère.	l. me. v.
Ponthierry.		Seine & Marne. . . .	m. j. s. d.
Pontivy.	3,090	Morbihan.	l. me. s.
Pont-l'Evêque. . . .	2,500	Le Calvados.	tous les j.
Pontoise.	5,174	Seine & Oise. . .	tous les j.
Pontorson.	1,320	La Manche.	ma. v. d.
Pontrieux.	1,276	Les Côtes-du-Nord. . .	l. me. s.
Pont Saint-Esprit. (le)	4,045	Gard.	m.m.j v.s.d.
Pont-Sainte-Maxence. .	2,560	Oise.	tous les j.
Pont-sur-Seine.		L'Aube.	tous les j.
Pont-sur-Yonne. . . .	1,442	L'Yonne.	l. me v.
Pornic.	806	La Loire-Inférieure. .	ma. j. s.
Port-Louis.	2,630	Morbihan.	ma. j. s.
Port Sur-Saône. . .	1,914	Haute-Saône. . . .	l. me. v.
Port Sainte-Marie. . .	2,805	Lot & Garonne. .	ma. j. s.
Pouilly.	2,648	La Nièvre.	m. j. s. d.
Pouzauge.	220	Vendée.	me. v. d.
Prades.	2,332	Pyrénées Orientales. .	me. v. d.
Preuilly.	1,680	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Prez-en-pail.	2,669	La Mayenne. . . .	l. me. s.
Privas.	2,923	L'Ardèche	tous les j.
Provins.	5,500	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Puttelange.	1,816	La Moselle.	ma. j. d.
Puy en Velay. (le). .	12,069	Haute-Loire.	ma. j. s.
Puy-Laurens.	5,648	Le Tarn.	me. v. d.

Q

Quesnoy (le)	4,002	Nord.	tous les j.
Queue (la), ...		Seine & Oise. . . .	l. me. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Quillan.	1,568	L'Aude.	me. v. d.
Quimper.	6,651	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Quimperlé.	5,617	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Quingey.	1,079	Le Doubs.	ma. v. d.
Quintin	3,976	Les Côtes du Nord.	l. me. s.
R			
Rabaſteins.	6,076	Le Tarn.	me. v. d.
Ramberviller.	4,926	Les Voſges.	ma. j. s.
Rambouillet.	2,588	Seine & Oiſe.	tous les j.
Raon-l'Etape.	2,528	Les Voſges.	ma. j. s.
Rebais.	1,256	Seine & Marne.	ma. j. d.
Redon.	3,783	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Regmalard,	1,702	L'Orne.	l. me. s.
Remiremont,	3,950	Voſges.	ma. j. s.
Rennes,	25,904	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Réole (la).	3,808	La Gironde.	ma. j. s.
Rethel,	4,862	Les Ardennes.	tous les j.
Revel,		Haute-Garonne.	me. v. d.
Rheims.	30,225	La Marne.	tous les j.
Ribay (le).	1,022	Mayenne.	l. me. s.
Ribecourt.		L'Oiſe.	tous les j.
Ribcrac,	2,985	La Dordogne.	me. v. d.
Riceys (les).		L'Aube.	ma. j. s. d.
Richelieu,	3,600	Indre & Loire.	me. v. d.
Rieux,		Haute-Garonne.	me. v. d.
Riez,	2,784	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Rignac.	851	Aveyron.	me. v. d.
Riom.	13,328	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Rioz.	578	Haute-Saône.	l. me. v.
Ris.		Seine & Oiſe.	ma. j. s. d.
Rive-de-Gier,	4,263	La Loire.	tous les j.
Rives,	1,530	L'Iſère.	tous les j.
Roanne.	6,992	Loire.	ma. j. s. d.
Roche-Bernard (la).	6,272	Le Morbihan.	ma. j. s.
Rochechouart,	1,440	Haute-Vienne.	me. v. d.
Rochefort.	15,000	La Charente Inférieure.	l. ma. j. s.
Rochefort.		Morbihan.	ma. j. s.
Rochefoucault, (la).	2,586	Charente.	me. v. d.
Rochelle (la).	17,512	La Charente Inférieure.	l. ma. j. s.
Rocroy,	2,875	Les Ardennes.	tous les j.
Rodez.	6,233	L'Aveyron.	ma. j. s.
Rogliano		La Corse.	ma.
Romans,	6,473	La Drôme.	l.m.m.j.v.s.
Romorantin,	6,105	Loir & Cher.	me. v. d.
Roquefort.	1,770	Les Landes.	ma. j. s.
Roquemaure.	3.182	Le Gard.	ma. j. s.
Roquevaire.	3,182	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Roſiers (les).		Maine & Loire.	me. v. d.
Rosny-sur-Seine.		Seine-et-Oiſe.	tous les j.
Roſoy,	1,507	Seine & Marne.	l. me. v. s.
Roſoy ſur Serre.		L'Aiſne.	l. mer. v.
Roſporden,	560	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Roſternen.	981	Côtes-du-Nord.	l. me. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
* Roubaix.	8,091	Nord.	
Rouen.	87,000	Seine Inférieure,	tous les j.
Rouffac,	3,292	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Rouillac.		Charente.	ma. j. s.
Rouvray.		La Côte d'Or.	l. me. v.
Royan.		Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Roye.	3,086	La Somme.	tous les j.
Rue.	1,346	La Somme.	tous les j.
Ruffec.	2,110	La Charente.	l. ma. j. s.
Rugles.	1,631	L'Eure.	l. mer. s.
Rumilly.	2,757	Le Mont-Blanc.	l. mer. v.
S.			
Sablé.	3,066	La Sarthe.	ma. j. s.
Sables-d'Olonne (les).	5,168	La Vendée.	ma. j. s.
Saillans.	1,490	La Drôme.	ma. j. s
Saint-Afrique.	3,578	L'Aveyron.	ma. j. s.
Saint-Aignan.	2,494	Loir & Cher.	ma. j. s.
Saint-Amand,	5,106	Le Cher.	ma. j. s.
Saint-Amand.	8,039	Le Nord.	tous les j.
Saint-Ambroix.	2,950	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Amour.	2,700	Le Jura.	ma. j. d.
Saint-André-Cubsac.	5,279	Gironde.	l. ma. j. s.
Saint-Antonin.	5,396	Tarn & Garonne.	me. v. d.
Saint-Aubain du Cormier.	1,102	Ille & Villaine.	l. mer. s.
Saint-Avold.	2,851	La Moselle.	tous les j.
Saint-Béat.	1,056	Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Benoît du Sault.	1,081	L'Indre.	me. v. d.
Saint-Bonnet de Joux.	1,321	Saône & Loire.	l. me. v.
Saint-Brieux.	8,090	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Saint-Bris.		L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Calais.	3,630	La Sarthe.	ma. j. s.
Saint-Céré.	3,798	Le Lot.	me. v. d.
Saint-Chamond.	4,997	La Loire.	tous les j.
Saint-Chély.	2,013	La Lozère.	ma. j. s.
Saint-Chinian.	2,838	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Clar de Lomagne.	1,290	Le Gers.	ma. j. s.
Saint-Claud.	2,008	La Charente.	ma. j. s
Saint-Claude.	3,579	Le Jura.	ma. j. s.
Saint-Denis.	4,425	Seine.	tous les j.
Saint-Dié sur Loir.		Loir & Cher.	ma. j. s.
Saint-Diey.	5,346	Les Vosges.	ma. j. s.
Saint-Dizier.	5,824	La Haute-Marne.	ma. j. s.
Saint-Etienne.	16,259	La Loire	tous les j.
Saintes.	10,050	Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Fargeau.	2,095	L'Yonne.	ma. j. s.
Saint-Florent.		La Corse.	ma.
Saint-Florentin.	3,010	L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Flour.	5,312	Le Cantal.	ma. j. s.
Sainte-Foy.	2,830	Gironde.	me. v. d.
Saint-Fulgent.	1,160	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Gaudens.	4,155	Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Geniez.	3,333	L'Aveyron.	ma. j. s.
Saint Génis.	862	Charente-Infér.	ma. j. s.
Saint-Georges sur Loire.	2,320	Maine & Loire.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Saint-Gerand-le-Puy.	. . . .	L'Allier.	m.j.s.d.
Saint-Germain-en-Laye.	8,954	Seine & Oise.	tous les j.
Saint-Gilles.	5,047	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Gilles-sur-Vic.	780	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Girons.	2,504	L'Ariége.	me. v. d.
Sainte-Hermine.	406	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Hilaire du Harcouet.	1,957	La Manche.	ma. v. d.
Saint-Hipolyte.	5,052	Le Gard.	ma. j. s.
St.-Hipolyte sur le Doubs.	. . .	Le Doubs.	ma. j. d.
Sainte-James.	2,522	La Manche.	ma. v. d.
St.-Jean d'Angely.	5,400	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Jean-de-Losne	. . . .	Côte-d'Or.	ma. j. s.
St.-Jean-de-Luz.	2,253	Basses-Pyrenées.	l. ma. j. s.
Saint-Jean-du-Gard.	3,203	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Jean Pied de Port.	1,286	Basses-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Junien,	5,934	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Saint-Just,	823	L'Oise.	tous les j.
Saint-Laurent.	549	Gironde.	l. j. s.
Saint-Léonard,	4,815	La Haute-Vienne.	ma. j. s.
Sainte-Livrade,	2,639	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Lô	6,987	La Manche.	tous les j.
Saint-Lys.	1,140	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Macaire,	1,483	Gironde.	ma. j. s.
Saint-Maixent,	3,980	Les Deux-Sèvres.	l. ma. j. s.
Saint-Malo.	9,147	Ille & Vilaine.	l. mer. s.
Saint-Marcellin,	3,047	L'Isère.	l. me. v.
Sainte-Marie-aux-Mines.	6,158	Haut-Rhin.	ma. j. s.
Saint-Martin de Ré,	2,723	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Martin-d'Estreaux,	. . .	La Loire.	m.m.j.s.d.
Saint-Martin-Valmeroux,	. . .	Le Cantal.	ma. j. s.
Saint-Martory,	988	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Sainte-Maure.	2,271	Indre & Loire.	l. ma. j. s.
Saint-Maurice.	. . . .	L'Orne.	l. mer. s.
Saint-Maximin.	3,980	Le Var.	l. me. s.
Sainte-Ménéhould.	3,394	La Marne.	tous les j.
Sainte-Mere Eglise.	1,425	La Manche.	tous les j.
Saint-Mihiel	5,541	La Meuse.	tous les j.
Saint-Nicolas du Port.	2,700	La Meurthe.	ma. j. s.
Saint-Nicolas de la Grave	2,500	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Omer,	20,.09	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Oyen.	. . .	Saône et Loire.	l. mer. v.
Saint-Palais.	1,000	Basses-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Paul.	. . . .	Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
Saint-Peray,	1,672	L'Ardêche.	tous les j.
Saint-Pierre le Moutier.	1,966	La Nièvre.	m.m.j.s.d.
Saint-Pol.	2,949	Pas de Calais.	tous les j.
Saint-Pol de Léon.	5,385	Le Finistère.	l. mer. s.
Saint-Pons,	4,566	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Pourçain,	3,395	L'Allier.	ma. j. s.
Saint-Quentin,	10,477	L'Aisne.	tous les j.
Saint-Rambert.	2,596	L'Ain.	ma. v. d.
Saint-Remy.	5,055	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Saint-Romain,	1,200	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Saën,	2,520	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Savin,	848	La Vienne.	me. v. d.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Departs.
Saint-Savinien du Port.	2,878	La Charente-Inférieure.	ma j. s.
Saint-Seine, ...	753	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s. d.
Saint-Sernin.	1,014	L'Aveyron	me. v. d.
Saint-Servan.	8,836	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Saint-Sever, ...	5,844	Les Landes.	ma. j. s.
Saint-Symphorien de Lay.	2,255	La Loire.	m.m.j.s. d.
Saint-Symphorien d'Ozon.	1,292	Isère.	tous les j.
Saint-Tropez, ...	3,156	Var.	l. me. s.
Saint-Vaast de la Hougue. . . .		La Manche.	ma. j. s.
Saint-Vallery en Caux .	5,017	La Seine-Inférieure. .	l. me. s.
Saint-Vallery-sur-Somme.	3,141	La Somme.	tous les j.
Saint-Vallier	1,736	La Drôme.	tous les j.
Saint-Venant, ...		Le Pas-de-Calais. . .	tous les j.
Saint-Vist.		Le Doubs.	ma. j. s. d.
Saint-Yrieix	5,012	La Haute-Vienne. . .	me. v. d.
Salbris, ...	1,260	Loir & Cher. . . .	me. v. d.
Salins.	8,125	Le Jura.	ma. v. d.
* Sallies.	6,205	Basses-Pyrénées.	
Salon	5,100	Bouches-du-Rhône. . .	ma. j. s.
Samer.	1,608	Le Pas-de-Calais. . .	tous les j.
Sancerre.	2,511	Le Cher.	ma. j. s.
Sancoins.	1,400	Le Cher.	ma. j. s.
Sap (le).		L'Orne.	ma. j. d.
Sarlat.	5,924	La Dordogne. . .	me. v. d.
* Sarralbe.	3,073	Moselle.	
Sarrebourg.	1,454	La Meurthe.	tous les j.
Sarrebruck.	5,191	. . . .	tous les j.
Sarreguemines. . . .	3,167	La Moselle. . . .	ma. j. d.
Sarrelouis.	4,381	La Moselle.	l. me. v.
Sarreunion	2,791	Le Bas-Rhin. . . .	l. me. v.
Sartenne.		Corse.	ma.
* Sarzeau.	5,380	Morbihan.	
Saujon, ...	2,000	La Charente-Inferieure.	ma. j. s.
Saulieu, ...	2,887	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Saumur, ...	9,636	Maine & Loire. . . .	me. v. d.
Sauves.	2,960	Le Gard.	ma. j. s.
Sauzé, ...	1,295	Les Deux Sèvres. . .	ma. j. s.
Savenay.	1,814	La Loire-Inférieure. .	ma. j. s.
Saverdun.	2,819	L'Ariège.	me. v. d.
Saverne, ...	3,980	Le Bas Rhin.	tous les j.
Scellières.		Jura.	ma. j. s. d.
Scheleftat.	7,464	Le Bas-Rhin. . . .	l. me. v.
Sedan , ...	10,634	Les Ardennes. . . .	tous les j.
Séez, ...	5,471	L'Orne.	l. me. s.
Segré.	558	Maine & Loire. . . .	tous les j.
Selongey, ...	1,878	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Sémur, ...	4,295	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Sennecey, ...	2,345	Saône & Loire. . . .	l. me. v.
Senlis , ...	4,312	L'Oife.	tous les j.
Sens , ...	8,575	L'Yonne.	l. me. v.
Serres, ...	1,219	Les Hautes-Alpes. . .	l. me. v.
Seure.	2,777	La Côte d'Or. . . .	ma j. s.
Severac le Château, .	2,113	L'Aveyron.	ma. j. s.
Sèves.	2,643	Seine-&-Oife. . . .	tous les j.
Seyne , ...	2,557	Les Baffes-Alpes. . .	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Departs.*
Seyſſel.	2,261	L'Ain.	ma. v. d.
Sézanne,	4,149	La Marne.	ma. j. s.
Sigean.	1,822	L'Aude.	me. v. d.
Sillé-le Guillaume.	2,121	La Sarthe.	l. me. s.
Siſteron,	3,891	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Soiſſons,	7,229	L'Aiſne.	tous les j.
Solre-le-Château.	1,525	Le Nord.	ma. j. s.
Sombernon.	755	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sommieres,	3,367	Le Gard.	ma. j. s.
Songeons,	1,041	L'Oiſe.	ma. v. d.
Souillac,	1,654	Le Lot.	me. v. d.
Souppes.	. . .	Seine & Marne.	m. j. s. d.
Sourdeval,	3,896	La Manche.	ma. v. d.
Souterraine. (la).	2,665	La Creuſe.	me. v. d.
Souvigny,	2,625	L'Allier.	ma. j. s.
Stenay,	3,599	La Meuſe.	ma. j. d.
Straſbourg,	49,056	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Surgeres,	1,477	La Charente-Inférieure.	l, ma. j. s.
T			
Tain,	1,410	La Drôme.	tous les j.
Tannay.	1,260	La Nièvre.	l. me. v.
Tararé,	2,170	Le Rhône.	m. m. j. s d.
Taraſcon,	1,357	L'Ariège.	me. v. d.
Taraſcon,	11,320	Bouches-du-Rhône.	l. m. j. v. s.
Tarbes,	6,777	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Tartas	3,212	Les Landes	ma. j. s.
Taulignan	. . .	La Drôme	ma. j. s.
Tauves.	2,288	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Terrasson.	2,969	La Dordogne	me. v. d.
Tête de Buch (la)	2,310	Gironde	ma. j. s.
Thiers	10,605	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Thilliers (les)	. . .	Eure.	tous les j.
Thionville	5,413	La Moſelle	l. me. v. d.
Thiviers	1,524	La Dordogne	me. v. d.
Thorigny	2,277	La Manche	ma. j. s.
Thouars	2,035	Les Deux-Sèvres	me. v. d.
Thueyts.	. . .	. . .	ma. j. s.
Thury-Harcourt.	. . .	Le Calvados.	l. me. s.
Tillières	. . .	Eure	l. me. s.
Tilly ſur-Seulles	984	Le Calvados	l. me. s.
Tinchebray.	. . .	Orne.	l. me. s.
Toiſſey.	1,442	L'Ain	l. me. v.
Tonnay-Charente	2,300	Charente-Inférieure	ma. j. s.
Tonneins.	6,061	Lot & Garonne	ma. j. s.
Tonnerre.	4,261	L'Yonne	l. me. v.
Tôtes.	412	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Toucy.	1,974	L'Yonne	l. me. v.
Toul.	6,940	La Meurthe	ma. j. s.
Toulon	22,000	Le Var.	tous les j.
Toulon-ſur-Aroux.	1,565	Saône & Loire	l. me. v.
Toulouse	50,171	Haute-Garonne	me. v. d.
Touques	. . .	Le Calvados.	ma. j. s.
Tour du Pin (la)	1,589	Isère.	tous les j.
Tournans	1,730	Seine & Marne	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Tournon	3,300	L'Ardèche	tous les j.
Tonneins.	7,124	Lot et Garonne.	tous les j.
Tournus	5,149	Saône & Loire	l. me. v.
Tours.	20,240	Indre & Loire	tous les j.
Toury	. . .	Eure & Loire	tous les j.
Touvet (le)	. . .	Isère	ma. j. s.
Trappes	. . .	Seine & Oise.	tous les j.
Treguier.	2,064	Les Côtes du Nord	l. me. s.
Tremblade (la).	. . .	La Charente-Inférieure	ma. j. s.
Trévoux	2,530	L'Ain	l. me. v.
Trie.	800	Hautes-Pyrénées	me. v. d.
Troarn	868	Calvados.	ma. j. s.
Troyes	24,061	L'Aube.	tous les j.
Tulle	9,362	La Corrèze	me. v. d.
Tullins	3,715	L'Isère.	l. m m. j. v. s.
Turcoin	11,038	Le Nord	tous les j.
U.			
Ussel.	3,036	La Corrèze	me. v. d.
Uzerches.	1,808	La Corrèze.	me. v. d.
Uzès.	6,350	Le Gard.	ma. j. s.
V.			
Valançay.	2,299	L'Indre.	me. v. d.
Valence,	7,532	La Drôme.	tous les j.
Valence-d'Agen,	. . .	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Valenciennes	16,918	Le Nord.	tous les j.
Valmont.	265	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Valogne,	6,770	La Manche.	tous les j.
Valréas,	3,327	Vauclufe.	ma. j. s.
Vandœuvre,	1,716	L'Aube.	l. me. v.
Vannes,	9,131	Le Morbihan.	m. m. j. s.
Vans, (les)	1,514	Ardèche.	ma. j. s.
Varades,	3,016	La Loire-Inférieure.	tous les j.
Varennes,	1,780	La Meufe.	l. me. v.
Varennes sur Allier	1,578	L'Allier	m. j. s. d.
Varzy.	2,030	La Nièvre.	l. me. v.
Vaffy.	2,170	La Haute-Marne.	ma. j. s.
Vatan.	2,066	L'Indre.	me. v. d.
Vaucouleurs.	2,205	La Meufe.	ma. j. s.
Vence.	. . .	Var	l. me. s.
Vendôme,	7,555	Loir & Cher.	tous les j.
Verberie,	. . .	L'Oife	tous les j.
Verdun-fur-Meufe,	9,136	La Meufe.	tous les j.
Verdun-sur-Saône.	1,699	Saône & Loire.	l. me. v.
Vermenton,	2,500	L'Yonne.	l. me. v.
Verneuil,	4,375	L'Eure.	l. me. s.
Vernon,	5,202	L'Eure.	tous les j.
Vernoux,	1,922	L'Ardèche.	ma. j. s.
Verpillière (la)	580	Isère.	tous les j.
Verfailles,	27,574	Seine & Oife.	tous les j.
Vertus.	2,559	La Marne.	ma. j. s.
Vervins.	2,827	L'Aifne.	l. me. v.
Vesoul,	5,417	Haute-Saône.	l. me. v.
Veyne.	1,805	Hautes-Alpes.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départ.*
Vézelay,	1,576	L'Yonne.	l. me. v.
Vézelize,	1,800	La Meurthe.	ma. j. s. d.
Vic-Bigorre.		Hautes-Pyrénées.	me. v.
Vic-Fezensac.	2,850	Le Gers.	me. v. d.
Vic-sur-Aisne		L'Aisne.	l. me. v.
Vic-sur-Cère		Cantal.	ma. j. s.
Vienne,	12,200	L'Isère.	tous les j.
Vierzon,	4,000	Le Cher.	me. v. d.
Vigan, (le)	3,848	Gard.	ma. j. s.
Vignory,	1,169	La Haute-Marne.	l. me. v.
Vihiers,	430	Maine & Loire.	me. v. d.
Villaine-la-Juhel.	2,420	La Mayenne.	l. me. s.
Ville aux Clercs (la).		Loir & Cher.	me. v. d.
Ville-Dieu,	2,624	La Manche.	ma. v. d.
Villefort,	1,003	La Lozère	ma. j. s.
Villefranche.	9,331	L'Aveyron	me. v. d.
Ville-Franche.	2,034	Haute-Garonne	me. v. d.
Ville-Franche.	5,022	Le Rhône.	l. me. v.
Villemur.	5,488	Haute-Garonne.	
* Villenauxe.	2,800	L'Aube	ma. j. s.
Villeneuve-d'Agen,	10,500	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Villeneuve de Berg.	2,205	L'Ardèche	ma. j. s.
Villeneuve La Guyart.		L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-les-Avignon.	3,400	Le Gard.	ma. j. s.
Villeneuve-sur-Vannes.	1,963	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve sur Yonne.	4,945	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-S.-Georges.		Seine & Oise.	tous les j.
Villequier.		Le Cher.	ma. j. s.
Villers-le-Bocage,	722	Le Calvados.	ma. v. d.
Villers-Cotterets,	2,405	L'Aisne.	tous les j.
Ville-Vallier.		Yonne.	l. me. v.
Vimoutiers.	3,149	L'Orne	ma. j. d.
Vire..	7,700	Le Calvados.	ma. v. d.
Virieu.		L'Isère	ma. j. s.
Vitré.	8,809	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Vitry-le-Français.	6,925	La Marne.	ma. j. s.
Viteaux.	2,033	La Côte-d'Or	l. me. v.
Viviers.	1,892	L'Ardèche..	ma. j. s.
Vivonne.	2,295	La Vienne	l. ma. j. s.
Vizilles.	1,655	L'Isère.	tous les j.
Void.	1,108	La Meuse.	ma. j. s
Voiron.	5,399	L'Isère	tous les j.
Voute (la).	1,369	Ardèche.	tous les j.
Vouziers.	1,535	Les Ardennes.	l. me. s.
Wazemmes.	5,995	Nord.	
* Weissembourg.	4,097	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Wormhoudt.	3,345	Le Nord	tous les j.
Worms.			tous les j.
Y			
Yvetot.	10,000	La Seine-Inférieure.	tous les j.

DEPARTS POUR LES PAYS ETRANGERS.

Les lettres pour la Hollande, et les villes Anséatiques, partent tous les jours. Celles pour le Simplon, partent les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

VILLES *pour lesquelles il faut affranchir les Lettres, qui, sans cette formalité, resteroient au rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françoises de l'Amérique, les Indes, les Etablissemens françois aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique.

ANGLETERRE, lundi, mercredi, jeudi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg l'Ecosse, Dublin et l'Irlande, les îles de Jersey, Guernesey et d'Aubigny.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Strasbourg pour Linz, Vienne et l'Autriche, Prague et la Bohême, Presbourg et la Hongrie, Leopold ou Lemberg, Cracovie et la Gallicie ou la Pologne autrichienne, Olmutz et la Moravie, Gratz et la Styrie, Troppau et la Silésie autrichienne, Carlowits et l'Esclavonie, Carlstadt et la Croatie, Hermanstadt et la Transilvanie, Clagenfurth et la Carinthie.

Le courrier part tous les jours, et il faut affranchir jusqu'à Véronne, pour Trieste, Fiume et l'Istrie, Laybach et la Carniole, et pour toute l'étendue des provinces Illyriennes.

Braunau et l'Innviertel, Salzbourg et tout le pays de ce nom, Trente, Brixen, Inspruck et le Tyrol.

Venise, Bassano, Belluno, Cadore, Padoue, Véronnette, Vicence, Trevise, l'Istrie italienne, la Dalmatie, les îles ex-Vénitiennes, et la République de Raguse.

ISLES D'ITALIE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Véronne, pour Corfou et les Isles adjacentes; et *jusqu'à Gênes*, pour Cagliari et l'isle de Sardaigne.

ETATS DU LEVANT tous les jours.

Pour Constantinople et toute la Turquie, par Vienne en Autriche, *il faut affranchir jusqu'à Strasbourg, ou jusqu'à Verceil*, selon que la distance est plus courte depuis le lieu de départ jusqu'à l'une ou l'autre de ces deux villes, et par mer *jusqu'à Marseille.*

Il faut affranchir jusqu'à Marseille pour la Morée, les Isles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alexandrie, le Caire et l'Egypte, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis.

Il faut pareillement affranchir jusqu'à Marseille ou *Rome*, pour l'île de Malte et celle de Gose.

VILLES

VILLES *pour lesquelles il faut affranchir.*

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent, par Perpignan, les vendredis et dimanches; et ceux pour Madrid et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, partent, par Bayonne, les mardis et samedis, ainsi que ceux pour Gibraltar.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à Hambourg, pour Berlin, Francfort sur l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg et le royaume de Prusse, Breslau et la Silésie.

ÉTATS *desservis par la Direction générale des postes de Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On affranchit si l'on veut jusqu'à Erfurt pour Dresde, Leipzik, le royaume de Saxe, Bautzen et la Hauté-Lusace, Weimar, Gotha et la Haute-Saxe, la Principauté d'Anhalt.

On peut aussi affranchir jusqu'à Wetzlaer, pour Cassel et la Hesse.

On peut aussi affranchir jusqu'à Hambourg pour les duchés de Meklembourg, de Courlande et de Holstein, Oldembourg, Stockholm et la Suède, Stralsund, la Poméranie, la Norwège et l'Islande, Copenhague et le Danemarck, Saint-Pétersbourg et toutes les Russies, Vilna et la Pologne Russe.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Bayreuth et Anspach, Hildesheim et Paderborn; Erfurt, Mulhausen en Thuringe et Leichsfeld; Hanovre, Goettingen et tout le Hanovre; Ratisbonne ou Regensbourg, Aschaffenbourg, Wetzlaer et les possessions du Prince Primat; Munich, Ingolstadt, et la Bavière; Bamberg, Freysingen, Kempten, Passau, Sulzbach, Ulm, Wurtzbourg, Dusseldorff et le duché de Berg; Baden, Bruchsall, Carlsruhe, Dourlach, Etteinheim, Heidelberg, Kehl, Lahr, Manheim, Offembourg, Rastadt et tout le duché de Baden; Canstadt, Elwaugen, Stutgard et le Wurtemberg; Darmstadt, le royaume de Westphalie, Friedberg, le duché de Hesse-Darmstadt; Fribourg et le Brisgaw, Mergentheim, Lindau en Souabe; les Principautés de Furstemberg, de Hohenlohe, de Hohenzollern et de Waldeck; Augsbourg, Nuremberg, Franc-fort sur le Mein, le duché de Brunswick, et le grand duché de Varsovie.

SUISSE, lundi, mercredi, vendredi.

On peut affranchir jusqu'à Huningue, pour les cantons Suisses d'Appenzell, Bâle, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffousen, Schwitz, Zurich, Zug, Coire et les Grisons, Bellinzona et le canton du Tessin, Frauenfeld et la Thurgorie, Stanz et le canton d'Underwale, Altorff et le canton d'Uri.

Les lettres et paquets partent les lundis, mercredis et vendredis pour Soleure et le canton de ce nom, Arau et l'Argovie, Berne et le canton de ce nom, Fribourg et le canton de ce nom; et l'*on peut affranchir jusqu'à* Bienne; *on peut affranchir jusqu'à Pontarlier*, pour Lauzanne et le canton de Vaud; et les lettres partent les mardis, jeudis et samedis.

ITALIE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à destination, pour les Duchés de Parme et de Plaisance, pour le Milanois, le Bolonois et le Ferrarois, pour les Duchés de Modène et de Mantoue, pour l'Etat Vénitien, le Bergamasque, le Bressan, le Véronnois, le Vicentin, la Marche Trévisane, le Frioul, le Padouan, le Tyrol, l'Istrie, la Dalmatie et le territoire de Raguse.

PIOMBINO.

On peut affranchir jusqu'à destination.

NAPLES, lundi, mercredi, samedi.

On peut affranchir jusqu'à Terracine pour Naples, Messine, Palerme, tout le territoire de Naples et des Deux-Siciles.

DÉPOT DES LAINES, ET LAVOIR PUBLIC,

Foire annuelle le 10 juillet,

Rue de la Bûcherie, n. 29, quartier S.-Jacques, à Paris.

M. J.-B. DAVALLON, *Directeur.*

Cet établissement, formé sous les auspices de M. le Baron DE CHABROL, Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine, a été ouvert le 10 juillet 1813, et placé sous l'autorité de cet administrateur.

Le but de cet établissement est de faciliter la vente des Laines de toutes qualités; il procure de grands avantages aux propriétaires de troupeaux; leurs productions sont déposées dans des magasins vastes et aérés, et exposées tous les jours en vente.

Les frais de magasinage sont fixés à 25 centimes par mois, par cent kilogrammes ou deux cens livres; et ceux de mouvement, à 40 centimes aussi par cent kilogrammes, une fois payés. Le directeur fait les avances des transports des Laines adressées au dépôt, et le remboursement ne s'en fait que lors de la sortie des marchandises.

Un Lavoir est également en activité dans l'établissement; les Laines y sont classées selon leur nature, et forment diverses qualités qui ont chacune un emploi particulier. Le prix du lavage est fixé à 20 centimes par kilogramme ou deux livres de Laine en suint, non compris la toile d'emballage nécessaire pour former les balles.

Il est payé pour les Laines lavées à dos, que le propriétaire veut faire préparer, 40 centimes par kilogramme ou deux livres.

Ces Laines ainsi préparées sont vendues directement aux fabricans, et le propriétaire peut alors les placer plus avantageusement.

Une foire annuelle a lieu le 20 juillet de chaque année, pour la distribution des primes d'encouragement.

Trois ventes aux enchères et à l'extinction des feux, ont lieu chaque année, savoir: le 15 janvier, le 1er. avril et le 1er. octobre.

Il y a chaque semaine des jours de marché, fixés les mercredi et samedi.

Des notices détaillées sur les opérations de l'établissement, sont distribuées aux propriétaires, fabricans et marchands qui peuvent se les procurer, en s'adressant au directeur.

Banque Saint-Julien.

Une société anonyme d'actionnaires, sous la raison de Banque Saint-Julien, s'organise près le Dépôt des Laines; les fonds de cette banque seront employés à faire des avances aux propriétaires, sur le dépôt de leurs marchandises, à garantir les produits de leur vente, en les payant comptant, et à donner des crédits aux fabricans. Ceux qui désirent prendre connoissance des conditions ou statuts de cette association, peuvent s'adresser au directeur du dépôt. Un bureau est ouvert dans le local pour recevoir les soumissions de ceux qui désirent s'y intéresser.

SECTION XII.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame des Victoires, hôtel des Messageries royales.

Cet établissement, qui a remplacé la régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 9 vendémiaire an 6, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, et par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public et y faire droit.

Administrateurs-généraux, Messieurs,

Denanteuil, aîné.
Denanteuil Lanorville.
Bureau.
Caylus.
Gevaudan.
Catherine Saint-Georges.
Provigny.

Administrateurs Adjoints, Messieurs,

Dutillet.
Lecocq.
Chandonné.
Besson.
A. Denanteuil.
Touchard.

M. Nodier, *Caissier-Général.*
M Taupin, *Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. de Callissanne, M. Pagès, M. Chignard, M. Bourrée de Corberon, } *Avocats.*
M. Bonnet, *Avocat plaidant.*
M. Bouricard, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Robin, M. Soudez, } *Avoués à la Cour royale.*
M. Gorneau jeune, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Huard de Lamarre, *Notaire.* M. Houard, *Agent de change.*
M. Simonard, *Commissaire-Priseur.*
M. Roudele, *Officier de santé.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce, de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

Nota. On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départ de Paris.		Tems en Route.	Retours pour Paris.		Tems en Route.	VILLES de Correspondance.
		Jours.	Heures.		Jours.	Heures.		
Abbeville, *Voyez* Calais.	42	tous les jours.	2 h.s. 7 s.					Hesdin, Eu.
Alençon, *Voyez* Rennes.	50	tous les jours.	midi.					Neufchâtel, Mamers, Belesme, Seez, Argentan.
Amiens, *Voyez* Calais.	32	tous les jours.	11 h. m.					Montdidier, Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les 2 jours.	7h.m. 7 s					
Angoulême, *Voy.* Bordeaux	120	tous les jours.	2 h. s.					Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye.
ANVERS.	85	tous les jours.	11 h. m.	3 j. ½	tous les jours.	2 h. s.	3 j.	Toute la Hollande.
Auxerre.	42	tous les jours.	7 h. m.					
Avallon, *Voy.* Lyon.	55	tous les jours.	8 h. m.					
Bar-sur-Ornain, *V.* Strasbourg.	64	tous les 2 jours.	6 h. m.					Villotte, St.-Mihiel.
BALE.	123	tous les 2 jours.	3 h. s.	6 j.	tous les 4 jours.	6 h. m.	6 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Amiens.	17	tous les jours.	11 h. m.					Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Bâle	103	tous les 2 jours	3 h. s.		tous les 4 jours		5 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
BESANÇON	100	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	tous les 4 jours.	midi.	5 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins.
Blois, *Voyez* Bordeaux.	44	tous les 2 jours.	2 h. s.					
BORDEAUX, par Orléans.	157	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	5 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, Toute l'Espagne.
BORDEAUX, par Vendôme.	157	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours	6 h. m.	5 j.	Id.
Boulogne, *Voyez* Calais.	61	tous les jours.	midi.					Castel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	5 h. m.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	123	tous les 2 jours.	5 h. m.					
BRUXELLES.	75	tous les jours.	11 h. m.	3 j.	tous les jours.	7 h. m.	2 j. ½	Anvers, Liége, Namur.
CAEN.	56	tous les jours.	6 h. m.	1 j. ½	tous les jours.	4 h. m.	1 j. ½	Vire, Bayeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches.
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	5 h. m.					
CALAIS.	70	tous les jours.	2 h.s. 8 s.	2 j. ½	tous les 2 jours.	9 h. m.	2 j. ½	Doulens, Arras, Bethune, S.Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque.
Cambray, *Voy.* Bruxelles.	44	tous les jours.	11 h. m.					
Châlons-sur-Marne, *Voy.* Stras								

ou Metz.	24	tous les jours.	6 h. m.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	2 h. s.					
Chaumont, *Voy.* Bâle.	61	tous les 2 jours.	3 h. s	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Bourbonne.
Clermont..	95	tous les jours.	7 h. s.	4 j.	tous les 2 jours.	3 h. m.	4 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour, Roanne.
Cosne, *Voy.* Clermont.	46	tous les jours.	7 h. s.					
Dijon.	78	tous les 2 jours.	7 h. m	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les 2 jours.	7 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Salins, Arbois, Lons-le-Saunier.
Douay, *Voy.* Lille..	50	tous les 2 jours.	6 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Béthume, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes..	22	tous les jours.	midi.					
Epernay, *V.* Strasbourg ou Metz.	35	tous les jours.	6 h. m.					
Etampes, *Voy.* Orléans.	14	tous les jours.	5 h. s.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Dourdan.
Evreux, *Voy.* Caen.	27	tous les jours.	6 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Genève.	130	tous les 2 jours.	7 h. m.	6 j.	tous les 4 jours.	1 h. s.	6 j.	Chambéry.
Ham, *Voy.* St.-Quentin.	30	tous les 2 jours.	10 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Beauvais, Chauny.
Joigny, *Voy.* Besançon.	36	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Langres, *Voy.* Bâle.	69	tous les 2 jours.	3 h. s.					
Laon.	35	tous les 2 jours.	5 h. s.	1 j. ½	tous les 2 jours.	8 h. m.	1 j. ½	Marle, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	midi.					
Liége.	99	tous les jours.	11 h. m.	4 j.	tous les jours.	4 h. m.	4 j.	Maestricht, Aix-la-Chapelle. Juliers. Cologne. Bonn et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
Lille, par Arras.	59	tous les jours.	5 h. m.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	St-Omer, Dunkerque, Menin. Courtray. Bruges. Gand et toutes les villes de Flandres.
Lille, par St.-Quentin.	59	tous les 2 jours.	6 h. m.	2 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	2 j.	
Limoges, *Voy.* Toulouse. . . .	98	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Périgueux, Gueret.
Lizieux, *Voy.* Caen.	45	tous les jours.	6 h. m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Louvain, *Voy.* Liége.	78	tous les jours.	11 h. m.					
Lunéville, *Voy.* Strasbourg. . .	92	tous les 2 jours.	6 h. m.					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle. .	96	tous les 2 jours.	5 h. m.					

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Tems en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Tems en Route.	VILLES de Correspondance.
Lyon, par Auxerre	120	tous les jours.	8 h. m.	4 j.	tous les jours.	5 h. m.	4 j.	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nismes, Montbrison, Le Puy, Chambéry, Draguignan, Avignon, St.-Etienne; toutes les villes d'Italie et du Piémont.
Lyon, par Moulins	120	tous les jours.	9 h. m.	5 j.	tous les jours.	5 h. m.	5 j.	Id.
Mâcon, *Voy.* Lyon.	100	tous les jours.	8 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Bourg.
Magny, *Voy.* Rouen.	16	tous les jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Gisors.
Malines, *Voy.* Anvers	78	tous les jours.	11 h. s.					
Mans (Le), *Voy.* Nantes. . . .	53	tous les 2 jours.	7 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Château-du-Loir.
Mantes, *Voy.* Caen.	16	tous les jours.	6 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne, *Voy.* Rennes.	64	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Fougères, Ernée.
Meaux, *V.* Strasbourg et Metz.	12	tous les jours.	6 h. m.					
Melun, *Voy.* Lyon	12	tous les jours.	8 h. m.					
Metz.	80	tous les 2 jours.	6 h. m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	Nancy, Luxembourg.
Mézières, *V.* Sedan	60	3 fois par mois.	5 h. s.	2 j. ½	3 fois par mois.	8 h. m.	2 j. ½	Rocroy, Givet, Charleville.
Mons, *Voy.* Bruxelles	60	tous les jours.	11 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Nivelles, Courcelles, Namur.
Montauban, *Voy.* Toulouse. . .	170	tous les 2 jours.	5 h. m.					
Montreuil, *Voyez* Calais. . . .	53	tous les jours.	2 h. s. 8 s.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes.	40	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Belesme.
Moulins, *V.* Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	9 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Roanne, Mont-Luçon.
Mulhausen, *Voy.* Bâle	115	tous les 2 jours.	3 h. s.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Altkirch, Isenheim, Colmar.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	4 j.	L'Orient, Brest, St-Malo, toute la Bretagne.
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 h. s.	4 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j.	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	6 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Epinal, Plombieres.
Nemours, *Voy.* Clermont. . . .	20	tous les 2 jours.	7 h. s.					
Niort, *Voy.* La Rochelle. . . .	108	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Fontenay, Bourbon-Vendée.
Nogent-le-Rotrou, *Voy.* Nantes.	38	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Noyon, *Voy.* S.-Quentin. . . .	26	tous les 2 jours.	[illegible]					[illegible]

Riom, *Voy.* Clermont.	92	tous les 2 jours.	7 h. s.					
ROCHELLE. (LA)	125	tous les 2 jours.	5 h. m.	4 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j. ½	Rochefort.
ROUEN, par Magny.	32	tous les jours.	5 h. m.	13 h.	tous les jours.	6 h. m.	13 h.	Le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
ROUEN, par Mantes	34½	tous les jours.	5 h. s.	18 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	18 h.	Louviers
Roye, *Voy.* Bruxelles.	28	tous les jours.	11 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Montdidier.
Sainte-Ménéhould.	53	tous les 2 jours.	6 h. m.					
Saint-Maixent, *V.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	5 h. m					
SAINT-QUENTIN	35	tous les 2 jours.	10 h. m.	1 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	1 j.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Sarrebruck.	100	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	4 j.	Mayence, Francfort et toute l'Allemag.
SÉDAN	65	8 fois par mois.	5 h. s.	4 j.	8 fois par mois.	8 h. m.	4 j.	Luxembourg.
Sens, *Voy.* Lyon	28	tous les jours.	8 h. m.					
Soissons, *Voy.* Laon, Rheims ou Sédan.	26	tous les jours.	5 h. s.					
STRASBOURG	122	tous les 2 jours.	6 h. m.	5 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon . . .	49	tous les 2 jours.	7 h. m.					
TOULOUSE	182	tous les 2 jours.	5 h. m.	8 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	8 j.	Foix, Carcassonne, Rhodès, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, et toute l'Espagne.
Tours, *Voy.* Bordeaux.	59	tous les jours.	2 h. s.	2 j.	tous les jours.	2 h. m.	2 j.	Saumur, Loches.
Troyes, *Voy.* Bâle.	40	tous les 2 jours.	3 h. s.	. . .	. . . . . .	. . .	. .	Arcis-sur-Aube.
Uzerches, *Voy.* Toulouse. . . .	113	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . .	. .	Tules.
Valenciennes, *Voy.* Bruxelles.	52	tous les jours.	11 h. m.	. .	. . . . . .	. . . .	. . .	S.-Amand, Tournay, Maubeuge, Lequesnoy, Avesnes.
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	6 h. m.					
Verneuil, *Voy.* Rennes	31	tous les jours.	midi.					
Vezoul, *Voy.* Bâle.	87	tous les 2 jours.	3 h. s.					
Vierzon, *Voy.* Toulouse.	52	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . . .	. . .	Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	midi.					
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg.	51	tous les 2 jours.	6 h. m.					

ENTREPRISE DES COCHES DE LA HAUTE-SEINE, YONNE ET CANAUX.

MM. Philippe Meynard et Compagnie, *Entrepreneurs-propriétaires*, quai de Béthune, Isle Saint-Louis, n°. 6.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre bien suspendues correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins, pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabannes sont plancheïées et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation. L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

Cette entreprise se charge aussi des transports à jour fixe pour les villes du Midi, à des prix modérés et avec toute responsabilité et garantie jusqu'au lieu de la destination. Elle se charge encore des réexpéditions par terre dans les places du Nord, et de celles à faire par eau à Rouen et au Hâvre.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, Isle St.-Louis, quai de Béthune, n°. 6; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n°. 8, pour les coches de Melun, Montereau, Nogent et Briare; et rue Bretonvilliers, n°. 1, pour les coches d'Auxerre et de Sens.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du Port St.-Paul; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau de la rue Bretonvilliers.

Il y a des préposés dans chaque ville de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et à 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. — Le coche de Melun, qui a été rétabli depuis le 1er février 1811, fait le service de Corbeil.

Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Port Saint-Paul.

Jours.	Départ de Paris.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . . .	Nogent . . .	. . . .	Briare	. . . .
Lundi.	. . . .	Montereau . .	Montereau . .	Nogent. . .
Mardi.	Briare.	Melun	Melun	. . . .
Mercredi	. . . .	Nogent. . . .	. . . .	. . . .
Jeudi.	Montereau. .	. . . .	Nogent. . . .	Briare. . . / Montereau .
Vendredi. . . .	Melun. . . .	Briare	. . . .	Melun . . .

Port Saint-Bernard.

Jours.	Départ de Paris.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Auxerre.
Lundi.	Sens.	Auxerre. . . .	. . . .	. . . .
Mardi.	. . . .	. . . .	. . . .	Sens.
Mercredi. . . .	Auxerre. . . .	. . . .	Auxerre. . . .	Auxerre.
Jeudi.	. . . .	Sens. . . . . / Auxerre. . . .		
Vendredi. . . .	. . . .	. . . .	Sens.	
Samedi.	Auxerre. . . .	. . . .	Auxerre. . . .	

SECTION XIII.

DEUILS DE COUR. — DEUILS PARTICULIERS.

DEUILS DE COUR.

Il y a le grand et le petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois tems :

1°. La laine, 2°. la soie et les pierres noires, 3°. le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier tems — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ;

Les bas de laine violette ;

Les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ;

L'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ;

Le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ;

Les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxième tems. — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième tems ou petit Deuil. — Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres, des Officiers civils et militaires, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont également en violet.

Les voitures de S. M. sont aussi drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, les Officiers civils et militaires, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir.

Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand deuil.

Premier temps, ou grand deuil.

Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Deuxième temps, ou deuil ordinaire.

Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Troisième temps, ou petit deuil.

Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans; si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi.

Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour.

On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de S. M.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience et qui ne sont pas présentées, ne peut y paroître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes.—Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois *en habit ;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames.—Le premier mois, le vêtement de laine noire ; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni.

Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé.

Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes.—Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les deux derniers mois, *en habit ;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc.

Les six mois suivans, en soie noire ; en hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. —Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc.

Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver, le taffetas l'été.

Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc.

Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour les oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. — Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. —Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-Germains, quinze jours.

Habillement des dames. — Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour les oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. — Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc, etc. Les cinq derniers jours petit deuil.

Habillement des hommes. — Les six premiers jours, habit de drap noir, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour les cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames. — Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours en petit deuil.

Habillement des hommes. —Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil.

Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée.

Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

CHAPITRE II.

TABLEAU COMPARATIF

Des nouveaux Poids, Mesures et Monnoies avec les anciens.

Mesures linéaires.

	toises.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre (*ou* lieue), 10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre (*ou* mille), 1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre. 100 mètres.	51	1	10	1,593
Décamètre (*ou* perche), 10 mètres.	5	0	9	4,959
MÈTRE.		3	0	11,296
Décimètre (*ou* palme), 10e. de mètre.			3	8,330
Centimètre (*ou* doigt), 100e. de mètre.				4,433
Millimètre (*ou* trait), 1000e. de mètre.				0,443

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare (*ou* arpent), Hectomètre carré.	2,632,45
ARE (*ou* perche carrée), Décamètre carré.	26,32
Centiare (*ou* centième de perche carrée), mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.

Kilolitre (*ou* muid), mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre (*ou* setier).	2.9174
Décalitre (*ou* boisseau, velte).	0,2917
LITRE (*ou* pinte), décimètre cube.	50.4124 pouces cubes.
Décilitre (*ou* verre).	5.0412
Centilitre.	0,5041
Millilitre, centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.

STÈRE, mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Decistère (*ou* solive).	2,9174
Centistère.	0,2917
Millistère, décimètre cube.	0,0291

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme (*ou* livre), poids du décimètre cubique d'eau à 4^d^ qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme (*ou* once).		3	2	10,72
Decagramme (*ou* gros).			2	44,27
GRAMME (*ou* denier). poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace				18,827
Décigramme (*ou* grain).				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnoies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnoies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de l. .	»	»	10
1 demi-l. . .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de l. .	»	1	1
1 demi-l. . .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arp. vaut. .	»	34	19
2 arp. val.. .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	51	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	51	5
10 arp. val. .	5	10	50

Acre commun de Normandie, composé de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes en mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut. . .	1	19
2 aunes val. . .	2	38
3.	3	56
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. .	37
1 tiers.	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	»	13	»
2 boiss. val. .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . . .	»	93
2 pintes val. . . .	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères.

	st.	cen.
1 voie vaut. . . .	1	92
2 v. ou 1 corde v.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Liv.	Sous.	Den.		Liv.	Sous.	den.
	vaut				valent		
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	«
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
Liv.	Sous.	Fr.				Liv.	Fr.			
		vaut					valent			
	1	»	0	4	9	25	24	6	9	1
	2	»	0	9	8	26	25	6	7	9
	3	»	1	4	8	27	26	6	6	6
	4	»	1	9	7	28	27	6	5	4
	5	»	2	4	6	29	28	6	4	2
	6	»	2	9	6	30	29	6	2	9
	7	»	3	4	5	31	30	6	1	7
	8	»	3	9	5	32	31	6	0	5
	9	»	4	4	4	33	32	5	9	2
	10	«	4	9	3	34	33	5	8	0
	11	»	5	4	3	35	34	5	6	7
	12	»	5	9	2	36	35	5	5	5
	13	»	6	4	2	37	36	5	4	3
	14	»	6	9	1	38	37	5	3	0
	15	»	7	4	0	39	38	5	1	8
	16	»	7	9	0	40	39	5	0	6
	17	»	8	3	9	41	40	4	9	3
	18	»	8	8	8	42	41	4	8	1
	19	»	9	3	8	43	42	4	6	9
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	7	5	45	44	4	4	4
3		2	9	6	3	46	45	4	3	2
4		3	9	5	0	47	46	4	1	9
5		4	9	3	8	48	47	4	0	7
6		5	9	2	5	49	48	3	9	5
7		6	9	1	3	50	49	3	8	2
8		7	9	0	1	51	50	3	7	0
9		8	8	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	7	6	53	52	3	4	5
11		10	8	6	4	54	53	3	3	3
12		11	8	5	1	55	54	3	2	0
13		12	8	3	9	56	55	3	0	8
14		13	8	2	7	57	56	2	9	6
15		14	8	1	4	58	57	2	8	3
16		15	8	0	2	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	7	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	1
21		20	7	4	0	64	63	2	0	9
22		21	7	2	8	65	64	1	9	7
23		22	7	1	6	66	65	1	8	4
24		23	7	0	3	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr. valent	Décimes.	Centimes.	Millimes.
68	67	1	6	0
69	68	1	4	8
70	69	1	3	5
71	70	1	2	3
72	71	1	1	1
73	72	0	9	8
74	73	0	8	6
75	74	0	7	4
76	75	0	6	1
77	76	0	4	9
78	77	0	3	7
79	78	0	2	5
80	79	0	1	2
81	80	0	0	0
82	80	9	8	7
83	81	9	7	5
84	82	9	6	2
85	83	9	5	0
86	84	9	3	8
87	85	9	2	5
88	86	9	1	3
89	87	9	0	1
90	88	8	8	8
91	89	8	7	6
92	90	8	6	4
93	91	8	5	1
94	92	8	3	9
95	93	8	2	7
96	94	8	1	4
97	95	8	0	2
98	96	7	9	0
99	97	7	7	7
100	98	7	6	5
200	197	5	3	0
300	296	2	9	6

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr. valent	Décimes.	Centimes.	Millimes.
400	395	0	6	1
500	493	8	2	7
600	592	5	9	2
700	691	3	5	8
800	790	1	2	3
900	888	8	8	8
1000	987	6	5	4
2000	1975	3	0	8
3000	2962	9	6	2
4000	3950	6	1	7
5000	4938	2	7	1
6000	5925	9	2	5
7000	6913	5	8	0
8000	7901	2	3	4
9000	8888	8	8	8
10,000	9876	5	4	3
20,000	19,753	0	8	6
30,000	29,629	6	2	9
40,000	39,506	1	7	2
50,000	49,382	7	1	6
60,000	59,259	2	5	9
70,000	69,135	8	0	2
80,000	79,012	3	4	6
90,000	88,888	8	8	8
100,000	98,765	4	3	2
200,000	197,530	8	6	4
300,000	296,296	2	9	6
400,000	395,061	7	2	8
500,000	493,827	1	6	0
600,000	592,592	5	9	2
700,000	691,358	0	2	4
800,000	790,123	4	5	6
900,000	888,888	8	8	8
1,000,000	987,654	3	2	1

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux Millimes de franc, qu'on ut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire, à un centime, lorsque r nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu nportance.

Tarif des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Écu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Écu de 6 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Écu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Écu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	179	80
4	11	»	23	20	32	88	»	185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

Tarif des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

Réduction des pieds en mètres.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pou.	Lign.	Cent.	Pou.	Lign.	Mil.	Lign.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

Mesures linéaires.

	Millim.
Ancien pied françois	324,7
Pied anglois	304,7
Varre de Castille	836,6
Pied du Rhin	313,9
De Vienne	316,0
D'Amsterdam	283,0
De Suède	297,1
De Russie	354,1
De la Chine	320,0

Poids.

	Gram.
Livre poids de marc	489,2
Angl. livre troy	372,6
Angl. avoir du poids	453,1
Castille	452,4
Cologne	467,4
Vienne	558,6
Amsterdam	491,4
Suède	424,6
Russie	409,5

TABLEAU COMPARATIF DES MONNOIES ÉTRANGÈRES.

PAYS RÉUNIS A LA FRANCE.

Hollande.

	f.	c.
Florin	2	09
Schelling (stuivers) à 16 pennings	0	65
Ducaton	6	38
Daler	5	48
Lœwendaler	4	59

États Romains.

	f.	c.
Scudo	5	42
Testono	1	69
Papelo	1	11
Paolo	0	55

Hambourg.

	f.	c.
Marc banco	1	53
Marc courant	1	24

L'écu vaut 3 marcs.

Toscane.

	f.	c.
Francesconi ou léopoldini à 10 paoli	5	53
Testono à 3 paoli	1	66
Paolo	0	55
Lira	0	83
Tallari à 9 paoli	5	08

PAYS ÉTRANGERS.

Angleterre.

	f.	c.
Couronne (crown) à 5 schellings	6	16
Schelling	1	23

Autriche et Bohême.

	f.	c.
Species reichsthaler	5	27
Florin (gulden) à 60 kreutzers	2	63
10 Kreutzers	0	44

Danemarck et Holstein.

	f.	c.
Species reichsthaler	5	69
Marc de Lubeck, ou marc-lubs	1	51
Marc danois	0	95

Espagne.

	f.	c.
Piastre, depuis 1772	5	44
Pesetas à 4 réaux	1	15
Réal nuevo à 2 réaux	0	58
Réal de Veillon	0	29

Suisse.

	f.	c.
Ecu de Bâle à 30 batzen	4	44
Florin de Bâle à 15 batzens	2	22
Franc de Berne à 10 batzens	1	52
Ecu de Zurich à 2 florins	5	05
Florin de Zurich à 40 shellings	2	53

Inde.

Or.

Mohr, 15 à 16 roupies.

Monnoies d'argent.

	f.	c.
Roupie	1	50
Aena, 16 parties d'une roupie.		

Japon.

Monnoies d'or.

L'obang, vaut 10 kobang ou.	500	0
Kobang vieux.	50	0
Kobang nouveau, 24 à 60 mas, ou.	30	0
Itchip ou itchibou vieux	10	0
Itchibou courant, 15 mas.		0 6

Monnoies d'argent.

Gonome guin.	4	0
Nandio guin.	3	0
Tcho-guin ou itaganne, grand.	24	0
Itaganne, petit.	12	0
Kodama, de 50 cent. à.	1	50

Monnoies de cuivre.

Chouman séni.	0	75
Simoni séni.	0	25
Séni.	0	6

Naples.

Scudo à 120 grani, depuis 1784	5	12
Ducato à 100 grani, depuis 1784	4	27
Taro.	0	85
Carlino.	0	43

Parme.

Ducato, depuis 1784.	5	25

Portugal.

Crusado à 480 rees.	3	05
Mille rees.	6	09

Perse.

yâh poûl ou qurahpoul (cuivre), 5 centimes 7 millimes.

a pièce de 5 châhy ou un abbâcy ¼ (arg.), 56 millimes.

	f.	c.
a pièce de 3 abbâcy (argent).	1	35
a reyal ou pièce de 6 abbâcy ¼ (argent).	2	85
a pièce de 25 abbâcy (or).	11	40
e toumân.	22	85

Prusse.

Reichstaler à 24 groschens.	3	75
Groschen.	0	15

Raguse.

Visline ou ragusine.	3	5

Russie.

Roubles à 100 kopecks, depuis 1762.	5	05

Sardaigne.

Scudo à 2 lires ½.	4	76
Lira.	1	90

Savoie et Piémont.

Scudo à 6 lires, depuis 1755.	7	17
Lira.	1	12

Saxe.

Species reichsthaler.	5	81
Reichsthaler à 24 groschens.	4	36
Gulden (florin).	2	90
Groschen.	0	18

Sicile.

Onzia à 30 tari, depuis 1785.	13	80
Scudo à 12 tari.	5	12

Suède.

Species daler à 48 schellings, depuis 1777.	5	79
Pièce de 10 oers.	0	70

Turquie.

	f.	c.
Yàz-para à 2 ½ piastre	5	02
Piastre à 40 paras.	3	09
Para.	0	08

Venise.

Ducato à 8 lires.	4	16
Scudo della croze à 12,4 lires.	6	56
Giustina ou ducatone à 11 lires.	5	82
Talero à 10 lires.	5	29
Osella à 3,9 lires.	2	06
Lira.	0	53

Asie et Indes Orientales.

Roupie	d'Arcate. . .	2	44
	de Bombai, Madras, Perse. .	1	47
	de Pondichery.	2	49
	de Haidernac, *minimum*. .	2	37
	le Bengale (sicca), *maximum*. . . .	2	57

États-Unis d'Amérique.

Le dollar.	5	57
La livre sterling, de Sud Caroline et Georgie.	24	00
La livre de Newhampshire, Massachusets, Rhode-Island, Connecticut, Virginie.. .	19	07
La livre de Pensylvanie, New-Jersey, Delaware, Maryland. .		14
La livre de New-York, Northcarolina. . . .	13	82

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 59.

M. E.-J.-B. Labalte, *Entrepreneur*, à l'Entreprise.

M. . . . . ., *Ordonnateur-général*, rue. . . . . .

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller les opérations de l'Entreprise, le service des Ordonnateurs et Porteurs près les Mairies.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A

B.

D

Fin de la Table des Matières.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARE : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront : SALUT.

Le sieur Testu, Imprimeur-Libraire à Paris, Nous a fait représenter, 1°. qu'il est en possession de la faculté exclusive d'imprimer et de vendre l'Almanach Royal, faculté dont la dame Debure son épouse, non commune en biens, descendante de la famille de Laurent d'Houry, a précédemment joui, en vertu d'une concession faite à ses prédécesseurs, pour un temps limité, à l'expiration duquel ladite dame, après avoir vendu audit Testu les Ustensiles et Caractères propres à l'impression de l'Almanach, a cessé de s'occuper de cettre entreprise.

2°. Que le dernier Gouvernement a concédé à l'exposant la permission exclusive d'imprimer et vendre cet Almanach.

3°. Qu'un Arrêt contradictoire de la Cour de Paris a débouté la dame Testu de ses prétentions à la propriété du droit d'imprimer ledit Ouvrage.

Le sieur Testu Nous a fait représenter en outre que, pour soutenir son entreprise, il a exposé toute sa fortune ; qu'il a emprunte du sieur Guyot et de la dame Chauveau, devenue depuis femme dudit sieur Guyot, des sommes considérables ; que ces prêteurs n'ayant d'autre garantie pour la rentrée de leurs fonds que les bénéfices provenant de la vente de l'Almanach Royal, il les a associés à son entreprise, pour quoi il Nous a fait supplier de confirmer sa jouissance, et de l'accorder pour vingt ans à lui et à ses Associés.

A CES CAUSES, voulant traiter favorablement l'Exposant et ses Associés, Nous avons permis, et par ces Présentes permettons audit sieur Testu, et auxdits sieur et dame Guyot, conjointement, et à chacun d'eux pour les proportions déterminées par leurs conventions sociales, de faire imprimer pendant vingt ans, à compter de ce jour, l'Almanach Royal ; à cet effet, Nous les autorisons, eux, leurs héritiers ou ayant cause, à l'exclusion de tous autres, à prendre dans les bureaux de nos Ministres Secrétaires d'Etat, et partout où besoin sera, les renseignemens nécessaires à la confection de l'Ouvrage : Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre et debiter ledit Almanach Royal, non plus qu'aucun Extrait d'icelui, pendant la durée de vingt ans, sans la permission expresse écrite desdits sieurs Testu et Compagnie, à peine de poursuites à la requête des Concessionnaires, devant nos Cours et Tribunaux : Voulons que, dans le cas où l'association du sieur Testu et des sieur et dame Guyot, viendrait à cesser, soit par le décès de l'un d'eux, soit par tout autre cause, l'entreprise de l'Almanach Royal ne puisse se diviser, et qu'elle soit continuée par leurs ayant cause, jusqu'à l'expiration de la présente Concession, par une seule maison ou société, dont fera nécessairement partie un Imprimeur ou Libraire : CAR tel est notre plaisir.

DONNÉ à Paris, au Château des Tuileries, le 22 juin l'an de grace 1814.

Signé LOUIS.

De par le Roi : *Signé* l'Abbé de MONTESQUIOU.

Pour ampliation,

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur,
Signé l'Abbé de MONTESQUIOU.

